This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 402637 DUPL

Digitized by Google

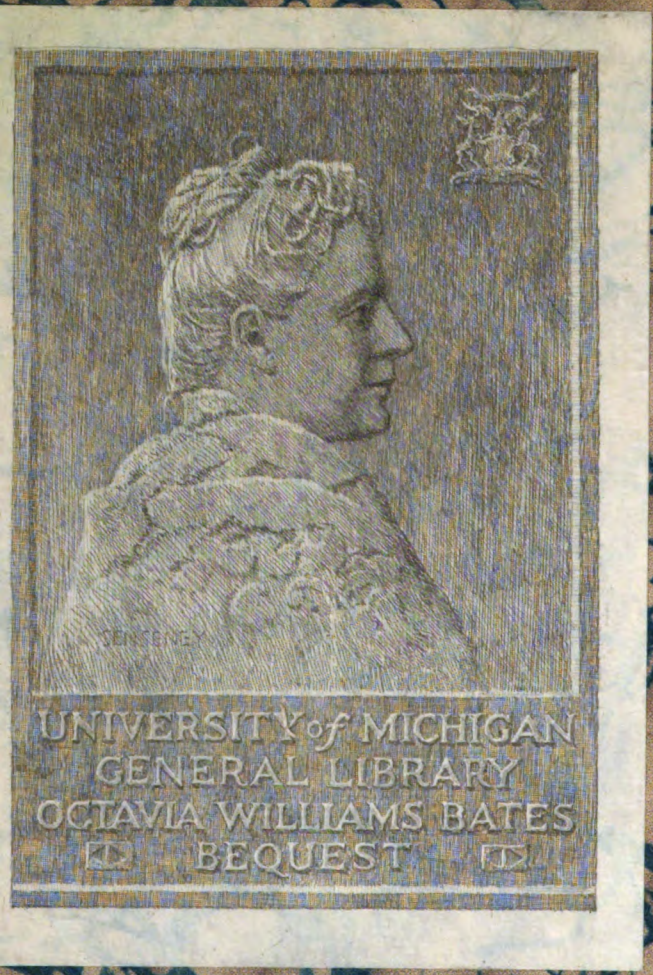

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BX
3001
.R45

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE

Tome XXVII. — 1910.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

BÉNÉDICTINE

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

1910

ABBAYE DE MAREDSOUS
Belgique,

1910

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES LETTRES INÉDITES DE SAINT JÉROME.

LES correspondances sont, pour l'histoire, des documents de premier ordre. Nulle part la personnalité d'un homme, ses préoccupations, ses sentiments intimes n'apparaissent aussi vivement que dans ses lettres ; sans le savoir, sans le vouloir, il s'y dépeint lui-même aux yeux de l'observateur attentif. Écrites, comme il arrive, en des circonstances très diverses, adressées à des personnes de différentes conditions, elles forment par leur ensemble le portrait vivant et complet de leur auteur. Les quatre lettres de S. Jérôme que nous publions dans cet article préciseront certains traits de cette puissante figure qui domine l'histoire de l'Église vers la fin du IVe siècle. Je ne parlerai pas ici des renseignements historiques qu'elles contiennent, ni de l'intérêt littéraire qu'elles présentent : tout le monde sait que, parmi les œuvres de ce grand écrivain, ses lettres sont ses productions les plus brillantes et les plus parfaites [1].

Il y aura bientôt deux siècles que Vallarsi enrichissait la collection épistolaire de S. Jérôme de cinq nouvelles lettres. Encore pour trois d'entre elles, Jérôme n'était-il que le traducteur ; la quatrième n'était ni de Jérôme ni adressée à lui ; la cinquième avait moins de valeur encore, puisqu'elle était, de l'aveu même de l'éditeur, manifestement apocryphe. Néanmoins Vallarsi estimait que ces inédits formaient la perle de son édition et lui donnaient droit à la reconnaissance des érudits [2]. Depuis lors on ne trouva plus de nouveaux textes, mais quelques savants s'efforcèrent de démontrer que trois lettres reléguées parmi les pièces apocryphes qui composent l'appendice des œuvres de S. Jérôme, méritaient de prendre place parmi les lettres authentiques [3].

1. Voir dans Grützmacher *Hieronymus* I (1901) p. 3 et suiv. une bonne appréciation des lettres de S. Jérôme comme source biographique.

2. *Opera Hieronymi* I, p. XXIX.

3. Cf. Grützmacher, *o. c.*, I, p. 12. Parmi ces essais, le plus réussi se trouve dans notre *Revue*, VIII (1891), p. 20-27 ; cf. IX (1892), p. 392-397.

403525

Digitized by Google

Les manuscrits.

Les trois manuscrits que j'ai employés reposent dans la bibliothèque de l'Escurial. Qu'il me soit permis d'adresser ici en public mes remerciements au bibliothécaire, le R. P. G. Antolin dont la bienveillance et la sage libéralité ont grandement facilité mes travaux.

Le plus important de ces manuscrits porte le numéro & I 14 (= A). Loewe en a fait une excellente description à laquelle je renvoie le lecteur [1]. Il l'attribue au VIII/IXe siècle, mais M. Lindsay, que j'eus le plaisir de rencontrer à l'Escurial, me fit remarquer que l'écriture de & I 14 est absolument semblable à celle de Q II 24 ; or celui-ci contient une note chronologique qui nous reporte à l'an 733 : Loewe, il est vrai, soupçonne que cette note a été copiée d'un manuscrit plus ancien et attribue Q II 24 d'une manière assez vague au VIIIe ou IXe siècle [2].

Le second est coté & I 4 et date de la fin du XIIe siècle (= B). Comme on peut voir par la description de Loewe [3], ce manuscrit est composé de deux parties : la première contient le même recueil que les ms a II 3 : la table placée au commencement des deux manuscrits est identique, sauf quelques erreurs de copiste : elle doit comprendre 70 numéros, le copiste de a II 3 en omet un, celui de & I 4 en omet deux ; mais ces manuscrits ne contiennent pas le recueil complet détaillé dans la table : a II 3 par suite de la perte de quelques feuillets s'interrompt au milieu du numéro 53, & I 4 s'interrompt au milieu du numéro 31 et à la même page, c'est-à-dire folio 45^v, commence la table du second recueil. On peut donc conclure que & I 4 dépend d'un exemplaire ancien qui était mutilé de plus de la moitié.

Le troisième manuscrit est a II 3 du Xe siècle (= C), étroitement apparenté, comme j'ai montré, au manuscrit précédent. Il a été brièvement analysé par Loewe-Hartel [4], plus longuement par le P. G. Antolin dans la *Revista de Archivos Bibliothecas y Museos* 3e série, XII (1908), p. 207-226 et XIII (1909), p. 60-80 où on trouvera également l'édition de quelques textes, entre autres de la lettre de S. Jérôme à Donatus. J'ai cru cependant pouvoir la rééditer, après l'avoir revue sur le manuscrit et comparée avec le manuscrit & I 14, dont le P. Antolin n'a point fait usage.

1. Loewe-Hartel, *Bibliotheca Patrum latinorum hispaniensis*, I, p. 70.
2. *Ibid.*, p. 112.
3. *Ibid.*, p. 60.
4. *Ibid.*, p. 15.

Digitized by Google

Les textes.

Par une bonne fortune, assez rare en pareil cas, nous avons pour établir le texte de trois de ces lettres, le secours de deux manuscrits anciens, qui, bien qu'apparentés, n'ont pas entre eux de dépendance directe. Dans l'apparat critique, on trouvera les leçons que j'ai cru devoir rejeter ; mais j'ai remplacé, conformément à l'orthographe usuelle et sans avertir le lecteur, *e* par *ae*, qui, on le sait, n'apparaît jamais dans l'écriture visigothique.

I

Domno uere sancto et sucipiendo fratri Ripario Hieronymus.

Fortiter te contra haereticos dimicasse et domini uicisse certamina multorum aduenientium relatione cognoui. Non solum enim Galliam, sed et Italiam, sed et Palestinae urbem celeberrimam suis fraudibus periuriisque maculant, habentes patronum et consortem magistri sui quem dominus Iesus interficiet spiritu oris sui et omnibus reliquit exemplum quam periculosum sit catholicae fidei resistere et Ecclesiae cupere fundamenta subuertere.

Tua autem sanctitas ubinam sit futura, uel utrum adhuc in Urbe uersetur, scire non possum, ut saltem rara scriptio per annos singulos non pereat, sed coeptas in Christo amicitias mutuis epistolis frequentemus. Nos sanctae ac venerabilis uirginis Christi Eustochii repentina dormitio admodum contristauit et paene conuersationis nostrae mutauit statum, dum quae uolumus, multa non possumus, et mentis ardorem superat inbecillitas senectutis.

Sancti fratres qui mecum sunt plurimum te salutant. Sanctum filium meum Theonem diaconem commendo dignationi tuae et quaeso ut mihi super omni conuersatione et statu tuo uel ubi disponas uiuere familiaria scripta transmittas. Incolumem te et memorem mei Christi Dei nostri tueatur clementia, domne uere sancte et suscipiende frater.

E codicibus A folio 147ᵛ et B folio 155 — 1 Dompno B Hieronymus *scripsi*, iheronimusAB 2 uicisse + sentencia B 3 aduenientia A 4 galliam sed] gallias A 6 consortes B interfecit A spiritus A 7 reliquid AB 8 eglesie A 9 Tua *scripsi*, Tu AB 10 saltim AB 12 frequentemus *scripsi*, frequentemur AB No/s A *(littera quaedam erasa)* ac *suppleui*, *om* AB 13 Eustochii *scripsi*, eustocie AB contristabit A poene B 14 mutauit] pmutauit B, mutabit A dum quoque A *et hic abrumpitur* 17 diachonem B dignationis B 18 statu tuo *scripsi*, statuto B 19 te *suppleui*, *om* B

II

Domno uere sancto et multum suscipiendo et desiderando fratri Ripario Hieronymus.

Digitized by Google

Multum mihi gaudii praestitit sancti et uenerabilis uiri Innocentii presbiteri aduentus quod et tuas mihi litteras tradidit et te fidei calore feruentem etiam suis sermonibus indicauit. De furore autem Iuliani et sociorum eius, Pelagiique naeniis et garrulitate Celestii magnopere non cures, quorum alter propria uerbositate blasphemat, alius emendicatis uerbis loquitur; nec eorum scriptis quae ignoro moueor, cum sciam uolumtatem quidem blasphemiae pessimam, sed uires prudentiae ēt eloquentiae non habere, praecipueque sanctarum scripturarum notitiam quae sunt fidei firmamentum et ius ecclesiastici fori, auctoritasque maiorum. Tamen si scripserint et in meas aliquid peruenerit manus, ut non superbe loquar, sed sim par insaniae eorum, omnia elucubrata uolumina eadem uerbositate et una forsitan lucubratiuncula et dictatione confutanda reor. Quod autem ad scribendum cohortaris, graue asello uetulo imponis onus. Nos enim et acumen ingenii et uires corporis penitus deseruerunt, quas assidua morborum debilitate perdidimus. Incolumem te et mei memorem Christi Dei nostri tueatur clementia, domne uere sancte et multum desiderande frater.

E codicibus A folio 147ᵛ et B folio 155 — 1 Dompno B desid. et suscip. B 2 iheronimus AB 3 *om* uiri A innocenti AB 5 indicabit A furore] futuro B 6 pellagiique B 7 Celestii *scripsi*, celestini A, celestis in B magno opere B 8 emendatis B 9 mobeor A sciam + non B 11 noticia B 12 et ius *scripsi*, eius AB eglesiastice A fieri B 14 superue A elugubrata B 15 uerbositatem A una] humana B forsitam A, foram B lucubraticula A, lugubratiucula B 16 dictionem A confutanda *scripsi*, confutandam AB 17 quohortaris A, coartaris B *om* asello B honus B accumen B 18 poenitus B deserunt A adsidue moruorum A 19 deuilitate A, debilitatem B incolomem A mei] nomen B 20 clementiam A.

III.

Beatissimo papae Bonifatio Hieronymus.

Quantum gaudii super ordinatione pontificatus tui, sancto Innocentio presbitero et nuntium et litteras tuae beatitudinis perferente, susceperim, ambigere non potest tua reuerentia, cum olim mutuo iungamur affectu et ante coeperimus nos amare quam nosse, interiorque homo ita sibi coniunctus sit, ut exterioris hominis damna non sentiat. Haec sola res dolorem nostrum super dormitione sanctae ac uenerabilis uirginis Christi Eustochii mitigauit, nisi quod et in hoc tristitia non minor sit, quod tanto nobiscum priuata sit gaudio. Quo enim illa, si hoc in corpore constituta audire meruisset, gestisset gaudio, quibus precibus et gratiarum actione Christi clementiam flagitasset, quod sanctum ac uenerabilem parentem suum apostolicae cathedrae successorem

Digitized by Google

esse didicisset. Infans Paula, quae in tuis nutrita est manibus, pignus sanctae ac uenerabilis memoriae Laetae, nostris est inposita ceruicibus, quod onus utrum ferre ualeamus, domini est scire, quem futura non fallunt ; in nobisque nihil operis est praeter sanctam uolumtatem quae non rerum effectu sed desiderio animi conprobatur. Obsecro reuerentiam tuam ut quasi ad tuos semper adscribas et nos proprie super profectu et honore reuerentiae tuae gaudere cognoscas. Certe sanctus ac uenerabilis Innocentius presbiter beatitudini tuae poterit indicare quantum in ipso moerore gaudii ceperimus et quomodo, si fieri posset, tuis cuperemus haerere conplexibus.

Item.

Propria manu quod scribo beatitudini tuae scribo. Sentiant haeretici inimicum te esse perfidiei et oderint, ut a catholicis plus ameris, et executor atque conpletor sis sententiae praecessorum tuorum, nec patiaris in episcopali nomine haereticorum patronos atque consortes.

E codice A folio 146 — 1 iheronimus A 2 gaudiis A 4 referentia A 7 Haec] Ec A 8 hac uenerabili A eustocie A 9 mitigabit A tanta A 10 quo] quod A 11 gestisse A 12 hac A 14 manibus + qui A* 15 hac A 17 operis *scripsi*, oris A 18 effecto A 21 tuae *suppleui*, *om* A 22 ipso] ipsi A 24-26 conplexibus. Item propria *sic*, *scriptione continua* A, cf. p. 9 ; n. 1 27 hoderint A 28 adque A sis *scripsi*, si A 30 adque A.

IV.

Domno sancto et multum suscipiendo Donato Hieronymus.

Scriptum est : *Multa flagella peccatorum*, quae nos et merito sustinuisse et sustinere testamur, dummodo proficiant in futuram salutem. Haereticorum autem pectora non posse purgari ego testis sum, cui decretum est numquam paenitentiae eorum credere. Ad hoc enim simulant caritatem, ut quos per inimicitias occidere non potuerunt, per fictas amicitias interficiant. Pectora eorum plena sunt uenenis, et secundum quod optime locutus es, nec aethiops potest mutare pellem, nec pardus uarietates suas. Tamen credimus in Christi misericordiam, quod domnus meus sanctus et uenerabilis episcopus Bonifatius eradicet eos spiritu Christi, cui debemus ignoscere, si in principiis suis offert caritatem, et per clementiam suam et mansuetudinem seruare conatur, qui tamen numquam curandi sunt. Uere dicam quod sentio in his haereticis : illud exercendum est dauidicum : *In matutinis interficiebam omnes peccatores terrae.* Delendi sunt, spiritaliter occidendi, immo Christi mucrone truncandi, qui non possunt per emplastra et blandas curationes recipere sanitatem.

Digitized by Google

Sanctae et uenerabilis domnae Eustochii nos uehementer dormitio contristauit, quam in ipso confessionis ardore sciatis spiritum reddidisse, libentiusque habuit et rem familiarem et domum suam dimittere et onera et exilia sustinere quam haereticorum conmunione maculari.

Sanctum filium meum Mercatorem ut meo obsequio salutes precor et moneas ut ostendat ardorem fidei et detestetur eos qui suspicione aliqua pelagianae haereseos maculati sunt. Praecipueque obsecro ut sanctos filios meos Marcum, Ianuarium, Primum, Restitutum, Traianum, omnes conmilitones in domino salutes, quorum aliena perditio fuit causa salutis. Ego autem et moerore et longa aetate confectus et frequentibus morbis fractus, uix in haec pauca uerba prorupi.

E codicibus A folio 146v, et C folio 97v — 1 iheronimus AC 3 proficiant + et C ci 5 decretum] creditum C 6 karitatem C *et ita deinceps* 7 per fectas inimitias C *(sic)* interficient A 8 obtime AC etiopis A 9 potest *suppleui*, *om* AC pardos A 15 dauiticum C, dabiticum A 17 *om* non C 18 blanda scrutationes A 19 eustocie AC uementer A 20 contristabit A pso A* 22 onera et exilia *scripsi*, honeratu ex alia AC 24 ut] et C 25 hostendat AC 27 marchum A ianarium A*, ianuarianum C 28 restitum C 29 perdictio C* *om* autem C* 30 morbi C factus A*C

2 Ps. 31, 10 15 Ps. 100, 8.

Authenticité.

La question d'authencité, souvent si épineuse et si obscure, se présente ici d'une façon très simple. Il ne s'agit pas en effet, dans le cas présent, d'un écrit anonyme ni d'une œuvre à laquelle un copiste ignorant aurait mis, sans rime ni raison, un nom d'auteur. Depuis l'en-tête jusqu'à la dernière ligne, ces quatre lettres se présentent comme l'œuvre de S. Jérôme. Mais ne sommes-nous pas en présence d'une imitation, d'une fraude littéraire ? Il faut avouer que nos lettres ne ressemblent guère à ces misérables épîtres à Damase, à Chromatius et Héliodore, à Oceanus etc., fabriquées sous le nom de Jérôme, dont Erasme a déjà fait justice et montré qu'elles n'ont rien du style de cet inimitable écrivain. Ici, au contraire, la ressemblance est remarquable ; il serait facile de relever certaines expressions caractéristiques qui se retrouvent dans les lettres connues, surtout dans celles que Jérôme rédigea vers la fin de sa vie ; mais ce qu'il faut avant tout remarquer, c'est la liberté souveraine avec laquelle il emploie et modifie ces expressions, c'est la force et le tour personnel de la diction, c'est principalement l'âme, la fougue impétueuse de Jérôme, qui éclate dès qu'il parle de ceux qui on

Digitized by Google

trahi l'Église et sa doctrine. Nulle part peut-être il n'a exprimé avec plus d'énergie son aversion contre les hérétiques. Si certaines expressions nous paraissent regrettables, d'autre part nous y trouvons une preuve précieuse d'authenticité, et on peut être tout à fait sûr qu'aucun faussaire, habile ou non, n'aurait osé attribuer au grand Docteur cette phrase : « Haereticorum autem pectora non posse purgari ego testis sum, cui decretum est numquam paenitentiae eorum credere », qui n'a pas son pendant dans toute la collection des œuvres de Jérôme, et qui cependant est bien digne de lui [1].

Examen des lettres.

La date approximative des lettres est facile à déterminer. Toutes ont trait à la lutte pélagienne et datent par conséquent des dernières années de l'auteur. J'ai mis en premier lieu la lettre *Fortiter te* [2]. Jérôme, comme il nous dit lui-même, écrivait peu à Riparius, et il nous précise ce qu'il entend par là : il lui écrivait une fois l'an. Ce détail, intéressant à plus d'un titre, peut servir à fixer la date de nos lettres. La lettre 138 adressée à ce même Riparius en l'an 417, est manifestement antérieure à la lettre I. Donc celle-ci date, au plus tôt, de 418. L'auteur exprime la douleur que lui a causée la mort subite [3] d'Eustochium. Cet événement, dont on ne connaît pas la date exacte, est rapporté également dans la lettre 143, écrite après le mois de mai 418 et adressée à S. Augustin, et dans les lettres III et IV. La manière dont Jérôme parle en ces quatre lettres du même fait peut servir à fixer l'ordre dans lequel elles furent écrites. La douleur semble la plus vive dans la lettre I,

1. On s'étonnera que Paula, qui en 419 devait être une grande fille de dix-huit ans, soit encore appelée par S. Jérôme *infans* (lettre III, l. 16). Il ne suffit pas de se rappeler ce que dit Jérôme lui-même dans ses *Quaestiones hebraicae in libro Geneseos* (éd. Lagarde, p. 31) : « cum hodieque Romae omnes filii uocentur infantes. » La jolie figure empruntée à l'usage de porter les petits enfants sur la tête exclut cette interprétation large, car quel père songea jamais à porter sur la tête sa fille de dix-huit ans ? Mais on peut dire que Jérôme a voulu choisir un terme qui dépeint Paula telle que Boniface l'a connue, car il ajoute : « quae in tuis nutrita est manibus ».

2. Les lettres I et II sont adressées au même personnage, à peu d'intervalle l'une de l'autre, et cependant l'une ne contient aucune allusion à l'autre. Dans quel ordre faut-il les mettre ? Dans les manuscrits, la lettre I suit immédiatement la lettre II. Voici les raisons qui m'ont fait adopter l'ordre inverse. 1° Au moment où il écrivit la lettre I, Jérôme, sans nouvelles de son ami depuis longtemps, ignorait son adresse ; quand il écrivit la lettre II, il venait de recevoir une missive de Riparius et savait où il devait adresser sa réponse. 2° Les lettres II et III furent probablement écrites en même temps. Or, dans la lettre III, Jérôme rapporte à Boniface la triste nouvelle de la mort d'Eustochium. Il n'aurait pas manqué d'en parler également à son ami Riparius dans la lettre II, s'il ne l'avait déja fait dans une lettre antérieure. De fait, il en parle dans la lettre I.

3. C'est par cette lettre seulement que nous savons que la mort d'Eustochium a été subite.

Digitized by Google

un peu adoucie dans la lettre 143 ; mais dans la lettre IV la mort d'Eustochium est déjà un titre de gloire, c'est un triomphe remporté sur les Pélagiens.

Riparius avait habité la Gaule méridionale [1], mais il avait quitté ce pays pour se fixer ailleurs ; il était resté quelque temps à Rome, et Jérôme ignorait où il était en ce moment (II, 23).

Les lettres II et III ont été écrites vers le même temps. Le « saint et vénérable » prêtre Innocentius avait apporté une lettre du pape Boniface (III, 2) et une autre de Riparius (II, 3). Il est naturel de croire que c'est le même Innocentius et qu'il apporta les deux lettres en même temps ; il est donc probable que Riparius avait prolongé son séjour à Rome. Innocentius rapportera la réponse à Boniface (III, 25) et sans doute aussi la réponse à Riparius. Or, Boniface fut élu pape le 27 décembre 418, mais dès le lendemain l'archidiacre Eulalius fut élu antipape et ce ne fut qu'après des luttes très vives que Boniface put faire son entrée solennelle à Rome le 10 avril 419. Comme Jérôme dans sa lettre ne parle pas de cette compétition, il est probable qu'il n'en avait pas encore connaissance. La lettre III est donc écrite dans les premiers mois de 419 ; cette date convient également à la lettre II : c'est en 418 que Julien d'Eclanum se déclara en faveur des pélagiens et provoqua par là-même la colère de Jérôme (II, 6).

Effrayé par les progrès de l'hérésie, Riparius avait engagé le redoutable polémiste de Bethléem à prendre la plume pour la combattre. Jérôme lui répond que c'était beaucoup demander à un « asellus uetulus » ; d'ailleurs ces hérétiques, plus audacieux que sages, plus verbeux qu'éloquents, ne sont pas à redouter ; cependant si leurs écrits tombent entre ses mains, il promet de dicter une courte réfutation de toutes leurs longues élucubrations.

La lettre de Boniface était sans doute une simple annonce de son élévation au siège épiscopal de Rome. Le ton de la réponse est celui qui convenait vis-à-vis d'un si grand personnage. Jérôme fait allusion aux relations qu'ils ont eues autrefois ; les termes flatteurs, mais vagues, qu'il emploie font croire que ces relations n'ont pas été fort intimes. Boniface a mieux connu Eustochium et sa famille. Je ne voudrais pas prendre à la lettre les mots *parentem suum* (l. 13) et en déduire qu'il était de la famille d'Eustochium, comme personne ne s'imaginera de dire qu'Eustochium était la fille de S. Augustin

1. En 406 S. Jérôme lui envoya son traité contre Vigilantius, en 404 il lui avait adressé la lettre 109. Dans notre lettre I (ligne 4-5 : *non solum Galliam*) il parle de la Gaule comme du pays que Riparius devait le mieux connaître.

Digitized by Google

(*ep.* 134, n. 2) et Paula sa petit-fille (*ep.* 143, n. 2). Mais la complaisance avec laquelle Jérôme parle à Boniface d'Eustochium « qui se serait grandement réjouie de votre élection au siège épiscopal », de Paula « qui a été élevée entre vos mains », de la regrettée Laeta, suppose évidemment que le nouveau pape s'intéressait d'une façon spéciale à cette famille. A la fin, la préoccupation dominante de Jérôme à cette époque, la haine contre les pélagiens, prend le dessus. Jusque-là il avait dicté de larges périodes qui se déroulent harmonieusement ; maintenant il prend lui-même la plume [1], et en quelques lignes fortes et concises, en des termes presque impérieux, il demande au pape de continuer la politique de tous ses prédécesseurs et de sévir contre les évêques qui se sont déclarés pour Pélage.

La lettre IV est sans doute la dernière qu'écrivit S. Jérôme ou plutôt la dernière qui nous soit conservée ; c'est aussi la plus violente et la plus riche en renseignements. Le destinataire, Donatus, nous est inconnu ; son nom et ses relations amicales avec Mercator peuvent faire soupçonner une origine africaine. En tout cas, il habitait Rome, car nous savons que Mercator, auquel Jérôme envoie ses salutations et ses avertissements, était à Rome en 418. Marius Mercator est nettement distingué des cinq amis qui sont nommés ensemble un peu plus loin et auxquels S. Jérôme applique en commun cette phrase énigmatique : « quorum aliena perditio fuit causa salutis ». On est tenté de croire que c'étaient des jeunes gens qui, cédant au prurit de la nouveauté si naturel à cet âge, avaient adhéré d'abord à la doctrine pélagienne, mais qui furent terrifiés par la condamnation qui ne tarda pas à venir, et abandonnèrent leurs erreurs. Mercator n'a pas connu ces défaillances, et cependant S. Jérôme l'exhorte à montrer une orthodoxie ardente, intolérante. On n'avait jusqu'ici aucun indice de relations qui auraient existé entre Jérôme et Mercator, on voit par notre lettre qu'elles ont existé, qu'elles ont même été assez étroites. Enfin, il semble que Mercator ait été simple laïque ; car Jérôme n'aurait

1. On sait que S. Jérôme avait l'habitude de dicter ses lettres, que parfois il y ajoutait de sa propre main quelques lignes (cf. Grützmacher *o. c.* I, p. 22 et suiv.). Il m'a semblé que nous avons ici un nouvel exemple de cet usage. On remarquera en effet que la lettre se termine très naturellement avec les affectueux hommages qui sont exprimés dans les lignes 19-21 et que le prêtre Innocent renouvellera de vive voix (l. 21-24). Après cet adieu, le ton change, la conversation reprend, c'est un vrai *post-scriptum*. D'ailleurs le mot *item* est superflu et semble peu dans le style de Jérôme ; je crois qu'il a été ajouté par un copiste pour marquer que les lignes qui suivaient un peu plus bas appartenaient encore à la lettre à Boniface.

Digitized by Google

pas manqué, dans l'hypothèse contraire, de lui donner son titre honorifique (cf. lettre I, l. 17).

Donatus avait écrit à Jérôme une lettre dont il n'est pas difficile de reconstituer la teneur générale. Il avait parlé des pélagiens, et spécialement de leur repentir plus ou moins sincère. Je soupçonne qu'il s'était un peu plaint de la confiance que le nouveau pape avait dans leur conversion. Donatus, lui, n'y croyait pas, et il avait fait cette comparaison, que Jérôme répète avec plaisir : « nec aethiops potest mutare pellem, nec pardus varietates suas ». Avec un homme qui partageait si bien ses sentiments, le fougueux polémiste de Bethléem abandonne toute réserve : « il dira maintenant en toute vérité ce qu'il pense des pélagiens » et, comme autrefois le vieux Caton, il répète : « Delendi sunt » !

Le pape n'avait pas suivi entièrement les conseils que le solitaire de Bethléem lui avait adressés dans la lettre III, il avait montré de la clémence, de la douceur, afin de sauver ces malheureux ; de l'avis de Jérôme, il n'avait pas montré une grande perspicacité, car « ces gens-là sont incorrigibles » ; il veut bien « pardonner » au pape encore inexpérimenté, mais il espère qu'un jour « il les exterminera jusqu'à la racine ».

Voilà les dernières paroles, ou plutôt les derniers cris de ce vieillard brisé et malade, mais toujours passionné. Sa vie n'a été qu'un long combat, il a distribué généreusement à ses adversaires des coups retentissants, et parfois injustes ; mais jamais, croyons-nous, il n'a montré autant d'âpreté que dans la crise pélagienne. Il démasqua d'abord ces nouveaux hérétiques dans son commentaire sur Jérémie, puis il les réfuta dans ses *Dialogues ;* plus tard, quand l'âge ne lui permit plus de les combattre lui-même, il chercha à leur susciter d'autres adversaires : comme dans les lettres 139 et 141 il excite Apronius et Augustin à la lutte, ainsi dans les lettres que nous publions ici, il stimule Riparius, il sollicite Boniface, il confirme Donatus et Mercator. D'un œil vigilant, il suit toutes les péripéties du combat : il se réjouit de la défaite des pélagiens (*ep.* 138), il s'afflige de leur succès (*ep.* 139), il s'inquiète de leur silence (*ep.* 141), il rit de leur vaine colère (*ep.* II), mais surtout il s'alarme et s'indigne de leurs feintes amitiés (*ep.* IV). On ne peut que louer la perspicacité du vieux champion de l'orthodoxie. L'hérésie pélagienne flattait trop l'orgueil humain pour ne pas avoir de succès. Seule, une condamnation prompte et sévère pouvait empêcher cette renaissance du paganisme de s'infiltrer dans l'Église. Les coryphées du parti cherchèrent par tous les moyens à échapper

Digitized by Google

à cette condamnation ; peu gênés par des scrupules, ils n'hésitèrent pas à faire à Zosime des professions de foi très orthodoxes, et le seul tort du pape fut de croire pendant quelque temps à leur sincérité. Il est plus que probable qu'ils essayèrent de tromper aussi son successeur, Boniface. Nous ne savons pas jusqu'à quel point ils réussirent ; mais il est permis de penser que les dernières lettres de S. Jérôme eurent quelque effet, et qu'il parvint à persuader à ses correspondants de ne pas craindre les pélagiens quand ils font la guerre, et de ne pas les croire quand ils offrent la paix.

D. D. DE BRUYNE.

Digitized by Google

LE *DE MYSTERIIS* DE SAINT HILAIRE AU MONT-CASSIN.

Il est inutile de reprendre une fois encore l'histoire, d'ailleurs assez simple, du *Liber Mysteriorum (et Hymnorum)* de saint Hilaire de Poitiers [1]. Je rappelle seulement que les fragments d'Arezzo sont les débris d'un manuscrit cassinien, signalé dans la chronique de Léon d'Ostie (1070) ainsi que dans le catalogue de 1532. Mais nous avons des traces un peu plus saisissables — bien qu'on n'y ait pas pris garde — de la présence du précieux volume, encore complet, dans le *scriptorium* du Mont-Cassin ; et elles valent la peine d'être soigneusement relevées.

Le Florilège du dernier fascicule paru de la *Bibliotheca Casinensis* [2] est à peu près rempli par les extraits du *cod.* 257, ainsi spécifié dans la notice qui le concerne: *quoad maiorem partem autographum Petri Diaconi casinensis anno 1137 conscriptum* [3]. Or, dans cet extraordinaire conglomérat dû au zèle de l'extraordinaire compilateur que fut Pierre Diacre chroniqueur et bibliothécaire, on peut distinguer [4] des *Scolia in Quaestionibus Veteris Testamenti* (pages 691-710 du manuscrit), qui sont tout juste un peu moins incohérentes que les *Scolia in diversis sententiis* (pages 35-44) et l'*Exhortatorium ad monachos* (pages 80-96). La tâche ne serait peut-être pas très difficile de démembrer et d'étiqueter ces diverses compositions ; il suffit pour le moment de constater que la matière de deux pages des Scholies sur l'Ancien Testament a été empruntée au manuscrit du *De Mysteriis*.

Ce sont en effet, mis bout à bout avec aussi peu d'artifice que possible, une vingtaine de passages tantôt découpés dans le texte de saint Hilaire, et reproduits *in extenso*, sans aucun changement le

1. Cf. *Revue Bénédictine*, XXV (1908), p. 466 s.

2. Tom. V, pars I, 1894. On ne peut que regretter de voir ainsi arrêtée de nouveau, en cours de route, cette importante publication due à l'initiative de l'Abbé Tosti (tom. I-IV, 1873-1880), puis reprise par le Rme Père D. Amelli. Il semble même que les bibliothèques où l'on peut avoir l'avantage de consulter cette partie du tome cinquième ne sont pas très nombreuses. — cf. G. Mercati, *Rendiconti del R. ist. Lomb. di sc. e lett.*, Serie II, vol. XLII, 1909, p. 150 et 316 (à propos de ce même manuscrit 257).

3. *Bibl. Casin.*, s. c., p. 12.

4. *Ib.*, p. 175-191.

Digitized by Google

plus souvent, tantôt simplement résumés. Cinq ou six correspondent à des pages qui manquent aujourd'hui dans les fragments d'Arezzo. Ceux-là évidemment méritent tous nos égards, et la réédition tant désirée du P. Alfred Feder pour le *Corpus* de l'Académie de Vienne en fera son profit ; mais quelquefois aussi, dans les parties connues, Pierre Diacre paraît avoir lu autrement — mieux ? — que nos garants modernes, Gamurrini, D. Pitra, et récemment M. Lindemann. La série entière doit donc être présentée, et on aura ainsi quelque idée de la manière de faire du Diacre. Aussi bien ses notes suivent l'ordre de l'exposition originale.

Les trois premières se rapportent à la création d'Adam et d'Ève, le prologue étant omis purement et simplement, et sont d'une fidélité parfaite :

I (p. 188[1], l. 19-29) : Adam enim ipso nomine... de celo celestis. = GAM., p. 4, l. 1-7 [1].

II (p. 188[1], l. 41 — p. 188[2], l. 5) : Namque in creatione mulieris... vigor spiritalis insequitur. = GAM., p. 5, l. 34 — p. 6, l. 4 : à noter (*materies*) *inanis* au lieu de *in animis* (*inanimis* Pitra, Lindemann).

III (p. 188[2], l. 5-16) : Agnoscit ergo post somnum... ante saecula genitus a patre est virtute nascens (*sic*). = GAM., p. 6, l. 13-20 (nascente).

Les deux suivantes, concernant Caïn et Abel, sont très brèves, et l'une est légèrement arrangée :

IV (p. 188[2], l. 16-18) : « Id ipsum prefiguraverunt Cain et Abel duorum in se populorum preformantium diversitatem ». Cf. GAM., p. 6, l. 27-28.

V (p. 188[2], l. 18-21) : Futuri enim apud Deum cognitio... Dei conspectione non dignus est. = GAM., p. 7, l 5-7 (P. Diacre a bien lu *perempturus*).

Puis Lamech et Seth, avec arrangement pour ce dernier :

VI (p. 188[2], l. 21-29) : Lamech etiam — duarum uxorum maritus — principis sacerdotum habet speciem... caedem iuvenis gloriatur. = GAM., p. 8, l. 30, et p. 9, l. 9-14.

VII (p. 188[2], l. 29-32) : « Seth interpretatur fundamentum fidei et cum in locum Abel genitus sit ostendit reservatam semper a Deo sanctorum generationem ». Cf. GAM., p. 9, l. 35 — p. 10, l. 3.

Noé vient à son tour avec cinq citations tant soit peu écour-

1. Les renvois sont faits, par pages et par lignes, à l'édition de 1887 (*princeps*).

Digitized by Google

tées ; la dernière commence de combler les lacunes de l'*Arretinus*, mais est elle-même bien incorrecte :

VIII (p. 188², l. 32-38) : Noe quem ex virgine... cui maledixit Dominus Deus. = GAM., p. 10, l. 11-16.

IX (p. 188², l. 38-41) : « Hic est verus Noe Dominus noster Iesus Christus qui dixit : Venite ad me omnes qui laboratis et cetera ». = GAM., p. 10, l. 35 — p. 11, l. 2.

X (p. 188², l. 41-43) : « Hic animabus requiem impertit et in arcam id est in Ecclesiam filios suos recondidit ». Cf. GAM., p. 11, l. 6-7.

XI (p. 188², 43 — p. 189¹, l. 4) : Iam vero de fructu plantate vinee... domus Israel est. = GAM., p. 11, l. 33 — p. 12, l. 2.

XII (p. 189¹, l. 4-9) : Sub tribus Noe filiis universitas hominum monstratur id est sub lege < viventium >, et sub gratia < iustificatorum, et gentium : > ex quibus gentes mortem = GAM., p. 12, l. 10 12. — *Domini et nudum Deo* (!) *corpus irridunt* (!). *In duabus* (!) *autem contegentibus nuditatem* (cf. GEN, IX, 23), *lex et gratia continetur* (!)

Ainsi que les dernières lignes du passage précédent, les cinq morceaux qu'on va lire maintenant sont nouveaux, et deux au moins ont toute chance de nous rendre assez exactement les développements de saint Hilaire. A savoir :

la bénédiction de Japhet et de Sem (cf. GEN. IX, 27) :

XIII (p. 189¹, l. 9-13) : *Quia autem Iaphet in domibus Sem collocatur, figuram gentium ostendit, que ad fidem inducte sunt ; Sem vero Israhelitici populi personam gerit.* —

l'antagonisme de Sarah et d'Agar (cf. GEN. XVI, 1 ss.) :

XIV (p. 189¹, l. 13-14) : *Sarra etiam Ecclesiam signat, Agar sinagogam.* —

Isaac figure du Christ (cf. GEN. XXI, 12 ; XXII, 3 ss.) :

XV (p. 189¹, l. 14-19) : *Sem* (! lire *Semen*) *autem vocatum in Ysaac Christum esse monstrat ; in quo etiam prefiguratio passionis est edita, cum a patre ad hostiam vocatur, cum lingua* (! = *ligna*) *sacrificii suscepit, cum ad consummationem hostie aries assistit.* —

le sens des noms modifiés d'Abraham (« Abraam ») et de Sarah (« Sarrha ») :

XVI (p. 189¹, l. 19-33) : *In littera Abrae addita unus est numerus, in ea que Sarre accidit* (! lire probablement *accedit*) *centum habentur ; et Salvator, relictis nonagintanovem* (! suppléer *ovibus*)

Digitized by Google

in montibus, abiit unam que erraverat querere (cf. MAT. XVIII, 12). *Ergo unus numerus in littera Abrae additur. Unus est enim Dominus Iesus Christus natus ex virgine, et ab illo uno omnia crimina credentium mundata sunt. Et quod per se explendum erat in Abraam prefigurat: ille per adiectionem unius pater gentium nuncupatur, ipse per assumptionem unius pater et redemptor gentium constituitur, reddita Sarre, id est Ecclesie primitive celestis Ierusalem, centesimam ovem* (lire. *ma ove*) [1].

1. La même interprétation des noms « Abraam » et « Sarra » est donnée dans le Commentaire sur S. Matthieu, et précisément à l'occasion des versets XVIII, 12-13. Saint Hilaire se reprend et répète dans les deux passages de la manière la plus intéressante. Mais il faut bien avouer que pour une fois la critique de Dom Coustant se trouve en défaut : pour n'avoir pas compris que l'évêque de Poitiers a lu dans sa version des Septante l'opposition Sara-Sarrha, et non Sarai-Sara comme dans l'hébreu (et la Vulgate), il édite un texte à peu près inintelligible. Tout le sens de cette mathématique symbolique tient en effet au rapport des nombres un (α) et cent (ρ) : 100 — 1 = 99 ; 99 + 1 = 100. Voici, dans sa longueur, le paragraphe du *Com. in Matthaeum* (XVIII, 6), avec les corrections nécessaires (Cf. *P. L.*. IX, 1020 s.) :

> Atque ut ingentem esse in caelis laetitiam reditu humanae salutis ostendert, comparationis posuit exemplum, — eius qui oves nonagintanovem in montibus reliquisset et errantem unam requisisset : qua inventa, plus gaudii sit quam habebatur in nonaginta et novem conservatione laetitiae. Ovis una homo intellegendus est, et sub homine uno universitas sentienda est. Sed in unius Adae errore omne hominum genus aberravit ; ergo nonagintanovem non errantes multitudo angelorum caelestium opinanda est, quibus in caelo est laetitia et cura salutis humanae. Igitur et quaerens hominem Christus est, et nonagintanovem relicti caelestis gloriae (? Ecclesiae) multitudo est, cui cum maximo gaudio errans homo in Domini corpore est relatus. Merito igitur hic numerus per litteram et Abraae additur et consummatur in Sarra : ex Abram enim Abraam nuncupatur, et ex Sara Sarra accepit nomen. In uno enim Abraam omnes sumus, et per nos qui unum omnes sumus caelestis gloriae (? Ecclesiae) numerus explendus est. Atque ideo et creatura omnis revelationem filiorum Dei expectat ; et ideo congemiscit et dolet, ut numerus qui per alpha Abraae additus est, et qui in rho consummatus in Sara est, ad caelestem constitutionem incremento credentium impleatur.

D'ailleurs, si on peut laisser à saint Hilaire le mérite de ce charmant jeu d'esprit, il reste vrai qu'il se rattache, ce faisant, à une tradition fort ancienne. Philon croit rigoureusement à la vertu des noms réformés d'Abraham et de Sarah, encore qu'il se défende d'y voir un simple compte de voyelles et de consonnes (cf. *De Mutatione Nominum*, 8-10). Pour lui « Sarrha » signifie la perfection de la vertu (cf. *De Cherubim*, 1-3, 13, 14), et nous retrouvons les traces de cette exégèse chez Origène (*Hom. in Gen.* VII, 3 : *P. G.*, XII, 200 ; cf. *Tract. Origenis* IV, p. 28, 5), chez saint Ambroise — très nettement (*De Abraham* I, 4, 31 ; II, 11, 85), et jusque chez saint Augustin (*De civitate Dei* XVI, 28). Entre temps saint Justin paraît se moquer des Juifs qui disputent sur le doublement de l'*alpha* ou du *rho* dans les deux noms en cause (*Dial. cum Tryphone*, 113) ; mais ce n'est qu'un argument *ad hominem* au sujet de Josué (*Auses-Iesus*), et lui-même était trop bon allégorisant pour condamner autre chose qu'une exagération pharisaïque. Sulpice-Sévère sait aussi que « Sarra » renferme un grave mystère (cf. *Chronic.* I, 6). Bref l'antiquité chrétienne expliquait le verset GEN. XVII, 15 conformément à la teneur des LXX, et il fallut l'autorité de la Vulgate, jointe aux protestations violente de saint Jérôme, pour déposséder cette tradition particulière de l'allégorisme alexandrin. Saint Isidore n'a rien à dire sur le changement de Sarai en Sara (cf. *Quaestiones in Gen.*, XIII, 29) ; mais Raban Maur (*Com. in Gen.*, II, 20) ne craint pas de reproduire littéralement les sévérités de saint Jérôme : « Errant qui putant primum Saram per unum *r* scriptam fuisse, et postea ei alterum *r* additum ; et quia *r* apud Graecos centenarius

Digitized by Google

les fiançailles de Rébecca (cf. GEN. XXIV, 19 ss.)[1] :

> XVII (p. 189[1], l. 33 — p 189[2], l. 1) : *Rebecca duplicem habet figuram coniugii et partus, et in coniugio Ecclesie tipum prefert : camelos id est gentes Christo subditas potat ; fidei auditum per inaures docet ; armillas manuum ostendit boni operis ornatus ; de nuptiis interrogata, consociandorum Christo more respondit, ut ad visum perveniat ; de domo patris egreditur, ostendens quia, nisi renuntiaverit quis vitiis et concupiscentiis, Christi servus esse non poterit* (cf. LUC. XIV, 33). *Duas gentes, duos populos signat.*

A ce point Pierre Diacre, qui semble n'avoir pas de temps à perdre et redouter les longueurs, passe aux « mystères » de Jacob et de Moïse. Ce seront ses derniers emprunts à l'ouvrage de saint Hilaire :

> XVIII (p. 189[2], l. 1-4) : « Benedictio vero que in Iacob prolata fuerat gentilis populi benedictionem preformabat ». Cf. GAM., p. 14, l. 9 ; p. 15, l. 18.
>
> XIX (p. 189[2], l. 4-6) : « Moyses Christi formam designat. Soror Moysi legis, Pharaonis filia gentium forma est ». Cf. GAM., p. 16, l. 26-28.
>
> XX (p. 189[2] l. 6-10) : « Moyses perfecte etatis fratres servitute obpressos requirit, et Christus cum consummate esset perfecteque etatis pro nostra salute crucem ascendit, et diabolum ligans nos libertati restituit ». Cf. GAM., p. 17, l. 2, 5-6, 8-10.
>
> XXI (p. 189[2], l. 11-14) : « Lignum ergo Moyses in aquas amaras misit, et lignum crucis et in aqua baptismi et in populis sub aque nomine sacramentum operatur ». Cf. GAM., p. 17, l. 16 ; p. 19, 7-8.
>
> XXII (p. 189[2], l. 14-17) : In hoc ligno... pendentem in ligno. = GAM., p. 19, l. 9-10.

Outre son souci de faire vite, et sans doute aussi l'embarras qu'il éprouvait devant les périodes de saint Hilaire, trop savamment construites et trop chargées d'idées pour un diascévaste du XIIe siècle, Pierre Diacre eut visiblement une autre raison, plus matérielle encore, d'arrêter ses notes. Après les pages consacrées à Moïse, qui ont toutes subsisté, le manuscrit d'Arezzo porte une

---

numerus est, multas super nomine eius ineptias suspicantur : cum utique, utcunque volunt ei vocabulum commutatum, non graecam sed hebraeam debeat [debeant *Rab.*] habere rationem, cum ipsum nomen hebraicum sit.. » *(Liber Hebr. Quaest. in Gen. XVII, 15).*

1. A rapprocher un détail du *Tract. in Ps. LIV* (*P. L.*, IX, 350 A), visant GEN. XXIV, 61 : ...invectae camelo Rebeccae, tamquam sponsae ex gentibus exercens se in hoc mundo Christus, occurrit (Isaac).

Digitized by Google

distinction : *Explicit liber primus. Incipit secundus. De Osee.* Et ce second livre, réduit aujourd'hui à quelques feuillets, devait être assez court, lorsqu'il était encore dans son intégrité, ne contenant rien d'autre que les deux *tractatus* sur Osée — c'est-à-dire, en fait, sur Josué et Rahab à propos d'Osée I, 2 ; II, 18-24, — et sur Élie. Pour un homme du tempérament et des habitudes du Diacre, un écrit parcouru aux deux tiers était suffisamment « défloré », et une aussi faible barrière qu'un *explicit* ainsi placé en travers, et commandant un nouveau titre tant soit peu équivoque, pouvait être un bon prétexte pour n'aller pas plus loin.

Cette observation de médiocre intérêt, peut-être, en suggère deux autres, un peu moins vaines, concernant le *De Mysteriis* et sa conservation.

M. Lindemann a supposé que l'ouvrage était primitivement beaucoup plus étendu que nous ne l'avons [1]. A la suite d'Osée, les autres prophètes y eussent figuré, et aussi David, pour cette raison que la « typique » de l'Ancien Testament devait être représentée complètement dans un livre comme celui-là ; car d'autre part les écrits de saint Hilaire, même ceux d'intention polémique, sont très riches en traits de cette espèce, se rapportant à toute la suite de l'histoire d'Israël.

Assurément l'évêque de Poitiers a pu prononcer pour l'instruction de son peuple des *tractatus* formant au total, comme nous dirions, un cours plus ou moins complet d'exégèse pratique, et parcourir ainsi, si l'on veut, la série des « figures » de l'Ancien Testament. Et peut-être si sa carrière avait été plus longue, et moins bouleversée, aurions-nous la joie de posséder l'ensemble de ses œuvres pastorales, bien rédigées et revisées. Mais précisément cette transformation de simples sermons en commentaires ramassés, et soumis aux règles de la plus exigeante rhétorique [2], cette condensation et cette mise au point littéraire réclamaient beaucoup de temps et de calme. Saint Ambroise par exemple, qui fut aussi un pasteur zélé et avait à peu près, comme auteur, le même idéal, eut le loisir de présenter en belle forme à la postérité, outre son « exposition » de saint Luc, une grande partie de ses prédications sur l'Ancien

1. Cf. *Des hl. Hilarius von Poitiers « liber mysteriorum ». Eine patristisch-kritische Studie*, 1905, p. 26 s. — Sur ce travail voir *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, octobre 1908, p. 753.

2. E. W. Watson marque très bien (*St. Hilary. Select Works, Introduction*, 1899, p. III) comment saint Hilaire usa résolûment, en vue de l'effet à produire, des ressources de la rhétorique en vogue, et comment néanmoins il resta un excellent écrivain, précis, clair, et point pédant, malgré les critiques bien connues de saint Jérôme.

Digitized by Google

Testament, sur les livres historiques en particulier [1]. De saint Hilaire, nous avons un commentaire de saint Mathieu dans cette tenue, et un autre sur les Psaumes, mais déjà inachevé, et seulement parce que le sujet permettait de ne pas achever. Le *liber mysteriorum* n'est de même qu'une façon de commentaire, une réédition savante de *tractatus* sur les figures du Christ et de l'Église dans l'Ancien Testament. M. Lindemann l'admet bien ainsi. Mais, ces généralités mises de côté, nous posons enfin la question précise : pourquoi l'ouvrage aurait-il été, sous sa forme originale, plus considérable que la tradition nous l'a légué, — à part les lacunes accidentelles et récentes ?

De la préface elle-même, on ne saurait tirer qu'une indication [2] : l'auteur n'ira pas à l'aventure, mais descendra la suite des âges, à partir du père du genre humain, premier « mystère », et première « préformation » de Notre-Seigneur. Et aussi bien il n'écrira pas un gros volume :... *hoc libello visum est ostendere...* Nous serions peut-être condamnés après cela à errer dans le domaine des possibles, si nous ne rencontrions une donnée très nette dans le catalogue de saint Jérôme. *Liber Mysteriorum et Hymnorum alius,* note-t-il dans l'énumération des écrits de saint Hilaire qu'il a lus (c. C). C'est ici le point ferme qu'il nous fallait. Les fragments d'Arezzo nous offrent encore, tout juste à la suite des dernières lignes sur Elie, quelques hymnes. Nous sommes en droit de conclure que le manuscrit du Mont-Cassin, celui qu'avait en main Pierre Diacre et dont il recueilllit des bribes, n'était pas différent, quant à l'étendue, du volume que saint Jérôme possédait dans sa bibliothèque.

D'ailleurs nous avons à notre portée un autre détail de la tradition qu'il y a lieu de tenir tel quel pour ancien. Séparant l'ouvrage en prose des hymnes, on lit sur le manuscrit (f. 14^{r} = p. XXVII) cette note [3] : *Finit tractactus mysteriorum sancti hylarii episcopi ab adam usque ad noe. Deinde abraae, ysaac, iacob, moysi, et oseae prophete et heliae. Incipiunt hymni eiusdem.* Ce libellé, qui peut être d'un des premiers collecteurs des écrits de l'évêque de Poitiers, est des plus instructifs : il confirme l'authenticité du petit recueil cassinien ; il rappelle aussi l'origine du « livre » des Mystères, sa forme

1. Dom Morin rappelait tout récemment comment saint Jérôme, qui discourut souvent sur le Psautier, rêva jusqu'à la fin de sa vie d'en entreprendre une exposition complète (cf. *Rev. Bénéd.*, octobre 1909, p. 468).

2. Gamurrini, p. 3, l. 1-21. M. Lindemann entend mal l'expression *universa prophetia* l. 12 s.

3. Cf. le facsimilé de Gamurrini, *op. c.*

Digitized by Google

première [1] ; mais en outre il nous permet, complété pour une part par la série des extraits de Pierre Diacre, d'apprécier assez bien les lacunes actuelles.

On peut en effet reconstituer sans peine le manuscrit que fit copier, au dire du chroniqueur Léon, l'abbé Didier. Aujourd'hui il est réduit à 15 feuillets, ou 30 pages ; — les 22 autres feuillets de l'*Arretinus VI. 3* appartiennent, comme on sait, à l'*Itinerarium Eucheriae*, également fragmentaire [2]. — Ces 15 feuillets se répartissent entre 3 quaternions, desquels le second seul est complet. Primitivement il devait y avoir, en comptant bien, 6 quaternions, et 48 feuillets, ou 96 pages. C'est de quoi fera foi le tableau suivant, qui permet de saisir, d'un coup d'œil, les deux états du manuscrit, le supposé et l'actuel, et parallèlement, l'ordre et l'étendue des sujets traités.

I. 1* — 2* : début de la préface :
3 (= *Arret.* I) : fin de la préface (GAM., p. 3, l. 1-21) ;
3-6 (= *Arret.* I-IV) : Adam et Ève (GAM., p. 4, l. 1 — p. 6, l. 26) ;
6-8 (= *Arret.* IV-VI) : Caïn et Abel (GAM., p. 6, 27 — p. 8, 28) ;
8-10 (= *Arret.* VI-VIII) : Lamech (GAM., p. 8, 29 — p. 9, 32) ;
10 (= *Arret.* VIII) : Seth (GAM., p. 9, 33 — p. 10, 4) ;
10-12 (= *Arret.* VIII-X) : Noé (GAM., p. 10, 5 — p. 12, 12) ;
13*-16* : Noé, fin [Sem, Cham et Japhet] (cf. Pierre Diacre, *sup.*, n. XII et XIII); Abraham, début.

II*. 17*-32* : Abraham et Sarah (cf. Pierre Diacre, *sup.*, n. XIV-XVI) ; Isaac et Rébecca (*ib.*, n. XVII) ; Esaü et Jacob, début.

1. Il faut bien voir dans cette forme *tractatus* un pluriel, malgré le *finit* qui précède, et ne le rapporter pas immédiatement, me semble-t-il, aux deux ou trois passages où saint Hilaire emploie ici le mot *tractare* (par ex. p. 3, l. 19 ; p. 24, l. 21) ; dans ces passages, c'est bien plutôt saint Hilaire lui-même qui, restant fidèle à son rôle de prédicateur, donne à son livre le ton de ses discours.

2. Et également mis à profit par Pierre Diacre. — Ce n'est pas le lieu de reparler un peu longuement de cet opuscule, d'autant que je n'ai pu encore me rendre compte de la valeur des arguments de M. C. Meister pour le ramener en Gaule et au VIe siècle, ni non plus s'il apporte quelque preuve positive en faveur de la graphie *Aetheria*. Celle-ci — ou l'autre — importe assurément bien peu, si ce n'est pour l'exactitude matérielle ; mais dans l'état de mes connaissances personnelles, et si le raisonnement est bon à quelque chose, la question n'est pas « douteuse » (*Rev. Bénéd.*, octobre 1909, p. 481, n. 3) : elle est résolue, jusqu'à preuve du contraire, dans le sens d'une forte vraisemblance (cf. *Rev. Bénéd.*, octobre 1908, p. 458 et 463), par l'établissement de ce simple fait que la tradition orthographiait aussi bien en Espagne qu'en France : *Egeria* (cf. *ibid.*, p. 461 et 463). Je ne crois pas manquer à la discrétion en ajoutant que les deux derniers éditeurs du texte, M. Geyer et M. Heraeus, ont admis chacun de leur côté la justesse de la susdite démonstration, dès qu'ils en ont pu prendre connaissance ; nous verrons si les raisons de M. Meister sont de nature à modifier ce sentiment.

Digitized by Google

III. 33-36 (= *Arret.* XI-XIV) : Esaü et Jacob, suite (GAM., p. 12, l. 13 — p. 16, l. 2) ;

36-43 (= *Arret.* XIV-XXI) : Moïse (GAM., p. 16, l. 3 — p. 22, l. 15) ;

43-48 (= *Arret.* XXI-XXVI) : « Osée », mais en fait Josué et Rahab (GAM., p. 22, l. 16 — p. 28, l. 7).

IV*. 49*-64* : Osée, fin ; Elie.

V. 65 (= *Arret.* XXVII) : Elie, fin (GAM. p. 28, l. 8-12), et *Explicit* du *De Mysteriis* (cf. *sup.*).

65-66 (= *Arret.* XXVII-XXVIII : hymne *Ante saecula qui manes* (vers 1-75) [1].

67*-78* : fin de l'hymne indiquée (les 4 dernières strophes *V X Y Z*), et autres hymnes (parmi lesquelles peut-être, l'*Hymnum dicat turba fratrum*) [2] ;

79-80 (= *Arret.* XXIX-XXX) : suite d'une hymne (à partir de la sixième strophe *F*) [3], et commencement (9 strophes ½) de l'hymne *Adae carnis gloriam* [4].

VI*. 81*-96* : fin de l'hymne indiquée; le reste est absolument inappréciable, et il est possible que plusieurs des derniers feuillets soient restés blancs.

Cette description a l'avantage de renforcer encore la preuve d'authenticité du recueil total : si les hymnes y occupent tant de place, c'est sans doute que la collection originale a été reproduite fidèlement par un copiste diligent, et non pas par un dilettante ou par un utilitariste du genre de Pierre Diacre. D'autre part quant au *De Mysteriis* lui-même, on reconnaît tout de suite, dans cette revue rapide, l'agencement des parties qui le composent : il comprend six sections sensiblement égales: Adam et sa descendance jusqu'à Noé inclusivement, Abraham et Isaac, Jacob et Esaü, Moïse, Josué et Rahab, Elie ; et c'est bien exactement ce que nous annonçait déjà le libellé du colophon final. Mais d'ailleurs tout le discours est continu, — tendu et tramé d'une main ferme, et rien ne prouve que des titres précis aient marqué, sinon dans la marge, le passage d'un sujet à un autre ; en tout cas il résulte de l'ensemble des remarques précédentes que la distinction : livre I — livre II, que nous lisons

1. Voir la réédition du Dr. Mason, *J. of theol. Studies*, V, 1904-1905, p. 414-416, et 636 (d'après de nouvelles vérifications de M. Walpole) ; Gamurrini, p. 28 ss. a fait des fautes de lecture grossières.

2. Cf. A. S. Walpole, *ibid.*, VI, 1905-1906, p. 601 ss.

3. Mason, *l. c.*, p. 416 s., et 636.

4. Mason, *l. c.*, p. 418, et 636 ; Gamurrini a lu ce début : *Adae cernis gl.*

Digitized by Google

encore entre les sections de Moïse et d' « Osée » (4ème et 5ème), et qui semble avoir fait tort au zèle de Pierre Diacre, ne saurait être prise en considération.

En résumé, on peut tenir pour certain, que le *De Mysteriis* de saint Hilaire de Poitiers était conservé dans le manuscrit du Mont-Cassin sous la forme où l'avait déjà connu saint Jérôme ; et pour extrêmement probable, qu'il y était tel aussi que dans sa rédaction première. Mais pour ce qui est de savoir ce que saint Hilaire aurait pu ou voulu faire, laissons ce souci aux assembleurs de nuages.

D. A. WILMART.

Digitized by Google

THE CONTESTED LETTERS OF POPE LIBERIUS.

On so well worn a subject, especially after the recent recrudescence of interest [1], I should write nothing if I did not think I was able to contribute something new to the problem. I do not propose to deal so much with the general question whether Pope Liberius fell or not or in what way, as with the particular difficulty which concerns the four doubtful letters attributed to him in the fragments of St. Hilary.

1. The original order of the fragments of St. Hilary's historical work.

The fifteen fragments have been arranged in chronological order by editors, but in the lost MS. from which they were first printed as well as in the single existing MS. the order is a random one, in two divisions, thus: xi xiii iii viii ix v vii : i ii iv xii xiv xv vi x. The contested letters are in fragments iv and vi. The contents of iv v vi are as follows:

Frag. iv : 1. Letter of Liberius to Oriental bishops : *Studens paci.*
2. Editorial note : *Quid in his litteris.*

Frag. v : 3. Letter of Liberius to Constantius : *Obsecro tranquillissime.*

Frag. vi : 4. Letter of Liberius to Confessors : *Quamvis sub imagine pacis.*
5. Fragments from Liberius to Caecilian of Spoleto and Hosius : *Nolo te factum* and *Inter haec.*

1. The chief of the recent publications is Mgr Duchesne's admirably composed study *Libère et Fortunatien*, in *Mélanges de l'École de Rome*, année xxviii, 1, (1908). An account of the Arsenal MS. is given by Schiktanz. *Die Hilarius Fragmente*, (Müller u. Sieffert, Breslau, 1905). Father F. Savio S. J. replied to Schiktanz, who had upheld the genuineness of all four letters, in *La questione di Papa Liberio*, (Rome, 1907), and to Duchesne 's very similar argumentation, in the *Civiltà Cattolica* July to Nov. 1908, Nos. 1394-6-8, 1400-1. Dom André Wilmart has thrown much light in the *Revue bénédictine* on the Fragments, (vol. XXIV, pp. 149-79, 293-317, April and July 1907, and he has also favourably reviewed Duchesne 's hypothesis, (ibid., XXV, p. 360, July 1908).

Digitized by Google

6. Editorial note : *Post haec omnia.*
7. Letter of Liberius to Oriental bishops : *Pro deifico timore.*
8. Editorial note : *Perfidiam autem.*
9. Letter of Liberius to Ursacius, Valens and Germinius : *Quia scio vos.*
10. Letter of Liberius to Vincent of Capua : *Non doceo sed admoneo.*

It is very important to be sure of the original order. I think it is sufficiently certain that the three fragments really followed one another as the editors have arranged them. Some of the reasons are as follows.

The note, 2. *Quid in his litteris,* concludes thus : "... litterae ex Aegypto omni atque ab Alexandria missae admonebant, quoniam quales ad Iulium pridem de reddenda exulanti Athanasio communione erant scriptae, tales nunc, ut de subjectis intelligetur, ad Liberium datae sunt de tuenda". The next passage was therefore to be a document which mentioned a letter from Egyptian bishops to Liberius, similar to that which an Egyptian council had formerly sent to Julius (Athan, *Apol. c. Arianos*, 3-20) in favour of Athanasius, and opposite in character to the letter to Liberius from the Oriental bishops which was mentioned in the preceding document *Studens paci.* Such a letter from eighty Egyptian bishops is actually mentioned in the letter 3. *Obsecro, tranquillissime* [1], which there-

1. The words are : « Quas illas litteras ? Episcoporum Orientalium et Aegyptiorum, quibus in omnibus eadem in Athanasium crimina continebantur ?... Orientalibus .. fidem et sententiam non commodavimus nostram, quod eodem tempore octoginta episcoporum Aegyptiorum de Athanasio sententia repugnabat ». Here the letter from the Egyptians is emphatically opposed to that from the Orientals. Schiktanz (*Die Hilarius-Fragmente*, p. 86, note, has failed to see how certainly these words are referred to by the note *Quid in his*, and his objection has no force.

But it is necessary to refer to the opinion of G. Hermant, quoted by Coustant in his note to *Quid in his*, and revived by Padre F. Savio (*Civiltà Catt.* N° 1401, Nov. 7. 1908, p. 302) that the words " Quid in his litteris non sanctitatis, quid non ex metu Dei eveniens est ? " are quite serious, and not ironical, as they have been taken to be by nearly all critics, from Dom Coustant to Mgr Duchesne. P. Savio argues that there is no indication in the context that they are ironical, whereas the first rule of the use of irony is that it must be plain to the dullest intelligence that the speaker is not serious. But here the irony is plain enough, for the preceding letter makes Liberius declare that he renounces the communion of Athanasius and embraces that of the Arians. No one who read St. Hilary's book could suppose that he could regard such a letter with anything save horror and disgust ! The suggestion that an orthodox letter of Liberius was placed by St. Hilary where we now find the *Studens paci*, and that the latter was substituted by a heretical interpolator, seems to me utterly incredible. The interpolator would have been a perfect fool. The meaning of the note *Quid in his* will be discussed presently.

Digitized by Google

fore came next in the original. We might, it is true, imagine a lost document which mentioned the letter of the Egyptians; but it is hard to see where it was so likely to be mentioned as in a letter of Liberius; and to imagine a lost letter of Liberius with something in it resembling the passage in the letter *Obsecro* would be quite gratuitous. In the *Obsecro* St. Hilary had to his hand a document which proved exactly what he wanted to prove. It is almost a moral certainty, that this letter was subjoined by him to the note *Quid in his.*

In the middle of Frag. vi we find the editorial note 6.: " Post haec omnia quae uel gesserat uel promiserat Liberius, missus in exilium uniuersa in irritum deduxit". Now *haec omnia* seems to imply more than the one letter *Quamuis sub imagine* with the fragments *Nolo te* and *Inter haec.* A careful examination shows that what is principally referred to must be the noble letter *Obsecro,* with its assertions, promises, and descriptions of Liberius's past action. It is natural to suppose that it immediately preceded the letter *Quamuis sub imagine.* At least there is sufficient reason for using this sequence as a working hypothesis for the moment.

2. The letter *Studens paci.*

Nearly all critics have judged this letter to be a forgery [1]. But lately Schiktanz and Duchesne have been independently defending it. I perused the latter's dissertation with great eagerness. I was in hopes the question of Pope Liberius was settled. I had no doubt I should be persuaded, as one usually is, by Duchesne's learning and eloquence. But I was grievously disappointed; so

1. I give the text for reference from Schiktanz, p. 158:

Incipit exemplum epistolae Liberii episcopi urbis Romae ad Orientales episcopos.

Dilectissimis fratribus et coepiscopis nostris uniuersis per Orientem constitutis, Liberius, urbis Romae episcopus, aeternam salutem. Studens paci et concordiae ecclesiarum, posteaquam litteras caritatis uestrae de nomine Athanasii et ceterorum factas ad nomen Iulii bonae memoriae episcopi accepi, secutus traditionem maiorum, presbyteros urbis Romae Lucium et Paulum et Helianum e latere meo ad Alexandriam ad supradictum Athanasium direxi, ut ad urbem Romam venisset, ut in praesenti id quod ecclesiae disciplina exigit in eum statueretur. Litteras etiam ad eundem per supradictos presbyteros dedi, quibus continebatur quod, si non venisset, sciret se alienum esse ab ecclesiae Romanae communione. Reuersi igitur presbyteri nuntiauerunt eum uenire noluisse. Secutus denique litteras caritatis uestrae, quas de nomine supradicti Athanasii ad nos dedistis, sciatis his litteris, quas ad unanimitatem nostram dedi, me cum omnibus uobis et cum uniuersis episcopis ecclesiae catholicae pacem habere, supradictum autem Athanasium alienum esse a communione mea sive ecclesiae Romanae et consortio litterarum ecclesiasticarum.

The two MSS. have *maiorem* for *maiorum,* and one, perhaps both, have *disciplinam existit.* Otherwise the text is clear enough.

Digitized by Google

much so that I could not sleep all night, for worrying over the various difficulties that seemed to make the problem insoluble. Duchesne's unrivalled powers of exposition have only convinced me that his theory is a paradox which would be ruled out of court *a priori* if presented by any less skilful advocate. He holds that the *Studens paci* was written by Liberius in 357, after two years of exile. We are to believe that the Pope had actually in 352-3 summoned Athanasius to Rome, and that the Saint had excused himself:

"Ce n'est donc pas à l'année 352-3 que songe le rédacteur quand il parle de rupture avec Athanase, c'est à l'année 357, à l'année où cette rupture s'est produite en réalite, comme Athanase lui-même en témoigne. Nous n'avons pas ici la production d'un fait faux, mais la prétérition de faits réels. A des démarches qui ont ou auraient eu lieu au commencement de l'épiscopat de Libère on rattache immédiatement la rupture de 357, en évitant de parler de ce qui s'est passé dans l'intervalle. L'artifice est grossier, je ne le nie pas, et l'on nous dit qu'il ne réussit guère; mais le but se discerne aisément: éviter de rappeler des faits qui mettraient par trop en évidence la contradiction entre les actes successifs du malheureux pape" (p. 54).

Do not say that such a « prétérition » is impossible! Mgr Duchesne has a parallel in the epitaph of Liberius: "Exilio decedis martyr ad astra". But then we must first be assured that the epitaph is Liberius's. If it is, then it is a strong witness on the side of the defenders of Liberius, and should be exceedingly awkward for Mgr Duchesne. For myself, I have always been unable to see how a Pope who "went in exile to the stars as a Martyr" can be identified with a Pope who returned triumphantly from exile and died comfortably in his bed many years after. Such a line is mildly characterized, when it is called a "prétérition". Common sense surely obliges us to quit De Rossi here and side with Funk.

Besides this unconvincing parallel Duchesne has one argument, and one only, so far as I can see, for the authenticity of the *Studens paci*. He admits that if genuine it was a clumsy artifice; but he urges that if spurious it is absurd, inconceivable, impossible:

« La fin de cette lettre est une absurdité si on l'entend d'une rupture opérée au commencement de l'épiscopat de Libère. L'idée d'avancer que, peu après son avènement, Libère aurait exclu Athanase de sa communion alors que tout le monde savait qu'il l'avait soutenu trois ans durant contre vents et marées, et s'était même laissé exiler pour sa cause, était une idée tellement insensée qu'elle n'a jamais pu venir à la tête de personne, et que, d'un contemporain, elle est particulièrement inconcevable. Or il s'agit bien

Digitized by Google

ici d'un contemporain qui a voulu, par la pièce en question, produire un effet déterminé sur d'autres contemporains, sur des évêques bien au courant des faits allégués ou supprimés. »

I quite agree with this conclusion, though the argument is somewhat exaggerated, for there were no daily papers in those days, and no Reuter, and there were most certainly plenty of bishops who were by no means *au courant* of Liberius's changes of position. However, I admit willingly that it is inconceivable that in 357 any forger should have ventured to represent Liberius as having been for four years in communion with the Orientals and out of communion with Athanasius. It is quite as inconceivable as Duchesne's own hypothesis that it was Liberius himself who did so. But we are not left thus to choose between two impossible alternatives.

In the first place, the forger of the letter *Studens paci* may quite well have invented it in 353 or 354. In the second place, if it be true that Fortunatian, bishop of Aquileia, hawked it about in 357, it is absurd to suppose either that anyone would imagine it to have been newly written by the exiled Pope (unless his sufferings had driven him out of his wits), or that Fortunatian would represent the letter as anything else than an earlier act of Liberius, which he had almost immediately retracted. It is absurd to suppose that Fortunatian was acting for Liberius, or was trying to deliver him from his banishment. It would rather appear that Fortunatian, having fallen at Milan, was anxious to justify his fall by showing that four years earlier Athanasius had been contumacious when summoned by the Pope, and that the Pope had then, for the moment at least, renounced him, and had joined the Easterns. It would be admitted that this attitude had not been maintained by Liberius ; he had accepted the excuses for Athanasius sent by the council of eighty Egyptian bishops, and had eventually undergone exile. But it would be a great point to show that the Pope had not been consistent throughout, that the question was no easy one, that there was much to be said for compromise with the Easterns, and that Athanasius had been wanting in respect for the Pope.

I believe that this is the only way in which a bishop in 357 could have understood the letter *Studens paci*, and that both Duchesne's alternatives are quite incredible.

The letter was thus by no means wholly absurd in the eyes of a contemporary, but it was not convincing, and Fortunatian did not win credence, as we shall presently see. But the letter was

Digitized by Google

written by a man who knew something of the circumstances. Let us read it as it would be read by a well informed bishop in 357. He would see that it is assumed that the summons was sent to Athanasius on account of a letter that had been addressed by the Orientals to Pope Julius. " I know of no such letter of the end of Julius's pontificate, " the bishop would say, " but the forger evidently wishes to represent the summons as having been sent before the letter of the Orientals arrived at Rome. Now that letter was read by Liberius to the council which met on the first anniversary of his elevation, in 353, May 17th.[1] It had arrived not long before. Now it is a fact that the Emperor summoned the patriarch of Alexandria to Italy by his envoy Montanus, who disembarked at Alexandria on May 22d. I think the forger means us to suppose that the Pope had agreed with the Emperor to summon him, and that Athanasius by not coming offended the Pope as well as the Emperor. Now the Egyptian council of eighty bishops sent a letter to Liberius, which was brought by Serapion of Thmuis, who left Alexandria on May 18th. and arrived at Rome in early June, before it was known there that Athanasius would not come to Italy. Though we might imagine that Liberius was somewhat moved by the letter of the Orientals when he first read it, yet it is certain that he was much more impressed by that of the large council of Egyptians, who well knew their Patriarch. So that I am unable to believe that before the arrival of the letter from Egypt the Pope had hastily condemned Athanasius and joined the Easterns. In any case he changed his mind on receipt of the letter from Egypt ".

In this way I can imagine a well informed bishop refuting the supposed letter of Liberius. It would still remain possible that the Pope's summons to Athanasius had been sent somewhat earlier, and that the reply had come before the arrival of the Egyptian letter. The imaginary bishop would probably reply that Liberius could not ignore the fact that Athanasius had been acquitted by the Roman council under Pope Julius and by the council of Sardica, a fact which the Orientals did ignore. He would think it most improbable that Liberius should have summoned Athanasius to Rome. (We have to-day the right to argue that it cannot be true, since Athanasius nowhere mentions it).

1. " Legisse Ecclesiae, legisse concilio ", says Liberius in the letter *Obsecro*. I agree with Duchesne that the council referred to is probably the council regularly held on the Pope's *natale*.

Digitized by Google

He would add that Athanasius had been instantly obedient when he was previously summoned to Rome by Pope Julius [1], and that it was most incredible that on this occasion he should have refused without a valid excuse and have displeased the Pope; whereas the forger probably got the idea of this summons in accordance with a letter of the Orientals, from the former occasion when, to please the Orientals, Athanasius was actually summoned and actually came.

But a complete refutation of the calumnious forgery would only be possible if the good bishop had in his possession a copy of the letter *Obsecro, tranquillissime,* which the Pope addressed to the Emperor after the council of Arles in 354.

Now this bishop is not a wholly imaginary person, as we are going to see. A very famous and very well informed bishop, St. Hilary, actually argued very much in this way, and produced a copy of the letter *Obsecro, tranquillissime* for the benefit of his contemporaries and of posterity.

3. The editorial note. "Quid in his litteris."

The first sentence is undoubtedly sarcastic, as I have already said. The second sentence is taken by Duchesne to imply that Potamius and Epictetus thought the letter *Studens* insufficient as a recantation, and that they and other bishops consequently refused to intercede for the Pope's return, which it is assumed (I do not know why) that Fortunatian was desirous of effecting. I do not see how by this exegesis it is possible to get any rational meaning out of the remainder of the note, nor has Duchesne given us any help. Consequently I cannot accept his view [2].

I understand St. Hilary to regard the letter *Studens* as a forgery, as indeed it must have appeared to any contemporary. He had probably introduced it with a remark to this effect, but any such introduction is lost. After giving the letter in full, he goes on : " A holy and God-fearing epistle, indeed! But you will see in

1. So St Julius himself tells us : " For he did not come of himself, but was summoneed by letters from us, as we wrote to you ", (ap. Athan. *Apol. c. Ar.* 29). So Theodoret, II 3 : " (Julius), following the law of the Church, both ordered them (the Eusebians) to repair to Rome, and also summoned the divine Athanasius to judgement. And he, for his part, started at once on receiving the call ; but they who had made up the story did not go to Rome, knowing that it would be easy to see through their falsehood. "

2. In his *Histoire ancienne de l'Église*, vol. II (1907) p. 254, *note*, Mgr Duchesne himself spoke thus of the letter *Studens :* « Il semble bien que Saint Hilaire la donne comme une pièce fabriquée par quelqu'un du parti oriental ».

Digitized by Google

the Acts of the Council of Rimini that it did not impose upon Potamius and Epictetus, — it was too obviously untrue, — although they were anxious to damn Liberius, (that is, they were claiming that the Roman bishop was on their side, while they tried to inveigle the bishops into agreement). Fortunatian sent it to various bishops (as an excuse for his own fall, or perhaps because he was accused of leading Liberius into error, and he wished to show that at an earlier period for a short time the Pope had deserted Athanasius and joined the Eastern party), but he got no advantage " [1].

The remainder of the note follows logically and naturally. For the MS. readings *esse onerosius, faceret, decerperent,* Coustant reads *essent onerosi, facerent, decerperent.* I propose *esset onerosus, faceret, decerperet,* for this involves less change and *decerperent* is apparently an assimilation to *admonebant,* but it does not matter much. For *periculi* I suggest *periculo.* " How he was rather burdensome to himself in refusing communion to Athanasius, and how he made the whole business into a peril to himself, so long as he made no extract from the Sardican council, in which Athanasius was absolved and the Arians were condemned, was shown by the fact that letters were sent from Alexandria and all Egypt, since just such letters as were formerly sent to Julius with regard to the restoration of communion to Athanasius at the time when he went into exile, have now been sent to Liberius that communion may be preserved with him, as will be seen from the following documents. "

St. Hilary evidently means that Fortunatian forged the letter in his own interest. But *nihil profecit,* — he got no good from it, — for no one believed him; on the contrary, he burdened himself, he imperilled himself; for the letter of the Orientals to Pope Julius

---

1. The note runs thus: " Quid in his litteris non sanctitatis, quid non ex metu dei eueniens est? Sed Potamius et Epictetus, dum damnare urbis Romae episcopum gaudent, sicut in Ariminensi synodo continetur, audire haec noluerunt. Quin etiam Fortunatianus episcopus epistolam eandem rursum diuersis episcopis mittens, nihil profecit. Ut autem in negata Athanasio communione sibi potius esset onerosus, remque omnem sibi periculo faceret, dummodo nihil Sardicensi synodo, quo Athanasius absolutus et Ariani damnati fuerant, decerperet, litterae ex Aegypto omni atque ab Alexandria missae admonebant, quoniam quales ad Julium pridem de reddenda exulanti Athanasio communione erant scriptae, tales nunc, ut de subiectis intelligetur, ad Liberium missae sunt de tuenda." The lost Ms of Pithou and that of the Arsenal collated by Schiktanz have *potius esse onerosius, periculi, decerperent* (perhaps to suit *litterae and admonebant*), *ex Aegypto omniaque ad Alexandriam iisse admonebant* (so P, but A : *omnia quae Alexandria misse*) *quam qualis ad Iulium pridem de reddenda exultante Athanasio, talis* (P), *intelligeretur* (A). The restoration of the last portion seems to be quite certain.

Digitized by Google

which he mentions, is not supposed by St. Hilary to be some unknown letter of the year 352, but he identifies it with the letter of the Eusebians of 340; the accusations contained in that letter were rejected by the council of Sardica, and by ignoring that council, Fortunatian had condemned himself as a forger, for Liberius could not have ignored it. (Here St. Hilary is not quite convincing, for the forger does seem to imagine a second letter addressed to Julius in 352). Further, just as the letter of the Eusebians to Julius was followed and refuted by a letter from an Egyptian council, so was the letter to Liberius refuted by a similar letter. The passage meant of the letter *Obsecro, Tranquillissime* (which St. Hilary subjoined in full) is the second paragraph:

« Sed multi ecclesiae membra lacerare festinant, qui confinxerunt me litteras suppressisse, ne crimina ejus, quem dicebantur condemnasse, apud omnes paterent. Quas illas litteras? Episcoporum Orientalium et Aegyptiorum, quibus in omnibus eadem in Athanasium crimina continebantur? At satis omnibus clarum est, nec quisquam negat, nos litteras Orientalium intimasse, legisse ecclesiae, legisse concilio, atque haec etiam Orientalibus respondisse, quia fidem et sententiam non commodavimus nostram, quod eodem tempore LXXV (LXXX) episcoporum Aegyptiorum de Athanasio sententia repugnabat, quam similiter recitavimus atque insinuavimus episcopis Italis. Unde contra divinam legem visum est etiam, cum episcoporum numerus pro Athanasio major existeret, in parte aliqua commodare consensum. Haec scripta, si Deo fidem debet Eusebius, qui missus fuerat, festinans ad Africam nobis reliquit; quae tamen postea omnia scripta, ne ad impetrandum concilium forte deessent, Vincentius, qui cum ceteris missus fuerat, Arelatum pertulit ».

It is not necessary to point out how this passage, by the words *eodem tempore*, destroys the possibility of the *Studens* having been written after the arrival of the letter of the Arians but before that of the letter of the Egyptians. The rest of the letter is no less to the point. Liberius declares that he has hitherto followed and will always follow the precedents of his predecessors; he shows that some of the Oriental bishops are heretics with whom he cannot think of communicating; he condemns the action of his legates at Arles; he demands a Council for the confirmation of the decisions of Nicaea.

The accurate way in which this letter corresponds to the note *Quid in his* confirms our former inference that Frag. v must follow Frag. iv, just as it also confirms our interpretation of the note.

Digitized by Google

But we saw above that the note *Post haec omnia* in Frag. vi seems to refer to Frag. v, (the letter *Obsecro,*) so that vi followed v. If this hypothesis is correct, it will follow that the first two numbers of Frag. vi (4. *Quamuis sub imagine* and 5. *Nolo te* with *inter haec*) are appended as further proof of the orthodoxy of Liberius, and that they are included in the reference *ut de subiectis intelligetur*. Their contents confirm this supposition; for they clearly show that Liberius deplored the Council of Arles, and testify to his unconsciousness of having even momentarily failed in the past.

We thus are able to explain what has never been explained till now, — why in the midst of a series of complete letters we find the two fragments *Nolo te* and *Inter haec*, the former of which consists of but a single phrase: They are excerpts chosen to prove a particular point, and the remainder of the letters in which they occur did not seem to St. Hilary worth quoting for his immediate purpose. Note that everything in the letters *Obsecro* and *Quamuis* was absolutely to the point, so that each was given in full.

4. The text of the three forged letters of fragment vi.

The whole of Frag. vi is contained in the many ancient MSS. of the canonical collection called by Maassen (p. 454) the "vermehrte Hadriana" 1. Two of these were used by Baronius, but they have

1. I have to thank Dom André Wilmart, who has contributed so much towards the solution of these problems, for his kindness in collating for me three MSS. at Rome. Dom G. Morin has been so good as to collate another for me at Munich, and I have obtained excellent photographs of another at Vercelli through the Vice-Archivist of the Biblioteca dell' Archivio Capitolare, Canon Romualdo Pastè.

The eight MSS. cited are as follows:

A. Bibliothèque de l'Arsenal, Paris, 483, ninth century. Contains the fragments complete. Carefully described by Schiktanz, *Die Hilarius-fragmente*, pp. 22-9.

P. The codex found by Pithou and published by Faber (Nic. Lefèvre) in 1598. A copy used by the latter is in the Bibliothèque Nationale, *lat.* 1700, and has been collated by Schiktanz, as the original is lost. It was only of about the year 1500.

S. An MS. of St-Remi of Rheims, of which readings were communicated by Sirmond to Baluze and by him to Coustant. Is is only here and there that we know its readings for certain.

The remaining MSS. are of the *Vermehrte Hadriana:*

E. Vercelli lxxvi, tenth century, neatly written without corrections, in two columns 30 lines to the page. An almost contemporary hand has written *Liberii eplae* at the top of the page.

H. Vat. lat. 1353, 15th cent. in the writing of a "humanist" of the time. The work was completed on Nov. 1461. We learn from a copy of a letter on the fly leaf from Joannes Barozzi bishop of Bergamo (1449-65) to Cardinal Barbo, afterwards Paul II, (1464-71) that its archetype was found by the bishop *in archivio ecclesiae pergamen*, and that it was *vetustate pene corruptum*. This archetype may have been written under John VIII, as a list of Popes is given, which terminates with his name (872-882). As Bergamo and Vercelli are both in North Italy, the likeness of E and H is to be noticed.

Digitized by Google

never been systematically collated before. I give below the variants of five of these codices, together with the readings of the three MSS. of the fragments.

Post haec omnia quae uel gesserat uel promiserat Liberius, missus ad [1] exilium uniuersa [2] in irritum deduxit, [3] scribens praeuaricatoribus Arrianis hereticis, qui in [4] sanctum Athanasium orthodoxum episcopum iniustam [5] tulere sententiam [6].

Lectiones ex A et M non habeo. Pithoenas Coustantium secutum esse conicio. 1. ad *sic* EHOV in *Coust.* (exsilium *Coust. et sic semper*) 2. *rasura post* universa O (*uidetur iterum scriptum esse* uniuersa). 3. *add* nam tribulationum (— em E — um E[1]) taedio fatigatus (— tur E) EHO[2] (in marg. O) scribens OV Coust scripsit EHO[2] 4. *om* in E 5. iniustam *Coust* iniuste EHOS iniustulere V 6. *add* istam OV (*eras* O[2]) *add* ut exilio absolueretur et hereticae prauitati suum accommodaret assensum EHO[2] (acommo-E accomo-O[2]).

Dilectissimis fratribus, presbyteris [1] et coepiscopis [2] Orientalibus Liberius alutem [3].

Pro deifico timore sancta fides [4] uestra deo cognita [5] est (et) [6] homini, bus bonae uoluntatis. Sicut lex loquitur « iusta iudicate, filii hominum » ego Athanasium non defendi; sed quia susceperat illum bonae memoriae Iulius episcopus, decessor meus, uerebar ne forte in [8] aliquo praeuaricator [9] iudicarer. At ubi cognoui, quando deo placuit, iuste uos illum condemnasse [10], mox consensum [11] commodaui sententiis uestris. Litteras adaeque [12] super [13] nomine eius, id est de condemnatione [14] ipsius, per fratrem nostrum Fortunatianum dedi perferendas ad imperatorem [15] Constantium. Itaque amoto [16] Athanasio a [17] communione omnium nostrum [18, 19] cuius nec [20] epistolia [21] a me suscipienda sunt [22], dico me [23] (pacem) [24] cum omnibus uobis et cum uniuersis episcopis Orientalibus, seu per uniuersas prouincias, pacem et unanimitatem [25] habere. Nam ut [26] uerius

---

The Ballerini give the date as 1441, (S. Leo, III, 212). See also Savio, *La questione di P. Liberio*, pp. 79-80.

M. Munich Clm. 14008, ninth century. The letters are on foll. 166[a]-167[b].

O. Vallicell. A. 5. teath century. A list of Popes, similar to that of H, ends with Nicholas I (858-67). Mr C. H. Turner writes to me: " A very fine MS, the largest of its date that I have seen, I think. It has illuminated initials, and the Nicenum is on a page stained purple. I have some suspicion that the MS. came from Ravenna ". (Foll. 230[a]-231[b]). The corrector O[2] is of the same date. The index is in the hand of Baronius, who incorrectly spoke of O and H as containing the Cresconian collection (Baller. S. Leo, III 285, *De Ant. Coll.* IV, c. iii, 8). Baronius published the letters of Liberius from these two MSS.

V. Vat. lat. 5845. tenth century. Mr Turner says: " Perhaps early ninth. I have, wrongly, I believe, called it eighth in my " Canons "; contains the original Dionysius with the documents of the Hadriana added. " The writing is Beneventine or ' Cassinian '. (Foll. 188-9). The corrector V[2] is about a century later.

By O[1] and V[1] I mean corrections by the original scribe.

Digitized by Google

sciatis me uera fide [27] pro hac epistola [28] meam loqui [29], dominus meus et frater communis [30] Demofilus [31], (qui) dignatus est [32] pro sua beniuolentia [33] fidem nostram [34] et catholicam exponere [35], quae Sirmio [36] a pluribus fratribus et coepiscopis [37] nostris tractata [38], exposita et [39] suscepta est — *haec est perfidia Arriana, hoc ego notaui, non apostata ; Liberius sequentia* — ab omnibus qui in praesenti fuerunt [40], hanc ego [41] libenti animo suscepi [42], — *(sanctus Hilarius illi anathema dicit* [43]), *anathema tibi a me dictum Liberio et sociis tuis*, [44]. — [45] in nullo contradixi [46], consensum [47] accommodaui, hanc [48] sequor [49], haec a me tenetur. — *Iterum tibi anathema et tertio, praeuaricator Liberi* [50]. — Sane petendam [51] credidi sanctitatem uestram, quia iam [52] peruidetis [53] in omnibus me uobis consentaneum esse dignamini [54], communi consilio ac studio elaborare, [55] quatenus de exilio [56] dimittar [57], et ad sedem, quae mihi diuinitus [58] credita est reuertar.

Perfidiam autem apud Sirmium [60] descriptam, quam dicit Liberius catholicam [61], a Demofilo sibi expositam, hi [62] sunt qui conscripserunt : Narcissus [63], Theodorus, Basilius, Eudoxius [64], Demophilus, Cecropius [65], Siluanus [66], Ursacius [67], Valens, Euagrius, Hireneus [68], Exuperantius [69], Terentianus, Bassus [70], Gaudentius, Macedonius, Marcus [71], Atticus [72], Iulius, Surinus [73], Simplicius, et Iunior. Omnes heretici [74].

Praeponunt lxxxiii EHOM *sed* xviii alia aepistola V. 1. presbyteris AP *Coust Sch om* EHMOV*Bar* 2. (coaep — V *et saepe*) 3. *om* salutem *Coust* 4. sedes H 5. cogita E cognite M *om* est MV 6. et PV[1] *Coust om* AEHMOV* *Bar* 7. defendi AMO*PSV defendo EHO[1] *Coust Bar* 8. in AP ab EHMOSV *Coust Bar* q. praebari —¦M ad (*pro* at) E 10. condempnasse E cōndem— V 11. *add* meum EO[2] 12. litteras adaeque AEO[2] (adaeeque E adē quas ? O*) litt. ad ea quae H litt. autem quas M litt. ad quas V* litt. ad haecque *Bar* litterasque PSV[2] *Coust Sch* 13. sub M 14. condempna— E condepnna — V*. depna — V[2] 15. imperatorēm V *add* nostrum EHO[2] 16. amoto AO[1]P amodo EH amato MO*V* abominato V[2] 17. *om* a HMOV *add* et V[2] 18. *om* nostrum HO 19. *om* a comm. omn. nostr. E*Bar* 20. ne AM*V nec P*Coust* 21. epistulia A (*teste Sch*) epistolia PS*Coust* apostolica MV* 22. *loco* « *cuius- sunt* » *habent* « super quo statuta omnium uestrum a me cum sede apostolica suscipienda sunt » EHO[1] (*in ras*) *Bar* « *omnium—sunt* » *expunxit* V *et* illius *tantum suppleuit, ita ut legat* « abominato Athanasio et communione illius » 23. diconiae E 24. pacem *om* PV[2]*Coust* 25. unitatem EHMOV*Bar* 26. de MV* (ut V[2]) 27. vera fide AMPV *Coust* veram fidem EO*Bar* ueram sedem H 28. pro hac epistola mea (—lam ea A[2] *teste Sch*) AMO*V per hanc epistolam meam (hac E) EHO[1]*Bar* per hanc epistolam ea P *Coust Sch* (aep—V *et saepe*, epistul—*Sch*) 29. loqui AMPV *Coust* proloqui EHO *Bar* 30. dominus et frater meus communis AO*PV *Coust*. d. meus et fr. meus comm. M d. meus et fr. comm. E d. meus et vester comm. H d. et fr. comm. O[2] 31. demofilius V* (-filus V[1]) 32. sit AP (*teste Sch*) 33. ueniuo — A 34. nostram A uestram MP (*om* P *teste apogr. Fabri*, sed *Coust expresse citat* uestram *ex* P) ueram EHOSV *Bar* 35. expone E 36. sirmio MO sirmiōa H syrmium A syrmio V 37. quoepis E 38. *add* et EHMOV 39. atque EHO[1] 40. *om* haec est — fuerunt EHMOV*Bar* (Arriane AP aposta AP, *teste Sch*) 41. ego AP *Coust Bar* ergo EHMOV 42. suscipi M *add* et EO[2] 43. *om* sanctus — dicit *Coust* 44. *om* sanctus- sociis tuis EHMOV *Bar* 45. *add* et E 46. contra dicens EHO[1] (*in ras*) *Bar add* huic EHO[2] 47. consensu O*V* (— sum O[2]V) 48. *add* itaque EHO[2] 49. *add* et EHO[2] 50. *om* consensum — liberi *Bar om* iterum — liberi

Digitized by Google

EHMOV (Liberio AP *teste Sch*) 51. petendum *Sch* (*et in nota*) 52. *om* iam M *om* uestram — iamH (*libera linea relicta*) 53. semper uidetis EO* *Bar* 54. dignamini EHMOV *Bar* dignemini AP *Coust Sch* 55. laborare M *Coust* 56. exsilio V* *add* iam EH O² *Coust Bar* 57. didimittar EO dimittat V* (*ut uidetur*) 58. *om* diuinitus MO*V (*add* O² diuinitur E) 60. syrmium AV sermium EHMO 61. *add* fidem EHO² 62. hii AM 63. Narchissus AP *Sch add* fra ciscus H (!) 64. eudosius AP *Sch* 65. cecorpius EHMOV 66. silbanus AP *Sch* 67. ursatius E ursacius HO arsacius MV 68. hireneus AP *Sch* ereneus E henerius H hereneus OMV hyrenius *Coust* Irenaeus S *Bar* 69. exsup-HOV 70. bustus *Bar* 71. Marthus AP martius S 72. atticus EHOSMV acticus AP aetius *Bar* 73. serinus H severinus *Bar* 74. et iunior requirendum omnes heretici AP *Coust* et iuniores quibus credidit (*om cet*) EHMOV et ceteri iuniores quibus credidit omnes heretici S.

1 Item Liberius 2 de exilio 3 Ursacio, Valenti et Germinio 4.

Quia scio 1 uos filios 2 pacis esse, diligere etiam concordiam et unanimitatem 3 ecclesiae catholicae, idcirco non in 4 aliqua necessitate impulsus 5, — deo teste 6 dico, — sed pro 7 bono pacis et concordiae 8, quae martyrio praeponitur 9, his litteris conuenio 10 uos, domini fratres 11 carissimi. Cognoscat itaque 12 prudentia uestra Athanasium, qui Alexandrinae 13 ecclesiae episcopus fuit, priusquam ad comitatum 14 sancti imperatoris 15 ... secundum litteras Orientalium episcoporum et 16 ab ecclesiae Romanae communione 17 separatus est 18, sicuti teste 19 est omne presbyterium ecclesiae Romanae 20. Sola haec causa fuit, ut tardius 21 uiderer de nomine ipsius litteras ad fratres et coepiscopos nostros Orientales dare, ut legati mei 22, quos ab urbe Roma 23 ad comitatum 24 direxeram 25, seu episcopi qui fuerant deportati, et ipsi una cum his, si fieri posset 26, de exilio reuocarentur. Et 27 hoc autem 28 scire uos uolo 29, quod fratrem Fortunatianum petii, ut litteras meas 30 ad clementissimum 31 imperatorem 32 perferat 33, quas ad Orientales episcopos feci, ut scirent et ipsi una secum Athanasii communione 34 me 35 esse separatum, quas credo quod pietas ipsius pro bono pacis gratulanter accepit 36, quarum exemplar etiam Philario 37 imperatoris... cum rogo... Peruidet 38 caritas 39 uestra haec me benigno et innocenti animo gessisse 40. Quapropter his litteris meis conuenio uos, et adiuro 41 deum omnipotentem et Christum Iesum 42 filium eius dominum et deum 43 nostrum et Spiritum sanctum 44, ut dignemini ad clementissimum imperatorem Constantium Augustum pergere, et 45 petere ut bono pacis et concordiae, in qua pietas eius semper exultat, me ad ecclesiam mihi diuinitus traditam iubeat 46 reuerti, ut temporibus ipsius ecclesia Romana 47 nullam sustineat tribulationem. Me autem cum omnibus uobis episcopis ecclesiae catholicae 48 pacem habere his litteris meis aequo 49 et simplici animo scire debetis, fratres carissimi. Magnum solatium enim uobis 50 in die 51 retributionis 52 adquiritis 53, si per uos pax ecclesiae Romanae fuerit reddita 54. Scire autem 55 per uos 56 uolo etiam 57 fratres et coepiscopos nostros Epictetum 58 et Auxentium pacem me et communionem 59 ecclesiasticam cum ipsis habere, quos 60 credo 61 gratanter exsuscepturos 62. Quicumque autem a pace 63 et concordia nostra 64, quae per

Digitized by Google

orbem [65] terrarum uolente deo [66] firmata est, dissenserit, sciat [67] se separatum [68] esse a nostra communione. *Praeuaricatori* [69] *anathema* [70] *cum Arrianis a me dictum.*

Praemittunt lxxxviii EMO, xviiii V 1. *om* item — germinio H 2. liberi A 3. *add* scribit EMOV (scribitur satio EO) 4. gemino EMOV *add* liberius E 1. Si H 2. filii EO 3. unitatem EHOV *Bar* 4. in AP ad MV* *om* EHOV²*Coust Bar* 5. inpulsus M compulsus *Bar* 6. teste deo *Bar* 7. *om* pro E 8. concordio M 9. praeponitur EMOV²*Coust Bar* propo· APV* 10. conveni EH 11. domini mei *Bar* 12. *om* itaque EHMOV *Bar* 13. alexandrinae EHMOV *Bar Coust* alexandriae AP *Sch om* ecclesiae E 14. de comitatu H (cōmit· E) 15. *Coust in nota :* « *ex ms Sirm. utcumque restauratur his locus* », *et in textu* : «... episcopus fuit, a me esse damnatum prius, quam ad comitatum sancti imperatoris litteras Orientalium destinarem episcoporum et... esse separatum ». *post* imperatoris *add* peruenissem *Bar*, *ubi Tillemont suggerit* litteras dirigerem (*et post* episcoporum, *addere* mea), *Duchesne* scriberem quia. V¹ *addit* a me esse dampnatum, *ut S, exp.* secundum *et suprascripsit* destinarem, *ita ut habeat* : « fuit, a me esse damnatum priusquam ad comitatum sci impris litt. or. episc. et ab ecclesiae romanae destinarem. » 16. *om* et *Bar* 17. *om* communione — eccl. romanae V (*homœotel.*) 18. separatum esse *Coust* (S ?) (sicut M) 19. teste AP testes E testis HMO *Bar* 20. romanae ecclesiae *Coust* (*fortasse ex S*) 21. tardior H 22. mei EHMOV ei A et P 23. romana EHMOV 24. comitatum E 25. dixeram AV* (direx. V²). miseram H 26. possit AMP 27. *om* et V₂ 28. etiam *Coust Bar* (S ?) 29. *om* uolo EH 30. litteras meas AEHMOSV cum litteris meis P *Coust* 31. clentissimum O 32. *om* imperatorem E 33. perferat perferat M *om* perferat — imperatorem *propter homoeotel* AP*Coust* 34. communionem EM 35. *om* me M 36. accipiet V²S 37. philario O hilarioSV (o V² *in ras*) hylario M philargio EH *suprasc.* fideli *et* direxi V² eum V* (*eras* V) *ita ut legat* V² *cum* S : hilario impris fideli direxi *Bar habet:* « philagrio imperatoris eunucho prodat charitas uestra, haec me » *etc.* 38. peruidet V* peruideat V² (*quia uult legi* rogo peruideat) prouidet EHMO 39. karitas M 40. gesisse O 41. *add* per EHOSV² *Bar* (*om* MV*) 42. Iesum christum H 43. dm et dnm H et dominum (*om* deum) *Bar* 44. *om* et Sp. Sanct. S 45. pergere et EHOMSV*Bar* pergeret AP*Coust* 46. iuueat MV* (-be-V²-) 47. *om* romana EH rom. eccl. *Coust solus* 48. episcopis sedis apostolicae H 49. eque E 50. magnum solatium enim uobis AP magnum enim uobis praemium EOV (e uobis V*) magnum enim pr. uobis S Magn. etiam pr. uob. *Bar* magnum praemium (*om* enim uob.) M *om* magnum — retributionis H *linea uacua relicta* 51. diae E 52. retributionis AEOP *Coust Bar* tribulationis MSV 53. adquiritis AP acquiritis EHMO acquiretis S *Coust Bar* 54. reddi E 55. autem *eras* V 56. *om* per uos EHMOV 57. (« uolo etiam » *sic notauit* V²) 58. Epitectum A 59. communione E 60. quos AP *Coust* quod EHMOV*Bar* 61. *add* uos V² 62. exsuscepturos AP haec suscepturos *Coust* (S ?) suscepturos EHMOV*Bar* 63. ad pacem EHO 64. concordia nostram E concordiam nostram H 65. ordinem H 66. *om* uolente deo EHMOV *Bar* 67. scias A 68. reparatum E 69. praebari-M 70. *add* una EMO*Bar Coust* (S ?)

Item de exilio Vincentio Liberius [1].

Non doceo sed admoneo [2] sanctum animum tuum [3] frater carissime [4], eo quod colloquia [5] mala bonos mores [6] corrumpant [7]. Insidiae [8] hominum malorum [9] bene tibi cognitae [10] sunt, unde ad hunc laborem perueni : et ora [11] ut det deus tolerantiam [12]. Dilectissimus filius meus [13] Urbicus diaconus, quem uidebar habere solatium [14], a me per Venerium agentem [15] in [16] rebus sublatus est [17]. Sanctitati [18] tuae significandum credidi me de

Digitized by Google

contentione illa a [19] nomine [20] Athanasii [21] recessisse, et ad fratres et coepiscopos nostros Orientales litteras dedisse [22] desuper [23] eius nomine [24]. Unde quia, deo uolente [25], pax nobis [26] ubique est, dignaueris [27] conuenire episcopos cunctos [28] Campaniae, et haec illis insinuare. Ex [29] ipsorum [30] numero una cum epistola uestra [31] de unanimitate [32] nostra et pace [33] ad clementissimum imperatorem [34] scribite [35], quo possim et ego de tristitia [36] liberari. *Et manu ipsius* [37] : Deus [38] te incolumem [39] custodiat, frater [40]. *Item manu ipsius paginae perscripta* [41] : cum omnibus episcopis Orientalibus pacem habemus et uobiscum. Ego me [42] ad deum absolui [43]. Vos uideritis [44] si uo'ueritis me in exilio deficere. Erit [45] deus iudex inter me [46] et uos [47].

Praemittunt LXXXV EMO, XX V 1 liberius vincentio *Coust* vintio H 2 admoneo MP *Coust* ammoneo A moneo EHOV *Bar* 3 *om* tuum MV 4 fr. cariss. AO[1]P frs (*om* car.) EO*MV frater H *Bar* 5 collo quia E 6 bonos mores EHMOV mores bonos AP *Coust Bar* (*ita graec vlg ital.* 1 Cor XV 33) 7 corrumpunt HM *Coust* 8 indiae E in die H 9 malorum hominum *Bar* 10 cognita H cogita E 11 perueniet horam ut MO*V (hora O[1]) unde adhuc clamabo perueniet hora ut EH *add* rogo V[2] 12 dns toller — E 13 noster *Bar* 14 solacium HMOV 15 agente EH 16 in AEO[1]PV[2] et MO*V* 17 est APV[2] et MO*V* est et ideo EHO[2] *Bar* 18 *add* uero SV[2] credidit in M 19 a AMO*PV* *om* a EHO[1] *substit.* quae est pro V[2] 20 nominis EHO[2] *Bar* 21 Athasii E 22 *ada* et AP 23 desuper AEHMO*PV* super O[2]V[2] 24 nomine eius *Coust.* 25 *om* unde-uolente *Bar add* et P *add* ex A *om* EHMOV 26 nobis AEO[1]P uobis HMO*V 27 dignaueris AMO[1]PV* dignaberis EHO[2] *Coust Bar* dignamini V[2] 28 episcopos cunctos AP *Coust* omnes ep. cunctos MO*V* omnes ep. EHO[2] *Bar* omnes episcopi V[2] 29 ex AMO*PV[2] et ex EHO[2] *Coust Bar* 30 eorum *Bar eras.* ex ips. num. V[2] 31 nostra H 32 unitate E*H (unanim. E[1]) 33 pacem A 34 *add* nostrum EHO[2] *Bar* 35. scribere EHO[2] *Coust Bar* de quo AP *Sch* 36 *add* magna EH *Bar* 37 alia V[2] 38 dominus *Bar* 39 incolomem EO (— en E) 40 domine frater carissime EHMOV *Bar* 41 paginae perscripta AP paginae perscriptae *Coust* pagina perscripta S pagina conscripta MV in eadem pagina conscripta EHO[2] *Bar* 42 uobiscum. ego me.. *ita diuidunt uerba omnes mss, sed Coust et Bar habent* « uobiscum ego. me.. » 43 absolui AP *Coust* solui EHMOV *Bar* 44 *Coust sic diuidit* « absolui, uos uideritis. si... defi- cere, erit... » 45 et erit EHO[2] *om* erit *Bar* 46 in te rine E 47 *add* explicit perfidia liberii miseri EHMO.

5. Notes on the readings given above.

1. It is obvious that the readings of EHO[1] represent an elaborate attempt at emendation of the text throughout. VS show another attempt at improving certain passages. MV and AP exhibit scarcely any signs of correction. O* was copied from a MS. very like MV. The original scribe (O*) did not always introduce the readings of EH as he wrote, but corrected afterwards (O[1]). Another corrector (O[2]) completed the assimilation to EH.

2. All our MSS. go back to a single copy of the fragments, and this copy was very corrupt or illegible. There are two passages

Digitized by Google

in *Quia scio* where the sense has been lost through a careless omission. A few of the MSS. have attempted emendations, obviously conjectural. Possibly the original excerptor of the fragments was answerable for these corruptions. In other cases it would seem that a corrupt or improbable reading preserved by AP or MV represents the reading of the archetype, although other MSS. may have made a necessary correction.

3. On the whole, A with its unimportant follower P have the best text ; but they have at least one very bad error, the omission of a long passage in *Quia scio*, which has been skipped by a scribe owing to the recurrence of *imperatorem*. It is strange that so good an editor as Coustant should have preferred the shorter version. Had he known A as well as P, he would have found his view disproved by the preservation in A of the original reading *litteras meas*, which the later MS. P has emended into *cum litteris meis* in order to conceal the gap.

4. The readings in *Pro deifico* which demand comment are the following :

a. *Defendi* is certain, *defendo* being only one of the usual corrections of EHO, because *defendi* in the mouth of Liberius was too obviously a lie.

b. *Litteras adaeque* is found in representatives of both families, A and EO. The natural correction *litterasque* is condemned by the fact that SV are only together in conjectural emendations. *Adaeque* implies « letters to the same effect as yours, that is to say, as to his condemnation ». The reference is to the words of Studens : « Litteras caritatis uestrae de nomine Athanasii et ceterorum factas... litteras caritatis uestrae quas de nomine supradicti Athanasii ad nos dedistis ».

c. *Cuius nec epistolia* is certain. The ingenuity of EHO and of V was made necessary by the corrupt *apostolica* which they found. Again the reference is to Studens : « Athanasium alienum esse a... consortio litterarum ecclesiasticarum ».

d. The unnecessary *pacem* which I have bracketed was apparently an error in the archetype.

e. At first sight *ueram fidem per hanc epistolam meam proloqui* seems obviously right. But it is a mere conjecture of EHO, and if right, is only a happy guess. It is certain that the archetype nad *uera fide pro hac epistola mea loqui*, and a little consideration shows the meaning of these words : the *epistola* referred to is the letter just mentioned as having been sent to the emperor by the

Digitized by Google

intervention of Fortunatian : " For that you may recognize that I am speaking in good faith on behalf of that letter, — Demophilus has had the kindness to explain to me the formula of Sirmium, and I accept it freely and without alteration ". In other words, Liberius defends the letter *Studens* : " Do not imagine that I have merely condemned Athanasius and accepted your communion ; I have even accepted your formula of faith. "

f. The *Hadriana* MSS. all omit the anathemas in this letter ; but that they were in the archetype is betrayed by the fact that no MSS. omit the anathema at the end of the next letter. The words *ab omnibus qui in praesenti fuerunt* have been omitted at the same time by the *Hadriana* MSS.

g. *Simplicius et Iunior,* must be the right reading. There is no point in *iuniores*. *Requirendum* was originally a marginal note by a reader who wished to examine the identity of the persons enumerated : *omnes haeretici* is the reply to the inquiry. Both notes came into the ancester of AP, but only *requirendum* into the archetype of the Hadriana MSS., and even that was illegible, and *res quibus credidit* was a guess at the meaning. S has combined AP with this, and has added *ceteri.*

4. The letter *Quia scio* is far more corrupt than the others :

a. What is missing after *ad comitatum sancti imperatoris ?* The archetype had evidently omitted something. The *a me esse damnatum* of VS is only a conjecture, and is quite unnecessary, for the *et* before *ab ecclesiae* is like *et de super eius nomine* (AP) and *et pax nobis ubique est* (*et* P, *ex* A) in *Non doceo,* that is to say, it is either to be omitted, or to be treated as equivalent to *etiam* and not as a copula. As for *separatus est,* I think we may assume that *separatum esse* was changed into *separatus est* because the scribe thought it was dependent on *priusquam.* We need only supply a verb after *priusquam* (though much more may really have fallen out), either *scriberem (litteras dirigerem)* or *uenissem.* To the former alternative M. Saltet (*Bull. de litt. eccl.* of Toulouse, Dec. 1907, n. 10, p. 1282) has very naturally objected that it supposes the existence of a letter sent to the emperor to be known, although in the next sentence but one *(et hoc autem scire uos uolo)* the letter is mentioned as something which had not been yet spoken of and could not be known to the readers. We ought not without necessity to attribute such a want of logic to the writer. On the other hand, the appeal to " the entire presbytery of the Roman Church " to witness that Athanasius has been cut off

Digitized by Google

from Roman communion is hardly accounted for by Tillemont's suggestion, adopted by Duchesne, that Liberius means only that he has informed the Roman presbytery that he has excommunicated Athanasius. For if he intended simply : " I wrote to the Roman presbytery even before I sent my letter to the Emperor, to inform them of my new policy, so they can witness that I am really carrying it out ", he would surely have said it more directly. I agree with M. Saltet that the wording rather suggests that the Roman priests are witnesses to the fact that he had actually cut off Athanasius from communion when he was still among them. The adoption of *uenissem* has the further advantage of explaining the loss of the word : an emendator saw that the alleged fact was untrue, and he erased *uenissem*, without deciding what ought to be substituted. We shall render thus : " I would have you know that Athanasius, the late bishop of Alexandria, was, according to the letters of the Oriental bishops, separated from the communion of the Roman Church also, before I went to (or was summoned to), his Majesty's court, as the whole presbytery of the Roman Church is witness ". This exactly agrees with *Studens paci*, where Liberius is represented as having broken with Athanasius before his exile. The next sentence, *Sola haec causa fuit*, explains why the letter *Studens*, though written long before, has only just been sent to the Emperor. It is because Liberius wished to bargain for the restoration of the exiles. He found himself exiled instead ; and therefore sends the letter to Constantius, in order to obtain at least his own deliverance. The forger evidently supposes the Pope has not been long in exile. The reference to " the whole presbytery " is naturally meant to refer to a time which preceded the division of the Roman priests into two factions on the departure of Liberius.

b. *Gratulanter accepit*, not *accipiet*, implies that the mission of Fortunatian was not so recent but that Constantius must already have received the letter.

c. *Quarum exemplar etiam Philario imperatoris... cū rogo...* We may correct *cū rogo* into *eunucho* after Baronius, or we may prefer *dare uos rogo*, or something of the kind. Anyhow the general sense is that an imperial official is to receive a copy of the letter to the Orientals.

d. As for the name, we might easily suppose that Philagrius (misspelt in the West *Philargius*) was corrupted into Philarius by the omission of a letter, and then corrected into the more

Digitized by Google

obvious Hilarius. But Philargius is only in EHO[1], which always represent a conjectural emendation when they stand alone, especially when against O*. MO*V are pretty sure to represent the archetype. Now *Hilario* does not explain *Philario*, whereas *Philario* will account for both *Hilario* and *Philagrio* as corrections. Philarius, " lover of Arius ", is a natural name for the forger to invent for an imperial eunuch ; he has in the same vein in the next letter called an imaginary Roman deacon simply ' Urbicus '. He had heard something, we may suppose, of Liberius's famous interview with the eunuch Eusebius,but did not know the name.

5. In *Non doceo* only one reading calls for comment : Coustant has spoilt the sense at the end by printing " et uobiscum ego. Me ad Deum absolui uos uideritis". I have restored, (as Schiktanz had previously done,) the punctuation of the MSS [1].

D. J. CHAPMAN

1. Could *cu rogo* be the remains of *cubiculario* or *cubiculi praefecto?* (This was the office of Eusebius). If *Philagrius* were right, we should naturally remember the prefect of Egypt who expelled St Athanasius with such violence in 339 or 340. The confusion of dates would not have been impossible, for the Benedictine editors say that in St Athanasius' s *Encyclica ad episcopos Epistola* Georgius occurs for Gregorius regularly, in all the MSS. save one, showing the same confusien of the expulsion of 339 with that of 356.

(A suivre.)

Digitized by Google

LE PLUS ANCIEN *COMES* OU LECTIONNAIRE DE L'ÉGLISE ROMAINE.

PLUS d'une ois déjà, les savants de notre temps se sont occupés des précieux manuscrits conservés à la bibliothèque de l'Université de Würzburg, notamment de celui qui porte la cote Mp. th. fol. 62, et auquel on a donné pour titre, à une époque relativement récente : *Registrum stationum Rom.* Nürnberger, Schepss, Beissel [1], en ont parlé tour à tour ; moi-même, il y a dix-sept ans, je l'avais brièvement signalé comme un document « des plus intéressants pour l'histoire du *Comes* romain [2]. » Mais, le temps m'avait manqué alors, pour me former une idée exacte de son contenu et de sa valeur. Je suis redevable à dom Chapman [3] d'avoir dernièrement appelé de nouveau mon attention sur ce manuscrit, en exprimant l'espoir de le voir bientôt publier : sans lui, peut-être ce témoin, le plus ancien qui existe, de l'ordonnance des stations et lectures dans l'Église Romaine, eût-il passé longtemps encore inaperçu.

***

Le codex de Würzburg se compose de seize feuillets seulement de gros parchemin : format $0^{m}292 \times 0^{m}225$. L'aspect allongé et pointu de l'écriture, la nature des abréviations, tout dénote une main « insulaire » du VIIIe siècle. Sauf la table du commencement, disposée d'abord sur deux colonnes, puis sur trois, tout le reste est à longues lignes, généralement vingt-huit à trente par page : le texte est d'ordinaire assez serré, la fin de la plupart des articles étant reportée aux intervalles libres de la ligne qui précède ou qui suit.

Le titre primitif fait défaut. Le recueil débute, fol. 1^{r}-2^{v}, par une liste des jours et offices liturgiques, avec indication des stations respectives. Au fond, c'est simplement la table de l'Épistolier qui

1. *Entstehung der Perikopen des Römischen Messbuches* (Supplém. 96 aux « Stimmen aus Maria-Laach »), p. 145.
2. *Rev. Bénéd.* X (1893), p. 116, note.
3. *Early history of the Vulgate Gospels* (Oxford, 1908), p. 129.

Digitized by Google

suit, et elle est incomplète, ne comprenant que CCXIII titres, au lieu que le Lectionnaire indique CCLV lectures ; mais comme ces lectures, à partir de la CCXIVe, ne portent en tête aucune assignation spéciale, on conçoit que le scribe ait négligé de leur donner place dans les *capitula*.

L'Épistolier, ou Lectionnaire proprement dit, commence à la ligne 5 du fol. 2v, et se termine au milieu du fol. 10v. Il est suivi de la liste des Évangiles, qui finit fruste avec le fol. 16v, la dernière péricope ayant trait à la vigile de S. André.

Maintenant, la grosse erreur commise jusqu'à cette heure, c'est qu'on a cru et répété que le Lectionnaire et l'Évangéliaire tenaient ensemble, formaient deux parties d'un tout, de même provenance et de même époque. Or, la liste des Évangiles étant en substance identique à celle du type Spire-Rheinau-Aix la Chapelle, on n'a pas hésité à en conclure que le manuscrit de Würzburg « contient le *Comes* romain-carolingien ordinaire [1]. » La vérité est que, malgré sa parenté évidente avec les autres représentants de la famille carolingienne, notre recueil des Évangiles paraît l'emporter sur tous, au point de vue de la simplicité et de l'antiquité ; mais surtout il est visiblement et de tout point indépendant de l'Épistolier qui précède. Celui-ci, par son ordonnance et ses moindres particularités, constitue un document unique, tout à fait de premier ordre, pour nous renseigner sur l'état le plus lointain du Lectionnaire romain ; c'est de lui que je compte m'occuper principalement dans cette étude. Mais il ne sera pas hors de propos de consacrer d'abord quelques lignes à la description de l'Évangéliaire lui-même [2].

***

Comme je le disais, cet Évangéliaire ressemble à la plupart des autres qui avaient cours en Alémanie et au pays rhénan aux environs de l'an 800. Mais, si le cadre général est le même, certains détails obligent de lui assigner une date antérieure à eux tous : notamment l'omission de la plupart des fêtes dont l'existence n'a pas d'attestation plus ancienne que la seconde moitié du VIIe siècle. Je signalerai, entre autres : S. Anastase, S. Grégoire, que déjà mentionne l'Évangéliaire de Burchard (ms. Würzburg. Mp. th. f. 68), S. Georges, S. Cyr, Ste Suzanne, S. Genès, S. Eustache, Ste Digna, les SS. Chrysanthe et Darie. Le rédacteur de notre *Capitu-*

1. Beissel, *loc. cit.*

2. Je suis redevable à l'obligeance du Dr Silvio Mercati d'une photographie des feuillets 10v-16v qui contiennent ces *Kap. sci euangeli.*

Digitized by Google

lare euangeliorum n'a pas non plus admis l'Exaltation de la Croix, déjà fêtée à Rome au temps du pape Sergius (687-701). Des quatre fêtes de la Vierge observées dès la même époque, il n'en connaît que deux, celle du 2 février et celle du 15 août ; encore les présente-t-il d'une façon qui témoigne, ou de leur nouveauté, ou de la notion imparfaite qu'il en avait. La fête de la mi-août est intitulée *nat. sanctae mariae*, comme dans le martyrologe de S. Willibrord (*Parisinus* 10837). Quant à celle de la Purification, elle n'a pas même de nom : *Die II mensis feb. lec. sancti euangelii* etc.; de plus, elle n'est point à sa place, mais rejetée tout à la fin de la série qui précède la Septuagésime, bien après les fêtes de Ste Agathe (5 févr.) et de S. Valentin (14 févr.). Il est remarquable qu'à l'instar du martyrologe susdit, « exécuté en Grande-Bretagne pour un évêque anglo-saxon » [1], notre liste d'Évangiles ignore les deux fêtes du 25 mars et du 8 septembre. Mais ce qui est plus remarquable encore peut-être, c'est l'omission complète des jeudis de Carême. Parmi les documents publiés jusqu'ici, quelques-uns, très rares et très anciens, n'assignent pas de station pour ces jours-là ; mais tous, à l'exception des notes marginales de Burchard, indiquent du moins une lecture ou quelque formule liturgique. Encore un indice que les deux textes doivent être à peu près contemporains, c'est-à-dire, remonter aux environs de l'an 700 [2].

Essayons de préciser davantage. Le *Capitulare* ne mentionne pas au 1er juin la dédicace de l'église St-Nicomède, consacrée sous Boniface V (619-625) ; mais il omet pareillement celles de Saint-Pierre-aux-liens et du Panthéon, de beaucoup antérieures à son temps [3]. C'est donc un parti pris de laisser de côté ces fêtes de dédicace, considérées sans doute comme purement locales: il n'y a rien à en conclure au point de vue qui nous intéresse. Mais voici qui pourra sembler plus significatif. Nous avons au 9 juin la fête des SS. Prime et Félicien. La translation de ces martyrs de Nomentum à l'intérieur de Rome, « la plus ancienne dont on ait connaissance » [4], eut lieu sous le pape Théodore (642-649) ; je ne trouve leur fête marquée, ni dans le sacramentaire léonien, ni dans le gélasien, ni dans le

1. Duchesne, *Liber Pontif.*, I, 381.

2. Il existe encore d'autres traits de ressemblance entre notre *Capitulare* et l'Évangéliaire de Burchard ; dans l'un comme dans l'autre, tous les samedis de l'année sont régulièrement appelés *feria VII*, à l'exception des vigiles de Pâques et de la Pentecôte ; l'Épiphanie porte le nom de *Theophania*, aucune lecture n'est assignée pour le jeudi saint, etc.

3. Il a d'ailleurs les stations *ad Vincula* (premier lundi du Carême, lundi de la Pentecôte), *ad sancta Maria martyra* (octave de Noël), *ad Martyres* (vendredi de Pâques).

4. Duchesne, *Lib. Pont.*, I, 334.

Digitized by Google

grégorien de Padoue : il est à croire qu'elle ne fut célébrée à Rome qu'à partir de la susdite translation. De même, le rédacteur du *Capitulare* marque au 12 août la fête de S. Euplus : et ce fut également le pape Théodore qui construisit l'oratoire de ce saint, auprès de la pyramide de Cestius [1]. D'autre part, il ne semble pas encore connaître la translation du pape S. Léon au 28 juin, accomplie par Sergius en 688 [2]. Ces constatations, jointes à l'ignorance signalée plus haut au sujet des fêtes de la Vierge et de la Croix, donnent l'impression que notre Évangéliaire offre une idée exacte du cadre de la liturgie romaine, telle qu'elle devait être vers le milieu du VIIe siècle, peu de temps après la mort de Théodore, par exemple à l'époque de Vitalien (657-672). C'est ce dernier pape, on se le rappelle, qui envoya en Angleterre les deux organisateurs principaux de l'église anglo-saxonne, Théodore et Hadrien ; il leur donna pour guide l'abbé Benoît Biscop, grand voyageur, grand amateur de livres, qui visita Rome alors à plusieurs reprises, en vue précisément d'enrichir sa bibliothèque. Il est naturel que cet abbé ait tenu à se pourvoir d'un exemplaire du Lectionnaire romain, ancêtre plus ou moins direct de celui de Würzburg.

Pour en finir avec celui-ci, il ne me reste plus qu'à présenter quelques menues observations liturgiques, suggérées par certains de ses détails.

Les titres de chaque péricope sont formulés de la même manière qu'à présent, excepté que le mot *sequentia* est remplacé par *lectio*, par ex. *lec. sci eu. sec. mt. K. CXXXI* [3]. L'*In illo tempore* est invariablement omis, sauf — je ne sais pourquoi — à la fête de S. Félix (14 janvier). La teneur du début et de la finale des différentes leçons montre que le texte d'où elles sont extraites ne concordait pas toujours avec la Vulgate hiéronymienne [4]. La station indiquée est généralement la même que dans les autres mss. de cette famille. Le premier dimanche après la Théophanie, elle a lieu à Sts-Jean et Paul ; le second dimanche, à St-Eusèbe. Cette dernière excite la curiosité : les manuscrits qui ne l'ont pas à ce dimanche la marquent pour la fête de S. Vincent, martyr. Il semble donc qu'on ait tenu à réunir le peuple et le clergé romain, à un jour donné du mois de janvier, dans cette antique basilique de la *Meru-*

1. *Ibid.*
2. *Ibid.*, p. 241 et 379.
3. Le missel palimpseste du Mont-Cassin a déjà *sequentia*. Voir *Rev. Bénéd.* de juillet 1909, p. 289.
4. D. Wilmart paraît insinuer (*ibid.*, p. 286) qu'il en est de même dans le missel en question.

Digitized by Google

lana, près du grand cimetière [1]. Le dimanche du Bon Pasteur, deuxième après Pâques, station à Sts-Côme et Damien : n'y aurait-il point quelque connexion entre ce choix et l'admirable mosaïque de la basilique du Forum, dans laquelle le pape Félix IV, au VIe siècle, installa le culte de ces saints [2] ? Particularité que je ne trouve pas ailleurs, notre lectionnaire indique une autre station à l'église de ces mêmes saints, le dimanche qui précède leur fête : *Ebdomada II* [post nat. S. Cypriani] *die dom. ad scos cosmae et damiano ante natale eorum.* On voit par là que la tendance existait déjà dans l'église Romaine, au VIIe siècle, d'étendre ou même de transférer à quelque dimanche voisin certaines solennités qui tombaient d'ordinaire pendant la semaine ; cela, sans doute, pour permettre au peuple d'y prendre plus facilement part. C'est ainsi que la dédicace du Panthéon (13 mai) était toujours remise au dimanche, comme nous l'apprend la rubrique des Évangéliaires carolingiens : « Legitur euangelium cuius occurrerit ebdomadae, eo quod *semper die dominica celebratur ipsa sollemnitas.* »

***

Venons-en à la liste des Épîtres, qui forme plus de la première moitié du ms. de Würzburg, et dont l'importance dépasse de beaucoup celle de l'Évangéliaire. C'est à elle, et à elle seule, que se rapporte la série des *Capitula* ou table des matières qui figure en tête du volume. Le document mériterait d'être publié intégralement ; toutefois, à l'exemple de Ranke, je me dispenserai de reproduire ici les *Capitula*, répétés presque toujours textuellement dans le corps du Lectionnaire [3]. Quant aux abréviations, je crains que mes imprimeurs ne soient pas suffisamment pourvus des types qu'il faudrait pour les reproduire toutes ; mais je ne doute pas que, pour leur honneur, ils n'essaient de s'en tirer au mieux. On trouvera au bas du texte quelques courtes notes qui m'ont paru nécessaires, soit pour en faire ressortir la physionomie native, soit pour en préciser la signification.

1. Je ne sais si la raison qu'en donne le cardinal Tommasi (*Opera omnia*, Romae, 1750, t. V, p. 440), à savoir qu'on croyait posséder dans cette église la moitié du corps d'un martyr romain du nom de Vincent, suffit pour rendre compte de cette particularité. Je serais plutôt porté à y reconnaître un vestige d'une sorte de Commémoraison des fidèles défunts, célébrée anciennement après les fêtes de Noël et de l'Épiphanie, et dont on retrouve çà et là des traces dans les livres liturgiques du moyen âge. Conf. Martène, *De antiquis ecclesiae ritibus*, ed. Venet., 1783, t. III, p. 45.

2. Cf. Grisar, *Geschichte Roms u. der Päpste im Mittelalter*, t. I, p. 184 sq.

3. Je me contenterai de signaler en note les rares divergences qui pourront se présenter entre le titre que donne la table et celui de l'article correspondant du lectionnaire ; pour plus de clarté, je mettrai ce dernier en petites capitales.

Digitized by Google

INCIPIUNT CAPITULA LECTIONUM DE CIRCULO ANNI.

I. IN NATALE DNI AD SCA MARIA lec epistolae beati pauli apostoli ad romanos. FF paulus seruus xpi ihu uocatus apos. *usq.* et uos uocati ihu xpi dni nri.

II. AD SCA MARIA lec epist beati pauli apost ad titum. Carissimi apparuit gratia di saluatoris ni. *usq.* haec loquere et exortare in xpo ihu dno no.

III AD SCA ANASTASSIA lec epist beati pau apo ad titum. Carissimi apparuit benignitas et humanitas *usq.* spem uitae aeternae in xpo ihu dno no.

IIII. AD SCM PETRUM lec epist beati pauli apost ad ebreos. FF multifariae multisq. modis *usq.* et anni tui non deficient.

V. AD SCA MARIA. lec libri essaiae profetae. Haec dicit dns. populus gentium qui ambulat in tenebris *usq.* in iustitia amodo et usq. in sempiternum.

VI. AD SCA ANASTASSIA. lec libri essaiae profetae. Haec dicit dns. sps dni eo quod unxit me dns *usq.* redempti a dno nostro.

VII. AD SCM PETRUM lec lib essaiae profetae. Haec dicit dns. propter quod populus meus nomen meum in die illa *usq.* uidebunt omnes fines terrae salutare di ni.

VIII. IN NAT SCI STEPHANI lec lib actum aposto. In diebus illis stephanus plenus gratia faciebat prodigia *usq.* et cum hoc dixisset obdormiuit in dno.

VIIII. IN NAT SCI IOHANNIS EUAG lec lib sapientiae salomonis. Qui timet dm faciet bona et qui contentus est iustitiae adpraehendit illam *usq.* et nomine aeterno hereditauit illam.

X. IN NAT SCI IOHANNIS EUANG lec lib sapientiae salomonis. Ius-

---

I. Ce premier article, relatif à la vigile de Noël, est précédé d'un chrisme, formé d'un P vertical et d'une S allongée qui le coupe à angle droit, de façon à figurer, conjointement avec le jambage principal du P, une sorte de X grec incliné vers la gauche.

V-VII. Cette survivance de la leçon prophétique aux trois messes de Noël et à la vigile s'est maintenue çà et là fort avant dans le moyen âge, quoique le *Comes* d'Alcuin ne la mentionne plus que pour la vigile et la messe de minuit. Si elle vient ici après la lecture de l'Apôtre, c'est peut-être que déjà à Rome elle commençait, même en cette solennité, à tomber en désuétude. Le texte in extenso dans Tommasi, *Opera omnia*, V, 322.

VI. *essaiae*, le second *s* ajouté de première main.

VIIII-XII. Il n'existe pas, à ma connaissance, d'autre lectionnaire qui indique quatre lectures pour la fête de Jean l'Évangéliste. Comme d'autre part il en est beaucoup qui supposent deux messes pour ce jour-là, il faut en conclure que notre recueil aura conservé, comme aux messes de Noël, les lectures tirées du prophète, mais en les faisant précéder cette fois celles de l'Apôtre.

VIIII. Au lieu du premier *illam*, le copiste avait d'abord écrit *ellam* ; le second est fautif, pour *illum*.

Digitized by Google

tum deducit per uias rectas *usq.* et dedit illi claritatem aeternam dns ds nr.

XI. IN NAT SCI IOHANN EUANG lec epist beati pauli apost ad ephess. FF benedictus ds et pater dni ni ihu xpi *usq.* habundauit in nobis per ihm xpm dnm nm.

XII. UNDE SUPRA lec epist beati pauli apost ad ephessios. FF iam non estis hospites et aduenae *usq.* habitaculum di in spu sco.

XIII. IN NAT INNOCENTUM lec lib apocalipsis iohan. In diebus illis uidi super montem sion agnum stantem *usq.* sine macula sunt ante thronum di.

XIIII. IN NAT SCI SILUESTRI lec epist beati pauli apost ad ebre. FF plures facti sunt sacerdotes secundum legem *usq.* hoc enim fecit semel offerendo sé dns nor ihr xps.

XV. IN NAT UBI SUPRA lec epist beati pauli apost ad ebre. FF doctrinis uaris et peregrinis nolite obduci *usq.* talibus enim hostis promeretur ds.

XVI. IN NAT SACERDOTUM QUORUM SUPRA lec lib sapientiae salo. Ecce sacerdos magnus qui in diebus suis placuit do *usq.* incensum dignum in odorem suauitatis.

XVII. IN NAT QUORUM SUPRA lec lib sapi salo. Beatus uir qui inuentus est sine macula *usq.* enarrat omnis aeclesia scorum.

XVIII. IN THEOPHANIA lec epist beati pauli apostoli ad titum. Carissimi

---

XI. *ephess*] d'abord *epehss*, puis le second *e* a été exponctué.

XIII. *thronum*] l'*h* ajouté au-dessus de la ligne.

XIIII. *sé*] surmonté d'une sorte d'accent aigu, et de même ci-après plusieurs autres monosyllabes.

XV. Le *Comes* d'Alcuin et d'autres encore indiquent aussi deux lectures pour S. Silvestre, peut-être parce que la fête de ce pape était célébrée dans deux sanctuaires différents ; mais il se peut également que ce ne soient là que des leçons de rechange, tout comme les suivantes. — Une main postérieure semble avoir changé *promeretur* en *promeremur*.

XVI-XVII. Ici commence à poindre le système très primitif de notre lectionnaire, qui consiste à ajouter à la suite des fêtes de saints les plus anciennes un certain nombre de leçons pouvant s'adapter aux personnages de la même catégorie : c'est là, si je ne me trompe, le tout premier état de notre « commun des saints ». On aura déjà constaté que les livres sapientiaux, quels qu'ils soient, sont ici désignés sous le titre uniforme de *sapientia Salomonis*.

XVIII. *In theophania*] Rien encore de marqué pour le 1er janvier ; et cela est bien conforme à la pensée primitive, qui considérait tout ce temps, depuis le 25 décembre jusqu'au 6 janvier, comme une fête ininterrompue. Du reste, les réjouissances traditionnelles, à Rome, aux calendes de janvier, durent longtemps empêcher l'autorité de songer à établir ce jour-là une solennité religieuse quelconque. Quand l'idée en vint, on se contenta de fêter l' « octave du Seigneur », en y commémorant spécialement la maternité virginale de Marie ; puis, on y joignit, comme en pays gallican, le souvenir de la Circoncision, et même, un peu plus tard, la fête d'une Ste Martine dont l'existence est assez douteuse. De tout cela est résulté le caractère mixte et sans originalité de la messe actuelle du 1er janvier. Notre liste est jusqu'ici l'unique document qui nous permette de constater à quel point elle était d'institution récente, à Rome, au VIIe siècle. — Cette première lecture pour la Théophanie se rapporterait, d'après Alcuin, à la messe de la vigile ; mais cette vigile ne doit pas être fort ancienne. Je crois plutôt que nous

Digitized by Google

apparuit benignitas et humanitas *usq.* spem uitae aeternae in xpo ihu dno no.

XVIIII. IN THEOPHANIA lec lib essaiae profetae. Surge inluminare hierusalem quia uenit lumen tuum *usq.* et laudem dni adnuntiantes.

XX. POST THEOPHANIA lec epistolae beati pauli apost ad romanos. FF obsecro uos per misericordiam di *usq.* membra in xpo ihu dno nostro.

XXI. ALIA POST THEOPHANIA lec epist beati pau apos ad rom. FF habentes donationes secundum gratiam *usq.* sed humilibus consentientes.

XXII. ALIA POST THEOPHANIA lec epist beati pauli apo ad rom. FF nolite fieri prudentes apud uos metipsos *usq.* sed uince in bono malum.

XXIII. ALIA POST THEOPHANIA lec epist beati pauli aposto ad roma. FF nemini quicquam debeatis nisi ut inuicem dilegatis *usq.* plenitudo ergo legis est dilectio.

XXIIII. IN NAT SCI SEBASTIANI lec epis beati pauli apos ad ebreos. FF sci per fidem uicerunt regna *usq.* testimonium fidei probati inuenti sunt in xpo ihu dno no.

XXV. IN NAT UBI SUPRA lec lib sapi salo. Reddidit ds mercidem laboris scorum *usq.* manuum tuam laudauerunt pariter dne ds noster.

XXVI. POST NAT DNI DOMINICA. I. lec epi beati pauli apos ad galatas. FF quanto tempore heres paruulus est *usq.* coheredes di in xpo ihu dno nostro.

XXVII. POST NAT DNI DOMINICA. II. lec epi beati pauli apo ad colosenses. FF audistis dispensationem di quae data est mihi *usq.* hominem perfectum in xpo ihu dno no.

XXVIII. POST NAT DNI DOMINICA. III. lec epi beati pauli apo ad timo. I.

---

avons ici, comme à Noël, un reste de la double lecture, prophétique et apostolique, également dans l'ordre inverse.

XX-XXIII. Il ne s'agit pas proprement d'une octave de l'Épiphanie ; mais on aimait à prolonger les fêtes durant les trois ou quatre jours suivants, comme à la Pentecôte. Les lectures sont la suite de l'épître aux Romains, qu'on avait commencée la veille de Noël.

XXIIII. Avant S. Sébastien devraient venir S. Félix (14 janv.) et S. Marcel (16 janv.) ; mais les lectures destinées à leurs fêtes figurent plus haut parmi les péricopes groupées à la suite de la Saint-Silvestre, comme on peut le conclure du *Comes* d'Alcuin.

XXV. Encore une leçon de rechange, ou un reste de la lecture prophétique.

XXVI-XXVIIII. A la différence de tous les autres, notre *Comes* ne mentionne que des dimanches après Noël, et des jours après l'Épiphanie. Et l'on voit qu'il s'attache constamment à suivre l'ordre des épîtres paulines : après celle aux Romains. Gal. Col. Tim. Heb.

XXVII. *colosenses*] corr. de *colensenses*.

Digitized by Google

Carissimi fidelis sermo et omni acceptione dignus quia xps ihs uenit in hunc mundum *usq.* in saec saeculru. am.

XXVIIII. POST NAT DNI DOMINICA. IIII. lec epi beati pauli apo ad eb. FF considerate apos et pontificem confessionis nae ihm *usq.* ad finem firmum retineamus.

XXX. IN NAT SCARUM AGNAE ET AGATHAE lec epi beati pauli apost ad corinteos. II. FF qui gloriatur in dno glorietur non enim qui seipsum commendat *usq.* uirginem castam exibere xpo.

XXXI. IN NAT SCARUM SUPRASCRIPTARUM lec lib sapi salo. In omnibus requiem quaesiui et in ereditate dni morabor *usq.* quasi murra electa dedi odorem suauitatis.

XXXII. IN NAT UBI SUPRA lec lib sapi salom. Confitebor tibi dne rex *usq.* et liberasti eos de manu gentium.

XXXIII. IN NAT SCARUM UNDE SUPRA lec lib sapi salom. Dne ds meus exaltasti super terram habitationem meam *usq.* laudem dicam nomine tuo dne ds noster.

XXXIIII. IN SEPTUAGISSIMA AD SCM LAURENTIUM lec epi beati pauli apo ad corint. I. FF nescitis quia hii qui in stadio currunt *usq.* petra autem erat xps.

XXXV. IN SEXAGISSIMA AD SCM PAULUM lec epi beati pauli apo ad corin. FF libenter suffertis insipientes cum sitis ipsi sapientes *usq.* ut inhabitet in me uirtus xpi.

XXXVI. IN QUINQUAGISSIMA lec epis beati pauli apo ad corin. FF si linguis hominum loquar et angelorum *usq.* maior autem est his caritas.

XXXVII. FERIA. IIII. AD SCA SABINA lec lib ioel pro. Haec dicit dns conuertimini ad me in toto corde uestro *usq.* et non dabo uos ultra obprobrium in gentibus dicit dns ompo.

XXXVIII. FERIA. VI. AD SCOS IOHANNEM ET PAULUM lec lib essaiae profetae. Haec dicit dns clama ne cesses quasi tuba exalta uocem tuam *usq.* clamauit et dicet adsum quia misericors sum dominus deus tuus.

XXXVIIII. QUADRAGISSIMA AD LATERANIS lec epi beati pauli apo ad corin. FF hortamur uos ne gratiam dei in uacuum recipiatis *usq.* tamquam nihil habentes et omnia possidentes.

XXX-XXXIII. Toujours le principe de grouper les péricopes qui conviennent à une même catégorie.

XXX. *corinteos. II.*] Le chiffre *II*, comme souvent ailleurs, est ajouté au-dessus de la ligne, la plupart du temps de seconde main.

XXXI. *morabor*] changé après coup en *memorabor*. La lecture réservée à présent à la fête de l'Assomption était donc primitivement commune à toutes les vierges et martyres.

XXXIII. *meus*] au-dessus de la ligne, de 1re main.

XXXIIII-XXXV. La table du début n'indique pas de station pour ces deux dimanches, non plus que pour le suivant.

XXXVII. *ioel pro*] il y avait d'abord *iol*, sans *pro*, et, trois mots après, *conuertemini*.

Digitized by Google

XL. FERIA. II. AD UINCULA lec lib ezechiel profetae. Haec dicit dns ecce ego ipse requiram oues meas *usq.* et pascam illos in iudicio et iustitia dicit dns ompo.

XLI. FERIA. III. AD SCA ANASTASSIA lec lib essaiae profetae. Querite dnm dum inuenire potest inuocate eum dum prope est *usq.* et prosperabuntur in his quae misi illud ait dns ompo.

XLII. FERIA. IIII. AD SCA MARIA MENSI PRIMI lec lib exodi. In diebus illis dixit dns ad moysen ascende in montem et esto ibi daboque tibi duas tabulas lapideas *usq.* ascendit in montem et fuit ibi. XL. diebus et XL. noctibus.

XLIII. FERIA. V. AD SCA MARIA lec lib regum. In diebus illis uenit elias in bersabae et iuda et dimisit ibi puerum suum et perrexit in desertum uiam unius diei *usq.* XL. diebus et XL. noctibus usq. ad montem dei oreb.

XLIIII. FERIA. VI. AD APOSTOLOS lec lib ezechiel profetae. Haec dicit dns anima quae peccauerit ipsa morietur *usq.* uita uiuet et non morietur dicit dominus omnipotens.

XLV. SABBATO AD SCM PETRUM IN. XII. LECTIONES MENSE PRIMO lec lib deuternomi. In diebus illis locutus est moyses ad dnm dicens respice dne de sanctuario tuo *usq.* ut sis populus sanctus dni dei tui sicut locutus est tibi.

XLVI. LECTIO. II. UBI SUPRA lec lib deuternomi. In diebus illis dixit moyses filis israhel si custodieritis mandata quae ego praecipio uobis et feceritis ea *usq.* terrorem uestrum et formidinem dabit dns deus uester super omnem terram quam calcaturi estis sicut locutus est dns deus uester.

XLVII. LECTIO. III. UBI SUPRA lec lib machabeorum. In diebus illis orationem faciebant sacerdotes dum offerent sacrificium pro populo israhel ionatha incohante *usq.* nec uos disserat in tempore dns deus uester.

XLVIII. LEC. IIII. UBI SUPRA lec lib sapi salom. Miserere nostri omnium deus et respice in nos *usq.* ut enarrent mirabilia tua dne ds nr.

XLVIIII. IN LEC. XII. MENS PRIMO lec epi beati pauli apo ad tesalo. I.

XLI. *prosper.*] corr. de *proper.*

XLIII. *Feria v*] ici comme dans la table qui est en tête ; mais c'est une faute évidente pour *Feria IIII* : le mercredi des Quatre-Temps comportait alors comme aujourd'hui ces deux leçons tirées de l'Exode et des Rois.

XLVIII. *deus noster*] ajouté de 2e main.

XLVIIII-L. La leçon de Daniel c. 3 est ici omise, peut-être parce qu'elle était commune à tous les samedis des Quatre-Temps, mais peut-être aussi parce que considérée comme une pièce de chant plutôt que comme une lecture. Par contre, nous trouvons indiquées deux péricopes de l'Apôtre, dont la seconde a été depuis utilisée pour le dimanche suivant, un de ces *dominica uacat* que notre document ne mentionne jamais.

Digitized by Google

FF rogamus uos et obsecramus corripite inquietos consulamini pussillanimes *usq.* in aduentum domini nostri ihu xpi seruetur.

L. ITEM ALIA UNDE SUPRA lec epi beati pauli apo ad tesalo. I. FF rogamus uos et obsecramus in dno ihu ut quem ad modum accepistis a nobis *usq.* sed in sanctificationem in xpo ihu dno nro.

LI. FERIA. II. AD SCM CLEMENTEM lec lib danielis profetae. In diebus illis orauit daniel dicens dne deus noster qui eduxisti populum tuum de terra aegipti *usq.* super ciuitatem et populum tuum dne deus noster.

LII. FERIA. III. AD SCA BALBINA lec lib regum. In diebus illis factus est sermo dni ad eliam tespiten dicens surge et uade in sarepta sidoniorum *usq.* et lichitus olei non est inminutus iuxta uerbum dni quod locutus fuerat in manu eliae.

LIII. FERIA. IIII. AD SCA CECILIA lec lib ester. In diebus illis orauit ester dnm dicens dne deus rex omnipotens *usq.* et ne perdas ora canentium te dne deus noster.

LIIII. FERIA. VI. AD SCM UITALEM lec lib genesi. In diebus illis dixit Ioseph fratribus suis audite somnium meum quod uidi putabam ligari nos manipulos *usq.* haec autem dixit uolebat eum eripere de manibus eorum et reddere patri suo.

LV. SABBATO AD SCOS MARCELLINUM ET PETRUM lec lib genesi. In diebus illis dixit rebecca filio suo iacob audiui patrem tuum loquentem cum fratre tuo essau et dicentem ei adfer mihi de uenatione *usq.* motus issac dixit ad eum in pinguidine terrae et in rore caeli desuper erit benedictio tua.

LVI. AD SCM LAURENTIUM IN TRICISSIMA lec epi bea pauli apo ad ephes. FF estote emitatores dei sicut fili carissimi et ambulate in dilectione *usq.* fructus enim lucis est in omni bonitate et iustitia et ueritate.

LVII. FERIA. II. AD SCM MARCUM lec lib regum. In diebus illis naaman princeps militiae regis siriae erat magnus uir *usq.* uere scio quia non sit deus alius in uniuersa terra nisi tantum dns deus israhel.

LVIII. FERIA. III. AD SCA POTENTIANA lec lib regum. In diebus illis mulier quaedam clamauit ad eleseum profetam dicens

---

LII. *dicens*] ajouté de 2e main. *sidoniorum*] il y avait d'abord *sidioniorum*. *ocutus*] corrigé de 1re main de *loquitus*.

LIIII. *ioseph*] *h* ajouté de 1ère main.

LV. *dicentem ei*] *ei* ajouté de 1re main ; l'*et* de même avant *in rore*.

LVI. *tricissima*] Alcuin appelle également ce troisième dimanche la *tricesima* : nom qui lui convient bien, puisqu'on était entré depuis le vendredi dans la trentaine de jours qui précède la Pâque.

Digitized by Google

seruus tuus uir meus mortuus est *usq.* tu autem et filii tui uiuite de reliquo.

LVIIII. FERIA. IIII. AD SCM SYXTUM lec lib exodi. Haec dicit dns honora patrem tuum et matrem ut sis longius super terram *usq.* in omni loco in quo memoria fuerit nominis mei.

LX. FERIA. VI. IN SCM LAURENTIUM IN LUCINE lec lib numeri. In diebus illis conuerterunt filí israhel aduersus moysen et aaron et uersi in seditionem dixerunt. da nobis aquam ut bibamus *usq.* haec est aqua contradictionis ubi iurgati sunt filí israhel contra dnm et sanctificatus est dominus in eis.

LXI. SABBATO AD SCA SUSANNA lec lib danielis profetae. In diebus illis erat uir in babylone et nomen eius ioachim et accipit uxorem nomine susanna *usq.* et saluatus est sanguis innoxius in die illa.

LXII. DOMINICA ANTE XXMA AD HIERUSALEM lec epi beati pauli apo ad gala.FF scriptum est quo abraham duos filios habuit *usq.* non sumus ancellae filí sed liberae qua libertate nos liberauit xps.

LXIII. FERIA. II. AD. IIII. CORONATOS lec lib. regum. In diebus illis uenerunt duae mulieres meretrices ad regem salomonem *usq.* uidentes sapientiam dei esse ad faciendum iudicium.

LXIIII. FERIA. III. AD SCM LAURENTIUM IN DAMASI lec lib exodi. In diebus illis locutus est dns ad moysen dicens discende peccauit populus tuus *usq.* et misertus est populo suo dns deus noster.

LXV. FERIA. IIII. AD SCM PAULUM IN MEDIANA lec lib ezech profetae. Haec dicit dns sanctificabo nomem meum quod pollutum

---

LVIIII. *patrem*] corr. de *paterem*.

LX. *in lucine*] La table du commencement omet ces deux mots. *filí*] avec un accent sur le second *i*. *iurgati sunt*] *sunt* de 2e m.

LXI. *sabbato*] om. dans la table.

LXII. *ante uicesima*] Cette appellation est plus exacte que celle qui est donnée par Alcuin et les autres, *dominica in uicesima*. Ce dimanche, en effet, précédait immédiatement le vingtième jour avant Pâques ; le troisième dimanche, au contraire, était déjà « dans » la *tricesima*. *abraham*] corr. de *habraham*. *ancellae filí*] sic.

LXIIII. *in damasi*] mots omis dans la table.

LXV. LXVIII. LXX. *in mediana*] La table des chapitres omet partout ces deux mots, qui se trouvent aussi chez Alcuin, du moins pour le mercredi et le samedi. On sait que les liturgistes ont toujours eu assez de peine à rendre compte de cette dénomination, *mediana* : mais déjà Mabilllon avait sagement conclu du langage des papes Gélase et Pélage Ier, ainsi que des *Ordines romani*, qu'il fallait entendre par là la première semaine de la seconde moitié du Carême, y compris le dimanche suivant, appelé maintenant de la Passion (Cf. Migne 78, 924). La terminologie employée par le rédacteur de notre lectionnaire vient lui donner pleinement raison, en nous apprenant que les deux grandes féries du mercredi et du samedi, ainsi que le dimanche d'après faisaient partie de la *mediana*. Et, dès le mardi précédent, on lisait à la messe l'évangile *Iam die festo mediante*, Jean 7, 14.

Digitized by Google

est inter gentes *usq.* et ego ero uobis in deum dicit dns omnipotens.

LXVI. SECUNDA UBI SUPRA lec lib essaiae profetae. Haec dicit dns deus lauamini mundi estote *usq.* bona terrae commeditis dicit dns omnipotens.

LXVII. FERIA. VI. AD SCM EUSEBIUM lec lib regum. In diebus illis egrotauit filius mulieris matrifamiliae *usq.* et uerbum dni ueru est in ore tuo.

LXVIII. DIE SABBATORUM AD SCM LAURENTIUM IN MEDIANA lec lib essaiae profetae. Haec dicit dns in tempore placito exaudiui te et in die salutis auxiliatus sum tui *usq.* ego tamen non obliuiscar ea dicit dns omnipotens.

LXVIIII. AD SCM LAURENTIUM UBI SUPRA lec lib essaiae profetae. Haec dicit dns omnes sitientes uenite ad aquas *usq.* sic erit uerbum meum quod egredietur de ore meo dicit dns omnipotens.

LXX. DOMINICA AD SCM PETRUM IN MEDIANA lec epi beati pauli apostoli ad ebr. FF xps adsistens pontifex futurorum bonorum *usq.* qui uocati sunt aeternae ereditatis in xpo ihu dno nostro.

LXXI. AD SCM CRISOGONUM lec lib ionae profetae. In diebus illis factum est uerbum dni ad ionam profetam secundo dicens surge uade in niniuen *usq.* conuersi sunt de uia sua mala et misertus est populo suo dominus deus noster.

LXXII. FERIA. III. AD SCM CYRIACUM lec lib danielis profetae. In diebus illis congregati sunt babyloni ad regem et dixerunt ei trade nobis danielem qui bel distruxit et draconem interficit *usq.* qui liberabit danielem de lacu leonum.

LXXIII. FERIA. IIII. AD SCM MARCELLUM lec lib leuitici. In diebus illis locutus est dns ad moysen dicens ego dns deus uester non facietis furtum non mentiemini *usq.* leges meas custodite ego dns deus uester.

LXXIIII. FERIA. VI. AD SCM STEPHANUM lec lib hieremiae profetae. In diebus illis dixit hieremias dne omnes qui te derelinqunt confundentur recedentes a te in terra scribentur *usq.* et duplici contritione conteres eos dne deus noster.

LXXV. DOMINICA INDULGENTIA AD LATERANIS lec epi be pauli apo ad

---

LXVII. *dni uerum*] suppléé de 2e main.

LXVIII. La station à Saint-Laurent pour ce samedi de la *mediana*, jour d'ordinations, a été remplacée beaucoup plus tard par une autre à S. Nicolas *in carcere*. De même, la seconde lecture a été supprimée au cours des temps ; mais elles sont encore marquées toutes les deux au *Comes* d'Alcuin. La seconde correspondait, comme on voit, à l'introït de la messe, *Sitientes* ; c'est même elle, peut-être, qui avait dicté le choix de ce morceau, emprunté, d'après dom Pothier, à la liturgie wisigothique d'Espagne.

LXXI. *Ad scm crisogonum*] Dans la table, ces mots sont précédés de *Feria. II.*

LXXV. *Dominica*] Rien pour le samedi précédent, jour aliturgique.

Digitized by Google

pilipenses. Hoc enim sentite in uobis quod et in xpo ihu *usq.* quia xps ihs est in gloria dei patris.

LXXVI. AD SCOS NEREUM ET ACHILEUM lec lib essaiae profetae. In diebus illis dixit essaias dne ds aparuit mihi aurem ego autem non contradico retrorsum non habii *usq.* speret in nomine dni et innitatur super dnm dm suum.

LXXVII. SECUNDA UBI SUPRA lec lib zachariae profe. Haec dicit dns si bonum est in oculis uestris adferte mercidem meam et abnegate et appenderunt mercidem meam. XXX. argenteis *usq.* dicam populus meus et ipse dixit dns ds noster.

LXXVIII. FERIA. III. AD SCA PRISCA lec lib hieremiae profe. Tu dne demonstrati mihi et cognoui tunc ostendisti mihi studia eorum *usq.* tibi reuelaui causam meam dne ds meus.

LXXVIIII. SECUNDA UBI SUPRA lec lib sapi salo. In diebus illis dixerunt impii iudei apud semetipsos uenite circumueniamus iustum quo inutiles est nobis *usq.* nec iudicauerunt honorem animarum suarum dicit dns omnipotens.

LXXX. FERIA. IIII. AD SCA MARIA lec lib essaiae profe. Haec dicit dns dicite filiae sion ecce saluator tuus et mercis eius cum eo quis est iste qui uenit de edom *usq.* laudem dni super omnia quae reddit nobis dns ds noster.

LXXXI. In diebus illis dixit essaias dne quis credidit auditui nostro et brachium dni cui reuelatum est *usq.* et ipse pecatu multorum tullit et pro transgressoribus rogauit.

LXXXII. FERIA. V. AD LATERANIS QUANDO CRISMA CONFICITUR lec epi be pauli ap ad corin .I. FF conuenientibus ergo uobis in unum iam non est dominicam cenam manducare *usq.* ut non cum hoc mundo damnemur.

LXXXIII. FERIA. VI. AD HIERUSALEM lec lib osse profe. Haec dicit dns in tribulatione sua mane consurgunt ad me uenire et reuertamur ad dnm *usq.* misericordiam uolo et non sacrificium et scientiam dei plus quam olocaustamata.

LXXXIIII. FERIA. VI. UBI SUPRA lec lib exodi. In diebus illis dixit dns ad moysen et aaron in terra aegipti mensis iste principium mensium primus erit in mensibus anni *usq.* est enim phase id est transitus dni.

LXXVII. *Secunda ubi supra*] Comme les messes de Noël et de certaines féries majeures, celles de la semaine sainte ont retenu ici l'ancien usage des deux lectures avant l'évangile ; dans Alcuin également.

LXXXI. *dne*] corr. de *dns*. Le titre qui manque ici est donné à la table : UBI SUPRA.

LXXXII. *hoc*] suppléé après coup.

LXXXIIII. Après *aegipti*, une main postérieure a ajouté *diens*, pour *dicens* ; et, au lieu de *phase*, il y avait d'abord *pasce*.

Digitized by Google

LXXXV. SABBATO SCO AD LATERANIS lec epi be pauli ap ad co. FF si consurrexistis cum xpo quae sursum sunt quaerite *usq.* tunc et uos apparebitis cum illo in gloria.

LXXXVI. IN DOMINICO SCO AD SCA MARIA lec epi be pauli ap ad corin .I. FF expurgate uetus fermentum ut sitis noua consparsio *usq.* sed in azemis sinceritatis et ueritatis.

LXXXVII. FERIA. II. AD SCM PETRUM lec lib actum apolor. In diebus illis stans petrus in medio plebis dixit uiri ff uos scitis uerbum quod factum est per totam iudeam *usq.* per nomen eius omnes qui credunt in eum.

LXXXVIII. FERIA. III. AD SCM PAULUM lec lib actum apos. In diebus illis surgens paulus et manu silentium indicens ait *usq.* quoniam hanc deus adinpleuit filís nostris resuscitans ihm xpm dnm nm.

LXXXVIIII. FERIA IIII. AD SCM LAURENTIUM lec lib actum apos. In diebus illis aperiens petrus os suum dix uiri israhelitae et qui timetis dm audite deus abraham deus isaac deus iacob *usq.* penitemini igitur et conuertemini ut deleantur uestra peccata.

XC. FERIA V. IN BASSILICA APOSTOLORUM lec lib actum apos. In diebus illis angelus dni locutus est ad philipum dicens surge et uade contra meredianum *usq.* pilippus autem inuentus est in azoto et pertransiens euangelizabat ciuitatibus nomen dni ni ihu xpi.

XCI. FERIA. VI. AD SCA MARIA MARTYRA lec episto beati petri apos-

---

LXXXV. Il pourra sembler étonnant que notre lectionnaire ne marque que la seule épître tirée de l'Apôtre pour le samedi saint, sans faire aucune mention des lectures antérieures plus ou moins nombreuses, dont la liste fait invariablement partie des autres exemplaires connus du *Comes*. C'est que, probablement, ces lectures ou prophéties étaient encore considérées comme appartenant au service de vigile, plutôt qu'à la messe proprement dite.

LXXXVIII. *filis*], le second *i* accentué.

LXXXVIIII. *israhelitae*] *itae* de 2e m. au-dessus de la ligne.

XC. Dans la liste en tête du ms., il y a simplement *Feria. v. ad apostolos.* Faut-il voir dans l'expression plus pompeuse *in bassilica apostolorum* un indice que le modèle de notre *Comes* fut rédigé peu après 561, date de la reconstruction de l'église des Saints-Apôtres par les papes Pélage Ier et Jean III, alors que l'édifice, encore dans sa fraîcheur et sa beauté native, provoquait plus que d'autres l'admiration du public ? L'exemplaire qu'Alcuin a pris pour base avait pareillement ici *ad basilicam apostolorum* J'ai toujours été incliné, pour ma part, à considérer le cadre et l'ordonnance générale de la liturgie romaine comme une œuvre contemporaine des papes du milieu du VIe siècle : c'est du moins à cette époque qu'y furent ajoutés les derniers traits constitutifs, le formulaire des trois dimanches avant le Carême, ainsi que celui des jours qui suivent la Pentecôte.

XCI. *ad sca maria martyra*] Voici une mention qui semble nous obliger à abaisser la rédaction définitive de notre document jusqu'après le pontificat de Boniface IV (608-615), sous lequel eut lieu la dédicace du Panthéon. Il est bon toutefois de remarquer qu'il y a ici, dans la table, seulement *ad sancta maria*, comme au dimanche de Pâques. De plus, cet étrange vocable *s. Maria martyra* revient dans la liste d'Évan-

Digitized by Google

toli. I. Karissimi xps semel pro peccatis mortuus est iustus pro iniustis ut nos offeret deo *usq.* per resurrectionem dni ni ihu xpi qui est in dextera dei.

XCII. DIE SABBATI IN LATERANIS lec epi be petri ap. I. Karissimi deponentes omnem malitiam et omnem dolum et simulationes et inuidias *usq.* qui non secuti misericordiam nunc autem misericordiam consecuti.

XCIII. DOMINICA AD LATERANIS lec epi bea iohannis apo. Karissimi omne quod natum est ex deo uincit mundum *usq.* qui credit in filium dei habet testimonium dei in sé.

XCIIII. DOMINICA. I. POST OCTABAS PASCHAE lec epi bea petri apo. I. Karissimi xps pasus est pro nobis relinquens nobis exemplum ut sequamur uestigia eius *usq.* conuersi estis nunc ad pastorem et episcopum animarum uestrarum.

XCV. DOMINICA. II. POST OCTABAS PASCHAE lec epi bea petri apo. I. FF obsecro tamquam aduenas et perigrinos abstinere uos a carnalibus desideris *usq.* haec est enim gratia in xpo ihu dno no.

XCVI. DOMINICA. III. POST OCTABAS PASCHAE lec epi bea iacobi apo. Karissimi omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est discendens a patre luminum *usq.* quod potest saluare animas uestras.

XCVII. DOMINI. IIII. POST OCTABAS PAS lec epi b iacobi apo. Kari. estote factores uerbi et non auditores tantum *usq.* et inmaculatum se custodire ab hoc saeculo.

XCVIII. DOMI. V. POST OCTABAS PASCHAE lec epi bea petri apo. I. Karissimi estote prudentes et uigilantes in orationibus *usq.* ut in omnibus honorificetur deus per ihm xpm dnm nm.

XCVIIII. DOMI. VI. POST OCTABAS PAS lec epi b iohannis apo. Karissimi deus caritas est et qui manet in caritate in deo manet et deus in eo *usq* hoc mandatum habemus ab eo ut qui diligat deum diligat et fratrem suum.

C. DOMI. VII. POST OCTABAS PAS lec epi be iohannis apo. I. Karissimi nolite mirari quia odit uos mundus *usq.* filioli mei non diligamus uerbo et lingua sed opere et ueritate.

CI. DOMI. VIII. POST OCTABAS PAS lec epi be petri apo. I. Karissimi

---

giles qui fait suite à l'Épistolier, au 1er janvier : *In octabas dni ad sca maria martyra* ; il est possible que le copiste l'ait ajouté de son propre chef en tête de l'épître du vendredi de Pâques, suivant en cela l'usage de son temps et de son pays.

XCIII. Aucune mention de la *Pascha annotina*, qui figure à cette place dans presque tous les autres livres romains. Il ne faudrait pas trop se hâter d'en conclure que le rédacteur de notre liste l'ignorait ; car le missel palimpseste du Mont-Cassin, qui la marque expressément, lui assigne bien un évangile, mais point d'épître, de quoi dom Wilmart donne une raison très plausible (*Rev. Bénéd.*, XXVI, 289).

XCVII. *Kari.*] ajouté de 2e m.

Digitized by Google

humiliamini sub potenti manu dei ut uos exaltet in tempore uissitationis *usq.* ipsi imperium in saecula sempiterna.

CII. DOMI. VIIII. POST OCTABAS PAS lec epi be petri apo. I. Karissimi omnes unianimes in oratione estote conpatientes fraternitate *usq.* dnm autem xpm sanctificate in cordibus uestris.

CIII. IN LAETANIA MAIORE lec epi be iacobi apo. Karissimi confite mini alterutum peccata uestra et orate pro inuicem ut saluemini *usq.* saluabit animam suam a morte et operit multitudinem peccatorum.

CIIII. IN ASCENSA DNI lec lib actum apost. Primum quidem sermonem feci de omnibus o theophile *usq.* sic ueniet quem ad modum uidistis eum euntem in caelum.

CV. IN SABBATO PENTICOSTEN lec lib actum apo. In diebus illis cum appollo esset chorinti paulus peragratis superioribus partibus ueniret ephesum *usq.* cum fiducia loquebatur per menses tres disputans et suadens de regno dei.

CVI. IN DOMINICO PENTICOSTEN lec lib actum apo. In diebus illis cum conplerentur dies penticosten erant omnes pariter *usq.* audiuimus loquentes eos linguis nostris magnalia dei.

CVII. FERIA. II. AD UINCULA lec lib actum apos. In diebus illis aperiens petrus os suum dixit nobis praecipit deus praedicare et testificare *usq.* et iusit eos babtizari in nomine dni ni ihu xpi.

CVIII. FERIA. III. AD SCA ANASTASSIA lec lib actum apos. In diebus illis cum audissent apostoli qui erant hierusolominis quia samaria recipit uerbum dei *usq.* tunc inponebant manus super illos et recipiebant spm scm.

CII *petri .I.*] de 2e main, au-dessus du fautif *iacobi*. C'est un trait fort curieux et, je crois, sans exemple, que cette série de « dix » dimanches après Pâques. Comment l'expliquer ? Probablement par ce fait, qu'on désirait avoir chaque année un certain nombre de lectures empruntées aux Épîtres catholiques. Comme le temps pascal, durant lequel on devait les faire, était relativement court, et d'ailleurs déjà occupé en partie par la lecture des Actes et de l'Apocalypse, on avait jugé opportun de continuer celle des Épîtres catholiques durant quelques semaines, même après la clôture du temps pascal. Les lectionnaires postérieurs, y compris celui d'Alcuin, ont conservé peu de chose de cette ordonnance primitive.

CIII. *suam*] remplacé de 2e m. par *eius* au-dessus du mot ; mais la leçon *suam* est attestée très anciennement, entre autres par Bède.

CV. *et suadens*] ajouté de 2e main. — Ici, comme au samedi saint, et pour la même raison, font défaut les lectures ou prophéties du service de vigile.

CV-CXIII. Ordonnance complète et homogène de la semaine de la Pentecôte, du dimanche au samedi, alors que les Quatre-Temps d'été ne lui étaient pas encore nécessairement annexés. A en croire Egbert d'York, ce serait S. Grégoire le Grand qui les aurait fixés à la semaine d'après la Pentecôte, du moins dans les livres destinés à la mission d'Angleterre ; car, à Rome même, en 683, le samedi de ces Quatre-Temps était encore célébré un 27 juin, troisième semaine après la Pentecôte. Cf. L. Duchesne, *Lib. Pont.*, I, 362.

Digitized by Google

CVIIII. FERIA. IIII. AD SCA MARIA lec lib actum apos. In diebus illis stans petrus cum undecim eleuabit uocem suam et locutus est eis *usq.* et erit omnes qui inuocauerit nomen dni saluus erit.

CX. UBI SUPRA lec lib actum apos. In diebus illis per manus apostolorum fiebant signa et prodigia multa in plebe *usq.* et uexatos ab spiritibus inmundis qui curabantur omnes.

CXI. FERIA. V. AD APOSTOLOS lec lib actum apos. In diebus illis philippus discendens in ciuitatem samariae praedicabat illis xpm *usq.* et factum est gaudium magnum in illa ciuitate.

CXII. FERIA. VI. AD SCOS IOHANNEM ET PAULUM lec lib actum apos. In diebus illis aperiens petrus os suum dixit uiri israhelite audite uerba haec ihm nazarenum uirum adprobatum a deo *usq.* replebis iucunditate cum facie tua.

CXIII. AD SCM STEPHANUM lec lib actum apos. In diebus illis conuenit uniuersa ciuitas audire uerbum dei uidentes autem turbas iudei repleti sunt zelo *usq.* discipuli autem replebantur gaudio et spu sco.

CXIIII. DOMI IN NAT SCORUM lec lib apocalipsis iohan apo. In diebus illis uidi ostium apertum in caelo et ecce turba magna quam denumerare nemo poterat *usq.* deo nostro in secula seculorum amen.

CXV. ITEM UNDE SUPRA lec lib apocalipsis iohannis apo. In diebus illis respondit unus de senioribus dicens mihi hii qui amicti sunt stolis albis qui sunt *usq.* omnem lacrimam ab oculis eorum.

CXVI. FERIA. IIII. AD SCA MARIA lec lib sap salo. In diebus illis dixit

---

CXIIII. *Domi in nat scorum*] Titre d'un intérêt exceptionnel. Nulle part ailleurs, que je sache, il n'existe d'attestation romaine de cette « fête des Saints » au dimanche qui suit la Pentecôte. Mais on constate que les églises d'Orient ont célébré très anciennement, à l'issue du temps pascal, une commémoraison de tous les martyrs, de tous les saints, ou même des défunts en général. Actuellement encore, dans l'Église Grecque, le premier dimanche après la Pentecôte est connu sous le nom de ΑΓΙΩΝ ΠΑΝΤΩΝ. Aurait-on, à Rome, imité quelque temps en cela, comme en d'autres détails, l'usage de Constantinople, et aurions-nous ici le vestige le plus lointain d'une fête de la Toussaint dans l'église d'Occident ? Ce qui pourrait le faire croire, c'est encore le choix de cette péricope de l'Apocalypse, la même qui se lit maintenant au 1er novembre ; dans le lectionnaire d'Alcuin, elle est rejetée au mois d'août, parmi les fêtes des saints entre S. Laurent et SS. Corneille et Cyprien. Une fois les Quatre-Temps d'été fixés en principe à la semaine de la Pentecôte, la fête des Saints au dimanche suivant devait fatalement disparaître, ce dimanche étant, d'après la tradition constante de Rome, un *dominica vacat.* Pareille suppression pourrait fort bien avoir été le fait de S. Grégoire, lequel se faisait un mérite d'avoir aboli un certain nombre de coutumes introduites à l'imitation des Grecs : « consuetudinem amputauimus, quae hic a Graecis fuerat tradita » (*Registr.* IX, 26).

CXVI-CXXIIII. Liturgie des Quatre-Temps d'été : une partie des lectures qui leur sont ici assignées est devenue hors d'usage, par suite de la fusion avec la liturgie de la semaine de la Pentecôte. Il est toutefois remarquable que leur choix dénote une préoccupation manifeste de rattacher l'ordonnance de ces messes de Quatre-Temps à la com-

Digitized by Google

salomon filís israhel diligite iustitiam qui iudicatis terram seruite dno *usq.* et hoc quod continet omnia scientiam habet uocis.

CXVII. UBI SUPRA lec lib essaiae profe. Haec dicit dns audi iacob serue meus et israhel quem elegi faciens et formans te ab utero *usq.* et benedictionem meam super generationem tuam dicit dns omnipotens.

CXVIII. FERIA. VI. AD APOS lec lib ioel profe. Haec dicit dns exultate fili sion et laetamini in dno deo uestro qui dedit uobis doctorem iustitiae *usq.* et non confundit populus meus in aeternum dicit dns omnipo.

CXVIIII. SABBATO AD SCM PETRUM lec lib ioel profe. Haec dicit dns effundam de spu meo super omnem carnem *usq.* omnis qui inuocauerit nomen dni saluus erit.

CXX. UBI SUPRA lec lib leuitici. In diebus illis locutus est dns ad moysen dicens loquere filis israhel et dices ad eos cum ingressi fueritis terram quam ego dabo uobis et mensueritis segitem *usq.* legitimum sempiternum erit uobis in cunctis habitaculis et generationibus uestris ait dns omnipotens.

CXXI. UBI SUPRA lec lib deuternomi. In diebus illis moyses audi israhel quae ego praecipio tibi odie cum intraueris terram quam dns deus tuus daturus est tibi possedendam et obtienueris eam atq. habitaueris in illa tollis de cunctis frugibus primitias et ponis in cartalo *usq.* epularis in omnibus bonis quae dns deus tuus dedit tibi.

CXXII. UBI SUPRA lec lib leuitici. In diebus illis dixit dns ad moysen si in praeceptis meis ambulaueritis et mandata mea custodieritis et feceritis dabo uobis pluias *usq.* et ero uester deus uosque eritis populus meus dicit dns omnipotens.

CXXIII. UBI SUPRA lec epi bea pauli apo ad roma. FF iustificati igitur ex

---

mémoraison de la descente du Saint-Esprit. Je crois donc que, dès avant S. Grégoire, ce « jeûne du quatrième mois » était régulièrement célébré la semaine après la Pentecôte ; la teneur des formules qui y ont trait dans le sacramentaire léonien ne permet pas d'en douter. Mais, vers le milieu du VIe siècle, la liturgie de cette semaine de la Pentecôte prit un développement qu'elle n'avait pas auparavant ; il y eut une tendance à l'assimiler à l'octave de Pâques. Dès lors, il devait paraître gênant de voir une semaine toute de fête assombrie par le retour régulier d'un des grands jeûnes de l'année ; on s'en sera tiré en différant celui-ci d'une ou plusieurs semaines, au gré de l'autorité ecclésiastique. Puis vint S. Grégoire, qui essaya de restaurer en ce point l'ancien usage ; mais il semble avoir rencontré une vive opposition, qui ne fut définitivement vaincue qu'au XIe siècle, à la suite des règlements édictés par Grégoire VII et Urbain II. Cf. *Rev. Bénéd.*, XVIII (1901), p. 180.

CXVII. *Haec dicit dns*] de 2e m. au-dessus de la ligne.

CXX. *erit uobis*] ce dernier mot en marge, de 2e m.

CXXI. Après *illis* espace blanc ; *tibi*, après *praecipio*, est ajouté de 2e m., et le ms. a vraiment *obtienueris*.

CXXIII. *roma.*] au-dessus du mot gratté *corin.*, faute qui est restée à l'article suivant.

Digitized by Google

fide pacem ad deum per dnm nm *usq.* per spm scm qui datus est nobis.

CXXIIII. UBI SUPRA lec epi bea pauli apo ad corin. FF existimo quia non sunt condignae passionis huius temporis ad futuram gloriam *usq.* expectantes redemptionem corporis nostri in xpo ihu dno nostro.

CXXV. IN NAT SCORUM lec lib sapi salo. Beatus homo qui inuenit sapientiam et qui affluit prudentia *usq.* sapientia illius erumperunt abyssi et nubes rore concrescunt.

CXXVI. IN NAT SCORUM IOHAN ET PAULI lec epi beati pauli apo ad roma. FF scimus quo diligentibus deum omnia concurrunt in bonum *usq.* a caritate dei quae est in xpo ihu dno no.

CXXVII. UNDE SUPRA lec lib sapi salo. Hii sunt uiri sapientiae quorum iustitiae obliuionem non acciperunt *usq.* et laudem eorum pronuntiat omnis aeclesia scorum.

CXXVIII. IN UIG SCI IOHAN BAB lec lib hieremiae profe. In diebus illis factum est uerbum dni ad me dicens prius quam te formarem in utero noui té *usq.* et aedifices et plantes ait dns ompo.

CXXVIIII. IN NAT SUBI SUPRA lec lib essaiae profe. Audite insulae et adtendite populi de longe dns ab utero uocauit me *usq.* propter dnm dm tuum ct scm israhel qui elegit te.

CXXX. IN UIGILIAS SCI PETRI lec lib actum apos. In diebus illis petrus et iohan ascendebant in templum ad oram orationis nonam *usq.* adinpleti sunt stupore et extassi in eo quod acciderat illi.

CXXXI. IN NAT SCI PETRI lec lib actum apos. In diebus illis misit erodes rex manus ut adfligeret quosdam de aecclesia *usq.* de manu erodis et de omni expectatione plebis iudeorum.

CXXXII. IN UIGILIAS SCI PAULI lec epi bea pauli apo ad gala. FF notum autem facio euang quod euang est a mé quod non est

---

CXXIIII. Même anomalie qu'aux Quatre-Temps du Carême : omission de la leçon de Daniel, et, au lieu de cela, deux épîtres tirées de S. Paul. La seconde de ces épîtres est assignée par Alcuin au dimanche qui suit les Quatre-Temps, mais ce ne peut être sa destination primitive, n'y ayant point, anciennement, de liturgie ce jour-là; elle fait partie aujourd'hui de la messe du IVe dimanche après la Pentecôte.

CXXV. Pour la fête de S. Pancrace dans le *Comes* d'Alcuin ; le nôtre laisse la liberté de l'affecter à n'importe quelle fête de saint pouvant tomber au mois de juin.

CXXVI-VII. Deux épîtres pour la fête des SS. Jean et Paul, peut-être un souvenir du temps où cette fête, comme à Naples et dans le Gélasien, était précédée d'une vigile ; ou reste de la leçon prophétique, comme si souvent déjà ci-dessus. J'ai signalé ailleurs la persistance jusqu'à nos jours du second de ces deux textes, emprunté à une version fort ancienne et d'origine inconnue (*Rev. bénéd.*, XXIV, 57, note 89). Remarquer que la fête des deux martyrs du 26 juin devrait venir seulement après la Saint-Jean ; mais elle a été anticipée par attraction, pour faire groupe avec l'article qui précède. Il en était de même dans l'exemplaire dont Alcuin s'est servi pour sa revision.

Digitized by Google

secundum hominem *usq.* quae autem scribo uobis ecce coram deo non mentior.

CXXXIII. IN NAT SCI PAULI lec lib actum apo. In diebus illis saul autem adhuc spirans minas et cedes in discipulos dni accessit ad principem sacerdotum *usq.* et confundebat iudeos qui habitabant damasci adfirmans quod hic est xps.

CXXXIIII. IN NAT APOS PHILIPPI ET IACOBI lec epi be pauli apo ad epheseos. FF unicuiq. nostrum data est gratia secundum mensuram donationes xpi *usq.* in mensura aetatis plenitudinis xpi dni ni.

CXXXV. IN NAT UBI SUPRA lec lib sapientiae salomonis. Stabunt iusti in magna constantia aduersus eos qui se angustiauerunt *usq.* et inter scos sors illorum est.

CXXXVI. IN NAT SCI SYXTI lec epi be pauli apo ad corin. II. FF benedictus deus et pater dni ni ihu xpi pater misericordiarum et deus totius consulationis *usq.* scientes quo sicut soci passionis estis sic et consolationis eritis.

CXXXVII. IN NAT UBI SUPRA lec lib sapi salom. Iustus cor suum tradet ad uigilandum deluculo ad dnm qui fecit illum et in conspectu altissimi deprecabitur *usq.* et nomen eius requiretur a generatione in generationem.

CXXXVIII. IN UIGILIAS SCI LAURENTI lec epi be pauli apo ad timothe. II. Karissimi testificor coram deo in xpo ihu qui iudicaturus est uiuos et mortuos et aduentum ipsius et regnum eius praedica uerbum *usq.* non solum mihi sed et his qui diligunt aduentum eius.

CXXXVIIII. IN UIGILIAS UBI SUPRA lec lib sapi salom. Confitebor tibi dne rex et conlaudabo te deum saluatorem meum *usq.* et liberas eos de manu angustiae dne deus noster.

CXL. IN NAT SCI LAURENTI lec epi bea pauli apo ad corin. II. FF qui parce seminat parce et metet *usq.* et augebit incrementum fructum iustitiae uestrae.

CXLI. IN NAT UBI SUPRA lec lib sapi salom. Sapientia iustum deduxit per uias iustas et ostendit ei regnum dei *usq.* et dedit ei caritatem aeternam dns deus noster.

CXLII. FERIA. IIII. AD SCA MARIA lec lib amos profe. Haec dicit dns ecce dies uenient et conprehendit arator messorem *usq.* et

---

CXXXIIII. *philippi et iacobi*] Cette fête non plus n'est pas ici à sa place (1er mai) ; mais elle est appelée par la solennité des apôtres Pierre et Paul.

CXXXIIII-CXLI. Toute cette série de messes est à deux leçons, et, comme aux fêtes de Noël, la péricope de l'Ancien Testament vient après l'épître. J'en conclus que le cas a dû être le même ; la leçon prophétique se sera maintenue plus longtemps ces jours-là : mais, comme elle avait fini quand même par tomber en désuétude, on se contentait de l'indiquer à la suite de la leçon de l'Apôtre, qui seule dès lors comptait dans la pratique.

Digitized by Google

non euellam eos ultra de terra sua quam dedi eis dicit dns ompo.

CXLIII. UBI SUPRA lec lib hestrae prophe. In diebus illis congregatus est omnes populus quasi uir unus ad plagam quae est ante portam *usq.* quia sanctus dies dni est et nolite contristari gaudium etenim dni fortitudo nostra.

CXLIIII. FERIA. VI. AD APOSTOLOS lec lib osse prof. Haec dicit dns conuertere israhel ad dnm deum tuum quo corruisti in iniquitate tua *usq.* quia rectae uiae dni et iusti ambulabunt in eis.

CXLV. SABBATO AD SCM PETRUM lec lib leuitici. In diebus illis locutus est dns ad moysen dicens decimo die mensis huius septimi dies expiationis erit *usq.* die nona mensis a uespera usq. ad uesperam concelebrabitis sabbata uestra dicit dns ompo.

CXLVI. UBI SUPRA lec lib hieremiae prof. Haec dicit dns conteram iugum babylonis de collo tuo et uincula illius disrumpam *usq.* ut saluem te dicit dns ompo.

CXLVII. UBI SUPRA lec lib leuitici. In diebus illis locutus est dns ad moysen dicens quinto decimo die mensis septimi quando congregaberitis omnes fructus terrae celebrabitis ferias VII. diebus *usq.* cum educerem eos de terra aegipti ego dns deus uester.

CXLVIII. UBI SUPRA lec lib mihiae prof. Dne deus noster pasce populum tuum in uirga tua gregem ereditatis tuae *usq.* quae iurasti patribus nostris a diebus antiquis dne deus noster.

CXLVIIII. UBI SUPRA lec lib zachariae prof. In diebus illis factum est uerbum dni ad me dicens haec dicit dns. Sicut cogitaui ut adfligerem uos *usq.* ueritatem tm et pacem diligite dicit dns exercitum.

CL. UBI SUPRA lec lib exodi. In diebus illls orauit moyses dnm deum suum dicens cur dne irascetur furor tuus contra populum tuum *usq.* placatus est dns ne faceret malum quod locutus fuerat aduersus populum suum.

CLI. UBI SUPRA lec epi be pauli apo ad ebr. FF tabernaculum factum est primum in quo inerat candelabrum et mensa *usq.* introiuit semel in sancta aeterna redemptione inuenta.

CLII. IN NAT ANGELI lec lib apocal iohan. In diebus illis significauit

---

CXLVI. Je ne trouve pas de trace de cette leçon de Jérémie, à cette place, dans les autres exemplaires connus du *Comes* romain.

CXLVII. *congregaberitis*] corr. 1e m. de *congregabitis*.

CLI. *inerat*] un *n* exponctué après l'*a*. Remarquer, comme aux Quatre-Temps de mars et de juin, l'omission de la prophétie de Daniel, et, de plus, ici, sept leçons au lieu de six. Alcuin, lui aussi, omet Daniel à cet endroit, mais il l'a aux autres Quatre-Temps, et il n'indique jamais que six lectures.

Digitized by Google

deus quae oportet fieri cito loquens per angelum suum *usq.* et lauit nos a peccatis nostris in sanguine suo.

CLIII. CUIUS SUPRA lec̄ ep̄i b̄e pauli ap̄o ad corin̄.I. FF gratias ago deo meo semper pro uobis in gratia dei *usq.* sine cremine in die aduentus dn̄i n̄i ih̄u xp̄i.

CLIIII. IN DEDICATIONE AECCLESIAE lec̄ ep̄i b̄e pauli ap̄o ad corin̄.FF unusquisque probriam mercidem accipiet per suum laborem *usq.* ipse autem saluus erit sic tamen quasi per ignem.

CLV. IN DEDICATIONE AECCLESIAE lec̄ lib̄ apocāli ioha. In diebus illis uidi ciuitatem sc̄am hierusalem nouam discendentem de caelo a deo *usq.* dixit qui sedebat in trono ecce facio omnia noua.

CLVI. IN DEDICATIONE ORATORI lec̄ lib̄ apocāl iohan̄. In diebus illis uenit angelus et locutus est mecum dicens ueni ostendam tibi uxorem agni *usq.* nisi qui scripti sunt in libro uitae et agni.

CLVII. IN UIGILIAS SC̄I ANDREAE lec̄ ep̄i b̄e pauli ap̄o ad ephes.FF benedictus deus et pater dn̄i nostri ih̄u xp̄i qui benedixit nos in omni benedictione spiritali *usq.* secundum diuitias gratiae eius quae superhabundabit in nobis.

CLVIII. IN UIGILIAS SUPRASCRIPTA lec̄ lib̄ sap̄i salom̄. Beatus uir qui inuentus est sine macula *usq.* et elimoysina eius enarrauit omnes aecclesiae sc̄orum.

CLVIIII. IN NAT SC̄I ANDREAE lec̄ ep̄i b̄e pauli ap̄o ad romanos.FF corde enim creditur ad iustitiam ore autem confessio fit ad salutem *usq.* et in fines orbis terra uerba eorum.

CLX. IN NAT SC̄I ANDREAE lec̄ lib̄ sapi salom̄. Benedictio dn̄i super caput iusti ideo dedit illi hereditatem *usq.* circumcinxit eum zona iustitiae et induit eum dn̄s corona gloriae.

CLXI. FERIA. IIII. AD S̄CA MARIA lec̄ lib̄ essaiae prof̄. In diebus illis dixit esaias prof̄ erit in nouissimis diebus praeparatus mons domus dn̄i *usq.* uenite ambulemus in lumine dn̄i dei nostri.

CLXII. UBI SUPRA lec̄ lib̄ essaiae prof̄. In diebus illis locutus est dn̄s ad achaz dicens pete tibi signum a dn̄o deo tuo *usq.* ut sciat reprobare malum et elegere bonum.

CLIII. Cette péricope ne paraît point se rattacher spécialement à la dédicace de S. Michel : dans le lectionnaire d'Alcuin, comme au missel romain actuel, elle est assignée au dimanche qui suit les Quatre-Temps.

CLIIII-CLV. Le copiste avait d'abord interverti l'ordre de ces deux articles. Conformément à l'économie habituelle de notre *Comes*, les messes de dédicace sont groupées à la suite de S. Michel.

CLVII. Selon l'usage insulaire, le mot *secundum* est représenté par un *s* allongé, au jambage traversé par un trait vertical. Cf. L. Traube, *Nomina sacra*, p. 264.

CLVII-CLX. Encore un reste de la double leçon primitive, celle de l'Ancien Testament rejetée à la seconde place.

Digitized by Google

CLXIII. FERIA. VI. AD APOS lec lib essaiae profe. Haec dicit dns egredietur uirga de radice iesse et flos de radice eius ascendit *usq.* et fides cinctorium renium eius.

CLXIIII. SABBATO AD SCM PETRUM lec lib esaiae prof. In diebus illis clamabant ad dnm a faciae tribulationis et mitit eis saluatorem et propugnatorem qui liberaret eos *usq.* et placabitur ei et sanauit eos.

CLXV. UBI SUPRA lec lib esaiae prof. Haec dicit laetabitur deserta et inuia exultauit solitudo *usq.* et sitiens in fontes aquarum dicit dns omnipotens.

CLXVI. UBI SUPRA lec lib esaiae prof. Haec dicit dns supra montem excelsum ascende tu qui euangelizas sion *usq.* congregauit agnos et in sinu suo leuat eos dns deus noster.

CLXVII. UBI SUPRA lec lib esaiae prof. Haec dicit dns ecce seruus meus suscipiam eum electus meus *usq.* noua quoque ego annuntio dicit dns omnipotens.

CLXVIII. UBI SUPRA lec lib esaiae prof. Haec dicit dns cyro xpo meo cuius adpraehendi dexteram ut subiciam ante faciem eius gentes *usq.* et iustitia oriatur simul et ego dns creaui eum.

CLXVIIII. AD SCM PETRUM lec epi be pauli apo ad tesaloni. FF rogamus uos per aduentum dni nostri ihu xpi et nostrae congregationis *usq.* et destruet inlustratione aduentus sui.

CLXX. DE ADUENTU DNI lec epi bea pauli apo ad roman. FF scientes quia hora est iam nos de somno surgere *usq.* sed induite dnm nostrum ihm xpm.

CLXXI. DE ADUENTU DNI lec lib hieremi prof. Ecce dies uenient dicit dns et suscitabo dauid germen iustum *usq.* et habitabunt in terra sua dicit dns.

CLXXII. DE ADUENTU DNI lec. epi be pauli apo ad roman. FF quaecumque scripta sunt ad nostram doctrinam scripta sunt *usq.* ut ambuletis in spe et uirtute sps sci.

CLXXIII. DE ADUENTU DNI lec epi be pauli apo ad corin. FF sic nos existimet homo ut ministros xpi et dispensatores misteriorum dei *usq.* et manifestauit consilia cordium et tunc unicuique erit laus a deo.

CLXXIIII. DE ADUENTU DNI lec epi be pauli apo ad pilipenses. FF gaudite

---

CLXIIII-CLXVIIII. De nouveau six leçons pour le samedi des Quatre-Temps, sans aucune mention de celle de Daniel. Point de trace non plus ailleurs de celle d'Isaïe, n° CLXVII.

CLXX-CLXXIIII. Ces cinq lectures semblent supposer qu'il y avait encore, à l'époque où fut rédigé ce système de leçons, cinq semaines de l'Avent, ou même six, si l'on tient compte du *Dominica uacat* après les Quatre-Temps. Mais tout porte à croire que la péricope de Jérémie (n° CLXXI) est la leçon prophétique qui se lisait primitivement au premier dimanche. Alcuin, dans son supplément, a des lectures pour cinq semaines, et cet usage s'est maintenu en certains pays bien longtemps après lui.

Digitized by Google

in dno semper et iterum gaudite *usq.* intellegentias uestras in xpo ihu dno nostro.

CLXXV. IN UIGILIAS DNI lec lib esaiae prof. Haec dicit dns deus propter sion non tacebo et propter hierusalem non quescam *usq.* et terra tua inhabitabitur quia conplacuit deo in te.

CLXXVI. IN ORDINATIONE DIACONORUM lec epi be pauli apo ad timothe. Karissime diaconos constitue pudicos non bilingues *usq.* multam fiduciam fidei quae est in xpo ihu dno nostro.

CLXXVII. IN ORDINA PRESBYTERORUM lec epi be pauli apo ad titum. Paulus seruus dei apustulus autem xpi ihu *usq.* ut possit exortari in doctrina sana per ihm xpm dnm nostrum.

CLXXVIII. IN ORDINA EPISCO lec epi be pauli apo ad titum. Karissime oportet episco inrepraehensibilem esse sicut dei dispensatorem *usq.* et acceptum coram deo saluatore nostro.

CLXXVIIII. ITEM UT SUPRA lec epi be pauli apo ad timoth. Karissime fidelis sermo si quis episcopatum desiderat bonum opus desiderat *usq.* ut doctrinam dei nostri ornet in omnibus.

CLXXX. IN IEIUNIO DE NAT PAPAE lec lib esdrae prof. In diebus illis ieiunauit esdras sacerdos et prostrauit se ante faciem dei caeli *usq.* et dirige eum odie et da misericordiam populo tuo dne deus noster.

CLXXXI. IN NAT PAPAE lec epi be pauli apo ad eb.FF omnis pontifex ex hominibus adsumptus pro hominibus constituitur in hiis quae sunt ad deum *usq.* secundum ordinem Melchisedech.

CLXXXII. IN NAT PAPAE lec lib sapi salom. Haec dicit dns deus ecce sacerdos magnos qui in diebus suis placuit deo *usq.* offerre odorem suauitatis.

CLXXXIII. IN NAT PAPAE lec lib tobi. In diebus illis benedicens tobia filio suo ait reaedificet dns deus temporibus tuis tabernaculum suum *usq.* a cunctis tribulationibus eius dns deus noster.

CLXXIIII. *gaudite*] la première fois, corr. 1e m.de *gaudete*.

CLXXV. *quescam*] sic. On voit que l'année liturgique, après avoir commencé par l'épître de la vigile de Noël, se clôt par la leçon prophétique qui se lisait autrefois à cette même vigile. Le *Comes* qui a servi de base à la revision d'Alcuin offrait une disposition identique.

CLXXVIII. *episco*] *episcopi*, au singulier, dans la table en tête du manuscrit, comme dans le *Comes* d'Alcuin.

CLXXX. *esdrae*] corr. au-dessus de la ligne, de *esaiae* qu'il y avait d'abord. Je ne vois nulle part ailleurs aucune attestation de ce jeûne du *natale papae*.

CLXXXI-CLXXXVI. Cette série de six lectures pour l'anniversaire du pape est pareillement sans exemple : elle suffit à enlever tout doute au sujet de l'origine romaine de notre document. Alcuin n'a conservé que deux des péricopes assignées ici pour cette circonstance.

CLXXXIII. Texte intégral de cette péricope dans Tommasi, *Opp.* V, 312 et Ranke, *Pericopensystem*, append. p. XIX. La suivante également dans Tommasi, p. 412.

Digitized by Google

CLXXXIIII. ITEM IN NAT PAPAE lec lib deuternomi. In diebus illis pronuntiabunt leuitae ad uirum isrl excelsa uoce dicentes faciat te dns deus tuus excelsiorem cunctis gentibus *usq.* quia nomen dni inuocatum sit super te.

CLXXXV. IN NAT PAPAE lec lib leuitici. In diebus illis pronuntiabunt leuitae ad uirum israhel excelsa uoce dicentes suscitauit te dns sibi sacerdotem in populo suo *usq.* et benedicet te in cunctis operibus manuum tuarum dns deus noster.

CLXXXVI. IN NAT PAPAE lec lib regum. Haec dicit dns ego tulli te ut esses dux super populum meum isrl *usq.* et thronus tuus erit firmus iugiter dicit dns omnipotens.

CLXXXVII. AD SPONSAS UELANDAS lec epi bea pauli apo ad corin. FF nescitis quo corpora uestra membra sunt xpi *usq.* glorificate et portate dnm in corpore uestro.

CLXXXVIII. ITEM UT SUPRA lec epi be pauli apo ad corin. FF uolo uos sine solicitudine esse qui sine uxore est sollicitus est quae sunt dei *usq.* sine inpedimento dnm obsecrandi.

CLXXXVIIII. IN NAT SCORUM lec lib sapi salom. Beatus uir qui in sapientia sua morabitur et in sensu cogitabit circumspectionem dei *usq.* hereditauit illum dns deus noster.

CXC. UNDE SUPRA lec lib sapi salom. Iustorum autem animae in manu dei sunt *usq.* quoniam donum et pax est electis dei.

CXCI. ITEM UT SUPRA lec lib sapi salo. Iusti in perpetuum uiuent et apud dnm est mercis eorum *usq.* et ad certum locum insilient.

CXCII ITEM UNDE SUPRA lec lib sapi salo. Expectatio iustorum laetitia spes autem impiorum peribit *usq.* in benedictione iustorum exaltabitur ciuitas.

CXCIII. ITEM UT SUPRA IN NAT SCORUM lec lib sapi salom. Lingua sapientium ordinat sapientiam os fatuorum ebulit stultitiam *usq.* qui sequitur iustitiam diligitur á deo.

CXCIIII. IN NAT SCAE SABINAE lec lib sapi salom. Mulierem fortem

---

CLXXXVII. *Ad sponsas uelandas*]. Ce terme de *uelare*, employé par le sacramentaire léonien, se retrouve dans les péricopes napolitaines, et jusque dans les Évangéliaires de Rheinau-Spire-Aix la Chapelle ; il est déjà remplacé par celui de *benedicere* dans le lectionnaire d'Alcuin, comme dans les fragments palimpsestes du Mont-Cassin (*Rev. Bénéd.*, XXVI, 96) qui attestent peut-être en cela aussi l'usage grégorien.

CLXXXVIIII. *morabitur*] corr. 1e m. de *morietur*. Cette leçon et les quatre suivantes forment une sorte de supplément aux péricopes assignées dans le corps du lectionnaire pour les différentes catégories de saints, à l'occasion de la fête de leurs principaux représentants : c'est comme un second et encore tout modeste « commun des saints » qui fait son apparition, presque à la place qu'il occupera jusqu'à nos jours.

CXCIII. *ordinat*] pour *ornat*, Prov. 15, 2.

CXCIIII. *scae sabinae*] Pourquoi cette fête est-elle rejetée à cette place, au lieu de venir à son jour (29 août) ? Toujours pour la même raison, je pense : compléter ce petit supplément aux fêtes des saints par une leçon pour le groupe des saintes femmes, dont

Digitized by Google

quis inueniet *usq.* et laudent eam in portis opera eius.

CXCV. IN LAETANIA TEMPORE BELLI lec̄ lib̄ essaiae prof̄. In diebus illis cum audisset rex ezechias uerba rapsaces quem misit rex assiriorum ad blasfemandum deum uiuentem *usq.* gladio in terra sua quia ego sum dn̄s deus faciens mirabilia.

CXCVI. ITEM UT SUPRA lec̄ lib̄ esaiae prof̄. In diebus illis orauit ezechias ad dn̄m dicens dn̄e exercitum deus israhel qui super chirubin *usq.* propter me et propter seruum meum ait dn̄s omnipotens.

CXCVII. UNDE SUPRA lec̄ lib̄ esaiae profetae. In diebus illis egrotauit ezechias usque ad mortem *usq.* et ciuitatem istam protegam eam ait dn̄s omnipotens.

CXCVIII. UNDE SUPRA lec̄ lib̄ hieremiae proph̄. In diebus illis factum est uerbum dn̄i ad hieremiam prophe dicens sta in porta domus dn̄i et praedica ibi uerbum *usq.* á saeculo et usque in saeculum ait dn̄s omnipo.

CXCVIIII. ITEM UNDE SUPRA lec̄ lib̄ hieremiae proph̄. Haec dicit dn̄s numquid qui cadet non resurgat aut qui auersus est non reuertitur *usq.* quia uerbum dn̄i manet in aeternum et in saeculum saeculi.

CC. ITEM UNDE SUPRA lec̄ lib̄ hieremiae prof̄. Haec dicit dn̄s deus unusquisque se a proximo suo custodiat et in omni fratri suo non habeat fiduciam *usq.* n̄ ulciscitur anima mea ait dn̄s omnipotens.

CCI. IN STERELITATE PLUIAE lec̄ lib̄ hieremiae proph̄. Haec dicit dn̄s maledictus homo qui confidit in hominem et ponet carnem *usq.* iuxta fructum adinuentionum suarum dicit dn̄s omnipotens.

CCII. ITEM UT SUPRA lec̄ lib̄ hieremiae proph̄. In diebus illis factum est uerbum dn̄i ad me dicens surge et discende in domum figili et ibi audies uerba mea *usq.* et miserebor uestri ait dn̄s omnipotens.

CCIII. ITEM UT SUPRA lec̄ lib̄ hieremiae proph̄. Haec dicit dn̄s num-

---

Ste Sabine était pour lors devenue à Rome la principale représentante. Son corps fut transféré dans l'église de l'Aventin qui porte son nom « vers la fin du VIIe siècle au plus tard » (L. Duchesne, *Lib. Pont.*, I, 236, note 17) ; mais, dès le temps de S. Grégoire le Grand, il est question de la station du 29 août à Sainte-Sabine : « Facta sunt haec in basilica scae Sabinae sub die IIII° kal. sept. Indict. VI ». (*Greg. Registr.*, lib. XI, n.2. édit. Hartmann, II, 367).

CXCV-CC et CCIIII-CCX. Cette longue suite de litanies et de messes *tempore belli*, *in die belli*, nous reporte à une époque analogue à celle qui motiva les nombreuses formules *tempore hostili* du sacramentaire léonien, peut-être aux temps de la guerre gothique ou de l'invasion lombarde.

CCI. *In sterelitate pluiae*] Même rubrique dans le lectionnaire wisigothique du VIIe siècle (*Anecd. Mareds.*, I, 319 sq.), ainsi que dans le *Comes* d'Alcuin, n. CCXXII.

Digitized by Google

quid proieciens abiecisti iudam aut sion abhominata est anima tua *usq.* tu enim fecisti omnia haec dne deus noster.

CCIIII. IN DIE BELLI lec lib hieremiae proph. Haec dicit dns facite iudicium et iustitiam et liberate oppressum de manu calumniatoris *usq.* et seruiet populus eorum ait dns omnipotens.

CCV. ITEM UT SUPRA lec lib here proph. In diebus illis factum est uerbum dni ad here uocauitque iohannan filium careae *usq.* et habitare uos faciam in terra uestra ait dns omnipotens.

CCVI. ITEM UT SUPRA lec lib here proph. In diebus illis locutus est dns heremias dicens misericordiae dni multae quia non sumus consumpti *usq.* dixisti ne timeas quia ego sum dns deus tuus.

CCX. ITEM UT SUPRA lec lib danieli proph. In diebus illis principes et satrapae reges medorum locuti sunt aduersus danihel et miserunt eum in lacu leonum. *usque* tunc rex liberauit danielem de lacu leonum et ait magnus es dne deus danielis..,

CCXI. IN AGENDIS lec lib machabeorum. In diebus illis uir fortissimus Iuda conlatione facta XII milia dragmam. *usque* pro defunctis ut a peccato soluerentur.

CCXII. ITEM UT SUPRA lec lib ezechielis proph. In diebus illis facta est super me manus dni et eduxit me in spu dns et misit me in medio campi *usq.* spiritum meum in uos et uixeritis et requiescere uos faciam ait dns omnipotens.

CCXIII. IN DEDICATIONE AECCLESIAE lec lib regum. In diebus illis conuertit rex salomon faciem suam et benedixit omni aeclesiae israhel *usq.* quam dedisti patribus eorum dns deus noster.

CCXIIII. Lectio epistolae beati pauli apostoli ad romanos. FF cum adhuc

---

CCV. Même leçon dans le cod. *P* de Tommasi, *Opera* V, 421.

CCVII-CCVIIII. Le copiste a omis ces trois articles, sans doute par inadvertance, le fol. 9r finissant avec le n. CCVI, tandis que le verso commence au n. CCX. Ils figurent à la table en tête du ms. sous le titre uniforme *Item ut supra*, c'est-à-dire *In die belli*.

CCXII. Au lieu d'une seconde leçon pour les défunts, la table en tête du ms. donne sous ce numéro la péricope qui suit, avec, pour titre : *In dedicatione bassilicae.*

CCXIIII. Par exception, le titre est écrit tout au long. Dans la table en tête du volume : *CCXIII lec epist b.* Une main postérieure a complété d'une façon négligente le mot *beati*, le reste a été laissé en blanc.

CCXIIII-CCLV. Cette quarantaine de péricopes paulines sans aucun titre (sauf la 246e) constitue l'une des particularités les plus curieuses de notre lectionnaire. Elles étaient destinées, sans nul doute, aux dimanches ou jours ordinaires appelés *cotidiani* ; de fait, on les retrouve toutes, à l'exception de cinq (nos 245, 249, 251, 254, 255,) assignées à quelque dimanche ou férie de l'année, soit dans le *Comes* d'Alcuin, soit dans les autres recueils utilisés par Tommasi. Mais, tandis que dans tous les autres exemplaires on les a distribuées un peu au hasard, sans s'attacher strictement au texte même des Épitres, nous les trouvons ici se suivant dans un ordre parfait, qui rappelle un peu le vieux système des péricopes napolitaines, en tête du texte des Évangiles. Une seule

Digitized by Google

essemus infirmi secundum tempus xps pro nobis mortuus est *usq.* sed et gloriemur per dnm nostrum ihm xpm. (Rom. 5, 6-11. A 234).

CCXV. Lec epi b pauli apo ad rom. FF sicut per unius dilectum in omnes homines in condemnationem *usq.* in uitam aeternam per ihm xpm dnm nm. (Rom. 5, 18-21. A 148).

CCXVI. lec epi b pauli apo ad rom. FF quicumque babtizati sumus in xpo ihu in morte ipsius *usq.* uiuentes autem deo in xpo ihu dno nostro. (Rom, 6, 3-11. A 149).

CCXVII. lec epi b pauli apo. FF humanum dico propter infirmitatem carnis uestrae *usq.* gratia autem dei uita aeterna in xpo ihu dno nostro. (Rom. 6, 19-23. A 150).

CCXVIII. lec epi b pauli apo ad rom. FF nihil damnationis est his qui in xpo ihu sunt qui non per carnem ambulant *usq.* uita et pax in xpo ihu dno nostro. (Rom. 8, 1-6. A 151).

CCXVIIII. lec epi b pauli apo ad rom. FF debetores sumus non carne ut secundum carnem uiuamus *usq.* heredes quidem dei coheredes autem xpi (Rom. 8, 12-17. A 152).

CCXX. lec epi b pauli apo ad roma. FF non sumus concupiscentes malorum sicut et quidam concupierunt *usq.* prouentum cum temptatione ut posstis sustinere. (1 Cor. 10, 6-13. S. 22).

CCXXI. lec epi b pauli apo ad corint. FF scitis quo cum gentes essetis ad simulacra muta *usq.* atque idem sps diuidens singulis pro ut uult. (1 Cor. 12, 2-11. A 126).

CCXXII. lec epi b pauli apo ad corin. FF non omnis caro eadem caro *usq.* sed non prius quod spiritale est sed quod animale deinde quod spiritale. (1 Cor. 15, 39-46. A 162).

CCXXIII. lec epi b pauli apo ad corin. FF fiduciam talem habeamus ad deum per xpm non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis quasi ex nobis *usq.* multo magis manet in gloria. (2 Cor. 3, 4-11. A 235).

CCXXIIII. lec epi b pauli apo ad corin. FF non praedicamus nosmetipsos sed dnm nm ihm xpm *usq.* et uita nostra manifestetur in nobis. (2 Cor. 4, 5-10. S 24).

CCXXV. lec epi b pauli apo ad corinteos. FF scimus quoniam si terrestris

---

n'est pas à sa place : la 251e (Hebr. 10, 32-38) devrait venir après la 252e (ibid. 4, 11-16) ; c'est probablement une de ces interversions dont notre ms. offre plus haut deux exemples (nos 154-155 et 165-166), et que le copiste a lui-même corrigées. Pour mettre le lecteur à même de mieux suivre l'ordonnance de toute cette série, j'ai ajouté à la fin de chaque texte la place qu'il occupe dans la Vulgate actuelle. La lettre A indique le n° correspondant du *Comes* d'Alcuin ; S, de son supplément ; T celui du *Lectionarius missae ex antiquis codd. collectus* parmi les Œuvres complètes de Tommasi, t. V, p. 311-423.

CCXX. *ad roma*] fautif, pour *ad corint.*

CCXXV. *desoluatur*] corr. 1e main de *desolatur.*

Digitized by Google

domus nostra huius habitationis desoluatur *usq.* nos manifestos esse per ihm xpm dnm nm. (2 Cor. 5, 1-11. A 163).

CCXXVI. lec epi b pauli apo ad corin. FF nolite iugum ducere cum infidelibus *usq.* perficientes sanctificationem in timore dei. (2 Cor. 6,14—7,1. A 164).

CCXXVII. lec epi b pauli apo ad galat. FF abrahae dictae sunt promissiones et semini eius *usq.* ut promisio ex fide ihu xpi daretur credentibus. (Gal. 3, 16-22. A 165).

CCXXVIII. lec epi b pauli apo ad gala. FF spu ambulate et desideria carnis non perficietis *usq.* carnem suam crucifixerunt cum uitis et concupiscentis. (Gal. 5, 16-24. A 166).

CCXXVIIII. lec epi b pauli apo ad gala. FF si uiuimus spu spu et ambulemus non efficiamur inanis gloriae *usq.* maximae autem ad domesticos fidei. (Gal. 5,25—6,10. A 236).

CCXXX. lec epi b pauli apo ad efes. FF rogamus ne deficiatis in tribulationibus meis quae est gloria uestra *usq.* in aecclesia et in xpo ihu in saecula saeculorum amen. (Eph. 3, 13-21. S 26).

CCXXXI. lec epi b pauli apo ad efes. FF obsecro uos ego uinctus in dno *usq.* per omnia et in omnibus nobis. (Eph. 4, 1-6. A 167).

CCXXXII. lec epi b pauli apo ad ephes. FF renouamini spu mentis uestrae *usq.* ut habeat unde commonicet necesitatem patienti. (Eph. 4, 23-28. A. 183.237).

CCXXXIII. lec epi b pauli apo ad efes. FF uidete quomodo caute ambuletis *usq.* subiecti inuicem in timore xpi. (Eph. 5, 15-21. A 184).

CCXXXIIII. lec epi b pauli apo ad efes. FF confortamini in dno et in potentia uirtutis eius *usq.* et gladium sps quod est uerbum dei. (Eph. 6, 10-17. A 185).

CCXXXV. lec epi b pauli apo ad pilip. FF confidimus in dno ihu quia qui caepit in uobis bonum opus perficiet *usq.* per ihm xpm in gloriam et laudem dei. (Phil. 1, 6-11. A 238).

CCXXXVI. lec epi b pauli apo ad pilip. FF imitatores mei estote et obseruate eos qui ita ambulant *usq.* secundum operationem qua possit etiam subiecere sibi omnia per ihm xpm dnm nm. (Phil. 3, 17-21. A 187).

CCXXXVII. lec epi b pauli apo ad colosenses. FF non cessamus pro uobis orantes et postulantes ut inpleamini agnitione uoluntatis dei *usq.* per sanguinem ipsius in remisionem peccatorum per ihm xpm dnm nm. (Col. 1, 9-14. A 188).

CCXXXVIII. lec epi b pauli apo ad colo. FF gratias agimus deo qui dignos uos fecit in partem sortis sanctorum *usq.* ut sit in omnibus ipse primatum tenens ihs xps dns nr. (Col. 1, 12-18. S 25).

CCXXXVIIII. lec epi b pauli apo ad colo FF uidete ne quis uos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam *usq.* conuiuificauit cum illo donans nobis omnia dilicta. (Col. 2, 8-13. A 239).

Digitized by Google

CCXL. lec̄ epi b̄ pauli apo ad colo̅. FF mortificate membra quae sunt super terram *usq.* barbarus et scitha seruus et liber sed omnia et in omnibus xps. (Col. 3, 5-11. S. 17).

CCXLI. lec̄ epi b̄ pauli apo ad colo̅.FF induite uos sicut electi sancti et dilecti uiscera misericordiae *usq.* et gratias agentes deo et patri per ihm̄ xpm̄ dnm̄ nm̄. (Col. 3, 12-17. T 156. 267).

CCXLII. lec̄ epi b̄ pauli apo ad tesolocenses. FF memores enim estis laborem nostrum et fatigationem *usq.* uerbum dei qui operatur in uobis qui credidistis in ipsum. (1 Thess. 2, 9-13. T 248).

CCXLIII. lec̄ epi b̄ pauli apo ad tesolo̅.FF state et tenete traditiones quas dedicistis siue per sermonem siue per epistolam nostram *usq.* in caritate dei et patientia xpi (2 Thess. 2,14—3,5. A 240).

CCXLIIII. lec̄ epi b̄ pauli apo ad tesolo̅. FF denuntiamus uobis in nomine dni ni ihu xpi ut subtrahatis uos ab omni fratre *usq.* uos autem ff nolite deficere benefacientes in xpo ihu dno nostro. (2 Thess. 3, 6-13. S 27).

CCXLV. lec̄ epi b̄ pauli apo ad timotheum. Karissime sicut rogaui té ut remaneres ephessi cum irem in macidoniam *usq.* cum fide et dilectione quae est in xpo ihu. (1 Tim. 1, 3-14).

CCXLVI. IN ADUENTU IUDICUM lec̄ epi b̄ pauli apo ad timot. Karissime primum omnium fieri obsecrationes *usq.* doctor gentium in fide et ueritate. (1 Tim. 2, 1-7. A 225. Cf. T. 498).

CCXLVII. Lec̄ epi b̄ pauli apo ad timot. Karissime nihil intullimus in hunc mundum haut dubium quin nec auferre quid possumus *usq.* inrep (1 Tim. 6, 7-14. T 201. 219).

CCXLVIII. lec̄ epi b̄ pauli apo ad timot. Karissime testimonium dni neque me uinctum eius *usq.* in fide et dilectione in xpo ihu dno nostro. (2 Tim. 1, 8-13. A 20).

CCXLVIIII. lec̄ epi b̄ pauli apo ad timot. Karissime iuuenilia desideria fuge sectare uero fidem iustitiam *usq.* fidem quae est in xpo ihu dno nostro. (2 Tim. 2,22—3,15).

CCL. lec̄ epi pauli apo ad ebreos FF ad quem angelorum dixit sede a dextris meis *usq.* per deum ab eis qui audierunt in nobis confirmata est. (Hebr. 1,13—2,3. T 498).

CCLI. lec̄ epi b̄ pauli apo ad eb̄. FF rememoramini pristinos dies in quibus inluminati magnum certamen sustenuistis *usq.* iustus autem meus ex fide uiuit. (Hebr. 10, 32-38).

CCXLVI. *In aduentu iudicum*] Même titre en tête de cette péricope dans le lectionnaire d'Alcuin ; mais dans le ms. de la Vallicella utilisé par Tommasi (n. 498) elle figure également parmi les lectures *in cotidianis diebus.*

CCXLVII. *inrep*] Finale inachevée, au bas du fol. 10r. Peut-être a-t-on plus tard suppléé au verso les syllabes qui manquaient : *hensibile usq. in aduentum dni ni ihu xpi;* mais l'espace blanc en haut du feuillet a été complètement rongé.

Digitized by Google

CCLII. lec̄ ep̄i b̄ pauli ap̄o ad eb̄. FF festinamus ingredi in illam requiem dei ut ne ipsum quis incedat incredulitatis exemplum *usq.* et gratiam inueniamus per dn̄m n̄m ih̄m xp̄m. (Hebr. 4, 11-16. T 498).

CCLIII. lec̄ ep̄i b̄ pauli ap̄o ad eb̄. FF recogitate dn̄m ih̄m xp̄m qui talem sustenuit a peccatoribus aduersus semetipsum *usq.* non multo magis obtemperamus patri sp̄m et uiuemus. (Hebr. 12, 3-9. T 498).

CCLIIII. lec̄ ep̄i b̄ pauli ap̄o ad eb̄. FF remisas manus et desoluta g: nua eregite et gresos rectos facite *usq.* et ecc̄l primitiuorum qui conscripti sunt in caelis. (Hebr. 12, 12-23).

CCLV. lec̄ ep̄i b̄ pauli ap̄o ad eb̄. FF oboedite praepossitis uestris et subiecite eis *usq.* quod placeat coram se per ih̄m xp̄m dn̄m n̄m cui gloria in saecula saeculorum. (Hebr. 13, 17-21).

* * *

A l'usage des lecteurs non spécialistes, auxquels il serait déraisonnable d'imposer la lecture des annotations qui précèdent, je résumerai ici brièvement ce qui fait l'intérêt principal de notre liste d'épîtres, et lui assure un rang exceptionnel parmi tous les documents de ce genre connus jusqu'à présent.

C'est d'abord son caractère nettement romain : six lectures pour le *Natale papae*, et, chose inouïe, celui-ci précédé d'un jeûne. D'ailleurs, aucune fête étrangère à l'ordonnance romaine primitive.

Au contraire, absence des fêtes et offices introduits au cours du VIIe siècle : l'octave de Noël, les quatre fêtes de la Vierge, celle de la Croix ; omission, pareillement, des jeudis de Carême et autres jours anciennement aliturgiques. Pas un mot encore, aux samedis des Quatre-Temps, de la leçon gallicane « Daniel cum benedictione » ; d'un usage général et fort ancien partout ailleurs, peut-être ne fut-elle à Rome, à la messe du moins, qu'adventice.

Autre marque d'ancienneté : la survivance de la leçon prophétique — supprimée, en principe, bien avant S. Grégoire — à certaines messes particulièrement traditionnelles (Noël, Jean l'Évangéliste, semaine sainte, SS. Philippe et Jacques, Xyste, Laurent, André). Puis, le caractère primitif du Propre et du Commun des saints : au lieu de suivre strictement l'ordre du Calendrier, on groupe de préférence les saints de même ordre, quitte à mettre SS. Jean et Paul avant S. Jean-Baptiste, Philippe et Jacques après Pierre et Paul, et Ste Sabine tout à la fin du cycle, comme repré-

Digitized by Google

sentant le commun des saintes femmes. Beaucoup de saints paraissent omis, pour lesquels sans doute on utilisait les leçons de rechange assignées à l'occasion des fêtes de personnages plus connus appartenant à la même catégorie.

Que dire de la simplicité unique qui caractérise l'ordonnance des lectures destinées aux dimanches ordinaires de l'année ? Dans tous les autres documents, nous avons, soit plusieurs séries de dimanches après la Pentecôte, après les SS. Apôtres, après S. Laurent, S. Michel (ou S. Cyprien), soit une succession ininterrompue de dimanches après la Pentecôte ; et chaque dimanche a ses lectures déterminées, comme il a ses chants, ses formules de prières. Ici, rien de semblable : simplement une quarantaine de péricopes tirées de l'Apôtre, et se suivant dans l'ordre même des Épîtres, depuis celle aux Romains jusqu'à celle aux Hébreux. Disposition analogue pour les semaines qui suivent la fête de Pâques : contrairement à ce qu'on voit partout ailleurs, pas moins de dix dimanches après Pâques, avec leçons toutes empruntées aux Épîtres catholiques.

Outre ces omissions significatives et cette ordonnance jusqu'ici sans exemple, il faut signaler la présence d'une solennité tout à fait propre à notre *Comes :* un « natale sanctorum », sorte de fête de tous les saints, au dimanche qui suit la Pentecôte, jour auquel actuellement encore les Grecs orthodoxes célèbrent leur ΑΓΙΩΝ ΠΑΝΤΩΝ. Et l'épître assignée à ce *natale* est précisément la même qui se lit maintenant au jour de la Toussaint. Faut-il voir là quelqu'un de ces emprunts faits par Rome, vers le VIe/VIIe siècle, à l'usage byzantin ?

Quant à la physionomie générale de notre document, elle est telle, qu'à s'en tenir aux indices purement intrinsèques, on pourrait, sans trop de présomption, y reconnaître un témoin de la liturgie romaine comme elle devait être au déclin du VIe siècle, à l'époque où S. Grégoire porta vers elle son génie organisateur. Aucun des traits qui semblent avoir caractérisé sa réforme n'y paraît encore, et une seule particularité lui est sûrement postérieure : la mention d'une station *ad sancta Maria martyra* le vendredi de Pâques. Mais j'ai déjà fait observer que le mot *martyra* ne figure pas dans la table en tête du codex, et qu'il peut avoir été introduit indûment après coup dans le texte du Lectionnaire [1]. Et quand bien même l'original représenté par la première portion du

1. L. Duchesne remarque avec raison, à propos de la liturgie du Carême, que les stations marquées dans le sacramentaire d'Hadrien peuvent avoir été « attribuées dans le principe à d'autres églises. » (*Origines du culte chrétien*, 4e édit., p. 250).

Digitized by Google

manuscrit de Würzburg ne remonterait qu'au pontificat de Boniface IV (608-615), il constituerait encore un des principaux monuments de l'antique liturgie romaine, peu après l'époque attestée par le sacramentaire léonien. C'est sûrement d'après un formulaire de ce type qu'Alcuin a rédigé son fameux *Comes emendatus*.

D. G. MORIN.

Digitized by Google

MARTYROLOGIUM PHARPHENSE EX APOGRAPHO CARDINALIS FORTUNATI TAMBURINI O. S. B. CODICIS SAECULI XI

(Suite.)

kal. junias.

O. Apud Caesaream Palestinae Natalis sancti Pamphili presbyteri, admirandae sanctitatis viri, qui sub persecutionem martyrio coronatus est. Apud Urbem Romam Dedicatio Ecclesiae Sancti Nicomedis presbyteri et martyris, cujus martyrium celebratur XVIII kal. octobris. Et sancti Stephani cum sociis eius. IIII C[s] [1].

---

1. Solemnior IV Cantorum ritus, festus dies in breviario A rubrici ductu distinctus, Corpora Sanctorum Martyrum in Basilica pharphensi adhuc saeculo XVI recondita, memoria denique sancti Stephani in Reliquiarum indiculo (*Delle Reliquie della testa di santo Stefano Confessore e di san Leone martire* », omnia innuunt hodiernam celebritatem inter primarias totius anni Pharphae olim recensitam.

Bollandiani auctores, qui in notitiam Passionis Sancti Stephani et Sociorum venere ms. apographo Constantini Gaietani ex codice « antiquissimo », hodiernum Martyrum agmen ideo inter « Praetermissos » retulerunt, quod eorum Passionis, chronologicas notas se invicem excludentes exhibentis, nullam prorsus apud Scriptores mentio inveniatur, sicuti neque de relligiosa persecutione saeculo IX-X in Aprutinis montibus excitata, *territorio Atissae*, « *loco omnino ignoto.* » (*Act. SS.* Junii I, IV ; Biblioth. Agiograph. Bolland. 7914-15.)

En igitur nova documenta, quae ad religiosum cultum erga hodiernum Agmen Sanctorum referuntur. Martyrum Corpora, anno saltem 1499 in Basilica pharphensi condita deprehendimus ex Breviario A, in quo, praeter Lyam, conjugem Stephani, Benedictus, Leo, Donatus, Martinus, Paulus et Marcus filii nominantur. Eorum religiosus cultus cum jam ab initio, statim post detecta circa annum 1039 Illorum corpora, pharphensibus monachis *omnino peculiaris fuerit*, nil mirum si apud reliquos scriptores profundum hac de re silentium servatum deprehenditur. Constantinus igitur Gaietanus apographum suum, quaemadmodum acta Sancti Thomae abbatis, derivavit ex unico fonte pharphensi. (Cf. *Act. SS. Constantini Gaietani*, in Biblioth. Alexandrina Romae. Cod. sign. 93. (vetus signat. +. v-5) p. 640-50 ; Biblioth. Vallicelliana, Romae, cod. chartacens. sign. H. 12. (Gallonii O) fol. 99-104[v].)

Quatuor cantorum ritus nonnisi in majoribus anni solemnitatibus, in martyrologio nostro adhibetur ; si igitur ms. codex unde Gaietanum apographon desumptum est « antiquissimus » fuit, quid est quod tantus cultus, tantaque religio, ne sui quidem vestigium reliquit in Breviariis B_B, et C_C, necnon in reliquis liturgicis monumentis pharphensibus saeculo XI antiquioribus ? Cur Stephanus Eiusque Filii neque in Litaniis B^A, Bc invocantur, ubi tamen Sanctus Vitalis, Quiriacus, etc., ob parvas tantummodo Corporis Reliquia penes Pharphenses reconditas, locum dignitatemque obtinent ?

Iuxta Acta « Inventionis Sanctorum Stephani, Benedicti et Sociorum », sacra corpora

Digitized by Google

IIII nonas junii.

P. III L. Romae Natalis Sanctorum, Marcellini et Petri, gloriosorum martyrum.

---

revelante Evangelista Marco, cujus honori ecclesia suptus Castrum Atissae dicata erat, detecta sunt anno 1039; sed illorum memoria tunc primum in martyrologium illata videtur, quando, circa saeculum XII, veneranda Pignora ex Praepositura Atissae in Savinense Coenobium celebri pompa sunt translata. Historiam Passionis Sancti Stephani et Filiorum Eius duplici libello continetur; alter antiquior (fol. 644-50), compositus a « presbytero *sub religioso habitu* haud longe (ab Atissa) manenti », — haud dubie, monacho pharphensi, rectore ecclesiae Sancti Stephani — in quo Martyr Stephanus ostenditur a Lodovico rege praefectus « *firmanae regioni, potissimum a Saracenis depopulatae.* (circa annum 898 ?) Politicis negotiis procurandis, ut *quae Caesaris erant ipsi tribueret et quae Dei Deo*, « *Paulum... beatus Stephanus abbatem constituit in monasterio sancti Protomartyris Stephani in provincia Lucaniae*, et coniuge Lia in Firmana regione relicta, *omnes simul morabantur in eodem Monasterio* ».

Regionem interea diripiunt Parthi (?), qui, duce Pallonio e plaga Septentrionali Italiam invadunt, coedes, incendia, sacra quaeque et profana miscent et diripiunt. Quibus, Benedicti episcopi hortatu, Stephanus eiusque filii Fidem praedicant, sed in vincula coniecti et ad ducem Pallonium perducti, acriter laniantur. Se quidem confitentur esse « *genere teutonico, parentibus non infimis, ordinati in ista provincia a rege nostro Lodovico;* at Dux ira, praecipue verbis Benedicti episcopi, motus, hujus quidem oculos, nares, aures, tempora, coeteraque corporis membra transfigi imperat, — « Clavorum autem numerus fuit XX, *quos omnes conspeximus, et penes Nos habentur* » — reliquos vero trucidandos praecipit.

Corpora Christiani, qui pauci adhuc in Urbe Atissa supererant, sepulturae tradunt, super quam etiam Lya cum fratre Johanne Diacono et parvulo filio Petro orans spiritum reddidit.

Quorum omnium Reliquiae latuere *usque ad III annum regni Henrici III*, quando primum, *Benedicto episcopo revelante*, prodigiis et signis emicuere.

Alter libellus serioris aevi, Translationis historiam narrat, sed in nonnulis a praecedenti libello differt. fol. 640-44.

Martyrum corpora inventa asserit « *anno dominicae Incarnationis 1039, gubernante romanam* (rem publicam) *nempe III piissimo rege Henrico II, Conradi regis filio, II anno regni* eius ». Reperta asserit in agro proximo *Ecclesiae sancti Marci, ipso Evangelista revelante*, quique simul iubet *Ecclesiam in illorum honorem erigi*. Novis Martyribus « *a pluribus creditur, sed a pluribus impia obstinatione irridetur* ».

Uterque libellus saeculo XI antiquior videtur, cum de sanctorum Martyrum Corporibus Pharpham translatis penitus taceant.

Permulta Registri Pharphensis documenta *Atissam nominant*, pagum « in Lucana » regione, Theatinae diocesis, ubi praeter castrum et XLVII Curtes, Sabinates monachi suae dictionis proprium habebant « *monasteriolum sancti Stephani* » ex dono Ludovici Pii et Lotarii anno 829 : — « *Monasteriolum quod situm est in finibus teatinae sive Vocitanae*, in loco *cujus vocabulum est Lucana* (Haud quaerendum in *Lucania regione*) in *honorem sancti Stephani protomartyris* » (*Reg. Farf.* II, pp. 223-24.) Paternam in Coenobium pietatem proprio diplomate Lotarius confirmavit anno 839, instante Sichardo Abbate (*Reg. Farf.* II pp. 229-230), et post eum, tum Reges tum Pontifices, Monachorum ius suis Panchartis asseruerunt. (*Reg. Farf.* III, p, 117. Diplom. Ottonis I. anno 981. — « In Comitatu de Atissa XLVII curtes cum suis pertinentiis »; MG. DD. tom. II, n. 249 ; *Reg. Farf.* II, p. 237. Diplom. Lotarii anno 840 — « Coenobium quoque beati Stephani quod situm est in *finibus Beneventanis* » — II, p. 111 ; III, p. 117. Diplom. Ottonis II anno 981. — In Comitatu de Atissa XLVII curtes cum omnibus suis pertinentiis — III, p. 136. Dipl. Ottonis III anno 998. — In Comitatu *teatino* ecclesia sancti Stephani in Lucania cum XLVII curtibus — IV, p. 78. Dipl. Conradi II. — In Comitatu teatino ecclesia sancti Stephani,... et cum ipso concambio quod factum est cum Attone Comite, de ipsa phara filiorum Guarnerii cum suis pertinentiis... et ecclesiam sancti Clementis... in comitatu pinnensi, sicut in cartula quam praedictus

Digitized by Google

III nonas junii.

Q. In Campania Natalis Sancti Erasmi episcopi et martyris, qui

---

comes fecit continetur, pro portione jam dicti monasterii (pharphensis) *de Castello Atissa*, unde ipsa commutatio facta est. — IV, p. 275 Dipl. Henrici III, anno 1050; IV, p. 281. Privileg. Leonis papae IX, anno 1051.

Bona patrimonialia monasterii Sancti Stephani, ecclesias ferme LXIII, curtes quam plures, « ex *diversis scripturis et authenticis membranis* » recenset et describit Gregorius Catinensis. (*Chron. Farf.*, I, 193.); quae omnia optime concordant iis quae enarrant Acta Sanctorum Martyrum de Lodovico Rege, qui Stephanum non modo spiritualibus, sed et politicis negotiis procurandis, universae Regioni, *potissimum a Saracenis depopulatae* praefecit.

Stephanus Lyaque coniux, Benedictus episcopus, Paulus abbas, Leo, Donatus, Martinus, Marcus filii monachi, et Johannes diaconus Lyae frater, in Alemania quidem orti, in Italiam vero a Ludovico Pio directi « *ad beneventani ducatus episcopia et Coenobia instauranda* »; negotio difficili, haud ab illo forsan dissimili vacant, cui operam impendit et Pharphensis abbas Ingoald, quem circa annum 827 historica documenta profectum demonstrant « in *partibus beneventanis*,... *episcopium albo Curiae descripturus* », post eversos scilicet Langobardorum conatus, qui iugiter antiquum Beneventi ducatum instaurare satagebant. (Cf. Translat. S. Sebastiani Martyris in *Act. SS.* Januar. II, 645 sqq ; Mabillon. *Annal. O. S. B.* II, 503 ; Muratori. *Annali d'Italia.* IV, p. 415 sqq.

Monasteriolum itaque sancti Stephani de Atissa, pharphensium cura instaurandum, in regione Imperatorio regimini infensa, nedum religioni, verum et regiis *studiis* valde profuturum, haud a vero discederet qui ideo nostris monachis a Ludovico commissum censeret, ut, quemadmodum post integrum elapsum saeculum in Ducatu Romano ab Alberico principe praestitum scimus, (cf. W. Sichel. *Alberich II und der Kirchenstaat*, in *Mitteilungen der Histor. f. Oesterr. Geschichte* XXIII, 124 sqq ; Ch. V. Lasteyrie : *L'Abbaye de Saint-Martial de Limoges*, Paris, Picard. 1901, p. 51 sqq.) Relligionis obtentu, ipsa Claustra veluti arces fidissimae et Caesareae politicae propugnacula inter medios hostiles animos constituerentur.

Haud negligenda est alia circumstantia historica. Dum Stephanus eiusque filii in provincia sibi a Rege commissa operam navant, eius coniux Lya religiosam vitam iniit in regione firmana, in qua dumtaxat potissimum Pharphenses opibus iuribusque pollebant, eodem prorsus tempore quo abbatis Fulcoaldi soror, in Aquitania orta, abbatiale regimen suscipiebat Sabinensis coenobii sancti Petri in Classicella, fraternae dictioni a duce Lupo subiecti (*Reg. Farf.* II, p. 30). Neque unicum hoc sanctimonalium Asceterium pharphensi abbati parebat ; praeter Reatinum sancti Georgii ab eodem Lupo duce erectum (*Reg. Farf.* II. p. 32) et sancti Benedicti in Silva plana, cujus virginibus curae erat sacras pharphensium vestes « opere plumario » texere (*MG. SS.* XI, p. 536, not. 1), in sermone quodam « de beato Laurentio » in Gregoriano codice Chronicon exarato, laudi vertitur inclito Monasterii Conditori, quod « veniam delictorum *animabus hic illum sequentium, utriusque generis sexuum*, a Domino acquisivit » (Cf. *Chronicon Farfense* iuxta recensionem H. Balzani I. p. 126).

Circa Petri I abbatis tempora (ann. 890), cujus adhuc in Chronicon superest memoria cujusdam cessionis bonorum castri Atissae, iure dumtaxat emphythentico, (*Chronic. Farf.* I, 233.) Agarenis Aprutinam regionem undique vastantibus, haud a vero discederet qui adserere mallet tunc potius, quam sub Hungaris, Praeposituram sancti Stephani, caede, incendio, eversione, eodem occubuisse fato, quo innumera tunc coenobia et ecclesiae, quorum fraequens memoria in Pharphensi Registro reperitur. Ex quorum numero recensentur Basilica Trebulana sanctae Victoriae (Benedicti Soractes monachi Chronic. *P. L.* CXXXIX, p. 41), monasterium sanctae Mariae ad Minionem fluvium (*Reg. Farf.* III, p. 152. — in quo eodem documento refertur : Agareni, « *cuncta Monasteria extra Romam funditus devastaverunt* » — ecclesia sancti Gregorii in territorio amiternino (*Reg. Farf.* III, p. 50), Asceteria sancti Marci in urbe spoletana (*Largitorium* fol. 90. v.) et sancti Gangolfi (*Largitorium*, fol. 381. v. ;) omnia iuris Coenobii pharphensis.

Nil igitur mirum monachos praepositurae sancti Stephani sub abbate vel praeposito

Digitized by Google

sub Diocletiano omni genere tormentorum afflictus, glorioso martyrio coronatus est [1].

Paulo, eadem martyrii palma, Barbarorum manu donatos esse, qua Volturnenses Monachi (Leonis Hostiens. *Chron. Cassin.* I, 35., *Monum. Germ. SS.* VII, 604-5.) et Cassinas Bertarius (*Chron. Cassin.* I, 44. *MG. SS.* VII, 610.)

Pace tandem reddita, post victoriam ad Lyrarum flumen anno 914, diruta Atissae praepositura nostrorum cura abbatum instauratur et veluti ab interitu vindicatur; sed dum vulgaris traditio, suo Marte, cladis memoriam servabat, martyrum sepulchrum sub cineribus diruti templi diu adhuc latuit, usque annum 1039, quo victimarum exuviae primum inventae referuntur.

E tabulario Sancti Stephani, praeter emphitheosim memoratam sub Petro I, plura rerum gerendarum documenta in Pharphense Archisterium migrata, servat Registrum.

A. Ante annum 1015. — « Transmundus Comes tenet diversas curtes et magnas, et *Castellum de Atissa*, forte et optimum, cum duobus milibus modiolis terrae adunatae... et *reddidit monticellum*, quod erat destructum castellum tunc, cum duobus milibus quingentis modiolis... Iste cambium non sponte fuit, Deus scit, sed pro recuperatione, quia antea omnino male erat factum, ad opus Monasterii ». (*Reg. Farf.* V, p. 286.)

B. Ann. 1015 — Hugo Abbas I commutat « infra territorium teatinum *et intra fines de Atipsa sub monticello* qui est super fluvium sangrum, ubi ipsa phara aedificata fuit », Ecclesiam et bona Monasterio commutata a Transmundo Comite. (*Reg. Farf.*. III. p. 284).

C. Anno 1100. — Richardus filius Lanzolini, « commorator in comitatu teatino » tradit abbati Beraldo et Alberico *praeposito monasterii sancti Stephani protomartyris ædificato in Lucania*, castrum qui vocatur lentiscum, receptis monasterio auri solidis LXXX, et in *omni anno unum militem in servitio diebus* XL, *Reg. Farf.* V, p. 163.

D. Post. 1099. — Rogerius Comes, filius Taxionis Comitis, rogatus a Beraldo abbate, concedit pharphensi Coenobio « ut *quomodo habere solebat in sua potestate tempore patris (sui), ita habeat et (suo) licito, monasterii sancti Stephani homines et Castella et cellas et quidquid sibi pertinet. Captura quippe hominum, eius minime erit, semotas duas res, scilicet causa traditionis (suae) vel (suarum) terrarum, aut causa fugitionis eorum cum facultatibus ecclesiae. Similiter de praepositis. Et si quis (suorum) hominum de suis illuc impendere cupit proprietatibus, (suo) licito faciat... Taxionis Rogerius miles acerrimus manu sua crucem depinxit...* » *Reg. Farf.* V., p. 298.

E. Prout in multiplicibus membranis tabularii pharphensis reperit, Gregorium Catinensem jam diximus bonorum patrimonialium et iurium monasterii sancti Stephani de Atissa sollerter, pro sua diligentia, seriem digessisse, quam privilegio Ludovici I in Chronicon subtexuit. Praeter Castrum de Atissa cum templis. « *Sanctae Mariae in Basilica, et Sancti Marci suptus Castellum* », Ecclesiae fere LX enumerantur. Cf. *Chronic. Farf.* I. 193.

Martyrum translatio in pharphense Coenobium saeculo XIII contigisse probabile est; licet in litaniis B_A, B_C nondum memorantur, tamen paulo post Pharphae conditos vel ipsa recensio martyrologica B probat. Coeterum, anno 1295 vix ad illationem hujusmodi pharphenses monachi impotes non evaserant, quando illorum iura in « *Ecclesiam Sancti Stephani de Atissa, ad censum unius solidi de moneta de renno* » definiebantur. (*Reg. Farf.* V, p. 331).

Martyrum solemnitas a Pharphensibus incolis sacro quotannis prosecuta est cultu kalendis iunii, usque fere ad austeriora Tridentini Concilii decreta de publicis pie vita functis, honoribus haud exhibendis, renuente Ecclesia; Sancti Stephani extrema, quae videtur, mentio, Kalendario A. inserta exprimitur, nam missale chartaceum saeculi XV-XVI « *I* », nostros Martyres penitus ignorat; paulo post medietatem illius saeculi, inducta in Savinense Asceterium iussu Pii V Congregatio Monachorum Cassinensium, alio migrante exiguo superstite conventu, vetus liturgica traditio pharphensis jam omnis periit « centralisationi » et unitati disciplinae, per Cassinates sodales in celebriora Italiae Monasteria invectae et instauratae.

1. In Reliquiarum indiculo L recensentur : « Delle Reliquie... del braccio di santo Erasmo martire ».

Digitized by Google

Pridie nonas junii.

R. Apud Illiricum, civitate Sisia, Natalis Sancti Quirini episcopi, qui in persecutione Maximiani pro fide Christi ligato ad manus molari saxo, in flumen praecipitatus est, et circumstantibus diu collocutus, ne eius terrerentur exemplo, vix precibus ut mergeretur obtinuit.

nonas junii.

S. Passio Sanctissimi Patris Nostri Bonifacii, viri Apostolici et omni sapientia adornati, qui de Anglorum gente nobilem ducens originem, qui ibidem in sancto proposito religiosissime educatus, et doctrina nihilominus insignis fuit et miraculis claruit. Novissime ergo cum multos ex Frisonibus Christianae Religioni subiugasset, a Paganis qui supererant, gladio peremptus, cum martyrii gloria migravit ad coelestia regna [1].

VIII id. jun.

T. Natalis Sancti Philippi apud Caesaream, qui fuit unus de septem Diaconibus, qui cum beato Stephano statim post passionem Christi ab Apostolis sunt ordinati, Item Sanctorum Vincentii et Benigni.

VII id. jun.

V. Constantinopoli Natalis Sancti Pauli eiusdem Civitatis Episcopi, qui tempore arianae perfidiae a Constantio imperatore apud civitatulam quamdam Cappadociae Cucusae nomine ob Catholicam fidem pulsus exilio, Arianorum insidiis crudeliter strangulatus, ad coelestia regna migravit.

VI id. jun.

A. In gallia, Suessionis Civitate, Sancti Medardi. Endegavis Sancti Licini episcopi et confessoris.

V id. iun.

B. III L. Romae Natalis Sanctorum Primi et Feliciani martyrum, qui tempore Diocletiani ferro vincti et in carcerem missi sunt, ubi affuit eis Angelus Domini qui eos confortavit. Post aliquot vero dies virgis caesi et in eculeo lampadibus adusti ac durissimae torti, ad ultimum decollati sunt.

IIII C^s^. Et in Sabinis, fundo Capriolo, milliario XXX^mo^ ab

---

1. Indicia lumine clariora contractionis plenioris textus Fuldensis, cujus recensioni nonnullae commemorationes Dedicationum Basilicae, Cryptae sancti Bonifacii, Altaris Sancti Benedicti etc., a pharphensi martyrologo servatae, pertinent.

In Breviario B. commemorantur hodie Coniux et Filii Martyres sancti Maximi. (De quo plura elucidanda relinquimus, quando antiqua Pharphensis Monasterii kalendaria publici iuris proxime reddemus).

Digitized by Google

Urbe Roma, Natalis Sanctorum Gethulii, Amantii, Primitivi atque Cerealis [1].

IIII id. iun.

C. Antisiodoro Depositio Sancti Censurii episcopi et confessoris.

III id. iun.

D. XII L. Natalis Sancti Barnabae Apostoli, qui cum esset Cyprius, ab Apostolis cum Paulo gentium Apostolus ordinatus est. Hic postea propter Johannem, qui Marcus vocabatur, separatus a Paulo, nihilominus Evangelicae predicationis iniunctum sibi

1. Textus laterculi primaevae manus satis innuit eius pharphensem originem, ubi celebri cultu hodiernos martyres auctos confirmant Breviarium A, B^A, B^C, pluraque alia liturgica documenta in Registro et in Chronicon servata. Coemeterium et Basilicam, Martyris Gethulii corpore insignem, via Salaria milliario XIII, donum cesserat pharphensi Monasterio Transmundus II,dux Spoletanus, anno 724 : « *ubi Ipsius corpus requiescit, ad meliorandum et disponendum ipsum sanctum locum* ». (*Reg. Farf.* II, p. 26). Quae in Adonem congessit argumenta Clarissimus Vir H. Quentin (*Op. cit.*, pag. 542) ob tyburtinam Martyrem Symphorosam, proprio ingenio coniugem Gethulio Sabinensi tributam, a qua demum Gethulii et Sociorum Eius Corpora sepulta asserit, documentis nostris plane confirmantur, in quibus, sicut et in Passione Gethulii, *de solo Eius corpore* sermo est.

« Curtis sancti Gethulii » coemeterio, Martyriique loco in primis definita, passim in pontificiis regalibusque diplomatibus recensetur, iisque maxime quae saeculo XI litibus Monasterium inter et Crescentiam urbanam Gentem dirimendis edita sunt. (*Reg. Farf.*, II, 25-8 ; III, 124 ; *MG. SS.* XI-541. Iuxta hunc postremum Hugonis I (998-+ 1039) abbatis pharphensis textum, curtem sancti Gethulii « *duces spoletani Faroaldus* (II) *eiusque successor, dato concambio episcopatui reatino, cujus possessio fuerat, nostro monasterio contulerant temporibus domini Thomae* (+ 720 ?) » (cf. P. L. Galletti, *Gabio, antica città di Sabina*, pp. 14-15. E. Stevenson, *Il cimitero di Zotico al decimo miglio della via labicana.* Modena, 1876, pp. 46 sqq. ; *Reg. Farf.*, II, 184).

Anno 996, VIII kal. iunii curtem sancti Gethulii invisit imperator Otto III, ibique Iohanni III abbati auxilium deprecanti contra patrimonii pharphensis innumeros undique raptores, privilegii amplissimas litteras concessit : « *Sabinis, in curte sancti Gethulii, feliciter.* (*Reg. Farf.*, III, 124).

Martyris corpus, ex ipso solemniori festo in monasterio pharphensi hac die saeculo XI « ex consuetudine » fraequentato, et in Breviario B_A majoribus litteris expresso, argumentum inde iure optimo sumere licet praecedenti aevo, post Agarenorum in Sabinensi agro direptionem, translatum fuisse in Basilicam majorem sanctae Mariae, in qua Patres nostri adhuc saeculo XVI reconditum venerabantur. Nec dissentit laterculus, nam milliarium XXX viae Salariae quod indicat, non jam fundum Capreolum, milliario uti *diximus XIII* consistentem, *sed ipsum pharphense Archisterium*, repetitis vicibus iugiter designat. Coeterum, Breviarium B_A, ante annum 1060 exaratum, disertis verbis enunciat Martyris Gethulii et Sociorum Corpora « *in praesenti requiescere Ecclesia* ».

Guidonis abbatis III pharphensis iuramenti forma Registrum servat, qua pridie kalendas apriles anni 1019, abbatiale regimen suscepturus, inter coetera quae iniquo animo Conventui spopondit, ut « *Praepositus sancti Angeli de Tancia, in sancti Gethulii festivitate ceram et cereos ex consuetudine annue conferat* », (*Reg. Farf.*, V, 314) decernit.

Plura quae de sancto Gethulio, cujus sacrum Corpus saec. XVI adhuc in Basilica Pharphensi reconditum testatur Breviarium A, candidus Lector fortasse desiderabit, ne semel dicta denuo referre cogamur, conferat in sciddis nuper in lucem per nos prolatis (in *Rivista Stor. Bened.*, 1910, I. Spigolature farfensi II, *Monumenti storici e liturgici*).

Digitized by Google

opus exercuit. Cujus corpus tempore Zenonis imperatoris, ipso revelante, repertum est.

Apud Aquileiam natalis Sanctorum Martyrum Felicis et Fortunati. Et in Sabinis, milliario XXX ab Urbe Roma [1], Depositio domni Hilderici abbatis [2].

---

1. Fraequentato in martyrologiis dicendi more, laterculus milliario XXX viae Salariae, pharphense coenobium iugiter indicat, licet Asceterium remotius sit a via publica, inter umbras et nemora Pharphensis fluvii.

2. In Abbatiali serie extremum Hildericum novimus, quem sacro quodam cultu auctum scimus ex « Libello Constructionis » coaevo, legi solito a pharphensibus festo die sancti Thomae abbatis, IV idus decembris. Agiographicam indolem ipsa quoque hodierna Eius Depositionis commemoratio redolet, *distincta ab obitus die*, qui idibus Septembribus enunciatur tum a coaeva « Constructione », tum in veteribus documentis, ad quae appellat repetitis vicibus Gregorius Catinensis.

Haec postrema candido lectori dijudicanda subiicimus :

Constructio Pharph. (MG. SS., XI, pag. 530).
« *(Hildericus)... migravit in pace id. sept.* »

Registrum Pharph., (II, 240).
« *(Hildericus)... migravit in pace idibus sept.* »

Fasti Abbatiales (Regist. II, 9).
« *Hildericus presbyter et abbas, temporibus hlotarii et ludoguici filii eius imperatorum* ».

Chronic. Pharph. (Ediz. Balzani I, 208).
« *(Hildericus)... migravit in pace idib. sept.* »

Martyrol. Pharph.
« III id. iun... *in Sabinis, milliario XXX ab urbe Roma, Depositio domni Hilderici abbatis* ».

Post Agarenorum direptionem Basilicam majorem pharphensem non semel renovatam vel instauratam constat sub Abbatibus Ratfredo (ann. 936), Hugone I (998-1039), Berardo I (1060) et Atenulpho I (1037-43), in qua ardui operis molitione, antiqua sepulchra vix non fuere remota vel alio translata. — Idipsum in basilica sancti Martini praestitisse Cassinates monachos, ostendit Clarissimus G. Morin, *op. cit.*, pp. 22-23. — Quid igitur mirum si Hilderici nostri ossa, vel fortuita a fossoribus inventa, vel technica exigente ratione, a primaevo sepulchro semel extracta, nova depositione recondita sunt, eaque solemni, veluti de Patre beatissimo, cujus quidem annua memoria tanti habita est, quae in martyrologio adnotaretur ?

Proposito argumento, ni fallimur, novum robur hinc accedere videtur, quod in laterculo nostro vel ipsae celebriores abbatum *obituales depositiones* saeculi XI, silentio premantur, veluti Johannis III, — unica quae VI nonas maii, et quidem rubro caractere designatur apud BA — Hugonis I et Berardi I, cujus quidem exceptionis erga antiquum Hildericum nulla alia ratio assignanda videtur, *nisi liturgica quaedam eius memoria*, in die anniversaria novae venerandi Corporis Depositionis. Tanto honore haud indignum Hildericum, ipse coevus Constructionis Auctor testis est : « *Satis placabilis atque aptus Deo et hominibus, qui quamdiu advixit, strenue secundum Deum et saeculum suum peregit officium, ita ut cunctis spiritualibus per omnia amabilis existeret* ». (*Chron. Farfense*, I, 208).

Accedit quod Gregorius Catinensis qui in suis fastis abbatialibus vix non unice appellat ad Libellum Constructionis, unde sollerti cura obituales abbatum dies repetit, *unius Hilderici* referre praeterit, licet aliis in operibus eum depositum idibus Septembribus asserat. Oblitum in Fastis dicamus ? Contendere nolumus, licet vix improbabile quis decernat, hanc opportuni silentii viam ideo instituisse Gregorium, quod serioris Hilderici Translationis fortasse nescius, conciliationis rationem inter utrumque Illius Depositionis diem inire nequiret.

Digitized by Google

Et sancti Honuphrii Confessoris : XII fiant lectiones [1].

Pridie id. iun.

E. III L. Inventio et translatio Sanctorum Martyrum Nazarii et Celsi. Item beatorum Basilidis, Cyrini et Naboris. Octava dies pretiosissimi Christi Martyris Bonifacii Episcopi [2].

Item Nazarii et Celsi : quos duos passos fuisse apud Ebredunensem Urbem antiquitas memorando celebrat [3].

Id. iun.

F. Romae sanctae Feliculae virginis, quae fuit collactanea sanctae Petronillae Virginis.

XVIII kal. iul.

G. III L. In pago Suessonico Natalis Sanctorum Valerii et Rufini Martyrum, qui Romae quidem orti, sed in Gallia glorioso sunt martyrio coronati.

Beatorum Canctii et Cantiani atque Cantianillae [4].

XVII kal. iul.

H. XII L. In Sicilia Sanctorum Martyrum Viti [5] et Modesti et Crescentiae.

---

1. Memoria sancti Onuphrii, recensionis Matenanensis, hodierna die conciliari nequit cum solemnitate Barnabae Apostoli, nisi XII lectionum ritus vel in sequentem diem transferatur, vel, omnino tanta celebritate praetermissa, quemadmodum in Breviario A, simplex commemoratio Sancti Anachoretae officio Sancti Barnabae nseratur. Caeterum, textus graecus Actuum Eius, Bollandianis Sodalibus probatus, sequenti die Illum obiisse refert. Sancti Onuphrii nomen praeteritur in Litaniis B^A, B^C, at oratiuncula ad coelites Patronos in calce eiusdem Gallettiani apographi, Illum recenset Equitium inter et Thomam abbatem. Eius quoque sacra imago hoc eodem tempore recenti albario depicta, in parietibus Sacri Specus Sublacensis sancti Benedicti, adhuc cernitur. — Cf. Hermanin, *Le pitture dei monasteri sublacensi*. in. I Monasteri di Subiaco. A cura e spese del Ministero della publica istruzione, I, pp. 420, 432. — Quae igitur apud Bollandianos Auctores (*Act. SS.* Iun. III, 16-17) de Honuphrii fama cultusque diffusione Fratribus Minoribus praecipue tribuenda leguntur, ad veriores terminos definienda videntur.

2. Vix opus est elementa a recensione martyrologica fuldensi in nostrum derivata, lectori repraesentare.

3. Nazarii Basilidisque festus dies hodie recensetur et in Lectionario D. XI saeculi.

4. Advertit Tamburinius, Cantii, Cantiani et Cantianillae martyrum nomina recentiori, uti videntur, calamo in margine ms. adnotari ; at Illorum festum pridie kal. iunias in kalendario B^A jam recensetur.

5. Duodenariae Lectionis nocturnus ritus in sancti Viti solemniis, ei, qua floruit, antiquae celebritati debetur, cujus adhuc in Campania, in Latio, in Tuscia, in ipsa denique principe Urbe, innumera propemodum templa, monasteria, altaria honori dicata manent.

Ecclesia sancti Viti haud longe a Salaria via, ad pontem super Phabarim flumen, primum memoratur in Registro anno 747 (II, 31, 33), sed mox jura omnia in templum et omonymam « Curtem », anno 750 dux spoletanus Lupo Fulcoald abbati tribuit. Praeter donationis chartam anno 768 in favorem monachorum, insignem ob : « *actum ad sanctum Vitum* » (*Reg. Farf.*, II, 71), Registrum servat confirmationis diploma ducis Hildebrandi, anno 776 (*Reg. Farf.*, II, 86-87) ; fuerunt haec praedia conven-

Digitized by Google

XVI kal. iul.

I. Apud Antiochiam Sanctorum Martyrum Quirici et Iulittae matris eius cum aliis quadringentis quatuor martyribus.

Eodem die Sanctorum Aurei et Iustini Martyrum.

XV kal. iul.

K. Aurelianis Depositio Sancti Aviti presbyteri et Confessoris, qui cum esset monachus, heremum expetivit, ubi aliquanto commoratus, etiam miraculis claruit, ac postea glorioso fine in pace quievit. Assumptio Heliae prophetae et Translatio Bartholomaei Apostoli [1]. Nicandri et Marciani [2].

XIIII kal. iul.

L. III. L. Romae Natalis Sanctorum Martyrum Marci et Marcelliani praeclarissimi generis, Tranquillini et Marciae filiorum. Hi lanceis per latera transfixi, cum gloria martyrii ad syderea regna migrarunt.

In Alexandria Natalis Sanctae Maximae Virginis, quae multis suppliciis pro Christo macerata est.

XIII kal. iul.

M. III L. Mediolani Passio Sanctorum Gervasii et Protasii et apud Ravennam Ursicini Martyris [3].

XII kal. iul.

N. Romae Sancti Novati fratris Timothei presbyteri, qui a beatis apostolis eruditi sunt. Scriptum in Passione Sanctae Praxedis Virginis. Hodie etiam Translatio celebratur gloriosissimae Victoriae Virginis et Martyris apud Firmanos [4].

---

tualis monachorum mensae per diuturna saecula omnino attributa, donec Sabinenses episcopi, propria, uti putabant, vindicantes, exctincto monachorum veteri jure Romani Pontificis auctoritate, die 5 augusti 1209 curtem sancti Viti suae Sedi subegerunt. (Cf. G. Palmieri, *Contributo alla storia del Monastero di Farfa*, in. Il Muratori, III, fascic. 18, p. 242-46).

1. Translatum sacrum Corpus in Lypparitanam insulam jam tradit Gregorius Turonensis (Gloria Martyrum, 34, *Ms. L. SS. RR. Meroving.*, I, 510). Translatio Beneventum circa annum 834 evenit.

2. De quorum Martyrum cultu, post Venafrum Eorum Corpora translata, cf. Morin, *op. cit.*, 53, not. 2.

3. Nihil in Laterculo de Depositione « *Domni Sanctissimi Lucerii* » *abbatis. Chron. Farf.* I, 198) hodie in Constructione recensita (Mg. SS. XI 528), quia IV id. decembris simul cum Decessore Sancto Thoma colebatur.

4. Postero quidem, sed apto ex ordine loco, prima manu Translationis sanctae Victoriae solemni IV cantorum ritu festus dies indicitur. Ossa inclitae Martyris, ex antiqua Trebulana Basilica ad novam Matenanensem a Ratfredo Abbate excitatam, circa annum 934 translata esse diximus; superest ut de dignitate novi sanctae Victoriae Coenobii pauca disseramus. Filia primogenita pharphensis archisterii, metropolitico, ut fas sit ita loqui, iure pollens, « Praesidatui Pharphensi » in Marchia Firmana Victorianum

Digitized by Google

XI kal. iul.

O. Caesareae Palestinae Natalis Sancti Eusebii episcopi historiografi.

X kal. iul.

In Campania Civitate Nola Natalis Sancti Paulini episcopi et confessoris, qui se temporibus Wandalorum pro filio cujusdam viduae in servitutem tradens, et terribili visione regi eorum quis esset agnitus, reddita sibi omni captivitate civitatis suae, et onustis frumento navibus, cum ingenti gloria ad suam Sedem reversus est. III L. Et Sanctorum Mille nongenti, qui religiose celebrandi sunt [1]: et sancti Iacobi Apostoli Alphei [2].

VIIII kal. iul.

Q. In Britannia Natalis Sanctae Ydeldrudis Virginis, cujus gesta continentur in historia Anglorum Ecclesiastica. Eodem die Vigilia sancti Johannis Baptistae.

Coenobium praeerat, et, quemadmodum eius prepositos interdum Vicarii generalis ipsius Abbatis pharphensis munere in Sabinense territorium auctos constat, ita vicissim Abbates nonnullos diem extremum clausisse in monasterio matenanensi, et conditos fuisse apud Martyris exuvias, vetera monumenta tradunt. « *Petrus I* (+ 920) *sepultus vero est in supranominato castello* (Matenani), *in oratorio sanctae Mariae, quod ipse construxerat* » (MG. SS. XI 534), + 920.

« *Secunda quoque vice recuperavit (abbas) Sarilo* (castellum sanctae Victoriae)..., *sed pauco advixit tempore, ibique mortuus est et sepultus* » (MG. SS. XI, 537, + post 943.)

« *Iohannes III..... defunctus vero et sepultus est in monasterio sanctae Victoriae in Matenano monte* » (MG. SS. XI. 539). (Cf. Breviarium B^A. — *VI nonas maii. Obiit Iohannes abbas hujus monasterii* » + 997.)

Insigne vero Stephani I abbatis (+ 1247) epitaphium merito habetur, ob invocatam ibi Victoriam martyrem : « *Protegat hunc ergo victriæ Victoria Virgo* » (Cf. *Spigolature Farfensi I Monumenti epigrafici*, Estratt. *Rivista Storici Benedettina* fascic. VII Luglio — settembre 1907 ; fascic. VIII ottobre-decembre 1907, p. 14, 20).

Neque tamen post alio translatum beatissimae Martyris corpus, pharphensium in Eam relligionem aliquomodo minuit, immo uberiorem evasisse, vel ob ipsam Matenanensis coenobii praestantiam, documenta demonstrant. Galletti Apographon B^C tres recenset in eius festo die hymnos, Imago udo parietibus expressa adhuc cernitur in choro basilicae sanctae Mariae, et Indiculus Reliquiarum memorat « *Un braccio di santa Vittoria Vergine e Martire* ».

Mirum est coenobium Matenani tam generico indicio in Lateculo enunciari, ubi pharphense tanto studio, « *via Salaria, milliario XXX, in Savinis, in coenobio sanctae Mariae* » accurate describitur.

1. Saeculo XI jam Agminis hujus solemnitas a pharphensibus monachis agitabatur, prout Lectionarium D ostendit. Apud A inseritur eorum memoria recentiori manu, ipsiusmet cui curae fuit, vetustiores, diuturna traditione pharphensi, celebritates, kalendario saeculi XVI inserere.

2. De hodierno in honorem Apostoli Iacobi festo die, cf. G. Morin. *Op. cit.* 51. not. 3 ; 53, not. 4.

Digitized by Google

VIII kal. iul.

R. IIII^or C^s. Nativitas Precursoris Domini Nostri Jesu Christi [1].

VII kal. iul.

S. Natalis sanctae Severae Virginis. Apud Pirri Beroeam sancti Sosipatris discipuli sancti Pauli Apostoli.

VI kal. iul.

T. III L. Romae Natalis Sanctorum Martyrum Iohannis et Pauli fratrum. Eodem die Romae Sancti Vigilii Papae. Valentianis Passio Sancti Salvii episcopi et Martyris, tempore Karoli imperatoris.

V kal. iul.

A. In Cia Monasterio [2] Natalis Sancti Florentii Confessoris. Apud Palatiam [3] Beati Crescentii episcopi, discipuli Sancti Pauli Apostoli, qui et in Galliam transitum faciens, multos ad fidem convertit. In Epheso revelatio Sanctorum VII Dormientium, et Octava Translationis Sanctae Victoriae [4]. Beatae Seraphinae virg. III L [5].

IV kal. iul.

B. Vigilia Apostolorum Petri et Pauli. Romae Natalis Sancti Leonis Papae. Lugduno Galliae Natalis Sancti Hirenaei episcopi, qui in persecutione Severi post multa tormenta, inter quae ab Angelo meruit confortari, gloriosam martyrii accepit palmam.

III kal. iul.

C. PRINC(ipalis). Romae via Aurelia Natale Sanctorum Petri et

---

1. Praecipua relligione a Pharphensibus nostris Praecursoris memoria, monachis omnibus coeteroquin solemnissima, prosequebatur, ob ipsum Monasterium et majorem Ecclesiam in Eius et Iohannis Apostoli simul cum Deiparae honorem conditam. Saeculo IX adhuc fortasse vetus titulus supererat absidi basilicae a Sancto Laurentio episcopo impositus, « in quo refertur ab Eo et Susanna Eius Germana hoc Monasterium non de publico fuisse constructum, in honorem sanctae Dei Genitricis semper Virginis Mariae et *Sanctorum Iohannis Baptistae* et Iohannes Evangelistae » (*Chronic. Farf.* — ediz. Balzani. II, 4 ; Schuster, *Spigolature Farfensi* I. 6-9, 17).

Anno 1121 hac ipsa Iohannis Baptistae solemnitate, Callistus II pharphense coenobium adiit ut Atenulphum abbatem nefario Guidoni III regimini valedicturo substitueret. Verum monachi, ne contra Imperatoris voluntatem Electum a Sumno Pontifice suscipere cogerentur, Atenulpho a proprio parente in custodiam truso, monasterium penitus deseruerunt. Hinc Callistus « *cum... huc... venisset et omnem congregrationem cerneret decessisse, mox rediit, post sacrae decantationem Missae* » (MG. SS. XI. 582).

2. Loco, prius vacuo relicto, nonnisi serius scriba Cardinalis Tamburrini « *Cia Monasterio* » inscripsit. Praeferenda est lectio Cod. martyr. Wissemb. » *In insula Oia translatio Corporis Sancti Florentii* » ; vel iuxta cod. Rhemens. : « *In Oia monasterio* ».

3. Ado : « Galatiam ».

4. Primaevae manus, novum in inclitam Martyrem argumentum Relligionis penes Pharphenses.

5. Recensionis Matenanensis. A. hodie Symphorosam Tyburtinam celebrat, cujus nomen in Litaniis saeculi XII invocatur.

Digitized by Google

Pauli Apostolorum Principis; Petri in Vaticano, Pauli vero in Via Ostiensi. Utriusque in catacumbas; passi sub Nerone, Basso et Tusco consulibus [1].

Prid. kal. iul.

D. II. C[s] Commemoratione iterata Sancti Pauli Apostoli. Lemovicas Sancti Marcialis episcopi et confessoris [2].

Mensis iulius Ebraeorum IIII. Thamul. Graece VIII Panemos, R. F. I. Solstitia ardentis Cancri fert Iulius Austrum. R. L. XIII. Mensis iulus habet dies XXXI. Lunas XXX.

Kalendas iulias.

E. Romae Gagi Papae et Natale Sanctarum Virginum Fidei, Spei et Caritatis, cum Sophona matre earum.

VI nonas iul.

F. III L. Romae Natalis Sanctorum Processi et Martiniani Martyrum, qui a Beatis Apostolis Petro et Paulo baptizati et instructi sunt [3].

VII kal. octobr. [4].

(Cleopha) et in eadem domo, in qua Mensa Domino, quasi peregrino paraverat, pro confessione ipsius quem ibi ipse cognoverat, a Iudaeis occisum et gloriosa memoria sepultum.

VI kal. octobr.

N. III Lect. Passio Sanctorum Cypriani Episcopi et Iustinae virginis et Theogniti. Igitur Iustina sub Diocletiano multa perpessa propter Christum, etiam ipsum Cyprianum cum esset magus et maleficiis suis eam dementare conaretur, convertit ad Christum.

---

1. Quae de mentione translationis Corporum Apostolorum Tusco et Basso consulibus observat de Rossi, cf. *Op. cit.* pag. XXIV. Ex documento. 401. Registri Pharphensis, anno 988, deprehendimus hodiernam solemnitatem celebri pompa agitatam esse penes Pharphenses monachos. (*Reg.* II ; 102-105). « *Superveniente autem festa Apostolorum Petri et Pauli, quae in eodem monasterio est aedificata, ad eamdem solemnitatem venerunt multi... in eamdem Ecclesiam... Deinde Iohannes (III)... venit paratus cum suis clericis, praesbyteris, diaconibus et subdiaconibus paratis ad missam* ».

2. Iam in Breviario pharphensi saec. IX hac die celebratur memoria « *Marcialis Lemovicinae Civitatis episcopi* ».

3. Usque ad VII kal. octobris caetera desiderantur. Maximi fuissent momenti laterculi lectiones festo die dedicationis Basilicae Pharphensis Pridie non iul. (per Nicolaum pp. II, anno 1060) ; sancti Laurentii episcopi et Susannae Sororis VIII id. iul. ; VII Fratrum filiorum sanctae Felicitatis VI id. iul ; sancti Equitii abbatis III id. aug. ; et sancti Iacynthi Levitae martyris V id. sept., qui omnes in Breviario B[A] recensentur, utpote, peculiari ratione, agiographiae pharphensi pertinentes. De quibus omnibus plura in Kalendariis proxime per nos edendis dicturi sumus.

4. Valde interesset investigare num festum « Conceptionis sancti Johannis Baptistae » in Kalendario B[A] recensitum, etiam in Laterculo nostro locum invenisset, pridie hujus diei. (Cf. H. Quentin, *op. cit.*, 54, 441, 488, 485).

Digitized by Google

Cum quo postea jam episcopo et nobili Doctore facto, martyrium sumpsit [1].

V kal. octobr.

O. XII L. Passio Sanctorum Cosmae et Damiani [2] sub persecutione Diocletiani et Maximiani, Praeside Lixia, in Civitate Aegea; qui post multa tormenta, vincula et carceres, post mare et ignes, crucem, lapidationes, et sagittas divinitus superatas, capite plectuntur.

IV kal. octobr.

P. In Hispania Civitate Corduba Natalis Sanctorum Fausti et Januarii et Marcialis, qui primo eculei poena cruciati, deinde rasis et superciliis et auribus ac naribus precisis,dentibusque superioribus avulsis, deturpati, ad ultimum ignis passione martyrium consumaverunt.

III kal. octobr.

Q. In Monte Gargano venerabilis memoria Beati Archangeli Michaelis, ubi ipsius nomine consecrata ecclesia habetur. Antisiodori Sancti Fraterni episcopi, quem ferunt eodem die esse interemptum, quo et Antistitem ordinatum.

Pridie kal. octobr.

R. In Castro Solodoro quod est super Arulam fluvium, passio Sanctorum Martyrum Victoris et Ursi ex gloriosa Legione Thebaeorum. Eodem die apud Bethleem Juda Depositio sancti Hieronimi presbyteri, viri eruditissimi.

Mens. Octubris Haebraeorum VII Theseri, Graece XI Yperberetheos, R. F. II.

Aequat et Octimber sementis tempore Libram. R. L. V. Mensis oct. habet dies XXXI.

Kalendas octobris.

S. Translatio Sanctorum Confessorum pariterque Pontificum Christi Germani Antisiodorensis, Remigii Remensis et Vedasti Atrebatensis. Lugduno Depositio sancti Nicetii episcopi et Confessoris.

---

1. Indignam confusionem hodierni Cypriani cum episcopo Chartaginiensi omnibus notissimo, vix opus est denunciare.

2. « Anargyrorum » Martyrum cultus, a Graecis in Italiam semel seculo V invectus, alte lateque radices egit. Ecclesiae eorum honori erectae saepe in agro sabinensi memorantur; Reliquias Indiculus pharphensis recenset, ob quas fortasse duodecim Lectionum Ritus institutus videtur.

Digitized by Google

VI nonas octobr.

T. In pago Atrebatensium, villa Siricinio Passio Leodegarii Augustodunensis episcopi, quem variis iniuriis ac diversis suppliciis pro veritate afflictum, Ebroinus majordomus regius interfecit [1].

V nonas octobr. dg.

V. Antiochiae Theugeni. In Africa Urbani, Victoris, Spargi, et alibi Ammonis et Casti. Apud Antiquos Saxones Natalis duorum Heuvandalorum [2] presbyterorum, qui cum sancto Wilybrordo presbytero venientes in Germaniam, transierunt ad Saxones, et cum praedicare Jesum Christum coepissent, comprehensi sunt a paganis et occisi. Ad quorum corpora noctu multa diu apparens lux et ubi essent et cujus essent meriti declaravit.

IIII nonas octobr.

A. In Aegypto Passio Sanctorum Marci et Marciani martyrum. Antisiodori Depositio Marsi presbyteri, qui cum Beato Peregrino episcopo ad predicandum verbum Dei, imperio Sixti Papae Galliam venit. Eodem die Sanctorum Crispi et Gagii, quos apud Corinthios beatus Apostolus se dicit baptizasse ; de quo ad Romanos scribens idem ipse Apostolus : Salutat vos, inquit, Gaius hospes meus, et universae ecclesiae. Cujus et Beatus Johannes scribens epistolam meminit : Senior Gaio Charissimo, quem ego diligo in veritate.

In Civitate Asisi Sancti Francisci confessoris [3].

III nonas octobr.

B. In Gallia civitate Valentia sancti Apollonaris Episcopi et confessoris, cujus vita virtutibus insignis fuit et mors nihilominus signis et prodigiis decoratur. Apud Eumeniam Traserii episcopi, apud Smirnam martyrio consummati, qui unus ex antiquis, quasi ex traditione priorum, se accepisse asseruit, Salvatorem praecepisse Apostolis Sanctis, ut ante duodecimum annum ab hierosolymis ne discederent [4].

---

1. Ingenti relligione Pharphenses nostri ex Aquitania Galliaque, Leodegarium coluere, testibus codicibus A, B. Indiculus : « *delle reliquie di san Lodigario confessore* » recenset.

2. Rhabanus — Hewaldorum.

3. Extremo loco recentiorique calamo sancti Francisci memoria textui nostro inseritur, post obitualem Eius annum 1225.

4. Quod omnino miramur, liturgica semel inducta penes Pharphenses nostros traditio tam illibate servata est, ut ne saeculo quidem XV martyrium sancti Placidi, nedum figmenta proprio Marte a Petro Diacono Cassinensi, primaevae fortasse recentioni Actuum Sancti Placidi inserta, unquam recepta sint. Placidi nomen Maurum inter et Libertinum apud B^A, B^C invocatur in Litaniis, sed loco caret tum in Lectionariis et Martyrologio, tum in ipso absolutissimo Kalendario A.

Quae dicta sunto, non ut perobscuram jam controversiam de martyrio sancti Placidi

Digitized by Google

Pridie nonas octobr.

C. In Galliis civitate Aginno Natalis Sanctae Fidei virginis et Martyris, cujus exemplo Beatus Caprasius ad agonem martyrii animatus est. Antisiodoro sancti Romari [1] episcopi et martyris.

Nonas octobris.

D. III L. Romae sancti Marci Papae et Confessoris. Eodem die III L. passio Sanctorum Martyrum Iuliae, Sergii et Bachi. Item eodem die Natalis Sanctorum Marci et Apulei, qui primo quidem adhaeserant Symoni Mago, sed videntes mirabilia quae operabatur Dominus per Beatum Petrum Apostolum, relicto Symone, Apostolicae doctrinae se tradiderunt.

Et sanctae Parahale [2].

VIII idus octobr.

E. Apud Cretam Urbem Gortinae Beati Philippi episcopi, magni virtutibus et optimis studiis viri. III L. Eodem die passio sanctae Reparatae virginis [3].

VII idus octobr.

F. XII L. Parisiis Beatissimi Dionisii Arioparitae nataliscius dies celebris ducitur [4], qui a Beato Paulo Apostolo monita salutis hauriens credidit et baptismate lavatus, primus apud Athenas ab eodem Apostolo episcopus ordinatus. Hic post martyrium Apostolorum Romam veniens, a Beato Clemente honorifice susceptus et habitus est, a quo, apostolica sumpta auctoritate ligandi solven-

---

solvendam instauremus, — quin immo post nuper repertam Eius imaginem, insigne martyrii, Crucem, manu praeferentem, inter sanctos Benedictum et Maurum, in oratorio Salvatoris, saeculo IX depictam in Coenobio apud Valleranum, Viterbiensis Urbis pagum (cf. A. Bertini Calosso, *Gli affreschi dell' oratorio del Salvatore presso Vallerano*, in Archiv. Soc. Roman., Stor. Patr. XXX (1907), fasc. I-II, pp. 189-241), temere, incertis adhuc hinc inde rationibus, praeceps sententia profertur; vero, ut quae pharphense tabularium veritati testimonia perhibet, candide proferamus. Coeterum, ultro fatemur controversiam litterariis monumentis haud facile dirimendam, fortasse aliquando alia ratione et via, ecclesiis et altaribus ante saeculum XI sancto Placido erectis, chartis Langobardicae gentis, picturis etc. solvi posse. — Kalend. B^A. XVIII kal. februarias majoribus litteris festum Sancti Mauri indicit.

1. Rhabanus : « Romani ».

2. Amanuensis errorem trinam Lectionem adnotantis, Clarissimus Tamburinius in, apographo ipse emendavit. Iure merito Sanctae Parahalis nomen a C textui inseritur, quia « *Sanctae Paratialis* » ecclesia — ita namque in emendatioribus actuum exemplaribus hoc nomen exprimitur. (Cf. *Bibl. Agiogr. Latin. Bolland.*, n. 6414) — inter bona pharphensia in Marchia Firmana saeculo XI enumeratur (*Reg. Farf.*, V, 269).

3. Martyris Reparatae antiqui cultus, quo prosecuta est, monumenta, non semel Registrum enumerat. « *Curtis* sanctae Reparatae super rivum tenebellus » memoratur IV, 204-05 ; 208-09 ; V, 284, eiusque hodierna solemnitas indicitur quoque apud A.

4. Dionysius cum Sociis invocantur et in Litaniis B^C, ob Reliquias in Monasterio reconditas, quas laterculus L recenset.

Digitized by Google

dique, ad Gallias una cum beato Rustico Sacerdote, et Eleutherio Diacono suo directus est, qui gaudens evangelica per populos coepit serere semina, et ea longe lateque pullulante, Parisiaca pervenit ad moenia, ibique commissum sibi talentum erogans multos ad cultum Christianae religionis adduxit. Et super fluvium Sexta n.. onem depositio..... et Sancti Domini Martyris [1].

VI idus octobr.

G. In Erubuca [2] civitate natalis Sancti Paulini episcopi ; hic vita clarus, doctrina et miraculis in pace quievit. Eodem die sanctae Aphae et Sotiarum eius. III L [3].

Apud Cretam Beati Paniti inter Episcopos nobilissimi, qui in scripturis suis, velut in quodam speculo, sui reliquit imaginem. Coloniae Sancti Gereonis Martyris cum aliis trecentis XVIII. Eodem die passio Sanctorum Cassii, Florentii et Sociorum illorum. Item eodem die passio sancti Victoris martyris cum aliis CCCXXX.

V idus octobr.

H. Turonis depositio Sancti Venantii Abbatis et Confessoris [4].

IV idus octobr.

I. Apud Africam Natalis Sanctorum Martyrum Quatuor millia nongenti septuaginta sex, qui persecutione Wandalica apud Africam, cum essent Ecclesiarum clerici, presbyteri, episcopi ac diaconi, associati sibi fidelium populorum, iussu Unrici regis ariani, pro defensione catholicae veritatis in horribili heremi exilium trusi, inter mauros ferocissimos deputati sunt. Inter quos erant Cyprianus et Felix praecipui Domini Sacerdotes, qui cum jam fatigati prae nimia senectute et infirmitate ire nequirent, velut cadavera per dura et aspera loca trahebantur. Huic caput conterebatur ; alii latera findebantur, et inter manus trahentium, spiritum exalarunt.

III idus octobr.

K. Apud Troadam Beati Carpi discipuli Sancti Pauli Apostoli. In Antyochia sancti Theophili, qui sextus ab Apostolis ecclesiae pontificatum tenuit, viri eruditissimi.

---

1. Hodierna die jam apud B Domninus celebratur. Advertit Tamburinius aliam quidem manum conscripsisse : « *Sex ta n onem dep* », aliam, immo et recentiorem, addidisse quae in textu sequuntur. Domninus passus legitur via Claudia, mill. XV a Parmensi urbe, ad *Sisterionem flumen*, Eiusque cultus, saeculo IX Pharpham jam invecti antiquitas, vel ipsa mutila lectione A : « *et super fluvium* » comprobatur.

2. Emendes « Eboraci ».

3. Eius memoria recentiori calamo textui inserta, externa die apud B celebrabatur.

4. Repetitam depositionis Eius memoriam vide infra.

Digitized by Google

Pridie idus octobr.

L. II C[s]. Romae passio Sancti Calixti Papae [1], qui in persecutione Alexandri imperatoris diutius fame cruciatus et cotidie fustibus caesus, ad ultimum ligato ad collum eius saxo, in puteum demersus est.

Idus octobr.

M. In Galliis apud Coloniam Agrippinam Sanctorum Maurorum, de militibus qui ex illa sacra Theboeorum Legione, cum essent numero CCCLX, apud eamdem Urbem martyrium consumantes condita sunt in basilica, quae ammirabili opere et musevo quodammodo deaurato splendet : unde etiam incolae Sanctos Aureos eos vocitare consueverunt.

XVII kal. novembris.

N. In Betorico civitate ernoderovico passio Sancti Ambrosii Martyris. In Alemania Sancti Galli confessoris. In Africa DCCCLX Martyrum. Apud Agaunum Sancti Sigismundi Regis et Martyris insignis Translatio colitur [2].

XVI kal. novembris.

O. Sancti Heronis, de quo, beatissimo Ignatio pergenti ad passionem revelatum est, quod ipse antiochenam post eum recturus esset ecclesiam. Erat enim hic beati Martyris Ignatii tunc Diaconus ; sed postea episcopus factus, vitam magistri pius imitator sequitur, et commendato grege, amator Christi occubuit.

XV kal. novembris.

P. Natalis Sancti Lucae Evangelistae, qui fuit natione Syrus Antiocensis, arte medicus, discipulus Apostolorum, Paulum secutus usque ad confessionem eius, serviens Domino sine crimine, neque uxorem umquam habens, neque filios ; septuaginta trium annorum obiit in Bethania, plenus Spiritu Sancto. Romae Natalis sanctae Triphoniae uxoris Decii Caesaris.

---

1. Sancti Callisti festum, ob Capitis et sex dentium reliquias adhuc penes Nos servatas, quas et Indiculus L recenset : « *Reliquia della testa di san Callisto papa e Martire ; sei denti di san Callisto papa e martire* », inter Coenobii « festivitates » enumeratur saeculo XI a Gregorio Catinensi (MG. XI, 560). Inter rariores pontifices, ideo fortasse Callistus in Litaniis Bc dignitatis locum obtinet.

2. Vestigia Agaunensis recensionis non semel deteguntur. Quae Regis Sanctissimi elevationem per Venerandum, Agaunensem abbatem, attinent, cf. *Act. SS.* Nov. I, 551). Sancti Sigismundi « *re e martire* » reliquias Indiculus quoque L. recenset, illiusque nomini « *curtis* » in Marchia Firmana dicata, inter bona pharphensia jam ab anno 967 computatur. (*Reg. Farf.* III, p. 111, diplom. Ottonis I).

Digitized by Google

XIIII kal. novembr.

Q. Natalis Sanctorum Martyrum Ianuarii, Festi, Desiderii, Sosii, Proculi, Euticetis et Acatii. Eodem die passio Sanctae Pelagiae. Apud Alexandriam Sanctorum Martyrum Ptolomei et Lucii, qui iussu Urbici iudicis in custodia carceris diutissime macerati, ad ultimum decollati sunt temporibus Antonini imperatoris.

XIII kal. novembr.

R. Natalis Sanctorum Euticii, Lucii, et Marcelli Martyrum [1].

XII kal. novembr.

S. Natalis Sancti Patris Nostri Hilarionis monachi, cujus vitam Beatus Hieronimus plenam virtutibus scribit [2].

XI kal. novembr.

T. Apud Andrianopolim Traciae Passio sancti Philippi Episcopi et Martyris.

X kal. novembr.

A. Depositio Venantii Abbatis [3], cujus vita et ossa nos Domino commendant. Apud Antiochyam Syriae Natalis Sancti Theodoriti presbyteri. Colonia Sancti Severini episcopi et confessoris.

VIIII kal. novembr.

B. Natalis Sancti Columbani Monachi [4].

VIII kal. novembr.

C. XII L. Romae Natalis Sanctorum Crisanti et Dariae [5], Diod(ori) Mariani. In florentina civitate Sancti Miniati Martyris. In Gallia civitate Sivessionis, passio Sanctorum Crispini et Crispiniani, qui persecutionem maximiani ad trocleas extensi, et fustibus caesi, propter quam digiti eorum subulis transfixi sunt, postea eorum lora praecisa. Ad ultimum gladio trucidati coronam martyrii consecuti sunt. Apud Petragoricantium Natalis Sancti Frontonis episcopi, qui Romae a Beato Petro episcopus ordinatus, cum Georgio Presbytero ad predicandum Evangelium missus est. Cumque tertia die itineris

1. Advertit clarissimus Tamburinius mutilum hinc codicem, et scribam C lacunas supplentem marginales litteras adnotasse oblitum.

2. *Nihil adhuc in documentis liturgicis pharphensium de sancta Ursula, cujus festum saec. XV in kalendario enunciatur.*

3. Iteratam Turonensis abbatis memoriam hausit noster ex Rhabano, qui prolixo eam hodie elogio celebrat. Reliquias sancti *Venantii martyris* in Indiculo L recensentur, quocum forte Abbas hodiernus confunditur.

4. Lectio pluribus quidem ms, vulgata, cui interdum martyrii titulus coniungitur. (Cf. H. Quentin, *op. cit.* 22).

5. Duodenariae Lectionis ritus exigi videtur ab Illorum Reliquiis in Laterculo L recensitis.

Digitized by Google

idem Georgius fuisset mortuus, moerens homo reversus est ad Apostolum, acceptoque eius baculo et super corpus defuncti posito, socium de morte recepit, sicque ad praedictam civitatem veniens, magnam gentis illius multitudinem ad Christum convertit, et miraculis mirabiliter clarus in pace quievit.

VII kal. novembr.

D. Ordinatio episcopatus et Translatio Corporis Sancti Amandi et Dedicatio Basilicae illius. Apud Africam Sanctorum Rogationis presbyteri et Felicissimi et persecutione Decii et Valeriani illustri sancto [1] martyrio coronati [2].

VI kal. novembr.

E. In Pago Tornacensium Depositio Sancti Rictrudes, Sanctorum Martyrum Morandi Abbatis et confessoris, Eusebiae virginis et Geretrudis virginis sororis eius. Eodem die Vigilia Apostolorum Symonis et Judae. Pictavis Sancti Florentii presbyteri et confessoris. Antisiodoro Beati Desiderii episcopi et confessoris.

V kal. novembr.

F. II C[s] Natalis Apostolorum Simonis et Iudae. Romae passio sanctae Cirillae filiae Decii Caesaris.

IV kal. novembr.

G. Natalis beati Narcissi episcopi hierosolimorum, viri et sanctitate et patientia ac fide laudabilis.

III kal. novembr.

H. In Civitate Tingitana Passio Sancti Marcelli centurionis, qui capitis abscissione martyrium consummavit. Apud Antyochiam Beati Serapionis Episcopi viri eruditi, fide clarissimi, et Germani capuani episcopi. III. L [3]. Eadem die passio Sancti Maximi episcopi et martyris. XII L [4].

---

1. Ado : « sunt ».

2. Hucusque C abscissas paginulas ex aliis pharphensibus exemplaribus supplevit.

3. Germani episcopi capuani, ob eius animam ad instar ignei globi in coelum delatam Angelorum obsequio, et a sancto Benedicto spectatam, impense semper memoria exculta est apud Monachos (Gregorii I Dialog. c. XXXV. Edidit I. Cozza-Luzi. *Historia S. P. N. Benedicti* a SS. Pontificibus Romanis. Gregorio I descripta et Zacharia Graece reddita. Tuscolani. Typis Abbatiae Cryptae Ferratae, MDCCCLXXX. p. 167-73) Eius festus dies hodie ab A et D celebratur. Iteratam eius memoriam vide prid. non. Nov.

4. Laterculi lectio recentiori calamo inserta, tenebris undique obducitur ob binos martyres « Maximum » confusos inter se, et cum episcopo Felice, item martyre.

Maximum diaconum et martyrem, Furconensis Ecclesiae, Sabinensi finitimae, patronum, tum B, tum passim Martyrologia celebrant XIV kal. novembris. (*Act. SS.* octob. VIII, 400 sq.). Eius Corpus Aviae pridem in Aprutio conditum, demum Furconam translatum, episcopali illi Cathedrae proprium nomen indidit : « Episcopium sancti

Digitized by Google

Pridie kal. novembr.

I. In Gallia oppido Virmandensi Passio sancti Quintini Martyris [1], qui sub Maximiano martyrii coronam percepit, et post annos LV inventus est, revelante Angelo, corpus eius et sepultum VIIII kalendas iulias. Eodem die passio sancti Eusebii martyris.

Mensis Hebraeorum VIII Maresuam. Graece XII Dyos. R. F. V.

Scorpius hibernum praeceps iubet ire novembris. R. L. VII.

Novembris habet dies XXX. Lunas XXX.

Maximi » (*Reg. Farf.* III, p. 48. ann. 933). Ingentia in Furconensi territorio praedia pharphensium monachorum, negotia fraequentissima inter nostrum coenobium eiusque subiectas Furconenses praeposituras, facile cultum localem Martyris celeberrimi in Sabinense Archisterium intulere.

Maximum item martyrem, sodalem in certamine passionis sanctis Flaviano, Secundae, Severae et Marco, sepultum in coemeterio Trasonis via Salaria antiqua, peregrinorum Itineraria memorant. Eius cultus, ob sepulchri fortasse Via Salaria propinquitatem et celebritatem, mature in Coenobium Sanctae Mariae Savinis invectus, jam saeculo IX recensetur apud B.

Sancti Felicis festum hodierna die celebratur penes B. et A. Ei igitur restituenda est episcopalis dignitas, perperam in Laterculo Maximo diacono delata.

Advertit Tamburinius Maximi memoriam recentius insertam in ms. ; et quidem etiam mendose, nam trinae Lectionis ritus Germano episcopo tribuendus, XII Lectionis solemnia excludit.

1. Quintini memoria jam hodie B recenset.

(La fin prochainement.)

Digitized by Google

UN ADVERSAIRE DES BÉNÉDICTINS DE ST-MAUR

MERCIER DE ST-LÉGER

LA position prédominante que la congrégation bénédictine de St-Maur prit dans le monde scientifique aux XVIIe et XVIIIe siècles, lui attira des jalousies et des inimitiés que l'esprit de corps, puissant et particulièrement irascible à cette époque, explique suffisamment, même si l'on ne tenait pas compte des dissensions provoquées par la publication de la bulle *Unigenitus*. On connaît assez les attaques dont furent l'objet et la *Diplomatique* de Mabillon et l'édition bénédictine de S. Augustin. Quiconque voudrait se donner la peine de parcourir les *Journaux* de l'époque, rencontrerait plus d'une manifestation de l'hostilité dont les Mauristes furent l'objet.

Je n'entends nullement les disculper de l'entêtement d'un trop grand nombre à protester contre le *Formulaire*, ni de l'indiscipline qui pénétra dans leurs rangs du jour où l'autorité pontificale fut discutée par un certain nombre de leurs chefs. Il y eut un grand nombre de fervents religieux, formés à une autre école théologique que la nôtre, dans un milieu et à une époque où le gallicanisme pratique régnait en maître, qui crurent devoir en conscience respecter une conception de la grâce qu'ils jugeaient être conforme à la doctrine de S. Augustin et de l'ancienne Église. Pour les comprendre, il faut comprendre leur milieu et leur temps, il faut les replacer dans ce monde où la Curie, la Cour, le Parlement, l'Université, les Ordres religieux s'agitaient, chacun poursuivant un but, qui pour tous n'était pas toujours en dernière analyse la plus grande gloire de Dieu et le bien désintéressé de l'Église.

Je n'entends pas non plus affirmer que les œuvres scientifiques de la congrégation de St-Maur soient à l'abri de toute critique et qu'elles soient toutes de premier ordre. Non, il y a parmi elles beaucoup d'inégalités ; il en est de faibles, mais il en est de supérieures. Cela tient parfois à la formation de leurs auteurs, à leur isolement, à l'insuffisance des recherches. On aurait tort de les juger

Digitized by Google

par ce qu'on réclame d'un auteur à notre époque, où la formation scientifique est arrivée à une si haute perfection, où les bibliothèques publiques sont si merveilleusement outillées, où la publication des catalogues, la périodicité des revues et le prêt à domicile rendent souvent superflus les voyages littéraires, qu'on entreprend d'ailleurs avec une facilité et un confort inconnus des travailleurs de St-Maur. Mais quelque légitimes que soient les critiques qu'on puisse adresser à leurs œuvres, il y aurait une injustice criante à dénigrer les mérites des Mauristes; le monde scientifique vit encore de leur héritage : leurs recherches ont été la base et le point de départ des grands travaux de l'érudition au XIXe siècle ; on ne cesse d'aller fouiller dans leurs manuscrits, fruits de leurs veilles et de leurs voyages, on n'a pas encore remplacé plusieurs de leurs travaux. Ils ont été des pionniers, et, comme tels, ils ont droit à la reconnaissance.

J'ai dit que l'esprit de corps avait été une cause de dénigrement. Je me permets d'en apporter une preuve nouvelle; l'excès même de la critique condamne l'auteur et ses procédés peu corrects. On apprendra par ses lettres intimes qu'il ne lui déplaisait pas de tirer dans le dos; j'ai nommé Barthélemy Mercier de St-Léger.

Cet écrivain, né à Lyon le 4 avril 1734, entra en 1749 à l'abbaye de Ste-Geneviève de Paris, où, dès 1760, il occupa la charge de bibliothécaire. Sa vocation religieuse eut une origine très humaine, et sa sortie de Ste-Geneviève, lorsqu'il fut pourvu du titre d'abbé de St-Léger de Soissons, en fournit bien la preuve. Il mourut à Paris le 13 mai 1799 [1]. Ce fut un bibliographe distingué, très érudit, qui entretint une vaste correspondance avec les savants de son temps, notamment avec plusieurs Bénédictins de St-Maur. Il eut à s'occuper fréquemment des travaux des Bénédictins. S'il lui fut facile de critiquer la *Bibliothèque générale* de D. Jean François, dont l'érudition n'était pas à la hauteur de la bonne volonté, il n'eut pas toujours les mêmes motifs de s'en prendre aux Mauristes. En tout cas, s'il pouvait combattre certaines individualités, il eut le tort d'attaquer le corps entier. La « *Notice raisonnée des ouvrages, lettres, dissertations, etc., publiées séparément, ou dans divers journaux par M. l'abbé* DE SAINT-LÉGER, *depuis l'année 1760 jusqu'en 1799, rédigée en partie par lui-même* », éditée par Ch. de Chêne-

1. On peut consulter sur Mercier de St-Léger, la *Notice sur la vie et les écrits de l'abbé de St-Léger*, par Chardon de la Rochette (*Magasin encyclop.*, année V, t. II, 1799 ; *Mélanges de crit. et de philol.*, Paris, 1812, t. II, p. 241-271) et P. Féret, *L'abbaye de Sainte-Geneviève et la congrégation de France*. Paris, 1883, t. II, p. 318-332.

Digitized by Google

dollé [1], permet de retrouver aisément les articles consacrés aux œuvres des Bénédictins de St-Maur. Celui qui désirerait connaître l'esprit qui l'animait à l'égard de ces religieux pourra consulter, à la Bibliothèque nationale de Paris, l'exemplaire de l'*Histoire littéraire de la Congrégation de St-Maur*, annotée par Mercier de St-Léger [2]; il s'y trouve de nombreuses remarques bibliographiques utiles et curieuses, et pas mal de méchantes allusions.

Il ne suffit pas, pour connaître Mercier de St-Léger, de le juger d'après les relations directes qu'il eut avec quelques Mauristes, notamment avec Dom Patert, dont je compte publier prochainement quelques lettres. Pour l'apprécier en toute vérité, il vaut mieux s'adresser à sa correspondance intime, telle que celle qu'il entretint avec François Töpsl, abbé de Polling en Bavière, dioc. d'Augsbourg, de l'ordre des chanoines-réguliers de St-Augustin; elles ont d'ailleurs le mérite de servir de contribution à l'histoire littéraire de St-Maur. J'en dois la connaissance et la copie à l'inépuisable obligeance de mon savant confrère et dévoué collaborateur, le R. P. Dom Antoine Dubourg, bénédictin de la Congrégation de France [3].

Voici d'abord une lettre datée de Paris le 15 juin 1763.

Monsieur et très honoré confrère,

Puisque vous adoptés mon langage, je vous écris encore dans le même jargon, mais je serois fâché que vous vous génassiez pour me répondre sur le même ton; si cela étoit, je reprendrois vite mon mauvais latin, et vous en seriés quitte pour bailler en me lisant, autant que moy lorsque je vois un ouvrage de Bénédictin. Je réponds sur un billet particulier à votre observation sur la prétendue vie de P. Guillery écrite par M. Prévot [4]; comme ce dernier avoit fourni en françois les matériaux de l'article de Ste-Geneviève aux Bénédictins, ceux-ci auront mal entendu ce que Prévot avoit dit qu'il *avoit fait imprimer* cette vie, ce qui ne signifie pas qu'il l'avoit lui-même composée. Mais *Simia semper simia*, les Bénédictins sont toujours les mêmes, et ils ont l'habileté de voir de travers. Vous recevrez le 12e volume de l'*Histoire littéraire* plus mal fait encore que les précédents.

1. *Bulletin du Bibliophile belge*, 1852-1853; Bruxelles, Heussner, 1853, in-8°, 80 p.

2. Nouv. acq. fr., ms. 808. Ces notes ont été utilisées dans le *Nouveau supplément à l'Histoire littéraire de la Congrégation de St-Maur* par D. U. Berlière, avec la collaboration de D. Antoine Dubourg et de A. M. P. Ingold. Paris, Picard, t. I, 1908, 8°.

3. Les lettres de Mercier occupent les ff. 192-319 du ms. nouv. acq. franç. 816, où on lit f. 192 que c'est une copie (moderne) des ms. fr. 574 et 569 de la Bibl. royale de Munich. Il y a environ 75 lettres de Mercier à Töpsl, qui vont de 1761 à 1785. A la suite, f. 324-521 on trouve environ 105 lettres originales de Töpsl à Mercier écrites de 1760 à 1784.

4. Le P. Claude Prévot, génovéfain, communiqua des matériaux pour la notice du *Gallia christiana*, sur l'abbaye de Ste-Geneviève (t. VII, 699: voir Féret, t. II, p. 277). Il est question de la vie du P. Guillery publiée en 1722 dans le *Gallia* (VII, 799).

Digitized by Google

L'article de Jarlandus est plein de bévues énormes qui feroient donner le fouet à un novice capucin. Hugo Metellus [1] y est traité aussi injustement que cela convenoit de la part de gens qui font profession de mépriser tout ce qui n'appartient pas à leur corps. M. Steigenberger [2] vous donnera un jour sur cet article des détails qu'il seroit trop long de vous écrire. Je luy ai fait connaître le P. Clément [3], auteur de cette *Histoire littéraire*, en qui je ne connois d'autre mérite que de détester cordialement les Jésuites et d'être aussi lourd en conversation que dans ses livres.

.... Les Bénédictins ne seront pas trop contents de ce que je dis sans les nommer de leurs lourdes compilations, et ils se reconnoîtront sans doute dans le portrait que je fais d'eux quoique je ne les nomme pas [4]. Si ils s'avisoient de se fâcher, je rirois de bon cœur et, s'ils l'exigeoient sérieusement, je leur prouverois sans peine la vérité de ce que j'ay avancé. J'ay donné à l'ami Steigenberger l'idée d'un livre qui seroit utile et pour lequel je lui ay offert des matériaux, si quelque jour il lui prend fantaisie de le faire, quand il sera chez vous ; j'y donnerois pour titre : *Schediasma historicum de veris Benedictinorum erga Rempublicam litterariam meritis*, et je me preterois volontiers à fournir les preuves les plus complettes que ces Portefaix de la littérature ont plutôt nui aux lettres par leurs ouvrages qu'ils ne leur ont été utiles, que leurs Coryphées ont fait des fautes et des bévues qui n'ont pas été relevées, parce que l'on n'a pas lû leurs livres, que ces savants n'ont eu le plus souvent d'autre mérite que de mettre en volumes in-folio que l'on ne peut remuer les anciens in-12 etc., etc. » [5].

Autre lettre datée de Paris le 21 août 1763.

... Si vous prenés la peine de la raprocher [c.-à-d. la lettre de Mercier sur Jarlandus [6]] du morceau de Jarlandus dans le 12e volume de l'*Histoire*

1. *Hist. litt.*, t. XII, 493-512.

2. Steigenberger était un chanoine de Polling envoyé par son abbé à Paris pour y étudier. Une lettre de Mercier du 29 avril 1763 nous apprend qu'il étudiait spécialement les mathématiques, et qu'il s'initiait à la bibliographie et à l'histoire de l'ordre sous la direction de Mercier (f. 203-204). Il devint en 1781 bibliothécaire de l'Électeur de Bavière et mourut à Munich le 5 août 1787. Steigenberger écrivit une dissertation sur les *Flores Psalmorum* qu'il attribuait à Lietbert, abbé de St-Ruf, dans les *Mémoires de Trévoux*, 1764, p. 295 ; il y corrigeait les tomes X et XI de l'*Hist. litt.*

3. Dom François Clément (Tassin, *Hist. litt.*, 640, 668-669, 700, 760 ; Berlière, *Nouveau supplément à l'Hist. litt. de la Cong. de St-Maur*, I, 122-124).

4. C'est dans le second extrait d'Oefele (*Mémoires de Trévoux*, mai 1763, p. 1266-1288), aux p. 1272-1274 que Mercier critique, sans les nommer, les ouvrages des Bénédictins de St-Maur : « M. Oefele bien différent de ces compilateurs sans goût qui paroissent n'avoir en vue que de multiplier les volumes en copiant sans discernement tout ce qui tombe sous leurs mains, s'est bien gardé d'imprimer cette chronique en entier... Si les compilateurs qui se sont mêlés de publier les anciens monuments avoient eu le goût de Mr Oefele... toutes ces amples et très-amples collections se trouveroient réduites à quelques volumes moins nombreux mais infiniment plus utiles. »

L'annonce des 2 vol. des *Rerum Boicarum scriptores* d'Oefele parut dans les *Mémoires de Trévoux*, en février 1763, p. 551 ; le 1er extrait en avril, t. I, p. 1073, le 2e extrait en mai, p. 1226.

5. Lettre du 15 juin 1763, f. 206-208.

6. « Lettres aux auteurs de ces Mémoires sur un ouvrage de Jarlandus, chanoine de St-Paul de Besançon intitulé « Candela » par Mercier de St-Léger (*Mém. de Trévoux*, mai 1763, p. 1315-1328).

Digitized by Google

littéraire [1], vous conviendrés que malgré la brièveté, elle contient pourtant des choses intéressantes et dont le développement peut au moins prouver que les Bénédictins tout savants qu'on les croit à Polling parlent des livres comme les aveugles des couleurs. Quand ce 12e volume se vendra, et que les disputes qui arrêtent la vente auront cessé, je pourrai bien en donner un extrait dans le *Journal* [2] et par égard pour l'estime très marquée dont vous honorez ces Moines et leur science, je ménageray les coups autant qu'il me sera possible [3].

« .... *Fronti nulla fides*, ne vous en rapportéz donc plus aux titres avantageux de nos livres et méfiéz vous surtout des *gros* volumes donnés par les François. Leur légèreté naturelle, leur extrême vivacité sont autant d'obstacles qui leur interdisent les grandes entreprises; le génie de la nation est aussi antipathique pour l'in folio qu'il est analogue aux têtes solides des Allemands. Nos Bénédictins de France, par exemple, n'ont-ils pas voulu donner des in-folio? Voyez comme ils y ont réussi, ces hommes-là ne sont ni François, ni Allemands, ils n'ont rien de la solidité des derniers et, je crois rien non plus des premiers. Quand notre goût naturel ne nous éloigneroit pas des gros volumes, ceux que nous a donné cette espèce d'amphibies nous en auroit seule dégoûté. Car après avoir vu la *Gallia christiana* et les *Historiens de France*, et l'*Histoire littéraire* [4], et toutes ces énormes histoires de Provinces remplies d'ineptes absurdités, un François dit : mieux vaut faire une brochure de 4 feuilles, je suis certain que j'y mettrai moins de sottises, et il a raison » [5].

Cette fois-ci, c'est parler d'or et en toute sincérité. Pauvres Bénédictins de St-Maur ! Mais continuons d'assister à leur exécution :

« Je suis aussi fort charmé que votre édition du 4e livre de la *Doctrine chrétienne* de S. Augustin soit celle dont j'ai donné la notice [6] ; c'est un morceau très prétieux que celui-là et ce que j'en ai dit n'a pas dû faire

1. *Hist. litt.*, XII, 275-279.

2. Les « Remarques critiques sur le 12e volume de l'*Histoire littéraire de la France* » des Bénédictins parurent dans les *Mémoires de Trévoux*, avril 1766, 1er vol., p. 750 ; 2e vol., p. 864.

3. MS. 816, f. 209v-210.

4. Mercier revient à plusieurs reprises dans ses lettres sur la critique de D. Clément, notamment le 10 mars 1772, où il déclare que l'article de Gerland « fourmille d'erreurs plus grossières les unes que les autres » et annonce qu'au premier moment de loisir, il va s'occuper de la critique de cet écrit (f. 278v), et le 26 mars et le 11 mai 1772 (ff. 281v, 287).

Les membres de l'Institut de France, rééditeurs de l'*Hist. litt.*, t. XII, Paris, 1830, ont rapporté (pp. 721-723 ; 3e éd. Paris, 1889, p. 727-731) les observations critiques publiées dans les *Mémoires de Trévoux* 1766, p. 764-768, et par Mercier p. 864-888, « afin qu'on n'y attache pas... plus d'importance qu'elles n'en ont. » Elles sont précédées, ajoutent-ils, d'une appréciation, au moins très-sévère, du style de ce douzième volume, *style pesant, incorrect, hérissé d'expressions impropres, déplacées*, etc. Nous laissons au lecteur le soin de juger s'il n'y a pas d'exagération dans cette critique générale, qui n'est d'ailleurs accompagnée ici d'aucune observation particulière et positive. ».

5. Lettre du 25 février 1765, f. 217v.

6. Cette notice parut dans les *Mémoires de Trévoux* en juin 1765, p. 1454.

Digitized by Google

grand plaisir à vos amis les Bénédictins à qui j'ay encore quelques petites douceurs à dire sur leur dernier volume de l'*Histoire littéraire* que vous avez et que l'on ne vend pas encore à Paris [1] ».

« Le tome XIe du *Recueil des Historiens de France* paroît en effet, mais on ne peut le retirer qu'en payant la souscription du tome XIIe. Chaque tome coûte en blanc 30 livres, prix exorbitant, mais dont on ne veut rien diminuer. *Nullum est periculum in mora*, les acheteurs ne se pressans guère pour un livre de cette nature. Ainsi vous pouvez attendre autant de temps que vous voudrez [2] ».

« ... La nouvelle édition de l'*Art de vérifier les dates* [3] ne paroîtra pas avant trois mois, aussi je crois qu'elle sera aussi bonne qu'elle a été attendue longtems. Demandez en des nouvelles à M. Steigenberger qui connoît le lourd Clément qui en est chargé [4] ».

« ... Les Bénédictins des Blancs-Manteaux (Clémencet et Clément à ce que je crois) ont actuellement une dispute avec un M. Mille, auteur de l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de Bourgogne*, qui a assez mal traité leur Dom Plancher [5] ; or c'est un crime atroce que de toucher à la coulle bénédictine. Je viens de parcourir de nouveau leur XIIe volume de l'*Histoire littéraire de la France*. Combien de sottises j'y ai retrouvées qui m'avaient échappé lorsque je donnais mes remarques sur ce volume dans le *Journal de Trévoux*, 1766 avril, 1er vol., p. 864 [6] ».

« Je n'ai pas encore eu le tems d'examiner à mon aise Jarlandus et les sottises qui le concernent dans l'*Histoire littéraire* des Bénédictins, mais au premier moment libre, je me livrerai à cette petite besogne dont j'espère que vous serés content [7] ».

« Je répond sur le papier cy joint aux questions de M. l'abbé sur Hugues de S. Victor et j'y ajoute quelques autres remarques. Je crains fort que cet Evigrius cité dans la préface de Zacharie de Besançon et extrait dans Jarlandus ne soit le même qu'Egyppius, abbréviateur de S. Augustin. Je disois qu'il ne falloit pas les confondre et qu'ils étoient différents l'un de l'autre. Comment ne l'aurois-je pas cru après ce qu'ils disent à l'art. Zacharie dans leur tome 12e page 484? Mais quand j'ai voulu vérifier cela

1. Lettre du 7 nov. 1765, f. 220^v.
2. Paris, 27 octobre 1767, f. 240.
3. Il faut noter que Mercier publia le « Prospectus de la nouvelle édition de l'Art de vérifier les dates » dans les *Mémoires de Trévoux*, juillet 1765, 2e vol., p. 337. Sur les critiques faites a cet ouvrage, voir Tassin, *Hist. litt.*, p. 637-638.
4. Paris, 18 avril 1770, f. 260.
5. Dom Plancher avait publié une *Histoire générale et particulière de Bourgogne*. Dijon, 1739-1748, 3 vol. in-fol. Ce fut dom Maur Jourdain qui prit la défense de D. Plancher dans sa *Lettre à M. Mille*, Paris, 1771, in-8, 51 p., qui est reproduite dans ses « *Éclaircissements de plusieurs points de l'histoire ancienne de France et de Bourgogne ou lettres critiques à Monsieur***.* » Paris (1774), p. 8-9, 355-356, 373-376 ; voir Berlière, *Nouveau Supplément*, I, 299-300.
6. Paris, 10 mars 1772, f. 280.
7. Lettre du 21 mars 1772, f. 281^v.

Digitized by Google

dans la préface de Zacharie, j'ai vu que CES ANIMAUX faisoient dire à celui-ci choses auxquelles il n'avoit jamais pensé. J'ai voulu demander à Dom Clément où il avoit pris ce qu'il attribue à Zacharie; il m'a fait la réponse la plus bette, de laquelle il résulte qu'il ne sait pas seulement pourquoi il a écrit ces faits-là. On ne peut pas compter sur leurs assertions les plus positives[1] ».

« ... Mes extraits critiques de quelques ouvrages des Bénédictins remuèrent la bile de ces Pères qui n'y ont pourtant jamais répondu. Mais ils crurent m'avoir pris en défaut dans un de mes extraits de M. Oefele, et en conséquence ils m'écrivirent une lettre anonyme fort haute et fort triomphante. Voyez comment j'y répondis par l'*éclaircissement* inséré dans le vol. de juin 1763, p. 1475[2] ».

« ... Dites à Mr Amort que quelqu'un a trouvé un manuscrit de l'*Imitation de J.-C. avec le nom d'A. Kempis* plus ancien que tous ceux qui ont été cités jusqu'ici. L'on doit me donner d'amples instructions là-dessus. et peut-être sera-t-il imprimé une nouvelle Dissertation[3] sur ce manuscrit pour l'amusement des Bénédictins[4] ».

« ... L'éducation de la jeunesse prescrite aux religieux fera une plaie mortelle à vos monastères. Depuis que les Bénédictins de St-Maur se sont en France, chargés de quelques collèges[5], la discipline monastique a beaucoup souffert de cette innovation, et je suis persuadé qu'avant 20 ans cette congrégation ne subsistera plus. L'éducation de la jeunesse convient à des clercs ou à des chanoines réguliers ; mais je la crois destructive de l'état monastique. Ou les moines élèveront mal ou ils perdront l'esprit de leur état. Je souhaite n'être pas prophète. Au surplus il faut obéir aux puissances qui n'agissent toujours que par la permission de Dieu[6] ».

---

1. Lettre du 11 mai 1772, f. 287.

2. Paris, 30 juillet 1772, f. 278. Il s'agit de l'*Éclaircissement d'une difficulté proposée contre un article du 1er extrait des Historiens de Bavière* (*Mémoires de Trévoux*, juin 1763, p. 1475).

3. Il s'agit du ms. de Kirchheim, conservé à la Bibl. royale de Bruxelles sous le n. 15137 et qui donna lieu à la « *Dissertation sur l'auteur du livre intitulé de l'Imitation de Jésus-Christ.* A Verceil et se trouve à Paris, 1775, in-12, de VIII-82 p. » L'éditeur anonyme, Mercier de St-Léger, a ajouté un avertissement et quelques notes à cette dissertation, qui a pour auteur le jésuite belge et ancien bollandiste, Ghesquière. Voir Mgr Puyol, *L'auteur du livre de Imitatione Christi*, 2e section, Bibliographie, Paris. Retaux, 1900, p. 64-65, qui signale « una lettera di un anonimo Benedettino, in data di 16 di Gennaio 1777 intorno alla Dissertazione francese sull' autore del libro de I. C. » publiée dans les *Efemeridi Romane dell'anno 1777*. Sur le ms. de Kirchheim, voir Mgr Puyol, *Descriptions bibliographiques des manuscrits... du livre de Imitatione Christi*, Paris, Retaux, 1898, p. 250-256.

4. Paris, 2 décembre 1774, f. 307.

5. Paris, 27 oct. 1781, f. 313v.

6. Les Bénédictins de St-Maur avaient admis dans le chapitre général de 1636 que l'éducation de la jeunesse était conforme à la tradition de l'ordre. Ils possédèrent un certain nombre de collèges et d'écoles secondaires. A la suite de la déclaration royale du 28 mars 1776 qui créait les écoles militaires, les Bénédictins de St-Maur reçurent la direction de cinq d'entre elles : Sorèze, Pontlevoy, Rebais, Tiron, Beaumont, auxquelles vint bientôt s'adjoindre Auxerre (Sicard, *Les études classiques avant la Révolution.*

Digitized by Google

Oui, Mercier était prophète ; la Révolution se préparait, qui devait emporter chanoines réguliers et moines, Ste-Geneviève et St-Germain-des-Prés. Après la Révolution française la sécularisation forcée en Bavière allait renverser Polling, comme tant d'autres monastères. Les Bénédictins Bavarois se sont relevés, eux et leurs collèges, et ils ne se portent pas mal. Continuons une dernière citation, dont le ton prophétique tranche sur les plaisanteries des lettres précédentes :

« On imprime un nouveau volume du *Gallia Christiana* qui paroîtra dans le courant de l'année prochaine. On m'a dit que l'on s'occupoit dans je ne sais plus quelle abbaye d'une *Germania sacra* dans le goût de notre *Gallia christiana*. On fait très bien de faire l'histoire des monastères avant leur destruction. Du train dont vont les choses, il faut se presser de conserver l'historique de toutes ces maisons qui n'existeront bientôt plus que dans les livres [1] ».

Mercier de St-Léger fut aussi victime de la Révolution qu'il annonçait. Le commendataire de St-Léger fut dépouillé de ses revenus et il connut les angoisses de la pauvreté. Une fin chrétienne couronna une vie agitée, consacrée à l'étude, mais trop longtemps marquée par un coupable oubli des devoirs religieux.

D. U. BERLIÈRE

Paris, 1887, p. 447-492). Il est sûr que l'esprit séculier, qui avait déjà envahi une partie de la congrégation de St-Maur, trouva un nouvel aliment dans la nouvelle direction donnée à l'activité des Mauristes. L'opinion de Mercier trouve une justification dans un travail de dom Lambelinot qui se voyait obligé en 1788 de remettre à sa place l'auteur anonyme des *Recherches historiques sur l'esprit primitif et les collèges de l'ordre de S. Benoît, d'où résultent les droits de la société sur les biens qu'il possède* », Paris, 2 vol. in-8, dont les idées se retrouvent, sous une autre forme, dans les tristes opuscules de l'auteur, dom Joseph Cajot, de la congrégation de St-Vanne (U. Berlière, *Die Lehranstalten der Mauriner* dans *Studien und Mitteil. aus dem Bened. und Cistercienser Orden*, 1887, p. 589-593).

1. Paris, 29 oct. 1783, f. 315.

Digitized by Google

NOTES ET DOCUMENTS.

SUR LE SECOND *QUI SUNT UNDIQUE* DANS IRÉNÉE III, 3, 2.

DANS la *Revue bénédictine* d'octobre 1908, dom Morin a publié une note sur le texte fameux de S. Irénée : *Ad hanc enim ecclesiam propter potiorem principalitatem necesse est omnem convenire Ecclesiam, hoc est, eos qui sunt undique fideles, in qua semper ab his qui sunt undique conservata est ea quae est ab apostolis traditio.* (III, 3, 2 *M. G.* 849 A).

Admettant une hypothèse que lui suggérait une carte écrite de Saint-Pétersbourg par M. l'abbé Bonnet, le savant bénédictin établissait que la répétition des trois mots *qui sunt undique* était probablement due à une erreur de copiste ; il dressait la liste d'erreurs semblables commises par le scribe d'Irénée et il concluait avec M. Bonnet que le sens des mots tombés pouvait bien être *qui ibi praefuerunt.* Cette hypothèse a été bien accueillie, notamment par M. Doerholt dans *Theologische Revue* 1r mars 1909 p. 94-95.

Sur le même texte j'avais noté depuis plusieurs années quelques réflexions que je me permis de transmettre à dom Morin. Avec une grande bienveillance il me pressa de les publier dans la *Revue bénédictine.* Cette invitation était trop honorable pour qu'il me fût possible de la décliner.

La répétition de *qui sunt undique* frappe tous les lecteurs. Elle est d'autant plus étrange qu'elle cadre moins avec le contexte. Irénée veut convaincre les hérétiques et, par un raisonnement très serré, leur imposer au nom des apôtres le respect de ce qu'enseignent actuellement les Églises : l'autorité de la Tradition est garantie par la succession apostolique (n. 1) ; mais il serait trop long d'établir quelles ont été pour toutes les Églises les successions apostoliques, il suffira de s'adresser à celle de Rome (nous omettons ce qui ne vient pas au raisonnement présent) et d'interroger à Rome les

Digitized by Google

conservateurs de la Tradition (n. 2). Suit la liste de ceux qui ont administré depuis les apôtres cette Église de Rome (n. 3).

Dans ce raisonnement il y a une lacune évidente. L'auteur qui accule les hérétiques à des déterminations de plus en plus précises, qui passe de la considération du monde entier à celle des Églises, des Églises à leurs évêques, de leurs traditions et de leurs successions apostoliques à la tradition et à la succession de l'Église romaine, se déroberait au dernier moment. Alors qu'il promet de confondre d'un coup tous les hérétiques, il tomberait brusquement dans le vague : partout les traditions auraient été confiées par les apôtres « *his... quibus etiam ipsas Ecclesias committebant* », c'est-à-dire à ceux « *qui ab apostolis instituti sunt episcopi* » ; à Rome seulement, la même tradition *ea quae est ab apostolis traditio* aurait été confiée à des personnages absolument indéterminés *his qui sunt undique*, c'est par eux qu'elle aurait été conservée, c'est à ces indéterminés qu'Irénée après toutes ses précisions antérieures conseillerait de la demander, et il déclarerait solennellement que l'avis de ces indéterminés suffit à confondre tous les hérétiques ! Une telle incohérence dans le raisonnement est invraisemblable. Pourquoi d'ailleurs si la tradition dépend « ab his qui sunt undique », pourquoi citer aussitôt la liste des évêques romains et la relier par οὖν à notre phrase ?

L'erreur du copiste est donc évidente. Les « conservateurs de la Tradition » sont dans toute la doctrine d'Irénée des personnages bien plus concrets, bien plus déterminés que ces insaisissables *qui sunt undique*. C'est la conclusion déjà présentée par M. Bonnet et par dom Morin.

Mais l'erreur du copiste serait d'autant plus naturelle qu'il y aurait eu dans le texte à transcrire 1) une attraction de mots 2) une obscurité de la phrase.

Or ces deux conditions auraient été réalisées si le texte latin, dicté ou copié, avait été celui-ci : *ab his qui sunt* UNDECIM.

1) *L'attraction de mots*. Elle est évidente entre *undecim* et *undique*, surtout si la disposition du manuscrit lu par le scribe ou écrit par lui était celle que suppose dom Morin :

> convenire ecclesiam hoc est eos qui sunt undique
> fideles in qua semper ab his qui sunt [undecim]
> conservata est...

Le mot *undecim* est très normal à cet endroit. En effet, Irénée

Digitized by Google

va nommer les *onze* évêques de Rome qui se sont succédé depuis Pierre, et il terminera sa liste par ces mots (col. 851) : « *nunc duodecimo* loco (νῦν δωδεκάτῳ τόπῳ) episcopatum ab apostolis habet Eleutherus ».

Aussitôt après cette énumération Irénée conclut son raisonnement par une phrase (III, 3, 3) dont le parallélisme avec celle qui nous occupe est absolument évident : « Hac ordinatione et successione, ea quae est ab apostolis in Ecclesia traditio et veritatis praeconatio pervenit usque ad nos ». Même sujet dans les deux phrases *ea quae est ab apostolis traditio*, un peu précisé seulement dans cette conclusion parce qu'il est prouvé maintenant que la tradition romaine est celle de toute l'Église (ἥτε ἀπὸ τῶν ἀποστόλων ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ παράδοσις) et par conséquent la vérité même (τὸ τῆς ἀληθείας κήρυγμα) ; même sens des deux verbes *pervenit usque ad nos* (κατήντηκεν εἰς ἡμᾶς) et *conservata est* qui va se retrouver dans la phrase suivante : *unam... fidem esse in Ecclesia quae ab apostolis usque nunc sit* CONSERVATA *et tradita in veritate.* Une seule différence, mais capitale, brise ce parallélisme dans le texte actuel : les mots *hac ordinatione et successione* n'auraient dans la première phrase aucun équivalent ou, du moins, à leur précision correspondrait seulement cette formule insignifiante et vague *ab his qui sunt undique ;* or c'est justement sur eux qu'Irénée attire en premier lieu l'attention, c'est sur ce premier membre de phrase qu'il insiste : Τῇ αὐτῇ τάξει, καὶ τῇ αὐτῇ δι[α]δοχῇ.

Dans le plan de ce chapitre qui autorise la tradition apostolique par les succcessions épiscopales et qui évite de les énumérer toutes en citant celle de l'Église Romaine, cette insistance était requise dans les deux phrases parallèles ; elle manque dans la première et l'avantage de la correction *ab his qui sunt undecim* est de l'y rétablir en complétant le parallélisme. Irénée, après avoir ramené toutes les traditions à celle de Rome, apporterait donc contre les hérétiques une dernière précision capable de les convaincre : une liste de onze noms, dirait-il, suffit [1] à nous conduire depuis les temps actuels jusqu'à l'origine de la tradition et de la succession épiscopale à Rome, jusqu'aux apôtres qui ont « fondé et construit » cette Église ; je me contenterai donc d'énumérer ces « onze conservateurs de la tradition qui nous vient des

1. Ce n'est point pourtant à cause de ce petit nombre qu'Irénée choisit la succession romaine. Car, si celle de Jérusalem était confuse et plus nombreuse (Eusèbe *H. E.* IV, 5 1-3). Agrippinos était seulement le neuvième évêque d'Alexandrie (*ib.*, IV, 19) et Théophile le sixième d'Antioche (*ib.*, IV, 20).

Digitized by Google

apôtres ». De fait, son § 3 pourrait se résumer ainsi : j'ai parlé de onze conservateurs de la tradition, les voici :... ; et maintenant vit le douzième, Eleuthère.

Irénée donc, avant de donner la liste des évêques romains, en aurait d'abord précisé le nombre. Les écrivains anciens annonçaient ainsi souvent le total d'une somme avant de compter ses parties et Irénée notamment encadrait volontiers ses énumérations entre l'annonce et la récapitulation du nombre à trouver. En voici quelques exemples :

Contra Haereses I, 1, 1 (*M. G.* 7 448 A) : Τετρακτὺν καλοῦσιν...., Βυθὸς καὶ Σιγὴ, Νοῦς καὶ Ἀλήθεια...., καὶ εἶναι ταύτην Ὀγδοάδα..., τέτρασιν ὀνόμασιν.... : énumération.

I, 1, 2 (449 A) : Ἄλλους δέκα Αἰῶνας .. énumération.

Ib. (449 B) : Αἰῶνας δώδεκα... : énumération.

I, 1, 3 : Récapitulation : Οὗτοι εἰσιν οἱ τριάκοντα Αἰῶνες.

I, 3, 5 (476 A) : Καλοῦσι δύο ἐνεργείας : énumération.

I, 4, 1 (480 B) : Ἀμφοτέροις ὀνόμασιν... : énumération.

I, 5, 1 (492 A) : Τριῶν οὖν ἤδη τούτων ὑποκειμένων... : énumération.

I, 6, 1 (504 A) : Τριῶν οὖν ὄντων.... : énumération.

I, 7, 5 (517 B) : Ἀνθρώπων δὲ τρία γένη.... : énumération.

On retrouverait le même procédé dans toute la suite du livre : par exemple, I, 5, 2 (494 A, B) ; I, 8, 3 (525 A) ; I, 8, 5 (536 B-537 A) ; I, 11 (560-569), I, 15 (613 sqq.)... ; inutile, sans doute, de prolonger cette liste qu'on pourrait compléter encore avec des exemples tirés de l'Ἐπίδειξις : en ouvrant au hasard l'édition des *Texte und Untersuchungen* nous trouvons (c. 9, p. 6). « Die Welt aber ist von *sieben* Himmeln umgrenzt... Nun, der erste Himmel ist..., und der zweite... » : suit l'énumération complète.

Donc indépendamment même de la ressemblance entre *undique* et *undecim*, comme aussi sans même tenir compte du raisonnement général de ce chapitre III, on pourrait conjecturer qu'Irénée, fidèle à ses habitudes, a noté le nombre total des évêques avant de les énumérer ; la convergence des trois preuves donne à cette hypothèse une très grande probabilité.

Mais si le mot *undecim* était dans le texte latin primitif, comment a-t-il été remplacé par *undique* ? On peut invoquer la proximité de l'autre *undique* et l'attraction de deux graphies si ressemblantes. Une autre raison, se surajoutant à celle-là, explique la substitution : c'est l'obscurité que devait présenter au scribe latin le texte *ab his qui sunt* UNDECIM.

Digitized by Google

C'est la seconde partie de cette explication.

2) *L'obscurité du texte.* Elle est incontestée dans l'état présent du texte, elle n'est pas entièrement supprimée par la leçon que je propose. Non, seulement le scribe latin pouvait être troublé par la mention de ces *undecim* qui rappellent les apôtres, mais l'absence d'un substantif déterminé par *undecim* devait rendre la leçon suspecte. Il ne serait pas impossible qu'un correcteur eût cru améliorer le texte en répétant la formule *qui sunt undique.*

Ce n'est pas au manuscrit latin que l'on peut demander la lumière. Peut-être a-t-il été obscur dès l'origine. Mais la représentation de ce que devait être l'original grec est de nature à nous éclairer.

M. Bonnet suppose le sens *qui ibi praefuerunt.* Dans ce cas l'équivalent grec aurait été ὑπὸ τῶν προεστώτων comme dans I, 10, 2 (553 A).

La confusion actuelle s'expliquerait encore et plus aisément, croyons-nous, si le texte grec était ainsi conçu : ΥΠΕΠΩΝΟΝΤΩΝΙΑ.

Le scribe, trompé par le rapprochement ΥΠΕΠΩΝ, aurait écrit l'Ω aussitôt après le premier Π ; de là, la formule assez déconcertante ΥΠΩΝΟΝΤΩΝΙΑ, résultant évidemment d'une distraction qui enlève à la phrase son sens, sa correction (ὄντων construit avec un relatif) et son orthographe (ὑπό devant ὧν aurait dû devenir ὑφ' ὧν) ; mais le traducteur latin n'avait pas à se soucier de ces incorrections dans une traduction littérale, il n'avait qu'à noter *ab his qui sunt undecim :* l'obscurité de la formule amènerait la correction *undique.* Il se peut aussi que sur le même texte grec la faute ait été commise par le lecteur : ne remarquant pas l'abréviation de ἐπίσκοπος, il aurait lu ὑπὸ τῶν ὄντων ιά au lieu de ὑπ' ἐπῶν ὄντων ιά ; le résultat était le même que précédemment.

Irénée aurait donc écrit : « Les fidèles de partout doivent s en rapporter à cette Église, où toujours les évêques — au nombre de onze — ont conservé la *traditio* apostolique ». La phrase reprend ainsi dans le raisonnement sa place et sa construction.

Dans cette hypothèse, la version latine aurait été fautive dès l'origine. Elle aurait dû dire « in qua semper ab episcopis qui sunt (pour exprimer en latin l'intraduisible participe présent ὄντων) undecim », elle portait dès le début « ab his qui sunt undecim » ; dès lors se préparait naturellement la correction, peut-être volontaire, « ab his qui sunt undique ».

C'est, si l'on veut, l'hypothèse de M. Bonnet, mais avec un texte

Digitized by Google

qui explique les changements. Au contraire, l'original qui répondrait à sa conjecture suppose chez le copiste une distraction bien plus singulière. La formule *ab his qui ibi praefuerunt* ne devient pas *ab his qui sunt undique* sans que le changement saute aux yeux et ce c hangement se serait fait, contre les lois constatées par la critique, d'un texte clair à un texte plus obscur.

Une dernière remarque : la rédaction ΥΠΕΠΩΝ suppose une abréviation et l'absence de l'article. L'abréviation de ἐπίσκοπος est fréquente, elle s'explique fort naturellement dans un texte où le mot venait d'être employé quelques lignes plus haut (*per successiones episcoporum* 848 B). L'absence de l'article entre ὑπὸ et l'abréviation ne peut faire difficulté : les évêques dont il s'agit sont encore personnellement indéterminés ; la phrase de III, 3, 2 prépare justement l'énumération qui les détermine III, 3, 3. Elle n'a pas à dire : *les* onze évêques, mais « dans cette Église il y a eu onze évêques qui ont gardé la tradition ». Ce n'est point la première fois que le participe présent grec aurait embarrassé les traducteurs latins : ὄντων pouvait désigner une succession dans le temps actuellement arrêtée au nombre onze ; *qui sunt* traduisait ὄντων mais évoquait plus difficilement la même idée. Nous traduirions en français la double nuance de temps par deux verbes : « dans cette Eglise ceux qui *ont été* évêques (sans article) — ils *sont* onze — ont conservé la tradition depuis les apôtres ». Enfin la suppression de l'article se retrouve quelques lignes plus loin après ὑπό. Irénée III, 3, 4 (851 C) répète deux fois la forme ὑπὸ ἀποστόλων sans article [1].

De cet ensemble de considérations, il résulte que les transformations suivantes sont « fort vraisemblables » comme voulait bien me l'écrire dom Morin :

Texte original :	ΥΠΕΠΩΝΟΝΤΩΝΙΑ.
Corruption :	ΥΠΩΝΟΝΤΩΝΙΑ (ou ΥΠΟΤΩΝ).
Traduction primitive :	ab his qui sunt undecim.
Correction dernière :	ab his qui sunt undique.

M. D'HERBIGNY S. J.

1. Il y a dans l'épître de Barnabé (8, 2) une formule tout à fait analogue à celle que nous proposons : οἱ εὐαγγελισάμενοι...., οἷς ἔδωκεν.... οὖσιν ιβ (sinaïticus).

Digitized by Google

MISSA CATECHVMENORVM.

Ce titre est à plus d'un égard fautif, si on le veut prendre à la lettre, mais c'est celui que donne G. Scherrer dans son catalogue des manuscrits de la Stiftsbibliothek de Saint-Gall [1], et il le tenait lui-même de son savant prédécesseur Ild. von Arx, aux notes duquel il demeure habituellement fidèle. D'ailleurs le fragment liturgique dont il s'agit ne se laisse pas aisément définir en peu de mots, et il reste vrai qu'il correspond à peu près à ce qu'on appelle communément l'avant-messe.

A la différence des fragments grégoriens de Monte Cassino, celui-ci, moins important sans doute, mais aussi ancien pour le moins, ne paraît pas avoir attiré l'attention [2]. Il appartient cependant au célèbre *cod. 908* de Saint-Gall, ce roi des palimpsestes, dont il forme le cinquième élément pour quatre feuillets en onciale [3].

Ces quatre feuillets, paginés dans l'ordre du glossaire du IXe siècle 157-158, 161-164, 167-168, représentent en réalité huit feuillets de l'ancien manuscrit auquel ils furent empruntés : c'est-à-dire, quatre feuilles doubles *(bifolia)* d'un format voisin de notre petit in-16, qui, étendues et ajustées deux à deux dans le sens de la largeur, étaient susceptibles de servir à la composition d'un nouveau manuscrit du format in-8 ; de fait il a fallu les rogner d'un ou deux centimètres, mais le manuscrit original, dont nous verrons qu'elles étaient le premier cahier, n'en devait pas moins être de très petite taille, un livret de poche, comptant en moyenne dix-huit lignes à la page et quinze lettres à la ligne.

---

1. *Verzeichniss*, 1875, p. 327.

2. Je profite de la circonstance pour signaler un détail qui m'avait échappé en juillet dernier (cf. *Rev. Bénéd.*, 1908, p. 282) : dans ses *Analecta Ante-Nicaena* III, 1854, C. Bunsen se réfère au palimpseste de Monte Cassino qu'il donne pour « coeval with Gregory the Great » (p. 60), et publie même (p. 298-300) quelques passages des feuillets 32, 39 et 40 ; ses notes, qui devaient remonter à l'année 1817 (voir en tête la dédicace à Niebuhr), étaient sans doute quelque peu brouillées lors de la mise au net en 1852 : indépendamment des erreurs de lecture, la disposition des textes déchiffrés est incohérente.

3. Voir la bibliographie de Traube-Lehmann (*Vorlesungen* 1909, Anhang II, p. 187, nn. 52-56), pour les éléments onciaux ; et la description complète de Chatelain (*Les Palimpsestes latins*, 1903, p. 25 s., nn. 54-62) ; — de part et d'autre, notre fragment est dénommé, d'après Scherrer, *Missa Catechumenorum*. — Le Dr Lehmann (*ib.* p. 260) a deviné juste au sujet des fragments palimpsestes de Zurich (Stadtbibliothek) C. 79b 5o (f. 16-19) : ils appartenaient au *cod. 908* de Saint-Gall, et exactement au cinquième quaternion qui se trouve être seul incomplet ; et l'un d'eux, à tout le moins, représente un dixième manuscrit ancien. Il revient à M. Lehmann de nous les faire mieux connaître : qui s'en acquitterait aussi bien que lui ?

Digitized by Google

V. Arx et Scherrer voudraient donner pour date le VIe siècle ; et M. Chatelain s'exprime de même, mais je suppose qu'il n'a pas examiné lui-même cette écriture. A mon avis, c'est une onciale du VIIe siècle, et plutôt de la seconde moitié. Cela assure encore un bon rang à notre fragment dans la série des documents liturgiques anciens [1].

Aujourd'hui la lecture de ces quelques pages est extrêmement difficile, par suite, comme toujours, de l'obscurcissement qui résulte de l'application des réactifs. Mais par bonheur une précieuse notice de V. Arx est jointe au texte et permet, dans la plupart des cas, de s'en faire une idée suffisante. V. Arx semble n'avoir pas su rétablir la suite véritable des feuillets, qu'il représente seulement dans leur ordre actuel ; et, sans parler de diverses méprises de détail, il n'a évidemment pas reconnu le type liturgique ici attesté, ni compris par conséquent l'intérêt réel de ce débris. Mais il a fort bien identifié une des oraisons, et marqué avec soin les sections bibliques. Bref, j'avoue très volontiers qu'en attendant, et à défaut de chefs-d'œuvre photographiques capables de manifester ce qui n'est plus visible à l'œil nu, cette description rédigée en 1823 est le plus appréciable des secours.

Il faut lire les feuillets dans cet ordre [2] :

$$\frac{163^{I}}{164^{I}} \left| \frac{167^{II}}{168^{II}} \right| \frac{162^{I}}{161^{I}} \left| \frac{158^{II}}{157^{II}} \right\| \frac{157^{I}}{158^{I}} \left| \frac{161^{II}}{162^{II}} \right| \frac{168^{I}}{167^{I}} \left| \frac{164^{II}}{163^{II}} \right.$$

$$= 1 \,,\, 2 \,,\, 3 \,,\, 4 \;—\; 5 \,,\, 6 \,,\, 7 \,,\, 8$$

Le premier feuillet est blanc, ainsi que le *recto* du second. Ce sont peut-être ces vides qui ont tenté le copiste du IXe siècle.

Le *verso* du second feuillet est rempli par un grand arc d'un dessin assez simple, qui encadre sept lignes d'écriture majuscule, ou plus exactement les traces de sept lignes; car malheureusement rien n'en est plus lisible, sauf la toute première lettre [3] : un O.

1. Je m'occuperai ailleurs des autres fragments liturgiques (en semionciale) de ce même ms. *908* de Saint-Gall, — quand il me sera possible de rédiger mes notes sur les sacramentaires gallicans.

2. Je demande pardon pour cette étrange et affreuse algèbre ; il est indispensable d'être précis. Les chiffres arabes de la première ligne sont naturellement ceux des pages du *cod. 908* : les supérieurs correspondent au *recto*, et les inférieurs au *verso* des feuillets du manuscrit ancien, et ainsi chacun des groupes représente un feuillet, et le tout forme un quaternion complet. L'exposant indique qu'il faut chercher l'ancien texte dans l'une ou l'autre moitié des pages actuelles, où il s'étend, comme on comprend bien, en travers. D'ailleurs la ligne des chiffres penchés met les choses au net.

3. La seconde et la troisième lettre de la seconde ligne pourraient être SS, mais je n'ose l'assurer.

Digitized by Google

Le premier mot de ce long titre pourrait donc être **ORDO**. En tout cas nous sommes en présence du début même du manuscrit, et non pas seulement d'une section secondaire.

Le feuillet suivant offre aussitôt le texte de l'hymne *Gloria in excelsis*, dans la recension commune [1], et sans différences ; mais à noter que deux lignes manquent en haut, c'est-à-dire au *recto* un titre précédant les premiers mots ; et qu'au *verso*, après la doxologie ordinaire, il reste une ligne, qui ne se lit plus [2].

Nous avons alors, à partir de la ligne 10 de *3r* et jusqu'à la ligne 8 de *7r*, couvrant ainsi quatre feuillets, quatre leçons évangéliques : la tempête apaisée (*ascendente Domino Iesu in naviculam* : MAT. VIII, 23-27), la Chananéenne (*egressa est* [*mulier chananaea*] : MAT. XV, 22-28), le paralytique ([*Dominus Iesus*] *transfretavit et venit* : MAT. IX, 1-8), la femme adultère ([*adducunt scribae*] : IOA. VIII, 3-11). Avant chaque section, il y a la place d'un titre, et deux fois on déchiffre encore la formule d'introduction : *In illo tempore* ; le texte suivi est la Vulgate. Remarquons que les trois premières à tout le moins portent cette note d'attribution : *Cottidiana*, dans les listes anciennes de péricopes qui représentent, à parler d'une manière générale, l'usage des pays romains, et spécialement celui de la Haute-Italie et de Naples [3].

Ce qui reste du cahier (f. *7v*, 9 — *8*) est occupé par des oraisons : trois, plus le commencement d'une quatrième ; la troisième est intitulée nettement : *ITEM ALIA*, et avant la seconde on dis-

---

1. Et non pas dans la forme propre à l'Antiphonaire Ambrosien (Br. Museum, *Add. 34. 209*, f. 133v-134r ; cf. le *Manuale Ambrosianum* de Magistretti II, 415). On trouvera les textes parallèles dans Warren, *The Antiphonary of Bangor* II, 76 s. ; mais il faudrait ajouter les témoignages des sacramentaires ambrosiens (Bergame [et Métropolit.] 809, et cf. Ebner 72, 76, 78, 87, 91, 92, 93), du Missel et du Bréviaire Mozarabiques, et du Missel de Bobbio, et aussi celui de la tradition romaine directe.

2. Aucun des témoins indiqués de la forme ordinaire ne prolonge la doxologie. Quelle pouvait donc être cette ligne de texte dans le fragment de Saint-Gall ? Je n'ai reconnu avec certitude que la première lettre : Q. Aujourd'hui, d'après l'analogie des livres ambrosiens, je conjecturerais volontiers : QIRIE QIRIE QIRIE (cf. Bergame, *s. c.*). Si cela était, ce seul détail indiquerait immédiatement le type liturgique du fragment ; mais je n'ai plus le moyen de vérifier.

3. Je renvoie, pour le détail, aux articles de dom Morin (*Rev. Bén.*, 1891, 1893, 1902 et 1903), au petit livre du P. Beissel, et aux notes de dom Chapman. **1** *(Procella)* : Napl. 19, Evang. Northumbr. XXIX, Burch. 24, H. Ital. 19 (*4 Dom. p. Theoph.* : Greg. hom., Comes Aix 69, P. Diacre, Missel Rom. ; *3 Dom. p. Pent.* : Moz. Mixtum ; *4 Dom. quotid.* : L. Comicus [mais MAT. VIII 14-26]). — **2** *(Chananaea)* : Napl. 42, Evang. LIV, Burch. 53, H. Ital. 34 (*2 Dom. a. nat. S. Ioan.* : Aquil. ; *5 Fer. 1 Quadr.* : Aix, Missel Rom.). — **3** *(Paralyticus)* : Napl. 21, Evang. XXXI, Burch. 26, H. Ital. 20 (*5 Dom. p. Pent.* : Moz. Mixtum [mais MAT., VIII, 28-IX, 8] ; *18 Dom. p. Pent. (1 p. Ang., 3 p. Cypr.)* : Aix, P. Diacre, Missel Rom.). — **4** *(Adultera)* : *Sabb. 5 Quadr.* (?) : Napl. 143 ; *Sabb. 4 (3) Quadr.* : Burch. 214, Aix, Missel Rom. ; *3 Dom. p. Pasc.* : H. Ital. ; *6 Fer. 3 Quadr.* : Moz. Mixt. ; *Dom. a. Dedic.* : Milan.

Digitized by Google

cerne également le mot *ITEM*. Il est vrai que la première est par elle-même méconnaissable, [1] mais les autres, qu'on lit aisément, permettent de l'identifier avec vraisemblance. Celles-ci sont des formules de style romain ; une seule toutefois a été conservée par les livres proprement romains qui sont venus jusqu'à nous, tandis qu'elles se présentent ensemble, attribuées à des messes dominicales ou quotidiennes, dans la tradition ambrosienne, et nonobstant le mauvais état de cette tradition : **2** *Exaudi Domine vocem tibi supplicantis ecclesiae* (Gerbert 240, Bergame 850, Pamelius 386) ; **3** *Deus qui ecclesiam tuam nova semper prole* (Gerbert 240, Bergame 855, Pamelius 389) ; **4** *Porrige dexteram quaesumus Domine* (Gerbert 232, Bergame [Metropolit.] 811, Pamelius 384, Biasca [cf. Ebner, p. 76, 92] : *supra sindonem ;* — d'autre part, Léonien 357 [*Orationes et preces diurnae*], Grégorien 256 n. 5 [*Orationes quotidianae*], Gélasien RS [Wilson 323] : *super populum*). A ce compte **1** pourrait être, au mieux, la collecte *Ecclesiae tuae Domine voces*, qui appartient à la même série ambrosienne ([Gerbert 232,] Bergame [Métropolit.] 811, Pamelius 384) [2], et figure aussi dans les livres romains (Léonien 352, Grégorien 252 n. 4, Gélasien V 732, RS [Wilson 368]).

On a désormais, avec cette description sommaire et ces références rapides, les données essentielles du cas. Il suffit de noter en outre que le *Gloria in excelsis*, introduit à titre réel dans la messe dominicale romaine par le pape Symmaque (498-514) [3], appartient aussi par dérivation à la messe typique *(canonica)* des sacramentaires ambrosiens [4].

Ainsi, le *Gloria in excelsis* nommément affecté à la messe normale du rit milanais ; quatre péricopes des Évangiles, dont trois sont précisément attestées dans la Haute-Italie avec une destination « quotidienne », et celle qui reste marquée pour un Dimanche après Pâques ; enfin quatre oraisons ou collectes, qui paraissent encore dans des messes dominicales ou « quotidiennes » de l'usage ambrosien postérieur : [5] c'est tout le fragment de Saint-Gall que v. Arx avait cru pouvoir appeler *Missa Catechumenorum*. Il est

1. Je crois pouvoir lire l'initiale E.

2. Et tous les manuscrits signalés par Ebner 71 ss., qui valent également pour les autres formules.

3. Peu importe ici qu'il ait été d'abord réservé à l'évêque, et concédé aux prêtres exceptionnellement.

4. Voir les références ci-dessus, p. 111 n. 1 ; à noter seulement que Bergame et plusieurs autres sacramentaires annoncent ainsi l'hymne angélique : *Incipit laus missae.*

5. Quelle que soit au juste la première. Elle est nécessairement de même espèce que les suivantes.

Digitized by Google

peut-être difficile à lire, et fâcheusement incomplet, voire d'une forme bizarre; mais sa qualité n'est pas trop mystérieuse décidément, ni non plus son origine.

Nous avons ici, apparemment, les premières pages d'un petit missel du type ambrosien ou milanais [1], qui s'ouvrait sur une série systématique de messes pour les Dimanches et les jours ordinaires de l'année ; et pour autant, nous avons donc ici, à bien préciser: d'une part un missel d'une forme particulière, jusqu'à présent inconnue, et d'autre part le plus ancien monument de la liturgie ambrosienne, de beaucoup le plus ancien. Est-il besoin d'ajouter qu'on trouvera, si l'on veut, dans ce fragment une nouvelle donnée favorable à la thèse des origines romaines du rit milanais [2] ?

D. A. WILMART.

JEAN DIACRE ET LE PSEUDO-JÉRÔME SUR LES ÉPITRES DE S. PAUL.

L'ORIGINE de plusieurs des commentaires latins sur S. Paul est intimement liée, comme on sait, à l'œuvre de Pélage ; et c'est en ces dernières années seulement qu'il est devenu possible de se faire de celle-ci une idée exacte. Henri Zimmer et Riggenbach avaient déjà fait notablement avancer la question. Turner ne tarda pas à apporter, sur ce terrain aussi, l'appoint de sa fine et pénétrante critique : il démontra d'une façon définitive que le Faux-Primasius n'est autre chose qu'une édition antipélagienne de Pélage, due à Cassiodore pour l'épître aux Romains, à ses élèves pour le reste ; c'est donc le premier des « tria paria... commentorum »

1. Qu'on veuille bien remarquer que je ne dis rien de plus; car je souscris pleinement aux excellentes paroles de Dom G. Morin, qu'il n'est pas inutile de rappeler : «...il faut nous défaire une bonne fois de ce préjugé enraciné dans beaucoup d'esprits, de cette conception simpliste à l'excès, qui consiste à croire qu'il n'y avait qu'*une* seule liturgie ambrosienne, faisant loi indistinctement pour toutes les Églises du diocèse métropolitain de Milan. Sans doute, c'était bien au fond le même type ; mais n'empêche qu'il a pu y avoir çà et là des divergences notables... » (*Revue Bénédictine*, XX, 1903, p. 385 s.).

2. Naturellement il y aurait beaucoup plus à dire sur ce fragment ; mais il importait avant tout de le faire connaître et de le caractériser. D'ailleurs il m'est permis d'annoncer que mon vénérable ami M. Edmund Bishop en fera le sujet d'un de ses prochains *litugical comments*.

Digitized by Google

mentionnés au chap. VIII du *De institutione diuinarum litterarum*.

Mais il était réservé au Dr A. Souter de révéler le secret qui est à la base de toute cette littérature, en mettant en lumière l'unique manuscrit qui nous ait conservé dans son intégrité et sans interpolations le commentaire de Pélage lui-même, à savoir le ms. de Karlsruhe, Augiensis CXIX, du IXe siècle.

Dès lors, il lui a été facile de préciser les relations qui existent entre le texte authentique de Pélage et celui du Pseudo-Jérôme, identique selon lui à ce « troisième » commentaire, auquel Cassiodore semble n'avoir accordé que peu ou point d'attention, à en juger par la façon dont il s'exprime :

> Tertium uero codicem repperi epistularum sancti Pauli, qui a nonnullis beati Hieronymi adnotationes breuissimas dicitur continere, quem uobis pariter Christo largiente dereliqui.

Voici donc, d'après Souter [1], comment a procédé le Pseudo-Jérôme. « Quelque temps avant le milieu du VIe siècle, il prit le commentaire de Pélage, et, le trouvant trop bref sur les épîtres plus longues, quoique en apparence irréprochable au point de vue doctrinal, il ajouta, à de fréquents intervalles, des notes complémentaires sur les épîtres aux Romains, aux Corinthiens et aux Galates, en les introduisant généralement par un simple *Item*. Il retrancha fort peu de chose... Au lieu de faire suivre, comme Pélage, chaque sentence du commentaire correspondant, il semble avoir donné de suite toute une série de versets bibliques, groupant autour les explications qui s'y rapportaient, à la façon d'une glose marginale ou interlinéaire. De là, sans doute, la confusion que l'on constate dans la façon dont ces notes se présentent fréquemment dans les manuscrits... Il ne se fit pas faute non plus de modifier, à l'occasion, les citations scripturaires, parfois aussi le style, et cela, en général, d'une façon peu heureuse. Alors, il composa une lettre soi-disant de Jérôme à Héliodore, et publia le tout sous le nom de Jérôme. »

Ces résultats, si précis et si importants, permettront peut-être de mieux apprécier une singularité paléographique que j'ai constatée à deux reprises au cours de ces dernières années.

Le cod. Harl. 659 du Musée britannique, XIIIe siècle, contient les Épîtres de S. Paul avec des gloses, dont plusieurs sont de nature à attirer l'attention [2], celle-ci, entre autres, fol. 19v, col. 2 :

---

1. *The Commentary of Pelagius on the Epistles of Paul : the Problem of its Restauration* (Proceedings of the British Academy, vol. II), p. 19.

2. En voici quelques-unes, à titre de spécimens :

fol. 3v, col. 1 : VICTOR EPISCOPUS CAPUE. Porro ex more sanctorum apostolorum id

Digitized by Google

IOHANNES DIACONUS. Notandum uero quia recte dicitur redemisse nos, non emisse. Ipsius enim per naturam fueramus, sed nostris delictis alienati sumus.

Ce passage n'est qu'une citation à peine altérée du Pseudo-Jérôme sur Rom. 3, 24 (Migne 30, 661 C), lequel d'ailleurs a ici retenu le texte pur de Pélage, comme veut bien m'en assurer M. Souter.

Le ms. lat. 14500 de Munich, provenant de Saint-Emmeran de Ratisbonne, IXe/Xe siècle, renferme (fol. 39^{v}-90^{v}) des extraits de commentaires sur différents endroits de S. Paul. La majeure partie de ces extraits est empruntée à Origène-Rufin sur l'épître aux Romains. Mais, avant cela, il y a un premier extrait qui porte en tête le titre suivant, fol. 39^{v} :

EXCARPSUM DE DIVERSIS TRACTATIBUS
SANCTORUM PATRUM IN EPISTULA AD ROMA
NOS · PRIMO NUNC SANCTI IOHANNIS DIACO
NI DE HOC QUOD DICIT APOSTOLUS

An ignoratis quia quicumque babtizati sumus in Christo Iesu, in morte ipsius babtizati sumus ? Consepulti enim sumus cum illo per babtismum in morte : ut quomodo Christus resurrexit ex mortuis per gloriam patris, ita et nos in nouitate uitae ambulemus. Numquid nescitis ipsum babtismatis sacramentum ? Tribus modis babtismum accipitur in scripturis : aquae, spiritus sancti, qui et ignis e[s]t appellatus, et sanguinis in martyrio, de quo saluator noster dicebat : Babtismum habeo babtizare. ut illi commoreremur in babtismo. ostendens nos propterea ita babtizari, ut per mysterium consepeliamur Christo...

---

fecisse perhibetur qui in uirtutibus proficientes mutato nomine sunt uocati. ut essent etiam ipso nomine noui. ut Cephas et filii touitrui. et huiusmodi.

Ibid., col. 2 : HYRENEI MARTYRIS IN LIBRO .IIII. CONTRA HERETICOS. Ne alium quidem Iesum. alterum uero Christum suspicaremur fuisse. sed unum et eundem sciremus esse.

fol. 4, col. 2 : AMBROSIUS IN LIB. QUESTIONUM VETERIS ET NOVI TESTAMENTI. QUI AB IGNORANTIBUS PRAETITULATUR AUGUSTINUS.

fol. 79^{v} : NICHOLAUS PAPA. fol. 142^{v} : VIRGILIUS (*sic*) CONTRA EUTICEN.

fol. 151^{v}, col. 2 : AUGUSTINUS DE PERFECTIONE ANTISTITIS HONORATI. Si homo non imposuerit finem operi. nec deus imponet remunerationi. Quantum seuerimus in operibus. tantum metemus in fructibus. et quantum auiditas inquirentis se dilatauerit. tantum se aperiet ad praemium manus retribuentis. [Je m'aperçois que c'est un passage du beau discours de Fauste de Riez sur son prédécesseur S. Maxime, qui fait partie de la fameuse collection d'Eusèbe d'Émèse : *Locuturi de perfectione summi antistitis.*]

fol. 138^{v}, col. 2 : BERENGARIUS. Reuera cognouimus nos non posse iustificari, nisi transeuntes ad Christum. nos dico inuenti peccatores in lege. et si hoc est quod utique est *numquid Christus est minister peccati.* id est

BERENGARIUS. Numquid patitur Christus. hoc est concedit nos relabi ad id quod eramus. quod si pateretur. id est concederet. profecto nobis esset minister peccati...

fol. 193^{v}, col. 2 : BERENGARIUS. Completa enim accessione ad romanum imperium et ad romanae ecclesiae obedientiam. aderit discessio ab utroque imperio...

Primasius est cité au moins une fois, mais c'est son commentaire authentique sur l'Apocalypse, et non pas le Pseudo-Primasius sur S. Paul.

Digitized by Google

L'extrait continue jusqu'au fol. 41[c], où il se termine ainsi :

> ... sic de reliquis membris aduerte. Non uos uincet peccatum. non enim sitis paruoli sed perfecti.

Ici encore, c'est le Pseudo-Jérôme sur Rom. 6, 3-14 (Migne 30, 671 D—673 B) qui nous est donné sous le nom « de saint Jean diacre ». Le texte ne diffère de l'imprimé que par quelques négligences de copiste, et aussi par cette particularité déjà signalée plus haut, à savoir que des sections entières du texte biblique précèdent toute une suite de gloses jetées là pêle-mêle, tandis qu'elles devraient être distribuées entre les sentences, parfois très courtes, qu'elles ont pour objet d'expliquer.

Que faut-il penser de cette attribution, jusqu'à présent demeurée inaperçue ? D'autres seront mieux qualifiés pour le dire : j'avoue qu'elle ne laisse pas de faire sur moi une sérieuse impression, surtout parce qu'elle est attestée de deux côtés à la fois, et que ces deux témoignages paraissent bien indépendants l'un de l'autre.

Une autre considération contribue à en augmenter encore la valeur. D'après les résultats auxquels est parvenu M. Souter, la compilation du Pseudo-Jérôme daterait de « quelque temps avant le milieu du VIe siècle [1]. » Or, nous connaissons à cette époque un Jean, diacre de l'Église Romaine, qui a pris à tâche de recueillir les témoignages de la tradition antérieure pouvant servir à expliquer les Écritures. Il nous reste de lui un *Expositum in Heptateuchum*, très précieux à cause des fragments de l'ancienne littérature chrétienne qu'il nous a seul conservés. Il avait aussi rédigé, à ce qu'il semble, un recueil de *Collectanea* sur les quatre Évangiles, dont quelques débris seulement sont venus jusqu'à nous. Enfin, il n'est pas impossible que ce soit ce même Jean qui, n'étant encore que sous-diacre, traduisit en latin le livre sixième des Vies des Pères, comprenant une partie des Ῥήματα γερόντων [2].

Serait-ce lui également qui aurait publié la revision pseudo-hiéronymienne du Commentaire de Pélage sur les Épîtres paulines ?

Que si on le juge un peu trop récent — son *Expositum* sur l'Heptateuque est postérieur à Victor de Capoue (+ 554) — il est un autre Jean, également diacre de Rome, qui conviendrait mieux, au point de vue chronologique. C'est celui qui écrivit la réponse si

1. Il le faut bien, Cassiodore ayant composé vers ce temps-là le *De institutione* où il en est fait mention.

2. Cf. Pitra, *Spicileg. Solesm.*, t. I, Proleg., p. LV-LXVI ; *Analecta sacra et class.*, t. V, part, I, p. 165-176.

Digitized by Google

curieuse aux consultations liturgiques de Senarius, publiée par Mabillon [1] ; le même, apparemment, qui embrassa, puis renia avec éclat, le parti de l'antipape Laurent (de 498 à 506), et auquel Boèce dédia deux de ses premiers travaux ; le même enfin, selon toute probabilité [2], qui occupa plus tard le siège pontifical, de 523 à 526.

D. G. MORIN.

LE GLOSSAIRE BIBLIQUE DU MOINE ALBERT DE SIEGBURG

Le « cartel » des Académies de Berlin-Göttingen-Munich-Vienne a entrepris, comme on sait, outre le *Thesaurus linguae latinae*, un recueil complet des anciens catalogues de bibliothèques de toute l'Allemagne. Cette dernière publication a été confiée au Dr Paul Lehmann, lequel me permet de m'y intéresser activement, en me passant de temps à autre les titres des ouvrages les plus difficiles à identifier. C'est ainsi qu'il me consultait dernièrement au sujet d'un Glossaire biblique attribué à un certain Albertus dans le catalogue des manuscrits de l'Abbaye cistercienne d'Amelungsborn [3], rédigé en 1412. Ces manuscrits, comme je l'apprends du Dr Lehmann, sont aujourd'hui perdus, à l'exception de quelques débris conservés à Wolfenbüttel ; le Glossaire en question ne figure point parmi ceux-ci.

Quel est cet Albertus, et existe-t-il ailleurs quelque trace de son ouvrage ?

Je me suis alors rappelé qu'il y a plus de vingt ans j'avais trouvé un exemplaire de celui-ci à la Bodléienne d'Oxford, dans le cod. Laud. lat. 14. Ce manuscrit, après avoir appartenu à l'abbaye d'Eberbach, passa en la possession de l'archevêque de Mayence, comme l'indique l'inscription : « Codex arch. mogunt. » Il se compose de deux parties : la seconde (fol. 36v-115), Lévitique

1. Reproduite dans Migne, 59, 399 sq.
2. Tel est, du moins, le sentiment de G. Pfeilschifter, dans sa remarquable étude : *Der Ostgotenkönig Theoderich der Grosse und die katholische Kirche* (Münster 1896). Voir l'index, au nom « Johannes I, Papst ».
3. Gottlieb, *Ueber mittelalt. Bibliotheken*, n. 5.

Digitized by Google

avec gloses, est du XIIIe siècle ; la première, qui comprend le traité d'Albertus (fol. 1-30), m'a paru postérieure d'un siècle, pour le moins. Elle débute par la préface suivante, où des fautes criantes et nombreuses attestent manifestement l'impéritie du scribe. C'est à tel point qu'il m'eût été impossible d'en fournir un texte présentable, sans l'aide du Dr Lehmann, lequel comme on le verra bientôt, à l'aide d'un second manuscrit découvert par lui récemment, et aussi avec la rare expérience qu'il a acquise dans le domaine philologique, m'a suggéré plusieurs excellentes corrections à la copie déjà ancienne que je lui avais communiquée. J'indiquerai par *O* le ms. d'Oxford, par *L* celui de Leipzig :

ALBERTUS SUPER VETUS ET NOVUM TESTAMENTUM

Satis profuerunt qui glosarios primum in diuinam paginam ediderant, quia uarias epulas lectionis quasi quodam condimento interpretationis dulcorabant. Huc accedit, quod beniuoli etiam
5 idiotis conscenderant, dum nota quaedam et non necessaria interserebant. Sed inter haec quaeritur, cur ignota quaedam, ut *orix* in Ysaia, et *chodchod* in Ezechiele, *sinikion* in Paralipomenis, et alia multa praetermiserunt ; cum nota quaedam pro ignotis, ut in libro Regum *cauum*, quod est concauum, pro *cabo*, quod
10 est genus mensurae, et in Iudith *lebetes* pro *lampades* mutauerunt. Non tamen imperitiam moderni quasi perspicaciores, quia iuniores in causa uersari suspicantur; uel ideo nomina sua libellis non praetitulasse, quia ad perfectionem non elaboratum esse conspicantur. Unde propositam quaestionem criticis id est, iudicibus
15 adhuc uentilandam melius duco reseruare, ne me praeferens illorum labori uidear detrahere. Ego namque Albertus, utinam ultimus monachorum sancti Michaelis, ex infinitis glosariis et uetus et nouum testamentum iussus excerpsi, et nota quaedam ac superflua uel iterata resecans, ex opusculis sancti Ieronimi et
20 Ysidori et Bedae et de omnibus libris idoneis quae deerant defloraui. Studioso quoque satisfacere cupiens lectori, uoces et naturas animalium et uolucrum et arborum et gemmarum, pondera atque mensuras addidi. Legant qui uolunt, abiciant qui nolunt.

3 *quias* O 5 *idiotis*] L; *rigidioris* O 7 *orix*] L; *legitur* O *chodchod*] L; *chodoch* O. Cf. Ezech. 27,16. *sinikion*] j'avais cru voir à tort dans O *similiter* en abrégé, suivi de *io* avec un trait dessus *paralipominus* O 9 *Regum*] 4 Reg. 6, 25 10 *et in*] *et fi* O, avec sorte de virgule sur l'*i* *Iudith*] 3, 10 15 *adhuc*] Après ce mot, le cod. O seul ajoute *uenientibus* ; je crains que ce ne soit simplement une corruption du *uentilandam* qui suit 21 *Studiose* O 23 *uolunt* dans les deux membres de phrase O].

Le glossaire commence par les mots : *Frater Ambrosius. Pyrate sunt predones marini.* Le compilateur a mis surtout à profit, sem-

Digitized by Google

ble-t-il, le *Liber hermeneumatum* de l'époque carolingienne signalé ici-même, il y a quatorze ans [1]. L'ordre des livres sacrés est aussi le même, c'est à dire celui de la bible d'Alcuin, sauf qu'ici l'Apocalypse précède, au lieu de les suivre, les Épîtres de S. Paul. L'ouvrage, assez mal fondu, et chargé d'additions indigestes, se termine au fol. 30v par les mots : *et in terram ibis.*

Finis adest operi, pocula ferte mihi.

Je n'ai pu découvrir quel était cet Albert, auteur du Glossaire, ni auquel des nombreux monastères dédiés à S. Michel il a appartenu. Son langage paraît dénoter une époque antérieure à la renaissance du XIIe siècle. Par une méprise amusante, H. O. Coxe, dans son catalogue des mss. latins de Laud, col. 11, imprime en toutes lettres : ALBERTI, *Utinensis, ord. S. Michaelis...*, ayant pris l'adverbe *utinam* pour un nom de lieu !

D. G. MORIN.

P. S. Cette note était déjà rédigée, quand j'ai reçu de M. le Dr Lehmann la lettre suivante, qui complète, en les rectifiant, les indications données ci-dessus au sujet d'Albert et de son Glossaire.

PAULUS LEHMANN GERMANO MORINO

S. D. P.

Valde gaudeo, eruditissime amice, quod mihi, qui tam saepe tuo consilio usus sim, aliquando tandem occasio oblata est aliquantulum ad tua studia iuvanda conferendi.

Erravimus, et tu et ego, arbitrati hominibus doctis prorsus evanuisse memoriam illius monachi, cuius nuper iustissime e situ protulisti glossarium sacrarum litterarum. Cum de alia quadam re adirem C. Oudinii de scriptoribus ecclesiae antiquis commentarium illum, ex quo hodie quoque multa eademque utilia excerpere licet, incidi in breve caput de [2] ALBERTO SIGEBERGENSI MONACHO scriptum. Legens Oudinium auctoritatem G. Eysengrenii [3] et A. Possevini [4] virorum doctorum secutum illi glossarium quoddam veteris et novi testamenti tribuere statim auctorem operis a te tractati me repperisse suspicatus sum. Nec me fefellit ea spes,

1. *Revue Bénéd.*, XIII (1896), p. 66-71.
2. Tom. III (Lipsiae 1722), col. 2585 sqq.
3. Catalogus testium veritatis, Dillingae, 1565, fol. 167r.
4. Apparatus sacer, tom. I, p. 27.

Digitized by Google

immo vero mihi affirmabatur reminiscenti me ex te audivisse Albertum ipsum nomen suum prodere, cum in prologo se nominaret « ultimum monachorum S. Michaelis », Nonne monasterii Sigebergensis prope Bonnam Rhenanam siti fuit S. Michael patronus, nonne Oudinio ceterisque testibus Albertus noster fuit monachus eiusdem monasterii Sigebergensis? Omnem denique dubitationem mihi sustulit ipse codex, cuius iam J. Fellerus [1] et Oudinius mentionem fecerant et qui olim Veteris Cellae, coenobii O. Cist. in Misnia, fuit [2], nunc bibliothecae universitatis Lipsiensis est [3]. Quo in codice saeculi XV benevole a praefecto illius bibliothecae Monacum transmisso in foliis 6v-39r idem glossarium inveni, quod tu in Oxoniensi. Sed cum tui exemplaris textus tantum cuiusdam Alberti nomen ferat, in codice Lipsiensi eiusdem commentarii praefatio sic certe inscribitur : *Incipit prologus Alberti monachi Sigebergensis in glosarium novi et veteris testamenti. Satis profuerunt...* et paulo post : *Explicit prologus fratris Alberti Sigebergensis. Incipit glosarius novi et veteris testamenti. Frater Ambrosius...* Etsi alter codex Veteris Cellae, qui opus Alberti continebat, ipse periisse videtur, tamen catalogus bibliothecae antiquus sub lit. H. 6 titulum tradidit [4] simillimum ei, quem modo edidi : *Glose Alberti monachi Sigebergensis in vetus et novum testamentum.* Praeterea in codice Erfurtensi F. 166, qui idem glossarium, sed mutilatum continet, *Alb(ertus) Sigeb(ergensis) monach(us)* auctor nominatur [5]. Alia exemplaria in bibliothecarum tenebris adhuc latere verisimile est. Jam nunc apparet Albertum fratrem O. S. Benedicti in Germaniae nostrae monasterio Sigebergensi fuisse.

De aetate Alberti nostri nihil certi constat. Eo quod Albertum circa a. 1450 floruisse dixit Eysengrenius, factum est, ut omnes viri docti ab Oudinio usque ad O. Lorenzium [6] et U. Chevalierum [7]

1. Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecae Paulinae in academia Lipsiensi, Lipsiae, 1686, p. 72.

2. Cf. indicem librorum Veteris Cellae, a. d. MDIV confectum, sub Lit. M. 5 (L. Schmidt, *Beiträge zur Geschichte der wissenschaftlichen Studien in sächsischen Klöstern. I. Altzelle*, Dresden, 1897, p. 57). Comparaverat librum coenobio frater Nicolaus Preusze, quem a. d. 1431 priorem fuisse constat.

3. Ms. lat. 107. Codex est 542 foliorum chartaceorum paucis pergameneis interiectis et varias expositiones scripturae sacrae continet, e. g. Moysi qui dicitur de Graecia et Matthaei de Aula Regia.

4. L. Schmidt, *l. c.*, p. 49.

5. Cf. W. Schum, *Beschreibung der Amplonianischen Handschriftensammlung in Erfurt*, p. 106.

6. Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter seit der Mitte des 13 Jahrhunderts. II, 74, 77, 111.

7. Bio-Bibliographie, s. v.

Digitized by Google

putarent Albertum glossatorem eundem esse virum atque Albertum fratrem, qui medio saeculo decimo quinto historiam Romanorum imperatorum et pontificum scripsit. Quod falsissimum esse mihi videtur, cum meminerim scripturam codicis tui Oxoniensis indicia saeculi XIV ostendere et glossarium iam a. 1412 in catalogo monasterii Amelungesbornensi commemoratum esse. Terminus, post quem Albertus scripsit annus 1064 est, quo tempore monasterium Sigebergense ab Annone archiepiscopo Coloniensi est conditum.

Si mihi concedas, carissime amice, pauca ex Lipsiensi addam, ut textus prologi paululum emendetur. Ad lineas editionis tuae : 3 *quia*, ut iam ex *quias* correxisti. 4 *benivoli eciam idiotis condescenderant*, quod tuae lectioni anteferendum esse puto ; de *condescendere* cf. *Thesaurum linguae latinae* IV 127. 6 *ut* (iure *legitur* deest) *orix in ysaia*, cf. Is. LI, 20. 5 *chodchod*. 7 *sinikion in paralipomenis*. Dubito an recte legeris *similiter tō* ; persimilis enim est in codicibus saeculi XIV/XV *sinik* abbreviaturae *simlr*. *Sinikion* esse lectionem 1 Par. XV, 21 ostendit haec glossa Alberti in capite quod est de libris paralipomenis (Lips. fol. 15^{v} et 16^{r}) : SINIKION, *alia edicio habet epinichion iuxta quam Beda in libro de temporibus ait : « canebant epinichion », hoc est: victori deo in perpetuum venture ogdoadis atque iudicii laudes canebant. epinichion quippe triumphum aut palmam significat. in ebraicis quoque libris pro sinichion ienace habetur, quod interpretatur : ad victoriam.* Miror quod Albertus non animadverterit *sinikion* nihil esse nisi corruptam lectionem versionis vulgatae *epinicion*. 19 *studioso*. 21 *volunt — nolunt*.

Nonnullis locis in prologo scriba exemplaris Lipsiensis erravit : in lin. 4 *hinc* pro *huc*. 9 *lapades* sine virgula pro *lampades*. 13 *venientibus* deest. Sat est !

Benigne quaeso accipias hoc munusculum et me amare pergas. Vale. Monaci, Kal. Nov. MDCCCCIX.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

ÉCRITURE SAINTE.

E. Tisserant. **Ascension d'Isaïe.** Traduction de la version éthiopienne avec les principales variantes des versions grecque, latines et slave, introduction et notes. Paris, Letouzey et Ané, 1909. In-8, 252 p. Prix : 4 fr.

L'Ascension d'Isaïe est une composition judéo-chrétienne des premiers temps du Christianisme ; les doctrines et les traditions qu'elle renferme en rendent la lecture instructive pour les historiens et les biblistes.

Le texte original est inconnu ; nous possédons seulement une version éthiopienne complète, avec quelques fragments d'une traduction grecque, de 2 versions latines et d'une version paléo-slave. C'est la traduction française du texte éthiopien que vient de publier M. Tisserant, en tenant compte des principales variantes des autres versions et en y joignant une solide introduction et des notes explicatives.

Voici d'abord l'analyse du livre qui comprend 2 parties et un court épilogue. La 1e partie (I-V) contient les révélations faites à Isaïe sur l'économie entière du Christianisme, y compris le dernier jugement. Au chap. V, 1-16, est raconté le martyre du prophète, coupé en deux avec une scie de bois.— La 2e partie (VI, 1—IX, 40), d'où le livre tire son nom, nous montre Isaïe conduit par un ange, à travers les sept cieux, jusqu'au trône du Tout-Puissant ; c'est là que toute l'histoire humaine du Fils de Dieu est révélée au prophète. — L'épilogue (XI, 41-43) rappelle que cette vision fut précisément la cause du martyre d'Isaïe.

On lira avec intérêt, au chap. II de l'Introduction, le résumé des enseignements du livre sur Dieu, le Fils de Dieu (le Bien-Aimé), l'Esprit-Saint, dont la notion est encore très imprécise, les sept cieux, les anges et les démons, le martyre de S. Pierre, l'Antéchrist et le Jugement. Dans un IIIe chap. l'auteur fait l'histoire du livre et examine successivement les divers textes : l'éthiopien est une version très littérale faite sur le grec, comme le montrent certaines méprises ; elle paraît être contemporaine de la version éthiopienne des Livres saints. — Quant à la composition de l'ouvrage, M. T. y reconnaît, avec Charles et Dillmann, 3 pièces distinctes : 1)Le martyre, d'origine juive, comprenant au moins II, 1—III. 12+ V, 1-14. — 2) La vision d'Isaïe, d'origine chrétienne, de VI, 1 à XI, 1, 23-40. — 3) L'apocalypse chrétienne : III, 13—IV, 19, formant un tout complet dont le style se rapproche particulièrement de XI, 2-22. — Sur les points en litige et sur la date, M. T. se rallie presque complètement aux conclusions de Charles. — Ce travail consciencieux et bien ordonné fait honneur à M. Tisserant.

D. E. DE BRUNIER.

Digitized by Google

Fr. Nau. Histoire et Sagesse d'Ahikar l'Assyrien (fils d'Anaël, neveu de Tobie). Traduction des versions syriaques avec les principales différences des versions arabes, arménienne, grecque, néo-syriaque, slave et roumaine. Paris, Letouzey et Ané, 1909. In-8, 308 p. Prix : 5 fr.

Cette œuvre tire son principal intérêt de sa parenté avec plusieurs livres de la Bible et avec nombre d'ouvrages profanes. — L'histoire d'Ahikar comprend 2 parties : 1) d'abord le rôle d'Ahikar en Babylonie, comme chancelier des rois Sennachérib et Sarhédom (Asarhaddon), puis sa disgrâce provoquée par son neveu et fils adoptif Nadan et la punition de celui-ci, — seule partie utilisée dans la version grecque de Tobie ; — 2) le voyage d'Ahikar en Égypte pour résoudre les énigmes du Pharaon. — Les 2 séries de maximes qu'Ahikar adresse à Nadan (III, 1-95 et XXXIII, 96-142) constituent « la Sagesse d'Ahikar », par analogie avec « la Sagesse de Salomon » et « la Sagesse du Siracide ». La 1e série est toute didactique, s'inspire des Proverbes de Salomon et paraît être une des sources de l'Ecclésiastique. La 2e série se compose de similitudes ou de paraboles et sert de trait d'union entre les plus anciens apologues (comme Juges, IX, 8-15 et II Sam. XII, 1-4) et les apologues et paraboles de l'ancienne littérature juive, pour aboutir peut-être aux paraboles du N.-T. — D'après Clément d'Alexandrie (*Strom.* I, 15), ces 2 recueils de maximes ont été apportés en Grèce par Démocrite au Ve siècle av. J.-C. et ont pu servir de modèle : l'un aux Pensées de Démocrite et de Ménandre, l'autre à quelques fables ésopiques. Les ressemblances entre les maximes d'Ahikar et celles de Démocrite (p. 39-41) sont vraiment fort ténues, ce dont M. Nau convient lui-même. Plus remarquables et plus nombreuses sont les analogies entre Ahikar et Ménandre. Quant aux dépendances d'Ahikar vis-à-vis des rédactions grecques de Tobie, M. Nau rejette l'hypothèse que l'histoire d'A. ait été composée pour expliquer des passages obscurs du livre de Tobie, sinon son auteur aurait cherché à établir plus de points de contact entre les 2 ouvrages ; mais il semble bien que l'auteur des rédactions grecques de Tobie connaissait l'histoire d'Ahikar, puisqu'il y revient en 5 endroits différents et nous en donne un résumé.

Il existe aussi des ressemblances entre Ahikar et l'Ecclésiastique (p. 60 et ss.) ; mais ces analogies souvent assez vagues ne pourraient-elles s'expliquer par des emprunts parallèles à des recueils de sentences ? — Les relations d'A. avec le livre de Daniel ne sont ni assez nombreuses ni assez caractéristiques pour supposer un emprunt direct : ces quelques parallélismes s'expliquent suffisamment par le fait que les 2 auteurs écrivaient dans un milieu babylonien.

En ce qui regarde le N. T., les ressemblances entre l'histoire de Nadan et la parabole du mauvais serviteur (Mat., XXIV, 48-51 ; Luc., XII, 45-46) ont paru assez saillantes à MM. James et Rendel Harris pour qu'ils aient regardé la 2e comme une dépendance de la 1e. — M. Nau, d'accord en cela avec Vetter, croit cette ressemblance fortuite, sinon on trouverait encore d'autres points communs, ce qui ne se vérifie pas.

En somme la critique de M. Nau est sobre et modérée, toutefois un peu moins d'animosité à l'endroit des folk-loristes eût été désirable.

D. E. DE BRUNIER.

Digitized by Google

Édouard Tobac. Le problème de la justification dans S. Paul. Louvain, Van Linthout, 1908. In-8, XXIII-276 p. Prix : 5 fr.

Une étude aussi profonde et complète ne pourrait être entièrement analysée dans les limites d'un compte rendu. M. Tobac a fouillé les treize épîtres de S. Paul (*Hébr.* étant laissée de côté) pour en retirer toute la doctrine de l'apôtre sur le point capital de la justification. Tout d'abord, il nous prévient qu'il rejette résolûment le préjugé, qui fait loi dans certains milieux, d'après lequel Paul aurait varié sur ce sujet, et il s'en tient à l'unité de conception dans la doctrine paulinienne. Il ne peut cependant pas dissimuler de ci de là des courants divers qu'il est parfois malaisé de concilier : S. Paul qui a gardé sa trempe de théologien pharisien, tout en infusant dans ce cadre la doctrine de l'Évangile, a peut-être conservé de ses anciennes doctrines quelques restes qui ne s'accordent pas avec la foi nouvelle : mais c'est là le problème des sources de la théologie paulinienne et M. T. l'écarte de son travail (p. 1).

Le plan de l'ouvrage est clairement conçu. Les enseignements de S. Paul, surtout sur le point de la justification, ayant été toujours occasionnels et polémiques, il était indispensable de connaître les positions de ses adversaires. Le silence de l'apôtre ou ses rapides allusions sur certains points s'éclairent ainsi, de même que nous comprenons mieux par leur contraste la portée de certaines affirmations. Comme point de départ M. T. a pris le péché (Ire partie) auquel il oppose la justification (IIe partie). La Ire partie expose la doctrine de S. Paul sur le péché, les auxiliaires du péché et ses conséquences, enfin, sur l'impuissance de l'homme à sortir du péché. Dans la IIe, le 1er chap. traite de la justice de Dieu, le 2e de la personne et de l'œuvre du Christ, le 3e des effets de cette œuvre, et le 4e des moyens de nous les approprier. Cette division simple et logique donne leur place à chacune des grandes conceptions de la théologie paulinienne, la chair et le péché, la Loi, la mort, la justification et la foi ; elle a cependant l'inconvénient de séparer des idées qui s'appellent par contraste comme la chair et l'esprit, la Loi et la foi.

Devant me borner, je ne toucherai que quelques points. Et d'abord, tout le travail de M. T. semble un effort en faveur de la théorie eschatologique et juridique [1] de la justification. Pour lui, justice et justification se rapportent avant tout à une sentence prononcée ou à prononcer par Dieu et donnant droit au royaume messianique, et ce n'est qu'avec peine qu'il finit par reconnaître que Dieu « *opère* au préalable cette justice » (p. 218), laquelle doit donc être quelque chose dans l'âme (v. le 3) à la p. 217). Cette théorie est surtout basée sur la constatation que les Juifs ne connaissaient en fait de justice que cette sentence de Dieu : je ne puis suivre M. T. sur le terrain de la théologie juive, mais à moins de séparer S. Paul de lui-même, à moins de lui enlever son concept d'habitation du Christ et de l'Esprit-Saint en nous, et surtout cette doctrine capitale, centrale, de notre incorporation au Christ, sur laquelle M. T. me semble passer trop rapidement, notre justification est avant tout l'œuvre intérieure, la sentence de Dieu n'est que ὁ τῆς

1. Je ne vois pas pourquoi M. T. a cru devoir employer l'horrible néologisme « forensique » qui répond, si je le comprends exactement, à nos deux mots français juridique et judiciaire.

Digitized by Google

δικαιοσύνης στέφανος (II Tim., IV, 8). Que maintenant S. Paul emploie souvent la justice dans le sens de cette sentence, rien de plus naturel, puisque on nous dit que tel était le sens du mot chez les Juifs : mais il s'en faut cependant que tous les textes énumérés p. 212 et suiv. doivent être interprétés dans ce sens.

Pour la contradiction entre les éloges de la Loi et les passages où elle apparaît comme l'auxiliaire, presque l'artisan du péché, M. T. se donne bien du mal pour la résoudre : est-il certain qu'il faille voir dans ces derniers plus qu'une exagération oratoire ? et dans la lutte de S. Paul contre le judaïsme, l'ardeur de la polémique n'a-t-elle pas outré l'expression de sa pensée ?

La question du péché et de la mort m'a semblé une des mieux traitées dans cette remarquable étude, quoique, ici encore, il y aurait tout à gagner à ne pas vouloir de force rechercher des subtilités inutiles dans les pensées de l'apôtre. Si l'homme est considéré comme mortel de sa nature, c'est que S. Paul part du fait actuel, objet d'observation ; quand au contraire il fait de la mort une conséquence du péché, il part d'un autre point de vue et prend l'homme tel qu'il était avant la chute. — A ce propos, M. T. semble dire (p. 84) que d'après S. Paul, l'homme n'aurait pas été *créé* dans l'état d'immortalité, mais y aurait été *élevé* après sa création : cette immortalité découlant de la grâce originelle, son interprétation contredit l'opinion commune que Adam fut *créé* dans l'état de grâce.

Pourrais-je faire remarquer pour finir, que la distinction entre texte et notes n'est pas toujours bien nette : plus d'une note renferme des considérations qui font partie du texte ; p. ex. p. 36, n. 1 ; 38, n. 1 ; 180, n. 1 ; 185, n. 1 ; la n. 2 de la page 154 semble même avoir fait « primitivement » partie du texte, tant elle le continue exactement. D. BÈDE LEBBE.

Dr Fr. Tillmann. **Die Wiederkunft Christi nach den Paulinischen Briefen.** (*Biblische Studien*, XIV Bd). Freiburg in-Br., Herder, 1909. In 8, VIII-205 p. Prix : 5 M. 60.

Dans cette étude, M. Tillmann aborde courageusement la difficile question de la Parousie et il faut reconnaître qu'il traite son sujet de façon remarquable. Il commence par montrer la place qu'occupe la Parousie dans la théologie de S. Paul dont la pensée fondamentale se révèle dans l'opposition entre le monde présent (ὁ αἰὼν οὗτος), livré au démon, et le monde à venir (μέλλων). Le 3e chapitre établit par l'examen des divers textes de I et II Thess., I Cor. et Rom., que l'Apôtre regardait alors le 2d avènement du Christ comme imminent. Mais II Cor. V, 1-10, nous montre le changement survenu dans la pensée de S. Paul, qui entrevoit « pour la 1e fois » la possibilité de mourir avant la venue du Seigneur (ch. IV). Nous avons souligné « pour la 1e fois », parce que cette expression semble insinuer que la 2e épître aux Corinthiens est postérieure à l'épître aux Romains, ce qui n'est généralement pas admis. Le ch. V passe en revue les signes précurseurs de la Parousie, c.-à-d. la conversion d'Israël et du monde païen, l'apostasie (Abfall) et l'Antéchrist ; viennent ensuite les diverses phases de la Parousie (ch. VI), puis, en dernier lieu, l'examen de quelques points particuliers de l'eschatologie paulinienne.

Digitized by Google

Voici maintenant comment M. T. apprécie l'attitude de l'Apôtre dans la question de la Parousie : « Il y a eu erreur de la part de S. Paul; toutefois la question n'est pas dogmatique, mais historique. (Nicht das « Wann » der Wiederkunft ist Gegenstand der in Christo geschehenen Offenbarung geworden, sondern das « Dass. ») Le Christ n'ayant pas voulu révéler le moment de son retour (cf. Mc. XIII, 22; Mt. XXIV, 36; Actes, I. 6 ss.), S. Paul n'exprime ici qu'une opinion personnelle; sur ce point il n'est et ne pouvait être l'organe de la Révélation. » (p. 47-48). — Cette conclusion est également celle de Belser. (cf. p. 47, note 3).

D. E. DE BRUNIER.

A. CAMERLYNCK. **Commentarius in epistolas catholicas.** Ed. 5ª. Brugis, Beyaert, 1909. In-8, 298 p. Prix : 3 fr. 50.

Ceux qui ont, comme moi, connu le petit commentaire de M. Van Steenkiste sur les épitres catholiques, le reconnaîtront difficilement dans cette cinquième édition que vient de publier M. Camerlynck. Chaque lettre est précédée d'une introduction qui oriente l'élève dans les principaux problèmes soulevés de nos jours par la critique; les notes exégétiques ont été revues, modifiées, développées, cinq tables renseignent en un clin d'œil sur les livres cités, les mots étudiés, les matières traitées, etc. Et cependant, le commentaire sur les épîtres catholiques n'était pas le moins bon des nombreux ouvrages de M. Van Steenkiste. Mais la science a marché, et l'éditeur actuel n'a rien négligé pour mettre le livre à jour. Je me permettrai de signaler quelques imperfections qu'une prochaine édition pourra faire disparaître. Jac. 4, 5 semble plutôt une citation d'une Ecriture apocryphe ; le renvoi à Jo. 10, 2 est sans doute une faute d'impression. Qu'il ne soit pas évident que Jud. 5, 7 τούτοις se rapporte aux anges, je le concède volontiers, mais ne serait-ce pas l'opinion la plus probable, et dès lors pourquoi ne pas l'adopter ? Je dois faire la même remarque à propos de la prophétie d'Enoch (p. 273). Tout le monde est convaincu, et M. Camerlynck aussi bien que personne, qu'Enoch n'a pas fait cette prophétie. Dans ces conditions, dire que la chose n'est pas démontrée à l'évidence est un procédé que nous avons hérité de certains scolastiques, à moins que nous ne l'ayons emprunté aux avocats en détresse. J'hésite d'autant moins à faire cette remarque que la vraie, la bonne réponse suit à la même p. 273. L'authenticité du *Comma Joanneum* est traitée longuement. A noter que le cod. Cavensis (p. 195) est encore à Cava, et non à Rome, et que le cod. Sarzanensis contient un fragment, non de l'épître, mais de l'évangile de S. Jean, qu'il ne peut donc être question du *Comma*.

D. D. B.

ANCIENNE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE

HANS VON SODEN. **Das lateinische neue Testament in Afrika zur Zeit Cyprians.** (*Texte u. Unters.* T. XXXIII). Leipzig, Hinrichs, 1909. In-8, X-663 p.

Le nouveau livre de H. v. S. se distingue par une admirable sûreté de méthode plus que par la nouveauté des résultats. L'auteur commence par

Digitized by Google

recueillir toutes les citations du N. T. dans Cyprien et en déterminer le texte, œuvre difficile, puisque l'édition de Hartel, comme tout le monde sait, est fort défectueuse, il faut chercher le texte authentique dans l'*apparatus*. Mais on trouve les mêmes passages différemment cités par Cyprien, et cependant il n'a pas employé deux textes différents ; quelles citations faut-il suivre de préférence ? H. v. S. montre que les citations des *Testimonia* sont les plus fidèles.

Ayant établi le texte biblique de Cyprien, il le compare ensuite avec les trois manuscrits k e h dont le caractère africain est connu, de même k est comparé à e pour les parties communes. Ici encore, on constate l'unité de texte, mais une unité moins stricte, e a subi l'influence des textes « européens ». Les citations dans les écrits faussement attribués à S. Cyprien sont ensuite comparées avec les citations de Cyprien ou avec l'un ou l'autre des manuscrits indiqués plus haut [1].

La seconde partie comprend l'édition du texte. Conformément à ce qui a été exposé, les citations des *Testimonia* sont préférées aux autres, le témoignage de Cyprien est préféré à celui des manuscrits bibliques ou des autres auteurs africains, k est préféré à e. Ces règles ne sont cependant pas absolues, cf. p. 281 et 576. On peut se demander si ces exceptions sont justifiées. Est-il bien certain qu'ici S. Cyprien a modifié, en le citant, le texte de sa Bible ? Il est difficile de le démontrer. Il ne suffit pas de dire, par exemple, que les citations du *liber de rebaptismate* ont gardé un texte biblique plus ancien, car, à ce compte, k devrait être plus d'une fois préféré aux citations de Cyprien. Je fais remarquer en particulier que l'addition de *in*, 1 Jo. 5, 8, s'appuie sur un témoignage extrêmement faible.

Voici quelques observations que j'ai faites au cours de ma lecture. P. 29 le *codex Atrebatensis* ne peut être que le ms. 23 du catalogue d'Arras fait en 1860 par Caron (= n° 25 du catalogue de 1872), il est du XIVe siècle ; p. 30 un *codex Lamonius* employé par Baluze est placé à Laon ; Baluze aurait dit en ce cas *cod. Laudunensis*, je crois qu'il faut y voir plutôt un ms. de La Monnoye (cf. Delisle, *Cabinet des manuscrits* t. II, p. 15). P. 102, l. 13, en bas, lire Berger au lieu de Sabatier. P. 200, l. 3, lire *ingrassatum* au lieu de *ingrauatum*. P. 237 à noter que Buchanan a tenté de justifier l'ordre Cath. Ap. Act. (*Journ. of theol. stud.* X p. 125). P. 238 à propos de πρεσβυτερος on aurait pu signaler l'article de Burkitt (*Journ. of theol. stud.* IX, 290), dans la liste des passages où k traduit αρχιερευς par *pontifex*, Mc 11, 27 et 14, 10 sont oubliés. P. 317, dernière ligne, suppléez un mot oublié *baptizator*. P. 465 L. 6, 48, v. S. met *fundamentum* dans le texte et *fundamentum* dans l'apparat, où est la variante ?

Il ressort de plus en plus que l'édition de Hartel est manquée, qu'elle est à refaire. Les études de M. von Soden gravitent depuis plusieurs années autour de S. Cyprien et, en particulier, autour de la transmission de son texte. Ne pourrait-on pas espérer qu'il nous donne un jour cette édition définitive qui est dans les désirs de tous ?

D. D. DE BRUYNE.

1. Un des résultats les plus surprenants des recherches de M. v. S. est d'établir, au moins avec probabilité, que les citations du traité *ad Vigilium* ont été traduites directement du grec.

Digitized by Google

Dr E. Schwartz. **Eusebius Kirchengeschichte.** III Theil : *Einleitungen, Uebersichten u. Register (Griechischen Christlichen Schriftsteller.* Bd. 9, 3). Leipzig, Hinrichs, 1909. In-8, CCLXXII-216 p.

La monumentale édition de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe reçoit enfin son couronnement par la publication de l'introduction et des tables. L'œuvre était difficile, mais M. Schwartz n'a rien négligé pour la mener à bon terme. Tous les manuscrits connus ont été examinés, tous les manuscrits indépendants ont été entièrement collationnés ; ont-ils toujours été appréciés à leur juste valeur ? Les divergences d'opinions en cette matière sont inévitables ; ainsi je rappellerai que Harnack a fait dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1903, p. 200 207, quatre observations contre le texte établi par Schwartz ; celui-ci n'en tient aucun compte, pas même pour les citer. Une autre critique de détail a été faite récemment par M. Cl. Jenkins dans le *Journal of theol. studies* X (janv. 1909), p. 277-279.

M. Schw. prouve qu'un certain nombre de mss. ne sont que la copie de mss. existants (chap. I). De ceux-là il n'est évidemment plus question. Parmi les sept qui restent, quatre ont quelques détails qui manquent dans les autres. Schw. démontre que ces traits appartiennent à une édition antérieure et ont été supprimés par Eusèbe dans la dernière édition qu'il fit en 323. Sans le secours des manuscrits, par la seule critique interne, il montre ensuite qu'Eusèbe a fait quatre éditions de son ouvrage (ch. II). Nous avons donc là un nouvel exemple de cet usage constaté déjà chez Tertullien, Jérôme, l'Ambrosiaster et d'autres ; et il n'y a pas à douter que cette pluralité d'éditions ne soit la solution qu'on apportera dans l'avenir à plus d'un cas considéré maintenant comme embrouillé et perplexe. — Renonçant à dresser un arbre généalogique de ses manuscrits, Schw. en montre les rapports variés et complexes (ch. III). — Il étudie les titres et les sommaires et, contre l'opinion commune, il admet, avec raison, que les sommaires sont l'œuvre d'Eusèbe (ch. IV). — Le ch. V traite des extraits de Justin et de Josèphe. — Beaucoup de variantes d'orthographe ont été exclues de l'*apparatus* et sont cataloguées dans le ch. VI. — Le ch. VII, où la critique trouvera sans doute le plus à discuter et à reprendre, est consacré aux questions chronologiques.

Mommsen a écrit une courte, mais substantielle, introduction à son édition de Rufin. Suivent les listes d'empereurs et d'évêques, ainsi qu'une vue générale de l'*Histoire ecclésiastique.* Enfin cinq bonnes tables facilitent les recherches.

Nous voilà en possession d'une édition définitive de l'ouvrage capital d'Eusèbe. Il y a 28 ans que M. Schwartz l'étudie, et ce n'est pas sans émotion qu'il écrit les dernières lignes de son avant-propos. On le comprend aisément, mais on se réjouit qu'une œuvre aussi importante ait été si longuement préparée.

D. D. DE BRUYNE.

P. Winter. **Nekrologe des Hieronymus.** (Beilage zum Jahresbericht des Gymnasiums zu Zittau). Zittau, Menzel, 1907. In-4, 24 p.

Digitized by Google

P. Asslaber. **Die persönliche Beziehungen der drei grossen Kirchenlehrer Ambrosius, Hieronymus und Augustinus** (Studien und Mitteilungen aus dem kirchengeschichtlichen Seminar der theologischen Fakultät der Universität in Wien, Heft 3) Wien, Mayer, 1909. In-8, VI-134 p.

Tout le monde admire S. Jérôme comme l'écrivain le plus brillant de son époque. Mais cette perfection du style ne s'acquiert pas sans l'observation réfléchie de préceptes, ni sans l'imitation de modèles littéraires. M. le professeur P. Winter étudie en quelle mesure les nécrologes de S. Jérôme — il entend par là les lettres écrites à l'occasion de la mort de certaines personnes amies — ont subi l'influence des modèles classiques de ce genre. Il examine successivement les nécrologes de Lea (*ep.* 23), de Blesilla (*ep.* 39), de Nepotianus (*ep.* 60) et n'a aucune peine à montrer que les pensées exprimées, la disposition des parties, le choix des expressions, l'emploi des figures, tout, absolument tout, y trahit les procédés enseignés par les rhéteurs. Nous désirerions plus de spontanéité, plus de sincérité dans des lettres de consolation ; mais il faut tenir compte du goût de l'époque ; ensuite ces imitations chez S. Jérôme n'étaient pas des plagiats, c'étaient des réminiscences de ces études pour lesquelles il s'était tant passionné dans sa jeunesse.

La brochure de M. Winter est un modèle de critique pénétrante et solide.

Je regrette de ne pouvoir en dire autant du livre de M. Asslaber. « Parce que dans nos bibliothèques les œuvres d'Ambroise, de Jérôme et d'Augustin se côtoyent » et pour quelques autres motifs de même force l'auteur étudie les rapports personnels qui ont existé entre ces trois docteurs, entre Ambroise et Jérôme (p. 3-31), entre Ambroise et Augustin (p. 32-59), entre Jérôme et Augustin (p. 60-134). On le voit, ces rapports sont de nature très diverse, et la tâche de l'historien varie : dans la première partie il s'agit surtout d'interpréter et d'apprécier le jugement porté par S. Jérôme sur les œuvres de l'évêque de Milan ; dans la seconde, il s'agit seulement d'exposer des faits bien connus, dans la troisième il faut fixer l'ordre et la date d'une série de lettres afin de suivre le développement d'une controverse.

Pour appuyer ses opinions, l'auteur n'apporte trop souvent aucune preuve, mais se contente d'alléguer l'autorité de l'un ou l'autre biographe, et quels biographes ! Ce sont des auteurs vieillis comme Mohler, ce sont des vulgarisateurs, comme Baunard. Il ne connaît pas suffisamment les sources, les éléments de la cause qu'il prétend juger, ce qui dans un sujet aussi restreint n'était pas difficile : ainsi il ignore la lettre 54, n. 17 où Vallarsi (I, 291, note c) avait cependant remarqué : « Prae caeteris S. Ambrosium, lib. de viduis cap. 8, videtur insimulare » ; il ignore les *questiones hebraicae in Genesin* (Vall. III, 318) et le commentaire sur Zacharie (Vall. VI, 935), où d'après une opinion assez répandue, il est question de l'évêque milanais. Ce qui est plus grave, il lui manque, dirait-on, la force de reconnaître l'évidente vérité, pour peu qu'elle heurte ses idées préconçues. Sans cela, comment expliquer qu'il s'obstine à ne pas voir S. Ambroise dans le funeste corbeau que Jérôme entend croasser (*Praef. in homilias 39 in*

Digitized by Google

Lucam, Vall. VII, 245 et suiv.) et à ne pas croire Rufin qui se vante de posséder une lettre écrite par Jérôme contre Ambroise (*Contra Hier.*, II, 22 ; Vall. II, 649) ?

J'ajouterai toutefois que la seconde et surtout la troisième partie sont un peu mieux traitées ; çà et là on y rencontre quelques timides essais de critique qui semblent dire que nous ne devons pas désespérer et que M. Asslaber finira par abandonner la méthode pusillanime, qui veut, toujours et malgré tout, cacher ou même nier les défauts et les fautes des saints. D. D. DE BRUYNE.

LITURGIE ET ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE.

PROTOI. M. I. ORLOV. **Liturgija sviatago Basilija Belikago (Liturgie de S. Basile le Grand).** Pétersbourg, Typographie synodale, 1909. In-8, LXXXVII-414 p. 4 pl. hors texte.

Jusqu'ici l'on s'était peu occupé de la liturgie byzantine de S. Basile. L'attention s'était plutôt portée sur la messe de S. Jean Chrysostome. Le Protoiéreus M. I. Orlov a donc fait à la fois œuvre nécessaire et originale en publiant une édition critique du formulaire basilien de la messe byzantine. Je dirais même que son mérite est double, car il ne s'est pas contenté de publier le texte grec, mais il y a ajouté en regard le texte slave. Or, l'on sait l'importance de la version slave pour la reconstitution de la rédaction grecque primitive.

Dans l'introduction, l'A. décrit les matériaux qui ont servi de base à son travail. Il a consulté les manuscrits, nombreux et précieux, conservés dans les bibliothèques de Pétersbourg et de Moscou, il a collationné les textes publiés par Goar, Swainson, Brightman et A. Dmitrievsky, il les a comparés avec les principales éditions imprimées jusqu'à nos jours. Les résultats de ce minutieux travail sont donnés dans la première partie de l'ouvrage (pp. 1-322). Dans la seconde, on trouvera plus de vingt-sept formules de la prière dite εὐχὴ ὀπισθάμβωνος se rapportant aux principales fêtes de l'année liturgique. Enfin, dans une troisième partie, M. Orlov publie les prières et quelques textes qui sont propres à la liturgie de S. Jean Chrysostome. Tel est le résultat d'un travail opiniâtre, mais l'étude des manuscrits a suggéré à l'auteur d'autres conclusions, qu'on trouvera dans l'introduction (§§ XV-XIX). Elles résultent d'une comparaison attentive entre les manuscrits grecs et slaves, et ont trait aux développements de l'une et l'autre messes, aux modifications subies dans le cours des siècles par l'un et l'autre textes.

Bref, le travail du protoiéreus Orlov peut servir de type aux études de même genre que réclameraient la liturgie des présanctifiés et, en général, les autres pièces de l'eucologe byzantin. D. P. DE MEESTER.

Dom R. H. CONNOLLY. **The liturgical homilies of Narsai** (*Texts and studies* de Cambridge VIII. 1.) with an Appendix by Edmund BISHOP. Cambridge, University Press, 1909. In-8, LXXVI-167 p.

Narsai (mort vers 502), une des colonnes de l'église nestorienne primitive, enseigna d'abord pendant vingt ans à Edesse (437-457), puis, durant

Digitized by Google

près d'un demi-siècle encore, à Nisibe. Quarante-sept de ses homélies ont été publiées à Mossoul en 1905 par le dominicain Mingana. Quatre d'entre elles, qui offrent un intérêt spécial au point de vue liturgique, sont reproduites ici en anglais, à l'usage de ceux qui ne connaissent pas le syriaque. Dans une introduction assez étendue, l'éditeur commence par mettre hors de doute l'authenticité de l'homélie XVII, la plus importante de toutes, parce qu'elle renferme un exposé complet de la liturgie eucharistique. Il extrait ensuite du texte les particularités rituelles les plus remarquables. Par exemple, la cérémonie baptismale ne comportait à l'origine, chez les Syriens de l'est, qu'une seule onction, précédant le baptême proprement dit : celle qui suit n'a dû être empruntée aux Grecs et aux Occidentaux que vers le milieu du VIIe siècle. La liturgie qu'explique Narsai est parallèle à celle « des Apôtres » Addai et Mari, mais seulement pour la portion qui sert de cadre à l'anaphore ; l'anaphore elle-même a dû être arrangée par Narsai, surtout à l'imitation de Nestorius et de Théodore. Le symbole de foi est très semblable à celui que nous trouvons en usage à Antioche au temps de Nestorius.

La seconde partie du volume contient une série d'« observations », au nombre de six, dues à la plume de M. Edmond Bishop :

I. *Splendeur rituelle.* Combien le ritualisme s'est développé plus tôt en Orient qu'en Occident. Question de la « grande entrée » et de l'iconostase : la première est déjà attestée par Narsai, mais rien n'indique que la seconde ait dérobé aux yeux de l'assistance la vue de la célébration du sacrifice.

II. *Terreur religieuse* qu'inspire le mystère eucharistique. Narsai, à la suite de Cyrille de Jérusalem et de Chrysostome, insiste sur le « moment terrible » de la consécration ; au lieu que les Pères Cappadociens et ceux d'Égypte, les plus anciens du moins, ne semblent point partager ce sentiment d'effroi. Il serait bon de savoir si Narsai n'a pas été en cela influencé par l'école d'Antioche, au lieu que la tradition plus ancienne de son église s'accorderait mieux avec celle de Cappadoce.

III. *Diptyques.* Question encore bien obscure à l'heure actuelle. En Occident, dès la fin du IIIe siècle, nous constatons la coutume de réciter à la messe les noms des *Offerentes*, des vivants d'abord, puis des morts qu'on voulait recommander. Ce rite se rattachait intimement à celui de l'offrande du pain et du vin, demeuré longtemps en vigueur dans l'église latine, au lieu que l'église d'Orient, qui l'avait abandonné de bonne heure, commémorait principalement les défunts. Il semble que l'usage des diptyques officiels, en particulier de ces listes épiscopales dont la teneur revêtit, en plusieurs occasions célèbres, une réelle importance théologique, ne date guère que du milieu du IVe siècle, et même ne s'introduisit que beaucoup plus tard, vers le VIe/VIIe siècle, en France et en Italie ; de là, peut-être, tant de lacunes pour tout ce qui concerne la série des évêques antérieurs à cette date. La place de cette récitation des noms ? A Rome, dès avant 416, dans le canon même ; à Constantinople également, dès le commencement du VIe siècle ; à Jérusalem et en Égypte plus tôt encore, au milieu du IVe. Mais dans la liturgie de Narsai, comme dans

Digitized by Google

celle du Pseudo-Aréopagite, elle a lieu après la paix, avant la préface ; et telle semble bien avoir été la pratique réprouvée par le pape Innocent Ier dans sa lettre à Décentius d'Eugubium : avant la secrète, après la paix. En Espagne et en Gaule, au contraire, les diptyques viennent bien avant la préface, mais précèdent la paix.

IV. *Litanies.* Pas de trace, chez Narsai, de ces formules, qui occupent actuellement une place si considérable dans les liturgies orientales : la plus ancienne liturgie de Jacques et la *Peregrinatio Etheriae* gardent aussi le silence à leur égard. Il est probable que l'usage en a pris naissance à Antioche ou dans les environs, au cours du IVe siècle. De là, il se sera répandu au nord et à l'ouest, en Asie Mineure et jusqu'à Constantinople ; mais non en Palestine, ni dans la Syrie orientale, ni en Égypte ; c'est seulement sous l'influence de la cité impériale qu'il aura trouvé plus tard sa voie dans ces régions. A remarquer que Narsai ne dit rien non plus des chants liturgiques, qui pourtant constituaient dès lors ailleurs une part si importante du culte.

V. *Récitation à voix basse* de la messe des fidèles. De la Novelle célèbre de Justinien, pour qui en saisit bien le sens, il résulte clairement que jusqu'en 565 la pratique traditionnelle de presque tout l'Orient avait été de réciter le Canon à haute voix ; et c'est cet usage que l'empereur prétend maintenir contre des tendances partielles à l'entamer. Mais dès avant la fin du VIIIe siècle, la récitation à voix basse avait prévalu, même à Constantinople ; l'on peut en dire autant des églises qui suivaient pour lors l'usage romain, et l'usage en cela remontait peut-être à une époque assez ancienne. Pour ce qui est de la liturgie gallicane, le titre de *Post secreta*, donné à la formule qui suit la consécration, témoigne d'une tradition analogue. Chose curieuse, nous trouvons déjà chez Narsai la préface récitée à voix basse ; le silence n'est interrompu que par quelques mots destinés à provoquer l'acclamation du peuple ; *Sanctus*, *sanctus*, etc. Puis, nouveau silence jusqu'à la fin du canon, excepté deux « ecphonèses » qui doivent avertir l'assistance de l'Intercession qui commence, et de l'Épiclèse qui vient de parachever le mystère. Les églises gréco-latines auraient-elles peu à peu imité la pratique déjà reçue chez les Syriens orientaux au Ve siècle ?

VI. *Moment de la consécration.* En Occident, il faudra attendre le XIe, voire le XIIe siècle, pour que la curiosité des théologiens se hasarde à déterminer le moment précis de la consécration : c'est alors seulement qu'on imagine d'en donner le signal au moyen de l'Élévation. En Orient, dès le Ve siècle, Narsai nous dit formellement que le mystère est accompli aussitôt après l'Épiclèse ou invocation du Saint-Esprit ; et il commente les rites institués pour indiquer le changement survenu : signes de croix, inclinations. Il faut bien convenir qu'il y a sous ce rapport opposition quasi irréductible entre l'église d'Occident et celles d'Orient. On peut se demander si le canon romain contient, lui aussi, une Épiclèse. Cela se peut, mais alors ce ne peut être, comme on l'a cru souvent, le *Supplices te rogamus* qui suit le récit de l'Institution : ce sera la formule *Quam oblationem* qui le précède immédiatement, et elle ne contient aucune invocation de l'Esprit-Saint. Au reste, c'est une grosse question de savoir si, chez les

Digitized by Google

Orientaux eux-mêmes, cette Épiclèse a existé, a pu même exister, étant donné l'état des problèmes dogmatiques se rapportant à la troisième personne de la Trinité, avant les premiers Pères qui en fassent mention, d'abord Cyrille de Jérusalem (vers 350), puis Jean Chrysostome pour l'Orient, Optat de Milève pour l'Occident. Les renseignements sont relativement rares et peu précis, pourtant voici qui est certain : a) aucun des auteurs les plus anciens qui ont eu à défendre la divinité du Saint-Esprit ne mentionne la part que lui attribuerait la tradition dans la consécration eucharistique, au lieu que tous s'étendent sur son action au baptême ; b) les témoignages des trois premiers siècles, et jusqu'à la liturgie de Sérapion, contemporaine de celle de Cyrille, semblent plutôt assigner au Verbe, lui aussi « Esprit-Saint » d'après la terminologie confuse de l'époque, le changement du pain et du vin au corps et au sang du Christ. En somme, tout comme lorsqu'il s'agit du récit de l'Institution, pour lequel les églises d'Orient suivent de près Paul et Luc, au lieu que celles d'Occident s'attachent plutôt au texte de Mathieu et de Marc, nous constatons également, pour ce qui est de l'Invocation, un dualisme très antique entre Rome, qui la place avant l'Institution, et les anaphores orientales qui toutes — à la seule exception du Papyrus d'Oxford publié récemment — la mettent après.

Il faudrait tout un volume pour reprendre et discuter en détail les différents points touchés dans ces soixante-quinze pages. Je n'essaierai pas ici d'indiquer, même sommairement, en quoi mes vues personnelles, pour autant que je puis en avoir, s'accordent avec celles de M. Bishop ou en diffèrent : l'occasion se présentera, sans doute, de le faire ailleurs avec plus de loisir et d'à-propos. Qu'il me suffise de dire que nul érudit de notre temps n'avait fait faire jusqu'ici un pas aussi décisif aux principaux problèmes liturgiques les plus faits pour passionner les esprits. Ce modeste « Appendix » me paraît, à tous égards, un chef-d'œuvre de savoir, de pénétration et de bon sens, de même que le travail de dom Connolly occupera dignement sa place, dans la série des *Texts and studies* du doyen de Westminster, à côté de la substantielle étude de dom Butler sur Palladius.

D. G. MORIN.

CLAUDE SANTEUL. **Hymnes et proses inédites**, publiées par le chan. Ulysse Chevalier (*Bibliothèque liturgique*, t. XII). Paris, Picard, 1909. In-8, xx-375 p.

Moins célèbre et moins doué que son frère Jean le Victorin, Claude Santeul fut plus chrétien que lui et dans sa conduite et dans ses œuvres. C'est à lui que l'archevêque de Harlay avait confié le soin de rédiger les hymnes du nouveau bréviaire parisien ; mais il s'effaça devant son frère cadet et se contenta de composer six hymnes dont l'Abbé Guéranger loue l'onction et la simplicité. Deux d'entre elles, en l'honneur des saintes Reliques, *O vos unanimes christiadum chori* et *Adeste sancti plurimo*, sont actuellement en usage dans plusieurs diocèses et ordres religieux, où on les chante sans en connaître l'auteur.

M. le chanoine U. Chevalier a découvert dans trois manuscrits jusqu'à 470 hymnes ou séquences toutes inédites, qui sont également de Claude

Digitized by Google

Santeul. Elles étaient cependant dignes de voir le jour, et plusieurs remplaceraient avantageusement certaines compositions qui déparent plus d'un propre diocésain à notre époque. Bien que Claude passât de son temps pour un homme de grande érudition, à tel point que les Mauristes eux-mêmes le consultèrent plus d'une fois pour fixer le texte de leur saint Augustin, il ne semble pas s'être montré trop difficile en fait de données historiques à utiliser. Aussi bien, c'était là pour lui le côté accessoire : ses hymnes étaient pour lui, avant tout, des actes de piété. « Il faisait des vers pour les saints, dit Charles Perrault, avec la même ardeur qu'un amant en fait pour sa maîtresse. » L'Orcus et l'Olympe n'en ont pas complètement disparu, et parfois le travail de la composition se fait trop sentir, le rythme aussi est quelque peu dur et cahoteux ; mais on ne peut nier que, dans l'ensemble, le présent recueil ne constitue, selon l'expression de M. Chevalier, « une contribution appréciable à l'histoire de la poésie latine chez les modernes ». Il montre aussi à sa façon ce qu'il y a eu d'exagération et d'injustice dans les accusations formulées en bloc contre ceux qui collaborèrent de près ou de loin au mouvement d'évolution liturgique tenté en France aux XVIIe et XVIIIe siècles. D. G. MORIN.

FRANCIS BOND. **Fonts and Font covers.** Oxford, Frowde, 1908. In-8, XV-347 p. 426 gravures. Prix : 12 sh.

Après quelques généralités sur les rites du baptême et les transformations que leur évolution a fait subir aux fonts baptismaux, l'auteur, se restreignant à l'Angleterre, fait connaître les caractéristiques des différentes catégories de fonts anciens conservés dans les églises de ce pays, puis, dans une 3me partie, les décrit par époques : avant la conquête normande, XIIe, XIIIe, XIVe-XVe siècles, après la réforme. Une quatrième partie, en collaboration avec M. Frédérick Ch. Eden, traite particulièrement des couvercles des fonts. L'ouvrage est magnifiquement illustré de photogravures claires et à grande échelle qui permettent l'étude des nombreux spécimens figurés.

Cet ouvrage témoigne d'une connaissance très étendue de l'archéologie religieuse d'Angleterre, et M. B. a rassemblé et mis en œuvre un matériel considérable. Il me semble cependant que son travail n'a été poussé qu'à mi-chemin : sa classification en fonts sans pied, et fonts avec un ou plusieurs pieds peut servir de base, mais elle n'est qu'une ébauche et ne suffit pas pour se rendre compte du groupement et de la filiation de tous ces monuments. Sauf pour les fonts dits de Tournai — et encore, l'auteur confond dans une même classe les vrais fonts de Tournai et des fonts d'ateliers de la Meuse, tels que ceux de Flostoy et de Gosnes dans la province de Namur (p. 205) — pour un atelier de Purbeck (p. 206), et pour deux groupes de fonts est-angliens (p. 255-258), la question d'origine et de développement des types ou de l'ornementation est à peine traitée, ce qui diminue certainement l'intérêt d'un répertoire d'ailleurs si riche et si plein de détails précis. — N'y aurait-il pas, p. ex., un indice à tirer pour l'origine de l'ornementation analogue des fonts de Brookland (figurés p. 80) et de ceux de Burnham Deepdale (p. 190), du fait que les inscriptions des premiers sont en français, tandis que celles de Burnham sont en anglais ?

Digitized by Google

P. 261, il y a erreur évidente dans la légende des gravures : les mots *Matrimony* et *Ordination* ont été mis l'un pour l'autre.

D. BÈDE LEBBE.

THÉOLOGIE.

N. DEL PRADO, O. P. **De gratia et libero arbitrio.** Fribourg (Suisse), Association St-Paul, 1907 [1]. 3 vol. in-8, LXXXIV-575, 404, 505 p. Prix : 21 fr.

Un ouvrage aussi volumineux, aussi pondéreux sur la grâce et le libre arbitre a-t-il encore sa raison d'être aujourd'hui ? Plusieurs, sans doute, opineront pour la négative ; d'autres néanmoins resteront d'un avis différent : la question est toujours actuelle, elle touche les sommets les plus élevés de la métaphysique et de la psychologie, elle intéresse aussi l'ascèse et la piété. Ainsi donc *a priori* ne peut-on pas dire que l'ouvrage de P. del Prado soit trop étendu, mais que faut-il en penser après l'avoir lu ? D'abord qu'il n'est pas aussi long qu'il en a l'air, parce qu'il est écrit d'une manière claire et vivante qui ne laisse pas l'ennui s'emparer du lecteur ; ensuite qu'il nous dit beaucoup de choses importantes et qu'il en a beaucoup à dire en effet : il nous donne d'abord le traité complet de la grâce (1r vol.) — puis discute à fond la conciliation de la grâce et du libre arbitre (2e vol.) — enfin il réfute la *Concordia* de Molina et les autres systèmes qui s'y rattachent (3e vol.).

Il s'est donné la tâche d'exposer sur chaque point la doctrine de S. Augustin, puis celle de S. Thomas ; souvent il ajoute les arguments de Cajétan et des autres écrivains thomistes ; la réfutation exige aussi de longues citations des adversaires. Au lieu d'excès nous pourrions même trouver quelques lacunes : les hérésies pélagiennes et sémipélagiennes auraient pu être étudiées historiquement d'une façon plus approfondie, de même que le Jansénisme et le Calvinisme. Nous concédons cependant aussi qu'il y a des longueurs et qu'un groupement plus serré aurait permis de restreindre l'exposé : la longue introduction anticipe sur le sujet plus qu'il n'est nécessaire, le commentaire successif des articles de la somme théologique donne lieu à des redites, la polémique contre Molina prend certes beaucoup de place. Au lieu de voir introduits les principes philosophiques dans le cours du traité, d'après que le besoin s'en fait sentir, nous eussions préféré une première partie consacrée à une étude complète sur le concours naturel et sur la liberté, ensuite l'application à l'ordre surnaturel. La doctrine de la Prédestination, si connexe avec celle de la grâce, aurait mérité un exposé spécial dans la première partie, vu en outre la place importante qu'elle occupera dans la controverse moliniste du 3e volume.

Mais laissant la question de méthode, et passant au fond, il faut convenir que P. del P. expose dans son ouvrage tout ce qu'on peut trouver de plus décisif sur la matière : nous entendons surtout la prémotion physique et le libre arbitre, car les autres questions quoique bien développées con-

1. Bien que l'ouvrage porte le millésime de 1907, il ne nous a été adressé qu'en juin 1909.

Digitized by Google

vergent en grande partie vers celle-là. L'A. fait fortement ressortir comme quoi la doctrine de la prémotion est en connexion avec les thèses les plus fondamentales de la théodicée : il fait bien voir comment elle se raccorde aux cinq voies par lesquelles S. Thomas démontre l'existence de Dieu. Notons ensuite l'importance donnée à certaines doctrines, considérées parfois comme questions de controverse, mais sans lesquelles il est impossible de rien édifier de bien cohérent en métaphysique thomiste : ainsi en est-il de la distinction réelle entre l'essence et l'existence, indispensable pour faire admettre la possibilité d'une compénétration de l'action divine dans la volonté humaine. Autre exemple : dans la thèse de la justification, les théologiens thomistes eux-mêmes exposent différemment l'ordre entre l'action de la grâce et les actes de la volonté : le P. del P. distinguant les divers genres de causalité explique très bien que l'*infusion* de la grâce précède les actes de la volonté alors que la *justification* les suit.

La pensée de S. Thomas, ne peut, dans l'ensemble, rester douteuse : des textes comme *S. theol.* I qu. 57, art. 2, ou *de malo*, qu. 3. art. 2, ad. 4 suffiraient à établir que le saint Docteur ne veut déroger en rien à la causalité divine, et qu'il n'entend pas faire sienne l'objection principale tirée de la lésion de la liberté. Cependant il nous reste des difficultés : les explications que nous trouvons t. II, p. 310 en note, nous rendent-elles suffisamment compte de l'importance en certains endroits prépondérante, donnée par S. Thomas à la connaissance des futurs dans l'éternité? En outre l'art. 5 du I Sent. dist. 30 semble bien aller à l'encontre de la connaissance causale et mériterait un examen approfondi. Les textes de S. Augustin allégués en faveur d'une motion physique sont-ils tous péremptoires? Nous en doutons.

Un point important à observer, si l'on veut mener à bonne fin la lutte entre les divers systèmes, c'est de montrer que ceux qui s'opposent au thomisme présentent les inconvénients reprochés à celui-ci et en outre plusieurs autres. Le P. del P. ne concède peut-être pas assez qu'il y a des points faibles même dans le système thomiste, mais par contre il ne manque pas d'énumérer les défauts des théories adverses, et même parfois dans ce sens, il va, c'est notre avis, jusqu'à l'exagération. Il nous déplaît aussi de voir apporter des textes qui poussent presqu'à l'injure la réprobation du Molinisme, en le mettant en connexion avec le libéralisme ou avec une morale prétendument relâchée. De ci, de là, le ton de plaisanterie ou d'ironie (quoique traditionnel dans cette matière) dépasse un peu la mesure, et malgré l'intérêt qu'on peut trouver à entendre certains échos de la Congrégation *de Auxiliis* avec ses épisodes épiques, il serait préférable que toute la partie polémique fût réduite au strict nécessaire. Au seul point de vue stratégique, il faut éviter les excès qui peuvent produire l'impression défavorable de disputes d'écoles et nuire ainsi à la cause qu'on défend.

Il est à peine besoin de dire que l'A. ne donne aucun accès aux systèmes médians entre le thomisme et le molinisme; quand même ils se rapprocheraient plus du premier que le second, ils n'en viennent pas moins confondus sous le titre réprobateur de « congruismus sorbonicus ». Bref, le P. del P.

Digitized by Google

n'est pas disposé aux transactions, son livre pourrait porter le titre suggestif de *Panoplie* autrefois adopté par un de ses illustres devanciers.

Mais quand même on le jugerait un peu trop acerbe dans la forme, aucun préjugé ne doit résulter de là contre le fond et les idées qui y sont défendues. Nous concluerons donc en en recommandant vivement l'étude à quiconque veut entrer dans le cœur de la question ; ceux qui s'en serviront pour peser impartialement la nature de la prémotion et de la grâce efficace, pourront trouver dans ces doctrines ce « si bon sens » qu'un premier examen ne permet pas toujours de saisir.

D RAPHAEL PROOST.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

CARD. HERGENRÖTHER. **Handbuch der allgemeinen Kirchengeschichte.** 4e éd. revue, remaniée et complétée par Mgr J. P. Kirsch. Tome III : *Die Kirche nach dem Zusammenbruch der religiösen Einheit im Abendland und die Ausbreitung des Christentums in den aussereuropäischen Weltteilen.* Fribourg en-Brisgau, Herder, 1909. Gr. in-8, XII, p. 435-1176. Prix : 14 fr. 40.

Le « Manuel d'histoire ecclésiastique » d'Hergenröther est unique en son genre ; ce n'est plus à proprement parler un « manuel », c'est un ouvrage de lecture et de consultation, offrant dans un cadre nettement tracé, avec toutes les références bibliographiques désirables, un exposé détaillé de l'histoire de l'Église et de sa vie interne. L'éditeur, Mgr Kirsch, a respecté la substance du texte, mais usé du droit d'abréger en certains endroits et d'approfondir en d'autres. De même il a établi des subdivisions qui facilitent la lecture du texte. Celui-ci a été poursuivi jusqu'au début du règne de Pie X. Il est inutile de faire ressortir ici les mérites de ce travail remarquable ; les noms de l'auteur et de l'éditeur parlent assez en faveur du « Manuel ». L'étendue elle-même du texte et le soin apporté pour offrir une documentation sûre, les tables, les cartes qui accompagnent les trois volumes — dans le troisième c'est celle des confessions religieuses en Europe vers l'an 1600 — font de ce travail un ouvrage fondamental pour toute bibliothèque de prêtre ou de catholique instruit, auquel on sera heureux de recourir pour trouver les indications nécessaires sur un point déterminé de l'histoire de l'Eglise, du développement de son culte, de sa vie intellectuelle et morale, en même temps que de l'histoire des autres confessions ou sectes qui revendiquent une origine chrétienne.

D. U. B.

ÉM. DE STOOP. **Essai sur la diffusion du Manichéisme dans l'empire romain** (Recueil de travaux publiés par la faculté de philos. et lettres de l'université de Gand, 38e fascic.). Gand, E. Van Goethem, 1909. In-8, VIII-152 p.

Comment s'explique la diffusion relativement rapide du Manichéisme dans l'Empire romain ? Par sa « forte tendance à l'universalité ». Il prétend syncrétiser et parfaire les quatre grandes religions du monde connu ; il a un succès considérable auprès des femmes, dont il flatte la vanité, la curio-

Digitized by Google

sité et l'exaltation mystique. Les abominations religieuses qu'on lui reproche ne doivent pas être imputées à la secte entière, ni à son fondateur, Mani, qui tenta plutôt sincèrement une glorification de l'ascétisme.

L'Église ne pouvait manquer de s'opposer de toutes ses forces à cette révélation nouvelle, qui se donnait comme supérieure à celle du Christ. Aussi constate-t-on une tendance à amoindrir, en pays chrétien, cette prétention exorbitante et blasphématoire. Malgré cela, le Manichéisme ne recruta guère d'adeptes que parmi les chrétiens mal affermis, et surtout parmi les païens adorateurs de Mithra. Et cela se conçoit : il n'était, au fond, lui-même qu'un paganisme pur, dissimulé sous les dehors du christianisme.

Et pourtant les empereurs, même païens, lui témoignèrent constamment une égale hostilité : ils détestaient surtout son caractère antisocial, et le persécutèrent plus que n'importe quelle autre secte. Cependant le Manichéisme se maintint, grâce surtout à son absence de culte extérieur, qui le rendait presque insaisissable, et au caractère rigoureux de sa morale, qui ne laissait guère accès qu'à une élite restreinte. Aussi ses partisans ne furent-ils nulle part très nombreux, bien qu'il y en ait eu un peu partout.

Après ce tableau d'ensemble sur les causes et les obstacles qui favorisèrent ou contrarièrent la diffusion du Manichéisme, l'auteur nous le montre se propageant en Orient, par les soldats postés sur les frontières : d'abord en Syrie, où, dès le milieu du IVe siècle, il avait jeté de profondes racines ; puis en Asie Mineure, en Judée, et surtout en Égypte, où il pénètre jusque dans le clergé et parmi les moines. C'est en vain que partout on s'efforce de l'extirper : il se maintiendra jusqu'à la sanglante répression de Justinien, qui même ne réussira point à l'étouffer complètement.

En Occident, le foyer principal et presque unique est l'Afrique, ce qui peut s'expliquer par l'origine sémitique des habitants ; de là, la secte se répand en Espagne et dans le sud de la Gaule. Malgré de nombreux points de divergence, on finira par confondre avec elle le Priscillianisme, qui a pu d'ailleurs s'en inspirer dès l'origine. Pour l'Afrique, nous sommes particulièrement bien renseignés, grâce aux données fournies par saint Augustin, partisan du Manichéisme avant d'en devenir le plus redoutable adversaire : c'est là aussi que nous trouvons le propagateur le plus célèbre de ce système religieux, Fauste de Milève. Quant à Rome, les Manichéens y étaient nombreux et influents dans la seconde moitié du IVe siècle ; ils y avaient même constitué une secte à part, celle des *Mattarii* ou Nattiers. Les pontifes romains, depuis Sirice jusqu'à Grégoire le Grand, ne cessèrent de les rechercher, de les démasquer, interrogeant les élus sur leurs pratiques secrètes, exilant ceux qui résistaient, leur interdisant toute participation au culte catholique, détruisant leurs livres, reléguant de force dans des monastères ceux mêmes qui se convertissaient, bref, exerçant sur eux une surveillance extrême, motivée par l'habitude qu'avaient ces sectaires de se dissimuler sous le voile de l'orthodoxie.

Cet exposé se termine par quelques pages consacrées à l'examen de la thèse d'Albert Dufourcq sur l'histoire du Manichéisme à Rome depuis S. Léon jusqu'à Hormisdas. D'après cette étude, publiée en 1900, une vaste

Digitized by Google

littérature d'aprocryphes aurait germé de bonne heure parmi les Manichéens ; pour combattre la vogue extraordinaire dont jouissaient ces apocryphes, non seulement on les aurait expurgés en leur inoculant un sérum orthodoxe, mais la réaction provoquée par eux aurait déterminé la naissance d'une bonne partie de la littérature romaine à partir de l'époque de saint Léon. M. De Stoop n'a pas de peine à montrer la forte dose d'exagération qu'il y a dans cette manière de voir : confusion imméritée de l'attitude des Manichéens et des priscillianistes à l'égard des apocryphes ; attribution en propre aux Manichéens d'une littérature reflétant des idées communes à une foule de sectes plus ou moins ressemblantes, ou même d'écrits diamétralement opposés à leur système fondamental ; assignation arbitraire à l'*aetas Manichaea*, soit de la mise en circulation de certains apocryphes, soit de leur réédition sous une forme orthodoxe ; enfin, et surtout exagération de la puissance du Manichéisme à Rome dans la seconde moitié du ve siècle.

Tout cela est dit d'une façon sereine, et avec une extrême courtoisie ; la sympathie personnelle que de longue date je porte à M. Dufourcq me donne lieu d'espérer qu'il saura, cette fois du moins, réformer de bon gré son jugement d'antan. Quant à M. De Stoop, son ouvrage fait preuve d'un bout à l'autre d'une connaissance exacte des sources, jointe à une objectivité parfaite, à une circonspection qui inspire pleine confiance, dans la manière de les utiliser. Quelques spécialistes pourront, comme toujours, formuler des critiques plus ou moins justifiées touchant certains points de détail ; mais, dans l'ensemble, nous avons ici un vrai modèle du genre, un travail sobre, précis, très documenté, bien écrit aussi, et qui fera honneur, tant à l'auteur lui-même, qu'à son « maître éminent », M. Franz Cumont.

D. G. MORIN

EUG. DUPRAT. **Les origines de l'Église d'Avignon** (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*). Paris, G. Ficker, 1909. In-8, 148 p.

DU MÊME. **L'inscription de Casarie et Polycarpe de la Rivière** (Extrait des *Annales de la Société d'Études Provençales*). Aix, B. Niel, 1908. In-8, 20 p.

Autant et plus peut-être que beaucoup d'autres, les origines religieuses d'Avignon sont embarrassées « de légendes, de traditions sans consistance, de conjectures hasardées » au moyen desquelles on s'efforça jadis de suppléer à l'absence trop certaine de documents dignes de foi : il y eut là un des plus célèbres fabricants d'apocryphes, le chartreux Polycarpe de la Rivière. M. Eugène Duprat s'est efforcé d'apporter un peu de lumière dans cette région demeurée jusqu'ici ténébreuse, en dépit des travaux même les plus récents. Il constate que la légende qui attribue à Ste Marthe la fondation de l'Église avignonaise est d'origine très récente. Le premier saint local authentique est S. Ruf, probablement un simple prêtre, du début ou du milieu du IVe siècle ; le premier évêque connu, Nectaire, dont l'avènement se place entre les années 426 et 433. Dans la liste assez lacuneuse de ses successeurs, l'auteur diffère en plusieurs points de la recon-

Digitized by Google

stitution tentée par Duchesne dans ses *Fastes épiscopaux*. Par exemple, il voit dans Salutaris (517) plutôt un évêque d'Avenches ; un scribe aurait écrit par erreur *Avennica* pour *Aventica* : ce sera une question à soumettre à M. Marius Besson, mais je doute que celui-ci lui donne raison. Il supprime pareillement Valens (587), l'inscription de Casarie, où il est qualifié *sacerdos*, ne suffisant pas à prouver qu'il ait jamais occupé le siège d'Avignon ; de même Magnus (650), pour lequel il n'a pu découvrir aucun document antérieur à 1458. Par contre, il croit pouvoir attribuer à Avignon l'évêque Eucherius dont il est question dans la Vie de S. Césaire, et qui assista aux conciles de la province d'Arles en 524, 527, 529 et 533. Et il propose de placer S. Vérédème avant S. Agricole (683 ?), le protecteur officiel de la ville.

Naturellement chacune de ces modifications devra, avant d'être acceptée, être soumise à un sérieux examen. Mais, en dépit d'un étalage parfois excessif d'érudition, et d'une tendance novice à généraliser les solutions données à un cas particulier, l'étude de M. Duprat n'en constitue pas moins un effort des plus louables, et qui promet pour l'avenir. Déjà, dans une note antérieure sur l'inscription de Casaria, il avait démontré surabondamment que les dix vers du début, publiés par Jacques Boyer et le chanoine Albanès, et admis comme authentiques par Edmond Le Blant et dom Leclerq, n'étaient en réalité qu'un faux polycarpique à ajouter à tant d'autres.

D. G. MORIN.

J. LINDEBOOM. **Erasmus.** Onderzoek naar zijne theologie en zijn godsdienstig gemoedsbestaan. Leiden, A. H. Adriani, 1909. In-8, x-200 p.

Dans cette thèse doctorale présentée à l'université royale de Leyde, M. Lindeboom étudie les idées théologiques d'Érasme et le sentiment religieux de cet esprit versatile et malaisé à saisir.

L'A. nous le fait voir sous un meilleur jour qu'on ne le considère d'habitude : il veut établir d'abord qu'E. en principe n'a jamais attaqué l'Église catholique, mais au contraire qu'avec le cours du temps, il s'est montré de plus en plus respectueux envers son autorité.

D'autre part, malgré ses relations avec Luther, il n'aurait jamais partagé les idées dogmatiques de ce dernier, il s'en est rapproché cependant par son point de vue biblique et antiscolastique, et plus encore par ses attaques, non seulement contre les abus, mais aussi contre des institutions et des doctrines catholiques, et par là même, ajouterons-nous, doit-on le considérer comme un des précurseurs et des initiateurs du mouvement antiromain, quelles qu'aient été ses intentions.

Quoique l'A. vise à l'objectivité et ne nous propose pas ses opinions théologiques personnelles, il y aurait cependant quelques réserves à faire : nous ne les énumérons pas toutes, constatons seulement qu'il partage le sentiment antiscolastique du théologien biblique ; p. 73 il est question de théologie scolastique sémipélagienne, mais plus loin p. 75, il ne fait pas cependant S. Thomas partisan de ce sémipélagianisme. La liberté morale opposée à la liberté d'élection (p. 77) nous semble également suspecte. Enfin pour l'appréciation générale du caractère d'Erasme, nous ne goûtons

Digitized by Google

pas beaucoup la « piété latitudinaire » de ce dernier. Au reste, le travail de M. L. est bien documenté et bien écrit, et répond au but que l'auteur s'est proposé. D. R. P.

P. Imbart de la Tour. **Les Origines de la Réforme.** T. II. L'Église catholique : la crise et la Renaissance. Paris, Hachette 1909. In-8, VIII-592 p. Prix : 7 fr. 50.

Avant d'aborder l'étude de la Réforme, M. Imbart de la Tour s'est proposé de nous faire connaître le milieu où elle a pris naissance ; le milieu social nous fut mis devant les yeux dans « les Origines de la France moderne »; voici maintenant le milieu moral et religieux. Le Pontife romain, l'attitude des fidèles, la décadence générale des institutions ecclésiastiques, enfin le renouveau intellectuel et le relèvement des mœurs religieuses sont les principaux chapitres de ce volume. Parcourons-les rapidement avec le distingué professeur de Bordeaux.

Dans la seconde moitié du xve siècle la Papauté à laquelle le grand schisme d'Occident et la diffusion des doctrines gallicanes ont porté un coup terrible réussit à ressaisir son influence : elle a raison des résistances des cardinaux et, grâce au népotisme et à l'habile organisation de la Curie, transforme son principat en une monarchie absolue. L'administration, les finances (dont la pénurie cause des exactions de plus en plus criantes dans la Chrétienté), sont aux mains des Papes, le domaine est reconstitué et les circonstances autant que le génie de Jules II donnent à la Papauté le grand rôle en Italie. — Vis-à-vis de l'Europe, Rome continue à affirmer les doctrines théocratiques ; mais, si l'unité extérieure persiste, si l'action politique du S. Siège augmente, son autorité spirituelle décroît et, dans le domaine religieux lui-même, les princes mettent des bornes à l'influence papale. Dans la ville de Rome, la Curie se comporte comme une cour laïque et la décadence des mœurs demande une réforme « in capite et in membris ». — L'esprit d'opposition à Rome est l'attitude générale des fidèles, surtout en France : on veut limiter son autorité, faire de l'Église une démocratie. Le Parlement a usurpé les droits du clergé et les défend contre la Papauté. L'opposition trouve sa formule dans la « Pragmatique sanction de Bourges » et tout l'effort du Pape se tournera contre la nouvelle hérésie. A lui se joindra le roi que l'indépendance du clergé inquiète. Pendant tout un demi-siècle il combattra généralement avec le Pontife ; mais la soumission se fera à son profit et le clergé sera asservi : les évêques suivront le roi. Les corps religieux, chapitres et moines résisteront d'abord, mais leur faiblesse les forcera à recourir à Rome pour défendre leurs exemptions et par là même devront accepter son intervention dans la provision des bénéfices. Seul le point de vue judiciaire du Parlement sera maintenu, mais excepté ce point, Rome aura gain de cause sur toute la ligne... au grand profit du roi et de l'absolutisme. Aussi quand la politique italienne de la France amène une rupture avec Rome et l'isolement du royaume, Louis XII porte la lutte sur le terrain ecclésiastique, se fait autoriser à la guerre par l'assemblée de Tours qui en appelle au Concile général. Ce ne sera d'ailleurs qu'un épouvantail, car le Concile de Pise n'aura aucun succès (il marque la fin de Gallicanisme doctrinal), mais cela montre l'Église de

Digitized by Google

France entre les mains du roi. — La décadence des choses ecclésiastiques est complète. Pas d'unité de direction dans l'église gallicane, les évêques sont aux prises avec les abus du moyen âge qui se dissout, leur pouvoir est réduit presqu'à rien par le patronage et les exempts. Ne pouvant soumettre ces derniers ils se mettent à leur tête par la commende des abbayes et par le recrutement des membres des chapitres. Les corps monastiques sont en pleine désagrégation, les prébendes et le régime bénéficial tuent partout l'esprit de communauté, les mendiants sont turbulents et indisciplinés; s'appuyant sur la Bulle de Sixte IV « Mare magnum » ils s'emparent des paroisses et mettent par là l'anarchie à son comble. Les abus ne sont pas moindres si nous considérons les bénéfices. S'ils sont électifs ce ne sont que factions, brigues, coups de force sans compter la corruption ; s'ils sont collatifs les rivalités renaissent sans cesse entre les collateurs. D'autre part le pape et le roi interviennent constamment et les provisions s'opposent aux élections. La résistance provoque l'intervention de la justice. Bref le désordre est complet. Vacances prolongées, compétitions, schismes, scandales, violences, procès, tel est le bilan du régime bénéficiaire. Les abus de la fiscalité viennent grossir la liste des griefs contre cette triste époque. Si la fiscalité épiscopale n'est pas oppressive, la multiplicité des cures, l'absentéisme des curés et la misère des congruistes s'ajoutent pour faire haïr les impôts ecclésiastiques. Quant aux quêtes, indulgences pour la croisade, etc., bien que permises et utiles en principe, leur multiplication, la rapacité des quêteurs en font un véritable fléau et une source de scandales. Elles sont pourtant déjà suffisamment nombreuses les sources de scandales : évêques courtisans, hommes de guerre et hommes du monde, sans influence religieuse dans le pays ; clercs ruraux grossiers, ignorants et dévergondés; réguliers en pleine décadence au point de provoquer l'hostilité de l'opinion publique et d'enlever au clergé la direction de la nation, tel est le tableau que nous offre l'Église à la fin du xve siècle. Au sein de cette décadence générale voici un ferment de rénovation : la Renaissance qui réagit, même à l'excès, contre les abus — fruits de la décadence des institutions du moyen âge. Elle exalte l'individualisme et forme surtout une aristocratie de la pensée. Païenne tout d'abord, surtout en Italie, Pic de la Mirandole et Marsile Ficin l'orientent vers la pensée chrétienne. En Allemagne et en France, l'humanisme est moral et chrétien. Il veut régénérer les études; soumis aux dogmes et à l'Église, il exalte la liberté de penser. Il rend des services, mais par la diffusion de l'esprit critique prépare la révolution religieuse. Cependant son côté spéculatif s'oppose à l'esprit protestant et prépare la renaissance du catholicisme.

Pour sauver l'Église, un revirement s'impose. Le concordat de la France avec Léon X mettra fin à son anarchie organique. Sans doute ce ne sera pas la fin des abus, même certains d'entre eux deviendront la loi commune ; mais un statut fixe et bien défini régira la société religieuse, le clergé sera dominé par la royauté. Cette réunion autour du trône sera pour lui un moyen d'unité et grâce à cela peut-être le Protestantisme sera évité. Au reste la Réforme protestante arrive trop tard, car les grands ordres religieux, l'élite des humanistes chrétiens et même, quoiqu'avec des appréhensions,

Digitized by Google

Rome et le concile de Latran auront dessiné ce mouvement de rénovation que prétendront commencer les réformés. Pourtant la régénération était partielle et bien insuffisante encore au moment où parut Luther.

Ces quelques traits d'une œuvre aussi importante suffiront, pour montrer avec quelle maîtrise M. Imbart de la Tour a traité son sujet. Richesse d'information, souci d'impartialité poussé jusqu'au scrupule, jugements modérés et généralement justes, telles sont les qualités qui distinguent le présent volume. Tout au plus pourrait-on découvrir çà et là quelque tendresse pour le Gallicanisme. Remercions en finissant le distingué professeur de cette magistrale étude et espérons voir bientôt paraître le travail sur la Réforme.

D. B. DEFRENNE.

LUDWIG VON PASTOR. **Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters.** Mit Benutzung des päpstlichen Geheim-Archives und vieler anderer Archive. Fünfter Band : Geschichte Papst Pauls III. (1534-1549). Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1909. Gr. in-8, XLIV-892 p. Prix : 15 fr. 70 ; relié, 18 fr. 20.

Le cinquième volume du monumental ouvrage du professeur v. Pastor, qui suit de près son devancier, n'embrasse qu'un seul pontificat, celui de Paul III, quinze ans de l'histoire de l'Église; mais ces quinze ans, avec leurs multiples évènements, ont exercé une influence extraordinaire sur la marche de l'Église et de l'Europe. Le sac de Rome a fait sortir la Papauté et la Curie de l'étourdissement causé par les orgies intellectuelles et morales de la Renaissance. La moitié de l'Europe se détache de la Papauté et celle-ci, sous les Médicis, n'a pas pleine conscience des dangers qui la menacent. Adrien VI avait l'intuition de l'œuvre qui s'imposait au Vicaire du Christ ; Clément VII ne l'avait d'abord pas soupçonnée. Maintenant le doute n'est plus possible ; on se trouve en face d'une catastrophe imminente, si la réforme ne part pas du sein même de l'Église. C'est Paul III, un Farnèse, dont la jeunesse cléricale n'est pas à l'abri de tout reproche, qui va entreprendre cette œuvre de restauration, laquelle ira toujours en s'accentuant, et se précisera dans le fait même qu'il ne sera plus possible d'élire un pape de la trempe des Léon X et des Clément VII. Paul III n'est pas encore tout à fait dégagé de ses attaches avec la période de la Renaissance; le népotisme, qui le conduira au tombeau, pèse encore lourdement sur son pontificat. Mais Paul III s'est rendu compte que la situation du monde a changé, et que le protestantisme est un facteur dont il ne peut négliger l'importance ni dans son action pontificale,ni dans sa politique extérieure. Avant tout pape, puis souverain. D'un côté, rendre à l'Église sa pureté première par la réforme de la Curie, le choix de cardinaux pieux et savants, le rétablissement de la foi au sein du peuple chrétien; de l'autre, ramener l'unité religieuse au sein de la chrétienté, arrêter l'invasion de l'Islam et le refouler en dehors des frontières de la chrétienté, tel est le but du pape. La convocation d'un Concile lui semble le grand remède aux maux dont souffrent l'Église et la Chrétienté ; toute la vie du pape est concentrée dans la préparation et la convocation du grand Concile de Trente qui va poser les assises de la restauration catholique. Mais le pape doit compter

Digitized by Google

avec la politique, avec les protestants, avec les princes, avec les rois, avec l'empereur. Les légations, les colloques, les entrevues se multiplient, attestant la part intense que Rome prend à l'œuvre de la réforme et de la réunion des églises, mais aussi les difficultés de tous genres que le chef de l'Église rencontre auprès des princes, plus soucieux de leurs intérêts particuliers que de ceux de la foi catholique. Il faut lire dans l'ouvrage du professeur Pastor le récit si nourri de ces négociations compliquées, mais qu'il expose avec une netteté remarquable, pour comprendre l'œuvre capitale de Paul III, autour de laquelle viennent se grouper ses efforts pour assurer la paix de l'Europe et sauvegarder l'indépendance politique du Saint-Siège. Dans ce tableau aux dimensions gigantesques, puisqu'il embrasse le monde entier, il n'est pas un coin où l'auteur n'ait projeté une nouvelle lumière. Assurément cette période a été étudiée avec une ardeur incroyable depuis plus de trente ans ; les publications de détail se sont multipliées à l'infini, mettant sans cesse au jour de nouveaux documents. C'est le mérite de Pastor d'avoir su trier cette masse immense, d'en avoir extrait les pierres, grandes et petites, qui devaient servir à élever le monument que nous admirons aujourd'hui, et d'avoir su harmoniser la solidité des blocs avec l'heureuse disposition et le fini des détails, qui dénotent un maître. Je citerai particulièrement les pages consacrées aux premières réformes du pape Paul III, aux personnalités qu'il fit entrer dans le Sacré-Collège, à l'action des Ordres religieux, plus particulièrement des Capucins, et surtout aux origines de la Compagnie de Jésus. Le chapitre final, qui traite du mécénat littéraire et artistique du pape, notamment ce qui est dit de la reconstruction de St-Pierre et du « jugement dernier » de Michel-Ange, montre que l'écrivain se double d'un artiste qui a le sens du beau et des proportions. Puisse-t-il être donné à l'auteur de pouvoir mener à bonne fin une œuvre qui recueille les suffrages de ceux qui ne partagent pas ses idées religieuses ; c'est un monument qui réclamera un autre Michel-Ange pour être remplacé.

D. U. BERLIÈRE.

Dr. J. Kvacala. **Thomas Campanella, ein Reformer des ausgehenden Renaissance.** Berlin, Trowitsch u. Sohn, 1909 In-8, XVI-154 p.

La présente monographie qui fait partie des « neuen Studien zur Geschichte der Theologie u. der Kirche » édités par MM. Bonwetsch et Seeberg, est consacrée à Th. Campanella ; elle analyse le caractère, les écrits, l'influence de ce bizarre novateur. On connaît sa philosophie et sa théologie naturalistes, qui cherchent malgré leur hardiesse à se concilier avec le christianisme, la « civitas solis », qui reproduit la république de Platon et ses utopies. L'A. de la présente dissertation étudie objectivement les origines et les attenances de ces idées, les divers stades par lesquels elles ont passé dans leur élaboration. Il ne dissimule pas la vie très peu édifiante du réformateur, et prouve aussi que ce n'est pas sans raison qu'il a passé la moitié de sa vie dans les prisons, par suite de machinations politiques. Les relations de C. avec les luthériens, en désaccord d'ailleurs avec lui sur les idées dogmatiques; le récit de l'accueil favorable qui lui fut fait en France, ne manquent pas d'intérêt. L'A. examine aussi si

Digitized by Google

l'institution de la Propagande a dû quelque chose à C., il convient que le « Jesuitenstaat » du Paraguay ne lui est redevable en rien.

Il a souvent l'occasion de toucher les doctrines ou les institutions catholiques, notamment les Jésuites dans le cours de cette dissertation, et des réserves seraient à faire ci et là sur les appréciations émises, mais systématiquement il ne paraît point hostile au catholicisme. Tout en montrant les côtés faibles du caractère de C., il est sympathique à ses idées réformatrices ; l'on comprend que nous ne puissions, malgré nos égards pour le talent et l'érudition du docte professeur de l'Université de Jurjew, partager cette sympathie. D. R. P.

ETIENNE DEJEAN. **Un prélat indépendant au XVIIe siècle. Nicolas Pavillon, évêque d'Alet (1637-1677).** Paris, Plon, 1909. In-8, XXV-393 p., portrait et fac-simile d'autographe. Prix : 7 fr. 50.

Nicolas Pavillon est un attardé dans l'histoire; s'il avait vécu au IVe ou au Ve siècle, par exemple, la tradition populaire l'eût vraisemblablement canonisé. Disciple de S. Vincent de Paul, émule de S. François de Sales et de S. Charles Borromée, cet évêque d'un pauvre petit diocèse de France n'a d'autre ambition — miracle pour son temps — que d'être un véritable pasteur. Comme évêque il est modèle : il réforme son clergé, il l'instruit et il le forme; il rétablit la vie religieuse dans le peuple, il organise l'enseignement, il a l'intelligence de la liturgie et de sa place dans la vie chrétienne. Mais Pavillon est le représentant d'un autre âge par la liberté absolue qu'il réclame dans l'État et par l'indépendance qu'il revendique comme évêque dans le domaine spirituel. Il oublie que Louis XIV gouverne l'État et régente l'Église, et que l'influence du pontife romain est autrement sensible que dans les premiers siècles de l'Eglise. D'un côté, il exagère les dons personnels de l'épiscopat isolé ; son gallicanisme, indépendant du roi, s'affirme vis-à-vis de Rome. Gallican dans l'affaire du Formulaire, il est ultramontain dans celle de la Régale. Il y a une véritable grandeur dans les lettres qu'il écrit au roi et au pape; c'est du style épiscopal de grande envergure. Ce prélat indépendant, d'une originalité si curieuse et souvent sympathique, est à un moment donné une puissance morale en France. Tous les regards sont fixés sur l'évêque d'Alet. On est en pleine effervescence janséniste : Pascal et St-Cyran ont disparu, Port-Royal a besoin d'un patron, il va à Pavillon, avec lequel il se rencontre dans les exagérations du gallicanisme hiérarchique. D'un autre côté, Pavillon, qui n'a pas compris jadis le point de vue dogmatique de S. Vincent de Paul, s'est laissé entraîner vers certaines théories de Port-Royal; il les admet surtout en matière de discipline, sans trop s'arrêter au côté doctrinal. Il crut y trouver des âmes sœurs, des âmes éprises du même idéal de restauration chrétienne ; elles vinrent à lui et il s'appuya sur elles, parce qu'il voyait en elles des auxiliaires dans l'œuvre de l'indépendance de l'Eglise et, à son point de vue, des victimes de cette indépendance en matière doctrinale. Si la politique ne s'était point mêlée à ces questions, peut-être Pavillon eût-il ignoré Port-Royal. Quoi qu'il en soit, l'ascendant de l'évêque d'Alet fut un regain de prestige pour Port-Royal, et, dans l'affaire du *Formulaire*, il semble bien que Bossuet lui-même ait subi cet ascendant. Le *Rituel d'Alet*, condamné à

Digitized by Google

Rome, continua d'être réédité en France, prolongeant ainsi l'action de Pavillon au sein de l'Église de France.

Le travail de M. Dejean est richement documenté; il a puisé, peut-être trop, à des sources jansénistes. Le ton est généralement très calme, mais, à divers endroits, il y a des sorties contre les Jésuites, il fallait s'y attendre, et contre la Papauté qui, d'après lui, proscrit la doctrine des Pères. C'est trop dire. La doctrine de Jansénius, de fait, était hérétique; elle devait fatalement dessécher la piété et rien de plus instructif que la fin des grandes religieuses Port-Royalistes; c'est la condamnation pratique du système.

D. U. B.

GEORGES BOURGIN. **La France et Rome de 1788 à 1797.** Regeste des dépêches du cardinal secrétaire d'État tirées du fonds des « Vescovi » des archives secrètes du Vatican (Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. CII). Paris Fontemoing, 1909. In-8, XIV-248 p.

Le travail que M. Bourgin vient d'entreprendre se justifie aisément par l'importance des archives vaticanes et par l'oubli immérité dans lequel elles ont été laissées pour la période révolutionnaire. Des neuf volumes (T. 367-374 bis), qui embrassent la période de 1788 à 1797, l'auteur a extrait 1935 pièces relatives aux affaires de France. Pour en indiquer la valeur immédiate, il suffit de faire remarquer avec l'éditeur que « les documents analysés peuvent apporter à l'étude des relations entre Rome et la France de nouvelles précisions en ce qui touche l'occupation d'Avignon et du Comtat Venaissin, l'histoire des serments prescrits par les assemblées révolutionnaires, la biographie des évêques de l'ancien régime et celle des évêques constitutionnels, le rôle à Rome du cardinal de Bernis, les mouvements populaires survenus à Rome au début de janvier 1793, la préparation et l'exécution de l'amnistie de Bologne et du traité de Tolentino, les efforts faits par le St-Siège pour résister aux prétentions françaises, puis pour exécuter les clauses de la paix imposée, ... surtout l'œuvre de la *Charitas S. Sedis* créée pour hospitaliser les prêtres déportés ». Les analyses sont succinctes; un copieux index permet d'utiliser facilement le régeste. Dans l'avant-propos il est utile de noter la bibliographie relative à l'histoire religieuse durant la Révolution. J'ai remarque pour la Belgique les n°s 921 (Bruges), Bruxelles (803, 878, 940), Liége (120, 983), Rèves (147) et pour les Bénédictins les noms des moines français Dassac, Milon, Fauchier, Eustache (n. 551), C. Maurin (987), J.-J. Sablonière (1056, 1154), diverses pièces sur l'abbaye de Farfa (770, 776, 935, 987, 1013, 1033, 1239, 1341), St-Pierre de Pérouse (1345), Nonantule (642, 684), San Giuliano (1198, 1205), Subiaco (624, 786, 981, 1403). Dans la table il y a lieu de noter que Boechoven (= Bokhoven) près de Bois-le-Duc (n. 830) et Ruremonde (969) ne sont pas en Belgique, mais en Hollande.

D. U. B.

A. MICHEL. **Histoire de l'Art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours.** Paris, Colin, 1905-06. Gr. in-8. T. I

Digitized by Google

IV-956 p., 471 grav., 12 pl. hors texte. — T. II, VIII-1010 p., 585 grav., 12 pl. hors texte.

C'est toujours avec un réel sentiment de bien-être que l'on accueille un grand travail d'ensemble où une foule de matériaux épars sont bien ordonnés et grâce auquel on est enfin certain d'être informé pour le mieux. Avoir mis à jour, corrigé et coordonné pour la première fois les résultats acquis pour l'histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens, avoir éclairé par l'étude des archives nombre de points obscurs, avoir surtout, par le rapprochement des œuvres, dégagé, ou fait entrevoir des conclusions du plus haut intérêt pour l'origine, les influences réciproques, le groupement des formes artistiques, bref, avoir fait le tableau de la vie et de l'évolution des monuments : voilà l'œuvre accomplie par M. André Michel et ses collaborateurs. Et tout ceci ne représente encore qu'une partie de leur mérite : à côté de chapitres nécessairement connus, il en est d'autres absolument neufs et originaux. L'histoire de la miniature, du vitrail, de l'orfèvrerie par exemple, sont de véritables surprises. Sans nul doute cette encyclopédie deviendra la vraie base de tout notre enseignement esthétique. Elle ouvre des horizons nouveaux à l'artiste, comme à l'esthéticien et à l'archéologue, et sa place est indiquée à côté de l'*Histoire de l'art dans l'Antiquité*, par MM. Perrot et Chipiez.

Il ne pouvait en être autrement : qu'il suffise de considérer le groupe d'historiens rangés autour de M. Michel : érudits de premier choix et spécialistes chacun pour l'époque et le sujet traités. Qu'on y prenne garde cependant : écrit par des spécialistes, l'ouvrage s'adresse surtout à des spécialistes. Le Ruskinien en quête des « joies de l'art » trouverait quelquefois le morceau un peu sec. « C'est une exigence du sujet. » Aussi goûte-t-on doublement les belles pages de synthèse, dues, en fin de chaque tome, à la plume de M. A. Michel : bienfaisants repos, après tant de chapitres de la plus minutieuse analyse. Quand l'ouvrage sera complet, en verra-t-on paraître une réduction à l'usage des profanes?

L'*H. de l'A.* se composera de huit tomes, dont les trois premiers, formant un ensemble de six volumes, ont déjà paru. Nous en commençons aujourd'hui un rapide aperçu.

Comment l'art chrétien naquit et se constitua-t-il? A cette question répond le Tome I. La première partie en est consacrée à *l'art pré-roman.*

M. A. Pératé nous conduit aux catacombes, dont il décrit de façon charmante le décor symbolique; il montre ensuite ce que produisit l'art de Rome aux mains de la religion victorieuse. — Ici, on aurait pu attendre, peut-être, une illustration un peu plus abondante pour les basiliques romaines.

Est-ce Rome ou l'Orient qui dans la suite eut le rôle directeur? Les chap. II et III nous documentent sur la célèbre question. Au chap. II, M. C. Enlart traite, en quelques pages substantielles, l'architecture chrétienne en Occident, pendant les périodes mérovingienne et carolingienne. Le chap. III est consacré à l'art byzantin. L'importance du courant byzantin pendant tout le haut moyen âge exigeait l'exposé approfondi qu'en fait M. Millet.

Digitized by Google

Enfin, pour les amateurs de parchemin, une dissertation sur la miniature carolingienne par M. P. Leprieur. Avec sa classification par écoles et par groupes, elle complète dans ses grandes lignes l'inventaire de l'époque.

« Après les temps carolingiens un art nouveau se lève sur le monde. » En quoi était-il nouveau et comment évolua-t-il? La seconde partie du Tome I nous l'apprend : elle traite de l'*art roman*.

Ici M. Enlart entre en plein dans son sujet. Comme il le fera dans les parties suivantes de sa vaste enquête, après avoir donné les caractères généraux distinctifs du style, il fait par pays le relevé complet des monuments. Naturellement, chacun cherche d'abord ce qui regarde son coin de terre, et est charmé d'y retrouver enregistrés des édifices familiers, accompagnés de notes que fourniraient peu de monographies locales. Le sujet est, à la vérité, déjà plus ou moins connu — grâce surtout aux travaux antérieurs du savant archéologue — et cependant la bibliographie montre une pérurie complète en ce qui concerne notre architecture nationale. Nous voici d'un coup en possession du meilleur manuel. Ce simple détail suffirait pour faire deviner — si l'on ne l'avait pas déjà dit ici — ce que ces pages représentent de science condensée à un degré presqu'inimaginable.

Comme on retrouve le nom de M. Enlart chaque fois qu'il est question d'architecture, ainsi M. Michel traite aux différentes époques la sculpture en France et M. E. Bertaux en Espagne et en Italie. Il n'existait pas jusqu'à présent d'histoire de la sculpture romane en France : c'est assez dire l'opportunité du présent travail. M. M. se garde bien des généralisations prématurées et pourtant il indique déjà cinq écoles de statuaire nettement marquées.

Un aperçu général de la peinture romane n'est pas moins original. MM. A. Haseloff et E. Mâle exposent en deux chapitres, le 1er l'histoire de la miniature, le 2e celle de la peinture sur verre. M. Molinier nous fournit à son tour des notions, fort utiles aujourd'hui, sur l'évolution des arts appliqués du VIIIe au XVIe siècle.

Le TOME II a pour objet *la formation et l'évolution de l'art gothique*.

En même temps que le nouveau système de construction, un autre grand fait s'est produit : la sculpture monumentale est née en France. M. Michel « concentre sur quelques types particulièrement représentatifs les explications ou définitions essentielles ». Il lui appartenait bien de traiter la statuaire des grandes cathédrales : c'est un sujet qu'on ne peut aborder qu'avec respect. — « Le fait capital de l'époque est après l'apogée de l'idéalisme, la naissance du réalisme ». Au XIVe siècle on en voit les premières manifestations : « les ateliers des tombiers en sont le champ principal ».— Envisageant la sculpture espagnole, M. E. Bertaux en groupe les séries qui ont les mêmes formes spécifiques. Plus loin il trace le charmant tableau de ces marbriers « qui firent de l'art pisan le premier art italien ». — Il est curieux de constater ici la différence d'allures entre l'histoire de la sculpture italienne et celle des autres pays aux XIIIe et XIVe siècles. Le peuple de statues qui vit aux murs des cathédrales du Nord est tellement innombrable et son caractère si anonyme, que M. Michel renonce à y distinguer des écoles. En Italie, au contraire, les œuvres de la sculpture se

Digitized by Google

groupent facilement autour de quelques grands noms. Mais les phénomènes artistiques seraient-ils donc si différents et ne pourra-t-on un jour citer tel ou tel maître insigne — par exemple celui du couronnement de la Vierge à N. D. de Paris — distinct de la foule des autres ymagiers?

Quant à l'histoire de la peinture française, au moyen-âge, presque tout restait à éclaircir. Sur les vitraux par exemple « les livres publiés jusqu'à présent sont de simples catalogues ». Aussi l'abondance des renseignements, fournis par M. E. Mâle sur cette matière, est d'autant plus appréciable. Il nous fait assister, en quelque sorte, à son travail de laboratoire. Rien de plus intéressant que de le suivre pas à pas tandis qu'il découvre, entre autres, le grand atelier de peinture sur verre de Chartres. L'architecture gothique n'étant nullement favorable à la peinture murale, nous assistons bientôt à ses derniers moments en France. Par un curieux contraste, M. Peraté nous en montre en même temps le splendide essor en Italie. — Il dévoile l'erreur des anciens historiens « pour qui l'art de Cimabuë et de Giotto était soudainement sorti du néant », sans atténuer par là « la plénitude du génie décoratif du peintre de S. François, du premier peintre moderne, qui de l'art froid et incertain du XIIIe siècle fit un act vivant et passionné ». — Avec le grand maître florentin, comme il sait aussi faire aimer Ducio, Simone et ces autres glorieux fils de Sienne : les Lorenzetti. Enfin il nous conduit au Campo santo de Pise et à S. Maria Novella où l'on voit les dominicains « dicter aux peintres les grandioses allégories qui sont comme une transcription de leurs sermons et de leurs traités de théologie ».

Il y a trop de connexion entre l'art de l'ivoirier et la sculpture monumentale pour qu'on ait pu omettre d'en parler. M. R. Koechlin en établit le développement chronologique et y montre une des expressions les plus vivantes du culte familier de la Vierge. — M. Marquet de Vasselot étudie pour finir l'orfèvrerie et l'émaillerie de l'époque. Il parle avec un certain enthousiasme des « influences rénovatrices du XIIIe siècle ». Ne vaudrait-il pas mieux dire influences destructrices? La « conversion au gothique » dans ce domaine fut-elle autre chose qu'une regrettable apostasie?

La variété des sujets, le manque de simultanéité dans la marche des différents arts, la quasi impossibilité de fixer des dates aux évolutions de styles, tout cela joint au caractère collectif de l'œuvre étaient de graves difficultés pour lui assurer l'ordre et la clarté voulus dans le plan général. Mais y a-t-on réussi dans la limite du possible et n'y aurait il pas à désirer une disposition un peu plus pratique et plus empreinte d'unité?

Le soin apporté à l'édition et son élégance font honneur à la librairie Colin. De nombreuses gravures et planches hors texte permettent de contrôler les affirmations. Ce sont toutes reproductions photographiques et heureusement choisies en dehors du stoc habituel. Leurs qualités en font désirer davantage encore : mais il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit pas ici d'un répertoire mais d'une histoire de l'art.

D. S. BRAUN.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Dr WENZEL POSSELT. *Der Verfasser der Eliu-Reden* (Job Kap. 32-37). Eine kritische Untersuchung. (*Biblische Studien*, XIV Bd). Freiburg in-Br., Herder, 1909. In-8, XI-111 p. Prix : 3 M.

Depuis longtemps déjà les 4 discours d'Eliu sont regardés, par la plupart des critiques protestants, comme étrangers à la rédaction primitive du poème de Job. Vainement Budde en 1876, dans ses « Beiträge zur Kritik des Buches Hiob », s'efforça-t-il, par un examen approfondi du problème, d'établir la thèse contraire : il ne fut pas suivi. M. Wenzel Posselt s'est livré à son tour à une sérieuse investigation dont il nous donne aujourd'hui le résultat. Dans une courte introduction il examine la question d'auteur et de date du livre de Job dont il place la composition « longtemps après la chute du royaume d'Israël, mais avant Jérémie, très vraisemblablement peu après le début de l'exil babylonien. » (p. 9). Il étudie alors le fond (Sachliche Beweise) puis la forme (Sprachliche B.) des discours d'Eliu et se prononce nettement en faveur de l'unité de composition du livre de Job. Les objections tirées des particularités de la langue et du style des discours ne semblent pas causer d'embarras à M. W. P. — Quant à la question de fond, de loin la plus importante, voici, d'après nous, comment elle se peut formuler : la part prise par Eliu dans le débat soulevé à propos des souffrances de Job est remarquable et caractéristique ; c'est une nouvelle solution que ce personnage, survenu inopinément, apporte au problème de la souffrance humaine ; or, comment expliquer que les discours de Jahvé (ch. 38-39), qui clôturent toute la discussion, ne renferment aucune allusion directe ou indirecte au nouveau point de vue introduit par Eliu? Il y a plus : les discours de Jahvé fournissent la réponse attendue (XXXI, 35) aux précédents discours de Job (ch. 29-31) auxquels ils doivent être rattachés logiquement. — M. W. P. ne nous semble pas avoir suffisamment répondu à cet argument des critiques.

D. E. DE BRUNIER.

Chan. VERDUNOY. *L'Église apostolique : Actes d'Apôtres, Épîtres, Apocalypse.* Traduction et commentaire. Paris, Gabalda, 1909. In-12, VII-551 p. Prix : 3 fr. 50.

Ce volume renferme avec le volume précédent du même auteur : l'*Évangile*, la traduction commentée de tout le Nouveau Testament : traduction faite sur l'original grec, claire ; commentaire intercalé entre les différentes parties des Livres saints pour en montrer l'agencement, pour aider à suivre les idées, plutôt que pour élucider les difficultés particulières de tel ou tel passage. Le plan est bien conçu et heureusement réalisé : je ne connais pas de commentaire aussi pratique pour les lecteurs non initiés aux questions bibliques, et renfermant plus d'érudition sous une forme aussi simple et aussi accessible. M. V. s'est naturellement tenu en dehors des controverses, son but n'étant que d'exposer pour le grand public les résultats acquis : il aurait pourtant pu faire remarquer que l'épître aux Romains est, selon plusieurs exégètes, une encyclique : les salutations de la fin seraient la mise bout à bout de celles de plusieurs exemplaires envoyés par l'apôtre à des Églises connues, ce qui expliquerait pourquoi on y trouve tant de noms, alors que Paul ne connaissait pas les Romains.

Si je puis faire un reproche, c'est, dans les questions d'authenticité, l'abus de l'argument *a fortiori* : « plus il y a de difficultés, plus l'ouvrage est authentique, car un faussaire les aurait soigneusement évitées. » (v. pour *Eph.*, p. 304, les *Pastorales*, p. 342, la *Ra Petri*, p. 442). M. V. ne met pas l'argument sous cette forme crue, mais il n'en est pas loin.

A noter la bonne introduction sur S. Paul et le résumé très nourri de sa théo-

Digitized by Google

logie (p. 122 s.) ; — le judicieux principe d'interprétation pour l'Apocalypse (p. 488): il ne faut pas chercher un symbole sous chaque détail ; l'apôtre procède par tableaux et c'est la vision entière qui a une signification ; les éléments de détail sont empruntés au cycle apocalyptique juif.

D. BÈDE LEBBE.

A. FIERENS. *La question franciscaine.* Vita S. Francisci anonyma Bruxellensis d'après le ms. II. 2326 de la Bibl. royale de Bruxelles. Louvain, Peeters 1909, in-8, 122 p.

M. Fierens pose nettement la question franciscaine avec une abondance de références qui constitue un des grands mérites de son travail, et il indique nettement l'importance de la critique des textes pour arriver à déterminer la personnalité et la pensée de S. François et la conception qu'en ont eue ses contemporains. Le ms. II. 2326 de Bruxelles est une compilation qui peut jeter quelque jour sur la façon dont on a procédé pour retracer la vie du Saint et sur l'évolution des textes. L'édition en est faite par un système de renvois aux sources utilisées ; dans les notes M. Fierens appuie sur les relations de parenté ou les particularités des textes ; il se réserve de faire connaître plus tard les principaux résultats qui se dégagent de l'étude du ms. de Bruxelles.

D. U. B.

S. ALPHONSUS DE LIGORIO. *Praxis amandi Jesum Christum*, latine reddita ab Aloisio Walter, C. SS. R. Romae, Cugiani, 1909. In-16, 337 p.

Le R. P. Walter qui a publié précédemment la traduction latine complète des œuvres dogmatiques de S. Alphonse (Voir *Rev. Bénéd.*, 1904, p. 448), nous donne aujourd'hui la traduction d'un des traités ascétiques les plus estimés du saint Docteur. Nous n'avons pas à faire l'éloge de « la Pratique de l'Amour de Jésus » que son auteur lui-même a jugé « le plus pieux et le plus utile de ses livres ascétiques » et que les censeurs les plus compétents ont déclaré rempli d'une sagesse profonde et très apte à enflammer les cœurs les plus froids du feu de l'amour divin. La traduction se distingue par les qualités d'élégance, de précision en même temps que de simplicité qui font le mérite des écrits antérieurs du R. P. Walter; des citations précises ont été ajoutées au bas des pages, en même temps que des notes un peu plus étendues à la fin des chapitres.

Non seulement par son contenu, mais encore par son exécution soignée et son format commode, ce petit livre se recommande comme un enchiridion que beaucoup de prêtres et d'étudiants voudront sans cesse avoir avec eux.

D. RAPHAEL PROOST.

GEOFFROY DE GRANDMAISON. *La Bienheureuse Mère Barat* (1779-1865). (Collection *Les Saints*, Paris, Gabalda, 1909. In-12, VIII-206 p. Prix : 2 fr.

La Mère Barat, récemment béatifiée, est généralement plus célèbre que connue ; cela tient à l'extérieur aristocratique de son œuvre et aux préjugés que les apparences peuvent faire naître. On ne s'étonnera donc pas de voir M. G. de Grandmaison insister particulièrement sur l'œuvre de Madame Barat, les origines, les merveilleux développements de la Société du Sacré-Cœur et sur son esprit, sur la nature de la mission d'éducatrices confiée à ses membres. On sent qu'en exposant des faits et des idées, en faisant connaître et en défendant une méthode, l'auteur veut dissiper des préventions et éclairer les esprits. A ce point vue l'opuscule de M. de Grandmaison servira de guide judicieux et bien documenté à quiconque voudra se faire une idée exacte de la Société des Dames du Sacré-Cœur et de leur éducation. Les pages consacrées aux vertus de Mme Barat font regretter qu'elles ne soient pas plus nombreuses; elles donnent l'idée la plus avantageuse de cette femme de talent et de zèle, qui fut en même temps

Digitized by Google

une vraie sainte, en montrant à quelles sources surnaturelles s'alimentait sa merveilleuse activité.

C CARBONE. *De Modernistarum doctrinis.* Tractatus philosophico-theologicus ad cler scholarumque penitiorem institutionem. Rome, Desclée et Cie, 1909. In-8, XXXV-500 p.

Bien qu'une multitude d'écrits ait vu le jour depuis la condamnation du modernisme, l'A. se défend d'en augmenter le nombre, en alléguant le but spécial qu'il s'est proposé et qui comble une lacune qui se fait sentir, croit-il, partout ailleurs. Jusqu'ici aucun traité didactique, conduit d'après la méthode et les principes scolastiques, n'est à la portée des maîtres et des étudiants (p. XX). S'il adopte un système original, M. C. Carbone n'entend pas laisser de côté les deux documents pontificaux qui ont condamné les erreurs contemporaines, le décret *Lamentabili* et l'Encyclique *Pascendi.* Bien au contraire. L'A. les suit pas à pas, et, englobant comme ceux-ci les principes de la philosophie et de la théologie modernistes, il divise son traité en 5 parties distinctes, dénommées *Tituli.* I. *Principes* des modernistes (affirmations erronées des auteurs contemporains sur la doctrine des scolastiques et le témoignage de l'autorité, agnosticisme, théorie de l'immanence, subjectivisme). — II. *Moyens* des systèmes employés par les modernistes pour étayer leurs doctrines (sentiment religieux, symbolisme dogmatique, relations entre la conscience et la subconscience, pragmatisme, théories de la néocritique biblique). — III. *But des modernistes* (prétendue rénovation universelle imaginée par les réformateurs, dans le champ de la science, de la religion, du christianisme, et de la société). — IV. *Conséquences* déplorables du modernisme (naturalisme, scepticisme, panthéisme, athéisme). — Enfin, V. *Réfutation* des objections soulevées contre les documents pontificaux, surtout par Tyrell en Angleterre et par les auteurs du *Programma dei Modernisti*, en Italie. Telles sont les principales sections. Chaque *Titulus* est divisé, selon le nombre des questions traitées, en plusieurs thèses ; chaque thèse, précédée d'un *status quaestionis*, est formulée en une proposition, dont les membres, l'un après l'autre, sont démontrés par des arguments mis en forme de syllogismes.

Bien que l'ouvrage de M. Carbone mérite d'être consulté par tout le monde avec fruit et avec intérêt, on regrettera, précisément à raison du but poursuivi, qu'il n'ait pas été conçu avec plus de concision et j'ajouterai avec plus de clarté. Il eût été opportun, semble-t-il, de mettre d'abord sous les yeux du lecteur le texte même des documents pontificaux ; les objections, dont il est question dans la cinquième partie, formulées de façon plus précise et plus condensée, auraient trouvé leur place naturelle immédiatement après. Dans le *status quaestionis* qui précède chaque proposition, il eût été facile de donner plus de corps à l'erreur visée par les documents de Pie X, et d'épargner les citations au cours de la démonstration en les insérant dans des notes spéciales. Çà et là, l'argumentation manque de vigueur et de force, telle la thèse sur le symbolisme dogmatique. Enfin, les informations bibliographiques, si nécessaires dans le présent sujet, devaient être plus abondantes et plus complètes.

D. PL. DE M.

Digitized by Google

UN TRAITÉ INÉDIT D'ARNOBE LE JEUNE

LE *LIBELLUS AD GREGORIAM.*

PARMI les opuscules qui circulaient en latin sous le nom de Jean Chrysostome au début du VIIe siècle, Isidore de Séville mentionne, dans son *De uiris inlustribus*, c. 19, un « ouvrage re-« marquable adressé à une dame de la plus haute noblesse, du nom « de Gregoria; il y traitait de la conduite de la vie et du règlement « des mœurs, sous la forme d'un combat des vertus contre les « vices :

> Ad personam quoque cuiusdam nobilissimae matronae Gregoriae reperitur opus insigne de conuersatione uitae et institutione morum, siue de compugnantia uirtutum et uitiorum.

Naturellement, les historiens n'ont pas manqué d'enregistrer l'un après l'autre cette donnée, en exprimant le regret que leur causait la perte, apparemment définitive, d'un écrit de si grande valeur. Pourtant, trois manuscrits pour le moins nous ont conservé, en tout ou en partie, le texte de l'opuscule signalé par Isidore :

1° Le cod. CLXXII de Reichenau, à Karlsruhe, dans sa seconde partie, du IXe/Xe siècle. Décrit par A. Holder dans son admirable catalogue de ce fonds si riche : t. I, p. 405 sq. Fol. 57 : INC*i*P*it* ADMONITIO S*anC*T*i* IOHANNIS EP*iscop*I CONSTANTINOPOLITANI MISSA AD GREGORIA*m* IN PALATIO. « Miror admodum uenerabilis filia quod legitimo... » Fol. 74 : « ... gloriam inuenisse perpetuam Amen. EXP*licit* · LIBELLUM · IOHANNIS · EPISCOPI · CONSTANTINOPOLITANI · SCRIBTU*m* AD GREGORIA · DE OFFICIIS · MATRONALIBUS · UEL QUID UXOR · D*e*O OM*ni*P*otenti* DEBEAT QUID MARITO.

Le Dr Holder a bien voulu envoyer, en 1907, le manuscrit à l'abbaye de Beuron, où une photographie en a été exécutée sur ma demande, par les soins de mon excellent ami dom Anselme Manser.

2° Ms. 29 de Cues, seconde partie, fin du XIIe siècle. Décrit dans le catalogue de Marx (Trier 1905), p. 21 sq. J'y avais déjà noté le *Liber ad Gregoriam*, quand C. H. Turner, d'Oxford, l'y ayant re-

Digitized by Google

connu de son côté, m'en fit part en juin 1907. Le manuscrit, venu à Maredsous grâce à mon confrère dom U. Berlière, y a été photographié par dom J. Tondreau. Il mesure 0,270 × 0,190; notre ἀνέκδοτον est écrit sur deux colonnes, en écriture extrêmement menue. Fol. 9 : INCIPIT LIBER S*anC*tI IOHANNIS CONSTANTINOPOLITANI EP*iscop*I AD GREGORIAM IN PALACIO CONSTITUTAM. «Miror admodum uenerabilis filia quod legitimo...» Fol. 13ᵛ «... gloriam inuenisse sempiternam. EXPLICIT LIBER BEATI IOHANNIS CONSTANTINOPOLITANI EP*iscop*I AD GREGORIAM [IN PALACIO] [1] MATRONAM FELICIT*er* · LEGE D*omi*NA MI MONITA SALUTARIA ET LETARE IN D*omi*NO · HEC <*omnia*> PRIVS QUAM LEGERIS ADINPLESTI · VI<*ue*> D*e*O FELICIT*er* CU*m* CONIUGE S*anC*tO · ET BENEDICAT VOS D*omi*N*u*S EX SYON · VT VIDEATIS BONA OM*ni*BVS DIEBVS VITE V*est*RE ET FILIOS FILIOR*um* V*est*ROR*um* · PAX DOMVI V*est*RE SE*m*P*er* AM*en*. Cette curieuse finale, évidemment primitive, suffirait à elle seule pour faire voir que le ms. de Cues, quoique postérieur de près de trois siècles à celui de Reichenau, constitue un témoin nouveau et important du texte.

3° Madrid, R. Academia de la historia, San Millan 27 (anciens nᵒˢ F 195, puis 9), écriture wisigothique du IXᵉ/Xᵉ siècle. Décrit par W. von Hartel, *Bibliotheca Patrum Hispaniensis* t. I, p. 494 sq. Fol. 49ᵛ : INCIPIT L*i*B*e*R AD GREGORIA*m* MATRONA*m*. Liste de XXV « capitulationes ». Ce qui reste du texte lui-même commence dans le chapitre V aux mots *edificatione omnium matronarum perpetuam gloriam perceptura*, et finit (fol. 56ᵛ) dès le début du ch. XV, avec les mots *premia sue castitatis amittit*.

Ce troisième manuscrit avait échappé à mon attention ; mon confrère dom Donatien de Bruyne, se trouvant l'an dernier à Madrid, a bien voulu, non seulement me le signaler, mais encore en relever pour moi les variantes.

*
* *

L'auteur est le premier à nous avertir qu'il ne faut pas chercher dans son traité un ordre trop rigoureux : j'essaierai néanmoins d'en retracer ici brièvement l'origine et le contenu.

Gregoria, à qui il est adressé, était une dame romaine, encore jeune, et du plus haut rang [2], qui résidait, comme le titre nous l'ap-

1. Les deux mots entre ces crochets ont été exponctués après coup : les autres, entre < >, ont été suppléés en marge ou entre les lignes.

2. Il l'appelle *uenerabilis filia, puella* (c. 1), *decus insigne christianarum omnium matronarum* (c. 17). — Six lettres de Symmaque (III, 17-22) sont adressées à un Grégorius, questeur du sacré palais en 378, préfet du prétoire des Gaules en 383. Un membre de la famille des Albini et des Volusiani portait aussi le nom de Gregorius.

Digitized by Google

prend, dans le palais impérial, au Palatin. Elle avait épousé un homme « très chrétien », lequel, jusqu'à son mariage, n'avait point connu d'autre amour ; elle avait obtenu de Dieu qu'il échappât à quelque grave danger qui avait mis ses jours en péril [1]. Aussi les premiers temps de leur union furent-ils heureux. Mais maintenant le démon avait trouvé moyen de semer entre les deux époux des germes de discorde : la jeune femme en était venue à subir de la part de son mari de véritables accès de fureur, des procédés humiliants, contre lesquels sa noblesse native se révoltait [2]. Dans ces tristes conjonctures, elle se sent portée à se tourner vers Dieu, afin d'apprendre si, de ce côté du moins, il lui reste quelque chose à espérer.

Le soi-disant Jean, qu'elle a consulté à ce sujet, ne voit d'autre remède à la situation que la patience. Sa noblesse ? Qu'elle songe donc avant tout à celle de l'âme : qu'elle mette son ambition à suivre les traces des saintes femmes mentionnées dans la Bible, des grandes dames martyres que vénère particulièrement l'Église romaine, Anastasie, Félicité et Symphorosa avec leurs sept fils. C'est par la patience dans les moindres choses qu'elles ont mérité de parvenir à l'immolation complète du martyre. Et cette patience doit se montrer dans un soin continuel à se conformer aux moindres désirs du mari, en tout ce qui n'est point contraire à la loi divine. C'est un devoir strict pour la femme, qui s'est laissé « acheter » de son plein gré par le contrat de mariage [3]. C'est aussi son avantage : car, en se pliant aux volontés de l'époux, en prenant à cœur ses intérêts, elle gagnera infailliblement sa confiance, et l'amènera peu à peu à n'avoir lui-même d'autre volonté que celle de son épouse. On voit tout de suite quelles heureuses conséquences peuvent en résulter au point de vue religieux, pour le temps comme pour l'éternité : devenue, par un long exercice de la patience, maîtresse de la volonté de son mari, l'épouse chrétienne en profitera pour incliner le cœur de celui-ci au parfait accomplissement de ses devoirs vis à vis de Dieu. Et quelle récompense ne sera-t-elle pas en droit d'attendre d'une telle conduite ! Que si, au contraire, par suite du

1. Iam enim inter ipsa rudimenta conubii, cum te post disciplinam parentum christianissimi uiri complexibus traditam cerneret inimicus, apud quem nulla pelicum macula (c. 1) ... maritum, cuius salutem tui (*Dei*) obtinuit muneris largitate (c. 18).

2. Sed nefas est, inquies, ingenuam et nobilem feminam, ac delicati corporis fragilitate infirmem, adsiduum furorem maritalem incurrere, et ad iniuriarum opprobrium intra parietes domesticos deuenire, per quod existimer ac si uile mancipium. Omni scilicet nisu nobilitatem curabo defendere (c. 2).

3. Empta es, o matrona, et instrumentis dotalibus comparata, tot nodis ligata quot membris (c. 7).

Digitized by Google

manque de patience de la part de Gregoria, la paix ne revenait pas au foyer, qu'elle songe au châtiment que le ciel infligea à ces deux époux querelleurs de Palestine, qui en étaient venus à se jeter à la face, non seulement les plus cruelles injures, mais encore « ce pain que Dieu a choisi pour l'institution du plus grand des mystères ». Un personnage leur apparut, armé d'un glaive de feu, dont il les frappa, après leur avoir adressé une sévère réprimande : ils survécurent un mois encore, en proie à d'horribles souffrances, et l'évêque de Séleucie [1] jugea la faute si énorme, qu'il ne consentit qu'à grand' peine à les admettre à la pénitence.

Le mieux est de prévenir le mal, plutôt que d'avoir à l'expier un jour : il faut, pour cela, lutter résolument contre les vices. Et c'est ici que commence la portion du traité, qui l'a fait désigner par Isidore comme une sorte de combat des vertus et des vices : *siue de compugnantia uirtutum et uitiorum* [2]. L'auteur invite Gregoria à contempler, comme du sommet d'une tour, le spectacle des assauts livrés par le démon aux fidèles du Christ. Cette lutte, il n'est donné à personne d'y échapper : c'est à travers les légions ennemies que tous les membres de l'Église doivent s'acheminer vers la cour du Roi céleste. Les ennemis, ce sont les différents vices, à chacun desquels la vertu opposée doit tenir tête : au mensonge, la vérité ; à l'avarice, la bienfaisance, avec une foi inébranlable aux promesses faites à ceux qui méprisent le monde pour le Christ ; à la gourmandise, la tempérance ; à la concupiscence de la chair, la chasteté, puis la patience, ce bien parfait auquel il faut toujours en revenir. On voit qu'il ne s'agit pas ici d'une énumération complète et systématique des vertus, mais seulement de celles qui sont particulièrement nécessaires à Gregoria dans la situation où elle se trouve.

Dans la troisième partie, on insiste sur certains détails à observer dans la tactique de la lutte décrite précédemment. Tout d'abord, il est indispensable de se familiariser avec les saintes Écritures [3] : il faut s'aboucher avec « les quatre témoins de la vie », Mathieu et Jean, Luc et Marc ; écouter les conseils de l'apôtre Pierre, les décisions de Paul « le jurisconsulte ». Celui-ci est en même temps un excellent « chef d'armée », il nous équipera de toutes pièces, et

1. Il s'agit de la Séleucie *Pieria*, métropole de la Syrie 1ère. J'ignore où l'auteur a pris cette anecdote, et si elle est racontée ailleurs ; on trouvera plus loin le passage entier.

2. Le grand poète chrétien, Prudence, avait traité quelques années auparavant le même sujet, dans une sorte d'épopée allégorique intitulée *Psychomachia*.

3. Un des thèmes favoris, au Ve siècle, de tous les écrivains plus ou moins teintés de pélagianisme.

Digitized by Google

nous mettra en état de résister au choc de l'ennemi. N'imitons pas ceux qui, sous prétexte de simplicité chrétienne, et de crainte, disent-ils, de s'exposer à l'orgueil, négligent de prendre connaissance des lettres que leur Seigneur a daigné leur adresser : au fond, c'est qu'ils craignent de savoir au juste ce qu'ils ont à faire.

Vient ensuite une série de conseils qui regardent particulièrement les personnes de haute condition. A ce propos l'auteur trace un tableau très vivant et très original de l'intérieur d'une grande maison romaine de l'époque, du luxe qui y règne, de la recherche du confort, de la délicatesse excessive des dames, incapables de supporter le contact de la laine ou d'une toile un peu rude [1]. Il leur oppose l'attitude énergique et bienfaisante de la matrone chrétienne, et insiste longuement sur les devoirs à remplir vis à vis des domestiques. Il rappelle le grand principe que, devant Dieu et son Église, nous sommes tous frères et égaux : si Dieu permet que des hommes soient les maîtres d'autres hommes, c'est pour que ceux-ci prennent la défense de son image qui chemine ici-bas. Donc, respect, sentiments d'humanité, tendre sollicitude vis à vis des serviteurs : ne point souffrir qu'ils soient sales et mal vêtus, qu'ils aient à endurer le froid ou la faim, à subir de mauvais traitements [2]. Sans doute, il faut tâcher de les corriger de leurs défauts, et savoir parfois allier, à leur égard, la sévérité à la bonté : mais que ce ne soit point par un faux zèle de la justice. Les maîtres ne sont-ils pas le plus souvent les premiers en faute ? Qu'ont-ils fait pour enseigner, par l'exemple et la parole, à ceux qui les servent, la voie du salut ? Et comment exiger de ceux-ci ce que personne ne leur a appris ? Maître et serviteur ont besoin, l'un comme l'autre, de l'indulgence du souverain Seigneur. Cependant, si un domestique a une mauvaise conduite et qu'il se montre incorrigible, il faut savoir l'éloigner de soi, et soustraire le milieu familial à son influence, comme le fait l'Église à l'égard des hérétiques [3].

Par rapport aux autres personnes, se mettre en garde contre l'adulation des gens intéressés : prendre l'habitude de ne se guider que d'après le témoignage de sa propre conscience. Il en résultera

1. cap 18 : Caue, quaeso, ne leuissimo ictu forte mouearis, cum te lana per puellulam coeperit commouere uel tela.

2. Ibid. : Caue, quaeso te, domina, ne ullius uernaculorum tuorum squalentia inter pannos quisquam membra conspiciat, ne ullus tuorum hiemis prae pauperie rigescat algore, nullus patiatur esuriem, nullus inedia, nullus oppressionibus fatigetur... Ad hoc enim domini hominum homines facti sunt, ut imaginis dei in hoc mundo peregrinantis tutelam exciperent.

3. Cap. 19 : Inde est quod perituros hereticos sancta damnat ecclesia, et de concilio eicit pro uno incommodo, quorum multa consecuta est lucra.

Digitized by Google

infailliblement que nous choquerons de temps en temps l'opinion publique, et nous attirerons la haine des mauvais. Mais le moyen qu'il en soit autrement, dès lors qu'on est franchement décidé à rester bon ? Cela est prédit dans l'Évangile, et il faut bien s'y résoudre : nous ne sommes venus au monde que pour lutter.

Ne point s'autoriser à tout propos de l'exemple de ses ancêtres : si ces exemples sont mauvais, et que nous voulions les imiter, nos ancêtres sont les premiers à en souffrir dans l'autre vie, au lieu que nous attirons sur eux la miséricorde divine, en nous efforçant pour notre part de corriger ce qui a laissé à désirer dans leur conduite [1]. Puis, encore une fois, la noblesse de la chair n'est rien, en comparaison de celle de l'âme : ne traitons pas cette âme moins bien que notre corps. La vie humaine est brève, et tout n'est que vanité, même pour les personnes qui vivent dans l'opulence. La seule chose qui leur soit vraiment profitable, c'est le bon emploi des richesses : qu'elles sachent s'inspirer, en cela comme dans tout le reste, des enseignements du christianisme, et mettre leur conduite en harmonie avec leur foi.

L'état du mariage n'est pas un obstacle à l'accomplissement de la loi de Dieu : il exige parfois plus de patience et de force. Il faut la demander dans la prière : tous peuvent compter sur l'effet de la prière, puisque tous ont le devoir de prier. Ne jamais oublier que le résumé de la perfection chrétienne consiste dans la connaissance et la pratique de la volonté divine. L'auteur termine en émettant le vœu que Gregoria réalise pleinement la sublime dignité de sa vocation. Qu'elle devienne pour le Christ et son Église, pour son mari et sa famille, pour son entourage et la société tout entière, le type accompli de la matrone chrétienne : son bonheur en cette vie et dans l'autre en dépend.

***

Cette sèche analyse ne donnera, je le sens, qu'une idée très imparfaite de ce que notre ἀνέκδοτον renferme d'intéressant. Aussi m'a-t-il paru à propos, en attendant la publication complète du texte, de grouper ici du moins certains passages plus caractéristiques,

1. Ibid. : Sane illud dilligentissime cura, ne ita nobilitatis corporeae praerogatiuam teneas, ut te tuorum censeas sequi debere in confuso exempla maiorum ; sed segregatis bonis omnibus mala, pro quibus illos nunc paenitet, amputes et a te procul efficias, nec ad augmentum poenae illorum etiam ipsa praue factis insistas. Grauantur enim priores nostri, cum nos eorum contra diuina praecepta insistimus factis : ergo dum illorum facta corrigimus, deum illis ad misericordiam prouocamus. — Le passage est intéressant, au point de vue des idées qui avaient cours sur le sort des trépassés dans les milieux ecclésiastiques de Rome au Ve siècle.

Digitized by Google

en donnant à chacun un titre particulier, un peu comme dans les Extraits d'auteurs chrétiens à l'usage des écoles.

LES COMPAGNES DE GREGORIA AU JOUR DU JUGEMENT (ch. 2).

Illic tecum erit omnis caterua matronarum : tecum Sarra patientissima, tecum Rebecca mitissima, tecum Rachel sanctissima, tecum Asenec castissimi patriarchae coniux, tecum Seffora uxor confabulatoris dei, tecum Debbora uictrix superbiae, tecum Iahel caput diaboli perforans, tecum Iudith inimicum interficiens castitatis : tecum pergit Anna uidentis deum mater, tecum Sunamitis hospitalitatis gloriam perceptura, tecum Anna filia Fanuelis [1], quae saluatorem prima cognouit, tecum Magdalene [2], tecum Martha... [3]. Ecce quas sorores tibi superna generositas fecit : ecce quarum comitatu matronalis gloria comitatur : ecce qua instantia iugis nobilitas defensatur.

L'EXEMPLE DES SAINTES FEMMES MARTYRES (ch. 5).

Sed concedam te illarum posse coniugum inueniri participem, quarum passiones et gesta euidentia testantur scripta : cur ergo parua non sufferas, quae te magna posse sufferre confidis? Quas contra tyrannorum acies inuicte pugnasse, quasque uniuersa certa es risisse supplicia, quas florido sui cruore sanguinis coronatas sedes credis caelorum intrasse. Et ut ex multis paucarum, et ex innumerabilibus saltim trium aut quattuor faciam mentionem, tuum mihi, o sancta Anastasia [4], satis deo carum licet breuiter est commemorandum exemplum. Inlustris in saeculo, apud deum curasti esse inlustrior, cum pretiosiora obtinuisti in moribus, quam contempsisti in rebus ; immo et morum censum obtinuisse te credimus, et facultates atque praedia non perdidisse, sed cum domino commutasse, receptura centuplum, et aeternam uitam pariter susceptura. Quanta putas tolerantia maritalem iniuriam temperabas, quae ita crudelitatem tyranni tranquillo animo pertulisti, ut post uerbera carnificum [5] postque uniuersa supplicia gratanter etiam

1. Le manuscrit de Reichenau porte : *tecum Anna* SALVATORIS AVIA ET *filia Fanuelis* ; mais il n'y a guère de doute que les trois mots qu'il donne en plus ne constituent une interpolation.

2. Remarquer cette façon de présenter Madeleine comme un des modèles de la matrone chrétienne. Le Pseudo-Jérôme sur S. Marc — un ecclésiastique romain du Ve siècle, lui aussi — écrit de son côté : « Sicut non excluditur muliebris sexus a salute per Mariam uirginem, ita non repellitur a mysterio crucis scientiae et resurrectionis per *uiduam Mariam Magdalenam et ceteras matres* » (Migne, 30, 640 B).

3. Marthe aussi est pour notre auteur une femme mariée, non une vierge, titre qui lui revient depuis le bas moyen âge dans la liturgie officielle de l'Église.

4. Il ressort de ce passage que le culte de la martyre de Sirmium était déjà célèbre à Rome vers le temps de S. Léon : sa fête y coïncidait dès lors avec celle de la naissance du Sauveur. Elle était, du reste, titulaire de la basilique située au pied du Palatin, où habitait Gregoria. La théorie savamment échafaudée par H. Grisar (*Analecta romana*, I, 595-610), d'après laquelle l'église de Sainte-Anastasie aurait été à l'origine une simple imitation de l'*Anastasis* de Jérusalem et de Constantinople, n'a point réussi jusqu'à présent à entraîner ma conviction.

5. On se rappelle involontairement le début d'un des répons de l'office romain des martyrs « *Verbera carnificum* non timuerunt sancti dei ». Je montrerai ailleurs que l'auteur de la lettre à Gregoria présente à chaque page des échos semblables des formules liturgiques de la liturgie latine du Ve siècle.

Digitized by Google

te assari permitteres? O decus christianarum omnium matronarum, quomodo putas pro amore iustitiae contempsit fortiter quod libebat, quae tam libenter pro amore Christi perferre uoluit quod dolebat? Quantae putas plebeia sorte progenitae coniuges hoc intuitu corporeas minas et saeuientes tyrannos non pallentes metu sed alacres in domino deriserunt, cum te inlustrem et delicatam pro defensione honestatis et fidei constanter uniuersa despexisse tormentorum genera conspexerunt? Merito te illo die caelos fecit Christus intrare, quo ipse descendit ad terras, et natalem passionis tuae cum suae adsumptionis natiuitate esse permisit : quia quod ille omnibus praestitit nascendo, tu multis patiendo praestasti. Et sicut ille contempta maiestate formam serui suscepit, ut nobis omnibus subueniret ; ita ipsa contempta nobilitatis gloria ignominiam suscepisti personae, ut imitabilis esses, et ut christianis omnibus patientiae dares exemplum, tam pro passione tua quam pro aedificatione omnium matronarum perpetuam gloriam susceptura.

Quid uos commemorem, inclitae matres, quae licet diuerso tempore diuersisque suppliciis cum septenis filiis diuersa tyrannorum imperia subiugastis? Te Palestina prouincia Maccabeam tenet : te quoque Symforusam cum septem germanis tuo aluo editis Tiburtina ciuitas ueneratur et suscipit: urbs Roma ueram te Felicitatem debita laude debitisque honoribus cumulat, o uera Felicitas et magistra omnium fidelium matronarum [1]. Quae putas exempli uestri glorioso respectu unam animam suam pro amore Christi perdere timuisse credendae sunt, quando uos cum tot dulcedinibus filiorum cernerent pro defensione iustitiae ad mortem usque in diuersa supplicia sine aliqua trepidatione pugnasse? Nulla uos uestra, nulla infantum cruciamenta turbarunt : laetissimos, cum torquerentur, filiis uestris ostendistis uultus, ne, dum uos flentes aspicerent, animum flecterent ad dolorem. Erat enim in arbitrio nolle torqueri, ubi sola uoluntas a tortore flagitabatur iniusto.

Vos ergo quaecumque haec audistis et creditis, o beatissimae christianorum coniuges maritorum, coniuges christianae, quam insigne decus haec uobis ex gemmis suarum circumferunt passionum, cum pares uestras, uxores scilicet, sidereas cum filiis cernatis sedes ingressas, omnibus sine dubio locum feminis in coniugio positis paraturas! Harum uos pedisequae illuc intrare poteritis, ubi illas creditis introisse.

LES ÉPOUX QUERELLEURS DE PALESTINE (ch. 8).

Legimus quosdam apud Palestinam tali quondam exitu interisse. Dum saepius eadem inter se coniuges uterentur uerba conuicii, et panem, in quo deus mysterii sui summam instituit, in conuiuio mutuis iniuriis accensi iactarent, apparuit eis, inquit, quidam ignitum gladium tenens, quos prius quam percuteret tali adfatus est uerbo : « Vos, inquit, non ulterius inritetis deum, quem cottidianum panem ad hoc poscitis, ut iram diabolicam sagi-

1. Cette martyre était en grand honneur à Rome au Ve siècle, comme l'attestent, et sa crypte sépulcrale de la voie Salaria, décorée par le pape Boniface Ier, et l'oratoire si intéressant découvert en 1812 près des thermes de Trajan, avec l'inscription absidale : FELICITAS CVLTRIX ROMANARVM.

Digitized by Google

netis ; haec uos ultio diuina comitatur, ut isto gladio pereatis ». Omnium aures omniumque sopiti sunt oculi : duo haec ipsi tantum uidere et audire potuerunt, qui ignito uerberati sunt ense. Occulta omnibus plaga, sed poena fuit omnibus manifesta. Uno in doloribus superuiuere mense permissi sunt : quibus uix episcopus Seleuciae ciuitatis rogatus paenitentiam tradidit, tale iudicans facinus, cui deberet pietas paenitentiae denegari, nisi etiam a multis hac inclinatus esset ratione, qua diceretur ad hoc parui temporis concessa eis uitae laxatio, ne in totum miseri punirentur. Audite quantum facinoris conciliet iracundia, audite quantum impietatis crimen admittat : et audite et cauete, o quibus istud malum non in crimine est, sed in usu. Ante diem iudicii iudicis caesi sunt gladio, et ante retributionis tempus sui paenam recipiunt facti. Clamant quodammodo iam defuncti, et nostra omnium ora testantur : Nolite, aiunt, talia facere, ne talia patiamini. Vides quia per unum potuerunt ambo saluari : uides quantum potuisset sibi ilico felicitatis aduehere, si irascentem uirum suum patientia debita delinisset, et quem iracundiae nodo inimicus artauerat, illa amplexu legitimorum blandimentorum soluisset.

LES SUGGESTIONS DE L'AVARICE (ch. 12).

Aspice iterum ad digitum meum : ostendam enim tibi alium contra auaritiae cuneum dimicantem. Quot enim telorum ictu licet tecta clipeo eius latera feriantur, ausculta. « Quid casso certamine tuis inimicus efficeris lucris, et largitate nimia tuis amicus esse uis detrimentis ? Te omnes homines, te uniuersi sublimes et humiles, te ipsi antistites dei tantum uenerabuntur et praeferre poterunt, quantum nummatus, non quantum sanctus esse potueris. Quid temetipsum potestate extenuas, et in praedam tuis opibus cedis ? Quid enim aliud tibi fuisset hostis factura manus, quam id quod propria inrogat ? Sint magis in sacculo signatae pecuniae, sint integra in horreis frugum semina, non uilissimis expendenda personis, sed agris fecundissimis committenda ; intacta sint atque in pontonibus uina uetusta extrinsecus praenotata consulibus, quorum mercator odoribus affectatus ad effundendam tibi pecuniam prouocetur. Ridiculum non est, fruges tuas mensulis expendere pauperum, et exuberantiam olei tui mendicorum lucernulis erogare ? Aduersi considerandi sunt casus, qui praecipiti rotatu consuerunt reuolutare fortunam ; ducatum exhibere solent ad alterum uolenti migrare fortunae ». Audiuimus uerberantium ictus daemonum : audiamus nunc boni militis resultantem umbonem.

ÉLOGE DE LA PATIENCE (ch. 16).

Sileant, sileant inter arma sermones : ego ad regem meum uictoriosissimum quousque perueniam, patientiam non dimittam : ipsa mihi ostendet securitatis urbem, ipsa me regis quem desidero repraesentet aspectibus. Cum iniuriam apud eum deposuero, uindex est : cum damnum ostendero, restaurator est : si uulnus ostendero, medicus est : si tribulationes indicauero, consolator est [1]. O quantum patientiae licet, ut deum habeat defenso-

1. Comparer la facture de cette phrase des Actes de Ste Agnès, dans l'un des répons de son office : « quem cum amauero, casta sum : cum tetigero, munda sum : eum accepero, uirgo sum ».

Digitized by Google

rem ! Nec inmerito : omnia enim opera eius tuetur, omnibusque eius uirtutibus interest : pacem munit, fidem regit, pellit scandala, caritatem adsignat, seruat in castitate coniugia, uirginitatem deo dicatam exhilarat, uiduitatem sustentat, deo seruientes adiuuat, coniuges uegetat continentes, sacerdotes dei ornat, martyres quoque Christi conroborat : adsignat fidem, amicum confirmat, tristem consolatur, infirmum confortat, egentem sustentat. Haec amatur in pueris, laudatur in uiris, ueneratur in senibus, magnificatur in feminis : in omni honore, in omni sexu, in omni aetate formosa est : diuitem communicat, pauperem subleuat, cadentem sustentat.

OBLIGATION POUR TOUT CHRÉTIEN DE S'APPLIQUER A LA LECTURE DE L'ÉVANGILE (ch. 17).

Nulla te excusat matronalis necessitas : *Si uis ad uitam uenire, serua mandata.* Haec Christi uox est, non cuiuscumque quae possit mentiri personae. Dic mihi, dulcis filia, numquid, quia sub marito es posita, non uis uenire ad uitam ? Vis sine dubio. Si ergo uis uenire ad uitam, serua mandata. Dicas forsitan : Volo scire quae mandata sint. Nullus te seducat inanibus uerbis : hic est quod satis uerum audias, quod nulla aut adulationis aut eloquentiae nube sit tectum. Vis ergo ad uitam uenire, et ideo uis seruare mandata. Ostendam tibi amicos uitae : ipsi tibi consilium, ipsi tibi eius uoluntatem insinuent, ipsi euidenter te mera, sicut ex ore Christi egressa sunt, facient scire mandata. Nullus Matthaeo melius nouit, nullus Iohanne praestantius ; hos e uestigio secutus est Lucas, hos Marcus penitus non fefellit [1]. Hi sunt quattuor testes uitae : illic inuenies mandata, quae te seruare necesse est. Sileat humani pompa sermonis : illic auribus aerem caedentes sonamus, ubi uox diuina non loquitur : hic de uitae ratione tractandum est. Ipsam tibi uitam ausculta mandata dictantem. Nolo in hoc opusculo aut ordinem aut numerum mandatorum inquiras : ad hoc nos currimus hactenus, ut in suis opusculis ueritas, non in uerbis cognoscatur humanis. Ipsum itaque deum et dominum Iesum Christum in opusculis suis lege. Nullus te seducat inanibus argumentis. Si uis ad uitam peruenire. lege scripta quattuor testium : nihil illi suum, totum Christi est, quod loquuntur.

DEVOIRS A L'ÉGARD DES SERVITEURS (ch. 19).

Considera diligenter et perspice tuam circa seruulos aequitatem, et diligenti examinatione, tamquam quae deo te reddituram non dubites rationem, discute te ipsam, quid in illo laudaueris, quid in illo punieris, quid in isto dilexeris, quid in illo horrueris. Si enim ipsi Christo testanti fidem adcommodas, quod de otioso quoque sermone in die iudicii redditura sis rationem : cur de anima hominis te praeteriri censeas, pro qua suum Christus sanguinem fudit ? Aut non uides, quod nihil in te amplius diligat praeter mores, nec natalibus tuis deferens aliter te, aliter illum ad se uenire permittat ? Aequaliter cum illo salutatorium ecclesiae matris ingrederis : una te atque illum uoce pater Christus adfatur : uno eodemque diuini semini-

1. On pourrait conclure de ces paroles, que l'auteur se servait d'une bible où les quatre évangiles se suivaient dans l'ordre dit occidental : Mathieu, Jean, Luc, Marc.

Digitized by Google

calore conceptus est, uno eodemque partu matris ecclesiae generatus : simul tecum conuiua ad regem ingreditur, simul tecum amicus appellatur... Istum, quem tibi seruum fecit humana condicio, fratrem fecit secunda natiuitas. Aut si non curas hoc quod renatus est, quia parum credis, hoc saltim quod natus est cura, quia non parum sentis. Cur ea quae pati non praeuales inrogas, et inponis honus quod fere non potes ? Flentem despicis, contra gementem insuper saeuis, esurientem inrides, ad laborem iterum reapplicas fessum, canitiem adnullas senis ; et in his omnibus ius seruitutis exaggeras. Haec istos omnia mereri adseras noui : doce ergo iustitiam, ne talia mereantur... Cur effrenatis moribus intra domum tuam seruulorum coalescat infantia, et quaeras in ueteribus quod in rudibus contempsisti ? Trade in teneris aetatibus positis quod te in posterum beatam efficiat... Difficile ab illis iustitiam exiges, qui illam penitus non habent : haberent enim, si eam cum essent paruuli suscepissent. Aliud est, si hominem hebraeum repente cogas in graeco prorumpere, aut graecum conpellas subito latine tractare ?... Et ubi est, quod clamamus ad deum : *Si iniquitates obseruaueris domine, domine quis sustinebit ?* Au forte ad te deus pietatem diligit, ad seruum autem tuum aequitatem amplectitur ?... Saepissime ergo indulgentiam tuam, saepissime remissionem peccatorum tuis seruis ostende : quia et tuus dominus suo ipsius testimonio te curauit scire, quia, in quo iudicio iudicaueris, in eo tibi iudicabitur, et in qua mensura mensus fueris, tibi quoque in eadem metietur. Istam domini sententiam, o homo, si tota fidelitate susciperes, numquam diuerso plagarum genere delinquentes seruulos macerares. Inde est quod ille plagis fatigatur, ille abicitur, ille exiliatur, ille eliminatur, ille a facie omnino proicitur, ille grauiori iugo traditur seruitutis : et post haec maledicens tibi tu ipse tuum postulas dominum, ut ea tibi condicione tua dimittat debita, qua ipse tuo dimiseris seruo !

SOIN EXAGÉRÉ DU CORPS AU DÉTRIMENT DE L'AME (ch. 20).

Dixi iam, idemque nunc repeto : mihi crede, nobilior satis est anima corpore. Est enim anima caelesti stirpe progenita, ad quam deus loquitur, dicens : *Audi filia, et uide.* Nec inmerito filiam uocat, quam suae condidit aeternitati participem, et deam quodammodo corporis fecit ; cui semen e caelo est, cuius deo imago consimilis, et angelica omnis compago membrorum. Est autem corporis nobilitas uana, cuius semen ex uitio, ex pollutione propago, ex sorde substantia, ex fece nata lubricae uoluptatis ; quam partus dolentis excipit, et gemitus letalis effundit. Cum fletu uenit suo, cum dolore uenit alieno ; cum doloribus recedit suis, cum fletibus alienis. Interea medio inter ortum occasumque sui spatio diuersis casibus circumdata adfligit et adfligitur, ridetur et ridet, caedit et uapulat, expoliatur et nudat : nunc amarum sapit disciplina in infantia, nunc iuueni dulcis est ruina peccati : sanctitatem sibi gloriatur eripi, laetatur quando seducitur, et ultro ad uincula festinat peruenire peccati : parui temporis uita perpetuae mortis detrimenta mercatur, et aeterni temporis amaritudinem ad unius horae cupit dulcedinem commutare. Talia sunt huius corporis feculenta conmercia, talia dati acceptique negotia, ut detur unius horae laetitia, et

Digitized by Google

accipiatur numquam omnino finienda tristitia. Et, pro dolor! pro hoc solum nos putantes a deo factos, ut carnis desideriis die noctuque persistamus, et auiditate delectationum eius ducti nulla animae detrimenta sentiamus, huic, ne algorem hiemis sentiat, uestes calidas, ne aestuetur, frigidas praeparamus aestate : huic, ne esuriat, cibum, ne sitiat, potum congregamus : huic, ne tristetur, laeta, ne anxietur, iucunda praeparamus : huic domus construuntur aureis laqueariibus radiantes, pretiosis ornatae marmoribus, et perpetuis pictae miraculis : huic supellex uaria, huic uasa construuntur argentea : huic alitum pecudumque copiae aptantur et piscium : huic florum temperata sucis fragrantia uina funduntur : huic nemora pomis, huic pampina uuis, huic quidquid pulchrum est procuramus aspectibus, quidquid canorum auribus, quidquid dulce faucibus, quidquid fragrans odoribus expetenter adferimus ; et, me miserum! ipsam animam nostram huius ipsius dominio uindicantes, cuius domina facta est, nihil eam aliud cogitare permittimus, nisi quod usus corporis imperarit. Quid putas dicturos nos esse in conspectu dei confidimus?... Credo nos dicturos fore : Nescimus te, domine esse : prophetas non misisti, legem saeculo non dedisti, patriarchas non uidimus, sanctorum exempla non legimus, filius tuus in terris non fuit, Petrus tacuit, Paulus noluit praedicare, euangelista non docuit : martyres non fuerunt, quorum exempla sequeremur : futurum iudicium tuum nemo praedixit, uestiri pauperem nemo mandauit, cohiberi libidinem nemo persuasit : inscientia lapsi sumus, ignoratione peccauimus, meremur ueniam pro his quae peccauimus nescientes. Sed fortasse annorum nos numerositas ad has adduxerit clades?... Quid putas, tam longi anni erunt, ut cito non transeant?... Hesterno die coronatus rosis, ac floribus circumdatus, radians auro, ac gemmis splendens, ad totius saeculi laudem rex, ut putatur, gloriosus processit : ecce hodie mortuus uidebitur penitus non fuisse... Sed esto nos per trecentorum annorum spatia posse subsistere quale est, quaeso, quod fine deletur?

EXHORTATION FINALE
A RÉALISER L'IDÉAL DE LA FEMME CHRÉTIENNE (ch. 25).

Progredere cottidie, et de die in diem in sanctis honoribus cresce : ueritas te caram suam uocet, castitas te sororem appellet, mater tibi sit grauitas, sapientia te sibi germanam existimet, cognata tibi sit pietas, misericordia te amicam adnuntiet, regnet in te fides, spes te et caritas comitentur. His agminibus generosa erigere, et sanctam quodammodo superbiam gerens harum te esse sociam gloriare. Gaude quod inter caecos uideas, inter languidos sana sis, inter mortuos uiuas : per quae nomen tuum in libro uitae conscriptum est. Multorum enim bono in te suum dominus lumen effudit, quod per tua uniuersa membra diffusum te ab huius mundi tenebris separat, et facit te omnibus diuersas exhibere uirtutes. Habet te denique ante omnia Christus ancillam, cultricem ecclesia, maritus dulcissimam, filii magistram, parentes carissimam, amicae praestantissimam, famulae rectricem, uiduae nutricem, orphani matrem, tristes laetificantem, anxii consolantem, miseri misericordem, pauperi praesidium, oppressi repugnaculum, fessi requiem, cadentes baculum, laborantes adiutorium ;

Digitized by Google

atque omnium per omnia humanitate coniuncta suffragiis erigeris, Christi et angelorum sociata consortiis totum simul despicis mundum cito cum suis amatoribus periturum ; iam, quem plus quam maritum diligis, cum ipso marito conplecteris, dominum scilicet Iesum Christum : qui te atque illum plena felicitate in suo amore conroboret, ut et hic in praesenti laetemini uniuersarum uos culparum reatum euasisse, et illic uos gaudeatis gloriam inuenisse perpetuam.

Ces quelques morceaux détachés suffiront à faire voir qu'Isidore de Séville avait bien raison de qualifier d'*opus insigne* le traité pris par lui pour l'œuvre de Chrysostome : en dépit de certains défauts de style inévitables, ces pages méritent de prendre rang parmi les plus bienfaisantes productions des moralistes chrétiens des premiers siècles.

***

Quiconque possède si peu que ce soit de sens critique aura tout de suite reconnu que le *Libellus ad Gregoriam* n'est pas de Jean Chrysostome. L'auteur ne peut être qu'un latin : il suffit, pour s'en convaincre, d'observer que notre auteur cite Térence [1], qu'il semble déjà connaître le *Te Deum* [2], qu'il affectionne divers jeux de mots qui n'ont guère de sens qu'en latin [3], enfin qu'il témoigne d'une dévotion particulière envers les grandes martyres spécialement honorées à Rome au Ve siècle, Ste Anastasie et Ste Félicité. On dirait même qu'il a vu l'empereur romain s'agenouiller au tombeau de s. Pierre [4].

Et cet auteur latin n'est autre qu'Arnobe le Jeune : en fournir la preuve sera l'objet principal de cette seconde partie de mon travail.

Commençons par remarquer la présence de trois ou quatre expressions déjà signalées dans l'étude précédente, comme caractéristiques de la manière d'Arnobe :

---

1. C. 11 : Quid odia in te hominum conuertis insanus ? *Veritas odium parit* (Terent. *Andr.* I. 1, 41).

2. C. 2 : adplica aduocatos apostolos, *martyrum* quoque intersere *candidatum exercitum*.

3. C. 5 : contempsit fortiter *quod libebat*..., perferre uoluit *quod dolebat* ; c. 13 Nouum sibi mutuandi genus adinuenit argumentosa *mendicitas*... O non ferendum *mendacitatis* articulum : c. 12 uerum meis opibus amorem ostendam, cum meas me diuitias *praeire* fecero, non *perire*.

4. C. 12 : Videte quid meruerint piscatores recipere gloriae, quid imperatores ignominiae. Quae putas animabus eorum uiuentibus ab angelis gloria exhibetur in caelis, quorum corporibus mortuis tanta dignitas famulatur in terris, *cum ad memoriam piscatoris curuantur genua imperatoris ?* — Comp. le sermon sur la Chaire de s. Pierre, prononcé dans une circonstance analogue. *Revue Bénéd.* t. XIII (1896), p. 344 sq.

Digitized by Google

PSEUDO-CHRYSOST.	ARNOBE
... latera feriantur, *ausculta*; uitam *ausculta* mandata dictantem ; Christum clamantem *ausculta*	Psal. et Conflict. ci-dessus (*Rev. Bénéd.*, XXVI) p. 422 ; Praedest. p. 429 sq.
... quatenus maritalis licentiam potestatis *dispunxerit*	Praed. ibid. p. 426.
infidelitatis *adminiculo* subleuari ; in *adminiculo* auaritiae ; ad *adminiculum* auaritiae	Psal. et Conflict. p. 421 ; Praedest. p. 426.
Et *si ita est, immo quia ita est*...	Psal. Confl. et Praed. p. 427 sq.

En voici quelques autres, que notre ἀνέκδοτον vient à son tour mettre en relief :

morum omnium bonorum *pedisequa* ; harum uos *pedisequae* illuc intrare poteritis	Psal. (Migne 53) 493 B : huius nos *pedisequi*... ; 526 B martyrum *pedisequum*
tunc te exclama *summi regis filiam*...; sequor patientiam, *filiam summi* dei	Praed. 658 D : est etiam (gratia) *summi regis filia* ; 659 B illa *summi* imperii *filia*
ad regem meum *uictoriosissimum* quousque perueniam	Praed. 646 A : semper enim ipse *uictoriosissimus* fuit ; 661 D corpus suum *uictoriosissimum*
oculis *iugalibus*	Praed. 670 B : odiis *iugalibus*
... humanae, *an* diuinae ? *Si* humanae, *conuinceris ; si* diuinae, uicisti	Praed. 652 D : Carnalis erat uir iste, *an* spiritalis ? *Si* dixeritis carnalis, *conuincemini*... ; *si* consenseritis quod spiritalis...
Age nunc... petracta	Psal. 563 B : *Age nunc*, tolle te
iurisperiti Pauli responsa [1]	Praed. 634 C : Apostolus autem (Paulus) *legisperitus* noster
diabolus ingemescit *rex uitiorum* : cunctorum *criminum praesuli* et aduersario uirtutum ; adtende ipsum *principem uitiorum*	Psal. 368 C : coram *principe uitiorum* ; 554 A *principes uitiorum* et *criminum* ; 543 A ut ergo *domino uitiorum* eripiamur ; 494 A *principem malitiae*
ueritas te *caram* suam uocet... *misericordia* te *amicam* adnuntiet	Psal. 409 A : *misericordiam* et *ueritatem* instanter inquire ; et posteaquam eas *caras amicas*... possederis
Sic enim cunctis speciebus uirtutum uitiorum ponitur nomen, ut fidelis *uanus*... uocetur	Psal. 371 B : *uanam* exprobrantes animam tuam, dicentes ei : *Vanum* est quod oras, quod ieiunas, quod mundum contemnis. Unde et pro-

1. Cf. le titre de *iuris consultus* donné à s. Paul par Venance Fortunat, et une note intéressante à ce sujet, par Eb. Nestle, dans la *Zeitsch. f. d. neutest. Wissenschaft*, X (1909), p. 177.

Digitized by Google

PSEUDO-CHRYSOST.	ARNOBE
	pheta hoc ipsum increpat, dicens : « Ideo, ait, plaga super Israël multiplicata est, quia dixerunt : *Vanus* est qui timet deum ».
patientia diuitem *communicat*, pauperem subleuat	Psal. 401 C : qui simul mecum dulces *communicas* cibos in mensa mysterii

De part et d'autre, nous constatons l'emploi non motivé du superlatif et des diminutifs, des exclamations fréquentes, puis certains substantifs terminés en *edo*, *udo*, des verbes en *escere*. En fait d'irrégularités proprement dites, nous trouvons des verbes neutres devenus actifs, des formes actives changées en déponentes, des verbes de telle conjugaison avec des futurs empruntés à une autre, etc. Voici quelques échantillons :

sacrilega irae *nigredine* nubilatus	Psal. 418 B : *nigredo* peccatorum ; 426 B *nigredinis* circumdati perfidia ; 431 B pro ipsa *nigredinis* perfidia ; 470 D prae *nigredine* obscurus est... obscuritas *nigredinem* geminat... duplicatam *nigredinem* peccatorum ; 562 B in *nigredine* idololatriae permanentes
Quam exaestuans *paenitudo* tunc erit	Psal. 362 D : *paenitudinem* suam lacrimis amoris ostenderit
uidentur in *altidudinem* ambulantes ecclesiae, sed sunt in inferioribus inferis commorantes	Psal. 427 A : floriet in *altitudinibus* apostolorum... ergo in illa *altitudine* laudata floriet fenum
et *pauperescere et ditari*	Psal. 364 B : *pauperescunt* uires eius
si animi *pulchrescat* aspectu ; et ipsi *pulchrescimus ;* quarumque *pulchrescas* alloquio	Psal. 539 C : ipsorum nobis solus *pulchrescat* aspectus
iumenta, quibus illuc meas possim *diuitias transmigrare*	Praed. 667 C : quae apostolus de mundi istius gaudiis dicit..., uos *ea* ad diuina mysteria *transmigrastis*
docet te qualiter *certeris* et uincas	Praed. 664 B : Non tecum hic ego *concertor*

Ensuite, ce sont quelques aphorismes qui semblent avoir été particulièrement chers à l'auteur, et qui se retrouvent presque dans les mêmes termes chez Arnobe comme chez notre Pseudo-Chrysostome, par exemple :

Digitized by Google

PSEUDO-CHRYSOST.	ARNOBE
seruire enim *famam* uoluit, *non imperare*, *uirtuti*	Psal. 493 D : Sentiat se propositi tui *fama* esse ancillam, et eam compelle *seruire magis quam imperare uirtuti*
Ideo hoc loco animae facimus mentionem, ne sexus fragilior putet sibi pugnae huius minime necessitatem incumbere, cum anima... *non sexu discernitur*, sed sola bona uel mala uoluntate ; cessat ad hanc omnis *sexus*, omnis aetas, omnisque conditio	Psal. 447 C : « Beatus uir qui sperat in te ». Vir cum dixeris, *non sexum discreuisti*, sed mentem. Femina enim uirum aget uirtutum amatrix (je corrige ainsi l'inintelligible «. Amat rex » du texte édité) ; quae iure uir dicitur, cum uitia, quae feminam etiam uirum faciunt, animi sui credulitate prostrauerit

Et ceux-ci, qui reviennent dans des séries de sentences où le parallélisme — pour ne point dire l'identité, — de pensée et d'expression va toujours s'accentuant davantage :

Vide ergo ubi possis inquirere uoluntatem dei : nisi enim illam scieris, penitus inplere non poteris. *Maius est* quidem *uoluntatem dei facere quam nosse*, sed *prius est nosse quam facere : illud merito praecedit, hoc ordine. Fieri enim potest, ut obsequendi uoto offendas*, si *qualiter obsequi debeas ante non discas.*	Psal. 508 D : et quis domini sui iussa custodit, quae custodire non poterit nisi ante didicerit... ? Et sicut *maius est uoluntatem dei facere quam nosse*, ita *prius est nosse quam facere. Illud merito procedit, hoc ordine.* Et *fieri potest, ut obsequendi uoto offendat*, qui *qualiter obsequi debeat ante non didicit* ; 359 C Legem pone mihi in uia tua : ostende mihi quid uelis, quid nolis... *Fieri enim poterit, ut obsequendi uoto offendam, si qualiter debeam ante non discam.* (Cf. Praed. 644 D : *Maior quidem est* gratia dei quam uoluntas hominis, *sed prior est* uoluntas hoc loco quam gratia : *illa merito praecedit, haec ordine*).
Et sanctus spiritus . *Nisi quis*, ait, *didicerit iustitiam super terram, ueritatem non faciet.* In ipso quoque psalmorum principio illi soli *beatitudo* infertur, *qui in lege domini meditatur die ac nocte.* Et *beatus* inmaculatus adseritur, *qui scrutatur testimonia eius, et in toto corde exquirit ea.*	Psal. 508 D : dicente sancto spiritu per prophetam : *Nisi quis didicerit iustitam super terram, ueritatem non faciet.* Psal. 508 A : Sicut enim in primo psalmo *beatus est qui in lege domini meditabitur die ac nocte...*, *beatus* e. perfectus esse non poteris, nisi *scrutatus fueris testimonia eius, et in toto corde exquiras eum* (pour *ea* ?)
Caue ne illarum te quoque addas	Psal. 508 B sq. : Noui isto loco

Digitized by Google

PSEUDO-CHRYSOST.	ARNOBE.
numero, quae neglegentiae ueneno languentes diuinis dapibus fastidiosum pectus opponunt. Istae namque *multas* consentientes sibi hac arte decipiunt, ut se per speciem *simplicitatis* excusent. Nihil, aiunt, melius quam *simpliciter* se unumquemque christianum adserere. Dic mihi, huius sententiae commentatrix, quid est tam *simplex*, quam ut domini tui ad te litteras destinatas agnoscas... Quid tam *simplex*, quid tam uerum, quid tam innocens, nisi ut... circa tui te praecepta exerceas redemptoris? Econtrario quid tam dolosum, quid tam *non simplex*, sed et callidum et *astutum*, ut nollis nosse, ne facias? *Contemptos* apices tuos...	*multos* dicere: Ergo *simplices* non uidebunt regnum dei, qui scrutari ista non possunt? Audi, carissime:... uenis ad mandata dei, et tolles te, et dices: *Nihil melius* nisi *simpliciter* uiuere. Ergone *astutia* ex *contemptu* concepta *simpliciter* uiuit?
Credisne ita te tuum opificem condidisse, ut faceret in te unde homo hominis perficeres uoluntatem, et non faceret unde eius possit uoluntas inpleri?... faceret unde *fieret uoluntas diaboli*, et non faceret unde *fieret uoluntas dei?*	Praed. 656 B: Si potest homo uelle quod deus non uult, quanto magis potest homo uelle quod deus uult?... Si potuit homo deo nolente *implere uoluntatem diaboli*, quanto magis potest deo uolente *implere uoluntatem dei?* Cf. Psal. 545 C.
Dicendo igitur « Omnis qui petit accipit » nullius petitionem recusauit, sed omnes petere uoluit, qui *uult omnibus dare*.	Praed. 648 C: Ille itaque, qui donat eleemosynam, *uult omnibus dare*, siquidem hic noster largitor gratiae clamat cotidie: « Venite ad me omnes ». Et iterum: « Petite, et accipietis ».
Malae enim *essent nuptiae*, si absque praeuaricatione praeceptorum dei esse non possent... Postremo nunc in nostro tempore qua ratione *per sacerdotes suos nuptiarum sanctificaret copulam* Christus, si illam sciret praeceptis suis in tantum inimicam, ut prohiberet uolentes sua iussa conplere? Aut qua ratione sibi deus *filios in coniugio positos adoptaret secundae regenerationis mysterio*, si eos hoc praepeditos uinculo ad suum uideret regnum properare non posse?	Praed. 670 A: Aut bona est generatio hominis, et bona est concupiscentia; aut *malae sunt nuptiae*, et iniqua concupiscentia. Emendate ergo ecclesiae regulam: damnate qui in toto orbe sunt *sacerdotes nuptiarum initia benedicentes*, consecrantes, et in dei mysteriis sociantes; 671 B Et ideo *in baptizatis etiam* ipsa benedicitur, non fugatur, et ornatur magis quam tollitur. Qui enim fontem aquae perennis nunc benedixit, ut renasceremur spiritualiter, ipse tunc benedixit coniuges, ut carnaliter nasceremur.

Digitized by Google

PSEUDO-CHRYSOST.	ARNOBE.
anima uniformi conpositione constructa atque ex inuisibili aedificata materia... anima, cuius deo imago consimilis, et angelica omnis compago membrorum.	Confl. 277 A : Serapion dixit Ergo et anima hominis corporea est ? — Arnobius dixit : Quidquid tangit et tangitur, et in loco aliquo continetur, corpus esse non dubium est. Cum ergo et intrare animam corpus, et habitare in corpore, et exire e corpore doceatur, quomodo non corporea esse dinoscitur ? — Psal. 437 B : Haec ideo diximus, ut ostendamus omnia quae in caelo et quae in terra sunt, inuisibilia atque uisibilia... et per compaginem suae qualitatis subsistere, quia solus deus incorporeus est
Oro uos, o beatissimae omnium feminarum, qua arte aut quo aditu ad penetralia tantae maiestatis uester accesserit gradus... ? Ad haec audies uno ore omnium istum tibi dari responsum.	Psal. 462 B : Quaeso te, agonista fortissime, indica mihi, quo ordine hostium impetus euasisti ? Ad haec audi responsum.
Tu autem, mi domina,... secundi et quinquagesimi psalmi decanta uersiculum, dicens : *Deus dissipauit ossa eorum qui hominibus placent : confusi sunt, quia deus spreuit eos.* Dic etiam cum Paulo apostolo : *Ego si uellem adhuc hominibus placere, Christi ancilla non essem.*	Psal. 399 D : *Deus autem dissipat ossa eorum qui hominibus placent.* Unde magister noster Paulus dicit : *Ego si adhuc uellem hominibus placere, Christi seruus non essem...* Qui autem illis placere uolunt, inquit, *confundentur, quia deus spreuit eos.*
Vide nunc *amatorem* patientiae pro *amore* eius aduersa omnia pro nihilo computantem. Trahitur patientia per damna rerum, per egestates atque exilia, et iste illam laetus sequitur : per contemptum *serui*, per proditionem *amici*, per amissionem pecuniae, per despectiones hominum, per calumniarum excidia, per discordias carorum, per inproperia parentum, per inopiam, per famem et sitim, per ipsa quoque diuersa supplicia patientia *currit* et *satagit*, et iste eam *amator* omnino non deserit.	Praed. 659 C : O homo, *ama* et accipe ; sed, si *amas*, factis ostende. Omnis, qui *amat*, uult, cupit, rogat, uigilat, *currit*, festinat, *satagit* per *amicos*, per notos, per familiares, per *seruos*, per se ipsum, opportune, importune, obsecrationibus, promissionibus, fixo pacto, integroque *amoris* indicio.

On pourrait allonger presque indéfiniment la liste de ces points

Digitized by Google

de contact[1] ; j'ai mieux aimé suivre le conseil que donnait ici même, en octobre 1908, M. le professeur Paul Léjay : « Deux ou trois rapprochements, bien solides, valent mieux qu'une poussière de détails discutables ». Que si quelqu'un était tenté d'expliquer par un vulgaire et continuel plagiat ces remarquables concordances de pensée et d'expression, je le prierais de lire d'abord et de relire les trois ouvrages déjà connus d'Arnobe de Jeune, conjointement avec le *Libellus ad Gregoriam*, quand le texte intégral de celui-ci aura été publié. Et alors, s'il est suffisamment outillé pour le maniement de la critique interne, il sera le premier à convenir de l'identité d'auteur ; sinon, qu'a-t-il à se mêler de ces sortes de problèmes extrêmement délicats ? Si je m'exprime sur ce point avec une telle assurance, c'est que le cas est ici de la dernière évidence : il n'y aura plus à revenir sur la thèse défendue au cours de ces deux articles. J'essaierai, la prochaine fois, d'esquisser dans un tableau d'ensemble la physionomie littéraire d'Arnobe, telle que nous la révèlent les traits multiples éparpillés au cours des quatre traités si curieux qui nous restent de lui.

D. G. MORIN

1. Notamment, en faisant ressortir la conformité habituelle des citations bibliques chez Arnobe avec celles du faux Chrysostome ; mais je me réserve d'en parler dans la troisième partie de cette étude.

Digitized by Google

THE CONTESTED LETTERS OF POPE LIBERIUS.

(Suite).

6. Which Sirmian formula is meant in *Pro deifico?*

LIKE many other critics, Mgr Duchesne thinks that *Pro deifico* represents Liberius as signing the harmless "first Sirmian formula" of 351. No doubt this is an excellent theory from an apologetic point of view, and no doubt the appended list of bishops suggests an early date, since one of them, Theodore of Heraclea (if he be meant), was dead before the exile of Liberius. But we at once meet with difficulties. How could this formula be expected to please the court party, which was about to enforce the Arianism of the second Sirmian formula? Why should it so rouse the wrath of the writer of the note *Perfidiam* and the anathemas, (doubtless one and the same individual)? Saltet, after Blondel, and Savio have both pointed out that the description of the formula appears to be taken from second Sirmian formula of the autumn of 357, the "blasphemia apud Sirmium per Osium et Potamium conscripta", which commences thus:

Cum nonnulla putaretur esse *de fide* disceptatio, diligenter omnia *apud Sirmium tractata sunt et discussa, praesentibus* sanctissimis *fratribus et coepiscopis nostris* Valente, Ursacio et Germinio et ceteris [1].

Compare *Pro deifico:*

Dignatus est pro sua beniuolentia *fidem* nostram et catholicam exponere, quae *Sirmio* a pluribus *fratribus et coepiscopis nostris tractata et exposita* et suscepta est ab omnibus qui *in praesenti* fuerunt.

If the likeness is accidental, it is a remarkable accident, for it looks as though it was intended that by this citation of the introduction we should recognize what formula is meant. But all possibility of accident is surely excluded, when we observe that a

1. The words *et ceteris* are omitted by accident in S. Hilary, *De Synodis* 11, but are found in Socrates, II 30, and in St. Athanasius, *Ep. de Synodis*, 28.

Digitized by Google

letter immediately follows addressed to *Ursacius, Valens and Germinius!*

I do not see how it can any longer be doubtful that the writer intended us to understand that Liberius signed the Arian second formula [1].

There is no authority whatever for making him sign the harmless formula of 351. It is quite inconceivable that in 357 he could have expected such a concession to satisfy Ursacius and Valens, Germinius, or the Emperor, and if the letters really represented him as expecting this, it would rather be a ground for supposing them to have been forged by a person who did not understand the situation.

As to the list of names in *Perfidiam autem*, I do not doubt that the forger made it up, and that he meant it for a list of very bad Arians [2].

---

1. It is true that Duchesne urges that Liberius fell as early as April 357, for the document which opens the *Collectio Avellana* "Quae gesta sunt inter Liberium et Felicem episcopos" represents Constantius at the time of his visit to Rome (April 28 — May 29, 357) as promising the Romans: "Habetis Liberium, qui qualis a uobis profectus est, melior reuertetur", and comments: "Hoc de consensu eius, quo manus perfidiae dederat, indicabat". Duchesne thinks this was written but eleven years later. Even so, it was easy for the writer to make the very small error of thinking that Liberius had fallen *(dederat)* a few months sooner than he did. But I shall show later on that the document was probably composed in 384-5, and that it is full of errors. There is no other authority for making Liberius fall at so early a date.

2. Where he found the materials for it, I cannot conjecture; though I have gone into it with some care. There is no positive reason for declaring it to be a genuine list of the prelates who condemned Photinus at Sirmium in 351.

Basil of Ancyra, who had been substituted for Marcellus, was the chief accuser of Marcellus's disciple Photinus. We do not know for certain the name of any other bishop present at the council of 351. Socrates and Sozomen give us this date, together with a list of bishops present: Mark of Arethusa, George of Alexandria, Basil of Ancyra, Pancratius of Pelusium, Hypatius of Heraclea, and from the West, Valens of Mursa, and (against his will) Hosius of Corduba. Now in 351 George was not yet bishop of Alexandria, and Theodore was still bishop of Heraclea. There is no reason for bringing Hosius to Sirmium until 357. The list is therefore out of place. The bishops in the list of *Perfidiam autem* may be identified as follows: Narcissus of Neronias in Cilicia, Theodore of Heraclea, Basil of Ancyra, Eudoxius of Germanicia, Demophilus of Beroea Cecropius of Laodicaea, Silvanus of Tarsus, Ursacius of Singidunum, Valens of Mursa, Evagrius of Mitylene or Seleucia, Irenaeus of Gaza or Tripolis, (unless Heremius of Thessalonica is meant); then follow four obviously Western names: Exsuperantius, Terentianus, Bassus, Gaudentius. Next Macedonius of Constantinople, Marcus of Arethusa (presumably), Atticus, perhaps a Western, as are the remainder, Julius, Surinus (Severinus?), Simplicius and Junior. Thus out of 22 names, 10 or 11 are Westerns. Now Hilary gives the formula of 351 as « Exemplum fidei Sirmio *ab Orientalibus* contra Photinum scriptae » (*De Syn.* 38), so Vigilius of Thapsus: « Ex toto Oriente » (*Adv. Eutych.* V, 3), and St. Athanasius talks of this assembly among simply Eastern councils (*De Syn.* 27); so the large Western element looks more like 357. But perhaps the forger made up the number out of several lists. Note that a Semiarian Severinus was at the council of Ancyra in 358, and a Severianus is again one of the Semiarians to whom Liberius wrote in 364 or 365. But the « Surinus » of the list stands among Wes-

Digitized by Google

7. The testimony of Sozomen.

There are in general few historians who get so little credence as Sozomen ; it is curious, therefore, that in the question of Pope Liberius he is usually treated as a first rate authority, doubtless because he appears to give a moderate and reasonable account of his fall. I propose to show that he has imprudently followed a fictitious story.

Savio, after Cinci and Jeep, has tried to prove that he is dependent here on Philostorgius. I cannot see that he has made his view probable.

Any resemblance there may be between Sozomen and the Arian historian is amply accounted for by my own theory. Duchesne believes Sozomen to be dependent on Sabinus the Macedonian. I think this may be regarded as sufficiently certain. It is extremely difficult to give a conclusive proof that Sozomen used the work of Sabinus directly, yet it is so very probable, that Jeep, Geppert and Batiffol are agreed upon the point [1]. In this particular case, Sozomen affords us information that no one else gives : If the information is true, it could scarcely have been missed by Sabinus, considering its nature ; if it is false, there is no one else so likely to have invented it. For the Macedonians were the same party as the Semiarians whom Basil led in 358.

Now Sozomen 's story has several points in it which appear to suit the year 357 rather than 358. He himself tells us that the rumour was set about by Eudoxius and the party of his protégé Aetius that Liberius had signed the formula of 357. It would seem that this rumour, which is vouched for by the forger of the letters and by Philostorgius, had come to the knowledge of Sabinus; he declared it to be an invention of Eudoxius, and altered the details of the story so as to make Liberius fully approve the Semiarian reaction which his own party brought about in 358. The indications that this is so are as follows :

1. The occurrence is placed not in 358 but on the return of Constantius from Rome to Sirmium. This would be exactly true, if it

---

tern bishops. Severianus is the name of one of the four African bishops whom Sozomen represents as signing the Semiarian formulas together with Liberius (IV. 15). He is probably the personage intended here, and identical with the African bishop Severianus who signed the decree of Sardica (ap. Athan. *Apol.* 50, p. 168).

1. Jeep, *Quellenuntersuchungen zu den Griechischen Kirchenhistorikern*, (*Jahrb. für Klass. Philologie*, 1885, Suppl., XIV), cited by Geppert, *Die Quellen des Kirchenhistorikers Socrates Scholasticus*, (Leipzig, 1898), pp. 94-6 ; Batiffol, *Byzantinische Zeitschr.*, 1898, pp. 265-84, cited by Savio in *Civiltà Catt.* Oct. 17, 1908, p. 174.

Digitized by Google

referred to the signature by Liberius of the second Sirmian formula.

2. Liberius is represented as called to the court when an embassy of Western bishops had arrived. We know of no such embassy in 358; but the Sirmian formula of 357 was drawn up and signed principally by Western bishops. The four African bishops mentioned by Sozomen, (Athanasius, Alexander, Severianus and Crescens), probably belonged to the embassy of 357. (But African bishops were only too fond of going to court!)

3. We are told that the Emperor's wish was for the Pope to condemn the *homoousion*; but we are rather surprised to hear that it was Basil, Eustathius and Eleusius, the three envoys from the Homoiousian and anti-Eudoxian council of Ancyra in 358, who urged this. We should have expected the names of Ursacius, Valens and Germinius, the authors of the formula of 357, and the chief enemies of Liberius and of the *homoousion*. Basil had indeed anathematized the word at Ancyra, but he soon withdrew the condemnation, for his chief object was the confusion of the undisguised Arianism of Eudoxius and Aetius.

4. We are told that Liberius was induced to sign a Sirmian formula. But Sabinus represents this as being after all only the rather harmless formula of 351 drawn up against Photinus, and not the Arianizing formula of 357 which his own party was combating.

5. We are even told that Liberius did reject the *homoousion*, for he was persuaded to sign the decree of the synod held nearly a hundred years before at Antioch against Paul of Samosata. Whether that synod rejected the word *homoousios* explicitly or no, at least Sozomen thought it did (Duchesne has not noticed this), for he makes Basil, Eustathius and Eleusius the persons who are urging the Emperor to make Liberius condemn the word, and he makes them put together the three formulas for this object, and he adds, "just as if some persons were attempting to substantiate their own heresy under pretext of the word *homoousios*". This is precisely the reason the party of Sabinus and of Basil would give; and the old council of Antioch was the best pretext for getting the *homoousion* rejected.

6. A third formula was added, the creed of the Dedication council of Antioch. This was the true type of creed to all the moderates like Basil.

We have therefore accounted for the triple formula which Sabinus made Liberius sign: 1). The first Sirmian formula, since a

Digitized by Google

Sirmian formula was a part of the original story, and the first was the work of Basil himself. 2). The decree against Paul of Samosata, since the condemnation of the *homoousion* was also a part of the original story, so Liberius is said to reject it in the sense in which the Semiarians rejected it. 3). The Dedication creed, for this was the creed of Sabinus's party.

7. Liberius communicates with Ursacius and Valens. We see from the forged letters that this was a part of the original story. In 358 it has no point, for Ursacius and Valens were obliged for the moment to give into the views of Basil. Sabinus in fact says that the Pope did not accept their Arian views, but insisted on their signing a formula which declared the Son to be κατ' οὐσίαν καὶ κατὰ πάντα ὅμοιος. Basil, no doubt, insisted on their accepting his opinion ; it is improbable that Liberius would insist upon their accepting Basil's opinion. But in fact this formula does not belong to 358, but to 359 and later. The letter of the council of Ancyra of 358 gives the original programme of the Semiarians against the anomoeanism of Eudoxius : the whole argument is for the expression ὅμοιος κατ' οὐσίαν, and ὅμοιος κατὰ πάντα never occurs.

But the domination of the party was short lived, probably owing to the intolerance with which they persecuted the more extreme Arians. On May 22d 359, the Arians, led by George of Alexandria, joined at Sirmium with the Court bishops in imposing a formula which Basil and his friends were obliged to sign. In this new explanation, the Semiarian ὅμοιος κατ' οὐσίαν was tabooed, and ὅμοιος κατὰ πάντα was substituted. The best Basil could do was to append to his signature an explanation of the sense in which he took κατὰ πάντα ; he says it implies οὐ μόνον κατὰ τὴν βούλησιν, ἀλλὰ κατὰ τὴν ὑπόστασιν, καὶ κατὰ τὴν ὕπαρξιν καὶ κατὰ τὸ εἶναι... καὶ εἴ τις κατά τι λέγοι ὅμοιον... ἀλλότριον εἶναι τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας. Valens had added to his signature that the Son was similar to the Father, but he omitted the κατὰ πάντα ; the Emperor obliged him to add it. But yet Basil dared not explicitly say κατ' οὐσίαν, though the words he added were equivalent. However together with George of Laodicea he issued an apology, (St Epiphanius has preserved it for us, *Haer.* lxxiii, 12-22), in which he explains that κατὰ πάντα covers everything ; and henceforth κατ' οὐσίαν καὶ κατὰ πάντα ὅμοιος becomes the watchword of the party. But it was an anachronism to ascribe this formula to Liberius in 358, and it is evident that Sabinus is here inventing : he wishes to represent his own formula as approved by the Pope and accepted by the Arian court

Digitized by Google

party, and he is unaware that the formula κατὰ πάντα was not Basil's own, but forced upon him a year later.

8. By the words which describe the *adherence* of *Germinius*, *Ursacius* and *Valens*, and the Easterns *who were present* to the combination of three creeds, the second Sirmian formula was originally meant, and Sabinus has preserved the words of his authority which echoed the beginning of that formula, just as *Pro deifico* did:

Sozomen, iv, 15: ὁμοίως δὲ συνῄνουν καὶ Οὐρσάκιος καὶ Γερμήνιος ὁ Σιρμίου, καὶ Οὐάλης ὁ Μυρσῶν ἐπίσκοπος, καὶ ὅσοι ἐκ τῆς Ἕω παρῆσαν·

Second Sirmian formula: ἐν τῷ Σιρμίῳ ἐπὶ παρουσίᾳ Οὐαλέντος καὶ Οὐρσακίου καὶ Γερμινίου καὶ τῶν λοιπῶν· συνέστηκεν, κτλ.

The Easterns are specified by Sozomen in contrast to the four Africans and the two Pannonians.

9. Sabinus boldly sets down the original story as a false report spread by Eudoxius! "For when Eudoxius and those with him in Antioch who upheld the heresy of Aëtius received the letter of Hosius, they talked publicly to the effect that Liberius had disapproved the *Homoousion* and was teaching that the Son is unlike the Father". And this rumour becomes the reason why Liberius insisted that the court bishops should on their side accept a Semiarian pledge. It is highly probable that Eudoxius did in fact spread the rumour (whether a true rumour or not does not matter for the moment); for Philostorgius gives it, and he represents the Arian tradition. St Jerome accepts it as true, or at least something very like it, and the forger of the three letters has based his work upon it. I do not wish to accuse Sabinus of barefaced lying. He may well have believed the report to have been an exaggeration due to Eudoxius, and that in inventing a new version he was reducing it to a far more probable shape. Nevertheless he was inventing, and his only basis was the story whose origin he ascribes to Eudoxius.

10. Sozomen concludes: "When the envoys from the West had thus set things right" (κατώρθωτο is no doubt Sabinus's expression, used carelessly by the orthodox Sozomen), "the emperor permitted Liberius to return. The bishops at Sirmium also wrote to Felix who was then at the head of the Roman Church, and to the clergy there, to receive him, and that both should govern the Apostolic see, and should share the episcopate in common" etc. It is unlikely that the Semiarians would lend themselves to so shocking a proposal, though the bishops of 357 (note the reference to the embassy from the West) were quite capable of it. Sabinus belong-

Digitized by Google

ed to the later stage of the party, when those who remained were Macedonian heretics, cut off from the Church. He was less respectable than Basil and his friends, and does not scruple to attribute to them as a glory this assistance given to the Pope's return.

We have ascribed to Sabinus just that unscrupulosity in the interests of his own party which Socrates credits him with; and Socrates was a good critic[1]. We have a right to suppose that Socrates omitted the story because he disbelieved it and recognized that Sabinus was up to his usual tricks. To prove that our so far very probable hypothesis is right, we have but to observe that Sozomen's story is on other grounds impossible.

In the first place it is certain that Liberius returned to Rome in 357 and not in 358. Sozomen is the sole authority for the latter date, unless we count the Liber Pontificalis: "Et fuit in exilio annos tres" But the Liber Pontificalis is legendary in its story of Liberius, and wrong in the dates. It is true that Duchesne makes much of the *Quae gesta sunt inter Liberium et Felicem episcopos* (the preface to the *Liber precum* of Marcellinus and Faustinus), and quotes it in favour of 358. I shall show further on that this work is not so early as he thinks, and that it is full of lies. But it often tells the truth, and its dates are demonstrably accurate. It does not give 358, but 357, as we shall see.

We have another authority of much greater weight: St Athanasius twice tells us that the exile of Liberius lasted two years: "Liberius having been exiled, later, after a period of two years, broke down, and subscribed through fear of the threat of death", (*Hist Arian.* 41). This would seem to imply that he did what was wanted of him, and was released, not that he signed something which nobody asked for, (as Duchesne thinks), and remained in exile. The other passage is more explicit: "For

1. Socrates, the only author who mentions Sabinus, treats him with great severity. He rebukes him for calling the Nicene Fathers foolish and contemptible, for omitting some things, for altering others, and relating everything in the interests of his own party, (I, 8-9), (this would just describe the method Sabinus employed on the story of the fall of Liberius). He laid upon St Athanasius the blame for the troubles caused by George. He avoided mentioning Macedonius, the leader of his own party, because his crimes were notorious (II, 15). He quoted the letter of the Eusebians to Julius, but omitted the letter of the Pope; "This is his usual way" (II, 17). He gave a full account of the Synod of Seleucia (II, 39), and of the subsequent councils of his party, (III, 10, *fin.*) He gave the letter of the Macedonians and Acacians to Jovian (III, 25). He said nothing of the evil deeds of Lucius at Antioch, "for being half an Arian, he hides the crimes of his friends", (IV, 22). Socrates himself often mixes up his facts, usually though carelessness about chronology, but he was an acute critic of his sources.

Digitized by Google

although he did not endure the tribulation of exile till the end, yet he remained two years in banishment" (*Apol. c. Ar.* 89). Duchesne himself rightly points out that if Athanasius says διετίαν, it is because he could not mention a longer period [1]. The words cannot imply less than that after the two years Liberius was restored, for St. Athanasius means he could not endure more, and did not.

It is therefore certain that Liberius was exiled in 355 and returned in 357. Even Sozomen is really in favour of this, for we saw that he makes him return soon after the visit of Constantius to Rome [2].

Another point against Sozomen is the fact that in 366 an appeal for recognition was made to the Pope by the whole of the party of Basil (who seems to have now been dead), Eleusius (who had recently communicated with Eudoxius, and was too much ashamed of himself to go in person to Rome) and Eustathius of Sebaste. Eustathius was envoy, accompanied by Silvanus of Tarsus and Theophilus of Castabala. These bishops represented a number of synods which had been held in Asia Minor. Liberius at first, says Socrates, treated them as Arians who had set at nought the Nicene Faith. They answered that they had repented, and had before this refused the creed of the Anomoeans; they held the κατὰ πάντα ὅμοιος, which was equivalent to the *homoousios*. Liberius insisted on a written account of their faith. They gave him a *libellus* in which the Nicene formula was included [3].

---

1. And yet Duchesne makes Liberius fall the first time before April 357 (after a year and a quarter) and again after three years!

2. St. Jerome also, with his "plurimi peierauerunt, et post annum eiecti sunt, quia Liberius... quasi uictor intrauerat", is against the three years theory, for it can hardly be supposed that the ordination of Felix and the defection of the clergy took place two years after Liberius's exile. On the contrary it seems that Felix was ordained very soon after the departure of Liberius. The *post annum* is certainly te be counted from the moment of perjury. Suppose that Felix was consecrated before the end of 355, and that many of the clergy joined him in the first months of 356, then *post annum* means some time in 357.

3. On this incident Duchesne has some astonishing remarks:

"Spontanément, ils lui présentèrent le symbole de Nicée" (p. 72).

"Pour des hommes comme Sabinus, Libère était en quelque sorte un ancien ami. Basile, Eustathe et Eleusius, les initiateurs de ce parti, lui avaient tendu, en 358, une main secourable; lui-même, peu avant sa mort, reçut Eustathe à Rome, à la tête d'une délégation de son groupe, et lui fit le meilleur accueil (p. 67).

It is odd to talk of "le meilleur accueil", when we are told that Liberius at first treated these "old friends" as Arians. He knew so little of them that he was unaware that they had been the sworn enemies of Eudoxius and the Anomoeans since 358. He would only communicate with them when they gave him a *libellus*, — the usual supplicatory form in which those accused of heresy had to demand recognition from the Roman pontiff, — and he insisted on the adoption of the Roman test, the Nicene formula: this point must have been somewhat unwillingly conceded by the party, though they had

Digitized by Google

All this would surely have been impossible, if it were true that in 358 Liberius had been induced to approve and communicate with the Semiarian party, and had been forced by them to condemn the *homoousion* at least in the sense in which it was condemned in the council of Antioch against Paul of Samosata. The Macedonians of 366 would not have allowed this union with the Pope in 358, the first and great year of their party, to be forgotten ; Liberius could not have affected to believe that they were Arians ; and if he had insisted on their accepting the *homoousion*, they would have replied that he had condemned it himself as an ambiguous expression.

Finally, the argument from silence is not to be wholly omitted : Socrates, (as I have said), with the work of Sabinus before him, deliberately omitted this account of the fall of Liberius. It is true that he has carelessly placed his exile after the council of Ariminum, because Rufinus mentioned the events in this order ; but we may be sure it was not by accident that he omitted what Sabinus related, for he used him carefully and critically. No one but the untrustworthy Sozomen knows anything of this story. That Liberius combined with the Arians or with the court bishops was a commonplace later on, but that he had ever had anything whatever to do with the Semiarians in 358 was unknown to Epiphanius (who tells us so much about the Semiarians) and to all other writers without exception.

8. The letter *Pro deifico* examined.

We must now examine in detail the three letters *Pro deifico*, *Quia scio vos* and *Non doceo*. I shall refer to them as *Pro*, *Quia* and *Non*. The genuine letters *Obsecro tranquillissime*, *Quamvis sub imagine* and *Nolo te* (with *Inter haec*), I shall call OBS, QUAMVIS and NOLO.

The general sense of *Pro* is plain. Liberius says he has at length condemned Athanasius, and has sent to the Emperor a letter embodying this change of view. From *Quia* we learn a strange fact, glossed over in *Pro*, that the letter sent to the Emperor was not addressed to him, but to the Oriental bishops. There

moved since 358, through the greater accentuation of their opposition to Arianism and their fear of the Arian Emperor Valens, They were now anxious for the protection of Valentinian ; hence their readiness to do what Liberius wished. Even Sabinus, adds Socrates, had to admit that these friends of his had been obliged to accept the Nicene decree which he affected to despise.

Digitized by Google

is nothing in *Pro* to suggest that a copy was inclosed, so that we are astonished that Liberius should have composed a letter addressed to the Oriental bishops in which he declared that he had excommunicated Athanasius, that he should give it to Fortunatian to take to the Emperor, and then write a second letter to the Oriental bishops to tell them what he has done! So absurd and illogical a course has an obvious explanation when we admit that *Pro* and *Quia* are forgeries. The letter sent to the Emperor is *Studens*, and the object of the forger is to vindicate the authenticity of *Studens*. Let us see how he does it. St Hilary had published *Studens*, appending a note which, as we saw, declared that Fortunatian could get no one, not even the Arian leaders, to believe in it, and he added the genuine letters OBS, QUAMVIS and NOLO, which sufficiently proved that *Studens* was a forgery. To these three letters another forger opposes three new ones which answer each to each, *Pro* to OBS, *Quia* to QUAMVIS and *Non* to NOLO; he supports the view that *Studens* was genuine, but was not published quite immediately after being written; the chronological difficulty he does not, however, fully realise. I ask the reader to accept this account of the forger's intentions as a hypothesis, and he will be able to judge how far it verifies itself as we proceed.

1. *Pro* begins straight off by a vigorous assertion of the orthodoxy of the Easterns and of the justice of condemning Athanasius; this is simply because the chief point of OBS was the declaration that to condemn Athanasius was a gross injustice [1], while some of the Eastern leaders consorted with condemned heretics [2].

2. The next passage follows *Studens* exactly: "I did not actually defend Athanasius; but as Julius had taken his part, I hesitated, for fear of public opinion, (i. e. when according to *Studens*, the letter addressed to Julius by the Orientals arrived [3]); but when it was God's will that I should recognise that you were right (because Athanasius refused to appear), I gave my consent at once to your

1. *Pro:* "Sicut lex loquitur, iusta iudicate"; OBS: "Contra diuinam legem uisum est in parte aliqua commodare consensum".

2. I give the actual passages: *Pro:* "Pro deifico timore sancta fides vestra Deo cognita est et hominibus bonae uoluntatis". OBS: "Ex partibus ipsis quatuor episcopi... ante annos octo cum apud Mediolanum Arii sententiam haereticam noluissent damnare"; it is added that the Orientals' ally, George, communicates with the priests who were excommunicated by Alexander.

3. *Pro:* "Athanasium non defendi", (this reading is certain), whereas OBS is an express defence. "Sed quia susceperat illum *bonae mem. Iulius ep.* decessor meus", cp. *Studens:* "Litteras caritatis uestrae... ad nomen *Iulii bonae mem. ep.* accepi; secutus traditionem maiorum... OBS: Secutus morem ordinemque maiorum... et illam fidem seruans, quae per successionem tantorum episcoporum cucurrit.

Digitized by Google

decision [1] (the decision contained in the letter of the Orientals to Liberius himself, as in *Studens :* " secutus denique litteras caritatis vestrae "). This is all not merely a defence of *Studens*, but a direct contradiction of OBS.

3. " And sent a letter concerning him, that is, about his condemnation, to be carried by our brother Fortunatian to the Emperor Constantius " [2]. This is meant to account for what St.Hilary said in the note *Quid in his litteris*, and to explain how Fortunatian came to have the letter in his possession.

4. " And so, Athanasius having been removed from the communion of us all", — this is said in OBS to have been the sole demand of the Arian leaders at Arles [3], — " and since even the synodal letters sent by him are not to be received by me ", — because *Studens* had said this, and because the defence in OBS rests upon the letter of the 75 Egyptian bishops which St. Athanasius had sent to Liberius ; (the note *Quid in his* had referred also to the former letter of the same character which had been sent to Julius) [4].

5. " I declare that I have peace and agreement with you all, that is, thoughout all the provinces ". This is copied from *Studens* [5].

6. And that you may know that I am speaking in good faith on

---

1. *Pro :* " At ubi cognoui, quando Deo placuit, iuste uos illum condemnasse ", OBS has " hinc iam clementia tua hoc quoque consideret, recte Catholicae religionis iure seruato, an hominis causa debeat diligenter excusseque tractari ". *Pro :* " mox *consensum commodaui* sententiis uestris " ; OBS : " Qui fidem et *consensum non commodauimus* nostram ".

2. *Pro* : " Litterasque super nomine eius, id est de condemnatione ipsius " ; this is from *Studens :* " Litteras... de nomine Athanasii et ceterorum factas,... Secutus litteras caritatis uestrae, quas *de nomine supradicti Athanasii* ad nos dedistis".

3. *Pro :* "Itaque amoto Athanasio a communione omnium nostrum"; OBS: " Athanasium, quod solum exigebant, communione esse privandum ; *Studens* : " Sciret se alienum esse ab ecclesiae Romanae communione ".

4. *Pro :* " Cuius nec epistolia a me suscipienda sunt " ; OBS : " Eodem tempore octoginta *(u. l.* septuaginta quinque) episcoporum Aegyptiorum de Athanasio sententia repugnabat ; *Studens :* " Athanasium alienum esse... a consortio litterarum ecclesiasticarum ". — The uncommon word *epistolia* may have been suggested to the writer by the conclusion of the letter of the Council of Sardica to Pope Julius in defence of Athanasius and against the Orientals, which would naturally have been before him ; he would have found it in the work of St. Hilary (*Frag.* ii, n° 13) : " et ne ignorantes eorum accipiant litteras communicatorias, id est epistolia ", and again : " Ut ante praelocuti sumus, omnes fratres et coepiscopos nostros litteris tuis admonere digneris, ne epistolia, id est, litteras communicatorias eorum accipiant ". Thus to Athanasius is applied what the Sardican council had said of the Oriental bishops whom it deposed !

5. *Pro :* " Dico me cum omnibus uobis et cum uniuersis episcopis Orientalibus, seu per uniuersas prouincias,pacem et unanimitatem habere"; *Studens :* " Sciatis his litteris, quas ad unanimitatem nostram dedi, me cum omnibus uobis et cum uniuersis episcopis ecclesiae Catholicae pacem habere ". OBS ; "Significant Orientales se paci nostrae uelle conjungi. Quae est pax, clementissime imperator, cum sint ex partibus istis... " and " ad pacem omnium ecclesiarum catholicarum ".

Digitized by Google

behalf of this letter of mine which I sent to the Emperor..."[1] The reading is certain, I think, and it follows that this letter is a defence of *Studens*. The forger means "You can know that I really did send that letter to the Emperor, from the fact that I have actually signed the second Sirmian formula". In a real letter Liberius could scarcely have said this; the forger forgets that the letter mentioned has not been seen by the bishops who are now addressed, and that they know nothing of it except what he has just said; but the forger is full of the idea of its contested authenticity.

7. In OBS Liberius had complained that four bishops, had refused at Milan to condemn Arius; he could have no peace or union with such men. Is it a mere coincidence that the first of these, Demophilus, who happened to be bishop of Beroea, the place of Liberius's exile, is now called "our common brother" and is represented as kindly explaining to the Pope how fully orthodox is the second formula of Sardica? [2] It has been shown already that the words describing the formula are based on the introduction to the formula itself. The reference to the Sardican formula was necessitated because OBS had strongly urged the Emperor to have the whole question diligently discussed in an assembly of bishops, since the Nicene formula had been agreed to formerly by all [3].

Lastly, the writer begs that, now he is seen to agree in everything with the Orientals, they will join together to assist him towards obtaining his restoration. The last sentence is in the same cringing manner as the rest of the epistle.

Looking now at the letter as a whole, we may say that on the hypothesis of its authenticity it has occasional similarities with OBS, but far more with *Studens*. If we presuppose it to be spurious, the frequent coincidences with *Studens* are explained, for it

---

1. *Pro*: "Nam ut uerius sciatis me uera fide pro hac epistola mea loqui..." For *Studens* had said: "Potamius et Epictetus audire haec noluerunt".

2. OBS: "Quatuor episcopi, Demophilus, Macedonius, Eudoxius et Martyrius, qui ante annos octo, cum apud Mediolanum Arii sententiam haereticam noluissent damnare,..." Hence *Pro*: "Dominus meus et frater communis Demophilus, qui dignatus est pro sua beniuolentia fidem uestram et catholicam exponere..."

3. OBS had: "Haec in coetu episcoporum diligenter facias omni cum consideratione *tractari*... cum constiterit omnes in *expositionem fidei*, quae *inter tantos episcopos apud Nicaeam praesente* sanctae memoriae patre tuo confirmata est, *uniuersos consensisse*". The words italicised perhaps recalled to the forger the introduction to the Sirmian formula, quoted above. *Pro* has: "Hanc ego libenti animo suscepi, in nullo contradixi, consensum accommodaui, hanc sequor, haec a me tenetur". Methinks he doth protest too much! OBS had on the contrary: "Horum si fas est sententiis quale sit, aut quid periculi habeat, commodare consensum, aequitas tua et clementia tua poterit aestimare". At the end of *Pro*, "ad sedem quae mihi diuinitus credita est" may be contrasted with OBS: "Ad istum officium testis est mihi Deus meus, inuitus accessi".

Digitized by Google

is a defence of *Studens ;* and the way in which it studiously reverses everything in OBS is not mere chance, — we can scarcely imagine Liberius being forced by Demophilus to such a detailed palinode, — but is the intentional work of a forger.

9. The letter *Quia scio uos* examined.

1. The title is the reversal of that of the genuine QUAMVIS ; that letter is inscribed to the confessors in exile, Eusebius, Dionysius and Lucifer, whereas *Quia* is addressed to their persecutors, three in number also, the authors of the second Sirmian formula, Ursacius, Valens and Germinius [1].

2. The first sentence of *Quia* is the boldest travesty of the beginning of QUAMVIS. The latter commences by denouncing the pretext of peace under which the Arians deposed and exiled the Catholic bishops : " Although under a semblance of peace the enemy of the human race has been seen to attack the members of the Church...", so the forger unblushingly starts with : " Because I know you to be the sons of peace, and to love the concord and agreement of the Catholic Church, not compelled by any necessity (such as the Arians imposed under the pretext of peace) but for the love of peace and concord ", — a reminiscence of the opening words of *Studens,* which expressed the continual boast of the Arians of those years [2].

3. " For the love of peace and concord, which is preferable to martyrdom ". These words could not have been written by Liberius in exile. He could scarcely have had the face to say : " I have been trying to be a martyr, and I have only been causing strife ; God prefers peace to martyrdom ", when we remember the strain in

1. The title prefixed by St. Hilary to QUAMVIS is ; " Liberius antequam ad exilium iret, hanc uniformem epistolam confessoribus scripsit, id est, Eusebio, Dionysio et Lucifero in exilio constitutis ". *Quia* reverses the situation both morally and materially ; the writer is himself in exile, and addresses the authors of the Sirmian formula, " Item Liberius de exilio Ursacio, Valenti et Germinio ". But notice that the forger had paralleled the salutation at the head of OBS by a similar salutation at the head of *Pro;* now, as QUAMVIS has no salutation, but an editorial title only, so he gives to *Quia* an editorial title.

2. The authentic letter begins : " Quamuis sub imagine pacis, humani generis inimicus uehementius in membra ecclesiae uideatur esse grassatus ; uos tamen..." ; the spurious letter : " Quia scio uos filios pacis esse, diligere etiam concordiam et unanimitatem ecclesiae Catholicae...". Compare also *Studens :* " Studens paci et concordiae ecclesiarum ", and " litteras, quas ad unanimitatem nostram dedi ", with the words that follow in *Quia :* Idcirco non aliqua necessitate inpulsus, deo teste dico, sed pro bono pacis et concordiae ". The " deo teste dico " is imitated from OBS : " Testis autem mihi est Deus ", " testis est mihi Deus meus ".

Digitized by Google

which he had written to the Emperor, ("What peace is that", etc. quoted above p. 182, note 5). But the explanation of the words is found in QUAMVIS, where Liberius goes on to address the exiled bishops as martyrs [1].

4. The next sentence declares that Athanasius was separated from the communion of the Roman Church, as the whole presbytery of the Roman Church could bear witness. We have seen (p. 39) that this apparently refers to the unbroken state of the Roman presbytery before many priests went over to the side of Felix; and it is probable that we have to complete the defective sentence into "before I was summoned to the court of the holy Emperor"; but this I will not press.

5. "The only reason for my appearing to be rather late in sending a letter about Athanasius to my brethren the Oriental bishops has been my desire that my legates, whom I sent from Rome to the court, and also the bishops who were banished, might together be restored from their exile". It is meant that the letter to the Orientals was first sent not to them but to the Emperor in order to open negotiations, and was to be forwarded to the East only if he consented to restore the legates and exiled bishops; but Constantius was not likely to restore them because Liberius submitted, unless they themselves condemned Athanasius and communicated with the Arians. (Here it is surely evident that Liberius is supposed to have written *Studens* at Rome.) Perhaps we are to understand that Liberius was meanwhile trying to induce the exiles to yield. At any rate the mention of them is simply due to the mention in OBS of the legates who took that letter, Lucifer, Pancratius and Hilary, and in the inscription of QUAMVIS of the exiled bishops, Eusebius, Dionysius, and Lucifer. The sentiment is a reversal of the pious wish expressed in QUAMVIS that Liberius may be thought worthy of sharing their exile; in *Quia* he is represented as begging that all may be together be restored! The contrast is the stronger, in that QUAMVIS lavishes on the confessors emphatic and oratorical eulogies obviously modelled on St. Cyprian's sixth and tenth Epistles [2].

1. *Quia*: "Pro bono pacis et concordiae, quae martyrio praeponitur". QUAMVIS: "Vos tamen, acceptissimi in domino sacerdotes, egregia et singularis fides et hic probabiles Deo ostendit, et iam ad futuram gloriam martyres designauit. Quo itaque praeconio laudis, qua uocis exultatione, merita uirtutis uestrae proferam, positus inter moerorem absentiae uestrae, et gaudium gloriae, prorsus inuenire non possum", etc.

2. *Pro*: "Sola haec causa fuit ut tardius uiderer de nomine ipsius litteras ad fratres et coepiscopos nostros Orientales dare, ut legati mei quos ab urbe Roma ad comitatum direxeram, seu episcopi qui fuerant deportati, et ipsi una cum his, si fieri posset, de

Digitized by Google

6. *Quia* next informs us that Fortunatian was requested to take *Studens* to the Emperor, and that the Emperor has probably received it with satisfaction, and that another copy has been or is to be sent to an attendant of the Emperor, apparently one of the eunuchs who had so much influence over Constantius. The eunuch is introduced to show how low Liberius could fall.

7. In QUAMVIS Liberius begs the martyrs to pray for him, that he may be patient under the evils which the Church suffers, and that he may be made a confessor like them, with his faith inviolate, so that the Church do not suffer. The forger turns this into an adjuration addressed to the three authors of the blasphemy of Sirmium that they will pray, not to God that the Pope may be a martyr, but to the Emperor that he may cease to be one, since he has violated his faith and is at peace with them [1].

8. It will be a great consolation to them, he adds, in the day of reward, if they have restored peace to the Roman Church. In QUAMVIS Liberius had predicted to the confessors the same heavenly reward which is due to bloody martyrdom [2].

9. Liberius is also made to request that Epictetus and Auxentius may be informed that he is in communion with them ; for it will please them. This is indeed piling on the agony ! Demophilus and Ursacius and Valens and Germinius were not enough ; the poor

---

exilio revocarentur ". Contrast QUAMVIS : " Nisi quod scio hinc me probabiliora uobis solatia exhibere, si credatis me in exilium simul uobiscum esse detrusum... Optaueram enim, fratres deuotissimi, prior pro omnibus uobis impendi, ut exemplum gloriae per me magis uestra dilectio consequeretur. Sed fuerit haec palma meritorum uestrorum, ut priores de perseuerantia fidei ad confessionis inlustrem gloriam ueneritis. Quaeso igitur dilectionem uestram ut me praesentem uobiscum esse credatis, atque eo me affectu absentem non esse sentiatis, et intelligatis dolere me satis quod sim interim a uestro consortio separatus " etc.

1. QUAMVIS : " Et quia proximiores estis Deo effecti, uestris orationibus me uestrum consacerdotem famulum Dei ad Dominum subleuate ". *Quia* parodies thus : " Quapropter his litteris conuenio uos et adiuro Deum omnipotentem et Chr. J. filium eius Dmn et Dm nostrum et Spiritum S., ut dignemini ad " (not to God but to) " clementissimum imperatorem pergere et petere ut bono pacis et concordiae " (from *Studens*) " in qua pietas eius semper exultat, me ad ecclesiam mihi diuinitus traditam iubeat reuerti ", (repeated from *Pro*), " ut temporibus ipsius ecclesia Romana nullam sustineat tribulationem ". Compare again the continuation of the prayer in QUAMVIS ; " subleuate, ut superuenientes impetus, qui de die in diem cum annuntiantur, grauiora uulnera infligunt, tolerabiliter ferre possim ; ut inuiolata fide saluo statu ecclesiae Catholicae, parem uobis dignetur efficere " ; and again the next words of *Quia :* " Me autem cum omnibus uobis episcopis ecclesiae Catholicae pacem habere his litteris meis aequo et simplici animo, scire debetis " ; the *inuiolata fides* has given place to naming the three Arians Catholic bishops !

2. " Magnum solatium enim uobis in die retributionis adquiritis si per uos pax ecclesiae Romanae fuerit reddita ". Compare the sentence of QUAMVIS which begins : " Quantam denique gloriam fueritis consecuti ", and ends : " Estote ergo de promissione caelesti securi ".

Digitized by Google

Pope must be friends with Epictetus of Circumcellae, and with Auxentius, the Arian supplanter of Dionysius at Milan. Why are they mentioned here? Because Dionysius was one of the bishops addressed in QUAMVIS, and Epictetus managed the consecration of the antipope Felix.

10. Finally Liberius is made to excommunicate all who dissent from the peace he has now made throughout the world. If he had really written and published this letter, one would suppose a formal and public retractation of this sentence would have been needed on his return.

I think enough has been said to show that *Quia* is even more evidently founded on QUAMVIS than *Pro* on OBS. I hope the discussion in detail of *Pro* and *Quia* has also made it plain to what depths of shame Liberius is made to descend. Mgr Duchesne has tried to show that Liberius is only represented as signing a harmless formula, and that (as I gather) he never needed expressly to revoke his action after his restoration. I think it is on the contrary as clear as day that the forger means to make him out as bad, as mean, as cringing as he possibly can. In the third letter we shall see him reduced to a yet lower level.

10. The letter *Non doceo* examined.

1. As *Nolo te* and *Inter haec* had a title and not a greeting, so it is with the parody of them, *Non doceo*. The forger has paralleled St. Hilary's "Item Liberius antequam iret in exilium de Vincentio Capuano" with "Item de exilio Vincentio Liberius".

2. The opening sentence is not explained by what follows, and it is not too much to say that taken by itself it is unintelligible: "I do not admonish but I remind your holy mind that evil communications corrupt good manners". Whose example was likely to corrupt Vincent? If we turn to NOLO all is clear; we have nothing but a reversal of the words of Liberius to Caecilian of Spoleto: "I trust the deed of Vincent will not turn you back from good aims"; now Liberius is made to warn Vincent himself not to fall back into orthodoxy through the example of neighbouring bishops who are not named[1]. The warning is rather ridiculous, since Vincent is told to assemble all the Campanian bishops, who

1. *Non*: "doceo sed admoneo sanctum animum tuum, frater c., eo quod colloquia mala bonos mores corrumpant"; NOLO: "Nolo te factum Vincentii ab intentu boni operis revocet, fr. c.".

Digitized by Google

are thus assumed to approve of his attitude at Arles and of the present attitude of Liberius!

3. Why is Vincent given so improbable an order, as if the Campanian bishops were all Arians? Obviously because NOLO speaks of a council which many Italian bishops had requested, where Vincent was Papal legate [1]; the forger was possibly unaware that this council took place at Arles and not in Italy, for Liberius simply says it was to be held at Aquileia. In NOLO Liberius grieves over the fall of Vincent [2]; in *Non* he again sets him at the head of a council!

4. The rext sentence is curious; "Insidiae hominum malorum bene tibi cognitae sunt, unde ad hunc laborem perueni". It seems to imply that Liberius was exiled on account of his former adherence to orthodoxy and to the cause of Athanasius, notwithstanding his subsequent recantation in *Studens*, and this through the enmity of persons unnamed. This agrees with our former conclusion that he was represented as despatching *Studens* before he left Rome.

5. "Sed ora ut det Deus tolerantiam": this is a reminiscence of QUAMVIS: "Vestris orationibus me... subleuate, ut superuenientes impetus... tolerabiliter ferre possim".

6. Next comes the only sentence in the three spurious letters which has an appearance of reality: "My dear son the deacon Urbicus, who seemed to be my comfort, has been taken from me by the official Venerius". The latter name at least looks like a touch from life. The parallel in NOLO is the lament over Vincent "de quo multa sperabam". On the other hand the analogy of "Philarius" in *Pro* (according to the best evidence of the MSS) suggests that *Urbicus* is a fictitious name [3].

---

1. *Non*: "Dignaueris conuenire episcopos cunctos Campaniae, et haec illis insinuare". NOLO: "Multi ex Italia episcopi conuenerunt qui mecum religiosissimum imperatorem Constantium fuerant deprecati, ut iuberet, sicut ei placuerat dudum, concilium ad Aquileiam congregari". Should we read *Arelatem?*

2. "De quo multa sperabam... credideram integrum Dei euangelium sua legatione posse seruari. Non tantum nihil impetrauit, sed etiam ipse in illam ductus est simulationem", (Galatians II, 13). Cp. Liberius to Eusebius (Const. 422, PL. 8, 1350): "Cum igitur post legationem Vincentius in illam ductus esset simulationem".

3. No doubt it is a possible name, — one remembers the prefect in St. Justin's day, — but the Urbicus of St. Augustine's 36th letter is the pseudonym of a Roman writer, very probably the same deacon Mercurius (see Turner, *Journal of Theological Studies*, Jan., 1906, p. 281) who raised the wrath of St Jerome (*Ep.* 146) and was refuted by the Ambrosiaster (Quaestio 101). So the 18th canon of Arles speaks of the *diacones urbici*, the Roman deacons. There is good reason, therefore to look with suspicion upon the "Urbicus diaconus", and it may be more correct here to write *urbicus* with a small u. It is rather obvious to suggest that we ought to read *Ursinus diaconus* and to suppose that the writer was a partisan of Ursinus, who wished to show that whereas Damasus only

Digitized by Google

7. Next Liberius informs Vincent that he has given up Athanasius, and has written a letter about him to the Oriental bishops. The reference is clearly to *Studens*, not to *Pro*, as is shown by the wording[1].

8. After the order that Vincent will convene a Campanian council, comes the request that the assembled bishops shall write to the Emperor to get Liberius delivered from his miserable exile; this is the same supplication as in the other two letters.

9. "Deus te incolumem custodiat frater" is from the end of QUAMVIS. There it is, as usual, preceded by the words "et alia manu". In NOLO we have the emphatic "et manu ipsius" before it, and after it a still more emphatic "item manu ipsius paginae perscripta" to introduce a more important postscript.

10. This postscript places the poor Pope in the lowest depths of shame. It repeats that he is at peace with the Arians and with his false legate, with an emphasis that suggests; "you won't believe me"; it declares that Liberius's conscience is at peace; God will judge between him and Vincent if he is allowed to die in exile. Why this gratuitous blasphemy? For if the letter were genuine we could not easily believe that the Pope's conscience was at rest, or that he could sincerely appeal to the judgement of God. The forger has tried to make him look as contemptible as possible and has drawn special attention to the words by the "manu ipsius": for he is cruelly parodying the last words of *Inter haec;* "After Vincent's deed (as my legate in my name), I wished rather that I might die for God[2], lest I should seem the most dis-

---

accompanied Liberius out of Rome for a short distance, Ursinus remained with him in exile, but had been unwillingly separated from the Pope before his fall, in which he consequently had no share. But these conjectures I do not press, as I know of no further support for them. On the other hand, if the letter of Eusebius to Gregory of Elvira (Fragment XI) is spurious, as M. L. Saltet thinks it is (*Bulletin de Litt. Eccl. de Toulouse*, 1905, pp. 225-230), we have a parallel for "Philarius" and "Urbicus" in "Salutant te omnes qui mecum sunt, maxime *Diaconus*" *(!)*.

1. "Sanctitati tuae significandum credidi" (Cp. NOLO: "Sanctitati tuae insinuo", and below: "Haec illis insinuare") "me de contentione illa a nomine Athanasii recessisse"; the "de nomine Ath." is from *Studens* (bis), "et ad fratres et coepiscopos nostros Orientales litteras dedisse desuper eius nomine". So in *Pro*: "Litteras adaeque super nomine eius, id est de condemnatione eius... dedi perferendas" etc., and *Quia*: "Ut tardius uiderer de nomine ipsius litteras ad fratres et coepiscopos nostros Orientales dare... fr. Fortun, petii ut litteras meas ad cl. imp. perferat": in these words not *Pro*, but *Studens*, is referred to; therefore in *Non* also. The parallels in *Studens*, *Pro* and *Quia* to "*Pax* uobis ubique est" and to "Ex ipsorum numero una cum epistola uestra de unanimitate nostra et pace ad cl. imp. scribite" are too obvious to need presentation in full.

2. "Mihi moriendum magis pro Deo decreui" (we are reminded of Lucifer's "Moriendum pro Dei Filio"); *Non:* "Uos uideritis si nolueritis me in exilio deficere. Erit Deus iudex inter me et uos".

Digitized by Google

reputable false witness (by giving up Athanasius) or appear to consent to opinions contrary to the Gospel" ! Liberius was ready to die for God, of shame at the fall of his legate. Now he implores that legate, as he fears the judgment of God, to save him from dying for God !

We have now been very carefully through the three letters, and I think the result of the examination is plain enough. The forger introduced his work with the words : " Post haec omnia quae uel gesserat uel promiserat Liberius, missus ad exilium, uniuersa in irritum deduxit ", and the statement is elaborately verified ; for the forged letters reverse, point by point and in order, all the noble sentiments of the preceding letters ! Thus our analysis has but brought clearly to light what the forger himself has declared to be the character of the letters to " the prevaricating heretical Arians ".

We have yet to add that forger certainly wrote the anathemas himself. This is easy to demonstrate. We read; " Haec est perfidia Arriana, haec ego notaui, non apostata, Liberius sequentia ", " This is the Arian heresy ; — this is my note, not the apostate's; Liberius goes on : ". If the note " Haec est perfidia Arriana " was in the margin, it would not need to be distinguished from the words of Liberius. It was therefore written by its author in the course of the text, just as we now find it. Now we can scarcely imagine any scribe interpolating his own remarks thus into the text which he is copying. It is only possible to attribute the words to the person who originally attached the letters to their present place; he draws attention to their heretical character,less it should escape the reader. Again, the words : " Iterum tibi anathema et tertio, *praeuaricator* Liberi " and " *Praeuaricatori* anathema *cum Arrianis* a me dictum " connect themselves with the note " Post haec omnia " : " Scribens *praeuaricatoribus haereticis Arrianis* ". Now the writer of that note is the forger of the letters, and it was the forger who interpolated them into the book of St. Hilary. It is therefore the forger himself who interpolated the anathemas into the letters, in order to draw attention to their heretical character. He dots his i's and crosses his t's, as it were, by these anathemas, as well as by the introductory note.

But he seems to have had yet another object. It can hardly be doubted that he meant the anathemas to express St. Hilary's horror at heresy, and for this reason I am inclined to think that he is also answerable for what looks like a marginal note copied into the text by accident : " Sanctus Hilarius illi anathema dicit ".

Digitized by Google

Notice the insisting on "by me": "tibi *a me* dictum", and "cum Arrianis *a me* dictum". It is clearly intended that St. Hilary shall be identified with the sentiments of the forger.

The situation contemplated is unmistakeable. While still at Rome, the Pope, alarmed by the banishments which followed the council of Milan and the insuccess of his subsequent envoys, Eutropius and Hilary, changes his attitude, and publicly condemns Athanasius; he also writes a letter of communion to the Eastern bishops, and he sends it first by Fortunatian to the Emperor, in hopes of obtaining the restoration of the recently exiled bishops and of his legates. He supposes this letter must have been satisfactory; yet he has been exiled himself to Beroea by the machinations of his enemies [1]. He therefore signs the second Sirmian formula, and writes again to the Eastern bishops, in case the Emperor has not forwarded his former letter, begging them to intercede for his pardon. He gets his fallen legate Vincent to assemble his comprovincials and beg for the same favour. In these Epistles all he had protested in OBS, QUAMVIS and NOLO is deliberately reversed; but the forger admits the authenticity of those letters. Needless to say that all this is unhistorical [2].

§ 11. On the origin and date of the *Quae gesta sunt inter Liberium et Felicem episcopos.*

I need not apologise for trying to throw some new light on the origin of this interesting little document, which Duchesne speaks of as "ce récit dans lequel on n'a pas relevé une erreur". The *Quae gesta sunt* (which I shall henceforward call *Gesta*) has come down to us as the first number of the "Collectio Avellana", in which it is the introduction to the *Liber* or *Libellus precum* of the Luciferian priests Marcellinus and Faustinus of 383-4. The Emperor's rescript follows, declaring them to be Catholics, and grant-

1. The forger is unaware that Liberius was summoned to Milan to the Court, and thence exiled. He assumes that he did not see the Emperor after writing *Studens*, and that he was banished on account of his previous attitude of orthodoxy. He may possibly not have known of the embassy of Eutropius.

2. An examination of the genuine letters of Liberius reveals that the metrical *cursus* is observed in them with considerable care, the most common ending being the molossus preceded by a trochee, and the dichoraeus preceded (as in St. Cyprian) by a proparoxytone word. The forged letters do not observe the *cursus*. This does not prove that they are not by Liberius, for Duchesne has well remarked that letters written at Rome would perhaps be rather the work of the papal chancery than of the Pope in person. But it is a negative argument: the contested letters are at least not from the same hand as the authentic ones.

Digitized by Google

ing the protection they begged. The last date given in the *Gesta* is Nov. 16th, 367. After this is mentioned a slaughter of Ursinians at the Church of St Agnes, perhaps at the time of her feast, Jan. 21th, then a council on the *natale* of St Damasus, Oct. 1st. presumably 368. There follows a sentence which Günther has printed in capitals as the heading of the *Libellus precum*, on the ground that it was evidently added by the person who collected the first forty documents of the Avellana :

" Exinde presbyteri, diuersis modis afflicti, per exilia et peregrina loca dispersi sunt, ex quibus Marcellinus et Faustinus presbyteri de confessione uerae fidei et ostentatione sacrae communionis et persecutione aduersantium ueritati, preces Valentino, Theodosio et Arcadio principibus optulerunt ita : "

In the Vatican MS, from which all the others are derived, these words are not separated or distinguished from the text of the *Gesta*. It is true that the 21st letter has an equally long introduction. It is true that the words cover a big gap between 368 and 384. It is obvious that Marcellinus and Faustinus did not write the *Gesta*. But there is no reason for attributing a gross and gratuitous mistake to the editor of the first forty letters. Now the first words of the sentence do not read like an introduction, but seem to continue the *Gesta*. The description of the contents (" de confessione uerae fidei, et ostentatione sacrae communionis, et persecutione aduersantium ueritati ") are far more favourable than the editor could have given of a book which abuses St. Damasus, although, on the faith of the Emperor's rescript he entitled it *Epistola Catholicorum*. It is fortunately easy enough to account for the paragraph.

The *Gesta*, the Libellus and the rescript form a compact group in the MSS. There is a curious resemblance between the *Gesta* and the Libellus. In both, a little sect is repeatedly called *plebs sancta, plebs fidelis, populus Dei*, and so forth ; the fall of outsiders is a yielding, *manus dare* [1].

1. Ed. Günther, pp. 2^6, 7^4, 15^5. The likenesses of style and vocabulary, however, so far as my investigations have gone, are merely what we must expect in the same country and in the same period. None of the favourite expressions of the two priests reappear in the *Gesta*, e. g. *ad hoc ut*, *quasi*, *non ideo quasi*, *et ipse* or *ipse quoque*, *numquid*, *quando* c, ind., of cause, *unde et*, *denique* for *nam*, *nec* for *ne... quidem*, *plus* for *magis*, *proprius* for *suus*, *quis* for *uter*, *praeuaricator* (very frequent), *utique* (very frequent), *deuotio*, *labes*, *infestare*, *reprobare*, *subscribere* (frequent), *requiescere* (die), *uindicare*, etc. Yet it is obvious that one of the two documents has imitated the other. The *Gesta* is not the earlier. It is true that an Ursinian might gain by appropriating a document which, like the *Libellus*, makes out Damasus to be a persecutor, a coward who deserted

Digitized by Google

Now the Ursinians had everything to gain by applying to themselves the Emperor's rescript to the Luciferians, and thus claiming the same toleration. They were ready to unite with anyone, and had recently made friends with the Arians. It was about a year after this rescript that on the accession of St. Siricius to the Papacy the last effort of Ursinus failed. The best he and his followers could hope to obtain would be the remission of their exile, and a general toleration as Catholics of a peculiar kind, such as the Luciferians were now officially acknowledged to be. It appears that a clever Ursinian determined to utilise the rescript. He composes a preface to it, describing the origin of the Ursinian party, as far as the final banishment of Ursinus from Rome ; — the further activities of the sect were not edifying, and are passed over ; — and he ends by presenting Marcellinus and Faustinus as two Ursinians, appending their petition and the Emperor's indulgent rescript. Hence the likeness as well as the divergences between the two documents, and thus is explained for the first time the presence of a Luciferian petition in the midst of the dossier of documents connected with Ursinus, which opens the Collectio Avellana (1- xiii).

Could the Ursinian writer expect to be believed ? In Rome itself perhaps not; but in some provincial town where he was in exile the trick might be quite successful, and he might gain the toleration he desired. We, at all events, must be thankful to him for having preserved to us the interesting petition of Faustinus and his friend.

The writer of the *Gesta* is demonstrably accurate in his dates, as will be seen.

For the exile of Liberius he gives no date, but this was certainly in 355, soon after the council of Milan, and after the suppression of Silvanus (Sept. 7th) perhaps in September or October. Savio has given some ingenious reasons for placing the Pope's exile in 356, but they do not convince me.

" Post annos duos uenit Romam Constantius imperator ". This is correct, for he was at Rome from April 28th till May 29th, (Ammian, xvi, 10, 20).

" Tertio anno redit Liberius ", i. e. after being more than two

Liberius, a perjurer, an antipope, a ruffian, who led rioters in person, a briber of officials, an assassin ! But a Luciferian could not adopt a document which supported Ursinus on the ground that he was the true successor of Liberius, elected immediately after his death ; for Liberius was their first enemy, and he had ceased in their view to be Pope when he fell.

Digitized by Google

years in exile. In May he had been but a year and a half away. Duchesne takes the words to mean " after three years ", " in the fourth year ".

" Post annos octo Valentiniano et Valente consulibus, x kl dec. die defunctus est Felix ", i. e. Nov. 22d, 365. We have precedent in " post annos duos ", and (as we shall see later) in " post dies septem " and " post tres dies ", for interpreting " post annos octo " to mean " after eight years ", and not " in the eighth year ". Now from 355 to 365 are ten years. Eight from 365 brings us to 357. Therefore Liberius returned in 357. Or, to put it otherwise, we cannot get in 3+8 years between 355 and 365. It follows that " tertio anno " means " in the third year ", not " in the fourth year ".

There are further points in which we can control the writer's statements, and they appear to be equally exact. In others he is clearly exaggerating or lying. It will be well to go hastily through the story.

1. " Temporibus Constantii imperatoris, filii Constantini ", etc., does not sound as if it had been written in 367, only six years after the death of Constantius.

2. " Omnes ubique pontifices inauditum innocentemque damnantes ". But in the West it was only the limited number of bishops who were present at the councils of Arles and Milan who were forced by the Emperor explicitly to condemn Athanasius. The exaggeration here is great, and betrays a somewhat later date.

3. " Cum Liberio Damasus diaconus eius simulat se proficisci, unde fugiens de itinere Roman redit ambitione corruptus ". As the whole business of the writer is to throw mud at Damasus we need believe no more of this, than that Damasus had the generosity to accompany his bishop for some distance on his journey.

4. " Clerus omnis... pariter praesente populo Romano sub iure-iurando firmarunt se uiuente Liberio pontificem alterum nullatenus habituros ". This is exact, according to Jerome, (*Chron.* ann. 2635): " Omnes clerici iurauerunt ut nullum alium susciperent ".

5. " Sed clerus contra fas, quod minime decebat, cum summo periurii scelere Felicem... susceperunt ". The wording suggests that *all* the clergy went over to Felix ; but later we hear of a pious remnant. St. Jerome has only " plurimi peierauerunt, et post annum cum Felice eiecti sunt ", which does not suggest that even half the whole number joined the Arian nominee ; for while very many might mean either less or more than half, we can hardly

Digitized by Google

think that more than half were driven out with Felix. Mgr Duchesne, however, habitually speaks as though nearly all the Roman clergy had joined Felix. He has really no direct authority for this.

6. "Clerus... Felicem archidiaconum in loco Liberii episcopum susceperunt". We know from Athanasius (*Hist. Ar.* 75) that the affair was managed by Epictetus, and from Jerome (*Vir. ill.* 98) that the consecrator was Acacius. But the *Gesta* do not mention that the Arians had anything to do with it.

7. "Quod factum uniuerso populo displicuit" so Jerome, etc.

8. "Post duos annos uenit Romam Constantius", so Ammian, etc. "Pro Liberio rogatur a populo", so Theodoret, etc. "Tertio anno", so Athanasius, as I have shown above, p. "Cui obuiam cum gaudio populus Romanus exiuit", so Jerome.

9. "Felix, notatus a senatu uel populo, de urbe propellitur". Here *uel* means 'and', as usual in late Latin. St. Jerome has: "Liberius... Romam quasi uictor intrauerat". That the senate outlawed Felix is in itself highly probable, since the aristocracy and the populace were equally on the side of Liberius. In the same vein we are told that "omnis multitudo fidelium et proceres" combined to turn out Felix when he broke into the city and established himself "in Iuli" (cp. Horace's "Uentum erat ad Vestae") "trans Tiberim".

10. But that this irruption by Felix was made "impulsu clericorum qui peiurauerunt" is obviously a touch intended to throw a lurid light on the Felician clergy; — not that they were not bad enough, no doubt.

11. That on the death of Felix, Nov. 22, 365, "Liberius fecit misericordiam in clericos qui peiurauerunt", is most probable [1].

12. Then Liberius dies, Sept. 24th, 366 [2]. "Tunc presbyteri et diacones Ursinus, Amantius et Lupus cum plebe sancta, quae Liberio fidem seruauerat in exilio constituto, coeperunt in basilica Iuli procedere, et sibi Ursinum diaconum pontificem in loco Liberii ordinari deposcunt". Here we come to a distinct imitation of the *Libellus precum*. The people and the clergy who elect Ursi-

1. It is to be supposed that many of those who had put up with Felix while Liberius was absent will have rallied to the latter on his return, and the number who had adhered to Felix in his misfortune is not likely to have been great; — those who had deserted Liberius in trouble were yet more likely to desert Felix. But Felix had probably ordained a few, who however, were not perjured. It is noticeable that the writer does not give a single name.

2. The Hieronymian Martyrology has the deposition of Liberius on the 17th May and 23d Sept.

Digitized by Google

nus are the *plebs sancta* like the Luciferians, — they had never given in to Felix, just as the Luciferians had never given in to the Arians. This is suspicious, and it has no echo in any other writer. We hear from no one else that the Ursinians claimed to be the true and faithful followers of Liberius, and indeed such a boast would have been unmeaning, since Liberius had received into his clergy even those who adhered to Felix to the last. If Liberius condoned the schism, it was not glorious but shameful if his followers tried to perpetuate it. But it is strange that the Ursinian party should have met in the very church which Felix had held for a time. The coincidence may be due to the fact that it was an easy one to seize. But the matter looks a little suspicious, and suggests that the three deacons and the unnamed priests were neither more nor less than Felicians. The famous Church of Sta Maria in Trastevere had been restored by Pope Julius about 340, and was now called his basilica. One suspects that Felix had chosen this Church for seizure, because he claimed to be the direct successor of Julius : and if this be so, it was the natural place in which the Felicians would meet for the election.

13. "Periuri uero in Lucinis Damasum sibi episcopum in loco Felicis expostulant". The idea that Damasus was intended by his electors to be the successor of Felix, who had died a year before, is obviously absurd ; but it is part of the writer's case. How much he would have liked to claim that Damasus himself was of the Felician party ! But he evidently dared not do this. It has been reserved for moderns, such as Barmby (in the *Dict. of Chr. Biogr.*) and Duchesne to make Damasus a Felician. This abstention is one of the many ingenuous pieces of negative truthfulness the *Gesta* contain.

14. Another bit of truthfulness : Ursinus is consecrated by the bishop of Tibur, for the bishop of Ostia could not be got. The ceremony was performed in the Julian basilica, and not the Lateran. What was the date ? Not a word ! There was evidently a reason for not giving it.

15. The people were furious, and attacked the basilica and took it, after three days of riot. That Damasus bribed them, and led them, armed with bludgeons, is a detail intended to exaggerate (and it does!) the brutality of the persecutor described in the *Libellus precum*.

16. More candour : After seven days (clearly counting from the death of Liberius, as this gives us a Sunday), Damasus is consecra-

Digitized by Google

ted in the Lateran Church, surrounded by all the perjured clergy (none are named, nor is it suggested that Damasus was one of them) and the *arenarii*. It is not necessary to believe that these were bribed; but evidently Damasus had been already a lover, perhaps a superintendent, of the catacombs which he afterwards tended so well, for we presently find that the *fossores* as well as the *arenarii* were on his side. If Damasus was thus ordained according to rule on Oct lst, the Sunday after his election, it follows that Ursinus, if he was really consecrated before Felix, was consecrated with indecent haste on a week day, Monday, Tuesday or Wednesday, against all rule and precedent; whereas if he was consecrated on a Sunday, it must have been in reality after Damasus, as Jerome and Rufinus assure us that it was [1].

17. Damasus bribed the prefect Viventius to turn Ursinus out of the city. — This is a lie, for Ammian tells us of the conflict between the rival candidates: "quae nec corrigere sufficiens Iuventius nec mollire, coactus ui magna secessit in suburbanum" (XXXII, 3, 12).

18. Damasus began to illtreat the Roman people, who would not join his procession, with bludgeons and blows, and attempted to expel from the city seven priests who had been detained by their duty. The "faithful people" saved them, and carried them to the basilica of Liberius. Then "Damasus cum perfidis inuitat arenarios, quadrigarios et fossores omnemque clerum cum securis, gladiis et fustibus, et obsedit basilicam hora diei secunda, septimo Kl Nov. die, Gratiano et Dagalaifo coss., et graue proelium concitauit». This is undoubtedly the battle at the basilica of Sicininus mentioned by Rufinus, Jerome, Socrates and Ammian. The latter says: "Constatque in basilica Sicinini... uno die centum triginta septem reperta cadauera peremptorum", obviously of both sides. The *Gesta* will not have it so: there were 160 of the people, men and women, slain, but of the party of Damasus *not one* was killed!

This is the more ridiculous because the Ursinians were so far victors that they retained the basilica, and three days later sang

1. It is scarcely possible to say that the seven days are to be counted from the consecration of Ursinus, for no date was given for that event. On the other hand, the *Liber Pontificalis*, (after giving a wrong date for the death of Liberius, Sept. 9th or April 24th, for its whole account of Liberius is late and mythical) has: "Et cessauit episcopatus dies vi", which rightly gives the consecration of Damasus as seven days after the death of his predecessor: Liberius is here given 18 years 3 months and 11 days, and is said to have been buried on Dec. 11th. This carries us back to Sept. 1st, 366. The slight correction of 2 months for 3 will just give us Oct 1st, seven days after the death of Liberius. This will again confirm the *Gesta*.

Digitized by Google

psalms there. Who will believe that they conquered without killing anyone ?

Now *post tres dies* just brings us to a Sunday, and again the date is truthful,for it explains why it was "after three days" that they "sang", though the events have been modified in the telling.

19. Ursinus, with Amantius and Lupus return to Rome on Sept. 15th 367. Damasus buys the whole palace, and the Emperor in ignorance of the real facts orders Ursinus again into exile. "Tunc Ursinus episcopus, uir sanctus et sine crimine, consulens plebi, tradidit se manibus iniquorum, et sexto decimo Kl Dec. iussione imperatoris ad exilium sponte properauit". That the Emperor really knew what he was about is more probable. If Damasus bribed, (probably he did to some extent, as gifts to officials at the court were a necessity), so no doubt did Ursinus. It is unlikely that Ursinus behaved with dignity as a martyr, and went of his own accord: but he is beatified by our writer, in imitation of the *Libellus precum.*

We have seen that the whole document is a mixture of fact and fiction. The writer tells the truth when it does not hurt him. Otherwise he lies.

It is to be especially noticed that he has taken care that Ursinus should be expelled before the battle at the basilica occurred. This was untrue, for Juventius had actually left the city and cannot have expelled him till later. But we see why the lie was told: it was because others besides Jerome, the chief writer among the Damasians, might seem to make Ursinus the leader of the tumult: "Post non multum temporis spatium Ursinus a quibusdam episcopus constitutus Sicininum cum suis inuadit, quo Damasianae partis populo confluente, crudelissimae interfectiones diuersi sexus perpetratae". (*Chron., ad ann.* 366) The *Gesta* keep their hero out of the fray, and pretend that the Ursinians did not cause a single death !

A minor error is to be noted: St.Damasus was not elected in St. Lorenzo in Lucina, but in S. Lorenzo in Damaso,the Church which his father served, and which he himself later on restored. He tells us :

Hic pater exceptor, lector, leuita, sacerdos,
Creuerat hic meritis, quoniam melioribus actis ;
Hinc mihi prouecto Christus, cui summa potestas,
Sedis apostolicae uoluit concedere honorem.

It is not a lie, but a simple mistake. The writer is following a

Digitized by Google

document which said "St Lawrence's," and he has understood the wrong St Lawrence's. Il follows that he was not in Rome at the time [1].

Finally, the statement that Liberius fell would be unnatural in the mouth of one who was really a representative of those who had always been faithful to Liberius against Felix; such a one, if he believed in his fall, would have been averse to dragging it in unnecessarily. He may conceivably have been influenced by Jerome's Chronicle; but anyhow, either he is really of the remnant of Felix's party, or else he is following the strong Luciferian tradition. Nevertheless he does not well understand the standpoint of that sect, or he would never have claimed to be a Liberian; it was only less bad in their eyes than being a Felician.

---

1. A more difficult question arises as to the Basilica Sicinini; Rufinus says Ursinus was elected there, Socrates (iv. 29) says he was consecrated in a secret part of it. Jerome says Ursinus and his party invaded it (doubtless before the election), a Damasian mob collected there, and frightful slaughter of both sexes ensued. Ammian says that 137 corpses were found there in one day. The Ursinians retained possession, for an Imperial decree (evidently about Dec. 367) restored it to the Catholics (Coll. Avell. iii.) So far there is no difficulty. But the *Gesta* never mention the Basilica Sicinini. Ursinus is elected and consecrated in that of Julius, beyond the Tiber, where Felix had pontificated. On Oct. 26th occurs the siege of the Basilica Liberii, whither the Felicians had carried the seven priests they rescued from the Damasians. Most writers identify the Bas. Sicinini with that of Liberius (Sta Maria Maggiore), but Rade (*Damasus*, 1882, p. 14) more naturally thinks it was that of Julius (Sta Maria in Trastevere), and holds, unnaturally, that there were two different battles. I am sure that the same battle is meant. But I do not believe that the Felicians ever had possession of the Basilica of Liberius. We have good authority for holding that the election and the battle were in one and the same place, the Church of Julius, but the Ursinian writer does not wish to admit this, for he wishes his hero to be the successor of Liberius, as Felix claimed to be of Julius. He was unaware that the Sicininian and Julian Churches were identical, and it suited his purpose to identify the former with the great Church with which the memory of Liberius has ever been bouud up. If this conjecture is admitted, it will be yet more probable that Ursinus was really elected by a few survivors of the party of Felix; but I do not wish to press either the conjecture or the conclusion from it, since they have no importance for the main question before us.

I have said above that I believe the careless and incorrect St. Jerome means by "Ursinus, a quibusdam episcopus constitutus, Sicininum cum suis inuadit," that Ursinus and his party seized upon that Church before the election, although *constitutus* ought to imply the opposite sequence of events. Now the writer of the *Gesta* was unlikely not to know what the Damasian Jerome had said of his sect in his recent Chronicle (380) and if he knew it, then his (untrue) demonstration that Ursinus had left Rome before Oct. 26th shows that he understood Jerome to refer to the attack on the Sicininum on that day. If I am right in supposing that the Ursinian authority employed by the writer did not specify a basilica other than that of Julius, already mentioned in it, as the scene of the battle, it may be that it was Jerome's mention of the Sicininum which suggested to the writer of the *Gesta* that the fight was in a different place; and so he inserts the Basilica of Liberius. Perhaps he got from Jerome also his *diuersi sexus*. Again I do not lay any stress on these conjectures, only they would explain the great similarity between the accounts of Liberius in the *Gesta* and in the Chronicle; this resemblance has been sufficiently noticed by Savio and others.

Digitized by Google

12. Fortunatian, Potamius and Epictetus.

The next question is as to *Studens* : — what was its real history ? The answer can be given with some certainty.

When, after the failure of Liberius's legates at Arles, he sent the letter *Obsecro* to the Emperor to beg for a new council by the legates Lucifer, Pancratius and Hilary, he wrote three letters to Eusebius of Vercelli to request his assistance for the envoys. In the third of these letters he tells Eusebius that he has written to Fortunatian also, the metropolitan of Aquileia, asking his help, and he suggests that the latter might accompany Eusebius and the legates to Milan, if they thought fit. He praises Fortunatian's contempt of human respect, his sincerity, and his faith, which he had preserved at the risk of his life [1]. Another reason for applying to Fortunatian may have been the notion that Constantius might designate Aquileia as the meeting place of the Council, for he had at first intended the council of Arles to meet there [2]. We may presume that Eusebius accompanied the envoys to Milan, and assisted in persuading Constantius to hold the council there which met at the beginning of 355. He then retired to Vercelli, and it needed a special embassy from the Emperor and the council to get him to reappear. We know the history. Only Eusebius, Lucifer and Dionysius of Milan held out, and they were at once exiled. The rest of the bishops, including Fortunatian, signed the condemnation of Athanasius and communicated with Valens and the Court party. When Liberius heard of this result, he sent the letter QUAMVIS to the exiles, and a new legation, consisting of the priest Eutropius and the deacon Hilary, to the Emperor. The legates were banished, after the deacon had been scourged. Constantius attempted to bribe the Pope and simultaneously to coerce him by threats. When these means failed, with great difficulty Liberius was kidnapped at night, and despatched to Milan. After his famous conference with the Emperor, in which the eunuch Euse-

1. His words are (P. L. viii. 1356) : " Etiam ad fratrem et coepiscopum nostrum Fortunatianum, quem sciebam neque personas hominum uereri, et futura magis praemia cogitare, litteras erogaui ; ut et ipse pro sinceritate pectoris, et pro fide, quam se scit etiam cum discrimine uitae praesentis custodisse, etiam nunc uobiscum dignaretur excubare. Quem quidem scio pro sanctitate pectoris sui indubitanter et consilio suo prudentiam uestram firmare, et si ita uobis placuerit, praesentiam suam in nullo dilectioni uestrae negare ".

2. In the letter *Inter haec*, Liberius says : " Multi ex Italia episcopi conuenerunt, qui mecum religiosissimum imperatorem Constantium fuerant deprecati, ut iuberet, sicut ipsi placuerat dudum, concilium ad Aquileiam congregari ". Or should we read *Arelatem* for *Aquileiam* ?

Digitized by Google

bius and Epictetus of Circumcellae supported Constantius, he was banished like his legates. Epictetus was charged with the duty of providing a new Pope. He arranged for the Roman deacon Felix to be privately consecrated by Acacius of Caesarea.

How are we to interpret the words of St. Hilary's note *Quid in his*: "Quin etiam Fortunatianus episcopus epistolam eandem rursum diuersis episcopis mittens, nihil profecit"? Surely it is impossible to think of the year 357, though in the former article for the sake of argument I took that year as the basis of my proof of the spuriousness of *Studens*. There was but one moment when Fortunatian could have ventured to produce such a letter; and that what just after his fall, before Liberius had had time to send Eutropius and Hilary to repudiate the work of the council. It is easy to suppose that Fortunatian had not accompanied Eusebius and Lucifer to Milan, as Liberius had suggested. He would have been too timid; and Lucifer and Eusebius may have known his character better than the Pope did, and have forborne to press him or even to invite him. So he will not have been the actual bearer with the others of OBS. After having been forced to sign, in fear of exile, he must himself have forged the letter *Studens*, ignoring the existence of OBS of which Constantius will certainly have said as little as possible, as he had still some expectation of winning the Pope over. Fortunatian may have said to those who knew of OBS that it was forced from the Pope by the fiery Lucifer (who had in fact offered of his own accord to go as legate into the lion's den at Milan), or even that Lucifer had forged it. It would matter little to him that the falsity of *Studens* must come out some day: he could always excuse himself as having been deceived, and meanwhile he would possess his see in peace. Naturally the fraud was a failure: "Nihil profecit".

This is, I think, the only plausible version of the story that can be excogitated. It is strongly supported by the only reasonable interpetation of the preceding words of *Quid in his*: "Sed Potamius et Epictetus, dum damnare urbis Romae episcopum gaudent, sicut in Ariminensi synodo continetur, audire haec noluerunt". The meaning which I suggested for the sake of argument in my former article was certainly wrong.

Schiktanz has suggested, and both Wilmart and Duchesne think he may be right, that the words *sicut in Ariminensi synodo continetur* may be a gloss by an annotator. If this be admitted, then it follows that fragments iv, v and vi, containing the letters of Libe-

Digitized by Google

rius, belonged to the original work of Hilary which he published in 356. There will be no reason for connecting them with fragments vii-xii, which deal with the council of Ariminum, and, on the other hand, St. Hilary in 356 certainly said much more about the council of Milan than we possess in the *Ad Const. I*, and he cannot have avoided mentioning the exile of Liberius in 355. In this case, both *Studens* and the note *Quid in his* were written before 357, and my thesis is demonstrated.

But I do not approve of this violent assumption that the words are an interpolation. What can have been contained in the council of Ariminum to which a commentator would be so anxious to call attention ?

But St. Hilary's real meaning is not hard to guess. Epictetus was, it seems, the main instigator of the exile of Liberius. Potamius, it is well known, was the instigator of the violence done to Hosius nearly two years later. Liberius and Hosius were the protagonists of orthodoxy in the West. There is no reason to suppose that Potamius was at Milan in 355 ; there is no reason to doubt that he was at Ariminum in 359. Epictetus, as we learn from fragment xi, was one of the leaders of the heretical party at Ariminum.

Again, it is unlikely that any " acts " of the council of Ariminum were ever published, or indeed ever existed. The reference must be to some letter, presumably of the orthodox at the council, now lost, but originally contained in St. Hilary's collection of documents about the council. It will have been a complaint or an accusation with regard to Potamius and Epictetus. The natural thing to say of them, if their character was to be taken away in order to discredit their actions, was that they had rejoiced in condemning the bishop of Rome to exile and the venerable Hosius to torture. St. Hilary has understood some such phrase as though both crimes were attributed to both bishops, and he says that Potamius as well as Epictetus were described in some document of the council of Ariminum as rejoicing at condemning Liberius to exile : " But Potamius and Epictetus, when they were condemning the Pope with glee (as the council of Ariminum says of them), would not accept the authenticity of the letter ", for they would not have wanted to condemn him if they did accept it.

I venture to think that this explanation of the words is not merely the only one that is plausible, but also a perfectly satisfactory one. It follows that the letters of Pope Liberius do not

Digitized by Google

form part of the work published by Hilary in 356, but of the later portion of the fragments [1].

It is pretty clear, I think, that Fortunatian is the author of the letter *Studens*, and that its date is just after the synod of Milan. Its story of a mission of three Roman clerics to Athanasius to summen him to Rome is a pure invention, based on the sending of Montanus by Constantius in May 353 [2].

The forger of the letters *Pro*, *Quia* and *Non* was a different person, for though he seems to place the writing of *Studens* shortly before the Pope's exile, he imagines that the second Sardican formula might have been signed by him very soon afterwards, though it was drawn up when he had been in exile almost two years. This historical perspective is not accurate enough for one who was an actor in the tragedy, as Fortunatian was, but it might well pass muster, even a very few years later, among persons who could not look up in old files of newspapers or in their own diaries the exact dates of the events.

D. J. CHAPMAN

(La fin prochainement.)

---

1. St. Jerome's words are as wide of the mark as we should expect from a writer so contemptuous of historical accuracy. He says *(De uiris ill.* xcvii) of Fortunatian: "In hoc habetur detestabilis, quod Liberium, Romanae urbis episcopum, pro fide ad exilium pergentem primus sollicitauit et fregit et ad subscriptionem haereseos conpulit"; "He was the first to tempt Liberius, as he was on his way into exile, and to break his determination and induce him to subscribe to heresy". The holy doctor has heard some report of Fortunatian boasting of a letter he had obtained from Liberius after the council of Milan; he does not imagine that Liberius could have fallen before being exiled (that would be absurd, for he would not have been exiled) so he supposes Fortunatian, who had himself lately fallen, to have got hold of Liberius as he passed through Aquileia on his way into exile. Mgr Duchesne points out that Jerome had lived at Aquileia about 370-3, and that his testimony is therefore most important,— a curious remark, when we remember that the Aquileian Rufinus could not find out whether Liberius had fallen or not! At any rate the testimony of Jerome is singularly incredible. He tells us that Liberius made a first fall on his way into exile; yet St. Athanasius assures us that he held out for two years! St Jerome had presumably perused, or at least looked through, the work of St. Hilary, and may have noticed the letter *Studens* and the proofs of its spuriousness, but they did not enlighten him as to the muddle he had made.

2. It is quite possible that the names Lucius, Paulus and Helianus, are really the names of Roman priests of the day, for Fortunatian would be likely to know some of them by name. But it is not necessary to suppose this, for though some of the Roman clergy were well known and important, (as Duchesne remarks, p. 55) it is impossible to suppose that Fortunatian would have to count upon any bishop to whom he sent the letter being familiar with the name of every Roman priest.

Digitized by Google

LE *CONFLICTUS* D'AMBROISE AUTPERT ET SES POINTS D'ATTACHE AVEC LA BAVIÈRE.

PARMI les opuscules ascétiques qui ont eu le plus de vogue au moyen âge, il est un petit traité intitulé CONFLICTUS VITIORUM ATQUE VIRTUTUM, qui commence par les mots : *Apostolica uox clamat per orbem.* L'auteur y expose comment, les persécutions sanglantes ayant cessé, la lutte pour les chrétiens consiste désormais principalement dans celle des vertus contre les vices. Puis, il fait entrer successivement en scène vingt-cinq de ces vices, mettant dans la bouche de chacun ce qui peut tenter l'âme à lui donner accès : *Superbia dicit... Inanis gloria dicit,* et ainsi de suite, jusqu'à *Amor praesentis saeculi dicit.* La vertu opposée répond, surtout à l'aide des sentences de l'Écriture : *Sed humilitas uera respondet... Sed amor patriae caelestis respondet.* L'épilogue contient une historiette relative à une étrange tentation dont un moine de ce temps-là avait été victime de la part du démon, ainsi que la réfutation d'un axiome reçu dans l'entourage de la personne à laquelle est adressé l'opuscule : on y prétendait qu'il était impossible de devenir parfait en restant dans son pays. L'auteur n'a point de peine à démontrer le contraire, et termine en exhortant le destinataire de l'écrit à vivre « conformément à la règle des Pères, surtout celle du saint confesseur Benoît. »

Ce *Conflictus* a été attribué à maints écrivains, et des plus illustres [1]. On le trouve d'abord dans toutes les éditions de s. Augustin, jusqu'à celle de Migne t. 40, col. 1091-1106; c'est aussi le nom qu'il porte dans nombre de manuscrits, comme dans le *Decretum* de Gratien, C. 22 qu.2 c.13 *Nec artificioso* et C. 27 qu. 1 c. 20 *Nubendi licentia.*

Il figure également parmi les œuvres de s. Ambroise, et dans divers mss. de date plutôt tardive, et dans les diverses éditions, depuis celle de Rome 1585, jusqu'à celle de Migne, t. 17, 1057-1074;

1. L'état de la question est exposé d'une façon très complète par Faustin Arevalo dans ses *Isidoriana*, part. III, c. 84, n. 20-42. Migne 81, 615 sq.

Digitized by Google

d'après le titre mis en tête, l'écrit serait « adressé à Simplicien ».

Il était, paraît-il, attribué au pape Grégoire le Grand dans un manuscrit de Mantoue. Le ms. latin 10157 de Munich, XIVe s., témoigne pareillement en faveur de cette attribution; de même, le Vatic. lat. 502. Vincent de Beauvais en fait mention dans son *Speculum Historiale*, mais il remarque que l'attribution à s. Augustin est plus généralement reçue. Arnold Wion, cependant, proteste dans son *Lignum uitae* que le style seul suffirait à démontrer que l'ouvrage est bien de S. Grégoire.

S. Léon le Grand, lui aussi, a eu ses partisans. Le traité porte son nom dans plusieurs mss. romains, et je viens de constater le même fait dans le Clm. 5021, d'ailleurs seulement de l'an 1579. Dès avant cette date, il avait pris place dans les éditions des œuvres de ce Père, Paris 1511 et Venise 1533. A Venise aussi, en 1555, on l'avait réimprimé, toujours sous le nom de s. Léon, à la suite du livre de l'*Imitation*, lequel de son côté était attribué à Gerson.

Ce n'est pas encore tout. Certains mss. espagnols, à ce qu'on prétend, donnaient le *Conflictus* comme l'œuvre de s. Isidore de Séville. A ce titre, il figure dans les éditions de ce Père, depuis celle de Madrid 1599 jusqu'à celle d'Arevalo, reproduite dans Migne t. 83, col. 1131-1144. Ce qu'on a plus de peine à croire, c'est que plusieurs critiques fort respectables, tels que Jacques Dubreul, Labbe, Bona, Cave, et même Arevalo, aient opiné en faveur de cette attribution. Il faut dire qu'ils étaient induits en erreur par Sigebert de Gembloux, qui, dans son *Lib. de script. eccl.* c. 55, mentionne parmi les écrits d'Isidore un *De conflictu uirtutum et uitiorum*.

Pour mettre le comble à ces attributions fantaisistes, Luc Holstenius, dans l'Inventaire ms. du vieux fonds latin de la Vaticane, déclare à plusieurs endroits que, pour lui, notre *Conflictus* n'est autre que l'*Antirrheticum* d'Evagrius, traduit en latin par Gennade de Marseille; tandis que Jean Grial y reconnaît le *De compugnantia uirtutum et uitiorum* attribué par s. Isidore à s. Jean Chrysostome [1], et que Constantin Cajetan n'y veut voir que l'œuvre d'un bénédictin anonyme de Milan.

Comme presque toujours, ce sont les Mauristes qui, les premiers, ont fait la lumière sur ce petit problème littéraire. Dans leur appendice au tome VI de s. Augustin, ils émettent l'avis que l'auteur véritable doit être Ambroise Autpert, abbé de St-Vincent au

1. Le même dont il est question ci-dessus, dans la seconde partie de mon étude sur Arnobe

Digitized by Google

reputable false witness (by giving up Athanasius) or appear to consent to opinions contrary to the Gospel" ! Liberius was ready to die for God, of shame at the fall of his legate. Now he implores that legate, as he fears the judgment of God, to save him from dying for God !

We have now been very carefully through the three letters, and I think the result of the examination is plain enough. The forger introduced his work with the words : " Post haec omnia quae uel gesserat uel promiserat Liberius, missus ad exilium, uniuersa in irritum deduxit ", and the statement is elaborately verified ; for the forged letters reverse, point by point and in order, all the noble sentiments of the preceding letters ! Thus our analysis has but brought clearly to light what the forger himself has declared to be the character of the letters to " the prevaricating heretical Arians ".

We have yet to add that forger certainly wrote the anathemas himself. This is easy to demonstrate. We read; " Haec est perfidia Arriana, haec ego notaui, non apostata, Liberius sequentia ", " This is the Arian heresy ; — this is my note, not the apostate 's; Liberius goes on : ". If the note " Haec est perfidia Arriana " was in the margin, it would not need to be distinguished from the words of Liberius. It was therefore written by its author in the course of the text, just as we now find it. Now we can scarcely imagine any scribe interpolating his own remarks thus into the text which he is copying. It is only possible to attribute the words to the person who originally attached the letters to their present place; he draws attention to their heretical character,less it should escape the reader. Again, the words : " Iterum tibi anathema et tertio, *praeuaricator* Liberi " and " *Praeuaricatori* anathema *cum Arrianis* a me dictum " connect themselves with the note " Post haec omnia " : " Scribens *praeuaricatoribus haereticis Arrianis* ". Now the writer of that note is the forger of the letters, and it was the forger who interpolated them into the book of St. Hilary. It is therefore the forger himself who interpolated the anathemas into the letters, in order to draw attention to their heretical character. He dots his i 's and crosses his t 's, as it were, by these anathemas, as well as by the introductory note.

But he seems to have had yet another object. It can hardly be doubted that he meant the anathemas to express St. Hilary 's horror at heresy, and for this reason I am inclined to think that he is also answerable for what looks like a marginal note copied into the text by accident : " Sanctus Hilarius illi anathema dicit ".

Digitized by Google

Notice the insisting on "by me": "tibi *a me* dictum", and "cum Arrianis *a me* dictum". It is clearly intended that St. Hilary shall be identified with the sentiments of the forger.

The situation contemplated is unmistakeable. While still at Rome, the Pope, alarmed by the banishments which followed the council of Milan and the insuccess of his subsequent envoys, Eutropius and Hilary, changes his attitude, and publicly condemns Athanasius; he also writes a letter of communion to the Eastern bishops, and he sends it first by Fortunatian to the Emperor, in hopes of obtaining the restoration of the recently exiled bishops and of his legates. He supposes this letter must have been satisfactory; yet he has been exiled himself to Beroea by the machinations of his enemies [1]. He therefore signs the second Sirmian formula, and writes again to the Eastern bishops, in case the Emperor has not forwarded his former letter, begging them to intercede for his pardon. He gets his fallen legate Vincent to assemble his comprovincials and beg for the same favour. In these Epistles all he had protested in OBS, QUAMVIS and NOLO is deliberately reversed; but the forger admits the authenticity of those letters. Needless to say that all this is unhistorical [2].

§ 11. On the origin and date of the *Quae gesta sunt inter Liberium et Felicem episcopos.*

I need not apologise for trying to throw some new light on the origin of this interesting little document, which Duchesne speaks of as "ce récit dans lequel on n'a pas relevé une erreur". The *Quae gesta sunt* (which I shall henceforward call *Gesta*) has come down to us as the first number of the "Collectio Avellana", in which it is the introduction to the *Liber* or *Libellus precum* of the Luciferian priests Marcellinus and Faustinus of 383-4. The Emperor's rescript follows, declaring them to be Catholics, and grant-

1. The forger is unaware that Liberius was summoned to Milan to the Court, and thence exiled. He assumes that he did not see the Emperor after writing *Studens*, and that he was banished on account of his previous attitude of orthodoxy. He may possibly not have known of the embassy of Eutropius.

2. An examination of the genuine letters of Liberius reveals that the metrical *cursus* is observed in them with considerable care, the most common ending being the molossus preceded by a trochee, and the dichoraeus preceded (as in St. Cyprian) by a proparoxytone word. The forged letters do not observe the *cursus*. This does not prove that they are not by Liberius, for Duchesne has well remarked that letters written at Rome would perhaps be rather the work of the papal chancery than of the Pope in person. But it is a negative argument: the contested letters are at least not from the same hand as the authentic ones.

Digitized by Google

ing the protection they begged. The last date given in the *Gesta* is Nov. 16th, 367. After this is mentioned a slaughter of Ursinians at the Church of St Agnes, perhaps at the time of her feast, Jan. 21th, then a council on the *natale* of St Damasus, Oct. 1st. presumably 368. There follows a sentence which Günther has printed in capitals as the heading of the *Libellus precum*, on the ground that it was evidently added by the person who collected the first forty documents of the Avellana :

" Exinde presbyteri, diuersis modis afflicti, per exilia et peregrina loca dispersi sunt, ex quibus Marcellinus et Faustinus presbyteri de confessione uerae fidei et ostentatione sacrae communionis et persecutione aduersantium ueritati, preces Valentino, Theodosio et Arcadio principibus optulerunt ita : "

In the Vatican MS, from which all the others are derived, these words are not separated or distinguished from the text of the *Gesta*. It is true that the 21st letter has an equally long introduction. It is true that the words cover a big gap between 368 and 384. It is obvious that Marcellinus and Faustinus did not write the *Gesta*. But there is no reason for attributing a gross and gratuitous mistake to the editor of the first forty letters. Now the first words of the sentence do not read like an introduction, but seem to continue the *Gesta*. The description of the contents (" de confessione uerae fidei, et ostentatione sacrae communionis, et persecutione aduersantium ueritati ") are far more favourable than the editor could have given of a book which abuses St. Damasus, although, on the faith of the Emperor's rescript he entitled it *Epistola Catholicorum*. It is fortunately easy enough to account for the paragraph.

The *Gesta*, the Libellus and the rescript form a compact group in the MSS. There is a curious resemblance between the *Gesta* and the Libellus. In both, a little sect is repeatedly called *plebs sancta, plebs fidelis, populus Dei*, and so forth ; the fall of outsiders is a yielding, *manus dare* [1].

1. Ed. Günther, pp. 2^6, 7^4, 15^5. The likenesses of style and vocabulary, however, so far as my investigations have gone, are merely what we must expect in the same country and in the same period. None of the favourite expressions of the two priests reappear in the *Gesta*, e. g. *ad hoc ut*, *quasi*, *non ideo quasi*, *et ipse* or *ipse quoque*, *numquid*, *quando* c, ind., of cause, *unde et*, *denique* for *nam*, *nec* for *ne... quidem*, *plus* for *magis*, *proprius* for *suus*, *quis* for *uter*, *praeuaricator* (very frequent), *utique* (very frequent), *deuotio*, *labes*, *infestare*, *reprobare*, *subscribere* (frequent), *requiescere* (die), *uindicare*, etc. Yet it is obvious that one of the two documents has imitated the other. The *Gesta* is not the earlier. It is true that an Ursinian might gain by appropriating a document which, like the *Libellus*, makes out Damasus to be a persecutor, a coward who deserted

Digitized by Google

Now the Ursinians had everything to gain by applying to themselves the Emperor's rescript to the Luciferians, and thus claiming the same toleration. They were ready to unite with anyone, and had recently made friends with the Arians. It was about a year after this rescript that on the accession of St. Siricius to the Papacy the last effort of Ursinus failed. The best he and his followers could hope to obtain would be the remission of their exile, and a general toleration as Catholics of a peculiar kind, such as the Luciferians were now officially acknowledged to be. It appears that a clever Ursinian determined to utilise the rescript. He composes a preface to it, describing the origin of the Ursinian party, as far as the final banishment of Ursinus from Rome ; — the further activities of the sect were not edifying, and are passed over ; — and he ends by presenting Marcellinus and Faustinus as two Ursinians, appending their petition and the Emperor's indulgent rescript. Hence the likeness as well as the divergences between the two documents, and thus is explained for the first time the presence of a Luciferian petition in the midst of the dossier of documents connected with Ursinus, which opens the Collectio Avellana (1- xiii).

Could the Ursinian writer expect to be believed ? In Rome itself perhaps not ; but in some provincial town where he was in exile the trick might be quite successful, and he might gain the toleration he desired. We, at all events, must be thankful to him for having preserved to us the interesting petition of Faustinus and his friend.

The writer of the *Gesta* is demonstrably accurate in his dates, as will be seen.

For the exile of Liberius he gives no date, but this was certainly in 355, soon after the council of Milan, and after the suppression of Silvanus (Sept. 7th) perhaps in September or October. Savio has given some ingenious reasons for placing the Pope's exile in 356, but they do not convince me.

" Post annos duos uenit Romam Constantius imperator ". This is correct, for he was at Rome from April 28th till May 29th, (Ammian, xvi, 10, 20).

" Tertio anno redit Liberius ", i. e. after being more than two

Liberius, a perjurer, an antipope, a ruffian, who led rioters in person, a briber of officials, an assassin ! But a Luciferian could not adopt a document which supported Ursinus on the ground that he was the true successor of Liberius, elected immediately after his death ; for Liberius was their first enemy, and he had ceased in their view to be Pope when he fell.

Digitized by Google

years in exile. In May he had been but a year and a half away. Duchesne takes the words to mean " after three years ", " in the fourth year ".

" Post annos octo Valentiniano et Valente consulibus, x kl dec. die defunctus est Felix ", i. e. Nov. 22d, 365. We have precedent in " post annos duos ", and (as we shall see later) in " post dies septem " and " post tres dies ", for interpreting " post annos octo " to mean " after eight years ", and not " in the eighth year ". Now from 355 to 365 are ten years. Eight from 365 brings us to 357. Therefore Liberius returned in 357. Or, to put it otherwise, we cannot get in 3+8 years between 355 and 365. It follows that " tertio anno " means " in the third year ", not " in the fourth year ".

There are further points in which we can control the writer's statements, and they appear to be equally exact. In others he is clearly exaggerating or lying. It will be well to go hastily through the story.

1. " Temporibus Constantii imperatoris, filii Constantini ", etc., does not sound as if it had been written in 367, only six years after the death of Constantius.

2. " Omnes ubique pontifices inauditum innocentemque damnantes ". But in the West it was only the limited number of bishops who were present at the councils of Arles and Milan who were forced by the Emperor explicitly to condemn Athanasius. The exaggeration here is great, and betrays a somewhat later date.

3. " Cum Liberio Damasus diaconus eius simulat se proficisci, unde fugiens de itinere Roman redit ambitione corruptus ". As the whole business of the writer is to throw mud at Damasus we need believe no more of this, than that Damasus had the generosity to accompany his bishop for some distance on his journey.

4. " Clerus omnis... pariter praesente populo Romano sub iure-iurando firmarunt se uiuente Liberio pontificem alterum nullatenus habituros ". This is exact, according to Jerome, (*Chron.* ann. 2635): " Omnes clerici iurauerunt ut nullum alium susciperent ".

5. " Sed clerus contra fas, quod minime decebat, cum summo periurii scelere Felicem... susceperunt ". The wording suggests that *all* the clergy went over to Felix ; but later we hear of a pious remnant. St. Jerome has only " plurimi peierauerunt, et post annum cum Felice eiecti sunt ", which does not suggest that even half the whole number joined the Arian nominee ; for while very many might mean either less or more than half, we can hardly

Digitized by Google

think that more than half were driven out with Felix. Mgr Duchesne, however, habitually speaks as though nearly all the Roman clergy had joined Felix. He has really no direct authority for this.

6. "Clerus... Felicem archidiaconum in loco Liberii episcopum susceperunt". We know from Athanasius (*Hist. Ar.* 75) that the affair was managed by Epictetus, and from Jerome (*Vir. ill.* 98) that the consecrator was Acacius. But the *Gesta* do not mention that the Arians had anything to do with it.

7. "Quod factum uniuerso populo displicuit" so Jerome, etc.

8. "Post duos annos uenit Romam Constantius", so Ammian, etc. "Pro Liberio rogatur a populo", so Theodoret, etc. "Tertio anno", so Athanasius, as I have shown above, p. "Cui obuiam cum gaudio populus Romanus exiuit", so Jerome.

9. "Felix, notatus a senatu uel populo, de urbe propellitur". Here *uel* means 'and', as usual in late Latin. St. Jerome has: "Liberius... Romam quasi uictor intrauerat". That the senate outlawed Felix is in itself highly probable, since the aristocracy and the populace were equally on the side of Liberius. In the same vein we are told that "omnis multitudo fidelium et proceres" combined to turn out Felix when he broke into the city and established himself "in Iuli" (cp. Horace's "Uentum erat ad Vestae") "trans Tiberim".

10. But that this irruption by Felix was made "impulsu clericorum qui peiurauerunt" is obviously a touch intended to throw a lurid light on the Felician clergy; — not that they were not bad enough, no doubt.

11. That on the death of Felix, Nov. 22, 365, "Liberius fecit misericordiam in clericos qui peiurauerunt", is most probable [1].

12. Then Liberius dies, Sept. 24th, 366 [2]. "Tunc presbyteri et diacones Ursinus, Amantius et Lupus cum plebe sancta, quae Liberio fidem seruauerat in exilio constituto, coeperunt in basilica Iuli procedere, et sibi Ursinum diaconum pontificem in loco Liberii ordinari deposcunt". Here we come to a distinct imitation of the *Libellus precum*. The people and the clergy who elect Ursi-

1. It is to be supposed that many of those who had put up with Felix while Liberius was absent will have rallied to the latter on his return, and the number who had adhered to Felix in his misfortune is not likely to have been great; — those who had deserted Liberius in trouble were yet more likely to desert Felix. But Felix had probably ordained a few, who however, were not perjured. It is noticeable that the writer does not give a single name.

2. The Hieronymian Martyrology has the deposition of Liberius on the 17th May and 23d Sept.

Digitized by Google

nus are the *plebs sancta* like the Luciferians, — they had never given in to Felix, just as the Luciferians had never given in to the Arians. This is suspicious, and it has no echo in any other writer. We hear from no one else that the Ursinians claimed to be the true and faithful followers of Liberius, and indeed such a boast would have been unmeaning, since Liberius had received into his clergy even those who adhered to Felix to the last. If Liberius condoned the schism, it was not glorious but shameful if his followers tried to perpetuate it. But it is strange that the Ursinian party should have met in the very church which Felix had held for a time. The coincidence may be due to the fact that it was an easy one to seize. But the matter looks a little suspicious, and suggests that the three deacons and the unnamed priests were neither more nor less than Felicians. The famous Church of Sta Maria in Trastevere had been restored by Pope Julius about 340, and was now called his basilica. One suspects that Felix had chosen this Church for seizure, because he claimed to be the direct successor of Julius : and if this be so, it was the natural place in which the Felicians would meet for the election.

13. "Periuri uero in Lucinis Damasum sibi episcopum in loco Felicis expostulant". The idea that Damasus was intended by his electors to be the successor of Felix, who had died a year before, is obviously absurd ; but it is part of the writer's case. How much he would have liked to claim that Damasus himself was of the Felician party ! But he evidently dared not do this. It has been reserved for moderns, such as Barmby (in the *Dict. of Chr. Biogr.*) and Duchesne to make Damasus a Felician. This abstention is one of the many ingenuous pieces of negative truthfulness the *Gesta* contain.

14. Another bit of truthfulness : Ursinus is consecrated by the bishop of Tibur, for the bishop of Ostia could not be got. The ceremony was performed in the Julian basilica, and not the Lateran. What was the date ? Not a word ! There was evidently a reason for not giving it.

15. The people were furious, and attacked the basilica and took it, after three days of riot. That Damasus bribed them, and led them, armed with bludgeons, is a detail intended to exaggerate (and it does!) the brutality of the persecutor described in the *Libellus precum*.

16. More candour : After seven days (clearly counting from the death of Liberius, as this gives us a Sunday), Damasus is consecra-

Digitized by Google

ted in the Lateran Church, surrounded by all the perjured clergy (none are named, nor is it suggested that Damasus was one of them) and the *arenarii*. It is not necessary to believe that these were bribed; but evidently Damasus had been already a lover, perhaps a superintendent, of the catacombs which he afterwards tended so well, for we presently find that the *fossores* as well as the *arenarii* were on his side. If Damasus was thus ordained according to rule on Oct 1st, the Sunday after his election, it follows that Ursinus, if he was really consecrated before Felix, was consecrated with indecent haste on a week day, Monday, Tuesday or Wednesday, against all rule and precedent; whereas if he was consecrated on a Sunday, it must have been in reality after Damasus, as Jerome and Rufinus assure us that it was [1].

17. Damasus bribed the prefect Viventius to turn Ursinus out of the city. — This is a lie, for Ammian tells us of the conflict between the rival candidates: "quae nec corrigere sufficiens Iuventius nec mollire, coactus ui magna secessit in suburbanum" (XXXII, 3, 12).

18. Damasus began to illtreat the Roman people, who would not join his procession, with bludgeons and blows, and attempted to expel from the city seven priests who had been detained by their duty. The "faithful people" saved them, and carried them to the basilica of Liberius. Then "Damasus cum perfidis inuitat arenarios, quadrigarios et fossores omnemque clerum cum securis, gladiis et fustibus, et obsedit basilicam hora diei secunda, septimo Kl Nov. die, Gratiano et Dagalaifo coss., et graue proelium concitauit». This is undoubtedly the battle at the basilica of Sicininus mentioned by Rufinus, Jerome, Socrates and Ammian. The latter says: "Constatque in basilica Sicinini... uno die centum triginta septem reperta cadauera peremptorum", obviously of both sides. The *Gesta* will not have it so: there were 160 of the people, men and women, slain, but of the party of Damasus *not one* was killed!

This is the more ridiculous because the Ursinians were so far victors that they retained the basilica, and three days later sang

1. It is scarcely possible to say that the seven days are to be counted from the consecration of Ursinus, for no date was given for that event. On the other hand, the *Liber Pontificalis*, (after giving a wrong date for the death of Liberius, Sept. 9th or April 24th, for its whole account of Liberius is late and mythical) has: "Et cessauit episcopatus dies vi", which rightly gives the consecration of Damasus as seven days after the death of his predecessor: Liberius is here given 18 years 3 months and 11 days, and is said to have been buried on Dec. 11th. This carries us back to Sept. 1st, 366. The slight correction of 2 months for 3 will just give us Oct 1st, seven days after the death of Liberius. This will again confirm the *Gesta*.

Digitized by Google

psalms there. Who will believe that they conquered without killing anyone ?

Now *post tres dies* just brings us to a Sunday, and again the date is truthful,for it explains why it was "after three days" that they "sang", though the events have been modified in the telling.

19. Ursinus, with Amantius and Lupus return to Rome on Sept. 15th 367. Damasus buys the whole palace, and the Emperor in ignorance of the real facts orders Ursinus again into exile. "Tunc Ursinus episcopus, uir sanctus et sine crimine, consulens plebi, tradidit se manibus iniquorum, et sexto decimo Kl Dec. iussione imperatoris ad exilium sponte properauit". That the Emperor really knew what he was about is more probable. If Damasus bribed, (probably he did to some extent, as gifts to officials at the court were a necessity), so no doubt did Ursinus. It is unlikely that Ursinus behaved with dignity as a martyr, and went of his own accord: but he is beatified by our writer, in imitation of the *Libellus precum.*

We have seen that the whole document is a mixture of fact and fiction. The writer tells the truth when it does not hurt him. Otherwise he lies.

It is to be especially noticed that he has taken care that Ursinus should be expelled before the battle at the basilica occurred. This was untrue, for Juventius had actually left the city and cannot have expelled him till later. But we see why the lie was told: it was because others besides Jerome, the chief writer among the Damasians, might seem to make Ursinus the leader of the tumult: "Post non multum temporis spatium Ursinus a quibusdam episcopus constitutus Sicininum cum suis inuadit, quo Damasianae partis populo confluente, crudelissimae interfectiones diuersi sexus perpetratae". (*Chron., ad ann.* 366) The *Gesta* keep their hero out of the fray, and pretend that the Ursinians did not cause a single death !

A minor error is to be noted: St.Damasus was not elected in St. Lorenzo in Lucina, but in S. Lorenzo in Damaso,the Church which his father served, and which he himself later on restored. He tells us :

Hic pater exceptor, lector, leuita, sacerdos,
Creuerat hic meritis, quoniam melioribus actis ;
Hinc mihi prouecto Christus, cui summa potestas,
Sedis apostolicae uoluit concedere honorem.

It is not a lie, but a simple mistake. The writer is following a

Digitized by Google

document which said "St Lawrence's," and he has understood the wrong St Lawrence's. Il follows that he was not in Rome at the time [1].

Finally, the statement that Liberius fell would be unnatural in the mouth of one who was really a representative of those who had always been faithful to Liberius against Felix; such a one, if he believed in his fall, would have been averse to dragging it in unnecessarily. He may conceivably have been influenced by Jerome's Chronicle; but anyhow, either he is really of the remnant of Felix's party, or else he is following the strong Luciferian tradition. Nevertheless he does not well understand the standpoint of that sect, or he would never have claimed to be a Liberian; it was only less bad in their eyes than being a Felician.

---

1. A more difficult question arises as to the Basilica Sicinini; Rufinus says Ursinus was elected there, Socrates (iv. 29) says he was consecrated in a secret part of it. Jerome says Ursinus and his party invaded it (doubtless before the election), a Damasian mob collected there, and frightful slaughter of both sexes ensued. Ammian says that 137 corpses were found there in one day. The Ursinians retained possession, for an Imperial decree (evidently about Dec. 367) restored it to the Catholics (Coll. Avell. iii.) So far there is no difficulty. But the *Gesta* never mention the Basilica Sicinini. Ursinus is elected and consecrated in that of Julius, beyond the Tiber, where Felix had pontificated. On Oct. 26th occurs the siege of the Basilica Liberii, whither the Felicians had carried the seven priests they rescued from the Damasians. Most writers identify the Bas. Sicinini with that of Liberius (Sta Maria Maggiore), but Rade (*Damasus*, 1882, p. 14) more naturally thinks it was that of Julius (Sta Maria in Trastevere), and holds, unnaturally, that there were two different battles. I am sure that the same battle is meant. But I do not believe that the Felicians ever had possession of the Basilica of Liberius. We have good authority for holding that the election and the battle were in one and the same place, the Church of Julius, but the Ursinian writer does not wish to admit this, for he wishes his hero to be the successor of Liberius, as Felix claimed to be of Julius. He was unaware that the Sicininian and Julian Churches were identical, and it suited his purpose to identify the former with the great Church with which the memory of Liberius has ever been bound up. If this conjecture is admitted, it will be yet more probable that Ursinus was really elected by a few survivors of the party of Felix; but I do not wish to press either the conjecture or the conclusion from it, since they have no importance for the main question before us.

I have said above that I believe the careless and incorrect St. Jerome means by "Ursinus, a quibusdam episcopus constitutus, Sicininum cum suis inuadit," that Ursinus and his party seized upon that Church before the election, although *constitutus* ought to imply the opposite sequence of events. Now the writer of the *Gesta* was unlikely not to know what the Damasian Jerome had said of his sect in his recent Chronicle (380) and if he knew it, then his (untrue) demonstration that Ursinus had left Rome before Oct. 26th shows that he understood Jerome to refer to the attack on the Sicininum on that day. If I am right in supposing that the Ursinian authority employed by the writer did not specify a basilica other than that of Julius, already mentioned in it, as the scene of the battle, it may be that it was Jerome's mention of the Sicininum which suggested to the writer of the *Gesta* that the fight was in a different place; and so he inserts the Basilica of Liberius. Perhaps he got from Jerome also his *diuersi sexus*. Again I do not lay any stress on these conjectures, only they would explain the great similarity between the accounts of Liberius in the *Gesta* and in the Chronicle; this resemblance has been sufficiently noticed by Savio and others.

Digitized by Google

12. Fortunatian, Potamius and Epictetus.

The next question is as to *Studens* : — what was its real history ? The answer can be given with some certainty.

When, after the failure of Liberius's legates at Arles, he sent the letter *Obsecro* to the Emperor to beg for a new council by the legates Lucifer, Pancratius and Hilary, he wrote three letters to Eusebius of Vercelli to request his assistance for the envoys. In the third of these letters he tells Eusebius that he has written to Fortunatian also, the metropolitan of Aquileia, asking his help, and he suggests that the latter might accompany Eusebius and the legates to Milan, if they thought fit. He praises Fortunatian's contempt of human respect, his sincerity, and his faith, which he had preserved at the risk of his life [1]. Another reason for applying to Fortunatian may have been the notion that Constantius might designate Aquileia as the meeting place of the Council, for he had at first intended the council of Arles to meet there [2]. We may presume that Eusebius accompanied the envoys to Milan, and assisted in persuading Constantius to hold the council there which met at the beginning of 355. He then retired to Vercelli, and it needed a special embassy from the Emperor and the council to get him to reappear. We know the history. Only Eusebius, Lucifer and Dionysius of Milan held out, and they were at once exiled. The rest of the bishops, including Fortunatian, signed the condemnation of Athanasius and communicated with Valens and the Court party. When Liberius heard of this result, he sent the letter QUAMVIS to the exiles, and a new legation, consisting of the priest Eutropius and the deacon Hilary, to the Emperor. The legates were banished, after the deacon had been scourged. Constantius attempted to bribe the Pope and simultaneously to coerce him by threats. When these means failed, with great difficulty Liberius was kidnapped at night, and despatched to Milan. After his famous conference with the Emperor, in which the eunuch Euse-

1. His words are (P. L. viii. 1356) : " Etiam ad fratrem et coepiscopum nostrum Fortunatianum, quem sciebam neque personas hominum uereri, et futura magis praemia cogitare, litteras erogaui ; ut et ipse pro sinceritate pectoris, et pro fide, quam se scit etiam cum discrimine uitae praesentis custodisse, etiam nunc uobiscum dignaretur excubare. Quem quidem scio pro sanctitate pectoris sui indubitanter et consilio suo prudentiam uestram firmare, et si ita uobis placuerit, praesentiam suam in nullo dilectioni uestrae negare ".

2. In the letter *Inter haec*, Liberius says : " Multi ex Italia episcopi conuenerunt, qui mecum religiosissimum imperatorem Constantium fuerant deprecati, ut iuberet, sicut ipsi placuerat dudum, concilium ad Aquileiam congregari ". Or should we read *Arelatem* for *Aquileiam* ?

Digitized by Google

bius and Epictetus of Circumcellae supported Constantius, he was banished like his legates. Epictetus was charged with the duty of providing a new Pope. He arranged for the Roman deacon Felix to be privately consecrated by Acacius of Caesarea.

How are we to interpret the words of St. Hilary's note *Quid in his*: "Quin etiam Fortunatianus episcopus epistolam eandem rursum diuersis episcopis mittens, nihil profecit"? Surely it is impossible to think of the year 357, though in the former article for the sake of argument I took that year as the basis of my proof of the spuriousness of *Studens*. There was but one moment when Fortunatian could have ventured to produce such a letter; and that what just after his fall, before Liberius had had time to send Eutropius and Hilary to repudiate the work of the council. It is easy to suppose that Fortunatian had not accompanied Eusebius and Lucifer to Milan, as Liberius had suggested. He would have been too timid; and Lucifer and Eusebius may have known his character better than the Pope did, and have forborne to press him or even to invite him. So he will not have been the actual bearer with the others of OBS. After having been forced to sign, in fear of exile, he must himself have forged the letter *Studens*, ignoring the existence of OBS of which Constantius will certainly have said as little as possible, as he had still some expectation of winning the Pope over. Fortunatian may have said to those who knew of OBS that it was forced from the Pope by the fiery Lucifer (who had in fact offered of his own accord to go as legate into the lion's den at Milan), or even that Lucifer had forged it. It would matter little to him that the falsity of *Studens* must come out some day: he could always excuse himself as having been deceived, and meanwhile he would possess his see in peace. Naturally the fraud was a failure: "Nihil profecit".

This is, I think, the only plausible version of the story that can be excogitated. It is strongly supported by the only reasonable interpetation of the preceding words of *Quid in his*: "Sed Potamius et Epictetus, dum damnare urbis Romae episcopum gaudent, sicut in Ariminensi synodo continetur, audire haec noluerunt". The meaning which I suggested for the sake of argument in my former article was certainly wrong.

Schiktanz has suggested, and both Wilmart and Duchesne think he may be right, that the words *sicut in Ariminensi synodo continetur* may be a gloss by an annotator. If this be admitted, then it follows that fragments iv, v and vi, containing the letters of Libe-

Digitized by Google

12. Fortunatian, Potamius and Epictetus.

The next question is as to *Studens* : — what was its real history ? The answer can be given with some certainty.

When, after the failure of Liberius's legates at Arles, he sent the letter *Obsecro* to the Emperor to beg for a new council by the legates Lucifer, Pancratius and Hilary, he wrote three letters to Eusebius of Vercelli to request his assistance for the envoys. In the third of these letters he tells Eusebius that he has written to Fortunatian also, the metropolitan of Aquileia, asking his help, and he suggests that the latter might accompany Eusebius and the legates to Milan, if they thought fit. He praises Fortunatian's contempt of human respect, his sincerity, and his faith, which he had preserved at the risk of his life [1]. Another reason for applying to Fortunatian may have been the notion that Constantius might designate Aquileia as the meeting place of the Council, for he had at first intended the council of Arles to meet there [2]. We may presume that Eusebius accompanied the envoys to Milan, and assisted in persuading Constantius to hold the council there which met at the beginning of 355. He then retired to Vercelli, and it needed a special embassy from the Emperor and the council to get him to reappear. We know the history. Only Eusebius, Lucifer and Dionysius of Milan held out, and they were at once exiled. The rest of the bishops, including Fortunatian, signed the condemnation of Athanasius and communicated with Valens and the Court party. When Liberius heard of this result, he sent the letter QUAMVIS to the exiles, and a new legation, consisting of the priest Eutropius and the deacon Hilary, to the Emperor. The legates were banished, after the deacon had been scourged. Constantius attempted to bribe the Pope and simultaneously to coerce him by threats. When these means failed, with great difficulty Liberius was kidnapped at night, and despatched to Milan. After his famous conference with the Emperor, in which the eunuch Euse-

1. His words are (P. L. viii. 1356) : " Etiam ad fratrem et coepiscopum nostrum Fortunatianum, quem sciebam neque personas hominum uereri, et futura magis praemia cogitare, litteras erogaui ; ut et ipse pro sinceritate pectoris, et pro fide, quam se scit etiam cum discrimine uitae praesentis custodisse, etiam nunc uobiscum dignaretur exeubare. Quem quidem scio pro sanctitate pectoris sui indubitanter et consilio suo prudentiam uestram firmare, et si ita uobis placuerit, praesentiam suam in nullo dilectioni uestrae negare ".

2. In the letter *Inter haec*, Liberius says : " Multi ex Italia episcopi conuenerunt, qui mecum religiosissimum imperatorem Constantium fuerant deprecati, ut iuberet, sicut ipsi placuerat dudum, concilium ad Aquileiam congregari ". Or should we read *Arelatem* for *Aquileiam* ?

Digitized by Google

bius and Epictetus of Circumcellae supported Constantius, he was banished like his legates. Epictetus was charged with the duty of providing a new Pope. He arranged for the Roman deacon Felix to be privately consecrated by Acacius of Caesarea.

How are we to interpret the words of St. Hilary's note *Quid in his*: "Quin etiam Fortunatianus episcopus epistolam eandem rursum diuersis episcopis mittens, nihil profecit"? Surely it is impossible to think of the year 357, though in the former article for the sake of argument I took that year as the basis of my proof of the spuriousness of *Studens*. There was but one moment when Fortunatian could have ventured to produce such a letter; and that what just after his fall, before Liberius had had time to send Eutropius and Hilary to repudiate the work of the council. It is easy to suppose that Fortunatian had not accompanied Eusebius and Lucifer to Milan, as Liberius had suggested. He would have been too timid; and Lucifer and Eusebius may have known his character better than the Pope did, and have forborne to press him or even to invite him. So he will not have been the actual bearer with the others of OBS. After having been forced to sign, in fear of exile, he must himself have forged the letter *Studens*, ignoring the existence of OBS of which Constantius will certainly have said as little as possible, as he had still some expectation of winning the Pope over. Fortunatian may have said to those who knew of OBS that it was forced from the Pope by the fiery Lucifer (who had in fact offered of his own accord to go as legate into the lion's den at Milan), or even that Lucifer had forged it. It would matter little to him that the falsity of *Studens* must come out some day: he could always excuse himself as having been deceived, and meanwhile he would possess his see in peace. Naturally the fraud was a failure: "Nihil profecit".

This is, I think, the only plausible version of the story that can be excogitated. It is strongly supported by the only reasonable interpetation of the preceding words of *Quid in his*: "Sed Potamius et Epictetus, dum damnare urbis Romae episcopum gaudent, sicut in Ariminensi synodo continetur, audire haec noluerunt". The meaning which I suggested for the sake of argument in my former article was certainly wrong.

Schiktanz has suggested, and both Wilmart and Duchesne think he may be right, that the words *sicut in Ariminensi synodo continetur* may be a gloss by an annotator. If this be admitted, then it follows that fragments iv, v and vi, containing the letters of Libe-

Digitized by Google

rius, belonged to the original work of Hilary which he published in 356. There will be no reason for connecting them with fragments vii-xii, which deal with the council of Ariminum, and, on the other hand, St. Hilary in 356 certainly said much more about the council of Milan than we possess in the *Ad Const. I*, and he cannot have avoided mentioning the exile of Liberius in 355. In this case, both *Studens* and the note *Quid in his* were written before 357, and my thesis is demonstrated.

But I do not approve of this violent assumption that the words are an interpolation. What can have been contained in the council of Ariminum to which a commentator would be so anxious to call attention ?

But St. Hilary's real meaning is not hard to guess. Epictetus was, it seems, the main instigator of the exile of Liberius. Potamius, it is well known, was the instigator of the violence done to Hosius nearly two years later. Liberius and Hosius were the protagonists of orthodoxy in the West. There is no reason to suppose that Potamius was at Milan in 355 ; there is no reason to doubt that he was at Ariminum in 359. Epictetus, as we learn from fragment xi, was one of the leaders of the heretical party at Ariminum.

Again, it is unlikely that any " acts " of the council of Ariminum were ever published, or indeed ever existed. The reference must be to some letter, presumably of the orthodox at the council, now lost, but originally contained in St. Hilary's collection of documents about the council. It will have been a complaint or an accusation with regard to Potamius and Epictetus. The natural thing to say of them, if their character was to be taken away in order to discredit their actions, was that they had rejoiced in condemning the bishop of Rome to exile and the venerable Hosius to torture. St. Hilary has understood some such phrase as though both crimes were attributed to both bishops, and he says that Potamius as well as Epictetus were described in some document of the council of Ariminum as rejoicing at condemning Liberius to exile : " But Potamius and Epictetus, when they were condemning the Pope with glee (as the council of Ariminum says of them), would not accept the authenticity of the letter ", for they would not have wanted to condemn him if they did accept it.

I venture to think that this explanation of the words is not merely the only one that is plausible, but also a perfectly satisfactory one. It follows that the letters of Pope Liberius do not

Digitized by Google

form part of the work published by Hilary in 356, but of the later portion of the fragments [1].

It is pretty clear, I think, that Fortunatian is the author of the letter *Studens*, and that its date is just after the synod of Milan. Its story of a mission of three Roman clerics to Athanasius to summen him to Rome is a pure invention, based on the sending of Montanus by Constantius in May 353 [2].

The forger of the letters *Pro*, *Quia* and *Non* was a different person, for though he seems to place the writing of *Studens* shortly before the Pope's exile, he imagines that the second Sardican formula might have been signed by him very soon afterwards, though it was drawn up when he had been in exile almost two years. This historical perspective is not accurate enough for one who was an actor in the tragedy, as Fortunatian was, but it might well pass muster, even a very few years later, among persons who could not look up in old files of newspapers or in their own diaries the exact dates of the events.

D. J. CHAPMAN

(La fin prochainement.)

---

1. St. Jerome's words are as wide of the mark as we should expect from a writer so contemptuous of historical accuracy. He says (*De uiris ill.* xcvii) of Fortunatian: "In hoc habetur detestabilis, quod Liberium, Romanae urbis episcopum, pro fide ad exilium pergentem primus sollicitauit et fregit et ad subscriptionem haereseos conpulit"; "He was the first to tempt Liberius, as he was on his way into exile, and to break his determination and induce him to subscribe to heresy". The holy doctor has heard some report of Fortunatian boasting of a letter he had obtained from Liberius after the council of Milan; he does not imagine that Liberius could have fallen before being exiled (that would be absurd, for he would not have been exiled) so he supposes Fortunatian, who had himself lately fallen, to have got hold of Liberius as he passed through Aquileia on his way into exile. Mgr Duchesne points out that Jerome had lived at Aquileia about 370-3, and that his testimony is therefore most important,— a curious remark, when we remember that the Aquileian Rufinus could not find out whether Liberius had fallen or not! At any rate the testimony of Jerome is singularly incredible. He tells us that Liberius made a first fall on his way into exile; yet St. Athanasius assures us that he held out for two years! St Jerome had presumably perused, or at least looked through, the work of St. Hilary, and may have noticed the letter *Studens* and the proofs of its spuriousness, but they did not enlighten him as to the muddle he had made.

2. It is quite possible that the names Lucius, Paulus and Helianus, are really the names of Roman priests of the day, for Fortunatian would be likely to know some of them by name. But it is not necessary to suppose this, for though some of the Roman clergy were well known and important, (as Duchesne remarks, p. 55) it is impossible to suppose that Fortunatian would have to count upon any bishop to whom he sent the letter being familiar with the name of every Roman priest.

Digitized by Google

LE *CONFLICTUS* D'AMBROISE AUTPERT ET SES POINTS D'ATTACHE AVEC LA BAVIÈRE.

PARMI les opuscules ascétiques qui ont eu le plus de vogue au moyen âge, il est un petit traité intitulé CONFLICTUS VITIORUM ATQUE VIRTUTUM, qui commence par les mots : *Apostolica uox clamat per orbem.* L'auteur y expose comment, les persécutions sanglantes ayant cessé, la lutte pour les chrétiens consiste désormais principalement dans celle des vertus contre les vices. Puis, il fait entrer successivement en scène vingt-cinq de ces vices, mettant dans la bouche de chacun ce qui peut tenter l'âme à lui donner accès : *Superbia dicit... Inanis gloria dicit,* et ainsi de suite, jusqu'à *Amor praesentis saeculi dicit.* La vertu opposée répond, surtout à l'aide des sentences de l'Écriture : *Sed humilitas uera respondet... Sed amor patriae caelestis respondet.* L'épilogue contient une historiette relative à une étrange tentation dont un moine de ce temps-là avait été victime de la part du démon, ainsi que la réfutation d'un axiome reçu dans l'entourage de la personne à laquelle est adressé l'opuscule : on y prétendait qu'il était impossible de devenir parfait en restant dans son pays. L'auteur n'a point de peine à démontrer le contraire, et termine en exhortant le destinataire de l'écrit à vivre « conformément à la règle des Pères, surtout celle du saint confesseur Benoît. »

Ce *Conflictus* a été attribué à maints écrivains, et des plus illustres [1]. On le trouve d'abord dans toutes les éditions de s. Augustin, jusqu'à celle de Migne t. 40, col. 1091-1106; c'est aussi le nom qu'il porte dans nombre de manuscrits, comme dans le *Decretum* de Gratien, C. 22 qu.2 c.13 *Nec artificioso* et C. 27 qu. 1 c. 20 *Nubendi licentia.*

Il figure également parmi les œuvres de s. Ambroise, et dans divers mss. de date plutôt tardive, et dans les diverses éditions, depuis celle de Rome 1585, jusqu'à celle de Migne, t. 17, 1057-1074;

1. L'état de la question est exposé d'une façon très complète par Faustin Arevalo dans ses *Isidoriana*, part. III, c. 84, n. 20-42. Migne 81, 615 sq.

Digitized by Google

d'après le titre mis en tête, l'écrit serait « adressé à Simplicien ».

Il était, paraît-il, attribué au pape Grégoire le Grand dans un manuscrit de Mantoue. Le ms. latin 10157 de Munich, XIVe s., témoigne pareillement en faveur de cette attribution; de même, le Vatic. lat. 502. Vincent de Beauvais en fait mention dans son *Speculum Historiale*, mais il remarque que l'attribution à s. Augustin est plus généralement reçue. Arnold Wion, cependant, proteste dans son *Lignum uitae* que le style seul suffirait à démontrer que l'ouvrage est bien de S. Grégoire.

S. Léon le Grand, lui aussi, a eu ses partisans. Le traité porte son nom dans plusieurs mss. romains, et je viens de constater le même fait dans le Clm. 5021, d'ailleurs seulement de l'an 1579. Dès avant cette date, il avait pris place dans les éditions des œuvres de ce Père, Paris 1511 et Venise 1533. A Venise aussi, en 1555, on l'avait réimprimé, toujours sous le nom de s. Léon, à la suite du livre de l'*Imitation*, lequel de son côté était attribué à Gerson.

Ce n'est pas encore tout. Certains mss. espagnols, à ce qu'on prétend, donnaient le *Conflictus* comme l'œuvre de s. Isidore de Séville. A ce titre, il figure dans les éditions de ce Père, depuis celle de Madrid 1599 jusqu'à celle d'Arevalo, reproduite dans Migne t. 83, col. 1131-1144. Ce qu'on a plus de peine à croire, c'est que plusieurs critiques fort respectables, tels que Jacques Dubreul, Labbe, Bona, Cave, et même Arevalo, aient opiné en faveur de cette attribution. Il faut dire qu'ils étaient induits en erreur par Sigebert de Gembloux, qui, dans son *Lib. de script. eccl.* c. 55, mentionne parmi les écrits d'Isidore un *De conflictu uirtutum et uitiorum*.

Pour mettre le comble à ces attributions fantaisistes, Luc Holstenius, dans l'Inventaire ms. du vieux fonds latin de la Vaticane, déclare à plusieurs endroits que, pour lui, notre *Conflictus* n'est autre que l'*Antirrheticum* d'Evagrius, traduit en latin par Gennade de Marseille ; tandis que Jean Grial y reconnaît le *De compugnantia uirtutum et uitiorum* attribué par s. Isidore à s. Jean Chrysostome [1], et que Constantin Cajetan n'y veut voir que l'œuvre d'un bénédictin anonyme de Milan.

Comme presque toujours, ce sont les Mauristes qui, les premiers, ont fait la lumière sur ce petit problème littéraire. Dans leur appendice au tome VI de s. Augustin, ils émettent l'avis que l'auteur véritable doit être Ambroise Autpert, abbé de St-Vincent au

1. Le même dont il est question ci-dessus, dans la seconde partie de mon étude sur Arnobe

Digitized by Google

Vulturne dans la seconde moitié du VIIIe siècle († 19 juil. 778). Sa Vie, insérée dans la Chronique de ce célèbre monastère [1], lui attribue un *Liber de conflictu uitiorum*, et l'apocryphe augustinien présente des analogies indéniables de style avec le Commentaire d'Autpert sur l'Apocalypse. D'autre part, on constate à divers endroits que l'auteur ne peut être qu'un moine, qu'il connaît la Règle de s. Benoît et s'en inspire; il en recommande même expressément, dans l'épilogue, la pratique. Les éditeurs de s. Ambroise insinuent, de leur côté, que le prénom d'Ambroise, que portait Autpert, a dû contribuer à accréditer l'attribution à l'évêque de Milan. J'ajouterai, à mon tour, que l'insertion d'une grande partie du *Conflictus* dans un *Liber de numeris* qui circulait dès le VIIIe siècle sous le nom de s. Isidore [2] a pu être pour quelque chose dans l'attribution à l'évêque de Séville. Et l'on ne peut nier que l'abbé Autpert n'ait pris à tâche d'imiter habituellement le langage de s. Grégoire.

Dupin, dom Ceillier, Oudin ne tardèrent pas à se ranger à l'avis des Mauristes. Ceux-ci toutefois, comme on l'a vu, ne purent triompher des derniers tenants de l'attribution à Isidore. Il faut dire qu'ils avaient, à leur ordinaire, négligé d'indiquer avec précision les sources manuscrites à faire valoir en faveur de leur opinion. Comme lorsqu'il s'agit du discernement des sermons authentiques d'Augustin, on témoigna partout une grande déférence pour leur avis, tout en se demandant s'il n'était pas parfois quelque peu subjectif, et s'il n'y avait pas lieu de le contrôler çà et là à l'aide des témoins de la tradition du texte.

***

Mon attention a été attirée de nouveau dernièrement sur le *Conflictus* et son auteur, à l'occasion d'une visite rapide faite, un soir d'automne, à l'antique abbaye de Benediktbeuern [3]. On verra bientôt pourquoi, et comment il appartenait à la Bavière de fournir la pleine lumière sur l'origine véritable de cet opuscule aux si étranges destinées.

---

1. Et reproduite dans Migne 89, 1269-1276, avec les observations préliminaires de Mabillon, lequel remarque avec raison « quod non satis notus hactenus fuerit Ambrosius Autpertus. » Par son érudition comme par sa façon d'écrire, Autpert constitue un véritable phénomène, une sorte d'énigme ; on se demande où et comment il a pu acquérir une telle formation, dans ce temps et dans un pareil milieu.

2. Un fragment seulement dans Migne 83, 1293-1302. Sur les mss. Colmar 39 et Harl. 495, conf. *Rev. Bénéd.*, XXII (1905), p. 509 sq. Autre ms. complet : le Clm. 14392, IXe s.

3. Dans la vallée de la Loisach, au pied du Benediktenwand, l'avant-dernière station sur la ligne de Munich à Kochel.

Digitized by Google

Cette abbaye, comme on sait, fut fondée au VIIIe siècle par plusieurs frères de race illustre [1]. L'un d'eux, Lantfrid, fut le premier abbé; on montre encore ses ossements aujourd'hui, dans la sacristie, à côté de ceux de Walhram et d'Elilant. Or, c'est précisément à ce Lantfrid que l'abbé Autpert a, selon toute probabilité, adressé son Conflit des vices et des vertus.

En effet, l'Anonyme de Melk, un auteur du XIIe siècle édité en 1716 par dom Bernard Pez [2], après avoir mentionné dans son ch. 51 le grand ouvrage d'Ambroise Autpert sur l'Apocalypse, continue en ces termes :

> Scribit etiam in modum Prudentii Psychomachiae, quod interpretatur *pugna animae*, librum De conflictu uirtutum et uitiorum, quem et misit ad Lantfridum abbatem ac presbyterum in Baioaria constitutum.

De plus, Pez [3] fit savoir au public que l'on conservait encore de son temps, à Saint-Emmeran de Ratisbonne, dans un ms. du IXe siècle, un *Libellus de conflictu uitiorum et uirtutum missus ad Lantfredum presbyterum et abbatem in Baioaria constitutum.*

Arevalo répondit à cela que le traité du ms. de Saint-Emmeran devait être celui dont parle l'Anonyme de Melk ; mais que dom Pez n'ayant pas donné l'*incipit* du Traité, et l'Anonyme disant qu'Ambroise Autpert avait composé son *Conflictus* à la manière de Prudence, il s'agissait peut-être de quelque pièce en vers, toute différente de celle qui a été attribuée à Augustin, à Isidore et à tant d'autres.

La question est facile à trancher : le manuscrit de Ratisbonne fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de Munich, Clm. 14500. Le LIBELLUS AUTPERTI PRESBITERI y figure, en effet, fol. 100-120, avec le titre en onciale signalé par Pez. Et l'*incipit* est bien celui de l'apocryphe augustinien : *Apostolica uox clamat per orbem.* Il existe à Munich un autre codex, du XIIe siècle, provenant de l'abbaye bénédictine de Prüfening, le Clm. 13080, qui donne également (fol. 80-95v) le *Conflictus* sous ce titre : *Incipit libellus Autperti presbyteri de conflictu uitiorum atque uirtutum . missus ad Lande-*

1. Leur généalogie dans Max Fastlinger, *Die wirtschaftliche Bedeutung der Bayrischen Klöster in der Zeit der Agilulfinger* (Grauert Studien, II, 2 et 3.), p. 12.

2. Dans sa *Bibliotheca Benedictino-Mauriana*, p. 417 sq. Reproduit dans Migne 213, 961 sq. Plus récente et meilleure édition par E. Ettlinger (Karlsruhe 1896). D'après celui-ci, l'auteur serait un moine de Prüfening; il aurait utilisé ici la donnée fournie par le manuscrit de son monastère (actuellement Clm. 13080) dont il sera fait mention ci-après.

3. *Thesaur. Anecdot.*, t. I, praef., p. XLI, n. 65.

Digitized by Google

fredum presbyterum et abbatem in Baioaria constitutum. Un troisième manuscrit, le Clm. 6010, X^e/XIe siècle, sans faire mention du destinataire, donne du moins, lui aussi, le nom du véritable auteur, fol. 65 : *Incipit liber Autperti presbyteri de conflictu uitiorum.* Voilà donc trois témoins bavarois qui attribuent le *Conflictus* à l'abbé de Saint-Vincent du Vulturne. Quant à Lantfrid, dom Charles Meichelbeck [1] remarque avec raison qu'on ne connaît pas d'autre « prêtre et abbé » de ce nom « en Bavière », au déclin du VIIIe siècle, que le fondateur de Benediktbeuern.

C'est donc aux origines de cette vieille et puissante abbaye que se rattache la composition de notre *Conflictus*. Située, comme nous la montrent les anciens plans, sur la « via regia in Tyrolin et Italiam », elle eut sans doute de bonne heure des relations intimes avec ce dernier pays. C'est ce qu'attestent, non seulement l'envoi de l'abbé de Saint-Vincent, mais aussi le vocable, relativement rare, de Saint-Benoît, donné à leur fondation [2] par Lantfrid et ses frères ; puis ce « bras de s. Benoît », muni du sceau du pape Hadrien Ier, et conservé actuellement dans un riche reliquaire orné de gemmes antiques [3] ; cette copie de la règle qu'elle posséda jadis, et qui avait été transcrite, croyait-on, sur l'autographe même de s. Benoît [4] ; sans parler de l'homéliaire d'Alain, abbé de Farfa, dont Benediktbeuern avait un exemplaire complet datant du VIIIe/IXe siècle [5]. Par un singulier hasard, c'est encore à Benediktbeuern que viendra échouer, au XIIe siècle, le manuscrit autographe de la Chronique du Mont-Cassin par Léon d'Ostie [6].

D'après l'épilogue du *Conflictus*, ce serait Lantfrid lui-même qui aurait écrit le premier à Ambroise Autpert, en lui faisant part de cette idée, ancrée au cerveau des Bavarois, qu'il n'y avait pas

1. *Chronicon Benedictoburanum* (1753), I. 6.

2. Ainsi qu'à plusieurs de ses dépendances : Sandau, Beuerbach, Tauting, Buchhof (Starnberg), Gauting. Cf. Fastlinger, *op. cit.*, p. 165.

3. Un radius. D'où provient cette relique, je n'en sais rien ; mais il est sûr qu'à l'époque d'Hadrien Ier tout le monde, sans en excepter les Cassiniens eux-mêmes, admettait le fait de la translation à Saint-Benoît-sur-Loire. Et les anciens documents locaux font remarquer que l'abbé Lantfrid mourut en la vigile de la fête de cette Translation.

4. Traube a réduit cette tradition à sa juste valeur dans sa *Textgeschichte der Regula S. Benedicti*, p. 32 (630).

5. Clm. 4547 et 4564. Cf. Migne 89. 1197. Il est à remarquer que l'abbé de Farfa eut une part considérable dans la fondation du monastère de Saint-Vincent au Vulturne ; et Alain († 769) était contemporain d'Ambroise Autpert.

6. Actuellement Clm. 4623.

Digitized by Google

moyen de parvenir à la perfection si l'on demeurait dans son propre pays [1].

On a nié parfois l'authenticité de cet épilogue, qui constitue la partie la plus personnelle et partant la plus intéressante de l'opuscule. Il suffira de faire observer ici que trois mss. munichois déjà mentionnés le donnent, aussi bien que les Clm. 17059 (Scheftlarn, IXe/Xe siècle), 4601 (Benediktbeuern, XIe siècle), etc. Constantin Cajetan insiste à bon droit sur le caractère abrupt et évidemment lacuneux de la finale, dans les quelques manuscrits où il fait défaut, de même que dans les éditions d'Ambroise [2], d'Isidore, et dans celle de s. Augustin par Érasme. Il n'y a d'ailleurs qu'à jeter un rapide coup d'œil sur cette colonne et demie de texte, pour deviner les motifs qui en ont suggéré la suppression.

Cependant, cet épilogue contient un passage qui a donné lieu à une difficulté en apparence assez sérieuse. Dans sa liste des personnages qui se sont sanctifiés sans sortir de leur pays, après avoir parlé des saints de contrées éloignées, l'auteur en vient à mentionner les martyrs Gervais et Protais, au sujet desquels il s'exprime ainsi :

> Ecce, ut ad uicinos nostros ueniamus, Protasius et Geruasius IN PROPRIA HAC MEDIOLANENSI CIVITATE propriaque domo manentes ac per decem annos [3] monachorum uitam exercentes ita perfecti sunt, ut martyres fierent.

C'est sur ce passage que se fondait Constantin Cajetan, pour soutenir que l'auteur du traité a dû être quelque bénédictin résidant à Milan ; et vraiment, supposé que le texte soit exact, il n'est guère possible de l'interpréter autrement. L'explication des Mauristes, que Milan était voisin du Samnium habité par Ambroise Autpert, en comparaison de la Palestine et de l'Égypte mentionnées auparavant, permet d'expliquer les mots *ut ad uicinos nostros ueniamus* ; elle ne rend pas compte de *in propria hac Mediolanensi ciuitate*. A tout prendre, la conjecture d'Arevalo, qu'il faut lire *in propria ac Mediolanensi*, ou simplement supprimer *hac*, semble

1. Cap. 28 : « Interea, sicut ipse indicare curasti, audio quosdam apud uos dicere, non posse aliquem in patria suae natiuitatis perfectum esse. »

2. Cependant la plus grande portion en a été reproduite dans l'appendice (Migne 17, 1153 sq.), sans que les éditeurs en aient reconnu la provenance ; ils inclinaient même, semble-t-il, à en admettre l'authenticité !

3. Cf. la lettre du faux « Ambrosius seruus Christi » n. 13, Migne 17, 746 A : « Geruasius et Protasius... se in uno caenaculo concluserunt, et per decem annos lectioni et orationi uacantes, hoc ordine in anno conuersionis suae undecimo ad palmam martyrii peruenerunt »,

Digitized by Google

mieux sauvegarder les droits d'Autpert à la paternité de l'opuscule.

Mais, ici encore, nos mss. bavarois fourniront la vraie solution. Tandis que le Clm. 4601 a, comme les imprimés, *in propria hac* et le Clm. 17059 *in propria hoc* (ce dernier mot changé plus tard en *hac*), les trois mss. 14500, 13080 et 6010, les seuls qui portent en tête le nom du véritable auteur, sont aussi les seuls qui nous aient conservé la leçon évidemment primitive : *in propria, HOC EST Mediolanensi.* En fait d'autres corrections suggérées par eux, je signalerai *ut ubiubi quis fuerit* (*ubi et ubi quis fuerit* Clm. 4610 ; *ubi quis fuerit* imprimé et Clm. 4601 ; *ubi aliquis fuerit* Clm. 13080), leçon du Clm. 14500, dont le texte authentique de la Règle de s. Benoît offre pareillement deux exemples [1].

***

En terminant, il me faut dire un mot d'une surprise inespérée que nous réservait l'un des cinq manuscrits utilisés ci-dessus.

Dans toutes les éditions de s. Ambroise, sans en excepter celle des Mauristes, l'on trouve deux longues prières intitulées « in praeparatione ad Missam [2] », quoique ce titre ne convienne en vérité qu'à la première, commençant par les mots *Summe sacerdos et uere pontifex Iesu Christe.* La seconde, *Summa et incomprehensibilis natura uirtus uitaque beata,* est une formule générale de supplication contre les sept vices qu'engendre la superbe. Comme le font remarquer les éditeurs bénédictins, les mss. de ces deux prières doivent être extrêmement rares, car ils n'ont trouvé qu'un seul exemplaire de la seconde, aucun de la première. Leur provenance aussi est des plus incertaines : une seule chose est sûre, c'est qu'elles portent indûment le nom de s. Ambroise.

Or, il se trouve que dans le Clm. 6010 le *Liber Autperti presbyteri de conflictu uitiorum* est suivi immédiatement de la rubrique :

ITEM EIUSDEM ORA
TIO IN PARTES DIVISA CONTRA
SEPTIES SEPTENA VITIA QUAE EX
UNA PRODEUNT INVENTRICE
MALORUM SUPERBIA.

Summa et inconprehensibilis natura uirtus uitaque [fol. 109] *beata...* La prière finit fruste, ainsi que le volume, au bas du fol.

1. Ch. 46 et 63. Voir, sur cette particularité philologique, la note de Traube, *op. cit.*, p. 97 (695).

2. Migne 17, 751 sq., 755 sq.

Digitized by Google

128[r], avec les mots *locuti sumus uel cogitauimus* (Migne 17, 761 A).

Il n'y a aucune raison de douter que l'attribution ne soit exacte : la pièce est tout à fait dans le genre d'Autpert, et se rattache on ne peut mieux au *Conflictus uitiorum* qui la précède. D'ailleurs, j'avais déjà noté, il y a douze ans, dans le catalogue sur fiches de la bibliothèque Barberini, maintenant à la Vaticane, cet opuscule du Cod. (N. a 873) XXXIV. 41. in-fol. XIIe siècle, fol. 1-5[v] : ORATIO DOMNI AUTPERTI ABB. CONTRA SEPTENA VITIA... *Summa et incomprehensibilis natura.*

Cette prière, quoique assurément remarquable, le cède encore en beauté et en importance à la première, destinée à servir de préparation à la messe. Celle-ci, qui s'est maintenue jusqu'à nos jours au missel romain [1], est une des plus belles formules qui existent en fait de dévotion privée. Rédigée en un style limpide et plein d'onction, inspirée par un sens profond de la grande tradition liturgique de l'Occident, elle nous a conservé, entre autres précieux débris, ce fragment d'une antique épiclèse, dont on a signalé ailleurs des traces çà et là [2] :

> Peto, domine, clementiam tuam, ut descendat super hunc panem et calicem istum plenitudo diuinitatis tuae. Descendat etiam, domine, illa spiritus tui inuisibilis forma et incomprehensibilis maiestas, sicut quondam in patrum hostias descendebat, qui et oblationes nostras corpus et sanguinem tuum efficiat...

Il y a tout lieu de croire que cette prière est, comme celle qui lui fait suite, l'œuvre d'Ambroise Autpert. Cette fois encore, le prénom de l'abbé bénédictin du VIIIe siècle aura occasionné la confusion facile avec l'évêque de Milan. Autpert semble avoir eu un don spécial pour ce genre de pieuses compositions : on pourra s'en convaincre en lisant les touchantes prières qui ouvrent et terminent son grand commentaire sur l'Apocalypse [3]. Il n'excellait pas moins, du reste, à réclamer, pour lui-même comme pour tous ceux qui écrivent, le respect de « la liberté d'esprit », condamnant d'avance énergiquement quiconque, même dans l'Église, chercherait à y porter atteinte [4]. A ce titre, il peut servir de modèle à tous ceux

1. Elle y est divisée en sept parties, pour chacun des jours de la semaine.

2. Notamment dans la liturgie mozarabe. Cf. Probst, *Die Abenländische Messe vom V b. z. VII Jahrh.*, p. 179 sq.

3. Fait malheureusement défaut dans Migne ; il faut recourir à la *Maxima Bibliotheca Patrum* de Lyon 1677, t. XIII, p. 403-657.

4. Mabillon n'a pas manqué de relever ce trait remarquable, en tête de la Vie du « bienheureux » dans ses *Acta SS. ord. S. Benedicti* : « Exstat ea de re eius epistola ad Stephanum (papam), in qua defendit TOTIUS ECCLESIAE LIBERTATEM..., eumque affirmat damnandum censeri, quisquis hanc LIBERTATEM SPIRITUS ABOLERE conatur. »

Digitized by Google

qui, ayant à se prévaloir de cette liberté dans ce qu'elle a de légitime, n'ont pourtant point pour cela désappris à prier.

D. G. MORIN

Et il cite également cette fière et noble sentence, dans laquelle Autpert tient à prévenir toute fausse interprétation au sujet de l'acte d'humilité qu'il a posé en sollicitant, le premier de tous les auteurs connus, l'approbation du pontife romain pour son ouvrage : « Sed NON IDEO LIBERTAS SUCCUBUIT, quia humilitas seipsam libere prostrauit ».

Digitized by Google

UN CANONISTE OUBLIÉ DU XIVe SIÈCLE.

HENRI DE VIENNE

ABBÉ DE ST-VINCENT DE METZ, DE FAVERNEY, DE MONTIER-LA-CELLE ET DE ST-FARON DE MEAUX.

En parcourant le volume de mélanges coté 6. H. 19 à la bibliothèque du grand Séminaire de Liége, mon attention fut attirée sur un petit traité d'Henri de Vienne, abbé de Faverney, sur les mariages en pays infidèles. Ce traité existait-il ailleurs, quel en était l'auteur ? Les recherches entreprises jusqu'ici en vue de retrouver un autre exemplaire du traité sont restées infructueuses. L'auteur, assez mal connu jusqu'ici, mérite plus que les maigres mentions qu'on en a faites dans le *Gallia christiana*, car il a eu un « curriculum vitae » assez fourni. Il se rattache à une des plus illustres familles de la Bourgogne, comme le prouve, en dehors des relations de famille que nous lui connaissons, le sceau dont il usait comme abbé de Faverney [1]. Une fois mis sur sa piste, je pus mettre à profit un nouveau séjour aux Archives Vaticanes en 1909 pour recueillir toute une série de pièces relatives à notre personnage, et d'autant plus précieuses qu'elles me permettaient de fixer l'époque de la composition du traité. Je tiens aussi à adresser ici l'expression

1. Le sceau d'Henri de Vienne, comme abbé de Faverney, fut communiqué le 14 juin 1875 à la séance du Comité des travaux historiques. C'est un sceau « original de 56 mill. en hauteur. Il représente dans une niche carrée, surmontée d'un clocher gothique : à droite, la Vierge debout, couronnée et tenant l'Enfant Jésus, à gauche un personnage en costume ecclésiastique, à genoux et tenant une crosse. Au bas de la niche un écu chargé d'une aigle éployée (à deux têtes). La légende porte : *S. H. de Viana abbatis de Farerneyo* ». M. L. Douët d'Arcq, qui a décrit ce sceau, ajoute : « cet abbé porte le nom d'une des plus illustres maisons de Bourgogne, la maison de Vienne issue des anciens comtes de Bourgogne et de Mâcon, mais il n'en était pas, bien qu'il en porte jusqu'à un certain point les armes. Nous disons jusqu'à un certain point, parce que son écu est à une aigle éployée, tandis que celui de la maison de Vienne est, d'après le P. Anselme (VII, 793), de gueules à l'aigle d'or (simple). L'aigle éployée est, comme on sait, celle qui se voit aux armes de l'Empire. Notre abbé se serait-il permis de la prendre ? La chose nous paraît pour le moins douteuse ». (*Revue des Sociétés Savantes*, 1875, II, p. 238). Je crois, pour ma part, qu'on ne peut mettre en doute que l'abbé de Faverney n'appartienne à la famille de Vienne. Voir *Le bibliographe moderne*, 1909, p. 12-13.

Digitized by Google

de ma gratitude à mon jeune ami, M. Ernest Godefroy, qui a eu l'obligeance de mettre à ma disposition divers textes glanés dans les archives de l'Aube à Troyes, et qui jettent une nouvelle lumière sur la personnalité de l'ancien abbé de Faverney.

La famille de Vienne, à laquelle appartenait l'abbé de Faverney, avait de nombreuses ramifications en Bourgogne. Elle descendait des seigneurs d'Antigny, dont l'un, Hugues, épousa, vers 1235, Béatrice, fille de Guillaume, comte de Vienne et de Mâcon, et de Scholastique de Champagne. Cette alliance, en rapprochant les seigneurs d'Antigny des familles souveraines de Bourgogne, eut pour conséquence de leur assurer la succession de la famille de Vienne, car les deux frères de Béatrice, dont la postérité s'éteignit promptement, leur laissèrent le comté de Vienne et d'importants domaines en Bourgogne. Les d'Antigny prirent le nom et les armes des comtes de Vienne : l'aigle d'or sur l'écu de gueules. Les fils de Béatrice furent la souche de deux branches, Henri de celle d'Antigny et de Ste-Croix, Hugues de celle de Pagny, auxquelles vinrent se joindre peu après celles de Mirebeau, de Pymont, de Ruffei et Chevreau, et de Roulans. Nombreux sont les personnages distingués que cette race donna à l'Église et à l'État. Mentionnons seulement Hugues, archevêque de Besançon, décédé le 12 mai 1355 ; Jean, successivement évêque d'Avranches (6 avril 1328), de Thérouanne (14 décembre 1330), archevêque de Reims (12 octobre 1334), décédé le 14 juin 1351 ; Jean, successivement archevêque de Besançon (8 juin 1355), évêque de Metz (15 novembre 1361), évêque de Bâle (13 août 1365), décédé le 7 octobre 1382 ; Guillaume, de l'ordre de S. Benoît, d'abord abbé de St-Seine, évêque d'Autun (11 février 1379), de Beauvais (26 août 1387), puis archevêque de Rouen, décédé le 18 février 1407. Parmi les chevaliers, les plus illustres sont Jean de Vienne, gouverneur de Calais, mort en 1351, et surtout un autre Jean, amiral de France, mort sous les murs de Nicopolis, dans une expédition contre les Turcs le 26 septembre 1396.

Je n'ai pu découvrir à quelle branche se rattache l'abbé de Faverney. Du crayon généalogique dressé par le P. Anselme, il me semble qu'il est de la branche de Pagny, fils de Philippe de Vienne et de Jeanne de Chambli, et frère de Jean, en dernier lieu évêque de Bâle. Il serait ainsi cousin germain de l'amiral de France et de l'archevêque de Rouen [1].

1. Moreri, *Le grand Dictionnaire*. Paris, 1759, t. X, p. 595-600 ; Terrier de Loray, *Jean de Vienne, amiral de France, 1341-1396*. Paris, 1877, p. 9-19 ; Dunod, *Histoire du comté de Bourgogne*, t. II, Dijon, 1737, p. 195-200.

Digitized by Google

L'entrée dans un monastère au XIVe siècle, pour les jeunes gens de famille, était un moyen de faire carrière aussi sûr que leur admission dans un chapitre séculier. On passait aisément d'un prieuré à une abbaye. Peut-être les lettres pontificales des papes d'Avignon nous révéleront-elles un jour où le jeune Henri de Vienne prit l'habit bénédictin. Le premier poste que je lui connaisse est le prieuré clunisien d'Hautepierre, dans le diocèse de Besançon. Ce n'était pas une maison importante, car les actes du XIVe siècle en fixent le personnel à six moines sous la direction d'un prieur [1]. C'est de là qu'il fut tiré le 28 avril 1371 pour être placé à la tête de l'abbaye de St-Vincent de Metz en remplacement de l'abbé Pierre de Baudoche décédé [2]. Le nouvel abbé signa l'obligation des services à payer à la Chambre apostolique le 26 septembre suivant [3]; il obtint une prorogation de paiement les 22 juillet et 14 décembre 1372 [4], et en paya une partie le 16 avril 1373 [5].

Le 13 août de la même année, il obtint de permuter son abbaye de Metz avec Renaud de Beaumont, abbé de Faverney. Grégoire XI, en le nommant à cette dernière abbaye, située dans le pays d'origine d'Henri de Vienne, désignait pour recevoir son serment de fidélité, avant de prendre en main l'administration de Faverney, l'archevêque de Besançon ou l'évêque de Bâle. Ce dernier était Jean de Vienne, ancien évêque de Metz et frère, croyons-nous, du nouvel abbé de Faverney. La bulle de translation de l'abbé Renaud, de Faverney à St-Vincent de Metz, laisse entendre qu'il y avait des raisons d'éloigner de Metz Henri, sans cependant qu'on pût lui imputer le changement comme un blâme ou un déshonneur [6]. Il signa

1. Ul. Robert, *État des monastères franc-comtois de l'ordre de Cluny aux XIIIe-XVe siècles*. Lons-le-Saulnier, 1882, p. 30, 34, 43, 49, 51-52 ; Duckett, *Visitations and Chapters general of the Order of Cluni in respect of Alsace, Lorraine*... Londres, 1893, p. 96, 101-102, 108, 296, 312, 321.

2. *Reg. Avin.* 173, f. 170v-171 ; *Gall. christ.*, t. XIII, col. 921-922. Le 5 mai 1347 le prieuré d'Hautepierre, vacant par décès d'Hugues de Fretans, fut donné à Hugues *de Chantriaco*, connétable de l'abbé de Cluny et prieur de Mortemer au diocèse de Rouen (*Reg. Avin.* 86, f. 476v). On rencontre ensuite comme prieur Renaud, abbé de Faverney. Celui-ci était prieur de Relanges, au diocèse de Toul, lorsqu'il fut nommé abbé de Faverney, en remplacement de l'abbé Hugues décédé, le 24 juillet 1349 (*Reg. Avin.* 105, f. 68). Il obtint de pouvoir conserver ce prieuré, malgré sa provision abbatiale (*Reg. Avin.* 109, f. 37), mais l'échangea, le 21 octobre 1350, contre celui d'Hautepierre, vacant par résignation de Jean de Guichia (*Reg. Avin.* 111, f. 486), lequel fut nommé à Relanges le même jour (Kirsch, *Päpstliche Kollektorien in Deutschland*, t. I, p. 219).

3. Archiv. Vatic., *Obligat.*, t. 35, f. 155v.

4. *Ib.*, t, 39, f. 307v, 342v ; t. 40, f. 48v-49.

5. *Reg. Vatic.* 272, Greg. XI. Cur. III, f. 118v. Le mandat de recevoir le serment de l'abbé de Faverney, adressé à l'archevêque de Besançon et à l'évêque de Bâle, est du 5 octobre 1373 (*Reg. Avin.* 191, f. 338).

6. « Sane monasterio S. Vincentii Metensis, ordinis S. Benedicti, ex eo vacante quod nos hodie dilectum filium Henricum, monachum olim abbatem ipsius monasterii, a

Digitized by Google

son obligation le 14 janvier 1374 [1], paya une partie de ses services le 16 avril 1375 [2], et est mentionné dans une quittance d'un autre paiement partiel le 2 février 1378 [3].

De l'abbatiat d'Henri de Vienne à Faverney on ne connaît pas grand' chose. La tradition du monastère nous parle seulement d'un pèlerinage en Terre-Sainte qu'il entreprit par piété, et au cours duquel il fut capturé par des pirates turcs et gardé en captivité pendant plusieurs années. Je laisse la parole à l'historiographe de Faverney, Dom Bebin : « Henri de Vienne, 12me abbé de Faverney et successeur de Regnaud de Belmont, print possession de laditte abbaye ensuitte de la permutation cy dessus raportée faite avec toutes les formalités requises en la susditte année 1375. Hors chacun say que la maison de Vienne, qui est celle de cet abbé Henry, étoit autrefois l'une des plus ancienne et illustre du comté de Bourgogne, mais il est encore beaucoup plus louable et à estimer pour sa vertu que pour sa noblesse. Il est vray néanmoins que lorsque ces deux qualités se trouvent jointes et mariées en un même sujet, elles en font un prototype de perfection, ainsi qu'elles se rencontroient avec avantages dans ce bon prélat qui fit sa résidence actuelle seulement pendant quelques années en son abbaye de Faverney, après quoy comme il étoit fort pieu et beaucoup tendre à la dévotion, l'envie le prit d'aller en pèlerinage visiter les saints lieux où se voyent les marques de Nostre Rédemption et particulièrement le S. Sépulchre de J.-C., qui est en Hiérusalem, et s'étant exposé pour faire ce voyage il se mit en chemin. Mais Dieu qui le vouloit épreuver et luy donner des occasions de mérites, permit que s'étant embarqué sur mer, il fut rencontré et tombat entre les mains impitoyables des corsaires ennemis de notre sainte foy, qui l'ayant fait prisonnier le menè(rent) captif en Turquie, où il fut réduit en prison, en laquelle il demeura sous les fers et dans les misères l'espace d'environ 6 ou 7 ans. Enfin il fit en sorte de se réchaper pour une certaine somme d'argent, moyennant laquelle étant mis en liberté, il reprit la route de sa patrie, où étant arrivé avec beaucoup de peinne et de fatigue, il s'en alla droit non pas en son abbaye, mais bien en la maison de ses parens, pour y demeurer jusqu'à ce qu'il aye déso-

---

regimine et administratione ejusdem monasterii ex certis et rationabilibus causis ad id nostrum animum moventibus duximus amovendum, nolentes quod per per hoc dictus Henricus nullam incurreret infamie maculam sive notam... » (Lettre du 13 août 1373, *Reg. Vatic.* 272, f. 117). Voir *Gallia christ.*, t. XV, col. 200-201.

1. *Obligat.*, t. 35, f. 179v.
2. *Ib.*, t. 41, f. 73v.
3. *Reg. Vatic.* 279, f. 50v.

Digitized by Google

berré et désengagé saditte abbaye, les revenus de laquelle il avait été obligé de laisser en jouissance pour quelques années au Sr prieur de Maillorte, afin de luy donner satisfaction et le rembourser des sommes qu'ils luy avoit prunté et fournit pour sa délivrance et élargissement d'entre les mains de ces barbares et infidel qui le tenoit captif et prisonnier. Il y a un tiltre qui en parle en cette sorte : « Henricus de Vienna, dicti monasterii de Faverniaco abbas, postquam recepit possessionem dictae abbatiae et monasterii et in eodem monasterio suam residentiam aliquantulum fecit, suum iter arripuit pro accedendo ad sacrum sepulchrum Christi in Hierusalem et accedendo seu recedendo et faciendo dictum viagium per inimicos et hostes nostrae fidei orthodoxae supre mare fuit captus, detentus et incarceratus et a Barbaris et a Sarracenis in Sarracenia ductus et in quo loco per hostes nostrae fidei remansit incarceratus per sex vel septem annos [1] ».

La tradition de Faverney, consignée dans une chronique plus ancienne que D. Bebin, parle d'un pèlerinage en Terre-Sainte, au cours duquel l'abbé Henri fut saisi par des corsaires et conduit en captivité chez des Sarrasins. Cette tradition est-elle fondée ? Nous avons pour la contrôler divers documents, d'abord le traité de l'abbé de Faverney, qui m'a suggéré l'idée de cet article, puis divers documents pontificaux relatifs à cette captivité.

Le prologue du Traité sur les mariages de chrétiens en pays infidèle, est adressé au recteur de l'église des chrétiens de *Tounisi*, et c'est là « in loco de Tounisi » que l'auteur est retenu en captivité avec le prêtre Jean de Bruxelles [2]. L'auteur a voulu rendre service aux missionnaires, empêchés de recourir aux curies épiscopales. Ce n'est qu'un recueil sans prétention scientifique, puisque l'auteur n'avait pas de livres à sa disposition, pas même un recueil des Décrétales. Le texte de la préface et le titre des *capitula* donneront une idée suffisante de ce petit traité, plutôt curieux par son origine que par son contenu.

---

1. *Histoire de l'abbaye de Faverney*, Bibl. de Besançon, ms. 771, f. 64. Je dois à l'obligeance de M. G. Gazier, bibliothécaire de Besançon, la transcription du passage de D. Bebin. Il veut bien me dire que l'histoire manuscrite de Faverney par Dom Grappin (Acad. de Besançon, n. 31) ne fait que résumer sur Jean de Vienne ce que dit D. Bebin.

2. Le manuscrit provient de l'ancien couvent des Croisiers de Huy. C'est un recueil du XVe siècle, sur papier, mesurant 0,20 cent. sur 0,14. Le traité de l'abbé Henri de Vienne, qui n'a pas de titre, va du fol. 45 au fol. 68v. Voir annexe I. Je dois à la bienveillance de M. l'abbé Simenon, professeur au Grand Séminaire de Liége, d'avoir pu examiner à loisir le manuscrit en question.

Digitized by Google

Omnibus capellanis rectoribus ecclesiarum in terra Barbarie Sarracenorum seu gentilium et maxime rectori ecclesie Christianorum de Tounisi. Ego frater Henricus de Vienna, humilis abbas monasterii de Favenneio, ordinis sancti Benedicti, Bisuntine diocesis, vester coadjutor in orationibus pro veris catholicis et captivus in loco de Tounisi benignam dilectionem et caritatem in Ihesu Christo. Caritate motus, non subtili ingenio sed affectu puerorum balbucientium proposui unam summam compilare super matrimoniis et sponsalibus per quam poteritis vobis consulere super articulis et dubiis in dictis matrimoniis occurrentibus et de quibus curia episcopalis esset adeunda, si hoc fieret in terra Christianorum, per vos securius poteritis expedire in casibus dispensativis cum falcem vestram non mittatis nisi fuerit vobis potestas desuper collata, nec credatis proprio sensu me uti in hac materia cum sit a jure prohibitum, sed que in hoc innectam a Romanorum pontificum constitutionibus seu sanctorum patrum diffinitionibus recipiam per Dei gratiam quam in principio hujus operis invoco in auxilium, aliquas distinctiones doctorum inserentes magis necessarias, quamplures omittendo. Primo propter librorum carentiam, cum ad hoc opus complendum non penes me teneo nec librum Decretalium. Dicit versific(ator): Haurit aquam cribro clericus absque libro. Secundo quia non habeo manum subtilem ad vertendum stilum sed quemdam meum consocium et concaptivum Johannem de Bruxella presbyterum hujus operis rogans adjutorem ut manum suam ultra modum subtilem accomodare vellet mihi ac dignaretur, sed propter afflictiones et labores que sibi cotidie ministrabantur, necesse est multa omittere nec opus nostrum possumus ita scribere, quare meam negligentiam velitis in hoc opere supplere et super bene actis gratiam velitis referre creatori.

Trois lettres de Clément VII vont nous fournir de précieux renseignements sur l'époque de la captivité de l'abbé de Faverney et sur le but de son voyage. La première, du 9 novembre 1380, est adressée à deux moines de Faverney, le sacristain Mathieu Hucheilet et Guy d'Amoncourt. L'abbé Henri, y est-il dit, ainsi qu'il venait de le faire savoir au pape, se rendait par mer à la cour pontificale pour y rendre ses hommages au nouveau pontife, lorsqu'il avait été capturé par des pirates sarrasins et emmené en captivité ; il ne pouvait sortir de prison que contre le paiement d'une forte somme d'argent, et il suppliait le pape de prendre les mesures nécessaires à son élargissement [1].

Cet acte pontifical permet de préciser l'époque de la captivité de l'abbé Henri de Faverney. Une autre lettre, adressée le 28 juin 1382 à l'archevêque de Besançon, dit positivement que c'était en Italie,

1. Annexe II.

Digitized by Google

où il résidait alors, que l'abbé de Faverney, se rendait [1]. Robert de Genève fut élu pape sous le nom de Clément VII le 21 septembre 1378 à Fondi ; il ne quitta cette localité que le 30 mars 1379 pour se rendre à Sperlonga (dioc. de Gaète). Le 9 mai il s'embarquait à Gaète pour Naples, reprenait le 13 mai le chemin de Sperlonga et le 22 du même mois faisait voile vers Marseille [2]. Il y a tout lieu de supposer que les paroles de Clément VII peuvent être prises dans un sens littéral et qu'on doit placer le voyage de l'abbé Henri de Vienne à la fin de 1378 ou au commencement de 1379. Nous avons de la sorte la date du commencement de sa captivité. Faut-il supposer que le voyage en Terre-Sainte était le but dernier de son voyage ? Rien dans les lettres papales ne permet de le faire supposer. Comme on en ignora plus tard le véritable but, on fut amené tout naturellement à supposer que sa captivité chez les Sarrasins, en Turquie, comme on le croyait, ne pouvait avoir d'autre cause qu'un pèlerinage aux Lieux-Saints.

L'appel du captif au pape fut entendu, et, le 9 novembre 1380, Clément VII ordonnait de disposer des revenus de l'abbaye, toutes charges déduites, pendant trois ans, à l'effet de réunir la somme nécessaire à la rançon du captif [3]. La lettre du pape, du 28 juin 1382, à l'archevêque de Besançon, nous apprend qu'avant de partir pour l'Italie l'abbé avait arrenté les revenus de la mense abbatiale aux moines Mathieu (Hucheilet), sacriste, Guy d'Amoncourt et Gauthier de Chemilly *(Chenilliaco)*, moines de son monastère, du consentement de l'archevêque de Besançon. En vue de hâter l'élargissement de l'abbé, le pape chargeait l'archevêque d'examiner les comptes de ces trois moines, qui déclaraient ne pouvoir remettre la somme nécessaire pour la rançon de l'abbé et, le terme de l'arrentement arrivé, de nommer des administrateurs jusqu'à la délivrance d'Henri de Vienne [4].

Une nouvelle lettre du 26 juin 1384 adressée au prieur d'Annegray nous apprend que l'abbé Henri de Faverney est tenu en captivité par les Sarrasins depuis six ans ou environ et que son absence est une cause de ruine pour le monastère. En conséquence le pape le nommait administrateur de Faverney au temporel et au spirituel jusqu'au retour de l'abbé Henri, auquel il serait tenu de rendre compte de sa gestion [5].

1. Annexe III.
2. N. Valois, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, t. I, p. 165, 174-175.
3. Annexe II.
4. Annexe III.
5. Annexe IV.

Digitized by Google

Si la chronique de Faverney, utilisée par D. Bebin est dans le vrai, Henri de Vienne dut rentrer en France en 1384 [1]. Il ne garda pas longtemps l'abbaye de Faverney, car, le 28 janvier 1387, il était nommé abbé de Montier-le-Celle, au diocèse de Troyes [2]. Le 25 mars suivant, il faisait prendre possession de son nouveau siége abbatial par Dom Gautier de Chemilly, prieur clunisien de St-Nicolas-au-bois, au diocèse de Besançon, un des trois moines de Faverney cités plus haut, en vertu d'une procuration donnée à Avignon le 21 février 1387 dans la demeure de Guillaume, évêque d'Autun [3]. Ce Guillaume était de la famille de Vienne ; d'Autun, il allait passer le 26 août de la même année au siége de Beauvais ; c'était le frère de l'amiral de France, Jean de Vienne.

Je n'ai pas l'intention de faire connaitre par le détail l'administration d'Henri de Vienne à l'abbaye de Montier-le-Celle. Il existe plusieurs registres de comptes de son abbatiat ; on constate qu'il voyage de temps en temps et qu'il reçoit assez de visites. Il va à Paris deux fois en 1388, et en 1389 une fois à Paris et une fois à Avignon. Il est intéressant d'y relever la passage de « Mons. l'admirault de France » auquel on présenta du vin, à deux reprises, entre le 12 juillet et le 26 juillet ». A la même date on constate que l'abbé a envoyé du vin à « Mons. de Paigney ». Toute la semaine de 26 juillet Mons. de Paigney, Henri de Vienne et leur compagnie, sont traités par l'abbé, qui a même des pourboires pour les ménétriers dudit Henri [4]. « Mons. de Paigney » est le seigneur de Pagny, si je ne me trompe, frère de l'abbé de Montier, ou plutôt, si l'année de 1384, donnée comme date de son décès par le P. Anselme, est exacte, son neveu ; Henri serait aussi un neveu, et l'amiral un cousin. Celui-ci, comme on le sait, prit part en 1390 à une croisière contre les pirates de la Tunisie ; il n'est pas impossible que le désir de venger l'injure faite à l'ancien abbé de Faverney l'ait poussé à prendre part à l'expédition sollicitée auprès du roi de France par les Gênois [5].

Il existe de l'abbé Henri de Vienne diverses ordonnances promulguées dans les chapitres généraux de l'abbaye, le 29 juin 1388 et

---

1. Dom Bebin, f. 65.

2. *Reg. Avin.* 248, f. 142-142v. Le même jour il était remplacé à Faverney, en qualité d'administrateur par Liébaut de Cousance, évêque de Verdun (*Reg. Avin.* 251, f. 2v ; *Reg. Vatic.* 307, f. 581v ; *Gallia christ.*, t. XV, col. 201).

3. Acte en mauvais état de conservation aux Archives de l'Aube, 7. H 35 carton.

4. Archives de l'Aube, 7. H. 249 registre, f. 36-36v. 38.

5. Terrier de Loray, p. 243-250.

Digitized by Google

en 1392[1], et notamment des statuts publiés le 30 septembre 1389, qui sont extrêmement curieux pour l'ordonnance du régime alimentaire de l'abbaye[2]. M. Hauréau dit que le 18 mai, vers 1391, il aurait obtenu le privilège des insignes pontificaux[3]; j'ignore si le fait est exact.

Henri de Vienne ne resta pas à Montier-le-Celle. Le 5 mai 1395 Benoît XIII le transféra à St-Faron, de Meaux[4], et, le 3 octobre 1396, lui accorda l'usage des insignes pontificaux[5]. J'ai rencontré le nom de notre abbé dans un acte du 1er septembre 1403[6]. J'ignore la date de sa mort. Le *Gallia* lui donne comme successeur Jean de Châtellux dès 1408.

D. U. BERLIÈRE

Annexes

I

Incipit summa quales persone matrimonia contrahere possunt.

In matrimonio duo requiruntur, scilicet conventionis fides et consensus legittimus, et ita pueri et furiosi, quia consensu carent, non possunt contrahere. Qui semper non fuerit furiosus, puta lunaticus contrahere potest, quum cessat a furore. Licet secundum ecclesiam verba expressa debent esse in matrimonio contrahendo [f. 45v] tamen quum presumitur de consensu legittimo sine verbis, isto modo mutus et surdus contrahere possunt. Item leprosus et servus contrahere possunt; tamen si liber contraxerit cum ancilla ignoranter vel libera cum servo nullum est matrimonium. De hoc dicam infra de servili conditione.

Liste des « capitula »

quibus modis matrimonia et sponsalia contrahere possunt
quibus ex causis matrimonia impediuntur
quibus modis sponsalia dirimuntur
quibus ex causis matrimonia impediuntur
de simplici et sollempni voto
de consanguinitate
de affinitate
de cognatione spirituali
de cognatione legali
de conditione servili

1. Bibl. de Troyes, ms. 2688, *Histoire de l'abbaye de Montier-le-Celle*, par Dom Sébastien Dieudonné (XVIIIe s.), p. 407-409; l'auteur les a tirés de l'ancien martyrologe de l'abbaye.

2. Archives de l'Aube, 7. H. 13 carton; fragments dans D. Dieudonné.

3. *Gallia christ.*, t. XII, col. 547.

4. *Reg. Avin.* 278, f. 188v-189v.

5. *Reg. Avin.* 300, f. 246v-247. Le *Gallia christ.*, t. VIII, col. 1695, et D. Toussaint Duplessis, *Hist. de l'Église de Meaux*, t. II, p. 252, Instr. 511, donnent la date du 12 juin.

6. *Reg. Avin.* 330, f. 125-126.

Digitized by Google

de impedimento naturali
de vicio corporis
de separatione conjugatorum durante matrimonio
de conversione conjugatorum
de adulterio
de infidelibus
de leprosis
de clandestinis matrimoniis
de interdictis matrimoniis
de secundis nuptiis
de dote et donationibus
de denuntiationibus et excusationibus matrimonii
de filiis legittimis et illegittimis
de forma contrahendi secundum ecclesiam
quibus diebus nuptie non sunt celebrande

[f. 68]. De feriis nuptiarum sciendum est quod secundum ecclesiam Romanam cotidie matrimonia et sponsalia possunt contrahi, sed nuptie non sunt celebrande a prima dominica adventus usque ad octavas Epiphanye. Item a LXX^a^ usque octavas Pasche. Item a tribus diebus rogationum usque ad sabbatum post Pentecosten, ita quod in dominica qua celebratur festum sancte Trinitatis possunt celebrari nuptie, et, satis est quare in dictis partibus non sunt celebrande quia illis temporibus non debent conjugati simul commiscere.

Explicit.

II

Clément VII stipule que les revenus de l'abbaye de Faverney, toutes charges déduites, doivent être réservés pendant trois ans pour composer la rançon de l'abbé Henri,

1380, 9 novembre.

Dilectis filiis Matheo Hucheileti sacriste et Guidoni Damoncourt monacho monasterii de Faverneyo, ordinis Sancti Benedicti, Bisuntine diocesis, salutem etc. Significavit nobis nuper dilectus filius Henricus, abbas monasterii de Faverneyo, ordinis Sancti Benedicti, Bisuntine diocesis, quod olim ipse in nostri apostolatus primordiis pro impendenda nobis reverentia et honore ad nos per mare veniens per quosdam Sarracenos piratas et latrunculos marinos per mare Italicum decurrentes captus detinetur (sic) extitit et etiam captivatus et diro carceri mancipatus, in quo adhuc miserabiliter detinetur et quod eum pro sua liberatione multas et magnas pecunias eisdem oportet solvere Sarracenis. Quare pro parte ipsius abbatis nobis fuit humiliter supplicatum ut cum non habeat unde hujusmodi pecunias solvere possit nisi aliunde subveniatur eidem, providere ipsi super hoc de alicujus subventionis auxilio misericorditer dignaremur. Nos igitur eidem abbati pio compatientes affectu ac volentes ei quantum cum Deo possumus adesse favoribus oportunis hujusmodi supplicationibus inclinati, discretioni vestre per apostolica scripta mandamus quatenus per tres annos continuos a datis presentium computandos omnes fructus, redditus et proventus

Digitized by Google

dicti monasterii auctoritate nostra petere, exigere et recipere cum integritate curetis ac eos supportare tamen debita, omnibus dicti monasterii consuetudinibus, in redemptionem abbatis ejusdem penitus convertatis, constitutionibus apostolicis ac statutis et consuetudinibus monasterii et ordinis predictorum contrariis juramento, confirmatione apostolica vel quacumque firmitate alia roboratis non obstantibus quibuscumque. Datum Avinione V idus novembris anno tertio.

Reg. Vatic. 293 = Clem. VII a° III, f. 18.

III

Clément VII charge l'archevêque de Besançon de nommer des administrateurs à la mense abbatiale de Faverney.

1382, 28 juin.

Venerabili fratri Guillermo, archiepiscopo Bisuntino, salutem etc. Dudum, sicut accepimus, dilectus filius Henricus, abbas de Faverneyo, ordinis Sancti Benedicti, tue diocesis, intendens ad partes Italie, ubi tunc cum Romana curia residebamus, personaliter se transferre, fructus, redditus et proventus ad mensam abbatialem dicti monasterii pertinentes dilectis filiis Matheo sacriste et Guidoni Damoncourt ac Galtero de Chenilliaco, monachis ejusdem monasterii, usque ad certum tempus nondum elapsum pro certis pecuniarum summis tunc expressis arrendavit, et deinde cum idem abbas ad partes predictas accedendo per infideles Sarracenos captus fuisset et per eos miserabili captivitate detineretur, tu arrendamentum hujusmodi auctoritate apostolica approbasti et eciam confirmasti. Cum autem idem abbas adhuc per eosdem infideles captivus detineatur et ab hujusmodi captivitate liberari non valeat absque maxima pecunie quantitate dictique Matheus, Guido et Galterus pecunias hujusmodi per eos eidem abbati racione arrendamenti hujusmodi debitas pro redemptione dicti abbatis seu ejus nomine sibi dari non posse, pro parte dicti abbatis nobis extitit humiliter supplicatum ut providere sibi super hoc de benignitate apostolica dignaremur. Nos igitur hujusmodi supplicationibus inclinati fraternitati tue, de qua in hiis et aliis specialem in Domino fiduciam obtinemus, per apostolica scripta committimus et mandamus quatenus per te vel alium seu alios ab eisdem Matheo, Guidone et Galtero de receptis et administratis per eos compota et rationes audias ac ipsos de administratis hujusmodi et quibuscumque pecuniarum summis per eos illi vel illis, quem vel quos idem abbas specialiter ad hoc deputaverit solvendis et eciam assignandis, eadem auctoritate quittes penitus et absolvas, et nichilominus postquam tempus hujusmodi lapsum exteterit aliquos fideles et sufficientes administratores, levatores seu eciam receptores bonorum, redditiuum, proventuum, emolumentorum et jurium dicti monasterii de quibus pro utilitate ipsius monasterii tibi expedire videbitur, quousque idem abbas restitutus fuerit pristine libertati, auctoritate predicta deputare et ordinare procures. Datum Avinione quarto kalendas julii anno quarto.

Reg. Avin. 230, f. 249.

Digitized by Google

IV

Clément VII nomme le prieur d'Annegray administrateur de Faverney 1384, 26 juin.

Dilecto filio Johanni de Saberterio, priori prioratus de Anegreto, ordinis Cluniacensis, Bisuntine diocesis, salutem etc. Inter solicitudines varias quibus assidue premimur, illa precipue pulsat et excitat mentem nostram ut circa statum ecclesiarum et monasteriorum omnium salubriter dirigendum ne in spiritualibus et temporalibus detrimenta sustineant operosis studiis intendamus. Cum itaque, sicut fidedigna relatione percepimus, dilectus filius Henricus, abbas monasterii de Favernia, ordinis sancti Benedicti, Bisuntine diocesis, dudum per impios Sarracenos et Christiane fidei inimicos captus et per sex annos vel circiter per eos detentus ab eodem monasterio absens extiterit, prout existit, et propterea monasterium ipsum non modicum in spiritualibus et temporalibus sustinuerit hactenus et adhuc sustineat detrimentum, nos cupientes quod dictum monasterium preservetur a noxiis et salubriter gubernetur ac de tua providencia, fidelitate, circumspectione et industria specialem in Domino fiduciam obtinentes, te administratorem ipsius monasterii ordinamus, constituimus et eciam deputamus, administrationem plenam et liberam ejusdem monasterii ac bonorum et jurium ipsius, quamdiu idem Henricus abbas ab eodem monasterio absens extiterit, tibi in spiritualibus et temporalibus plenarie committentes ut dictum monasterium tue administrationi commissum spiritualiter et temporaliter juxta datam a Deo tibi prudentiam regas, dirigas et augmentes, tibique nichilominus concedentes ut administratione hujusmodi durante de et super fructibus, redditibus, proventibus, bonis et emolumentis ad mensam abbatialem ipsius monasterii pertinentibus ducentos florenos auri ponderis camere apostolice annis singulis percipere ac prioratus, dignitates, personatus, officia ceteraque beneficia ecclesiastica, secularia et regularia cum cura et sine cura ad collationem abbatis dicti monasterii pro tempore existentis pertinentia vacantia et imposterum vacatura conferre et de illis eciam providere ac alia facere que administratores in spiritualibus et temporalibus facere et ordinare possunt valeas et debeas, alienatione tamen quorumlibet bonorum immobilium et pretiosorum mobilium ejusdem monasterii tibi penitus interdicta. Volumus autem quod de fructibus, redditibus, proventibus, bonis et emolumentis predictis per te administratis illi vel illis quem vel quos per nos ad hoc vel per dictum abbatem, postquam ad monasterium ipsum redierit deputari contigerit, fidelem tenearis reddere rationem, et insuper quod tu quamprimum idem abbas ad monasterium ipsum redierit ut prefertur administrator ipsius monasterii esse desistas. Tu igitur circa ejusdem monasterii regimen et administrationem solicite et fideliter exercenda sic te fidelem exhibeas et eciam studiosum quod monasterium ipsum divina tibi favente clementia sub administratione tua provida et salubri votivis continue in eisdem spiritualibus et temporalibus amplietur commodis et salubribus proficiat incrementis, nosque tue circumspectionis et diligentie studium fructuosum dignis possimus in Domino laudibus merite commendare. Datum apud Villamnovam, Avinionensis diocesis, sexto kal. julii anno sexto.

Digitized by Google

In eodem modo dilectis filiis conventui monasterii de Favernia, ordinis S. B., Bisuntine diocesis, salutem etc. Inter solicitudines etc., usque desistat. Quocirca universitatem vestram monemus et hortamur attente per apostolica vobis scripta [f. 182] mandantes quod eundem Johannem administratorem ob reverentiam apostolice sedis et nostram devote recipientes et honorificentia debita pertractantes ei in hiis que ad administrationem hujusmodi pertinent durante eadem administratione obediatis humiliter et efficaciter intendatis. Alioquin sententiam quam idem Johannes administrator hujusmodi durante administratione rite tulerit in rebelles ratam habebimus et faciemus auctore Domino usque ad satisfactionem condignam inviolabiter observari. Datum ut supra.

Reg. Avin. 225, f. 181v-182.

D. U. BERLIÈRE

Digitized by Google

NOTES ET DOCUMENTS.

LE DISCOURS DE SAINT BASILE SUR L'ASCÈSE EN LATIN.

Nos éditions des œuvres de S. Basile comprennent dans la série des *Ascetica* un Λόγος περὶ ἀσκήσεως [1], que Tillemont a dûment caractérisé [2] : « (il) est fort court, et il renferme néanmoins la perfection de la vie religieuse dans toute son étendue, en montrant selon le titre, quel doit être le véritable ornement d'un Religieux ». Le titre est en effet précisé par ces mots : πῶς δεῖ κοσμεῖσθαι τὸν μοναχόν. Mais titre et sous-titre, nous n'avons peut-être ici que des indications factices et tardives, — l'attribution à S. Basile restant sauve. La tradition directe de cet opuscule est d'ailleurs assez médiocre [3], et il est à peu près certain qu'il ne figurait pas dans l'Ἀσκητικόν basilien de Photius [4]. En revanche une traduction latine nous a été conservée, qu'on peut faire remonter sans inconvénient au Ve ou au VIe siècle, et qui ne manque pas d'intérêt.

J'ai retrouvé le texte de cette version ancienne dans plusieurs recueils ascétiques :

Barberinus 671 (lat.), en onciale du VIIIe siècle, f. 123v-125 *(S)* [5] ;

1. *P. G.*, t. XXXI, c. 648-652 ; c'est l'édition bénédictine (D. Julien Garnier [et D. P. Maran]), t. II, 1722, 211-313. L'édition *princeps* de ce traité ne fut donnée que dans celle de Venise 1535 ; la suivante fut celle de Paris (Fronton du Duc et Morel) 1638 (1618[1]), t. II, p. 382 s.

2. *Mémoires*, IX, 1714 (1703), p. 50 *(Saint Basile le Grand)*. Art. XXIII, p. 49 s. : *Des Constitutions Monastiques et de quelques autres écrits de S. Basile pour les moines.*

3. La *Parisiensis* paraît n'être, pour ce discours, qu'une reproduction de la *Veneta*. Celle-ci représente pour le moins un manuscrit de la Bibl. Marcienne (cf. *P. G.*, XXIX, p. CCLXXIX). La *Maurina* utilise trois manuscrits du Roi (cf. *P. G.*, XXXI, 159 s.), aujourd'hui cotés 505 (*Reg.* 1908) s. XII, 504 (*Reg.* 2288) s. XII, 964 (*Reg.* 2895) s. XI (cf. Omont, *Inventaire*, I, 1886, p. 64, 186). D. Garnier signale en outre un manuscrit de Combefis, pas autrement identifié. Enfin Harles a relevé un exemplaire de notre traité dans un *Laurentianus* (cf. *P. G.*, XXIX, p. CCLX 2).

4. *Cod. 191* (et cf. *cod. 144*) : *P. G.*, CIII, 633 s., 422 (et cf. Garnier, *P. G.*, XXXI, 617 s. ; Tillemont, *s. c.*, 48, 634. 2, 636 s.).

5. Anciennement XIV, 44. L'onciale est bien du VIIIe siècle, et sans doute de la deuxième moitié ; ce serait aussi exagéré de la faire descendre jusqu'au IXe s. avec Reifferscheid (*Bibl. P. L. Italica* I, 166) que d'accepter la suggestion de Caspari (*Briefe*, p. 208 ss.) en faveur du VIIe. Ce beau manuscrit était au XIIIe s. la propriété des Cisterciens de San Salvatore di Settimo, près de Florence (sur Settimo, cf. Kehr, *Regesta*

Digitized by Google

Barberinus 421 (lat.), s. XI (X ?), « *de littera beneventana* », f. 126ᵛ-129ᵛ, incomplet *(B)* [1] ;

Casinensis 443 (*al.* 270, 487), s. XI *(post med.)*, f. 49-50 (p. 99-101), même écriture que le précédent *(C)* [2] ;

Einsidlensis 170, s. XV, p. 134-136 *(E)* [3].

Un cinquième manuscrit, à la Bibliothèque Bodleienne (*Laud. Misc.* 167, s. XVI, f. 105-106ᵇ), m'a semblé négligeable. Les quatre autres permettent en effet de bâtir un texte assez bon. J'estime que le *consensus BCE* représente au total une ligne parallèle à celle de *S* et nous ramène au-delà de son ancêtre immédiat. A cause toutefois de son antiquité, et parce que nombre d'intermédiaires font défaut de l'autre côté, j'ai suivi de préférence les leçons de cet important témoin. De même j'ai donné place dans l'apparat à la plupart de ses particularités, orthographiques et autres, pour fixer à peu près sa physionomie ; des trois autres, je n'ai gardé habituellement que les variantes permettant de reconnaître les relations qu'ils entretiennent.

Qu'on veuille bien remarquer encore qu'il s'agissait d'éditer une version, — non pas de rétablir l'original, en passant outre. La version est déjà fautive, et en plusieurs endroits incomplète, comme

---

Pontif. Rom., *Italia Pontificia* III. *Etruria*, 1908, p. 51 s.) ; j'ignore pourquoi Traube le fait venir de Settignano (cf. *Nomina Sacra*, p. 109, et 216 ; d'où P. Lehmann, dans les *Vorlesungen* de Traube I, 1909, p. 228. nº 246). Pour le reste on trouvera la bibliographie dans Lehmann *ib.* ; y ajouter : Turner : *J. of Th. Studies* VII, 1906, p. 84, — Plenkers, *Z. f. oest. Gymn.*, 1902, p. 111 s., — Caspari, *s. c.* Je note en passant que le *Barberinus* est représenté d'une manière extrêmement imparfaite dans cette édition de Caspari du Ps. Ephrem *De Fine mundi :* c'est peut-être la faute d'un correspondant ; d'autre part, je connais un autre manuscrit ancien de cet opuscule, le *Paris.* B. N. 13348. s. VIII, f. 89ʳ-93ᵛ (sans parler de l'*Augiensis* 196 s. IX, cf. Holder, *Die Reichenauer Handschriften*, p. 445).

1. E. A. Loew (*Die ältesten Kalendarien aus Monte Cassino*, 1908, p. 84) donne Bénévent même comme lieu d'origine de ce manuscrit. De Rossi, qui en a étudié le martyrologe contracte f. 1-16ʳ, dit assez curieusement, après avoir rappelé la mention d'un chanoine de Rieti au f. 1 (note du XVIᵉ s. ?) : « ex una vel altera a bibliothecis monasticis regionis Sabinorum et finitimis facile liber Reatem pervenit » (cf. *Martyrologium Hieronymianum*, p. XXIII : nº 14 « Breviarium Barberinianum »). Voir aussi E. C. Butler, *J. of Th. Studies* XI, 1910, p. 279-283, sur le texte de la *Regula Benedicti* dans ce manuscrit (la datation IX-X, qui vient sans doute de Bethman, *Archiv* XII, 1, 379, est fautive, comme l'a justement noté De Rossi ; par suite, la comparaison avec le *Casin.* 175, s. X *in.*, est presque superflue). — On constate que le texte de l'*Admonitio Basilii* fait tout à coup défaut vers la fin (cf. l. 69), ou plutôt ce qui suit (f. 130-131) est d'une tout autre espèce, appartenant de fait aux *Proverbia Evagrii :* la raison en est simplement que le manuscrit fut ici privé de quatre feuillets avant le compte des pages.

2. Cf. Reifferscheid, *s. c.*, II. p. 431 ; en réalité le manuscrit a 138 feuillets, ou 274 pages. Le Dr. Loew a bien voulu me confirmer lui-même la date.

3. Cf. P. Gabriel Meier, *Cat. Cod. m. s. qui in bibliotheca monasterii Einsidlensis O. S. B. servantur*, I, 1899, p. 135-137.

Digitized by Google

les rapprochements de l'apparat le manifestent de temps à autre. Mais il est beaucoup plus clair encore que le texte grec conservé a subi d'étranges manipulations ; c'est l'instruction qu'on retire trop souvent du témoignage des anciennes traductions. Il était impossible de présenter d'une manière absolument exacte le rapport du latin au grec (à moins de rééditer celui-ci en regard) ; toutefois on trouvera dans l'apparat une concordance qui pourra suffire, semble-t-il, pour l'usage ordinaire.

Je ne crois pas utile d'insister sur l'intérêt de ce texte latin au point de vue proprement linguistique : divers faits recueillis dans l'apparat mettent encore cet aspect en valeur.

ADMONITIO SANCTI BASILII EPISCOPI AD MONACHOS (QVOMODO MONACHVS VIVERE DEBEAT).

Stude, monache, diligenter ne pecces, ut non cohabitantem tibi
5 Deum ad iniuriam provoces eumque ab anima tua removeas.

Oportet enim monachum vitam pauperem vivere : incultum corpore ornatuque alienum. Vocem mediocrem : in verbo moderatum. Inter sapientes auditorem : inter aequales plenissimum caritate : inter minores consiliis abundantem. A pravis atque car-
10 nalibus et curiosis remotum. Plus intellegere : minus loqui. Numquam in verbo praesumere : nec amare fabulas copiosas. Non in risu promptum : non pudoris indiguum. Inclinato vultu, mente sursum respicere. Facile obedientem : propriis manibus laborantem : praestantem penuriam patientibus. Semper memorantem
15 novissima : spe gaudentem : sine intermissione orantem. In omnibus gratias agentem : in tribulatione patientem. Ad omnes humilem : vanam gloriam superbiamque fugientem.

1-2. ITEM *praem. SC* INCIP. DICTA SCI BASII *(sic)* EPI *B* DOCTRINA SCI PATRIS BASILII CONPENDIOSA *E ; cf. supr. de tit. Gr* — 3. *E sol., sed fere ut Gr, cf. supr.* — 4-5. *om. Gr* — monachus B — nec S^1 — peccent *B* — non co.] neque S — 5. iracundiam *BC* — provocent *B* — 6. enim *om. Gr, sed* πρὸ πάντων *habet* — 7. ornatum *SBC* — vocem *SB fort. rectum* (*cf.* φωνήν *Gr*) —8. moderatum + τροφήν... ἐσθίειν *Gr* — inter sapientes] *praem.* ἐπὶ πρεσβυτέρων σιωπᾶν *Gr* — plenissimam *B* — 9. caritatem *SB* — habund. *S* — 10. curiosis = φιλοπραγμόνων *Gr* — 11. verbum *S* — nec (μηδέ *Gr*) : non *S* — amare f. copiosas = περιττεύειν ὁμιλίας — amares *S* amore *B* — ociosas C^2 — 12. non] nec *B* — inriguum *B* indigum *E* — vultu] capite B *(cf. Reg. Benedicti c. VII, ed. Woelfflin 145)* — mentem SC^1 — 13. respicere] respice *B* + μὴ ἀντιλέγειν ἀντιλογίαις *Gr* — 14. praestantem p. p. *om. Gr* — memorantem] moderantem *B* — 16. gratias agentem] gracias scitantem C^1 *(ut vid.)* gra(tia) sanctitate *B* — 16. τῇ θλίψει ὑπομένειν (= in trib. pat.) *habet Gr post* τῇ ἐλπίδι χαίρειν (= spe gaud. 15) *et merito cf.* ROM. XII, 12 — 17. humiliantem *B* — van. glor. superbiamque] ὑπερηφανίαν *tantum habet Gr* — fugiente *S*.

Digitized by Google

Esto sobrius, monache, et omni custodia serva cor tuum ; ex his enim nascuntur exitus vitae. Custodi temetipsum a malignis
20 cogitationibus, et averte oculos tuos ne videant vanitatem — sicut scriptum est, quia omnia vanitas. Abstinentiae tuae convive sollicite. Eleemosynis caelestia thesauriza. De cottidianis actibus iudica temetipsum, ne ab alio iudiceris. Non te obliges vitae huius superfluis.

25 Non vitam neglegentium inmittaris : zelum habeto sanctorum. Congratulare correctis : nulli invideas. Conpatere patientibus eosque nimium luge. Nec condempnes vel exprobres post peccatum suum quemquam hominem paenitentem. Non temetipsum iustifices, sed inferiorem iudica — delinquentem coram Deo
30 atque hominibus. Corripe inquietos : pusillanimes consolare. Ministra languentibus : pedes sanctorum lava : hospitalitatem fraternitatemque libenter amplectere.

Cum domesticis fidei esto pacificus : haereticum hominem devita. Canonicos libros studiosius relege : ab apocryphis omnibus
35 abstineto. De Patre et Filio et Spiritu sancto non moveas quaestiones, sed inconditam Trinitatem et consubstantialem fiducialiter confitere, atque interrogantibus mysterium catholicae fidei respondeto : Baptizemini sicut accepimus traditum, credite sicut baptizati sumus, et glorificate sicut credimus.

40 Conversare in operibus bonis, o monache, et a iuramento omnino declina. Nec pecuniam tuam, sicut scriptum est, ad usuram contribuas, et triticum et vinum et oleum numquam ex abundanti retineas : nulli suum pignus deneges. A crapula et

---

18. monache *om. Gr* o *praem.* B — 18-19. omni custodia... exitus vitae (PROV. IV, 23, *sec. LXX ; et cf. Monita Porcarii Rev. Ben. XXVI, p. 478, 32, ut amicissime me docuit A. Souter Oxoniensis*) custodi temet.] τηρεῖν τὴν καρδίαν *(tantum) Gr* — cor tuum serva *BCE* — temed. *S (et infra)* te *E* — 19. malis *BCE (fort. rectius :* πονηρῶν *Gr)* — 20-21. et averte... vanitas (*cf.* PS. CXVIII, 37 ; ECCL. I, 2) *om. Gr* — 21-22. abstinentiae... sollicite *om. Gr* — 22. eleemosynis (elymosinis *S* elym. *C* elem. *E* elemonis *sic B*) caelestia] ἐν οὐρανῷ ὅτ' ἐντολῶν (!) *Gr* — actibus] τῶν λογισμῶν καὶ πράξεων *Gr* — 23. ne ab a. iud. *om. Gr* — 24. superfluis = περιττολογίαις *codd.* (πραγματείαις καὶ *perperam praem. editt.*) — 25. inmitteris *S (corr.)* imiteris *CE (deest B)* — zelum habeto] ζηλοῦν τὸν (βίον) *perp. Codd. Par. 505, 964 et ed. Maurina* — sanctorum + πατέρων *Gr* — 26. correctis + ἀρετήν *Gr* — nulli] nolle *S* — patientibus + καὶ συνδακρύειν *Gr* — 27. nec] ne *BCE* μὴ μέντοι *G₁ (et coni. praeced.)* — contempnas *E* — vel] aut *BCE* μή *Gr* — 28. suum q. hom. *om. Gr* —29. sed *om* S^1 — inferiorem (iud.) delinquentem] ἁμαρτωλόν *Gr* — 30. inquietos + argue S^2 — 31. lava *om. S* — 32. libenter amplectere = ἐπιμελεῖσθαι *Gr* — 34. studiosius relege (lege *E*) = ἀναγινώσκειν *Gr* — apocrifis *S* — 35. absteneto S^1 abstinete *E* — 37. confiteri *S* + καὶ φρονεῖν *Gr* — mysterium (minist. *B* de mysterio *C*) cath. fid. *om. Gr* — 38. baptizamini *omn.* (βαπτίζεσθαι δεῖ *G₁*) — accepimus] habemus *E* — 39. *fort. corrigendum* credidimus *e Gr* πεπιστεύκαμεν — 40. conversare *om. S* (conversa *B*) — operibus + καὶ λόγοις *Gr* — adiuramento S^1 — 41. declina] abstine *E* — 41-42. nec (*scr.* ne *S*)... contribuas] et... non trib. *BCE* — sicut script.est *om. Gr* — 42-43. ex abundanti *CE* ex abundancia *B* exhabunte S^1 (abunde S^2 *in marg.*) ἐπὶ πλεονασμῷ (.μόν *964*) *Gr* — 43. retineas... denege *om. Gr* — nullis *S* nullum *B*.

Digitized by Google

ebrietate et cogitationibus vitae huius abstineto. Non loquaris
45 dolose : non libenter audias detractorem, nec facile adversus quemquam dictis credideris. Non tibi fiat furor tuus tyrannus, nec te concupiscentia mala obtineat. Non facile proximo irascaris. Non adversus aliquem memoriam malefacti retineas : non malum pro malo reddas. Magisque patere derogantes quam deroges:
50 vapula potius quam cedere. Iniquitatem non facias. Subde te angariae : non angaries. Tolera magis imperantem quam impera. Patere potius fraudem quam facito. Disce magis dare quam accipere.

Ante omnia tamen oportet monachum abstinere ab aspectibus
55 feminarum et a potatione vini, quoniam vinum et mulieres faciunt apostatare prudentes. Perfice opera tua, o monache, sicut tibi mandatum est, et noli cordis taedio laborare ; sed mercedem laudemque tuam exspecta a Domino et aeternae vitae laetitiam, proponeque ante oculos tuos illud Davidicum : Providebam Do-
60 minum in conspectu meo semper. Et ama eum ex tota anima tua et ex toto corde tuo et ex tota fortitudine tua et ex tota virtute tua et ex tota mente tua. Esto sicut servus fidelis circa dominum suum : venerare cum timore et tremore. Operare salutem tuam. Depone omnem pigritiam, spiritu fervens. Induere semper arma-
65 tura Spiritus Dei, et curre non in incertum, et pugna non quasi aerem verberans, sed contra adversarium carnis infirmitate decertans.

In humilitate animae omnia faciens ordinate, inutilem quoque te fateri non pigeat. Stude placere sancto et glorioso atque tremendo

---

44. vitae huius] h. saeculi *E* — 45. dolose + μηδὲ ὅλως φθέγγεσθαι κατά τινος μὴ καταλαλεῖν *Gr* — libenter] ὅλως *praem. Gr* — detractorem] καταλαλίας *Gr* — 46. dictis *om. Gr* — 47. concupiscentia mala = (κρατεῖσθαι) ὑπὸ ἀθυμίας — optineat *BCE* — proximo + tuo *E* — 48. memoriam malefacti] μῆνιν *Gr* (*pro* μνήμην ?) — non (μή *Gr*)] nec *BCE* — 49. que] quam *S om. Gr* — 50. cedas *E* — iniq. non facias] ἀδικεῖσθαι ἢ ἀδικεῖν *Gr* — 50-51. subde te (subdite *S*) ang. non ang.] ἀποστερεῖσθαι ἢ ἀποστερεῖν *Gr* — 51-53. tolera... accipere *om. Gr* — imperis *B* imperes *E* — 54. aspectibus = συντυχίας *Gr* — 55. potationibus *E* (a *om.*) — quia *E* — apost. fac. *E* — 56-57. perfice... mandatum est et] καὶ κατορθοῦντα κατὰ τὸ δυνατὸν τὰς τοῦ κυρίου ἐντολάς — 57. noli cordis taedio (taedium *SB*) laborare = μὴ ἀκηδιᾶν — 58. specta *S* expecta *BE* expectare *E* — deo + tuo *E* — vitae + ποθεῖν *Gr* — 59. que] quoque *BCE* — ante oculos + ἀεί *Gr* — illud Davidicum (davit. *S*) = τὸ ῥητὸν τοῦ Δαβίδ — providebam] καὶ λέγειν *praem. Gr* — 60. semper + ὅτι ἐκ δεξιῶν μού ἐστιν ἵνα μὴ σαλευθῶ (PS. XV, 8b) *Gr* — ama] ὡς μὲν υἱός *praem. Gr* — ex tota an. tua *om. Gr* — 61-62. ex tota *ter om. Gr* — 62. fidelis circa dominum (deum *S*) s. *om. Gr*, *sed* εὐλαβεῖσθαι καὶ φοβεῖσθαι *habet* — 63. cum tim. et trem. *iure iungit Gr sequent.* (cf. PHIL. II, 12) — opera *B* — 64. depone omnem pigritiam (cf. I PETR. II, 1) *om Gr* — inducere *S* — semper] ergo *B om. E et Gr* — 65. Dei] ἁγίου *Gr* — in *om. S* — 66. verberas *S* cedens *BC* — infirmitate] in *praem. E (fort. rectius) cum Gr* — 68. in humilitate an.] καί *praem. iungit praeced. Gr* (πτωχείᾳ *Par. 504 cum edd.*, εὐτονίᾳ *505 et 964 male*) — ordinate (cf. I COR. XIV, 40)] τὰ διατεταγμένα *Gr* — inutilem] in humilitate *B* — 69. fatere *S* — non pigeat *om. Gr* — stude *om. Gr* — placere (*hic deficit B*) = εὐχαριστεῖν *Gr* — sanctum *etc* deum *S*.

Digitized by Google

70 Deo. Nec quicquam per contentionem aut vanam gloriam facias; sed omnia propter Deum, et ut ipsi placeas, operare, quoniam Deus dissipat ossa hominum sibi placentium. Non omnino glorieris in operibus tuis aut laudare, aut ab aliis laudari te velis; sed dicito in corde tuo: qui te beatificant seducunt te: in occulto 75 igitur tibi sit omne servitium. Nec ad ostentationem hominum facias, sed solam quae a Deo est laudem require, et tremendam sententiam eius semper intellege, migraturum te hinc esse considerans ad repositam remunerationem iuste viventibus: similiter autem et diabolo atque angelis eius et qui ei consenserint flammas 80 aeternas cogita praeparatas.

In omnibus autem his apostolici memento sermonis quod non sunt condignae passiones huius temporis ad futuram gloriam quae revelabitur in nobis; et cum propheta David decantare quia custodientibus mandata Dei retributio multa,— et merces copiosa: 85 et corona iustitiae et vestis incorruptionis: et tabernacula aeterna et vita interminabilis: laetitia ineffabilis: mansio indestructibilis apud Patrem et Filium et Spiritum sanctum: repraesentatio nostra facie ad faciem et in illa die iudicii cum angelorum choris, prophetarum atque apostolorum, evangelistarum et martyrum, 90 patriarcharum et confessorum, episcoporum et patrum et a saeculo sacerdotum: cum quibus inveniri studeamus ac festinemus per gratiam Domini nostri Iesu Christi, cui est una cum Patre et Spiritu sancto gloria in saecula saeculorum amen.

---

70. nec (καὶ [μηδέν] *Gr*)] non *S* — faciat S^1 — 71. omnia *om.* *Gr* — operare] *et sic iuste* πράττειν *Par 505 et 964 (om. 504 et editt., Maurina ipsa)* — 72. hominum sibi placentium = *LXX* (PS. LII, 6) ἀνθρωπαρέσκων — nec *C* — omnino (τὸ σύνολον *Gr*) *om.* *S* — 73. in operibus tuis *om.* *Gr* — laudare (lauderis C^2) = ἐγκώμια ἑαυτοῦ λέγειν *Gr* — laudare *SC* — vellis *S* — 74. sed dicito (dic *CE*)... seducunt te (te sed. *E*) *om.* *Gr* — beatificant + ipsi *E* — 75. nec (καὶ μή *Gr*)] non *S* — 76. requiras *S* — tremendam + καὶ ἔνδοξον *Gr* — praesentiam (παρουσίαν *Gr*)] sententiam *SE* — 77. semper intellege *om.* *Gr* — 78. repositam remunerationem = τὰ ἀποκείμενα ἀγαθά *Gr* — iuste viventibus] τοῖς δικαίοις *Gr* — 79. autem et *om.* *Gr* — diabulo *S* — atque] et *S* — et qui ei (eis *S*) consenserint *om.* *Gr* — 80. aeternas *om.* *Gr* — cogita *om.* *Gr* — 81. memento *SC* — 82. condigne passionis *S* — 83. decantare *(imper.)* = προλέγειν *Gr* — quia *om.* *Gr* — 84. Dei] αὐτοῦ *Gr* — mercis *S* — 85. corona] στέφανοι *Gr* — et vestis incorruptionis *om.* *Gr* — 86. indistr. *S* — 88. nostra *om* *Gr* — et in illa die (die il. *S*) iudicii *om.* *Gr* — choris (chorus *S* choro *E*)] χορεῖαι *ed. Maur* (*c. transl.* « choreae ») χορεία *Par. 504 et 964* — 89. evangelistarum *om.* *Gr* — 90. patriarcharum *om.* *Gr* — episc. et patrum *om.* *Gr* — 90-91. saecula *S* — sacerdotum] θεῷ εὐαρεστησάντων *Gr* — invenire *S* — studeamus ac (hac *S*) festin.] σπουδάσωμεν *Gr* — 92-93. una... sancto *om.* *Gr* — 93. gloria + καὶ τὸ κράτος *Gr* — amen + EXPLICIT DICTA SCI BASILII EPI *C*, *et S sine ulla distinctione addit admirabilem admonitionem, potiusve rhapsodiam, et sane antiquam, quam e verbis Institutorum Cassiani IV, 33, 36-38, id est praeceptorum abbatis Pinufii, effictam esse agnosces* (*cf. P. L. XLIX*, 193 ss.): « Nam monachus qui in monasterio peculiare habere voluerit alienus est omnino ab electis Dei · et excommunus *(sic)* a consortium *(sic)* sanctorum. Nam *qui tepide* volunt Christo servire et regulam suam neglegunt custodire obliviscuntur *hoc quod Domino promiserunt vel quod ab hominibus esse creduntur* vel fructum creatorem Domini *(sic!) neglegunt exhibere. Melius eis*

Digitized by Google

L'authenticité du Discours sur l'ascèse est une question qu'il ne nous appartient pas de traiter. C'est tout l'*Ascéticon* qui devrait être examiné, et Mgr Batiffol a dit avec raison que les règles monastiques attribuées à S. Basile mériteraient d'être étudiées soigneusement, et comparées aux avis spirituels de la correspondance [1]. Mais qui ne voit que dans ce cas précis la tradition latine fournit une donnée considérable ? Quant au reste je ferai remarquer deux choses. Les deux opuscules qui précèdent dans l'édition grecque sont à peu près de même nature, et exactement de même style que celui-ci : l' Ἀσκητικὴ προδιατύπωσις (*P. G.*, XXXI, 620-625), et le Λόγος ἀσκητικὸς καὶ παραίνεσις περὶ ἀποταγῆς βίου καὶ τελειώσεως πνευματικῆς (*ib.*, 625-648) ; et si le Discours sur l'ascèse est authentique conformément au témoignage de la tradition latine, il n'est guère douteux qu'ils ne le soient aussi, avant même tout supplément d'enquête, et encore qu'ils soient pareillement étrangers à l'*Ascéticon* de Photius. — Aussi bien, si l'on a contesté — et à tort, ce semble — la qualité du premier de ces morceaux à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe, lors de la discussion instituée par le P. Combefis, les deux autres ont été d'accord retenus comme excellents [2] ; et au sujet du Discours sur l'ascèse en particulier, D. Garnier a noté avec bonheur que l'intéressant passage sur la foi simple et tranquille en la Trinité incréée et consubstantielle (l. 35-39 *supr.*) ne convient à aucun auteur mieux qu'à S. Basile [3]. Depuis, le Dr. Bardenhewer a donné, on ne sait trop pourquoi, les trois pièces pour des fragments [4] ; et *La Littérature Grecque* de Mgr Batiffol paraît bien avoir confondu [5] les discours second et troisième

---

fuerat si nati non fuissent · qui ausi sunt *vovere et* nolunt *reddere* vel servire Deo vivo et vero cui omnia etiam elementa serviunt. Monachus autem qui accipere aut dare voluerit aut facere aliquid non iussus ante Deo *(sic)* latro apparebit. *Cave ergo* sancte monache *nequid aliquando* desideriis quod propter Deum in saeculum demisisti · ne *tonica* illa *revestias qua te expoliaveras.* et dum debueras esse discipulus apostolorum venies in perditione impiorum. *Cave* ergo *ne parentum affectionis recorderis* et in cura *saeculi huius* reducaris. *Secundum evangelium ponens manum in aratrum retro* respiciens *regnum* (sic) *caelorum aptus esse non potest.* Vide ergo sancte monache si non vis remanere deceptus *ut in hac nuditate quam coram Deo et angelis eius professus es usque ad finem perdures.* Filioli mei *versutus* enim *serpens* diabolus, cui tu de saeculo ad Deo *(sic)* fugisti *insidiatur* archana nostra. *Sta* fixus *in timore Domini Et prepara animam tuam · non ad requiem · non ad securitatem · non ad delicias · sed ad tem tationis* (sic) *et angustias · Per multas enim tribulationes oportet nos intrare in regnum caelorum* · adiuvante Christo cui est gloria in saecula ».

1. Cf. *Anciennes Littératures chrétiennes : la Littérature Grecque*, 1901^4, p. 260.
2. Tillemont, *s. c.*, p. 49 s., 687. 2 ; Garnier, *P. G.*, XXXI, 69 s. (*Praef.* ad *tom. II*, § XI, n. 29), 161 s. (*Monitum* [*generale*]), 617 s. (*Monitum* [*ad Ascet.*]).
3. Garnier, *ib.*, 69 s.
4. Cf. *Patrologie*, 1894^1, p. 256.
5. *L. c.*

Digitized by Google

avec les deux Λόγοι ἀσκητικοί qui font suite aux Ἠθικά, et légitimement suspects en effet (*P. G.*, *ib.*, 869-888).

Une autre observation ne sera pas de trop, concernant la valeur réelle d'un document tel que celui-ci pour l'histoire de l'ascétisme en Occident. Peu importe maintenant en effet qu'il ne soit qu'une traduction, — la traduction d'un texte composé en Orient, mais d'ailleurs par l'homme le mieux qualifié pour faire participer le monde latin aux trésors de doctrine et d'expérience du monachisme oriental. Revêtu de la forme latine, en Italie évidemment et à Rome même sans doute, ce texte de S. Basile y prend une vie propre. Il collabore pour sa part à l'instruction de nombreuses générations obscures dont il traduit en même temps les sentiments les plus intimes et la vaillance chrétienne. Il n'est pas question de diminuer la grande influence exercée par les écrits de Cassien et les recueils des *Vitae Patrum ;* mais plus que ces livres, le petit Discours de S. Basile est, avec quelques autres écrits, originaux ou de provenance étrangère, représentatif d'une assez vaste époque : l'âge d'avant les Règles. Il est lui-même une règle monastique avant la lettre. On ne saurait mieux le comparer sous ce rapport qu'aux *Monita* de l'abbé Porcaire, réédités naguère, et aux *Instrumenta bonorum operum*, jugés dignes par S. Benoît d'être incorporés à sa Règle [1]. Il ne manquait en effet à ces préceptes spirituels, hérités de la sagesse des saints, pour être pleinement efficaces, que de recevoir l'adjonction de précisions juridiques, et en quelque sorte d'être lestées ; de même qu'il ne manquait à l'institut monastique au VIe siècle, pour fleurir et se développer heureusement, que d'être enfin organisé. Ainsi l'entendirent, grâce à Dieu, les Césaire, les Fructueux, les Columban, et plus parfaitement encore les Benoît [2].

D. A. WILMART.

---

1. Cette dernière assertion est quelque peu catégorique et demanderait d'être expliquée à loisir ; elle ne répond en effet pour le fond, jusqu'à présent du moins, qu'à une vraisemblance ; mais cette vraisemblance est encore fortifiée par le rapprochement de textes comme ceux de S. Basile et de Porcaire. Le moins qu'on puisse dire, c'est que, si S. Benoît a lui-même composé ce catalogue de maximes, — et non pas simplement repris, et plus ou moins modifié une série traditionnelle, — il a suivi en cela même l'exemple de ses prédécesseurs. De toute façon les *Instrumenta* appartiennent donc à une autre époque. Il est aisé de voir que ce point de vue est tout à fait différent de celui qui tend à faire dépendre le IVe chapitre de la Règle des sentences des *Duae Viae*, ou du morceau qu'on retrouve dans l'homéliaire d'Agimundus et ailleurs, — deux questions de fait auxquelles il est entendu qu'il faut répondre négativement (cf. Traube, *Textgeschichte der Regula* p. 38, 93 s., 106 ss. ; Plenkers, *Zeitschrift s. c.* ; Butler, *J. of Th. Studies*, *s. c.*, p. 283-288).

2. Ce travail était déjà à l'impression, lorsque j'ai pu, grâce à l'obligeance du R. P. A. Poncelet, Bollandiste, connaître la valeur exacte d'un détail que le hasard m'avait fait rencontrer un peu auparavant. Dans la description du *cod. Bollandianus*

Digitized by Google

UN MOT LATIN MAL COMPRIS : *MUSCELLA*.

En préparant la publication des fragments d'anciennes versions latines recueillis sur les marges de deux manuscrits espagnols, j'ai rencontré plusieurs mots que l'on chercherait vainement dans les dictionnaires les plus complets. Dans cette note je voudrais appeler l'attention sur un mot très rare qu'on avait jusqu'ici mal compris et dont nous pouvons fixer le sens à l'aide de ces fragments bibliques. Voici d'abord les textes :

> 2 Rois 13,29 et ascenderunt unusquisque in muscellas suas.
> 4 Rois 4,22 mitte nunc unum de pueris et unam muscellam, et excurram usque ad hominem dei.

Ni le texte ni le sens de ces passages ne sont douteux. Une grande partie de ces fragments a été publiée par Vercellone *Variae lectiones vulgatae latinae* d'après une copie du XVIe siècle (Vatic. 4859) du manuscrit de S. Isidro de Léon. Mais cette copie est très défectueuse, la première fois elle a *murcellas*, la seconde fois *unum muscellum*, et Vercellone n'a rien trouvé de mieux que de corriger la première fois en *mulas* et la seconde fois en *asellum*. Dans la version des LXX on a ημιονος (4 R. 4, 22 dans 3 mss seulement, les autres ont ονος). La langue populaire est toujours riche en diminutifs ; et notre traducteur, qui sans doute appartenait au peuple, a pris le diminutif *muscella*. La formation de ce mot peut sembler étrange, mais elle a son exact parallèle dans *ascella* (ou *ascilla* ou *axilla*) qui est le diminutif de *ala*. Et la pauvre mule n'en peut mais, si les hommes font le même diminutif *muscella* de *musca*, et si de ce chef elle risque d'être prise pour une mouche. Cependant qu'elle se rassure : les gens qui parlaient latin ont toujours réservé *muscella*

---

27 (de St-Maximin de Trèves, et de l'an 1461), telle que l'a présentée le R. P. H. Moretus (cf. *Annalecta Bollandiana* XXIV, 1905, p. 440-442), on lit ces mots : « (Fol. 75^v-137) Liber tertius Vitas Patrum... Cap. CXXVI [et ult.] Inc. *Festina, monache, non peccare, ne cohabitantem tibi Deum offendas...* et des. *inveniri festinemus et oremus in gaudio Christi, quia ipsi gloria in sæcula sæculorum. Amen.* » *op. c.*, p. 441). Il n'était guère possible, si l'on rapprochait ces formules anonymes de celles qui commencent et achèvent l'*Admonitio Basilii*, de n'y pas reconnaître le même texte grec sous-jacent. Information prise, tel est bien le cas : ce mauvais manuscrit du XVe siècle a conservé f. 137^v, parmi les éléments d'un recueil factice de *Vitae Patrum*, les restes d'une autre version latine ancienne du Discours de S. Basile sur l'ascèse (à savoir l'équivalent de 3-26, 78-93 *supr.*). Malgré leur peu d'étendue, ils sont loin d'être négligeables, puisqu'ils permettent à la fois de vérifier l'exactitude de la version rivale, et de ressaisir mieux la physionomie du texte grec original. J'y reviendrai donc en une autre occasion, et je ne désespère pas en attendant d'en retrouver un meilleur exemplaire. Quant au phénomène d'une double version latine, il n'a rien de très extraordinaire : les *Proverbia* d'Evagre et le traité de Nil *De octo principalibus vitiis* se présentent dans les mêmes conditions, comme je suis en mesure de l'établir.

Digitized by Google

à *mula*, et *muscula* à *musca*, ce sont nos savants modernes qui ont tout embrouillé.

Pour de plus amples renseignements j'eus recours aux dictionnaires ; mais en vain, le mot n'était pas mentionné. Puis par Forcellini-DeVit j'appris qu'on ne connaissait qu'un exemple où ce mot était employé : c'est une inscription trouvée à Pompéi : *Mulus hic musciillas docuit.* Elle a été publiée d'abord par de Rossi dans le *Bulletino di archeologia christiana* II (1864) p. 72, avec ce commentaire : « La voce *muscellas*, forse nuova nella latina lexicografia, è manifestamente sinonima di *musculas*, diminutivo di muscas », puis sans commentaire dans le *Corpus inscr. lat.* t. IV, nº 2016, et autant que j'ai pu voir par le dernier supplément paru en 1909, personne n'en a fait une étude, personne n'a trouvé à redire à l'explication proposée par de Rossi, et le lexique latin-allemand de Georges se contente d'enregistrer muscella=Mückchen. Le sens qu'on donnait à l'inscription n'était pas très heureux ; on ne voit pas comment un mulet fait la leçon à des mouches. Interprété au contraire d'un côté par les fragments bibliques et de l'autre par la triste expérience, le dicton populaire de Pompéi n'a plus rien qui puisse nous surprendre, car sur notre planète sublunaire il n'est pas rare de voir de grands fats faire la leçon à de petits sots.

D. DE BRUYNE.

ENCORE ALBERT DE SIEGBURG.

PLUS tôt que je ne m'y attendais, il faut que je complète mes notices [1] sur Albert de Siegbourg. J'y ai réussi grâce à l'amabilité souvent éprouvée du vénérable directeur de la bibliothèque de l'Université de Leyde, M. S. G. de Vries, qui a appelé mon attention sur le manuscrit XVIII. 191. E. de cette bibliothèque. Comme il résulte aussi des descriptions de Bethmann [2], de Geel [3] et de Steinmeyer [4], ce volume contient — avec le nom exact de l'auteur — le glossaire biblique dont nous avons traité, Germain Morin et moi. Non seulement Geel a publié de ce codex le prologue intéressant de l'œuvre, mais aussi en 1724 les Pères Martène

1. V. ci-dessus, p. 119-121.
2. Archiv. d. Gesellschaft f. ä. deutsche Geschichtskunde, VII (1843) p. 572.
3. Catalogus librorum qui inde ab anno 1741 bibliothecae Lugduno-Batavae accesserunt, Lugd. Bat. 1852, p. 84.
4. Althochdeutsche Glossen, IV 475 sq.

Digitized by Google

et Durand [1], qui avaient encore trouvé le volume à son domicile du moyen âge, dans le monastère Cistercien de Hardehausen (Westphalie), fondé en 1155. L'état du texte y est meilleur que dans les manuscrits étudiés par Morin et par moi. Mais ce qui donne surtout du prix à la constatation de cette nouvelle source du texte, c'est le témoignage unanime de tous ceux qui s'en sont servis, pour ce qui concerne sa date : ils attribuent le manuscrit, sans aucun doute possible, à la fin du XIIe siècle. Il faut donc qu'Albert ait vécu durant le siècle qui suivit la fondation du monastère de Siegburg (1064).

En passant, je fais observer que, sans même avoir eu connaissance de la connexion d'Albert avec Siegburg ni de l'existence du manuscrit de Leyde, dom Germain Morin avait déjà dit (p. 119) : « Son langage paraît dénoter une époque antérieure à la renaissance du XIIe siècle ».

P. LEHMANN.

L'OFFICE CISTERCIEN POUR LA FÊTE-DIEU COMPARÉ AVEC CELUI DE SAINT THOMAS D'AQUIN.

« L'attribution de l'office du Très-Saint-Sacrement à s. Thomas d'Aquin n'est pas douteuse [2] ». Néanmoins, de sérieux historiens se sont plus d'une fois demandé si tout est bien original dans cet office, et si le rédacteur n'aurait pas utilisé çà et là quelque travail antérieur. On sait, en effet, que la fête du *Corpus Christi* fut instituée par l'évêque Robert de Liège dès l'année 1246, dix-huit ans avant que le pape Urbain IV ne l'étendît à l'Église entière. Le premier formulaire du nouvel office fut composé par un jeune frère de la maison du Mont-Cornillon, nommé Jean, plus remarquable par sa piété que par son savoir : ce qui n'a pas empêché le biographe de Ste Julienne de faire de cet office le plus grand éloge. Il faut bien avouer cependant, que les fragments qui nous en restent [3] justifient assez mal l'enthousiasme du chroniqueur liégeois. Les successeurs immédiats de Bollandus, ayant eu connaissance de ce qu'on don-

1. Veterum scriptorum et monumentorum collectio amplissima, tom. I, 978.

2. *Saint Thomas d'Aquin : le saint, le penseur, son œuvre et sa destinée*, par C. F. BELLET. Paris, A. Picard, 1902, p. 21.

3. On les trouvera reproduits dans l'*Année Liturgique* de dom Guéranger, t. I du Temps après la Pentecôte.

Digitized by Google

nait autour d'eux comme l'œuvre de Jean de Cornillon, émirent le soupçon que s. Thomas n'avait fait que retoucher l'office rédigé par les soins de Ste Julienne [1], en l'adaptant au type liturgique de l'Église romaine. Même après que, dénoncés à leur général par le dominicain Noël Alexandre, ils eurent renoncé à leur manière de voir [2], d'autres, Baillet en tête [3], continuèrent à la partager ; et dom Guéranger lui-même a pu écrire dans ses *Institutions liturgiques*, part. I, ch. 124 : « On a disputé pour connaître le véritable auteur de l'office du Saint-Sacrement. Personne, il est vrai, n'a jamais douté que le docteur angélique, s. Thomas d'Aquin, n'y eût eu la part principale ; mais, en rédigeant cet office, n'avait-il point sous les yeux celui qui était déjà en usage dans l'église de Liège, où la fête du Saint-Sacrement avait commencé ? »

La question est plus facile à poser qu'à résoudre : M. Clément Blume S. J. l'a bien fait voir dans son récent article, *Das Fronleichnams-Fest : seine ersten Urkunden und Offizien* [5]. Avec lui, je pense qu'on ne peut attribuer sûrement à Jean de Cornillon que les quelques hymnes et antiennes propres conservées dans l'Antiphonaire de Saint-Martin de Liège, en guise de supplément à l'office romain. Quant à l'office cistercien [6], je suis convaincu que l'unique emprunt fait par lui à l'office liégeois primitif consiste dans l'hymne de Complies : encore, comme le fait remarquer C. Blume, a-t-il substitué à la tautologie du début, *Christus noster vere cibus*, etc., une autre strophe d'une rédaction plus supportable : *Christus lux indeficiens*. Pour le reste, le compositeur cistercien a montré par son œuvre, véritablement remarquable, qu'il était homme à se passer des chétives contributions qu'eût pu lui fournir le jeune collaborateur de Ste Julienne. A plus forte raison faut-il écarter toute idée d'emprunts directs faits à frère Jean par s. Thomas d'Aquin. Si celui-ci a utilisé certains éléments préexistants, c'est plutôt dans l'office cistercien lui-même que je serais tenté de les chercher, et, pour préciser davantage, parmi les répons et les hymnes du dit office.

---

1. *Acta SS.* April. I, 893. Édit. Palmé, 1865.
2. Il faut voir quelle digne et fière attitude le vaillant Papebroch sut garder en cette circonstance, *Propylaeum Maii*, même édit. p. 53**.
3. *Festes mobiles*, t. 2. p. 339 suiv. Paris, 1707.
4. 2e édition, Paris 1878, t. I, p. 334.
5. Dans la revue nouvelle de Paderborn, *Theologie und Glaube*, I (1909), p. 337-349.
6. Par office cistercien, j'entends ici celui que contiennent les plus anciens bréviaires imprimés de cet Ordre, depuis 1484 jusqu'en 1674 exclusivement. Dans ce dernier, le général Claude Vaussin introduisit plusieurs modifications en vue de se rapprocher davantage du Romain. Nous avons à Maredsous le même texte manuscrit avec chants, du XVe/XVIe siècle. J'ai examiné en outre la plupart des manuscrits mentionnés par Blume.

Digitized by Google

***

Mettons en regard les uns des autres les répons du bréviaire cistercien et ceux de s. Thomas :

CISTERCIEN.	ROMAIN.
℟ 1. *Immolabit* agnum sine macula *multitudo filiorum Israel ad vesperam Paschae :* * Edentes *carnes et azymos panes* ℣. *Pascha nostrum immolatus est Christus, itaque epulemur.* * Edentes.	℟ 1. *Immolabit* haedum *multitudo filiorum Israel ad vesperam Paschae :* * Et edent *carnes et azymos panes.* ℣. *Pascha nostrum immolatus est Christus, itaque epulemur* in azymis sinceritatis et veritatis. * Et edent.
℟ 2. Eduxit nos Dominus in manu forti de terra Ægypti : * Qui eduxit de petra rivos, et cibavit nos manna in solitudine. ℣. *Non Moyses dedit vobis panem de caelo, sed Pater meus dat vobis panem de caelo verum.* * Qui eduxit.	℟ 2. Comedetis carnes, et saturabimini panibus: * Iste est panis quem dedit vobis Dominus ad vescendum. ℣. *Non Moyses dedit vobis panem de caelo, sed Pater meus dat vobis panem de caelo verum.* * Iste est panis.
℟ 4. *Respexit Helias ad caput suum subcinericium panem : qui surgens comedit et bibit :* * *Et ambulavit in fortitudine cibi illius usque ad montem Dei* Horeb. ℣. Cumque surrexisset et accepisset cibum, confortatus est in Spiritu sancto. * *Et ambulavit.*	℟ 3. *Respexit Helias ad caput suum subcinericium panem : qui surgens comedit et bibit :* * *Et ambulavit in fortitudine cibi illius usque ad montem Dei.* ℣. Si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in aeternum. * *Et ambulavit.*
℟ 5. *Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in* illo : * Caro enim mea vere est cibus, et sanguis meus vere est potus. ℣. Comedite, amici mei, bibite et inebriamini, carissimi. * Caro enim.	℟ 7. *Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem,* * *In me manet, et ego in* eo. ℣. Non est alia natio tam grandis, quae habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest nobis. * In me manet.
℟ 6. *Misit me* Pater vivens, *et ego vivo propter Patrem* : * *Et qui manducat me,* vivit *propter me.* ℣. In me omnis gratia viae et veritatis, in me omnis spes vitae et virtutis. * *Et qui manducat me.*	℟ 8. *Misit me* vivens Pater, *et ego vivo propter Patrem* : * *Et qui manducat me,* vivet *propter me.* ℣. Cibavit illum Dominus pane vitae et intellectus. * *Et qui manducat me.*
℟. 7. *Cenantibus illis, accepit Iesus panem, et benedixit,* et *fregit, deditque discipulis suis,* dicens : *Accipite et comedite :* * *Hoc est corpus meum.* ℣. Videntes filii Israel manna in deserto, admirantes dicebant : Quid est hoc ? * Hoc est.	℟ 4. *Cenantibus illis, accepit Iesus panem, et benedixit,* ac *fregit, deditque discipulis suis,* et ait : * *Accipite et comedite : Hoc est corpus meum.* ℣. Dixerunt viri tabernaculi mei : Quis det de carnibus eius, ut saturemur ? * Accipite.
℟ 8. *Accepit Iesus calicem, postquam cenavit, dicens : Hic calix no-*	℟ 5. *Accepit Iesus calicem, postquam cenavit, dicens : Hic calix no*

Digitized by Google

CISTERCIEN.	ROMAIN.
vum testamentum est in meo sanguine : * *Hoc facite in meam commemorationem.* ℣. Venite et comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis. * *Hoc facite.*	*vum testamentum est in meo sanguine:* * *Hoc facite in meam commemorationem.* V. Memoria memor ero, et tabescet in me anima mea. * *Hoc facite.*

L'office cistercien comporte, en outre, cinq répons qui lui appartiennent en propre[1]. Comme ils sont fort beaux, et qu'un seul d'entre eux, le IXe, a trouvé place dans le bréviaire monastique de Paul V, je crois bien faire d'en transcrire ici le texte :

℟ 3. Melchisedech rex Salem, sacerdos Dei altissimi, proferens panem et vinum, praefiguravit Corporis Christi * Sanctum sacrificium, immaculatam hostiam. ℣. Introivit Iesus pro nobis secundum ordinem Melchisedech semel offerendo seipsum. * Sanctum.

℟ 9. Unus panis et unum corpus multi sumus, * Omnes qui de uno pane et de uno calice participamus. ℣. Parasti in dulcedine tua pauperi, Deus, qui habitare facis unanimes in domo. * Omnes qui.

℟ 10. Angelorum esca nutris populum tuum, Domine, panem de caelo dans nobis omne delectamentum in se habentem : * Substantiam et dulcedinem quam habes in filios ostendendo. ℣. Domine, qui das vitam mundo, semper da nobis panem verum. * Substantiam.

℟ 11. Vidit regina Saba sapientiam Salomonis, domum quam aedificaverat, cibos mensae eius, officia ministrorum et vestimenta eorum : * Et admirans dixit : Beati servi tui, qui audiunt sapientiam tuam. ℣. Regina austri venit a finibus terrae audire sapientiam Salomonis. * Et admirans.

℟ 12. Gaudeamus et exsultemus et demus gloriam Deo, quia venerunt nuptiae Agni, et uxor eius praeparavit se : * Beati qui ad cenam nuptiarum eius vocati sunt. ℣. Assuerus pro coniunctione et nuptiis Esther permagnificum convivium praeparavit. * Beati qui.

Ainsi, sur les huit grands répons que comporte l'office romain, un seulement n'a pas de parallèle dans l'office cistercien : c'est le VIe, *Ego sum panis uitae.* C'est aussi le seul où, contrairement au système adopté par le compositeur, les deux parties soient l'une et l'autre empruntées au Nouveau Testament. D'ailleurs, la figure de

1. Sans compter nombre d'antiennes du plus haut lyrisme doctrinal, telles que celles des deux Magnificat et du Benedictus, *Magnificat Dei Patris, Benedictus sit Creator, O sacramentum pietatis* ; ou ces autres pour les petites Heures et les Vêpres, qui contiennent chacune une allusion au moment du jour où l'on se trouve, *Gaudete cuncti fideles, O lux meridiana, O pastor bone, Mane nobiscum domine* ; ou bien encore celles des jours dans l'octave, qui font passer sous nos yeux les principaux traits figuratifs de l'Eucharistie dans l'histoire des patriarches, Abel, Noé, Joseph. Toutes ces pièces, je le répète, sont l'œuvre d'un homme passé maître dans la connaissance de l'Écriture comme dans l'art de la composition liturgique ; elles n'ont rien de commun avec la prose édifiante du rédacteur de l'office *Animarum cibus.*

Digitized by Google

la manne, à laquelle il se rapporte, fait l'objet du Xe des répons cisterciens.

Maintenant la question se pose : y a-t-il ici, oui ou non, une relation de dépendance entre l'office cistercien et celui de s. Thomas ?

La réponse n'est pas douteuse : impossible d'expliquer autrement le parallélisme des répons de Matines, et l'ordre presque identique dans lequel ils se suivent.

Mais, de ces deux offices, lequel dépend de l'autre ?

C'est là le point délicat. A en juger par les caractères intrinsèques, sans préoccupation d'aucune sorte, il me semble difficile de contester à l'office cistercien le droit de priorité. Ce jugement est fondé principalement sur les trois considérations suivantes :

1° Les Cisterciens ont adopté textuellement de l'office de saint Thomas les oraisons, les deux hymnes *Pange lingua* et *Sacris solemniis*, peut-être aussi les antiennes de Matines : comment expliquer qu'ils s'en soient écartés pour tout le reste, et notamment pour les grands répons de l'office de nuit ? Quelle raison ont-ils bien pu avoir ? Se sont-ils imaginé pouvoir mieux faire que l'illustre théologien qui avait mis son génie au service du pape Urbain et de l'Église entière ? On aura peine à le croire, et il est plus naturel de chercher la raison de cette anomalie dans le fait qu'ils étaient déjà en possession d'un office antérieur, qu'ils ne pensèrent pas devoir sacrifier entièrement, lors de la promulgation du nouvel office à toute la chrétienté. Nous savons, en effet, que dès 1252, douze ans avant la bulle d'Urbain IV, le célèbre légat Hugues de Saint-Cher, et, deux ans plus tard, son successeur Pierre Capocci ordonnaient à tous les « abbés » des pays de leur légation d'avoir à célébrer la nouvelle fête. Qu'on se rappelle aussi les relations de Ste Julienne avec l'Ordre de Cîteaux, relations tellement intimes, que l'on ne s'est pas fait faute de la considérer elle-même comme ayant fait partie de cet Ordre. C'est dans les abbayes cisterciennes du Val-Saint-Lambert et de Salsinne que la sainte persécutée trouve un refuge ; c'est à Villers qu'elle demande et obtient d'être inhumée parmi les saints personnages de cet illustre monastère. C'est de Villers que, le 26 avril 1252, huit mois avant l'ordonnance mentionnée ci-dessus, le légat Hugues publie une lettre concédant des indulgences spéciales en faveur de ceux qui célébreront la nouvelle fête. Comment ceux chez lesquels il rédigeait cette concession n'auraient-ils pas été des premiers à se mettre en devoir d'en profiter, en se conformant à l'injonction formelle du représentant du

Digitized by Google

Pape? Et, de fait, on a constaté que les manuscrits les plus anciens de l'office cistercien de la Fête-Dieu offrent des traces d'appartenance avec la sphère d'influence des églises de Liège et de Cambrai [1].

2° Cette présomption, en faveur de la priorité de l'office cistercien, ne fait que s'accroître, si l'on considère que les divergences signalées plus haut se présentent précisément dans les pièces où la tentation de copier textuellement eût dû se faire sentir davantage. On sait, en effet, que nulle part les mélodies ne sont plus riches ni plus compliquées que dans les grands répons, et qu'au XIIIe siècle l'inspiration faisait généralement défaut pour en composer d'originales : on se contentait souvent de transposer les textes nouveaux sur des airs préexistants. Dans ces conditions, on comprend que les compositeurs devaient y regarder à deux fois avant de faire à des textes déjà autorisés des modifications qui les eussent obligés à se mettre en quête d'une autre mélodie. Quel avantage, par exemple, avait pu trouver le liturgiste cistercien à substituer dans son premier répons *agnum sine macula* à *haedum*, à ajouter dans le 4e le mot *Horeb*, dans le 5e la phrase *Caro enim mea* etc., à changer des versets tout entiers, alors qu'il respectait le corps même du répons? Si encore le texte eût gagné quelque chose à ces modifications ! Mais il n'en est rien, comme on le verra tout à l'heure.

3° En effet, si le compositeur de l'office cistercien s'est servi avec un rare savoir et une onction toute mystique des ressources que lui fournissait l'Écriture interprétée par la tradition des Pères et des Docteurs; si beaucoup d'antiennes, et surtout ceux des répons qui sûrement lui appartiennent, montrent qu'au point de vue de l'inspiration liturgique il n'était guère inférieur à s. Thomas lui-même, il est pourtant certains traits qui dénotent en lui plutôt un devancier par rapport à celui-ci. Son système est au fond le même, c'est à dire, la juxtaposition constante des textes de l'ancien et du nouveau Testament : cependant, il y a dans sa façon de faire moins de recherche scolastique, plus de naturel et de naïveté, parfois même une certaine gaucherie. Ainsi, l'adaptation des versets à la réclame n'offre pas toujours le même cachet de perfection: l'on entrevoit très bien le motif qui a pu porter S. Thomas à adopter un autre texte, soit comme verset, soit pour le corps même du répons.

1. Il est à remarquer que l'Ordre cistercien est le seul qui ait adopté et conservé jusqu'à nos jours un office de la Fête-Dieu différent de celui de s. Thomas d'Aquin. Les bénédictins noirs, au contraire, se romanisèrent tellement en ce point, qu'on n'hésita pas, en certaines abbayes, à se départir pour ce jour-là de l'ordonnance prescrite par la Règle, pour accepter purement et simplement la facture de l'office séculier, comme aux trois derniers jours de la Semaine Sainte.

Digitized by Google

Pour ne citer qu'un seul exemple, que l'on veuille bien comparer les deux rédactions du répons *Accepit Iesus calicem* : chacun devra convenir que le ℣. *Memoria memor ero* etc., de l'office romain correspond plus adéquatement à la réclame *Hoc facite in meam commemorationem* que le verset de l'office cistercien *Venite et comedite* etc. Le premier constitue un perfectionnement évident par rapport à l'autre, et il est sûr qu'un compositeur de la période scolastique devait goûter pour le moins autant que nous la subtilité de ces sortes de rapprochements. Et ainsi de beaucoup d'autres traits.

Je prononçais tout à l'heure le mot de gaucherie. Prenons comme exemple le répons cistercien des Ires Vêpres :

> ℟. Discubuit Iesus, et discipuli eius cum eo, et ait : Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum antequam patiar. Et accepto pane gratias agens fregit et dedit eis, * Dicens : Hoc est corpus meum. ℣. Fecit Assuerus grande convivium cunctis principibus et pueris suis, ut ostenderet divitias gloriae regni sui. * Dicens : Hoc est corpus meum. Gloria Patri.

La pièce, assurément, ne manque pas d'une certaine grandeur; mais la réclame *Dicens : Hoc est corpus meum*, faisant écho au verset qui parle d'Assuérus et de son festin, aura dû effaroucher plus d'un moine à la coulle blanche. La preuve en est que dans les additions faites à un Antiphonaire de l'abbaye de Villers au XIVe siècle (Cod. Bruxell. 6436), on a cru devoir remplacer le ℣. *Fecit Assuerus* etc. par cet autre, tout à fait anodin : *Cibavit eos Dominus pane vitae et intellectus.*

Tout bien considéré, je n'hésite pas à conclure que les répons de l'office cistercien me paraissent, dans l'ensemble, antérieurs à ceux du romain.

***

Examinons maintenant le cas des Hymnes. Il a été dit plus haut que celle de Complies est empruntée, sauf la première strophe, à l'office primitif de Ste Julienne.

Les deux hymnes romaines *Pange lingua* et *Sacris solemniis* ont trouvé place dans le Bréviaire cistercien, l'une à Vêpres, l'autre à Tierce. Aucune variante à la première. Celle de Tierce en contient deux, mais sans importance. La seconde strophe diffère légèrement de la rédaction actuelle :

> *Cena* recolitur *Christi* novissima,
> Qua *suis* creditur agnum et azyma etc.

Dans la doxologie, on trouve la leçon, commune à la plupart

Digitized by Google

des manuscrits et des anciennes éditions : *Sicut nos visitas, sicut te colimus.* A part cela, tout est conforme à notre texte actuel.

Il en est autrement de l'hymne *Verbum supernum prodiens,* qui fait partie des Laudes dans l'office de s. Thomas. Ici, elle est partagée en deux : la première partie est assignée aux Matines ; la seconde *(Divisio),* aux Laudes. De plus, on y voit figurer plusieurs strophes qui manquent dans le texte romain. Enfin, l'une des strophes communes aux deux offices, celle-là précisément qui a valu à la pièce le plus de célébrité, est rédigée d'une façon un peu différente. Voici, du reste, l'hymne entière, pour qu'on puisse mieux se rendre compte par soi-même du problème qu'elle soulève ; je mets en italique les passages qui sont propres au texte cistercien :

AD NOCTURNOS.

1. Verbum supernum prodiens
Nec Patris linquens dexteram,
Ad opus suum exiens,
Venit ad vitae vesperam.

2 *Venit ad aegros medicus,*
Dans salutis remedia ;
Venit doctor salvificus,
Alta docens mysteria.

3. In mortem a discipulo
Suis tradendus aemulis,
Prius in vitae ferculo
Se tradidit discipulis.

4. Quibus sub bina specie
Carnem dedit et sanguinem,
Ut duplicis substantiae
Totum cibaret hominem.
5. Uni trinoque Domino etc.

IN LAUDIBUS, DIVISIO.

1. *In divinis operibus*
Nulla res sic mirabilis :
Nam nos cibat iste cibus
Manens indivisibilis.

2. *Sumunt omnes et singuli,*
Semperque tota sumitur
Veritas huius pabuli,
Quod sumptum non consumitur.

Digitized by Google

3. *Iesus nascens se* socium,
Convescens in edulium,
Pendens dedit in pretium,
Se regnans dat in praemium.
4. O salutaris hostia.
5. Uni trinoque Domino etc.

Le chant même de ce morceau donne lieu à une observation intéressante. Actuellement, nous nous servons de la mélodie de l'hymne des Matines de l'Ascension : *Aeterne rex altissime...* Dans le manuscrit cistercien d'origine belge, qui fait partie de la bibliothèque de Maredsous, l'air est le même que pour l'autre *Verbum supernum prodiens*, celui de l'Avent, et il est tout naturel de supposer que ce choix doit être primitif.

Quant au texte, il y a deux façons d'expliquer les divergences qu'on a pu constater ci-dessus avec celui qui est partout en usage aujourd'hui : ou bien on aura délayé et interpolé l'œuvre de s. Thomas, ou, au contraire, c'est celui-ci qui aura utilisé, en l'abrégeant, une hymne déjà en usage avant lui.

Bien que l'une et l'autre solution puisse être défendue, je me rallierais plus volontiers à la seconde, et cela pour les raisons que voici :

1° On ne voit pas bien quel motif auraient eu les Cisterciens de gâter ainsi, en l'interpolant, le poème de s. Thomas. Ils avaient assez d'hymnes sans cela, comme on peut le constater en faisant la comparaison avec ce que contient leur ancien hymnaire, pour l'Ascension, par exemple, et pour la Pentecôte. Et quand même il leur en eût fallu une de plus, il n'était pas bien difficile d'aller choisir ailleurs, comme ils l'ont fait pour Complies [1]. Notons, encore une fois, qu'ils ont inséré tels quels dans leur office le *Pange lingua* et le *Sacris solemniis* : pourquoi n'ont-ils pas fait de même pour le *Verbum supernum* ?

2° Il n'est pas évident, à priori, que les strophes propres au texte cistercien constituent des hors-d'œuvre : elles se rattachent fort bien à ce qui précède. Ainsi, après le VENIT *ad vitae vesperam*, vient la strophe VENIT *ad aegros medicus* ; de même que les mots *Totum* CIBARET *hominem* appellent naturellement les deux strophes *In divinis operibus* et *Sumunt omnes et singuli*, destinées à expliquer la façon dont s'opère cette céleste alimentation.

1. C'est ainsi que le supplément (XIVe s.) à l'Antiphonaire cistercien, Bruxell. 268, donne pour la Fête-Dieu et son octave deux autres hymnes *O quam magnum, quam praeclarum* et *Splendor superni luminis*, dont la seconde au moins faisait partie de l'office liégeois primitif.

Digitized by Google

3° On peut appliquer à l'hymne cistercienne ce qui a été dit précédemment au sujet des répons : la rédaction en est moins parfaite, moins satisfaisante, que celle qu'on attribue à s. Thomas. Il y a donc lieu de la considérer comme probablement antérieure à celle-ci. Cela est vrai surtout de la fameuse strophe *Se nascens dedit socium*, comparée à ce que nous avons ici. Remarquons pourtant que les mots *Pendens dedit in pretium* sont encore plus expressifs, peut-être, que le texte reçu, *Se moriens in pretium*.

4° Bien qu'on ne puisse contester l'infériorité relative des strophes qui diffèrent du texte de s. Thomas, ce n'est pas une raison suffisante pour les regarder comme étrangères à la teneur primitive de l'hymne. Le premier travail qui s'impose à un homme de goût, lorsqu'il s'agit de tirer parti d'une composition préexistante, c'est d'en élaguer les éléments superflus ou de moindre valeur. S.Thomas n'avait besoin que d'une seule hymne : conserver celle-ci tout entière, avec les neuf strophes que comportent les deux « divisions » du Bréviaire de Cîteaux, c'eût été d'une longueur un peu démesurée. Une réduction s'indiquait donc d'elle-même. Et il ne manque pas d'exemples du même fait, jusque dans notre hymnaire romain actuel, voire quand il s'agit d'œuvres d'écrivains justement célèbres. C'est ainsi que, des huit strophes dont se composait primitivement le *Vexilla regis prodeunt* de Fortunat, trois ont été supprimées dans la suite. « L'hymne n'y a rien perdu pour cela, observe un critique de notre temps [1] ; et si elle compte aujourd'hui quelques vers de moins, sa marche n'en est devenue que plus vive et son onction plus pénétrante ». On peut en dire autant, ce me semble, de l'heureuse transformation dont le *Verbum supernum* paraît avoir été l'objet.

5° Sans y attacher plus d'importance qu'il ne convient, je ferai pourtant observer, avec le même critique [2], que plusieurs anciennes collections d'hymnes, contenant les deux autres hymnes de saint Thomas, le *Pange lingua* et le *Sacris solemniis*, ne mentionnent point le *Verbum supernum*, sans qu'on puisse deviner au juste la raison d'être de cette omission.

Il est donc possible, probable même, que la teneur de l'hymne en question, telle que l'ont chantée les Cisterciens jusqu'au XVIIe siècle, soit antérieure à la rédaction attribuée communément à s. Thomas d'Aquin.

* * *

1. S. G. Pimont, *Les hymnes du Bréviaire romain*, III, 33.
2. *Ibid.*, p. 191.

Digitized by Google

Mais encore ne sont-ce là, je tiens à le répéter, que de simples présomptions ; pour trancher tout à fait la question, il faudrait pouvoir produire un exemplaire de l'office cistercien antérieur à l'année 1264. Il est à craindre que l'on n'y réussisse pas, et voici pourquoi.

L'expérience nous prouve que, la plupart du temps, quand il s'agit d'introduire une nouvelle fête dans la liturgie, on se contente d'en transcrire provisoirement le texte et le chant sur des feuilles séparées, comme une chose à l'essai ; ce n'est que peu à peu, au cours des années, que le dit office prend rang à sa place dans les livres de chœur tout à fait neufs, ou parmi les additions à ceux dont on se servait auparavant. Les manuscrits cisterciens de notre région qu'il m'a été donné d'examiner présentent tous ce caractère : aucun n'est antérieur au XIVe siècle. Dans plusieurs, comme dans celui de Villers mentionné plus haut, quelques antiennes de l'office romain se sont déjà glissées à la place ou à côté du fonds cistercien ; dans d'autres, comme dans le Bruxell. 268 (addit. du XIVe s. à un Antiphonaire du XIIIe), on a déjà adopté du romain tout ce que l'on a pu : le reste consiste en quelques bribes de l'office cistercien et de celui de Jean de Liège. Cette préférence marquée pour l'office composé par s. Thomas s'accuse donc déjà dans les plus anciens manuscrits que nous ayons, et elle ne fera que s'accentuer davantage avec le temps. N'y a-t-il pas là un préjugé légitime pour la priorité du fonds cistercien, qui recule ainsi constamment devant le romain, de même que le liégeois primitif n'était plus que faiblement représenté dans le cistercien ?

D. G. MORIN

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

RAHMANI Ign. Ephraem II. patr. Antioch. Syrorum. **Documenta de antiquis haeresibus** (*Studia Syriaca*, fasc. IV). Typis patriarchalibus in seminario Scharfensi de monte Libano, 1909. In-8, LV-88 p.

Mgr Rahmani a profité de son séjour à Rome durant l'hiver de 1908 pour enrichir d'un nouveau fascicule la collection de ses *Studia Syriaca*. Ce fascicule comprend : 1°) Un fragment fruste sur les erreurs de l'astrologie pratiquée par les Chaldéens, la religion de Zoroastre, Simon le magicien et Marcion : tiré de deux feuillets de garde en tête du cod. Vatic. syr. 190 ; 2°) l'homélie CIX de Sévère d'Antioche, sur l'évangile des noces de Cana, d'après le cod. Vatic. syr. 143 : l'auteur y réfute un livre « obscène et blasphématoire », intitulé *L'échelle*, dont il cite différents passages, et qui avait pour auteur un certain Romanos, inconnu d'ailleurs ; 3°) l'homélie CXXIII du même Sévère, contre le Manichéisme et son auteur : à l'aide des citations qu'elle renferme, il est plus aisé de se faire une idée exacte du système doctrinal de Mani, emprunté pour le fond aux croyances païennes de la Perse, de l'Inde et de la Mésopotamie, et qui n'avait adopté du christianisme que des noms et des formes détournées de leur signification réelle ; 4°) un passage de la réponse de Mar Philoxénos, évêque de Mabbug, aux questions que lui avait adressées un solitaire d'Édesse nommé l'atrice [1] : il le met en garde contre les illusions diaboliques dont furent victimes, non seulement divers hérésiarques, entre autres Adelphos, auteur de la secte des Messaliens, mais même un pieux hymnographe tel que le moine Assuana ; 5°) une hymne alphabétique pour les funérailles : l'éditeur la revendique pour ce même Assuana, bien que huit strophes détachées figurent dans l'édition romaine des œuvres de S. Éphrem ; 6°) enfin, l'original syriaque d'un « Traité des hérésies » dont une version latine interpolée sert de préface aux Actes du concile de Nicée dans la collection de Mansi : Mgr Rahmani croit qu'il a pour auteur le célèbre S. Maruthas de Maipherkat.

A propos du précédent fascicule, je crois bien faire d'attirer l'attention sur la note publiée par J. Stiglmayr S. J. dans la *Zeitschrift f. kathol. Theologie* d'Innsbruck, t. XXXIII (1909), p. 383-5 : de la comparaison du rituel des Ordinations, édité par Rahmani, p. 54, avec le Pseudo-Denys, *Hierarch. Eccles.* V, 2, il semble bien résulter que le prétendu Aréopagite a réellement vécu et écrit en Syrie, et cela, après la première moitié du Ve siècle.

D. G. MORIN

1. Le titre de cette réponse est proprement « Contre les passions de l'âme » ; il rappelle celui que porte dans certains mss. une des homélies de S. Jérôme : « Libellus Paulini *de passionibus animae* », « S. Iohannis *de passione animae* ». Cf. *Anecd. Maredsol.* IIIe, 402.

Digitized by Google

G. Archambault. **Justin. Dialogue avec Tryphon.** Texte grec, trad. française, introduction, notes et index (Collection Hemmer et Lejay). Paris, Picard, 1909. 2 vol. In-12, c-362 et 369 p. Prix : 7 fr.

Après une revue rapide des diverses éditions du *Dialogue*, depuis celle de Robert Estienne 1551, jusqu'à celle que l'on prépare à Berlin, M. Archambault fait l'histoire des deux seuls manuscrits actuellement connus. L'un, celui de Cheltenham, n'est qu'une copie, achevée en avril 1541, du ms. grec 450 de la Bibliothèque Nationale. Et celui-ci, acquis à Venise sur la fin de 1540 par Guillaume Pélicier pour le compte du roi, fut rédigé en 1364, probablement pour l'empereur démissionnaire Jean Cantacuzène. Quant au *Dialogue* lui-même, il a été utilisé par Irénée et Tertullien, parcouru par Eusèbe ; mais, après le IVe siècle, on n'en trouve plus que des traces incertaines et très rares. Il est sûr qu'il ne nous est pas parvenu dans son intégrité : il y manque une dédicace qui a pu avoir les proportions d'un prologue; on constate de plus une lacune assez considérable, semble-t-il, au chapitre LXXIV. Pour le reste, l'authenticité de l'écrit est indubitable; il a dû être composé entre 155 et 165, probablement dès avant 161. Cette introduction m'a paru de tout point remarquable : la discussion relative au passage disparu constitue à elle seule un petit chef-d'œuvre de critique aussi pénétrante que circonspecte. Le texte grec semble avoir été établi avec beaucoup de soin, la traduction est sûre, élégante, très agréable à suivre ; les notes, quoique sobres, sont plutôt abondantes, pour le but qu'on s'est proposé dans cette collection. On ne peut que regretter, à l'heure présente surtout, le procès de tendance intenté à l'éditeur au sujet des sources de renseignements auxquelles il renvoie dans son introduction et ses notes : le résultat le plus clair de semblables chicanes serait d'achever de compromettre la cause dont on prétend se constituer le défenseur. Quand donc comprendra-t-on cela, en France ? — Une seule remarque de détail. M. Archambault écrit, p. LVII, note 1 : « Jérôme dit que Justin de même qu'Irénée a donné une interprétation de l'Apocalypse. » Autant que je puis me connaître au langage de Jérôme, je ne crois pas que ce soit là sa pensée : il a voulu dire, simplement, que Justin, comme Irénée, avait à l'occasion cité l'Apocalypse. Cf. Le *Tract. de Psal. I*, Anecd. Maredsol. III², p. 6, l. 1.

D. G. MORIN

H. Brewer S. J. **Das sog. Athanasianische Glaubenskenntnis,** ein Werk des hl. Ambrosius. Nebst zwei Beilagen : I. Ueber Zeit u. Verfasser der sog. *Tractatus Origenis* u. verwandter Schriften ; II. Symbolgeschichtliche Dokumente aus einer Handschrift von Monza (*Forschungen z. Christl. Literatur — u. Dogmengesch.* von Ehrhard u. Kirsch IX. 2). Paderborn, F. Schöningh, 1909. In-8, 194 p. Prix : 9 Mk.

Un livre dont j'eusse autant aimé ne point être obligé de parler. L'auteur, à l'aide de rapprochements laborieux, auxquels ceux-là seulement se laisseront prendre qui sont étrangers à toute la théologie occidentale du IVe au VIe siècle, en arrive à conclure que le fameux symbole *Quicumque* doit être l'œuvre de s. Ambroise. Inutile de discuter une pareille attribution : il n'est pas besoin d'être prophète pour lui prédire le même sort qu'a eu, à peine

Digitized by Google

formulée, la thèse retentissante du même auteur sur Commodien [1]. Je tiens seulement à protester contre l'abus journalier que l'on fait autour de nous de cette méthode de rapprochements : abus qui, si l'on n'y prend garde, finira par la déconsidérer aux yeux du public, si excellente et si légitime qu'elle puisse être en elle-même. Quant à mon opinion personnelle sur le fond de la question, elle n'a point varié au cours des huit dernières années : le soi-disant *Athanasianum* ne peut guère avoir été composé avant la première moitié du VIe siècle ; il l'a été, vraisemblablement, dans la sphère d'influence de Césaire d'Arles — je n'ai jamais dit par lui-même.

Pour comble de malchance, B. se remet incontinent (p. 142-178) à échafauder tout un monde d'hypothèses non moins aventureuses à propos des soi-disant *Tractatus Origenis* et autres écrits, selon lui, apparentés : l'*Exhortatio ad neophytos de symbolo* et le *De fide orthodoxa* du Pseudo-Ambroise. L'auteur de tout cela ne serait autre que Rufin en personne. Déjà, Henri Moretus S. J. a montré avec évidence [2] que l'attribution des *Tractatus* à ce personnage est chose de tout point insoutenable : dom Wilmart, à ce que j'entends, la tient pour absurde. Décidément, je le dis à regret, de ce livre de près de deux cents pages, deux peut-être resteront, celles (p. 158-9) où l'auteur met en relief la dépendance de Gaudentius de Brescia par rapport aux *Tractatus*. Le reste est du papier gâché.

D. G. MORIN

PAULUS FRID. KEHR. **Regesta Pontificum Romanorum. Italia Pontificia.** Vol. IV. *Umbria, Picenum, Marsia.* Berlin, Weidmann, 1909. Gr. in-8, XXXIV-336 p. Prix : 12 M.

Le quatrième volume de l'*Italia pontificia* continue dignement la grande œuvre entreprise par le prof. Kehr ; il est consacré aux provinces d'Ombrie, des Marches et de Marsie (ou Abruzzes). Les diocèses auxquels se rapportent les recherches sont, cette fois, pour l'Ombrie : Spolète, Terni, Rieti, Narni, Amelia, Orvieto, Todi, Foligno, Nocera, Assise, Pérouse, Gubbio, Città di Castello ; pour les Marches : Camerino, Fermo, Ascoli Piceno, Rimini, Pesaro, Fano, Sinigaglia, Ancône, Umona, Iesi, Osimo, Fossombrone, Urbino, Cagli, Montefeltro ; pour les Abruzzes : Aquila, Marsi, Valva-Sulmona, Chieti, Penne, Teramo. Les actes sont au nombre de 753, dont 355 déjà signalés par les Régestes de Jaffé ; on voit le profit. J'ai déjà eu l'occasion de louer ici l'étendue des recherches, le soin avec lequel l'auteur fait connaître les différents fonds d'archives explorés ou perdus, la richesse de la bibliographie. Je me permets d'appeler de nouveau l'attention sur l'appoint considérable qu'il fournit à l'histoire monastique, en donnant, à propos d'une foule de monastères peu connus, des données exactes sur leur fondation, leurs transformations, le sort de leurs archives et les ouvrages qui traitent de leur histoire. Afin de faciliter l'usage des quatre premiers volumes de l'*Italia pontificia*, qui se rapportent dans leur ensemble à l'ancienne province ecclésiastique de Rome, l'auteur

1. Cf. *Rev. Bénéd.*, XXVI (1909), p. 489 sq.
2. *Bulletin de littér. ecclés.* de Toulouse, oct. 1909, p. 365-8.

Digitized by Google

a donné à la fin du t. IV un Index alphabétique des personnages ou institutions auxquels sont adressés les diplômes pontificaux.

D. URSMER BERLIÈRE

Dr. Erich CASPAR. **Petrus diaconus und die Monte Cassineser Fälschungen.** Ein Beitrag zur Geschichte des italienischen Geisteslebens im Mittelalter. Berlin, J. Springer, 1909. In-8, XI-284 p.

C'est à partir du jour où le Palais de San Marco cessa d'appartenir à la République de Venise, qu'il prit définitivement le nom de « Palazzo di Venezia ». Il en va souvent ainsi, dans les institutions humaines : une fois la vraie grandeur disparue, on s'ingénie à en dissimuler l'absence par l'enflure et des titres dépourvus de toute réalité. Après l'éclat incomparable jeté par le Mont-Cassin au temps de l'abbé Didier, à côté des successeurs de celui-ci, qui se sont laissé décerner l'appellation d'*abbas abbatum*, paraît au XIIe siècle un moine, un lettré, qui incarne dans sa personne comme dans ses œuvres cette vanité puérile et sénile tout ensemble : c'est Pierre Diacre, à la fois Chroniqueur, Apocrisiaire, Avoué, Archiviste, voire « Archi-bibliothécaire », comme il signe lui-même, de l'*Archisterium*. Doué d'une rare facilité, il ne lui suffit pas, comme à son devancier, l'honnête Léon d'Ostie, de mettre ses talents littéraires au service de l'histoire et de la vérité : en toutes choses il vise à amplifier, à faire grand. A se faire grand lui-même, d'abord, en s'attribuant dans sa seconde autobiographie des liens de parenté avec les comtes de Tusculum et le « consul romain Ptolémée » de la *stirps Iulia*, ainsi qu'un rôle hors de toute proportion auprès de l'empereur Lothaire III. Et chaque sujet qu'il aborde, dans son activité réellement phénoménale, porte infailliblement l'empreinte de cette mégalomanie. Le résultat est des plus déplorables : tout ce qu'il touche en est gâté, falsifié, dénaturé. Le Dr Caspar nous promène dans ce vaste atelier où les Actes de saints apocryphes, les faux miracles, les faux diplômes d'empereurs, les fausses bulles pontificales, sont fabriqués avec une inconscience, un brio, un sans-gêne, dont l'histoire offre peu d'exemples. C'est de là que sont sortis de toute pièce ces fameux *Acta S. Placidi*, dont l'éclosion et chacun des éléments constitutifs sont ici examinés comme à la loupe, de même que toute une littérature destinée à revendiquer pour le Mont-Cassin la possession des reliques de S. Benoît. Sur ce dernier point, C. aboutit à la conclusion, que le faux Anastase, auteur de l'*Epitome chronicorum Cassinensium*, ainsi que l'auteur de la *Translatio S. Benedicti*, auquel s'étaient laissé prendre en 1882 (pas 1876) les Bollandistes eux-mêmes, ne sont autres, en réalité, que Pierre Diacre. Et de combien d'autres noms celui-ci ne s'est-il pas affublé! Gordien et Étienne du Puy pour les *Acta Placidi*, le moine Paul pour la *Vita S. Gebizonis*, le diacre Adelbert pour la *Vita S. Martini abbatis*, Atenulf de Capoue pour les *Acta SS. Nicandri et Marciani*, tous les rôles lui sont bons, pourvu que son sujet, sa corporation, lui-même, en sortent rehaussés à ses propres yeux. Naturellement, chacun de ces points demande d'être approfondi à part ; mais cet examen sera singulièrement facilité par l'air évident de parenté qui caractérise ces diverses productions. L'auteur de cette substantielle étude est loin, d'ailleurs, de charger à l'excès son héros : il fait volontiers ressortir les qualités qui donnent un charme

Digitized by Google

indéniable à ses compositions et remaniements, même les plus romanesques. Et il s'efforce de discerner, avec une prudence et une impartialité remarquables, ce qu'il peut y avoir de solide à la base de certains documents insoutenables dans leur teneur actuelle, tels que le fameux privilège du pape Zacharie et l'acte de donation du patrice Tertullus. Grâce au Dr Caspar, l'histoire du Mont-Cassin et des origines bénédictines se trouve désormais dégagée du plus grand nombre des plantes parasites qui l'enjolivaient, mais aussi la défiguraient jusqu'ici : son livre lui vaudra la gratitude de tous ceux qui parmi nous ont à cœur avant tout la vérité; il est appelé à prendre place dans nos bibliothèques monastiques à côté du travail révélateur de L. Traube sur l'histoire du texte de la Règle de s. Benoît.

Quelques remarques de détail. L'auteur admet (p. 49) que le fameux martyrologe cod. Casin. 47, qui contient déjà au 5 oct. l'annonce *Apud Siciliam natale s. Placidi beatissimi martyris*, etc., est antérieur à Pierre Diacre, ayant été transcrit peu après 1094 : j'ai montré, il y a dix ans, dans la préface au texte cassinien de la Règle, p. XVII, qu'il est postérieur à la mort du pape Hadrien IV (1159); il est donc, en ce point, tributaire et non inspirateur de Pierre Diacre. P. 59, note 7, après la seule explication acceptable de la façon dont s'y est pris le faussaire des *Acta Placidi*, on émet l'idée que le nom de Mamucha aurait été imaginé à plaisir : je me suis quelquefois demandé s'il ne dériverait pas de ce Marucha « protosymbolum Arabum » mentionné à l'année 684, avec un autre en 743, dans un manuscrit de Cava (Cf. *Cod. diplomat. Cavens.*, t. V, append., p. 28 sq.). P. 106, note 2 : j'ignorais, en effet, la publication antérieure de Mercati, quand je donnai en 1902 mon article sur le passage de la Chronique de Leno où il est question d'une translation de reliques de s. Benoît ; mais l'auteur n'a pas tardé à m'en faire part, et m'aura, je l'espère, pardonné cette distraction. Le Dr Caspar pense que les reliques de Leno auront pu passer comme étant de s. Benoît, sans l'être en réalité : c'est bien possible, tout comme pour la relique conservée actuellement encore à Benediktbeuern avec le sceau du pape Hadrien Ier. Parmi les additions de seconde main du ms. Barberini XIV, 19, martyrologe provenant de la Campanie, de Gaëte peut être, on trouve marquée au 10 septembre la *Translatio corporis sancti Benedicti heremite de quo legitur in dialogo* (H. Quentin, *Les martyrologes historiques*, p. 34); il n'est pas impossible que les ossements de l'homonyme et contemporain de Benoît de Nursie aient servi parfois à satisfaire la pieuse avidité des quémandeurs de reliques venus au Mont-Cassin. P. 273, note 8, à propos des vers sur l'hémine attribués par Pierre Diacre à Flavius Dardanus, il convient de signaler la double note de Mons. Mercati dans les « Rendiconti » de l'Institut Lombard des sciences et des lettres, série II, vol. XLII (1909), p. 149, 156 et 316 sq. Je crois, enfin, qu'il eût été avantageux de reproduire intégralement le catalogue des ouvrages que Pierre Diacre s'attribue dans son autobiographie, en regard de la liste (p. 281-283) des différents opuscules dont il est parlé dans le livre.

D. G. MORIN.

Digitized by Google

HENRI MAILLET. **L'Eglise et la répression sanglante de l'hérésie.** Édité, avec préface et notes, par Karl Hanquet (Bibl. de la Faculté de philosophie et lettres de l'Univ. de Liège, XVI). Liège, Vaillant, 1909. In-8, XII-109 p.

L'auteur de ce mémoire, un jeune Père oblat de Marie Immaculée, est décédé le 25 août 1905 ; son professeur, M. Karl Hanquet, a assumé la tâche de présenter au public un travail qui certes méritait de voir le jour. On sait que M. le professeur Hanquet a fait, à propos des ouvrages de Lea, une étude approfondie des questions relatives à l'Inquisition et à la répression de l'hérésie; le travail du P. Maillet est le fruit de ses leçons. Quelle fut la conduite de l'Église dans la répression de l'hérésie ; quelle fut sa part dans l'élaboration de la législation, acceptée par la société civile, qui au milieu du XIIIe siècle faisait de l'hérésie un crime entraînant la peine de mort ? L'auteur examine d'abord, à l'aide des faits et des doctrines des Pères, la conduite de l'Église à l'égard des hérétiques dans l'antiquité chrétienne ; le résultat est qu'elle ne fit aucune démarche active pour provoquer cette législation ; elle l'adopta tacitement quand elle fut établie contre les Manichéens. Égale réserve dans les premiers siècles du moyen âge, et mêmes protestations assez générales contre les exécutions des hérétiques. Quand les législations se fixent, l'Église s'attache à faire prévaloir la peine d'exil, et, plus tard, quand la peine de mort est édictée contre le crime d'hérésie, l'Église ne semble pas avoir inspiré cette aggravation de peine. Un changement important s'opère au milieu du XIIe siècle : la peine est admise comme telle et le point de vue juridique, le caractère social du crime d'hérésie l'emportent sur la pratique des âges précédents. L'hérésie compromettait l'existence même de l'Église; celle-ci accepta le concours du bras séculier; elle reconnaît le fait et réclame la peine capitale, mais en demandant parfois encore des mesures de clémence. Le travail du P. Maillet est une étude directe des sources, dont le but premier est d'établir les faits et de les expliquer, et de rechercher particulièrement à qui incombe l'initiative de la peine de mort pour hérésie. Peut-être l'auteur aurait-il pu attacher une certaine importance à la personnalité du cistercien Henri, abbé de Hautecombe, et plus tard cardinal d'Albano, qui exerça un rôle important dans la répression de l'hérésie cathare et semble avoir influencé les autorités religieuse et civile dans le sens d'un renforcement de la législation contre les hérétiques (Voir G. Künne, *Heinrich von Clairvaux*. Diss. Tübingen, Berlin, 1909). L'enquête sur les faits pourra être continuée ; mais le côté juridique et spéculatif de la question a été suffisamment mis en lumière et les conclusions bien établies dans le mémoire du P. Maillet.

D. U. B.

JOSEPH SCHMIDLIN. **Die kirchlichen Zustände in Deutschland vor dem Dreissigjährigen Kriege** nach den bischöflichen Diözesanberichten an den hl. Stuhl. Zweiter Teil : *Bayern* (einschl. Schwaben, Franken, Ober und Niederösterreich) Freiburg im Br., Herder, 1910. In-8, VI-168 p. Prix : Mk. 4,60.

La deuxième partie du travail de M. Schmidlin comprend les diocèses

Digitized by Google

de Passau, Frisingue, Augsbourg, Eichstätt, Ratisbonne, Würzbourg et Bamberg, qui embrassent les territoires de la Bavière, de la Souabe, de la Franconie, de la Haute et de la Basse-Autriche. J'ai eu l'occasion, en annonçant la première partie de cet ouvrage, d'en indiquer l'importance, la méthode et les résultats. L'auteur expose assez rapidement l'état des différents diocèses à l'époque où commencent les rapports épiscopaux, à la fin du XVIe siècle, et donne un résumé de ces rapports, ce qui constitue un rapide exposé pragmatique et chronologique de l'œuvre de réforme tentée par les évêques. L'annotation très abondante complète et au besoin corrige les rapports épiscopaux et fournit une somme de références très précieuses pour l'histoire des différents diocèses. Pour chaque diocèse on notera les pages consacrées à la réforme des monastères : à Augsbourg l'opposition de l'évêque à la formation d'une congrégation bénédictine proposée par le nonce de Prague, Portia (p. 41, 53), à Plankstetten les essais de réforme (p. 78), à St-Emmeram et aux Ecossais de Ratisbonne (p. 103, 121), chez les Cisterciens d'Ebrach et de Schöntal (p. 133-135). La troisième partie nous donnera certainement un index des noms de personnes, de lieux et de matières qui facilitera l'usage de ce travail, qui équivaut à un recueil de documents.

D. U. B.

D. René Ancel O. S. B. **Nonciatures de France. Nonciatures de Paul IV** (avec la dernière année de Jules III et Marcel II). Tome I. Nonciatures de Sebastiano Gualterio et de Cesare Brancatio (mai 1554-juillet 1557). Première partie (*Archives de l'Hist. relig. de la France*). Paris, Lecoffre, 1909. In 8, CX-253 p.

Les nombreux travaux de détail publiés par D. R. Ancel sur le pontificat de Paul IV [1] ont fait connaître l'auteur comme un chercheur aussi heureux qu'intelligent et un érudit richement documenté. De longs mois d'études dans les principaux dépôts d'archives de l'Europe, plus spécialement au Vatican, à Simancas, à Venise, à Naples, à Paris, lui ont permis de recueillir une quantité de matériaux ; il a pu également mettre à profit les archives privées des familles qui ont hérité des papiers des nonces pontificaux. — L'introduction met le lecteur en contact avec les documents et lui révèle l'histoire souvent mouvementée des diverses transmigrations de ces documents ; les papiers du nonce Gualterio p. ex., conservés en partie au Vatican, se retrouvent en partie dans les archives du marquis Gualterio à Bagnorea, du comte Venturi Ginori à Florence, puis, en raison de ses relations avec le cardinal Carafa, dans la bibliothèque Barberini et dans la bibliothèque Borghèse, qui possède une grande partie des registres originaux de la secrétairerie de Jules III. Il faut y ajouter des fragments variés, épars dans divers fonds des archives Vaticanes. D. Ancel nous donne ensuite une biographie développée des nonces Sébastien Gualterio et César Brancatio, fournit les renseignements nécessaires sur les agents envoyés en mission extraordinaire par le St-Siège, et esquisse l'histoire des deux non-

1. Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs les remarquables études sur les *Carafa* parues ici même.

Digitized by Google

ciatures de Gualterio et de Brancatio, en mettant bien en relief, sur le fond des événements politiques et religieux, leur rôle d'ambassadeurs, en permettant de suivre la marche de leurs négociations. C'est un important chapitre de l'histoire religieuse de la France, à un moment critique où la papauté, désireuse de reconquérir l'Angleterre, doit gagner la France sans s'aliéner Charles-Quint. A côté des questions politiques, il y avait à résoudre la fameuse question de l'application du Concordat. Sous Paul IV la situation se modifie : le pape est entraîné dans une politique anti-espagnole et doit gagner la France ; et son neveu, Carlo Carafa, vise au principat de Sienne. L'auteur a su reconnaître très nettement les grandes lignes de la politique suivie par les diverses puissances, et démêler les intrigues particulières qui viennent compliquer et enchevêtrer les fils des divers négociateurs.

Le nombre des documents publiés, presque tous intégralement, est de 113 ; ils sont précédés d'une analyse substantielle et copieusement annotés. Lorsqu'on possédera l'index de ce recueil, on pourra se rendre compte de la riche documentation que l'auteur a eue à sa disposition et des précieux renseignements biographiques accumulés dans les notes. A la page 66 il faut lire Bouvignes au lieu de Bouvines.

D. U. B.

EDWIN H. BURTON. **The life and times of Bishop Challoner** (1691-1781). Londres, Longmans, 1909. 2 vol. Gr. in-8, XXXIV-403 et VIII-367 p. avec nombr. grav.

Challoner incarne, pour ainsi dire, l'histoire du catholicisme en Angleterre pendant plus d'un demi-siècle. Né trois ans après la Révolution de 1688, il mourut dix ans avant le second acte d'abolition des lois pénales contre les catholiques en 1791. Évêque de Debra, il fut vicaire apostolique du District de Londres de 1759 à 1781. C'est la période de l'histoire de l'Église catholique en Angleterre qui se place entre la grande période des martyrs et celle de l'Émancipation de 1829. C'est une période bien obscure que celle de ces années, pendant lesquelles les catholiques traqués de toutes parts, réduits à une infime minorité, sont annulés au sein de leur patrie, ignorés. C'est une période de paralysie, où semble-t-il, il ne se crée plus rien de neuf, où le premier, l'unique devoir est de maintenir, de sauver les positions acquises. Il y avait une frayeur instinctive de se révéler, de peur d'être trahi. Cette dépression morale, dont les effets se firent sentir encore après l'acte d'Émancipation, était le résultat naturel de la condition inique faite aux Catholiques. C'est dans cette période d'effacement que se place l'éducation, l'activité, l'épiscopat de Challoner.

L'ouvrage de M. Burton est une véritable révélation ; c'est dans le cadre de la vie de Challoner toute l'histoire du catholicisme anglais pendant le XVIIIe siècle, précisément pendant cette période si peu connue qu'on l'a appelée le *Dark Age* de l'histoire de l'Église catholique d'Angleterre. Grâce à des recherches longues et patientes, qui l'ont mis sur la piste d'une foule de renseignements et de documents, l'auteur est parvenu à tracer un tableau aussi large que coloré de cette époque, et l'on peut affirmer que la reconnaissance des catholiques ne lui sera pas ménagée. Il a fait revivre

Digitized by Google

Challoner dans son milieu familial, dans le collège de Douai comme étudiant et comme professeur, dans sa vie de missionnaire à Londres, dans sa longue carrière épiscopale. L'évêque est vraiment merveilleux : à côté de ses travaux apostoliques, de ses courses dangereuses dans le district qui lui est confié, des œuvres d'éducation qu'il crée ou développe, du soin qu'il prend de former ses prêtres, il faut admirer son étonnante fécondité littéraire. Challoner n'est pas un écrivain de génie ; c'est une nature éminemment conservatrice, mais il a du talent, il est pratique. Pasteur des âmes, il est attentif à ce qui leur est nécessaire, à ce qui leur manque ; c'est pour satisfaire à leurs besoins intellectuels et religieux qu'il écrit ces livres qui jouissent encore d'une grande popularité en Angleterre et qui ont entouré son nom d'une véritable auréole de respect. Challoner vit entièrement pour le bien de ses ouailles : accomplissant ses devoirs de pasteur, il leur donne des vies des saints, des méditations, une histoire de l'Église, des mémoires sur les martyrs anglais, une *Britannia sacra*, il revoit la version anglaise de la Bible, il compose ce *Garden of the Soul*, ce *Penny Catechism*, ces *Méditations*, ce *Pensez-y-bien* encore si populaires aujourd'hui. Ses lettres sont des lettres d'affaires, de conseil, de direction ; il n'y est pas question de sa personne. C'est un homme de vie intérieure, et il s'efface le plus possible. De nature il est réservé, même un peu austère. Il faut l'étudier en quelque sorte à côté de lui-même, dans ses actes et dans ses écrits pourtant si peu personnels. Il y a là un sujet bien intéressant d'étude. Mais ce qu'on ira surtout chercher dans les deux volumes de M. Burton, c'est l'histoire du catholicisme anglais au XVIIIe siècle. L'auteur n'a rien négligé pour faire connaître dans le détail de la vie journalière de ces catholiques mis hors la loi, les missions ou stations de prêtres, la population, le clergé, les écoles, les mœurs domestiques, les tracasseries légales et les persécutions, les personnalités les plus marquantes de cette période. Le livre est richement documenté et illustré ; c'est une véritable galerie de tableaux qui nous font connaître les personnages les plus saillants de cette histoire. L'auteur a eu soin de munir son livre de bons index. L'impression est soignée, comme on l'attend de tout ouvrage anglais. D. U. B.

H. Hurter S. J. **Nomenclator literarius theologiae catholicae** theologos exhibens aetate, natione, disciplinis distinctos. Theologiae catholicae aetas recens, seculum secundum post celebratum Concilium Tridentinum ab anno 1664-1763. Ed. III. Innsbrück, Wagner, 1910. In-8, VII-2064 col. Prix : 30 fr.

Le tome IVe de la 3e édition du *Nomenclator* embrasse une des périodes les plus fécondes dans l'histoire des sciences ecclésiastiques, le 2e siècle après le Concile de Trente (1664-1763). Il serait superflu de rappeler ici [1] quel labeur suppose ce répertoire dans lequel figurent, groupés par périodes et par sciences, les innombrables écrivains de la chrétienté. L'auteur

1. Voir *Rev. bén.*, 1906, p. 294 ; 1908, p. 268.

Digitized by Google

a visiblement tâché de tenir son œuvre à jour, de l'enrichir, de la perfectionner ; on voit qu'il a profité de nombreux travaux modernes, encore qu'il soit permis de tirer un plus large profit des publications récentes. On excusera facilement ces omissions, si l'on tient compte de la nature du travail et de son but immédiat. Faut-il dire qu'on y trouvera un rapide aperçu des travaux littéraires de l'ordre de S. Benoît aux XVIIe et XVIIIe siècles ? La période traitée par l'auteur coïncide avec la magnifique efflorescence littéraire de plusieurs congrégations bénédictines, notamment celles de St-Maur en France et de Lorraine. L'Université bénédictine de Salzbourg, le collège de St-Anselme à Rome, plusieurs abbayes d'Allemagne sont des centres de vie intellectuelle. Les tableaux chronologiques, disposés par sciences ecclésiastiques et par pays, permettent de se rendre rapidement compte de l'importance des mouvements littéraires, de la valeur et du nombre de ceux qui y prirent part. L'*Index rerum* est précieux Il ne comprend pas moins de 43 colonnes ; mais plus il sera développé. et plus le livre aura d'utilité. L'Index des auteurs va de la col. 1941 à 2018 ; on peut juger de la quantité de noms accumulés dans le précieux répertoire qu'est le *Nomenclator*. D. U. B.

Darwell Stone M. A. A History of the doctrine of the holy Eucharist. London, Longman, Green et C°, 1909. 2 vol. In-8, XII-410 et X-664 p. Prix : 30 sh.

Le titre même de cet ouvrage en constitue le principal défaut. Il ne s'agit nullement d'une histoire de la Sainte Eucharistie, mais seulement d'un immense assemblage de matériaux propres à faire cette histoire. L'auteur s'est effacé pour laisser la parole aux Pères de l'Église, aux théologiens du moyen âge, aux Réformateurs, aux catholiques des temps modernes, aux Anglicans contemporains. Les citations sont bien choisies et l'auteur ne se permet que de rares commentaires. Il tait entièrement son opinion, et, tout au plus, à la fin de chaque chapitre, donne-t-il un résumé, très sommaire, auquel il ajoute quelques références. Il est heureux que l'auteur s'en soit tenu là, car ses remarques, rarement très suggestives, ne seront très souvent qu'un guide peu sûr. C'est ainsi que les indications qu'il nous donne pour se reconnaître dans les difficultés qui embarrassent l'époque de Ratramne, de Paschase Radbert et de Bérenger de Tours, sont très défectueuses. Quelques auteurs anglicans, tels que Hooker et Andrewes, sont interprétés dans un sens beaucoup plus catholique que ne l'autorisent leurs écrits. Mais c'est à peine si l'on prend garde à de tels défauts, dans la masse considérable des textes rassemblés par l'auteur et l'on se fût gardé d'y appeler l'attention, si M. D. S. n'avait donné à son travail le titre d'Histoire.

M. D. S. n'a pas dissimulé ses vues personnelles dans ses autres écrits, dans son manuel *The Holy Communion*, et plusieurs articles dans la *Church Quarterly Review* et le *Dictionary of Christ and the Gospels*. Il s'en tient fortement à la présence réelle, sans paraître vouloir accepter la Transsubstantiation ; cependant il est d'accord en général, avec les écrivains catholiques et son chapitre sur la théologie catholique depuis le concile de Trente et de nos jours est particulièrement juste. Il est loyal envers les diverses

Digitized by Google

opinions hérétiques, et le but qu'il se propose est de faire avec impartialité un « mémoire » sur l'ensemble de la question dans l'espoir qu'une connaissance plus approfondie pourrait amener un plus grand accord. Le développement des témoignages patristiques était peut-être la partie la plus difficile à traiter; elle l'est après tout, d'une façon très satisfaisante, bien que l'auteur soit ici moins objectif et ajoute plus de commentaires et d'explications. Il emploie quelques expressions étranges; il parle par exemple de « l'identification des espèces avec le corps et le sang du Christ » chez quelques-uns des Pères (pp. 77 etc.) et il avance avec prudence, mais avec inexactitude que ces Pères qui s'en rapportent à la cessation du pain et du vin « diminuent leur importance », « ignorent », « perdent de vue », « font peu de cas » des espèces. Il est aisé de découvrir sa pensée et aussi le motif de ne pas être plus explicite ; en ceci il agit avec sagesse, mais il aurait pu certainement se rapprocher davantage de l'exactitude sans danger d'être accusé d'exagération. Il est étrange aussi qu'il omet beaucoup de ce qu'il aurait pu puiser chez les Pères, concernant le sacrifice eucharistique, quoique plus tard des auteurs plus récents lui fournissent autant de matériaux sur le sacrifice que sur le sacrement. Il note même ce que disent ces derniers au sujet de la communion fréquente, alors qu'il néglige totalement ce qu'en ont dit les Pères. Il est très abondant et très complet pour la période patristique ; et cependant, il ne cite jamais S. Basile auquel il aurait pu emprunter certains points intéressants.

Pour l'ensemble, on peut dire que jusqu'à ce jour on n'avait produit aucune collection de textes si grande et d'une telle valeur. Cette valeur est d'autant plus grande que plusieurs des écrits cités ne sont pas aisément accessibles, que quelques-uns même sont très rares. Mais on regrettera que toutes les citations soient données en anglais. Cependant, les traductions sont faites avec soin et rendues avec fidélité [1].

D. J. CHAPMAN.

GARDEIL O. P. **Le donné révélé et la théologie.** Paris, Gabalda, 1910 In-12, XXII-372 p. Prix : 3 fr. 50.

Ce nouveau livre, reproduction de dix leçons d'Apologétique données à l'Institut catholique de Paris en 1908-09, fait suite à *la Crédibilité et l'Apologétique* dont la plupart des thèses ont immédiatement fait autorité. Le présent ouvrage, non moins important, définit exactement l'objet et la méthode de la théologie, « science *intrinsèquement surnaturelle* dont les conclusions sont homogènes au donné révélé qu'elles élaborent ». La théologie commande à toutes les autres sciences dont elle utilise les services: philosophie, exégèse biblique, histoire des doctrines : « la reconnaissance de cette autonomie, de cette transcendance, de cette maîtrise est le but supérieur de toutes les démonstrations dont la série constitue cet ouvrage ». (p. XIII).

La première partie du livre a pour objet le *donné révélé*. Tout d'abord

1. M. Stone m'a appris un mot nouveau « insofar ». Il ne se trouve pas dans Murray et comme Webster ne l'admet pas, je présume que ce n'est pas (comme « forever ») un américanisme. Ce doit être un produit du XXe siècle. M. Stone l'emploie en toute liberté. J'espère bien qu'en cela il ne sera pas imité.

Digitized by Google

vient un chapitre philosophique concernant la valeur de l'affirmation humaine, support nécessaire et véhicule du dogme : si en effet l'affirmation humaine ne possède pas de caractère absolu, c'en est fait aussi de l'objectivité du dogme. Ce chapitre fondamental est un véritable abrégé d'épistémologie, serré et rigoureux, il n'est donc pas étonnant qu'on n'en suit le raisonnement qu'au prix d'un certain travail intellectuel. Passant ensuite au cœur du sujet, l'A. considère le donné révélé tel qu'il est sorti de l'action de Dieu, c'est la *Révélation* ; puis tel qu'il nous est livré par l'Église, c'est le *Dogme*. Dans le premier de ces chapitres, c'est l'explication thomiste de la révélation qu'il faut surtout remarquer, dans l'autre c'est l'adaptation du langage technique à la vérité révélée qui est présentée sous une forme nouvelle, dissipant les objections modernistes et approfondissant les solutions traditionnelles.

Après la notion du dogme, l'A. aborde deux problèmes : en premier lieu celui de l'adéquation entre les formules dogmatiques et la réalité divine, c'est la notion d'analogie qui fait le lien entre ces deux termes. Le R. P. Gardeil est d'ailleurs fort modéré dans ses exigences, tout en réfutant l'agnosticisme moderniste et en prouvant la légitimité de nos affirmations qui portent sur les mystères révélés, il manifeste de la défiance à l'égard des scolastiques qui manient avec trop d'assurance les choses divines (p. 134). L'autre problème, c'est le développement du dogme, la légitimité des énoncés nouveaux qui n'étaient que virtuellement contenus dans le donné primitif. Le moyen par lequel certaines conclusions théologiques peuvent devenir des dogmes, ce sera souvent, d'après l'A., un procédé intuitif social ; « un raisonnement rigoureux, partant des prémisses de la foi, est l'instrument par excellence de la formation de cette théologie reçue, mais il ne semble pas absolument indispensable » (p. 176). Exemples : l'Imm. Conception, l'infaillibilité pontificale.

La deuxième partie du livre, consacrée à la *théologie*, se divise en trois leçons : le donné théologique, la science théologique, les systèmes.

On apprend d'abord quelle est la dépendance entre le donné théologique et le donné révélé et quel est le rôle de l'apologétique et de la critique dans cette connexion. Du donné théologique résulte une science théologique, à conclusions certaines et apodictiques ; les systèmes viennent ensuite combler les blancs laissés dans la science et en forment le développement. Plusieurs systèmes peuvent réclamer un droit à l'existence, mais le système qui part du point de vue le plus élevé, qui approche davantage de l'idée de Dieu source de toute théologie, ne peut manquer de l'emporter sur ceux qui s'appuient sur des réalités particulières (p. 273). L'exemple concret, c'est la théologie de S. Thomas qui le fournit. Que doit être pour nous S. Thomas ? Il est le maître toujours actuel de la théologie, par l'excellence de son donné, de son argumentation, de son organisation systématique : l'idée de Dieu domine le système tout entier.

Le chapitre final nous fait voir quelle est l'importance du dogme et de la théologie dans la vie spirituelle, il n'est certes pas le moins beau ni le moins important de l'ouvrage. On comprendra qu'en si peu de lignes nous ne pouvons aborder l'examen d'aucune question en particulier, il nous suffira d'avoir fait soupçonner la valeur de cet ouvrage ; il est de ceux dont

Digitized by Google

l'étude s'impose, et dont la plupart des conclusions sont destinées à faire partie intégrante du domaine commun de l'enseignement théologique.

D. R. P.

Abbé C. Ossedat, **Dogme et Peinture**. Bruges, Desclée, De Brouwer et Cie, 1910. In-fol. XX-347 p. Prix : 10 fr. Chromotypographie, gravures hors texte, nombreuses gravures dans le texte.

Le dogme et son symbolisme, les rites sacramentaux, non moins que les vertus et les types moraux créés par l'Évangile, offrent un sublime idéal dont l'artiste chrétien doit se faire l'écho. M. O. l'a profondément compris, et fait comprendre en son bel ouvrage. Nous lui en savons gré. L'harmonie de sa phrase, non moins que le goût délicat, et les connaissances variées dont il fait preuve, rendent son livre intéressant pour qui veut s'initier — en amateur éclairé — à l'art religieux de l'Italie. Sans se départir d'un certain fond de dillettantisme, c'est-à-dire, sans chercher à épuiser méthodiquement son sujet, M. O. nous conduit avec discernement parmi les chefs-d'œuvre ; nous voyageons avec lui du *bon Pasteur* des catacombes, aux mozaïques des basiliques ; des Madones de l'Angelico, à la gracieuse série des Vierges de Raphaël ; du *triomphe de la mort* du Campo Santo, à celui de l'Eucharistie au Vatican.

Remarquons que dans la description des œuvres religieuses de Poussin, quelques gravures auraient avantageusement relevé le texte.

Une réserve : M. O. nous parle en appendice, de l'art religieux des primitifs flamands : par tempérament M. O. est fait pour goûter la grâce des Vierges ombriennes, plutôt que le mysticisme immobile et contemplatif des *Adorateurs de l'Agneau*, des *Pietà* de Van der Weyden, ou des *Vierges aux donateurs* de Memling. C'est pourquoi nous aurions préféré qu'il s'abstînt (comme il le fit par ex. pour l'œuvre de Dürer) de critiquer cet art flamand dont il n'a pu goûter la profonde paix religieuse, et dont les chefs-d'œuvre considérés au point de vue de la vie de l'âme, ne le cèdent en rien — à notre avis — aux plus belles productions de l'art italien.

D. I. RYELANDT.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

U. F. Burney. *Israel's Hope of Immortality*. Oxford, Ullarensten Press, 1909. In-8, 105 p.

M. Burney a publié sous ce titre quatre conférences destinées au grand public ; c'est pourquoi il traite le problème difficile de l'Immortalité d'une manière plus populaire, sans cependant cesser d'être scientifique. Se bornant aux points principaux, aux grandes lignes du développement de la doctrine de l'immortalité, il examine avec soin les textes bibliques relatifs aux opinions des Hébreux sur l'autre vie et apprécie, en général avec justesse, la portée de ces témoignages, en ajoutant un rapide exposé de la doctrine plus explicite de la littérature apocalyptique, en vogue chez les Hébreux après l'exil. On trouve dans ce petit livre de bonnes remarques, de belles pages, qu'on lira avec intérêt ;

Digitized by Google

mais aussi des assertions bien discutables, p. ex. que le monothéisme chez les Hébreux ne date que du VIIIe siècle (p.23), que l'auteur de l'Ecclésiaste propose la philosophie des Sadducéens (p. 61), que, par conséquent, les passages de ce livre qui concernent le jugement divin, sont d'interpolation plus récente (p. 59), etc. Faut-il encore dire, que M. Burney a oublié d'exposer nettement la valeur du terme « immortalité » ? Quand on conçoit l'immortalité comme équivalente à la simple permanence de l'âme après la mort, on ne dira pas avec lui, que la doctrine de l'immortalité n'avait pas de place dans les pensées religieuses d'Israël avant l'exil (p. 7).

D. H. HÖPFL.

PHILIPPE VIREY. *La Religion de l'Ancienne Egypte.* Paris, Beauchesne, 1910. In-12, VIII-313 p. Prix : 4 fr.

Donné une première fois sous forme de conférence à l'Institut catholique, le contenu de ce livre nous fournit des vues d'ensemble vulgarisatrices sur divers sujets de religion égyptienne : conception de la Divinité, rôle religieux du Pharaon, mythologie, survivance des âmes, influence de l'Égypte sur la religion grecque. Ce sont donc les problèmes à portée générale qui ont retenu l'attention de M. V., de préférence aux études sur les cultes locaux, et les détails du rituel. Le tout est exposé avec aisance et appuyé sur une connaissance sérieuse tant des documents anciens que de la littérature récente du sujet.

Signalons le chapitre consacré à la *Divinité*, si intéressant parce qu'il place aux origines lointaines de la vie religieuse de l'homme, non un *totem* quelconque, mais le *Nouter* transcendant et unique dont « le nom est caché ».

Remarquons : puisque l'histoire religieuse d'Égypte s'échelonne sur plusieurs millénaires, ne serait-il pas désirable dans l'intérêt du lecteur peu averti, que la chronologie relative des documents apportés fût précisée davantage ?

Une table analytique bien détaillée ajoute au mérite de l'excellent travail de M. V.

D. I. R.

M. LOUIS. *Doctrines religieuses des Philosophes grecs.* Paris, Lethielleux, 1909. In-12, VIII-360 p. Prix : 4 fr.

Si le caractère vulgarisateur de son ouvrage ne lui a pas permis de développer fort au long des manières de voir souvent assez personnelles, M. L. a néanmoins écrit de bonnes pages d'histoire de philosophie religieuse. Il s'est attaché à faire voir comment les philosophes grecs, de Xénophane et Aristote, jusqu'au vieil Épicure et les Stoïciens, n'ont jamais cherché à supprimer la religion, mais au contraire se sont appliqués à l'épurer, et à en donner une interprétation rationnelle. « Elle n'est pas hellénique mais toute moderne, remarque M. l'Abbé Piat, la pensée de supprimer la religion au profit de la raison ».

Les vues de M. L. s'appuient sur une connaissance sérieuse des milieux et des sources helléniques, non moins que sur l'étude des travaux récents de Gomperz, Bréhier, etc. En bien des points il complète avantageusement — sans le dépasser dans son ensemble — le beau livre de M. Decharme: *La Critique des traditions religieuses chez les Grecs* (Cf. *Rev. bénéd.*, 1906, p. 310).

D. I. R.

PHILON. *Commentaire allégorique des saintes lois après l'œuvre des six jours.* Texte grec, traduction française, introduction et index par E. BRÉHIER. (*Textes et documents pour l'étude historique du christianisme*). Paris, Picard, 1909. In-12, XXXVIII-330 p. Prix : 3 fr. 50.

Cette traduction se réclame de toute l'autorité attachée au nom de M. Bréhier en matière philonienne.

Le texte grec placé en regard de la traduction reproduit « à quelques détails

Digitized by Google

près » (p.XXXVII) celui de l'édition Cohn de Berlin. Des chiffres entre crochets indiquent continuellement la pagination de l'édition Mangey.

Ce commentaire est un travail philosophico-religieux que Philon composa sous forme d'explication de quelques versets de la Genèse (II, 1-III, 19). C'est un spécimen remarquable de la méthode allégorique qui permet de retrouver dans les versets de la Bible toute une théorie du monde intelligible et de la sensation, non moins que des doctrines d'inspiration plutôt stoïcienne sur l'âme et le progrès moral.

M. B. a fait précéder son texte d'une utile introduction consacrée en majeure partie à faire voir l'enchaînement des conceptions du Maître. Nous y retrouvons les qualités remarquées naguère en rendant compte du livre capital de M. B. sur Philon. (Cf. *Revue bénéd.*, 1908, p. 539).

D. I. R.

Mgr MIGNOT. *L'Église et la critique*. Paris, Gabalda, 1910. In-12, XI-314 p. Prix : 3 fr. 50.

Les études publiées sous ce titre par Mgr l'archevêque d'Albi n'ont pas un caractère strictement scientifique, mais s'adressent au grand public que pourraient troubler certaines attaques des ennemis de l'Église.

Réfutant l' « Esquisse d'une philosophie de la religion » de M. Sabatier, Mgr M. montre avec clarté le vice capital du système de celui-ci : confusion des deux ordres naturel et surnaturel. Pour énerver ses conclusions, il indique d'autres solutions bien préférables au point de vue rationnel. « Critique et tradition » remet au point les affirmations modernistes et rationalistes concernant l'attitude de l'Église en présence de la critique biblique. La position du catholicisme n'est pas absolument à la merci des seuls arguments tirés des évangiles, les écrits sacrés ne sont pas le seul principe sur lequel il repose : la tradition est sa base la plus essentielle. Quant au critique, il n'a pas le droit de rejeter le surnaturel *à priori*, bien que l'étude de la vie interne du christianisme soit plutôt l'affaire des théologiens. « L'Église et la science » définit l'attitude très prudente et très avisée de l'Église vis-à-vis des hypothèses scientifiques. Elle n'a du reste pas qualité pour juger n'étant pas chargée par Dieu de faire la démarcation entre le vrai et le faux scientifique. « Bible et religion » démontre la position providentielle et unique dans l'histoire, du peuple d'Israël : différence essentielle entre Jéhovah et les dieux des nations, idée de rédemption avec espoir invincible du triomphe final du royaume de Dieu. Les oraisons funèbres de Mgr Le Camus et Mgr Enard, écrites en style élégant et sobre, terminent le volume. Les labeurs de l'épiscopat n'empêcheront pas, espérons-le, Mgr Mignot de nous donner encore à l'avenir des aperçus lumineux sur les problèmes religieux qui passionnent notre époque.

D. B. DEFRENNE.

R. P. HUGUENY O. P. *Critique et Catholique*. I. APOLOGÉTIQUE. Paris, Letouzey, 1910. In-12, XIV-383 p. Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est, de tous points, un travail d'apologétique sérieusement travaillé. L'auteur y étudie les origines historiques de l'Église (c. I-VII) et la valeur suréminente du Catholicisme comparé aux autres formes de religion (c. VIII-XII) : il termine par des vues bien réfléchies sur l'acte de foi (c. XIII). A l'aisance de l'exposition l'auteur unit la compétence et la précision du théologien. Il se montre au courant des formules anciennes, non moins que des ressources et des difficultés de l'exégèse moderne. Au fond, en utilisant nombre de travaux récents, il nous présente sous une forme rajeunie et vivante la doctrine

Digitized by Google

déjà vieille des *Notes* de la vraie Église. A ce titre, nous souhaiterions que bien des étudiants, voire même des professeurs, complétassent leur cours d'apologétique en se pénétrant de la lettre et de l'esprit d'un travail aussi méritant.

D. I. R.

R. P. GARRIGOU-LAGRANGE, O. P. *Le Sens commun, la Philosophie de l'Être, et les Formules dogmatiques.* Paris, Beauchesne, 1909. In-12, XXX-311 p. Prix : 3 fr. 50.

« Rien n'est intelligible qu'en fonction de l'être et du principe d'identité » (p. 110). A ce principe caractéristique de sa philosophie, le R. P. Garrigou-Lagrange en rattache deux autres ; de là, la complexité du titre de cet ouvrage si riche en aspects féconds — complexité qui n'empêche pas l'unité foncière des questions traitées.

La première de ces pensées, c'est que la raison spontanée est une avec la raison réfléchie, et que par conséquent les assertions du sens commun qui émanent de cette raison spontanée, sont en continuité avec les affirmations de la philosophie de l'être, produit naturel de la pensée réfléchie. Le sens commun n'est donc pas purement une organisation utilitaire de l'esprit en vue de la vie pratique, comme le veut M. Leroy, mais il faut lui reconnaître une valeur comme connaissance du réel, précisément dans la mesure où il contient les rudiments de la philosophie de l'être. Le R. P. G.-L. a scruté avec largeur et souplesse ce point capital.

En second lieu : de même que le sens commun considéré comme moyen de connaissance trouve sa justification dans sa continuité avec la philosophie de l'être, ainsi en sera-t-il pour les formules dogmatiques. Le R. P. G.-L. revendique nettement pour celles-ci la valeur de connaissance véritable touchant Dieu, la Trinité, l'Incarnation, etc.

En cette partie de son travail le P. R. G.-L. aurait avantageusement pu insister *ex professo* sur une mise au point qui, bien comprise, éclaire tout le problème de la connaissabilité des dogmes : Pas de science humaine par rapport aux choses spirituelles en tant que spirituelles, mais seulement en tant qu'être.

Tout en combattant le Pragmatisme, le distingué professeur sait néanmoins faire la part à l'expérience religieuse des mystiques chrétiens : « le vrai pragmatisme religieux se moque du pragmatisme » (p. 204). Nous souscrivons d'esprit et de cœur à ce jugement.

Suit une excellente étude sur les premiers principes, et la critique moderniste des preuves de l'existence de Dieu.

Quoique théologien de profession, le R. P. G.-L. a fait œuvre avant tout de philosophe. Nous ne l'en blâmons pas, car si la valeur du dogme comme connaissance a été si vivement mise en question, c'est précisément parce que le *sens commun*, s'étant disjoint de la *philosophie de l'être*, n'a plus trouvé de sens pensable aux *formules dogmatiques*.

D. I. R.

H. LIGEARD. *La théologie scolastique et la transcendance du surnaturel.* Paris, Beauchesne, 1909. In-16, VIII-138 p. Prix : 1 fr. 50.

Ce volume est la reproduction d'une série d'articles parus dans la *Rev. pratique d'Apologétique*, et consacrés à l'étude des relations entre la nature et le surnaturel, en même temps qu'à l'utilisation de ces données en vue de l'apologétique. La question restée un peu confuse chez les anciens théologiens a été reprise à partir du XVIe siècle par les théologiens des diverses écoles, aussi l'A. examine-t-il d'abord d'une façon objective quelle a été la doctrine professée sur ce sujet par l'école thomiste, scotiste et augustinienne. L'affirmation d'une tendance naturelle vers le surnaturel, s'accentue graduellement dans les doctrines

Digitized by Google

examinées successivement, sans cependant aller jusqu'au baïanisme. Le thomisme de Suarez et de Ripalda nous donne, d'après l'A., la solution la plus satisfaisante du problème, et appliqué à l'apologétique d'immanence, il nous permet de discerner jusqu'à quel point la nouvelle méthode peut être acceptée. Elle constituerait une préparation psychologique, introduction à la démonstration que seuls les arguments extrinsèques et historiques pourraient fournir. L'A. fait ainsi droit aux exigences de la doctrine traditionnelle et en particulier aux directions données par l'Encyclique *Pascendi*, tout en tenant compte des courants nouveaux qui se sont montrés dans les questions religieuses.

D. R. P.

Albert LECLÈRE. *Pragmatisme, Modernisme, Protestantisme.* Paris, Bloud, 1909. In-12, 296 p. Prix : 3 fr. 50.

En la personne de M. Leclère, le modernisme a rencontré un adversaire non moins bienveillant que convaincu. Pour prendre les doctrines nouvelles à partie, le distingué professeur a moins cherché à leur opposer une théorie intellectualiste toute faite, qu'à faire l'étude critique de leur histoire : à l'heure présente, c'est peut-être le meilleur moyen de suggérer des pensées utiles.

Avant d'esquisser les vues, si neuves lorsqu'elles parurent, du Cardinal Dechamps, d'Ollé-Laprune, et de Newman (qu'il considère malgré leur orthodoxie comme les précurseurs du mouvement), M. L. recherche dans le pragmatisme anglo-américain, non moins que dans les œuvres de Ravaisson, ou de Bergson, les raisons philosophiques du pragmatisme religieux des Blondel, Laberthonnière, Leroy, Tyrrel. Une étude bien menée sur ces auteurs forme le centre du livre.

L'ensemble de cette histoire critique du modernisme fait vivement ressortir l'insuffisance de la méthode prônée, et le fond de scepticisme que présuppose la tendance de tous ces esprits : penser le dogme, la morale, et tout le savoir humain en termes d'action. — Le livre de M. L. mérite donc l'attention.

Une réserve : en précisant l'attitude de certains penseurs, M. L. a parfois forcé la note : par ex., Newman a-t-il tant minimisé l'autorité du Pontife romain (p. 95) ? lui qui n'a pas douté d'affirmer (*Développement du dogme.* Ed. Brémond, p. 146) qu'elle est pour la religion révélée ce que la suprématie de la conscience est pour la religion naturelle.

D. I. R.

CATHREIN S. J. *Die katholische Weltanschauung in ihren Grundlinien mit besonderer Berücksichtigung der Moral.* 2e Aufl. Fribourg, Herder, 1909. In-8, XVI-578 p. Prix : 6 M.

La première édition de cet ouvrage était intitulée *Die katholische Moral in ihren Voraussetzungen und ihren Grundlinien* (cf. *Rev. bén.*, 1907, p. 579). Mais comme la morale n'y est pas traitée indépendamment des principes dogmatiques qui en sont le fondement, l'A. dans cette nouvelle édition, fort augmentée, a, pour empêcher toute méprise, jugé bon d'énoncer l'objet de son livre d'une façon plus explicite. Sans goûter fort le « Weltanschauung », terme devenu désormais classique, nous estimons le nouveau titre préférable à l'ancien : il indique mieux en effet que l'ouvrage contient un aperçu de toute la doctrine catholique : origine et fin de l'homme, vérité de la révélation, divinité du Christ et de l'Église ; ensuite application à la morale : devoirs envers Dieu, le prochain, soi-même ; réfutation des objections courantes.

Le nom de l'éminent moraliste que tout le monde connaît nous dispense de faire l'appréciation des qualités foncières de l'ouvrage. Celui-ci est nouveau en ce sens qu'il tient le milieu entre les livres strictement scientifiques destinés aux théologiens et les ouvrages de vulgarisation dont l'intérêt et la clarté sont souvent acquises au prix de l'exactitude. Il sera un guide sûr pour tous les

Digitized by Google

hommes instruits qui voudront posséder une connaissance sérieuse des principes fondamentaux du dogme et de la morale catholiques.

D. R. P.

C. VAN CROMBRUGGHE. *Tractatus de Verbo Incarnato.* Gand, Huyshauwer et Scheerder, 1909. In-8, 215 p.

Le présent manuel est destiné aux élèves du Séminaire de Gand, où l'A. occupe la chaire de Théologie dogmatique. L'adaptation aux nécessités de l'enseignement a exigé une forme réduite et simplifiée qui rend l'étude plus facile et plus rapide. Mais il est aisé de voir, qu'en bien des chapitres, les thèses démontrées sont le résumé d'une doctrine autrement étendue que ne le feraient penser les dimensions du livre ; les arguments tirés de l'Écriture en particulier dénotent une connaissance complète de l'état actuel de la science biblique et répondent aux objections soulevées par les adversaires récents : protestants, rationalistes, modernistes. Qu'on lise par ex. les preuves de la divinité du Christ, d'abord selon les synoptiques, puis d'après S. Jean, et enfin S. Paul ; sous une forme aussi brève on ne peut rien désirer de plus clair ni de plus décisif. Nous pouvons en dire autant de la doctrine de la Rédemption satisfactoire : visiblement l'auteur a dû faire effort pour se restreindre aux dimensions de son cadre. — Les preuves patristiques sont peu développées, de même l'histoire du dogme est donnée avec précision, mais sans détails. Pour la partie spéculative, on regrettera peut-être l'absence de quelques questions, secondaires, il est vrai, mais cependant intéressantes, telles la convenance de l'Incarnation de la personne du Verbe ; mais les thèses fondamentales et celles dont la connaissance importe le plus sont traitées avec toute la profondeur désirable. Signalons la question de l'union hypostatique, dont les conséquences sont déduites avec une logique serrée. La doctrine est celle de l'école thomiste, sauf peut-être quelques nuances : ainsi dans l'explication de la compatibilité de la liberté du Christ avec l'obéissance à son Père, nous ne trouvons pas le *sensus compositus et divisus*, que c'est bien ici ou jamais le lieu d'appliquer ; ce qui est dit p. 156 de la causalité instrumentale peut devenir un principe de divergences plus sensibles encore. La thèse de l'identité entre l'essence et la subsistance est attribuée, sans hésitation aucune, à S. Thomas. — En d'autres points l'A. ne ralliera pas non plus tous les suffrages : l'explication, sans miracle, de la compatibilité de la vision béatifique avec la souffrance ; l'objet direct de la dévotion au S. Cœur ; en fait d'exégèse l'interprétation de *neque filius* (p. 133). Remarquons aussi p. 31 la définition du dogme « veritas religiosa philosophice expressa » trop absolue, nous semble-t-il.

Le texte est imprimé en deux sortes de caractères, les petits pourront être omis par les auditeurs très pressés. Puisque nous touchons à l'exécution typographique, nous exprimerons le souhait que l'éditeur se munisse d'une collection plus complète de caractères grecs et hébreux : Λόγος et Hokmâh font pauvre figure dans un cours aussi bien informé en fait de critique biblique. Les accents sur ét...ét n'ont de sens que pour les néerlandais. Ces observations de détail nous sont suggérées par le désir de voir adopter le livre du Dr V. C. ailleurs qu'au séminaire de Gand : bien des professeurs sont en quête d'un manuel de théologie thomiste suffisamment bref en même temps qu'assez approfondi ; ce premier volume nous prouve que nul mieux que l'A. ne serait en état de réaliser ce desideratum.

D. R. P.

M. ALUJAS BROS. *S. Tomas de Aquino y la Inmaculada Concepción de la Virgen María.* Barcelona. Libreria católica internacional, 1909. In-8, XXVII-79 p. Prix : 1 pes.

La présente étude, couronnée au concours du Séminaire conciliaire de Tor-

Digitized by Google

tosa en 1905, a pour but de rechercher la pensée de S. Thomas concernant le dogme de l'Immaculée Conception. L'auteur a divisé son travail en trois parties : la première comprend les arguments extrinsèques tirés du fait que l'Ordre dominicain, interprète de la pensée de S. Thomas, a communément, jusqu'au XVIe siècle au moins, combattu l'Imm. Conc.; la 2e partie examine les textes eux-mêmes des différentes œuvres de S. Thomas ; enfin la 3e partie réfute les arguments des théologiens qui prétendent interpréter le Dr Angélique dans un sens favorable au dogme. Sans apporter beaucoup d'éléments nouveaux à la question, l'essai critique de M. Alujas Bros a le mérite de grouper bien les faits et les raisonnements. Sa thèse nous paraît plausible, mais du fait que S. Thomas a pu se tromper dans une interprétation de la tradition, il ne doit résulter aucun préjudice pour sa philosophie ni sa théologie ni encore moins une présomption en faveur du système de R. Lulle, comme on pourrait le conclure de la préface écrite par l'ardent lulliste, D. Salvador Bove, qui d'ailleurs nous concède que S. Thomas est le Docteur de la raison et de la tradition.

D. R. P.

BERTHÉ. *Dieu, lectures théologiques.* Paris, Bloud, 1909. In-8, XII-264 p.

L'ignorance ou la connaissance imparfaite de Dieu est certes le fond de toutes les erreurs de notre temps et la cause première de l'esprit d'impiété qui sévit de toutes parts. M. le chanoine Berthé a fait une œuvre de zèle vraiment sacerdotal en réunissant dans ce volume les témoignages des plus grands génies chrétiens qui nous ont parlé de Dieu, de son existence, de sa nature, de ses attributs. Les citations de S. Thomas forment, à juste titre, la trame de l'ouvrage, mais en même temps que l'Angélique Docteur, nous entendons S. Augustin, S. Anselme, S. Bernard et plusieurs autres Pères, comme aussi Bossuet, Descartes, Balmès, Monsabré, etc. Tous ces textes sont disposés par ordre logique et forment un véritable traité théologique, à la fois positif et spéculatif, doctrinal et édifiant.

Une qualité importante que doit présenter un ouvrage de ce genre, est l'exactitude des références. Sous ce rapport nous nous permettons de signaler quelques inégalités. Descartes (p. 21), S. Denys (p. 128), P. Monsabré sans autre indication ; mais en général nous nous plaisons à constater que les citations sont précises. Dans la traduction de S. Thomas l'ordre du texte n'a pas été toujours rigoureusement observé ; grâce à quelques transpositions, l'A. a souvent fait mieux paraître la valeur des arguments.

D. R. P.

Paul ALLARD. *Saint Sidoine Apollinaire* (Collection « Les saints »). Paris, Lecoffre, 1909. In-12, XII-211 p. Prix : 2 fr.

La vie de Sidoine Apollinaire est intéressante au triple point de vue religieux, politique et littéraire : encore fallait-il savoir mettre cet intérêt en relief. L'auteur a traité son sujet avec cette plénitude d'information, cette modération de jugement, ce charme du récit, enfin, qui caractérisent chacun de ses écrits. Avec beaucoup de finesse et de tact, il nous montre son héros tel qu'il est, avec ses faiblesses, mais aussi ses côtés vraiment grands et sympathiques ; il réduit à leur juste valeur les accusations, d'une sévérité outrée, dont sa vie antérieure à l'épiscopat a été l'objet de la part des historiens, du grave Tillemont, comme des écrivains plus récents, Ampère, Nisard et Sandret. Et c'est merveille de voir comme il sait faire jaillir des textes qu'il manie des allusions parfois piquantes aux événements qui se passent actuellement sous nos yeux ; comme lorsqu'il parle du rôle patriotique de la haute culture littéraire, à cette époque où les conquérants barbares n'avaient pas encore imaginé d'interdire aux vaincus l'usage

Digitized by Google

de leur propre langue. Il serait à désirer que tous les volumes de la collection pussent soutenir la comparaison avec celui-ci. Je ne chercherais chicane à M. Allard que sur une question de principe : on dirait qu'il est quand même un peu scandalisé de la rapide élévation de l'ancien préfet de Rome au siège épiscopal des Arvernes, il se croit visiblement obligé de plaider les circonstances atténuantes ; je suis convaincu, pour ma part, que l'Église gagnerait beaucoup, de nos jours comme au Ve siècle, à voir entrer presque de plein pied dans son sanctuaire, un certain nombre de ces laïques recommandables par leur foi éclairée et leur conduite modèle, qui ont acquis dans les carrières civiles, avec un haut prestige, des habitudes précieuses d'administration et de gouvernement. Quelques fautes d'impression à corriger dans une prochaine édition : *Dulcidius* pour *Donidius* (p. 82); *Sigisbert* pour Sigismer (p. 116); *Ep., II. 11* pour Ep. VI, 11 (p. 147, note 4), etc. L' « évêque Éleuthère » de la p. 147 est identifié, p. 191, avec « Éleuthère de Tournai » : c'est non seulement incertain, mais très improbable. Enfin, p. 148, la traduction « Les hommes de cette race (juive) sont souvent honnêtes dans les affaires ou selon les jugements terrestres », qui m'avait choqué à la lecture — malgré mon peu de sympathie pour l'antisémitisme — m'a paru, après recours à l'original, sinon dénaturer, du moins exagérer notablement la pensée de Sidoine : il veut dire simplement qu'il n'est pas rare de voir les juifs avoir le bon droit pour eux, quand il s'agit de matières relevant de la justice humaine.

D. G. MORIN.

A. DUFOURCQ. *(L'avenir du Christianisme. Ire Partie. Le Passé chrétien.* IV.) Histoire de l'Église du IIIe au XIe siècle. Le Christianisme et l'Empire. Tome I. Paris, Bloud, 1910. In-12, 356 p. Prix : 3 fr. 50.

La *Rev. bén.* (t. XXV, p. 253 et XXVI, p. 133) a déjà signalé les précédents volumes de M. D., en a caractérisé la méthode et indiqué la valeur. Cela nous dispense d'y revenir. Dans ce quatrième volume, c'est l'histoire de l'Église du IIIe au VIIIe siècle qui est retracée. La méthode synthétique suivie par M. D. présente certes de grands avantages, mais elle demande en même temps de rares qualités d'information et de réflexion. L'auteur doit passer au crible de la critique toutes les affirmations, et, dans la quantité énorme de matériaux qui se présentent, définir exactement la part et la valeur de ceux qui sont mis en œuvre. Or ce travail est pour ainsi dire impossible : dans une synthèse l'on s'expose à dire trop ou trop peu. Par ex., p. 166, M. D. écrit : « Porphyre a dit du livre de Daniel tout ce que les historiens modernes ont su découvrir ». Ces « découvertes » sont la *fausseté* des prophéties concernant les temps postérieurs au pseudo-Daniel juif contemporain d'Antiochus Epiphane. Que dirait de cette affirmation un exégète catholique ? L'auteur accepte sans réserve l'opinion de Lejay sur l'extrême-onction (p. 106, note). Il y aurait eu lieu de donner dans une note (p. 107) quelques aperçus sur la doctrine de l'épiclèse. Nous ne pouvons relever dans un simple compte-rendu bien des affirmations contestables. C'est du reste la rançon d'un travail d'ensemble de cette envergure. Dans l'impossibilité de tout dire, on s'expose à omettre quelque trait essentiel. L'intention qui anime l'œuvre est généralement louable ; souscrira-t-on toujours aux jugements de l'auteur ? Nous en doutons.

D. B. DEFRENNE.

H. HUMBERT-CLAUDE. *Erasme et Luther. Leur polémique sur le libre arbitre.* Paris, Bloud, 1910. In-12, XXIII-297 p. Prix : 3 fr. 50.

Les péripéties de la lutte entre Erasme et Luther au sujet du libre arbitre sont un chapitre très intéressant de l'histoire de la réforme. M. H. nous les retrace dans son livre de façon fort vivante. Avec textes à l'appui, il nous initie

Digitized by Google

aux différentes phases de cette polémique. La lenteur et l'hésitation du prince des humanistes qui retarde le conflit et la connivence de Luther qui redoute l'influence d'Erasme ; le premier croisement de fer quand celui-ci publie la « Diatribe ». Le réformateur répond avec sa violence coutumière par le « De servo arbitrio ». Dès lors c'est la guerre à outrance et si la « Diatribe » avait été mesurée dans les termes et avait ménagé les personnes, l'« Hyperaspistes » est au contraire une charge à fond contre la personne et les idées du pseudo-réformateur. Désormais les partis seront nettement tranchés et sous la bannière d'Erasme se rangeront les partisans du libre arbitre. Pour Luther il s'ancre de plus en plus dans la doctrine du déterminisme universel. Tel est en substance le contenu du volume de M. H.

Une remarque : Pourquoi faire d'Erasme un semi-pélagien ? L'Église ayant laissé dans les doctrines de la grâce une grande latitude à des écoles de principes diamétralement opposés, ne pourrions-nous pas imiter sa réserve ? [1]

D. B. DEFRENNE.

P. FÉRET. *La faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres.* Époque moderne. Tome VII. XVIIIe s., Revue littéraire. Paris, Picard 1910. In-8, VI-563 p.

M. l'abbé Féret termine le grand ouvrage dans lequel il a passé en revue les gloires de la Faculté de théologie de Paris par une revue littéraire du XVIIIe s. Certes on est loin des beaux jours des siècles passés, mais malgré une décadence incontestée, qui n'est que le contre-coup de l'état général des études ecclésiastiques et de la situation religieuse du monde, la Faculté de Paris offre encore une série de personnalités marquantes. M. l'abbé Féret leur consacre des notices plus ou moins étendues, en suivant l'ordre des collèges : Ubiquistes, Sorbonnistes et Navarristes, et en y ajoutant les représentants des ordres religieux. Notons les pages consacrées à Witasse, Tournely, L. Habert, Grancolas, du Plessis d'Argentré, Louis Richard, Elles du Pin, Hugues du Tems, de la Luzerne. Nous signalerons comme intéressant particulièrement la Belgique, ce triste sire que fut Dominique Dufour de Pradt (1729-1837), « prélat brouillon et souvent dévoyé » (p. 123-146) ; et pour les religieux les notices sur le cistercien Paul Pezron (p. 399-404), et sur le dernier général de Prémontré, l'abbé J. B. L'Ecuy (p. 404-412). Cette revue littéraire, en faisant connaître une foule de publications aujourd'hui oubliées, permet, par les extraits qui en sont donnés et les analyses qui en sont faites, de mieux saisir le mouvement des idées et des controverses. Cet ouvrage est le fruit de nombreuses lectures et témoigne d'une rare application au travail. Il se termine par un index des principaux auteurs et ouvrages utilisés (p. 493-507), par un index général des noms de personnes de lieux et de matières (p. 509-549), par des additions (p. 551-558).

D. U. B

Dr GISBERT BROM. *Guide aux Archives Vaticanes.* Rome, Loescher, 1910. Gr. in-8, X-96 p. Prix : 4 fr.

Le savant directeur de l'Institut historique hollandais de Rome a eu l'heureuse idée de donner en français, en les remaniant, les indications sur les divers fonds des Archives Vaticanes qu'il avait publiées dans ses *Archivalia in Italie.* Une

1. Il y a eu malheureusement une assez grande négligence dans la correction des épreuves ; citons au hasard quelques coquilles : p. 2, humanité pour humaniste ; p. 26, Himel pour Himmel ; p. 41, 1553 pour 1523 : p. 91, note 1, Léon X († 1521) admire la diatribe écrite en 1524, etc.

Digitized by Google

longue pratique de ces Archives l'a familiarisé avec les richesses de ses fonds, et, comme peu de travailleurs l'ont tenté jusqu'ici, avec l'importante collection des *Indices* réunie par Mgr Wenzel. Ce « Guide » sera pour beaucoup un initiateur, pour d'autres un répertoire. L'auteur a eu en vue de faire connaître la nature des différents fonds qui composent les Archives du St-Siège, les Indices composés par les anciens archivistes, les publications de textes puisés dans ces archives. Après une notice générale sur les Archives Vaticanes, qui contient des indications pratiques pour les utiliser avec profit, l'auteur examine successivement l'Archivio segreto (Registres du Vatican, Copies, Brefs, Index, Tridentina et Diversa Germaniae, Instrumenta Miscellanea), les Archives d'Avignon (registres), les archives de la Chambre Apostolique (Introitus et Exitus, Obligationes et Solutiones, Collectoriae, Diversa Cameralia), les Archives du Château St-Ange, les Archives de la Daterie (Suppliques et Registres du Latran), les Archives consistoriales, les Archives de la secrétairerie d'État (nonciatures et correspondances), les collections diverses, au nombre de quatorze (Bibliothèques Pio, Carpegna, Bolognetti, Carte Farnesiane, archives Borghese, etc.). Partout l'auteur vise à être pratique, à fournir des renseignements exacts et à orienter dans la bibliographie du sujet. C'est donc un *Guide* à recommander. D. U. B.

Dr CÖLESTIN WOLFSGRUBER O. S. B. *Kirchengeschichte Oesterreichs-Ungarns.* Wien, Hirsch, 1909. Gr. in-8 de VI-215 p. avec tableaux et carte. Prix : 4 M. 80.

Le travail du Dr Célestin Wolfsgruber, qui a essayé de condenser en un nombre de pages assez restreint, l'histoire ecclésiastique de la monarchie austro-hongroise, mérite d'être signalé aux lecteurs de langue française, car il offre des avantages qu'un étranger ne peut assez apprécier. Outre que le tableau d'ensemble est tracé avec netteté, l'auteur a, pour chaque période, fait précéder son exposé d'une bibliographie très développée. La partie moderne est traitée avec beaucoup plus de développements ; c'est aussi celle qui a le plus d'importance pour l'histoire générale. On ira volontiers demander à l'auteur des notions nettes et exactes sur la période de l'Illuminisme et du Joséphisme et sur la situation actuelle de l'Église en Autriche-Hongrie. Celui qui veut se rendre compte de l'état religieux des pays de la monarchie et comprendre les problèmes de l'heure présente, trouvera dans cet exposé historique les éléments nécessaires pour les résoudre. L'auteur a donné l'histoire des faits et des idées, celle des sciences et celle des arts. Signalons en appendice la statistique des divers diocèses, la série des évêchés d'après l'ordre de leur fondation, les fondations monastiques dans le même ordre (p. 136-148), la littérature relative à l'histoire ecclésiastique de l'Autriche-Hongrie, où l'on remarquera surtout la liste des périodiques (p. 148-184). Un bon Index (p. 185-215) termine le volume qui est enrichi d'une excellente carte religieuse de l'Autriche-Hongrie.

D. U. B.

K. WENCK. *Die Stellung des Erzstiftes Mainz im Gange der deutschen Geschichte.* Kassel, Dufayel, 1909. n-8, 43 p.

En quelques pages bien nourries et qui témoignent d'une égale connaissance de l'histoire de l'Empire et de celle de l'Église de Mayence, M. Wenck a esquissé le rôle de cette principauté ecclésiastique au cours des siècles. Érigée en archevêché en souvenir de son fondateur, S. Boniface, la métropole de Mayence, avec ses douze sièges suffragants, représentait un territoire considérable. Le métropolitain occupait la première place dans l'Église d'Allemagne dans les relations avec le Pape et l'Empereur ; comme chancelier de l'Empire, il était, en cas de vacance du trône, vicaire de l'Empire et chef du corps des électeurs. Ce rôle va en s'effaçant à la fin du M. A., et la réforme protestante

Digitized by Google

l'amoindrit de nouveau. Il n'est pas moins intéressant de suivre la marche progressive de la formation de la principauté ecclésiastique de Mayence, les efforts de ses chefs pour l'organiser, l'étendre, la conserver, puis de suivre ses luttes avec la maison de Hesse, d'assister enfin à sa dissolution interne, à son effondrement. On peut, tout en n'acceptant pas toutes les idées de l'auteur, rendre hommage à son érudition et à son talent d'exposition. D. U. B.

RAPHAEL VAN WAEFELGHEM. *Les Cartulaires de l'abbaye du Parc.* Bruxelles Misch et Thron, 1909. In-8, 34 p.

Il faut savoir gré au zélé archiviste de l'abbaye du Parc d'avoir fait connaître les nombreux cartulaires conservés dans le dépôt confié à ses soins et qui ont échappé aux recherches de M. Henri Stein. Ces cartulaires sont au nombre de dix, dont trois du XIIIe siècle, trois du XVe, trois du XVIe et un du XVIIe, ce dernier se composant de 27 volumes grand in-4. La description est aussi complète que possible, et, par le fait même, amène l'auteur à fournir des explications précises sur l'époque de leur formation et leurs auteurs. C'est un nouveau service rendu à notre historiographie nationale.

D. U. B.

M. AUBERT. *La Cathédrale Notre-Dame de Paris.* Notice historique et archéologique. Paris, Longuet, 1909. In-18, VIII-168 p. et 18 pl. Prix : 2 fr. 50.

Cette notice sur N.-D. de Paris vient dignement se placer à côté de celle que MM. Paul Vitry et Gaston Brière ont consacrée l'an dernier à l'église de St-Denis (cf. *Rev. bén.*, 1908, 98*). C'est un exposé clair, méthodique, exact de l'histoire de ce célèbre édifice, écrit par un homme qui est parfaitement au courant des dernières recherches archéologiques, et qui donne dans ce joli volume un avant-goût de la grande monographie qu'il prépare sur Notre-Dame de Paris. C'est un livre de science sans être encombrant, mettant l'élégance de la forme au service d'une érudition sévère. C'est avant tout l'histoire des constructions de l'édifice qui est traitée en ce volume, écrit dans le but « d'y présenter une histoire suivie et complète de l'édifice pris en lui-même, de ses origines lointaines, de son élévation triomphante au plus beau moment du développement de l'architecture nationale, de sa transformation et de ses altérations au cours des siècles qui suivirent, de sa restauration enfin, intelligente et raisonnée, au siècle dernier ». Comme M. Paul Vitry le dit, « on a pu faire ressortir l'admirable unité de l'édifice, sa plénitude d'effet, sa force et sa puissance d'impression, qui en font un des monuments les plus complets et les plus significatifs du moyen âge chrétien ». L'ouvrage se divise en deux parties : notice historique (p. 1-54), description archéologique : aspect général, vaisseau central et bas-côtés, chapelles de la nef et du chœur, façades, mobilier et trésor. Dix-huit phototypies très fines, de la maison Longuet, constituent une heureuse illustration de ce volume.

D. U. B.

Signalons les derniers volumes parus dans la collection *Science et Religion* [1].

Augustin (S.). Les Confessions. Traduction d'Arnauld d'Andilly. Introduction et notes par Victor Giraud (549-550). — *Barbey d'Aurevilly* (J.). Joseph de Maistre, Blanc de Saint-Bonnet, Lacordaire, Gratry, Caro (543). — *Bros* (A). La survivance de l'âme chez les peuples non civilisés (546). — *Clément* (J. H. M.). La représentation de la Madone à travers les âges (547). — *Contenson*

1. Ces volumes édités à la librairie Bloud et Cie (Paris) sont tous de format in-12, et du prix de 0 fr. 60. Nous indiquons entre parenthèses le chiffre qu'occupe chaque volume dans la collection.

Digitized by Google

(L. de). Les syndicats professionnels féminins (548). — *Grasset* (Dr). Morale scientifique et Morale évangélique devant la Sociologie (544). — *Haussonville* (Comte d'). Le travail des femmes à domicile (540). — *Joubert*. Pensées. Reproduction de l'édition originale, avec la Notice historique du frère de Joubert. Introduction et notes par Victor Giraud (535-536). — *Lamy* (É.). Catholiques et socialistes (551). — *La Paquerie* (J. L. de). Les Arguments de l'Athéisme (537). — *La Vallée-Poussin* (L. de). Le Brahmanisme (552-553). — *Lorrette* (P.). Petite histoire de l'Église Catholique au XIXe siècle (538-539). — *Martin* (Abbé J.). Pétau (545). — *Schloess* (Dr H.). Introduction à l'étude des maladies mentales (541-542)

OUVRAGES NOUVEAUX.

Plusieurs de ces ouvrages seront l'objet d'un compte rendu dans le prochain fascicule.

ALPHONSE (P.). *Pratique de l'oraison mentale et de la perfection d'après Ste Thérèse et S. Jean de la Croix*. T. I. L'oraison de discours et la voie purgative. Bruges, Desclée, 1909. In-12, XV-421 p.

ARENDT. (J.). *Aequiprobabilismus ab ultimo fundamento discussus*. Romae, 1909. In-8, 128 p.

ASTRAIN (P. A.), S. J. *Historia de la Compaña de Jesús en la asistlencia de España*. T. III. Mercurian-Aquaviva (1573-1615). Madrid, « Razón y Fe », 1909. In-8, XVII-744 p. Prix : 10 pesetas.

BARTMANN (Dr B.). *Christus ein Gegner des Marien-Kultus?* Jesus u. seine Mutter in den heiligen Evangelien. Freiburg i. Br., Herder, 1909. In-8, VIII-184 p. Prix : 3 M.

BIGUÉ (O. P.). *Mois de S. Joseph*. Paris, Lethielleux, s. d. [1910]. In-16, 184 p. Prix : 1 fr. 50.

BILLOT (G.). *La Bse Mère Barat*. La fondatrice, l'éducatrice, la sainte. Paris, Téqui, 1910. In-12, 85 p.

BONA. (Card.). *De Sacrificio missae tractatus asceticus*. Ratisbonae, Pustet, 1909. In-24, XVI-208 p. Prix : 0 M. 60.

BOUCARD. (Abbé L.) *Vie de N.-S. Jésus-Christ*. Conférences apologétiques faites aux étudiants. Paris, Beauchesne, 1910. In-12, VIII-333 p. Prix : 3 fr.

BOYER D'AGEN. *Les chevauchées de Jehanne*. Album in-fol. abondamment illustré. Paris, Falque, 1909.

BROUSSOLLE (J.-C.). *L'Art, la Religion et la Renaissance*. Essai sur le dogme et la piété dans l'art religieux de la Renaissance italienne. (Conférences données à l'Institut catholique de Paris). Paris, Téqui, 1910. In-8, XIII-491 p. Prix : 5 fr.

BRUDERS (H.), S. J. *Die Exerzitienwahrheiten*. (Akademische Vorträge) Innsbruck, Rauch, 1910. In-12, X-483 p. Prix : 3 M.

BRUGERETTE. (J.) *Les enfants que l'on pleure*. Paris, Lethielleux, s. d. [1909]. In-12, 294 p. Prix : 3 fr. 50.

BUREL (F.). *Denys d'Alexandrie*. Paris, Bloud, 1910. *(Études de théologie et d'histoire)*. In-16, 313 p. Prix : 2 fr.

CHOLLET. *Nos morts, au purgatoire, au ciel*. Paris, Lethielleux, s. d. [1909]. In-12, XV-340 p. Prix : 3 fr. 50.

Digitized by Google

Clericus devotus. Orationes, meditationes, lectiones sacrae ad usum sacerdotum ac clericorum. Accedit extractum ex rituali romano. In-32, XII-488 p. Prix : relié 3 fr. 60.

COUTURAT (L.), JESPERSEN (O.), LORENZ (R.), OSTWALD (W.), PFLANNDLER (L.). *La langue internationale et la science.* Paris, Delagrave, 1909. In-8, 67 p. Prix : 1 fr.

DE SMEDT (Ch.), S. J. *Notre vie surnaturelle.* T. I. Bruxelles, Dewit, 1910. In-12, XVI-572 p. Prix : 3 fr. 50.

DONAT (D. J.), S. J. *Die Freiheit der Wissenschaft.* Ein Gang durch das moderne Geistenleben. Innsbruck, Rauch, 1910. In-8, XII-494 p.

DUPLESSY (Abbé E.). *Le pain des petits.* Explication dialoguée du catéchisme. I. Le symbole des apôtres. II. Les commandements. Paris, Téqui, 1909. 2 vol. in-12, XIV-255 et 255 p. Prix : 2 fr. le vol.

FERRERES (J.-B.), S. J. *Los esponsales y el matrimonio.* 4ª Edición. Madrid, 1909. In-12, 380 p.

FONTAINE (Abbé J.). *Le modernisme sociologique. Décadence ou régénération?* Paris, Lethielleux, s d. [1909]. In-8, LIX-515 p. Prix : 6 fr.

GALLWEY (P.), S. J. *Les Heures de Garde de la Passion.* Publié par A. ROSETTE S. J. Paris, Lethielleux, s. d. [1909]. 3e mille. 2 vol. in-8, XII-484+408 p. Prix : 8 fr.

GARRIGUET (L.). *La Valeur sociale de l'Évangile.* Paris, Bloud, 1910. *(Études de morale et de théologie).* In-16, 313 p. Prix : 3 fr. 50.

GAUSSENS (E. N.). *Au Pays de l'Évangile.* Paris, Oudin, 1909. In-12, VIII-406 p.

GILLET (P.), O. P. *Devoir et conscience.* 2e mille. Bruges, Desclée, 1910. In-12, 322 p. Prix : 3 fr. 50.

GRATRY. *La morale et la loi de l'histoire.* 4e édit. Paris, Téqui, 1909. 2 vol. in-12, XII-328 et 379 p. Prix : 7 fr.

GRIMES (Abbé). *Traité des scrupules.* Nouv. éd. Paris, Téqui, 1910. In-24, IX-266 p. Prix : 1 fr.

HUONDER (P. A.), S. J. *Der einheimische Klerus in den Heidenländern.* Freiburg i. Br., Herder, 1909. In-8, IX-312 p. Prix : 4 M. 20.

INNITZER. *Johannes der Täufer*, nach der heiligen Schrift u. der Tradition dargestellt. Wien, Mayer u. Cº, 1908. In-8, XX-520 p.

LABOURT (J.). *Cours Supérieur d'instruction religieuse.* Israël, Jésus-Christ, l'Église catholique. Paris, Lecoffre, 1909. In-12, VII-315 p. Prix : 3 fr. 50. Première édition d'un ouvrage, dont la 3e, *revue et corrigée*, a paru en novembre dernier.

LAVRAND (Dr H.). *Rééducation physique et psychique.* Paris, Bloud, 1909. *(Bibliothèque de psychologie expérimentale et de métapsychie).* In-16, 123 p. Prix : 1 fr. 50.

MESCHLER (M.), S. J. *Saint Joseph.* 3e éd. Paris, Lethielleux, s. d. [1908]. In-12, 160 p.

——— *S. Joseph dans la vie de Jésus-Christ et dans la vie de l'Église.* Trad. de l'allemand par l'abbé Ch. Mazoyer. Paris, Lethielleux, 2e éd. s. d. [1910]. In-16, 160 p. Prix : 1 fr.

MONSABRÉ. *La prière divine. Le Pater.* Paris, Lethielleux, s. d. [1909]. In-12, 402 p.

PEIGE (Abbé P.). *Saint Joseph.* Exercice en trente méditations. Paris, Téqui, 1910. In-24, XLVI-206 p. Prix : 1 fr.

PERRODIL (E. de). *Un an de journalisme à Lourdes.* Paris, Lethielleux, s. d. In-8, 337 p.

Digitized by Google

PLATTNER (P. M.), O. S. B. *Des göttlichen Herzens Bundestreue.* Predigten. Innsbruck, Rauch, 1909. In-8, 99 p.

——— *Gotteslob.* Predigten auf die Feste des Herrn. Freiburg i. Br., Herder, 1909. In-8, XIII-434 p.

PRÉVOT (R. A.), S. C. J. *Retraite de réparation pour les âmes vouées au Sacré-Cœur pour le temps présent d'après un plan nouveau.* Tournai, Casterman, 1909. In-32, VII-355 p.

QUADRUPANI (R. P.). *Direction pratique et morale pour vivre chrétiennement.* Trad. nouvelle. 6e éd. Paris, Téqui, 1910. In-24, XVI-180 p. Prix : 1 fr.

——— *Direction pour rassurer dans leurs doutes les âmes timorées.* Trad. nouv. 6e éd. Paris, Téqui, 1910. In-24, XVII-158 p. Prix : 1 fr.

Recueil de prières et de chants. Ed. chiffrée et rythmée (Kyriale selon l'édition vaticane. — Mém. pour les défunts. — Extrait du Graduel. — Chants pour le salut. — Cantiques). Tournai, Desclée, 1909. In-18, 170 p. Prix : broché, 0 fr. 60 ; cartonné, 0 fr. 80.

ROUSSEAU (N.). *La Restauration grégorienne et l'école de Solesmes.* Arras, Sueur-Charruey, 1909. In-8, 101 p.

RUSBROCH. *Vie et gestes*, suivis de son *Livre très parfait des sept degrés de l'amour.* Traduction littérale du latin en français par l'auteur de la vie et des visions de Ste Hildegarde. Paris, Chamonal, 1909. In-12, J-120 p. Prix : 2 fr. 50.

SAINT-BRIS (Comtesse). *Vie de Sainte Marthe.* Paris, Téqui, 1909. In-8, XVI-240 p. Prix : 2 fr.

SAUVÉ (Ch.), S. S. *Le culte de S. Joseph. Élévations. (Le chrétien intime. T. V).* Vic et Amat, 1910. In-12, XV-460 p. Prix : 3 fr. 50.

SCHMITZ U. SESTILI. *Bibliophoros decurrentis literaturae scientiae catholicae.* an. I. Fasc. IV. Romae, Bretschneider, 1909. In-8, pp. 173-224. Cesse sa publication.

SCHOBER (G.), C. SS. R. *Caeremoniale missarum solemnium et pontificalium* Edit. altera revisa et aucta. Ratisbonne, Pustet, 1909. In-8, XII-427 p. Prix : 3 M.

SEPET (M.). *Louis XVI.* Étude historique. Paris, Téqui, 1910. In-12, 495 p. Prix : 3 fr. 50.

TEXIER (A.). *Jeanne d'Arc et l'Église devant la libre pensée.* Conférence. Paris, Téqui, 1910. In-12, 35 p.

THIRIET (E.). *Le Glas.* Souvenir des morts. 2e édit. Paris, Lethielleux, s. d. [1909]. In-32, VIII-332 p. Prix : 3 fr.

THOMAS A KEMPIS. *De imitatione Christi libri IV.* Textum edidit, considerationes... ex ceteris ejusdem Thomae a Kempis opusculis collegit et adjecit H. Gerlach. Ed. 3a, aucta et emendata. Friburgi Br., Herder, s. d. [1909]. In-24, XIX-515 p. Prix : 2 M. 40.

TISSIER. *La vieille morale à l'École.* Paris, Téqui, 1910. In-12, X-416 p. Prix : 3 fr. 50.

VIGOUREL (A.). *La liturgie et la vie chrétienne.* Paris, Lethielleux, s. d. [1909]. In-12, XX-504 p. Prix : 4 fr.

WOUTERS (L.), C. SS. R. *De systemate morali dissertatio ad usum scholarum composita.* Gulpen, Alberts, 1909. In-8, 39 p. Prix : 0 fr. 30.

Digitized by Google

QUELQUES DOCUMENTS NOUVEAUX POUR L'HISTOIRE DU TEXTE AFRICAIN DES ÉVANGILES.

SI l'étude des anciennes versions latines de la Bible avance lentement, la cause en est sans doute au dilettantisme qui a trop longtemps régné dans ce domaine. Quand l'aveugle fortune mettait des fragments de ces vieux textes aux mains de gens qui prenaient quelque goût aux choses antiques, ils saisissaient avec empressement cette occasion facile de s'illustrer par des éditions souvent fastueuses, pas toujours exactes. Le malheur était qu'ils se croyaient le plus souvent obligés d'y joindre un commentaire critique et de donner pour chaque mot la série désordonnée et confuse de toutes variantes et bévues qu'on trouve dans les anciens témoins latins.

On commence à voir aujourd'hui qu'une étude méthodique des anciennes versions latines doit prendre comme point de départ le texte africain. Ce principe proclamé plusieurs fois par Burkitt [1] a été pour la première fois appliqué par von Soden [2] à tous les témoins connus du Nouveau Testament africain. Malheureusement ces témoins sont rares, même pour les Évangiles : k et e ont peu de parties communes qui permettent de faire des comparaisons; les citations de S. Cyprien couvrent environ la dixième partie du texte des Évangiles, encore sont-elles souvent faites de mémoire, et je crains que plus d'une fois M. von Soden n'ait pris comme texte biblique ce qui chez l'évêque de Carthage n'était que liberté voulue ou distraction inconsciente.

Mais on n'a pas encore recueilli tout ce qui peut jeter quelque lumière sur ces origines obscures. Parmi les documents qui peuvent servir à l'histoire du texte biblique, il est une espèce qui a été trop négligée jusqu'ici. Je veux parler des sommaires que l'on aimait autrefois à mettre en tête des livres sacrés, et dont les sections répondaient ordinairement à la division du texte lui-même. A ce

1. *The Old latin and the itala* (*Texts and studies*, IV, 3), 1896. — *Journal of theol. Stud.* Jan. 1908, p. 290.

2. *Das lateinische neue Testament in Afrika zur Zeit Cyprianus* (*Texte und Unters.* 33), 1909.

Digitized by Google

point de vue les anciens manuscrits bibliques présentent une variété extraordinaire, et ce n'est qu'au XIIIe siècle, quand on introduisit une nouvelle division en chapitres, bientôt adoptée dans toute l'Europe, que les vieux sommaires, légués par l'antiquité chrétienne, perdirent leur raison d'être, disparurent des manuscrits et tombèrent dans un profond oubli. Le cardinal Tommasi fut le premier à recueillir ce qu'il en pouvait trouver dans les manuscrits de Rome et à les publier en un volume *(Opera omnia T. I continens S. Bibliorum veteres titulos, sectiones etc.)*. Vezzosi et Sabatier ajoutèrent peu de chose. S. Berger a fait une enquête très étendue sur les *capitula* et, sans publier les textes, il a énuméré les manuscrits où ils se trouvent : Wordsworth a édité pour le Nouveau Testament la plupart des textes indiqués par Berger. J'espère donner prochainement une édition critique de tous ces vieux sommaires. Ils fourniront un critère facile et précieux pour classer par groupes et familles les innombrables manuscrits de la Vulgate. Mais là ne s'arrête pas leur utilité. Le philologue y trouvera des exemples curieux du latin chrétien populaire, l'exégète y verra les premiers tâtonnements de l'interprétation en Occident. Je voudrais aujourd'hui n'en parler que pour montrer les services qu'ils peuvent rendre à la critique textuelle.

Et puisque cette histoire doit prendre l'Afrique comme point de départ, il ne sera pas inutile de faire connaître certains sommaires qui ont été composés en Afrique, certains autres qui ont été imposés en Europe à des textes d'origine africaine et, à la lumière de ces documents nouveaux, de préciser un peu les connaissances très vagues qu'on avait de l'évolution des textes africains.

I. Un sommaire africain des Évangiles.

Je donnerai d'abord une édition du sommaire, ensuite je déterminerai autant que possible le texte biblique qui en fait la base.

A. TEXTE DU SOMMAIRE.

Ces sommaires ne sont pas entièrement inédits : celui de Mc a été publié en 1898 d'après le ms de Paris 277, par Wordsworth-White dans l'*Epilogus* au *Nouum Testamentum*, mais ne semble pas avoir attiré l'attention. Dans le manuscrit Barberini 637 du Xe siècle, je découvris les *capitula* de Mc L et J. Celui de Mt avait disparu ; mais comme dans tout le manuscrit la division du texte biblique répond assez bien aux sommaires, et que le texte de Mt est divisé en 100 chapitres, j'en concluais que telle était aussi la division du sommaire perdu. Une indication de S. Berger, *Histoire*

Digitized by Google

de la Vulgate, p. 354 me fit soupçonner que ce même sommaire devait être à la base du ms 2 de Dijon, car le texte de Mt y est également divisé en 100 chapitres ; une comparaison que je fis entre les deux manuscrits confirma pleinement mes soupçons. Le texte du sommaire restait toujours à trouver. Passant par Florence en Novembre 1908, je parcourus rapidement les manuscrits bibliques de la Bibliothèque Laurentienne. Le ms Edili 126 du XIe siècle avait pour Mt un sommaire que je connaissais bien pour l'avoir vu des centaines de fois : *Natiuitas christi, magi cum muneribus ;* mais il me paraissait beaucoup plus long qu'ailleurs : il occupait tout le grand folio 126. En y regardant de plus près, je constatai qu'il finissait en réalité à la sixième ligne de la première colonne du f. 126^v : *Passio iesu et sepultura* etc., puis reprenait un autre sommaire inconnu : *De signo ionae prophetae.* Alors seulement je vis que tout le sommaire *Natiuitas christi* était écrit sur grattage, que les deux tiers de la première colonne du f. 127 étaient également effacés, et que ce double grattage avait été fait avant que le « rubricator » n'eût écrit les chiffres romains qui devaient marquer les différentes sections de ces *capitula.* Le fragment trouvé à Florence est du même auteur que les sommaires du ms Barberini ; car

1° Le texte biblique qu'ils supposent appartient au même type.

2° La ressemblance de vocabulaire et de style est parfaite comme on peut voir par les exemples suivants

ms de Florence	ms Barberini
Dans le corps des numéros, l'auteur continue par	
et ubi L, LXVIIII, LXXII.	Mc IIII, X ; L XXV, XLVI, etc. ; J XLVI, etc.
et locutus est LVIII, LXVIII, LXXVIII	Mc LV, LXII ; L XL, CVII ; J X, XI, XLV
ibi dixit LX	Mc XVIII ; L XXXII, XLVII, etc. ;
ibi ait LXVII	L XXXVII, LXXX, LXXXI, LXXXIII, etc. ; J XXX, L (2 fois), etc.
ibi locutus est LXXIIII (2 fois)	Mc XVIII, XLIIII ; L LV, LXXIIII ; J L
Ubi iudas pactus est LXXVII	*Ubi pactus est iudas* L CXIII
de testimonio danihelis, LXXIIII	*secundum isaiae testimonium* J XLII
Ubi auditus est a principibus sacerdotum, LXXXIIII	*Ubi auditus est a Pilato* J LVII

Digitized by Google

3° Pour qu'il ne reste plus aucun doute, je dirai que j'ai appliqué au sommaire de Florence les chiffres répondant à la division du texte dans les mss Barberini 637 et Dijon 2 : 16 numéros sont grattés f. 217, si le sommaire comprenait 100 numéros, *de signo ionae* doit avoir le chiffre XLVIII. Or dans le ms Barberini le chapitre XLVIII commence exactement à Mt 16, 1.

Pour le sommaire de S. Marc, B désigne les variantes du ms Barberini, P celles du Parisinus; pour les autres Évangiles, le lecteur trouvera en note les lectures des mss Barberini et Laurentianus, quand j'ai cru devoir m'en écarter.

On pourrait croire un instant que la première section de Mc a disparu, car le premier verbe du sommaire a déjà un sujet sous-entendu qui devait être exprimé dans les lignes qui précèdent et la première section du sommaire a le numéro II. Cependant le manuscrit de Paris n'exprime pas davantage le sujet, et d'autre part le sommaire de Jean commence aussi par la seconde section. Il y a donc là une double bizarrerie qui est sans doute primitive, et on comprend que le copiste de P ait changé II en I, on ne conçoit pas que le copiste de B ait changé I en II.

< Capitula euangelii secundum mattheum. >

. . . . . .

XLVIII. De signo ionae prophetae.

XLVIIII. De fermento pharisaeorum et sadducaeorum.

L. Ubi quaeritur a discipulis quem illum esse dicunt homines et ubi petrum dixit petram super quem aedificabit ecclesiam.

LI. Ubi dixit petro : uade post me, satanas, et de anima perdenda ut inueniatur; et de his qui non gustabunt mortem donec uideant filium hominis uenientem in regnum suum.

LII. Ubi transfiguratus est iesus et fulsit uultus eius sicut sol, uestimenta eius sicut nix; et de helia et de iohanne.

LIII. Ubi curauit lunaticum, et fidem sicut granum sinapis dixit montes transferre.

LIIII. Ubi de passione et post triduum resurrectione sua dixit.

LV. De pisce in cuius ore inuenit petrus quod tributum daret pro se et iesu.

LVI. Ubi dicit de puero in similitudine humilitatis per quam intratur in regnum caelorum, et de scandalis, et de amputandis membris quae scandalizant, et de pusillis quorum angeli uident faciem patris, et de centum ouibus de quibus errauit una, et quomodo corripitur frater, et de solutione in terra eorum quae soluentur in caelo; et quantum ualeant duo quibus conuenit, et duo aut tres qui collecti sunt in nomine eius.

Digitized by Google

LVII. Quotiens peccanti debet ignosci; et de seruo cui dominus demiserat debitum, et non dimisit ipse conseruo suo.

LVIII. Ubi interrogatus est utrum ex omni causa uxor dimittenda sit, et de spadonibus locutus est.

LVIIII. Ubi pueri oblati sunt ei ut manum illis imponeret, et ubi interrogatus est a diuite quid boni faceret qui habere uellet uitam aeternam.

LX. Ubi interrogatus est a petro quid eis futurum esset qui dimiserant omnia et sequebantur eum; ibi dixit et de nouissimis primis et primis nouissimis, et de operariis conductis ad uineam.

LXI. Ubi dixit de passione et resurrectione sua.

LXII. Ubi eum orauit mater discipulorum ut unus eorum sederet ad dexteram eius et alter ad sinistram.

LXIII. De duobus caecis inluminatis qui ualida uoce clamauerunt ut turbam quae illos corripuit uincerent.

LXIIII. De asina et pullo, ubi sedet in asina.

LXV. Ubi expulit de templo uendentes et euertit mensas nummulariorum et cathedras eorum qui uendebant columbas et curauit caecos et clodos.

LXVI. Ubi indignati sunt sacerdotes et scribae quia pueri clamabant: osanna domui dauid.

LXVII. De arbore fici quae uerbo eius aruit; ibi ait de fide quae iubet monti ut tollatur et mittatur in mare.

LXVIII. Ubi interrogatus est de potestate sua, et interrogauit de baptismate iohannis; et de duobus filiis locutus est, quibus pater iussit ut irent in uineam, et rursus de uinea quam pater familias locauit agricolis, et de lapide qui factus est in capite anguli et de rege qui fecit nuptias filio suo.

LXVIIII. Ubi denarium ei ostenderunt imaginem caesaris habentem, et ubi interrogatus est a sadducaeis de una muliere quae post septimum uirum mortua est.

LXX. Ubi dicit de duobus mandatis primo et secundo.

LXXI. Ubi interrogat pharisaeos cuius filius eis uideatur esse christus.

LXXII. Ubi de pharisaeos loquitur ad turbas ut quae dicunt faciant, quae faciunt non faciant; et de magistro non uocando nisi uno, et patre qui in caelis est; et ubi maledicit pharisaeis qui nec ipsi intrant in regnum caelorum nec alios sinunt; et de proselyto filio gehennae, de auro quod sanctificatur ab altari, et de his qui deliquant culicem et camelum glutient, et lauant quod foris est intus pleni rapinae; et de monumentis dealbatis; et quod similes sint patribus suis a quibus prophetae occisi sunt, additis etiam testimoniis de scripturis, et aduersus iherusalem de gallina et pullis.

LXXIII. De dissolutione templi.

LXXIIII. Ubi interrogatus est a discipulis de consummatione mundi, ibi locutus est de testimonio danihelis quod ait abominationem uastationis; ibi locutus est de praegnantibus et de nutrientibus, et ne fiat fuga hieme uel sabbato, et de diebus breuiatis, et de

Digitized by Google

christis et pseudo prophetis qui dabunt signa et portenta, et de corpore et aquilis, et de sole et luna et tenebris et stellis cadentibus, et de ficu germinante; et quod caelum et terra transibunt, sermones ipsius non transibunt, et de die et hora quam nemo scit nisi pater solus, et de duobus in agro et de duabus in molendino, de patre familias qui nescit quando fur ueniat, de seruo fideli quem inuenit dominus bene agentem et contra de seruo nequam, de decem uirginibus, de peregrinante qui tradidit seruis talenta; de ouibus ad dexteram, haedis ad sinistram.

LXXV. Ubi consiliati sunt sacerdotes ut eum occiderent.

LXXVI. Ubi perfusus est unguento praetioso in domo symonis leprosi.

LXXVII. Ubi iudas pactus est cum sacerdotibus ut eum traderet.

LXXVIII. Ubi praepararunt ei pascha ad manducandum discipuli et <de> traditore suo locutus est; et de corpore et sanguine; et hymnus dictus est.

LXXVIIII. Ubi ait: feriam pastorem et dispergentur oues gregis; et praedixit petro quod ante galli cantum ter negaturus eum esset.

LXXX. Ubi ait: deficit anima mea usque ad mortem; et orauit dicens: pater, si fieri potest, transeat calix hic a me.

LXXXI. Ubi orauit iterum bis numero dicens: pater, si <non> potest transire calix hic nisi eum bibero, fiat uoluntas tua.

LXXXII. Ubi eum iudas osculo tradidit; et ubi dixit petro reponere gladium in teca sua, omnis enim qui gladio occidit, gladio occidetur; et ad turbas quod sicut ad latronem cum fustibus et gladiis uenerunt.

LXXXIII. Ubi adductus <est> in domum principis sacerdotum et secutus est eum petrus.

LXXXIIII. Ubi auditus est a principibus sacerdotum quaerentibus...

. . . . . .

L queritur ad aedificauit LI petrum LII fulgit LV piscis inuerit LVIII interrogus LVIIII *om* est a diuite aeternam et ubi int. est a diuite LXIII uinceret LXVIIII ei] et LXXI eis] es LXXII deliquant] diligant galina LXXIIII abominatione hieme] bene sole] solis bene agente LXXVIII *om* de hymnus] hymnito LXXVIIII galli] gallum LXXXI *om* non LXXXII osculum tega.

Incipiunt capitula euangelii secundum marcum.

II. Ubi baptizatus est et de columba et uoce de caelis.

III. Ubi fuit in heremo cum temptaretur a satana.

IIII. Ubi ueniens in galileam predicabat euangelium et paenitentiam; et ubi eum, dimittentes retia, secuti sunt petrus et andreas, et iohannes et iacobus.

V. Ubi dictum est quod docebat in capharnaum tanquam potestatem habens, et exclusit spiritum inmundum, et fama eius dilata est per regionem galileae.

Digitized by Google

VI. Ubi sanauit socrum petri ; et post occasum solis attulerunt ad eum languentes et daemonium habentes, et sanauit eos.

VII. Ubi ante lucem orauit in deserto solus; et consecutis discipulis et dicentibus quod eum quaererent omnes, respondit : eamus ad proxima castella et ciuitates praedicare, in hoc enim exii ; et praedicauit in omni synagoga daemonia expellens.

VIII. Ubi mundavit leprosum, et praecepit ei ne diceret sed offerret pro se sacrificium ; et ille nuntiavit, et non iam poterat iesus palam introire in ciuitatem.

VIIII. Ubi curauit paraliticum quem per tectum summiserant propter turbas.

X. Ubi uocavit de toloneo iacobum alphei, et in domo eius manducauit cum publicanis et peccatoribus, et secuti sunt eum; et ubi respondit : non est necessarius sanis medicus, sed male habentibus, non ueni uocare iustos sed peccatores in paenitentiam.

XI. Ubi de discipulis suis non ieiunantibus respondit, loquens de sponso, et de panno rudi, et de uino nouo in utres ueteres.

XII. Ubi respondit pharisaeis commotis quia discipuli eius sabbato spicas uellebant, quid fecerit dauid de panibus propositionis, et quod filius hominis dominus est et ipsius sabbati.

XIII. Ubi aridam manum hominis sabbato sanauit.

XIIII. Ubi cum discipulis suis et multis turbis secessit ad mare, et naucellam sibi praesto esse iussit, ne premeretur a turbis eorum quos curabat et corripiebat ne manifestarent eum.

XV. Ubi ascendit in montem, et fecit ut essent secum duodecim discipuli ut potestatem illis daret praedicare euangelium et curare et mundare ; ibi nomina eorum dicuntur.

XVI. Ubi dixerunt pharisaei quod in principe daemoniorum expelleret daemonium ; ibi eis respondit de regno satanae, et de blasphemia in spiritum sanctum quae non dimittetur.

XVII. Ubi mater eius et fratres foris stantes nuntiati sunt ei.

XVIII. Ubi docebat turbas in littore stantes, cum ipse sederet in naui ; ibi dixit similitudinem de semine quod cadit in uia et in petrosa et inter spinas et in terram bonam, et exposuit illam solis discipulis suis ; ibi locutus est similitudines de lucerna quae super candelabrum ponitur, et de mensura in qua mensis remetietur, et de seminante qui nescit quomodo crescat quod seminauit usque ad tempus messis, et de grano sinapis quod seminatum crescit ut cetera holera transeat.

XVIIII. Ubi uento imperauit ut quiesceret, cum turbarentur in mare.

XX. Ubi misit daemonia in porcos, et iussit ei quem mundauerat ut nuntiaret suis beneficia domini.

XXI. Ubi sanata est mulier tangens uestimentum eius, cum iret ad filiam archisinagogi quam mortuam in domo eius resuscitauit, cum dixit : thabita cumi, hoc est, puella surge.

XXII Ubi in patria sua dixit prophetam sine honore esse.

Digitized by Google

XXIII. Ubi misit discipulos duodecim ad expellendos inmundos spiritus et praedicandam paenitentiam, monens illos quomodo ambularent.

XXIIII. Ubi de illo audiuit herodes qui decollauit iohannem, et narratur quare et quomodo iohannes occisus est.

XXV. Ubi pauit turbas in deserto de quinque panibus et duobus piscibus.

XXVI. Ubi ambulauit super aquas maris.

XXVII. Ubi obsecrabant eum infirmi ut uel fimbriam uestimenti eius tangerent.

XXVIII. Ubi commoti sunt quia discipuli eius non lotis manibus manducabant ; et respondit eis quia suas traditiones obseruabant magis quam dei ; et conuocatis turbis dixit nihil esse quod inquinet hominem quod a foris intrat, sed quod exit ab homine ; et hoc ipsum exposuit in domo interrogantibus discipulis suis.

XXVIIII. Ubi ait ei mulier : et canes manducant sub mensa de micis puerorum ; et sanata est a daemonio filia eius.

XXX. Ubi surdum et mutum fecit audire et recte loqui.

XXXI. Ubi pauit turbas in deserto de septem panibus et paucis piscibus.

XXXII. Ubi petierunt pharisaei ab eo signum de caelo.

XXXIII. Ubi dixit discipulis : cauete a fermento pharisaeorum et a fermento herodianorum.

XXXIIII. Ubi curauit caecum spuens in oculos eius.

XXXV. Ubi dixit discipulis : quem me dicunt homines esse ? et de passione et de resurrectione sua, et corripuit petrum timentem ne moreretur.

XXXVI. Ubi praecepit de cruce tollenda et de anima perdenda ut saluetur et de confessione.

XXXVII. Ubi ait quosdam esse ex his qui stabant non uisuros mortem priusquam uiderent regnum dei.

XXXVIII. Ubi se ostendit tribus discipulis in monte in claritate ; ibi facta est uox de nube : hic est filius meus dilectissimus, audite eum.

XXXVIIII. Ubi eum interrogauerunt de aduentu heliae.

XL. Ubi sanauit puerum a daemonio quem non potuerunt discipuli eius.

XLI. Ubi discipulis in domo interrogantibus respondit non posse genus illud daemonis excludi nisi in orationibus et ieiuniis.

XLII. Ubi de passione et de resurrectione sua dicebat discipulis transiens latenter per galileam.

XLIII. Ubi puerum ostendens et eum complexus docuit eos humilitatem.

XLIIII. Ubi suggestum est illi de quodam qui in nomine eius expellebat daemonium cum eum <non> sequeretur ; ibi locutus est de membris amputandis quae scandalizant hominem, et de sale quod proicitur si fatuum fuerit.

XLV. Ubi interrogatus est utrum oporteat dimittere uxorem.

XLVI. Ubi dixit : quicumque non receperit regnum dei quasi puer non intrabit in illo.

XLVII. Ubi ait facilius camelum intrare per foramen acus quam diuitem

Digitized by Google

in regnum dei ; et dixit quid recipiunt qui sua relinquunt propter euangelium ; et de nouissimis primis et primis nouissimis.

XLVIII. Ubi ascendens hierosolimam locutus est de passione et de resurrectione sua.

XLVIIII. Ubi respondit iacobo et iohanni : ut sedeatis ad dexteram et ad sinistram meam non est meum dare uobis ; et omnibus dixit : qui uult in uobis primus esse erit omnium seruus.

L. Ubi caecum uerbo illuminat clamantem : miserere mei, fili dauid.

LI. Ubi sedit in pullo in quo nemo adhuc sederat.

LII. Ubi circumspecto templo exiuit in bethaniam cum duodecim discipulis.

LIII. Ubi arborem fici maledixit.

LIIII. Ubi de templo expulit uendentes et ementes.

LV. Ubi transeuntes cum eo discipuli uiderunt aridam arborem cui maledixerat ; et locutus est eis de fide et de oratione et de remissione peccatorum.

LVI. Ubi sacerdotes interrogauit de baptismate iohannis, et dedit eis similitudinem de uinea locata, in qua occisi sunt quos misit dominus uineae.

LVII. Ubi ait : reddite quae sunt caesaris caesari, et quae sunt dei deo.

LVIII. Ubi interrogauerunt eum sadducaei de muliere quae habuit septem uiros.

LVIIII. Ubi respondit scribae de duobus mandatis dilectione dei et dilectione proximi.

LX. Ubi de dauid dixit quod dominum eum uocauit, et de pharisaeis quia cum honorem ab hominibus quaerunt et comedunt domos uiduarum, abundantius iudicium accipient.

LXI. Ubi de uidua locutus est quae misit duo minuta in gazophilatium.

LXII. Ubi de templo discipulis dixit quod dissolueretur, et aliud post triduum resuscitaretur ; et de fine saeculi multa locutus est.

LXIII. Ubi unguento pretioso mulier perfudit pedes eius.

LXIIII. Ubi iussit praeparari sibi pascha, et locutus est de traditore suo, cum ille corruptus esset a iudaeis.

LXV. Ubi eucharistiam tradidit.

LXVI. Ubi hymno dicto locutus est de scandalo ipsorum et quod eum petrus negaturus esset.

LXVII. Ubi dixit : si fieri potest, transeat hic calix, cum discipuli eius illo orante dormirent, deinde traditus est.

LXVIII. Ubi adductus est ad pontifices, et falsos testes passus est, et locutus est de aduentu claritatis suae.

LXVIIII. Ubi eum petrus negauit, sicut ab eo praedictum fuerat.

LXX. Ubi a pilato cruci destinatus est, et multa contumeliosa perpessus est.

LXXI. Ubi adductus est ad locum crucis, alio portante crucem eius, et infixus est cum duobus latronibus.

LXXII. Ubi sepultus est, et unxerunt eum duae mariae.

Digitized by Google

LXXIII. Ubi resurrexit, et nuntiatum est discipulis eius.
LXXIIII. Ubi apparuit post resurrectionem eius apostolis omnibus.

EXPLICIUNT CAPITULA.

II = I *in* P *et sic deinceps* et 1° *om* P III sathana P, satan B IIII in galyleam P, de galilea B aeuuangelium P *et sic deinceps* penitenciam P et iohannes *om* P V galyleae P VII ∽ in des. or. ante luc. P cum secutis P quererent P omnes] homines BP exiit B predicaui P VIII nunciauit] non tacuit B ciuitate B VIIII suum miserant B X ptoloneo B theloneo P puplicanis B sed 1°] set P, se B uocari B set 2° P penitencia P XII cum motis B est et] est P, et B XIIII ad] a B* et + ad P nauiculam P XV ibi *om* P deorum B XVI principem B expellit B sathanae P XVII foras B nunciati P XVIII ibi 1°] ubi P synapis P ut] et B XX nunciaret P dei P XXI cum] cui B cumi *om* B XXIII ∽ duodecim discipulis B penitenciam P XXIIII et narr.] enarr. P XXVIII nichil P, nil B quod 2°] quoqd B set P XXVIIII ei] et B manducabant P desub B XXXIII et *om* B XXXIIII expuens B XXXV moriretur B XXXVI de 2° *om* B XXXVII ∽ esse quosdam B uisurus B XXXVIII meus *om* B XXXVIIII helyae P XL ad B XL in 2° *om* P ∽ iei. et or. P XLII galilea B, galyleam P XLIIII non *om* BP tenebris P anputandis B quod] qui B fatuus P XLVI reciperit B XLVII quid] qui B XLVIII iherosolimam P de 2° *om* B XLVIIII sedeat P ad 2°] a B inter uos P LI pulio P LII circumspexit templum P LIII arbore B LV eo] quo B aridum P cui] cum B remissionem B LVI interrabat B* (a 2° *statim corr. in* i, a 1° *postea corr. in* o) LVIII eum *om* B saducei P LVIIII scriba B ∽ de duob. m. scribae + de P LX cum] eum B LXI minuta *om* P LXIII precioso B LXIIII correptus P LXV *numerum et litt. initialem om* P Ubi + ei P LXVI ymno P eum *om* B LXVII orantem dormierunt B LXVIII *numerum et* Ubi add. est *et* de adu. cl. suae *om* B LXVIIII hab B praedictus B LXX a pylato P, ad pilato B multas contumelias superpessus est P LXXI ali portantem B duobus *om* P LXXIII nunciatum est + et P LXXIIII eius *om* B Expl. cap. + secundum marcum B

Incipiunt capitula.

I. Ubi promissus est zachariae filius iohannes per angelum gabrihelum.
II. Ubi conceptus est iohannes.
III. Ubi annuntiatus est iesus mariae uirgini filius per angelum gabrihelum.
IIII. Ubi maria salutauit helisabeth et mansit apud illam mensibus tribus.
V. Ubi natus est iohannes.
VI. Ubi nomen accepit iohannes.
VII. Ubi prophetauit zacharias.
VIII. Ubi natus est iesus.
VIIII. Ubi annuntiatus est pastoribus per angelum.
X. Ubi exercitus angelorum laudauit deum dicens : gloria in altissimis deo et in terra pax hominibus bonae uoluntatis.
XI. Ubi eum uiderunt pastores.
XII. Ubi circumcisus accepit nomen iesus.

Digitized by Google

XIII. Ubi uenerunt cum eo hierosolima ut offerrent pro eo sacrificium secundum legem ; et uidit eum symeon et agnouit christum domini et profetauit de illo.

XIV. Ubi anna prophetissa de illo prophetauit.

XV. Ubi scriptum est quod puer iesus corroborabatur sapientia.

XVI. Ubi duodecim annorum quaerentes eum inuenerunt in templo hierosolima inter magistros audientem illos et interrogantem.

XVII. Ubi scriptum est quod subditus erat parentibus et proficiebat aetate et sapientia.

XVIII. Ubi coepit predicare iohannes baptista paenitentiam.

XVIIII. Ubi testimonium perhibuit christo iohannes et scriptum est de ipso iohanne quia inclusus < est > ab herode in carcere.

XX. Ubi super baptizatum iesum descendit spiritus quasi columba et uox de caelo facta est.

XXI. Ubi de aetate ipsius post baptismum dicitur, et repetitur parentum origo sursum uersus a ioseph usque ad adam.

XXII. Ubi ieiunauit et temtatus est a satana.

XXIII. Ubi reuersus est in galileam in uirtute spiritus et docebat in sinagogis.

XXIIII. Ubi legit esaiam prophetam in sinagoga nazareth et admirantes eum dixerunt : nonne iste filius ioseph ?

XXV. Ubi ait : amen dico uobis quia nemo propheta acceptus est in patria sua, et quia in sarepta sidonis missus est helias ad mulierem uiduam, et quia ab eliseo neman sirus emundatus est ; et ubi, eum haec audiebant, nazareni expulerunt usque ad supercilium montis ut eum praecipitarent et non potuerunt.

XXVI. Ubi scriptum est quod in capharnaum docebat sabbatis.

XXVII. Ubi expulit daemonium quod clamabat : quid nobis et tibi, iesu nazarene.

XXVIII. Ubi abstulit febrem a socru petri.

XXVIIII. Ubi post occasum solis multos sibi oblatos manu imposita sanauit, et conpescuit daemonia clamantium : tu es filius dei.

XXX. Ubi, uolentibus se turbis tenere ne deserantur ab eo, dixit : oportet me in aliis ciuitatibus bene nuntiare regnum dei, in hoc enim sum missus.

XXXI. Ubi de naui docebat populos.

XXXII. Ubi eo praecipiente miserunt retia petrus et filii zebedei et tantum ceperunt ut disrumperentur ab eis et impleuerunt duas naues ; ibi eis dixit : faciam uos piscatores hominum.

XXXIII. Ubi mundauit uarium et praecepit illi ut nemini diceret < et > offerret pro emundatione sua quod imperauit moses.

XXXIIII. Ubi scriptum est : conuenientibus ad eum turbis ipse fuit secedens in solitudine et adorans.

XXXV. Ubi paralitico summisso per tectum dixit : surge tolle grabbattum tuum et uade in domum tuam.

XXXVI. Ubi dixit puplicano qui uocabatur leui : sequere me, et quia non opus est sanis medicus, et quia non possunt filii sponsi,

Digitized by Google

quamdiu habent sponsum secum, ieiunare ; et similitudines de panno nouo ad uestimentum uetus et de uino et utribus.

XXXVII. Ubi discipuli eius sabbato spicas uulsas manducabant ; ibi commemorauit quod dauid panes propositionis cum eis qui cum illo erant manducauit ; ibi ait quia dominus est filius hominis etiam sabbati.

XXXVIII. Ubi manum aridam hominis curauit in sinagoga.

XXXVIIII. Ubi orauit in montem pernoctans, et die inlucescente elegit duodecim discipulos, et nomina eorum commemorata sunt.

XL. Ubi descendit in locum campestre, et fuit ibi cum eo turba discentium et qui uenerant audire illum et curari ab eo ; et locutus est eis de felicitate eorum qui miseri uidentur huic saeculo, et de miseria eorum qui beati uidentur huic saeculo ; et multa monuit de summa iustitia quomodo debeant homines diligi, et similitudines dedit de caeco qui caecum ducit, et de stipula in oculo fratris, et de duabus arboribus, et de eo qui aedificat domum super petram et de eo qui aedificat super harenam.

XLI. Ubi curauit seruum centurionis absentem, quia non eum permisit centurio in domum suam, dicens dignum se non esse, et credens quod uerbo absentis possit sanari seruus eius.

XLII. Ubi suscitauit unicum filium uiduae qui ferebatur ad sepulchrum.

XLIII. Ubi ad illum misit iohannes baptista qui quaererent utrum ipse est christus.

XLIIII. Ubi locutus est de iohanne, perhibens ei testimonium de scripturis quod angelus esset et missus ante illum ; ibi est et similitudo de pueris in foro clamantibus ad inuicem : tibia cantauimus.

XLV. Ubi dimisit peccata mulieri multum peccatrici quae lauit ei pedes lacrimis in domo pharisaei recumbenti ; ibi est similitudo de duobus debitoribus cui minus et cui plus donatum est, cum ambo soluere nihil possint.

XLVI. Ubi nominatae sunt mulieres quas curauerat ab spiritibus nequam, et sequebantur eum per ciuitates praedicantem regnum dei cum discipulis suis et ministrabant eis.

XLVII. Ubi turbis de ciuitatibus ad eum uenientibus locutus est in similitudine de semine quod cadit in uiam et in petram et inter spinas et in terram bonam, et soluit eam solis discipulis suis ; ibi dixit et alias similitudines de lucerna super candelabrum ponenda et quia dabitur habenti.

XLVIII. Ubi enuntiatae sunt mater eius et fratres eius cum starent foris quaerentes eum.

XLVIIII. Ubi nauigans cum discipulis suis, uento et aquis turbantibus nauim imperauit ut quiescerent.

L. Ubi misit daemonia in porcos et proficiscens inde praecepit ei quem mundauerat uolenti secum pergere ut iret in domum suam enarrans quanta sibi fecerit deus.

LI. Ubi mulier a fluxu sanguinis sanata est tangens fimbriam uestimenti eius cum iret in domum iayri archisinagogi propter filiam eius quam mortuam suscitauit.

Digitized by Google

LII. Ubi misit XII discipulos ad sanandos homines et praedicant regnum dei.

LIII. Ubi herodes tetrarcha audiuit de factis eius cum discipuli mirabilia facerent, et quaesiuit eum uidere cum uaria de illo sentirent homines quisnam esset, et cum reuersis ad se discipulis secessit secreto in solitudine.

LIIII. Ubi pauit turbas de quinque panibus et duobus piscibus.

LV. Ubi quaesiuit <a> discipulis quem illum dicerent homines et ipsi discipuli; ibi de passione et resurrectione locutus est, et quia saluabit animam suam qui perdiderit eam propter illum, et quia confundit eos qui confusi fuerint de illo, et quia erant ibi quidam qui non gustarent mortem antequam uiderent regnum dei.

LVI. Ubi se in claritate ostendit in monte tribus discipulis, et duo uiri conloquebantur illi moses et helias qui postquam introierunt in nube facta est uox de nube: hic est filius meus electus, audite illum.

LVII. Ubi curauit puerum ab spiritu inmundo quem non potuerunt discipuli eius.

LVIII. Ubi dixit discipulis: filius hominis incipit tradi in manus hominum, et non intellexerunt, et cogitantibus quis est maior inter illos, ostendens puerum docuit humilitatem.

LVIIII. Ubi respondit de illo qui in nomine eius expellebat daemonia cum eum non sequeretur.

LX. Ubi discipuli eius dixerunt: uis dicamus ignem descendere ad consumendos illos qui eum non receperunt? et conpescuit eos.

LXI. Ubi respondit ei qui uolebat eum sequi quod filius hominis non habet ubi caput suum reclinet.

LXII. Ubi dixit: sine mortui mortuos suos sepeliant; et alteri dixit: nemo retro attendens et superponens manum in aratro aptus est regno dei.

LXIII. Ubi elegit et alios LXX^ta^ et misit eos dicens: ecce mitto uos ad messem quomodo agnos in medio luporum; et praecepit eis quomodo uersarentur, maledicens ciuitatibus quae mirabilibus eius commotae non sunt ad paenitentiam.

LXIIII. Ubi dixit gaudentibus discipulis quod daemonia illis subiecta essent de fulgura satanae, et de serpentibus et scorpiis, et uirtutibus inimici, et de gaudio nominum scriptorum in caelo.

LXV. Ubi hilaratus in spiritu gratulatus est quod paruulis ista reuelata sint, et de patris et filii cognitione, et de prophetis qui uoluerunt uidere et audire et non potuerunt.

LXVI. Ubi dedit similitudinem proximi de illo quem latrones semiuiuum relinquerunt.

LXVII. Ubi dixit marthae de sorore eius quod bonam particulam elegerit.

LXVIII. Ubi docuit orare et dedit similitudinem de illo qui nocte media petit tres panes ab amico, et praecepit ut petamus et quaeramus et pulsemus, et de pisce et serpente et ouo et scorpione.

Digitized by Google

LXVIIII. Ubi expulsit surdum daemonium, et dictum est quod in principe daemoniorum expellat daemonium; et respondens eis loquens de regno satanae et de spiritu inmundo <qui> cum exierit redit ad uacuam domum inhabitandam cum aliis septem.

LXX. Ubi respondit mulieri benedicenti uentrem matris eius, illos potius felices esse qui audiunt uerbum dei et custodiunt.

LXXI. Ubi locutus est de signo ionae prophetae et de regina austri et de paenitentia nineuitarum et de lucerna sub modio non ponenda dicens lucernam esse corporis oculos.

LXXII. Ubi recumbens apud quendam pharisaeum commotum quia non ante baptizabat ante prandium multa dixit in pharisaeos quod foris calicem et catinum emundent, quod decimas dant et transeunt dilectionem dei, quod diligant honorem ab hominibus, quod monumenta sint abscondita; et legis doctoribus quod alios honerarent, quod monumenta prophetarum aedificarent et apostolos persecuturi essent, quod absconderent clauem scientiae.

LXXIII. Ubi contulerunt pharisaei et legis doctores ut eum accusarent.

LXXIIII. Ubi discipulos suos monuit ut cauerent a fermento pharisaeorum, et non eos metuerent sed eum qui habet potestatem mittere in gehennam; ibi locutus est de quinque passeribus et de capillis numeratis, et de confessione eius coram hominibus, et quia non remitteretur blasphemia in spiritu sancto et quia spiritus sanctus docet quid loquantur cuique cum offeruntur potestatibus.

LXXV. Ubi dixit ei quidam de turba: magister dic fratri meo ut diuidat mecum hereditatem; ibi dedit similitudinem de diuite qui non habebat ubi reponeret fructus, et monuit discipulos ne cogitarent de his quae huic uitae necessaria sunt, et similitudinem dedit de uolucribus, de liliis et de faeno, et de uendendis rebus et faciendis elemosinis, et de uigilantia eorum qui expectant dominum quando ueniat a nuptiis, et de patre familias qui nescit quando fur ueniat, et de dispensatore qui cognoscit domini sui uoluntatem, et de igne quem uenit mittere in terram, et de baptismo, et de diuisionibus aduersus inuicem socrus uel nurus et caeterorum.

LXXVI. Ubi locutus est ad turbas quod tempus imbres et ardores cognoscant, et quod iustum est non iudicant; ibi dedit similitudinem de aduersario a quo recedendum est in uia.

LXXVII. Ubi locutus est de his quorum sanguis sacrificiis eorum commixtus est, et de his super quos cecidit turris in siloa; et dedit similitudinem de arbore fici eradicanda si post triennium fructum non dederit.

LXXVIII. Ubi curauit sabbato curuam mulierem quae non se poterat erigere; et indignanti archisinagogo respondit quod iumenta sua soluant sabbato et ducant ad aquam.

LXXVIIII. Ubi similitudinem dedit de grano senapis obruto in terram, et de fermento misso in farinam.

Digitized by Google

LXXX. Ubi hortatur ad introitum per angustum ostium; ibi ait non se nosse et numquam se uidisse eos qui operantur iniustitiam, et de patriarchis et prophetis quod in regnum dei uidebuntur ab his qui excluduntur foras, et de primis nouissimis et nouissimis primis.

LXXXI. Locus ubi herodem uulpem appellauit, et ciuitati hierusalem testimonio prophetico increpavit quod noluerit ab eo protegi filios suos tamquam pullos ab aui; ibi ait: non me uidebitis quousque dicatis: benedictus qui uenit in nomine domini.

LXXXII. Ubi curauit hydropem sabbato et dixit pharisaeis quod filium aut bouem suum cadentem in sabbato non interminant liberare.

LXXXIII. Ubi monuit ne in primo loco uelit recumbere qui uocatur ad nuptias; ibi ait: qui se extollit humiliabitur, et qui se humiliauerit exaltabitur.

LXXXIIII. Ubi praecepit ei qui se inuitauerat ne inuitaret eos qui possunt retribuere, sed debiles qui non possunt.

LXXXV. Ubi locutus est de his qui uocati non uenerunt ad caenam, pro quibus inuitati sunt et adducti debiles de plateis, et, cum adhuc esset locus, collecti sunt alii de uiis et saepibus.

LXXXVI. Ubi ait de odio patris et matris et uxoris et filiorum et fratrum et sororum et animae suae, et de tollenda cruce et sequendo eo, et de aedificatore turris, et de rege bellum parante, et sale infatuato.

LXXXVII. Ubi pharisaeis murmurantibus quod cum puplicanis et peccatoribus conuesceretur, dedit similitudinem de oue et denario et de duobus filiis maiore et minore qui perdidit substantiam.

LXXXVIII. Ubi discipulis suis similitudinem dedit de dispensatore qui debitoribus domini sui ex eo quod debebant largitus est; ibi ait: et si in alieno fideles non fuistis, uestrum quis dabit uobis?

LXXXVIIII. Ubi pharisaeis dixit: quod excelsum est in hominibus exsecratio dei est, et de lege et prophetis usque ad iohannen, et quia uim faciunt omnes in regnum caelorum; et facilius caelum et terra transit quam legis unus apex cadit; et quia moechatur qui remittit uxorem et aliam ducit, uel qui remissam a uiro ducit.

XC. De lazaro qui concupiscebat saturari de his quae cadebant de mensa diuitis; ibi dixit de mose et prophetis.

XCI. Ubi de scandalis locutus est quae non possunt nisi uenire et de mola asinaria suspendenda ei per quem ueniunt, ut remittantur peccata quotiescumque uenia petita fuerit.

XCII. Ubi petentibus discipulis ut eis augeret fidem, similitudinem dedit de granum senapis ad morum eradicandam et plantandam in mari, et de seruo qui cum de agro ueniret post laborem cogitur antequam se reficiat domino ministrare.

XCIII. Ubi decem uarios mundauit, ex quibus unus samaritis solus egit gratias.

XCIIII. Ubi locutus est de regno dei pharisaeis interrogantibus; ibi ait quod intra eos esset regnum dei, et discipulos monuit quomodo illud expectarent ne deciperentur sicut in diluuio et in sodoma;

Digitized by Google

ibi ait de his qui sunt in lecto duobus et duabus molentibus et de duobus in agro et de corpore et aquilis.

XCV. Ubi ait de iudice iniusto qui tamen audiuit uiduam ne sibi molesta esset assiduae rogans.

XCVI. De duobus orantibus pharisaeo et puplicano.

XCVII. Ubi ait de pueris quod talium est regnum dei.

XCVIII. De camelo per foramen acus ; ibi ait de his qui relictis suis temporalibus eum secuntur quod in hoc tempore recipiant septies tantum et in saeculo uenturo uitam aeternam.

XCVIIII. Ubi duodecim discipulis suis de passione et resurrectione sua locutus est neque intellexerunt.

C. Ubi curauit caecum quem turbae corripiebant ut taceret.

CI. De zacheo qui ascendit in arborem ut eum uideret ; ibi ait et similitudinem de hominem qui proficiscens regnum accipere dedit decem seruis suis decem minas.

CII. Ubi sedit in pullo asino et pharisaeis dicentibus ut corriperet turbam discipulorum laudantium respondit : si isti tacebunt, lapides clamabunt.

CIII. Ubi fleuit super hierusalem denuntians eius euersionem.

CIIII. Ubi expulsit de templo uendentes et ementes.

CV. Ubi, pharisaeis iam quaerentibus occansionem perdendi eum, noluit respondere de potestate sua, nisi prius illi respondissent de baptismate iohannis : ibi ait < similitudinem de uinea > et agricolis qui occiderunt heredem uineae et de lapide qui factus est in capite anguli.

CVI. De reddendis caesari quae caesaris sunt et deo quae dei sunt.

CVII. Ubi interrogatus est de muliere quae habuit septem uiros et de resurrectione locutus est in qua homines similes angelis erunt, et de abraham et isaac et iacob quoniam uiuunt.

CVIII. Ubi ait de dauid quod christum appellauerit dominum suum.

CVIIII. Ubi populo praecepit ut cauerent ab scribis quia amant honores hominum et comedunt domum uiduarum.

CX. De uidua paupere quae misit in dona dei duo minuta.

CXI. Ubi ait quod non remanebit in templo lapis super lapidem et multa locutus est de fine huius saeculi.

CXII. Ubi dictus est quod docebat in templo et in monte oliuarum.

CXIII. Ubi pactus est iudas de traditione eius.

CXIIII. Ubi iussit praeparari sibi pascha.

CXV. Ubi eucharistiam dedit.

CXVI. Ubi de traditore suo locutus est.

CXVII. Ubi contendentes de principatu discipulos docuit humilitatem et regnum promisit.

CXVIII. Ubi ait petro quod orauerit pro eo ne deficiat fides eius, et praedixit ei quod negaturus eum esset.

CXVIIII. Ubi de sacculo et pera portanda locutus est, et de uendita tunica emendum esse gladium.

CXX. Ubi orauit in montem oliueti secedens a discipulis qui taedio dormierunt.

Digitized by Google

CXXI. Ubi traditus est a iuda osculante eum, et ubi praecisam auriculam ab uno qui cum eo erant contingens sanauit, dixitque quod cum gladiis tamquam ad latronem uenissent.

CXXII. Ubi uenerunt cum eo ad domum pontificis, et ubi eum petrus postquam negauit, respiciente eo, fleuit amare.

CXXIII. Ubi obuelantes ei caput dicebant : prophetiza, quis te percussit ?

CXXIIII. Ubi eum interrogauerunt congregati principes populi utrum ipse esset christus.

CXXV. Ubi misit eum pilatus ad herodem, et remisit eum herodes ad pilatum cum ueste candida, et amici facti sunt.

CXXVI. Ubi traditus est a pilato crucifigendus cum ipse in eo nihil dignum morte inueniret, remisso barabba.

CXXVII. Ubi cum duceretur ad crucem, alio portante crucem eius, prohibuit mulieres quae plangebant eum, dicens eis ut super se potius plangerent propter imminentia quam super eum.

CXXVIII. Ubi crucifixus est cum duobus reis quorum unus credidit in illum ; et sol obscuratus est in passione eius, et uelum templi scissum est ; et clamauit iesus : in manus tuas commendo spiritum meum ; et centurio dixit uidens miracula : uerae hic homo iustus erat.

CXXVIIII. Ubi sepultus est, et uiderunt mulieres locum, et praeparato unguento illuc uenerunt.

CXXX. Ubi mulieribus resurrexisse nuntiatus est et per illas apostolis.

CXXXI. Ubi apparuit duobus in uia ; et cum uenissent domum et accepissent ab eo panem, cognouerunt eum et nuntiauerunt apostolis.

CXXII. Ubi etiam ipsis apparuit dicens : palpate et uidete quia spiritus carnem et ossa non habet ; et accepit piscis assi partem ; et de scripturis et de spiritu sancto locutus est eis.

EXPLICIUNT CAPITULA.

I *1ª m* promissum IIII illa X laudabit XII circimcisus XIII offerent XVIIII *om* est cherode XXI parentem XXIIII eam XXV ubique, XXVII nazareni XXX diserentur XXXII praecipient coeperunt impler XXXIII neminem *om* et XXXIIII sedens XXXV summissum XXXVI similitudinis uino] uno XXXVIIII inlucescentem XL icapestri stibula XLII ad] a XLIIII misus tibi cantabimus XLV peccatrice XLVI praedicante XLVII in 1º] de soluet XLVIIII turbant ibi quiesceret L uolente irent 2 m : dominus LI a] *corr* ad LIII quisiuit LV *om* a. et 3º] ei eos] eas LVIII qui LXII mortuos] *1ª m* mortuus regnum LXIII agnus mirabilius LXIIII *1 m.* corpiis LXV iratus LXVIIII *om* qui LXX uentre LXXI lucerna 2º LXXII catinum num emundent quod] cum et transeunt] si monumento honorarent *1 m* aedificant LXXIIII inmonuit capillis] *1 m* pillis quid] qui cuique] cui LXXV reponet fructos *1ª m* ad nuptiis patri uoluntate norus LXXVI auersario LXXVII cum mixtus LXXVIII curuam] eura erigere] cingere LXXVIIII obrutu LXXX se uidisse] seui deesse ortatur LXXXI pullus LXXXII filius LXXXIIII inuitaret eos] *1 m* inuitauerat sed] se retribueret *1 m* posunt LXXXV aliis LXXXVI uxores rege + et LXXXVIII dedit de dispensatore] *1 m* dedit pensatore, *2 m* de dispensatore quis] quid LXXXVIIII

Digitized by Google

quod + in a iohanne omnes] homines terram XC mensam XCI ei] et petit afuerit CXII *1e m.* granom agro] grano daemino XCIII uarius XCVI *Le rubricator a omis le numero et l'initiale, de même aux nos XCVIII, CVI et CX* XCVII] XCVI C iaceret CI accipere] acceperit et CII turba CV *om* similitudinem de uinea CVII hominis XI lapides 1° CXII quod] quo CXV *1e m* eucaristiam CXXI eum] eo CXXII respicientes CXXIII obueluentes CXXIIII interrogtoauerit congregauer congregati principes + et CXXVI mortem CXXVI *1a m* portantem CXXVIII *1a m* scisum CXXXII pisces

Incipiunt capitula.

II. De iohanne quia testimonium perhibebat de lumine ; nam non erat ipse lumen, et de lumine uero, et quia uerbum caro factum est.

III. De testimonio iohannis in bethania trans iordanen fluuium.

IIII. Ubi uidit iohannes iesum uenientem ad se.

V. Ubi secuti sunt eum duo discipuli iohannis, quorum unus fuit andreas frater petri et adduxit illum ad iesum cum adhuc simon uocaretur et tunc eum iesus petrum uocauit.

VI. Ubi uocauit philippum et dixit nathanahel : christus locutus est.

VII. Ubi ad nuptias inuitatus aquam in uinum conuertit, et crediderunt in eum discipuli eius.

VIII. Ubi expulit de templo eos qui uendebant oues et boues et columbas, et de solutionem templi quod tribus diebus excitaret.

VIIII. Ubi multi crediderunt in nomine eius hierosolimis in die paschae.

X. Ubi ad eum nocte uenit nichodemus, et locutus est ei de generatione per baptisma et de exaltatione sua quod nemo ascendit in caelum nisi qui de caelo descendit et de his qui in eum credunt quia dei filius unigenitus est.

XI. Ubi de ipso et de iohanne dictum est quod baptizabant, et nata est quaestio de purificationem, et interrogatus est iohannes et iterum locutus est de iesu quantum interesset inter se et ipsum.

XII. Ubi scriptum est quod iesus non baptizabat sed discipuli eius.

XIII. Ubi transiens per samariam sedit super puteum iacob et locutus est cum samaritana muliere quae nuntiauit de illo in ciuitatem et ueniebant inde ad eum.

XIIII. Ubi rogauerunt eum discipuli ut manducaret, et locutus est eis de cibo suo et de messe.

XV. Ubi apud samaritanos mansit biduum et multi crediderunt in eo.

XVI. Ubi uenit iterum in galileam et dicebat quia propheta in patria sua honorem non habet.

XVII. Ubi ait regulo : uade filius tuus uiuit, cum ei ante dixisset : nisi signa et prodigia uideatis non creditis.

XVIII. Ubi die sabbati saluum fecit infirmum ad piscinam dicens ei : tolle grabbattum tuum et ambula.

XVIIII. Ubi ei cui dixerat : tolle grabbattum tuum et ambula, rursus dixit

Digitized by Google

cum eum in templo inuenisset : iam noli peccare ne quid tibi deterius fiat ; et iudaeis quaerentibus se interficere multa locutus est et de patre et de se et de iudicio et de resurrectionem et de iohanne et de eo qui ueniet in nomine suo et de moyse.

XX. Ubi pauit populum de quinque panibus ordeaceis et duobus piscibus.

XXI Ubi solus secessit in montem a turbis ne rex eorum fieret, et per noctem uenit ad discipulos super mare ambulans cum illi nauigantes tempestatem paterentur.

XXII. Ubi dixit ad turbas : quaeritis me non quia signa uidistis < sed quia de panibus manducastis > et saturati estis et multa eis locutus est de pane qui de caelo descendit et de carne sua et sanguine.

XXIII. Ubi dixerunt murmurantes discipuli : quis potest audire istum sermonem, et locutus est eis de spiritu et de iuda et multi eum derelinquerunt praeter duodecim, petrus respondit ei : uerbum uitae aeternae habes.

XXIIII. Ubi fratribus suis respondit nolle se ascendere ad diem festum iudaeorum quia tempus eius nondum uenerat, ibi dictum est de ipsis fratribus eius quia non in eum crediderant.

XXV. Ubi remansit in galileam et ad diem festum postea latenter ascendit, et quaerentibus eum iudaeis variae de eo turba loquebatur.

XXVI. Ubi medio die festo ascendit in templo, et ammirantibus iudaeis quod litteras non didicerit multa ibi locutus est de doctrina quae a patre est, de voluntate patris, de circumcisione in sabbato, et quia non illum nouerant nec unde esset nec a quo missus esset.

XXVII. Ubi non potuit comprehendi a iudaeis cum coram ipsis esset, et cum multi in eum credidissent dixit coram his qui ad eum comprehendendum missi erant quod eum quaesituri essent et non inuenturi nec ualituri uenire ubi esset.

XXVIII. Ubi cum clamore uocabat sitientes ad bibendum spiritum sanctum et qui eum audiebant dissentiebant de illo, et qui eum uolebant comprehendere non audebant.

XXVIIII. Ubi ministri qui ad eum capiendum missi erant perhibuerunt ei bonum testimonium apud principes iudaeorum, et nicodemus locutus est pro eo cum illi dixissent quod maledicta plebs et imperita in eum credit.

XXX. Ubi adulteram dimisit et se dixit lumen saeculi et de testimonio suo et patris ; ibi ait : si me nossetis et patrem meum nossetis, loquens in gazofilatio et quod non eum inuenientes in peccatis suis morituri essent, et quod illi essent de isto saeculo et ipse non esset et quod quaerentibus quis esset respondit : initium, et de patre locutus est non cognoscentibus quia cum illo est qui eum misit.

XXXI. Ubi locutus est de libertate quam dat ueritas et de patre deo et de patre abraham et de patre homicidarum diabolo ; ubi ait

Digitized by Google

quia nemo eum conuincit de peccato; ubi respondit dicentibus quod samaritis esset <et> daemonium haberet non se quaerere claritatem suam sed esse qui quaerat et iudicet, et de his qui custodiunt uerbum eius quia non moriuntur; ibi respondit de abraham quod uidit diem eius et gauisus est; respondit etiam quod ante abraham ipse esset; tunc se abscondit a uolentibus lapidare eum.

XXXII. Ubi de sputo lutum fecit et curauit oculos caeci nati.

XXXIII. Ubi dixit iudaeis: si caeci essetis non haberetis peccatum, et locutus est eis de osteo et de fure et de pastore et de conducto et de anima sua quam ponit pro ouibus suis et iterum accipiet quod in sua potestate esset dixit, et scisma factum est inter iudaeos.

XXXIIII. Ubi dixerunt illi iudaei: quousque animam nostram tollis? si tu es christus dic nobis constanter; et locutus est eis de operibus suis et de ouibus suis et de patre et filio quod unum sint; et habiit in locum ubi fuit iohannes; ibi dictum est de iohanne quia nullum signum faciebat.

XXXV. Ubi lazarum resuscitauit.

XXXVI. Ubi quaerebant eum interficere iudaei ne ueniant romani <qui> perderent locum et nationem; ibi caiphas pontifex nesciens prophetavit et abiit inde iesus iuxta deserta in effrem ciuitatem, et posteaquam per pascha in templo dominus non est inuentus, dederunt pontifices et pharisaei mandatum ut quicumque cognosceret apprehenderet eum.

XXXVII. Ubi caenauit in bethania ubi erat lazarus, et unxit ei pedes maria; ibi dictum est de iuda quia fur erat.

XXXVIII. Ubi cogitauerunt pontifices lazarum interficere.

XXXVIIII. Ubi sedit in pullo asino praecedente turba cum ramis palmarum et dicente: osanna benedictus qui uenit rex israel, et non cognouerunt discipuli eius scriptum esse nisi post resurrectionem eius.

XL. Ubi ad testimonium populi dixerunt pharisaei ad inuicem nihil proficere quia saeculum post eum habiit.

XLI. Ubi nuntiantibus sibi discipulis quod eum graeci uellent uidere respondit: uenit hora ut honorificetur filius hominis, et de grano tritici quod mortuum multiplicatur, et anima perdenda in isto saeculo ut in vitam aeternam conseruetur, et de ministro suo et de anima sua contristata; ibi ei respondit uox de caelo de clarificatione eius; ubi turbis de caelesti uoce dissentientibus locutus est de magistrato saeculi et de exaltatione sua a terra, et ut ambularent dum lucem habebant et crederent in lucem et filii lucis essent, et ut haec locutus est abscondit se.

XLII. Ubi de incredulitate iudaeorum dicitur secundum isaiae testimonium qui uidit claritatem eius et locutus est de eo.

XLIII. Ubi credentes in eum principes non confitebantur ne a pharisaeis de synagogis expellerentur.

XLIIII. Ubi iesus clamauit dicens de credentibus in se quod in eum

Digitized by Google

crederent qui se misit, et quia ipse lux uenit in saeculum non ut iudicet saeculum sed ut saluet, et quia non credentes non ipse iudicet sed uerbum quod locutus est, et quia mandatum quod a patre accepit ut loqueretur uita aeterna est.

XLV. Ubi lauit pedes discipulis ut et ipsi hoc facerent aliis, et locutus est de discipulis quos elegit et de suo traditore sed adhuc obscurae et de eo qui excipit quem mittit.

XLVI. Ubi aperte ostendit per tinctam buccellam traditorem suum discipulo quem amabat qui super pectus eius recubuerat, et ubi locutus est eis de dilectione postquam inde iudas abscessit et quod non possint uenire quo ipse iret sicut iudaeis dixerat.

XLVII. Ubi respondit petro: sequeris me postea, et iterum quod ante galli cantum ter eum esset negaturus, et de multis mansionibus in domo patris ut ibi sint ubi ipse.

XLVIII. Ubi respondit thomae quod ipse esset et uia et ueritas et uita, et de patre quod eum nouerint et uiderint.

XLVIIII. Ubi respondit philippo dicenti: ostende nobis patrem: qui me uidit uidit patrem meum, et de factis suis quia etiam maiora faciet qui in eum credit, et de aduocato spiritu ueritatis, et quod eum post pusillum uisuri essent et saeculum eum non uiderit, et de his qui eum diligunt quod ostendat se illis.

L. Ubi respondit alteri iudae quaerenti quare se ipsis manifestare incipiebat et non saeculo de mansione sua apud illum qui eum diligit, et quod uerbum eius uerbum patris sit, et iterum de aduocato spiritu sancto et de pace sua; ibi ait: si me dilexissetis gauderetis quia eo ad patrem quia pater maior me est, et de magistratu huius saeculi quia nihil in eo inuenit, et de uitae se ipso et agricola patre et de sarmentis discipulis et caritate per quam manetur in illo et ipse in patre, et quod petitum fuerit accipitur, et de caritate ut diligant inuicem sicut ipse illos, et quod amici eius essent facientes mandata eius; ibi locutus est de fructu et de mandatis et de saeculo quia odit eum et discipulos eius, et quia eos ipse de saeculo elegit, et quia non est seruus maior domino suo, et de persecutoribus, et quia peccatum non haberent nisi uenisset et locutus eis fuisset et nisi opera fecisset quae alius non fecit; ibi est testimonium quia oderunt me gratis, et quia testis erit de illo spiritus ueritatis qui a patre prodit et discipuli eius quia ab initio cum illo sunt, et de persecutoribus qui putabant se officium deo facere, et quia uadit ad eum qui se misit nemine ex illis interrogante quo eat, et quia non uenisset aduocatus nisi ipse abiisset et quia missus ab eo aduocatus arguit saeculum de peccato et de iustitia et de iudicio et quomodo eos inducturus esset spiritus ueritatis in omnem ueritatem; ibi ait: pusillum et iam non uidebitis me, iterum pusillum et uidebitis me.

LI. Ubi non intellegentibus discipulis quid loqueretur similitudinem dedit de tristitia parientis mulieris et gaudio post partum, et quia si quid petituri essent a patre in nomine eius daturus

Digitized by Google

esset, et quia nihil adhuc petierant, et quia in prouerbiis nunc loqueretur et uentura esset hora quando non ita loqueretur; ibi ait : et non dico uobis quia ego rogabo patrem, ipse enim pater diligit uos quia uos me dilexistis et credidistis quia ego de deo exiui et exii a patre et ueni in saeculum, iterum relinquo saeculum et uado ad patrem.

LII. Ubi respondit discipulis dicentibus quod manifeste de patre loqueretur et crederent ei : uenturam esse horam qua solum eum relicturi essent, et de pace ut in ipso haberent non in saeculo, et ut fiderent quia uicit saeculum.

LIII. Ubi leuatis oculis ad caelum de clarificatione sua petiuit patrem; ibi ait quid esset uita aeterna, et de his quos illi dedit pater de saeculo, et quia nemo ex eis periet nisi filius perditionis, et quia non sunt de saeculo quia non pro eis solum rogat, et de patre et se ipsis ut sint in se et de claritate quam illis dedit et quomodo eos dilexit; ibi petit ut ubi fuerit ibi sint, et de claritate sua ante mundi constitutionem, et quia non cognouit mundus patrem sed filius et discipuli per ipsum, et de caritate patris erga filium et discipulos.

LIIII. Ubi traditus est et ubi abstulit auriculam puero petrus.

LV. Ubi adductus est primo ad annam, et secuti sunt eum petrus et alius discipulus, et negavit eum petrus semel in domo annae.

LVI. Ubi eum interrogauit annas de doctrina eius et discipulis, et respondens illi accepit a ministro palmam, et cum mitteretur ad cayphan petrus eum iterum <et> tertio negauit.

LVII. Ubi auditus est a pilato et traditus iudaeis crucifigendus.

LVIII. Ubi crucifixus est cum titulo.

LVIIII. Ubi milites diuiserunt sibi uestimenta eius.

LX. Ubi commendauit matrem discipulo.

LXI. Ubi aceto potatus est et reddidit spiritum.

LXII. Ubi lancea percussus est.

LXIII. Ubi sepultus est.

LXIIII. Ubi resurrexit; ibi ait : vade ad fratres et dic illis : adscendo ad patrem meum et ad patrem uestrum.

LXV. Ubi apparuit discipulis, cum hostiis clusis sederent; ibi eis sufflans dedit spiritum sanctum et potestatem remittendi peccata.

LXVI. Ubi thomae didimo tangendum et inspiciendum se praebuit; ub crederet ibi ait : beati qui non uiderunt et credent.

LXVII. Ubi scriptum est multa alia signa eum fecisse quae in hoc libro scripta non sunt.

LXVIII. Ubi apparuit discipulis tertio ad mare et prandit cum illis et dixit petro : pasce oues meas, et de cruce eius significauit et de iohanne dixit : sic illum uolo manere donec uenio.

II *l m* caru uerbum]uerum III iordane XIIII *l m om* eum XVIII ei] et XXIII delinquerunt XXIIII noli eius 1°] est XXVI amirantibus *l m* didicerat XXX ∞ et de isto sec. ipse XXVIII dixis-

Digitized by Google

set XXXI *l m* diaboli XXXII luto XXXIII funere XXXVI ne ueniant] in ea romani XXXVII quia] qui XXXVIIII dicentes resurrectione XLI seculi] *l m* seculo XLIII eum] *l m* eo XLIIII *l m* secolom 1° XLVIIII quia] qui auocato L l. 16 qui a] *l'abréviation de* quia l 17 discipulis nemine] neminem uenisset] inuenisset LI l. 5 essent l. 6 non] nunc LIII l. 6 fueris l. 7 constitutione LXI reddit LXVI *l m* tangendom.

B. TEXTE BIBLIQUE.

La valeur des sommaires pour l'histoire des textes bibliques est fort inégale. Il faut tenir compte du but général des sommaires et du caractère propre à chacun d'eux. Comme leur nom même l'indique, ils ont pour but de diviser et de résumer le texte sacré. Ils seront donc remplis d'allusions qui témoigneront au moins de la présence des péricopes résumées. Plus rares seront les citations qui permettront de reconstituer le texte, car ici règne une grande liberté ; les auteurs se permettent facilement des omissions, ils mêlent l'interprétation à la citation, si leur vocabulaire subit l'influence du texte biblique qu'ils analysent, d'autre part ils exposent les faits et les idées de l'Écriture dans leur langage propre, remplacent par un synonyme un mot qu'ils jugent archaïque, barbare ou obscur. D'une façon générale on peut dire que leur valeur consiste surtout à confirmer des variantes connues par d'autres sources, tandis que les variantes nouvelles qu'ils paraissent offrir sont le plus souvent suspectes. J'espère avoir réduit l'importance des *capitula* à ses justes limites, et cependant ils présentent certains avantages qu'on retrouve difficilement ailleurs. D'abord les citations qu'ils contiennent peuvent être libres, elles ne sont jamais faites de mémoire. Ensuite ils ne se bornent pas, comme les citations des Pères, à certains textes présentant un intérêt spécial, mais couvrent d'une façon sensiblement uniforme le livre entier. Enfin et surtout, mettons-nous bien en tête qu'on ne faisait pas tous les jours des sommaires ; introduire dans un livre sacré une nouvelle division en chapitres, écrire un résumé des principales choses de chaque chapitre et le placer en tête du livre pour en faciliter l'usage, c'est évidemment faire une nouvelle édition de ce livre. Il est naturel de supposer que ce travail spécial n'allait pas sans quelque revision du texte. Ainsi les sommaires ne seraient plus des témoins quelconques qu'on trouve le long de l'histoire du texte biblique, mais des points de repère précieux qui marquent un tournant de cette histoire.

Digitized by Google

De tous les sommaires connus les textes que je viens de publier sont les plus importants, non seulement parce qu'on peut être sûr de leur origine africaine et de leur haute antiquité, mais encore parce que leur longueur inusitée rend facile et fructueuse l'étude de leur texte biblique. Les citations introduites par *ubi dictum est, ubi scriptum est* n'y sont pas rares, et elles sont littérales quand, introduites par *ubi ait* ou une formule analogue, elles revêtent la forme du discours direct.

Un double travail s'impose ici : d'abord déterminer le texte biblique qui est à la base du sommaire, en d'autres mots, éliminer les citations libres ; ensuite comparer le texte biblique ainsi obtenu avec les autres témoins africains pour voir où est la priorité. Comme les citations libres côtoyent incessamment les citations littérales, et que le partage est souvent malaisé, relever d'abord les premières m'aurait entraîné à des longueurs et des redites dans la discussion. Il m'a paru préférable de suivre l'ordre des Évangiles et de faire en même temps la double opération dont je viens de parler.

Si le texte biblique, qui semble à première vue répondre au sommaire, se retrouve exactement dans les manuscrits africains ou dans les citations de Cyprien, j'indique l'égalité. S'il présente des variantes irréelles, qui sont dues à l'auteur du sommaire, je les mets en italique. Au contraire les variantes qui appartenaient au texte biblique sont imprimées en caractères gras.

Je n'ai pas relevé toutes les allusions, ni mêmes toutes les citations littérales, mais seulement celles qui offraient quelque intérêt pour l'histoire des Évangiles africains. De même dans la discussion des variantes j'ai visé à la brièveté, renvoyant ordinairement à l'étude de H. von Soden, à laquelle j'ai voulu présenter quelques « Nachträge ». La moisson avait été bien faite, mais il restait encore à glaner et je n'ai pas ramassé tout.

Euangelium cata mattheum.

16, 23 uade post me, satanas = e rebapt.

28 sunt quidam... qui non gustabunt mortem donec uideant filium hominis uenientem in *regnum suum* — e non + prius regno suo. *Prius* n'est pas nécessaire, mais ajoute une certaine force à l'expression ; il se trouve à l'endroit parallèle de Mc 9, 1 (k), non à celui de L 9, 27 (e) ; il est sans doute primitif. — Quant à la différence de cas,

Digitized by Google

il sera bon de remarquer dès le début qu'on ne peut attacher aucune importance à cette variante. Von Sod. p. 161 remarque très justement que la distinction entre l'ablatif et l'accusatif a été oubliée par les copistes et par les écrivains, et les exemplaires corrects se rencontraient à côté de copies bourrées de vulgarismes.

17, 2 **transfiguratus est... et fulsit** uultus eius sicut sol — e confortatus *om* et fulgebat. — *Confortatus est* est évidemment une faute ; à l'endroit parallèle Mc 9, 2 k emploie une périphrase : *commutata est figura eius*. Le grec, comme le sommaire, fait deux propositions et a l'aoriste, non l'imparfait.

15 **lunaticus est** — e uexatur daemonio, peut-être une glose qui a pris la place du texte. En dehors de ce passage σεληνιαζεσθαι ne se rencontre qu'une fois dans le N. T. : Mc 4, 24 où k omet de le traduire ; mais il faut se garder d'attacher trop d'importance à cette coïncidence.

20 fidem *sicut* granum sinapis — Cy quasi, e tamquam. *Quasi* est le terme africain le plus ancien (cf. v. Sod. p. 154).

23 post triduum = e rebapt.

18, 3 sicut *puer*... non *intrabitis* in *regnum* caelorum — e infans introibitis regno. Quand on dit que le mot *infans* est plus africain que *puer* (cf. v. Sod. p. 268), je prie qu'on l'entende « cum grano salis » : *infans* est partout la traduction de βρεφος, παιδιον est rendu par *puer* dans k 16 fois sur 18 (les deux exceptions sont Mt 2, 11 Mc 10, 13) ; *intrare* semble avoir été un vulgarisme (v. Sod. p. 158) ; le grec recommande l'accusatif *regnum*, mais presque tous les mss latins ont l'ablatif. Toute la citation est libre.

19 si duobus... conuenerit = e Cy $\frac{2}{2}$.

20 duo aut tres collecti in nomine meo = e Cy $\frac{2}{2}$.

19, 3 dimittere uxorem... ex omni causa = e.

12 spadones = e.

13 oblati sunt *ei pueri* ut *manum* illis inponeret — e illi infantes manus. *Ille* est plus fréquent que *is* dans l'ancienne bible africaine (v. Sod. p. 202), bien que *is* puisse quelquefois avoir raison contre *ille* (v. Sod. p. 83) ; pour *infantes*, voir plus haut 18, 3 ; enfin le pluriel est exigé par l'original grec, mais le sommaire écrit souvent le singulier pour le pluriel.

Digitized by Google

19, 16 quid boni faciam ut **habeam** uitam aeternam — e ∽ uitam aet. consequar. *Habere* est la traduction la plus littérale et la plus naturelle de εχειν; *consequi* est dû probablement à l'influence des endroits parallèles Mc 10, 17 et L 18, 18 où le grec a κληρονομειν.

27 dimisimus omnia et secuti sumus te = e.

30 erunt nouissimi primi et primi nouissimi — e ∽ pr. nou. et nou. pr. Sous l'influence de Mt 20, 16 le sommaire a renversé l'ordre.

20, 21 unus ad dexteram tuam et *alter* ad sinistram — e alius. *Alter* et *alius* étaient employés indifféremment à l'époque de S. Cyprien (cf. v. Sod. p. 157). D'ailleurs il est possible que tous deux s'éloignent ici du texte biblique primitif (le grec a εις... και εις).

31 turba... **corripuit illos** — e increpabat eos. Comme traduction de επιτιμαν les anciens textes africains emploient régulièrement *corripere; increpare* est le terme européen inconnu à k, qui s'est glissé cinq fois dans e, qui domine dans la vulgate (v. Sod. p. 336). Le sommaire a probablement remplacé l'imparfait par le parfait.

21, 7 sedebat super *eam* — e eum. Plutôt que d'admettre cette variante singulière, je croirais que le sommaire a en vue le v. 5 *sedens super asinam.*

12 **expulit**... uendentes... et mensas nummulariorum et cathedras eorum qui **uendebant** columbas euertit — e eiciebat ∽ et columbas euertit et cathedras eorum qui sedebant. *Expellere* est, ainsi que *excludere*, la traduction primitive de εκβαλλειν (cf. v. Sod. p. 283); *eicere* ne se trouve qu'une fois dans k, assez souvent dans e, régulièrement dans les mss de l'itala. Le reste de la phrase dans e est en désordre : *columbas euertit* avait été omis par un ancêtre de ce ms, puis écrit en marge ; le copiste l'inséra dans le texte, mais se trompa d'endroit, et, puisqu'il était question de *cathedrae*, crut devoir écrire *sedebant* au lieu de *uendebant.*

14 caeci et clodi et **curavit** eos — e sanauit. *Curare* est la traduction constante de θεραπευειν; sur 31 exemples dans les Évangiles je n'ai trouvé dans les témoins africains qu'une seule exception, et c'est le présent texte de e ; il faut croire à un « lapsus calami ».

15 **sacerdotes** et scribae... pueros clamantes... osanna

Digitized by Google

domui dauid, indignati sunt — e principes sacerdotum fili. Burkitt (*Journ. of theol. stud.* january 1908, p. 290-297) a bien mis en lumière que les textes africains traduisent αρχιερευς par *sacerdos* dans Mt, par *pontifex* dans les trois autres Évangiles, mais avec une tendance très marquée à retomber dans *sacerdos* à la fin de chaque évangile. En dehors de l'Afrique *princeps sacerdotum* semble avoir été la traduction dominante et, pour Mt, unique. Cette traduction s'est glissée ici dans e, tandis que le sommaire a gardé le mot primitif.

Nous lisons dans Origène *Comm. in Psalmos* (éd. De la Rue, t. II, p. 583) : ζητησεις δε ποτερον ταυτον εστιν οικος δαυιδ και υιος δαυιδ. Και ει μη ταυτον εστιν, ημαρτηται το κατα ματθαιον γραφικως, οφειλον εχειν ητοι δις τῳ οικῳ δαυιδ, ητοι τῳ οικῳ δαυιδ. Le docteur alexandrin connaissait donc des mss grecs qui avaient τῳ οικῳ δαυιδ au v. 9 ou au v. 15, mais à un des deux versets seulement, bien que lui-même lise à ces deux endroits τῳ υιῳ δαυιδ (t. III, p. 746). La variante τῳ οικῳ s'est perdue dans les manuscrits grecs aussi bien que dans ceux des versions, et cela explique peut-être pourquoi ce témoignage d'Origène a été si négligé par les critiques. Le sommaire nous apprend trois choses importantes : nous savons désormais que cette variante se lisait au v. 15, qu'elle avait pénétré dans la version latine, qu'elle était courante en Afrique. Une question se pose : quelle valeur a cette variante pour la reconstitution du texte grec primitif ? Sans entrer dans une discussion étrangère à cet article, je dirai seulement qu'elle a une plus grande probabilité intrinsèque, tandis que τῳ υιῳ s'explique aisément comme une correction, et cela de deux manières : ou bien le récenseur a raisonné comme Origène et assimilé le v. 15 au v 9, ou bien il a (fort justement d'ailleurs) interprété le texte et appliqué directement à Jésus une ovation qui selon la lettre s'adressait à la maison de David.

21 **tollere et mittere** in mare — e tolle te et iacta te. Les mêmes mots αρθητι και βληθητι sont traduits Mc 11, 23 par k *tollere et mittere ;* et l'expression analogue εκριζωθητι και φυτευθητι est rendue L 17, 6 par e *eradicare et plantare.* On voit que le sommaire a conservé le vrai texte africain.

Digitized by Google

21, 33 locauit eam *agricolis* — e colonis. Le mot africain semble avoir été *rusticus* que k a conservé dans Mc 12 ; tandis que e emploie *colonus* Mt 21, *agricola* L 20 et J 15, 1.

23, 14 Comme le sommaire analyse minutieusement ce discours du Seigneur, et qu'il passe sous silence le v. 14, nous pouvons conclure que ce v. n'était pas dans sa Bible ; e l'omet également.

24 *deliquantes* culicem, camelum autem gluttientes — e liquantes. Le verbe διυλιζειν est un hapaxlegomenon dans le N. T ; on n'a donc pas de critère pour décider s'il faut donner la préférence au verbe simple ou au verbe composé ; mais le texte du sommaire n'est pas très sûr.

24, 3 consummationis *mundi* — e saeculi. La traduction constante de αιων est *saeculum*, le sommaire cite librement.

15 abominationem uastationis = e Cy.

20 ne fiat fuga... hieme *uel* sabbato — e aut, Cy neque.

24 dabunt signa... et **portenta** = Cy — e prodigia. Le sommaire a gardé le mot africain employé aussi par k Mc 13, 22 ; e a subi une correction européenne (v. Sod. p. 150).

28 *corpus* = e — Cy cadauer. La variante de Cy répond au grec, mais il faut tenir compte de l'endroit parallèle L 17, 37 où on lit σωμα (v. Sod. p. 174).

32 **germinauerit** — e germinauerint. Ici encore le sommaire a raison, et s'accorde avec k (Mc 13, 28); *germinauerint* est dû à un « lapsus calami » ou bien à une erreur du copiste qui a pris *folia* pour le sujet du verbe.

35 caelum et terra **transibunt**, sermones... mei non **transibunt** — e transient (2 fois). *Transient* est la forme vulgaire, *transibunt* la forme classique qui ont coexisté en Afrique comme on voit par d'autres passages de k et de Cy (cf. v. Sod. p. 124, 158).

36 de die et hora nemo scit... nisi pater solus = e.

41 duae... in molendino = e.

42 Comme le sommaire cite *duo in agro* (v. 40) et *duae in molendino* (v. 41) et omet *duo in lecto*, il faut croire que sa Bible n'avait pas cette interpolation. Dans e elle se trouve, mais avant le v. 41, ce qui fait supposer qu'elle n'était pas dans l'archétype et qu'un correcteur l'avait écrite en marge.

48 seruus *nequam* — e malus seruus. Régulièrement *nequam*

Digitized by Google

est la traduction de πονηρος, *malus* celle de κακος ; mais l'influence des endroits parallèles a amené des confusions (v. Sod. p. 144).

25, 15 peregrinans. — Les mss font défaut, mais par le sommaire nous savons que la Bible africaine avait ici le vieux mot *peregrinari* qui est remplacé une fois dans e et régulièrement dans vulg. par *peregre proficisci* (cf. v. Sod. p. 331).

26, 3-4 sacerdotes... consiliati sunt ut iesum... occiderent. — Pas de témoins africains, mais on voit que le sommaire reste fidèle au texte africain en rendant, à l'encontre de tous les mss αρχιερεις par *sacerdotes*. Il en est de même au v. 14.

31 feriam pastorem et dispergentur oues gregis. — Bien qu'à l'endroit parallèle Mc 14, 27 k ait *percutiam*, et que telle soit ici la leçon de tous les manuscrits, il n'y a pas lieu de croire que le sommaire ait changé ici le texte africain.

38 deficit anima mea usque ad mortem. — A l'endroit parallèle Mc 14, 34 k a *tristis est*, de même ici tous les mss connus.

39 pater, si fieri potest, transeat calix hic a me — Cy $\frac{2}{2}$ ∽ a me calix iste. *Iste* était dans la Bible africaine la traduction régulière de ουτος, et par l'habitude ce mot a pu supplanter *hic* qui était moins fréquent.

42 pater, si non potest transire calix hic, nisi eum bibero, fiat uoluntas tua.

52 repone gladium in teca sua, omnis enim qui gladio occidit, gladio occidetur.

55 turbis : sicut ad latronem uenistis cum fustibus et gladiis.

57 Le sommaire a lu *principem sacerdotum ;* de même au v, 59 *principes sacerdotum*.

Euangelium cata marcum.

1, 13 et fuit in heremo... et temptabatur a satana. En Afrique *fuit* pour *erat* était fréquent, (cf. Burkitt, p. 13, v. Sod. p. 344, n. 5); il est possible cependant que le sommaire ait changé le temps du verbe.

16 praedicans euangelium.

18 Il ne faudrait pas se hâter de conclure que le sommaire a lu : *dimittentes retia* quand presque tous les mss purs de l'ancienne version ont *relictis omnibus*. Il est probable que l'auteur a pensé aux *retia* exprimés vv. 16 et 19.

Digitized by Google

1, 22 *tamquam* potestatem habens — e quasi. Cf Mt 17. 20.

35 ante lucem... in desertum... orabat = e.

36 et consecuti sunt — e secuti. καταδιωκειν est un hapax-legomenon, mais il était plus naturel de le traduire par un verbe composé que par un verbe simple.

38 eamus ad proxima castella et ciuitates praedicare, in hoc enim exii — e ad ueni. Le sommaire a la traduction la plus littérale (en grec εις τουτο... εξηλθον) et en même temps la plus ardue; à ce double titre elle doit être préférée à celle de e qui est aussi celle des mss européens et de la Vulgate.

39 in *omni synagoga*... daemonia expellens — e omnibus synagogis. Le sommaire aime à remplacer le pluriel par le singulier.

45 *nuntiauit*... (ita ut) non iam posset palam introire in ciuitatem — e coepit praedicare ∽ iam non manifeste ∽ in ciu. introire. *Nuntiauit* n'est pas certain (voir l'apparat critique); en tout cas, le sommaire cite librement; φανερως se retrouve J 7, 10 où e le traduit par *in palam*, tandis que a b d q r ont la traduction voisine *palam*. On n'a pas les éléments nécessaires pour trancher la question de priorité.

2, 14 iacobum alphei... in toloneo = e. Est-ce simple coïncidence que e a toujours *toloneum*, que le mss B du sommaire a *ptoloneo*, que parmi les mss de la Vulgate collationnés par Wordsworth C (pour L) et T (pour Mc L) soient les seuls à avoir *toloneum* ? Ces deux mss sont espagnols, et on connaît l'étroite relation que l'Espagne a eue avec l'Afrique.

17 non est necessarius sanis medicus, sed male habentibus; non ueni uocare iustos sed peccatores in paenitentiam — e opus *om* in paenitentiam. Pour χρειαν εχειν deux expressions étaient surtout employées en Afrique : *necessarius esse* et *opus esse*, tandis qu'en Europe on employait surtout *egere* ou *indigere* (cf. v. Sod. p. 150). Entre les deux expressions le choix est difficile : les passages parallèles de Mt et L ont *opus esse*, ce qui fait soupçonner que la variante de e est due à l'influence de ces endroits parallèles. — Quant aux mots *in paenitentiam* qui se lisent aussi dans a c, ils sont secondaires et s'expliquent soit par une revision sur certains mss grecs, soit par l'influence de L 5, 32.

Digitized by Google

2, 28 filius hominis dominus est et ipsius sabbati — e ∽ etiam dominus est. Le sommaire a le texte primitif : la traduction de και του est plus littérale, l'expression est plus dure, et elle se retrouve dans e à l'endroit parallèle L 6, 5. Tous les mss européens lisent *dominus est etiam sabbati.* Le déplacement de *etiam* dans e nous est un indice que ce mot avait été d'abord écrit en marge comme correction.

3, 9 ut **naucella** praesto esset... propter turbas ne premerent eum — e nauicula. La forme *naucella* est douteuse (voir l'apparat) ; je l'ai préférée, parce qu'il n'est pas probable que le copiste ait remplacé le mot ordinaire *nauicula* par le mot rare *naucella.* Le même motif vaut pour lui accorder la priorité dans le texte biblique. Il est à remarquer que dans les quatre passages où se trouve le mot βαλλαντιον (L 10, 4 ; 12, 33 ; 22, 35. 36), la Bible africaine avait *saccellus* et non *sacculus.*

10 curabat = e.

12 corripiebat... ne manifestarent eum — e ∽ eum man.

14 **fecit** ut essent secum duodecim — e confirmauit ∽ duodecim ut etc. *Fecit* correspond au grec ; *confirmauit duodecim* est probablement une correction arbitraire de *fecit duodecim* mal compris. L'ordre de e est à préférer, et le sommaire l'a modifié pour éviter cette interprétation erronée.

29 Le sommaire favorise la leçon *in spiritum sanctum* = e, tandis que Cy $\frac{2}{2}$ om *in ;* mais la citation est trop libre pour qu'on puisse insister sur des variantes aussi minces.

4, 1 sederet... et... turba in littore stabat — e sedebat, sans doute un simple « lapsus calami » dû au voisinage de *sederet.*

2 Le sommaire favorise la variante *in similitudine* (e: in parabola) ; d'autre part ce mot fait partie de son vocabulaire usuel, et il l'emploie indépendamment du texte biblique.

24 in qua mensura mensi (eritis)... *remetietur* uobis — e Cy metietur, ce qui est à préférer ; il est à remarquer que ce « logion », passé en proverbe, a subi plus que d'autres l'influence des endroits parallèles Mt 7, 2 ; L 6, 38.

5, 41 tabitha cumi... puella... surge — e *répète* tabitha *et* puella exsurge. On ne sait d'où vient dans e cette répétition, qui n'a d'appui ni dans le grec ni dans les autres mss

Digitized by Google

latins; l'impératif εγειρε se traduit par le simple *surge* dans k $\frac{3}{3}$, dans e $\frac{8}{9}$; il est possible que l'unique exception que nous rencontrons ici soit une faute de copiste.

6, 56 (ponebant) infirmos et obsecrabant eum ut uel fimbriam uestimenti eius tangerent. — Les témoins africains manquent, mais nous savons que *obsecrare* était en Afrique la traduction ordinaire de παρακαλειν (v. Sod. p. 148).

7, 9 On aurait tort de conclure que le sommaire lisait *ut traditiones uestras obseruetis* (Cy et tous les mss de l'ancienne version ont *statuatis*). La citation est libre, et l'auteur a en vue le v. 8 aussi bien que le v. 9.

15 nihil est quod inquinat hominem quod a foris intrat, sed quod exit ab homine. — Les témoins africains manquent. Le sommaire a sans doute abrégé la phrase et modifié l'ordre.

28 et canes manducant sub mensa de micis puerorum. — A l'endroit parallèle Mt 15, 27 ke *edunt*, k seul *de buccellis*.

8, 15 cauete a fermento pharisaeorum et a fermento herodianorum = k

23 spuens in oculos eius = k

27 quem me dicunt homines esse = k

33 corripuit petrum = k

35 **qui... perdet animam suam...** saluabit illam — k *om* qui perdet an. suam. Le texte de k est corrompu; son archétype avait peut-être *qui autem perdet illam* ; cette proposition venant après un autre *perdet illam* courait grand risque d'être omise.

38 qui me **confessus** fuerit — Cy confusus. L'erreur du sommaire est partagée par k et beaucoup de mss.

9, 1 sunt quidam ex *his* qui *stant* qui non *uidebunt* mortem *priusquam* uideant regnum dei — k eis adstant non + prius gustabunt donique. Toutes les variantes sont à mettre au compte du sommaire; ainsi la question de priorité ne se pose même pas.

7 facta est... uox de nube : hic est filius meus dilectissimus, audite eum k.

29 *genus illud daemonis non* potest *excludi* nisi in orationibus et **ieiuniis** — k ∽ hoc genus in nullo potest exire *om* et ieiuniis. Les premières variantes sont des libertés que prend le sommaire, *excludi* était suggéré par le verset précédent *Et ieiuniis* est une interpolation qu'on ren-

Digitized by Google

contre dans les mss grecs aussi bien que dans les mss latins (b *et ieiuniis* ; a c i *et ieiunio*).

9, 38 quendam in nomine tuo expellentem *daemonium* — k daemonia cf. Mc 1, 39.

50 si sal fatuum fuerit = k. Les mots *quod proicitur* n'appartenaient probablement pas au texte biblique, mais ont été suggérés par Mt 5, 13 où k emploie aussi le verbe *proici*.

10, 15 quicumque non receperit regnum dei quasi puer non *intrabit* in *illo* — k domini introibit illud. *Domini* est une faute qui ne se trouve que dans k ; *intrabit* et *illo* sont deux vulgarismes de peu d'importance.

25 facilius... camelum *intrare* per *foramen* acus quam diuitem in regnum dei — k ∽ per cauernam acus introire. Les mots τρημα (Mt 19, 24 et L 18, 25) et τρυμαλια (Mc 10, 25), qui ne se lisent pas ailleurs dans le NT, sont traduits dans k e par *cauerna* ; le mot est donc bien attesté. Il est impossible de dire si le mot *foramen* qui se lit dans tous les autres mss avait déjà pénétré dans le texte biblique à l'époque du sommaire, ou si l'auteur du sommaire a voulu prendre un synonyme plus approprié, ou même si un copiste récent n'a pas substitué, dans ce proverbe très connu, le mot de la vulgate au mot africain.

31 nouissimi primi et primi nouissimi = k.

40 *ut sedeatis* ad *dexteram* et *ad sinistram* meam non est meum dare uobis — k sedere dextera + mea a sinistra *et om* mea. *Ut sedeatis* est sans doute une liberté du sommaire.

44 qui *uult* in uobis primus esse, erit omnium seruus — k uolet. La forme *uolet* est rare, k l'emploie néanmoins Mc 8, 35 ; 10, 43. 44 ; *uult* est un synonyme choisi par le sommaire qui témoigne ainsi en faveur de *uolet* de k plutôt que de *uoluerit* des autres mss.

48 miserere mei, fili dauid — k ∽ f. d. mis. mei. Le sommaire a changé l'ordre.

11, 2 *in quo* nemo adhuc... sedit — k super quem *om* adhuc. La traduction la plus naturelle de επι est *super* ; *adhuc* est demandé par le grec, mais son omission s'explique facilement.

13 arborem fici — k ∽ fici arborem.

27 sacerdotes — k pontifices. Les deux traductions de αρχιερεις ont coexisté en Afrique, cf. Mt 21, 15.

Digitized by Google

12, 17 reddite quae sunt caesaris caesari, et quae sunt dei deo = k.

40 comedunt domos uiduarum... accipient abundantius iudicium = k e.

42. 43 misit duo minuta... in gazophilatium = k.

13, 2 dissoluatur = e Cy — k resoluatur. L'accord du sommaire avec e Cy, contre le *resoluatur* probablement plus ancien de k, et contre le *destruatur* des mss européens, est remarquable.

et post triduum aliud *resuscitabitur* — keCy excitabitur. *Resuscitari* est une exégèse de l'*excitari* primitif ; eu égard à la liberté de la citation, je n'oserais pas affirmer que cette exégèse avait déjà pénétré dans le texte, le même verbe se retrouve dans b c d ff².

14, 35 si fieri potest transeat hic calix — k potest + ut ∽ calix iste. *Ut* est un vulgarisme qui n'est pas dans les deux citations de Cy à l'endroit parallèle Mt 26, 39. Pour *hic* cf. ibidem.

53. 55 adduxerunt iesum ad pontifices = k, mais v. Sod. corrige *abduxerunt*. *Pontifices* vise le v. 55.

15, 24 Le sommaire emploie le verbe *infigere* isolé, k emploie une fois *figere* seul (vers. 20), cinq fois *figere cruci* ou *cruci figere* (c'est sans doute par erreur que Wordsworth et v. Sod. impriment vers 27 *crucifixerunt* en un mot).

16, 9-20 Les deux derniers paragraphes du sommaire montrent suffisamment que le texte de S. Marc ne s'arrêtait pas au verset 8. Il est non moins évident que le sommaire cadre mal avec la finale de k : celle-ci est trop courte pour se prêter à une division en deux chapitres, sans parler de certains détails, comme *apostolis omnibus* qui ne trouvent en elle aucun appui. Le sommaire lisait donc la finale ordinaire, qui d'après deux autres témoignages était reçue en Afrique à l'époque de S. Cyprien.

1° Liber de rebaptismate c. 9. Ce traité anonyme contient une foule d'allusions bibliques que v. Soden (p. 294 et suiv.) n'a recueillies qu'en partie. La fin du chapitre 9 analyse les récits de la résurrection :

omnes quoque discipuli asseuerationem quoque mulierum quae post resurrectionem uiderant dominum, iudicauerunt deliramenta est une allusion à L 24, 10, 11.

et quidam ipsorum, uiso eo, non crediderunt, sed dubi-

Digitized by Google

tauerunt ne se rapporte pas à L 24, 41, mais est presque une citation de Mt 28, 17.

quique tunc non interfuerunt omnino non crediderunt nisi postmodum ab ipso domino omnibus modis fuissent obiurgati atque increpati ne ressemble, même de loin, à aucun récit de Mt ou de L, ne se justifie pas davantage par l'épisode de Thomas raconté J 20, 24-29 ; seul Mc 16, 14 cadre parfaitement avec la phrase de *rebapt.* Burkitt (Encycl. of the Bible *sub voce* Text) l'avait déjà remarqué, mais, croyant sans doute que k était le texte employé par S. Cyprien, il concluait que l'auteur du *rebapt.*, l'adversaire de Cyprien dans la question du baptême des hérétiques, avait aussi un texte biblique différent de celui de Cyprien. L'étude de von Soden a montré que l'évêque de Carthage et son adversaire employaient la même traduction. Une conclusion s'impose, prouvée d'ailleurs par beaucoup d'autres détails : l'ancien texte africain, représenté assez fidèlement par k, avait subi avant Cyprien une revision.

2° Sententiae LXXXVII episcoporum c. 37. Au concile de Carthage, tenu le 1 septembre 256, Vincent, évêque de Thibaris dans l'Afrique proconsulaire, citait une règle *quam dominus praecepto diuino mandauit apostolis dicens : Ite in nomine meo manum inponite, daemonia expellite.* Burgon voyait là une citation de Mc 16, 17 ; Hartel donne la même référence. M. von Soden suppose de nouveau que k était le texte officiel en Afrique à l'époque de Cyprien, et voit dans les paroles de Vincent une citation de Mt 10, 8. Il suffit de juxtaposer les deux textes pour constater que Burgon avait raison. Je donne Mt d'après k, Mc d'après c.

Mt 10, 7, 8 : euntes... infirmos curate... daemonia expellite.	Mc 16, 15. 17. 18 : Ite... in nomine meo daemonia eicient... manus inponent.

Nous connaissons très mal la fin de Mc dans les anciens mss latins : sans doute *eicere* n'était pas dans le texte africain, d'autre part la citation de Vincent a pu n'être pas littérale : l'impératif *ite* a amené le changement des indicatifs futurs en impératifs.

Digitized by Google

Euangelium cata lucanum.

1, 56 **mansit** apud illam mensibus tribus — e remansit. Les deux formes sont également autorisées (v. Sod. p. 227).

2, 13. 14 exercitus *angelorum* laudantium deum et dicentium : gloria in altissimis deo et in terra pax hominibus bonae uoluntatis — e caelestium ∽ pax in terra. *Angelorum* est une explication donnée par le sommaire, et non une variante du texte ; le sommaire a l'ordre du grec.

22 *uenerunt cum eo hierosolima* — e inposuerunt illum in hierusalem. Le sommaire rend l'idée plus que les mots ; la forme *hierosolima* pourrait cependant être le vrai texte, car le grec a ιεροσολυμα, non ιερουσαλημ ; à remarquer l'accusatif de lieu, mieux attesté en Afrique que la forme *hierosolimam* (v. Sod. p. 289).

40 puer... corroborabatur... sapientia = e.

46 inuenerunt... in templo... *inter magistros* audientem illos et interrogantem — e in medio magistrorum ∽ et interrogantem illos. Le sommaire abrège quelque peu, comme il dit plus loin (L 8, 7) *inter spinas* au lieu de *in medio spinarum*. L'ordre des mots du sommaire semble préférable : sa dureté plaide en sa faveur, et il a pour lui le témoignage de a l.

51 **erat subditus** illis — e fuit subiectus. Sur 33 passages où υποτασσω est employé dans le NT, quatre seulement se retrouvent dans les témoins africains (L 2, 51 ; 10, 17. 20 ; 1 Pe 5, 5) et sont traduits par *subicere* ; le sommaire a donc perdu le mot ancien. Pour *fuit*, cf. Mc 1, 13.

52 proficiebat aetate et sapientia = e.

3, 20 inclusit iohannem in *carcere* — e carcerem. Le grec a εν τη φυλακη ; il n'y a pas lieu d'insister sur ce genre de variantes en latin.

22 descendit spiritus sanctus... quasi columba **super** eum, et uox de caelo facta est — e in. *Super* répond mieux à επι, mais les deux traductions sont également anciennes.

4, 14. 15 reuersus est in galilaeam in uirtute spiritus... et docebat in synagogis — e ∽ in uirtute sp. in gal. L'inversion est à mettre au compte du sommaire.

22 nonne iste filius ioseph — e ∽ f. ios. est iste. Longtemps j'ai cru que l'omission, de *est* était accidentelle, mais k l'omet fréquemment (cf. *Old latin bibl. texts* II p. CXXII) ;

Digitized by Google

ici le ms a, très teinté d'africanisme, l'omet également. Le sommaire a probablement modifié l'ordre des mots et le ms a plaide ici pour e.

4, 24 **amen dico uobis quia nemo propheta acceptus est in patria sua** — Ces mots ont été omis dans e par homoioteleuton.

26 in sarepta *sidonis* — e sidonae. Il y a sans doute erreur des deux côtés, et il faut écrire *sidoniae*.

29 expulerunt... usque ad supercilium montis... ut *eum* praecipitarent — e ∽ praec. illum. En général, la Bible africaine employait *ille* de préférence à *is ;* le sommaire a changé l'ordre et le pronom.

34 quid nobis et tibi, iesu *nazarene* — e nazorene. Les deux orthographes ont existé en Afrique, celle de e paraît cependant plus primitive (cf. v. Sod. p. 316).

43 oportet me **in aliis ciuitatibus** bene nuntiare regnum dei ; in hoc enim sum missus — e et in alias ciuitates. *Et* est demandé par le grec et attesté par les anciens mss latins ; pour les mêmes raisons *aliis ciuitatibus* semble devoir être préféré.

5, 6 miserunt retia... ut... disrumperentur = e.

10 faciam uos piscatores hominum.

14 praecepit illi... offer... pro emundatione tua quod *imperavit* moses — e praecepit. Le sommaire a voulu éviter d'employer deux fois le même mot dans la même phrase.

16 ipse... fuit **secedens in solitudine et adorans** — e *om* fuit recedens Cy solitudines e orabat. L'accord avec Cy est presque complet, d'ailleurs *solitudines* est bien sujet à caution (cf. v. Sod. p. 162).

24 surge, **tolle grabattum tuum** et uade in domum tuam — e *om* tolle grabattum tuum. L'omission est probablement accidentelle, car tous les autres mss des anciennes versions ont ces mots.

31 non opus est sanis **medicus** — e medico. Le sommaire a sans doute la forme primitive, car les endroits parallèles Mt 9, 12 (k Cy $\frac{2}{2}$) et Mc 2, 17 (e) mettent hors de doute l'emploi du nominatif avec l'expression *opus esse ;* l'ablatif est une correction d'un puriste.

34 non possunt filii sponsi, quamdiu habent sponsum secum, ieiunare = e.

6, 5 dominus est filius hominis *etiam* sabbati — e et sabbati

Digitized by Google

ipsius. Le sommaire a choisi une expression plus coulante, cf. Mc 2, 28 où les rôles sont renversés.

6, 17. 18 turba discentium... qui *uenerant* audire illum et curari — e uenerunt. Le grec a l'aoriste. L'accord est à observer plus que cette minime différence.

41 stipulam... in oculo fratris = e.

48. 49 super petram... super harenam = e.

7, 32 pueris qui in foro... *clamant* ad inuicem... tibia cantauimus — e adclamant, ce qui est plus littéral.

8, 2 mulieres... quae erant curatae a spiritibus **nequam** — e malis. *Nequam* est la traduction régulière de πονηρος, *malus* celle de κακος (cf. v. Sod. p. 144) ; le mot plus ordinaire a pris dans e la place du mot plus rare.

39 uade in domum tuam et enarra quanto tibi fecerit deus — Par suite de la perte d'un feuillet ce passage manque dans e ; il se trouve dans c sous cette même forme, excepté que *fecerit* est remplacé par *fecit*.

9, 7 audivit... herodes **tetrarcha** — e quattuoruir. *Tetrarcha* se trouve dans k Mt 14, 1 Les mots suivants du sommaire suggèrent la leçon *quae faciebat*, qui ne se trouve dans aucun ms, mais dont *quae faciebant* de e c est probablement une corruption occasionnée par le verset précédent : les copistes ont confondu les actions de Jésus (v. 7) avec celles des disciples (v. 6) ; le sommaire les distingue nettement.

10 secessit *secreto* in *solitudine* — e singulariter in desertum locum. Le sommaire a substitué au mot rare employé par e, mais de couleur africaine (cf. v. Sod, p. 332) un mot plus ordinaire. *Solitudo* est africain, mais *desertum locum* est plus littéral et dûment attesté.

24 qui **perdiderit** eam (*ou peut-être* animam suam) propter me... saluabit = e — Cy perdit. *Perdiderit* est la traduction non seulement la plus littérale (le grec a l'aoriste), mais aussi la plus naturelle, comme on voit par les endroits parallèles dans k (Mt 10, 39) et dans e (Mt 16, 25 ; L 17, 33) ; tandis que Mc 8, 25 la traduction africaine avait probablement le futur *perdet* (cf. plus haut) et J 12, 25 elle a le présent répondant à un présent en grec.

26 qui **confusus** fuerit... **confundet** — e confessus confitebitur. Le sommaire a gardé le texte primitif qui se trouve aussi dans a c.

Digitized by Google

9, 27 sunt quidam... qui non gustabunt mortem *antequam* uideant regnum dei — e quousque. Le sommaire a pris un synonyme plus usuel, la variante de e est préférable, mais le mot primitif se trouve dans c : *quoadusque.*

31 in **claritate** — e gloria. Le sommaire, d'accord avec c, a gardé le terme africain.

35 hic est filius meus **electus**, audite illum — e dilectus. Ici les mss grecs sont en désaccord aussi bien que les mss latins. *Electus* se trouve dans a ff² l gat, or chacun de ces mss a gardé quelque influence du texte africain ; c est seul avec *dilectissimus*, mais il perd ici toute sa valeur, car il a conformé le texte de L à celui de Mt.

44 filius... hominis incipit tradi in manus hominum = e.

49 in nomine tuo expellentem daemonia = e.

54 uis **dicamus ignem descendere** — e dicimus ut ignis descendat. Le texte du sommaire répond mieux au grec et est plus ardu ; *dicamus* est confirmé par l'analogie avec k Mt 13, 28 ; *ignem descendere* est confirmé par c d.

58 filius... hominis non habet ubi caput suum **reclinet** — e declinet ; à noter que Mt 8, 20 k et Cy emploient *inclinet.*

60 sine mortui mortuos suos sepeliant — e ∽ sep. mortuos suos, ce qui est l'ordre du grec, tandis que le sommaire a l'ordre de c.

62 nemo retro adtendens et superponens manum *in aratro* aptus est regno dei — e c Cy ⅔ manum + suam super aratrum. Ici, comme ailleurs, le sommaire abrège et adoucit l'expression.

10, 1 elegit... et alios septuaginta — e + duos. Les mss grecs diffèrent aussi bien que les mss latins. Pour l'Afrique la variante *septuaginta* est attestée par Tertullien.

3 ecce mitto uos ad messem quomodo agnos in medio luporum = e.

19 serpentes... **scorpios** — e scorpiones. La forme *scorpius* attestée par h Apoc. 9, 3. 5. 10 est plus ancienne que *scorpio* (cf. v. Sod. p. 240) ; il est à remarquer que plus loin L 11, 12 le sommaire suppose la forme *scorpionem* (e manque).

21 *hilaratus* est... in spiritu — e exhilaratus.

42 bonam **particulam** elegit — e partem. Bien que le sommaire soit seul contre tous les témoins, je ne doute pas que cette singulière variante ne soit le texte primitif. On

Digitized by Google

sait que le ms k, qui a le mieux gardé l'ancien texte africain, abonde en diminutifs et montre ainsi l'origine populaire de ces vieilles traductions.

11, 9 petite... quaerite... pulsate.

14 daemonium surdum. — La version africaine traduisait κωφος par *surdus* au lieu de *mutus*, cf. k Mt 12, 22; 15, 30. 31; c unit les deux variantes.

15 in principe daemoniorum expellit daemonium. — Le sommaire a remplacé le pluriel par le singulier.

25 Il semble que le sommaire ait lu *uacuam* ou *uacantem* (= f l r).

28 immo felices qui audiunt uerbum dei et custodiunt — e *om* felices. Cette omission est une faute évidente, qui du reste s'explique aisément. On ne peut pas dire que *felix* soit africain et *beatus* européen ; car, pour ne donner qu'un exemple, le début bien connu du Psautier a toujours été *beatus uir*. Ce qui semble vrai, c'est qu'à une certaine époque *felix* a été employé en Afrique concurremment avec *beatus*. A notre passage de S. Luc l'archétype de e avait *felices* qu'on a effacé ou exponctué pour écrire *beati* en marge; le copiste n'a pas tenu compte de la correction marginale.

38 non *ante* baptizauit ante prandium — e prius. Le texte de e est de tout point préférable.

39 *foris calicem et catinum* emundatis — e a foris calicis et catini commundatis. Le sommaire a changé la construction. *Emundare* est la traduction ordinaire καθαριζειν (cf. v. Sod. p. 283), et *commundare* est probablement une faute.

42 transitis... dilectionem dei — e dilectum, un « lapsus calami » du copiste qui avait encore *iudicium* dans l'oreille.

46 legis doctoribus... qui honeratis — e honerastis. Le texte grec et le contexte exigent le présent.

52 absconditis clauem scientiae = e.

53. 54 (coeperunt) pharisaei et legis doctores... conferre.. ut eum accusarent = e.

12, 1 cauete a fermento pharisaeorum — e attendite uobis. Pour προσεχετε on trouve dans k *cauete* Mt 7, 15; 10, 17, *observate* Mt 6, 1, dans e *cauete* Mt 16, 6. 11, L 20, 46, *attendite* L 12, 1; 17, 3; 24, 34. Cette dernière traduction est ordinaire dans les mss européens.

Digitized by Google

12, 11 cum... **offerent** uos... **potestatibus** — e inducent ad potestates. Bien que tous les mss emploient le verbe *ducere* ou un de ses composés, le mot *offerre* traduit plus littéralement le grec et n'est pas sans analogies dans les témoins africains (cf. v. Sod. p. 146).

13 magister, dic fratri meo ut diuidat mecum hereditatem = e.

17 non habeo *ubi reponam* fructus — e quo colligam. Citation libre, bien que συναγειν soit traduit par *reponere* dans e Mt 13, 30.

22 nolite **cogitare** — e solliciti esse. Le sommaire a le mot ancien (cf. v. Sod. p. 336); il est peu probable qu'il l'ait pris au verset 26.

24 *uolucres* — e uolatilia. Le sommaire prend un synonyme.

33 res uendite (= e Cy ½) *ou* uendite res (= Cy ½).

54. 55 imber... **ardor** — e aestus. Comme traduction de καυσων on trouve *ardor* dans l'ancienne version de l'Ecclésiastique 18, 16; 34, 9; 43, 24. cf. la note de Wordsworth-White, t. I, p. 403.

58 **recedas** ab eo — e discendas, corrigé par v. Sod. en *descendas*, ce qui est un non-sens, il faut évidemment *discedas* (cf. d *discedere*); tout ce qu'on peut dire est que *recedere* est plus fréquent dans les anciens témoins africains.

13, 11 *curua* quae non se poterat erigere — e incuruata ∽ pot. er. se. Le sommaire a remplacé le participe par l'adjectif et modifié l'ordre des mots.

24 introire per angustum ostium = e.

25-27 non noui uos... numquam uos uidi... **qui operamini iniustitiam** — e operarii iniquitatis. La proposition relative au lieu du nom s'éloigne du grec et est peut-être due à l'influence de passages parallèles. *Iniustitia* est la traduction ordinaire de ἀδικια, *iniquitas* celle de ανομια (cf. v. Sod. p. 16, n. 1).

34 *auis* pullos suos — e gallina. La variante de e se trouve dans tous les mss de l'ancienne version, il semble donc que ce soit S. Jérôme qui ait introduit ici la traduction *auis*. Mais de même que *protegi* dénote une citation libre, ainsi *auis* est dû probablement à l'auteur du sommaire.

35 non me uidebitis **quousque** dicatis : bènedictus qui uenit in nomine domini — e quoadusque, qui est le terme africain plus ancien.

Digitized by Google

14, 5 filius aut bos = e. Cf. Turner, *Journ. of th. st.* January 1910, p. 208.

11 qui se extollit humiliabitur, et qui se humiliauerit exaltabitur — e ∽ qui se hum... qui exaltat se. L'ordre de e est manifestement erroné. A l'endroit parallèle L 18, 14 *se extollit* est appuyé par Cy $\frac{3}{3}$, tandis que e a de nouveau *se exaltauerit* (cf. v. Sod. p. 151). La version africaine traduit toujours υψουν pris au sens moral per *extollere*, mais *extolli* qui a plutôt le sens moyen ne se prêtait pas à rendre le passif grec et on recourait alors à *exaltari*.

12 noli inuitare = a e — Cy uocare (cf. v. Sod. p. 148).

27 tulerit crucem = e.

34 sal infatuatum = e.

15, 2 conuescitur — e uescitur. Le grec a le verbe composé συνεσθιειν.

16, 12 et si in alieno fideles non fuistis, uestrum quis dabit uobis — e quod meum est. Le sommaire est appuyé par Cy, e est appuyé par Tert.

15 quod excelsum est in hominibus, exsecratio *dei est* — Cy est in conspectu dei, e est ante deum. Je soupçonne que l'omission de *in conspectu* est due à un accident, ainsi le sommaire a le mot africain de Cy, non le mot européen de e.

16 omnes... uim faciunt — e omnis... conatur. Le grec a le singulier. Le même verbe βιαζεται est employé au passif Mt 11, 12 et k le traduit *uim patitur ;* à l'actif il faut donc traduire *uim facere ;* c i q confirment la variante du sommaire.

17 facilius est caelum et terram transire quam legis unum apicem cadere = e.

18 qui remittit uxorem... et aliam ducit moechatur, et qui remissam a uiro ducit moechatur — e ∽ ducit aliam *om* et qui etc. Cette omission est due à l'homoioteleuton et n'a pas d'importance critique.

21 concupiscens saturari de his quae cadebant de mensa diuitis — e ab eis. Entre les prépositions *a*, *de*, *ex* il est difficile de choisir, mais le pronom *hic* a pour lui le témoignage de tous les mss, e seul excepté.

17, 6 (arbori) moro — e modo, faute évidente.

37 corpus... aquilae — e cadauer. Le sommaire répond au grec. Voir cependant v. Sod. p. 174.

Digitized by Google

18, 5 ne *molesta* sit mihi — e molestior. Le sommaire cite librement.

25 per *foramen* acus — e cauernam. Cf. Mc 10, 25.

30 recipiet septies tantum in hoc tempore, et in saeculo uenturo uitam aeternam — e Cy isto (le pronom préféré en Afrique) ; Cy in saeculo autem (Cy a choisi une construction qui convenait mieux à ses goûts littéraires) ; e futuro (ce qui est moins littéral et moins bien attesté, cf. v. Sod. p. 144).

37 corripiebant ut taceret = e.

19, 37 turba discipulorum... laudare deum = e.

39. 40 corripe... si isti tacebunt, lapides clamabunt = e.

45 expellere uendentes et ementes = e.

20, 25 reddite caesari quae caesaris sunt et deo quae dei sunt — e ∽ q. c. s. caesari et q. s. dei deo. Comme le sommaire ne fait pas de citation directe, il n'est pas étonnant qu'il ait déplacé certains mots, cependant il semble que *dei sunt* soit préférable à *sunt dei.*

36 *similes* angelis — e Cy aequales. Le sommaire cite librement, bien que *similes* se trouve dans cff² i l q gat.

46, 47 cauete a scribis... qui comedunt *domum* uiduarum — e domus. Cf. Mt 19, 13.

21, 2. 3 duo minuta... misit in dona dei = e.

22, 32 *oraui* pro te ne deficiat fides tua — e rogaui, qui est sans doute le vrai texte.

36 sacculum... peram — e saccellum... chilotrum. *Saccellus* est bien attesté (cf.Mc 3,9); comme traduction de πηρα on a *pera* k Mt 10, 10 ; e Mc 6, 8 ; L 9, 3 ; 10, 4, *chiloter* (voir l'explication du mot dans le *Thesaurus*) ici seulement. Dans cet hapaxlegomenon de même que dans le bizarre *quattuoruir* (L 9, 7) je ne voudrais point voir la traduction africaine primitive, mais plutôt l'effet d'une revision, qui ne fut peut-être que partielle.

39. 41 in montem oliueti... secessit ab eis — e auulsus est. L'accord avec c r rend la variante du sommaire très probable.

45 dormientes... *taedio* — e tristitia. Le sommaire cite librement.

52 tamquam ad latronem uenistis — e quasi existis. Pour *quasi* cf. Mt 17, 20 ; *existis* répond mieux au grec, mais à l'endroit parallèle Mc 14, 48 k traduit aussi *uenistis*, ici

Digitized by Google

on le trouve dans c, *existis* pourrait être une correction d'après le grec.

22, 54 *uenerunt cum eo ad domum pontificis* est une citation libre qui montre que *pontifex* faisait partie du vocabulaire usuel de notre anonyme.

62 Le sommaire atteste l'existence de ce verset qui manque dans e, ainsi que dans a b ff² i q l* r, il se trouve dans cd.

64 *obuelantes ei caput* — e omet ces paroles, sans doute par accident ; on ne peut reconstruire le texte avec certitude.

66 *congregati sunt principes populi* — e conuenit presbyterium plebis, c conuenerunt seniores populi. La liberté de la citation ne permet pas de conclusion.

23, 11 ueste candida remisit... ad pilatum — e alba. Comme traduction de λαμπρος on trouve *candidus* h Apoc 15, 6.

25 remisit — e dimisit. Comme traduction de απολυειν *remittere* est moins fréquent, mais non moins ancien que *dimittere*.

33 reos — e latrones. Le sommaire, d'accord avec c, nous a conservé le texte africain primitif ; *latrones* est une correction.

24. 31 cum accepissent ab eo panem... *cognouerunt eum* — e c agnouerunt illum. Le sommaire cite librement.

42. 43 piscis assi partem, et accepit = e.

Euangelium cata Iohannem.

1, 7. 8 ut testimonium perhiberet de lumine... non erat ipse lumen — e ille. Le pronom εκεινος se traduit tantôt par *ille*, tantôt par *ipse ; gat* est le seul ms qui lise ici *ipse*. Les textes très connus sont plus exposés que d'autres à être égalisés et peu de passages évangéliques ont été aussi employés que ces premiers versets de S. Jean ; la rareté de *ipse* plaide donc pour son ancienneté.

9 lumen uerum = e Cy.

40 fuit... andreas frater... petri unus = e.

42 et adduxit illum ad iesum — e adducunt, probablement une faute, les autres mss ont le singulier.

49 *christus locutus est* — e rabbi, tu es filius dei, tu es rex isdrahel. Le sommaire cite librement.

2, 15 *expulit*... de templo qui uendebant oues et boues — e

Digitized by Google

eiciebat ∽ boues et oues uendebant. *Expellere* est le vieux mot africain (v. Sod. p. 283) ; mais peut-être était-il plus familier à l'auteur, sans appartenir ici au texte biblique. De même il ne faut pas insister sur le parfait qu'emploie régulièrement le sommaire. L'ordre de e *boues et oues* est sans doute fautif.

2, 19 **soluite templum**... in tribus diebus **excitabo** — mont destringite fanum e restaurabo. L'expression archaïque employée par le traité *de duobus montibus* appartient aux textes locaux primitifs et ne peut avoir eu une grande vogue. *Excitare* est la traduction littérale et ancienne de εγειρειν (v. Sod. p. 259).

3, 13 nemo ascendit in caelum nisi qui de caelo descendit = e.

18 *unigeniti* filii dei — e Cy $\frac{2}{2}$ unici. Toute la phrase montre que la citation du sommaire est libre.

25 *nata est*... quaestio... de **purificatione** — e facta est purgatione. *Nata est* une liberté à mettre au compte du sommaire ; καθαρισμος dans ce sens spécial ne se trouve que J 2, 6 et 3, 25 : là tous les mss traduisent par *purificatio*, ici e seul a *purgatio* ; L 2, 22 où le sens est assez analogue b seul a *purificatio*. J'incline à croire que *purgatio* était le mot africain primitif.

4, 56 *super puteum* — e supra fontem. Le texte de e répond au grec, d'autre part plusieurs mss anciens (f ff² l r) ont la variante du sommaire ; celle-ci est peut-être due à l'influence de *puteus* aux versets 11 et 12.

34 meus cibus = e.

40 **mansit** biduum — e remansit + per ; e est seul à employer le composé et à ajouter la préposition.

44 propheta in patria sua honorem non habet = e.

48 nisi signa et prodigia *uideatis* non creditis — e uideritis, d'accord avec le grec et tous les mss.

5, 2 le sommaire lisait probablement le mot *piscina* qui manque dans e, mais se lit dans la plupart des mss. Par le sommaire seul on ne peut reconstruire le texte, ni savoir si la descente de l'ange était mentionnée.

8 tolle grabattum tuum et ambula = e.

14 iam noli peccare ne quid tibi deterius **fiat** = Cy — e **contingat** (cf. v. Sod. p. 149).

18 quaerebant eum... uidaei *interficere* — e occidere. *Interficere* est le terme africain ancien (cf. v. Sod. p. 137) ;

Digitized by Google

cependant le sommaire a pu l'introduire comme un synonyme.

6, 15 secessit... in montem = e.

26 quaeritis me, non quia signa uidistis... et **saturati** estis — e satiati. Comme traduction de χορταζειν nous trouvons *saturare* Cy $\frac{2}{2}$ Mt 5, 6 ; k Mt 5, 6 ; 15, 33 ; e Mt 15, 33 ; L 9, 17 ; 15, 16 ; 16, 21 ; *satiare* k Mc 8, 8 ; e Mt 14, 20 ; 15, 37 ; L 6, 21. Mieux encore que ces chiffres, une interpolation de e montrera que *satiari* est secondaire. L 6, 21 y est donné sous cette forme : *beati qui nunc esuriunt et sitiunt iustitiam quoniam ipsi satiabuntur*, ce qui n'est qu'une transposition de Mt 5, 6 dans L. Or au même endroit de Mt k et Cy $\frac{2}{2}$ lisent *saturabuntur.*

60 sermo iste et quis potest audire = e.

68 **uerbum** uitae aeternae habes = Cy $\frac{2}{2}$ — e uerba. Une des particularités de notre sommaire est de changer le pluriel en singulier (cf. Mt XLVIIII, Mc V, VI, XV, XLIII, L LXVIIII, CVIIII), on pourrait donc croire qu'ici encore il a modifié arbitrairement le texte qu'il allègue, mais les deux citations de Cy rendent très probable que le texte biblique avait lui aussi le singulier.

7, 6. 8 Le sommaire favorise *non ascendo* = e ; *tempus meum nondum uenit* se réfère non au v. 8, mais au v. 6 où παρεστι est traduit par *uenit* dans a d r Aug., par *adest* dans e ; ailleurs le même verbe est traduit par *uenire* e J 11, 28, par *aduenire* e L 13, 1 ; par *adesse* dans la vulgate.

10 ascendit... ad diem festum... latenter = e.

12 Le sommaire suppose le mot *turba* qui est la traduction primaire de οχλος, e a le mot secondaire *populus.*

14 medio die festo ascendit... in *templo* — e templum.

28 **neque** me nostis, **neque nostis** unde sim... (sed est uerus) qui misit me quem uos non nostis — e et et scitis. Il peut y avoir quelque doute au sujet du verbe employé, peut-être ne lisait-on pas trois fois *nostis ;* mais ce qui est hors de doute c'est la présence de la négation aux deux premiers membres, ce qu'on ne retrouve que dans r et Tertullien.

49 plebs... maledicta = e.

8, 1-11 Le sommaire lisait la péricope de la femme adultère. D'après v. Soden ce passage ne se lisait certainement pas dans les textes africains à l'époque de S. Cyprien. Il

Digitized by Google

allègue comme arguments le silence de Cy et la teinte européenne de ce passage dans e (p. 111, n. 1). La pauvreté de nos connaissances ne permet pas ces affirmations catégoriques. Que la péricope ne se lisait pas dans la Bible africaine primitive, c'est très probable : à défaut de documents positifs, nous avons l'argument d'analogie, et on peut supposer que dans un texte aussi archaïque que l'est k, où ne se trouve ni la finale ordinaire de Mc, ni tant d'autres interpolations anciennes et répandues, il n'y avait pas de place pour cette interpolation plus récente et plus rare. Mais je n'aurais pas de peine à admettre son existence à l'époque de Cyprien. L'argument « e silentio » est rarement concluant ; d'ailleurs on s'expliquerait qu'un passage introduit récemment, discuté peut-être par quelques-uns, ne soit pas cité, car l'usage que quelqu'un fait de la Bible ne dépend pas uniquement de sa lecture personnelle, il dépend en grande partie de l'usage qu'en firent les générations précédentes. Quant à la teinte européenne de e, je ne la trouve pas plus accentuée ici qu'ailleurs ; bien au contraire, je constate que la traduction de e diffère ici notablement de celle qu'on trouve dans les mss européens b c ff² etc.

8, 12 lumen **saeculi** = e Cy $\frac{1}{3}$ — mundi Cy $\frac{2}{3}$. Je réunis ici les passages ou *saeculum* est employé par le sommaire comme traduction de κοσμος, en donnant entre parenthèses les témoins africains qui l'appuient 8, 23 (e) ; 12, 19 (seul) ; 25 (Cy $\frac{4}{4}$) ; 31 (seul) ; 46 (seul) ; 47 (e) ; 14, 19 (e) ; 22 (e) ; 30 (e) ; 15, 18 (e Cy $\frac{2}{3}$) ; 19 (e Cy $\frac{2}{3}$) ; 16, 18 (e) ; 28 bis (e) ; 33 bis (e) ; 17, 6 (e) ; 14 (e). Deux fois seulement il emploie *mundus*, d'accord avec e : 17, 24. 25. Comme Burkitt le fait remarquer (*Old latin* p. 45) au premier de ces passages *mundus* est la seule traduction exacte, au second il est l'effet d'une assimilation mécanique au verset précédent. Du reste *saeculum* (dans le sens johannique) faisait partie du vocabulaire usuel de notre sommaire, car il l'emploie là où il ne se trouvait certainement pas dans le texte biblique Mc LXI, L XL deux fois *hoc saeculum*, CXI *hoc saeculum*. Voir aussi Mt 24, 3.

19 si me nossetis et patrem meum **nossetis** — e sciebatis. Le grec emploie deux fois le même verbe ; *sciebatis* dénote une revision d'un puriste qui voulait éviter la répétition du même mot.

Digitized by Google

8, 25 **initium** — e principium. Les témoins africains traduisent toujours αρχη par *initium* excepté L 1, 2 (e); J 1, 1 (e Cy). Ici on le trouve également dans a c d r.

46 *conuincit* me de peccato — e arguet. Pour ελεγχειν nous trouvons *arguere* e J 16, 8, *redarguere* Cy Apoc 3, 19 (= Prim), *corripere* e Mt 18, 15; L 3, 19; Cy 1 Tim 5, 20, *manifestare* e J 3, 20. Le sommaire cite librement.

50 ego non quaero claritatem meam, est qui quaerat et iudicet = e. On sait que *claritas* est la traduction africaine de δοξα, *clarificare* celle de δοξαζειν. Nous trouvons dans le sommaire *claritas* J 12, 41 (seul) ; 17, 22 (e) ; 24 (e Cy) ; *clarificare* J 12, 28 (seul) ; 17, 1 (e) ; *honorificare* 12, 23 (e : *glorificare*).

51 si quis uerbum meum custodierit = e.

9, 41 si caeci essetis non haberetis peccatum = e.

10, 1 **osteum** — e ianua. *Osteum* est la traduction africaine de θυρα (cf. v. Sod. p. 151). Je suppose que le sommaire se rapporte ici au v. 1, car il met *de osteo* avant *de fure* ; il est possible cependant qu'il se soit inspiré du v. 2.

12. 13 *conductus*. Est une erreur de copiste ou une liberté du sommaire pour *conducticius* qui se lit 3 fois dans l, 1 fois (13 b) dans e. Je crois que le sommaire lisait *conducticius* dans la proposition principale (v. 12) et que primitivement le mot μισθωτος était traduit de la même façon au v. 12 comme au v. 13. Faut-il comme le fait v. Soden suppléer au v. 13 les mots *mercennarius autem fugit* ? Ces mots ne se lisent pas dans les meilleurs mss grecs ; on ne voit pas pourquoi le copiste de e les aurait omis, car l'homoioteleuton, source principale des omissions, n'existe pas ici. En tout cas, avant d'imposer au texte africain cette interpolation, on pourrait désirer un bout de preuve.

19 **scisma... factum** est inter iudaeos — e dissensio... facta. L'analogie est en faveur du sommaire : pour σχισμα on trouve *schisma* e J 7, 43 ; 9, 16 ; Cy 1 Cor. 1, 10 ; *scissura* k Mt 9, 15 ; e Mc 2, 4. (cf. v. Sod. p. 348). *Scisma* est l'orthographe de Cyprien (v. Sod. p. 320).

24 **quousque** animam nostram tollis ? si tu es christus, dic nobis **constanter** — e usquequo aperte. Pour εως ποτε on trouve *quousque* dans k (Mc 9, 19 bis) *usque quo* dans e (Mt 17, 17 bis ; L 9, 41 bis). Quand λαλειν παρρησια

Digitized by Google

n'est pas explicitement opposé à un langage obscur, on traduit dans les mss européens *loqui palam* ou *in palam*, tandis que les africains y voient une qualité morale et traduisent k *cum fiducia* Mc 8, 32, e *audenter* J 7, 13. 26. Quand il y a opposition explicite, la traduction ordinaire des mss européens reste *palam*, e varie : J 11, 14 *manifeste* ; 16, 25 *evidenter*, il faut lire de même J 16, 29 où le ms a par une distraction de copiste *fidenter*. Or ici l'opposition n'est pas explicite et a pu échapper au traducteur africain. En faveur du sommaire on peut citer aussi la traduction *constantia* pour παρρησια dans h Act. 4, 13.

10, 40 abiit... in locum ubi **fuit** iohannes — e fuerat. L'origine de cet insolite *fuerat* se devine facilement : un ancêtre de e avait *fuit* (africain), un correcteur écrivit *erat* (européen), le copiste mêla les deux.

11, 48 *perdent* locum et **nationem** — e tollent gentem. *Perdent* est sans doute une liberté du sommaire ; mais *natio* est plus ancien que *gens* comme traduction de εθνος (cf. v. Sod. p. 238, n. 2).

49 caiphas... **pontifex** — e princeps sacerdotum. Le mot αρχιερευς se traduit en Afrique dans Mc L J par *pontifex* (cf. Mt 21, 15) ; J 11, 47, 57 ; 12, 10 e s'écarte de cette règle, mais le sommaire y reste fidèle.

12, 13 osanna benedictus qui uenit rex israel = e. Sur ce texte cf. Turner, *Textual criticism of the N. T.* dans *Journ. of th. st.* october 1909, p. 21.

19 pharisaei dixerunt ad **inuicem** — e illos. La même divergence se constate dans les mss grecs.

20 graeci = e.

25 qui *perdit* animam... in isto saeculo, in uitam aeternam **conseruabit** — e Cy odit e custodiet. *Perdet* est dû au voisinage de *perdet illam* (25[a]), *conseruabit* est garanti par 4 citations de Cyprien (cf. v. Sod. 146).

27 anima mea *contristata* est — e conturbata. L'auteur ou peut-être un copiste du sommaire a fait une méprise.

31 **magistratus**... **saeculi** — e princeps mundi. La même expression curieuse et sans doute primitive est supposée par le sommaire J 14, 30 ; e a conservé *magistratus* L 12, 58 ; 23, 13 ; 24, 20 (cf. v. Sod. p. 287).

35 dum **lucem** habetis — e lumen. *Lumen* est la traduction primaire de φως, *lux* se trouve déjà souvent dans Cy et e.

Digitized by Google

Le sommaire l' emploie aussi pour les versets suivants 36 et 46.

12, 42 Le sommaire favorise la traduction *expellerentur* qui est plus africaine que *eicerentur* (e) et qu'on ne trouve que dans q.

47 non... ueni ut iudicem saeculum, sed ut saluem = e.

48 uerbum quod locutus sum = e.

13, 20 *excipit* (peut-être une faute pour *accipit*) — e recipit. Sur 30 cas λαμβανειν est ici seulement traduit par *recipere*.

26 **tinctam buccellam** — e intingens panem. Pour ψωμιον on trouve *panem* v. 26 a b dans tous les mss excepté d, v. 27 dans tous sans exception (mais d e omettent *ut accepit panem*), v. 30 dans tous excepté d e. Cette diversité de traduction dans e est suspecte ; il était très probable qu'au v. 26 le texte africain avait primitiment *buccellam* ; le sommaire rend la chose certaine.

33 quo ego **uado** uos non potestis uenire — e ubi sum. Nul doute que le texte de e ne soit dû à une confusion avec des passages comme J 7, 34. 36 ; 12, 26 ; 14, 3. Le sommaire nous apprend que cette confusion a été l'œuvre d'un copiste, non celle du traducteur.

14. 7 Le sommaire semble lire *nouistis et uidistis* — e nostis et uidetis.

9 qui me uidit uidit patrem **meum** — e *om* meum. Le sommaire est appuyé par c q.

16 aduocatum = e = a c m q. Le sommaire lit de même au v. 26 = a m q (tandis que e lit *paracletus*) ; 16, 17 = e m q.

19 pusillum me non **uidet**, uos autem uidebitis — e uidebit. En grec les deux verbes sont au présent ; dans tous les anciens mss latins le second verbe est au futur. On peut supposer une attraction.

21 ostendam me = e.

22 incipis nobis manifestare te ipsum et non saeculo = e.

28 si me dilexissetis, gauderetis quia **eo** ad patrem **quia** pater maior me est — e Cy $\frac{2}{2}$ uado Cy $\frac{2}{2}$ quoniam. Si *eo* n'est pas un lapsus pour *ego uado*, je serais tenté d'y voir le texte primitif, car il n'est pas probable qu'on ait délibérément remplacé le mot usuel *uado* par le mot rare *eo*.

30 **magistratus** huius saeculi... *nihil in me inuenit* — e princeps ∽ saec. huius non habet in me quicquam. Pour

Digitized by Google

magistratus cf. 12, 31. Bien que *nihil* etc. s'accorde exactement avec une citation de S. Augustin (in Ioh. 3), je préfère y voir une citation libre, mais qui suppose *inuenire* dans le texte ; le texte africain est peut-être conservé par a : *nihil habet inuenire.*

15, 1. 5 ego sum uitis... pater meus agricola est... uos sarmenta = e.

25 oderunt me gratis = e.

26 spiritus ueritatis qui a patre **prodit**... testis erit de me — e prodiit. En grec le verbe est au présent.

16, 2 putet se **officium** deo **facere** = Cy $\frac{3}{3}$ — e culturam adferre. L'accord avec Cy est d'autant plus remarquable que celui-ci n'est appuyé par aucun ms biblique. D'autre part le texte de e, unique lui aussi, a un air très archaïque, et je suis tenté d'y voir, avec v. Soden (p. 149) la traduction africaine primitive dont le texte de Cy serait une revision.

13 inducet **uos in omnem ueritatem** — e uobis ueritatem omnem. Encore un passage qui offre de grandes divergences non seulement en latin, mais encore en grec. Le texte de e donne un sens faux, contraire au grec dans toutes ses formes. Je soupçonne que *uobis* est une simple faute de copiste pour *uos in.*

16 pusillum et **iam** non uidebitis me, iterum pusillum et uidebitis me — e *om* iam me + et.

25 ueniet hora quando = e.

26-28 et non dico uobis quia ego rogabo patrem ; ipse enim pater diligit uos quia uos me dilexistis et credidistis quia ego **de** deo exiui ; **et exii** a patre et ueni in saeculum, iterum relinquo saeculum et **uado** ad patrem — e a *om* et exii saeculum 1° + et ibo. *De* est peut-être une faute. L'omission de *et exii* est due à l'homoioteleuton ; *et* et *ibo* n'ont aucun appui dans le grec.

29 *manifeste* loqueris — e fidenter. Lisez *euidenter* (cf. 10, 24). Le sommaire cite librement.

32 **ueniet** hora — e uenit. Au v. 25 e d'accord avec le groupe a b c f q r lit *ueniet hora* ; ici il abandonne le groupe a f q r. On sait combien l'omission d'une lettre est facile dans l'écriture onciale.

33 fidite **quia**... uici saeculum = e Cy quoniam.

17, 12 nemo ex eis *periet* nisi filius perditionis — e perit. *Periet* est probablement une faute pour *periit.*

Digitized by Google

17, 20 non pro **eis**... rogo **solum** — Cy his e Cy solis. *Solum* est plus littéral ; les deux variantes se valent et n'ont pas d'importance.

24 ut ubi... fuero... claritatem meam (quam mihi dedisti) ante mundi constitutionem — e Cy ∽ const. mundi. A remarquer l'omission de *quia dilexisti me.*

26 **caritas** qua dilexisti me — e claritas, un « lapsus ».

18, 22 dedit palmam = a b c ff² q r (e manque).

19, 30 reddidit spiritum = e.

34 lancea... **percussit** — e inseruit. Ce non-sens de e est sans doute un lapsus pour *aperuit.*

20, 17 uade ad fratres et dic illis : ascendo ad patrem meum et *ad* patrem uestrum — e *om* ad. C'est par erreur que *ad* s'est glissé dans le sommaire.

19 **ostiis** clausis — e ianuis. Le sommaire a le mot africain (Cf. v. Sod. p. 152).

29 **beati** qui non uiderunt et **credent** = e — Cy felices crediderunt. L'accord avec e est remarquable. On voit que v. Soden (p. 159) a tort de corriger *credent* en *credunt.* Je doute beaucoup que *crediderunt* soit à préférer : la citation de Cy est certainement faite de mémoire, dès lors toutes ses variantes sont suspectes et je ne crois pas plus à *felices* qu'à *crediderunt* et *inice* (v. 27). En mettant *credent,* le traducteur a donné une interprétation, d'ailleurs exacte, des paroles du Maître : elles ne se rapportent plus aux seuls apôtres, mais embrassent les générations futures qui croiront.

30 multa... alia signa fecit iesus... quae non sunt scripta in hoc libro = e.

21, 15. 16. 17 pasce oues **meas** = e.

22. 23 **sic illum uolo** manere **donec** uenio — e 22, 23 si eum 22 uoluero 22, 23 cum. Pour *sic* et *si* cf. Wordsworth-White *h. l.*; *uoluero* et *cum* (v. Sod. à la p. 201 corrige en *dum* et oublie de noter *cum* dans l'apparat) sont probablement des fautes.

(A suivre). D. D. DE BRUYNE.

Digitized by Google

THE CONTESTED LETTERS OF POPE LIBERIUS.

(Suite).

13. The forger and his work.

WE have now to discover the origin of the forged letters *Pro, Quia* and *Non*. *Cui bono?* To whose advantage was it to blacken the poor Pope? We might at first suspect a Felician. But we have no proof that the party of Felix ever represented him as a true Catholic substituted for Liberius who had unpoped himself by his heresy. This was indeed the later legend; but it is unlikely the Felician party itself ventured on such a fiction, for the sect was extinguished in 365 by the death of Felix, and before that date the real facts were too well known in Rome. The Luciferians are evidently the culprits. They had every reason for wishing to depress the reputation of Liberius. Their heresy consisted in teaching that the bishops who had taken part in the Council of Ariminum could not be restored to their office even on their repentance, and that their subsequent episcopal acts were all invalid. Now in the West it was Liberius who decreed their restoration, provided they condemned their past error [1]. He had not fallen on this occasion himself, and it was imperative for the Luciferians to show that his ruling was invalidated by a previous fall. There were plenty of rumours that he had indeed fallen at an earlier date, but documentary evidence was wanting. The forger proceeds to supply the want.

The vehemence of the forger suggests a Luciferian. So does his

---

1. The decree of Liberius is found in frag. xii. The following are the most important words: If anyone has received the poison of the Arians, "condemnet, vehementiusque in auctores eius insaeuiat, quos in se uiolentos expertus est, totumque se fidei apostolicae et catholicae usque ad Nicaenae synodi conuentum de integro mancipet. Per quam professionem, etiamsi quibusdam leue et remissum uidetur, recuperet id quod per a[illegible]stutiam (?) rectitatis amiserat". We see that Liberius is well aware that some will think his decision *leue et remissum*. St. Athanasius by the ruling of his Alexandrian council had given Lucifer his first pretext for dissension, but the Luciferians did not attack Athanasius, with whose cause they were too much identified.

Digitized by Google

use of the word *praeuaricator* (three times), for this was a favourite Luciferian expression. Again, the Luciferian priests, Faustinus and Marcellinus, regularly decorate the living heroes of their sect with the title of *sanctus*, just as the forger gives us *sanctus Athanasius* and *sanctus Hilarius*.

M. Saltet has drawn attention to a letter of St. Eusebius of Vercellae to Gregory of Illiberis in frag. xi, which he holds to be a forgery by a Luciferian. I believe M. Saltet's instinct to have led him right, although I do not agree with the reasons he has given [1]. On the whole the letter is one which Eusebius might have written, as Mgr Duchesne says. But it is too good, — for the Luciferians — to be true. Every one knew that after the death of Constantius St. Eusebius assisted with all his might in the work of strengthening and rehabilitating the bishops who had fallen at Rimini, and that he could only disapprove of the intolerance of his old friend Lucifer. But Eusebius was the most venerated confessor in the whole of the Western Church, and to have his approval, given before the council of Alexandria had committed him to a definite policy, of the Luciferian hero Gregory, would be a great gain to the isolated and persecuted sect. In this letter, Eusebius congratulates Gregory on having resisted Hosius (who returned to Spain after he had signed the Sirmian formula of 357, and died there), and on having refused his assent to those who fell at Ariminum and communicated with Ursacius and Valens. He is grateful to Gregory for having written to him. If Gregory will persevere in his uncompromising attitude, Eusebius will communicate with him. The whole influence of the Arians consists in the support they get from the secular power; Catholics have the Lord on their side and are ready to suffer. Gregory is to write treatises, and labour, and rebuke, and must let Eusebius know how many brethren he recognizes as standing, and how many he has corrected; all those who adhere to his side are greeted.

All this is exactly, too exactly, what the Luciferians must have wished to claim Eusebius as saying, even though they should have to admit that he did not long approve them. But the details are even more suspicious.

The resistance to Hosius seems to refer to the myth related by the *Libellus precum* of Faustinus and Marcellinus (c. 33-40).

---

1. And D. Wilmart has said (*Rev. Bén.* 1908, p. 361,) that M. Saltet has since revised his opinion to some extent.

Digitized by Google

There may be some truth in it, but it is more likely to be wholly false [1].

"Nullam cum hypocritis retinenti societatem" seems to imply the renouncing of communion with any Spanish bishops who had fallen. *Hypocritae* seems to mean the bishops who declared that they never meant any harm and had been deceived at Ariminum. So the *Libellus precum* speaks of the policy of peace "quae sacrilegos recipit, praeuaricatores fidei honorat, fauet *hypocritis*, despicit ueritatem" (56, p. 21). Eusebius could not have used the expression in this sense.

"Quibus potes tractatibus... transgressores obiurga" is a definite recommendation of the treatises of Gregory, mentioned by Jerome.

The support of the Ariomanites by the secular power, and the suffering of the persecuted Catholics is a parable, it would appear, of the persecution of Gregory's own little sect by the Catholics, supported by the Emperor. Otherwise the statement was too obvious to be worth making.

"Cunctos lateri tuo fideliter adhaerentes" is a description of Gregory's sect, in process of formation. "Dignare nobis scribere quid malos corrigendo profeceris, uel quantos fratres aut stantes cognoueris, aut ipse monendo correxeris" means, "keep me informed of the growth and progress of your party".

"Salutant te omnes qui mecum sunt, maxime *diaconus*" reminds us of *Urbicus diaconus* and of *Philarius*, and suggests that the writer is the same. This is also supported by Saltet's parallels between this letter and the genuine *Qua me ui*, for it was this forger's practice to take a genuine letter as a model, and to write something which the author himself might quite well have written under the given circumstances. The letter is appended in frag. xi to the letter of the synod of Paris.

Supposing these indications of spuriousness were considered insufficient, — and they do not amount to a demonstration by any means, — yet I should still urge that it was the Luciferian forger who introduced the letter into St. Hilary's work. It is equally in favour of his sect, whether it is genuine or false. On the other hand I do not see any reason why Hilary should have inserted it.

1. St. Athanasius assures us that the aged confessor renounced Arianism on his deathbed; and though he signed a heretical creed after gross ill treatment, he would not give up Athanasius. It is difficult to believe that on arriving in Spain he used the civil authorities to depose all bishops who would not communicate with him. St. Hilary, indeed, tells us nothing but evil of him, but St. Athanasius had known him well, and is therefore the more credible of the two.

Digitized by Google

At the time he wrote, he was closely united to St. Eusebius in the work of restoration after Rimini. The letter would not help that work in the least. It would only prove, so far as St. Hilary was concerned, that Eusebius while still in exile repudiated the creed of Ariminum ; but every one knew this, and if Hilary wanted to insert the opinion of Eusebius, he had other and better means, no doubt, of giving it. If Gregory was still an unknown man, the letter had no interest : if he was already well known, he was known as a sectary who excommunicated the Catholic Church, and the letter was not one which Hilary of all men would wish to preserve from oblivion. On the contrary, if we presume the letter to be genuine, it must have been a treasure to the party of Gregory, and nothing could be more suitable for insertion in St. Hilary 's book as an antidote to the decree of Liberius for the restoration of the fallen bishops. It would at least testify that at one time Eusebius had congratulated Gregory, and had approved his party. In the same way the sect appealed to Hilary's earlier attitude, and deplored his fall (*Libellus precum*, c. 24).

14. The fragments of St. Hilary.

The researches of Dom Wilmart [1] have established that the so-called *Ad Constantium liber i* fits on to the end of frag. ii. Frag. i is the preface to this combination, and frag. iii belongs to it. I presume that the original order was i, iii, ii, *ad Const.*, but the connexions between i, ii, and iii are lost. A conjecture of Duchesne 's is quite convincing, that the synod of Béziers was mentioned in frag. i. 3 [2]. The whole work of which we have but these four pieces was undoubtedly published in 356, after the Synod of Béziers, at the very beginning of St. Hilary 's exile, and it is an apology, containing matter to which the synod had refused to listen. So much has been solidly demonstrated by Dom Wilmart.

The fragments iv, v, vi, containing the letters of Liberius, hold together, as I believe I have shown. The introduction and the end are lost, but the sequence we possess has no gaps. It cannot have been published until after the council of Rimini, 359. The fragments vii — x contain various documents of the council of Rimini, together with some comments by St. Hilary. Fragments xi and xii give the repudiation of that council by the synod of

1. In *Revue Bénéd.*, 1907, pp. 309-10.
2. See Wilmart in *Rev. Bén.*, 1908, p. 228.

Digitized by Google

Paris, by Liberius and by the bishops of Italy. Consequently fragments vii — xii hold together. The fragments xiii, xiv, xv, were certainly added after the death of St. Hilary, as they belong together in this order, and the middle one is dated Dec. 18th, 366. St. Hilary died either Jan. 366 or (possibly) 367.

In one minor point I venture to differ from Dom Wilmart. He thinks that all the fragments i — xii are part of a single work in two books. The MSS give the fragments in the order xi, xiii, iii, viii, ix, v, vii : i, ii, iv, xii, xiv, xv, vi, x. At the beginning of i is found the title :

Incipit liber secundus Hilari Pictauiensis, prouinciae Aquitaniae, in quo sunt omnia quae ostendunt quomodo uel quibusnam causis uel quibus instantibus sub imperatore Constantio factum est Ariminense concilium contra formulam Nicaeni tractatus, qua uniuersae haereses compressae erant [1].

At the end of x is found :

Explicit sancti Hilari ex opere historico.

Dom Wilmart argues that we have here a trace of the heading of the second book, and he thinks the two groups of fragments were once in the reverse order : i — x : xi — vii. In this case the *explicit* is later ; but the *incipit liber secundus* is equally out of place, since it is prefixed to the commencement of part I. It seems more natural therefore to suppose that the word *secundus*, which is certainly out of place, was added by the writer of the *explicit*.

The work described in the *incipit* is obviously the same that Rufinus describes thus (*De adult. libr. Orig.*) : " Hilarius Pictauiensis episcopus... cum ad emendationem eorum qui Ariminensi perfidiae subscripserant librum instructionis plenissimae conscripsisset "... It was intended to show up the way in which the orthodox bishops at the council had been entrapped by Valens and Ursacius. St. Jerome calls it (*De uiris c.*) : " Liber aduersus Valentem et Ursacium, historiam Ariminensis et Seleucensis synodi continens ". Both Rufinus and Jerome are describing the work of which Fragments vii-xii formed part. But does the description include i-iii, i. e. the apology of 356 ? Dom Wilmart argues that this apology was just as much against Ursacius and Valens. Judging by the preface I should say this is an exaggeration. It spoke of them, and naturally gave the letters in which they recant-

1. I have made a few corrections : the MS has " uel quomodo quibusdam causis quibus instantibus ", " formellam ", " comprehensae ". The latter word was corrected by Coustant, and *quibusdam* also.

Digitized by Google

ed their accusations against St. Athanasius. But the main point of the earlier work was the explanation of St. Hilary's own position, — that Athanasius had been exculpated at Sardica, that his accusers had there been convicted of heresy and were the same faction that had exiled Paulinus and Eusebius and Hilary himself. The later work was directly to lay bare the treachery of the two Pannonian bishops, and thus to excuse the fall of the many orthodox bishops of the council of Rimini, and to encourage them to disown their mistake with simplicity and courage.

A more cogent argument is to be drawn from the relative lengths of the fragments : i, iii, ii and *ad Const. I* make a whole of about 2300 or 2400 Virgilian verses, whereas vii-xii together only make up some 750 or so. If we add to these iv, v and vi, (omitting the spurious letters), we only get less than 1100. The lost portions of the two parts were presumably of proportionate lengths. Now it seems unlikely that Jerome and Rufinus should describe the whole as concerned with the council of Ariminum, when the part concerning that council was but 800/3500 of the total.

Again, Rufinus refers to the work each time as a *libellus*, a booklet. A publication in two books could not be spoken of as a *libellus*. If it is said that the later work was added to the earlier without distinction into books, I reply that a single book of scarcely less than 5000 verses is most improbable, and could at any rate not be called a *libellus* [1].

It seems decisive that St. Jerome speaks of *Liber aduersus Valentem et Ursacium* in the singular. If there had been more than one book he must have said *libri*, if not *libri duo*.

The normal size of a " book " was in the fourth century still governed by tradition, and was long to remain so. The norm was what had been convenient for a single roll, though rolls were now obsolete ; but the booksellers were evidently conservative. About 2500 *versus* was a large roll, and was a number not to be lightly exceeded. But though the norm remained in the fourth century, exactitude was no longer necessary. St. Hilary was not particular. Several of the books of the *De Trinitate* have barely 1000 verses,

1. The word *libellus* may mean " a little book ", probably of 500 to 1500 verses. It also may mean a petition to Emperor, Pope, or council, e. g. those of Faustinus and Marcellinus, Celestius, Pelagius, Priscillian, Bachiarius, Paulinus of Milan, Leporius, etc. But such a document was naturally rather short. That of Marcellinus and Faustinus is unusually lengthy, about 1500 verses. The *libellus* of St. Hilary against Auxentius has less than 400. My calculations are only rough. But being all on the same basis, they are sufficient for fairly exact comparison to be made.

Digitized by Google

but the average is about 1500, and the ninth book has pretty well 3000. The *De synodis* has about 2600. The work of 356, since its fragments give about 2400 verses, can not have been much less than a large "book" of more than 3000 verses. It is impossible that Hilary should have added more to it later without making a "book II".

Now in the very first paragraph of *De synodis* he tells us that he had written more than one letter to the Gallic bishops, (and the work of 356 was, like the *De synodis*, of 560, a letter to the Gallic bishops):

"Constitutum mecum habebam, fratres carissimi, in tanto silentii uestri tempore nullas ad uos ecclesiasici sermonis litteras mittere. Nam cum frequenter uobis ex plurimis Romanarum prouinciarum urbibus significassem quid cum religiosis fratribus nostris Orientis episcopis fidei studiique esset, quantaque, sub occasione temporalium motuum, diabolus uenenato ore atque lingua mortiferae doctrinae sibila protulisset, uerens ne in tanto ac tam plurium episcoporum calamitosae impietatis uel erroris periculo, taciturnitas uestra de pollutae atque impiatae conscientiae esset desperatione suscepta, (nam ignorare uobis frequenter admonitis non licebat), mihi quoque apud uos tacendum arbitrabar", etc.

The letters were clearly written in 356, for they were followed by a long silence. Besides, the fact that they were written from various provinces seems to indicate that they were sent from towns at which Hilary stopped on his way into exile. They were not private letters, but *litterae ecclesiastici sermonis*, epistles addressed officially to the whole episcopate of Gaul, just like the *De synodis* itself. We cannot doubt that the first and most important of them was the letter to the bishops of Gaul of which the pieces are fragments i. iii, ii, *ad Const.* I. There was probably no title. St. Jerome mentions "nonnullae ad diuersos epistulae", and this was one of them.

The *libellus* against Valens and Ursacius, containing the history of the council of Rimini, and written for the benefit of the bishops who had fallen there, will have contained fragments iv-xii, without the spurious letters. The lost matter was perhaps not extensive, and may have brought the existing 1000-1100 verses up to some 1400-1500. This is really a "little book", and the contents answer exactly to the description. It is odd, indeed, that the title in the fragments is prefixed to i, the beginning of the letter to Gaul; but it is not the original title of the smaller book, for that

Digitized by Google

was " Aduersus Valentem et Ursacium ", so that it is a description of the contents rather than a title.

To sum up : the fragments represent two separate books, the one a letter written to the episcopate of Gaul in 356, the other an account of the council of Rimini, composed soon after the council, about 360-61. The letters of Liberius (the spurious *Studens* and the genuine ones) belong to the later work. But the two works were probably bound up together.

15. Rufinus's account of the interpolations.

Among the instances of adulteration given by Rufinus in his book on the adulteration of the books of Origen, he adduces the interpolation by a heretic of the booklet written by St. Hilary for the correction of those who had fallen at Ariminum. As the fragments we possess are actually interpolated with three forged letters of Liberius and one of St. Eusebius, the point is of great importance. He says :

" Hilarius Pictauiensis episcopus confessor fidei catholicae fuit. Hic cum ad emendationem eorum qui Ariminensi perfidiae subscripserant librum instructionis plenissimae conscripsisset, cumque libellus ipse in manus inimicorum et maleuolorum, ut quidam dicebant corrupto notario, alii uero alia occasione narrabant — quid interest ? — tamen cum in manus inimicorum ipso ignorante uenisset, ita ab eis corruptus est, illo sancto uiro nihil penitus sentiente, ut postea cum ad concilium episcoporum secundum ea quae se in libello ipsius nouerant corrupisse haereticum eum inimici arguere coepissent, et ipse libelli sui fidem pro sui defensione flagitaret, de domo sua prolatus libellus talis inuentus sit quem ipse non agnosceret, faceret tamen eum excommunicatum de concilii conuentione discedere ". (*Origenis opera*, ed. Lommatsch, xxv, 394).

In St. Jerome's angry reply, he found nothing better to say than to deny the whole story and call it a dream, and blame Rufinus for daring to say that Hilary was ever excommunicated. He demands to know the consulship, the Emperor who ordered the council to be assembled, the country to which the bishop belonged, and the cause debated [1]. It is easy enough to reply to this chal-

1. " Uenit ad Latinos, et primum ponit Hilarium confessorem, quod post Ariminensem synodum liber illius falsatus ab haereticis sit. Et ob hanc causam cum in concilio episcoporum ei quaestio moueretur, proferri librum de domo sua iusserit : qui nesciente se in scriniis suis haereticus tenebatur. Cumque prolatus fuisset, et ab omnibus haereticus iudicatus, auctor libri excommunicatus de concilii conuentione discesserit. Et tantae auctoritatis se putat, ut cum hoc familiaribus suis narrat somnium, nemo ei contra confessorem ista simulanti audeat contradicere. Responde, quaeso, synodus a

Digitized by Google

lenge. The consuls were Jovian and Varronianus (A. D. 364) or possibly Valentinian and Valens (365). The Emperor was Valentinian, the place Milan, the bishops were presumably of Cisalpine Gaul, the cause was the heresy of Auxentius. St. Hilary himself tells us the circumstances in his book against that prelate. The pious emperor, he says (cap. 7), had disturbed the orthodox Church of Milan by a severe edict, under the pretext of unity, that is to say, he had ordered all to rally to Auxentius as bishop. St. Hilary with some importunity represented to the Emperor that Auxentius was a blasphemer and an enemy of Christ, and that his belief was not that of the Emperor and of all others. Valentinian was moved by this, and ordered that Hilary should be heard by the Quaestor and Magister (officiorum) [1], and about ten bishops were present. Auxentius at once objected to Hilary as having been condemned by Saturninus (at Béziers in 356) and as incapable, in consequence, of being accuser. But the judges said the question of Auxentius's faith was to be discussed, according to the Emperor's pleasure. Auxentius was driven into a corner, and consented to confess that the Son is of one Divinity and Substance with God the Father. He was made to say this repeatedly, and was obliged to write it. But he eluded the point by writing an ambiguous *libellus*, which Hilary appends with the remark that it is written with the pen of Antichrist. The people of Milan were informed that Auxentius had confessed the catholic faith, (c. 9), and the Emperor communicated at his hand. Hilary loudly declared that all was a sham. He was ordered to leave the city. Auxentius declared that he was a heretic,— so he says : "Et solitus es una cum magistris tuis me haereticum arguere. Expone quibus potes litteris impietatis meae causam, et blasphemiarum mearum titulum propone" (c. 11). And again : "Congreget nunc ille quas volet in me synodos, et haereticum me, ut saepe iam fecit, publico titulo proscribat et quantum uolet iram in me potentium moliatur ; mihi certe ille nunquam aliud quam diabolus erit, quia Arianus est" (c. 12). Evidently Auxentius accused Hilary of a definite

qua excommunicatus est, in qua urbe fuit? Dic episcoporum uocabula ; profer sententias subscriptionum, uel diuersitatem, uel consonantiam. Doce qui eo anno consules fuerint, quis imperator hanc synodum iusserit congregari ; Galliaene tantum episcopi fuerint, an et Italiae et Hispaniae ; certe quam ob causam synodus congregata sit. Nihil horum nominas, sed uirum eloquentissimum et contra Arianos Latini sermonis tubam, ut Originem defendas, excommunicatum a synodo criminaris". *Apol. adu. libros Rufini*, II, 19.

1. The former was then Viventius, (Amm. XX, 8, 19) the latter was probably Ursacius (Gwatkin, *Studies of Arianism*, 2d ed. 1900, p. 293).

Digitized by Google

heresy, but one to which he could give no name, hence the challenge " titulum propone ". The end of Auxentius' s *libellus* is also to the point :

" Ut autem pietas uestra uerius cognosceret ea quae gesta sunt in concilio Ariminensi, transmisi, et peto ut ea libenter legi praecipiatis ; sic enim cognoscet serenitas uestra quia, qui iam dudum depositi sunt, hoc est Hilarius et Eusebius, contendunt ubique schismata facere. Quae enim bene de sanctis scripturis catholicae fidei exposita sunt, pietas uestra peruidet haec retractari non oportere " (c. 15) [1].

So the head of Hilary's offending is that he rejects the synod of Ariminum. Of what heresy did Auxentius accuse him ? Hardly of Arianism ! I think not of Sabellianism, — that was easy enough to name. But the most violent opponents of the council of Ariminum were actually falling into heresy, for they denied the validity of the episcopal acts of all those bishops who had fallen. This was the position of the followers of Lucifer and the deacon Hilary, both confessors of the faith. Lucifer probably never went so far ; and St. Hilary and St. Eusebius took the moderate position of Athanasius and Liberius, that the fallen bishops had indeed forfeited their rights, but could without difficulty be restored if they acknowledged their error. Nevertheless, to supporters of the council such as Auxentius, the vital distinction between these positions was probably not too clear, and Auxentius must have preferred to mix up the moderates like Eusebius and Hilary of Poitiers with the uncompromising followers of the other Hilary and Lucifer. It was the less difficult to confuse them, because the two saints were scarcely less impulsive than the Roman deacon and the Sardinian bishop ; indeed the violence of St. Hilary against Auxentius is worth of Lucifer.

St. Hilary says he will not trouble to relate what answer he gave to the accusation that he was a deposed bishop (c. 7). Similarly he does not explain the ground on which the accusation of heresy

1. I quote also the beginning of the *libellus* (c. 13): " Ego quidem, piissimi imperatores, aestimo non oportere sexcentorum episcoporum unitatem post tantos labores ex contentione paucorum hominum refricari ab abiectis ante annos decem, sicut et scripta manifestant. Sed si aliqui ex plebe qui communicauerant nec his qui ante me fuerunt episcopis, nunc amplius excitati ab Hilario et Eusebio, perturbantes quosdam, haereticum me uocauerunt, iussit uero pietas uestra cognoscere de his uiros laudabiles, Quaestorum et Magistrum ; et sicut praedixi, non eos personam habere accusatorum aut iudicare qui semel depositi sunt, (dico autem Hilarium et qui ei consentiunt) ; tamen obediens serenitati uestrae, processi manifestare falsa dicentibus et blasphemantibus, et uocantibus me Arianum, et quasi non confitentem Christum filium Dei Deum esse. "

Digitized by Google

was based. We learn from Rufinus that it was proved by interpolations found in his book on the council of Ariminum. This suggests that the heresy would be nothing else than an exaggeration of severity to the fallen bishops. The fragments show us that the book was actually interpolated in the interest of the Luciferians. The case is therefore quite clear.

No doubt all the interpolations have not come down to us. We have now only the three letters of Liberius and one of Eusebius, together with the very short notes *Post haec omnia* and *Perfidiam autem*. The chief poison would possibly be contained in some words attributed to St. Hilary by way of comment.

But the meaning of the additions still extant would be plain to the ten bishops at Milan. The approval of Eusebius for Gregory of Elvira would bring discredit on the saint rather than credit to the schismatic; the attempt to prove that Liberius had been restored to Rome only because he had condemned Athanasius, communicated with Ursacius and Valens, and signed their "blasphemia" of 357, would not merely weaken the force of the Pope's recent decree, it would make it ridiculous. If St. Hilary had really inserted these documents in his book, it would be thought evident, in spite of anything he could say, that he sympathized with the extremists, and was, as Auxentius said, a dangerous person who fostered schisms everywhere. He would be suspected and accused of the heresy which denied that a fallen bishop could ever be restored or could baptize validly; but there would be no actual proof of this; and in fact Auxentius, after calling him a heretic to his face, is contented in his *libellus* addressed to the Emperor to entitle him a maker of schism.

When a book was published in ancient times, it was entrusted, as now, to a publisher, whose trained scribes produced a uniform edition of it at a price regulated by the number of verses in the work, the style of the writing and the value of the paper or parchment. It would seem that the interpolations were made in the first edition of St. Hilary's work [1]. He had with him at Milan

1. Evidently the council had a copy with the interpolations set in the course of the text by the original scribe. St. Hilary's own copy corresponded. The *notarius*, who is said to have been bribed, would be the secretary who wrote in shorthand at St. Hilary's dictation. The work so written would be corrected by the author, then delivered by the *notarius* (who would make a fair copy) to a publisher. It would be read aloud to a number of trained scribes, and so given to the world. The story of the bribed secretary was apparently a hypothesis to explain how the whole edition could be interpolated, including St. Hilary's own copy.

Digitized by Google

a copy of this edition, and he had no idea that it did not correspond with his original manuscript.

Who was the interpolator ? Rufinus would have us believe that the accusers, that is to say Auxentius, had themselves interpolated it. Had Auxentius tried to identify his bitter enemy St. Hilary with the extremists in order to get rid of him ? If so, he had tried to discredit St. Eusebius at the same time, and to discount as far as possible the effect of the Pope's efforts to reclaim the fallen bishops. Thus the interpolations would be by a sham Luciferian and not by a real one. I cannot but think this supposition utterly improbable [1]. St. Hilary, who may have suspected it, could not have proved it; nor, I suppose, can we. It is certainly more likely that we have to do with a real Luciferian, and that Auxentius attributed the interpolations to St. Hilary in all good faith.

It is not hard to see why St. Hilary did not mention the matter in his *Contra Auxentium :* the forgery had won credence, and his denial had been disbelieved ; but he did not want to make the greater part of his book a defence of himself, for his object was to draw attention to the shiftiness of Auxentius. His action in the immediate future and what he had done in the past would eventually justify him. No doubt he tried to suppress the book, as far as he could ; and in fact he succeeded to a great extent so far as later generations were concerned, since it has long been lost as a whole. But the thoroughness of the forger, his detailed refutation of St. Hilary's defence of Liberius and his determination to identify St. Hilary with his own interjections of anathema, have survived in the fragments.

16. The preservation of the fragments.

We have to deplore the loss of the two books of St. Hilary, yet the incoherent fragments have come down to us. How is this ? A large number of the ancient books which have disappeared have owed their fate to the fact that they were heretical or suspected of

1. Auxentius writes bad Latin, and, like the forger, does not attempt metrical finals. There is also a certain resemblance in diction : " Ut autem pietas uestra uerius cognosceret », cp. *Pro :* « Nam ut uerius sciatis me uera fide » etc., and « Pietas uestra peruidet haec retractari non oportere », cp. *Quia :* « Peruidet caritas uestra haec me benigno et innocenti animo gessisse ». But I cannot think that the references to Demophilus, Epictetus and Auxentius himself in the spurious letters are anything but ironical, or that Auxentius could have tried to disgrace Liberius by making him out to have been friendly to himself and his friends, and to have signed a creed which he must have approved.

Digitized by Google

heresy: Papias, Origen, the Hypotyposes of Clement, are early examples, and there are dozens of others. Conversely some heretical works have been protected from oblivion by the orthodox names which had got attached to them. It is hardly temerarious to guess that St. Hilary's two books have perished because they were interpolated, and therefore not fit for use by the faithful. This implies that Hilary did not trouble to have a new edition prepared. Why should he? The work was not meant for posterity, it was an ἀγώνισμα ἐς τὸ παραχρῆμα and by 364 the facts it detailed must have been sufficiently well known in Italy and Gaul. We are justified in assuming that there was but one edition of the book against Valens and Ursacius, and that an interpolated one.

The letter to the Gallic bishops has gone also. It would seem from the fragments that the two were bound up together, and the same is also suggested by the fact that both have disappeared. I imagine that the letter had been sent by St. Hilary to many bishops of Gaul in 356[1]; but that in 360, when he wrote the book against Valens, he thought it would be useful to reissue the apologetic letter, and he had the two works published together.

The state of the fragments as we have them is curious. It does not at all suggest that some one had made a series of extracts from a large work, which he thought too long for transcription; besides there is no question of a large work, and we probably possess at least two thirds, or more likely three quarters, of the whole.

The *disiecta membra* rather appear to be the work of a man who found a volume torn to pieces, and with some pages destroyed; he has copied all that was complete, but has broken off where at the end of a page an imperfect document began without concluding. One page has escaped from the set, the so-called *Ad Constantium I*, and this one alone is acephalous and tailless. It would seem that some one, in anger at the interpolations, pulled the book to pieces in order to destroy certain passages, and that some one else, unwilling to see it wholly lost, copied what was perfect, without being able to restore the order.

We know for certain that the fragments existed as fragments before the end of the fourth century. The Arsenal MS takes us back to the ninth century, the MSS of the *vermehrte Hadriana*, take us as far, while the composition of that collection was earlier yet[2].

1. Dom Wilmart has shown that it was read in 357-8 by Phoebadius, by Gregory of Elvira in 360 and by Sulpicius Severus in 403 (*Revue Bénéd.*, 1907, pp. 159-60, 302-5).

2. The letter *Obsecro* occurs in several canonical collections, one of which takes us

Digitized by Google

But the *Ad Constantium I* belongs to the end of frag. ii, where it fits on exactly. Now the principal MS which contains it prefixes it (as in the printed editions) to *Ad Const. ii* and the *Liber contra Constantium Imp.*, and was written at Calaris in Sardinia in the year 509 or 510 ; [1] and Dom Wilmart has shown that the three *libelli* were found together in the same way in the MS used by St. Sulpicius Severus, else he could not have made in 403 the erroneous statement about St. Hilary : "Tribus libellis publice datis audientiam regis poposcit" [2]. This single fragment somehow got separated from the rest. At any rate the fragments existed as fragments some time, presumably many years, before 403.

Who destroyed the book, and who picked up the bits ? As xiii, xiv, xv, belong to 366-7, the collection as we have it cannot be earlier than the latter part of 367.

But it is by no means certain that these three pieces, which obviously belong together, were not added after the fragments were collected. Nay, I think there are cogent arguments for this view. In the first place, I shall show in an additional note that, if we omit xiii, xiv, xv, the order (provided we reverse the order of the two parts) of the fragments is comprehensible, though it is obviously an inextricable muddle so long as they remain. In the second place, if we assume that the interpolator of xiii, xiv, xv, found the fragments in their present order except for the absence of these three members, he will be seen to have chosen their position with considerable discretion.

The three letters contained in xiii, xiv, xv, make a little group, which the interpolator found together, and wished to add to the documents he found in the collection of fragments. This was sensible, to begin with, and we are much his debtors, for the addition is most suitable as well as most interesting : it completes the history of the council of Ariminum, by showing how the principal agents of Constantius quarrelled afterwards, and by giving the true history of the composition of the "dated creed" and of the omission from it of the κατὰ πάντα ὅμοιον. St. Hilary, had he lived long enough, would certainly have wished to add these documents to his collection. The interpolator also rightly saw that xiii, (the

back to the fifth century; also in the collection of the works of Lucifer, *Vat. Reg.* 133, which Saltet attributes to the end of the century, when the Luciferians were of importance (*Bulletin de litt. eccl.*, Oct. 1906, p. 302, note 3). But it is not clear that these collections borrowed from St. Hilary, or from the fragments.

1. See the references given by Wilmart, *Rer. Ben.*, XXIV, p. 151, note (March, 1907).

2. *Ibid.*, pp. 155-6.

Digitized by Google

creed of Germinius), could be separated from xiv and xv, but that these two could not be divided.

The heading of xiii he no doubt found to hand. It runs: "Incipit epistola Germinii episcopi aduersus Arianos [ ] iam subscripserant in concilio Ariminensi, scientes quod male fecerunt". A word is missing: Nic. Lefèvre supplied *qui*. Anyhow it is meant that this is a reprobation of those who had signed at the council. Consequently the little creed is added to fragment xi, which contains the repudiation of the council by the synod of Paris in 360, and its condemnation in the forged letter of St. Eusebius.

Again, xiv is of posterior date, (366), and xv must follow it; they are belated echoes of the controversies about the council. They are rightly placed after xii, the decree of Liberius and the letter of the Italian bishops, both concerned with the council, and both posterior to the death of Constantius at the end of 361.

So wise an interpolator was presumably a contemporary of the events. No other author refers to this correspondence between Germinius and his colleagues in treachery.

ADDITIONAL NOTE

on the original order of the fragments.

If we take the present order of the fragments, and shift the second part to the first place, omitting xiii, xiv, xv, we get

I II IV XII VI X : XI III VIII IX V VII.

The scribe began with i, the preface of the book, as far as it remained complete, omitting any ragged end. He omitted iii, which is only the long letter of the Orientals at Sardica (or Philippopolis) against Athanasius, and he took the next pages available, ii, the documents of the Catholics at Sardica, with St. Hilary's comments. He looked for other orthodox matter among the loose pages, and found a collection of letters by Liberius, iv, xii, vi. Now iv, v, vi must really have been together, as I showed in the first article; so we may suppose that the scribe omitted v, (*Obsecro*), as too well known, and substituted xii (the decree as to restoration after Ariminum, with the letter of the Italian bishops). Next he took x, xi, which are really but one fragment, containing the reprobation of Ariminum by Eastern and Western bishops.

The scribe had yet time and space at his disposal. He comes at length to the heretical documents, and copies iii (Sardica) and viii, ix (a single fragment, giving the heretical documents of Rimini). Lastly he adds v, and vii, which had seemed to him the least interesting of all, as it contains only the letter of convocation of Rimini and the protests of the Catholics that they would never give up Nicaea. Thus we find perfectly intelligible groups.

There is one other fragment, and it had strayed long before 403, the *Ad Const. I.* It must have begun with the last words of the title of the letter of Sardica with which (as Dom Wilmart has shown) it opens: "[Incipit exemplum epistolae Synodi Sardicensis] ad Constantium imperatorem". The lost words, which I have bracketed, must have stood at the end of the page which preceded the one which was preserved. The end of this fragment is equally abrupt; the last words promise to give the sentence delivered at Milan against St. Eusebius, but it is not given. Possibly the first few words of it still existed on the same page, but were not copied, as being incomplete.

Digitized by Google

The fragment contains 182 lines of Migne. This would fill nore than the two sides of a single leaf, in fact it is enough for two leaves. Now two leaves torn from their conjugate leaves would not easily go astray together. But the inner leaf of a gathering would just be the double leaf necessary to hold our fragment. It would be the first to fall out when the binding was destroyed. The fragment, with its title "Ad Constantium Imperatorem" would appear like a separate work, and the scribe, instead of setting it among his other fragments, (for he did not realize that it had anything to do with Sardica), jumped to the conclusion that it was a *libellus* presented by Hilary to the Emperor like the "Ad Constantium ii", with which he joined it eventually, adding the "Liber contra Constantium".

As it can hardly be doubted that the fragment was an inner leaf, we can calculate that such a leaf held 182 lines of Migne, or a line or two more. That makes 45 or 46 lines to each side of a page. (If each page had two columns, as is most usual, we get 23 lines of Migne to the column). This is a fair average. It is a curious coincidence that the Arsenal MS of the fragments has about 41 lines of Migne to the page, and that the MS Vat. lat. 5845 and that of Vercelli give about 20 or 21 lines of Migne to the column, or about 41 to the page. The average number of syllables in a line of Migne is just 18, so that 90 lines make 1620 syllables, or 101 verses of 16 syllables. Consequently the *format* is just what we should expect of an ancient publisher.

Such an arrangement went out of fashion when books were no longer paid for by the number of verses; but there are parallels at the present day. For example, the Catholic Encyclopaedia, now in progress, pays contributors so much a word. Now there are 625 words in each column, a strange number at first sight; but then there are two columns to the page, and 800 pages in each volume; consequently each volume is calculated to hold just 1,000,000 words. I dare say some readers of the work, less given to counting than I am, may never have noticed this remarkable fact!

Having once the datum that the scattered pages of the destroyed book had about 92 of Migne's lines to the page (probably of four columns, two on the *recto*, two on the *verso*) we can attempt a reconstruction of the whole. We may presume that viii and ix were on one page, and similarly x and xi. The same is probably true of iv, v, vi, the scribe having substituted xii for v. The lengths of the fragments are as follows:

i	163	lines, or less than	2	pages.	
ii	877	» »	10	»	
iii	1012	» just about	12	»	
iv, v, vi	247	» less than	3	»	
vii	96	» about »	1	page	
viii, ix	192	» just about	2	pages	
x, xi	269	» » »	3	»	
xii	77	» less than	1	page	

The scribe omitted any imperfect paragraphs or documents at the beginning or end of a sheet. Let us presume that the gatherings were quaternions. We will number them I, II, III, etc., and the leaves of each we will call A, B, C, D, d, c, b, a; thus Aa, Bb, Cc, Dd are conjugate leaves.

As *Ad Const I* was on an inner leaf Dd, Frag. ii, which immediately preceded it, was on A, B, C of the same quaternion, and on B, C, D, d, c, b, a of the preceding one. Presumably iii immediately preceded ii, the title of the first document of ii, now missing, having been the last line of it. Its twelve pages will have included A of the last mentioned quaternion, the 8 pages of the preceding one, and the last three of another, c, b, a. There was some lost matter between i and iii. Let us suppose the inner leaf, Dd, of the first quaternion of the book to have fallen out, then A, B, C are the conjugate leaves of the first three pages of iii; of these, A will have had the table of contents, and B, C will have held i. (I am assuming throughout that the conjugate leaves would regularly be both preserved or both lost; for a vellum page is not easily torn through as is a modern paper one). We thus get the following delightfully simple scheme, in which it is seen that nothing is wanting to the fragments so far but the inner leaves of the first and fourth quaternions, the latter having contained *Ad Const I*:

I	II	III	IV
A (B C) *D d* (c b a	A B C D d c b a	A) (B C D d c b a	A B C) (D d) *c b a*
i	iii	ii	*AIC*

Digitized by Google

IV c, the conjugate leaf of IV C, if it was not torn off (why should it be), was not copied because it began with an acephalous sentence of the council of Milan against St. Eusebius. Presumably it went on with the history of that council, and may have given some document of which the end did not appear, and the scribe did not notice that he could have found it in IVa or VA. This last page may perhaps have ended the book; we cannot tell.

So much for the letter to the bishops of Gaul. The fragments of the book against Valens and Ursacius correspond still more neatly. The three pages of iv, v, vi must be the conjugate leaves of the three pages of x, xi. The single page of vii may be the conjugate leaf of the single page of xii, while viii, ix will presumably be the inner leaf (Dd) of some quaternion. But it is not easy to be sure of the arrangement. The letters of Liberius in iv, v, vi probably followed the letters of xii. The first in order is necessarily vii, so it can hardly have been the conjugate leaf of xii, which would come after the whole council. Hence I suppose the conjugate leaves of vii and xii either contained nothing complete enough to copy, or (more probably) had been torn off and crumpled up, as containing obvious interpolations. I suggest the subjoined arrangement:

V	VI
A (B) C (D d) c b a	(A B C) (D d) (c b a)
vii viii-ix	x, xi xii iv, v, vi.

It would seem that some one had angrily torn out a good deal of the first quaternion and had pulled all the rest of the volume to pieces. It is natural to imagine that St. Hilary himself, — the person most likely to be angry, — was the perpetrator of the deed. We can see from his *Contra Auxentium* that he was in a violent state of righteous indignation at Milan. A cleric in his suite, or (more likely) one of the other bishops, picked up what was left of the fragments, and had them copied. Most of the book was intact, but without order. The inner leaf of the first quaternion had gone; the end of the fourth and much of the fifth had been torn up or crumpled by the indignant author. The inner leaf of the fourth quaternion was mistaken for a separate work. Such is, I imagine, the origin of the celebrated fragments. Perhaps I imagine too much. But the matter is not of much importance, but I confess to enjoying these calculations. My main point is that the fragments are not selections from a complete work, but salvage from a wreck.

17. Did Liberius fall?

I have kept back one point. It seems to me, as I have said, that we are obliged by the evidence to prefer the view that St. Hilary inserted the forged *Studens* and the genuine letters of Liberius which followed it, in the tract against Valens and Ursacius, and not in the letter of 356. Why was this? In other words, why did he find it necessary after the council of Ariminum to prove to the world that *Studens* was a forgery?

I fear it has been all along evident that only one answer can be given: the forged letter must have had a revived importance just after Rimini, and Hilary was anxious to show that Liberius had not fallen in 355 [1]. It follows that there was no good evidence of his having fallen since. Now I did not wish to arrive at new evidence for the innocence of Liberius, which I feel will prejudice

1. The Luciferian forger, by immediately taking up the challenge and defending *Studens*, shows that the matter was not unimportant in the eyes of his sect.

Digitized by Google

many readers against my thesis as a whole! But I am obliged to be true to the results of my inquiry, unexpected though they may have been to myself.

There were no doubt a few bishops who did not wish to disown the signature which they had been entrapped into giving at the council; and they might be classed as opponents of the decree of Liberius which ordered resipiscence as a condition of restoration [1]. Yet such persons would not gain much by circulating *Studens*, for if it were true that the Pope had momentarily given way in 355, he had nobly atoned by two years of exile. But the extremists who were led by Lucifer would argue that, if Liberius was the author of *Studens*, he had unpoped himself for good and all, and every subsequent act of his would be invalid. Now the tract of St. Hilary was ostensibly against Valens and Ursacius, but in unmasking the tricks they had played on the council he was palliating the fall of the bishops, and making their restoration more reasonable and their repentance easier. Hence the tract was in reality a defence of the policy of St. Athanasius and Liberius, which St. Hilary and Eusebius were doing their best to put in execution; it was a pamphlet against the hard views of the extremists, who denied the possibility of restoration after fall.

Now it will be urged that it was certainly well known that Liberius had fallen; so thinks Mgr Duchesne. Protestant writers have sometimes been very categorical. For example, Professor Gwatkin cries: "Believers in papal infallibility may hesitate, but the historian cannot" [2]. Of course papal infallibility does not come in, for no one supposes that Liberius, whether he defined anything or not, was free at the time, or retained any favour for Arianism when he became free again. I think I may say for myself, that I have shown on other occasions that I am not likely to defend a Pope

1. The letter of Liberius to the bishops of Italy *Imperitiae culpam*, in frag. xii, is an authoritative decree. I think no one who is familiar with the letters of popes of that age will have any doubt on this point. Whether Liberius issued a decree annulling the acts of Ariminum we do not know, for he may have found it more convenient and less dangerous to let his disapproval be taken for granted. This would not be unnatural. But at any rate it was well understood that he had annulled it. St. Siricius (*Ad Himer. Tarr.* c. I) has; "Post cassatum Ariminense concilium missa ad provincias a venerandae memoriae praedecessore meo Liberio generalia decreta" against rebaptizing Arians, as the Luciferians did. (This decree is not extant, but is another instance of Liberius's necessary opposition to the extremists). The cassation of the council is attributed without doubt to Liberius, and we ought to render thus; "After he had annulled the council of Ariminum", for Siricius would not be able to conceive of anyone but a Pope quashing a general council.

2. *Studies of Arianism*, 2d ed., 1900, p. 194.

Digitized by Google

simply because he is a Pope. But Liberius was a hero for years, and no historian, Catholic or Protestant, with any proper feeling will admit his fall without some pain, and without unimpeachable evidence. To many the evidence has seemed unimpeachable. I began to read Mgr Duchesne's article with the full expectation of being convinced by him that not only did Liberius certainly fall, but that he certainly wrote the contested letters. Nay, in rejecting Duchesne's view I have kept my mind open to the hypothesis that he did much worse than this, and really signed the formula of 357. So I do not admit that I am prejudiced, except in favour of a man whose conduct was long exceedingly noble and inspiring. I acknowledge that I am glad to think he was always the " Athlete of the truth " [1].

1. *St. Hilary.* — It will be necessary to go quickly through the difficulties in order. Now St. Hilary himself is supposed to witness the fall of Liberius by his words in the *liber c. Const.*: " Vertisti deinde ad Romam bellum tuum, eripuisti inde episcopum; et o te miserum, qui nescio utrum maiore impietate relegaueris quam remiseris ", " which was the greater impiety, to exile him or to send him back, under such conditions? " The partisans of Liberius say this does not refer to his compromise with Arianism, but to the order of Constantius that Felix and Liberius should be co-bishops. I have some difficulty in accepting this explanation because I do not think Constantius ever seriously meant this absurd proposal [2].

Therefore I admit that in 360 St. Hilary wrote at Constantinople a sentence which shows that he supposed Liberius to have been restored in reward for his fall; that is to say, for having condemned Athanasius and communicated with the Orientals [3]. But I presume that on his return to the West he found out that he had

1. Theodoret, *H. E.*, II, 14.

2. The best evidence for it is that of Theodoret (II. 14) that the suggestion was made by Constantius when he was at Rome, and that his letter to this effect when read to the people in the circus provoked the ridicule of the crowd, and the cries " One God, one Christ, one Bishop! " The story of Sozomen, that the bishops at Sirmium wrote to Rome enjoining this arrangement, deserves no credence. A catechumen like Constantius might suggest it, but the Semiarian bishops were Christians.

3. In c. 2 of *C. Const.*, St. Hilary speaks of what he himself did " after the exile of Paulinus, Eusebius, Lucifer and Dionysius ". This may mean (so Savio, *Civ. Catt.* 1908, p. 422), before the exile of Liberius, but it may be that his name is deliberately omitted because of his supposed fall. Yet I do not think St. Hilary thought he had signed the formula of 357; in *De Synodis*, 87 (written in 358) he declares that none of the bishops who had been at Nicaea except Hosius had thought of proscribing both *homoiousion* and *homoousion*; if the Pope had done so, it would have been unavoidable to mention the fact. And how often he refers to the fall of Hosius!

Digitized by Google

been misled by a false rumour spread by the Eudoxian party [1].

2. *St. Athanasius.* — The most important witnesses against Liberius are the two passages of this Father, the genuineness of which seems to me beyond reasonable doubt. The addition to the *Apology*, (c. 89), and the *Hist. Arian.* (41), were evidently both written about the end of 357. Athanasius had only just heard the rumour, and is anxious to discount the harm it might do himself and his cause; he explains that the testimony which Liberius's two years of exile had given could not be destroyed by any subsequent weakness. He gives no details, and states that the Pope had " signed " his condemnation, without mentioning any acceptance of wrong doctrine [2]. This is once more evidence that the Pope's fall was believed in the East.

3. *St. Jerome.* — We have seen that his statement in 392 that Fortunatian persuaded Liberius to fall as he went into exile is absurd. This gross error weakens the evidence from St. Jerome's Chronicle, written in 380 : " Plurimi (clerici) peierauerunt et post annum cum Felice eiecti sunt; quia Liberius, taedio uictus exilii, et in haeretica prauitate subscribens, Romam quasi uictor intrauerat ". (So the 5th century Bodleian MS; Schoene gives *periurauerunt* and *quoad*). Duchesne (p. 39) notes that in 358 Jerome was at Rome and an eye-witness of the triumphal return of the Pope. Possibly. If he was born in 346 (Schoene), or 345 (Vallarsi), he was but 13 or 14 ! Still he may have been born much earlier. Anyhow the notion that the Roman people knew he had been sent back because he had fallen is impossible :

" Le témoin oculaire qu'est St Jérôme, le théologien que les apologistes ne sauraient récuser, trouvait apparemment tout simple que le peuple romain applaudît le pape à son retour, bien que le retour eût été payé par

1. The notion that he did not publish the book against Constantius until after the Emperor's death is simply a way of defending to some extent St. Jerome's mistaken statement that it was written after the Emperor's death. It was written for use at the moment and was, of course circulated at once among those who could be trusted. It had little value and no practical use when Julian had given peace.

2. St. Athanasius says (*Hist. Ar.* 35) that Eusebius the eunuch was sent to Rome to get Liberius to subscribe against Athanasius and communicate with the Arians, (nothing, of course, about subscribing any creed or renouncing Nicaea). The eunuch on his return told the Emperor (c. 37) that the question was no longer about getting Athanasius to subscribe, for the trouble was that he even anathematized the Emperor's party ! Then we find in c. 41 that after two years of exile Liberius, in fear of death, was broken and " signed ". This word means therefore " signed my condemnation ", and nothing more. It does not matter for my purpose whether the *Hist. Ar.* was written at the beginning of 357, and interpolated by its author a little later, or whether it was first written at the end of that year or the beginning of the next. The latter view is adopted by Duchesne (p. 36) after Tillemont, VI, p. 774, note 56.

Digitized by Google

des signatures compromettantes. Voulons-nous être plus difficiles que les docteurs de l'Eglise? " (Duchesne, p. 68.)

St. Jerome is particularly fond of appealing to the simple faith, the pious ears, of the Roman people. He certainly did not mean to suggest that they supposed Liberius to have been stained with heresy. Had the fall been published to all, and admitted by Liberius, it could never afterwards have been doubted and denied, as it was. If Jerome was an eye-witness of *quasi uictor intrauerat*, he was not an eye-witness of *taedio uictus exilii!* Now St. Jerome had apparently read the book against Valens and Ursacius. We saw that there was probably no edition of it available but the interpolated one. I do not see why we should doubt that he bases his belief in the fall of Liberius on the forged letters and on nothing else; for he refused to believe that the book had been falsified. Now Rufinus (who had exactly the same opportunities of information that St. Jerome had), says that he could not find out for certain whether the return of the Pope was due to his acquiescence in the will of Constantius or to the desire of the latter to please the Romans (I 27). Rufinus believed the book of St. Hilary to have been falsified; but he had read St. Jerome's Chronicle. Is not his doubt as much as to say: " Jerome asserts the fall, but I cannot find out on what ground " ? He probably knew also St. Athanasius's statement; but he evidently did not find in Italy any proof that the Pope had fallen.

4. Of the preface to the *Libellus precum* I have said enough already. The author was probably an Ursinian masquerading as a Luciferian. This alone would make him accept the fall of Liberius; but I have also suggested that the Ursinians were originally the remains of the party of Felix, and enemies of Liberius.

5. *The Arians.* Here we are on sure ground. Sozomen's story is a Semiarian parody of the Arians' calumny that Liberius had signed the formula of 357. He states that Eudoxius and his party had published this story in the East, and no doubt he is correct here, for Sabinus found it current among the Arians, and Philostorgius wrote it in his History. Now it was impossible for Liberius to be restored without his enemies speaking thus. His restoration was just at the time of the composition of the formula, and of the fall of Hosius; it looked extremely fishy. The Romans knew, indeed, that Constantius had given them a promise in May, months before the formula was thought of; but in the East no reason but a fall could be imagined. If Hilary and Athanasius in the East heard

Digitized by Google

the Arian report, I cannot see how they could possibly disbelieve it. I think St. Athanasius must have known better later on, and have somewhere said so, (e. g. in his lost collection of documents), otherwise it is hard to see how Socrates and Theodoret can have ventured so completely to set aside the statements in the Apology and the History of the Arians.

This is absolutely all the evidence we have for the fall of Liberius. Athanasius and Hilary and Sabinus depend upon the Arian story, Jerome on the interpolations in St.Hilary, the preface to the *Libellus precum* on the Luciferians again. But we have yet to meet the *a priori* argument that it was right for Athanasius to accept the Arian story, because there was indeed no reason why Constantius should restore Liberius unless he gave way.

This, I confess, seems to me a hopeless line of attack. The ancients, Rufinus, Socrates, Theodoret, were accustomed to a tyranny, and did not see why a tyrant should not be inconsequent. The modern scientific historian seems to think a tyrant is a political machine and not a man. It is extraordinary that a parallel should have been drawn between the cases of Athanasius and Liberius. Athanasius was the enemy whom Constantius wanted with all the venom of a narrow and half educated mind to destroy. A popular tumult at Alexandria could not have changed his view, and if he had gone in person to Alexandria he would have been only the more angry with the Alexandrians. With Liberius he had no other quarrel than that the Pope supported Athanasius. He was determined to get that support for himself at any price; —although he knew his will had been carried out by the patriarch's exile, says the heathen Ammianus, "tamen auctoritate potiore aeternae urbis episcopi firmari desiderio nitebatur ardenti". Athanasius had been deposed by a large and imposing council; Liberius was kidnapped at night and brought not before a council of his peers, but before the Emperor. And if Liberius was the superior of Athanasius, who was the superior of the Pope? Constantius was a religious man, though a catechumen, — too religious by half for the peace of the Church. He knew perfectly well, if temper allowed him to think, that even if the judgment of the council of Milan justified in some measure the exile of Dionysius, Eusebius and Lucifer, for that of Liberius there was no defence. The Pope had mysterious powers and privileges which no one thought of denying; they were indeed the cause of the persecution of Liberius, as Ammian pointed out. The Arian party knew it well. Eu-

Digitized by Google

sebius of Nicomedia himself, when deprecating the interference of Pope Julius, had declared that Rome had been from the beginning the metropolis of the Faith. Constantius certainly had a bad conscience.

He came to Rome. It was the first time. The most pompous of men, who never unbent, who never smiled, who had no intimates but the eunuchs who could not be rivals, was impressed with wonder and awe by the eternal city, its antiquity, its splendour, its glamour, — so Ammian tells us in his pseudo-Tacitean brogue. The Emperor did not mind the talkative character of the citizens, he made speeches and held games. The great Roman families were of incredible wealth, and had histories and honours which the son of Constantine might well envy. Their prayers will have flattered him. He will have been glad to please the people, and not glad to be laughed at by them in the circus, if Theodoret's story is accurate. On the other hand he had seen how difficult it was to kidnap the Pope. He probably realized that a popular rising in Rome might be no joke.

Besides this, his creature Felix had not been a success, A good many of the clergy had supported him, but the laity would have none of him. He had no claim at all to have been canonically appointed. Perhaps Constantius discovered at Rome for the first time that no bishops outside his court recognised Felix. We certainly have no record of any Western bishop taking his side, nor is it conceivable that any of the more respectable Easterns, however much they believed Athanasius to be a ruffian, could have approved the violation by Constantius of episcopal rights in the person of the first bishop of Christendom. But so long as Felix was not generally recognised as Pope, his support was of no use to Constantius, and Liberius might just as well return, and the Emperor's conscience (for he had one) be relieved without injury to his policy. The visit to Rome would be a pretext for the change of mind.

But there are *a priori* arguments on my side also. One has been anticipated: If Liberius had ever joined the Semiarians, he could not have treated their leaders so severely when they sought his protection in 366; if he had ever fallen himself, his decree that the fallen of Ariminum could only be restored if they showed true repentance by vehemence against the Arians would have been ridiculous in the extreme, unless he had himself made his repentance as definite as his fall, and public, and unmistakeable. We know that

Digitized by Google

he can have made no such public disclaimer. I do not see how the force of this argument can be escaped.

Again, if he was innocent, he was sure to be thought guilty; the circumstances were suspicious in the extreme, and he had enemies on both sides, — the Arians of all shades, the Felicians, and the Luciferian extremists. On the contrary, if he was guilty, it is inconceivable that any doubt on the subject should have been possible among his contemporaries. Constantius would have published the Pope's condemnation of Athanasius to the world, the whole East would have gloried in it and have quoted it without end, however much the poor Liberius might have disavowed it afterwards. If he had compromised himself with heresy, not Rome merely but all Italy and most of the West would have risen against him in protest, for until Ariminum, the West was Nicene [1]. A secret fall, known to a few for certain, to others as a report, neither admitted afterwards by Liberius himself nor yet publicly denied by him, is all that the evidence ever seemed to render possible, all that my opponents have ever claimed; and such a secret fall is surely an inadmissible hypothesis.

Finally, there is no lack of positive evidence in favour of Liberius. First we have my new proof that St. Hilary defended him against the Luciferians. Then we have the doubt of Rufinus. Earlier we have St. Ambrose's famous testimony to his great sanctity. This is not lightly to be passed over: it can hardly mean anything but that Liberius was a great confessor of the faith on account of his glorious exile. If St. Ambrose had known the letter *Quia* and had believed it to be authentic with its message of peace and communion to Auxentius, he would scarcely have cared to remind

1. I do not forget that the letter of a Roman council under Damasus to the bishops of Illyria (Latin in Mansi iii. 444, cp. 455-9, Greek in Theodoret *H. E.* II 17, the words are omitted by Soz. vi 23) says that the great number of bishops at Ariminum is of no weight "considering that it is well known that neither the Roman bishop, whose judgement ought above all others to have been awaited, *nor Vincent, who for so many years blamelessly exercised the episcopate*, nor the others who agreed with them, gave their consent". If Vincent's notorious fall allowed such encomium to be given, why should that of Liberius be inconsistent with the praise of Ambrose and Anastasius? I reply not merely that the fall of a Pope is more serious, but that Vincent did not fall. He did nothing but consent to condemn Athanasius, provided that the other bishops would sign the Nicene decree; that is, he said "I will believe you, if you will first assure me of your orthodoxy". The faith was not concerned, for Athanasius was only accused of moral and political crimes; but justice was at stake; and the Arians did not keep the compact. It was a grievous error of judgement on Vincent's part, and naturally Liberius in the first moment of disappointment and depression wrote bitterly of his conduct and the disgrace it had brought upon the Papacy. But Vincent was never a person to whom the letter *Non doceo* could have been addressed.

Digitized by Google

his sister of Liberius's curious sermon. If he had supposed that Liberius had joined the Arians, he would have looked upon him as a penitent at best, not as a saint.

The successors of Liberius respected his memory. That Siricius should quote universal decrees against rebaptism " missa ad prouincias a uenerandae memoriae praedecessore meo Liberio " is not much, but the epitaph of Siricius says of him " Liberium lector mox et Leuita secutus " ; this does not mean " followed him into exile ", but it certainly makes it a glory to have been Liberius's cleric, obviously because he was a glorious confessor. And Anastasius I about 401 mentions him with Dionysius, Hilary, and Eusebius as having endured exile for the faith of Nicaea, " ut de plerisque taceam, quorum potuerit in arbitrio residere cruci potius adfigi quam Deum Christum, quod Ariana cogebat haeresis, blasphemarent, aut Filium Dei Deum Christum dicerent creaturam Domini "; this is an emphatic assertion that Liberius would have died rather than fall.

So, two years later, St. Sulpicius Severus has: " Sed Liberius paulo post urbi redditur ob seditiones Romanas " (*Chron.* II, 39). " Au Ve siècle ", says Duchesne, " les historiens glissent en général sur cette affaire " (p. 74), which is a curious way of saying that they all explicitly attribute the return of Liberius to the request or the violence of the Romans, and not to any fall. Obviously Sulpicius excludes a fall [1]. As to St. Prosper, in his chronicle (the first edition was in 433) he deliberately corrects St. Jerome. He has added to the notice of Liberius's exile the incorrect " Nono episcopatus sui anno ", and for Jerome's " quia Liberius taedio uictus exilii et in haereticam prauitatem subscribens, Romam quasi uictor intrauerat " he has substituted " reuerso in urbem Liberio ". Thus in the West all the evidence is that Liberius was a confessor, if we except the egregious Jerome and the schismatical Preface to Marcellinus and Faustinus.

If we turn to the East, the case is stronger still. Athanasius

1. Yet he is careful to give the fall of Hosius. It is impossible he should have omitted that of Liberius simply to save space! Fr. Savio in his book (p. 159) notes that Lucifer never mentions the fall of the Pope, while Phoebadius mentions how the fall of Hosius was urged against the orthodox " like a battering ram, " yet he says not a word about any such use of the name of Liberius. This is a good point. For it surely disproves the Arian report that the pope had signed the formula of Hosius; and further, we may well argue that even the desertion of Athanasius and communion with the Court party would have been a most serviceable weapon in the hands of the latter faction, for it was just what they wanted! Phoebadius wrote in 358, or the end of 357, so this argument does not touch Hefele's view that Liberius fell only in 358, and then only in the way that Sozomen relates.

Digitized by Google

and Hilary in exile were deceived by the reports set about by the Eudoxians and echoed by Philostorgius and Sabinus. But the Greek historians sing another tune. St. Epiphanius has no idea that Liberius fell, and calls him τὸν μακαρίτην (*Haer.* LXXV, 2), "the late lamented", a word which his friend Jerome would not have applied to this Pope. Socrates passed over the account given by Sabinus, and said that the Romans revolted and turned out Felix, and the Emperor had to assent against his will. If St. Jerome was at Rome at the time, the reverse order which he gives is more correct; but perhaps he was not, in which case Socrates is just as trustworthy, although, by a characteristic blunder he has put the Pope's exile after Rimini. Theodoret gives more space to these events. He writes out the whole dialogue of the Pope with the Emperor at Milan, and gives a full account of the prayers of the Roman ladies to Constantius for the restoration of the divine Liberius, the athlete of the truth. In the East there is no rival tale; in the West the Hilarian forgeries and Jerome brought disgrace eventually on the name of Liberius. Yet two traditions remained side by side. The unfortunate Pope was turned into an Arian persecutor, but he also figured in the martyrologies among the Saints.

Erdington Abbey, Birmingham.

D. J. CHAPMAN.

P. S. — Since my last article was in print there has appeared *Studien zu Hilarius von Poitiers*, I, by A. L. Feder, S. J. (*Sitzungsber. der K. Akad. der Wiss. in Wien*, Bd 162, Abt. 2, 1910). This brochure of more than 180 pages contains nothing new. It gives a history of Arianism and a summary of the contents of the fragments, as if all this was unknown before. The proofs of the date of Fragments i, ii, iii, (pp. 114-122) are borrowed in detail from Dom Wilmart's articles in this Review without acknowledgment. Similarly the tables on pp. 66 and 176-7 are from M. Saltet, without acknowledgment. The whole of the defence of the letters attributed to Liberius is from Duchesne. A reviewer who was not well up in the most recent literature would presumably gather that Father Feder had made large and valuable contributions to the subject. Doubtless the author did not intend to give this impression, but another time he should either avoid unnecessarily repeating what others have written, or he should explain his debt. Once (p. 134) he puts down to Dom Wilmart the results which follow; but most of what preceded was just as much borrowed.

Digitized by Google

On p. 67, a reference to Loofs will be taken by the unwary to apply to the preceding sentence; but in fact all the preceding argument, — more than a page, — is from Loofs. The only original things I have noticed are the following very small points. Feder thinks that Liberius wavered in his support of Athanasius at the beginning of his reign, and vainly tries to prove this out of the letter *Obsecro* (p. 164, foll.). In the note *Quid in his litteris* (frg. iv) he reads (as I do) *esset onerosus — faceret — decerperet;* but he makes Liberius the subject of these verbs, though he has not been mentioned at all, and though Fortunatian immediately precedes (pp. 98, 166). He explains the absence of the anathemas in the Hadriana MSS of *Pro deifico* by saying that they were in the margin of the archetype, and not yet interpolated into the text. Yet the words " Haec ego notaui, non apostata, — Liberius sequentia " can never have been in the margin, and as a fact the Hadriana MSS show that they have omitted the anathemas from the text by omitting a piece of the text itself with them; besides they have retained in the text the anathema at the end of *Quia scio.* I notice that Feder thinks the Germinius letters (fragments xiv, xv), might have been collected by St. Hilary himself. It is indeed just possible, if we place the saint's death in the latest possible year on the later (but less probable) of the alternative days. Of course I considered this point before making even provisional hypotheses as to the origin of the fragments; but I came to the conclusion that it was too improbable to be worth considering, though at the moment I was anxious to believe it. He thinks Liberius went into exile at the end of July or the beginning of August 355. This does not leave time for the embassy he sent to Milan, but this embassy of Eutropius is not mentioned by Feder either now (pp. 105-6), or on pp. 52-3. There is no reason for doubting that the exile was after the defeat of Silvanus, whose twenty eight days of reign are placed (as Fr. Savio pointed out) by Pauly-Wissowa between Aug. 11 and Sept. 7. But the two replies to Fr Savio which follow on pp. 106-7 seem to me to be quite right. It should be added that much useful information is conveniently collected together in parts of the book.

Dans l'article précédent (Avril, p. 172-203), quelques fautes d'impression ont échappé au correcteur. On voudra bien, p. 174, 8e ligne, au lieu de *Cinci*, lire *Cinti*; p. 201, 1e ligne, au lieu de *Circumcellae*, lire *Centumcellae*; p. 203, 10e ligne, au lieu de *Sardican*, lire *Sirmian*.

Digitized by Google

UN COMMENTAIRE ROMAIN SUR S. MARC DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU Ve SIÈCLE.

Un jeune savant du nord de l'Allemagne, le Dr G. Wohlenberg[1], attirait naguère l'attention sur un Commentaire latin du deuxième Évangile, égaré depuis des siècles parmi les œuvres attribuées faussement à s. Jérôme[2]. Après avoir montré combien est injuste et immérité l'oubli dans lequel cet opuscule est demeuré enseveli jusqu'ici, Wohlenberg en énumère les particularités les plus saillantes, et fait de louables efforts pour en deviner la provenance. Malgré le mérite réel de sa dissertation, je n'oserais lui rendre ce témoignage qu'il a épuisé la question ; et, comme depuis longtemps je m'en étais occupé de mon côté, peut-être me sera-t-il permis de compléter son étude, à l'aide de ce que mes propres recherches m'ont procuré de résultats nouveaux et intéressants touchant le problème d'histoire littéraire que constitue ce Commentaire du pseudo-Jérôme.

***

Au commencement de son étude, M. Wohlenberg insiste à juste titre sur le caractère étrange et compliqué du Prologue de notre Commentaire : on ne saurait mieux le comparer, selon lui, qu'à la Préface sur s. Luc faussement attribuée à s. Jérôme, qui figure quelques colonnes plus loin dans Migne 30, 643 sq. Je crois bien : cette Préface n'est autre que l'un des fameux « prologues monarchiens » aux quatre Évangiles ; et c'est justement un de ces prologues qui forme comme le noyau et la partie la plus curieuse du début du Commentaire sur s. Marc ! Après l'examen si approfondi consacré naguère par dom Chapman[3] au texte et à l'origine de ces quatre préfaces célèbres, la présente constatation ne peut manquer d'offrir un réel intérêt. Car les plus anciens manuscrits qui contiennent ces textes sont du VIIe/VIIIe siècle, et le premier auteur qui les

1. *Ein vergessener lateinischer Markuskommentar.* Neue Kirchl. Zeitsch. XVIII Jahrg. (1907), p. 427-469. Je suis redevable d'un tiré à part à une obligeante attention de l'auteur.

2. Migne P. L. t. XXX, col. 589-644 de la 1e édit. (1846).

3. *Early history of the Vulgate gospels* (Oxford, 1908), p. 217-288.

Digitized by Google

cite expressément est Bède le Vénérable, lui aussi du VIIIe siècle. Or, voici un autre témoin, antérieur de deux ou trois cents ans, auquel on n'avait pas fait attention jusqu'ici. En raison de son ancienneté, il vaut la peine d'être interrogé sur la façon dont il lisait le prologue priscillaniste sur s. Marc, et sur le sens qu'il y attachait. Je donnerai ici, en regard du pseudo-Jérôme [1], les passages correspondants du prologue qu'il a utilisés :

Ps.-Jérôme sur s. Marc Migne 30, 589 C. D.	Prologue monarchien sur s. Marc édit. Chapman, p. 221 sq.
Marcus euangelista dei, Petri discipulus, leuiticus genere et sacerdos, in Italia hoc scripsit euangelium.	Marcus euangelista dei, et Petri... discipulus, sacerdotium in Israhel agens, secundum carnem leuita... euangelium in Italia scripsit...
Qui initium euangelii sui de uocibus prophetarum praesumens, praecursorem Christi Iohannem Malachiae, id est, angeli testimonio comprobans, uerbum caro factum uoce Isaiae designans, principium euangelicae praedicationis instituit;	Nam initium principii in uoce propheticae exclamationis instituens... praedicans praedestinatum Iohannem filium Zachariae in uoce angeli adnuntiantis emissum, non solum uerbum caro factum... initium euangelicae praedicationis ostenderet...
et inuenit in uerbo uocis, quod in consonantibus, id est, in genealogiis dei et hominis perdiderat.	atque in se per uerbum uocis, quod in consonantibus perdiderat, inueniret.
Unde totus in primis a perfectione Christi aetatis praedicare inchoat; nec laborat in natiuitate infantuli, qui loquitur de perfectione filii dei.	Denique perfecti euangelii opus intrans, et a baptismo domini praedicare deum inchoans, non laborauit natiuitatem carnis... dicere; sed totus in primis...
Sed et ieiunium numeri legalis, repulsam diaboli, ministerium angelorum proferens, magna in breui comprehendit.	ieiunium numeri, temtationem diaboli... et ministerium protulit angelorum... singula in breui conpingens...
Qui primus Alexandriae fuit episcopus : cuius per singula opus [2] scire, et euangelii in se dicta disponere, et disciplinam in se legis	nam Alexandriae episcopus fuit. Cuius per singula opus scire, et euangelii in se dicta disponere, et disciplinam in se legis agnoscere, et

1. Dont je contrôle le texte çà et là, généralement à l'aide du ms. 132 de l'Université de Gand, XIIe s., que j'ai jadis collationné en entier. La tradition paléographique de l'opuscule est encore à tracer. Le ms. le plus ancien que je connaisse actuellement est le Cod. Sessor. 94 (1524), IXe siècle, prov. de Nonantola, sous le nom de Chrysostome. La plupart des autres mss. ne datent que du XIIe siècle, et divisent le texte en trente deux *capitula*, quelques-uns en deux homélies. Aucun ne donne ces longs passages du texte même de l'Évangile selon la Vulgate, qui entrecoupent dans Migne la suite du Commentaire.

2. Migne insère *fuit*.

Digitized by Google

cognoscere, et diuinam in carne domini intelligere naturam.	diuinam domini in carne intellegere naturam...

Il ressort de cette comparaison que, dès le Ve siècle, le texte des Prologues a dû sembler difficile à comprendre : c'est pour cela sans doute, aussi bien que dans sa préoccupation d'être court, que notre commentateur a omis un certain nombre des passages les plus embrouillés. Il est remarquable, pourtant, qu'il n'a point reculé devant l'interprétation de cette énigme *quod in consonantibus*, que l'irlandais Sedulius déclarait un « nœud inextricable », et que dom Chapman a tenté de résoudre avec une rare ingéniosité. Pour notre anonyme, ces *consonantes* ne sont autre chose que les deux généalogies : la généalogie divine du prologue de s. Jean, et la généalogie humaine que rapportent s. Mathieu et s. Luc. L'explication n'est pas trop mal trouvée, après tout, et, si elle n'est pas la meilleure, elle a du moins le mérite d'être, presque sûrement, la première en date.

*
* *

Parmi les preuves qu'il allègue en faveur de l'origine latine du commentaire, Wohlenberg signale, p. 466, les deux extrémités de vers à propos du rapport qui existe entre la forme de la croix et les quatre points de l'horizon :

oriens de uertice fulgens,
Arcton dextra tenet.

Il ne dit pas d'où proviennent ces deux hémistiches. En cherchant bien, j'ai réussi à les retrouver dans le *Carmen paschale* de Sedulius, livre V, vers 191. 193 ; et il est clair que tout le passage dont ils font partie a été suivi de près par le commentateur de Marc :

Migne XXX, 638 A.	Sedulius, V, 188-195.
Ipsa *species crucis* quid est nisi forma *quadrata* mundi? Oriens *de uertice fulgens*, *Arcton dextra tenet*: Auster in *laeua* consistit: *Occidens* sub *plantis* firmatur.	Neue quis ignoret speciem crucis esse colendam, Quae dominum portauit ouans, ratione potenti Quattuor inde plagas quadrati colligat orbis. Splendidus auctoris de uertice fulget Eous, Occiduo sacrae lambuntur sidere plantae, Arcton dextra tenet, medium laeua erigit axem, Cunctaque de membris uiuit natura creantis,

Digitized by Google

Et cruce complexum Christus regit undique mundum.

Ce n'est point là, chez notre auteur, un fait isolé : j'ai constaté qu'ailleurs encore il utilise Sedulius. Voici quelques exemples :

Migne XXX	Sedulius, I, 288 sq.
624 A : Hic est lapis reprobus, quem gestat angulus... Hic praestat mira in oculis nostris	Hic est ille lapis, reprobum quem uertice gestat Angulus atque oculis praebet miracula nostris.
635 D : et sputaminibus susceptis faciem animae nostrae lauaret : et colaphis, quibus in caput percussus est, caput humani generis, quod est Adam, sanaret : et alapis, quibus expalmatus est, maxima laus eius a nostris[1] manibus et labiis plauderet.	V, 101-103. Namque per hos colaphos caput est sanabile nostrum, Haec sputa per dominum nostram lauere figuram, His alapis nobis libertas maxima plausit.
641 A : Post sabbata tristia felix irradiat dies, quae primatum in diebus tenet, luce prima in ea[2] lucescente et domino meo cum triumpho resurgente.	V, 315-322. Coeperat interea post tristia sabbata felix Inradiare dies, culmen qui nominis alti A domino dominante trahit primusque uidere Promeruit nasci mundum atque resurgere Christum. ... quem gloria regis Nunc etiam proprii donans fulgore tropaei Primatum retinere dedit.

Les rencontres entre les deux ouvrages ne se bornent pas à ces citations. Dans la lettre-dédicace à Macedonius, en tête du *Carmen paschale*[3], Sedulius annonce qu'il va écrire « quattuor MIRABILIUM DIVINORUM libellos ». Ces merveilles, il les appelle, au début de son *Opus paschale* en prose[4], les « mirabiles Christi salubresque VIRTUTES » ; et le mot revient fréquemment, au cours des deux ouvrages, dans le sens de miracles, prodiges. C'est aussi le terme technique qu'emploie le commentateur de Marc pour désigner la série des œuvres principales du Sauveur. Il en énumère quinze, de

1. Migne om. *a*.
2. Migne *in eo*.
3. Edit. Huemer (C. S. E. L. t. X), p. 12.
4. Ibid., p. 177.

Digitized by Google

cette façon : « *primam uirtutem* narrat dicens...; socrus Petri febricitans *secunda uirtute* leuatur...; leprosus *tertia uirtute* mundatur...», et ainsi de suite, jusqu'à la guérison de l'aveugle de Jéricho : « *Quinta decima uirtute* illuminatur caecus ». Dans les manuscrits où le texte est divisé en trente-deux *capitula*, chacune de ces « uirtutes » forme un chapitre à part.

***

Un autre point de ressemblance entre les deux écrivains, c'est leur préoccupation constante de mettre en parallèle les scènes de l'ancien Testament avec celles du nouveau dont elles sont la figure. Cette recherche est tellement sensible chez Sedulius, qu'on la trouve signalée expressément en tête de certains manuscrits [1] : « scripsit hunc librum quasi per dyrocheum, id est, duplicem refectionem de ueteri et nouo testamento ». Au reste, elle lui était commune avec nombre d'autres écrivains et artistes chrétiens du IVe/Ve siècle. Il suffira de mentionner les *Tractatus* de Grégoire d'Elvire, les inscriptions métriques attribuées à s. Ambroise, le *Dittochaeum* de Prudence, l'*Altercatio* d'Evagrius, etc., sans parler des autres exemples bien connus de parallélisme biblique que fournissent les fresques de Xyste III à Ste-Marie-majeure et la fameuse porte de Ste-Sabine sur l'Aventin [2].

Voici quelques spécimens de la façon dont notre auteur conçoit cette *Concordia* de l'ancien et du nouveau testament :

592 D. Joie de Sara à la naissance d'Isaac.	Marie bénie entre les femmes à cause de son Fils.
592 C. Isaac, Eliezer, Rebecca.	Christ, Jean-Baptiste, l'Église.
634 A. Caïn.	Judas.
634 B. Joseph vendu par ses frères.	Jésus livré par les siens.
635 C. Le manteau de Samuel déchiré.	Le grand-prêtre déchire ses vêtements.
636 A. Le miel trouvé dans la gueule du lion mort.	Le fruit de la passion et de la mort du Sauveur.
636 D. Samson et Dalila.	Le Christ et la Synagogue.
Ibid. Les deux boucs de l'expiation.	Jésus et Barabbas.
637 C. Abel conduit aux champs par Caïn.	Le Christ conduit hors de la ville pour être crucifié.
Ibid. Isaac porte le bois de l'holocauste.	Le Christ porte sa croix.

1. Ibid., Proleg. p. XVIIII.

2. Cf. Grisar, *Analecta Romana*, t. I, p. 455 sq. La « concordia veteris et novi testamenti » sulla porta di Santa Sabina.

Digitized by Google

ibid. Les cornes du bélier prises dans le buisson.	Le Christ substitué à l'humanité pécheresse et couronné d'épines.
ibid. Joseph avec sa gerbe élevée et sa tunique teinte de sang ; Moïse et sa verge ; le serpent d'airain ; la grappe de raisin portée sur une perche.	Encore autant de figures de la croix.
ibid. Le fer de la hache remontant vers le morceau de bois jeté dans l'eau par Élisée.	Le genre humain arraché à l'abîme par la croix et le baptême.
ibid. Jonas précipité du vaisseau pour trois jours dans le ventre du monstre.	La descente du Christ de la croix au tombeau.
638 A. Le thau qui marque et protège les Israélites fidèles.	La croix, signe de salut et marque distinctive des chrétiens.
639 A. Juda attache à la vigne son ânon, et lave son manteau dans le sang de la grappe.	Le corps du Sauveur attaché au bois et arrosé de sang.
639 C. Noé enivré, et tourné en dérision à cause de sa nudité.	Le Christ dépouillé de ses vêtements, et objet des moqueries du peuple juif.

***

Bien que G. Wolhenberg ait déjà mis en relief un certain nombre des autres particularités que présente notre Commentaire, quelques-unes semblent lui avoir échappé, qui méritent cependant d'attirer l'attention. Je les rangerai sous trois chefs principaux.

PHILOLOGIE. Il n'y a guère à signaler que quelques formes assez rares ou même tout à fait inconnues, telles que : *amaricari* 593 A, *aquilonares* tenebras 625 C, *cena pura* 624 A, *caenositas* 624 C, *discipulatus* (substantif) 641 D, *expalmari* 635 D, cibi *locustini* 592 B, mellis *siluestrici*, ibid., *tristificari* 633 B. Wohlenberg remarque que l'auteur connaît déjà l'étymologie *Maria* = *stella maris* 640 D, ce dont Bardenhewer ne s'est pas aperçu dans son opuscule « Der Name Maria ». J'ajouterai qu'il emploie pareillement les expressions techniques, au point de vue chrétien, de *vita actiua*, *vita contemplatiua* 642 B. Et il est assez curieux de trouver également chez lui le proverbe devenu banal sous cette forme quelque peu modifiée : « Errare humanum est, perseuerare diabolicum ». Le pseudo-Jérôme l'énonce ainsi : *Carnale est cadere, sed diabolicum iacere*, 632 D.

DOCTRINE. Comme d'autres l'ont déjà fait remarquer, le commentateur, sans se désintéresser complètement des luttes dogmatiques, porte plutôt ses préférences vers le côté moral. En fait

Digitized by Google

d'opinions personnelles en ce genre, il professe ouvertement que « les péchés passés ne nuisent point, dès lors qu'on n'y sent plus d'attachement [1] ». Particularité plus insolite, tandis que tous ou presque tous les auteurs ascétiques antérieurs à s. Grégoire marquent huit vices principaux, ou, comme nous dirions aujourd'hui, huit « péchés capitaux », lui, au contraire, en compte sept, qui correspondent aux sept jours de la semaine, symbole du temps que nous passons sur la terre [2]. Comme Arnobe, son contemporain — son compatriote, peut-être —, il insiste avec une fréquence inaccoutumée sur la réalité du libre arbitre [3]. Ailleurs, il fait mention expresse du « feu du purgatoire [4] ».

DÉTAILS LITURGIQUES. Dans sa brièveté voulue, notre auteur ne laisse pas toutefois de faire quelques allusions d'un certain intérêt aux usages liturgiques du milieu où il a vécu. Ainsi, dans la guérison du sourd-muet, Marc 7, 31 sq., il voit un type du néophyte qui, après le rite de l'*Effeta*, ouvre la bouche pour prononcer la formule de foi : *Credo in deum patrem omnipotentem* [5]. Dès le début du Commentaire, il avait fait remarquer que « les catéchumènes reçoivent du prêtre le commencement de l'initiation, mais sont oints du chrême par l'évêque [6] ». Relativement à l'Eucharistie, il atteste à la fois, et l'usage de mélanger le vin avec de l'eau dans le calice [7], et la croyance à ce que la théologie catholique désigne depuis le XIIe siècle sous le nom de transsubstantiation. Il emploie, lui, le terme de *transfiguration*, et l'entend, non du changement du pain au Corps de Jésus-Christ, mais bien de la transformation en pain de ce même Corps [8]. Le plateau sur lequel est apportée la tête du Précurseur évoque en lui le souvenir du disque eucharistique, qui sert à l'autel pour la fraction de l'hostie et la communion [9]. Il distingue trois sortes de chants auxquels le néophyte prête l'oreille, lors de son introduction dans l'Église : les hymnes, les cantiques et les

1. Peccata praeterita non nocent, quando non placent 641 D.
2. Septem etenim nobis necesse est delere uitia per paenitentiam uelut mala genera 592 A.
3. Libertatem hic arbitrii indicat 615 D ; in libertate arbitrii dubitantem inter uitam et mortem 621 B ; Peregrinatio dei libertas est nostri arbitrii 623 D.
4. et illic purgatorio igne examinatur 618 A.
5. Col. 612 A.
6. Unde catechumeni, hoc est, instructi incipiunt per sacerdotem et chrismantur per episcopum 592 C.
7. formans sanguinem suum in calicem uino et aqua mixtum, ut alio purgemur a culpis, alio redimamur a poenis 632 A.
8. Accepit Iesus panem, et benedicens fregit, transfigurans corpus suum in panem (ibid).
9. Corpus Iohannis sepelitur, caput in disco collocatur : littera humo tegitur, spiritus in altari honoratur ac sumitur 608 C.

Digitized by Google

psaumes[1]. A la page suivante, il parle de « l'année du nouveau testament avec ses *quatre temps* »[2]. Il fait observer que l'homme, soit qu'il nage sur les eaux, soit qu'il s'adonne à la prière, tient les bras en forme de croix[3] (l'orante). Marie-Madeleine, qu'Arnobe range parmi les matrones, est qualifiée par lui du titre de « veuve »[4].

***

Essayons, pour finir, de grouper les traits qui caractérisent la physionomie de l'auteur, ceux qui peuvent, notamment, nous aider à déterminer à quelle époque, dans quel milieu, il a vécu.

G. Wohlenberg constate qu'il a connu et utilisé, quoique non d'une façon exclusive, la traduction biblique de s. Jérôme ; d'où l'on peut conclure avec raison qu'il a vécu après 405. Quant au *terminus ad quem*, il n'est pas aussi facile à préciser. A propos de Marc 5, 19-20, il est question de « l'empire romain » comme s'il existait encore[5], ce qui semblerait indiquer une date antérieure à l'an 476. Cependant Wohlenberg préfère assigner une époque beaucoup plus basse, et cela pour deux raisons. D'abord, parce que le commentateur reconnaît l'Église romaine comme sa « mère », et proclame ouvertement la primauté de Pierre : ce qui ne peut guère se concevoir, paraît-il, avant le pontificat de Léon le Grand ou même de s. Grégoire. Il n'y a pas là, véritablement, de quoi créer une grosse difficulté. Mais voici : le pseudo-Jérôme, si peu lancé, comme on l'a vu, dans les controverses dogmatiques, témoigne par contre un intérêt visible pour la question du *terminus paschalis* ; en quoi il pourrait se rattacher au mouvement dirigé par l'archevêque Théodore de Cantorbéry. Bref, on ne demanderait pas mieux que de faire honneur de notre Commentaire à l'abbé Hadrien, le compagnon et bras droit du dit Théodore dans l'organisation définitive de l'Église anglo-saxonne.

C'est aller, peut-être, un peu vite en besogne. On n'a pas attendu le septième siècle pour s'occuper en Occident du comput pascal : dès le cinquième, précisément, la question était très actuelle à Rome, où surgissaient sans cesse de nouvelles difficultés entre le comput alexandrin et l'usage romain. Les tables pascales dressées à Rome en 457 par Victorius d'Aquitaine ne firent qu'accroître la

1. Apertae sunt aures eius ad hymnos et cantica et psalmos 612 B.
2. Quattuor milia, annus est noui testamenti cum quattuor temporibus 613 D.
3. Homo natans per aquas, uel orans, forma crucis uehitur 638 A.
4. Per uiduam Mariam Magdalenam et ceteras matres 640 B. Cf. *Rev. Bénéd.*, XXVII (1910), p. 159, note 2.
5. dum a Romano nunc regno Iudaei conuertuntur 606 B.

Digitized by Google

confusion : celle-ci ne cessa qu'à partir de 525, à la suite de l'adoption du comput alexandrin sous la forme que lui avait donnée Denys le Petit. Or, que dit en l'espèce l'auteur de notre Commentaire ? Qu' « il ne faut jamais célébrer la Cène du Seigneur avant la quatorzième lune [1] ». Il est donc d'accord avec les plus anciens computistes romains, notamment avec le rédacteur du Cycle pascal de 354-437 [2], tandis que déjà Victorius essayait d'autoriser l'usage alexandrin de célébrer la Pâque le dimanche qui suit la quatorzième lune, cette lune fût-elle un samedi [3]. Ainsi, il résulterait plutôt de ce détail que notre auteur a dû vivre au Ve siècle.

Il le faut bien, d'ailleurs : car — je m'étonne que ce point ait échappé à la critique consciencieuse de Wohlenberg — le Commentaire sur s. Marc doit avoir circulé en Gaule dès la première moitié du sixième siècle, et ce, déjà sous le nom de s. Jérôme. Dans un sermon sur le sacrifice d'Isaac [4], S. Césaire d'Arles mentionne, à propos du Calvaire, la tradition suivante :

> Beatus Hieronymus presbyter scripsit, ab antiquis et senioribus Iudaeorum se certissime cognouisse, quod ibi oblatus est Isaac, ubi postea dominus Christus crucifixus est.

Les Mauristes, qui ont donné ce sermon dans l'Appendice du tome V de s. Augustin, tout comme A. Engelbrecht, qui l'a inséré dans son édition de Fauste de Riez [5], opinent avec raison qu'il s'agit ici de notre pseudo-Jérôme, lequel dit en effet sur s. Marc, c. 15 : « Et perhibent Iudaei quod in hoc montis loco immolatus sit aries pro Isaac » etc. (638 B).

Encore une fois, il ressort de ce témoignage que notre auteur a dû écrire au cours du Ve siècle. C'est aussi l'impression qui se dégage du style et de tous les indices internes : nous sommes bien dans le milieu d'Arnobe le Jeune et du pape Xyste III, à une époque où l'on peut encore, sans exciter trop de suspicion, revendiquer hautement les prérogatives du libre arbitre.

Et le Commentaire a été écrit à Rome, la chose n'a jamais fait de

1. ut nos numquam cenam domini ante quartam decimam lunam faciamus. Qui facit in quarta decima resurrectionem, in undecima luna cenam domini facit : quod numquam inuentum est in ueteri nec nouo testamento 632 C.

2. Publié par Mommsen, *Chronica minora*, t. I. 740, l. 37 : « Dies cena purae ne ante luna XIIII incurrat ».

3. Édit. Mommsen, ibid. p. 680.

4. Migne 39, 1751 A (Serm. 6 de l'Append. de s. Augustin, n. 5).

5. C. S. E. S. t. XXI, p. 296 sq.

Digitized by Google

doute pour moi [1]. Comment expliquer, sans cela, à une pareille époque, l'attachement si spécial dont il témoigne pour l'Église romaine, attachement qui rappelle tout à fait celui dont Arnobe fait preuve dans ses écrits ? C'est « à l'Église romaine » que, d'après une interprétation mystique de Marc 6, 28, le Christ est remis après sa séparation d'avec le peuple Juif [2]. La Chananéenne qui prie Jésus en faveur de sa fille, « c'est l'Église romaine notre mère, EST MATER NOSTRA ROMANA ECCLESIA », implorant pour la population barbare d'Occident le don de la foi qui la transformera [3]. Et le maître de la demeure où le Seigneur va faire la Pâque, « c'est l'apôtre Pierre, PETRUS EST APOSTOLUS ; c'est à lui que le Seigneur a confié sa maison, afin qu'il n'y ait qu'une même foi sous un seul pasteur : UT SIT UNA FIDES SUB UNO PASTORE [4] ».

Mais il ne semble pas avoir été romain lui-même. A la façon dont il parle à plusieurs endroits de la *Syrophoenissa* et de ses petits [5], des rapports de l'Occident barbare avec l'Église-mère, on dirait plutôt qu'il appartenait à celui-ci, ainsi que son entourage. L'impression devient encore plus forte, au passage où il reconnaît dans Sidon, nom propre qui signifie *chasse*, sa propre nation, sauvage et indomptée : QUAE FERA INDOMITAQUE NOSTRA NATIO EST [6].

Il fait d'ailleurs, dès le début, profession de pauvreté, se comparant à la veuve indigente qui met dans le tronc ses deux petites pièces de monnaie. Ses disciples aussi sont des pauvres, qui attendent de sa pauvre besace de quoi soutenir leur existence [7]. Car il est manifestement à la tête d'une communauté religieuse, et il se plaint quelque part de ce que les soins à donner aux frères l'obligent à abréger son Commentaire [8].

Il n'est guère à espérer qu'on parvienne jamais à identifier avec

1. Je ne puis comprendre pour quel motif Wohlenberg, après avoir déclaré « possible » cette provenance romaine de notre Commentaire, ajoute aussitôt qu'elle ne lui paraît point probable (p. 459).

2. Caput legis, quod est Christus, de corpore absciditur proprio, id est, Iudaico populo, *et datur* gentili puellae, id est, Romanae ecclesiae 608 C.

3. Mulier rogat pro filia : quae est mater nostra, Romana ecclesia ; nata daemoniaca, barbarica est Occidentalis natio 611 B.

4. Dominus domus Petrus est apostolus : cui dominus domum suam credidit, ut sit una fides sub uno pastore 631 B.

5. *Has de* mensa diuitum mitto micas, quas catuli mei auide cum Syrophoenissa flagitant anxia pro nata 589 A. Cf. 641 B.

6. col. 611 C.

7. *Ego* uero similis pauperculae uiduae duo minuta in gazophylacium mittenti, discentibus meis pauperculis ac si de paupere pera sperantibus alimenta... 589 A. Migne a : *ac de paupere paupera s. a.*

8. Curis fratrum occupatus Marcum euangelistam explanare ut uolui non ualui 596 B. — Avec ces mots commence, dans certains manuscrits, la seconde homélie. Cf. *ci-dessus*, p. 353, note 1.

Digitized by Google

certitude le personnage qui se cache sous le pseudo-Jérôme. Mais, du moins, nous pouvons affirmer de lui ceci, sans crainte de nous tromper : il a dû être quelqu'un de ces nombreux fugitifs venus à Rome, au courant du Ve siècle, d'une contrée de l'Occident occupée par les barbares, de la péninsule des Balkans, probablement [1]. Dans la capitale de ce qui restait d'empire, il a régi et instruit une famille de moines, en union étroite avec le siège apostolique. Les pages qui nous restent de lui donnent l'impression de quelque personnage comme ce prêtre Pierre dont la fameuse inscription de Sainte-Sabine retrace la carrière en termes si touchants : « Illyrien d'origine, élevé dès le berceau dans la demeure du Christ, il se montra riche pour les pauvres, pauvre à l'égard de lui-même ; et, à l'époque où Célestin occupait avec éclat le premier siège épiscopal de l'univers, fonda cette basilique de l'Aventin que nous admirons encore aujourd'hui [2] ». Si ce n'est lui-même qui a écrit notre Commentaire sur s. Marc — l'hypothèse en soi n'a rien d'invraisemblable — c'est du moins quelqu'un de son temps et de son milieu, peut-être originaire du même pays, et qui, comme lui, avait embrassé une vie de privations en compagnie de pauvres, « dans l'espérance des biens que réserve la vie future ».

D. G. MORIN.

1. Ce qui me le fait croire, c'est, outre sa mention de « la nation barbare d'Occident » et ses points de ressemblance avec Arnobe, le fait qu'il a, avant tous les auteurs connus, utilisé le *Carmen paschale* de Sedulius. Ce poème, composé dans l'Illyricum latin dès 430 environ, à l'intention d'une communauté ecclésiastique ayant à sa tête le prêtre Macedonius, ne paraît avoir été édité officiellement que vers la fin du Ve siècle par Astérius, le consul de l'année 494.

2. Cf. Grisar, *Analecta Rom.*, p. 88 et planche I, 2.

Digitized by Google

MARTYROLOGIUM PHARPHENSE EX APOGRAPHO CARDINALIS FORTUNATI TAMBURINI O. S. B. CODICIS SAECULI XI

(Suite et fin.)

Kal. novembris.

Princ. K. Memoria omnium Sanctorum. Petente namque Papa Bonifacio, iussit Focas imperator in veteri Fano, quod Pantheon vocabatur, ablatis ydolatriae sordibus, Ecclesiam Beatae Mariae semper Virginis et omnium Martyrum fieri, ut ubi quondam omnium cultus daemoniorum agebatur, ibi deinceps memoria fieret omnium Sanctorum, quae ab illo tempore kalendis novembris in Urbe Romana celebris et generalis agitur. Sed et in Gallis, monente sanctae recordationis Gregorio Pontifice, piissimus Ludovicus imperator omni regno et imperio suo, episcopis consensientibus, statuit, ut solemniter Festivitas omnium Sanctorum in praefata die annuatim perpetuo ageretur; quam sanctam constitutionem reverentia mox suscepit omnis Ecclesia. Post quem beatae et dignae memoriae ab omnibus Ecclesiasticis viris Karolus, Filius eius recolendus, hanc in omni regno suo, et maxime in Monachorum Coenobiis, reditibus superadditis, ampliavit.

Eodem die passio Sancti Caesarei [1] diaconi et Iuliani presbyteri, quos tempore Claudii iussit Luxurius mitti in saccum et praecipitari in mare. In Castro Divione Sancti Benigni presbyteri [2], qui tempore

1. Caesarii memoria, celebri cultu Romae habita, apud A solemnitati omnium Sanctorum adiungitur. Eius nomen invocatur jam in Litaniis BC, post diaconum Vincentium. Ecclesiae in Registro pharphensi Caesario dicatae recensentur : a) Anno 755. Teuto episcopus permutat Fulcoaldo abbati nonulla bona. *Actum ad sanctum Caesarium in Sabinensi territorio.* (*Reg.* II, 46).

b) Ecclesia Sancti Caesarii prope Gabinianum, pagum haud dissitum a pharphensi territorio, memoratur anno 1061. (*Reg.* IV, 317 ; Galletti, *op. cit.*, 15 sqq., not. 2).

c) Ecclesiam sancti Caesarii et sancti Benedicti in comitatu tyburtino donant Berardo Abbati I Comites Castri Monticelli, anno 1062. (*Reg.* IV, 320-21).

In Lectionario B. Benignus martyr et Marcellus « *parisiacae civitatis episcopus* » locum hodiernn die obtinent.

2. Hodie et apud B colitur.

Digitized by Google

Aureliani imperatoris sub Terentio Comite gloriosum consummavit martyrium. Fulda Dedicatio Basilicae majoris [1] Bonifacii episcopi et martyris, et translatio corporis illius. Item eodem die passio sanctae Mariae Virginis et Martyris.

Parisiis Depositio Sancti Marcelli episcopi et confessoris. Romae passio sanctorum Eustachii et uxoris ac filiorum eius.

IIII nonas novembris.

L. Passio Sancti Victoris episcopi et Martyris et Depositio Sancti Ambrosii Abbatis [2]. Fulta, in Basilica praetiosissimi Christi Pontificis et Martyris Bonifacii, Dedicatio subteriorum cryptarum, et in occidentali eius Basilica, consecratio altaris Sancti Benedicti Abbatis [3].

III nonas novembris.

M. Natalis Sancti Huncberti episcopi et confessoris.

Alibi Sancti Quarti Apostolorum discipuli; et in Germania Sancti Pirmini episcopi; XII L. et in Savinis, in coenobio Sanctae Mariae [4], Natalis Sanctorum Valentini et Hilarii [5].

---

1. Rhabanus : « In monasterio Fulda, dedicatio ecclesiae... »

2. Agaunensia sane elementa.

3. Reliquiae recensionis Fuldensis in laterculum derivatae.

4. Inter reliqua Deiparae Virgini monasteria in Latio et in Sabinensi agro dicata, peculiaris coenobii nostri, antiquitate, celebritate et relligione titulus ; ita ut nonnisi serius a Pharphare fluvio nomen mutuaverit. Antiqua sane tabularii nostri monumenta iugiter vocant : « *Monasterium sanctae Mariae Savinis* (*Reg.* II, 86, 87, 107), vel interdum : « *in Acutiano* » (*Reg.* II, 70, 209) ; immo, anno 844, diplomate Hilderico abbati concesso (Reg. II, 242) Hlotarius rex vocat : « *Monasterium cujus vocabulum est in Sabinis, in loco nuncupato Acutiano, constructum in honorem dei genitricis, semperque virginis Mariae* ».

5. Ultimo quidem loco, sed primaeva manu Valentinus et Hylarius martyres enunciantur, quorum corpora ab ecclesia sancti Valentini in Silice, via Cassia, haud longe a Castro Viterbii, prope pontem Camillarium, « *cum debito honore levavit Sichardus, abbas venerabilis monasterii sanctae Dei Genitricis et semper virginis Mariae, sito Savinis, et conlocavit in oratorio quem ipse construxit et coniunxit aulae eiusdem Dei Genitricis et semper Virginis Mariae, pariter cum corpore sancti Alexandri, filii sanctae Felicitatis, quod denique corpus sancti Alexandri, concedente praefato domno Gregorio (IV) papa, de Roma adduxerat, cujus scilicet oratorii dedicatio ibidem celebratur III kal. ianuarias* ».

Illorum Actibus pharphensibus, unde ista deprompsimus (Breviar. B, saec. IX-X) similia omnino proferunt mss. sign. 139, 149 Bibliothecae Cassinensis. (Cf. *Florileg. Cassinense*, III, 160) ; quae demum ex unico fonte coaevo, libello scilicet « Constructionis » circa annum 860 derivarunt : « *Oratorium hoc, quod cernimus, in honore Domini Salvatoris, adiunctum huic ecclesiae sanctae Mariae, ipse construxit, ubi corpora sanctorum Valentini et Hilarii martyrum, de Tusciae partibus translata, cum corpore sancti Alexandri Martyris honorifice sepelirit* » (*Construct. Farf.*, — ediz. Balzani — I, 22, not. 1.)

Ex quo eodem constructionis Libello, quae saeculo XI labente Gregorius Catinensis suo Chronicon de Sichardi abbatis opere inseruit, fere ad verbum derivavit.

Lectio igitur hodierna nostri Laterculi, communis coeteroquin martyrologio Vaticano ab Andreucci in medium prolato (*Notizie istoriche dei gloriosi santi Valentino prete ed*

Digitized by Google

Ilario diacono, martiri viterbesi e primi apostoli di quella città (Roma, 1740) : « *in Savinis sanctorum Martyrum Valentini et Hilarii* », uberioribus, quae congerimus, fulcienda videtur argumentis, quibus translatio Sacrorum Corporum a sua Basilica via Cassia ad monasterium Pharphense invicte comprobatur.

Si enim, Valentini et Hilarii illatio in Sabinense archisterium ultro nunc ab historicarum rerum peritis admittitur, ex illorum tamen agmine non desunt qui, hodierna sacrorum Pignorum possessione Pharphensibus denegata, ut Viterbiensibus concivibus morem gerant, posterum translationem Viterbium anno 1303 suo Marte inducunt.

Si fidem unicus testis meretur, hujus reditus historiam, coaevis prorsus incognitam scriptoribus, primum vulgatam anno 1612 a Laurentio Massimo, libro cui titulus : « *Martyrium Sanctorum Valentini, Hylarii et Tranquillini, quorum corpora in ecclesia cathedrali Viterbiensi requiescunt* » Viterbii, Apud Discipulum, Anno 1612., praevenisset sollicita pietas Cardinalis Iohannis Francisci Gambara, episcopi Viterbiensis et Civitatis Tuscaniae, qui, eodem Massimo teste, anno 1567, ingenti sumptu instaurata Cathedrali Ecclesia viterbiensi, ad laevam, sub ara novi sacelli, arcam marmoream Reliquiarum Valentini et Hilarii condidisse asseritur.

Cordatos omnes, inter ipsos Viterbienses cives, quaestio tamen movet, undenam Sacrata Pignora, omnibus antea inculta, Episcopus optimus transferenda repererit, cum Ecclesiae Viterbiensis Tabularium, praeter Canonici cujusdam Magri ms., anno 1567 translationem Cardinalis Gambara referentem, de hujuscemodi negotio prorsus sileat ? Quo argumento undequaque negativo, nemo non videt, jam ab exordio authentiam advectarum Reliquiarum graviter infirmari. (Cf. Feliciano Bussi. *Istoria della città di Viterbo*. Roma, 1742, appendice, p. 446.)

Quod ut luce clarius effulgeat, jam ipsa pharphensis traditionis monumenta, saeculis labentibus sese invicem quodammodo excipientia, in medium lectori candido afferemus.

Abbatiale regimen Sichardus abbas post Ingoaldum subiit circa annum 831, quod usque ad 842 strenue gessit sub Pontifice Gregorio IV (828-+844)

Libellus autem Constructionis Pharphensis non multo post in lucem prodiit, post Hilderici abbatis obitum (857), ante electionem Petri I. (890). (De origine hujus libelli cf. quae in « *Spigolature Farfensi II, Monumenti Istorici e Liturgici* » disseruimus).

Auctoritate igitur scriptoris et temporis prioritate, quae ibi de translatis sanctis Martyribus enarrantur, maximi sunt ducenda.

1. Anno 767, die XVII augusti, Theodorus Viterbiensis emphyteutico iure recipit ab Halano abbate oratorium S. Angeli, quod parentes eius Cunctarius presbyter et Occliavia presbytera monasterio S. Mariae obtulerant. — « *In praesentia leonis sanctissimi aepiscopi ciritatis castri viterbii, et Marini presbyteri tituli sci Gratiliani... Rinculi presbyteri sci Abundii...* ». (*Reg.* II, 49.)

2. Anno 788, mense februario. « *Ego Gairo offero me in monasterio S. Mariae, et Tibi, Altperte abbas, hic facere et adimplere voluntatem vestram, hic in finibus Viterbiensium. Actum ad sanctum Valentinum in Silice* ». (*Reg.* II, 122).

3. Anno 802, mense februario. Gualfredus et Agipertus fratres, Perto filius Nustiole, habitatores *vici antoniani* vendunt « *Domnoni praeposito sancti Valentini.. portionem de Cesabus... sodis... in finibus vel territoriis Viterbensibus* ». (*Reg.* II, 147).

4. Anno 817, mense octobri. Audoinus filius pinzoli, offert monasterio S. Mariae quaedam bona in finibus Viterbiensibus. « *Actum ad cellam sancti Valentini* » (*Reg.* II, 189).

5. Anno 824, mense decembri. Guampulus filius gundonis, donat monasterio S. Mariae et Ingoaldo abbati bona sua in casale Materna, *Camiliano* (locus martyrii Sanctorum Valentini et Hilarii) Piragnana, etc. servata sibi potestate fruendi. « *Et per omnes annos in natale sancti Valentini, mense Novembris dare debeamus denarios VIIII. in caera, aut in oleo qualiter potuerimus* ». (*Reg.* II. 227).

6. Inter annos circiter 860-890. « *Oratorium hoc quod cernimus, in honorem Domini Salvatoris, adiunctum Ecclesiae Sanctae Mariae, ipse (Sichardus abbas) construxit cum crypta deorsum, ubi corpora sanctorum Valentini et Hylarii martyrum de Tusciae partibus translata, cum corpore sancti Alexandri sanctae Felicitatis filii coniuncta, honorifice sepelivit* ». (*Construct. Farf.* (Ediz. Balzani), I, 22).

7. Inter saec. IX-X. — *Supradictorum vero Martyrum Corpora, Valentini videlicet et*

Digitized by Google

Hilarii, de eodem loco in quo usque ad tempora Gregorii quarti Apostolicae sedis praesulis requieverant, cum debito honore levavit Sichardus abbas venerabilis monasterii sanctae Dei genitricis et semper Virginis Mariae sito Savinis, et conlocavit in oratorio quem ipse construxit et coniunxit aulae eiusdem Dei genitricis et semper Virginis Mariae, pariter cum corpore sancti Alexandri, filii sanctae Felicitatis, quod denique corpus sancti Alexandri, concedente praefato domno Gregorio papa, de Roma adduxerat, cujus scilicet oratorii dedicatio ibidem celebratur III kalendas ianuarias. Act. SS. Valentini et Hylarii in Breviario B. Cf. Edita in *Act. SS.*, Novembr. I. 629 ; *Construct. Farf.* I, pag. 22. not. I.

8. Saec. XI. « *Savinis, in Coenobio sanctae Mariae natalis sanctorum Valentini et Hilarii* ». Ipse textus hodiernus laterculi nostri cui consonat :

9. Codex Vaticanus Martyrologii citatus ab Andreucci : « *In Savinis, sanctorum martyrum Valentini et Hilarii* ».

9a. « Beatorum Martyrum Valentini et Hilarii... *quorum in hac praesenti Ecclesia praetiosa Patrocinia colligere curarimus* ». Ita quidem in Breviar. Pharphensi *ante annum 1060.* Biblioth. Chisianae, (Cod. sign. C. VI, 177) ; verum textus ipse liturgicus multo antiquior videtur, et fortasse Sichardo ipsi coaevus.

10. Anno 1060, die VI iulii. « *Nycolaus sanctissimus papa II, invitatus decentissime a domno Berardo venerabili abbate hujus farfensis Monasterii,... una cum episcopis romanis et aliquantis cardinalibus ad hoc monasterium libentissime venit ad hujus ecclesiae principalia consecranda altaria, hoc est beatae Mariae Dominae nostrae et Domini Dei Salvatoris mundi.* » *Reg. Farf.* V, 291.

11. Post annum 1099. « *Oratorium hoc quod cernimus in honore* etc. » ex constructionis libello repetit Gregorius Catinensis in suo Chronicon Pharphensi Beraldo Abbati dicato. (*Chron. Farf.* ediz. Balzani I).

11. Anno 1084, die XXIIII maii. « *Intus Burgum sancti Valentini,... ante ecclesiam sancti Valentini Heinricus romanorum imperator* » praecipit Rainerio episc. Vercellensi, ut per hostium et clavem investiat Berardum abbatem pharphensem de « *ipsa ecclesia sancti Valentini cum sua pertinentia ad ius ecclesiae sanctae Mariae.* Poena C. libr. auri optimi. *Actum burgo de sco Valentino. Feliciter* ✠ *Ego heinricus dei gratia romanorum imperator augustus subscripsi* ». (*Reg.* V, 100).

12. Anno 1119, die 15 decembris : « Haec sunt ornamenta quae in hac Ecclesia ipso die quo migravit (Beraldus abbas) certissime reliquit... *Vestes IIII altaris domni Salvatoris. Primam praedicti domini H(einrici) regis (IV) : Secundam praedictae Reginae (Agnetis). Tertium pallium rotatum praedicti domni abbatis Beraldi. Quartum pallium cum leonibus* ». (*Reg.* V, 310).

13. Saec. XI... Acta Sanctorum Valentini et Hilarii in mss. Casinensis Tabularii sign. n. 149 et 139, de sacrorum pignorum translatione per Sichardum abbatem eadem fere ad verbum habent, quae Breviarum B. saec. IX-X, licet historia martyrii in plerisque ab isto differat. « *Supradictorum vero Martyrum Corpora valentini et hylarii in eodem loco, etc. unde... lerans ea Sichardus... collocavit in oratorio, etc. de Roma adduxerat. Ad laudem et gloriam Domini, etc.* » — Textum codicis 149 ediderunt Socii Bolland. *Act. SS.*, Nov., I p. 426 collatum cum codice 139 edito in Biblioth. Cassin. Tom. III Florilegii p. 158.

14. Saec. XI. In litaniis saec. XI B^A, B ...: in quibus recensentur Gethulius, Iacynthus, Quiricus aliique coelestes Patroni monasterii pharphensis. — Sancti Stephani et filii eius martyres loco adhuc carent. — *Valentinus et Hylarius simul invocantur*, inter Iacynthum et Mauritium martyres.

15. Anno 1137, die 8 april. Innocentius II et Henricus, Tusciae dux, cives Viterbienses ob dirutum *burgum sancti Valentini*, cujus accolae Romano Pontifici contra ausus impios pseudo-papae Anacleti II favebant, damnant III millibus talentorum. (Cf. Eccardus *Corpus histor. Medii Aevi.* Annalista Saxo. Tom. I. pag. 67. ; Muratori *Annal. d'Italia* ad annum 1137.)

16. Anno 1139, die 18 novembr. Innocentius II Azoni archipresbytero Sancti Laurentii Viterbiensis. « *Quoniam... in reaedificatione Ecclesiae Viterbiensis sancti Valentini, quae, peccatis exigentibus, olim destructa fuit, charitatis intuitu fideliter laborasti.., ius in novum templum concedit.* » (Cf. Orioli. *Florileg. Viterb.*, p. 151 ; Cf. Pinzi. *Gli ospizi Medioevali e l'ospedal-grande di Viterbo.* Viterbo, 1893, p. 97.)

Digitized by Google

17. Anno 1188. Reaedificatum templum, Deiparae invocatio *veterem sancti Valentini substituit.* « *Ego Machabeus, cupiens Ierosolimam proficisci... mihi eredem instituo Johannem nepotem meum in terris de Strata (Via Cassia) ad sanctam Mariam in Silice.* » *(Archiv. Diplom. Viterb. pergam.* n. 991 ; Pinzi. *Op. cit.*, p. 97. not. 3.)

18. Anno 1264, die 10 octobr. *Domina Maddalena offert se et sua Deo et hospitali sancte Marie in Silice de Viterbio, in manibus Domini Bartholomei Archipresbyteri Ecclesiae Viterbiensis... Actum in hospitale. (Archiv. Cathedr.-Margarita Cleri.* Vol. I. Pinzi, *Op. cit.*, 98.) — Alias oblationes 28 decembr. 1287, 27 octobr. 1320. refert *loc. citat.* Pinzi.

19. Anno 1499 in Kalendario Pharphensi A., III novembris festus dies indicitur « *Valentini et ilarii Martyrum* », dum adhuc illorum « *corpora in praesenti requiescunt ecclesia* », prout in oratione Breviarii enunciatur.

20. Post unitum anno 1567 a Pio V monasterium Pharphense Congregationi Cassinensi, sicuti vetus monachorum familia, ita et liturgicae traditiones etc. regimini centralistico cessere ; nil mirum si post Tridentini Concilii Reformationem, et post liturgicam breviarii unitatem a Cassinensibus Patribus sollertius inductam, nullum in Pharphensi Archisterio superfuit vestigium de antiqua Sichardi abbatis et Monachorum eius in Sanctos Martyres relligione. Cf. Epistulam Augustini Randini abbatis Farfensis Andreuccio, anno 1740, 17 ianuarii, qua negat *ullam penes suos monachos* Sanctorum Valentini et Hilarii superesse memoriam, neque officium, neque illorum commemorationem Pharphae agitari affirmat. — Cf. Andreucci *Op. cit.*, n. 142, pag. 92. At probabile est Laterculi L. scribam Reliquias « *Sanctorum Martyrum Victoris et Hylarii* » recensentem, mendose Nostrorum Valentini et Hylarii nomina intrepretasse.

21. Anno 1612 in opusculo Laurentii Massimo, cui titulus : « *Martyrium Sanctorum Valentini, Hilarii et Tranquillini, quorum corpora in ecclesia cathedrali Viterbiensi requiescunt. Collectum per Johannem Laurentium Massimum, eiusdem Ecclesiae Archipresbyterum.* » — Viterbii apud Discipulum, anno 1612. — « *Interim falsus nonnullorum clericorum erupit rumor, eorum nimirum in Ecclesiis Corpora sanctorum custodiri, eam praetexentes causam quod natalitius eorum dies, qui III nonas novembres dicitur, majori apud se populi fraequentia quam alibi uspiam exciperetur* ». Cf. *Act. SS.*, Nov. I, p. 631. Auctor prorsus *ignorat martyrum translationem in archisterium Sabinense* et sacra corpora, ingenue satis, reperta asserit sub ruderibus ecclesiae sancti Valentini in Silice, in suo primaevo sepulchro « *ubi septem et nonaginta supra nongentos annos corporibus requieverant* » ; inducitque nonnullos Viterbiensis ecclesiae sacerdotes, qui anno 1303 « *audientes autem falsos circa id (sepulturam) hujusmodi excitatos rumores, adeo eos adversati sunt et stomachati, ut de sanctorum martyrum corporibus inveniendis magis ac magis solliciti... mox igitur ad pauca diruti Martyrum templi vestigia pergunt* — (Ecclesiam denuo reaedificatam ab Archipresbytero Azone ante annum 1139 asserentem audivimus Innocentium II, et hospitalem aegrotorum domum ibi fundatam perspeximus !) *soloque variis in locis explorato ligonibus, saxeam urnam tandem... invenerunt* ».

Ne igitur, quemadmodum interdum solet, partium studium aut filialis in Archisterium Sanctae Mariae pietas nos abripiat, consulto a conclusionibus abstinuimus, vel potius eas ex praemissis auctoritatibus deducere lectori candido commisimus. Argumenta sane historica bene multa adduximus, quibus Viterbienses historici nonnisi erronea saeculi XVII monumenta opponunt.

Superest ut de antiquo pharphensi oratorio domini Salvatoris a Sichardo abbate erecto, cujus a pluribus saeculis ne vestigium quidem superesse putatur, obiter edisseramus.

Oratorium Sichardi Abbatis extra basilicam *majorem* Deiparae, ei tamen proximum et coniunctum unanimi consensu documenta superius allata indicant ; et quia Altare Salvatoris simul cum ara Dei Parentis sequenti aevo, veluti « Principalia » ipsius Basilicae enumerantur, dicendum est saltem saeculo XI Sacram Mensam Domini Salvatoris, circa principem templi locum, secus absidam vel presbyterium constitisse.

Oratorii nomine, praecipue saeculo VIII, cubiculum quoddam veniebat, ubi Monachi vel clerici, a Fidelium turmis semoti, rerum divinarum contemplationi et precibus vacarent ; recteque in « Constructionis » libello Sichardus, Oratorium Salvatoris et *construxisse* et *coniunxisse* templo majori dicitur ; non enim, quemadmodum recentiorum Capellae, oracula ista antiqua discurrenti per Basilicas populo obvia erant, quorum introitus solis clericis vel monachis per cryptoporticum *interiorem pervius reservabatur.*

Digitized by Google

(Cf. L. Duchesne. *Saint-Denis in Via Lata. Notes sur la Topographie de Rome au moyen âge* IX, in. *Mélang. d'Archéolog. et d'Histoire.* Ecol. Franc. de Rome. XX. fasc. V, août-décembre 1900, p. 320-24).

Sichardianum oratorium, post annum 896 nuspiam commemoratum neque in Kalendariis neque in Lectionariis, Martyrologiis etc., si Hugonis I auctoritatem, certe maximam in rebus historicis pharphensibus, prouti ipsi assiduo jam a nonnullis annis studio circa eadem ipsa Sabinensis Archisterii monumenta comprobavimus, suscipere placet, circa annum 896 Agarenorum direptione et incendio periisse dicendum est: « *Basilicae aliae, absque majore, quinque ibi* (sub Petro I abbate anno 890) *erant, quarum una, quae adhuc stat, in honorem sancti Petri constructa, in usum canonicorum habebatur* ». (*Destruct. Farfensis Hugonis I*, Ediz. Balzani. I, 30 sqq.) — Canonicorum nomine presbyteri vel alii Clerici veniebant, qui ad manualia vel humiliora officia, in coquina hospitum, ad balnea, in infirmaria, in camera Abbatis, in monasterio suscipiebantur. —

Loco Sichardiani sacelli, saltem XI saeculo, in ipsa majori basilica commemoratur altare Domini Salvatoris, heres quodammodo sicuti veteris cultus antiqui oratorii Salvatoris, ita et thesauri, gemmis auroque praetiosiores, sacrorum videlicet cinerum Valentini et Hylarii, quorum, quemadmodum orant monachi in Breviario Chisiano XI saeculi, « in hac *praesenti ecclesia praetiosa patrocinia colligere curavimus* ».

Memoriam consecrationis instauratae a Berardo I abbate Basilicae Majoris, anno 1060, pridie nonas iulias, servat Registrum : « *Nicolaus sanctissimus papa II... venit ad hujus ecclesiae principalia consecranda altaria, hoc est beatae Mariae Dominae nostrae, et Domini Dei Salvatoris mundi* » (*Reg.* V, 291.), immo diruti jam Sichardiani sacelli oblivio eousque progressa est, ut cum ipsa aula Maiori plane confunderetur a pseudo-Nicolao II in bulla apocrypha, Gregorio Catinensi omnino ignota, quam ex chartaceo ms. saeculi XV in lucem edidimus (*Spigolature farfensi* I, 12-13) : « *Deinde Gregorius quartus apostolicus, corpus sancti Alexandri, beatae Felicitatis filii, cum sanctorum multorum Reliquiis ibi concessit, quorum nomina reperimus ; illic residens et eandem Ecclesiam (beatissimae Mariae) consecrans, honestissime dedicavit tertio kal. ianuarias... Post haec vero nos... duo ibi principalia altaria consecrantes...* »

Certe ante saeculum XI nostrorum Martyrum Corpora in majori Basilica translata videntur, si non tantum apud A, testem apprime fidelem antiquae liturgicae traditionis Pharphensis, dicuntur « in praesenti requiescere ecclesia », sed jam in Breviario Chisiano saec. XI B^A illorum « *sacra Patrocinia collecta in hac praesenti ecclesia* » dicuntur. Immo, qui sic inducitur orans : « *quorum, etc., colligere curavimus* », nonne videtur esse ipse ille strenuus abbas Ratfredus, qui circa annum 934, destructo iam ab Agarenis Oratorio Salvatoris, majorem Ecclesiam Sanctae Mariae et monasterium omne restauravit ?

Diuturnae paci et veteri cultui Sanctorum Valentini et Hilarii in Basilica Dei Parae, quibus nova ipsius templi instauratio et sacrae Encoeniae VIII kal. martias anni 1496 pepercere, nocumento fuit proxime insequentium abbatum ex Congregatione Monachorum Cassinensium studium, in reficiendis antiquis Ecclesiae et monasterii aedificiis et altaribus, unde plura tunc temporis extracta sunt Sanctorum Corpora « *il nome de' quali per l'antichità non si è potuto leggere* », sicuti Sacrarii tabulae saeculi XVII testantur.

Hinc evenit ut Martyres, praeteritis Patrum generationibus venerandi, sed vel ab antiquo sepulchro amoti, vel ignoti iaceant sub principe ara secus Thomam, Laurentium et Susannam, vel cum aliis Sanctorum Reliquiis in Sacrario permixti, comm unibus monachorum obsequiis a nobis fraequententur.

Superest ut antequam speciali commentario plene Sichardi Oratorium inlustremus, quibus nunc de Valentini et Hylarii sepulchro coniecturis indulsimus, paucis lectori candido exponamus.

Salvatoris oratorium haud longe quaerendum a principe basilica Dei Parentis, eiusque absida vel presbyterio, ex hucusque disputatis, nemini adhuc dubium posse esse videtur. Quod expresse confirmat auctoritas Archangeli de Alexandris, pharphensis monasterii saeculo XVII chronistae (Chronicon sacri et regalis monasterii Farfensis. Anno 1627. Cod. Vatic-Barberin. sign. 2350. — XXXII-141. — olim 920), qui, ex antiqua fortasse traditione, vel potius, ob repertas tunc in molitione veteris aedificii cellae Abbatum picturas aut rudera alicujus aedis sacrae, haec scribit de abbate Anastasio, anno 1611 : « *Tertio quoque sui regiminis anno, qui fuit Dominicae Incarnationis 1611,*

Digitized by Google

abbatum Claustralium cellam, vetustate collabentem (quo loci antiquitus extabat Divi Salvatoris sacellum vetustissimum a Sichardo abbate XIII aedificatum)... *restauravit...* — Repertae nuper in eadem abbatiali cella picturae, Angeli hinc inde Christo Domino super thronum sedenti assistentes, haud facile Sichardiano oratorio tribui possunt, tum ob nimiam a Basilica majori quae intercidit distantiam, tum ob ipsum opus recentioris aevi (saec. XII), quando scilicet veteris Sichardiani sacelli vix memoria supererat. —

Inter aedem sacram majorem et abbatum cellam, turris Campanaria saeculi IX, licet mutila, hactenus superest, cujus jam a nonnullis annis picturas, quibus antiquitus splendide decorabatur, obiter descripsimus (*Della Basilica di san Martino e di alcuni ricordi farfensi*, in. *Nuov. Bullett. d'Archeol. Cristiana* anno VIII, n. 1-2, p. 53). Hanc igitur turrim, veluti eam quae exactius satisfacit conditionibus topographicis antiqui oratorii Sichardiani, ad praesens lectoribus, vel hypothetice, repraesentare non displiceat.

Ubi nunc ad laevam presbyterii aulae majoris, Sacrarium Sacerdotibus patet, antiquitus aulam saeculo VIII ibi erectam Ecclesiam inter et Claustrum, ipsa construendi ratio, picturae, et, quod majus est, capita marmorea ipsius fornicis, langobardica arte exornata, quibus etiam nunc aula circumscribitur, suadent. Aditus ex aula in oratorium inferius turris Campanariae per *unicam* sane ianuam patebat ex latere aedificii, angustam, minime altam, perpulchre picturis ornatam ; sacellum vero cui introducit haud mediocri fornice est praeditum, lucis radios ex parva fenestra hauriens.

Interiores muri undique picturis exornantur. In pariete introitus vir conspicitur, brevi tunica flava indutus, succinctus, par turturum deferens ad altare, quod ad eius laevam simplici et lineari ornatu, quadrati figura exprimitur. Virum tres alii sequuntur, succincti et barbati, licet tertii vix caput et pectus supersit. Super altare, arcus coelestis rubeus et niger in coelo coeruleo repraesentatur.

Nemo non videt pie sane et perpulchre arcum caelestem, prophetae Noe promissum tamquam signum foederis inter homines et Deum, typum gerere ipsius Christi Salvatoris, per quem post omnium lapsus Divinitati reddimur.

Sensus in pictura expressus hic est : *Noe egressus de arca cum tribus filiis post diluvium « aedificavit altare Domino et tollens de... volucribus mundis obtulit holocausta super altare... et dixit Deus : Hoc signum foederis quod do inter me et vos... Arcum meum ponam in nubibus... Cumque obduxero nubibus coelum apparebit arcus meus in nubibus et recordabor foederis mei vobiscum »* (Genes. VIII, 18-20 ; IX, 12-15).

Majoris sane momenti ea videntur quae in media adversa pariete arcum exornant, sub quo altare, tamquam in principe sede, erectum erat, licet, quo ad majorem partem, alto calcis strato, eoque tenacissimo, antiqua muri facies adhuc obducatur.

Sub medio interiori arcu, haud magno, iisque quae in Romanis subterraneis coemeteriis adhuc cernuntur simillimo, nigra crux eminet, quam hinc inde bini Sancti circumdedisse videntur, ex vestigiis ad laevam viri senis barbati facie, caput flavo nymbo ornati.

Super arcum et altare, paries trina divisione verticali ordinatur ; extremas partes calcis stratus non ita obtigit, ut nullae nymbatae facies appareant, at antiquum murum, vetustate collabentem, nequivimus ad praesens suo robore expoliare. Mediam frontem, flavo ornatu lineari a reliquis distinctam, occupat avis *Phoenix*, nymbo cruciformi caput ornata, sub arcu viridi colore super rubeum fundum distincto.

Vertici typicae avi dictio « *(PHO) ENIX* » supereminet, quam hinc inde, extra arcum, bini angeli in aere circumdant, insigni tuba convocantes ad extremam resurrectionem Fideles, qui venerabundi, genibus in terra flexis, mortis triumphatricem phoenicem adprecantur. Ex quibus, tres distinguuntur monachi, caput caputio obtegentes, reliqui pueri, aliique laici videntur.

Dogmaticus sensus, cui perpulchre innuit reperta imago, neminem profecto fugit, qui phoenicis fabulae, typi Christianae Resurrectionis jam a Clemente Romano, Tertulliano et a Patribus bene multis predicatae, reminiscitur. Quemadmodum enim phoenix, ex propriis ipsa cineribus, ad novam iugiter vitam instauratur, ita Christus, Resurrectionis gloriam in crucis contumelia sevit, fuitque mors Eius argumentum et causa omnium nostrum Resurrectionis. Egregie sane Gregorius I populo romano Psalmistae illud exponens : « *Iter facite ei qui ascendit super occasum* » : « *Super occasum namque Dominus ascendit, quia, unde in passione occubuit, inde majorem suam gloriam resurgendo manifestavit* » (In Evangel. Homil. XVII).

Digitized by Google

Ipsum Clementem audire praestat : « Κατανοήσωμεν, ἀγαπητοί, πῶς ὁ Δεσπότης ἐπιδείκνυται διηνεκῶς ἡμῖν τὴν μέλλουσαν ἀνάστασιν ἔσεσθαι, ἧς τὴν ἀπαρχὴν ἐποιήσατο τὸν κύριον Ἰησοῦν Χριστὸν, ἐκ νεκρῶν ἀναστήσας.... ὄρνεον γάρ ἐστιν ὃ προσονομάζεται φοῖνιξ.... γενόμενόν τε ἤδε πρὸς ἀπόλυσιν τοῦ ἀποθανεῖν αὐτὸ.... τελευτᾷ. Σηπομένης δὲ τῆς σαρκὸς σκώληξ τις γεννᾶται, ὁς ἐκ τῆς ἰκμάδος τοῦ τετελευτηκότος ζώου ἀνατρεφόμενος πτεροφυεῖ.... Μέγα καὶ θαυμαστὸν οὖν νομίζομεν εἶναι εἰ ὁ δημιουργὸς τῶν ἁπάντων ἀνάστασιν ποιήσεται τῶν ὁσίως αὐτῷ δουλευσάντων ἐν πεποιθήσει πίστεως ἀγαθῆς, ὅπου καὶ δι' ὀρνέου δείκνυσιν ἡμῖν τὸ μεγαλεῖον τῆς ἐπαγγελίας αὐτοῦ ; » (*Clementis Romani epist. ad Corinth.* Cap. XXIV-V, iuxta edit. Biblioth. Sanctorum Patrum. Romae, series I, vol. I, p. 156-58 ; cf. notas collectas apud Migne. *Patrolog. Graec.*, I, 261, sqq. ; Creuzer, *Symbolik. und Mitholog.*, edit. III, v. II, pag. 163 ; Piper, *Mythol. der Christl. Kunst*, 1847, I, 446, sqq.)

Hinc, et super mortuorum tumulos phoenicum exculptarum, musivo opere in basilicis expressarum, quam plurima supersunt vetera exempla.

In absida Romanae aulae Sanctorum Cosmae et Damiani, circa annum 526 sub Felice IV, Christo coelum scandenti phoenix advolat, et, quod audacius est, caput Eius nymbo Divinitatis obtegitur, eo prorsus modo quo expressum exhibetur in Basilica Transtyberina sancta Caeciliae, sub Paschale I Pontifice.

Verum, substitutum prorsus a Phoenice Christum Dominum, quod prioribus saeculis vix verecunde innuebatur, depicta paries pharphensis oratorii diserte exhibet ; et ne dubium aliquod interpretanti superesset, non nudo Divinitatis nymbo, sed Cruciformi, phoenicis nostrae caput circumdatur, eiusque nomen, veluti alter novusque titulus Crucis, media parietis fronte, capiti sacrae Avis imponitur : PHOENIX (cf. Martigny. *Dictionnaire des Antiquités Chrétiennes*, Paris 1865, p. 534-36).

Semel viam audacissimae et typicae substitutionis phoenicis Christo Domino, — cuius coeteroquin praecipua elementa jam in graphica Christiana traditione seorsim repererat — ingressus pictor, strenue progressus est, et symbolicos delectatus videtur undequaque congerere sensus. Phoenix inducitur non solum causa Resurrectionis omnium nostrum, verum et iudex hominum statuitur, cui proinde assistunt in aëre angeli, tuba mortuos undique ad examen convocantes. Nil mirum proinde si mortales, genibus provolutis, sacram avem adorant, Cujus sibi mereri gratiam exoptant.

Quod Martyrum sepulchro imponeretur nil sane aptius reperiri potuit ; ipsos namque martyres jam a prioribus saeculis, praecipue in Romanis coemeteriis, Christiana traditio Christo Domino iudicanti mortuorum animas, sociaverat, sive *advocatorio munere*, sive *dominicum executuros iudicium*. Est igitur detecta paries oratorii pharphensis saeculi IX monumentum omnium praetiosissimum, *novo, distincto et absolutissimo nexu exhibens archaica Christianae Fidei Symbola*, graphica traditione invecta quidem et exculta, sed nuspiam tam eximia potentique synthesi repraesentata.

Picturae reliquarum parietum, vel vetustate corruere, vel fragillimo adhuc glutino et nexu muro adhaerentes, tenaci calcis stratu detegere nequivimus. In pariete laterali, recta, sancti Constantii evanidum fere nomen, albo colore super coeruleum, vix interpretare quivimus :

S
S
C
O
N
ST
AN
TIV
S

Ratio Sanctitatis titulum ita breviandi ($\frac{S}{S}$) saeculo IX propria, eadem est ac in oratorio sancti Silvestri (saec. IX) in Specu Sublacensi sancti Benedicti. Ex antiquis martyrologiis Constantios plures novimus. Praeter Aquinatem episcopum, sancto Benedicto coaevum, (Gregorii I *Dialog.* Lib. II, 16) — iudicium Cardinalis Tamburini de nova illius vitae legenda Breviario Aquinatensium inserenda, inter eius Miscellanea continetur — quem jam recensitum in martyrologio sancti Willibrordi, annuo cultu kalendis septembribus Cassinenses saeculi VIII venerabantur (cf. G. Morin, *Op. cit.*, p. 55, not. 2), tres alios celebriores « Constantios » novimus : episcopum videlicet et Martyrem Perusinum (III

Digitized by Google

kal. februar. cf. *Act. SS.*, Jan. III. 539), Beneventanum (?) praesulem, (Prid. id. majas. cf. *Act. SS.*, Maii III, 573) et quem, proximi Pharphensi territorio, *Marsi* colunt simul cum martyribus Simplicio et Victoriano VII kal. sept. (*Act. SS.*, Aug. V, 778 sqq.). Anceps iudicium relinquitur, quinam inter multos Constantii nomine appellatos in oratorio pharphensi locum honoremque meruerit; gemmata tamen corona, quam prae manibus defert, martyrem insinuat.

Binae fenestrae exiguo foramine, depictas parietes lumine collustrabant, eratque locus satis amplus, nec humili fornice instructus, super quem alterum erigebatur oratorium, in ipsa sacra turri, inferiori sacello prorsus simile. Istius parietum picturae fere omnes vetustate hominumque adverso ingenio jamdiu corruere, solaque superest Nativitas, uti videtur, beatae Virginis Mariae, plures viri et mulieres prope anum, cujus caput nymbo decoratur, quique recentem eius sobolem lavacro reficere deprehenduntur.

Altare sub magno arcu, Sanctorum imaginibus, cujus vix reliquiae supersunt, decorum, adversa ad ianuas facie erigebatur. Sacellum duabus ianuis, picturis affabre ornatis in pariete patebat; duabus aliis hinc inde bina oratoria sacrae turri et sacello coniungebantur.

En igitur prostant elementa omnia, quae vix negaveris satis apte convenire unice sacello Salvatoris a Sichardo Abbate erecto; *oratorium interius, aulae majori* Deiparae *proximum*, « *cum crypta deorsum* », picturis *saeculi IX* distincta.

Certitudinem omnimodam, numerisque omnibus absolutam coniecturis hisce nostris inesse, ultro negamus; et sane, sacellum Sichardi erigi quidem potuit *retro* ipsam majoris aulae *absidam*, quae, sicut in Basilica romana sanctae Mariae Maioris, minime tunc fuisset muro undique clausa, sed ita marmoreis columnis suffulta, ut ex presbyterio aditus ad oratorium pervius foret. Immo, quemadmodum in « *Matroneo* » sanctae Mariae Maioris, post ipsam Pontificalem Cathedram, ita ut mulieres cum suis clericis ipsum Summum Pontificem loquentem audire possent (cf. M. Armellini. *Op. cit.*, 230), eodem prorsus modo, sacerdoti in aula pharphensi sacra operanti, altare Salvatoris ita patuisset, ut Martyrum sepulchrum, locum quodammodo confessionis ipsius Basilicae videretur supplere.

Similem fere viam iniisse hoc eodem saeculo VIII Cassinensem abbatem Petronacem multis confirmat Clariss. Morin (*Op. Cit.*, 20-21). « *In Ecclesiae beati Martini, quam parvulam reperit, sexdecim ferme cubitos auxit, ibidemque absidam efficiens in honore beatae Mariae semper virginis et sanctorum Faustini et Jovitae, in ea altarium statuit, in quo etiam et brachium unius illorum, quod secum de Brexia asportaverat, decenter recondidit.* » (*Chron. Cassin.*, 1, 4; *P. L.* CLXXIII).

Neque tamen hac via omnis evanescit difficultas, nam sive Liberianum Matroneum, sive Petronacis absida, minime censentur nova aedificia a basilicis sanctae Mariae Maioris et Sancti Martini Cassinensis distincta, quemadmodum sacellum pharphense describitur; et vix intelligi potest quaenam imminuit Sichardo nostro necessitas, ita majorem absidam ingentis operis molitione perforandi, chorique sedes longius removendi, cum translata Valentini et Hylarii Ossa aeque decenter, immo convenientius potuisset in basilica sanctae Mariae recondere.

Praeterea, istius generis absidae perforatae et columnis marmoreis suffultae, vix non semper aedilem, quae a Sichardo abfuit, necessitatem supponunt, neque aptius hac ratione explicatur cur post saeculum IX, nullibi prorsus de Sichardiano sacello mentio fiat, sed iugiter summo honori habeatur erectum *in aula Sanctae Virginis Mariae* altare Salvatoris, sub quo fortasse recondita venerabantur sacra ossa Sanctorum Valentini et Hylarii, quae ante saeculum XI monachi, iuxta Breviarium Chisianum, « *in hac presenti ecclesia colligenda curarunt.* »

Allata denique superius documenta, ipsam novi sacelli erectionem probe distinguunt ab opere quo ab eo aditus ad majorem basilicam parabatur: « *Oratorium adiunctum ecclesiae.... ipse construxit et coniunxit aulae... eiusdem Dei genitricis* », quod si non satis apte adfirmatur de productione spatii basilicae sanctae Mariae per perforationem absidis majoris, bene omnino repertae nunc turri Campanariae congruit.

Immo ipsa sacrae turris erectio et oratoria inibi statuta uni Sichardo abbati tribui posse videntur, qui, non solum in epitaphio celebratur:

« *Haec loca prudenti construxit et ordine miro.* »

Digitized by Google

Pridie nonas novembris.

N. Rodomis Natalis Sancti Amandi episcopi et confessoris, cujus gesta habentur. In Capua Sancti Germani episcopi, cujus Sancti, sicut refert Sanctus Gregorius, Beatus Benedictus vidit animam in sphaera ignea ab Angelis in Coelum deferri [1]. Dedicatio Altaris Sancti Benedicti [2].

Nonas novembris.

O. In Terracina, Campaniae Civitate, Natalis Sanctorum Felicis presbyteri et Eusebii monachi, qui cum sepelissent sanctum Caesarium et Iulianum, a Leontio tenti sunt et multis tormentis afflicti, ad ultimum decollati sunt.

VIII idus novembris.

P. XII L. Depositio sancti Willibrordi episcopi et confessoris [3], cujus Reliquiae et Acta habentur. Rhemis Natalis Sancti Melani episcopi et confessoris, et sancti Leonardi confessoris [4].

(cf. *Spigolature farfensi*, I, 19), sed a coaevo auctore « Constructionis » unus laudatur « *spiritualia* (seu sacra) *studuisse aedificia construere...* ».

Et fortasse, ipsae veteres ianuae hinc inde in sacrae turris superioribus partibus, unde aditus patebat ad bina oratoria, alterum nuper in Abbatum Camera recognitum, alterum super aulam sacrarii, per diuturna saecula Sacris, sub Domini Salvatoris auspicio, dicatum, — quo mediante ipsa sacra turris, ecclesiae majori adhaeret — uni Sichardo nostro tribuendae sunt, qui praeter Salvatoris aedem, « *multas alias ecclesias per diversa loca istius monasterii et antiquas studuit reaedificare destructas et noviter plures construere* » (*MG. SS.* XI, 530).

Quae cultum Sanctorum Valentini et Hylarii attinent, post eorum ossa sacrata Pharpham translata, claustra coenobii vix videntur valuisse continere eorum relligionem, quin per Sabinensem agrum diffluerent; Sancti Valentini Ecclesias quam plures ex Registro novimus, aeque tamen dividendas inter Viterbiensem martyrem et binos alios « Valentinos », Romanum et Interamnensem, celebri cultu in Romana regione auctos (cf. *Reg. Farf.*, II, 183 sqq.); ecclesiam sancti Hylarii semel memorat Registrum (V, 279) undecimo saeculo; « *ecclesia Sancti Iacynti et Valentini* (*Reg.* V, 272) *in casale Cornicle* » insignis est, quia utriusque Martyris Corpora penes Pharphenses monachos condita erant.

Haec sunt quae candidum lectorem scire voluimus de cultu Sanctorum Valentini et Hylarii in coenobio pharphensi, quo plenius hodiernus textus Martyrologii. « *Sarinis, in coenobio sanctae Mariae, sanctorum Valentini et Hylarii* » illustraretur; uberius vero negotium omne declaraturi sumus, ubi, Deo favente, latentia adhuc Sichardiana monumenta, nova studia a tenebris et haud digna oblivione, post multa saecula eruerint, vindicaverint.

1. Instaurata in martyrologio Germani episcopi memoria, nullo tamen liturgico officio colebatur.

2. Oratorium sancti Benedicti « *infra claustra Monasterii* » jam anno 999 mense aprili memoratur in Registro (III, 146). Quia vero topographicis notis hodierna laterculi lectio destituitur, ideo, nonnihil haesitantes, recensitam hodie altaris dedicationem sacello pharphensi referimus.

3. Sancti Willibrordi Reliquias indiculus L. minime recenset.

4. Extremo loco recentiorique calamo additur, licet in liturgica « collecta » Breviario A, « *cotidiano officio* » excultus predicetur, eiusque Reliquias L. recenseat. Acta Eius continentur codice pharphensi D^A saeculi XI (Romae, Biblioth. Nazion., *Signat. Farfa* XXVII-278; cf. Mabillon, *Act. SS. O. S. B.*, I, Praetermissa). Cultum sancti

Digitized by Google

VII idus novembris.

Q. Apud Alexandriam Beati Achillae episcopi, eruditione, fide et conversatione et moribus ornati. Eodem die natalis sancti Amaranti Martyris.

VI idus novembris.

R. Romae Passio Sanctorum Claudii, Nicostrati, Simproniani, Castorii et Simplicii artificum, imperatoribus Diocletiano et Maximiano. Item passsio Sanctorum Quatuor Coronatorum Severi, Severiani, Carpophori et Victorini. Eodem die Natalis Sancti Willebadi episcopi et confessoris.

V idus novembris.

S. Natalis Sancti Theodori martyris, qui tempore Maximiani imperatoris in mediis ignibus orando purum reddidit spiritum. Bituricas beati Ursicini episcopi et confessoris. Et Dedicatio Domini et Salvatoris.

IIII idus novembris.

T. Romae Sancti Martini Papae, qui tempore Constantini Ariani ob fidem catholicam de ecclesia raptus, Constantinopolim perductus et apud Chersonam relegatus, ibidem vitam finivit, ubi usque hodie multis miraculis fulget.

III idus novembris.

V. II C^s^. Turonis depositio Sancti Martini episcopi et confessoris [1], cujus doctrina et miraculis mundus emicat universus, precibus et meritus fulcitur Ecclesia, et in eius natali, tam Monachorum, quam et omnium Fidelium coetus in nocturnis diurnisque solemniis ovans Domino refert laudes et gratias. Eodem in Sithia metropoli frigiae salittariae passio sancti Mennae Martyris, qui tempore Diocletiani et Maximiani pro Christi fide tamdiu est virgis coesus, donec sanguine ipsius plateae locus repletur. Deinde in eculeo exungulatus et lampadibus adustus, per tribulos et sudes ferreos, ligatis manibus et pedibus tractus, plumbatis etiam collo et maxillis

---

Leonardi late in Latio et Tuscia diffusum innumerae testantur tabulae pictae, altaria, cryptae, quas inter, speciali mentione dignum putamus *specum Sancti Leonardi*, picturis ornatum, haud longe a monasterio pharphensi sancti Angeli, in Tancia monte. (Cf. F. Martinelli, *Carbognano illustrato*. Roma, 1695, p. 36).

1. Undeviginti saltem Ecclesiae sancto Episcopo dicatae, quas Gregorius Catinensis in « Florigero » recenset. satis testari videntur Pharphensium religionem in sanctum Praesulem Turonensem. Basilicam et Monasterium eius nomini dicatum in summo vertice Acutiani montis, quo se Monachi haeremiticam vitam eligentes recipiebant, erectum demonstravimus jam ante dimidium saeculi VIII, et fortasse ab ipso Sanctissimo Thoma. (Cf. *Della Basilica di san Martino e di alcuni ricordi farfensi* in *Nuovo Bullett. d'Archeol. Crist.* anno VIII. n. 1-2, pp. 47-54). « *Missa sancti Martini quae evenit XI die mensis novembris* » inter solemniores celebritates recensetur in Registro, anno 799 (II, 136, 232).

Digitized by Google

graviter contusus, novissime vero igne crematus est. Cujus sacrum corpus Constantinopolim translatum est.

II idus novembris.

A. Apud Africam Commemoratio Sanctorum Archadii, Paschasii et Eutichiani. Eodem die Sancti Paulini ; Coloniae Sancti Cumberti episcopi et confessoris.

Idus novembris.

B. Turonis Depositio Sancti Bricii episcopi et confessoris. Constantinopoli Sancti Johannis Chrysostomi. Ravenna Sanctorum Martyrum Valentini, Solutoris, Victoris.

XVIII kal. decembris.

C. Apud Alexandriam Beati Serapionis, quem persecutores sub Decio domi suae repertum crudelissimis affecerunt suppliciis, ita ut omnes ei iuncturas membrorum prius solventes, de superioribus eum praecipitarent, acsi Christo martyr efficeretur.

XVII kal. decembris.

D. Sancti Felicis Presbyteri, qui sub Marciano, cum aliis XXX Martyrium complevit. Hic miraculorum gloria insignis fuit. Octava sancti Martini. XII L [1].

XVI kal. decembris.

E. Lugduno Depositio sancti Eucherii senatoris, postea episcopi, admirandi virtutibus et doctrina viri. In Alemannia Depositio Sanctorum Confessorum Magni et Othmari, quorum Reliquiae et Acta mirifica habentur et leguntur [2].

XV kal. decembris

F. Aurelianis Depositio Sancti Aniani episcopi et confessoris. Turonis Sancti Gregorii episcopi et confessoris, miraculorum factoris.

XIIII kal. decembris.

G. In Antyochia passio Sancti Romani Monachi [3], qui tempore Diocletiani diversis maceratus suppliciis, etiam lingua abscissa, laqueo strangulatus est. In eadem Civitate Sancti Eusitii martyris, qui cum esset miles et ydolis sacrificare nollet, ligato in dextera eius ingenti saxo, in fluvium eum praecipitari iussit imperator.

XIII kal. decembris.

H. Augustoduni Natalis Sancti Simplicii Confessoris.

1. Octava sancti Martini, « *nigro atramento* » uti advertit sollers Tamburinius, additur extra ordinem, in margine ; in kalendario autem A recensetur idoneo loco.

2. Neque Indiculus Reliquias amplius recenset, nec quidquam in ipso laterculo de Lectionibus canendis praescribitur.

3. Rhabanus : « Martyris ».

Digitized by Google

XII kal. decembris.

I. Romae Natalis Sancti Pontiani Papae, qui Maximiano adversus Sacerdotes persecutionem commovente, Sardiniam deportatus est, ibique fustibus mactatus martyrium consummavit. Cujus corpus a Beato Fabiano Papa relatum atque in Cymiterio sepultum est.

XI kal. decembris.

K. In Istria civitate Passio Sancti Mauri martyris, cujus gesta habentur. Alibi Sancti Rufi, de quo Paulus Apostolus ad Romanos scribit: Salutate Rufum electum et matrem eius et meam; et natalis sancti Columbani Abbatis. III L [1].

X kal. decembris.

L. VII L. Romae Santae Caeciliae virginis Christi et Martyris, cujus passio et Reliquiae, officium nocturnum diurnumque penes nos habentur [2]. Eodem die natalis Sanctae Meredismae Virginis. Capua passio Sancti Longini militis.

VIIII kal. decembris.

M. Romae Sancti Clementis Papae sub persecutione Traiani martyrio coronati [3]. Hic ex praecepto beati Petri, primus post ipsum Romanae Ecclesiae suscepit Pontificatum. Linus vero et Cletus ideo ante eum scribuntur, qui ab ipso Principe Apostolorum ad Ministerium Sacerdotale episcopi sunt ordinati. Eodem die passio Sanctae Felicitatis matris septem Fratrum.

---

1. Nomen celeberrimi conditoris Ebobiensis Coenobii recentiori calamo in margine additur. Invocatur tamen saeculo XII in Litaniis, et nomen Eius rubra linea apud A in kalendario distinguitur, ob Reliquias fortasse sacri Corporis adhuc penes Nos servatas.

Ad cultum sancti Columbani in Tuscia praeter « *oraculum sancti Columbani* » Lucae, anno 729 memoratum (*P. L.* LXXXVII, 1372), non parum contulit Monasterium Sancti Columbani prope « Castrum » Urbem, in finibus Tuscaniensibus, quod recensetur anno 810 in Charta Amiatini Coenobii : « *Actum sancti Columbani* in finibus Thuscaniae ». (Cf. S. Campanari. *Tuscania e suoi monumenti II.* Montefiascone, 1856, p. 91, 116.)

2. Indiculus minime recenset Reliquias sanctae Caeciliae, quae vix dicendae sunt veri nominis Reliquae, cum Martyris beatissimae Corpus integer adhuc perseveret in sua Transtiberina domo, in Basilicam conversa. Saepius Romae Reliquiarum nomine « Brandea » seu vela veniunt, super Sanctorum sepulchra tantisper deposita, quasi ad illorum Patrocinia haurienda. Lectiones in apographo VII nonnisi per errorem, loco XII intimantur. Haud longe a Transtyberina domo celeberrimae Martyris, ecclesia *Sanctae Caeciliae montis Farfae*, ipso suo nomine ius monachorum Sabinensium indicat. (Cf. M. Armellini. *Op. cit.* 622).

3. Ritum festivitatis sancti Clementis indicare scriba oblitus videtur. Nullae unquam, quas sciamus, relationes intercessisse deprehenduntur inter monachos Pharphenses et celeberrimi coenobii Sancti Clementis Casauriensis ; quorum tamen abbas sanctus Guido, et ipse hodierna die Coelitum honoribus cumulatus, e gremio pharphensis coetus sub Hugone I abbate, circa annum 1022 ad Casauriense Regimen evectus est ab Henrico I imperatore. (Cf. *Chron. Casaur.* L. IV. I-II. in Muratori *RR. Italic. SS.* II. 2, col. 842).

Digitized by Google

VIII kal. decembris.

N. III L. Romae Natalis Sancti Crisogoni martyris, qui sub Diocletiano pro fide Christi decollatus est. Ipsa die passio Crescentiani Martyris.

VII kal. decembris.

O. Natalis Sancti Petri Alexandrini episcopi, qui cum esset omnibus virtutibus, in scripturis quoque divinis nulli priorum inferior, vere Sacerdos et Hostia Christi subito rapitur, atque ex praecepto Maximiani capite truncatur ; cum quo simul et alii plures ex egypto episcopi trucidantur, ut scriptum est in Historia ecclesiastica [1]. Eodem die etiam natalis Sanctae Catharinae virginis et martyris [2].

VI kal. decembris.

P. Apud Alexandriam Sanctorum Martyrum Fausti presbyteri et Indii et Ammonis, qui cum Beato Petro eiusdem urbis episcopo trucidati sunt. Eodem die Beati Alexandri episcopi et martyris, cujus depositio celebratur [3]... Kalendas octobris, cujus Martyrium beatus Pontifex Damasus postmodum cryptam condignam faciens, illuc eum quinto [4] kalendas decembris transposuit, quando et festivitatem ei dedicavit [5].

V kal. decembris.

Q. In Italia Civitate Bononia Natalis Sanctorum Martyrum Agricolae et Vitalis, quorum agones beatus Ambrosius episcopus scribit. In Gallia civitate Regensi Natalis Sancti Maximi episcopi [6], qui a primaeva aetate virtutum omnium praeditus, primum Lirinensis Cœnobii pater, deinde Regensis ecclesiae episcopus, signis et prodigiis inclitus fuit. Denique inter alia gesta magnifica, tres mortuos vivens, unum tactum [7] loculi, quod ad sepulchrum venerabatur, resuscitavit.

---

1. Rhabanus : « ecclesiastica, Libro IX ».

2. Catharina, sive rectius Ecatharina, recentiori manu extremo loco deputatur. Altaris eius nomini dicati in Basilica pharphensi saeculo XV meminit Liber « Rationale » : *Domna Rita de Appollonii de Toffia donavit Cappellae sanctae Catarinae existens (sic) in Monasterio Farfensi, ducatos decem de Carlinis.* (anno 1509.). — fol. 115v. (*Archiv. S. Pauli de Urbe*, cod. sign. Farfa).,Apud A festum sanctae Catharinae rubri lineola distinguitur, Eiusque Reliquias indiculus L recenset.

3. Ado : « XI kal. octobr. »

4. Emendes : V kal.

5. Obvolutam adhuc tenebris hujus Martyris historiam cf. apud G. Morin. *Notes d'Hagiographie Toscane.* L'évêque Alexandre martyr ad Baccanas ; *le double groupe : Pèlerin, Herculanus et Flavien.* in *Rev. Bénédict.* XXIV. Janv. 1907, pp. 110-118 ; H. Quentin. *op. cit.* 489, 660.

6. Inter rara Episcoporum nomina in Litaniis pharphensibus invocata, nostro Maximo locus tribuitur. Cf. Quentin, *op. cit.* 181.

7. Cf. H. Quentin, *Op. cit.* Cap. IV. — *Le Martyrologe Lyonnais* du Ms. Latin. 3879 de la Biblioth. Nation. pag. 182. *unum tactu quo ad sepulchrum vehebatur loculi, mortuum suscitavit..*

Digitized by Google

IIII kal. decembris. d. g.

R. Sancti Sostenes discipuli Apostolorum. Romae Natalis Sancti Gregorii Papae qui rexit annos decem. Hic instituit a Sacerdote in Canone dicendum : Necnon et illorum Sanctorum quorum solemnitas hodie in conspectu Maiestatis tuae celebratur, Domine Deus noster in toto Orbe Terrarum. Eodem die Sancti Rufi martyris, quem Dominus Jesus Christus cum omni domo sua per Crisogonum martyrem lucratus est.

III kal. decembris.

S. III L. Vigilia sancti Andreae Apostoli. Romae sancti Saturnini martyris et Sennis [1] et Sisinni Diaconorum sub Maximiano. A quo primo inter alios servos Dei damnati ad fodiendam arenam ad faciendas Thermas Diocletianas, deinde in carcere diu macerati, ubi multos gentiles docentes baptizabant ; et denuo educti, vincti catenis ac nudis pedibus ante Praefectum Urbis Laudicium, iussi sunt in eculeum levari, et adtrahi nervis et fustibus ac scorpionibus caedi, quibus etiam postmodum flammas ad latera iussit apponi et depositos de eculeo capite truncari [2]. Item Romae eodem die passio Sanctorum Chrisanti, Mauri et Dariae virginis, quorum Reliquiae et missales orationes habentur et passiones mire leguntur [3].

Pridie kal. decembris.

T. II^{OR}. C^{S} [4]. Natale Sancti Andreae Apostoli. Eodem die Trojani Sanctoniae civitatis episcopi, magnae virtutis et sanctitatis viri, qui sepultus terris, coelo se manifestat vivere virtutibus multis.

Mensis December VIIII Casleu, Graece I Apuleos R. F. VII.

Terminat Arcitenens medio sua signa December. R. L. VII. Mensis decemb. habet dies XXXI.

V. In Gallia Civitate Hoviomis [5] Natalis Sancti Eligii episcopi mirae sanctitatis viri et gloriosis fulgentis miraculis. Remis Depositio Sancti Martiniani episcopi et confessoris [6], cujus Reliquiae

---

1. Errata lectio novum martyrem « Sennem » pro « *senis* » titulo effinxit. Cf. H. Quentin, *Op. cit.*, p. 557.

2. Breviarium B. Saturninum Tolosanum hodierna die Chrysanthi et Dariae adiungit.

3. Liturgicorum codicum copia, praecipuae utique laudi vertit martyrologus noster pharphensibus, quibus tamen abundare ad portas Urbis haud difficile erat. Chrysanthes et Daria coniux ideo fortasse in Litaniis invocantur, quod Eorum Reliquiae Indiculo L recensitae, penes nostros monachos conditae venerabantur.

4. Cantorum numerus dubius, nisi, quemadmodum in aliis Apostolorum solemniis, binos interpretari mavis.

5. Ado : « Noviomensis ».

6. Altum de isto Martiniano silentium in Litaniis et Indiculo Reliquiarum.

Digitized by Google

habentur et vita gloriosis coruscat exemplis. Romae ordinatio Bonifacii episcopi [1], qui non solum in humanis, sed et in divinis scripturis eruditissimus fuit. Eodem die Sanctae Candidae Virginis.

IIII nonas decembris.

A. III L. Natalis Sanctae Bibianae Martyris [2] et Fausti et Diafrosae filiae eius, quae iubente Juliano imperatore sacrilego tandem plumbatis caesa et donec spiritum redderet.

III nonas decembris.

B. III L. Natalis Soli presbyteri et confessoris, cujus vita et mors miraculis extat gloriosa. Tingi, metropoli Mauritianae tingitanae, Natalis Sancti Cassiani martyris gloriosi [3].

Pridie nonas decembris.

C. Romae Natalis Sanctorum Martyrum Simphronii et Olimpii, temporibus Valeriani et Gallieni imperatorum. Hi enim quia d... incessis... noluerunt ferri libamina, acceperunt sententiam ut igni consumerentur. Ducti sunt itaque ante statuam solis iuxta amphitheatrum, fixisque stipitibus, ligatis manibus devicti sunt et in congeriem sarmentorum spinarumque ignem superpositi, statimque in ipso igne gratias Christo Domino decantantes emiserunt spiritum.

Passi sunt autem sub die VII kalendarum Augustarum, in eis kalendis sepulti. Translati vero a beato Sixto Pontifice pridie nonas decembris, a quo et ipsa dies celebris statuta est [4]. Eodem die passio Sanctae Barbarae virginis [5].

Nonas decembris.

D. Natalis Sancti Dalmatii Martyris. Treveris natalis Sancti Nicetii episcopi et confessoris, totius Sanctitatis viri. In Africa

---

1. Moguntini, et Germanorum Apostoli.

2. Memoria sanctae Bibianae — apud A mendose : « *Sanctae Babilae Virginis et Martyris* » etiam in B, hodie occurrit. Negotia et necessitudines inter monasterium Pharphense et romanum Sanctae Bibianae deprehendimus ex diplomate Lotharii anni 825, nonnulla bona sanctae Bibianae censuali onere a Papa Eugenio II in Pharphenses monachos translata confirmantis, « *sicut a multo tempore, a predecessoribus scilicet sanctae Romanae Ecclesiae fuisse perpetualiter concessa* » constabat.

3. Praecipuo cultu Cassianum istum pharphenses coluere, Cujus passio in Breviariis B et A, hodie recensetur. Ecclesiam Sancti Cassiani in urbe Reatina inter bona Archisterii nostri recenset Henricus V, ann. 1118 (*Reg. Farf.* V, 303).

4. Cf. H. Quentin, *Op. cit.*, p. 655, 57.

5. Primus Ado, uti videtur, Tusciam locum certaminis Martyri attribuit. (Cf. H. Quentin, *Op. cit.*, p, 493) ; quod coeteroquin confirmat cultus late diffusus in agro Reatino et Sabinensi (Cf. *Reg. Farf.*, V, 301, 303, 329). « Ecclesiam sanctae Barbarae ad Ponticellum » haud longe a Pharphare fluvio monumenta pharphensia jam inde ab anno 1036 recensent (*Reg.* III, 292). Apud A, festum hodiernae Martyris rubra lineola distinguitur.

Digitized by Google

Natalis Sanctae Crispinae martyris, quae iussu Anolini Proconsulis pro fide Christi decollata est. Et sancti Sabae Abbatis [1].

VIII idus decembris.

E. IIII^OR C^S. Sancti Nicolai episcopi et confessoris, cujus patrocinia sacra nos Domino commendant et acta plurimum aedificant [2]. Alibi Sanctorum Ermogenis et Rogati.

VII idus decembris d. g.

F. XII L. Passio Sancti Savini Episcopi et Martyris [3]. Eodem die passio Sancti Marculi episcopi et martyris, quorum passiones mire leguntur. Apud Alexandriam Beati Agathonis martyris sub Decio, et Sanctorum Eusebii et Successi episcopi, Policarpi et Theodori. XII L. Sancti Ambrosii episcopi et confessoris.

VI idus decembris.

G. Romae passio sancti Euticiani papae, qui rexit Ecclesiam annos X et sub Aureliano imperatore martyrio coronatus est. Hic per diversa loca CCCXLII martyres manu sua sepelivit. Hic constituit ut qui martyrem sepelirent [4]... Eodem die apud Alexandriam beati Macharii, qui, iubente Decio, vivus exectus est, donec spiritum exalaret.

Et conceptio beatae Mariae Virginis II C [5].

V idus decembris.

H. Natalis Sanctae [6] Eucadiae virginis, quae tempore Diocle-

---

1. Sabbae « Monachi » solemnitas hodierna die recensetur in Breviario Chisiano B^A, ante annum 1060. Eius nomen etiam in litaniis invocatur.

2. Quatuor cantorum ritus celebrem cultum innuit in Sanctum Episcopum, cujus Reliquiae in Indiculo L recensentur. Inter multas Pharphensium Ecclesias sancto Nicolao dicatas, praeter proximam curti sancti Gethulii « *sancti Nicolai ad Sacerdotes* » de qua in Registro documenta prostant jam ab anno 747 (*Reg.* II, 40-42 ; anno 1061, *Reg.* IV, 313-14 ; anno 1090, p. 212), recensere iuvat parvam praeposituram *Sancti Nicolai in Montibus*, eminenti rupi innixam, super proximum Pharphae castrum Theophilae, loco invio et aspero, ad quem vix credibile est monachos iter arripere potuisse. — Tanti Patres nostri monasticam solitudinem ducebant ! — Oratorium jamdiu corruit, eiusque redditus saeculo XVII inter beneficia ecclesiastica Castri Theophilae recensebantur. Cellarum quae vix supersunt ruinas invisimus anno 1906 cum confratre dilectissimo Domno Ioseph Piccinino, monacho Cassinensi, quo hortante et favente, hoc qualecumque opus accrevit. Quod candidum voluimus lectorem monere, ne a debitis gratiarum actionibus sodali optimo reddendis abstineremus. Apud Breviarium A, quotidie in Choro Pharphensi commemoratio sancti Nicolai in Vespertina synaxi fraequentatur.

3. Celebri cultu, Spoletanus iste Sabinus, late in regione nostra honoribus auctus (Cf. Quentin, *Op. cit.*, 31, 34), apud Nostrates fovebatur. Eius liturgica oratio in Breviario Chisiano B^A hac die adsignatur ; D. Passionem continet, quamvis apud A sancto Ambrosio postponatur.

4. Ineptae contractionis exemplum.

5. Extremo loco et recentiori manu Conceptionis Deiparae votivus dies textui inseritur. Bini Cantores innuunt jam a saeculo saltem XIII festum diem inter solemniores totius anni cooptatum esse a Pharphensibus Monachis.

6. Ado : « Leocadiae ».

Digitized by Google

tiani et Maximiani a Praefecto Hispaniarum apud Toletum dura carceris custodia macerata est, ubi cum gravissimos Beatae Eulaliae et reliquorum Martyrum qui a Datiano interficiebantur audisset cruciatus, genibus in oratione positis, impollutum spiritum reddidit.

IIII idus decembris.

I. Romae Sancti Melciadae Papae, qui gubernavit ecclesiam annos IIII. Hic constituit ut die dominico et quinta feria nullus fidelis jejunaret, quia ipsos dies Pagani pro sacro jejunio celebrant. In Barzalona civitate hispaniae, quae alio nomine emerita dicitur, passio Sanctae Eulaliae virginis, quae cum esset annorum XIII iussu Datiani Praesidis plurima tormenta perpessa, et novissime in eculeo suspensa et exungulata, faculis ardentibus ex utroque latere appositis, hausto igne spiritum reddidit, et cernentibus Christianis in specie columbae niveae coelum petere. Et in Sabinis, milliario XXX ab Urbe Roma, Thomae abbatis et confessoris. IIII^{OR} C^{S} [1].

III idus decembris.

K. Romae Damasi Papae qui rexit Ecclesiam annis XVIII, menses III, dies II. Hic multa corpora sanctorum Martyrum requisivit et invenit, quorum memoriam versibus declaravit. Hic constituit ut psalmi diu noctuque canerentur per omnes Ecclesias.

Pridie idus decembris.

L. Natalis Sancti Walerici, qui super Somnam fluvium haereniticam ducens vitam miraculis claruit. Sancti Fabiani episcopi.

---

1. Advertit Tamburinius laterculi folio, extremo loco abraso, eadem tamen manu insertum esse elogium sancti Thomae. Quid sub rasura latet? Quia, ipso Eminentissimo viro teste, adnotatio IV cantorum primaevae manus, absque rasura ulla, deprehenditur, hoc sane indicium praebet jam ante abrasionem festum sancti Thomae solemniter agitatum esse a Pharphensibus. Ex lectione martyrologii III non. nov. suspicari licet primogenium fortasse elogium, Depositionem domni Thomae abbatis absque ullo Sanctitatis titulo commemorantem, in hodiernum immutatum esse.

Cultus liturgicus Sancti Thomae invinctis evincitur argumentis. Praeter officium eius in Breviario D pharphensi, et in Chisiano B. inter « *solemnitates* » recensitum, nomenque in pluribus Litaniis — praecipue in Brev. Chisiano — invocatum, hodierna solemnitas celebratur in Breviario quoque Monasterii sancti Eutitii apud Nursiam (Cod. Vallicell., XI saec., sign. C. 13, pp. 55^{v}-58^{v}); nullum dubium quin et in Codicibus sacris Monasterii Reatini Sancti Salvatoris, pharphensi nostro charitate devictissimi.

Nostrates nonnisi « *virum sanctum* », « *venerabilem* », « *beatum Thomam* », « *sanctae Recordationis* », « *abbatem beatumque Sacerdotem* », « *beatissimae memoriae* », « *Sanctissimum Thomam abbatem* », Eum nominant; inter extraneos vero, sanctum Altpertum Abbatem Sancti Vincentii Vulturnensis commemorare sufficiat, qui et numerosa et soluta oratione, primus de Conditore et Abbate nostro « *Patre Almo* », « *sene fideli* », « *Patre venerabili* », « *viro tantae Compunctionis ut poene de Deo sine lacrimis nil posset loqui* » (Cf. *Spigolature Farfensi*, II, cit.; Ambrosii Autperti, *Vita Paldonis, Tasonis et Tatonis. P. L.* LXXXIX, col. 1323, sqq.) iisdem illis monachis cecinit, qui cum Eodem Patre, sancto Thoma, conversati fuerant.

Digitized by Google

Idus decembris.

M. XII L. Saracusarum passio sanctae Luceiae [1] virginis et martyris. Cameraco depositio sancti Autberti episcopi et confessoris, et sancti Eustrati cum sociis eius [2].

XVIIII kal. januarii.

N. Remis passio Sancti Nicasii episcopi et martyris, qui a Wandalis pro fide Christi decollatus est. Apud Cyprum natalis Sancti Spiradonis episcopi, qui fuit unus ex confessoribus, quos Maximianus dextris oculis erutis et sinistro poplite praeciso, per metalla damnaverat.

XVIII kal. januarii.

O. Aurelianis Depositio Sancti Maximi presbyteri et confessoris mirabilis Sanctitatis viri. Apud Africam Valeriani episcopi et confessoris, et depositio Adelberti presbyteri et confessoris.

XVII kal. januarii.

P. Sanctorum Trium Puerorum Anania, Azaria, et Misahelis et commemoratio Sanctae Virginis Barbarae [3].

XVI kal. januarii.

Q. Translatio Sancti Ignatii episcopi et martyris, qui tertius Antiochiae post Petrum Apostolum Episcopus, XI Traiani anno ad bestias damnatus Romam missus est, ibique kalendis februarii passus, sed Antiochiae sepultus est XV [4] kalendas januarias.

XV kal. januarii.

R. Beatorum Martyrum Rufi et Zosimi, qui de primis illis discipulis fuerunt, per quos primitiva Ecclesia in Iudaeis et Graecis fundata est.

---

1. Apud B et D « *sanctae Luceiae* » festus dies hodiernus jam celebratur. In B additur commemoratio sanctae Eulaliae. Honori celeberrimae Martyris Syracusanae, haud longe a Monasterio Pharphensi « *ecclesia sanctae Luciae* » in Tribuco Castro memoratur anno 1026 (*Reg.* III, 289). Munitissima abbatum arx, Tribucum, saepius ipsis vi et dolo a Gente Crescentia subtracta, anno 1111, Paschalem II pontificem, Henrici V et Abbatis nostri Beraldi obsidem hospitio excepit, quando, aeterna oblivione delendum, aulicorum fallaciis minisque territus infelix Pontifex, « *Pravilegio potius quam Privilegio* » Ecclesiae iuribus infenso, incaute subscripsit. (Cf. Watterich, *Pontif. Roman. Vitae* II, 63 ; *Lib. Pontif.* Edit. Duchesne, II, 371; *MG. SS. Leges*, II, 182; A. Amelli. *San Bruno di Segni, Gregorio VII ed Enrico IV in Roma* (1081-83).Tipogr. Cassin., 1903). Castri Tribuci jam diruti, territorium proximis Buccinianensibus incolis suo diplomate attribuit Hadrianus IV, mense majo, 1157. (Cf. P. Kehr, *Papsturkunden in Rom.*, Gottingen, 1903, I, pp. 174-76.)

2. Apud A, translata sanctae Eulaliae solemnitate ad diem XII a. kal. januarias, Martyrum commemoratio adiungitur solemnitati sanctae Luciae.

3. Iterata sanctae Barbarae celebritas, de qua cf. H. Quentin, (*op. cit.*, 450, 493.)

4. Corrigas « *XVI kal.* » Hodiernam diem falso ab Adone Translationi sacri Corporis assignatam pluribus contendit H. Quentin. (*Op. cit.*, 547-52).

Digitized by Google

XIIII kal. januarii [1].

S. Aurelianis Sancti Abiti abbatis, qui spiritu prophetiae illustris fuit, et honorifice in eadem urbe tumulatus est. Antisiodoro Depositio Sancti Gregorii episcopi.

XIII kal. januarii.

T. Alexandriae beatissimorum Martyrum Ammonis, Zenonis, Philomei [2], Ingenui et Theophili.

XII kal. januarii.

A. Natalis S. Thomae Apostoli, qui Parthis et Medis Evangelium praedicans passus est in India. Corpus vero eius in Civitate quam Syna edisse vocant V nonas iulias translatum, ibique digno honore conditum est. In Thuscia Sanctorum Johannis et Festi.

XI kal. januarii.

B. Romae Natalis Sanctorum XXX Martyrum, qui omnes una die coronati sunt. Eodem die Passio Sanctae Theodoxiae virginis et Martyris. Alibi Sancti Didimi viri eruditissimi.

X kal. januarii.

C. Trebulana Civitate Passio SANCTAE VICTORIAE sub Decio imperatore [3], quae cum esset desponsata viro pagano Eugenio, et nec nubere nec sacrificare vellet, post multa miracula, interque cum plurimas virgines Domino aggregaret, percussa est gladio in corde a carnifice Taliarco comite templorum, rogatu sui sponsi. Deposita est enim X kalendas earundem. Apud Spoletum passio sancti Gregorii presbyteri et martyris [4], temporibus Diocletiani imperatoris sub iudice Flacco.

---

1. Marginalem notam ipsius Eminentissimi Tamburini referemus : « *Quae sequuntur usque ad finem, diversa manu, et, ut puto, recentiori* — sub rasura : *sed eiusdem fere temporis conscripta sunt, — forte ex antiquioribus foliis descripta sunt. Videtur caracter XII saeculi et forte XIII* ». Quae omnia addita esse in Coenobio Matenanensi jam contendimus in Prolegomenis. Recentior scriba, dum rubro calamo solemnitatem Sanctae Victoriae distinguit, nihil de Lectionum numero unquam refert.

2. Ado : « Ptolomaei ».

3. Si octavam sancti Martini *nigro atramento* distinctam deprehendit Tamburinius noster, non est quod hodie miretur solemnitatem sanctae Victoriae, Matenanensibus monachis praecipuam, rubro majorique caractere distingui. Passio sanctae Victoriae Lectionario B continetur, Eiusque nomen invocatur in Litaniis Breviarii Chisiani et Apographi Gallettiani. Apud A solemnitati hodiernae, rubra lineola distinctae, additur memoria Sancti Gregorii Spoletani. Orationem sanctae Victoriae quotidie in Choro pharphensi ad Vespertinas laudes usurpatam demonstrat hoc idem Breviarium A. Indiculus L Brachium celebris Martyris recenset apud Pharphenses, qui hodierna die ecclesiasticum honori sanctae Victoriae officium adhuc persolvunt, unicum quod superest documentum tot sacrarum traditionum, per diuturna saecula tam pie tam impense a Patribus nostris servatarum (Cf. H. Quentin, *Op. cit.*, 31-34).

4. Sancti Gregorii Spoletani memoriam, celebrem apud Nostrates (Cf. H. Quentin, *Op. cit.*, 31-34), a Pharphensibus annuo cultu prosequi omnino decebat, tum praecipue

Digitized by Google

VIIII kal. januarii.

D. Vigilia Natalis Domini. Syriae [1] eodem die passio Sanctarum Virginum XL, quae persecutione Datiani per diversa tormenta martyrium consumaverunt.

VIII kal. januarii.

E. Jesus Christus Filius Dei in Bethleem judae de Maria semper Virgine secundum carnem natus est anno Caesaris Augusti XL et II, Olympiade C^ma^ XC^ma^ III, Ab Urbe enim condita anno Septingentesimo quinquagesimo II, compressis cunctarum per orbem terrae gentium motibus et firmissima veraque pace, ordinatione Dei a Caesare Augusto composita, quando Cyrinus ex Senatus consulto Iudaeam missus, census hominum possessionumque describebat, Sextamque mundi aetatem suo piissimo consecravit adventu. Eodem die passio Sanctae Anastasiae Virginis et Martyris quae tempore Gallieni imperatoris gladio iugulata est.

VII kal. januarii.

F. Natalis Sancti Stephani protomartyris, qui non multo post Ascensionem Christi ab Apostolis, cum esset plenus fide et Spiritu Sancto, Diaconus ordinatus est; hic faciens signa et prodigia magna in populo, plenus gratia et virtute, pro nomine Domini nostri Jesu Christi lapidatus est a Judaeis, eodem scilicet anno, quo pro crimine Mundi completa est passio Christi; Cujus gloriosissimum corpus monitis ac suasu reverentissimi Legisdoctoris Gamalihelis, collegerunt viri timorati et deportaverunt illud ad proprietatem jam dicti principis Caphargamala, qua XX^ti^ II° ab Urbe hierosolima lapide distat, et more solito solepmne cum funere sepelientes, fecerunt planctum magnum super eum, ibique ad septimum usque ad Honorii principis anno quievit. Hujus itaque temporibus revelatum est a Domino venerabili presbytero Luciano per Gamalihelem Legis doctorem quo in loco quiesceret et qualiter digno honore elevationem tanti Patroni celebraret, eamque dignius in transferendo nobilitaret. Surgens autem reverendus presbyter perrexit in Civitatem ad Antistitem Johannem, et cuncta ei quae viderat patefecit. Reque veraciter ut erat per omnia comperta, beatus episcopus sub omni celeritate ad Fratres et Coepiscopos vicinarum Urbium misit, scilicet ad Estonium, Sebastianum et

---

quod sub Langobardorum regimine saepissime publica populorum negotia, ipsique principes Spoletum Abbates Pharphenses adcersebant. Peculiaria Martyrologii Monialium Sanctae Agathae in Spoletana Urbe collegit et recensuit Constantinus Gaietani. (Ms. Codex sign. 102 (+, i, 14). Biblioth. Alexandrinae, Romae).

1. Ado : « Apud Antiochiam Syriae ».

Digitized by Google

Eleutherium gericon dignum pontifices, ut cum clericorum suorum sanctissimo comitatu maturarent. Qui cum occurissent et locum fodere caepissent, terraemotu statim facto, immensi odoris suavitas tanta exinde respersa est, quantam nulla aetas hominum meminit sensisse, ita ut putarent se praesentes in amoenitate paradysi scitos. Qui osculantes Beati Stephani pignora, locumque gaudentes, cum gaudio ad propria sunt reversi. Post paucos autem dies Corpus Protomartyris Stephani in Syon ad sanctam Ecclesiam, ubi fuerat Archidiaconus ordinatus, VII kalendas januarii cum psalmis et hymnis honorifice detulerunt. Sancti Zosimi Papae qui sedit anno uno. Hic constituit ut Diaconi levatis [1] legerent palliis et praecepit ut nullus clericus in publico propinaret, nisi tantum in cellis Fidelium et Clericorum.

VI kal. januarii.

G. Natalis Sancti Johannis Apostoli et Evangelistae dilecti Domini, qui obiit sexagesimo VIIII anno post passionem Domini, aetatis suae VII et XC anno Ephesi. Et ordinatio Sancti Jacobi fratris Domini [2].

V kal. januarii.

H. In Bethleem Natalis Sanctorum Innocentium, quos herodes M [3] cum Christi Nativitatem magorum indicio cognovisset XXXV anno regni sui interficere iussit. Qui etiam anno XXXVI morbo intercutis aquae et scatentibus toto corpore vermibus miserabiliter et condigne moritur.

IIII kal. januarii.

I. David Regis. Apud Arelatem Natalis Sancti Trophimi episcopi et confessoris. Hic ab Apostolis Romae ordinatus episcopus, primum Arelate urbe Galliae ob Christi Evangelium predicandum directus est. Ex cujus fonte, ut Beatus Papa Zosimus scribit, tota Gallia fidei rivos accepit; qui apud eamdem Urbem in pace quievit. Item passio Sanctissimi Thomae Cantuariensis Archiepiscopi et martyris [4].

III kal. januarii.

K. Turonis Commemoratio Sancti Perpetui episcopi et confes-

1. Ado : « Laevam tegerent palliis ».

2. Cf. H. Quentin, *Op. cit.*, 584 sqq.

3. M, prout testatur Tamburinius, inemendatum in Laterculo prostat : an « Magnus » interpretandus, ut a successore homonymo discernatur ?

4. Statim post Praesulis Beatissimi mortem eius cultus etiam in Italia late invaluit. Indiculus L Illius Reliquias recenset « del pluviale, cocolla, Cappa e panno bagnato del sangue di san Tommaso Vescovo Cantuariense ».

Digitized by Google

soris, cujus dies Depositionis annuus VI idus aprilis colitur. Omā Insula [1] Depositio sancti Florenti [2].

II kal. januarii.

L. Romae Depositio sancti Silvestri Papae. Hic constituit ut baptizatum et a fonte levatum presbyter chrisma liniat, propter occasionem transitus mortis. Et nullus laicus crimen de Clero audeat inferre, necnon Diaconibus dalmatica in ecclesia uti instituit. Sennis passio Columbae virginis, quae superato igne gladio caesa est [3]. Item in Sennis Beatorum Fabiani et Potentiani, qui a beatis Apostolis ad praedicandum directi, praefatam Urbem martyrii sui confessione illustrem fecerunt.

Expliciunt IIII Tempora anni, XII menses, ebdomadae LII et unus dies; dies vero CCCLXV et VI, horae VIII millia DCCLX, Momenta CCCL millia et DCLX.

---

1. « Oya insula » bene multi.

2. Quod Dedicatio hodierna oratorii Salvatoris silentio prematur in omnibus monumentis liturgicis Pharphensis Archisterii post saeculum IX, quae supra de illius dirutione per Agarenos diximus, confirmare videntur. Bina alia oratoria in honorem Salvatoris Monachi nostri in ipsa Romana urbe possidebant; alterum celeberrimum in Scorticlaria, « ad Thermas », Silvestro I a veteri traditione tributum, (Cf. M. Armellini, *Le Chiese di Roma. Dal secolo IV al XIX*, II Ediz., Roma, Tipogr. Vaticana, 1891, p. 438; alterum apud Tyberim, Sancti Salvatoris « in domno Campo », a Campone abbate (936-947) vel aedificatum vel instauratum. (Cf. Armellini, *Op. cit.*, 407).

3. Passim in antiquis kalendariis Columba ista Martyr Senonensis recensetur. Ecclesia Eius nomini dicata via Salaria, haud longe a Ponte, sub iure pharphensi praetio redacta est, anno 1012. (Cf. P. Luigi Galletti, *Gabio*, p. 127-29, not. 1; G. Tomassetti, *Della Campagna Romana nel medio evo. Via Nomentana e Salaria*, in Archiv. Soc. Roman. Stor. Patr. XI (1888) 269; Biblioth. Cassinensis, IV, 130 sqq.; G. Morin, *Pour la topographie ancienne du Mont-Cassin*, p. 58, not. 1.)

Digitized by Google

LA DIFFUSION DES OEUVRES DE GANDULPHE DE BOLOGNE AU MOYEN AGE.

DEPUIS l'étude de Denifle sur les « Sententiaires » abélardiens[1], parue en 1885, l'attention des historiens de la théologie et du dogme s'est portée vers l'école des théologiens-canonistes de Bologne, avec un intérêt toujours grandissant. Un des représentants de ce groupe, Gandulphe, contemporain, ou peu s'en faut, de Pierre Lombard, a particulièrement provoqué la curiosité des chercheurs. C'est que les courtes échappées de vue ouvertes par Denifle laissaient deviner un nouveau coin d'horizon, jusque-là inconnu, malgré les travaux de von Schulte, dans la question chronologique. Par suite, l'originalité — *venia sit verbo* — de la compilation lombardienne dépendait de la date exacte qu'il fallait attribuer à l'œuvre similaire de Gandulphe. Il y avait plus encore ; les idées codifiées par le Lombard et introduites par lui dans le courant de la circulation scolaire jusqu'au jour où elles inspireraient quelques-unes de nos formules conciliaires, devaient-elles vraiment au *Magister Sententiarum* leur mise en œuvre systématique et leur expression définitive ? ou bien fallait-il restituer cette gloire au canoniste de Bologne, dépossédé pendant des siècles de sa place légitime dans l'histoire de la théologie, grâce à un plagiat trop longtemps insoupçonné ?

La question, croyons-nous, doit être résolue définitivement en faveur de Pierre Lombard[2]. L'œuvre de Gandulphe n'a pas été la première en date ; le *Magister Sententiarum* reste incontestablement l'auteur de ses *Quatuor Libri Sententiarum ;* ceux-ci ont été transcrits ou abrégés, avec quelques changements, par Gandulphe de Bologne.

Mais il y a encore intérêt à interroger sur la personne et l'œuvre

1. *Die Sentenzen Abälards und die Bearbeitungen seiner Theologia vor der Mitte des XII Jahrhunderts*, dans l'*Archiv für Literatur-und Kirchengeschichte des Mittelalters*, I (1885), p. 485.

2. L'auteur de ces pages se permet de renvoyer le lecteur à l'étude qu'il a fait paraître dans la *Revue Néo-scolastique*, XVI (1909), p. 582. L'examen des citations de Jean Damascène chez Gandulphe et chez le Lombard aboutit au même résultat.

Digitized by Google

de Gandulphe les rares témoins du moyen âge ; le grand renom dont il jouit au XIIe siècle, le retentissement qui se produit d'abord autour de son œuvre canonique et plus tard, avec moins d'intensité toutefois, autour de son recueil théologique, la connaissance directe ou indirecte de ses écrits et de ses idées, qui se conserve pendant des siècles, sont autant de sujets intéressants, sur lesquels l'histoire des écoles théologiques médiévales n'a pas dit son dernier mot. Les pages suivantes ont pour but d'apporter les éclaircissements que peuvent fournir un certain nombre de manuscrits.

***

A voir le nom de Gandulphe de Bologne se répéter sans cesse sous la plume des anciens canonistes, ou les citations de ses œuvres se multiplier jusqu'au XVIe siècle en marge du texte de Pierre Lombard, l'on serait porté à conclure à une diffusion de ses écrits aussi rapide que prolongée et étendue. Des principaux glossateurs du *Décret* de Gratien, il n'en est guère, à partir de 1160 environ, qui n'en appelle à son autorité. Les citations qu'ils fournissent atteignent parfois un chiffre fort élevé, comme dans la *Summa Lipsiensis*, qui le met en scène une centaine de fois [1]; Huguccio, qui le fait intervenir moins souvent, dépasse encore une trentaine de citations [2]; de son côté, la *Glossa ordinaria*, pour citer un recueil classique, présente un peu plus de vingt gloses attribuées au maître bolonais [3]. Encore qu'il faille peut-être réduire ce chiffre [4], — car à Gandulphe peut s'appliquer l'adage qui veut qu'on ne prête qu'aux riches, — il reste toujours un total assez imposant pour justifier la parole élogieuse d'un contemporain, Simon de Bisiniano :

1. VON SCHULTE. *Die Geschichte der Quellen und Literatur des Canonischen Rechts*, I (Stuttgart, 1875), p. 132, n. 8. L'œuvre contenue dans le manuscrit 986 de la Bibliothèque de l'Université de Leipzig a été décrite par von Schulte dans les *Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften, Philos. - histor. Klasse*, LXVIII (Vienne, 1871), p. 27-54.

2. Nous nous sommes servi du manuscrit 612 de la Bibliothèque du Cambrai (début du XIIIe siècle), dont certaines parties malheureusement sont fort fautives. Nous tenons à remercier ici M. le Dr Gillmann, de Würzbourg, qui nous a obligeamment aidé à compléter notre liste des citations de Gandulphe chez Huguccio.

3. La liste de ces gloses, portées en marge dans les anciennes éditions du *Corpus Juris* et accompagnées du sigle G., a été donnée par von Schulte : *Die Glosse zum Dekret Gratians von ihren Anfängen bis auf die jüngsten Ausgaben* dans les *Denkschriften der K. Akademie der Wissenschaften, Philos. - histor. Klasse*, XXI (Vienne, 1872), p. 54-55.

4. Par exemple la glose qui accompagne le canon *Solet etiam quaeri (De consecr.*, IV, c. 31), au sujet des adultes baptisés pendant leur sommeil, nous semble difficilement devoir revenir à Gandulphe : c'est la glose indiquée par von Schulte au n. 23 (*op. cit.*, p. 54) et reproduite par Freisen, *Geschichte des Canonischen Rechts* (Tübingen, 1888), p. 269. Huguccio, qui a ici une longue polémique contre les idées de Gandulphe sur l'intention du baptisé, ne dit pas un mot des « *dormientes* » (manuscrit de la Bibliothèque de Cambrai, 612, f. 369va).

Digitized by Google

Magister Gandulphus, cuius magna est in ecclesia Dei auctoritas[1].

L'écrit théologique intitulé *Sententiae*[2] n'a pas eu moins de vogue, semble-t-il, s'il faut en juger par le nombre des manuscrits qui le citent. A ceux qu'avait signalés Denifle, nous pouvons en ajouter deux d'Oxford, trois de Cambridge, un de Salzbourg. Cette liste est loin d'être épuisée, croyons-nous. Il faut y joindre quelques-unes des premières éditions de Pierre Lombard, et un dépouillement plus étendu des nombreux manuscrits du *Magister Sententiarum* ferait découvrir assurément d'autres vestiges des *Sententiae* de Gandulphe.

Mais sans attendre la fin de ces recherches, l'on peut déjà, à l'aide des ressources actuellement connues, apprécier la diffusion des œuvres de Gandulphe au moyen âge. Nous ne rappelons que pour mémoire les gloses canoniques, qui ont déjà été partiellement publiées ou utilisées par von Schulte[3], Singer[4], Saltet[5], Gillmann[6], Freisen[7], etc. ; beaucoup sont encore inédites, comme celles du manuscrit C. III, 1 *(Discordantium Canonum Concordia)* de la cathédrale de Durham. Ce qui en est connu jusqu'ici, notamment par le travail si instructif de M. Saltet, ouvre un jour tout nouveau sur les controverses sacramentaires et fait apparaître Gandulphe dans l'attitude d'un initiateur dont les idées nettement tranchées sur la simonie, le pouvoir de l'ordre, l'usage du mariage, les sacrements, etc., ont eu une vaste et bruyante circulation. Même quand elles appellent des réserves, — et Huguccio ne s'est pas fait faute, quoi qu'en ait dit von Schulte[8], de s'écarter fréquemment de son ancien

1. VON SCHULTE. *Zur Geschichte der Literatur über das Dekret Gratians*, dans les *Sitzungsberichte*, etc., de Vienne, LXIII (1870), p. 321.

2. Cette œuvre contenue dans les manuscrits A 57 et A 115 de la Bibliothèque Royale de Turin et dans le manuscrit 242 de l'abbaye cistercienne de Heiligenkreuz sera éditée incessamment par le professeur P. von Walter, de Breslau.

3. *Die Glosse zum Dekret Gratians*, etc. dans les *Denkschriften der K. Akademie*, etc., pp. 52-55.

4. *Die Summa Decretorum des Magister Rufinus* (Paderborn, 1902), p. LIV, et *Beiträge zur Würdigung der Dekretistenliteratur*, dans l'*Archiv für Katholisches Kirchenrecht*, LXIX (1893), p. 406 et 415.

5. *Les Réordinations* (Paris, 1907), p. 316 et suiv.

6. *Das ehemals zwischen der Soboles ex secundis nuptiis und den Blutsverwandten der verstorbenen Eheteiles bestehende Ehehindernis*, dans l'*Archiv für Katholisches Kirchenrecht*, LXXXIX (1909), p. 455, n. 4 et 463, n. 3; *Die Siebenzahl der Sakramenten bei den Glossatoren des Gratianischen Dekrets*. Erweiterter Separat - Abdruck aus *Der Katholik*, 1909, IX, p. 18, n. 2 et 37, n. 2.

7 *Geschichte des Canonischen Eherechts* (Tübingen, 1888) p. 36, 89, etc.,

8. Von Schulte se base entre autres sur l'absence de toute polémique chez Huguccio vis à vis des idées de Gandulphe, pour voir dans celui-ci le maître de celui-là. *(Geschichte der Quellen, etc.*, p. 156). A part de très rares exceptions, tous les passages où nous avons rencontré le nom de Gandulphe chez Huguccio, montrent le disciple en opposition flagrante avec le maître : parfois les expressions employées sont peu flatteuses : *sed isti* (i. e. Gandulphe et quelques autres) *vendunt vesicam pro lanterna... nemo sanae*

Digitized by Google

maître, parfois même avec des airs de hauteur, voire de mépris, — elles n'ont pas manqué de faire partout sensation. Du reste, la diversité des citations dans les différentes œuvres, anonymes ou autres, qui nous les ont transmises, nous dit assez l'estime où l'on tenait Gandulphe [1] et la connaissance que l'on avait de ses doctrines. Notons toutefois qu'en s'écartant de la fin du XIIIe siècle, cette diversité s'atténue; beaucoup de citations survivent, grâce à Jean le Teuton (avant 1215), qui les fait passer dans la *Glossa ordinaria*. Même l'époque antérieure fait surgir une question que nous ne pouvons que formuler ici : jusqu'à quel point ces glossateurs et ces commentateurs parlent-ils de Gandulphe et citent-ils son avis pour l'avoir entendu professer à Bologne, ou pour l'avoir lu personnellement ? ou bien encore n'ont-ils puisé la connaissance de ses idées que dans les écrits de leurs devanciers ?

Une question du même genre est provoquée par les nombreuses allusions aux *Sententiae* que l'on rencontre dans les manuscrits de Pierre Lombard. Faut-il les attribuer à une connaissance immédiate de l'écrit théologique de Gandulphe ? par suite, faut-il voir dans ces fréquentes citations une preuve de la diffusion des *Sententiae*, comme on serait tenté de le faire à première vue ? C'est ce que nous nous proposons d'examiner brièvement.

***

Parmi les manuscrits des *Sentences* du Lombard qui citent fréquemment Gandulphe, le premier en date à notre connaissance est un ancien codex d'Amplonius von Ratinck [2], le médecin-bibliophile qui fonda en 1412, avec le *Collegium Amplonianum*, la bibliothèque de la *Porta Coeli* — du nom de la maison que donnèrent les magistrats de la ville pour l'établissement du collège — à Erfurt. Jadis la propriété d'un chanoine de Saint-Séverin de Cologne, le manuscrit a été hautement prisé par Amplonius qui lui consacre une notice

---

mentis ambigit, c. 2, C. XXXII, Q. 7, *Licite dimittitur* (manuscrit de Cambrai, f. 307, R. 2) ou ailleurs Dist. XLV, c. 5, *de Judaeis : sed sicut dictum est male dixerunt* (f. 54 R. 1) et Dist. XXIII, c. 3 *His igitur : sed quidquid G. dicat, non credo...* (f. 26 V. 2).

1. L'on rencontre fréquemment des expressions comme celles-ci : *Secundum Gandulphum et quosdam alios*, *Gandulphus et quidam alii*, *Gandulphus et qui eum sequuntur*, qui montrent dans Gandulphe un chef d'école. Voir, outre les passages indiqués plus haut, c. 3, C. XXXIV, Q 1 et 2, f. 316 R. 1 ; c. 9, C. XXVII Q. 2, f. 278 R. 1, etc. ; la *Summa Lipsiensis* (f. 89v) dit de même : *secundum G. et alios qui eum sequuntur* (VON SCHULTE, *Die summa Decretorum Lipsiensis*, recueil cité, p. 43).

2. C'est le manuscrit 108 (Amplon.) de la Bibliothèque d'Erfurt. Denifle l'avait signalé dans son étude : *Abaelard 's Sentenzen und die Bearbeitungen seiner Theologia* dans l'*Archiv für Literatur und Kirchengeschichte des Mittelalters*, I (1885), p. 623, n. 4. Voir W. Schum, *Beschreibendes Verzeichniss der Amplonianischen Handschriften-Sammlung zu Erfurt* (Berlin, 1887), p. 839.

Digitized by Google

élogieuse dans le catalogue de sa bibliothèque rédigé vers 1412 : *N. 45. Item alter textus Libri Sententiarum, parum minor, optimus adeo quod in toto libro magister Petrus non allegat auctoritatem alicuius doctoris quin illius quotacio quoad librum et capitulum ibidem eciam signetur in forma*[1]. Cette notice, on le verra ailleurs, est pleinement justifiée. Les notes marginales les plus anciennes — ce sont de beaucoup les plus nombreuses, mais pas les plus longues — remontent à une époque contemporaine au texte, c'est-à-dire au milieu du XIIIe siècle. L'examen de leur contenu confirme pleinement les résultats de l'étude paléographique ; l'on y trouve, entre autres, la mention des Décrétales. C'est le même annotateur aussi qui nous parle continuellement des *Sententiae* de Gandulphe : à partir du IIe livre les citations du maître bolonais commencent à apparaître et dès lors elles ne cessent plus de courir le long des marges jusque bien loin dans le IVe livre.

La première se trouve formulée au folio 105v.1 (II. Dist. IX, 6)[2], en ces termes : *haec est sententia Gandolphi lib. II, C. 35*. D'autres fois, l'annotateur se contente d'un simple renvoi, par exemple : *Hugo, Sententiae ubi supra et Gandolphus lib. II, Sent. C. 39* (f. 106R.1 ; II. Dist. X, 2) ; ou bien : *de hoc Gandolphus, Sent. lib. III, C. 96* (f. 179v.2 ; III. Dist. XV). Ailleurs, c'est une mention discrète de la doctrine de Gandulphe, comme celle-ci : *ista videtur fuisse opinio Gandolphi, Sent. lib. IIII, C. 73* (f. 171R.1 ; IV. Dist. VI) ; ou l'indication franche d'un emprunt par Pierre Lombard : *illud sumitur a Gandolpho, lib. II, C. 2 et Sententia eius est* (f. 106R.1 ; II. Dist. X, 2) ; ou un avis de Gandulphe (f. 159R.1 et 123v.1).

Les citations du IIIe livre, une douzaine environ, sont moins abondantes que celles du IIe livre ; l'on en trouvera beaucoup en notes, dans les *Opera S. Bonaventurae* des savants éditeurs de Quaracchi. Le IVe livre présente encore nombre de renvois à Gandulphe ; mais à partir du traité de la pénitence, ils se font rares pour disparaître totalement après les premiers chapitres sur le mariage. Les distinctions finales (XLIII-L) sur les fins dernières ne contiennent plus trace du théologien canoniste (f. 285v.-fin).

L'auteur a-t-il connu personnellement les *Sententiae* de Gandulphe ? Nous le croyons, mais avant d'élucider ce point, un second manuscrit doit être interrogé, qui présente avec celui d'Amplonius Ratinck quelques traits de ressemblance.

***

1. Schum, *op. cit.*, p. 368.
2. Denifle la place par erreur au fol. 106R.

Digitized by Google

C'est le codex de Troyes 1206[1], venu de la bibliothèque de Clairvaux, où il ne figurait cependant pas encore en 1475[2]. L'ouvrage est anonyme et présente une espèce de commentaire perpétuel du *Liber Sententiarum*. L'auteur y suit le texte pas à pas : à côté de chaque alinéa, disons même à côté de chaque membre de phrase qu'il transcrit ou abrège, en le soulignant, se trouve, juxtaposée, une glose plus ou moins longue, une rectification, une remarque de critique textuelle, une indication de la source consultée, etc. Pour ne pas allonger ces pages, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à la description que nous donnons ailleurs de cette œuvre et du manuscrit qui nous l'a conservée. Contentons-nous de faire remarquer ici la vaste érudition et les aptitudes critiques de son auteur, étonnantes à cette époque : il a lui-même vérifié les sources et collationné les citations sur les originaux. Les résultats de ses recherches, ou parfois leur insuccès, sont indiqués avec soin. C'est dire toutes les ressources que peut tirer de ces pages l'histoire littéraire de cette période : avec le manuscrit d'Erfurt, elles ouvrent des échappées de vue inattendues sur les usages de l'enseignement scolaire et le contenu des bibliothèques théologiques. Postérieur à la collection des Décrétales, puisqu'il cite plusieurs livres du recueil de Raymond de Pennafort, le commentaire ne dit rien ou presque rien du rejet de certaines propositions lombardiennes : or, c'est vers le milieu du XIIIe siècle que celles-ci ont été généralement délaissées. Il ne s'y rencontre pas de mention non plus des grandes œuvres théologiques de ce siècle. Tout cela assignerait à la composition de l'œuvre la date approximative de 1250. Denifle datait l'ouvrage de la première moitié du XIIIe siècle, mais sans donner de motifs à l'appui et attribuait au milieu du même siècle la copie que nous avons ici et que le catalogue de Troyes place au XIVe siècle[3].

La connaissance que l'auteur du commentaire avait des *Sententiae* de Gandulphe se manifeste déjà au Ier livre ; mais c'est dans le IVe livre surtout qu'elle s'accuse fréquemment ; le IIIe livre est moins riche. Un premier objet qui sollicite ici notre curiosité est la question des rapports avec le manuscrit de Ratinck. Il n'est pas douteux, croyons-nous, que l'annotateur d'Erfurt ne doit rien au commentaire de Troyes — nous voulons dire à l'œuvre originale,

1. Ce manuscrit a aussi été indiqué par Denifle dans l'article cité (p. 623, n. 4).

2. Au moins ne se trouve-t-il pas mentionné, comme me le communique aimablement Mr L. Morel-Payen, dans l'inventaire de cette année conservé dans le manuscrit de Troyes n. 521.

3. *Catalogue général des manuscrits des départements*, t. II, p. 498 (1855).

Digitized by Google

dont le manuscrit de Troyes, postérieur à celui d'Erfurt, n'est qu'une copie, comme nous le verrons ailleurs ; d'autre part le commentateur de Troyes est également indépendant de l'annotateur d'Erfurt.

A qui veut s'en convaincre, il suffira de jeter les yeux sur quelques passages qui se rencontrent exclusivement chez l'un des deux écrivains : le manuscrit d'Erfurt n'a aucune citation de Gandulphe dans le Ier livre ; celui de Troyes en a une au f. 58v.1 : *hanc auctoritatem sub hoc titulo ponunt Hugo lib. IV, Cap. 46 et Guandolphus, lib. I Sententiarum ubi de hac materia agit et inde forte sumpsit eam Magister.*

Le IIIe livre présente, dans le codex de Troyes, diverses citations sur les vertus et les dons du Saint-Esprit, que ne connaît pas l'annotateur d'Erfurt, par exemple, au f. 135v.2 (III. Dist. XXXIV) : *et est iterum istud capitulum lib. III Sententiarum Guandolphi, cap. III de donis usque ibi : ille quidem servulis.*

Au début du IVe livre une note fournie par le commentaire de Troyes (f. 145R.) manque dans le manuscrit d'Erfurt : *De sacramentis in genere tractant Hugo lib. IV Sent. in principio, lib. I de Sacramentis IX per totum, lib. III Sent. in principio, Guandolfus lib. IV Sent. in principio, Magister hic in principio huius quarti, qui omnes in sententiis fere per totum omnia concordant et in verbis ut plurimum.*

Par contre l'annotateur d'Erfurt présente plusieurs passages dans le IIe livre qui manquent chez le commentateur de Troyes ; ceux que citent les éditeurs de Quaracchi, p. 235, n. 3 ; 209, n. 3 ; 275, n. 6 ; 291, n. 4 ; 308, n. 1 ; 513, n. 9 ; 514, n. 1, etc., n'ont pas leur correspondant dans le manuscrit de Troyes. Il en va de même pour plusieurs notes du IVe livre.

Ces exemples suffisent pour établir l'indépendance des deux écrivains ; ils n'ont pu s'aider des travaux l'un de l'autre. Le recours à une source commune doit être également écarté, au moins dans les remarques sur Gandulphe, car d'autres notes, comme sur la division des vertus (Erfurt f. 204, Troyes f. 134R), les explications étymologiques tirées de Papias, etc., accusent une certaine filiation. Pour ce qui concerne Gandulphe, le fait seul d'une numérotation différente des chapitres cités indique assez que chaque auteur s'appuyait sur un manuscrit différent. La même constatation se dégage des citations tirées de Jean Damascène, sur lesquelles nous comptons revenir ailleurs.

Au IIIe livre (Dist. XXII. 1), une note du manuscrit de Troyes nous dit : *eiusdem sententiae fuit Guandolphus ut patet in III lib.*

Digitized by Google

Sententiarum suarum versus finem tractatus de incarnatione Verbi (f. 124R.1-2); le manuscrit d'Erfurt dit : *Guandolphus Cap. Centum 8.* (f. 191V.1).

Même constatation au IVe livre : la première note sur Gandulphe que présente le codex d'Erfurt (Dist. II. 1), porte : *illud Gandolphi Sent. lib. IV, C. 17* (f. 216V.1). Chez le commentateur de Troyes, l'on trouve : *hoc capitulum est Guandolphi lib. IV Sent. C. XVII et est primum capitulum.... tractatus de sacramentis novae legis* (f. 147R.2); un peu plus loin, se voit une note du même genre : *et est tertium capitulum Guandolphi de sacramentis novae legis ;* plus loin encore : *istud capitulum III est Guandolphi ibidem, ubi addit quod lex naturalis...* (f. 147V.).

Dans le traité du baptême, le renvoi au chapitre XIII de Gandulphe se fait dès le début de la distinction III chez le commentateur de Troyes (f. 147V.2) ; chez l'annotateur d'Erfurt, elle ne se produit qu'aux derniers mots du premier paragraphe (f. 217R.2).

Le traité de l'Eucharistie (Dist. VIII-XIIII) est différemment divisé chez les deux auteurs : tandis que le texte du commentateur de Troyes commence une nouvelle série de chapitres, celui de l'annotateur d'Erfurt continue l'ancienne division et cite les chapitres LXXII, LXXXVIII, XCXI : *Gandolphus Sententiarum lib. IV, cap. 72* (f. 225V.1, Dist. VIII); *Gandolphus lib. IV, cap. 88* (f. 226V., Dist. IX, *initio*); *istud est in glosa 1. Cor. XI et in Gandolpho IV, cap. 91.* Le manuscrit de Troyes présente les citations suivantes : *Guandolphus li. IV Sententiarum, tractatus de Eucharistia et est totum continue usque ad.....* (f. 153R.2); plus loin viennent les chapitres XIV, XV, XVIII, XXI, XXII, etc., du *de Eucharistia* de Gandulphe (f. 154R.1, 154R.2, 155R.2, etc.).

De l'exposé de ces textes nous concluons que les Sentences de Gandulphe étaient communiquées aux deux auteurs dans des textes différents, et indépendamment d'une source commune qui leur aurait livré leurs citations. Au XIIIe siècle, les sentences du bolonais jouissaient donc encore d'une certaine diffusion, puisque nous les rencontrons aux mains de deux auteurs indépendants [1].

***

La même conclusion ne se dégage pas de l'examen de quelques autres manuscrits qui agrémentent de beaucoup de gloses marginales le texte du *Liber Sententiarum.* Prenons, pour commencer, le

1. L'Angleterre est-elle la patrie du commentateur de Troyes comme de l'annotateur d'Erfurt ? Jusqu'ici nous n'avons pu déterminer ce point avec certitude.

Digitized by Google

plus récent de ces glossateurs, dont l'œuvre est contenue dans le codex a. VII. 9. de l'abbaye bénédictine de Salzbourg [1].

Le manuscrit, difficilement antérieur au XIVe siècle, présente plus d'une particularité intéressante, telle par exemple l'annotation interlinéaire qui relève avec soin les variantes de lecture, même les plus insignifiantes. Mais sans nous arrêter pour le moment à ces caractéristiques sur lesquelles nous reviendrons ailleurs, les gloses marginales qui parlent de Gandulphe attireront seules notre attention : elles se rencontrent uniquement au IVe livre (f. 186v. et suiv.) et sont toutes, à part une seule peut-être [2], de la même main, à l'encontre des autres notes, assez capricieusement réparties, qui proviennent d'écritures différentes. Parmi celles-ci les unes sont contemporaines au texte, ou peu s'en faut; les autres s'échelonnent à travers les âges suivants jusqu'en plein XVe siècle. La main tardive qui a écrit les remarques sur Gandulphe se retrouve à beaucoup d'endroits [3]; c'est la même qui a écrit la plupart des gloses du IVe livre, au point d'utiliser parfois presque tout l'espace blanc disponible (p. ex. f. 98v., 186v., 201R.). Beaucoup de ces notes peuvent être personnelles à l'écrivain, simple copiste, professeur ou disciple, dont nous n'avons pas intérêt à nous occuper pour le moment; car il est sûr que celles qui se rapportent à Gandulphe ne sont pas dictées par une connaissance immédiate des *Sententiae* du bolonais. Le commentaire de Troyes a ici servi de modèle à la transcription : pas une note ne se présente dans le manuscrit de Salzbourg qui ne se rencontre déjà dans l'exemplaire de Clairvaux; par contre celui-ci en contient notablement davantage, ce qui, en dehors de tout examen paléographique, exclut déjà une transcription en sens inverse. D'autres passages, comme ceux qui traitent des opinions de Hugues de Saint-Victor, des interprétations bibliques, etc., se retrouvent non moins textuellement dans les deux manuscrits (f. 220R., 223R.2 etc.).

La note du début du IVe livre servira de modèle (f. 186v.): *Nota quod de Sacramentis in genere tractant Hugo, libro III° Sententiarum suarum in principio, libro primo de Sacramentis parte* [9] *per totum; quidam alius libro 3° suarum Sententiarum, in principio,*

1. Le P. L. Morel, d'Innsbruck, qui avait eu l'obligeance de l'examiner pour nous en septembre 1908, nous y avait signalé les notes relatives à Gandulphe. Depuis lors, le Révme Abbé de St-Peterstift, dom Willibald Hauthaler, a eu l'amabilité de mettre le précieux codex à notre disposition. Nous nous faisons un devoir de lui exprimer ici toute notre gratitude.

2. C'est la citation qui vient plus loin sur les *Sacramentis in genere.*

3. A part la première note relative à Gandulphe citée plus loin, elles sont toutes de la même écriture.

Digitized by Google

Gandefilus (sic) *libro quarto Sententiarum in principio; Magister hic in principio huius quarti. Hi omnes in sententiis fere per omnia concordant et in verbis ut plurimum.* Cette note disposée en tableau schématique nous rappelle textuellement celle du commentateur de Troyes (f. 145R.). Mais le *quidam alius*, l'anonyme si fréquemment cité dans le codex de Troyes, *ignotus ille*, ne se rencontre plus ailleurs dans le manuscrit de Salzbourg; l'annotateur a supprimé la mention de cette œuvre anonyme, même quand il transcrit une notice de son modèle. De ce point de vue, la comparaison de la note du (f. 187R.2), avec celle de Troyes (f. 145V.2) est suggestive: *Hugo lib. I de Sacramentis, p. 5, C. 3. Item Guand. lib. 4 Sent. C. 4. Idem etiam habetur sententiatiter lib. 4 Sententiarum Hug. C. 2.* Le commentateur de Troyes avait intercalé, entre la mention de l'œuvre de Gandulphe et de celle de Hugues, la phrase suivante: *Item ignotus lib. III Sent. C. II; isti tres et in verbis conveniunt.* (f. 145V.2).

Les citations de Gandulphe dans le manuscrit de Salzbourg ne dépassent pas la douzaine et se trouvent fort irrégulièrement dispersées; du f. 191 au f. 201, il n'y en a pas une seule; même le texte classique de la Dist. XXII du IVe livre: *quidam alii*, ne mentionne pas Gandulphe.

Mais si l'annotateur du codex de Salzbourg a eu sous les yeux le commentaire anonyme, ce n'est pas l'exemplaire de Troyes qu'il a pu utiliser. Nous en avons la preuve dans la note du début citée plus haut: le manuscrit de Troyes a ici une omission; les mots *quidam alius* font défaut. On peut le constater encore au f. 201V.2 qui porte: *Guand. usque ibi: sic igitur et coetera;* le manuscrit de Troyes a laissé ici un court espace blanc (f. 159V.2). Quant au codex d'Erfurt, inutile d'y recourir en l'occurence: il ne mentionne pas Gandulphe en cet endroit.

S'il n'a pas connu directement l'œuvre de Gandulphe, l'annotateur de Salzbourg nous atteste au moins une certaine diffusion du commentaire anonyme de Clairvaux.

***

Quelques manuscrits de Cambridge et d'Oxford qu'il nous reste à parcourir, ne nous donnent pas non plus grand chose d'inédit. Car si les annotations qui courent le long du texte de Pierre Lombard ne sont pas d'une date aussi tardive que celles du codex de Salzbourg, elles n'accusent pas moins une étroite dépendance du commentaire de Troyes [1].

1. Pour la description de ces manuscrits nous renvoyons le lecteur aux catalogues de

Digitized by Google

A Cambridge, le collège de Gonville et Caius possède divers manuscrits annotés des Sentences, dont l'un, le n° 276, du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe siècle, contient quelques emprunts au commentaire anonyme :

Quod hic inquirit magister simili ordine Gandolfus inquirit et eandem auctoritatem Ambrosii inducit, sed aliter determinat quam magister, non enim consentit quod baptismus conferatur unica persona nominata, sed dixit quod sic baptizatus est rebaptizandus. Quamvis enim apostoli, ut dicit, ex certa ratione ad tempus in nomine Christi baptizaverint, tamen declarato nomine Christi forma quam Dominus tradidit ubique servari debet (f. 216^R.).

Ce texte qui se rapporte aux mots du Lombard : *hic quaeritur an baptismus esset* (IV. Dist. III), se retrouve dans le manuscrit de Salzbourg (f. 198^v.2), avec les mêmes variantes à peu près ; le commentaire de Troyes (f. 148^R.) porte *sentit* (pour *consentit*), *ratione ex certa ut dicit* (pour *ut dicit ex certa ratione*), *devulgato* (pour *declarato*), *debuit* (pour *debet*).

Une autre mention de Gandulphe, écrite d'une autre main, se rencontre un peu plus loin au haut d'un folio du livre IV. Dist. I. (le manuscrit n'est pas paginé) : c'est la même note que celle de Troyes (f. 147^v.2) : *Gand. IV. Sent. C. 18.*

***

Le manuscrit n° 279 du même collège de Gonville et Caius, contient, au début du IVe livre (f. 143^v.2), la même indication que le commentaire de Troyes sur les exposés des Sacrements *in genere* : *Nota quod de Sacramentis in genere tractant Hugo*, etc... Mais il ne donne pas, comme le manuscrit de Salzbourg, les mots : *quidam alius* ; il se contente de dire à l'instar du manuscrit de Troyes : *libro III Sententiarum*, comme si cet ouvrage appartenait également à Hugues de St-Victor, et il orthographie le nom de Gandulphe assez singulièrement : il en fait *Gandophilus*.

D'autres renvois aux *Sentences* de Gandulphe ne témoignent pas davantage chez leur auteur d'une connaissance personnelle de l'œuvre du bolonais. Une indication interlinéaire (f. 144^v.), aux mots *duo sunt in quibus sacramentum consistit* (Dist. I. 7), porte *Gan. li. 4 Sen. Ca. 5.* ; ce que dit aussi le manuscrit de Troyes (f. 145^v.2). Quelques lignes plus haut, la glose : *verba Gandolphi, Sententiae*

M. Rhodes James et de Coxe. Une étude détaillée de leurs dépendances mutuelles et de leur provenance pourrait présenter quelque intérêt pour l'histoire des échanges scolaires : elle est inutile à l'objet de ce travail puisque le contenu des notes de ces manuscrits ne témoigne nullement d'une diffusion des écrits de Gandulphe.

Digitized by Google

Hugonis, non verba, qui accompagne les mots du Lombard : *propter eruditionem. Homo enim,* etc., correspond à la note de Troyes : *deinde Sententiae Hugonis et verba aliorum duorum* (à savoir l'*ignotus* et Gandulphe). Enfin les mots *hucusque Gandofilus* qui se lisent au f. 145R., à côté de la question : *Si in nomine Patris tantum possit baptismus (Dist. III. 5),* ne font que répéter ou appliquer la remarque qui se lit au commencement de cette même distinction dans le commentaire de Troyes : *Guand... et est continue in Guand. usque ad V. capitulum ;* or avec la question posée, commence précisément le *capitulum V* de la IIIe distinction. D'autres passages des *Sentences* du Lombard, qui sont accompagnés dans d'autres manuscrits de nombreuses citations de Gandulphe, ne contiennent ici plus aucune allusion au maître bolonais.

***

Un autre manuscrit de Cambridge, le n° 1748 (I i. 2. 15) d'University College, contient aussi une note [1] sur Gandulphe, que nous retrouvons dans le commentaire de Troyes, mais qui n'est pas dans les deux manuscrits précédents. *Simile est principium huius lib. tam in sententiis quam in verbis principio 4 Sent. Gandolfi et 4 Sentent. Hugonis de S. Victore.* C'est la note qui nous est présentée par le commentaire de Troyes au f. 145R.1 ; mais l'*ignotus* ou le *quidam alius* n'a pas trouvé place chez l'annotateur de Cambridge ; le scribe du manuscrit de Troyes avait écrit : *principio quarti sententiarum Guandolfi et tertii et quarti sententiarum Hugonis.*

***

Deux manuscrits de New College, à Oxford (mss. 106 et 108), apparentés dans leurs annotations, présentent en marge de nombreux renvois à Gandulphe. Beaucoup de notes sur les sources du Lombard, sur les avis des docteurs, etc., se rencontrent de part et d'autre ; un certain nombre d'entre elles se trouvent aussi dans d'autres manuscrits, comme dans le n° 279 de Gonville et Caius College de Cambridge ; cette constatation peut être intéressante pour l'étude des mœurs scolastiques de ces siècles. L'écriture peu ferme de l'annotateur du manuscrit 106 tranche singulièrement avec celle de son confrère du n° 108 ; celle-ci, plus ancienne, présente à peu près les mêmes caractéristiques que celle du codex d'Erfurt ; elle est bien antérieure aussi à l'annotation du codex de Salzbourg. Les allusions à l'enseignement de Gandulphe, pour être

1. Je la dois à M. Fourier-Bonnard qui a bien voulu consulter pour moi le codex ; je tiens à lui en exprimer ici tous mes remercîments.

Digitized by Google

plus abondantes que dans les manuscrits précédents, ne contiennent cependant rien de nouveau. L'examen qu'il nous a été donné d'en faire ne nous y a rien fait découvrir qui ne fût déjà fourni par le commentaire de Troyes, aussi bien les notes sur Gandulphe que les autres remarques critiques. L'indication du début du IVe livre dans le n° 106 [1] a fait disparaître l'*ignotus* ou le *quidam alius* de Salzbourg ; par contre, la mention de cet anonyme se rencontre un peu plus loin aux mots : *tripliciter causa* (Dist. I. 4). Les annotations d'Erfurt ne sont pas la source de celles du New College ; car, dès le début, se lisent des remarques inconnues au codex d'Amplonius Ratinck. La même constatation peut se faire ailleurs, comme au chapitre *De sacris Ordinibus* (Dist. XXIV). Les glossateurs des deux manuscrits de New College ont-ils eu sous les yeux un exemplaire du commentaire de Clairvaux ? ou bien ont-ils copié un autre texte annoté de Pierre Lombard ? L'une et l'autre hypothèse reste vraisemblable ; toujours est-il qu'ils n'ont pas consulté directement les *Sententiae* de Gandulphe.

Les textes imprimés au XVIe siècle ne nous retiendront pas davantage : les rares notes qu'ils fournissent sur Gandulphe [2], par exemple au IVe livre (Dist. XXII. 3), sur le *sacramentum et res* dans la pénitence, n'apportent aucune contribution indépendante du manuscrit de Troyes.

*
* *

Notre investigation aboutit donc à un résultat peu favorable à la diffusion de l'œuvre de Gandulphe. Si le maître bolonais a été fréquemment cité dans les notes marginales de Pierre Lombard, il ne le doit pas à une diffusion correspondante des exemplaires de ses *Sentences*. Au moins est-ce là la conclusion qui se dégage des manuscrits annotés, actuellement connus. Ce résultat peut paraître étonnant si l'on songe à la rapide expansion des *Sententiae* de Gandulphe qui fournissent déjà matière à un abréviateur au début du XIIIe siècle [3] et qui comptaient au moins cinq exemplaires dans l'ancien fonds de Turin ; le catalogue de Pasini en faisait lui-même la remarque [4]. Des trois manuscrits actuellement connus, pas un ne donne la numérotation des chapitres mentionnés dans le codex d'Amplonius ou dans le commentaire de Clairvaux.

1. Il n'est pas inutile de faire remarquer qu'il adopte une orthographe peu italienne : nous lisons chez lui *Gwandolfus*.

2. Par exemple les éditions de Bâle 1516 (f. 183v.), de Lyon 1525 (f. 782), d'Anvers 1757 (J. Aleaume) dans Migne (PL. CXCII, 898), etc.

3. *Flores Gandulfi*. Ms. de la Bibliothèque Royale de Bamberg B. IV. 29, f. 126v.

4. « Plures enim similes nobis praesto sunt. » Cod. lat. CXXXX, p. 39.

Digitized by Google

Les manuscrits annotés de Pierre Lombard que nous avons utilisés dans cette étude, se répartissent en deux groupes : le premier est constitué jusqu'ici par le seul codex d'Erfurt ; le second comprend déjà près d'une douzaine de textes inédits ou imprimés qui tous remontent à un même modèle : le commentaire anonyme de Clairvaux (Troyes 1206), dont il a dû exister plusieurs copies. C'est à lui qu'il faut attribuer tous ces textes annotés qui, à première vue, feraient croire à une large diffusion de l'œuvre de Gandulphe. Un jour peut-être, de nouveaux hasards permettront de lever davantage le voile qui a si longtemps recouvert l'énigmatique figure du théologien canoniste de Bologne.

J. DE GHELLINCK, S. J.

Digitized by Google

NOTES ET DOCUMENTS.

NOTES LITURGIQUES.

1. Rencontre d'une des oraisons gélasiennes du samedi saint avec le Speculum faussement attribué à S. Augustin.

ON sait que la longue suite de Prophéties et d'Oraisons en usage actuellement dans l'Église latine entre l'*Exultet* et la messe du samedi saint n'est point conforme au Sacramentaire dit grégorien, lequel n'en comportait que quatre. Notre nombre de douze provient du recueil gélasien, dont on se servait en pays franc, et qui, en ce point comme en plusieurs autres, finit par prévaloir sur l'usage romain de la fin du VIIIe siècle.

L'Oraison qui suit la huitième Prophétie (Is. 4) et son Trait *Vinea facta est* est ainsi conçue :

> Deus, qui in omnibus ecclesiae tuae filiis sanctorum prophetarum uoce manifestasti, in omni loco dominationis tuae satorem te bonorum seminum et electorum palmitum esse cultorem, tribue populis tuis, *qui et uinearum apud te nomine censentur et segetum*, ut spinarum et tribulorum squalore resecato digna efficiantur fruge fecundi.

Je ne sais si personne jusqu'ici a signalé la curieuse ressemblance qui existe entre cette formule et plusieurs titres du *De divinis scripturis* ou *Speculum* faussement attribué à s. Augustin [1], par exemple :

> CXII. *Vineam appellari hominem, populos uel gentes.* — Parmi les textes cités, se trouve précisément celui qui termine le Trait : « Vinea enim domini sabaoth domus est Israhel. »
> CXIIII. *Quod homines arborum ferant imaginem.*
> CXXXVIII. *Homines messem uel fruges nuncupari.*

Ce *Speculum* est une compilation africaine de la période vandale : le pape Gélase, auquel est attribué le Sacramentaire dont notre Oraison fait partie, était lui aussi un africain, et de la même époque. Dans l'*Ordo* grégorien du samedi saint, la Prophétie

1. Édité par F. Weihrich en 1887 dans le C. S. E. L. de l'Académie de Vienne, t. XII, p. 287-700.

Digitized by Google

d'Isaïe 4 a été conservée, mais non l'Oraison qui contient l'allusion aux vignes et aux moissons.

2. Origine de l'antienne de la Sainte-Croix : « O magnum pietatis opus »[1].

Le répertoire de chant de l'Église romaine comprend plusieurs antiennes métriques, dont quelques-unes, comme le célèbre Introït *Salue sancta parens*, sont simplement des fragments de poèmes bien connus. Mais il en est d'autres qui semblent avoir été à l'origine des inscriptions, placées sur divers monuments sacrés de Rome ou de l'Italie : telles sont, par exemple, les antiennes *Hic uir despiciens mundum*, *Solue iubente deo*, etc. Dans les notes précieuses qu'il vient de publier « Aus Englischen Bibliotheken. II. », W. Levison montre[2] que c'est aussi le cas de la première antienne de la fête de la Sainte-Croix : *O magnum pietatis opus! mors mortua tunc est, in ligno quando mortua uita fuit.* Il a retrouvé, en effet, dans le ms. Kk. IV. 6 (2021) de l'Université de Cambridge, XIIe s., un texte du *Liber pontificalis*, dans lequel on a fait entrer différentes pièces d'un recueil d'inscriptions romaines formé après le commencement du VIIIe siècle. L'une d'elles, qui se lisait sur l'oratoire de la Croix au Baptistère de Saint-Pierre, était composée des vers suivants :

Fortis ad infirmos descendens panis alendos
  Hoc fractus ligno est, ut potuisset edi.
Hic agni membris proprio mors dente ligata est,
  Et predam predae se gemit esse suae.
O magnum pietatis opus ! mors mortua tunc est,
  Quando hoc in ligno mortua uita fuit.

Il se peut que cette inscription remonte au pontificat de Symmaque, commencement du VIe siècle. En utilisant le dernier distique pour la fête de l'Exaltation de la Croix, introduite à Rome seulement dans le courant du VIIe siècle, le compositeur s'est borné à modifier le pentamètre, de façon à éviter l'élision, à l'opposé des versificateurs officiels de notre temps, qui, sans souci aucun de la mélodie, en chargent le plus qu'ils peuvent les pièces destinées aux Offices nouveaux.

3. Une formule de la bénédiction des Rameaux dans une lettre du pape Zacharie à saint Boniface.

Une des lettres du pape Zacharie, en réponse aux consultations de l'apôtre de l'Allemagne, s. Boniface, commence par ces mots :

1. Cette note était déjà imprimée, lorsque j'ai eu connaissance des pages publiées sur le même sujet par Dom Hild. Herwegen dans le *Katholik* de Mayence, XC (1910), p. 321-4.
2. *Neues Archiv der Gesellsch. f. ält. deutsche Gesch.*, t. 35 (1910), p. 353.

Digitized by Google

Benedictus deus, pater domini nostri Iesu Christi, QUI DISPERSA CONGREGAT ET CONGREGATA CONSERVAT... [1] Comme référence pour ces derniers mots, E. Dümmler met en marge : « Cf. Ioh. 11, 52 ». J'y reconnus, en les lisant, plutôt une réminiscence de quelque formule liturgique. Cependant, les anciens Sacramentaires romains ne me fournirent que quelque chose d'approchant : une oraison « Ad populum », commençant par *Adesto domine famulis tuis,* et se terminant par *et congregata restaures et restaurata conserues.* Elle fait partie de la liturgie du Carême dans le gélasien [2] et le grégorien [3], comme dans le Missel romain actuel (jeudi de la seconde semaine). Elle est même déjà marquée pour les Quatre-Temps d'automne — probablement sa place primitive — dans le Sacramentaire léonien [4], avec la variante *et creata,* au lieu de *et congregata.*

Quant à la formule même utilisée par Zacharie, elle n'est attestée que beaucoup plus tard, dans l'*Ordo* de la bénédiction des Rameaux, dont elle commence au Missel romain la deuxième oraison : *Deus qui dispersa congregas et congregata conseruas...* Ce rite, dit L. Duchesne [5], « s'introduisit assez tardivement, à partir du VIIIe et du IXe siècle ». La lettre de Zacharie est de novembre 751. Faut-il croire que, dès cette date, la bénédiction des Palmes était connue et pratiquée à Rome ? Nous ne saurions le dire, les anciens livres liturgiques latins n'en faisant aucune mention. Le fait, toutefois, n'a rien d'impossible, surtout si l'on considère que l'usage en question existait à Jérusalem dès le VIe siècle au plus tard, et que le pape Zacharie était lui-même grec d'origine. D. G. MORIN.

EXTRAITS D'*ACTA PAVLI.*

LES textes qui suivent ne répondront sans doute qu'imparfaitement à l'intérêt suggéré par le titre ; du moins je ne vois pas qu'ils permettent d'y voir beaucoup plus clair dans l'histoire de la tradition ancienne des Πράξεις Παύλου, et il faudra admettre une fois de plus que cette histoire a été fort variée et compliquée dans les pays de langue latine, et dans les milieux orthodoxes

1. MG. in-4°, *Epist. merow. et karol. aevi,* t. I (1892), p. 369.
2. Édit. Wilson (Oxford, 1894), p. 32 et 328.
3. Muratori, *Liturgia Romana Vetus,* t. II, col. 37.
4. Édit. Feltoe (Cambridge, 1896), p. 112.
5. *Origines du culte chrétien,* 4e édit. (1908), p. 251.

Digitized by Google

aussi bien que dans les cercles hérétiques [1]. D'autre part, comme le Dr James a eu la bonté de m'en avertir dès mes premières recherches, les deux plus longs morceaux, à savoir les « macarismes » de la *Passio S. Theclae* et l'homélie *Admoneo vos*, ont déjà été mis au jour par le regretté O. von Gebhardt d'après un manuscrit de la bibliothèque de Munich [2]. Mais c'est justement, il me semble, la réapparition de ces deux pièces dans un contexte un peu plus instructif qui nous donne le moyen d'en apprécier mieux la nature, pour ne rien dire de l'appoint textuel fourni par le nouveau témoin. V. Gebhardt inclinait à voir dans son *Fragmentum Monacense E* (« *Predicatio sancti Pauli ad Teclam* ») le reste d'une traduction complète de la Passion, assimilable aux quatre autres qu'il a si parfaitement éditées [3]. Il n'aurait probablement pas hésité sur ce point, s'il avait pu se rendre compte d'une manière positive que cet extrait et la pièce *Admoneo*, dont il ne paraît pas avoir soupçonné le véritable caractère, étaient en relations autrement que par suite d'un rapprochement matériel, qu'ils avaient fait ensemble partie d'un recueil original d'apocryphes pauliniens.

Ils figurent encore en effet, l'un à la suite de l'autre, dans le *Vaticanus Reginensis* 1050, f. 1, s. IX-X, et là dans un contexte nettement apocryphe [4]. Ce feuillet 1 forme avec le voisin noté 4 un double feuillet étranger au manuscrit principal, qui est une collection juridique assez connue [5] et porte encore le nom d'Alexandre Petau ; il est toutefois possible que l'insertion de ce double feuillet soit relativement ancienne, mais il devait être alors accompagné d'un ou de plusieurs autres *bifolia* intermédiaires, puisque les textes de 1 et de 4 ne se rejoignent pas, et qu'on ne saurait dire précisément lequel des deux se trouvait placé premier dans le

1. Aux faits déjà classés je rappelle qu'il faut joindre les deux allusions signalées par le Dr James dans les *Inventiones Nominum* n. 54 et n. 74 (cf. *J. of Theol. Studies*, IV, 1903, p. 232, 236), ainsi que les textes tirés par D. De Bruyne de l'*Epistola Titi discipuli Pauli* de l'homéliaire de Burchard (cf. *Rev. Bénédictine*, XXV, 1908, p. 153, 158 4°, 159 s.) ; à noter là, p. 153, ce que dit notre confrère des « modifications nombreuses » qu'ont subies les Actes de Paul.

2. *Passio S. Theclae Virginis : Die lateinischen Uebersetzungen der Acta Pauli et Theclae, T. Unters.*, N. F., VII 2, 1902, p. 137 et CIX s.

3. Cf. *ib.*, p. CVII.

4. Ce manuscrit me fut signalé comme méritant l'examen par Mgr Mercati, auquel j'ai un très vif plaisir à offrir ici mes sincères hommages.

5. Cf. G. Haenel, *Lex Romana Visigothorum*, 1847-1849, p. LXXXVIII (n. 76) ; H. Degenkolb, dans les *Commentationes philologicae in honorem Th. Mommseni*, 1878, p. 646 ss. ; P. Krueger, *Pauli libri quinque Sententiarum*, 1888, p. 44 s ; K. Lehmann, *Leges Alamannorum* 1888, p. 15. Haenel, qui n'a pas vu lui-même le manuscrit, date s. XI in., Degenkolb s. XI, Lehmann s. X ; d'après mes souvenirs de l'année passée il pourrait peut-être remonter au IXe siècle ; il est d'ailleurs l'œuvre de plusieurs scribes.

Digitized by Google

quaternion. L'écriture est d'une main française du Xe siècle environ, avec d'assez nombreuses abréviations et une orthographe qui laisse beaucoup à désirer. On compte 33 lignes à la page, et on mesure 250 × 160 pour la partie écrite, 305 × 202 en comprenant ce qui reste des marges [1].

Du feuillet 4 qui offre également des extraits apocryphes, et d'un peu plus de valeur, je n'ai rien à dire de plus maintenant, devant y revenir sous peu. Mais il faut observer encore, avant d'en arriver au détail, que la conservation des mêmes morceaux dans le manuscrit du Vatican et dans celui de Munich s. VIII-IX (fonds de Saint-Emmeran), est une donnée littéraire qui n'est pas négligeable. On pouvait déjà supposer, en présence des défectuosités de la rédaction du *Reginensis*, qu'il était l'héritier d'ancêtres lointains; et von Gebhardt a souligné de son côté, en les regrettant, les incohérences des textes qu'il a publiés. Le rapprochement des deux concurrents nous autorise à regarder plus avant. On devine tout naturellement que des exemplaires du même recueil d'extraits apocryphes se sont trouvés à portée de l'un et de l'autre compilateur [2]; et de là aux textes premiers, il est nécessaire de supposer un bel intervalle, et d'ailleurs une assez libre circulation. Est-il possible de préciser davantage ? On trouvera ci-après quelques indications

1. La marge extérieure du f. 1 a été coupée tout entière par les relieurs.

2. Dans ces conditions il était juste de se demander si le manuscrit de Munich n'avait pas plus d'intérêt réellement qu'il n'en avait offert à v. Gebhardt; ce fut aussi tout de suite la pensée du Dr James, lorsque je lui communiquai la copie du *Reginensis*. Le catalogue des manuscrits latins de Munich (II, 2, p. 173 s.) porte ces mots : « (14446^B), f. 67 (— 80) sermones VII breves exhortatorii ad virtutem, quorum complures falso S. Paulo tribuuntur », et il était permis de concevoir de là quelque espoir. J'interrogeai donc mon vénéré confrère et ami D. G. Morin qui avait la faculté d'examiner directement le document, et en qui je pouvais avoir confiance plus qu'en moi-même. Voici, avec son autorisation, la réponse qu'il voulut bien m'adresser après enquête (6 décembre 1909). « J'ai examiné de nouveau à votre intention les derniers feuillets du Clm. « 14446^B : car je les avais déjà analysés dans mon cahier de notes d'oct.-déc. 1892. La « ressemblance avec vos *Fragmenta Vaticana* cesse juste au point où s'est arrêté von « Gebhardt ; encore les deux dernières lignes dans celui-ci, p. CX, semblent-elles être « du cru de celui qui a colligé, en vue de la rédaction, ces divers extraits, depuis fol. « 145^v (les *XIIII remissiones peccatorum* selon S. Basile) jusqu'au dernier, fol. 159^v. « A part vos extraits d'*Acta Pauli*, il n'y a rien là-dedans d'intéressant. S. Jérôme y est « cité nommément (*hieronimus dicit*, fol. 156^v). Seulement deux passages qui paraissent, « eux aussi, inspirés d'aprocryphes : 1° Le sermon *Primum quidem decet nos audire* « *iustitiam deinde intelligere*, qui se trouve pareillement dans d'autres recueils, tels que « l'homéliaire de Silos (Cod. Brit. Addit. 30853, fol. 187^v), le ms. 281 d'Einsiedeln, p. 82, « etc. ; 2° fol. 159^v le dernier fragment (fruste), qui contient une description du Paradis, « commençant par *Terra autem quae promissa est sanctis pro operibus bonis :* il y est « dit que les quatre fleuves du Paradis seront, l'un de miel, l'autre de lait, le troisième « d'huile, le quatrième de vin... Pas d'autre trait remarquable. « — Vous aurez observé que ce codex, fruste du début et de la fin, commence par un « folio numéroté 80 ; de sorte que les fol. 146^v-159^v = foll. 67^v-80^v de ce qui reste ».

Digitized by Google

supplémentaires concernant l'histoire littéraire de ces extraits ou de leurs types ; et pour le reste, C. Schmidt a résumé fort convenablement, à l'occasion des fragments coptes, les résultats acquis, ou censés acquis [1]. Personnellement, et bien qu'en cet ordre de choses essentiellement fugitives on ne se prononce jamais sans une sorte de répugnance, je serais disposé à regarder les textes qu'on va lire, — toutes réserves faites sur le premier, — comme découpés dans une recension catholique des *Acta Pauli* remontant approximativement à la première partie du IVe siècle et préférablement d'origine africaine.

I

Le premier fragment ne devrait probablement pas être publié sous la même rubrique que les autres, s'il ne les précédait immédiatement en haut de la première page. Il se réduit d'ailleurs à quelques lignes et ne s'achève même pas. Est-ce un discours, ou n'est-ce pas plutôt un récit, et en ce cas un débris d'évangile ? On ne saurait sérieusement décider. Je ferai toutefois remarquer que le manuscrit des Actes coptes comprend un feuillet d'allure plus nettement narrative (p. 79-80), que l'éditeur a présenté comme un débris d'évangile, indépendant des autres fragments ; or un critique exigeant a proposé d'y voir plutôt un discours de l'Apôtre lui-même [2], et après tout, l'hypothèse est recevable. J'indique en note les graphies originales du manuscrit (*R*).

//in hac die, quia non venerat hora eius ; et ille exiit de templo
et abscondit se. Tria refugia fuerunt illi, quando declinavit :
mons, desertum, et mare. Et in his tribus faciebat plurimas vir-
tutes. In deserto satiavit quinque milia hominum de quinque
5 panibus et duobus piscibus, exceptis parvulis et mulieribus. In
monte namque adlocutus est Patrem et Spiritum Sanctum in
conspectu trium discipulorum Petri Iacobi Iohannis, fulgente
super eos claritate Dei Patris. <In mari...>

1 qui *R* ora *R*, *et cf.* IOA VIII, 20 ; VII, 30 (II, 4 ; V, 25, 28 *etc.*) exiit *etc. cf.* IOA VIII, 59 2 declinat *R* 3 et *1°* : in *R* · III · *R* faciebat *etc.* : *cf.* MAT XI, 20; XIII, 58 4 in deserto *etc.* : *cf.* MAT XIV, 13, 19-21 (MARC VI, 41 ; LUC IX, 16) saciavit *R* 5 in monte *etc.* : *cf.* MAT XVII, 1-5 (MARC IX, 1 ss. ; LUC IX, 28 ss. ; II PET I, 17 s.) 7 · III · *R* iacob *R* 8 claritatē *R* in mari.. *supplevi* (*cf.* MAT XIV, 25 ss. *etc*).

1. Cf. *Acta Pauli aus der Heidelberger Koptischen Papyrushandschrift*, *N. 1*, 1904. p. 108-116, et cf. p. 145 ss.

2. Cf. *Analecta Bollandiana* XXIV, 1905, p. 278 (P.P.) ; si j'ai bien compris la remarque ultérieure du savant bollandiste, *Anal. Bol.*, XXV, 1906, 355 n. 4, la seule conjecture *Phil(ippos)* a été reprise, non pas l'hypothèse concernant le prétendu fragment d'évangile.

Digitized by Google

II

V. Gebhardt a dit tout ce qu'il fallait au sujet des « macarismes » latins du fragment de Munich *(E)*, et relativement à la teneur du texte grec édité par Lipsius [1] : cette traduction particulière parait assez libre, mais il est vrai aussi que l'édition du texte original est insuffisante aujourd'hui, en regard de la nouvelle documentation des versions [2]. Le *Reginensis* fournit plusieurs bonnes corrections, et vérifie d'ailleurs quelques-unes des conjectures de v. Gebhardt; nous avons désormais un appui solide par suite de la rencontre des deux témoins. Un détail auquel v. Gebhardt a fait allusion est important : les autres versions latines de la *Passio* rendent uniformément Μακάριοι par *Beati*; en quoi elles s'accordent avec la plupart des traductions des béatitudes évangéliques [3]. Ici nous avons constamment *Felices;* et il semble que ce soit là l'usage africain primitif [4]. Pour le reste je n'ose tirer argument des passages bibliques parallèles; c'est une matière encore trop mouvante. Cependant on trouvera ci-dessous les références convenables.

<INCIPIT PREDICATIO SANCTI PAVLI AD TECLAM>

<(Paulus) levavit vocem suam in medio ecclesiae et dixit:>
Felices mundi conscientia, quia ipsi Deum videbunt.
Felices qui mundum corpus custodierunt, quia templum Dei
5 erunt.
Felices qui abstinent se, quia in illis loquetur Deus.
Felices qui renuntiaverunt huic saeculo, quia erunt ipsi cum Deo.
Felices qui habent uxores tamquam non habentes, quia erunt
10 haeredes Dei.
Felices qui habent amorem Dei, quia possidebunt vitam aeternam.
Felices qui habent aures ad audiendum verbum Dei, quia consolabitur Deus illos.
15 Felices qui acceperunt sapientiam, quia filii Dei summi vocabuntur.
Felices qui custodierunt baptismum, quia ipsi requiescent apud Patrem et Filium et Spiritum Sanctum.

1. *S. c.*, p. CVIII, et cf. Lipsius-Bonnet, *Acta Apostolorum Apocrypha*, I, 1891, p. 238, 12-240, 5.

2. Cf. C. Schmidt, *l. c.*, p. 29 s., et cf. 193 s.; v. Gebhardt, p. 12-17 (c. 5-6), et 131 s.; Conybeare, *The Armenian Apology and Acts of Apollonius*, 1896, p. 63 s.; Wright, *Apocryphal Acts of the Apostles*, II, 1871, p. 118 s.

3. Cf. P. Sabatier, *Bibliorum sacrorum latinae versiones antiquae*, III, 1740, p. 20 ss.

4. Cf. Wordsworth-Sanday, *Portions of the Gospels according to St. Mark and St. Matthew from the Bobbio MS.*, 1886, p. XLVI; H. v. Soden, *Das lateinische NT in Afrika*, 1909, p. 372.

Digitized by Google

Felices omnes misericordes, quia ipsi misericordiam conse-
20 quentur.

Felices qui recesserunt per opera a carne propter nomen Domini, quia ipsi videbunt angelos et benedicentur in dextera Dei Patris.

Felices qui non videbunt diem iudicii amarum, quia habebun-
25 tur in magna laetitia cum Deo in perpetuum.

Felices qui sunt spiritu ac corpore virgines, quia placebunt Deo, et non perdet mercedem suam castitas eorum, quia miserebitur Deus illis in die filii sui et requiem habebunt in saecula saeculorum.

1 *sic E (v. Gebhardt p. 137), om. R* 2 *sic E (ib., et* cf. p. 19, 1-2, *recens. C:* Haec Paulo dicente in medio ecclesiae in domo Onosifori, Thecla quaedam virgo...), *om. R* 3 *cf.* MAT 5, 8 consciencie *R et add.* sunt 4 felices + sunt *R et deinceps constanter (E ipse ad* 7 *et* 12*), cum vers. copt. et syr.: an recte?* in mundo *E* quia + αὐτοί *Gr. (et deinceps constanter);* ipsi *fort. suppl.* (*cf.* 7, 17, 19, 22) templum *cum Gr. (AB); cf.* I COR II, 16; II COR VI, 16 6 *om. R; nota* qui abs. se = οἱ ἐγκρατεῖς, *et* in illis *(fort. mendose, sed cf.* 14 *inf.) pro* αὐτοῖς; loquitur *E (corr. e Gr.)* 7 fel. + sunt *R* renunctiav. *R* saeculo: κόσμῳ *Gr.* ipsi cum domino erunt *E et cf.* I THESS IV, 16; αὐτοὶ εὐαρεστήσουσιν τῷ θεῷ *Gr. (cf. v. Gebh. p. CVIII)* 9 fel. + sunt *RE* uxores hab. *E; et cf.* I COR VII, 29 quia + cum Christo *E* (chr. erunt *in ras.), et* Dei *om; sed* κληρονόμοι θεοῦ γενήσονται *Gr. (AB), cf. v. Gebh., ib.; cf.* I ROM VIII, 17 11 fel. + sunt *R* amore *R* mortem *E, pro* φόβον *Gr. (unde* timorem *propos. v. Gebh.)* det *(Gr. ABC):* domini (habent) *E* vitam aet. pos. *E, et cf.* MAT. XIX, 29 *etc.;* αὐτοὶ ἄγγελοι θεοῦ γενήσονται *Gr. (cf. v. Gebh., ib.)* 13 fel. + sunt *R* habent aures *etc.* (*cf.* MAT. XI, 15 *etc.) pro Gr.* οἱ τρέμοντες τὰ λόγια *(cf. v. Gebh., ib.)* domini *E, et cf. Gr. B* 14 illos *scr.:* illis *R* in illis (consal. *sic) E (cf.* II MAC, VII, 6*);* αὐτοὶ παρακληθήσονται *Gr.* (*cf.* MAT. V, 5 *etc.*) 15 fel. + sunt *R* sap. accep. *E (et cf. Gr.)* + [Ἰησοῦ] χριστοῦ *Gr.* quia filii *et* vocabuntur *om. R* (Dei *om. Gr.); cf.* MAT. V, 9 17 fel. + sunt *R* bapt. custod. *E* ipsi *om R* requiescūnt *sic R* 18 et spir. s. *om (Gr. exc. GM)* 19 fel. + sunt *R* quoniam *R* consecuntur *R* 21 fel. + sunt *R* per opera a carne: per op. *om. E* (a carne rec.), a *om. R (fort. rectius);* τοῦ σχήματος τοῦ κοσμικοῦ *Gr.* nomen *(cf.* MAT. XIX, 29 *etc.) pro* ἀγάπην *Gr.* 22 domini: meum *R* θεοῦ *Gr. (sed* χριστοῦ *AFG)* quia ipsi *om E* ang. videbunt *E, pro* κρινοῦσιν (iudicabunt) *Gr.* dexteram *R;* in d. d. p. bened. *E* (σταθήσονται *Gr.*) 24 fel. + sunt *R (de quo falso macar., cf. v. Gebh., p. CVIII)* amarum *restit. v. Gebh. e Gr.* (πικράν): animarum *E, om. R* habentur *R* erunt *(post* in perp.) *E; cf.* I PETR. I, 8 *etc.* 26 fel. + sunt *RE* spiritu *corr.* (*cf.* I COR VII, 34): sancti *RE* (s. sunt *E)* a *E* virginum *E (et cf. Gr.* [μακ. τὰ σώματα τ. παρθένων], *sed casu revera, cf. v. Gebh. ipse, ib.)* 27 perdet *corr.:* perdent *RE* suam *om. E* castitatis *E* mis. deus illis: d. reddet *E* 28 filii sui *(cum Gr.):* iudicii *R* requiem *(Gr.):* (hab.) vitam aeternam *R* in s. s. *(Gr.) om. R.*

III

J'ai déjà fait remarquer que l'homélie *Admoneo* n'était bien intelligible que grâce au contexte que lui donne aujourd'hui le manuscrit du Vatican. V. Gebhardt l'avait d'ailleurs jugée intéressante, puis-

Digitized by Google

qu'il se proposait d'y revenir [1]; mais la seule chose qu'il en dit indique assez son opinion : « Den Verfasser dieser eigenartigen Predigt habe ich nicht ermitteln können [2] ». Une fois la connexion établie entre cette prédication et les autres extraits concernant saint Paul, — et c'est un fait, — il est inutile d'insister sur son caractère d'apocalypse parénétique.

Un sermon de saint Césaire *de Iudicio extremo* fait écho d'une manière encore assez nette à quelques phrases de l'homélie (ci-dessous l. 14-25). On y lit en effet, entre autres choses, ceci [3] :

> ... Ibi erit fletus et stridor dentium. Vae illis hominibus qui habebunt mansionem cum diabolo, et ascendet fumus tormentorum in saecula saeculorum : quorum vermes non morientur et ignis non extinguetur. In qua nulla vox nisi gemitus; ubi nulla requies nisi ignis; ubi nullum refrigerium nisi flamma; ubi lux numquam videbitur nisi tenebrae, et non venient umquam in memoriam apud Deum : quorum cibus cruciatus, et mansio eorum cum diabolo est, ubi nulla visitatio nisi tenebrae, *etc.*

Dom Morin, dont le jugement importait avant tout, a bien voulu lui-même contrôler l'exactitude de ce rapprochement. « Quant aux rapports que vous signalez, — m'écrivait-il le 6 décembre dernier, — avec le Pseudo-Augustin 251, ils constituent une preuve qu'en effet Césaire avait au moins des extraits des *Acta Pauli* parmi ses matériaux homilétiques [4]. »

> Admoneo vos per gratiam Dei qua donati sumus ut nunc servemus mandata Dei. Ipsa sunt lucerna unicuique homini. In primo omnium habere caritatem Dei et dilectionem proximi, castitatem benignitatem benevolentiam bonitatem pietatem patientiam lar-
> 5 gitatem lenitatem humilitatem sobrietatem continentiam simplicitatem constantiam in bonis operibus, — sicut Dominus in Evangelio dicit: Qui autem permanserit usque in finem, hic salvus erit.
>
> Ideo fugiamus peccata quae ducunt ad poenam : id est mendacium iram blasphemiam invidiam furtum fornicationem avaritiam
> 10 inpudicitiam pigritatem otiositatem verbositatem vanam gloriam elationem somnolentiam ferocitatem homicidium, insuper rixam ebriositatem. Haec sunt pondera peccatorum, pro quibus possi-

1. Cf. *op. c.*, p. CX : " Vollständige Veröffentlichung behalte ich mir für eine andere Gelegenheit vor. "
2. *Ib.*
3. *P. L.*, XXXIX, 2210 (Ps. Aug. CCLI) ; et cf. *P. L.*, XVII, 651 s.
4. A comparer aussi, surtout pour l'allure du mouvement, les l. 27 ss. ci-dessous, et la Prière XVI du *Book of Cerne* (éd. Kuypers, 1902, p. 106-108).

Digitized by Google

dentur poenae sempiternae : ubi non est lux nec laetitia nec
15 exultatio, sed gemitus et mugitus cordis et clamor et cruciatus et poenae sine honestate et sine fine : ubi non moriuntur vermes eorum et ubi non extinguitur ignis eorum : ubi est famis, ubi sitis : ubi non est requies nisi ignis, nec refrigerium nisi nix : ubi non est honor senis, nec rex aliquis, nec dominus super servum,
20 nec agnitio proximi, nec recordatio boni, nec ulla spes, sed tenebrae sempiternae : ubi est stridor dentium et oculorum lacrimae : ubi non est ullum bonum, sed omne malum non deficiet : ubi est puteus igneus, in quo peccatores iubentur demergi et puniri : ubi est vox et non auditor, et fletus indesinenter in suppliciis
25 sempiternis sine ulla consolatione. Haec fratres timete, et haec fugite. Non timet qui non timet haec.

Ipsa sunt praemia caelestia pro his supradictis : mannam caelestem manducabimus cum Christo, ubi lumen solis non indigetur neque lunae neque stellarum, sed Dominus lux erit, quia ipse est fons
30 luminis et origo sanctitatis : ubi mira tranquillitas, ubi suavitas : ubi pax ingens, ubi caritas inplebilis, ubi vita perennis : ubi senectus non apparebit : ubi iocunditas accipietur : ubi sensus declarabuntur : ubi paradisus abundans et dulcis : ubi splendor angelorum, ubi candor iustitiae, ubi palma regalis, ubi flumina
35 aurea, ubi suavis laudatio angelorum et conventus omnium sanctorum, ubi Hierusalem caelestis : ubi non est ullus dolor nec tristitia, sed laetitia sempiterna : ubi sunt angeli et archangeli : ubi iusti et electi Dei sedebunt cum Deo, et Deus erit cum illis in regnis perpetuis sine fine in saecula saeculorum amen.

1 vos + sorores meae *E* per grat. *etc.*, *cf.* ROM. XII, 3 ; I Cor. III, 10 *etc.* dei grat. *E* quando nati *R* nunc servemus *corr.*, *et cf.* MAT. XIX, 17 ; IOA. XIV, 15 *etc.* : tunc servamus *R* conservatis E 2 lucerna, *et cf.* PS. CXVIII, 105 : liceat nos *E* unic. hom. *om.* *E* 3 in primo *etc.* *cf.* MAT. XXII, 37-39 *etc.* propximi *sic R* 3 castitatem *etc.* *cf.* GAL. V, 22 ; COL. III, 12 4 benev. bonitatem : bone voluntatem *R* patient. *om.* *R* 5 lenitatem. *om.* *R* 5-6 sobrietatem. . . operibus : et reliqua *R (an recte ?)* dominus *om.* *E* 7 dic. in ev. *E* 8 autem *om.* *E*, *et* perseveraverit (= *Vulg*) : MAT. X, 22 ; XXIV, 13 9 ideo *om.* *E* fugite *E*, *cf.* I COR. VI, 18 id est mend. : m. scilicet *E* 10 mendacium *etc* : *cf.* MAT. XV, 19 ; COL. III, 5, 8 furtum *om.* *E* 11-13 inpudicitiam... ebriositatem : et reliqua *R* (*cf.* *ad* 5-6) 13 pondera, *cf.* HEB. XII, 1 14 poenae : p *sic R* sempiterna *R* non est : nec *E* lux *etc.*, *cf.* PS. XCVI, 11 laetitia + est *E* 15 exultacione *R* gemitus (gemm. *R*) *etc* : *cf.* MAT. VIII, 12 (XIII, 42, 50 *etc.*) ; IS. LXV, 19 ; APOC. XXI, 4 clamore *E* 16 sine hon... fine : sempiterne *R* non moriuntur *etc.* ; *cf.* MARC. IX, 43, 45, 47 (IS. LXVI, 24) verm. eor. mor. *E* 17 eorum 1° *om.* *R* ubi *om.* *E* ign. eor. n. ext. *E* famis *sic RE* ubi sit. *om.* *R* 18 ubi non est : ibi nec *E* requiem *R* ignis : nix *E* 19 aliquis nec dom. *om.* *R* dominus *etc* : *cf.* MAT. X, 24 20 spes : species *E* (*fort. rectius*) sed : nisi *E* tenebrae s. : *cf.* IOB X, 22 21 est *om.* *E* stridor *etc* : *cf.* MAT. VIII, 12 (*et cf. ad.* 15 *supr.*) 22 ullum *om.* *E* defecit *E* 23 est *om.* *E* puteus i. : *cf.* APOC. IX, 1-2 quo : quot *R* iubentur : inventus *R* 24 est *om.* *E* et non auditor (auditur *R*) : reciproca *E* et 2° : ubi *E* in suppliciis s. : ubi est tristitia sempiterna *E* 25 Haec + sorores et *E* et : h& *R* haec *om.* *E* 27 mannam, *cf.* APOC. II, 17 28 ubi lumen solis *etc* : *cf.* APOC. XXI, 23 (XXII, 5) 29 nec *bis* *E* (necque

Digitized by Google

1° *R*) lunae : lumine *R* erit lux *E* 30 et origo sanct. *om. R (an recte?)* ubi mira tranq. *om. R* suitas *E* 31 inexplebilis *E (fort. rectius)* 32 apar. *R* abpar. *E* accipitur *E* ubi sensus decl. *om. R* 33 abundat d. *R* 34 angel. spl. *E* 36 ubi : in *E* Ierus. *R* ; *et cf.* HEBR. XII, 22 ; APOC. XXI, 2 caelestia *E* caelesti *coni. v. Gebh.* non est *om. E* nullus *RE* 37 tristitia + post gaudium *E* ubi (*corr.* ibi *R*) sunt *etc. om. E, sed habet :* Ut comprehendam omnia in brevi sermone : ubi omne malum non est et omne bonum non defuit nec deest aut deesse numquam potest.

IV

Les deux extraits qui font suite à l'homélie *Admoneo* ont le mérite d'être authentiqués, si l'on peut dire. Le premier est un petit discours sur l'Eucharistie, qui pourrait être complet sous cette forme, malgré le tour du début. Il est aisé de voir qu'il répond par endroits à divers textes des Épitres, et d'ailleurs qu'il ne manque pas d'une certaine couleur paulinienne ; en cela il rappelle aussi un passage des fragments de Brescia chers à M. Corssen [1]. Le lieu primitif d'un *logion* de ce style pourrait être un récit de la célébration de la Cène, analogue à celui des Actes coptes, après la troisième lettre aux Corinthiens [2]. A la fin il serait tentant de reconnaître une allusion à l'épiclèse liturgique [3].

PAVLVS APOSTOLVS AIT : Magnum vero saciamentum quod nobis a Domino donatum est, qui non solum de caelo, ut missus a Patre, redimeret nos per sanctum sanguinem suum, — sed iterum per lavacrum regenerationis in meliorem statum cotidie
5 renovamur. Et quid his maius est, et sublimius est in sancta mensa ? cuius ministerio ad regnum caelorum praeparamur, id est in adsumptione corporis et sanguinis Domini nostri Iesu Christi per Spiritum sanctum suum venientem de caelis, qui est < pignus > haereditatis nostrae, usquedum perveniamus ad eum, — et
10 similes ei erimus.

1 Paulus *etc.*, *sic in uncial. R* Magnum sacr. : *cf.* EPHES. V, 32 ; I TIM. III, 16 2 quot *R* ad dō *sic R* ut *etc.* : *fortasse corrig.* est missus a P. <ut> redim... cotidie renova<re>mur 3 missus a P. : *cf.* ROM. VIII, 3 ; GAL. IV, 4 redimeret *R* ; *et cf.* EPHES. I, 7 ; APOC. V, 7 4 lavacru *sic R* ; *et cf.* TIT. III, 5 5 quia *R* hiis *R* 6 idē *R* 7 adsuptione *R* 8 spiritum s. *etc.* : *cf.* EPHES. I, 14 ; ACT. II, 2 qui est : quē *R* pignus *suppl.* 10 similes, *cf.* I, IOA. III, 2.

1. « Et ideo misit Deus in mundum unigenitum filium suum Iesum Christum, quem ego evangelizo, ut (in) ipso habeat fiduciam genus humanum, quod ipse solus redemit per praeciosum sanguinem suum... », cf. v. Gebhardt. *s. c.*, p. 135, 25-30 ; et de même *ib.*, 19-22 : « Omnipotens Deus de celo missus ad terram ut nos redimeret, ipse me misit ad provinciam ut evangelizem nomen suum ».

2. Cf. *Acta Pauli*, p. 83, 105.

3. Mais voir les importantes remarques de M. E. Bishop, *Observations on the Liturgy of Narsai*, dans *Texts a. St.* VIII, 1, 1909, p. 138-147.

Digitized by Google

V

Ce dernier fragment double exactement le précédent. Il représente la même doctrine, à la fois réaliste et eschatologique. Il est malheureusement trop incomplet, formant la fin du feuillet 1v.

Paulus ait : O fratres dilectissimi, magna dilectio qua nos dignatus est Iesus Christus adsumere, qua pignoravit nobis proprium corpus et sanguinem ad confirmandam spem quam in ipso habemus regni caelestis ! Qualis promissio ista, cuius tale pignus !
5 Quale//

1 dileccio *R* 2 qua *sic corr.* : quē *R* 3 proprium s., *cf.* HEBR. IX, 12 3 ad confirmandam *etc* : *cf.* TIT. I, 2 quem *R* habemus ; regni c. q. *ordin.* *R*

***

Je demande la permission de reproduire ici, en manière d'appendice, un morceau peu connu qui n'est pas sans offrir des analogies avec les spécimens littéraires qui précèdent, particulièrement avec l'homélie *Admoneo.* Il appartient au Missel de Bobbio, où il joue le rôle d'une lecture de l'Apôtre, sous ce titre, précis à souhait : *Epistola Pauli apostoli ad Colossenses* [1]. Mabillon a remarqué, en éditant pour la première fois le texte du Missel : « Sequens lectio non legitur in epistola ad Colossenses, neque in libris sacris : sed est farrago ex Scripturae verbis contexta [2] ». Sur quoi un éditeur postérieur, G. H. Forbes, a fait à son tour cette réflexion assez juste : « Only a small part is taken from holy Scripture. The whole greatly resembles some of the sermons in the Appendix to S. Augustine's [3] ». J'ai déjà signalé l'intérêt de cette prière [4]. Depuis lors, l'*Epistola Titi* de D. De Bruyne [5] m'a donné à penser qu'elle pourrait fort bien provenir d'un apocryphe portant le nom de saint Paul. Entre autres choses on notera tout à la fin une citation de la « règle d'or » qui a échappé à M. G. Resch [6]. Je m'en tiens pour le texte au manuscrit lui-même, *Paris, B. N. Lat.* 13246 (s. VII-VIII), f. 212 ; les fautes d'orthographe ou de grammaire, qui sont un trait caractéristique de ce document mérovingien, se laissent presque toutes corriger sans peine. Après avoir relevé les

1. Pour une messe « pro vivos et defunctos » *(sic)*. Cf. *P. L.*, LXXII, 545.
2. *Museum Italicum*, I, 1687, p. 363 ; *P. L.*, ib.
3. *The Ancient Liturgies of the Gallican Church*, 1855-1867, p. 324 s.
4. *Dictionnaire d'Arch. et de Liturgie*, fasc. XV (1908), c. 950 n. 19.
5. Cf. supr., p. 402, n. 1.
6. Cf. *Das Aposteldecret nach seiner ausserkanonischen Textgestalt*, 1905, p. 132 ss. ; voir également D. Butler, *J. of Th. Studies*, XI, 1909-1910, p. 283 s.

Digitized by Google

allusions bibliques, je les ai trouvées ou trop claires ou au contraire trop vagues pour mériter d'être indiquées en note.

FF. qui sub potestate domini sumus mandatum dei custodire debemus. Qui custodiunt precepta domini abent vitam aeternam, et qui negant mandata eius adquirunt ruinam, et in hoc secunda <m> morte <m>.

5 Preceptum domini hoc est : non periuraberis non furtum faciis non adulterabis non falsum testimonium dices non accipies munera contra veritatem nec per potestatem.

Qui abet potestatem <et> abnegat veritatem, abnegabitur illi regnum Dei, et conculcabitur in infernum. Ibi non egreditur bis.

10 Quomodo sumus | (212v) fragiles et prevaricatores agentes peccatum. Non per singolus dies penetemus, sed per singolus dies peccatum super peccatum facemus.

Ut sciates hoc K. ff. quia *(de fort. suppl.)* opera nostra scriptum est in hoc libro, in cummemoracione erit nobis in die iudicio. Ibi

15 nec testes, ibi nec pares, ibi nec per munera iudicabitur, quia non est melior quam fides veritas castitas ieiunius et elimosina qui extingit omni <a> peccata. Et quod tibi non vis alio non facias.

Stipola rignum dei et accepit corona *(l.* accipe *vel* accipies coronam*)* : quod est in xpo ihu dno.

D. A. WILMART.

UN ÉPISODE INÉDIT DU PASSAGE DE L'EMPEREUR HENRI IV A LIÉGE, EN MCIII.

LE 29 juin 1103, l'empereur Henri IV célébra dans sa fidèle ville de Liége la fête des saints apôtres Pierre et Paul, et y séjourna pour le moins jusqu'au 15 juillet [1]. Ce fut une des dernières occasions où il fut donné au vieux monarque de se montrer à son peuple dans tout l'éclat de la dignité impériale ; mais elle fut réellement brillante, et paraît avoir fait une grande impression sur ceux qui en furent témoins. Il y avait là, outre le roi héritier Henri V, le grand guerroyeur Robert, comte de Flandre, dont la réconciliation avec l'empereur, à la suite de la campagne menée par lui contre l'évêché de Cambrai, devait être le grand événe-

1. Cf. E. Kilian, *Itinerar Kaiser Heinrichs IV* (Karlsruhe, 1886), p. 127 ; G. Meyer von Knonau, *Jahrbücher des Deutschen Reiches unter Heinrich IV. und Heinrich V.* t. V, p. 180 ; E. Sackur, MG. 4°, *Libelli de Lite*, t. II, p. 449, etc.

Digitized by Google

ment du jour. Puis venait, comme d'usage, cet imposant cortège de princes ecclésiastiques et séculiers, parmi lesquels on remarquait surtout Henri de Lorraine, Bruno de Trèves, Frédéric de Cologne, Otbert de Liége, et presque tous les grands vassaux de l'empire, depuis le nord de l'Allemagne jusqu'au fond de la Souabe.

Parmi les personnes de condition plus modeste qui purent jouir de ce spectacle grandiose, se trouvait un pauvre clerc, de santé chétive, et à la bourse peu remplie, mais très attaché à la personne du souverain. Au milieu d'une si grande solennité, il ne pouvait se lasser de contempler les traits augustes de celui-ci et de son fils, ceints du diadème impérial et ornés de tous les autres insignes de leur suprême dignité. En suivant de près leurs moindres mouvements, il remarqua que l'empereur, sans se laisser distraire par le concours et les applaudissements de la multitude, demeurait constamment appliqué à la psalmodie ; toutefois, à la façon dont il feuilletait le livre qu'il avait entre les mains, on voyait bien qu'il ne récitait point les psaumes dans l'ordre où ils se suivaient, mais qu'il en choisissait quelques-uns de préférence. Notre clerc, à la fois curieux et devot, eût bien voulu savoir quels étaient les psaumes que Sa Majesté lisait ainsi le plus souvent et savourait davantage, afin d'en composer un commentaire qu'il pût offrir à son maître. En attendant, l'idée lui était venue d'écrire un exposé des sept psaumes de la pénitence, et il se permet d'en faire humblement hommage à celui dans lequel, après Dieu, il a mis tout son espoir. Car, encore une fois, il se trouve dans une situation très précaire. Il n'est que de passage dans l'endroit où il se trouve actuellement : ses fréquentes infirmités, aussi bien que la pénurie à laquelle il se voit réduit, le mettent dans la nécessité d'aller chercher fortune ailleurs ; mais il ne voudrait le faire que du consentement et sur l'ordre de l'empereur. « Remarquez, dit-il à celui-ci, que Dieu et l'empereur ont en commun ce touchant privilège qui n'appartient qu'à eux, de pouvoir enrichir les pauvres sans faire de tort à personne. » Au reste, il ne se montre pas exigeant : il demande seulement ce qui est nécessaire à sa subsistance, et qu'on lui assigne une résidence où il puisse continuer à servir son maître, de quelque façon que ce soit. Trop heureux s'il lui était donné de jouir plus souvent de la présence de celui-ci : car il n'est rien qui l'attriste autant que de se voir séparé de lui.

*
* *

La lettre d'envoi de ce client besogneux nous a été conservée, avec le Commentaire sur les psaumes de la pénitence, dans un

Digitized by Google

manuscrit de Benediktbeuern du XIIe siècle, aujourd'hui Clm. 4654 (0m,139 × 0m,100), fol. 1r-43v. Le Commentaire lui-même ne m'a paru contenir rien de particulièrement intéressant; mais la lettre-préface vaut la peine d'être publiée, ne serait-ce qu'à raison de la rareté relative des documents de ce genre. Wattenbach [1] fait remarquer combien peu d'écrits des partisans d'Henri IV sont parvenus jusqu'à nous, et que c'est une vraie fortune d'en retrouver quelques bribes, fût-ce dans une copie postérieure. Or, la nôtre est contemporaine de l'auteur, ou peu s'en faut. Elle-même, du reste, ne nous est point parvenue intacte. Quelque lecteur, dans une intention louable peut-être, mais guidé par un esprit d'une étroitesse trop commune, même à notre époque, a cru devoir gratter les quatre premières lignes de l'adresse; de sorte que celle-ci, bien que récrite après coup en partie, contient certains mots dont la lecture est douteuse, et pour lesquels j'ai dû solliciter le concours toujours assuré et précieux de mon ami le Dr P. Lehmann. Je marquerai par des astérisques les caractères demeurés illisibles, même à la suite de notre double examen :

Domino suo Romanorum imperatori augusto unus de seruis suis deuotissimis, prospere procedere, feliciter regnare, et post huius regni gloriam cum palma a* d** exercituum appro******

Inter uniuersa huius mundi desiderabilia, quae uel omnino mihi sunt denegata uel rarius ad fruendum concessa, res nulla est, quae tanta afficiat et attenuet me tristicia, quantum desideratissimi domini mei imperatoris absentia. Leodii autem cum utrosque uidissem et dominum imperatorem filiumque eius regem, indolis eximie adolescentem, gloria diadematis coronatos, ceterisque regalibus insignibus indutos, aggratulatoria perfusus iocunditate, quasi tota curia mihi agi, me respicere propria aliqua uideretur singularitate, illic in tam celebri festo, in tam totius populi festiuo applausu, considerans dominum meum psalmodie diligentius immorari, non tamen continuata libri serie, sed hinc inde deuolutis uoluminibus, assumpsi mihi · VII · penitencialium psalmorum exponendorum occasionem. Quod si nominatim nouerim quos psalmos dominus meus pro uotis et ex frequentiori usu prae ceteris sibi legendos praefixerit, iuxta meae paruitatis studium et diligentiam explanare eos diuina id amministrante gratia in me esset promptissimum.

Quia locus ille, in quo non sto sed ambulo, est mihi mutandus, cum propter crebras infirmitates, tum propter rei familiaris augustias, maxime id uelim fieri domino meo praecipiente et praedictante. | fol 1v | Adtendite autem me, quod deus et imperator unicum habent maximae pietatis priuilegium, uidelicet quod uterque possit absque alicuius defraudatione pauperes ditare. Victui tantum necessaria in oportuno loco obsecro mihi concedi et attribui, ubi deinceps aliquando domino meo aliquo modo possim seruire.

1. *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, 6e édit., t. II, p. 95.

Digitized by Google

Vient ensuite le Commentaire promis, qui commence par ces mots : « Maiores nostri septem modis peccata nobis dimitti posse dixerunt... », et finit ainsi, fol. 43ᵛ : « .... ut post afflictiones erumpnasque lacrimabiles exultatione conclusa sit. »

*
* *

J'ai fait de vains efforts pour découvrir le nom de ce fidèle obscur de l'empereur excommunié ; toutefois, j'ai quelque soupçon que c'est le même qui a écrit, vers 1105, à l'archevêque Frédéric de Cologne, la lettre 115 du *Codex Udalrici*, publiée par Jaffé dans sa *Bibliotheca*, t. V, p. 226 sq. Le sujet, le ton, sont absolument les mêmes que dans la lettre qu'on vient de lire. Ici encore, c'est un clerc anonyme qui exprime toute la peine que lui cause l'absence de son maître et seigneur. Il eût bien voulu aller se présenter à lui en personne et lui rendre ses devoirs ; mais sa santé est en si mauvais état, et l'archevêque lui-même est si absorbé, par suite de la lutte parricide dont la famille impériale offre l'attristant spectacle. Il va donc exposer par écrit sa requête. Il s'agit d'une prévôté qu'il a sollicitée du prélat, et que celui-ci lui a promise. Il compte bien sur l'effet de cette promesse, l'intervention de l'empereur fût-elle pour cela nécessaire. Il termine en assurant l'archevêque de son dévouement absolu, au point qu'il se déclare prêt à le suivre, s'il le faut, jusqu'en prison et à la mort. Encore une fois, il me paraît très vraisemblable que le quémandeur du Clm. 4654 et celui du *Codex Udalrici* n'en font qu'un, d'autant plus que, nous l'avons vu, l'archevêque Frédéric se trouvait lui aussi à Liége en juin 1103.

Mais, quel qu'il soit, il faut lui être reconnaissant de nous avoir transmis cette sorte d'instantané si curieux, concernant l'attitude d'Henri IV dans une grande circonstance officielle de son règne. Qui se serait jamais représenté le vieil empereur, mis au ban de la chrétienté, considéré comme une sorte d'antéchrist par toute une partie de ses contemporains et même de la postérité, résistant à la séduction de son entourage et aux acclamations enthousiastes de la foule, pour feuilleter dévotement les pages de son psautier, et donner ainsi à l'immense assemblée de ses fidèles l'exemple d'une assistance pieuse et attentive aux offices de la Saint-Pierre, une des dernières fois qu'il put y paraître en souverain ?

D. G. MORIN.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

J. M. Heer. **Euangelium Gatianum.** Friburgi Br., Herder, 1910. In-8, LXIV-188 p. Prix : 14 m.

On connaissait déjà les principales variantes du célèbre évangéliaire de St-Gatien de Tours (maintenant à Paris, N. B. *nouv. acq.* 1587) par Bianchini *Evang. quadruplex* (reproduit dans Migne, *P. L.*, t. 12). Mais il faut savoir gré à M. Heer d'en avoir donné une édition diplomatique très soignée. L'introduction donne d'abord l'histoire et la description du manuscrit ; ensuite une étude du texte. L'éditeur y distingue trois éléments : un fond ancien, qui est même africain, des corrections hiéronymiennes, une troisième partie assez difficile à définir, « intermedia pars quae codicibus utriusque indolis est communis », dit M. Heer. Cela n'est pas très clair et peut-être pas très exact. Mais l'auteur explique et prouve sa théorie. Ces textes mêlés sont d'abord les *rudimenta*, c.-à-d. les corrections faites à moitié, p. ex. Mt 14, 21 *manducauerunt autem fuit numerus*, suppose un texte ancien *qui manducauerunt autem erant* qu'on a incomplètement corrigé d'après la vulgate *manducantium autem fuit numerus ;* ensuite les *conflationes*, c.-à-d. les doublets ; ainsi L. 1, 71 *salutem et liberauit nos* unit *salutem* de la vulgate et *et liberauit nos* des mss. anciens. Mais ces leçons anciennes à quel type appartiennent-elles ? Inutile, dit H., d'entrer dans des distinctions : « les mss. e a b c l r ont le même caractère ». Cette réponse est trop simpliste : à côté de quelques variantes communes comme on en trouve dans la généalogie du Christ, Luc 3, 22-38, il y a des divergences bien autrement remarquables ; et il faudra un jour relever les leçons africaines qu'on trouve non seulement dans les mss tels que a h ff² etc., mais encore dans certains textes mêlés comme le *tol.* et les mss irlandais. On comprend toutefois que ce travail ne pouvait se faire à propos de l'édition de *gat.*

Quelques remarques de détail : p. L, Mt 2, 7, peut difficilement trouver place parmi les textes incomplètement corrigés, l'omission de *et* devant *ex* s'explique aisément ; Mt 20, 34 *et tetigit* se lit aussi dans *rush ;* p. LI, Mt 26, 22 *nimis* aussi dans *lich ;* p. LIV, Mc 9, 19 *discerpsit* ne se trouve que dans *gat*, précisément pour cela il est très hasardé de le rattacher au texte syriaque, et il est plus naturel d'y voir une glose insérée dans le texte, le mot a pu être emprunté à 9, 25 ; L 2, 1 serait mieux à sa place parmi les « rudimenta » ; Mt 9, 32 et L 7, 6 cités comme cas d'interpolations figureraient mieux parmi les doublets. P. LXII une longue liste de mss de l'*itala* et de la Vulgate, tantôt l'auteur indique dans quelle bibliothèque et sous quel numéro ils sont conservés, tantôt il ne donne que le nom. Le *Book of Darrow* aurait été écrit par S. Columba (fin du VI• s.) d'après la

Digitized by Google

légende, mais les paléographes le mettent au VIIIe s. Il faut ajouter que la collation de ce ms se trouve dans Abbott, *Evangeliorum versio antehieronymiana* et qu'une partie du *Book of Mulling* a été éditée par Lawlor, 1897.

L'évangéliaire de St-Gatien contient deux curieuses transpositions de noms dans la liste généalogique L 3, 23 et suiv. Si on attribue à *filius ioseph* le n° 1 on constate que les n°s 24-27 sont placés après le n° 13, et les n°s 51-54 après le n° 23. Je ne vois qu'un moyen d'expliquer ces déplacements : l'archétype de *gat* avait 27 lignes ; la généalogie commençait vers le milieu d'un recto, là se trouvaient sur deux colonnes les n°s 1-13, 14-27 ; la première colonne du verso contenait les n°s 28-54. Il faut supposer que le coin inférieur du folio a été déchiré emportant les quatre derniers noms de chaque côté. Pour remédier à l'accident on aura écrit les n°s 24-27 au milieu de la marge inférieure pour faire suite à la 2de colonne, les n°s 51-54 au milieu de la marge supérieure pour commencer la 2e colonne. Le scribe du *gat* crut que ces noms devaient être ajoutés à la première colonne. L'archétype avait donc le même format et la même écriture (cf. Heer, p. XVI) que le *gat* qui a de 27 à 29 lignes (Heer p. XIV dit 29 lignes) ; il n'était sans doute pas beaucoup plus ancien que *gat*.

Ajoutons qu'on trouve à la fin une table des variantes de *gat* par rapport à la Vulgate, ce qui facilitera beaucoup l'étude de cet intéressant manuscrit.

D. D. DE BRUYNE.

J. Wittig, W. Schwierholz, H. Zeuschner, O. Scholz. **Ambrosiaster-Studien.** (*Kirchengeschichtl. Abhandlungen* von Dr. M. Sdralek, VIII). Breslau, Aderholz, 1909. In-8, x-198 p.

On continue, semble-t-il, à Breslau, à caresser la théorie d'après laquelle le fameux Ambrosiaster ne serait autre que le juif *Isaac*, lequel, converti, aurait traduit son nom en *Gaudentius* (= Gaudentius év. de Brescia), et par surcroît se serait affublé d'un second synonyme, *Hilarius*, lors de la publication de son Commentaire sur l'Épître aux Romains. C'est une fantaisie qui passera. Il restera du moins au Dr Wittig et à W. Schwierholz le mérite d'avoir mis en relief les rapports de style et de pensée qui existent entre les écrits de l'Ambrosiaster et les écrivains de la Haute-Italie : ce sera pour eux plus tard une fiche de consolation.

L'étude d'Otto Scholz sur le *De bello Iudaico* du soi-disant Hégésippe, que l'on voudrait aussi identifier avec le prosélyte Isaac, n'est point spécialement de mon ressort ; pour autant que j'ai pu jusqu'ici examiner la question, je ne vois qui empêche d'admettre l'attribution courante à s. Ambroise.

Il n'y a, en somme, qu'une seule des études comprises dans ce volume qui m'ait vraiment causé quelque satisfaction, celle de Hans Zeuschner sur la *Fides Isaatis* (p. 97-148) ; encore ne suis-je pas pleinement convaincu qu'il ait raison de contester l'unité de ce petit écrit. Mais le texte qu'il en donne semble établi avec beaucoup de soin, et, surtout, il en démontre d'une façon inéluctable la tendance antipriscillianiste. Je conseille à ceux

Digitized by Google

qui sentiraient à l'avenir quelque tentation de reprendre pour leur compte l'insoutenable hypothèse Isaac-Ambrosiaster, de comparer d'abord attentivement l'*Index verborum et locutionum* dressé par Zeuschner à la fin de son travail, p. 144-148, avec celui du Prof. A. Souter dans l'édition viennoise des *Quaestiones* du Pseudo-Augustin ; ils reconnaîtront sans peine, à côté de traits communs à ces deux écrivains d'une même époque, certaines expressions caractéristiques par lesquelles le premier se distingue habituellement du second, pour se rapprocher plutôt de la terminologie des Espagnols et de Priscillien lui-même. D. G. MORIN.

H. GOELZER et A. MEY. **Le latin de S. Avit, év. de Vienne.** (*Biblioth. de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris*, XXVI). Paris, F. Alcan, 1909. In-8, XI-767 p.

Ce volume me paraît un peu gros. Les auteurs ont pris comme modèle celui de Max Bonnet sur le latin de Grégoire de Tours ; mais, au point de vue linguistique, Avit est loin d'offrir le même intérêt que Grégoire, bien qu'il soit incomparablement plus correct. Enfin, il ne faut pas se plaindre de l'abondance de biens. Si j'en juge par les services que m'a rendus l'ouvrage précédent de M. Goelzer sur la latinité de s. Jérôme, celui-ci, avec son index alphabétique, ne sera pas moins utile à quiconque voudra se faire une idée exacte du langage de l'évêque de Vienne : je n'oserais dire de son milieu, car il a son style à lui, bien supérieur, en général, à celui de ses contemporains. Avouerai-je que je ne verrais pas l'opportunité d'entreprendre un travail de telles proportions à propos de chaque auteur gallo-romain des Ve et VIe siècles? Tant d'insistance sur les moindres minuties philologiques ne contribuera guère à relever parmi nous le culte intelligent des belles-lettres. Combien je préférerais voir buriné en quelques pages concises ce qui fait proprement l'âme d'un auteur, ce qui caractérise sa pensée et sa diction, et le distingue des autres écrivains ! Je ne m'étendrai pas davantage sur ce travail, d'ailleurs très méritoire, mais qui, par sa nature même, échappe à l'analyse. Il est dommage que, dès le début, une note malheureuse atteste chez les auteurs un retard considérable sur le progrès de la critique contemporaine. Dans l'introduction, p. 2, il est dit de « la relation de la conférence tenue près de Lyon, en 499, par les évêques de la Burgondie, en présence du roi Gondebaud » qu'elle « peut être considérée comme un procès-verbal sincère. » Hélas ! il y a quinze ans déjà que J. Havet, dans ses *Questions mérovingiennes*, a démontré que ce fameux Colloque était une des plus habiles « découvertes de Jérôme Viguier », et les constatations subséquentes ont prouvé à l'évidence à quel point l'accusation était fondée. D. G. MORIN.

C. PLUMMER. **Vitae sanctorum Hiberniae.** Oxonii, 1910, 2 vol. in-8, CXCII-273 et 391 p. Prix : 32 fr.

Des éditions de textes hagiographiques comme celles de William Reeves et de Whitley Stokes pourvues d'introductions, de notes, de glossaires admirablement riches et commodes ont rendu les plus grands services à

Digitized by Google

ceux qui, dans ces cinquante dernières années, se sont consacrés à l'étude de l'histoire religieuse, de la liturgie et du folk-lore de l'ancienne Irlande. Le Rév. Charles Plummer, qui s'est déjà acquis une si belle réputation en publiant son édition de l'*Histoire ecclésiastique* du Vén. Bède, non seulement se maintient par la publication actuelle à la hauteur des traditions scientifiques mises en honneur par ses devanciers, mais il les porte, grâce à son information étendue, à la finesse et à la précision de sa critique, à un degré encore plus élevé.

Ces deux volumes renferment trente-cinq vies latines de saints irlandais, dont quatorze publiées pour la première fois. Jusqu'à présent, pour se livrer à quelque étude importante dans le domaine de l'hagiographie irlandaise, il fallait recourir aux recueils des Bollandistes, de Colgan, de Fleming et des Pères De Smedt et de Backer, sans parler d'autres ouvrages moins généraux, souvent au risque de ne rencontrer qu'un texte incomplet ou mal édité. Certes, ces recueils seront encore à consulter à l'avenir, mais aucun d'eux ne fournira des matériaux et des éclaircissements d'une qualité égale à ceux qui sont condensés dans les 850 pages de ce nouveau *corpus* de l'hagiographie irlandaise.

Les vies ici éditées sont tirées de six grands recueils de vies de saints insulaires : 1° MS. 7672-4, de la Bibliothèque royale de Bruxelles (*Codex Salmanticensis*), édité par les Pères De Smedt et de Backer en 1888 ; 2° MS. V. 3. 4, de la Bibliothèque Marsh, de Dublin, partiellement édité par Colgan et Fleming et utilisé, ainsi que le suivant, par Usher, Ware et Reeves ; 3° MS. E. 3. 11, de Trinity College, de Dublin, le frère du précédent ; 4° MS. Rawl. B. 485, de la Bodléienne, d'Oxford ; 5° MS. Rawl, B. 505, copie du précédent ; 6° MS. du couvent des Franciscains de Dublin, presque certainement copié sur le précédent ; utilisé par Colgan.

Les vies publiées pour la première fois par M. Plummer sont celles des saints Ailbe d'Emly, Buite de Monasterboice, Cainnech d'Aghaboe, Ciaran de Clonmacnois, Colman de Lann Ela, Cronan de Roscrea, Finan de Kinnity, Lasrian de Devenish, Moling de S. Mullins, Ruadan de Lothra ; de Ste Samthann de Clonbroney ; et enfin la *vita prima*, la *vita secunda* et des *versus satirici* de S. Brendan de Clonfeet.

Une introduction pleine de renseignements paléographiques, critiques et autres nous est une garantie de la qualité des textes qui suivent. Cette introduction traite des manuscrits, de la valeur de chaque vie tant au point de vue de l'histoire qu'au point de vue des traditions populaires, du mode de composition et du caractère des vies de saints irlandais en général, du contenu de ces documents (vie sociale, coutumes populaires, vie monastique, ascétisme, liturgie), du folk-lore païen et de la mythologie.

Nous ne nions pas que l'hagiographie irlandaise présente un grand nombre de survivances de croyances païennes. Cependant la part faite par M. Plummer aux mythes solaires nous paraît excessive. La façon très spirituelle dont on a raillé les abus jadis commis en la matière par Max Müller et son école n'a pas peu contribué à mettre en garde bien des esprits contre cette tendance (Voir H. Gaidoz, *Comme quoi M. Max Müller n'a jamais existé ; étude de mythologie comparée*, dans *Mélusine*, t. II, col. 73-88).

Digitized by Google

Quand nous aurons dit que l'ouvrage comprend encore un index géographique, où beaucoup de noms de lieux sont identifiés pour la première fois, un index des noms de personnes, une table analytique des matières, un glossaire latin et un glossaire irlandais, tout cela exécuté avec un soin et une compétence achevés, nous aurons donné une idée approximative du mérite de cette excellente publication. D. L. GOUGAUD.

P. PIERRE SUAU, S. J. **Histoire de S. François de Borgia**, troisième général de la Compagnie de Jésus (1510-1572). Paris, Beauchesne, 1910. Gr. in-8, 591 p.

P. HENRI FOUQUERAY, S. J. **Histoire de la Compagnie de Jésus en France des origines à la suppression (1528-1762).** Tome I. Les origines et les premières luttes (1528-1575). Paris, Picard, 1910. In-8, XXI-673 p. Prix : 10 fr.

H. BOEHMER. **Les Jésuites.** Ouvrage traduit de l'allemand avec une introduction et des notes par Gabriel Monod. Paris, Colin, 1910. In-12, LXXXIII-304 p.

La Compagnie de Jésus fait en ce moment l'objet de nombreux travaux historiques ; l'histoire de plusieurs de ses provinces se publie avec un remarquable ensemble et dans un esprit vraiment scientifique, en même temps que de nombreux textes inédits sont mis à la disposition d'un public d'autant plus curieux de les connaître, que les Archives de la Compagnie sont des archives privées et autrement secrètes que celles du Vatican. Cet ensemble de travaux aura pour résultat de faire mieux ressortir l'influence extraordinaire de l'Institut créé par Ignace de Loyola et de permettre de suivre son action jusque dans les moindres détails de la vie sociale et religieuse des quatre derniers siècles.

I. Le P. Suau a déjà publié en 1905 à la collection *Les Saints* une vie de S. François de Borgia, qui a trouvé un excellent accueil. Il nous donne aujourd'hui une histoire complète du troisième général de la Compagnie pour laquelle il a pu utiliser les récentes publications faites en Espagne par des membres de son ordre : l'histoire de l'Assistance d'Espagne du P. Astrain et le tome III des *Monumenta historica S. J.* consacré à S. François de Borgia.

On peut le dire, le P. Suau a renouvelé la vie de S. François de Borgia ; il a rompu une bonne fois avec une historiographie incomplète, qui faisait passer le saint par le moule des conventions hagiographiques du XVIIe s. Il a fait revivre son héros en le replaçant dans son milieu. Cette fois c'est bien un Borgia que nous avons devant nous, un grand d'Espagne vivant au service de Sa Majesté catholique, un chef de famille, un homme d'État qui va devenir religieux, commissaire général de son ordre en Espagne, avant de devenir son troisième général. C'est l'homme dans sa vie quotidienne, avec ses grandes qualités naturelles, ses goûts, ses habitudes, ses défectuosités, qui revit dans cet ouvrage ; c'est toute une période de l'histoire de l'Église, en Espagne, de celle de la famille de Borgia, c'est toute l'histoire des origines de la Compagnie, dans le travail du P. Suau, qui a exploré de nombreuses archives et rendu leur véritable physionomie aux personnes et aux choses, leur portée réelle aux événements.

Digitized by Google

L'ouvrage est divisé en trois parties : l'homme de cour, l'homme d'état, l'homme de Dieu. La première contient des renseignements curieux sur la famille de Borgia et sur la jeunesse du saint ; la seconde constitue un chapitre assez neuf de l'histoire politique du XVIe siècle ; la troisième fait connaître sous son vrai jour le caractère de S. François de Borgia, en retraçant l'évolution d'une âme qui se dégage graduellement de ses défectuosités — le saint reste toujours un homme — pour s'abandonner de plus en plus à l'action de Dieu. Très instructives sont à ce point de vue les pages consacrées au commissariat général de François de Borgia en Espagne, où l'on peut se rendre compte de sa personnalité dominante d'instinct, puis celles où l'auteur a résumé en quelque sorte son « Esprit ». L'historien, loin de nuire à l'hagiographe, a ajouté un charme de plus à une vie, déjà bien extraordinaire par elle-même, en l'écrivant avec la préoccupation visible de rester toujours fidèle à la plus stricte objectivité.

II. L'ouvrage du P. Fouqueray se présente avec des allures plus imposantes ; on se sent devant le portique massif d'un édifice qui doit prendre de vastes proportions. Ce pourrait bien être une sorte d'archives générales de la Province de France, où iront puiser tous ceux qui auront à s'occuper de l'histoire de la Compagnie. Le premier volume débute par un exposé très développé des origines de la Compagnie (1528-1552), dans lequel l'auteur retrace la vie d'Ignace de Loyola à Paris, fait connaître ses premiers compagnons, leur établissement en ordre religieux et entre dans des détails assez longs sur le livre des *Exercices* et sur les *Constitutions* (p. 1-126). D'ailleurs l'auteur ne perd jamais de vue l'histoire générale de la Compagnie ou plutôt l'action directrice de ses chefs, ce qui se conçoit aisément pour une société aussi centralisée que l'est la Compagnie. On assiste, année par année, aux développements graduels de l'Institut en France, à son établissement à Paris et à Billom, à ses luttes pour l'obtention du droit de naturalisation et à son admission légale en France. Cet établissement coïncide avec la propagation du protestantisme et avec le fameux édit de tolérance de 1562. Un essai infructueux de collège à Pamiers est bientôt suivi de la fondation des collèges de Tournon, de Rodez, de Mauriac et de Toulouse, pendant que les Pères se livrent à des travaux apostoliques dans diverses contrées de la France. Tandis que le collège de Clermont se développe merveilleusement, malgré l'opposition de l'Université, et est illustré par l'enseignement de Maldonat et de Mariana, on assiste à la création des collèges d'Avignon, de Chambéry, de Lyon, de Verdun, de Nevers, de Bordeaux, de Bourges et de Pont-à-Mousson. Chacune de ces fondations a son histoire, et l'on sent que l'auteur dispose de nombreux et précieux matériaux pour retracer leurs annales. D'un autre côté le fond du tableau, c'est la vie politique et religieuse de la France. Certains Jésuites sont intimement mêlés aux événements qui se déroulent en France ; la Compagnie a, en dépit des difficultés et des troubles, jeté de profondes racines ; elle possède de nombreux établissements, ses membres déploient une merveilleuse activité dans l'enseignement et dans le ministère apostolique ; elle est une des forces vives de l'Église catholique.

L'ouvrage du P. Fouqueray s'annonce comme un recueil de première

Digitized by Google

importance. On admirera l'étendue des recherches entreprises par l'auteur et l'abondance de la documentation. Sans dissimuler ses jugements sur les faits et sur les hommes, l'auteur a laissé surtout parler les faits. Il est donc le bien venu.

III. Une étude complète sur l'histoire et sur le développement de la Compagnie de Jésus est un travail qu'on ne se résoudra pas vite à entreprendre, d'abord parce qu'une grande partie des archives de la Compagnie sont des archives privées, ensuite parce qu'on risquerait, en voulant garder la sérénité et l'objectivité requises d'un historien, d'étonner, de froisser peut-être certains esprits. Toute société humaine a ses grandeurs et ses faiblesses, et la Compagnie de Jésus n'a pas plus échappé qu'une autre à l'action du temps et des hommes. On comprend facilement que des auteurs acatholiques puissent plus librement tenter un aperçu général sur l'histoire des Jésuites et envisager sous un tout autre angle l'énorme influence exercée par eux au sein de l'Église catholique depuis le XVIe siècle. La situation absolument à part de la Compagnie, comme organisme quasi-autonome dans l'ensemble des instituts religieux, est déjà un problème assez délicat et bien fait pour exciter la curiosité de l'historien. Peut-on attendre d'auteurs protestants toute l'objectivité voulue pour reconstituer l'histoire des Jésuites et saisir le secret de leur influence extraordinaire dans l'Église? Je veux bien l'admettre pour les faits, mais je n'oserais garantir qu'il n'y ait çà et là des préventions résultant de l'éducation et du milieu, une tendance trop marquée à séparer la notion du jésuite de celle du religieux, une propension à trop généraliser certains cas particuliers, tendance qui peut parfois fausser l'exposé des faits eux-mêmes. Il n'en est pas moins vrai d'autre part qu'en appelant l'attention sur des détails négligés par d'autres, et pour cause, en mettant en relief dans les faits généraux les motifs d'affaiblissement, on complète et on précise le cadre habituellement tracé jusqu'ici.

L'Introduction, due à la plume de M. Gabriel Monod, étudie quelques points sur lesquels M. Boehmer a passé trop rapidement : la place de la Société dans l'histoire de la Réforme, les rites malabares et chinois, la casuistique, la morale, la politique des Jésuites. Il y a là des jugements motivés, des aperçus curieux, des idées discutables. L'ouvrage lui-même de M. Boehmer, qui témoigne de beaucoup de lectures, mais où l'on regrette l'absence de références, se divise en six chapitres : le fondateur, la formation de la Compagnie, ses conquêtes en Europe et dans les pays païens, son étendue et son organisation à l'apogée de sa puissance, sa chute, son relèvement et sa réorganisation. Dans l'exposé de la ruine de la Compagnie, à côté des fautes de ses membres comme individus, et des atteintes portées à l'organisation primitive, il faut tenir compte des attaques auxquelles elle fut en butte, et il y a lieu de reconnaître le mot d'ordre général donné contre elle et invitant les gouvernements à la combattre. Les Jésuites succombèrent les premiers, les autres Ordres suivirent ; leur suppression n'est donc que la première phase de la lutte universelle contre l'autorité de l'Église catholique. Certes il y avait un antagonisme entre la Compagnie et certains Ordres ; une étude minutieuse de ces heurts et de ces frottements n'est pas encore faite. La question des prieurés, les querelles

Digitized by Google

jansénistes, l'exclusivisme étroit d'un certain esprit de corps entrent simultanément en jeu dans cet antagonisme. Dans son ensemble l'exposé historique tracé par M. Boehmer offre une synthèse bien présentée, instructive, parfois piquante ; nul ne s'étonnera de voir plus tard ses jugements discutés et ses appréciations critiquées. D. U. BERLIÈRE.

Weidenauer Studien. Herausgegeben in Verbindung mit der Leo-Gesellschaft von den Professoren des f.-b. Priesterseminars in Weidenau. Vienne, Opitz ; 2e vol., 1908, 466 p. ; 3e vol., 1909, 330 p.

Ces études paraissent avec l'approbation de la curie archiépiscopale de Vienne. Comme dans tous les recueils de ce genre, elles n'ont ni même importance ni valeur égale. Je citerai parmi les principaux travaux, ceux du Dr J. Nikel, professeur à l'université de Breslau, sur « les sources nouvelles de l'histoire la plus ancienne de la Diaspora juive », du Prof. Dr Léonard Stamfl sur le « fondement de l'obligation des clercs au célibat, dans l'Église Latine », du Prof. Dr Rodolphe Buchwald de Breslau sur « le sacramentaire léonien et ses rapports avec les deux autres sacramen- « taires romains » ; puis, une étude du R. Ét. Gruner sur la dépendance « littéraire » des deux épîtres aux Thessaloniciens ; une autre sur l'emplacement du Mont-Sinaï, par le Prof. Dr Ch. Miketta ; deux critiques de texte biblique, Gen., 1-3, Luc., 3, 22, par les Prof. J. Nikel et Jos. Fischer ; une enquête, enfin, sur les lettres pastorales de S. Cyprien.

Le P. Louis Bukowski, S. J., traite longuement du « concept de la satisfaction dans la théologie russe-orthodoxe ». Son étude est divisée en deux parties principales : la doctrine orthodoxe de la satisfaction de Jésus-Christ (2e vol., pp. 83-132) et de la satisfaction secondaire du pécheur (3e vol., pp. 183-251). Cette dernière partie se subdivise en deux sections permettant de considérer la nécessité de la satisfaction pour obtenir la justification et la satisfaction à donner après avoir obtenu cette justification, c'est-à-dire la satisfaction sacramentelle. L'A. examine l'enseignement de l'Église orthodoxe tour à tour dans les livres symboliques, dans les théologiens du XVIIIe s. et de la première moitié de la période suivante, enfin dans les auteurs contemporains. Il suit en ceci les trois stades principaux de l'histoire moderne de la théologie orthodoxe, bien qu'il soit difficile de tracer entre les deux derniers stades une ligne de démarcation très nette. Il conclut à la quasi-identité de doctrine dans l'Église catholique et l'église orthodoxe, sauf en ce qui concerne la satisfaction sacramentelle. Cette conclusion est exacte ; mais n'y avait-il pas lieu de faire ressortir davantage la supériorité de l'enseignement catholique, dans la précision de ses termes et de ses formules, dans la clarté et la force de ses arguments et dans son admirable harmonie avec la synthèse du dogme ? D. P. DE MEESTER.

A. D'ALÈS. **Dictionnaire Apologétique de la Foi Catholique.** Fascicules II, III, IV (Aumône-Église). Paris, Beauchesne, 1910. In-4, col. 321-1280. Prix : 5 fr. le fasc.

Les études rassemblées en ces fascicules constituent un ensemble d'une

Digitized by Google

valeur apologétique incontestable par la documentation abondante et la préoccupation scientifique et critique qu'elles attestent.

Signalons les exposés bien documentés du P. Condamin sur *Babylone et la Bible*, de M. d'Alès sur le *Baptême des hérétiques*, de M. Mangenot sur le *Canon catholique des Écritures*, etc. A la lettre B et ailleurs, rien sur le Bouddhisme, lacune d'autant plus étonnante que cette doctrine religieuse intéresse très spécialement l'apologétique chrétienne.

A la rubrique *Certitude*, M. Gény explique fort exactement le rôle que peut jouer la liberté dans certains assentiments motivés par l'évidence. Il aurait dû étudier davantage, quoi qu'il en dise, l'idée de Newman, si répandue de nos jours, que la certitude religieuse relève d'un autre processus que la certitude purement rationnelle. — L'examen du *Criticisme Kantien* est absolument à sa place en ce travail apologétique : « si le Kantisme est mort comme système, l'esprit du Kantisme vit toujours ». M. Valensin en quelques traits synthétiques et fermes, nous a montré les infiltrations de celui-ci (col. 748), et a refuté péremptoirement celui-là (col. 719 sq.).

L'article du R. P. Garrigou-Lagrange sur *Dieu* s'impose à l'attention tant en raison de son étendue (col. 941-1088) que par la trame serrée de son ample argumentation. Signalons le soin qu'il a mis à réfuter les objections contre la *démonstrabilité* de l'existence de Dieu, non moins qu'à établir la valeur transcendantale du principe de causalité.

A la rubrique *Dogme*, une solide étude de M. Pinard. Elle eût gagné néanmoins à plus de synthèse théorique, et à un plus large développement historique qui mît concrètement ces théories à l'épreuve des faits.

L'étude sur l'*Église* de M. de la Brière examine critiquement la conception du royaume de Dieu chez MM. Harnack et Loisy et montre très clairement comment la pensée catholique contient la part réelle de vérité que revendiquent ces deux systèmes opposés, et comment elle seule s'accorde pleinement avec l'enseignement global de l'Évangile.

D. I. RYELANDT.

A. Palmieri O. S. A. **Il progresso dommatico nel concetto cattolico.** Florence, Libreria editrice, 1910. In-8, XVI-304 p.

Ce bel ouvrage forme le premier volume de la *Biblioteca di apologia cristiana*, recueil d'études destinées à défendre le dogme catholique contre les erreurs modernes. Questions toutes d'actualité, comme celle du développement dogmatique par laquelle le P. Palmieri, avec son inépuisable fécondité, ouvre la série.

Les théologiens lui en sauront gré, car sa vaste érudition constitue en quelque sorte une innovation dans les travaux de ce genre, fort multipliés ces dernières années. En effet, à côté des erreurs protestantes, rationalistes et modernistes sur le progrès dogmatique, on y trouvera un exposé succinct et fidèle des fausses théories des auteurs orthodoxes tant grecs que russes. Très au courant de la littérature du sujet, l'illustre augustin procède de manière à la fois simple et didactique. La meilleure méthode pour une étude approfondie de la controverse entre catholiques d'une part et orthodoxes et rationalistes modernistes de l'autre, dit-il lui-même, consiste à exposer d'abord avec grand soin la doctrine catholique, puis les objections

Digitized by Google

des adversaires et à montrer de cette façon combien est vaine et injuste l'accusation lancée contre le catholicisme de proclamer de nouveaux dogmes (p. 5).

Le chapitre premier est une introduction à toute la question : le vrai et le faux concept du progrès dogmatique. Après avoir établi la distinction fondamentale entre un développement absolu et un développement relatif, et qui consistera respectivement dans la création de nouveaux dogmes et dans l'élucidation ou la détermination des vérités de foi contenues dans le dépôt de la révélation, l'A., dans le chapitre suivant, examine la possibilité, la nécessité et la réalité de ce développement relatif. En règle générale, les adversaires sont divisés en deux camps : les rationalistes et les modernistes, qui en sont les fils, exagèrent le fait et la portée du progrès dogmatique en le réduisant à un phénomène d'évolution, les orthodoxes refusent d'admettre, moins en principe qu'en fait il est vrai, toutes les définitions dogmatiques de l'Église catholique depuis le septième concile œcuménique. Cette considération amène l'A. à considérer le principe vital du progrès dogmatique, le concile œcuménique et le travail particulier de la théologie par les synodes privés et les écrivains ecclésiastiques ; ainsi est réfutée l'objection des nouveaux dogmes dans l'Église catholique, ainsi tombent les accusations de mouvement rétrograde ou de rationalisme également lancées contre elle (ch. III-VI). Les deux derniers chapitres sont consacrés à l'examen du fameux canon de S. Vincent de Lérins et à la signification morale des dogmes telle qu'elle se dégage de toute la controverse.

D. P. DE MEESTER.

DESMET ALOYSIUS, S. T. L., in majori Seminario Brugensi theolog. Professor. **De Sponsalibus et Matrimonio**, tractatus canonicus et theologicus. Brugis, Beyaert, 1909. In-8, XXVII-503 p.

L'ouvrage de M. le prof. Desmet est un des plus remarquables qui aient été publiés jusqu'ici sur la matière si difficile et si délicate du mariage ; c'est un travail complet, embrassant le droit canon, la dogmatique, la morale et la pastorale. Aussi ne peut-on que souscrire pleinement à l'appréciation très méritée donnée par l'éminent théologien qu'est Monseigneur l'Évêque de Bruges, dans son imprimatur : ...*Solida doctrina refertum, atque ingenti labore multaque solertia compositum.* L'auteur en effet ne s'est pas contenté d'exposer son sujet avec une grande clarté et une doctrine puisée aux meilleures sources, il a voulu également en montrer le développement historique, d'où cette richesse de renseignements et d'érudition, dont on peut aisément se rendre compte soit dans les citations soit dans la bibliographie très complète, qu'il donne au commencement de son traité.

Aucune des importantes controverses qui se meuvent actuellement au sujet de l'indissolubilité du mariage et du divorce n'a été omise ; ces questions si brûlantes sont étudiées d'une manière approfondie et reçoivent une solution sûre et fondée. Peut-être eût-on pu désirer que le savant professeur traitât avec plus d'étendue la question *de indissolubilitatis lege coram jure naturae*, question si pleine d'intérêt tant au point de vue doctrinal qu'au point de vue pastoral.

Digitized by Google

Non moins remarquable est l'exposition du droit matrimonial d'après le décret *Ne temere*, et l'auteur peut être satisfait d'avoir vu plusieurs desiderata formulés par lui et dont il pressentait la solution, résolus par les dernières réponses de la S. C. de disciplina sacramentorum. On lira avec le plus grand intérêt le chapitre si important *de impedimentis*, exposé avec une clarté et une précision que l'on est loin de rencontrer ordinairement dans les ouvrages traitant du mariage. Espérons que la codification du nouveau droit canonique éclaircira encore certains doutes et résoudra pleinement certaines controverses qui divisent les canonistes, surtout celle de la sanation du mariage.

Tout particulièrement intéressants seront pour les confesseurs et les curés le ch. I du livre 2, section 3, ainsi que la 3e partie *de dispensationibus matrimonialibus et de convalidatione matrimonii.*

M. le Professeur Desmet voudra nous permettre de lui présenter quelques observations de détail. A la p. 94, n. 79 il écrit : ... *unica hucusque descriptae disciplinae habetur exceptio in gratiam scilicet Imperii germanici*, et cependant même avant la publication du présent ouvrage, la constitution *Provida* avait été étendue à la Hongrie et aux pays relevant de la couronne de S. Étienne ; l'auteur aurait pu s'en apercevoir puisqu'à la page 537, 4°, II, il est nettement fait mention de cette extension.

Nous aurions voulu également voir le *casus Apostoli* traité et discuté plus largement et peut-être d'une façon plus pratique ; même en dehors des réponses du S. Office publiées dans la collectanea de la S. C. de la Propagande, on aurait pu en trouver d'autres non moins intéressantes ; nous disons la même chose de l'*impedimentum impotentiae*, au sujet duquel des flots d'encre ont coulé dans ces dernières années.

Enfin nous exprimerons un désideratum, peut-être difficile, mais pas impossible à réaliser : M. le Prof. Desmet cite, quand il y a lieu, le code civil belge. Pourquoi n'a-t-il pas en quelques notes données en leur lieu fourni des renseignements sur la législation matrimoniale et civile des divers pays ? Ces renseignements seraient précieux pour le canoniste, autant que pour le théologien, et l'ouvrage gagnerait beaucoup en importance et en valeur, même par de simples indications de législation comparée.

Nous bornons ici nos observations et nous préférons joindre nos félicitations si méritées à celles que M. le Professeur Desmet a déjà reçues et recommander son remarquable travail à l'attention de tous ceux qu'intéressent ces questions du mariage ; personne n'en niera l'importance à l'heure actuelle, où l'irréligion cherche à fausser les intelligences et à les entraîner dans la voie de la perversion morale. D. P. BASTIEN.

A. MICHEL. **Histoire de l'Art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours.** Paris, Colin, 1907. Gr. in-8, t. III, 1re partie, 463 p. 257 grav. 5 pl. hors texte.

Le tableau de l'Art au XIVe siècle n'avait pu tenir tout entier dans le tome II [1]. La première partie du tome III nous fait assister au plein

1. Voir *Revue Bénéd.*, XXVII (1910), p. 146-149.

Digitized by Google

épanouissement du réalisme dans les pays du Nord. Ce volume offre un intérêt tout spécial aujourd'hui à cause des nombreuses pages qu'on y trouve sur la peinture septentrionale jusqu'au milieu du XVe siècle. On y voit entr'autres comment « l'énigme des Van Eyck » n'est pas résolue. Le Cte P Durieu aborde la question des primitifs français, mais il se tient dans une sage réserve, et fait preuve, lui, d'une juste impartialité envers les flamands. — Le chapitre relatif aux débuts de la gravure — qui fait vieillir singulièrement des opinions assez récentes — est malheureusement un peu rapide. Pourtant nos soi-disant xylographes auraient si grand profit à connaître davantage la saine et bonne ymagerie du XVe siècle. L'étude de M. Guiffrey sur la tapisserie est par contre très complète. Mais pourquoi la broderie, qui tend, elle aussi, à reconquérir ses droits, ne trouve-t-elle pas une petite place ici? Cela pourrait aussi exercer la plus heureuse influence sur le goût des sacristains modernes! — Une partie non des moins substantielles du volume est comme d'ordinaire l'article de M. Enlart sur l'Architecture. Il envisage le style flamboyant jusqu'au moment où ce style achève de disparaître devant la Renaissance, toujours avec le même souci de dire tout et de dire avec précision. A noter en passant la très curieuse et instructive histoire du dôme de Milan. — Ce tome est semé comme les précédents de nombreux documents photographiques neufs et bien venus. D. S. BRAUN.

JULES COMBARIEU. **La musique et la magie. Étude sur les origines populaires de l'art musical.** Paris, Picard, 1909. Gr. in-8, VIII-374 p.

Ce livre contient des recherches et des faits d'un vif intérêt scientifique et d'un mérite suggestif peu commun, qui, mêlés à des assertions très hardies, tendent à défendre une thèse pour le moins téméraire.

Dans une première partie l'auteur examine « le problème fondamental de l'art musical, les origines et les causes du chant, » et il les trouve dans la magie et dans le chant magique. « Placé en présence des faits, dit-il, sans théories préconçues, avec le souci exclusif de recueillir et de coordonner des témoignages précis, l'historien est obligé de résumer sa doctrine dans la constatation suivante : Le chant profane vient du chant religieux ; le chant religieux vient du chant magique » (p. 9).

C'est en ces termes que l'auteur annonce sa méthode et sa thèse. Après avoir défini les termes et fixé la portée historique des témoignages invoqués, il expose dans la IIe partie (p. 33-115), « comme un fait d'observation, l'existence du chant magique chez les divers peuples et le pouvoir sans limites qu'on lui attribuait » (p. 122).

La IIIe partie s'efforce d'expliquer ce fait par diverses hypothèses.

La IVe partie, la plus importante, a pour objet d' « examiner comment les usages de la magie ont déterminé l'organisation du langage musical ». — Toutes les parties de l'art musical : rythme, gamme, modes, instruments, genres lyrique et dramatique, chants des cultes, chants populaires, sont étudiés dans leurs rapports et dans leurs analogies avec la « magie musicale primitive ».

Digitized by Google

La Ve et dernière partie est consacrée aux « conséquences et survivances, chez les modernes, de la magie musicale primitive ». Les chants religieux viennent ici surtout en ligne de compte : « ils ont été, selon M. C., l'intermédiaire et comme les agents de transmission entre la magie musicale et l'art profane moderne » (p. 331). Les fonctions mêmes du culte catholique comme celle de l'*Asperges* fournissent à notre musicologue des analogies avec « les usages de la magie musicale ».

Tout cela le mène finalement à la conclusion exprimée p. 345 : « Le chant des religions anciennes et modernes est une survivance de la magie ; il procède de cette idée primitive qu'il y a des esprits bienfaisants et des esprits malfaisants, qu'on peut plaire aux uns et réduire les autres à l'impuissance à l'aide des chants et des offrandes. Le chant magique est un commandement, le chant religieux est une prière : voilà toute la différence. — Toute musique, quelle qu'elle soit, se rattache à ce principe... »

Il serait trop long d'examiner et de peser chacune des considérations et assertions de l'auteur. Tout en rendant hommage au zèle infatigable apporté par lui à recueillir les faits, qu'il nous suffise de noter l'erreur où il est tombé et à laquelle la soi-disant méthode positive s'expose facilement, à savoir : de tirer de prémisses particulières des conclusions générales, souvent inexactes et anti-scientifiques. Ainsi il n'est guère prouvé que la magie soit la seule cause et la seule origine du chant. Il est possible, mais il n'est pas démontré, qu'à l'origine le chant ait eu dans les fonctions du culte un rôle vraiment essentiel. Et il n'est pas admissible que le chant religieux soit postérieur au chant magique et que, dans la marche de la civilisation, la religion soit une étape, succédant à celle de la « magie musicale » (expression très discutable), ou à celle de la critique. L'histoire prouve le contraire, mais l'histoire étudiée sans « agnosticisme », ni prévention, l'histoire qui reconnaît le fait historique le mieux prouvé : l'existence continue de la religion monothéiste et du christianisme. Sans doute les superstitions des païens et des sauvages succèdent et cèdent à la lumière de la critique et de la religion. Mais d'où vient cette lumière ? Certainement pas des prêtres de la superstition, mais bien plutôt des ministres de la religion qui date de l'origine du monde, que les païens possédèrent un jour, mais qu'ils perdirent ensuite et que les missionnaires de la vraie et antique révélation cherchent à leur rendre. A la lumière de ce fait historique, la magie et son chant ne se présente pas comme le type et le modèle, mais comme une imitation, une contrefaçon des fonctions et du culte de la vraie religion.

En examinant et groupant les faits, si importants d'ailleurs, recueillis par l'auteur, mais en se gardant dans cet examen de négliger une donnée irrécusable de l'histoire, on verra que la valeur de l'œuvre de M. C. ainsi que la science et la vérité ne peuvent que gagner.

D. H.-A. GAÏSSER.

Historisch-Pädagogischer Literatur-Bericht über das Jahr 1908. Herausgegeben von der Ges. f. deutsche Erziehungs- und Schul-

Digitized by Google

gesch. (19. Beiheft zu den Mitt. der Ges. f. d. Erz. und Schulgesch.). Berlin, Weidmann, 1910. In-8, IV-278 p.

Le rapport de la littérature historico-pédagogique pour 1908 est en progrès sur le précédent et par son étendue et par son contenu. On vise de plus en plus à être complet et objectif, tant pour les différents domaines explorés, que pour l'utilisation des publications parues en dehors de l'Allemagne. Aussi quiconque veut se rendre compte de l'ensemble des travaux relatifs à la pédagogie et à l'histoire de l'instruction et de l'éducation peut s'adresser avec confiance à ce recueil ; il trouvera une ample moisson de renseignements. La partie la plus riche est celle qui traite de la pédagogie en général, des pédagogues et des maîtres. On y relève les subdivisions suivantes : développement général par Karl Knabe (p. 1-7), courants pédagogiques, pédagogues par Wilhelm Kahl et Hermann Weimer (p. 7-35), avec paragraphes spéciaux consacrés à Pestalozzi par Alf. Heubaum (p. 36-42), et à l'école d'Herbart par Theodor Fritzsch (42-51), aux maîtres et professeurs par M. Wehrmann (p. 51-54). Le moyen âge confié à Richard Galle (p. 54-85) et l'Humanisme à Rudolf Wolkan (p. 85-112) se distinguent par la richesse de la littérature renseignée. Max Heimbucher a passé en revue les travaux relatifs aux monastères et aux ordres religieux, en ne tenant compte que des publications allemandes (p. 113-137), Hermann Michel ceux qui regardent l'histoire générale des universités (p. 137-141).

Les différentes branches d'enseignement ont été réparties entre différents auteurs : Catéchèse catholique par Fr.-Xav. Thalhofer (p. 141-143), religion évangélique par Martin Schian (p. 144-147), allemand par Rudolf Windel (p. 147-149), français et anglais par Georg Huth (149-151), géographie par Siegmund Günther (151-153), mathématiques et physique par Franz Pahl (p. 154-167), exercices corporels par Heinrich Schröer (p. 167-169).

L'histoire territoriale de l'éducation qui renseigne les travaux d'histoire nationale relatifs aux institutions scolaires, méthodes, etc., est faite pour la Prusse par M. Wehrmann et Ed. Clausnitzer (p. 171-188), la Bavière par Georg Lurz (p. 188-199), la Saxe par Ernst Schwabe (p. 200-212), le Würtemberg par Emil Schrott (p. 212-220), Bade par Hermann Rösch (p. 220-227), Hesse par Wilhelm Diehl (p. 227-229), Mecklembourg par O. Wetzstein (p. 229-231), Brunswig par Paul Zimmermann (232-233), les états de Thuringe par Marc Schneider (p. 232-253). En appendice Ed. Clausnitzer traite des jeux et de la vie de l'enfant (254-255). Un Index des auteurs et une table idéologique terminent cet Annuaire.

D. U. BERLIÈRE.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

J. BRICOUT. *La Vérité du Catholicisme.* Paris, Bloud, 1909. In-12, 306 p. Prix : 3 fr. 50.

Recueil d'articles parus pour la plupart dans la *Revue du Clergé Français* dont M. Bricout est le directeur apprécié. La science de l'auteur est plutôt de seconde main, mais la clarté de son exposé, l'actualité des questions traitées

Digitized by Google

peuvent rendre ce volume utile à quiconque cherche à se renseigner sur certains points d'apologétique. Il y est traité de celle de M. Brunetière, de Mgr d'Hulst, de la valeur des Évangiles, du développement du dogme, de l'américanisme, etc.

D. I. R.

Fr. X. Reck. *Das Missale als Betrachtungsbuch.* Vorträge über die Meszformularien. Fribourg, Herder, 1909, 3 vol. in-8, 516-389-610 pp. Prix : 6-4,60-7 M.

Ces méditations en forme de conférences sur les textes du Missel constituent une publication opportune en ce temps où l'esprit liturgique se réveille de toutes parts. Les conférences que comprend le présent ouvrage ont été composées pour les élèves ecclésiastiques du *Wilhelmstift* de Tubingue dont l'A. est le directeur, mais elles peuvent s'adresser aussi bien à tous les membres du clergé et même aux laïques ; d'ailleurs leur publication a été reçue avec faveur dans les milieux théologiques. Dans son 1er vol., l'A. parcourt la série des Dimanches de l'Avent jusqu'à la Pentecôte ; le 2d continue les dimanches jusqu'à la fin de l'année liturgique. Le 3e vol. contient les méditations sur le Commun des Saints, ce sont des types qui peuvent s'accommoder aux fêtes particulières, comme nous le voyons avec plaisir dans l'adaptation de la Messe des Abbés à Saint Benoît. L'A. choisit ensuite heureusement quelques fêtes particulières à l'adresse surtout de ses jeunes auditeurs, étudiants aujourd'hui, prêtres et missionnaires demain. D'ailleurs il promet un 4e volume qui complètera l'œuvre : ce qui frappe tout d'abord c'est en effet l'absence des Messes si belles des grandes fêtes : Noël, Épiphanie, Ascension, Fête-Dieu, fêtes de la Ste Vierge et autres plus grands saints. Évidemment le plan suivi ne les amène pas nécessairement dès l'abord, mais il eût été avantageux d'élargir un peu ce plan : les mystères de la passion du Christ si abondamment expliqués au dimanche des Rameaux, la Résurrection à Pâques réclament ceux qui précèdent et suivent, quand même ils ne seraient pas solennisés au dimanche.

Chaque conférence comprend une vingtaine de pages, assez par conséquent pour la méditation non seulement d'un jour, mais de toute une semaine. Une pensée dominante est d'abord assignée pour chaque Messe, le développement en est alors suivi dans les différentes parties : souvent l'Introït, l'Oraison, l'Épître fournissent déjà tant de considérations, que le reste, l'Évangile notamment, doit être traité plus en raccourci ; c'est, pensons-nous, un inconvénient. Mais les considérations sont solides, pratiques ; elles découlent naturellement et sans artifice du texte, et sont corroborées par d'autres passages des Saintes Écritures, souvent aussi des SS. Pères et des écrivains ecclésiastiques. L'A. affectionne beaucoup l'Imitation de J.-C., il en cite les commentaires de Lamennais ; et ailleurs encore son texte est interrompu de citations françaises : Bossuet, S. François de Sales. Plus encore peut-être que pour la méditation privée, l'ouvrage rendra de bons services à l'homilétique et il fournirait facilement le plan et la matière de sermons très utiles et très intéressants qui serviraient à faire voir comment la liturgie contient tous les enseignements nécessaires à la vie chrétienne.

D. R. P.

Sac. Dott. Em. Campana. *Maria nel dogma cattolico.* Turin, Marietti, 1909. In-8, XVI-822 p.

Avec une très grande simplicité, l'auteur expose dans la préface de ce livre que sans aucune prétention scientifique ou littéraire, il a uniquement désiré offrir un ouvrage de vulgarisation. Son but est atteint, avec le mérite d'avoir condensé en peu de pages la doctrine mariologique éparse dans nombre de livres et de traités particuliers. On en jugera par l'énoncé des sections et des chapitres

Digitized by Google

La 1e partie est consacrée à la mission de Marie. Le premier chapitre l'examine *in actu exercito*, le deuxième *in actu signato*, en d'autres termes, dans sa réalité ou dans le mystère de sa prédestination. Contrairement à la raison invoquée par le Prof. Campana (p. 17), j'estime qu'il eût mieux valu commencer par cette seconde considération. Viennent ensuite les prérogatives de Marie, touchant son corps, sa conception immaculée, son insigne sainteté, sa virginité et son ascension corporelle avec toutes leurs conséquences. Dans le chapitre qui concerne l'immaculée conception, il y aurait plusieurs erreurs patristiques à relever : plusieurs Pères ou écrivains ne peuvent accepter la paternité des discours qu'on leur attribue (p. 329 suiv.) ; on ne peut dire de façon absolue que Théodore d'Ancyre, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Proclus (?), etc. aient enseigné explicitement cette doctrine ; le typikon de S. Sabas n'est pas sorti de la plume du grand *lauriote* tel que nous le possédons. On devra regretter aussi l'absence des témoignages, explicites cette fois, de Siméon de Thessalonique et d'autres écrivains postérieurs au schisme dont plusieurs revues se sont entretenues ces dernières années (voir surtout les *Échos d'Orient*, 1907-1910). On pourrait en dire autant, *mutatis mutandis*, de l'article qui regarde la croyance à l'Assomption ; les matériaux qui y figurent ne sont pas passés au crible d'une rigoureuse critique ; cet article n'est ni suffisamment travaillé ni convenablement présenté. Enfin, la troisième partie, Marie dans l'Évangile, contient l'histoire de la Ste Vierge depuis les origines de sa glorieuse lignée jusqu'aux dernières années de sa vie. D. P. DE M.

C. MASI. *De virtute fidei cum prolegomeno de virtutibus in genere et appendice de obedientia ecclesiae debita.* Turin, Marietti, 1909. In-8, VIII-260 p.

Le titre de cette étude en indique tout le plan et la portée. L'A. s'en tient strictement à la méthode et à la doctrine scolastiques. A côté de S. Thomas, il cite de préférence les PP. Ballerini, Billot et Franzelin. Quelques chapitres, comme ceux sur la mutabilité et l'évolution des dogmes, ont trait aux erreurs modernes. D. P. DE M.

E. JANVIER. *Exposition de la Morale Catholique.* — VII. *La Loi.* Paris, Lethielleux, 1909. In-12, 430 p. 2 éd. Prix : 4 fr.

A l'heure où la notion de la loi a perdu dans tant d'esprits sa haute portée, on est heureux d'en rencontrer une apologie due à l'éloquence magistrale du R. P. Janvier, et appuyée sur la forte et bienfaisante doctrine de l'enseignement catholique.

L'orateur de Notre-Dame, avec toute l'ampleur et la pénétration de son esprit philosophique, nous a montré [1] comment l'autorité, d'où la loi fait dériver sa force obligatoire, avait en Dieu son fondement, — comment la loi humaine trouve sa norme dans la loi morale, — comment cette loi inscrite en nos cœurs est une participation de la loi éternelle qui est en Dieu. La conférence sur la loi chrétienne : loi de vérité, de liberté et d'amour mérite tout éloge.

Une retraite pascale en six conférences et d'intéressants documents philosophiques, sociologiques ou religieux se rapportant aux sujets traités terminent le volume. D. I. R.

P. GIOVANNI MARKOVIC. *Il buon senso comune nella questione di San Doimo vescovo e martire.* Quaracchi, Collegio di S. Bonaventura, 1910. In-8, 62 p.

Cet opuscule est relatif à la polémique soulevée en Dalmatie sur la question des martyrs de Salone par les travaux de Devic, Delehaye, Bulic et Zeiller ; il

1. Voir pour les vol. précéd. *Rev. bénéd.*, 1905, p. 599-602; 1907, p. 289; 1908, p. 274; 1909, p. 253.

Digitized by Google

est écrit avec la verve habituelle de l'auteur ; il est piquant par les petites révélations qu'il contient. Le but de l'auteur est de faire voir qu'il n'est pas encore historiquement démontré que le corps de S. Domnus (Doimo) se trouve à Rome et non à Spalato ; il le fait en discutant la translation de 640.

D. U. B.

MANNAJOLI. *Supplementum editioni 5ae Summulae Theologiae Moralis Jos. Card. D'Annibale.* Rome, Desclée, 1910. In-8, 144 p. Prix : 1 fr.

Nous n'avons pas à faire valoir ici les mérites de la *Summula Theologiae moralis*, du Cardinal D'Annibale, c'est un ouvrage classique, connu et apprécié de toutes parts. Il nous suffira d'attirer l'attention sur le supplément que vient d'y ajouter Mgr Mannajoli, évêque de Montefiascone, et qui contient les nombreuses lois et dispositions nouvelles ayant rapport avec la morale : la nouvelle constitution des Congrégations romaines, les décrets sur le modernisme, la communion fréquente, les intentions de la Messe, les fiançailles et le mariage, etc., etc. Remarquons en particulier le n° XIV, p. 76-107 : « An hereticus, qui reversus ad fidem rebaptizatur, debeat confiteri quae admisit ab ultima confessione ante repetitum baptismum » ; il s'agit de la confession imposée aux convertis qui sont baptisés à nouveau sous condition. Le Card. D'Annibale avec d'autres ne fondait cette obligation que sur des raisons particulières aux convertis en question ; l'A. du *supplementum* redresse cette opinion et dans un chapitre longuement motivé, il veut établir qu'il y a là une obligation fondée sur des principes intrinsèques au sujet : d'après lui, quand le baptême est douteux, il peut néanmoins y avoir possession certaine en faveur des obligations imposées par la qualité de membre de l'Église.

D. R. P.

D. TH. ELSAESSER, O. S. B. *Linguam aiscito lingua. Grammatica latina.* Roulers, De Meester, 1910. In-12, 462 p. Prix : 4 fr. 50.

Ce livre vient compléter une œuvre déjà connue des humanistes, *Nos in schola latine loquimur* [1], où le latin nous était enseigné par la méthode directe en de brèves questions et réponses sur tous les objets familiers au maître et à l'élève. — L'ouvrage dont il s'agit ne s'écarte pas de la méthode, si heureusement inaugurée dans le livre précédent. Toute la grammaire latine s'y trouve, mais dépouillée de sa rebutante austérité, simplifiée, et comme tout ingénue par le talent de l'auteur d'aplanir les difficultés par de multiples exemples puisés à la vie de chaque jour, familiale et naïve. On peut même dire que cette grammaire est plus complète que la plupart. Elle résout presque en se jouant, bien des cas difficiles, laissés dans l'ombre par d'autres auteurs, et tout en ne perdant pas de vue l'application des règles et des exceptions les plus communes, elle s'enrichit d'une multitude d'observations secondaires. D. Th. Elsaesser, on s'en aperçoit vite, possède à fond le sujet qu'il traite. — Ce livre constituera une excellente et précieuse répétition de la syntaxe latine, utile non seulement à l'écolier, mais au maître déjà versé dans la belle langue de Cicéron. Un « index », d'une très soigneuse compilation, facilitera l'orientation dans ce dédale de tournures si variées et d'expressions si choisies, et permettra au lecteur de découvrir, sans labeur aucun, le cas particulier qui l'intéresse.

D. H. DE M.

1. Voir *Revue bénéd.*, 1906, p. 467 ; 1909, p. 517.

Digitized by Google

QUELQUES DOCUMENTS NOUVEAUX POUR L'HISTOIRE DU TEXTE AFRICAIN DES ÉVANGILES.

II. Un sommaire africain de S. Matthieu.

UN autre sommaire, dont l'origine africaine n'est pas douteuse, est imprimé dans Wordsworth-White, *Nouum Testamentum*, t. I, *Epilogus*, p. 676-690, d'après le manuscrit Harl. 2790 du British Museum. Il n'a pas l'importance des sommaires trouvés dans le manuscrit Barberini. D'abord son texte a été très maltraité par les copistes, plusieurs numéros sont évidemment mutilés (p. ex. les n°s 33 et 38). Ce même sommaire se rencontre dans les deux manuscrits Zurich C1 et Berne 4, et sans doute leur collation pourrait donner parfois des variantes acceptables, elle ne donnerait cependant pas les éléments nécessaires pour reconstruire le texte primitif, car ces trois manuscrits alcuiniens ont évidemment emprunté le sommaire à un ancêtre commun, qui pouvait difficilement être antérieur au VIIIe siècle.

Ensuite il traite très librement le texte biblique, il recherche le synonyme, il affecte la périphrase, il aime à élargir et à renforcer par des adverbes la pensée de l'Évangile, et, sous ce rapport, il ressemble quelque peu au sommaire donatiste des Actes des Apôtres, publié par W-W, t. II, p. 7 et suiv.

Je réunis ici le peu que nous pouvons savoir du texte biblique que l'auteur avait sous les yeux, et je le compare avec les anciens témoins africains, comme j'ai fait plus haut.

5, 17 non ueni soluere legem ... sed **adimplere** — k implere.
6, 3 nesciat sinistra quid faciat dextera.
7, 3 stipulam ... trabem = k.
7, 15 cauete a **falsis** prophetis — k pseudo.
8, 20 non habet ubi caput **reclinet** — k Cy inclinet.
10, 16 ecce ego mitto uos sicut oues *inter lupos* — k in medio luporum.
12, 22 caecus et **mutus** — k surdus.

Digitized by Google

13, 47 **sagenae** — k retiaculo, e retiae.
20, 30 sedentes **iuxta** uiam — e secus.
23, 25 emundatis... calicis et parabsidis — Je néglige la variante orthographique *parabsidis*, mais j'ignore pourquoi von Soden change le mot en *paropsidis* contre le témoignage unanime des manuscrits anciens, cf. W.-W. *ad h. l.*
23, 3 Le sommaire atteste la variante *sacerdotes* qui semble avoir été la traduction africaine de αρχιερεις dans le premier Évangile.

Il faut remarquer encore l'orthographe africaine *toloneum* (n. XXIIII), l'emploi du mot *daemoniacus* (n. XXII, cf. v. Sod. p. 199) et surtout le mot *confinctio* (n. LXXVII) qu'il faut rapprocher de *fictio* dans e (L 12, 1); cf. v. Sod. p. 333.

Elaborandum (n. XV) est également africain, on le trouve dans e Luc 13, 24.

Il n'est pas possible d'assigner à ce sommaire une date précise; mais on ne peut pas se tromper beaucoup en le mettant au quatrième siècle. Il est postérieur au sommaire Barberini, car il trahit une évolution plus avancée du texte biblique.

III. Un sommaire européen des Évangiles.

Quand je lus les *capitula* du manuscrit Barberini, je me rappelai que le célèbre *codex palatinus* (e) contient vers la fin de l'Évangile de S. Luc, un numéro, un seul, dont je crus tenir l'explication. Ce chiffre a fort troublé les éditeurs qui n'ont pu jusqu'ici lui donner un sens plausible [1]; à mon avis il marque tout simplement le commencement d'un chapitre, et ce n'est là que le dernier reste d'une division qui a dû exister au complet dans l'ancêtre perdu du *palatinus*. Je crus un moment avoir retrouvé dans le ms Barberini le sommaire répondant à la division de e. Mais quand j'eus l'occasion de revoir l'édition de Tischendorf, je constatai qu'il fallait chercher une autre piste. C'est alors que je fus frappé des sommaires sin-

1. Tischendorf (*Evang. palat. inditum*, p. XXI) est resté perplexe devant cette « curieuse variante » : *nam credebant illis LXXVIIII.* Sa première pensée (il avait bon flair) était d'y voir un numéro de chapitre ou de canon, mais ne trouvant rien qui s'en rapprochât, il a renoncé à expliquer l'énigme. La solution proposée par H. von Soden est inadmissible « LXXVIIII gehört wohl zu *illis* in v. 13 ». Peut-être a-t-il songé au ms h qui donne Act. 14, 6 sous cette forme « intellexerunt [et fugerunt] in lycaoniae ciuitates (sicut iesus dixerat eis LX[XII)in] lystram etc. » Mais ici le chiffre fait partie intégrante d'une glose qu'un dévot lecteur a écrite en marge du texte et que v. Soden aurait bien pu renvoyer en marge de son édition ; d'ailleurs qui a jamais entendu parler de soixante-dix-neuf disciples du Seigneur ?

Digitized by Google

guliers que contient le manuscrit de Paris B. N. 10438. S. Berger[1] m'apprenait que les *capitula* de S. Luc sont divisés en 80 sections. A ce compte le chapitre LXXVIIII pourrait bien commencer L 24, 13. Par bonheur la collation du sommaire est donnée par Wordsworth-White, et de fait l'histoire des disciples d'Emmaüs forme le chapitre LXXVIIII. Pour savoir si les *capitula* du manuscrit de Paris ont pu se trouver jadis dans l'ancêtre de e, il nous faut d'abord étudier leur composition. Le sommaire de l'Évangile de S. Matthieu est homogène; celui de S. Luc est un mélange du sommaire *Zacharias angelo non credens* avec un autre dont aucun texte complet n'est arrivé jusqu'à nous; ceux de S. Marc et de S. Jean sont bien connus mais le texte en est légèrement remanié et divisé en 28 et 21 sections. Les mêmes textes divisés de la même façon se trouvent dans le manuscrit Egerton 608 du British Museum. Évidemment le rédacteur de ces *capitula* avait devant les yeux deux manuscrits d'un type entièrement différent; l'un avec des sommaires très rares (que je nommerai A) et un texte biblique non moins intéressant et divisé conformément aux sommaires, l'autre avec les *capitula* ordinaires (que je désigne par C). Il a voulu garder la division de son premier manuscrit, ce qui fait supposer qu'il en a aussi reproduit fidèlement le texte, il lui a emprunté également le sommaire de Matthieu, mais pour les autres évangiles il a trouvé que ces *capitula* étaient par trop bizarres et inintelligibles, il ne restait qu'une chose à faire, prendre le texte C du second manuscrit et leur imposer la division du premier manuscrit. Pour Marc et Jean il n'était pas difficile de multiplier les sections, pour S. Luc le sommaire ne se prêtait pas toujours à cette division, et plus d'une fois le rédacteur a dû prendre quelques parties du vieux sommaire A.

Il est regrettable que nous n'ayons pas le texte de A pour les quatre Évangiles, mais nous possédons une autre série de *capitula* étroitement apparentés à A et que j'appellerai B. Wordsworth en a donné le texte dans la dernière colonne d'après le manuscrit du British Museum Add. 10546. La parenté des deux textes se voit à chaque ligne et ne peut s'expliquer par la dépendance commune vis-à-vis d'un même texte biblique, car ils emploient les mêmes expressions bizarres qui n'ont ni fondement dans les Évangiles, ni parallèle dans les autres sommaires, comme on peut le voir en comparant par exemple pour l'Évangile de S. Matthieu A n. LI *et quod ille docuerit pectus esse lauandum* avec B n. XLII. Il est non moins

1. *Histoire de la Vulgate*, p. 355.

Digitized by Google

évident que la dépendance est du côté de B, qui est une recension abrégée de A : il a omis beaucoup de mots qui lui paraissaient superflus ou s'éloigner trop du texte évangélique, il a réduit aussi le nombre des chapitres en réunissant parfois plusieurs sections de A. Le procédé contraire est improbable : on ne s'imagine pas un rédacteur allongeant inutilement un texte qui doit servir de résumé, introduisant partout des formules telles que *de eo quod* etc. La révision B semble avoir été faite sous l'influence des sommaires qu'on trouve dans la plupart des manuscrits irlandais et qui sont publiés à la quatrième colonne de Wordsworth.

Où et quand le sommaire A fut-il rédigé? Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de chercher à cette question une réponse positive [1]. Mais il nous intéresse de savoir que ce sommaire n'a pu être composé en Afrique; on n'y trouve aucun africanisme ni dans les allusions bibliques, ni dans les expressions propres à l'auteur. C'est ainsi qu'il a *de festuca* (Mt n. XV) *non egent sani medico* (Mt n. XXV) *secus viam* (Mt n. LXV).

C'est donc pour un texte européen que ce sommaire a été rédigé; et si, comme j'en suis persuadé, le manuscrit e en a gardé une trace, si un ancêtre de e avait la série complète de ces chapitres et les sommaires correspondants, il n'en reste pas moins vrai que le manuscrit africain n'a pu recevoir ces éléments étrangers qu'après sa migration en Europe.

Le lecteur pourra se former une idée assez exacte du sommaire de Mt par le livre de Wordsworth, t. I, p. 677. Pour en donner une édition critique, il faudra consulter, outre les mss *Parisinus* et Egerton déjà nommés et étroitement apparentés, le ms Harl. 2821 qui offre un texte sensiblement différent, il faudra aussi tenir compte de l'ancienne recension B que l'on trouve dans de nombreux manuscrits.

On ne peut au contraire apprécier le sommaire de Luc par la collation très imparfaite de Wordsworth-White. J'en donne le texte d'après les mss Paris. 10438 (= P) et Egerton 608 (= E). Les sections en italique sont celles que le rédacteur a conservées du vieux

1. Plusieurs indices me font croire que ce sommaire est traduit du grec L n. XXII *De fratribus et matre ad iesum uenientium* (= dans B n. XX). Mc n. XLIII *De muliere effundentis ungentum.* L n. XXXVII *De calicis exprobrat et catini pharisaeos;* n. LXVIII *De templi ruina consummationis mundi.* Les trois derniers exemples sont empruntés à la recension B, mais devaient déjà exister dans le texte A.

Digitized by Google

sommaire A, les autres sont, comme j'ai dit, un remaniement des *capitula* ordinaires.

Incipiunt capitula.

I. Zacharias angelo non credens obmutuit ac, posteaquam elisabeth peperit, locutus est zacharias et prophetauit.

II. Natiuitas iesu ab angelis pastoribus indicatur, quique die octaua circumciditur.

III. Symeon iustus christum paruulum benedicit.

IIII. Iesus annorum duodecim in templo cum doctoribus legis disputat.

V. Anno XV tiberii caesaris iohannes iesum baptizat, quem existimabant filium ioseph qui fuit filius heli.

VI. Iesus temptatus a diabolo uicit.

VII. Ingressus iesus nazareth in synagogam esaiam legit, de qua eiectus hominem a daemonio sabbatis liberat et alios multos curat.

VIII. De naui alloquitur, de aqua pisces multos capi facit.

VIIII. Ubi petrum et iohannem elegit.

X. Ubi leprosum mundat et in deserto orat.

XI. Ubi paralyticum dimissum per tectum curat.

XII. *De uocatione leui mathei ad apostolatum*, et pharisaeis dicit non esse opus sanis medicum.

XIII. Discipuli autem spicas uellunt et ubi manum aridam habentem sabbatis curat.

XIIII. Ubi apostolos elegit et turbis beatitudinem aliorum et aliorum infelicitatem cum parabolis praedicat et mandatis.

XV. *Quod non sit iudicandum de festuca fratris cum trabem conspicit proprii reatus.*

XVI. Centurionis puerum curat.

XVII. *De filio uiduae resuscitato.*

XVIII. Iesus de iohanne testimonium dicit cum similitudine puerorum in foro sedentium.

XVIIII. Mulier peccatrix lacrimis pedes christi lauat.

XX. In itinere sequentibus se uiris et mulieribus parabolam seminantis dicit.

XXI. *De eo quod lucerna supra candelabrum poni debeat.*

XXII. *De fratribus et matre ad iesum uenientium.*

XXIII. *De eis qui uerbum dei audiunt et faciunt.*

XXIIII. De eo quod nauigans tempestatem sedat.

XXV. *De legione daemonum hominem liberatum.*

XXVI. *De filia principis a morte resuscitata* cui nomen iairus.

XXVII. *De profluuio mulieris tactu fimbriae iesu sanato.*

XXVIII. *Ubi duodecim discipuli ad praedicandum mittuntur, quibus dedit omnem potestatem.*

XXVIIII. *Ubi herodes comperit famam iesu, eumque uidere quaerit.*

XXX. *De quinque panibus et duobus piscibus quinque milia hominum satiat.*

Digitized by Google

XXXI. *Ubi suos interrogat dominus discipulos, quem eum populi dicerent* et petro declaratur.

XXXII. *Ubi dominus in monte transfiguratur coram discipulis.*

XXXIII. *Ubi dominus cuiusdam filium lunaticum liberat a daemonio* et humilitatem docet ac non esse prohibendum qui in nomine suo uirtutem facit.

XXXIIII. *Ubi a samaritanis non recipitur dominus.*

XXXV. Cuidam sequi se uolenti similitudinem aratoris retro aspicientis interponit.

XXXVI. *Ubi alios septuaginta duos dominus elegit quos ad predicandum mittit.*

XXXVII. *Ubi domino referunt quod in nomine eius daemonia eis subicerentur.*

XXXVIII. Ubi dominus a legisperito temptatur.

XXXVIIII. Ubi dat parabolam a latronibus uulnerati quem samaritanus misericordia motus collegit.

XL. Ubi dominus apud martham mariae partem conlaudat.

XLI. Ubi orationem docet cum parabola importune panes a uicino postulantis.

XLII. Daemones eiciens in principe daemoniorum id facere dicitur et dat signum ionae, lauandum potius quod intus est elemosinis pronuntiat.

XLIII. Ubi a pharisaeis monet cauendum esse.

XLIIII. Ubi dicit quod non sit timendum eos qui corpus occidunt.

XLV. *Ubi de diuisione hereditatis rogatus* petenti respondit se non esse diuisorem hereditatis.

XLVI. *Ubi iubet dominus pro uictu et uestitu non habendam curam* cum similitudine diuitis cui multa bona nata fuerant dicens petro felicem esse bonum dispensatorem.

XLVII. *De eo ubi dominus dicit: ignem ueni mittere in terram.*

XLVIII. Ubi sub exemplo galilaeorum occisorum monet agendam esse paenitentiam.

XLVIIII. Ubi parabolam ficulneae infructuosae declarat subiungensque in ea mulierem decem et octo annis curuam erectam.

L. Ubi dominus herodem uulpem designat.

LI. Ubi dominus sabbatis hydropicum curat, hortaturque inuitatorem pauperes pascere cum parabola excusantium a caena, omnem affectionem propter se odiendam dicit, cum parabola turrem aedificare uolentis regis.

LII. Ubi dicit dominus sal fatuum esse non debere.

LIII. De similitudine pastoris unam ouem perditam requirentis et mulieris dragmam inuenientis.

LIIII. De homine qui duobus suis filiis substantiam suam diuisit.

LV. De dispensatore prodigo qui sapienter fecit.

LVI. De diuite et paupere lazaro.

LVII. De eo quod seruitium sit debitum exhibendum.

LVIII. *Quod decem leprosi a domino mundantur et ab uno glorificatur.*

LVIIII. De eo quod intra nos sit regnum dei.

Digitized by Google

LX. De similitudine uiduae rogantis et iudicis iniqui.
LXI. *De pharisaeo et publicano* in templo orantibus.
LXII. De eo quod difficile sit diuitem introire in regnum dei.
LXIII. *De eo quod discipulis uentura praedixit.*
LXIIII. *De caeco cui dominus hiericho tribuit uisum.*
LXV De eo ubi zacheum publicanum conlaudat.
LXVI. De eo ubi decem mnarum similitudinem aperit.
LXVII. De eo quod ipse dominus super pullum asinae sedit.
LXVIII. De eo quod dominus ruinam hierusalem fleuit.
LXVIIII. De eo ubi dominus interrogatus in qua potestate *populum doceret et signa faceret* interrogat et ipse cum similitudine eius cuius filium cultores uineae occiderunt.
LXX. De eo ubi dominus temptatur de tributo.
LXXI. De uidua quae duo minuta in donario misit.
LXXII. De eo quod de fine saeculi praedicit et de aduentu suo.
LXXIII. De eo ubi iudas tradendi dominum tempus ponit.
LXXIIII. Ubi dominus sacramentum panis et calicis ostendit.
LXXV. Ubi accidit discipulis ut uendito uestimento emerent sibi gladios.
LXXVI. *De oratione domini et iudae traditione.*
LXXVII. *De domini passione.*
LXXVIII. *De sepultura et resurrectione eius.*
LXXVIIII. *De eo ubi duobus discipulis tertia die uiuus in peregrini specie in via apparuit.*
LXXX. *De eo ubi dominus ianuis clausis introgressus in medio discipulorum apparuit et scripturas de se praedictas aperuit.*

Expliciunt capitula.

I commutuit E II in die octauo E VII synagogis P multos *om* E
XI Ubi *om* P XIIII et 2° *om* E XV proprie E XXVI resuscitatae P
XXX De] ubi E XXXI dominus *om* E XXXV + Ubi E XLII + Ubi E
demonum E XLIII Ubi a *om* P XLIIII Ubi dicit] De eo P · XLV Ubi de] Pro P
XLVI de uicto E XLVII De eo *om* E XLVIIII Ubi *om* P ∞ paen. esse E
LIIII filiis *om* P LXVIIII De eo *om* P LXXVIIII De eo *om* E

IV. Conclusions.

L'étude des anciens textes latins comprend une double question : quelle est l'évolution de la traduction latine, cette évolution suppose-t-elle une variation dans le texte grec qui lui sert de base ; en d'autres termes, il faut, comme disent les anglais, distinguer les « varieties of rendering » des « varieties of reading ». C'est la première question qui a surtout occupé les savants, et non sans raison, car de la réponse qu'elle reçoit dépend en grande partie la solution de la seconde.

Digitized by Google

Le Rév. Sanday terminait sa remarquable étude sur le texte de k en disant : ce manuscrit est à placer sur la même ligne que le texte biblique de Cyprien [1]. Plus tard Burkitt et plus récemment H. von Soden firent entrer le manuscrit e parmi les représentants de ce « texte nettement déterminé qui était en usage en Afrique depuis le milieu du troisième siècle jusqu'au milieu du quatrième [2] ». Sans doute il était bon et nécessaire d'insister sur les ressemblances, sans doute aucun de ces savants distingués n'entend exclure des divergences de détail, mais je crains qu'ils n'aient un peu exagéré l'unité et la fixité du texte africain, je crains surtout que beaucoup de lecteurs ne s'en fassent une idée fausse, et le danger est d'autant plus grand qu'ils trouveront les témoins fondus dans une édition très pratique : prenant trop à la lettre le titre du livre, ils s'imagineront lire « le Nouveau Testament africain de l'époque de Cyprien ». En réalité, ils n'auront qu'une ingénieuse mosaïque, je veux dire, un texte qui dans son ensemble n'a jamais existé dans aucun manuscrit.

M. v. Soden est seul à avoir traité *ex professo* la question de l'évolution du Nouveau Testament grec africain : « le texte grec, dit-il, qui est à la base de k Cy e, est identique sans la moindre variation de nuance [3] ». Ici il y a plus qu'une exagération, il y a une sérieuse erreur que seule la rareté des passages communs dans nos documents africains rendait excusable.

Pour prévenir ces malentendus, pour corriger ces erreurs, il faut montrer que le vieux texte africain a évolué, qu'il a subi non seulement ces altérations qui accompagnent inévitablement toute transmission manuscrite, mais des recensions réfléchies et profondes, des corrections faites d'après un texte grec différent ou, si l'on veut, d'après une autre version basée sur un texte grec différent.

Je crois avoir montré qu'à l'époque de S. Cyprien le texte ancien tel que nous le connaissons par k avait déjà subi une recension de ce genre. La finale de Mc est une preuve suffisante. Que le ms k représente un texte plus archaïque que les citations de Cyprien, v. Soden lui-même ne semble pas éloigné de l'admettre. Pour ma part je ne parviens pas à saisir une trace certaine de correction européenne. Le *beatus* du Sermon sur la montagne a toutes chances d'être primitif contre le *felix* qu'emploie ordinairement Cyprien. Il

1. *Old-latin biblical texts*, t. II, p. LXVII.
2. H. von Soden, *Das latein. N. T. in Afrika zur Zeit Cyprians*, p. 323 ; cf. Burkitt, *The old latin and the itala*, p. 11 et suiv.
3. *Das lat. N. T.*, p. 324.

Digitized by Google

en est de même de *passus fueris* (Mt 6, 13) contre le *patiaris* de Cyprien [1].

Le texte de e est le terme d'une longue histoire qui mériterait une étude spéciale. Je n'en donnerai qu'une rapide esquisse en m'appuyant sur les observations faites dans la première partie de cette étude. A côté d'éléments primitifs (p. ex. J 16, 2) on trouve des traces d'une ancienne recension, passablement maladroite, de quelque puriste (p. ex. L 9, 7 ; 22, 36) ; une nouvelle revision, plus profonde cette fois, introduisit beaucoup de variantes européennes, dont quelques-unes représentent un texte grec différent (parmi ces dernières j'indiquerai Mt 21, 15, L 9, 35 ; 10, 1, J 7, 28). Il est permis de croire que cette assimilation ne se fit pas en une fois ; elle dut commencer très tôt, puisque dès l'époque de S. Cyprien et dans son propre pays le texte africain cède lentement devant l'invasion irrésistible du texte européen, elle dut s'exercer surtout quand le manuscrit africain, l'ancêtre de e, fut porté en Europe, quand on lui imposa un sommaire européen et une division correspondante du texte. Les marges se couvrirent de nombreuses corrections et le copiste chargé de mettre au net les évangiles ainsi corrigés ne sut pas toujours se tirer d'embarras : les singularités et les déplacements qu'on remarque dans le manuscrit e trahissent soit des corrections mal comprises, soit des interpolations mal faites (voir Mt 24, 42, L 11, 28, J 10, 40).

Après avoir distingué dans l'histoire du texte africain ces trois étapes k, Cy, e, demandons-nous à quelle époque il faut placer le sommaire Barberini. Il représente manifestement un texte postérieur à k et l'accord avec k contre Cy (Mc 8, 38) n'a pas d'importance. Quelquefois il s'accorde avec e contre Cy, mais ces cas sont rares et je dirais que le texte biblique de Cy est européisé, s'il ne fallait y voir plutôt des libertés de citations (Mt 24, 28, L 9, 24 ; 18, 30 [autem], J 20, 29). Nombreuses et remarquables sont les coïncidences avec Cy contre e, par exemple, L 5, 16 ; 16, 12 ; 18, 30 ; J 6, 68 ; 12, 25, et surtout 16, 2. Souvent nous sommes réduits à comparer le sommaire avec e sans le secours de Cy et longue est la liste des divergences ; mais l'analogie des endroits parallèles, l'accord de e avec les textes européens suffisent pour montrer que la variante africaine doit être cherchée dans le som-

1. Le ms de Vérone (V) a aussi *passus fueris*. Je ne voudrais pas admettre avec Sanday qu'il nous a conservé ici le vrai texte de Cyprien. Le copiste de V, ou plutôt de son archétype, a substitué à la correction introduite par Cyprien le vieux texte biblique auquel il était plus habitué. C'est en cela que ce manuscrit est pour nous d'une valeur inestimable.

Digitized by Google

maire. Je ne dissimulerai pas que les *capitula* présentent parfois des variantes secondaires vis-à-vis de Cy et même de e. J'en ai mis quelques-unes au compte de l'auteur du sommaire ou des copistes. Parmi celles qui restaient, le mot *subditus* de L 2, 51 était le seul qui m'empêchait sérieusement de faire remonter le sommaire à l'époque de S. Cyprien. Impossible de ne pas y voir une citation littérale, puisque le mot est introduit par *Ubi scriptum est* ; impossible aussi de ne pas reconnaître son caractère secondaire vis à vis de *subiectus*. Un nouveau manuscrit vient de faire disparaître cette difficulté avec quelques autres de moindre importance. Dans le manuscrit 6212 de Munich je viens de trouver le texte complet des quatre sommaires. Pour les parties déjà publiées je ne donnerai que les variantes qui permettent de corriger les citations ou allusions bibliques Mt 17, 20 *tanquam granum ;* 23, 24 *liquantes ;* L 2, 51 *subiectus ;* 9, 58 *inclinet ;* 11, 12 *scorpium* (comme 10, 19) ; 13, 35 *quoadusque ;* 20, 47 *domus ;* 22, 36 *saccellum ;* J 12, 35 *lumen.* On m'accordera qu'il n'y a pas de texte se rapprochant plus du sommaire que les citations de Cyprien. Dès lors il ne semble pas téméraire d'en placer la composition quelques années avant Cyprien, au moment où l'on rajeunit un peu le vieux texte que nous trouvons encore passablement intact dans le manuscrit de Bobbio. Mais si l'on s'obstine à croire que Cyprien ne lisait pas encore la péricope de la femme adultère (c'est une question qu'il est impossible de trancher), il faudra retarder la rédaction des *capitula* jusque vers la fin du troisième siècle et supposer à ce moment une nouvelle revision du texte.

Dans la seconde moitié du quatrième siècle, les Donatistes composèrent des *capitula* pour les Actes et, je crois, pour plusieurs autres Livres Saints. Ce fait nous semble un indice non équivoque d'une revision du texte. L'hypothèse d'une édition donatiste de la Bible n'est pas nouvelle et n'a rien que de probable. Les nécessités de la polémique qui portait avant tout sur des textes scripturaires, la crainte perpétuelle à cette époque que les adversaires ne falsifient l'Écriture, tout devait porter les Donatistes à reviser avec soin leur texte. Les catholiques suivirent-ils cet exemple, quelle fut à cet égard l'action de S. Augustin, ces questions, si intéressantes soient-elles, sont en dehors du cadre de notre étude. D'ailleurs les événements se précipitent, et pendant qu'on discute en Afrique sur la pureté des textes, l'homme le plus érudit de l'Occident préparait une revision qui devait bientôt et pour de longs siècles rejeter à l'ombre toutes les autres.

Digitized by Google

Appendice.

Je complète ici l'édition du sommaire de Mt en donnant d'après le Ms 6212 de Munich ce qui manquait au Ms Edili 126 de la Laurentienne. Si mes lecteurs jugent que la discussion du texte biblique, telle que je l'ai faite plus haut, n'a pas été inutile pour préciser l'histoire du texte africain et révéler l'existence de recensions jusqu'ici ignorées, je ne veux pas leur ravir la joie de faire par eux-mêmes ce travail sur ces nouveaux fragments.

INCIPIUNT CAPITULA EIUSDEM.

II. De generatione christi.
III. De magis.
IIII. De fuga in aegyptum.
V. De occisione infantum cum christus ab herode quaereretur.
VI. De secessionem in galilaeam propter archelaum et nazareo.
VII. De baptismate iohannis.
VIII. De baptizato christo.
VIIII. De temptatione christi.
X. De terra zabulon et neptalim.
XI. De uocatione discipulorum petri et andreae II fratrum et aliorum fratrum iacobi et iohannis.
XII. De curationibus ualetudinum in galilaea et collecta multitudine quae de multis regionibus eum secuta est.
XIII. De sermone in monte quo loquitur de beatis, de sal terrae, de lumine mundi, de ciuitatem super montem, de lucerna super candelabrum, de lege et prophetis et praeceptis maioribus, de confirmatione innocentiae atque concordiae, de beneuolentia in aduersarium cum est in uia, de confirmatione castitatis, de oculo dextro, de dextra scandalizante, de uxore, de periurio, de abstinendo ab iniuria, de dilectione inimicorum, de elimosynis non ut uideant homines et de oratione, de remissione peccatorum, de ieiunio, de elimosynis et thensauro caelesti, de lucerna corporis oculo, de duobus dominis, de his quae necessaria sunt corpori, de mensura et in oculo stipula et trabe, de porcis et canibus, de pane et lapide, pisce et serpente, item de lege et prophetis, de angusta porta, de pseudo prophetis, de duabus arboribus, de his qui dicent in illa die domine domine et boni non sunt, de domo super petram ; et post sermonem de ammirationem doctrinae eius non sicut pharisaeorum et scribarum.
XIIII. De leproso mundato et dono offerendo secundum moysen.
XV. De puero centurionis.
XVI. De socrum petri.

Digitized by Google

XVII. De daemoniacis multis et male habentibus secundum isaiae prophetiam.
XVIII. De uulpibus et uolatilibus.
XVIIII. De mortuis qui sepeliuntur mortuos suos.
XX. De tempestatibus compressis in mari.
XXI. De duobus daemoniacis in grege porcorum.
XXII. De paralytico cui peccata dimissa sunt.
XXIII. De uocatione apostoli matthei sedentis in theloneo.
XXIIII. De conuiuio cum publicanis.
XXV. De ieiunio quando auferetur sponsus et de panno nouo et utribus.
XXVI. De filia principis resuscitata et muliere quae tetigit uestimentum eius et salua facta est.
XXVII. De duobus caecis inluminatis.
XXVIII. De muto daemoniaco et quod circumibat ciuitates et castella praedicans euangelium in synagogis.
XXVIIII. De messe et operariis ; ubi duodecim discipuli nominati sunt et accepta potestate ad expellendos spiritus inmundos et curandas ualetudines missi et ut praedicarent in israhel et quomodo agere deberent uel in pace uel in persecutionem ; ubi ait de duobus passeribus, de capillis numeratis, de his qui eum negant coram hominibus, de gladio quem mittit in terram, de crucem quam portat qui eum sequitur, de anima perdenda propter ipsum, de his qui recipiunt discipulos eius.
XXX. De iohanne baptista ubi misit ad iesum utrum ipse esset, et ubi iesus ostendit qui sit iohannes et dedit similitudinem de pueris cantantibus et de plangentibus.
XXXI. Ubi maledixit ciuitatibus quia paenitentiam agere noluerunt.
XXXII. Ubi paruulos et humiles inuitat ad tollendum iugum suum.
XXXIII. Ubi sabbato spicas uulserunt discipuli eius cum esurirent.
XXXIIII. De illo qui manum aridam habebat et curatus est sabbato.
XXXV. Ubi commoti sunt pharisaei, et secessit ab eis et praecepit eis quos curauit ne prouulgarent eum secundum testimonium isaiae de harundine quassata et lino fumigante.
XXXVI. Ubi curauit daemoniacum caecum et surdum et ubi loquitur aduersus pharisaeos cum dixissent quod in principe daemoniorum excludit daemonia ; ibi dictum est et de duabus arboribus quod ab hominibus fiant.
XXXVII. Ubi signum ab eo pharisaei petierunt ; ibi locutus est de iona et de regina austri et de spiritu inmundo.
XXXVIII. Ubi mater eius et fratres ei nuntiati sunt.
XXXVIIII. Ubi locutus est turbis in litore stantibus sedens in naui et postea discipulis ; ibi <est> similitudo de seminante et semine et terra et fructu, et de eo qui habet et dabitur ei et auferetur a non habente, et de uidentibus qui non uident et audientibus qui non audiunt, et de prophetis et iustis qui haec concupierant et non audierunt, de bonis seminibus quibus sunt admixta zizania, de grano sinapis, de fermento < et > testimonio prophetae.

Digitized by Google

XL. Expositio zizaniorum, de iustis qui fulgebunt in regno sicut sol, de thesauro abscondito in agro, de margarita, de retia missa in mare, de thesauro unde proferuntur noua et uetera.

XLI. Ubi in patria sua fuit et scandalizabantur in eo.

XLII. De herode qui putauit iesum iohannem esse quem occiderat, et narratur cur eum occideret.

XLIII. Ubi iesus audita fama quod iohannis occisus est secessit inde in naui et pauit turbas in deserto de quinque panibus et de duobus piscibus.

XLIIII. Ubi praecedentibus eum discipulis trans mare solus in monte orauit et ubi ambulauit super aquas ipse et petrus.

XLV. Ubi multi tetigerunt fimbriam uestimenti eius et salui facti sunt et < de > non lotis manibus pharisaei commoti sunt ; ubi ait non quod intrat in os quoinquinare hominem sed quod egreditur et de plantatione quam non plantauit.

XLVI. De muliere chananaea quae se conparauit canibus qui edunt de bucellis quae cadunt de mensa dominorum suorum.

XLVII. Ubi multos curauit in monte et pauit turbas de septem panibus et paucis piscibus.

. . . . . .

LXXXIIII. Ubi auditus est a principibus sacerdotum quaerentibus in eum falsum testimonium ; ibi et morti reum dixerunt et sputa in faciem et palmas ei dederunt dicentes : prophetiza nobis christe.

LXXXV. Ubi petrus ter negauit eum et gallus cantauit.

LXXXVI. Ubi adductus est ad pontium pilatum et ubi paenituit iudam quod eum tradidisset et collum sibi ligauit.

LXXXVII. Ubi sacerdotes de pecunia quam receperant a iuda comparauerunt locum qui dictus est ager sanguinis.

LXXXVIII. Ubi a pontio pilato interrogatus utrum ipse esset rex iudaeorum respondit : tu dicis, et accusatus postea tacuit, et petenti populo ueniam barrabbae potius quam ipsi crucifigendus est traditus.

LXXXVIIII. Ubi milites legati in praeturio induerunt eum uestimentum purpureum et clamidem coctineam et multa insultantes ei fecerunt.

XC. Ubi angarizauerunt cyreneum simonem qui eius crucem tolleret et dederunt ei bibere uinum cum felle diuisis sorte uestimentis eius.

XCI. Ubi eum crucifixerunt cum duobus latronibus et multa fecerunt inridentes eum.

XCII. Ubi tenebrae factae sunt ab hora sexta usque nona et hora nona exclamauit : deus meus deus meus quid me dereliquisti, et per calamum aceto potatus est.

XCIII. Ubi exclamauit iterum, et uelum templi scissum est cum exspirasset et multa facta miracula ; ibi dictum est et de sanctorum corporibus resurgentibus.

XCIIII. Ubi eum < a > longe expectabant mulieres.

XCV. Ubi sepultus est, et sedebant duae mulieres contra monumentum.

XCVI. Ubi sabbato custoditum est monumentum.

Digitized by Google

XCVII. Ubi uespere sabbati terrae motu facto remouit angelus lapidem de monumento et sedit et dixit mulieribus quod resurrexerit.

XCVIII. Ubi obuiauit mulieribus iesus post resurrectionem.

XCVIIII. Ubi custodes monumenti nuntiauerunt principibus sacerdotum quae facta sunt cum monumentum custodirent.

C. Ubi eum uiderunt discipuli eius post resurrectionem et locutus est eis.

EXPLICIT CAPITULARIUM MATTHEI

XI II] et XII galilaeae XIII ueni uolentia *1m* inuuria, *2m* inturia stupula traue XVI *1m* prophetam XXVI resuscitate XXVIIII *1m* nominata *1m* inmundus crucem quem XXX similitudine XXXV *1m* eius *1m* *om* de XXXVII regna XXXVIII ei] et XLI scandabantur XLII *1m* cum XLIIII praecidentibus LXXXVIIII ligati XCVII motus.

D. D. DE BRUYNE.

Digitized by Google

PROFESSOR HUGO KOCH ON S. CYPRIAN.

FOR centuries it has been a commonplace in England to speak of "the Cyprianic theory of the episcopate". From the time of the Reformation Anglican episcopalians have appealed to the great martyr of Carthage as a witness to their own theory of government by bishops without a Pope. Cyprianic study has been quite an Anglican speciality, from the great names of Dodwell, Pearson and Fell to Archbishop Benson in our own day, besides controversialists without number. In Germany, on the other hand, the views of St Cyprian have not had such primary importance ascribed to them by Protestants, for Lutherans have not been so anxious to claim the third century on their side, nor was St Cyprian of the least use to them in any case. Consequently a number of German Protestant authorities have taken much the same estimate of his opinions as Catholics have done. It is to be noted that many Catholics have exaggerated in claiming St Cyprian as a witness to "Ultramontane" doctrines of which he never dreamed, and that they may be to some extent answerable for the reaction on Dr Koch's part which has led him to publish a study of St Cyprian in German which reproduces the main arguments which have been all along so familiar in England and so little heeded in Germany [1]. Professor Koch has written temperately and carefully, and has studied his subject. I do not find that he has said anything very new. But he is rather more rigid and thoroughgoing in his theory than most Anglicans have ventured to be.

Prof. K. begins by giving an interpretation of the famous fourth chapter of the *De Unitate*, with which I cannot altogether agree. He cites Fr. Poschmann's explanation, and comments thus (p. 13):

"Davon ist soviel richtig, dass Cyprian zwischen dem "Aufbau der Kirche auf Petrus" und der "Uebertragung der Schlüsselgewalt" unterscheidet und das eine für Petrus reserviert, das andere auch den übrigen Aposteln zukommen lässt. Richtig ist auch die Gleichung: Super unum

1. *Cyprian und der Römische Primat, eine kirchen- und dogmengeschichtliche Studie*, von Hugo Koch. Leipzig, 1910. (In *Texte und Untersuchungen*, 3d series, V, 1). 174 pp., 5 M 50 pf.

Digitized by Google

aedificat ecclesiam = unitatis originem ab uno incipientem sua auctoritate disposuit = exordium ab unitate proficiscitur. Aber gerade diese Gleichung zeigt, was Cyprian unter dem " super unum aedificat ecclesiam " versteht. Dieser Satz findet seine Erklärung in den beiden anderen Sätzen und will einfach besagen : Mit einem beginnt der Kirchenbau. "

Not *Mit* but *Auf*, and that makes all the difference. Cyprian never thought of Peter as the first to be laid of the foundations, but as the rock on which the foundations are laid. He was rightly understood by Firmilian, who has (Ep. 75, 17, p. 821) : " Super quem fundamenta ecclesiae collocata sunt ". K. continues (p. 13) :

" Der Herr hätte sofort allen Aposteln die Schlüsselgewalt übertragen können. Aber er bevollmächtigte zuerst den Petrus allein und später erst die übrigen Apostel, um ganz deutlich zu zeigen, dass seine Kirche eins sein soll ". And p. 14 : " Als Auszeichnung für Petrus bleibt nur die zeitliche Priorität seiner Ausrüstung mit der Schlüsselgewalt, die Erinnerung an die zeitweiliche numerische Einheit der apostolischen Gewalt und die damit für alle Zeiten geschaffene Vorbildlichkeit für die moralische Einheit der Kirche. In diesem Sinne ist Petrus für alle Zeiten " Fundament der Kirche ", der " super quem aedificauit Dominus ecclesiam ".

St Cyprian does not explicitly say this. Did he mean it ? There are good reasons, I think, for doubt. *A priori* we may argue that it is a very far-fetched explanation of " the rock on which the Church is built " to say that it signifies a man who for a short time, while our Lord was still on earth, possessed nominally (but without exercising it) the supreme government of the Church [1].

I quite admit that to C. Matt. xvi 18 is " nicht ein Wechsel auf die Zukunft, sondern wirkliche Machtübertragung und Anfang des Kirchenbaues ". But from this passage we could not have gathered so much : it is from Ep. 73 that we learn this directly : C. is not speaking there of the unity of the Church nor of the episcopate, but of the power of bishops alone to forgive sins :

1. Even this is saying too much, for the Church could scarcely be said yet fully to exist, and her divine Head was there. If we are to get any sense out of such a proposition, we must, I think, reduce it to the ordinary Anglican view of C's meaning, — that he regarded our Lord's words to Peter not as giving him any real power, but as allegorical and as saying to him alone what He intended later to say to all. This is very nearly K's view, only a little more sensible, for it does not oblige us to think of Peter as possessing alone for a time a power which was not to be exercised until the day when it was given to all. But Benson was right in considering the argument a poor one, though he persisted that C. meant nothing more. Further, both K. and the Anglicans attribute to C. an argument from a purely allegorical interpretation, of a kind which cannot be paralleled elsewhere in his writings, and they suppose him to have been unnecessarily stupid.

Digitized by Google

" Nam Petro primum Dominus, super quem aedificauit ecclesiam et unde unitatis originem instituit et ostendit, potestatem istam dedit ut id solueretur quod ille soluisset. Et post resurrectionem quoque ad Apostolos loquitur dicens : sicut misit " etc. (*Ep.* 73, 7, p. 783).

But surely we must presume that in C'.s idea Matt. xvi 18 " gave a power " which was not to be exercised as yet, whereas John xx, 21, was a real investiture; for C. was not ignorant of Matt. xviii 18, where before the resurrection the Lord says to all the Apostles not equivalent words merely but the same which he had recently addressed to Peter [1]. Consequently we must suppose that C. refers rather to John xx 21 because that solemn occasion was a real investiture of the Apostles with an actual power, not a merely future power. It is inconceivable that he should have regarded Peter as the sole possessor of the power of binding and loosing from the promise or gift at Caesarea Philippi until after the resurrection, as though the text Matt. xviii 18 were non-existent !

I venture to suggest that it is a pity K. did not treat C'.s view of Peter chronologically, and that he would have done well to consider Ep. 33 before coming to the *De Unitate.* In that letter, which K. has frequently cited but never discussed, there is no question of the unity of the Church, but only of the authority of the bishop, which had been attacked by the issue of an " indulgence " as though in the name of the Church, without C's knowledge. He is indignant at being thus ignored :

" Dominus noster, cuius praecepta metuere et seruare debemus, episcopi honorem et ecclesiae suae rationem disponens in euangelio loquitur et dicit Petro : " Ego dico tibi... etc... et in caelis ". Inde per temporum et successionum uices episcoporum ordinatio et ecclesiae ratio decurrit ut ecclesia super episcopos constituatur et omnis actus ecclesiae per eosdem praepositos gubernetur. Cum hoc ita diuina lege fundatum sit, miror quosdam audaci temeritate, " etc. (p. 566).

Here there is nothing about *post resurrectionem ;* the text Matt. xvi 18 is the charter of monepiscopacy entirely apart from any consideration of Peter possessing his powers alone for a certain period. The power given to Peter of binding and loosing is the episcopal power. What is more important is that the founding

1. St Cyprian does not actually quote Matt. xviii, 18, but he *twice* quotes the preceding verse (Ep. 59, 20, p. 690, and Ep. 69, 1, p. 750) and *three times* the following verse (*Testim.* iii, 3, p. 115 ; *De Unitate*, 12, p. 220; Ep. xi, 3, p. 497). It is especially noticeable that verses 20 and 19 are quoted in the *De Unitate*, and the latter is commented upon. It can hardly have been quoted by heart, and it agrees with *Test.* iii, 3.

Digitized by Google

of the Church upon Peter is identified with the founding of the Church upon bishops: " ut ecclesia *super episcopos* constituatur ", and the meaning of " being founded on " is explained as " being governed by ". Bishops are successors of the Apostles (Ep. 3, 3; Ep. 45, 3, etc.); but so far as the monarchical character of the episcopate is concerned, they are rather for C. the successors to Peter's unique position as rock on which the Church is built, which he has not in common with the other Apostles, as K. has allowed. But is it consistent with this to say: " Als Auszeichnung für Petrus bleibt nur die zeitliche Priorität " ? If Peter is the foundation only in the sense that he was for a time alone the holder of episcopal powers, how can the Church be " founded upon bishops " ? Surely bishops have not " zeitliche Priorität " ! It is no good for K. to explain that Peter receiving alone the episcopal powers is the type of the bishop — everyone can see that, and no one denies it; — but K. has explained that " to be a foundation " means to be first in order of time, and is equivalent to " unitatis originem ab uno incipientem " understood of time, in a transient sense, and to " exordium ab unitate " in the same transient sense. Apply this to bishops, and we get the sense " Bishops are the foundation of the Church as having authority first in order of time " ! If C. really meant priority of time by foundation, he could never have thought of saying that the Church was founded upon bishops.

Again, the treatise *De habitu Virginum* is doubtless earlier than *De Unitate*. Here C. has " Petrus etiam, cui oues suas Dominus pascendas tuendasque commendat, super quem posuit et fundauit ecclesiam " (c. 10, p. 194). Now C. habitually says that Christ founded the Church on Peter, when he mentions that Apostle, and it is certain that he regarded this as a special prerogative of Peter. Here he apparently names the charge to feed the sheep as a similarly honourable distinction belonging to Peter alone. He undoubtedly thought this charge to Peter was addressed to bishops in his person, for it is impossible to consider all his expressions about bishops as shepherds of a flock to be derived solely from John x; rather the application to bishops is from ch. xxi, the unity of the flock from ch. x. Can we suppose him unaware that the charge to Peter alone in ch. xxi was subsequent to the investiture of all the Apostles in ch. xx ? This would be even more violent than to suppose he always forgot Matt. xviii, 18 !

Very shortly before the *De Unitate*, C. wrote Ep. 43, which was in reality the basis of that book. Here we find :

Digitized by Google

" Deus unus est et Christus unus et una ecclesia et cathedra una super Petrum Domini voce fundata. Aliud altare constitui aut sacerdotium novum fieri praeter unum altare et unum sacerdotium non potest. Quisque alibi collegerit spargit " (c. 5, p. 594).

Here we are told, as if the argument needed no development, that one Church and one chair (i. e. the monarchical character of the episcopate) were founded upon Peter. Again — as in Ep. 33. — not a word about priority of time. The founding upon Peter is held to prove in the same way both the unity of the Church and the monarchy of the bishop. What is that way ? It seems to me clear enough that C. means that there can only be one building upon one rock, and that Peter just as much as the bishop is a permanent not a transient guarantee of the unity of the edifice which rises upon a single rock.

Next in order we come back to *De unitate* 4. The structure of the passage is easy enough to analyse :

1. *Introduction :* Tractatu longo atque argumentis opus non est...
2. *Argument :* Loquitur Dominus ad Petrum : Ego dico tibi... et in caelis. SUPER UNUM AEDIFICAT ECCLESIAM.
3. *Objection :* Quamuis apostolis omnibus parem potestatem tribuat... tenebuntur.
4. *Reply :* tamen ut unitatem manifestaret, unitatis eiusdem originem ab uno incipientem sua auctoritate disposuit.
5. *Objection repeated :* Hoc erant utique et ceteri apostoli quod fuit Petrus, pari consortio praediti et honoris et potestatis.
6. *Repeated reply :* Sed exordium ab unitate proficiscitur...

Now K. makes the objection an integral part of the argument : "Dass Petrus zuerst allein das war, was die übrigen Apostel erst später wurden " (p. 15, note). But that does not suit the structure of the sentence, and the earlier passages have taught us that the whole argument is contained in Matt. xvi 18-19. It is summed up in the four words SUPER UNUM AEDIFICAT ECCLESIAM. The objection is not intended to make the argument clearer. On the contrary, it is an objection which has presented itself (or very likely was urged by Felicissimus or the five rebel priests) and must be met somehow. The replies are really nothing else but reiterations of SUPER UNUM AEDIFICAT ECCLESIAM in ponderous and pompous language. If C. had wanted to reply : " At any rate Peter was the first to be given the power, and that is what I mean by his having the Church built upon him ", he could have said so plainly, though it would have been a complete change from his view in Epp. 33 and 43. But his words are far from

Digitized by Google

having such a meaning on the surface. Take the solemn metrical close " sua auctoritate disposuit " : Are we to understand : " He made by His authority the disposition that Peter should be the first in order of time " ? Surely it is odd to invoke " authoritative disposition " for a merely typical and allegorical precedence ! And " exordium ab unitate proficiscitur ", — can we construe : *Exordium* — the first giving of the power, *proficiscitur* — takes its start, *ab unitate* — from a single individual ? Is not this too far-fetched ? Surely *ab uno* means " from Peter considered as the one rock ", and *ab unitate* means " from the unity of the one man who is the rock ". I should paraphrase the two replies somewhat as follows : " That He might make unity manifest, BY HIS AUTHORITY HE ORDAINED for this same unity an origin beginning from one, i. e. He built His one Church upon one " and " but the beginning of the Church takes its start from the unity of the one rock ". I don't think C. meant any more than this. *Zeitliche Priorität* never entered into his head ; he merely repeats that there were indeed many Apostles with coordinate jurisdiction, but only one rock : *super unum aedificat ecclesiam.*

In what does this prerogative of Peter consist ? " Nothing remains ", says K. " but priority of time ". I have given enough reasons to show that priority of time does not remain. What remains is obviously the metaphor used by our Lord, the name He gave to Peter, — this alone is sufficient to prove [1] the unity of the building erected upon him, *without defining precisely what it implies.* The objection is not really gone into, it is thrust aside : " Yes, I know they all had the same power, but the Church is built upon one ". I think it is useless to interrogate the passage further, for C. never saw very far, though he was always quite clear and logical as far as he saw. K.'s fault, and a pardonable one, is that he has tried to make a complete theory out of what is incomplete. Now I do not want to fall into the same mistake, (I find myself constantly on the verge or over the verge as I write), and therefore I will not draw any conclusion from this passage as to the position of Peter as centre of the Church's unity ; I only observe that there is

1. K. appeals to *manifestaret* and *monstretur* to show that a type, a picture, an allegory is intended, and nothing more, and he wishes to make out that Poschmann could not deny this (p. 17). For my part I believe that *manifestaret* means " *make plain to the meanest understanding* ", that *monstretur* means " demonstrate ", and that both of them are simply taking up *probatio* at the beginning of the chapter. In fact this seems to me so obvious, that I imagine it has only to be pointed out in order to be accepted. But I admit that unless it has been seen, K.'s misunderstanding looks very plausible !

Digitized by Google

something substantial and permanent about a rock-foundation [1].

But I think one may say that C. was not satisfied with the passage, and for this reason rewrote it. K. indeed, does not accept the proofs I gave in 1902-3 that the so-called "interpolation", or alternative form of this chapter, was really written by Cyprian. I will not swear to it. But I simply cannot discover any other explanation of the phenomena. The objections raised by K. are not very important, and like Dr. Watson and Mgr. Batiffol, he has entirely neglected a point which has always seemed to me of the very first importance, the variety of reading in ch. 19 [2]. Hartel's text of that chapter makes the *lapsi* "here" and the schismatics "there"; in the MSS. which have the "interpolations" we find all the successive *hics* and *illics* interchanged; the schismatics are "here" and the lapsed are removed to "there". This seems to imply adaptation to a schism which was not at Carthage, but at a time when the Carthaginian lapsed were still bewailing their errors; it must therefore (so far as I can see) be a contemporary change, and a change made by the composer of the alternative version of Ch. 4, since it is witnessed to by the same codices. Further, both alterations seem to be intended against Novatianism.

Another argument has more force than K. has perceived. I gave so many parallels from St Cyprian, with the intention of showing how the alternative version is saturated with Cyprianic expressions, that the result was rather confusing [3]. I will here give parallels carefully chosen, omitting the hundred and one distantly similar passages; I give every word of the alternative passage in capitals, the parallels also in capitals:

1. ET EIDEM POST RESURRECTIONEM DICIT PASCE OVES MEAS.
   Petrus etiam, cui OVES SUAS Dominus PASCENDAS tuendasque COMMENDAT. *De hab. uirg.* 10, p. 194.
2. UNAM TAMEN CATHEDRAM CONSTITUIT.
   Una ecclesia et CATHEDRA UNA super Petrum Domini uoce fundata. Ep. 43, 5, p. 594.

---

1. Let me repeat K.'s view so that there may be no mistake: "Petrus ist nicht Realgrund, nicht Ursache und Mittelpunkt, sondern nur der zeitliche Ausgangspunkt und der Erkenntnissgrund der kirchlichen Einheit" (p. 43). And all this is contained in *super unum aedificat ecclesiam!* What a funny kind of rock!

2. K. has repeated (p. 159) a mistake of Batiffol (*L'Église naissante*, 3d ed., p. 440, note) who supposed that Watson accepted my view. On the contrary his note in the *Journal of Theol. Studies* (April, 1904, p. 432) is directed against it. I replied *ibid.*, p. 634.

3. Even to myself, for in my reply to Watson (mentioned in the preceding note) I spoke too doubtfully of these parallels, as if they were an argument from style appealing to individual taste.

Digitized by Google

3. (*unitatis originem*) ATQUE RATIONEM [1].
Una ecclesia... super Petrum *origine unitatis* ET RATIONE fundata. Ep. 70, 3, p. 769.
4. SED PRIMATUS PETRO DATUR.
Nec Petrus... adsumpsit, ut diceret se PRIMATUM tenere [2]. Ep. 71, 3, p. 773.
5. ET CATHEDRA UNA, as above, n° 2.
6. ET PASTORES SUNT OMNES SED GREX UNUS OSTENDITUR.
Et si PASTORES *multi* sumus, UNUM tamen GREGEm PASCIMUS. Ep. 68, 4, p. 747.
7. QUI AB APOSTOLIS OMNIBUS UNANIMI CONSENSIONE PASCATUR.
Haec UNANIMITAS sub APOSTOLIS olim fuit. *De Unit.* 25, p. 232.
Coepiscoporum... quorum numerus... concordi UNANIMITATE CONSENSIT. Ep. 55, 8. p. 629.
8. QUI CATHEDRAM PETRI... DESERIT.
Ad PETRI CATHEDRAM atque ad ecclesiam principalem, *unde unitas sacerdotalis exorta* est, ... Ep. 59-14, p. 683.
9. PETRI.. SUPER QUEM FUNDATA ECCLESIA EST.
SUPER QUEM posuit et FUNDAVIT ECCLESIAM. *De hab. uirg*, 10, p. 194, and often elsewhere.

Now the doctrine of this interpolation is so " moderate, " if we compare it with (say) St Optatus and St Augustine, that it is early ; and it is surely against Novatian rather than against the Donatists. No one supporting Roman claims even in Stephen's

1. K. says *ratio* means *Erkenntnissgrund ;* — if so, there is no " Romanizing " about the interpolation of the word here! Of course it really means *character*, *constitution*, i. e. monepiscopal character, there is no mystery or difficulty about the meaning, especially in 33. 1.

2. K. takes this passage to mean that primacy of time gives no real superiority (pp. 45-7). I do not see how this gives any sense at all. I understand Cyprian to mean : " Even the most dignified and authoritative persons ought to listen to reason when their inferiors remonstrate with them ; Peter gave an excellent example of this : he listened to Paul, he did not say to him : " I am the Prince of the Apostles, I was an Apostle long before you, — why, you were a persecutor ! " The argument implies at least that Peter was not a persecutor, that he was an apostle before Paul, and that he had the primacy, (whether of time, of honour or of jurisdiction is not said). I may notice here that K. (p. 50) makes *primatum assumere* (of Novatian Ep. 69, 3, p. 757) not " assumed the rank of primate ", but merely " claimed the *cathedra* of bishop ". I am glad to see him willing to admit that *primatus* may be used by Cyprian of firstness not in time or even honour, but in actual jurisdiction : " Der 'Primat' besteht hier gerade im Besitz der 'Cathedra' und in der Tauf- und Opfervollmacht, also in der kirchlichen Amtsgewalt und Vorstandschaft, im Bischofsamte. " But though I am delighted that he makes so large an admission, yet I cannot agree with him. Rome is the *ecclesia principalis*, and when Novatian makes himself bishop of Rome he is naturally said *primatum assumere*. There is no instance in C. (or in any other writer, so far as I know) of episcopal power being referred to absolutely and without explanation as *primatus*. I dare say C. might have enumerated Novatian 's claims in a more logical order, but his meaning is plain : " he 'set up a chair' (made himself bishop), what is more, he assumed the primacy, — the chief of chairs, — he even claimed to exercise his office by baptizing and offering the holy Sacrifice, — a fearful sacrilege. "

Digitized by Google

day but would have been tempted to say more. It is not a pro-Roman forgery.

But it is impossible to deny that every expression is Cyprianic (I am not speaking of the doctrine), and must have been written by someone who was saturated with the Cyprianic style. Would this be characteristic of Cyprian's own disciples ? It is not true of Pontius, at least ! Would it be true of a later student of Cyprian ? I doubt it.

Is it a clever forger with whom we are dealing ? This seems far more impossible. The passages imitated are in all parts of C'.s writings. A forger or imitator *must* have consulted at least all the following documents :

De habitu uirginum for I. (No other passage is parallel).
Epist 43, 5, for 2 and 5. (No other passage is parallel).
Epist. 70 for 3.
Epist. 59, 14 for 8, (the only parallel).

Probably also Ep. 71 ; and he must have carefully noted how fond C. is of *unanimis* and *consensio*, and how he repeatedly speaks of the *unanimitas* of apostolic times. The documents are by no means found together in the MSS. *De Hab. uirg.* belongs to the group of treatises and letters mentioned by Pontius ; Ep. 43 belongs to the group which I have called D^g ; [1]. Epp. 70, 71 to the baptismal group C^g ; Ep. 59 to the Cornelius group B^g. These are not among the rarer groups, it is true, but only a large and comprehensive codex would contain them all. The second of these groups is (for example) wanting in the Cheltenham list (4th cent., it seems); the first is wanting in the famous MSS. L and N ; they were not all in the archetype of M Q ; not all are in *h*, — and so forth. Still it is by no means improbable that comprehensive MSS. of the type of T, or at least MSS. containing all, may have existed at an early date. The impossibility lies in the idea that the imitator or forger should have combined passages from distant parts of an MS. or from different MSS. with such simplicity and success, without introducing an un-Cyprianic word. He has produced a perfectly logical and harmonious whole. He has even carefully observed the metrical cadences of his finals, as to which C. was so particular ; — this has lately been pointed

1. I refer to my article *The order of the treatises and letters in the Mss. of St Cyprian.* in *Journal of Theol. Studies*, IV, p. 103 (October, 1902). The groups are easily found in the tables to Hans von Soden's *Cyprianische Briefsammlung*.

Digitized by Google

out by Fr. L. Laurand S. J. in the *Berliner Philologische Wochenschrift*, (1909, Aug. 7th, p. 1016).

Now I am much impressed by the way in which all the *data* of the evidence are accounted for by the hypothesis that St Cyprian himself composed the alternative passage. This supposition explains the alteration of ch. 19, the early date according to the MS. evidence (I do not expect many people to follow this) the early quotations and (above all) the language, for Cyprian had the habit of repeating himself, and is sure to have the same phrase again when he returns to the same idea. This hypothesis does not seem to leave any serious difficulty, and I have been quite unable to invent any alternative theory. Neither of my courteous critics, Dr. Watson and Prof. Koch, have suggested any explanation. Until another theory is propounded, I imagine mine holds the field. But it depends entirely on circumstantial evidence, and is therefore liable to be dethroned if a better or equally satisfactory hypothesis is suggested [1].

So far I have been speaking merely about matters of scholarship, which scarcely affect the question of C.'s opinion about the Roman primacy. But this last is what mainly interests K. I must say I do not think it is a very important question. There is indeed plenty of room for difference of opinion as to details. But the

1. I am not at all convinced by Mgr. Batiffol's arguments that the "Roman form" (or "interpolation") is what St Cyprian originally wrote, and that the "pure text" is a correction by the author "peut-être pour enlever à son argument ce qu'il y avait de trop spécial au cas de Novatien, pour en rendre par là la portée plus universelle" (*L'église naissante*, 3d ed. p. 447). I regard as impossible that the *De Unitate* should have been composed against Novatian; it is not directed against an episcopal schism, but against the party of Felicissimus, a deacon. Further the history of the council of 251 leaves no room for the composition of the book after the tidings of Novatian's consecration had arrived (I think Batiffol has followed Harnack's incorrect chronology, *Chronol.* II, pp. 349-53; for the correct sequence see my article, *Rev. Bénéd.* 1903, p 28). I acknowledge that I was wrong in thinking that the two books *De lapsis* and *De Unitate* were taken to Rome with Ep. 54 (Batiffol. p. 445; K, p. 167); they were certainly taken with Epp. 45, 46, 47 by the subdeacon Mettius; this mistake was pointed out first by M. Callewaert soon after my articles had appeared. I think my view that the "Roman" form of *De Unit.* 4 was introduced by C. for the benefit of Maximus and Nicostratus is confirmed by what I have said above as to the unsatisfactory character of the original form: C. makes the argument more precise, introduces the charge to Peter *after the resurrection* (which weakens the objection which had been drawn from the same chapter of St John), and he correspondingly makes a third statement of the objection in a new form "et pastores sunt omnes". But his third reply makes it evident that he is not trying to prove Peter's authority, for he merely says "Sed grex unus ostenditur qui ab apostolis omnibus unanimi consensione pascatur". How any one can regard this as a wicked Roman forgery passes my understanding! I do not see any "Romanizing" in the "Roman" form, except the "qui Cathedram Petri... deserit", which (*pace* K. p. 166, 6, citing Turmel) seems an especially suitable turn of phrase to apply to the Roman confesssors.

Digitized by Google

main point is clear, — on an important matter C. refused to accept the judgement of the Pope, and enuntiated the absurd doctrine that bishops must agree to differ on all points where the faith does not come in. This is at least what his words come to, if we turn them into a theory of Church government. But I have always held that such a treatment of Cyprian is unjustifiable. He was a practical man, without philosophy or theology. His generalizations are working rules for the moment, and do not apply beyond the circumstances with regard to which he framed them. His outlook was extremely narrow, and his logic was very shortsighted. In his passionate anger at Pope Stephen's unreasonableness (as he thought it), he argues as though the Roman tradition were heresy of the most absurd and blasphemous character, but he adds that every bishop is free to hold it if he pleases, — the Roman view cuts at the root of Church unity, and thus at the ground of all truth and of all authority, but it would be wrong to break with a bishop who holds it, — baptism by heretics defiles instead of cleansing, yet the bishop is to rebaptise or not as he thinks fit! The measures he took in the case of the lapsed are based on propriety, prudence and kindliness, rather than upon theological principles. Not that he cannot argue from principle; on the contrary, he lays down the law and deduces the conclusion, without seeing how far it may lead him. He never perceives that his theory of the independence of bishops leads to anarchy, and could not be acted upon for a simple year. He does not realise that his doctrine of church unity has led him into heresy and into schism. When tradition is quoted against him, his answer is ready, So much the worse for tradition! What would Irenaeus, what would Tertullian have said to such a doctrine?

The contrast with Firmilian is amusing. The Cappadocian does not run down tradition, he meets the Roman tradition with an Asiatic tradition, — this is to argue like a Churchman. He accepts Cyprian's arguments against Stephen, but he rationally concludes: "Thou art worse than all the heretics!" At the threat of excommunication Cyprian apparently determined not to break with Rome, even if Rome broke with him; but Firmilian has no such scruples, Stephen has excommunicated himself, he is a schismatic as well as a heretic; — here again we hear an ecclesiastic speaking. In contrast to this great Eastern bishop, the martyr of Carthage is a recent convert who has mastered but few Church principles and has exaggerated those few. He knows that he is

Digitized by Google

supreme in his diocese as bishop, and his autocratic ways arouse a fierce opposition, in spite of his holiness, his eloquence and the generosity with which he distributes his wealth. Opposition makes him cling the more to his authority, he makes the unity of the diocese and the monarchy of the bishop the same as the unity of the whole Church, and contempt of the bishop's power is the root of all heresy and schism! Novatianism throws the Church into a turmoil, and this confirms his theory, for at its rise the Novatian schism was simply a question of rival popes, not of rival views about penance. [1] He had defended himself against the

1. K. points out that Novatianism was not a mere question of rival bishops, it was a question of dogma : " Im novatianischen Schisma stand Kirchenbegriff gegen Kirchenbegriff, daher die rasche und grosse Verbreitung, die es nicht nur im Abendland, sondern namentlich auch im Orient fand " (p. 91). The first clause is quite true of the Novatian heresy in general ; it was not much a question of rival popes after the beginning. But in its beginning, *just when it raised such commotion throughout East and West*, it seems to have been almost entirely a question as to the true bishop of Rome. When Dionysius of Alexandria (Euseb. vii, 5,) speaks of all the Eastern churches, which had been at variance (αἱ πρότερον διεσχισμέναι), having been reunited, there is no reason to think that the question of the lapsed was at all prominent. What remains to us of the letter of Cornelius to Fabius of Antioch (*ibid.* vi, 43,) is concerned with the bad life of Novatian, not with his teaching. The letter of Dionysius to Novatian (*ibid.* 45,) reproves him for making a schism and bids him resign his pretensions, but says nothing about false doctrine. Similarly in C.'s first letters on the subject (44, 45, 46, 47, 48, 51) there is not a word about any heresy of Novatian, (for in Ep. 51 *schismatico immo haeretico furore* and *fallacia et perfidia* evidently refer to the wickedness of opposing the true bishop). The same is true of *haereticae pravitatis nocens factio* in Ep. 52. In Ep. 54 we find C. has sent his *De lapsis* to Rome, but Ep. 55 is the earliest in which the " Novatian heresy " is argued against. The letters of Cornelius (40, 41) and of the Roman confessors (53) do not speak of it, though Cornelius speaks of Novatian vaguely as a schismatic and heretic. It is indeed impossible to suppose that in the East any more than in the West, the question could arise " Do you prefer Cornelius's doctrine or that of Novatian ? " If Novatian were ever so orthodox, the first question was whether his ordination was legitimate or not. Consequently his letters sent throughout the church consisted mainly of calumnies against Cornelius, to prove that his consecration was null : so Cornelius says : " quod per omnes ecclesias litterae calumniis et maledictis plenae eorum nomine frequentes missae fuissent et paene omnes ecclesias perturbassent " (Ep. 59), and so does Cyprian (Ep. 44), and he thought Novatian's letter too disgraceful to be read to the council (Ep. 45,2). I have written this long note because it is very important to our knowledge of the third century to make no mistake about this witness of the first month of the Novatian difficulty to the tremendous position of Rome in the Church. It is the more curious that K. should have spoken of Novatianism as a doctrinal question (as in fact it was, after the very first) in that he has most clearly explained St Cyprian's view, p. 6 : " Derselbe Cyprian, der sich gegen die rigoristische Anschauung und Praxis des *Schismatikers* Novatian so ereifert, berichtet, dass früher in seiner Provinz verschiedene Bischöfe den Ehebrechern Busse und Lossprechung verweigert hätten, und er lehnt ein Urteil über sie darum ab, weil sie die Gemeinschaft der andershandelnden Kollegen nicht verlassen und die kirchliche Einheit nicht gebrochen hätten (Ep. 55, 21). Bei Novatian aber braucht man gar nicht nach einer Häresie zu fragen. Damit dass er Ausserhalb der Kirche steht, ist alles gesagt, und mit der Trennung von der brüderlichen Liebe und kirchlichen Einheit hat er auch verloren was er vorher war ". To Cyprian it was not a question of " Kirchenbegriff ".

Digitized by Google

encroachments of the confessors, of the five opposing priests, of the deacon Felicissimus, and of the rival bishop Fortunatus, when he was yet more rudely disturbed by the edict of Stephen. It is another attack on his rights as a bishop, — that is all he sees. His main argument is that Stephen is illogical, and wrong, but he adds that the very idea of uniformity in such a matter is shocking, for it interferes with episcopal rights!

This is very remarkable. We know from Cyprian that Stephen issued an edict which ordered obedience under pain of excommunication. We learn from Firmilian that Stephen based his edict on an appeal to his succession from Peter. As to both these points Firmilian has, of course, an answer, ready: the excommunication recoils upon Stephen, and his edict shows him to be no true successor of Peter. But Cyprian has nothing to say on either point. He is angry at the threat, but remains passive; it never strikes him that he is in the same case as Privatus of Lambese when branded by the letters of Donatus of Carthage and Fabian of Rome, [1] or as Marcianus of Arles when denounced to Stephen by Cyprian himself! And he does not deal with the Pope's claim to give a binding decision; his reply is simply that no one can interfere, — he never adds, "not even the successor of Peter". This omission is so very astonishing that I always understand it to mean that that Cyprian never quite took in the situation; he never realised, as Firmilian realised at once, that here was a command from one who meant to be obeyed, or he would have denied his credentials. I think he is quite convinced that the Pope has some undefined sphere of authority, but he must not interfere with the rights of bishops as exercised at Carthage!

But it is a practical matter, based on no large theory; for he holds that, though a large number of bishops agreed with Novatian about the penance of the lapsed, they have no right to their view, they are heretics! If the bishops of Southern Gaul cannot get rid of their colleague at Arles, the bishop of Rome is the person to notify them of their duty [2]. Why should not Marcianus be as free

1. Ep. 59, 10, p. 677.

2. With regard to this famous case of Marcianus of Arles, K. says: "Im ganzen Brief 68 kommt Stephan, wie in Ep. 67, weder als 'Papst', noch nur als 'abendländ ischer Patriarch' in Betracht, sondern nur als Inhaber des *moralisch* so hochangesehenen römischen Stuhles" (p. 119). It is a great deal to admit this "moral" eminence of the Roman See! But how are we to distinguish in the third century, before almost any canon law, or (still more) in Cyprian who denies all canon law, between moral and juridical eminence? However this may be, the "moral" eminence implied in the letter is very remarkable. Faustinus of Lyons and his colleagues are powerless against the

Digitized by Google

as Faustinus to act as he pleased about the lapsed? There is no answer, except that Cyprian happened to agree with Stephen about the lapsed and to disagree with him about rebaptism. In the case of the Spanish bishops who were said to have lapsed, both sides tried to get the countenance of the Pope, — I do not see that we shall be saying too much if we call this appealing to Rome [1]. Cyprian must, I think, have been at the moment blinded by rage against Stephen, for he heard only one side, and yet declared that Stephen had been basely deceived! He sees that

---

Novatian bishop; Cyprian's influence is insufficient; and Marcianus still "appears not to have been yet excommunicated by us". But a letter from the Pope will be enough to depose him and ensure a new bishop! "Quapropter facere te oportet plenissimas litteras ad coepiscopos nostros in Gallia constitutos, ne ultra Marcianum peruicacem et superbum et divinae pietatis ac fraternae salutis inimicum collegio nostro insultare patiantur, quod necdum a nobis uideatur abstentus..." "Dirigantur in prouinciam et ad plebem Arelate consistentem a te litterae quibus abstento Marciano alius in loco eius substituatur." "Significa plane nobis quis in locum Marciani Arelate fuerit substitutus". K. naturally asks: "Warum soll Stephan den Africanern den Namen des neuen Bishops von Arles mitteilen?" But from his point of view he can give no answer! He holds that recognition of the new bishop by the Pope was not necessary, and also assumes (as I have done till lately) that the new bishop is to be elected by the clergy and people of Arles and confirmed by his comprovincials. But I am afraid this is wrong, however much our modern notions may be disturbed by the literal translation of "litterae quibus alius in loco eius substituatur". I now believe that Stephen is not only considered to be the right person to excommunicate Marcianus, and (in this case) the only person who can do so effectively, but that he is to *appoint* a substitute. For this is what Cornelius did in the case of two of the bishops who consecrated Novatian; he says so in his letter to Fabius: "Καὶ τῶν λοιπῶν δὲ ἐπισκόπων διαδόχους εἰς τοὺς τόπους ἐν οἷς ἦσαν, χειροτονήσαντες ἀπεστάλκαμεν" (Euseb. vi, 43, 10). In this case the bishops were actually chosen and consecrated at Rome. Novatian had been doing the same thing on a larger scale: "cumque iam pridem *per omnes prouincias et per urbes singulas* ordinati sint episcopi in aetate antiqui, in fide integri, in pressura probati, in persecutione proscripti, ille super eos creare alios pseudoepiscopos audeat, quasi possit aut totum orbem noui conatus obstinatione peragrare aut ecclesiastici corporis compaginem discordiae suae seminatione rescindere" (Ep. 55, 24, p. 642). Here C. does not say that schismatics in every city clung to Novatian and set up pseudo-bishops; he says that Novatian set them up, and that is his point. K. gets out of this by saying (p. 50 note) that Novatian is not here characterized as Antipope but as Antichrist who "sends his new Apostles to many cities". Yes, but I am not appealing to Cyprian's argument — it is quite true that he is speaking of Novatian as Antichrist (but how Antichrist unless because Antipope?) — but to the historical facts he is relating. I do not see how to avoid the inference that Novatian and Cornelius themselves appointed the substituted bishops, and that Cyprian in Ep. 68 enjoined on Stephen to do the same at Arles. It is useless to reply: "But Cyprian admitted no authority in the Pope". I am convinced that he had no consistent theory on the subject, but he was acquainted with the customary procedure and found it convenient in this case.

1. Ep. 67. K. finds some difficulty with a passage in this letter (p. 106): "Wenn Cyprian sagt: "ut exambiret reponi se iniuste in episcopatum de quo fuerat iure depositus", so könnte das 'reponere' in seinem Sinne nur von denen geschehen, die das "deponere" ausgeübt haben (c. 4). Nicht Stephan kann "reponere", etc. It is obvious enough that *reponi* means to be replaced by Stephen. K.'s only argument is that Cyprian *can't* have meant it. But that is no argument at all. It is quite clear what Basilides wanted.

Digitized by Google

Stephen gave a formal sentence; but he never denies his right to do so. Yet his decision is that the judgement is incorrect, and therefore need not be attended to; the rights of the other side remain what they were. This is bad law.

As councils have no compelling force, as the Pope need not be obeyed, unless one happens to agree with him, there is no remedy left for disorder. Yet Cyprian has complete confidence in the divine ordination of Church unity, and in the moral unanimity of bishops " glued together " [1]. I fear it was the shortness of his experience which made it possible to put forward a theory which no one has ever held before or since. This is why I think " St Cyprian's theory of the episcopate " is of no importance except for his own biography. No one else has ever held it, and Cyprian himself held it only as a practical determination " I will be master in my own diocese ", and did not push it to its ultimate results; he did not see where it must lead and he did not apply it to other bishops [2].

It is just when we realise how strongly C. felt about this authority of bishops that we see how important are his admissions and his silences on the subject of Rome. Here we have not his own theorizing but current ecclesiastical views which he could not avoid assimilating [3]. The chief text is Ep. 59,14, p. 683: " Post ista adhuc pseudoepiscopo sibi ab haereticis constituto nauigare audent, et ad Petri Cathedram adque ad ecclesiam principalem unde unitas sacerdotalis exorta est ab schismaticis et profanis litteras ferre, nec cogitare eos esse Romanos, quorum fides Apostolo praedicante laudata est, ad quos perfidia habere non possit accessum ". K. is obliged to admit that C. sees in Rome a peculiar dignity, though no authority; but he thinks that C.'s language is

1. *De unit.* 23, p. 231; Ep. 66, 8, p. 733; Ep. 68, 3, p. 746.

2. K. says: " Der Ausfall Cyprians aus der " Tradition " reisst in diese eine Lücke die gar nicht mehr ausgefüllt werden kann. Hier macht eine Schwalbe einen ganzen Sommer. Denn es ist nicht etwa nur so, dass Cyprian den Primat nicht positiv bezeugte, sondern er ist ausgesprochener Gegner jedes Primatsanspruches, jeder Primatsregung " (p. 144). This is quite unfair! If we explain away with K. all Cyprian's witness to Roman primacy, and base our view of his " theory " on a few selected passages about the independence of bishops, we are bound to be consistent, and not conclude merely that C. rejects all primatial right, but that he rejects all conciliar authority, all possible canon law, all uniformity of practice! Either he is answerable for the whole of this anarchical theory or for none of it, for the proofs of the whole are the same.

3. Batiffol well says (p. 457, quoted by K. 118, note): " Ce que nous oserions appeler l'ultramontanisme de Faustinus, de Basilide, et même du malheureux Félicissimus, est le catholicisme traditionnel bien plus authentiquement que le provincialisme inquiet et in conséquent des Africains. "

Digitized by Google

elsewhere so distinct in denying all authority above that of bishops, that he must regard Rome as having only a moral supremacy, an honourable fame. Quite true, if we are to take his occasional protests about the independence of bishops as a complete, logical (and absurd) theory. But even so, what a place this single passage assigns to Rome! K'.s attempt to harmonize it with C'.s supposed theory is not very successful. Look at the contrast between the " schismatics and profane persons " and the immaculate faith of the Romans, which the Apostle had praised two hundred years before, and of which it was still possible to predicate that where it reigns unfaith has no access. And why has it this prerogative? — it is the Chair of Peter, on whom the Church was built, it is thus the " primatial Church ", from which the unity of the episcopate had its rise. Is it not cutting it rather fine to say this means only that Peter received his apostolic powers as a type of unity before the other apostles received theirs, consequently the Church where he settled later on is said to be " the place whence unity had its rise " ? [1] I do not think I could believe this, however much I tried. I do not attempt to define exactly how much St Cyprian meant, but he meant a good deal more than that.

I may seem to have been speaking most disrespectfully of an illustrious saint. On the contrary I have been defending him. He was not so far-sighted or consistent as K. thinks, but he had far more common sense, and his devotion to the unity of the Church atones, as St Augustine saw, for his over-vehemence and exaggerations. I studied St Cyprian before I became a Catholic. I was first introduced to him in a theological college where I was told to understand him much as K. does. But I was chiefly impressed by his arguments about unity. I think them now after twenty years what I thought them then, — unanswerable arguments for the truth of the Catholic Church [2]. I was not and am

1. It may seem hardly credible that K. means this, so I give his own words: " Die römische Kirche ist die ' ecclesia principalis ', weil der ' princeps ' Petrus ihr erster Bischof ist. ' Princeps ' der Apostel ist aber Petrus bei Cyprian nur im chronologischen Sinne ohne jeglichen Primatsrang. *Wie Petrus chronologisch der älteste Apostel, so ist für Cyprian Rom ideell die älteste ' cathedra ' und ' ecclesia ', mit der die priesterliche Einheit angefangen hat* " (p. 96). The italics are K.'s.

2. I cannot sum up my view better than by quoting some words I wrote about three years ago; I chose my words with some care:

" There was not even a beginning of canon law in the Western Church of the third century. In Cyprian's view each bishop is answerable to God alone for his action, though he ought to take counsel of the clergy and of the laity also in all important matters. The bishop of Carthage had a great position as honorary chief of all the bishops in the provinces of Proconsular Africa, Numidia and Mauretania, who were about

Digitized by Google

not concerned with his opposition to the Pope, — "quae in Stephanum irritatus effudit", — for the Church has decided against him; Optatus is a complete antidote; Augustine holds his view to be heresy and his conduct reprehensible, though his martyrdom atoned; St Jerome speaks yet more clearly; St Vincent of Lerins says that Stephen behaved just as befitted the high place he held. The good Anglicans in appealing to Cyprian neglect his main doctrine, the necessity of one Church, and appeal to his error with the Donatists and the Luciferians.

Prof. Koch is a very good-natured controversialist; he is accurate and never does wilful violence to the texts he interprets, though I cannot always think he has got hold of the right interpretation. Still I often agree with him. His fault is his attempt to systematize what is unsystematic. He has studied the ultimate results of a few expressions, and uses them as a norm, explaining away whatever is out of harmony with them. In much the same way some Catholic controversialists have been so impressed by a few texts of Cyprian about Rome that they have understood other passages without sufficient warrant in a similar sense, and have glossed over some difficulties. This is equally mistaken in method, but it is at least kinder to the Saint!

And after all, how slight his errors are! He resists the Pope on a point which he is sure does not touch the faith, and wherein consequently the Pope might be in the wrong. He wishes for more elasticity in discipline than experience has found practical. He is a little irreverent to tradition, but not to tradition about the faith. His chief error, — one day to be called heresy, — was caused by his very hatred of heresy and his devotion to unity.

---

a hundred in number; but he had no actual jurisdiction over them. They seem to have met in some numbers at Carthage every spring, but their conciliar decisions had no real binding force. If a bishop should apostatize or become a heretic or fall into scandalous sin, he might be deposed by his comprovincials or by the Pope. Cyprian probably thought that questions of heresy would always be too obvious to need much discussion. It is certain that where internal discipline was concerned he considered that Rome should not interfere, and that uniformity was not desirable — a most unpractical notion. We have always to remember that his experience as a Christian was of short duration, and that he became a bishop soon after he was converted, and that he had no Christian writings besides Holy Scripture to study but those of Tertullian. He evidently knew no Greek, and probably was not acquainted with the translation of St Irenaeus. Rome is to him the centre of the Church's unity: it was inaccessible to heresy, which had been knocking at its doors for a century in vain. It was the See of Peter, who was the type of the bishop, the first of the Apostles. Difference of opinion between bishops as to the right occupant of the Sees of Arles or Emerita would not involve breach of communion, but rival bishops at Rome would divide the Church, and to communicate with the wrong one would be schism. (*Catholic Encyclopaedia*, art. CYPRIAN, vol. IV, p. 588).

Digitized by Google

Contrast the errors, some monstrous, some childish, of Clement of Alexandria, of Tertullian, of Hippolytus, of Origen. No one wishes to appeal to the mistakes of these great men as witnesses to ancient tradition, because they are for the most part views which no one wants to hold today. In comparison with them, the great episcopate of Cyprian (marred only by a few not ignoble errors of judgement) and his immaculate faith shine with redoubled lustre, nay outshine even the glory of his martyrdom.

D. J. CHAPMAN.

Erdington Abbey, Birmingham.

Digitized by Google

RECUEILS PERDUS
D'HOMÉLIES DE S. CÉSAIRE D'ARLES.

QUOIQUE nous possédions un nombre assez considérable d'homéliaires de provenance césarienne plus ou moins directe, il est toutefois probable qu'un bien plus grand nombre encore ne nous est point parvenu. C'est ainsi que nous n'avons plus de trace, ni de la collection du manuscrit de Carcassonne, décrit sommairement par Montfaucon dans sa *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum*, p. 1352 *c. e.*, ni de celle que contenait le cod. 43 de Christ Church, Canterbury, d'après la liste du prieur Henri de Eastry (1284-1331), rééditée dernièrement par le Dr James [1]. Une perte plus considérable encore, peut-être, est l'homéliaire en trois parties qui a jadis appartenu à l'abbaye de Longpont, diocèse de Soissons : c'est à lui que je me propose de consacrer cette étude.

Deux fois seulement, à ma connaissance, il a par le passé attiré l'attention. Car c'est bien lui, semble-t-il, que Montfaucon a pareillement signalé dans sa *Bibliotheca*, p. 1197 *a*, quoique d'une façon sommaire à l'excès :

> 5° Plusieurs Mss. de S. Augustin dont le plus ancien contient le livre *De bonis operibus*, il paroît du 9. siecle.

Et d'autre part, parmi les pièces envoyées aux Mauristes dont se compose le ms. lat. 12116 de la Bibliothèque nationale de Paris, figure (fol. 143-148) une pièce inédite de Césaire avec cette indication de provenance : « Ex ms. Longipontis » et sa destination : « Pro elogio s. Caesarii [2] ». Elle est adressée : « Au Reverend Pere Dom Thierry Ruinart Religieux Benedictin au Monastere de St Germain des Prez a Paris », et a pour titre :

> Incipit liber tertius homil. sancti Augustini episcopi. Prima quidem admonitio sancti Caesarii episcopi vel suggestio humilis peccatorum generaliter omnibus sanctis vel omnibus sacerdotibus directa.

---

1. *The ancient libraries of Canterbury and Dover* (Cambridge, 1903), p. 20 sq.
2. Sans doute en vue du tome Ier des *Acta SS. Ord. S. Bened.* où une place est faite, en effet, à s. Césaire ; mais les notes envoyées de Longpont n'y ont point été utilisées.

Digitized by Google

En vue de l'édition projetée, quelqu'un a cru bien faire d'ajouter à ce titre : « Quod praedicationem verbi Dei curis terrenis praeferre debent ». La pièce est donnée intégralement, mais non sans qu'on s'aperçoive à beaucoup d'endroits de la difficulté qu'a eue le copiste à déchiffrer son modèle.

A la suite de ce texte, le correspondant de Ruinart a ajouté une description passablement détaillée des deux premiers livres de l'homéliaire (fol. 147 sq.). Les Mauristes l'ont biffée, comme inutile au but immédiat qu'ils se proposaient.

Au reste, il ne leur a jamais été donné de publier l' « Admonitio sancti Caesarii » ; cette pièce si curieuse n'a vu le jour qu'en 1894, en guise d'appendice à la monographie de Malnory : *Saint Césaire, évêque d'Arles*. Mais, chose étonnante, il semble avoir échappé à ce critique, d'ordinaire mieux informé, que la pièce n'était pas isolée, qu'elle faisait partie d'un des plus importants de ces homéliaires césariens, dont lui-même, au début de son livre, avait si nettement caractérisé la tournure et décrit les principaux types.

C'est pour suppléer à son silence, et réparer dans la mesure du possible la perte de l'original, que j'essaierai de reconstituer, à l'aide des pages non encore utilisées du manuscrit de Paris, la physionomie du triple recueil de Longpont. A cet effet, je reproduirai textuellement la description des différentes pièces, telle que la donne le correspondant de Ruinart, en l'accompagnant des renseignements et réflexions que me suggèrera chacune d'elles.

INCIPIUNT CAPITULA LIBER I. OMEL. S. AUGUSTINI EPI.

I. Omelia s. Augustini episcopi de bonis operibus vel de mala disperatione et de voce corvina. Dum de bonis operibus frequentius admonemus et aliquos ex nostris ad iustitiam etc.

Éditée par Caillau [1], d'après le ms. XII du Mont-Cassin ; par Mai [2], d'après le célèbre *Codex Agimundi*, Vatic. lat. 3836. L'un et l'autre, le premier surtout, y reconnaissent la manière d'Augustin ; et ils ont raison, du moins pour ce qui est du corps même de la pièce. Mais l'exorde et la phrase finale sont du Césaire tout pur ; il est évident que nous avons ici l'une des innombrables compilations faites par l'évêque d'Arles à l'aide de s. Augustin. Je l'ai trouvée jusqu'ici dans une demi-douzaine de manuscrits, presque toujours en compagnie d'homélies césariennes. Dans un manuscrit de

1. *S. Augustini sermones inediti* (Paris, 1842). Supplem. I, serm. 3, p. 16 sq.
2. *Nova Patrum Bibliotheca*, t. I (Romae, 1852), serm. 61, p. 124 sq.

Digitized by Google

la bibliothèque de Christ Church, Canterbury [1], elle faisait suite aux *Omelie Cesarii Episcopi ad monachos*, sous ce titre : *Liber eiusdem de bonis operibus et de desperatione et uoce coruina.* C'est probablement sa présence ici en tête du recueil, qui explique la façon peu exacte dont Montfaucon s'exprime au sujet du manuscrit de Longpont.

> II. Omelia de Martha et Maria. Audite prius lectionem lingua vestra. Quomodo in evangelio cum legeretur audivimus, multi etc.

Pièce complètement inconnue, à ce qu'il semble. J'ai cru pouvoir corriger la ponctuation fautive, qui empêchait de distinguer le véritable incipit [2]. Les mots *Audite prius...* ont dû être insérés, problablement à l'époque carolingienne, dans un milieu où l'on avait compris le devoir de faire entendre du moins au peuple la lecture de l'évangile dans sa propre langue.

> III. Ammonitio ut malum ebrietatis totis viribus caveatur. Licet propitio Christo, fratres carissimi, credam vos ebrietatis malum velut inferni etc.

Sermon 294 de l'Append. d'Augustin ; fait partie d'un des recueils les plus répandus de s. Césaire, celui des *XXV Admonitiones* : son authenticité est hors de doute.

> IIII. Item ammonitio contra ebrietatis malum. Frequenter caritatem vestram, fratres dilectissimi, paterna pietate ammonui, ut ebrietatis etc.

Fait suite au précédent, dans l'Appendice d'Augustin, comme dans le recueil césarien des XXV Admonitions.

> V. Omilia s. Augustini de die iudicii. Audivimus cum evangelium legeretur terribilem simul et disperabilem (*pour* desiderabilem) vocem, metuendam etc.

Append. August. serm. 78. Également l'une des pièces césariennes les mieux documentées : est comprise dans la célèbre collection des *XLII Admonitiones*, l'une des rares qui ont conservé en tête le nom de s. Césaire.

> VI. Item sermo s. Augustini, quales sint christiani boni et quales sint mali. Gaudeamus, fratres carissimi, et deo gratias agamus, qui vos secundum desideria cordis etc.

Append. 266. Je ne sache pas qu'aucun manuscrit le donne

1. M. R. James, *op. cit.*, p. 17.
2. La copie porte : « Audite prius lectionem *lingua vestra* quomodo in evangelio cum legeretur audivimus. Multi etc. ».

Digitized by Google

expressément sous le nom de Césaire, à qui l'attribuent les Mauristes ; mais le jugement de ces excellents critiques est pleinement justifié, soit par le contenu de la pièce, soit par sa transmission paléographique.

VII. Sancti Augustini in parochiis necessarius. Rogo vos, fratres carissimi, ut adtentius cogitemus quare christiani sumus et crucem Christi etc.

Append. 265. Le cas est le même que celui de la pièce précédente : à défaut d'attestation extrinsèque, les caractères internes, la façon dont elle nous est parvenue, permettent de la restituer sûrement à s. Césaire.

VIII. Incipit de indigna familiaritate extranearum mulierum. Nemo dicat, fratres, quod temporibus nostris martyrum certamina esse non possint etc.

Append. 293. *Stilus omnino refert Caesarium*, disent les Mauristes. Fait partie de plusieurs autres groupements homilétiques presque exclusivement césariens, et figure même dans le ms. 966 de Vienne (X^e s, fol. 30-33^v) sous le titre : *Ammonitio s. Caesarii episcopi de pernitiosa familiaritate, seu conseruanda uirginitate.* Si, dans un manuscrit de Cologne transcrit sous Hildebald (cod. 171, fol. 44^v), elle porte en tête le nom de s. Athanase, *Item sancti Anathasii*, c'est peut-être à raison d'une dépendance quelconque par rapport au célèbre apocryphe hiéronymien *Quantam in caelestibus beatitudinem* [1], attribué très anciennement à s. Athanase [2].

VIIII. Omelia sancti Augustini de caritate. Divinarum scripturarum multiplicem habundantiam latissimamque doctrinam etc.

C'est le sermon authentique 350 de s. Augustin. Mais il n'y a pas de doute que Césaire, particulièrement porté pour ce thème de prédication, ne l'ait fait entrer dans plusieurs de ses recueils. J'ai déjà signalé sa présence dans celui de Saint-Thierry, actuellement à Reims, avec le même titre qu'ici : *Omelia sancti Augustini de caritate* [3].

X. Item tractatus Aug. de evangelio, ubi dicitur « Petite, et dabitur vobis ». Quod nos ortatus est dominus noster in evangelio, fratres carissimi, facere debemus. Sic etc.

1. Migne lat. 18, 77 ; 30, 163 (édit. de 1846).

2. Par exemple, dans l'append. du *Codex regularum* de s. Benoît d'Aniane (Migne 103, 671) et dans l'*Institutio sanctimonialium* du concile d'Aix-la-Chapelle de 816 (MG in-4, Concil. II, 437). Dans le ms. de Corbie du IXe siècle, maintenant Paris. 13440, fol. 122, le nom d'Athanase a été déformé, comme souvent ailleurs, en *Anastasii*.

3. *Revue Bénéd.*, XXIII (1906), p. 43.

Digitized by Google

Un Mauriste a marqué en marge : « Conf. ser. Aug. 61 ». Il se peut, en effet, que cette pièce X du recueil n'en ait été qu'une adaptation; mais, en l'absence du texte même de l'homélie, cet incipit seul et l'identité du sujet ne suffisent point pour l'affirmer.

XI. Incipit omelia de sententia Petri et de die iudicii, et de eo quod ait apostolus « Deponentes opera tenebrarum, et induite vos arma lucis ». Beatum apostolum Paulum frequenter audivimus nos salubriter admonentem atque dicentem etc.

Homélie inédite sur Rom. 13, 12. Ici du moins, il y a espoir de remédier dans une certaine mesure à la perte du manuscrit de Longpont ; le ms. 171 de Cologne, fol. 94 sq., nous a conservé un texte plus ou moins pur de ce morceau, sous le titre *Sermo sancti Augustini*. Le contenu est nettement césarien, ainsi que la finale : « ... illam desiderabilem uocem audire mereamur, Venite benedicti patris mei reliq. Quod ipse prestare dignetur. »

XII. Item sermo de evangelio, ubi dictum est « Nolite esse sicut hypocrita et pharisaeus ». Series lectionis evangelicae nobis plurimum praestitit desiderium loquendi de verbo etc.

De ce sermon, comme de plusieurs autres parmi les suivants, pas la moindre trace ailleurs : on peut, jusqu'à nouvel ordre, les considérer comme perdus.

XIII. Item omelia de Rebecca, cum uenisset ad puteum aurire aquam. Isaac, inquit scriptura, crescebat Abrahae respicienti non ad ea quae videntur etc.

Sermon 9 de l'Append. d'Augustin ; en réalité, homélie X d'Origène sur la Genèse, tronquée seulement de la fin. Intercalé, peut-être par Césaire lui-même, dans un de ses recueils exégétiques sur l'Ancien Testament.

XIIII. Incipit sermo de evangelio de centuplum. Dominus et salvator noster in evangelio quod audivimus ita universam ecclesiam etc.

Pièce autrement inconnue. Deux ou trois homélies de Césaire commencent par ces mots : *Dominus et salvator noster*.

XV. Incipit homelia de ove perdita. Lectio evangelii quam modo audivimus in hunc modum coepit, idem (*lire* id est) quod locutus etc.

Aucune trace ailleurs.

XVI. Incipit omelia de diebus quadragesimis et de paenitentia agenda. Propheta qui lectus est adnuntiare ieiunium et praedicari curationem iubet etc.

Digitized by Google

Éditée dans la *Bibliotheca Casinensis*, t. I, Florileg. p. 158 sq., d'après le ms. XII du Mont-Cassin. C'est seulement vers la fin qu'on parvient à y discerner quelques tournures proprement césariennes : « quem uel ebrietas non polluerit, uel ambitio non rapuerit, « uel inuidia non usserit, uel cupiditas non incenderit, uel auaritia « non uulnerarit. » Mais une grande partie est entrée, y compris la finale, dans un autre sermon pour les jours de Litanies [1], *Evangelica lectio, fratres carissimi, cum legeretur, audivimus : Paenitentiam, inquit, agite*, où la main de Césaire se montre davantage, et dont l'appartenance à plusieurs de ses séries homilétiques n'est pas douteuse.

XVII. Item alia de quadragesima. Legimus in prophetis, cum Ninive civitas (*pour* civitati) subversio divinitus immineret etc.

Homélie XC de Maxime de Turin, Migne 57, 459 sq. Semble avoir été utilisée, elle aussi, par s. Césaire dans plusieurs groupes d'homélies destinées aux Litanies.

XXV. Omelia de natal. domini. In natale dominico, fratres carissimi, quasi in nuptiis spiritalibus sponsae etc.

On voit que le correspondant de Ruinart a fini par se lasser de son travail de description : il passe, sans prévenir, de la pièce XVII à la XXVe ! Celle-ci est du nombre de celles qui n'ont pas d'attestation en dehors de ce recueil.

XXVI. Item alia de natal. domini. Rogo vos, fratres carissimi, ut libenti animo sermones, quos dominus dabit, suscipiatis etc.

Append. Aug. 117. Je n'ai point réussi jusqu'à présent à tirer au clair la provenance de ce remarquable discours, dont le style, disent les Mauristes, « ressemble plus à celui de Césaire qu'à celui d'Augustin ». Il n'est pourtant pas de Césaire, autant que j'en puis juger ; moins encore de Théodulphe, sous le nom duquel d'Achery en a publié la dernière partie [2], pour le seul motif que E. Bigot l'avait trouvée cousue à quelques « Capitula » de cet évêque dans un manuscrit du Vatican. A ce compte, il eût fallu donner aussi à Théodulphe l'apocryphe hiéronymien *De XII doctoribus* [3], qui suivait dans le même manuscrit, sans séparation aucune. Le sermon 117 de l'Appendice est sûrement antérieur à l'époque carolingienne : il a sa place dans tous les exemplaires du grand homéliaire

1. Caillau, *op. cit.* serm. 65, p. 85 ; Liverani, *Spicileg. Liberian.*, p. 25.
2. *Spicileg.* édit. Paris 1723, t. I, p. 256 sq.
3. Migne 23, 723 sq.

Digitized by Google

liturgique césarien dont le plus ancien représentant est le ms. de Freising, Clm. 6298, VIIIe s.; à la même époque, le moine Winithar l'a transcrit dans le cod. 2 de Saint-Gall, p. 540 sqq. L'auteur peut être quelque africain, de l'école de s. Augustin.

XXVII. Incip. sermon. de martyribus. Qui fideliter, fratres carissimi, martyrum festa colitis, imitari in aliquo etc.

XXVIII. Item alius sermo. Honorantes natalem martyrum, dilectissimi fratres, absque dubio mereri etc.

XXVIIII. Item alius sermo de martyribus. Quia frequenter natal. martyrum colimus, celebrare aliquando incipiat unusquisque etc.

Trois pièces aussi inconnues l'une que l'autre.

XXX. Omel. in natal. apostolorum Petri et Pauli. Cum omnes beati apostoli parem gratiam apud dominum sanctitatis obtineant etc.

Sermon 202 de l'Appendice d'Augustin; en réalité, homélie 72 de Maxime de Turin, Migne 57, 402 sq. Le discours renferme quelques vues intéressantes sur ce qu'on pensait du rôle des deux apôtres et des circonstances de leur martyre, dans le milieu où vivait l'auteur. Fait aussi partie de l'homéliaire liturgique de Freising.

XXXI. Omel. in Machabaeorum. Machabeorum martyrum, ut paulo ante lectio ipsa nos docuit, natalis est hodie etc.

Inconnu.

XXXII. Omelia sancti Augustini de Pasch. Passionem vel resurrectionem domini et salvatoris nostri, fratres carissimi etc.

Append. Aug. 160. Le fonds est emprunté à la collection gallicane, dite d'Eusèbe d'Émèse [1]: rien d'étonnant à la voir figurer ici dans un groupe césarien.

XXXIII. Item alia de Pascha. Gaudeamus, fratres carissimi, quia redemptionis nostrae pretium persolutum est etc.

Append. 163. Ici également, le fonds est eusébien; mais la conclusion, à partir de *Nos vero, carissimi, qui nullis praecedentibus meritis*, est sûrement de s. Césaire, et par suite la compilation elle-même.

XXXIIII. Omel. ante unam diem de letaniis pro exoranda serenitate tempore messis. Quodam loco, dilectissimi, divinae lectionis auctoritas domino commemorat dicente etc.

Inconnu.

1. Cf. *Revue Bénéd.*, XXIV (1907), p. 534.

Digitized by Google

XXXV. Omel. s. Aug. de reddendis decimis. Propitio Christo, fratres carissimi, iam prope sunt. *Le commencement ne peut se lire à cause que l'ancre* (sic) *ne tient plus sur le velin et que tout est blanc à l'exception de quelques lettres qui paroissent encore* [mots biffés : *Mais le dernier mot de l'homelie est*]. *La fin est de meme. En voici un fragment du milieu.* Ingrate fraudator et perfide, divina te voce convenio, ecce annus iam finitus est, redde domino pluenti mercedem.

Append. 277. *Caesarium potius refert, quam Augustinum* (Maur.). De fait, l'une des pièces dont la provenance césarienne est universellement reconnue : elle est entrée dans trois autres recueils se rattachant à l'œuvre de l'évêque d'Arles, ceux de Freising, d'Épinal,[1] et de Burchard de Würzburg [2].

XXXVI. Sermo sancti Augustini de eo quod mundus fornacis similitudinem habeat. Quotiens mali homines eos qui boni sunt persequuntur, imperiti et ignorantes etc.

Encore une pièce probablement à jamais perdue. C'est d'autant plus regrettable, que le titre même et l'incipit ont une saveur particulièrement césarienne.

XL. Sermo sancti Augustini de defunctis. Apostolica lectio, fratres carissimi, hunc sonitum reddidit : « Tempus breve est » etc.

Le 58e des sermons *Ad fratres in eremo*, dans l'Append. du tome VI d'Augustin, Migne 40, 1341 sq. La plupart des pièces dont se compose cette collection sont de misérables fabrications du bas moyen âge [3] ; mais plusieurs aussi sont fort anciennes, celle-ci notamment, et la pièce 56e, qui doivent toutes les deux tenir à s. Césaire d'une façon ou de l'autre. Dans le cod. Vatic. Palat. 213 (Xe/XIe s.), fol. 6, la première est intitulée *Incipit epistula sancti Agustini episcopi*, et voisine avec plusieurs compositions césariennes.

XLI. Omel. sancti Augustini de igni purgatorio. In lectione evangelica quae nobis paulo (*sic*) recitata est, fratres carissimi, audivimus, etc.

Ce doit être l'homélie si connue de Césaire, qui ouvre le recueil de ses Admonitions, Append. August. serm. 104. La substitution du mot *evangelica*, pour *apostolica*, n'a pas de quoi nous surprendre, de la part du correspondant de Ruinart ; et, quant à la phrase inci-

1. *Ibid.*, XXIII (1906), p. 190.
2. *Ibid.*, XIII (1896), p. 104.
3. Cf. *ibid.*, p. 346 sq.

Digitized by Google

dente *quae nobis paulo ante recitata est*, si l'édition bénédictine ne l'a pas, elle s'est maintenue dans la plupart des manuscrits : Chartres 8, Laon 121, Bodl. 572, etc.

Ici s'arrête la description du livre Ier de l'homéliaire. Le jugement que suggère son contenu peut se résumer en deux mots : 1° celles des pièces qu'il est possible d'identifier sont, ou bien l'œuvre de Césaire lui-même, ou du moins des compilations que l'on retrouve dans ses autres recueils ; 2° rien ne paraît s'opposer à ce que le reste appartienne aussi, de près ou de loin, à l'œuvre homilétique de l'évêque d'Arles.

***

Le livre IIe n'offre pas le même intérêt que le précédent. Il ne contient, en effet, aucune pièce perdue ou inédite. C'est simplement un des nombreux représentants d'une collection destinée, semble-t-il, à l'instruction des catéchumènes pendant le carême, et que Malnory [1] décrit fort bien en ces termes : « Un troisième groupe « d'une individualité bien caractérisée est formé dans les manus- « crits (*Vatic.* 430, *Mazarin.* 622) par un certain nombre de dis- « cours exégétiques sur l'Ancien Testament se terminant invaria- « blement par les sujets d'Élie et d'Élisée, et offrant toujours la « même suite entre les nombreux morceaux qui leur sont com- « muns. La part prépondérante que les Bénédictins, avec une cri- « tique même trop timide, ont assignée à s. Césaire dans ce groupe, « montre qu'on a affaire à un recueil formé par lui, et plus ou « moins modifié par les apports subséquents, quoique plusieurs « des morceaux où se révèle une autre main aient bien pu être « intercalés par s. Césaire lui-même ».

La collection se distingue tout d'abord par le titre, qui en attribue le contenu aux trois docteurs principaux de l'Église latine, Augustin, Jérôme et Ambroise. Dans certains manuscrits, elle ne comporte qu'une vingtaine d'homélies ; dans d'autres, jusqu'à trente et une. La plupart cependant donnent, comme l'homéliaire de Longpont, le chiffre de vingt-huit ou vingt-neuf.

La description qu'on envoya de celui-ci à dom Ruinart n'est guère plus complète que celle du livre précédent ; mais il sera plus facile de combler les lacunes, à l'aide des autres manuscrits du même type.

---

1. *Op. cit.*, p. XV.

Digitized by Google

LIBER SECUNDUS.

INCIP. OML. BEATORUM ORTHODOXORUM PATRUM AUGUSTINI HIERONYMI AMBROSII IN VETERI ET NOVO TESTAMENTO.

I. Omel. de ieiunio quadraginta dierum. Sicut dicit in evangelio abstinuisse dominum quadraginta diebus ac noctibus etc.

Mai [1] fait observer que ce sermon a été transcrit en entier par Barthélemy d'Urbino dans son *Milleloquium*, édit. de Brescia 1734, t. II, col. 560 : autant dire qu'il est à peu près inédit. Le sujet — parallèle entre Adam au paradis et le Christ au désert — indique assez que cette série de catéchèses exégétiques devait coïncider avec le jeûne quadragésimal. Rien, au reste, qui rappelle la manière personnelle de s. Césaire.

II. Omel. de lect. Genesis de Cain et Abel. Retulit scriptura divina de Cain et Abel in praesenti lectione, ut audivit dilectio vestra etc.

Publié par A. Mai, *Nova patrum biblioth.* t. I, serm. 135. Rien non plus ici qui appartienne en propre à Césaire.

III. Omel. de Abraham sancti Augus. Modo cum divina lectio legeretur, audivimus beato Abraham dicente etc.

Sermon 2 de l'Append. de s. Augustin, l'un de ceux que les Mauristes ont restitués avec le plus de raison à Césaire. Publié de nouveau par A. Engelbrecht dans son édition de Fauste de Riez [2], comme faisant partie de la collection de Durlach.

IIII. Sermo sancti Augustini de Abraham et Isaac filio suo. Lectio illa, fratres carissimi, in qua beatus Abraham Isaac filium etc.

Appendice d'August. serm. 6, et dans le Fauste d'Engelbrecht p. 296. On y reconnaît presque à chaque ligne la main de s. Césaire, qui a utilisé, entre autres choses, l'homélie 8 d'Origène sur la Genèse. Dans la conclusion, il invite les mamans à ne point différer de présenter leurs enfants au baptême, et à assister régulièrement aux veilles liturgiques du carême [3].

V. Sermo de conceptione Rebeccae. Si expositiones sanctarum scripturarum eo ordine et illo eloquio quo a sanctis patribus etc.

Append. August. serm. 10. Restitué à Césaire par les Mauristes, qui font remarquer qu'il a dû être prêché durant le carême.

1. N. P. B. t. I, p. 435.
2. C. S. E. L. t. XXI, p. 292.
3. C'est aussi dans ce sermon que se trouve l'allusion au Pseudo-Jérôme sur s. Marc dont j'ai parlé dans le dernier n° de la Revue p. 360.

Digitized by Google

Ici, celui qui a rédigé cette description du manuscrit passe soudain du numéro V au IXe. Des trois pièces omises, toutes relatives à l'histoire du patriarche Joseph, les deux premières sont les sermons 13 et 15 de l'Append. d'Augustin, que les Mauristes attribuent sans hésiter à s. Césaire. Le troisième, *De beato patriarcha Ioseph aliquanta*, a été édité par Mai, N. P. B. t. I, serm. 136 ; je l'ai déjà signalé comme faisant partie de la collection césarienne de Saint-Thierry [1], et il appartient sans contredit au matériel homilétique de l'évêque d'Arles, quoique la marque personnelle de celui-ci n'y paraisse point comme dans les deux pièces qui précèdent.

> VIIII. Sermo de eo quod scriptum est : « Mortuus est Ioseph, et creverunt filii eius » etc. Audivimus, fratres carissimi, in lectione quae lecta est, quod mortuo Ioseph etc.

Append. serm. 16. *Caesarii stilum et monita usitata refert* (Maur.). Déjà rencontré dans le recueil de Saint-Thierry, pièce 28.

> X. De spiritali conluctatione Israhelitarum et Egyptiorum ; potest dici, quando de paleis legitur. Quamvis, fratres carissimi, omni tempore verbum dei cum grandi desiderio etc.

Append. s. 17 ; recueil de Saint-Thierry, pièce 17. L'indication *potest dici quando de paleis legitur* est intéressante : elle se lit pareillement dans l'Homéliaire d'Ottobeuern (Cheltenham 8400), et signifie que ce sermon pouvait se dire, quand on en était arrivé à la lecture du chapitre 5 de l'Exode. Comp. les indications analogues du Missel de Bobbio : *quando de manna legitur,... quando historia de Iosep legitur*. Pour ne l'avoir pas comprise, le copiste de Saint-Thierry a écrit : *quando de pascha legitur*.

> XI. Sermo sancti Augustini de · X · plagis. Quia sermo qui vobis recitatus est, fratres carissimi, pro necessitate expositionis modico etc.

Serm. 21 de l'Appendice, avec le petit exorde donné en note par les Mauristes. Nul doute que cette utilisation du serm. 8 authentique de s. Augustin ne soit de Césaire lui-même.

> XII. Sermo de eo quod scriptum est : « Induravit dominus cor Pharaonis regis Egypti. » Quotiens lectio illa recitata est, fratres carissimi, in qua frequenter audivimus etc.

Append. 22. *Est ex his, quos probamus Caesarii* (Maur.). C'est dans ce sermon, « l'une de ses plus belles expositions de l'Ancien

---

1 *Rev. Bénéd.*, XXIII (1906), p. 40.

Digitized by Google

Testament [1] », que l'évêque d'Arles, par un éclectisme intelligent, n'hésite pas à faire un emprunt notable à Fauste de Riez, même au IIe livre du *De gratia*.

XIII. Omel. sancti Augustini de via trium dierum. In lectiones divinas *(sic)* quae nobis praeteritis diebus recitatae sunt, audivimus dominum etc.

Append. 24. Adaptation des homélies d'Origène sur l'Exode. Césaire y a mis beaucoup moins du sien que dans les homélies précédentes; assez pourtant, pour que l'on y reconnaisse sa main.

XIIII. Omel. de exploratoribus · XII · Sicut in lectione quae nobis modo recitata est audivimus, fratres carrissimi, duodecim etc.

Encore une adaptation d'Origène-Rufin sur les Nombres. Je l'ai publiée ici-même [2] pour la première fois, en 1906, d'après le ms. 3 d'Épinal, en prenant soin d'indiquer à quoi se borne la part de s. Césaire.

Ici, nouvelle lacune, plus considérable encore que la première: l'indication des pièces XV-XXI est complètement omise. J'en donnerai au moins les incipit, d'après les autres mss. de même famille:

15. *Modo, fratres dilectissimi, cum diuina lectio legeretur, audiuimus dixisse dominum ad Moysen, ut turibula* (Append. August. 30).

16. *Omnis princeps tribus populi* (ibid. 31).

17. *Cum diuina lectio legeretur, fratres carissimi, audiuimus quod profecti filii Israhel* (Append. 33, mais avec variantes consistant surtout en emprunts plus notables à Origène, comme dans le ms. des Feuillants signalé en note par les Mauristes).

18. *Lectio ista, fratres carissimi, quae uobis recitata est, non tam gesta nobis filii Naue* (éditée dans la *Revue Bénéd.* en 1906, t. XXIII, p. 206 sqq.).

19. *In lectionibus quae nobis recitatae sunt audiuimus, quod mortuo Moyse* (Append. 34).

20. *Sicut frequenter caritati uestrae suggessimus, fr. car., Moyses non solum typum Christi* (Append. 35).

21. *Hesterna die audiuimus, fr. car., quod eum sub arbore quercu* (Append. 36).

A cet endroit reprend la description du recueil de Longpont, et il n'y manque plus rien, jusqu'à la fin de ce livre.

XXII. Omel. sancti Aug. epi. de Samson. Samson, fratres dilectissimi, fortitudinem habuit de gratia, non de natura etc.

1. Malnory, *op. cit.*, p. 150.
2. T. XXIII, p. 197 sq.

Digitized by Google

Serm. August. (douteux) 364, Migne 39, 1639. Le petit exorde, si caractéristique de Césaire, que les Mauristes ont rejeté en note, sous prétexte qu'il n'est pas dans les manuscrits, fait partie d'une réplique de ce discours, conservée dans le cod. Bodl. 199, fol. 134. Il faut être reconnaissant à l'évêque d'Arles de nous avoir sauvé ici, du moins en partie, une des compositions de s. Augustin mentionnées au catalogue de Possidius.

XXIII. Omel. de David et de patre suo et de Golia. In scripturis divinis, fratres dilectissimi, una eademque persona, pro ut tempus etc.

Append. 37. Homélie incontestablement césarienne, malgré l'emploi qui y est fait de l'épître à Démétriade; l'auteur d'ailleurs ne savait pas que celle-ci était d'œuvre de Pélage.

XXIIII. Sermo s. Augustini de Absalon. Solet fidem natura servare, consanguineitas facere caritatem etc.

Pièce déclamatoire et insipide, empruntée au recueil africain qui porte le nom de s. Fulgence [1], Migne 65, 945. Césaire eût été à coup sûr mieux inspiré de composer lui-même quelque chose sur le sujet.

XXV. Sermo s. Augustini de plaga dei. Modo cum Regnorum lectio legeretur, audivimus quod dei plaga saeviret etc.

Append. August. 38. Les Mauristes disent simplement : *Caesario non indignus*; un des cas où leur critique se montre « trop timide », pour employer l'expression de Malnory.

XXVI. Sermo de iudicio Salomonis. Bonum est semper orare, et numquam deficere. Ecce Salomon orat in supercilium montis etc.

De même farine que le n. XXIIII. Publié par A. Mai, N. P. B. t. I, serm. 188. On ne peut voir sans pitié un tel érudit affirmer sa croyance à l'authenticité de la pièce, malgré les scrupules que le style lui inspirait.

XXVII. Sermo de sancto Helia. De sancto Helia nobis lectio recitata est, fratres carissimi, et congruo tempore etc.

C'est aussi Mai, semble-t-il, qui l'a édité le premier N. P. B. t. I, serm. 137. Ici, la manière de Césaire se montre davantage ; l'éditeur signale de nombreux rapports avec le serm. 40 de l'Append.

XXVIII. Omel. de beato Helisaeo et Giezi puero eius. Frequenter caritati vestrae suggessimus, fratres carissimi, beatum Helisaeum typum etc.

1. Cf. *Revue Bénéd.*, XXVI (1909), p. 228.

Digitized by Google

Append. 44. *Sermonis... Caesarium auctorem ponimus,* disent les Mauristes, et avec toute raison.

> XXVIIII. Omel. de Helyseo et securi in gurgite lapsa. Modo cum divina lectio legeretur, fratres carissimi, audivimus quod eunte beato Helyseo etc.

Append. 45; également l'une des productions césariennes dont l'authenticité est le mieux attestée. Avec elle se termine le second livre de l'homéliaire.

***

Quant à ce que contenait le troisième livre, nous en sommes réduits à cette simple indication d'autant plus cruelle, dans sa brièveté, qu'elle ne peut servir qu'à nous faire déplorer la perte irrémédiable d'une portion unique et sans doute fort intéressante de l'œuvre de l'évêque d'Arles :

> Le troisième livre a bien pour titre les Homélies de S. Augustin, mais aucune de celles qu'il contient n'est attribuée à S. Augustin. La première est, Admonitio Sci Caesarii etc. que je vous envoye comme vous me le demandez.

Vraiment, en cela comme en d'autres choses, il y eût eu encore beaucoup à recueillir, même après les Bénédictins, dans ces bibliothèques des établissements monastiques dont la France était jadis couverte. La Révolution a sans doute moins nui, sous ce rapport, que les guerres religieuses du XVIe siècle : que de ruines néanmoins n'a-t-elle pas accumulées ! Et il semble que ce ne soit pas encore fini. Que de volumes rares, que de manuscrits j'avais notés au cours de mes premiers voyages littéraires, il y a à peine un quart de siècle, dans les séminaires et autres institutions privées, et dont la trace sera désormais difficile à retrouver ! Mais que peuvent les doléances des érudits, pour conjurer les dommages qu'amène toujours à sa suite la barbarie antichrétienne ? Après tout, il n'y a pas à se faire illusion sur la mentalité dominante à l'époque où nous vivons. Passant à Aix-la-Chapelle, j'ai entendu un riche américain, auquel je parlais de Charlemagne, me demander qui était « ce monsieur », et s'il avait fait quelque invention notable. Une autre fois, traversant la Saxe, il m'a fallu subir les dithyrambes nocturnes d'un jeune et influent propriétaire foncier en l'honneur des Zeppelin et des Parseval, dont un seul, à l'entendre, valait cent fois plus qu'une Notre-Dame de Paris et les autres merveilles artistiques des siècles passés. Et qui pourrait nier que la gent humaine, ces jours-ci (juillet 1910), ne se soit beaucoup plus inté-

Digitized by Google

ressée à tel acteur, à telle cantatrice en vogue, voire aux exploits d'un nègre boxeur, qu'à cette incomparable figure d'érudit, ce grand Léopold Delisle, qui vient de disparaître sans bruit, après une carrière exceptionnellement glorieuse, pour ceux-là du moins qui sont à même d'en apprécier les mérites, non sans avoir fini par être victime, lui aussi, de l'inintelligence tracassière et des égoïstes combinaisons de nos politiciens ?

D. G. MORIN.

Digitized by Google

UN PROJET DE CONGRÉGATION LIÉGEOISE DE L'ORDRE DE S. BENOIT.

1677-1690.

Le Concile de Trente avait décrété que les monastères non soumis à des chapitres généraux, ou exempts de l'ordinaire, mais dépourvus de visiteurs réguliers, étaient de fait placés sous la juridiction épiscopale [1]. Cette mesure était une invitation indirecte à former des Congrégations et une menace contre les récalcitrants. Le St-Siège favorisait de tout son pouvoir l'érection des congrégations, parce que ces unions les rapprochaient davantage du centre de la catholicité, facilitaient l'action plus directe des autorités romaines sur les monastères et, en certains cas, modéraient le pouvoir parfois ombrageux des évêques, surtout de ceux qui à leur autorité spirituelle unissaient l'exercice de la puissance séculière. La résistance des évêques ne fut pas toujours facile à briser ; elle fut parfois manifestement hostile à la formation de congrégations autonomes, et, si en d'autres cas, elle sembla céder, ce fut pour créer à leur profit des congrégations diocésaines placées sous leur haute surveillance.

L'histoire de la congrégation de Bursfeld est là pour montrer contre quelles difficultés il fallait lutter pour obtenir l'autorisation d'affilier un monastère à l'Union. C'est partout le même phénomène qui se reproduit : les nonces apostoliques, promoteurs des décrets du Concile de Trente, appuient les bonnes volontés des abbés, désireux de trouver dans l'union des congrégations un puissant moyen de relever et de conserver la discipline régulière ; partout aussi ce sont les Ordinaires qui les font échouer, par crainte de voir diminuer leur autorité ou leur prestige. Et Rome ne se croyait pas toujours en mesure d'opposer à leurs revendications intéressées une fin de non recevoir.

---

1. Monasteria omnia quae generalibus capitulis aut episcopis non subsunt nec suos habent ordinarios regulares visitatores sed sub immediata sedis apostolicae protectione ac directione regi consueverunt, teneantur infra annum a fine praesentis concilii et deinde quolibet triennio sese in congregationes redigere... (Sess. XXV, c. 8).

Digitized by Google

L'on peut en citer plus d'un exemple. Éclairé par ses visites dans les nombreux monastères d'Allemagne et d'Autriche, le nonce Félicien Minucius Ninguarda suggéra l'idée d'une visite canonique générale de tous les monastères de ces pays et celle d'une confédération des maisons bénédictines. Cette idée, qui se fait jour en 1583, est nettement exprimée dans son Manuale Visitatorum (Lib. I, tit. 50) de 1589. Clément VIII approuva ce projet et, le 14 juillet 1593, il chargeait Pierre-Paul de Benallis, abbé de Ste-Baronte, de la congrégation cassinienne, de procéder à cette visite et de travailler à l'érection d'une congrégation germanique qui eût été incorporée à celle du Mont-Cassin. Les visites furent entreprises, mais la confédération fut empêchée par les évêques [1].

Quand l'abbé de St-Ulric d'Augsbourg, aidé par le nonce de Prague, Barthélemy Porzia, travaillait en 1594 à l'érection d'une congrégation, il se heurta au refus de l'évêque Othon de Gemmingen, et celui-ci trouva un appui auprès du cardinal Pallavicini, vice-protecteur de la nation germanique [2].

Lorsque en 1617 les abbés de la Haute et de la Basse-Autriche, appuyés par le cardinal Klesl et par le nonce Gesualdo de Vienne, travaillèrent à ériger une congrégation, il leur fallut lutter en cour de Rome contre les prétentions de l'évêque de Passau, et l'œuvre ne put aboutir [3].

Cette hostilité fut plus manifeste encore et plus générale, quand en 1630 l'abbé de Fulda, d'accord avec le cardinal Klesl et le nonce de Vienne, et assuré du bon vouloir de Rome, lança l'idée d'une confédération générale de tous les monastères bénédictins d'Allemagne qui se fût greffée sur l'ancienne congrégation de Bursfeld. Ce furent des récriminations dans tous les ordinariats : Würzbourg venait de donner des statuts aux monastères de son diocèse (1618); Strasbourg avait créé une congrégation diocésaine (1601); Augsbourg, pour écarter l'idée d'une congrégation bavaroise, avait érigé une congrégation diocésaine (1629) ; Constance, Eichstädt, Frisingue, Ratisbonne étaient nettement opposés et menaçaient même de censures les abbés de leurs diocèses respectifs qui oseraient se

1. P. Benedict Braunmüller, *Zur apostolischen Klostervisitation von 1593* (*Studien und Mitt. aus dem Bened. und Cisterc. Orden*, 1882, t. II, p. 383-391).

2. Schmidlin, *Die kirchlichen Zustände in Deutschland vor dem Dreissigjährigen Kriege*, II, p. 41, n. 53.

3. P. Adalbert Dungel, *Die Oesterreichische Benedictiner-Congregation* (*Studien und Mitt. aus der Bened. und Cisterc. Orden*, 1883, IV, I, p. 49-64, 306-324 ; t. II, p. 108-115, 300-309).

Digitized by Google

rendre au congrès indicté pour janvier 1631 à Ratisbonne. Le résultat inévitable de cette opposition fut l'échec de la confédération générale [1].

Le projet du prince-abbé de Fulda, repris en 1649 par l'abbé Dominique de Weingarten, et défendu en cour de Rome par le bénédictin Adam Adami, lequel avait pris part aux négociations qui amenèrent la conclusion du Traité de Westphalie en qualité de délégué de l'abbé de Corbie, et sous ce couvert, des monastères bénédictins de Würtemberg et de la congrégation de Bursfeld, échoua comme le précédent devant l'indifférence ou l'impuissance de la cour de Rome, qui venait également d'écarter le projet d'union des monastères belges [2].

Ceux-ci se rattachaient, les uns à la Congrégation de Bursfeld, les autres à celle des Exempts de Belgique fondée en 1569 [3], d'autres à celle de la Présentation Notre-Dame érigée en 1628 [4], d'autres enfin étaient indépendants. A plusieurs reprises il y eut des velléités de groupement. En 1636 l'abbé de St-Amand entamait des négociations pour arriver à grouper tous les monastères dans la congrégation des Exempts, mais les négociations traînèrent en longueur et en 1647 on fit savoir de Rome que les droits des Ordinaires devaient être sauvegardés. On comprit ce que cette réponse voulait dire [5]. Il y eut un nouvel essai en 1662, mais aussi inutile que le précédent [6]. Les archevêques de Malines et de Cambrai, l'évêque de Tournai n'y étaient pas favorables, et là, comme à Liége, on dut céder devant la force.

Les monastères liégeois se rattachaient depuis le XIIIe siècle à la province bénédictine de Cologne et prenaient part aux chapitres triennaux. Toutefois dès 1424 on constate que l'évêque de Liége manifeste quelque hostilité à l'égard de ces réunions ; le chapitre provincial, qui devait avoir lieu le 21 mai de cette année à St-Jacques de Liége, ne put se réunir [7]. Il en fut de même en 1440 ;

1. U. Berlière, *Der Benedictiner-Congress zu Regensburg im Jahre 1631* (*Studien und Mitteil. aus dem Bened. und Cisterc. Orden*, t. IX, p. 399-416).

2. Friedr. Israël, *Adam Adami und seine* " Arcana pacis Westphalicæ ". Berlin, 1909, p. 100.

3. U. Berlière, *La congrégation bénédictine des Exempts de Flandre* (*Revue bénédictine*, t. XI, 1894, p. 415-424, 433-445, 541-547 ; t. XII, 1895, p. 25-32, 145-160) ; *La Congrégation bénédictine des Exempts de Belgique* (*ib.*, t. XIII, 1896, p. 145-153, 215-228 ; *Mélanges d'histoire bénédictine*, t. I. p. 96-118).

4. U. Berlière, *La Congrégation bénédictine de la Présentation Notre-Dame* (*Revue bénédictine*, t. XIII, 1896, p. 253-267, 348-358, 401-411, 487-499, 544-556 ; t. XIV, 1897, p. 60-70, 253-262, 289-298 ; *Mélanges d'histoire bénéd.*, t. I, p. 119-209).

5. *Revue Bénédictine*, t. XII, 1895, p. 145-146 ; t. XIII, 1896, p. 149-150.

6. *Ib.*, t. XIII p. 222.

7. *Ib.*, t. XVI, 1899, p. 392-393.

Digitized by Google

l'évêque refusa d'accueillir les visiteurs nommés par le concile de Bâle et défendit aux abbés de son diocèse de prendre part aux chapitres provinciaux [1]. Cette hostilité persistait encore en 1474. Les abbés liégeois, empêchés de se rendre au chapitre provincial de cette année comme à celui de 1470, et condamnés du chef de leur absence à une amende, en avaient référé à l'évêque. Louis de Bourbon, averti de l'affaire par l'abbé de St-Martin de Cologne, convoqua les abbés de son diocèse à Liége, le 18 avril 1474, pour examiner avec eux la conduite qu'il y avait à tenir vis-à-vis des autorités du chapitre provincial. Les avis furent partagés ; quelques abbés étaient disposés à accepter la visite régulière de l'évêque de Liége, d'autres étaient plutôt d'avis de dépendre du chapitre provincial [2].

L'évêque profita de cette division pour faire procéder à la visite des monastères, mais les présidents du chapitre provincial veillaient et, en 1481, un accord intervint entre les parties : les abbés liégeois seraient représentés aux chapitres provinciaux et seraient délégués pour les visites des monastères de leur pays. Cet état de choses se maintint jusqu'à la cessation des chapitres triennaux de la province de Cologne dans le premiers tiers du XVIe siècle [3].

La promulgation des décrets du Concile de Trente fit naître le projet de grouper les monastères liégeois en une congrégation diocésaine. Le 14 juin 1573 les abbés de St-Trond, de St-Jacques, de St-Laurent, de St-Hubert et de Florennes se réunirent au monastère de St-Jacques à Liége et déclarèrent se conformer aux décrets du concile [4]. A cette occasion ils composèrent des statuts communs qui devaient être observés dans leurs monastères [5].

---

1. Chronique de Zantfliet (*Ampl. Coll.*, t. V, col. 441); Chronique de Jean de Stavelot, p. 380 ; *Gesta abbatum S. Laurentii Leod.* (*Ampl. Coll.*, t. IV, col. 1130-1132): Berlière, *Documents inédits*, t. I, p. 46.: *Revue bénéd.*, t. XII, 1895, p. 438-439 ; *Bull. de la Comm. royale d'hist. de Belgique*, 1900, 5e série, t. X, p. 140-141.

2. Berlière, *Documents inédits*, t. I, p. 53-54.

3. *Bull. de la Comm. royale d'hist. de Belgique*, 5e série, t. X, p. 143-150.

4. *Chronique de Servais Foullon, abbé de St-Trond*, éditée par Guillaume Simenon. Liège, Cormaux, 1910, p. 18-19.

5. Ces statuts qui se trouvent dans le ms. 273 (al. 288) de la Bibl. de l'Université de Liége, f. 121-141, ont été publiés sous le titre : *Statuta monastica sive ordinationes a Rev. Praesulibus O. S. B. Leodiensis diocesis pro felici suorum monasteriorum regimine anno MDLXXII conceptae*, quibus particulares quaedam Monasterii D. Huberti accesserunt observantiae. Lucemburgi, 1623, in-18. 12 ff., 152 p. La préface des statuts signée par les cinq abbés ne porte pas de date. L'édition des statuts a été faite par les moines anciens de St-Hubert, qui refusaient d'accepter la réforme de Lorraine introduite par l'abbé Nicolas Fanson. Ils dédièrent ce recueil à l'abbé Oger Loncin de St. Laurent et aux autres abbés bénédictins du diocèse de Liége, en les priant de reconstituer cette congrégation liégeoise dont les statuts avaient été, disaient-ils, promulgués en 1572. Cette date est-elle juste ou bien le chroniqueur de St-Trond s'est-il trompé, je

Digitized by Google

En conformité avec les décrets du Concile de Trente on y décrétait la tenue de chapitres triennaux et la visite régulière des monastères. Cette congrégation liégeoise ne parvint pas à se constituer, soit que l'évêque y ait fait opposition, soit qu'il ne se soit pas rencontré parmi les abbés un homme capable d'organiser et de soutenir ce mouvement.

L'idée de rétablir cette union des monastères liégeois fut de nouveau mise en avant par cette partie des moines de l'abbaye de St-Hubert qui ne partageaient pas les vues de l'abbé Nicolas Fanson au sujet de l'introduction de l'observance de Lorraine. Déjà en 1618, lors des premières difficultés créées par les mesures indiscrètes de D. Fanson, les anciens du monastère avaient proposé d'accepter l'observance de Liessies ou même celle de Bursfeld [1]. Il leur semblait que les austérités de la réforme de Lorraine ne pourraient se maintenir, et, plutôt que d'en arriver après quelques années à des dispenses, il leur paraissait préférable d'adopter une observance moins sévère, telle que la réforme mitigée de Louis de Blois à Liessies qui se maintenait heureusement. C'est dans ce but qu'ils publièrent les *Statuta* de 1572 qu'ils dédièrent aux abbés du diocèse de Liége, en les priant de vouloir rétablir l'union projetée en ce moment. L'observance de Lorraine se maintint à St-Hubert. Les monastères liégeois restèrent donc isolés et soumis à l'Ordinaire, qui conserva le droit de visite. Cependant les nonces de Cologne ne manquaient pas d'exercer une haute surveillance sur la discipline régulière et leur correspondance avec la secrétairerie d'État témoigne que leur vigilance fut constante. Le nonce Pierre-Louis Carafa fit en 1628 la visite des monastères de l'Entre-Sambre-et-Meuse, Aulne, Lobbes, Florennes [2], et celle de St-Trond [3]. Le nonce Sanfelice agit

---

ne saurais le dire. Peut-être les statuts furent-ils composés à la suite d'une première réunion en 1572 et agréés en 1573.

1. *Epiphania seu manifestatio reformationis nuper introductae per D. Nicolaum Fanson, abbatem monasterii S. Huberti*, p. 9-10 ; U. Berlière, dans *Revue bénédictine*, t. XIII, 1896, p. 264 ; *Mélanges d'histoire bénédictine*, t. I, p. 131.

2. Archives Vaticanes, Nonciature de Cologne, t. X. Le nonce présida à Lobbes le 8 mai à l'élection de l'abbé Raphaël Baccart (Berlière, *Monasticon belge*, t. I, p. 228). Les statuts de la visite du nonce Carafa sont renseignés dans un Inventaire des archives de la congrégation des Exempts (Archives départementales du Pas-de-Calais, Fonds de St-Vaast, H. 32, pièce 24, n° 14). La visite du nonce à Aulne est placée par D. Herset (*Chronicon Alnense*, p. 38) à 1627, mais cette date doit être fautive. Carafa était à l'abbaye de Florennes le 30 mai (*Revue bénédictine*, t. XIV, 1897, p. 502 ; U. Berlière, *Mélanges d'hist. bénéd.*, t. II, p. 32). Le lendemain il procéda à la visite du chapitre de Florennes (*Analectes pour servir à l'hist. eccl. de Belgique*, t. XXI, p. 477).

3. Le 2 septembre 1628 (G. Simenon, *Chronique de Servais Foullon*. Liége, 1910. p. 87-88).

Digitized by Google

de même pour les monastères liégeois en 1656 [1], le nonce Franciotti pour Lobbes en 1668 [2], le nonce Bonvisi pour le Val des Ecoliers à Liége en 1671 [3], le nonce Pallavicini pour St-Laurent de Liége en 1676 [4].

Ce fut probablement à la suite de cette visite que le nonce Opizio Pallavicini, archevêque d'Éphèse, nonce de Cologne depuis 1672, conçut le dessein de confédérer les monastères bénédictins du pays de Liége, qui ne faisaient pas partie d'une congrégation. « Dans quelques parties de ce pays, écrivait-il le 7 avril 1680, au secrétaire d'État, on n'a pas exécuté la clause du Concile de Trente qui veut que les monastères exempts se réunissent en congrégation, et malgré cela ils ne sont pas soumis aux Ordinaires, comme délégués du Saint-Siége, soit qu'il n'y ait pas eu de convocation du métropolitain, comme le demande précisément le Concile, soit pour une autre cause inconnue : parce que, si la convocation a eu lieu, elle aura suivi de près la publication du Concile ; il y a donc déjà du temps et rien d'étonnant qu'on n'ait pas gardé souvenir de ce qui a pu empêcher la mise à exécution de cette disposition du Concile.

A Liége, où l'on peut travailler avec espoir de plus de succès, et dont l'exemple pourra être suivi dans d'autres parties, j'ai commencé, il y a trois ans, à promouvoir l'union de quatre monastères bénédictins, tous remarquables, qui ne font pas partie d'une congrégation ; deux d'entre eux sont dans la ville et deux sont en dehors. Les deux premiers s'appellent St-Jacques et St-Laurent, les autres Florennes et St-Hubert en Ardenne » [5]. Pour arriver à ses fins le nonce chargea René-François de Sluze, chanoine de Liége et abbé d'Amay, d'engager les négociations avec les abbés du diocèse. Le chanoine de Sluze était un homme de bon conseil autant que de doctrine ; il avait la confiance du prince-évêque. Ce choix faisait donc bien augurer du succès des négociations [6].

Les abbayes qu'il s'agissait de fédérer étaient seulement celles qui ne faisaient point partie d'une congrégation et qui se trouvaient dans le seul diocèse de Liége : St-Jacques, St-Laurent, St-Hubert et Florennes. De Stavelot il n'était pas question, car ce monastère, bien que du diocèse de Liége, ne formait qu'une seule abbaye avec le monastère de Malmedy, du diocèse de Cologne. L'abbaye était

1. *Nonciature de Cologne*, t. 27.
2. *Ib.*, t. 42.
3. *Ib.*, t. 46.
4. Lettre du nonce du 12 décembre 1694 (*ib.*, t. 77).
5. *Nonciature de Cologne*, t. 56.
6. X. de Theux, *Chapitre de St-Lambert*, t. III, p. 303-305.

Digitized by Google

impériale, exempte et d'ailleurs depuis 1654 affiliée à la congrégation de Bursfeld, à laquelle appartenaient déjà les abbayes de Vlierbeek et de Gembloux, détachées du diocèse de Liége, lors de l'érection des sièges de Malines et de Namur.

Il n'était pas non plus question de l'abbaye de St-Trond. Celle-ci s'était graduellement relevée dans le cours du XVIe siècle; elle avait sollicité en 1599 son affiliation à la congrégation de Bursfeld et l'union avait été acceptée lors du chapitre annuel de 1603 [1]. Depuis lors les abbés de St-Trond s'intéressaient vivement aux affaires de la congrégation. Si celle-ci fournissait des professeurs au petit séminaire diocésain dirigé par l'abbaye, celle-ci donnait également des régents et des élèves au séminaire bénédictin de Cologne, et l'un des présidents les plus méritants de la congrégation de Bursfeld au XVIIe siècle fut un moine de St-Trond, D. Léonard Colchon, abbé de Seligenstadt. L'abbé Hubert de Sutendael (1638-1663) ne négligeait rien pour favoriser l'Union de Bursfeld ; il cède ses moines pour restaurer d'autres monastères, il prête son concours pour le relèvement des abbayes de Vlierbeek et de Gembloux ; il sert d'intermédiaire entre le président de Bursfeld et les moines de Waulsort pour l'affiliation de cette abbaye à sa congrégation [2]. L'état florissant de l'abbaye de St-Trond se maintint sous les abbés Michel Van der Smissen et Servais Foullon.

Sur l'abbaye de St-Jacques de Liége on est pauvre en renseignements. La discipline n'y était pas très sévère et, en 1656, le nonce se plaignait des dispenses trop nombreuses et du manque d'études. L'union à une congrégation ne pouvait que lui être profitable, car le contact continuel avec la ville et les membres d'un haut clergé, qui n'était pas très partisan d'une discipline austère, même dans les monastères, était une cause perpétuelle d'énervement, quand l'autorité supérieure ne pouvait pas ou ne savait pas remédier à l'impuissance de l'autorité locale, laissée au choix d'électeurs souvent plus soucieux de sauvegarder leurs intérêts personnels que d'assurer le maintien des observances régulières.

Saint-Laurent de Liége s'était graduellement relevé de l'état désastreux où l'avait réduit le gouvernement de l'abbé Jacques

1. Procès-verbaux des chapitres annuels de Bursfeld. ms. de l'abbaye de Beuron, t. I, f. 282^v, 289^v ; t. II, f. 6 ; Nonciature de Cologne, t. 5, f. 125; Récès capitulaires de St-Trond, ms. aux Archives de l'État à Hasselt, reg. n° 6698, f. 5-8 ; ms. 262 de l'Université à Liége, f. 181-182; *Chronique de Servais Foullon, abbé de St-Trond*, éditée par Guillaume Simenon. Liége, 1910, p. 49.

2. U. Berlière, *Dom Hubert de Soetendael, abbé de St-Trond, 1638-1663* (*Revue bénéd.*, 1891, p. 152-163).

Digitized by Google

Thomé, déposé par le nonce Bonomi en 1586 [1]. L'abbé Oger Loncin (1586-1633) répara les ruines du gouvernement précédent. Sous l'abbé Gérard Sany (1633-1658), le nonce Sanfelice, aidé par l'ancien prieur des Guillemins, Fabri, fit la visite du monastère [2]. Ici aussi on pouvait constater un certain affaissement de la discipline et un manque d'études [3]. Il etait réservé à l'abbé Guillaume Natalis (1656-1686) de relever le monastère. Le nonce Pallavicini en fit la visite en 1676 et y laissa un règlement dont lecture devait être donnée à la table commune tous les trois mois [4].

L'abbaye de St-Hubert, si fortement agitée sous le gouvernement de l'abbé Nicolas Fanson (1611-1652), gardait fidèlement la réforme introduite par cet abbé. L'union à la congrégation de Lorraine avait été interdite par le prince-évêque de Liége ; il en fut de même lorsque la réforme de Lorraine pénétra dans d'autres monastères belges et qu'on créa la congrégation de la Présentation Notre-Dame.

L'abbaye de Florennes, qui avait grandement souffert du passage des troupes françaises en 1554, s'était surtout relevée sous l'abbatiat de D. Martin de Remouchamps (1574-1600) et il semble bien que la discipline y était dans un état convenable. Le nonce Caraffa avait fait la visite en 1628 et avait publié des statuts qui ne nous ont pas été conservés [5].

Les premières ouvertures faites par le commissaire du nonce furent bien accueillies par les abbés de St-Jacques, de St-Laurent et de Florennes, qui se déclaraient prêts à se fédérer et à discuter la rédaction des statuts. Celui de St-Hubert, qui avait montré tout d'abord d'excellentes dispositions, n'avait pas tardé à manifester de la tiédeur et il se dérobait aux avances du nonce ; il avait même rappelé chez lui le délégué qu'il avait envoyé à Liége. Le chanoine de Sluze avait insisté auprès de lui pour montrer les avantages de l'union et pour connaître les raisons qu'il y opposait [6].

L'abbaye de St-Hubert, comme il a été dit plus haut, avait adopté depuis 1618 l'observance de la congrégation de Lorraine.

---

1. *Bulletin de la Comm. royale d'hist. de Belgique*, 3e sér., t. IV, p. 300 ; t. VI, p. 473, 480. 483, 486, 489 ; *Nuntiaturberichte aus Deutschland*, I Abt. *Die Kölner Nuntiatur*. I. Bonomi in Köln... Herausgegeb. von St. Ehses und Al. Meister. Paderborn, 1895, p. 109-112, 175-177, 186, 190-191.

2. *Analectes pour servir à l'hist. eccl. de Belgique*, t. XIII, p. 160.

3. Rapport du nonce du 1er septembre 1656 (Nonc. de Cologne, t. 27).

4. Lettre du nonce de Cologne au secrétaire d'État, 12 déc. 1694 (*Nonciat. de Cologne*, vol. 77).

5. Berlière, *Monasticon belge*, t. I, p. 157; *Revue bénédictine*, t. XIV, 1897, p. 502; *Mélanges d'hist. bénéd.*, t. II, p. 32.

6. Lettre de René-François de Sluze au nonce, du 5 avril 1680 (*Nonciat. de Cologne* t. 56

Digitized by Google

Cette discipline, assez sévère, était également suivie dans les abbayes de St-Denis-en-Broqueroie, de St-Adrien de Grammont, d'Affligem et de St-Ghislain, et, bien que le monastère de St-Hubert eût été empêché par l'évêque de Liége de s'unir à ces quatre monastères pour former une congrégation belge, il se regardait comme moralement uni à ces maisons et tenait à honneur de conserver son excellente discipline. En soi l'idée de former une congrégation liégeoise était excellente, mais il y avait tant de différence entre l'observance des réformés de St-Hubert et la discipline un peu laxe des moines citadins de St-Jacques, qu'on pouvait se demander avec raison s'il était possible d'accoupler des éléments si disparates. D'un autre côté cependant le nonce pouvait alléguer de sérieux motifs en faveur de l'union et ce dans l'intérêt général de l'Ordre.

Une lettre du nonce, du 7 avril 1680, s'est fait l'écho des craintes de l'abbé de St-Hubert. Celui-ci alléguait que son monastère était réformé et craignait que l'union ne fût insensiblement une cause d'affaiblissement. La visite régulière faite par des non-réformés, l'envoi dans son monastère de moines non-réformés ou des siens dans des monastères qui n'avaient pas embrassé la réforme en seraient les conséquences inévitables. « Je lui répliquai, continue le nonce, qu'à tous ces inconvénients on pouvait trouver des remèdes. D'un autre côté je lui représentai que son abstention privait les autres monastères d'un grand bien, telle que l'union, d'autant plus que la réforme aurait pu s'étendre à d'autres maisons, et qu'en tous cas l'union aurait maintenu dans le corps une plus grande vigueur de discipline. J'espérais que ces raisons auraient pu le gagner, mais tous mes efforts furent en pure perte contre toute attente, et peut-être aussi contre le devoir, parce que vraiment il ne manquait de remèdes à la situation. On aurait pu établir qu'il ne serait permis de modifier en rien la réforme, ni mettre à demeure à St-Hubert des moines qui ne voudraient pas l'embrasser ; on aurait encore pu empêcher le transfert des moines de St-Hubert sans une nécessité absolue, et même en ce dernier cas, déclarer qu'on ne pourrait les renvoyer à St-Hubert, si l'abbé y opposait des motifs raisonnables. De même on aurait pu ordonner que les visiteurs non réformés ne procéderaient pas à la visite du monastère sans entendre le conseil d'un Père réformé qu'on leur aurait adjoint. Mais l'abbé ne démordait pas de ses idées et n'acceptait l'union qu'à la condition que les autres monastères consentissent d'abord à embrasser la réforme ».

Digitized by Google

Sans plus tarder le nonce songea à convoquer à Liége, en présence de son commissaire, les délégués des différents monastères, dans l'espoir de gagner l'abbé de St-Hubert, qui en présence du fait accompli ferait peut-être tomber ses préventions. Malheureusement les troubles du Pays de Liége forcèrent le nonce à retarder l'exécution de ce projet. La paix conclue, il reprit l'idée de la réunion, chargea le chanoine de Sluze de réunir les abbés. Celui de St-Hubert promit d'y envoyer des délégués pour le commencement du Carême, mais il ne tint pas parole. Ce retard mettait le nonce dans l'embarras, aussi en référa-t-il à Rome pour connaître les intentions du pape et obtenir un ordre pour l'abbé de St-Hubert d'envoyer des délégués ou de transmettre par écrit les raisons qu'il avait à faire valoir contre l'union projetée, afin que le pape pût prendre la décision la plus conforme au bien des monastères liègeois [1].

Une nouvelle démarche du chanoine de Sluze détermina l'abbé de St-Hubert à envoyer ses délégués à Liége.

Le 17 juin le commissaire apostolique pouvait donc discuter avec l'abbé de St-Jacques et les délégués de St-Laurent et de St-Hubert la question de l'union des quatre monastères liégeois. Les délégués de Florennes, avertis trop tard de la réunion, n'avaient pu arriver à temps pour prendre part aux débats. Les délégués de St-Hubert et de St-Laurent déclarèrent agréer l'idée de l'union, et proposèrent une série d'articles qui devaient régler l'érection et le fonctionnement de l'union.

Un chapitre général serait réuni le plus tôt possible ; il aurait lieu à l'avenir tous les trois ans. On y choisirait un des abbés comme visiteur avec deux définiteurs pris parmi les inférieurs. Le chapitre général traiterait du bien général des monastères tant au point de vue temporel que spirituel.

Le visiteur, aidé de ses deux définiteurs, ferait la visite annuelle des monastères, avec pouvoir d'y décréter les mesures utiles.

Les députés des monastères apporteraient au chapitre général les lettres scellées, tant de la communauté que des particuliers ; elles ne pourraient être ouvertes qu'en chapitre général, et, au cas où elles se rapporteraient à quelque membre de ce chapitre, l'intéressé devrait se retirer pendant la lecture ou la discussion.

Dans la bulle d'érection de la congrégation, le pape désignerait le monastère où se tiendrait le premier chapitre, où l'on fixerait le lieu, le mode et les moyens à employer dans les chapitres suivants et

1. Lettre du 7 avril 1680 (*Nonciat. de Cologne*, vol. 56).

Digitized by Google

dans la visite. Mais il était entendu qu'on ne pourrait jamais prendre quelque disposition de nature à modifier, corriger ou amoindrir la réforme introduite dans l'abbaye de St-Hubert en 1618 et approuvée par le pape en 1625. Pour St-Hubert on prendrait toujours un réformé en qualité de visiteur ou de définiteur.

Si le chapitre général ou le visiteur jugeait expédient d'envoyer des moines d'un monastère dans un autre, ceux qui seraient envoyés à St-Hubert seraient tenus de prendre l'habit et de suivre le régime de la réforme. De même un moine réformé ne pourrait être envoyé dans un monastère non réformé sans le consentement exprès de son abbé et du chapitre du monastère réformé, et sous la condition formelle de pouvoir y vivre conformément à la réforme [1].

A la date du 21 juin le commissaire pouvait annoncer au nonce que les moines de St-Hubert agréaient l'idée de l'union. Les délégués de Florennes n'étaient pas arrivés à temps, mais de ce côté il n'y avait aucune objection à attendre. Tout semblait donc arrangé pour le mieux, quand les moines de St-Jacques, malgré le consentement de l'abbé et du prieur, déclarèrent nettement s'opposer à toute union avec ceux de St-Hubert. La raison qu'ils donnaient de leur opposition était que si l'abbé de Saint-Hubert était jamais nommé visiteur, il voudrait les forcer à adopter la réforme. « La vérité, était, comme l'écrivait de Sluze, bien informé à ce sujet, qu'ils n'avaient pas peur de la réforme de St-Hubert, que personne ne songeait à leur imposer, mais simplement de celle de certains usages peu conformes à leur profession [2] ».

Le 23, le nonce avertissait le cardinal secrétaire d'État de la marche des affaires et annonçait qu'il arriverait à bout de l'opposition des moines de St-Jacques ; car, au cas où ils persisteraient à rejeter l'union, il les contraindrait dans une visite canonique à supprimer les abus qu'ils craignaient de voir disparaître par leur entrée dans la congrégation projetée [3].

L'opposition des religieux de St-Jacques ne cessa pas, et tous les efforts du chanoine de Sluze furent vains pour triompher de leur obstination. Ils ne voulaient à aucun prix d'une union avec l'abbaye de St-Hubert, dans la crainte d'être obligés à embrasser peu à peu une observance plus sévère. D'un autre côté, comme le nonce exigeait l'union à une congrégation, ils se déclaraient prêts à s'affilier à celle de Bursfeld. C'est dans ce sens que le 18 juin 1680

1. *Nonciat. de Cologne*, vol. 56, annexe I.
2. Lettre du 21 juin 1680 (*Ib.*).
3. *Ib.*

Digitized by Google

ils rédigèrent un acte capitulaire exposant les motifs de leur résolution. La congrégation de Bursfeld, déjà ancienne, qui comptait dans son sein les monastères les plus célèbres, était approuvée par le St-Siège. Le monastère de Gembloux, qui avait donné naissance à St-Jacques, en faisait partie, de même qu'un grand nombre de monastères d'Allemagne, à laquelle se rattachait le pays de Liége, et la discipline y était bien observée. Étant donné le voisinage de ces monastères, l'union était plus facile et St-Jacques en pouvait tirer un secours plus immédiat. D'ailleurs la discipline de Bursfeld se rapprochait davantage de celle de St-Jacques. Cette congrégation puissante pouvait lui être bien plus profitable que l'union de trois ou quatre monastères. Les négociations entamées avec l'abbé président de Bursfeld pouvaient aboutir à une union immédiate. Et effectivement l'abbé de St-Jacques avait député à Cologne auprès de l'abbé Gilles de St-Pantaléon, pour lors président de la congrégation de Bursfeld, deux de ses religieux, le sous-prieur D. Placide Pietkin et D. François Limbourg. Leur demande avait été favorablement accueillie, et, le 2 juillet, l'abbé Gilles faisait part à l'abbé de St-Jacques de la satisfaction qu'il éprouverait à voir le monastère liégeois s'affilier à Bursfeld, et annonçait qu'il traiterait cette affaire au chapitre annuel qui devait se tenir le 19 avril 1682 à St-Mathias de Trèves[1].

Le chapitre de l'abbaye de Florennes envoya le 7 août une adhésion pure et simple au projet de congrégation liégeoise[2].

Muni de ces documents et après un entretien avec deux moines délégués par l'abbaye de St-Jacques, le nonce mit Rome au courant des négociations. La proposition faite par les moines de St-Jacques de s'unir à Bursfeld menaçait d'anéantir les projets du nonce. D'un côté l'union à Bursfeld suffisait pour mettre l'abbaye de St-Jacques en règle avec le décret du Concile de Trente ; d'un autre côté, former une congrégation avec trois monastères seulement, c'était la réduire à l'impuissance. Il ne restait donc que trois issues : réaliser le projet même avec trois monastères seulement, ou forcer St-Jacques à s'unir à ces trois monastères, ou amener les abbés de Saint-Hubert, de St-Laurent et de Florennes à s'unir à leur tour à la congrégation de Bursfeld, à laquelle appartenaient deux monastères du diocèse, St-Trond, Stavelot, et deux autres séparés de Liége depuis la création des nouveaux évêchés en Belgique, Gembloux et Vlierbeek. Mais aucun des monastères pressentis à

1. Annexe II.
2. Annexe III.

Digitized by Google

ce sujet n'était de ce dernier avis; au contraire, le nonce pouvait assurer que l'un ou l'autre monastère du diocèse serait plutôt porté à quitter Bursfeld pour constituer une congrégation régionale [1].

Sur ces entrefaites le nonce Pallavicini quitta la nonciature de Cologne pour céder la place à Hercule Visconti, archevêque de Damiette (1680). Celui-ci reçut dans ses instructions l'ordre de travailler à l'union des monastères liégeois en une congrégation, tant pour obéir au décret du Concile de Trente, que pour préserver les monastères soit d'un excès de pouvoir des abbés, soit d'une faiblesse préjudiciable à la discipline régulière [2]. Je n'ai cependant rencontré aucun acte de cette nonciature relatif au projet d'union.

Lorsque Mgr Tanara, archevêque de Damas, quitta la nonciature de Cologne (1687-1690), il laissa une relation des affaires pendantes propre à éclairer son successeur, Mgr Jean Antoine Da Via, archevêque de Thèbes. Le second point signalé au nouveau nonce était le projet de congrégation bénédictine. Mgr Tanara conseillait à l'archevêque de Thèbes de s'appuyer sur l'abbé de St-Laurent, D. Grégoire Tutelaire, dont il appréciait hautement les talents. Il croyait même que le projet pouvait être amplifié et qu'il n'était pas impossible d'arriver à constituer une congrégation belge. « Il y a, disait-il, dans l'évêché de Liége quatre ou cinq abbayes de l'Ordre de St-Benoît, outre celle de St-Trond, laquelle fait partie de la congrégation de Bursfeld en Allemagne, mais qui n'en reçoit que peu de secours, vu le grand éloignement [3]. Il sera donc facile et utile d'agréger le monastère de St-Trond à la congrégation de Liége, si celle-ci arrive à se constituer, et il est également vraisemblable qu'on voie s'y unir celle de St-Pierre de Lobbes (dioc. de Liége), de St-Pierre de Gand et de St-Sauveur d'Eename (dioc. de Gand). Ces trois abbayes, comme le sait Mgr Da Via, formaient la congrégation des Bénédictins exempts de Flandre, avec celles de St-Bertin à St-Omer, de St-Vaast à Arras et de St-Amand (dioc. de Tournai). Cette dernière, nonobstant la sentence qu'elle a obtenue à Rome en faveur de son exemption, a été contrainte (peut-être

1. Lettre du nonce du 18 août 1680 (ib).

2. « Nell' istruzioni che furono date a Mons. Visconti fu motivato di procurare si unissero in congregatione li monasteri Benedettini della diocesi di Liegi, essendo notorio che cio è conforme alla dispositione delli sacri canoni et utilissimo per impedire ch' alle volte la soverchia autorità o debolezza delli superiori non li faccia o tiranneggiare li sudditi o dissimulare gl' errori, con pregiudizio gravissimo dello spirituale e del temporale. » (Relation de Mgr Tanara en 1691, Nonciat. de Cologne, vol. 6, pièce n° 1, f. 185).

3. Ce n'était pas tout à fait le cas.

Digitized by Google

avec la connivence de l'abbé actuel [1]) à admettre les visites de l'Ordinaire, et les deux autres ne pourront, tant que l'état des choses ne sera pas modifié, célébrer leurs chapitres, vu les jalousies continues des ministres des deux couronnes. Durant mon séjour en Flandre, les abbés de St-Pierre de Gand et de St-Sauveur d'Eename m'ont témoigné leur vif désir de reprendre l'usage de leurs anciens synodes, et l'abbé de St-Pierre de Lobbes, désespérant de pouvoir jamais les célébrer avec les Flamands, m'a récemment manifesté son vif désir de s'unir à l'occasion aux abbés liégeois. Quand je me trouvai à Liége, j'en parlai avec les abbés de St-Laurent et de St-Jacques ; le premier entra aussitôt dans mes vues ; le second, qui a moins de talents, montre plus de tiédeur, sans doute parce qu'il sait ses moines assez peu favorablement disposés. Le bruit qui se répandit alors de mon prochain rappel m'obligea à suspendre les négociations. Celles-ci pourront exiger quelques mois d'efforts ; le zèle de Mgr Da Via sera utilement secondé par les abbés de Lobbes et de St-Laurent de Liége [2] ».

Là s'arrêtent nos renseignements sur le projet d'une congrégation liégeoise de l'Ordre de St-Benoît : Stavelot, St-Trond continuèrent de faire partie de la congrégation de Bursfeld, Lobbes de celle des exempts de Flandre.

Tandis que St-Laurent de Liége [3] et Florennes se maintenaient dans un état satisfaisant, St-Hubert conservait l'observance de Lorraine et St-Jacques de Liége déclinait graduellement [4]. Si on avait suivi les conseils donnés au nonce Visconti, on aurait évité toutes ces divisions qui éclatèrent à St-Hubert et se perpétuèrent à travers le XVIIIe siècle ; on aurait empêché cette scandaleuse sécularisation de l'abbaye de St-Jacques de Liége, terme fatal d'une

1. Sur le différend entre l'évêque de Tournai et l'abbaye de Saint-Amand, voir U. Berlière (*Revue bénédictine*, t. XII, 1895, p. 146-160) ; J. Desilve, *Nicolas du Bois, soixante-seizième abbé de St-Amand* (1622-1673). Valenciennes, 1899 ; F. Desmons, *Gilbert de Choiseul, évêque de Tournai, 1671-1689*. Tournai, 1907, pp. 74-92. L'abbé Nicolas Dubois, qui avait si vaillamment lutté pour défendre l'exemption de son monastère, fut remplacé par D. Pierre Honoré (1673), lequel reconnut la juridiction de l'évêque de Tournai.

2. *Nonciat. de Cologne*, vol. 6, ff. 185-185v.

3. Il y eut en 1694 une plainte d'un religieux au nonce sur l'existence de certains abus ; le nonce ne crut pas cependant devoir procéder à une visite. (Lettre du 12 décembre 1694, vol. 77). Sur l'état des monastères liégeois vers 1720, voir le *Voyage littéraire de deux Bénédictins*.

4. Les nonces continuaient à faire la visite des monastères ; on en retrouve des traces dans leur correspondance. Ce fut, pour en citer quelques exemples, le cas au Val-St-Lambert en juillet 1707 (vol. 92), à St-Hubert en juillet 1708 (vol. 93), à St-Laurent en juin 1709 (vol. 94), à St-Trond en 1710 (vol. 95) et 1721 (vol. 111), à St-Jacques en 1770 (vol. 184).

Digitized by Google

décadence qui s'accusait déjà au XVIIe siècle. Il y eut des protestations au sein de l'Ordre, mais que pouvait une voix isolée contre le courant mondain qui entraînait les hautes sphères ecclésiastiques de Liége ? Que pouvaient les gens de bien contre les influences qui favorisaient ces sécularisations, où l'on entraînait St-Jacques et St-Gilles de Liége, St-Remy près de Rochefort, où l'on voulait compromettre Robermont, Val-Notre-Dame, Herckenrode, qui demandaient de supprimer les Croisiers de Liége, et répandaient le faux bruit d'une demande de sécularisation à St-Trond comme pour préparer les esprits à cette regrettable éventualité ? L'union eût pu sauver les monastères sans entraver leur autonomie ; l'isolement dans l'indépendance fut la cause de leur ruine.

D. U. BERLIÈRE.

ANNEXES.

I

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 JUIN 1680 EN VUE DE FORMER UNE CONGRÉGATION LIÉGEOISE.

Comparuerunt hac die decima septima junii anni 1680 coram Reverendo admodum domino Renato Francisco de Sluse etc. commissario apostolico, Rev^mus abbas Sancti Jacobi cum deputatis monasteriorum S^ti Laurentii et S^ti Huberti, qui visa et audita commissione Rev^mi ac Ill^mi Domini Nuntii, nec non propositione super instituenda unione et congregatione quatuor monasteriorum etc. secundum intentionem sanctissimi, et in eventum non acceptandae unionis ab uno vel pluribus monasteriis voluntatem ejusdem sanctissimi de transmittendis ipsi motivis recusationis, deputati Sanctorum Huberti et Laurentii declararunt consentire in unionem propositam, ad quem effectum proposuerunt certos articulos in formam sequentem :

Ut congregatio ineunda sit ad Dei gloriam et in augmentum religionis secundum mentem Sanctissimi Patris nostri Benedicti, primo fiet quamprimum capitulum generale et in posterum singulis trienniis, in quo eligetur canonice unus ex abbatibus pro visitatore cum duobus definitoribus qui erunt de numero inferiorum.

In capitulo generali ordinabuntur quae ad bonum religionis in temporalibus quam in spiritualibus videbuntur magis expedire.

Singulis annis visitator cum suis definitoribus vel uno ex ipsis visitabit omnia monasteria congregationis, curabitque observari quae in capitulis praecedentibus fuerint ordinata, statuatque quae utilia judicaverit.

Praefati deputati deferant ad capitulum generale litteras sigillatas tam communitatis quam particularium, quae non poterunt aperiri nisi in capitulo generali, semotis eis seu superioribus seu deputatis, contra quos vel de quibus agitur.

Digitized by Google

In Bulla erectionis Unionis nominabitur a Sua Sanctitate monasterium in quo primum capitulum celebrabitur, et in eo ordinabitur de loco, modo et mediis pro futuris capitulis et visitationibus, ea tamen conditione, secundum intentionem sanctissimi, quod numquam erit licitum in dictis capitulis seu visitationibus, quidquam ordinare, emendare, corrigere vel relaxare contra et in prejudicium reformationis in monasterio Sancti Huberti in Ardenna anno 1618 institutae, et authoritate apostolica anno 1625 confirmatae, in quem finem adhibebitur semper unus ex reformatis in qualitate vel visitatoris vel definitoris.

Si per capitulum generale vel visitationem judicetur expedire quosdam de uno monasterio ad aliud transmittere, si qui destinentur ad Sancti Huberti tenebuntur vestiri ac vivere ad normam reformationis ibi vigentis, nec licebit monachum reformatum transmittere ad monasterium non reformatum sine expresso consensu abbatis et capituli monasterii reformati, idque ea conditione, ut talis monachus de praefato consensu transmissus reformationem adamussim observare teneatur, ac monasterium ad quod transmitti contigerit, omnia ad idem praestandum necessaria et congrua providere etc.

II

CONSENTEMENT DE L'ABBAYE DE ST-JACQUES DE LIÉGE.

Consensus Monasterii S. Jacobi, Ordinis S. Benedicti, Leodiensis Dioecesis, in Unionem cum aliis monasteriis Congregationis Bursfeldensis.

Anno Domini 1680 mensis julii die decima octava in mea notarii publici infrascripti et testium inferius nominatorum praesentia personaliter constituti Reverendissimus D. Hubertus Henrice abbas, RR. DD. Erasmus Maitrehome Prior, et Placidus Pietkin Supprior, coeterique omnes Religiosi monasterii S. Jacobi, ordinis S. Benedicti, Leodii, in eorum loco capitulari consueto capitulariter congregati, approbantes ea omnia quae a nobis deputati apud Ill^{mum} et Rev^{m} D. Nuntium apostolicum peregerunt, unanimi consensu declararunt, et per praesentes declarant, quod quandoquidem mens seu intentio Ill^{mi} et R^{mi} Domini Nuntii apostolici ad tractum Rheni sit, imo et ipsiusmet Sanctissimi Domini Nostri Innocentii Papae undecimi supponatur esse, ut praefatus abbas et religiosi incorporentur alicui congregationi pro majori utique bono praenominati monasterii S. Jacobi, hinc ad ejusmodi bonum adspirantes, et collimantes dicunt et proponunt, omnibus attente consideratis et perpensis, Congregationem Bursfeldensem videri sibi prae caeteris optandam et eligendam ex motivis sequentibus :

1. Quia congregatio illa in ordine S. P. Benedicti est antiquissima et consequenter fundatissima.

2. Quia est congregatio plurimorum, potissimorum et celebriorum monasteriorum.

3. Quia est approbata et confirmata a S. Sede Apostolica.

4. Quia eidem congregationi Bursfeldensi incorporatum est monasterium Gemblacense ex quo prodiit monasterium S. Jacobi Leodii.

5. Quia praenominata congregatio maxime viget in Germania cujus est membrum monasterium S. Jacobi Leodii.

Digitized by Google

6. Quia haec eadem congregatio Bursfeldensis seu ejus statuta aut constitutiones hactenus exactissime et religiosissime fuerunt observata cum magna saecularium aedificatione.

7. Quia plurima monasteria S. Jacobi monasterio vicina sunt ejusdem Congregationis Bursfeldensis, unde major et firmior unio sperari, majoraque et uberiora emolumenta percipi poterunt.

8. Quia haec saepedicta Congregatio Bursfeldensis est conformior laudabilibus consuetudinibus monasterii S. Jacobi ejusque normae vivendi a variis Illustrissimis Nuntiis apostolicis approbatae et confirmatae.

9. Quia ingruentibus bellorum calamitatibus aliisque temporum miseriis, majus inde speratur subsidium, quam ex nova et parva congregatione trium vel quatuor monasteriorum.

10. Et finaliter quia memorata Congregatio Bursfeldensis non abnuit, imo sese offert ad acceptandum monasterium S. Jacobi, prout patet ex litteris Rev^mi^ et Amplissimi Domini Egidii, abbatis S. Pantaleonis Coloniae et Praesidentis ejusdem congregationis.

Tenor ejusmodi litterarum sequitur.

Reverendissime et Amplissime Domine Praelate etc. Insinuarunt se mihi venerabiles ac religiosi P. Placidus Pietkin supprior et Franciscus Limbourgh monasterii vestri S. Jacobi intra Leodium professi pro parte Rev^mae^ Dominationis vestrae et confratrum suorum, exponentes desiderium, quo feruntur ex motivis certis aggregari sacrae congregationi nostrae de observantia Bursfeldensi. Quod desiderium, cum satis laudabile sit, nec alium in scopum, quam ad adaugendam monasteriorum in Sacro Ordine Benedictino conformitatem, ac in divinis regularibusque consonantiam pro majore Dei gloria, animarum salute, ac populi fidelis aedificatione tendere dignoscatur, illud in tantum mihi placuit ut visis occasione proxima litteris a Rev^ma^ Dominatione vestra in ordine ad assequendum hujus desiderii effectum expediendis, viso pariter unanimi capitularium, coeterorumque antefati monasterii professorum in scriptis extraendo consensu, decreverim viciniores sacrae unionis nostrae Praelatos convocare, communicaturus cum iisdem in consilio promissionem de susceptione ad unionem nostram in proximo annali capitulo anno 1682 dominica Jubilate Treviris in monasterio S. Mathiae servando successura, quantum in me erit sub manu propria et officii sigillo impertiri, manendo interea cum divina recommendatione Rev^mae^ Amplissimae Dominationis vestrae paratissimus ad obsequia. Aegidius, abbas S. Pantaleonis Congregationis, Bursfeldensis Praesidens. Data talis erat Coloniae in Sancti Pantaleonis II^a^ Julii 1680. Superscriptio vero : Rev^mo^ et Amplissimo Dno, Dno Huberto, celeberrimi monasterii Sancti Jacobi intra Leodium, ordinis S. Benedicti, abbati, et Praelato dignissimo, Dno confratri observantissimo. Leodium.

Acta et stipulata sunt haec praemissa in praetacto monasterio ac loco capitulari sub anno, mense et die quibus supra, praesentibus ibidem venerabilibus DD. Henrico Safnea et Gerardo Le Grand presbyteris testibus ad praemissa vocatis specialiterque rogatis. In quorum fidem robur et testimonium praesentes per me notarium signatas sigillis praefati Rev^mi^ Dni abbatis ac conventus muniri jusserunt etc.

Digitized by Google

Jo. Thomas Serona publicus apostolica auctoritate, ac venerabilis Curiae Leodiensis notarius de praemissis requisitus in fidem

III

CONSENTEMENT DE L'ABBAYE DE FLORENNES.

Consensus abbatis et capituli Florinensis, Ordinis S. Benedicti, Diocesis Leodiensis, in unionem cum aliis monasteriis ejusdem ordinis.

Cum jam pridem Innocentius tertius in Concilio Lateranensi statuerit ut singulis provinciis fiat de triennio in triennium commune capitulum abbatum ad quod universi conveniant praepeditionem canonicam non habentes, apud unum de monasteriis ad hoc aptum idemque a Benedicto duodecimo repetitum et decretum fuerit, conciliumque Tridentinum jusserit ut monasteria omnia quae generalibus capitulis aut episcopis non subsunt nec suos habent ordinarios Regulares visitatores sed sub immediata sedis apostolicae protectione ac directione regi consueverunt, teneantur quolibet triennio se in congregationes redigere, abbas et conventus Florinensis, diocesis Leodiensis, ut praedictis obedientiam certatim impendant sigillorum suorum impressione testantur se consentire unioni sive congregationi stabiliendae inter monasteria dioecesis Leodiensis authoritate sanctissimae sedis apostolicae, benedictionem ab ea sperantes et confirmationem exemptionis ab episcoporum juridictione. Ita conclusum est septima die mensis augusti anno 1680 in communi capitulo abbatiae Florinensis. Fr. de la Hamaide abbas, fr. Lambertus Jacquet prior, fr. Aegidius Leonard, fr. Martinus Lemoene, fr. Deodatus Delneffe, fr. Bernardus Malfroid, fr. Guillelmus Piette, fr. Benedictus Amand, fr. Simon Maron, fr. Perpetuus de Chosse, fr. Hubertus Saymon, fr. Jacobus de Signy, fr. Aemilianus Rober.

Ita est, Aegidius Josephus Delhalle secretarius et notarius apostolicus anno 1680.

Digitized by Google

NOTES ET DOCUMENTS.

NOTES BIBLIQUES.

I. — Aiere.

Dans le célèbre manuscrit k de Bobbio Mc 15, 11 est donné comme suit : *sacerdotes autem et scribae persuaserunt populo ut magis agerent barabban dimitte nobis.* Ce texte contient une petite énigme que les savants se sont efforcés de résoudre, mais sans grand succès, à notre avis. W. Sanday, conservateur comme toujours, n'ose pas toucher au texte et se contente de remarquer que le verbe *agere* est employé ici dans un « sens spécial » [1]. Plus radicaux, Burkitt [2] et H. von Soden [3] rejettent ce mot impossible pour lui substituer la variante du ms c *dicerent.* La vraie solution est plus simple, il faut lire *aierent*, et le ms c a écarté cette forme rare pour lui substituer un mot plus ordinaire.

Cette correction sera évidente pour les paléographes qui se rappelleront que *g* s'écrivait souvent pour *i*. On peut trouver quelques exemples de cette confusion dans Wordsworth-White, *Nov. Test.*, I, p. 757. Pour ne parler que du mot *aiere*, les consciencieux éditeurs voient deux cas où *agebat* est écrit pour *aiebat.* D. G. Morin me communique un autre exemple non moins curieux. S. Martin de Braga écrivant à l'évêque Boniface, lui met dans la bouche l'objection suivante [4] : « NUM AGIS tertio nomen inuocari et tertio tingi certissime arianum est. » Florez n'a pas compris et donne le texte tel qu'il l'a trouvé dans le manuscrit ; d'Aguirre propose de corriger *Nunc age.* Mais *agis* est évidemment pour *ais.*

II. — Cenapura.

L'origine de ce mot curieux n'est pas encore éclaircie. A défaut d'une explication nouvelle, il ne sera peut-être pas sans intérêt ni sans profit d'examiner comment à une époque où le mot était encore en usage les copistes l'écrivaient. Il est surtout fréquent

1. *Old lat bibl. texts*, t. II, p. CIX.
2. *Journ. of theol. stud.*, IX, p. 297.
3. *Das latein. N. T. in Afrika*, p. 447.
4. *De trina mersione* (Florez, *España sagrada*, XV, p. 424).

Digitized by Google

dans e; on l'y trouve deux fois au nominatif (J 19, 14. 31), une fois au génitif (L 23, 54), une fois à l'accusatif (J 19, 42); seule la seconde partie du mot se décline, ce qui prouve que l'expression était considérée comme un seul mot *cenapura, cenapurae, cenapuram.* Le ms d l'emploie de la même façon : *post cenapuram* (Mt 27, 62). Deux mss assez récents, Paris. 11505 (IXe s.) Judith 8, 6, et nouv. acq. 1587 (VIIIe s.) J 19, 42 écrivent à l'accusatif *cena pura* que Rönsch [1] et Heer [2] considèrent comme un pluriel neutre. C'est accuser à la légère les deux copistes d'une bien grosse énormité, et quelqu'ignorants qu'on les suppose, ils auraient frémi à la pensée de devoir écrire : *dies erat cenorum purorum.* Il est plus raisonnable de voir dans cette forme un accusatif singulier d'un mot qui reste indéclinable ou bien qui se décline (à l'exemple de *pascha*) *cenapura, cenapurae, cenapura.* Dans les deux hypothèses l'expression doit former un seul mot. Le témoignage de k (Mc 15, 42 *serum autem cum factum esset cene pure sabbati*) est équivoque. Il y a évidemment une ou plutôt deux fautes; il est difficile de dire quelle était l'orthographe exacte. On trouve d'autres exemples où e est écrit soit pour a, soit pour ae ; Sanday veut qu'on corrige en *cena pura,* von Soden et le nouveau *Thesaurus* en *cenae purae,* je proposerais la forme bien attestée par le ms apparenté e : *cenapurae.* Restent quelques exemples de l'emploi en deux mots séparés et déclinables: *cenae purae* a b c (L 23, 54), *cenam puram* Paris. 11505 (Jud. 8, 6), Aug. (Tract. 120 in Jo.), *cenas puras* Tert. (Adv. Marc. 5, 4). Cette longue série de témoins inspire le respect; voyons cependant si on n'a pas fait mentir les uns et trompé les autres. Les mss c et Paris. 11505 sont trop jeunes pour avoir le droit de parler dans ce débat: au IXe siècle le mot n'était plus en usage. Nos deux mss de Tertullien sont du XIe et XVe siècle; ceux de S. Augustin sont plus anciens mais nous ignorons leurs variantes. Nous ne connaissons b que par une édition où se trouvent 583 fautes bien comptées [3], a par deux éditions dont aucune ne peut inspirer pleine confiance. Mais il ne faut pas croire les anciens plus savants que nos contemporains, et comme on ne s'entend pas aujourd'hui sur l'origine du mot, il est possible qu'on ne s'entendait pas alors sur la manière de l'écrire. La modeste conclusion que je veux tirer est que *cenapura* en un mot est bien attesté.

D. D. DE BRUYNE.

1. *Itala und Vulgata*, p. 307.
2. *Evangelium gatianum*, p. 178.
3. *Journ. of theol stud.*, X, p. 122.

Digitized by Google

LE PRÉTENDU *LIBER OFFICIORVM* DE SAINT HILAIRE ET L'AVENT LITURGIQUE.

MGR Mercati a naguère rappelé l'attention sur une curieuse page de Bernon de Reichenau (1008-1048), où se trouvent citées quelques lignes d'un *Liber Officiorum* de S. Hilaire de Poitiers [1]. Bernon entend établir, en s'appuyant sur l'autorité de la tradition, la thèse d'un Avent liturgique de trois semaines. Son premier argument est emprunté à la doctrine de la sainte Trinité. Le second, non moins symbolique, lui est fourni par le texte de S. Hilaire. Je demande la permission de reproduire encore tout ce morceau, d'ailleurs assez court, pour le discuter [2].

> Est autem et alia eiusdem negotii ratio haudquaquam vilipendenda, qua gloriosus Ecclesiae auctor et doctor eximius Hilarius in Libro utitur Officiorum :

---

1. Cf. *Journal of Theological Studies*, VIII (Avril 1907), p. 429 s. *(More Spanish Symptoms. — A supposed Liber Officiorum of Hilary of Poitiers).* Mgr Mercati fait remarquer que Pez avait eu soin de souligner l'intérêt de cette citation, apparemment oubliée. Il faut ajouter que depuis lors il en a été maintes fois question, à propos de Bernon de Reichenau (cf. *Histoire littéraire de la France*, VII, 1746, 380 s. ; R. Ceillier, XIII², 126 ; Dom A. Gatard, *Dict. d'Arch. et de Liturgie*, fasc. XIV, 1908, 821).

2. On en trouve la teneur originale dans un court traité publié en 1723 par Bernard Pez d'après un manuscrit de St-Emmeran (« sexcentorum annorum »), et intitulé *Ratio generalis de initio Adventus Domini secundum auctoritatem Hilarii episcopi* (reproduction dans Migne *P. L.*, CXLII, 1085 ss., cf. 1053 B) ; les variantes notées par Pez paraissent se rapporter au manuscrit de Freising qu'il indique par ailleurs (« cuius characteres aetatem Bernonis assequi videbantur »). Ce traité se rattache évidemment, comme une sorte de supplément, à un autre plus développé que Bernon adressa à l'archevêque de Mayence Aribon (1021-1031) : *Qualiter adventus Domini celebretur quando Nativitas Domini feria secunda evenerit.* Pez l'a édité aussi d'après le manuscrit de St-Emmeran (dans *P. L.*, ib., 1079 ss.) ; il l'a signalé en même temps dans le manuscrit de Freising. On n'y rencontre pas la citation du *Liber Officiorum*, mais une référence très claire : « ...Nos veraciter dicimus, quia ritum quo Adventum Domini celebramus, a sanctis Patribus Gelasio, Gregorio, Hieronymo atque Hilario, indubitanter accepimus... » (cf. *P. L.*, ib., 1084 s.). En revanche la citation reparaît, à peu près dans les mêmes termes, dans le *Libellus de quibusdam rebus ad missae officium pertinentibus* (Hittorpius, 1568, de là dans Margarin et Migne, *P. L.*, ib., 1055), qui pour une part est un amalgame des écrits antérieurs de Bernon. J'ai donc tenu compte, pour l'établissement du texte, de cette double tradition : *R (Ratio*, cf. *P. L.*, 1086 s.), et *L (Libellus*, cf. *P. L.*, 1066 A-B). J'ai apporté aussi le témoignage d'un extrait de la *Ratio*, conservé dans le manuscrit de Paris (B. N.) 2265 (s. XIV, f. 168), sous ce titre : *Argumentum de sancti Hylarii libris excerptum super adventus domini termino.* Ce manuscrit m'avait été indiqué par Mgr Mercati lui-même ; malheureusement il est de peu de valeur *(A)*. Quant au reste, quelques corrections m'ont semblé nécessaires.

Digitized by Google

Sicut, inquiens, *pater familias ille in Evangelio trino adventu*
5 *infructuosam ficulneam visitavit : sic sancta mater Ecclesia Salvatoris adventum annuo recursu per trium septimanarum secretum spatium sibi incitavit.*

Venit enim Filius hominis quaerere et salvum facere quod perierat. — Venit ante legem quia per naturalem intellectum
10 *quid unicuique sequendum quidve agendum sit innotuit. Venit sub lege quia patriarcharum exemplis et prophetarum praeconiis semini Abrahae legalia confirmavit decreta. Venit tertio post legem per gratiam ad vocationem gentium, ut a solis ortu usque ad occasum laudare discerent pueri nomen Domini : quos usque ad finem*
15 *mundi ad suae maiestatis cultum exhortari non desinit.*

Haec sunt quae apud Gallos positus ex Libro Officiorum sancti Hilarii non inutiliter mihi corrasi.

2 auctor et *om. A* 2 hylarius + sic *A* 3 utitur in libro of. *A* in libro of. utitur *L* 4 pater ille familias *LA*, ille *om R* in Evangelio, *cf.* LUC. XIII, 6-7 (Arborem fici habebat quidam... et venit quaerens fructum in illa et non invenit. Dixit... Ecce anni tres sunt ex quo venio quaerens fructum in ficulnea hac et non invenio), *sed etiam* MAT. XXI, 33 (Homo erat paterfamilias qui plantavit vineam...) 6 adventum *om. L* hebdomadarum *A* 7 spatia *R (alt. cod.)* sibi] sese (?) *coniecit W. C. Bishop (J. of Th. St.* X, 128) incitavit *susp. habuit G. Mercati, immerito coniceres* intimavit *vel* initiavit 8 LUC XIX, 10 (= *Vet. Lat., Vulg.*) 10 agendum quidve sequendum *R* sit] esset *A* intonuit *A* 11 semini *om. RA* 13 ad] ac *proposuit Mercati (sed cf. Bischop, ib.)* a solis *etc., cf.* PS. CXII, 1, 3. 14 discernerent *R* quousque *RA (retin. Mercati)* 15 non desinit exhortari *A, et sic finit* 16-17 *sol. habet R.*

Deux questions se peuvent poser au sujet du texte qui vient d'être rapporté. Que penser de l'attribution à S. Hilaire ? Et comment expliquer la précision de la référence ? Il va de soi que la réponse que nous ferons à la première question déterminera du même coup le sens de la seconde.

*
* *

Mgr Mercati a fait remarquer très brièvement qu'il était impossible de faire remonter à l'époque de S. Hilaire la pratique d'un Avent de trois semaines, et il a conclu de là, sans attendre plus, que la citation était apocryphe [1].

L'objection est après tout assez naturelle, et notons bien qu'elle porte moins sur la durée précise que sur l'institution même de l'Avent liturgique. C'est justement ainsi qu'on la trouve déjà for-

1. Art. cité, p. 430. Mgr Mercati renvoie en note à l'article *Advent* du Dr Caspari dans la *Realencyclopädie*, I, 1896, 188.

Digitized by Google

mulée par Dom Rivet, appréciant dans l'*Histoire Littéraire* l'argument que Bernon emprunte à S. Hilaire : « ...Le traité des Offices qu'il cite sous le nom de ce saint Docteur, n'est point de lui. Il n'en faut point d'autre preuve que ce qu'on y lit, touchant l'établissement de l'Avent pour y préparer les Fidèles à la fête de Noël. Nous avons remarqué d'autre part que les premiers vestiges de cette observation qu'on trouve dans l'antiquité, sont postérieurs à S. Hilaire de plus d'un siècle. Encore ne la connaissoit-on point alors sous le nom d'Avent [1] ».

Il ne faudrait pas toutefois exagérer la difficulté jusque-là. Et c'est cet excès, ce radicalisme, pour ainsi dire, que l'on est tenté de reprocher également au Dr Caspari, à l'opinion duquel Mgr Mercati a cru devoir s'en remettre. A première vue l'Avent n'a pas de réalité avant le VIe siècle ou la fin du Ve. Le fait est seulement que sur ce point comme au sujet de tant d'autres institutions ecclésiastiques, notre ignorance des origines est à peu près complète, et par suite, que les documents où la liturgie se présente à nous formée et en exercice risquent souvent de nous apparaître, par l'effet d'une fâcheuse illusion, comme la première manifestation réelle de l'usage. Sans se rendre coupable de complaisances trop grandes envers la préhistoire, il est sans doute plus sage en pareil cas, je ne dis pas d'affirmer, mais de supposer, de tenir pour possible l'existence d'une forme embryonnaire, que d'y objecter résolument au nom de l'histoire. Je me garderai au reste de rechercher ici par voie de conjecture les premiers développements de l'Avent. Trop d'explications y seraient nécessaires qui dépasseraient l'occasion. Mais je ferai observer encore, avant de rappeler un argument de fait capable de satisfaire les critiques les plus exigeants : premièrement, qu'il suffisait en définitive pour que l'Avent existât de quelque façon, que la fête de la Nativité [2] à laquelle il est coordonné de la manière la plus naturelle, fût célébrée déjà, et ceci est acquis du moins au IVe siècle ; et ensuite contre le parti-pris de Dom Rivet, que la phrase incriminée (*sancta mater Ecclesia Salvatoris adventum annuo recursu per trium septimanarum secretum spatium sibi incitavit*) ne désigne pas précisément par son nom « l'Avent » ecclésiastique, mais tout au plus atteste la chose, par rapport à « l'avènement » du Sauveur dont l'Église anticipe en quelque sorte

1. L. c. et cf. t. II, 1735, p. 627 (à propos du calendrier de Perpetuus, 461-490, dans Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, X, 31) : « ...C'est peut-être le premier endroit où l'on trouve une espèce d'Avent ».

2. Je dis à dessein : la Nativité, sans distinguer entre Noël et l'Épiphanie.

Digitized by Google

dans l'attente le bienfait [1], — ce qui est s'exprimer apparemment avec une certaine ingénuité.

Dom Rivet et la plupart des auteurs après lui ont eu tort surtout, à propos de l'Avent, de négliger un texte fort important qui nous ramène tout juste au IVe siècle, et non loin du temps de S. Hilaire (+ 366 ou 367), à savoir le quatrième canon du concile de Saragosse de 380 (381). En voici la teneur [2] :

> Viginti et uno die, quo a XVI kalendas Ianuarii usque in diem Epiphaniae quae est VIII Idus Ianuarii, continuis diebus, nulli liceat de ecclesia se absentare — nec latere in domibus nec secedere ad villam nec montes petere nec nudis pedibus incedere, — sed concurrere ad ecclesiam. Quod qui non observaverit, his decretis anathema sit in perpetuum.

Le sens de cette ordonnance est parfaitement clair. Et c'est le mérite de Lesley d'en avoir noté l'intérêt : *Concilium Caesaraugustanum primum anno 380, canone quarto, de Adventu Domini agit, quem in Hispania festive celebrabant. — Est haec antiquissima memoria quae exstat solemnitatis Adventus Domini* [3]. C'est le mérite aussi du Rme P. Dom Cabrol d'avoir mis de nouveau le texte en évidence dans un récent travail sur l'Avent [4], et du Rév. W. C. Bishop d'avoir le premier songé à le rapprocher de la citation du prétendu *Liber Officiorum* [5]. L'accord des deux témoignages est en effet remarquable au sujet de la durée : trois semaines, ou vingt et un jours *(per trium septimanarum secretum spatium : viginti et uno die* [*diebus*]*)*. Faut-il entendre aussi que les dates extrêmes étaient les mêmes de part et d'autre : 17 décembre et 6 janvier (Épiphanie) ? Cette conclusion ne s'impose pas absolument. Même dans le cas où, comme propose le Rév. Bishop, ces trois semaines de préparation ou d'attente auraient leur principale raison d'être dans l'instruction des catéchumènes en vue du baptême solennel, le terme visé par le passage que rapporte Bernon pourrait être encore Noël [6]. Mais Noël ou l'Épiphanie, il n'importe pas beau-

1. Je m'en tiens au texte, comme il est donné par Bernon ; voir ci-dessus p. 501, l. 5 s. Le Rév. Bishop paraît avoir voulu lire : *Ecclesia Salvatoris* < ad > *adventum... sese incitarit ;* je ne me suis pas cru autorisé à corriger *sibi* en *sese*, et j'aime autant le sens qui résulte de la leçon attestée ; d'ailleurs la différence est médiocre.

2. J'emprunte le texte à *l'Amplissima* de Mansi, III, 1759, 634 s., encore que plus d'un détail y soit mal assuré.

3. Cf. *P. L.*, LXXXV, 66 (Préface au *Missale Mixtum*, n. 207).

4. *L'Avent liturgique*, dans la *Revue Bénédictine*, XXII, 1905, p. 485 s. (= art. *Avent* du *Dict. d'Arch. et de Lit.*, I, 3223-3230).

5. Cf. *Journal of Theological Studies*, X (Octobre 1909), p. 127 s. *(The « three Weeks' Advent » of Liber Officiorum S. Hilarii)*.

6. Cf. Duchesne, *Origines du Culte*, 1908⁴, p. 300 s., sur l'usage « extraordinaire » de

Digitized by Google

coup dans le cas présent. Ce qu'il s'agissait de savoir, c'était si l'allusion à une période liturgique assimilable à l'Avent était fatale à l'authenticité du texte en cause : or le résultat de notre examen est tout au contraire qu'elle crée un préjugé en sa faveur. C'était aussi l'opinion du Rév. Bishop [1].

***

L'objection liturgique ainsi heureusement écartée, il y a lieu de se demander maintenant si la citation dans son ensemble peut se réclamer de S. Hilaire. Représente-t-elle sa manière, je veux dire son style et son exégèse ? Nous voici obligés en effet de faire appel à la critique interne, et dans des conditions plutôt désavantageuses, par suite du peu d'étendue du morceau. Après avoir hésité longtemps et m'être informé aussi soigneusement que possible, je tâcherai d'exposer l'état des choses en toute honnêteté.

Je ne crois pas qu'un lecteur assidu de S. Hilaire à qui on présenterait sans l'avertir ces quelques lignes aurait l'impression immédiate qu'elles sont de la main de son auteur favori ; et je ne suis pas sûr qu'après une deuxième et une troisième lecture, et mis au courant du problème, il ose se prononcer en parfaite assurance dans le sens de l'authenticité. Mais très probablement un peu plus d'attention encore et quelques recherches l'amèneraient à une appréciation plus décidée, et favorable.

Voyons le détail, et d'abord pour le lexique et le style. La manière habituelle de S. Hilaire a assurément quelque chose de plus noble dans l'expression, et de plus savant et cherché dans le tour. Ici à part trois ou quatre traits où se montre quelque souci de rhétorique *(trino adventu... visitavit, annuo recursu, per... secretum spatium, legalia confirmavit decreta)*, tout est assez simple et aisé. Toutefois le passage est si court qu'il ne serait pas juste de se laisser guider par cette première impression. Il arrive aussi à S. Hilaire dans ses ouvrages les plus travaillés d'écrire sans apprêt.

Il est peut-être plus étonnant au premier abord de rencontrer en

---

baptiser en Occident (aux Ve et VIe siècles) en l'honneur de la Nativité (Noël, Épiphanie). Le Rév. Bishop a noté qu'en Espagne au VIe s. (concile de Braga de 572) la préparation des catéchumènes au Baptême pascal durait trois semaines. De son côté Mgr Duchesne (*ib.*, p. 305 n. 2) a relevé pour Rome et l'Italie quelques données tendant à établir qu'à la même époque il n'y avait durant le Carême que trois scrutins préliminaires au baptême. On peut donc se demander si telle n'était pas anciennement la durée régulière de la préparation au baptême.

1. Il est vrai qu'il paraît la faire dépendre exclusivement de son hypothèse sur la préparation des catéchumènes au baptême.

Digitized by Google

si peu de lignes plusieurs termes ou expressions qui, sans être étrangers au style de S. Hilaire, sont cependant beaucoup moins fréquents que leurs synonymes ou équivalents : *in Evangelio* au lieu de *in Evangeliis*, *intellectus* au lieu de *intelligentia*, *exempla* au lieu de *gesta*, *decreta* au lieu de *praecepta*, *vocatio gentium* au lieu de *salus gentium*. Mais cette fois encore on aurait tort de s'arrêter à une difficulté de surface. S. Hilaire use de procédés, c'est clair ; mais il sait se varier quand il lui plaît. D'ailleurs il connaît les termes que j'ai notés [1]. Puis semblerait-il les ignorer, comme ce doit être le cas de plusieurs qui figurent dans notre extrait, que nous n'aurions pas davantage à y prendre garde. C'est véritablement tout cet argument stylistique qui est infirme dans la circonstance, ne conduisant qu'à des perplexités. Les seuls rapprochements qui puissent compter, à ma connaissance, se réduisent à fort peu de chose : l'emploi adjectif de *secretus* dans Ps. CXXVI, 5 (*secreta religio*, et cf. Ps. II, 2, 3 ; CXXIX, 1 ; TRIN. IV, 9) ; la paire *patriarchae prophetae* dans MAT. XX, 12 ; XXI, 2 ; XXIII, 3 (et cf. XXII, 1) ; Ps. LII, 20 ; LXIV, 17 ; LXVI, 8 ; CXXXVIII, 1, 4 ; CXLVI, 9 ; l'expression *prophetarum praeconia* dans MAT. XII, 23 (cf. Ps. LXIII, 11 ; LXV, 19 ; CXLIV, 8 ; CXLVIII, 6 ; TRIN. I, 17 ; V, 6). J'indique le reste en note, sans insister plus [2].

Si de l'examen du style nous passons à celui des idées et de la méthode exégétique, nous nous trouvons certainement sur un terrain meilleur. Il est vrai, aucune des trois références bibliques qui nous sont soumises ne reparaît ailleurs dans les œuvres de

1. *In Evangelio :* Ps. II, 17 ; LXII, 3 ; CXVIII, II, 6 ; CXIX, PROL., 5 ; CXXVI, 10 ; CXXIX, 3 ; CXXX, 2 ; CXXXI, 6, 20, 23, 28 ; CXXXII, 5 ; CXXXVIII, 29 ; CXLVII, 3 ; CXLVIII, 5 ; TRIN. IV, 29 ; MYST. 13, 25. — *Intellectus :* MAT. XX, 2 ; Ps. LVIII, 11 ; CXVIII. XVI, 13. — *Exempla (exemplum) :* MAT. XX, 12 ; Ps. LXV, 24 ; CXXI, 1 ; CXXXVI, 2. 3 ; CXLII, 1 ; CXLVI, 6 ; TRIN. IX, 70 ; MYST. 1, 4-5. — *Decreta :* Ps. LII, 15 ; CXXIX, 1 ; CXLIX, 2 ; MYST. 15, 30. — *Gentium vocatio* : MAT. XIII, 6, et cf. XXI, 1.

2. *Paterfamilias (hic) :* MAT. XX. 5 ; et cf. XXII, 1. — *Adventus* (dans le sens simple d'*occursus*, cf. supr. l. 4) : MAT. XXI, 9, et cf. XXVI. 6 ; Ps. LII, 8. — *Infructuosa (arbor) :* MAT. II, 4 (et cf. XXI, 2 ; XXVIII, 1 ; Ps. II, 13 ; LI, 16 ; CXXVIII, 10) ; CXXXIV, 20, 21, et cf. CXLVI, 9. — *Ecclesia mater :* MT. XIX, 5. — *Naturalis :* Ps. LIV, 6 LXIII, 3 ; CXVIII, XV, 11 ; TRIN. IX, 31, 33, 36, 38 ; XI, 43, 46 ; XII. 53 ; SYN. 59, 62. — *Agendum est :* Ps. LXV. 5 ; LXVII, 5, et cf. TRIN. XI. 33. — *Tertio :* MAT. III, 5 ; X, 14 ; XXXI, 11 ; XXXII, 4 ; Ps. CXVIII, I, 14 ; CXXXIV, 27 ; CXLI, 2 ; CXLV, 2 ; TRIN. IV, 4. — *Usque ad finem :* Ps. CXXXIV, 21 ; TRIN. XI, 28. — *Maiestas :* MAT. IV, 1 ; XIV, 13 ; Ps. LI, 19 ; LXV, 6 ; CXLIII, 10 ; TRIN, VI, 24. — Naturellement je ne saurais prétendre que mon relevé est complet. *Salvator* est rare chez S. Hilaire (MAT. XXI, 2 ; Ps. CXXXI, 10) ; mais on rencontre une fois au moins (Ps. LXIII, 12) le texte de TIT. II, 19 (*expectantes... adventum... salvatoris nostri*), et je ne vois pas pourquoi l'expression de notre passage (*Salv. adv.*, l. 6) n'en serait pas également dérivée, encore qu'elle n'ait rien retenu du sens eschatologique ; je n'ai pas trouvé *legalis* (mais en revanche — à côté de l'ordinaire *propheticus* — *prophetalis* Ps. CXVIII, II, 9 ; CXXVIII, 13 ; TRIN. VIII, 3).

Digitized by Google

S. Hilaire. Il n'a pas commenté le Psaume CXII, et expliquant l'épisode du figuier maudit d'après S. Matthieu XXI, 18-22 [1], il s'est dispensé de faire allusion à la parabole de S. Luc. Mais remarquons déjà que le Psaume CXII est ici cité d'une manière qui concorde parfaitement avec les réflexions qu'inspirent à S. Hilaire les autres psaumes de louange ; les *laudes Dei* sont un thème qu'il ne se lasse pas de développer [2]. Quant à l'application stricte de l'histoire du figuier à la Synagogue dans le Commentaire de S. Matthieu, elle n'offre rien qui doive surprendre. Le récit de S. Luc prêtait matière à un tout autre symbolisme ; et en fait S. Hilaire varie indéfiniment son exégèse, se limitant d'ordinaire à chaque fois à la lettre du texte qu'il doit commenter. D'ailleurs nous allons reconnaitre immédiatement sa façon.

Le thème principal de la citation transcrite par Bernon est « l'avènement du Sauveur » [3]. C'est aussi un des sujets les plus familiers à S. Hilaire, on pourrait dire une des assises de sa pensée. Il parle naturellement en maintes occasions de « l'avènement » final et glorieux, du retour du Christ [4]. Les écrits du Nouveau Testament le lui avaient appris et décrit, et lui en répétaient l'heureuse espérance. Mais « l'avènement », c'est avant tout pour lui l'avènement économique, l'entrée du Seigneur dans le monde, la prise de possession progressive des nations, en un mot le salut. C'est l'œuvre même de Dieu, attendue durant des siècles et s'accomplissant parallèlement, prévue dès l'origine des temps, préparée par la loi juive et annoncée par les prophètes, « figurée » d'un bout à l'autre de l'histoire de l'Ancien Testament, et trouvant enfin sa consommation dans les temps nouveaux par l'Incarnation. On pourrait produire un bon nombre de textes caractéristiques, témoignant de cette doctrine ; j'en donnerai plusieurs à titre d'exemple [5] :

> Omne autem opus, quod sacris voluminibus continetur, *adventum Domini nostri* Iesu Christi... et dictis nuntiat et factis exprimit et confirmat exemplis (MYST., I, 4-5).
>
> Lex enim omnis *adventum Domini* testata est... In his *adventum dominicae corporationis* intelligit (Ps. CXVIII, XVI, 15).

1. IN MAT. XXI, 6-9.

2. Cf. Ps. IX, 4 ; LVIII, 13 ; LXV, PROL. 11, 5, 18 : LXIX, 4 ; XCI, 10 ; CXVIII, XXII, 6 ; CXXXIV, 2 ss., 22 ; CXXXVI, 10 ; CXLIII. 17 : CXLIV, 1 ss., 7 ; CXLVI, 2, 5 ; CXLVIII, 2, 6 ; CXLIX, 1 ; CL, 1-2 ; MAT. IX, 10 ; XXIX, 2.

3. Sur l'origine même de cette formule, voir plus haut, p. 505, n. 2 (à propos de *Salvator*).

4. Cf. MAT. XIV, 3 ; XX, 10 ; XXI, 4 ; XXV, 8 ; XXVI, 1 ; XXVII, 4, 5 ; XXVIII, 1 ; Ps. II, 26, 36 ; TRIN. VI, 39 ; IX, 65.

5. Voir encore MAT. IX, 4 ; XII, 23 ; XVI, 1 ; XXI, 2 ; XXIII, 7 ; XXIV, 1, 3 ; XXVII 10 ; XXXII, 7 ; Ps. Prol. 6 ; CXVIII, XIII, 5 ; CXXIX, 10 ; CXLIII, 11.

Digitized by Google

> Denique de *adventu eius* omnium prophetarum dicta conveniunt (Ps. LXVIII, 19).
>
> Nativitas itaque eius et *adventus* ostenditur cum absolutissima significandae proprietatis veritate : A Deo, ait, exivi... Et a Patre, inquit, veni in hunc mundum : ut exitio illa a Deo nativitas significata esse intelligeretur ex Patre, a Patre se in hunc mundum professus est venisse. Alterum itaque *in dispensatione*, alterum in natura est. Nec patitur exitionem *adventum* existimari, cum post exitionem a Deo, *adventum* commemorat. Cum aliud sit a Deo in substantiam nativitatis exisse, aliud est a Patre in hunc mundum *ad consummanda salutis nostrae sacramenta* venisse (TRIN. VI, 31, sur IOA. XVI, 27,28).

Or « l'avènement du Sauveur » est signifié d'une manière particulière dans l'Évangile de S. Luc par la triple visite du propriétaire du figuier, et l'Église répète en quelque sorte la leçon évangélique dans l'usage des trois semaines réservées avant la Nativité. Le Fils de l'Homme est venu en effet par trois fois visiter l'humanité. Ces trois interventions sacrées sont la création première, la loi ancienne, et enfin la grâce chrétienne en vertu de laquelle le Seigneur sur toute la terre et jusqu'à la fin des temps trouve des serviteurs capables de le louer dignement.

Une explication comme celle-ci est ce que précisément nous sommes en droit d'attendre de S. Hilaire. L'avènement du Christ se confond pour lui, nous le savons, avec l'histoire du monde. Aussi bien ses œuvres nous offrent des développements analogues, rehaussés par le même allégorisme. Les trois fils de Noé représentent l'universalité des hommes :

> id est sub lege viventium et sub gratia iustificatorum et gentium (MYST., 12, 10-12) [1].

Les trois mesures de farine ne sont qu'une image de la trilogie divine : la Loi, les Prophètes et les Évangiles (MAT. XIII, 5). Les quatre veilles de la nuit se laissent définir non moins aisément :

> prima enim vigilia fuit legis, secunda prophetarum, tertia *corporalis adventus*, quarta autem in reditu claritatis (MAT. XIV, 14

et les cinq heures du jour tout de même :

> In prima igitur hora tempus constituti testamenti ad Noe ex matutini significatione noscendum est, tertia autem hora ad Abraham, sexta ad Moysen, nona ad David et prophetas : totidem enim testamenta humano generi constituta per singulos reperiuntur

1. Texte complété par les extraits de Pierre Diacre, n. XII (cf. *Revue Bén.*, Janv. 1910, p. 14).

Digitized by Google

> quotquot ad forum enumerantur egressus; in undecima autem hora, *corporei adventus Domini* tempus ostendit... (MAT. XX, 6).

Le seul trait par lequel le fragment de Bernon se distingue de ces séries, c'est peut-être celui qui met en relief l'établissement de la loi naturelle lors de la création. Mais S. Hilaire insiste souvent ailleurs et sur la nature intellectuelle de l'homme et sur les desseins miséricordieux du Créateur [1].

Au surplus ce même trait nous donne l'occasion de constater un bien curieux phénomène. La parabole du figuier d'après S. Luc a été commentée avec un visible intérêt par les anciens auteurs ecclésiastiques, et leur exégèse suit à peu près les mêmes lignes, fixées sans doute dès les débuts de la méthode allégorique. S. Ambroise est toujours reconnaissable à sa souple élégance :

> Venit ad Abraham, venit ad Moysen, venit ad Mariam; hoc est venit in signaculo, venit in lege, venit in corpore. Adventum eius ex beneficiis recognoscimus. Alibi purificatio, alibi sanctificatio, alib iustificatio est : circumcisio purificavit, sanctificavit lex, iustificavit gratia. Unus in omnibus et in uno omnia *etc.* (IN LVC. VII, 166).

Saint Augustin ne dédaigne pas le symbolisme accrédité, mais tout de suite la préoccupation de la leçon morale l'emportera pour le bienfait de ses ouailles :

> Arbor ficulnea genus humanum est. Triennium autem tria sunt tempora : unum ante legem, alterum sub lege, tertium sub gratia. Non est autem importunum ut arbor ficulnea intelligatur genus humanum *etc.* (SERM. CX « de muliere curva »).

Saint Pierre Chrysologue disserte sagement, tout en étriquant un peu le sujet :

> Tres anni tria sunt tempora per quae Christus ad Synagogam fructum quaesiturus advenit, id est per legem, per prophetas, per ipsam sui praesentiam corporalem, ut infructuosa ficus, quae iam divinitati fructus velut non necessarios denegabat, vel homini vel esurienti vel manducaturo Christo cibos necessarios non negaret (SERM. CVI).

S. Grégoire le Grand enfin nous réserve une surprise. Dans sa XXXIe Homélie sur l'Évangile, il reprend après tous ses prédécesseurs le texte de S. Luc [2], et nous n'y trouvons rien de moins, au

1. Cf. PS. LII, 7, 11 ; CXVIII, X, 16 ; XV, 11-12 : CXXXVII, 13 ; CXLVI, 12 ; TRIN. IX. 72 X, 58 ; XI, 43. Voir aussi les références ci-dessus à *naturalis*, et la remarque de D. Coustant à propos de PS. CXVIII, V, 8.

2. LUC. XIII. 6-13, péricope pour le samedi des Quatre-Temps de Septembre. Le Missel Romain l'a conservée ; et le Bréviaire Romain a retenu pareillement l'homélie de S. Grégoire, — peut-être grâce à l'influence de l'Homéliaire de Paul Diacre où elle figure a sa place (cf. Wiegand, *Das Homiliarium Karls der Grossen*, p. 54).

Digitized by Google

milieu d'explications personnelles, qu'un écho direct, indéniable, de notre fragment. Je souligne le passage :

> Tertio dominus vineae ad ficulneam venit, quia naturam generis humani ante legem, sub lege, sub gratia, exspectando admonendo visitando requisivit. Venit ante legem QUIA PER NATURALEM INTELLECTUM QUID UNUSQUISQUE exemplo sui qualiter erga proximum AGERE DEBUISSET INNOTUIT. Venit in lege, quia praecipiendo docuit. Venit post legem per gratiam, quia pietatis suae praesentiam exhibendo monstravit.

Je ne pense pas qu'on puisse discuter l'exactitude du rapprochement ni le sens des relations. S. Grégoire aura remarqué le trait même que nous avions jugé singulier, et il s'en sera souvenu à propos et à la lettre, négligeant le reste. Le fait est d'autant plus notable qu'aucun des trois auteurs qui ont interprété la parabole avant S. Grégoire ne s'était intéressé à cette considération ; ni d'ailleurs les commentateurs postérieurs du moyen âge n'y ont fait attention [1].

Mais qu'on veuille bien reconnaître aussi que par une constatation de cette espèce, aussi nette et tangible, nous échappons décidément aux incertitudes de la critique interne, et qu'au vrai nous recouvrons là une donnée positive de la tradition. De la bouche même de S. Grégoire nous tenons l'aveu qu'il a eu entre les mains et qu'il a lu l'ouvrage dont Bernon nous a conservé un morceau.

*
* *

De tout ce qui précède il est raisonnable de conclure que Bernon est digne de foi au moins sur un point : les lignes qu'il a citées sous le nom de S. Hilaire, paraissent être en effet de cet écrivain : ou bien — si l'on préfère une formule plus circonstanciée, il n'y a pas de difficultés à l'encontre de son attestation, mais à l'inverse quelques données qui autorisent à lui accorder créance. La seconde question prévue dès le début de notre expertise se pose tout aussitôt : comment expliquer la référence de Bernon, précise à souhait : *Hilarius in Libro Officiorum*, — *ex Libro Officiorum sancti Hilarii* ?

Dom Rivet a cette fois encore présenté l'objection en fort bons termes : « Ni S. Jérôme qui a fait le catalogue des écrits de S. Hilaire, ni aucun des Anciens, ne parlent de ce livre, ou traité

1. On lit ceci dans Bède, *In Luc.*, lib. IV (*P. L.*, XCII, 503 C, 504 A) : ... Deo quaerente per triennium fructum dare negavit, quia ante legem sub lege in gratia obedire despexit... Per tres annos suae visitationis, hoc est in legalibus edictis, in propheticis contestationibus et in ipsa coruscantis Evangelii gratia negligens (exstitit). — La première phrase a été reproduite par Haymon, *Hom. CXIII* (*P. L.*, CXVIII, 698), la seconde par Walafrid, *Glossa Ordin.* (*P. L.*, CXIV, 302).

Digitized by Google

des Offices. Bernon témoigne cependant en avoir vu un intitulé de la sorte, et d'en avoir tiré, lorsqu'il étoit encore en France, ce qu'il en rapporte » [1]. La question prend donc pour nous cette forme : comment concilier l'authenticité hilarienne du fragment et l'assertion qu'il a été détaché d'un ouvrage de S. Hilaire intitulé *Liber Officiorum*, et par ailleurs inconnu ?

Je ne vois qu'une explication à proposer, mais si simple, semble-t-il, et répondant si justement à la difficulté, qu'elle perd immédiatement son caractère d'hypothèse pour agir avec la vigueur d'un argument démonstratif et achever de faire la lumière.

S. Jérôme, ainsi que le remarque Dom Rivet, ne mentionne pas dans sa liste des écrits de S. Hilaire (*De Viris inlustribus*, ch. C) un *Liber Officiorum*. — Assurément, mais en revanche il se porte garant, au même endroit, de l'authenticité d'un *Liber Mysteriorum*, assez fameux parmi nous depuis que Gamurrini l'a retrouvé à l'état de fragments dans un manuscrit d'Arezzo. *Liber Mysteriorum*, *Liber Officiorum*, le « quiproquo » était tentant, à tel point que jusqu'à la découverte de Gamurrini l'opinion était courante parmi les savants que le titre relevé dans le *De Viris* ne pouvait convenir qu'à un recueil liturgique, analogue au sacramentaire de S. Grégoire [2]. Ebert poussa même l'attachement à cette manière

1. *L. c.*, p. 381.

2. Ainsi s'exprime entre autres D. Coustant (cf. *Praefatio generalis*, n. 23) : « Ex libro mysteriorum nihil nobis superest nisi titulus ab Hieronymo indicatus. Quamquam quod de hymnis diximus, id de hoc libro aeque coniectare licet, eum *Officiis ecclesiasticis* immixtum esse. Usu enim venit, ut cum in dies augeantur *ecclesiasticorum Officiorum sollemnia*, illius nomen diu retinere nequeant, a quo ordinata sint ; sed Ecclesiae, quae pro temporibus ac locis per suos singula disponit, temperat, perficit, propria evadant. Huius rei celebre exemplum praestat Gregorii sacramentarium, quod in usus suos ita accommodarunt singulae ecclesiae, ut vix unum reperias exemplar, quod Gregorio adscribere ex solido valeas ». Cette théorie n'a plus beaucoup d'intérêt aujourd'hui : D. Coustant tâchait d'expliquer rationnellement la disparition totale du *liber mysteriorum*, pris pour ce qu'il n'était pas, à savoir pour une sorte de sacramentaire ; mais c'est ceci même qu'il était instructif de rappeler, et en particulier l'emploi du mot *officia* (l'italique n'est pas de D. Coustant). On trouvera quelques indications bibliographiques dans le petit livre du Dr Lindemann, *Der hl. Hilarius von Poitiers liber mysteriorum* p. 10 s. — Il faut avouer que l'expression *mysteria* est elle-même ambiguë, — un peu plus encore que *sacramentum*, qui traduit usuellement μυστήριον (cf. Hatch, *Essays in biblical Greek*, p. 57 ss. ; Rönsch, *Itala und Vulgata*, p. 323 ; Kattenbusch, *Das apostolische Symbol* II, 2, p. 65 s.) ; et l'ouvrage de S. Ambroise offrait une nouvelle chance de confusion. Mais c'est bien l'énoncé du *De Viris : Liber Mysteriorum et Hymnorum alius*, qui a induit en erreur la critique moderne. Le raisonnement était trop naturel qui assimilait l'un à l'autre les deux écrits ainsi associés. Toutefois on aurait probablement tort d'en imputer la faute à S. Jérôme, comme s'étant laissé guider par l'apparence des titres au moment où il rédigeait son catalogue. A la suite des fragments exégétiques le manuscrit d'Arezzo présente des fragments d'hymnes ; et cette disposition donne à croire que S. Jérôme avait en main et décrivait sommairement un recueil semblable (cf. *Revue Bén.*, Janv. 1910, p. 18, 21). En

Digitized by Google

de voir jusqu'à refuser de reconnaître dans les fragments d'Arezzo, qui se donnent eux-mêmes pour des *tractatus mysteriorum*, l'ouvrage signalé par S. Jérôme. La méprise des savants modernes donne raison de celle où tomba Bernon au début du XIe siècle. Il tenait sans doute lui aussi que les termes s'équivalaient réellement, et il savait en particulier que S. Ambroise avait écrit un traité célèbre *De Mysteriis* qui a pour objet les rites sacrés, mais que d'autre part S. Isidore par ses *Officiorum libri duo* [1] avait fait prévaloir, une expression différente et plus claire, accréditée définitivement par l'usage des Alcuin et des Amalaire.

Au reste c'est plus de vingt ans après son séjour en France que l'abbé de Reichenau rédigea son mémoire sur l'Avent pour l'évêque Aribon ; et, s'il avait depuis longtemps consigné parmi ses notes le précieux témoignage de S. Hilaire, rien ne prouve qu'il ne s'en soit pas remis seulement à sa mémoire pour la fixation de la référence expresse. Il est vrai qu'il importe peu. Au contraire, nous devons noter avec soin que c'est en France qu'il recueillit ces lignes ; et il y a bien des raisons de croire que c'est à Fleury même qu'il en prit copie, à Fleury qu'illustraient alors la science et la piété d'Abbon (988-1004) [2]. Nous obtenons ainsi une nouvelle attestation

---

conséquence, si l'on tient à établir les responsabilités, le collecteur de ces ouvrages au lendemain de la mort de S. Hilaire (367) doit être mis en cause avant tout autre. Il se peut en effet qu'il ait été déterminé dans le cas par une impression verbale.

1. Tel est le titre livré par Braulion. Nos éditions portent *De ecclesiasticis Officiis* ; mais la tradition manuscrite paraît faire écho au témoignage de Braulion (cf. Arevalo, *Isidoriana*, c. LXIX, *P. L.*, LXXXI, 454 ss. ; voir aussi le catalogue de Gorze, *Rev. Bén.*, XXII, 1905, p. 5, l. 73).

2. Qu'on me permette de préciser quelques détails chronologiques. Bernon écrivit son opuscule sur l'Avent durant l'épiscopat d'Aribon (1021-1031). Il avait été nommé abbé de Reichenau en 1008 sur le désir de l'empereur Henri II mécontent d'Immon. Il vivait alors au monastère de Prüm. J'ignore pourquoi l'auteur de la notice du *Kirchenlexicon* avance qu'on ne sait rien de lui avant ce temps. Dans la note supplémentaire concernant l'Avent (*P. L.*, CXLII, 1087 s.), Bernon se range expressément parmi les moines de Fleury (*nos Floriacenses fratres, monachi videlicet beatissimi Patris Benedicti... — nos quippe Floriacenses...*) à l'époque d'un certain concile d'Orléans où fut agitée la question des termes de l'Avent. Ce concile ne semble pas connu par ailleurs ; et, soit dit en passant, je ne le vois marqué dans aucun répertoire. Cependant Bernard Pez en 1723 avait fait un rapport exact du chapitre additionnel de Bernon : « Novam nobis Aurelianensem synodum, in qua de legitimo Adventum Domini inchoandi ritu actum sit, recludit, cuius nulla, quod equidem sciam, apud conciliorum et synodorum collectores mentio inicitur. Adeo nihil facile antiquorum monumentorum spernendum est ». (*P. L.*, ib., 1053) ; souhaitons que cet avertissement finisse par être entendu. A en croire Bernon, les évêques de France furent présents en grand nombre à cette assemblée, et les moines de Fleury s'y montrèrent très fermes, sinon bruyants. « Bernon y fit son personnage, — traduit D. Rivet (*l. c.*, p. 376), — et il s'ensuit de là qu'il avait alors fini ses études ». A quelle date eut donc lieu ce concile ? Le même D. Rivet le place en 999 sans un mot d'explication. Ceci est en effet possible, mais les premiers mois de l'année suivante paraissent un moment plus convenable. Ce fut, — toujours d'après Bernon qui s'amuse visiblement, oublieux des légendaires

Digitized by Google

concernant la diffusion du *De Mysteriis* de S. Hilaire. Soit qu'il ait lui-même lu cet ouvrage et prélevé ce qui l'y intéressait, soit que le texte en question lui ait été signalé par quelqu'un versé en ces matières comme Abbon, Bernon est pour nous un témoin autorisé de la présence du *De Mysteriis* en France à la fin du Xe siècle[1]. Que n'y a-t-il fait des emprunts plus abondants !

Aujourd'hui nous ne connaissons un peu ces beaux *tractatus* que grâce aux débris du manuscrit rédigé au Mont-Cassin sous l'abbé Didier (1057-1086) et transporté dans la suite à Arezzo. Ils représentent un peu plus du tiers de l'œuvre originale, — vingt-sept pages exactement sur soixante-cinq ; et il est aisé de déterminer l'état des lacunes[2]. Je serais disposé à admettre que la citation de Bernon appartenait à la section consacrée aux « mystères » de la vie d'Abraham. La mention spéciale qui y est faite de ce patriarche et de sa postérité *(semini Abrahae)*, et qui se réfère à la promesse — triple justement dans la Bible (GEN., XII, 7 ; XIII, 15 ; XV, 18) — des bénédictions divines, autorise suffisamment cette opinion. En ce cas, notre petit texte devrait être réuni pieusement aux quatre autres fragments ayant rapport à Abraham, que Pierre Diacre a de son côté conservés[3].

A ceux qui estimeraient qu'en fin de compte, et après tant de

---

« terreurs », — à la suite d'un scandale liturgique qui arriva à Fleury et dont les chanoines d'Orléans furent les témoins indignés. Ils étaient accourus comme de coutume le 4 décembre de cette année-là qui tombait un lundi, pour assister à la fête de l'Illation de S. Benoît ; et ils s'aperçurent qu'au matin les moines célébraient la messe de la première semaine de l'Avent ; eux par erreur avaient déjà entamé la veille la deuxième semaine ! de là grand tapage. Il fallut convoquer un concile pour régler le différend. Il eut lieu sans retard ; les moines y apportèrent des arguments irrésistibles, — parmi lesquels, n'en doutons pas, le texte de S. Hilaire, — et réduisirent leurs adversaires à un silence piteux. Désormais la cause des trois semaines fut entendue tant en France qu'en Germanie. Or le premier Dimanche d'Avent au 3 décembre répond à la fête de Pâques au 9 avril. Bernon indique d'autre part : *mediante decennovenalis cycli curriculo*. Il est vrai que ceci ne se vérifie pas à la lettre. Les tables de comput nous donnent pour cette période un cycle de 19 ans qui s'étend de 988 à 1006 ; l'année 996 serait juste au milieu du cycle, mais avec Pâques au 12 avril ; seule l'année 999 avec 12 pour nombre d'or offre Pâques au 9 avril. Sans doute cette même année 999 se présente exactement au milieu du « cycle lunaire », mais Bernon nomme clairement le « cycle décennovenal » : force est donc d'interpréter *mediante* largement. De toute façon les calculs de D. Rivet se vérifient. C'est en décembre 999 qu'eut lieu l'affaire de Fleury, et c'est probablement au début de l'an mil que fut réuni le concile d'Orléans. Quant à Bernon vraisemblablement il avait été attiré à Fleury par la réputation d'Abbon et il y demeura jusqu'à sa mort ; il se sera alors retiré à Prüm.

1. J'exclus, de par les expressions mêmes de Bernon, l'hypothèse d'un emprunt fait à des *Deflorationes* ; ces sortes de recueils ne marquaient pas de références explicites.

2. Voir l'essai de reconstruction *Revue Bén.*, janv. 1910 (*Le De Mysteriis de S. Hilaire au Mont Cassin*), p. 19 s.

3. *Ib.*, p. 14 s. (n. XIII-XVI).

Digitized by Google

pages, ce gain littéraire est par lui-même assez médiocre, je ferais observer très humblement que, si faible qu'il soit, il n'est pas cependant négligeable, et qu'il fallait bien l'établir tel qu'il est ; je rappellerais aussi que nous avons recueilli chemin faisant trois informations qui ne sont pas sans valeur, la première intéressant les origines de l'Avent, et les deux autres l'histoire du *Liber Mysteriorum* de S. Hilaire.

D. A. WILMART.

UNE PARTICULARITÉ INAPERÇUE DU *QUI PRIDIE* DE LA MESSE ROMAINE AUX ENVIRONS DE L'AN DC.

AU lieu de se lancer dans tout un monde d'hypothèses aussi invérifiables l'une que l'autre sur l'ordonnance primitive du canon romain, il serait opportun, avant tout, de noter exactement les modifications de détail que l'état des documents nous permet de constater avec une entière certitude. On l'a déjà fait, en grande partie : les tables dressées par dom Cabrol dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, fascic. XVIII (1909), col. 1859-1868, seront, à ce point de vue, d'une très grande utilité.

Il est cependant une particularité que je m'attendais à y voir signalée, mais que j'ai cherchée en vain : je veux parler de cette teneur plus ample de la formule introductoire aux paroles de la consécration : *Qui pridie quam* PRO NOSTRA OMNIUMQUE SALUTE *pateretur*.

Les mots mis ici en petites capitales ne se lisent, semble-t-il, dans aucune recension de l'*Ordo missae*, soit gélasien, soit grégorien : moins encore figurent-ils au canon actuel du missel romain ; et pourtant je ne puis m'empêcher de croire qu'ils ont dû en faire partie à une époque quelconque. Ma persuasion est fondée principalement sur ce fait, qu'à présent encore, chaque année, au jeudi saint, le *Qui pridie* romain commence par ces mots : *Qui pridie quam pro nostra omniumque salute pateretur, hoc est, hodie, accepit*

Digitized by Google

panem etc. Et il en était ainsi dès l'époque à laquelle remontent les plus anciens sacramentaires grégoriens [1].

Nous avons là une de ces insertions propres à certains jours, dont parlait le pape Vigile [2] en transmettant l'ordinaire de la messe romaine à l'évêque de Braga, Profuturus. Mais en quoi consistait-elle proprement ? Dans les trois mots *hoc est hodie*, ou aussi dans ceux qui sont intercalés entre *quam* et *pateretur* ? A priori déjà, la première alternative est plus vraisemblable : seuls, en effet, les mots *hoc est hodie* ont une raison d'être particulière au jeudi saint. Ce sentiment acquiert plus de force encore, si l'on vient à considérer que la mention de « notre salut et de celui de tous » fait partie du *Qui pridie* dans la liturgie de deux autres églises importantes de l'Occident, celle de Milan et celle des Gaules.

Voici le texte traditionnel du canon ambrosien, d'après Ceriani [3]: *Qui pridie quam* PRO NOSTRA ET OMNIUM SALUTE *pateretur*. Quant au gallican, par une bonne fortune exceptionnelle [4], il a conservé *Qui pridie quam* PRO NOSTRA OMNIUM SALUTE *pateretur* à la messe de Noël dans le *Missale gothicum* [5] ; *Qui pridie quam* PRO OMNIUM SALUTE *pateretur* au jeudi saint dans le *Missale gallicanum uetus* [6].

Il n'est pas à supposer que l'Église romaine ait emprunté, soit à Milan, soit à la Gaule, le texte de l'addition qu'elle a si jalousement retenue dans la messe du jeudi saint. Toutes les probabilités sont en faveur du contraire : c'est Milan et la liturgie des Gaules qui sont en ce point tributaires de Rome. Et comme à Milan les mots dont il s'agit ne sont point particuliers au jeudi saint, mais appartiennent au canon invariable de la messe, il y a tout lieu de croire qu'ils faisaient également partie du canon romain, à l'époque où celui-ci fut adopté par le clergé milanais, durant son émigration à Gênes, de 570 environ à 650.

Ce n'est pas, du reste, la seule attestation que nous fournissent les livres ambrosiens et gallicans concernant l'état du canon romain aux environs de l'an 600. Tout le monde connaît le témoignage de S. Aldhelm [7] au sujet de l'ordre dans lequel se suivaient les noms des saintes martyres au *Nobis quoque peccatoribus* du sacramentaire grégorien. Cet ordre a été modifié à Rome, depuis le VIIIe siècle

1. Cf. Muratori, *Liturgia romana uetus*, II, 55.
2. En 538 (Jaffé, 907).
3. *Notitia liturgiae ambrosianae* (Mediolani, 1895), p. 9.
4. On sait que le plus grand nombre des messes gallicanes qui nous restent ne vont que jusqu'au *Sanctus*.
5. Muratori, *op. cit.*, II, 522.
6. Ibid., 723.
7. *De laudibus uirginitatis*, ch. 42. Migne 89, 142 c.

Digitized by Google

pour le moins ; mais nous le trouvons relativement bien conservé dans l'*Ordinarium missae* de Milan, mieux encore dans le missel de Bobbio et celui de Stowe, comme le montrera le tableau suivant :

Missel romain à partir du VIIIe/IXe siècle.	*Sacramentaire romain au temps de S. Aldhelm* († 709).
FELICITATE	.....
Perpetua	.....
AGATHA	.....
LUCIA	FELICITATE
Agnete	ANASTASIA
Caecilia	AGATHA
ANASTASIA	LUCIA

Ambrosien	*Missel de Bobbio*	*Missel de Stowe*
Agne	Perpetua	Perpetua
Caecilia	Agne	Agna
FELICITATE	Cecilia	Cecilia
Perpetua	FELICITATE	FELICITATE
ANASTASIA	ANASTASIA	ANASTASIA
AGATHA	AGATHA	AGATHA
Euphemia	LUCIA	LUCIA
LUCIA		

En achevant de rédiger cette note, je me demande si le *pro nostra omniumque salute* n'aurait pas été inséré au canon romain en guise de protestation contre l'erreur du Prédestinatianisme, qui fit assez parler d'elle, en Afrique, à Rome et en Gaule au Ve siècle [1]. Une de ses propositions fut précisément celle-ci, que devaient reprendre pour leur compte les Jansénistes : « Le Christ n'est point mort pour tous [2] ».

Enfin, qu'il soit permis de faire observer ici que les cinq mots supprimés au canon romain ont été pieusement recueillis par la liturgie monastique, dans cette vieille antienne bien connue en l'honneur de s. Benoît : *Sanctissime confessor domini, monachorum pater et dux Benedicte, intercede* PRO NOSTRA OMNIUMQUE SALUTE.

D. G. MORIN.

1. Voir dans Migne 53, 673 sq. l'*Historia praedestinatiana* de J. Sirmond.
2. La 6e de celles qui furent condamnées au concile d'Arles, vers 472 (Hahn, *Bibliothek der Symbole*, 3e édit., p. 218) : « Item anathema illi, qui dixerit, quod Christus non pro omnibus mortuus sit. »

Digitized by Google

UN THÉOLOGIEN IGNORÉ DU XIe SIÈCLE : L'ÉVÊQUE-MARTYR GÉRARD DE CSANÁD, O. S. B.

On ignore généralement, même parmi les érudits de profession, que le bénédictin vénitien, Gérard, évêque et martyr en Hongrie, a composé plusieurs écrits qui auraient dû lui assurer une place à part dans l'histoire littéraire de notre Ordre au XIe siècle. Sa courte légende, au Bréviaire monastique (25 sept.), n'y fait pas la moindre allusion ; le bollandiste Stilting n'en savait rien, lorsque, en 1757, il donna la Vie du saint évêque dans les *Acta SS* au 24 sept., VI, 713-727. Tiraboschi fut le premier à les signaler dans sa *Storia della letteratura italiana*[1], d'après une communication du cardinal Garampi, ancien nonce près la cour de Vienne. Enfin, en 1790, et aussi à l'instigation de Garampi, Ignace de Batthiány, évêque de Transylvanie, publia à Karlsburg (Albo-Carolinae) un volume intitulé : *Sancti Gerardi episcopi Chanadiensis scripta et acta hactenus inedita, cum serie episcoporum Chanadensium*. Mais cette publication arrivait à une heure malheureuse, elle passa presque complètement inaperçue : à tel point que la Bibliothèque de l'État à Munich, où se conserve le manuscrit unique qui a servi de base à l'édition, ne possède aucun exemplaire de celle-ci[2]. On peut dire, sans exagération, qu'elle est aujourd'hui encore presque aussi rare et aussi peu connue que le manuscrit lui-même[3].

Le codex de Munich, qui provient de la bibliothèque du chapitre cathédral de Freising, porte actuellement la cote Clm. 6211, et se

1. 2^a edizione Modenese, t. III (1787), p. 300 sq., note *a*.

2. J'en ai trouvé un, heureusement, à la bibliothèque de l'Université : il fait partie du fonds légué par Döllinger, dont les coups de crayon et les signets se remarquent à chacun des passages les plus intéressants.

3. De fait, à peu près personne n'en fait mention, même parmi les auteurs d'ordinaire les mieux informés. Zöckler ne dit mot des écrits de Gérard, dans la courte et insignifiante notice qu'il lui a consacrée, *Realencyklopädie f. prot. Theol.*, 3e édit., VI. 561 ; Hurter l'omet complètement dans son *Nomenclator litterarius theologiae catholicae*, 3e édit. ; Potthast, *Bibliotheca historica medii aeui*, 2e éd., II. 1335, cite l'ouvrage de Batthiány d'une façon qui montre qu'il ne l'a pas vu lui-même ; Endlicher, *Rerum hungaricarum monumenta Arpadiana*, p. 202-234, reproduit les Leçons et la Vie de s. Gérard d'après les mêmes manuscrits dont s'était servi Batthiány, sans paraître rien savoir de la publication de celui-ci.

Digitized by Google

compose de 166 feuillets. Il est du XIe siècle, par conséquent contemporain de l'auteur ; le texte, très souvent fautif et par endroits inintelligible, est surchargé de nombreuses ratures. On lit en tête le titre suivant :

DELIBERATIO [1] GERARDI MORE
SENAE [2] AECCLESIAE EPI SUPRA
HYMNUM TRIUM PUERORUM AD
ISINGRIMUM LIBERALEM

« Erigendum in optimis ex consuetudine contemplationibus... »

L'ouvrage traite donc du Cantique *Benedicite omnia opera domini domino* (Dan. 3, 57 sqq.). Bien qu'il soit assez volumineux, il est cependant incomplet, et n'a probablement pas été terminé : à la fin du VIIIe livre, l'auteur n'est arrivé qu'au neuvième verset, *Benedicite omnes spiritus domini domino* !

Le style est des plus étranges : je ne connais presque rien qui en approche, dans toute la littérature du moyen âge. Les néologismes y abondent, hors de toute proportion : les phrases sont entortillées, la pensée noyée dans un mysticisme à outrance. On se trouve transporté dans un milieu nouveau, inaccoutumé, où les couleurs et l'emphase de l'Orient contrastent avec la sobriété habituelle aux écrivains latins ; quelque chose enfin qui rappelle ce qu'est dans l'art San Marco de Venise, élevé à la même époque par les compatriotes de Gérard.

On devine aisément quelles longueurs insupportables déparent maints endroits de ces huit livres. Ils n'en constituent pas moins un monument théologique et philosophique presque unique, à cette époque de stérilité qui va de la renaissance carolingienne à la seconde moitié du XIe siècle 3: à ce point de vue, ils permettent de combler une véritable lacune dans l'histoire de la théologie occidentale, et font voir comment peu à peu l'influence de la philosophie antique et des fameux écrits du Pseudo-Aréopagite ont préparé les voies à la Scolastique. Ceux qui auront le courage d'en affronter la lecture y pourront en outre recueillir une foule de curiosités philologiques, faire ample moisson de détails intéressants sur certaines

1. J'ai cru d'abord que ce premier mot déjà était fautif ; et Batthiány, lui aussi, a proposé de lui substituer *delibratio*. Mais je me suis aperçu que l'auteur employait dans le corps même de l'ouvrage le verbe *deliberare* dans le sens de « disserter » sur un sujet quelconque : le terme faisait donc partie de son vocabulaire.

2. *Morenae*] Nom primitif de la ville et du diocèse de Csanád.

3. Hériger de Lobbes et Fulbert de Chartres sont peut-être les deux seuls théologiens de l'époque dont nous possédions quelques opuscules, et encore combien courts et peu intéressants !

Digitized by Google

régions presque inexplorées de la société chrétienne au XIe siècle, sur l'état du clergé dans l'église naissante de Hongrie et les difficultés auxquelles avaient à faire face les missionnaires ; enfin, sur la personne même et l'histoire encore si obscure de Gérard, ses voyages, ses études, ses autres écrits, les personnages avec lesquels il s'est trouvé en rapport, etc.

Afin d'en donner une idée, je transcrirai ici quelques-uns des passages qui m'ont le plus frappé à la lecture, en commençant par ceux qui contiennent quelque trait relatif à la personne même de l'auteur [1].

On voit d'abord que celui-ci avait beaucoup voyagé, beaucoup étudié, même les philosophes païens ; il rappelle qu'il avait lu jadis Platon, lors d'un séjour en France.

> P. 84 : In Platone quippe disputationes quondam apud Galliam constitutus quasdam de deo Hebraeorum confidenter fateor me legisse et caelestibus animis. In Zenone autem Stoicorum principe inferos et immortales animas legere potes, si placet, solius uolumen adesset.

C'est sans doute aussi au cours de ses voyages ou des leurs, qu'il avait fait la connaissance de divers personnages, à deux desquels il dédia ses écrits. L'un, Isingrimus Liberalis, qui l'avait engagé à composer cette explication du cantique *Benedicite*, est désigné par ces appellations, pleines de respect et d'affection : *beatissime frater, Isingrimi mei dulcissima germanitas*. Il ne nous est pas connu d'ailleurs, non plus qu'un prêtre du nom d'André, auquel se rapportent les passages suivants :

> P. 239 :... quamlibet sanctus noster frater Andreas a nostro semper in hoc ipso collo dependeat, cuius nimirum imperio non satisfacere, delinquere non mediocriter.
>
> P. 258 : Supra autem hoc in libello *De diuino patrimonio*, quem nuperrime in tabellis solius ad Andream diuinum fratrem exemplificaui, quidquid diuina plenitudo de suis thesauris nobis largita est, extente posui.
>
> P. 296 : In libello autem, quem ad Andream presbyterum, diuinae germanitatis uirum, *De diuino patrimonio* expressimus, qui nunc apud abbatem Richardum incontaminatum Christi famulum diuinitus eruditum est, de istiusmodi tam nudatione quam reseratione latissime anno praeterito disputauimus.

Ces quelques lignes renferment de précieuses indications, et tout d'abord elles nous font connaître le titre d'un autre ouvrage, malheureusement perdu, de s. Gérard : un *De diuino patrimonio*, dans

1. La page indiquée en tête de chaque citation, est celle de l'édition de Batthiány.

Digitized by Google

lequel il traitait, semble-t-il, de la paternité divine, et de ses conséquences par rapport au Christ et au genre humain. Puis, nous y apprenons que Gérard connaissait le grand abbé bénédictin Richard de Verdun, probablement à la suite du pèlerinage en Terre sainte que celui-ci entreprit par terre, ce qui l'obligea à passer par la Hongrie [1].

Un troisième ouvrage, également perdu, est mentionné livre V : un Commentaire sur s. Paul, ou du moins sur l'Épître aux Hébreux.

> P. 133 sq. : Quondam uero ibi, ubi dicitur in Psalmo 'Ipsi peribunt, tu autem permanebis' disputans secundum mediocritatem meam, in primo capitulo epistolae Pauli ad Hebraeos, quidquid inuenire ex apotheca sancti Spiritus supra hoc potui, stilo latissimo commendaui.

En fait d'autres détails intéressants, je signalerai spécialement cette peinture d'une partie du clergé, avant la vigoureuse campagne menée par les papes dans la seconde moitié du XIe siècle :

> P. 126 : Christi autem nonnulli sacerdotum quomodo uictitent, solius uenationes et lites et rapinae et oppressiones et scurrae, insolentiae uero et cupiditates, transgressiones quoque diuini iuris et concubinarum turmae [2] narrare sufficiunt. Si prophetae falsi nihilominus sunt in terra, non plura, quamquam saepissime plura et immunda illi narrare possunt, qui uix psalmis auditis in schola cathedras arripuerunt episcopales. De cetero Germania narret, et Pannonia non sileat.

La description qui suit, de teinte plus sombre encore, nous renseigne sur l'état des différents pays, au point de vue de la pureté de la foi. On y sent le moine patriote qui aime avant tout l'Italie, sa chère Venise, et aussi la France, qu'il a autrefois visitée :

> P. 98 sq. Hoc tempore omnes maledixerunt apud nos concitati zelo, non solum diuinis ritibus et ecclesiae et sacerdotibus, quin etiam ipsi dei filio Iesu Christo domino nostro. Omnibus inaudita saeculis haeresis, repetere elemosynas pro animabus defunctorum christianorum more expensas... Omnes uno paene simul ore carnis negant resurrectionem : qua iniquitate nulla umquam in

1. Le roi s. Étienne avait fondé des établissements spécialement destinés aux pèlerins qui traversaient son royaume pour visiter les Lieux saints. Le passage de Richard avec ses sept cents compagnons de tout rang, en 1027, ne put manquer de faire sensation : la Chronique d'Adhémar nous apprend que le monarque hongrois le reçut avec les plus grands honneurs et le combla de présents.

2. Le concubinage était interdit aux clercs en Hongrie comme partout, mais on témoignait une certaine indulgence à l'égard des diacres et des prêtres mariés avant leur ordination ; un synode tenu à Gran sous le roi Coloman les autorise à faire un usage modéré du droit conjugal, par condescendance pour la fragilité humaine (Endlicher, *Op. cit.*, p. 353, capit. 31).

Digitized by Google

mundo maior iniquitas arbitranda. Prohibemur iam loqui, et episcopi nominamur; constituti etiam sub tributo, quibus totus committitur diuino imperio mundus. Nam quorumdam, nis fallor, intentio est, quo ecclesiastica uirtus suffragantibus Methodianistis atque dignitas apud nos circa haereticorum libitum tota quandoque infirmetur... Italia non consueuit haereses nutrire: ad praesens in quibusdam partibus haeresium fomentis abundare auditur. Gallia uero felix, quae his munda perhibetur [1]. Graecia infelix, sine quibus numquam uiuere uoluit. Verona, urbium Italiae nobilissima, his grauida redditur. Illustris Ravenna [2], et beata Venetia [3], quae numquam inimicos dei passae sunt ferre.

On voit que Gérard n'avait pas précisément beaucoup de sympathie pour ces Grecs, avec lesquels cependant il a dû souvent se trouver en contact. Toujours ces préjugés invétérés qui ont aidé à perpétuer jusqu'à nos temps une scission aussi absurde que douloureuse. Ne leur reproche-t-il pas quelque part, en les taxant presque d'hérésie, d'avoir une dévotion particulière pour l'archange Uriel, comme si l'Occident n'avait pas à se reprocher d'indiscrètes dévotions !

P. 233 : Nomina malignorum spirituum funditus ignorantur, quemadmodum et bonorum, excepto trium fortium diuinitus inspiratis, Michael nimirum, Gabriel et Raphael. Graeci autem haec, et unum utique Uriel, qui 'ignis dei' dicitur, quem specialius haeretici inuocare dicuntur.

Quant aux *Methodianistae*, mentionnés en termes non moins défavorables dans la citation précédente, Batthiány a cru qu'il faut entendre par ce mot les courtisans, les favoris du roi, *methodus* ayant parfois servi à désigner, d'après lui, le recueil des lois. Je me demande s'il ne s'agit pas plutôt des « disciples de Methodius », de ce qui restait des chrétientés organisées par l'apôtre des Slaves, antérieurement à l'invasion des Hongrois. On sait quels mauvais voisins furent pour celui-ci les prélats latins des pays environnants, de Salzburg, de Passau, de Freising, et comment,

1. En marge de cet éloge, un annotateur moins porté pour la France a très anciennement tracé ce correctif : *Francia in multis claudicat.*

2. S. Gérard, devenu évêque, retourna au moins une fois en Italie, pour consacrer l'église du monastère de Saint-Pierre-aux-liens, que le roi s. Étienne avait, sur son conseil, fondé au territoire de Ravenne.

3. Le saint était véritablement né à Venise ; mais le nom de Sagredo, qui lui est donné même dans la liturgie, n'est rien moins que justifié. Ce fut la manie de beaucoup de familles patriciennes, jusqu'à l'époque moderne, de vouloir à tout prix rattacher à elles les personnages célèbres des siècles antérieurs. N'avons-nous pas vu de nos jours un historien des Brentano annexer à leur généalogie, en qualité de cardinal S. R. E., le bon vieux s. Brendan, irlandais, de légendaire mémoire ?

Digitized by Google

après sa mort, ils réussirent à faire adopter leur attitude par le Saint-Siège [1].

J'espère qu'il se trouvera quelqu'un, parmi les futurs érudits en quête de sujets à traiter, qui saura s'intéresser à la grande et sympathique figure du moine vénitien, demeuré, à sa façon, philosophe et lettré parmi ces Hongrois à peine convertis, dont un brusque réveil de barbarie devait l'obliger à interrompre son dernier ouvrage pour aller au martyre. Non seulement ses écrits sont encore, comme je le disais en commençant, à peu près inconnus, mais son histoire tout entière a besoin d'être refaite, d'après les sources nouvelles que Batthiány et les autres travailleurs du siècle dernier ont mises au jour.

D. G. MORIN.

A PROPOS DE JACQUES DE VITRY.

UNE LETTRE D'OLIVIER DE COLOGNE.

LA lettre que l'écolâtre Olivier de Cologne écrivit au comte de Namur sur les merveilles qui accompagnèrent la prédication de la Croisade en Frise en 1214, a joui d'un grand crédit au moyen âge. Césaire d'Heisterbach et Vincent de Beauvais l'ont mise à profit. Le texte en a été plusieurs fois publié, notamment par Martène [2] et, sur une copie de Bethmann, par L. Weiland [3] d'après le même ms. de St-Laurent de Liége, aujourd'hui Cod. Bruxell. 9290, puis par Röhricht [4].

En dépouillant le ms. lat. 16506 de la Bibliothèque nationale à Paris, M. Hauréau découvrit dans un sermon d'Odon de Chériton une autre version de cette lettre adressée à Robert de Courçon, cardinal de St-Etienne au Celius. Le recueil de sermons de ce

1. Voir, entre autres, les lettres des papes Jean VIII et Étienne V, retrouvées par Edm. Bishop dans la *Collectio Britannica* (N. A. t. V, p. 301 sq., 408 sq.).
2. *Ampl. Coll.*, t. I, col. 1115-1116.
3. *MGH.*, SS. XXIII, p. 473-474, note 29.
4. *Westdeutsche Zeitschrift*, t. X, p. 169-170.

Digitized by Google

prédicateur anglais, terminé le 31 décembre 1219, fournit donc un témoignage contemporain très précieux [1].

J'ai été mis récemment sur la trace d'un texte complet de cette lettre à Robert de Courçon. Le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal* à Paris signalait dans le Cod. 769 une lettre de l'abbé de St-Victor de Paris à Jacques de Vitry ; après l'inscription, on lisait : *litteras magistri Oliverii Coloniensis* [2]. La lettre m'intéressait parce qu'elle se rapportait à Jacques de Vitry, et je ne voyais pas que le dernier biographe du célèbre religieux d'Oignies, M. Funk, l'eût utilisée [3]. Deux amis ont eu l'obligeance de me fournir une copie collationnée du texte de l'Arsenal.

Le manuscrit, du XIIIe siècle, est d'une écriture très régulière, mais très fine et très menue; en quelques endroits l'écriture est effacée. Cette copie a l'avantage d'avoir conservé le texte intégral de la lettre d'Olivier de Cologne et de corroborer le témoignage d'Odon de Chériton. Elle établit en outre que le célèbre prédicateur rhénan eut des relations particulières avec l'abbé de St-Victor de Paris, Jean le Teutonique, un compatriote sans doute, et que Jacques de Vitry lui aussi n'était pas un inconnu dans l'abbaye victorine. Il n'est pas impossible que c'est là également qu'Odon de Chériton prit copie de la lettre d'Olivier.

En comparant la lettre à Robert de Courçon avec celle qui fut adressée au comte de Namur, on constatera une étroite parenté ; ce sont deux récits différents des mêmes faits. Aussi peut-on recourir avec utilité à cette première lettre pour établir certaines leçons de la seconde. Le texte de l'Arsenal reproduit assez exactement celui d'Odon de Chériton, mais il offre quelques variantes.

D. U. BERLIÈRE.

Sancti Victoris Parisiensis dictus abbas venerabili et in Christo dilecto magistro J(acobo) de Vitriaco cum devote caritatis obsequiis eternam in Domino salutem. Litteras magistri Oliverii [4], Coloniensis cancellarii et college vestri in cruce Domini predicanda ad dominum R(obertum) cardinalem ab ipso per nos quamcitius dirigendas nuper recepimus ostensionis divine que ipso verbum divinum faciente facta est plenius ordinem conti-

1. *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibl. nat.* Paris, 1892, t. V, p. 169-170.
2. T. II, p. 90.
3. Phil. Funk. *Jakob von Vitry. Leben und Werke.* Leipzig, Teubner, 1909.
4. Dans le texte, après le mot magistri, on trouve le renvoi : et à la marge : Oliverj, d'une main postérieure.

Digitized by Google

nentes. Ut ergo sublato cujuslibet ambiguitatis scrupulo vel erroris vobis rei geste tenor et veritas innotescat, transcriptum autenticum sub appensione sigilli nostri vobis curavimus destinare.

Venerabili domino ac magistro suo dilecto R(oberto), tituli Sancti Stephani in Celio monte cardinali, a (postolice) s(edis) l(egato), O(liverius), permissione divina Coloniensis cancellarius, vitam beatam, felicem consummationem, paratum obsequium cum tocius devotionis plenitudine. Laudem dicite domino nostro [1] omnes qui in cruce ipsius gloriamini [2], quia Salvator mundi, dominator universe terre [3], stigmata sue passionis mortalium oculis in celo manifestavit. Cum seorsum a collega meo mandatum apostolicum, prout potui, studiosius exequerer et pro reverentia summi pon[tificis et m]ecum essent Cisterciensis, Premonstratensis, Cluniacensis ordinis abbates et alii multi reli[giosi] in fine provincie Coloniensis, in diocesi Monasteriensi juxta Occeanum in villa Frisie que [dicitur B]edon VI. feria ante Pentecosten, feci sollempniter decantari missam de sancta Cruce. Ecclesia repleta erat populo. Multa vero milia consederunt extra villam in prato ad audiendum verbum Dei. Finita missa circa horam terciam sub divo inchoavi sermonem : *Michi absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi* [4]. Et cum aer esset satis serenus, apparuit nubes candida et in ea primo crux alba versus aquilonem, deinde ad austrum alia ejusdem coloris et scematis, tercio crux medio colore colorata, in eadem nube, super eas et inter eas major utraque, in qua visa est forma humani corporis ad quantitatem humani corporis, prout visu discerni poterat. Corpus, manus et pedes et alia corporis lineamenta evidenter apparebant, caput sursum, pedes deorsum, caput inclinatum ad humerum. clavi in manibus et pedibus affixi crucis patibulo, scabellum sub pedibus, brachia non directe extensa sed elevata in patibulo crucis. Ymago videbatur nuda eo scemate quo videtur in ecclesia ab artifice parata. Hoc signum quidam laicus de incolis videns quasi prophetica certitudine ponens preteritum pro futuro dixit : nunc sancta terra recuperata est et crucem statim accepit. Quidam miles qui diu me secutus fuerat, una tantum cruce visa sine ymagine humana, signum accepit. Quedam puella dives XI. annorum viso prescripto signo adoratura surrexit, matri sue et avie religiose admodum femine aliisque multis que vidit demonstrans, qui mira devotione ac delectatione devotionis sursum aspicientes intuebantur quasi per spatium temporis quo decantari poterat missa. Plures quam centum in eodem prato ista viderunt distincte et sunt testes fideles de visu. Hoc temporibus summi pontificis domini Inn(ocentii) ostendit Altissimus, qui novit semitas nubium magnas et perfectas sciencias [5] anno gracie M° CC° X° IIII°. Post hanc visionem indubitatam signata sunt in illa regione XV. m(ilia), inter que computantur ad minus X^{m} pugnatorum, V^{m} loricatorum, VIIJ^{m} scutariorum. Gens illa naturaliter bellicosa est, nullius principis materialem gladium

1. *Apoc.*, XIX, 5.
2. *Gal*, VI, 14.
3. *Zach.*, IV, 14.
4. *Gal.*, VI, 14.
5. *Job.*, XXXVII, 16.

Digitized by Google

timens. Nullum extra terram suam in expeditione sequitur nisi solum Christum, Saracenis formidolosa, quia in terra promissionis fugere erubescit, sed aut vincere aut corpus corruptibile pro eterna gloria liberaliter dare. Drentones audaces et bellicosi plerique signati sunt ad militiam Christi cum suis castellanis et potentibus, agiles Valiti similiter, Sallandi similiter. [164v] Dominum piratarum quemdam castellanum signavi cum suis piratis qui nunc in Domino confidit et mutabit fortitudinem [1]. Electus Trajectensis cum multis clericis et magna militum multitudine vexillum crucis in suo erexit corpore. Deinde signati sunt comites et castellani plurimi, et ut breviter comprehendam, de insula ad insulam, de portu ad portum tamdiu navigavi laborando et predicando donec tanta multitudo signata fuit ut multorum sit opinio, quod his qui navigare proponunt ad terram sanctam ab Occeano secus littus Affricanum trecente naves onerarie non sufficiant replende viris, armis et victualibus. Gaudens igitur gaudebo [2] quia expeditio Regi regum gloriosa erit et copiosa tam per terras quam per maria. Ipse autem qui attingit a fine usque ad finem fortiter et disponit omnia suaviter [3] in fine Europe per scriptum declaravit miraculum qui operatus est salutem in medio terre [4]. Vale.

---

1. *Eccli.*, XXXIII, 28.
2. *Is.*, LXI, 10.
3. *Sap.*, VIII, 1.
4. *Ps.* LXXIII, 12

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

M. Lépin. **La valeur historique du quatrième Évangile.** Paris, Letouzey et Ané, 1910, 2 vol. in-12, de XI-648 et 426 p. Prix des 2 vol : 8 fr.

Le quatrième évangile représente un genre unique dans la littérature sacrée, on pourrait même dire dans toute littérature ; ses origines ne comportent pas de témoignage absolument net et précis : dès le IVe siècle, Eusèbe se faisait l'écho d'un dire confus de Papias et augmentait la confusion par son commentaire. Dès lors rien d'étonnant si l'exégète recourt à la critique interne. Cet instrument merveilleux et délicat tout ensemble a rendu de grands services à la science, il lui a joué aussi de bien mauvais tours. C'est ce que montre M. Lépin combattant en deux gros volumes, l'interprétation symbolique absolue dont le 4me évangile a été l'objet, surtout dans ces derniers temps.

Le quatrième évangile de M. Loisy forme une synthèse de tout ce que les symbolistes ont produit jusqu'à ce jour ; c'est une édition revue et augmentée de toutes les interprétations fantaisistes qui ont cours touchant l'œuvre johannique. C'est donc cet ouvrage que M. Lépin réfute tout particulièrement. Et tout d'abord, il montre que le symbolisme n'a rien à faire avec les *récits et les faits* de l'évangile de S. Jean, avec ceux d'abord qui, servant d'introduction à des discours du Sauveur, auraient grand' chance de n'être que fictions. Solidement, minutieusement M. L. analyse, dissèque les péricopes, montre leur caractère historique et sape par la base les allégations des critiques rationalistes. Après ces faits et récits, les plus compromis par leur liaison avec les discours, il devient plus facile de démontrer l'historicité des faits et récits sans attache avec les homélies johanniques. Rétrécissant son cercle d'attaque dans le 2e volume, M. L. examine d'abord le cadre des discours, et montre, qu'au point de vue historique, ils ont pour eux tout avantage sur nombre de récits pourtant jugés historiques dans les évangiles synoptiques. Arrivé aux discours eux-mêmes, Mr L., tout en ne faisant pas difficulté d'accorder que l'apôtre a imprimé son cachet propre à ces discours, tout en reconnaissant une méthode spéciale, un tempérament mystique propre à S. Jean, affirme que le fond de ces homélies johanniques, et parfois même la forme spéciale, surtout dans les pensées les plus frappantes de ces discours, vient du Sauveur lui-même. Bref M. Lépin est partisan de l'origine johannique du 4me évangile, de son historicité intégrale, il combat, le plus souvent victorieusement, les théories symbolistes dont il montre le parti-pris, le manque de fondement, et souvent le ridicule. Dans un ouvrage de si longue haleine, il n'est pas étonnant que quelques

Digitized by Google

points laissent un peu à désirer. Tout d'abord M. L. traite parfois vivement certaines allégations assez plausibles. — Ainsi (I, p. 12-14), pourquoi trouver impossible que la multiplication des pains ait eu lieu sur les pentes de la montagne; d'après le contexte, c'est ce qui est tout indiqué, et quant au fait que Jésus se retira « de nouveau » sur la montagne, on peut dire qu'il s'éloigna dans le massif montagneux des bords du lac de Tibériade. Quelques affirmations sont trop catégoriques : I, p. 228, n'y avait-il vraiment pas moyen de faire du nombre 38 un nombre mystique? S. Augustin (*Tract. XVII in Joan.*) l'appelle pourtant « numerus infirmitatis ». I, p. 236, le fait que le verset de l'ange agitant l'eau de la piscine de Béthesda se trouve dans notre Vulgate ne prouve pas grand'chose. I, p. 383, on peut croire que S. Jean a voulu remettre dans l'ordre chronologique l'expulsion des vendeurs, c'est vrai, mais est-ce aussi sûr que le dit M. L.? I, p. 554, le seul fait que Marie est mentionnée dans Act. I, 14, à la suite de l'Ascension, ne prouve absolument rien concernant sa présence à Jérusalem pendant la Passion. II, p. 217, que les chefs des prêtres (Joh. XII, 10) soient Sadducéens, parce qu'ils veulent faire mourir Lazare ressuscité, c'est possible, mais rien ne l'assure. II, p. 255, une opinion très probable, tenant que la mention du sang et de l'eau par l'évangéliste prouve simplement la *réalité* du corps du Christ contre les Docètes, coupe les ailes aux interprétations ultra-symboliques des rationalistes. II, p. 339, M. L. dit que Jésus s'indigne à la pensée de la mort de Lazare; cependant, I, p. 137-140, il combat longuement cette traduction. Il semble aussi que dans le § intitulé « les relations du Christ Johannique avec Dieu », Mr L. tend à diminuer parfois la portée des paroles de l'Évangéliste et à entendre de l'Homme-Christ ce qu'il faudrait entendre du Verbe de Dieu. Mais ces quelques remarques ne portent que sur des détails minimes; ce serait une injustice d'y voir autre chose que des inadvertances et parfois quelque tendance à vouloir trop prouver. L'ensemble forme un beau travail; ceux qui le liront pourront juger du peu de valeur des hypothèses accumulées contre la valeur historique du quatrième évangile.

D. B. DEFRENNE.

Mgr L. Duchesne. **Histoire ancienne de l'Église, tome III.** Paris, Fontemoing, 1910. In-8, XI-687 p.

Il n'est pas nécessaire de recommander le troisième volume de cette histoire de l'Église. Les deux premiers volumes sont déjà connus de tout le monde et ont pris place parmi les classiques. Le tome troisième a les mêmes qualités que les précédents : informations complètes et précises, jugement modéré et sain, style alerte et facile. La période ne comprend pas de grande épopée, comme la lutte avec l'arianisme racontée dans le second volume. Le cinquième siècle est une série de misères. « Triste siècle », s'écrie l'auteur dans sa préface, et le livre entier lui donne raison. Mais il y a de grands noms dans ces temps de bouleversements politiques et religieux. C'est d'abord S. Jean Chrysostome, sur lequel Mgr Duchesne ne trouve rien de bien méchant à dire. Quand l'auteur parle de S. Augustin, il arrive presque à l'enthousiasme. Mais en revanche, il a nécessairement de bien laides choses à relever sur le compte de S. Jérôme et de S. Épi-

Digitized by Google

phane, qu'avec raison d'ailleurs, il ne ménage pas. Il dit bien dans sa préface : « Épiphane et Jérôme ont été aimés et vénérés, de leur vivant, par de saintes personnes qui les connaissaient de près ». Ceci est tout à fait exact ; et dans sa vie privée, le savant moine de Bethléem n'était assurément pas l'ogre qu'on imaginerait. Mgr Duchesne va même jusqu'à admettre que S. Cyrille « à un certain moment s'est montré le chef fermement pacifique d'une armée qui ne l'était guère », et que c'est là un grand mérite. Néanmoins, le jugement émis par Mgr Duchesne me semble dur, pour ne pas dire injuste, sur le « terrible archevêque », « en qui revivaient toutes les qualités, mauvaises et bonnes », de son oncle Théophile (p. 298). Pour Mgr Duchesne le nestorianisme est à peu près l'orthodoxie de Chalcédoine et de S. Léon [1], et cela malgré les « excès de langage » de Nestorius lui-même. Il est vraiment curieux de rapprocher cette appréciation de celle recueillie dans le livre de M. Lebon, (dont Duchesne n'a pas pu prendre connaissance), d'après lequel c'est au contraire le cyrillianisme des monophysites qui était orthodoxe, et qui a été poussé dans le schisme par un malheureux malentendu. « Étrange aberration ! Nos docteurs (monophysites) et leurs partisans se croyaient acculés à l'acceptation de la christologie nestorienne s'ils adhéraient à la doctrine diophysite » (*Le monophysitisme sévérien*, 1909, p. 509). Mgr Duchesne admet, il est vrai, que Bethune-Baker a examiné les doctrines de Nestorius « peut-être avec trop de préoccupation apologétique ». Cependant, d'après moi, Mgr Duchesne a bien plus raison que M. Lebon.

Quand il parle de S. Léon le Grand, Mgr D. semble dominé par le style du majestueux pape. Le passage que je détache est vraiment beau et digne de son sujet :

« Les Romains ne voulaient que lui comme évêque. Ils le firent rappeler par une députation officielle, et, au bout de quarante jours, l'intronisèrent avec le plus grand enthousiasme. Ils ne furent point déçus. Léon vit l'Italie en proie aux terreurs d'Attila, Rome insultée par Genséric. Avec ces deux fléaux de Dieu il dut parlementer, essayer de leur imposer quelque respect pour la majesté de l'empire agonisant. Sous ses yeux la maison de Théodose s'effondra en d'épouvantables catastrophes. Et au milieu de ces convulsions d'État, il lui fallait tenir l'esprit tendu vers l'Orient, où la foi périclitait sans cesse, lutter là contre les potentats ecclésiastiques, la violence des moines, les émeutes de Jérusalem et d'Alexandrie, contre la platitude des conciles, parfois contre le souverain lui-même. Ses admirables lettres, sans parler des documents extérieurs, témoignent de son activité et de sa sagesse. Ses sermons, d'une véritable éloquence de pontife, calme, simple, majestueuse, nous le montrent au milieu de son peuple dans l'exercice ordinaire de son devoir pastoral. Les émotions du dehors n'y ont laissé que de faibles traces : inébranlable dans la sérénité de son âme, Léon parle comme il écrit, comme il ne cessa jamais de penser, de sentir et d'agir, en romain. A l'entendre, à le voir à l'œuvre, les sénateurs de Valentinien III ont dû songer souvent à leurs collègues de la vieille république, à ces âmes invincibles que nulle épreuve ne fléchissait » (pp. 979-81).

1. Voir p. 351, note 4 ; p. 378, note 1 ; p. 449, p. 565, etc.

Digitized by Google

Hâtons-nous de dire que Mgr D. est plus à l'aise dans un autre style : « Les moines s'agitaient et agitaient le public ; le patriarche essuyait des affronts et les vengeait avec quelque brutalité. Un jour une députation monacale se transporta chez lui. Nestorius la reçut très mal. Lui aussi sortait d'un couvent ; mais présentement il se trouvait être l'autorité hiérarchique ; les protestataires s'en aperçurent. Traduits devant son tribunal, jetés dans les geôles de l'évêché, livrés au fouet des appariteurs, les moines purent apprécier la distance qui les séparait de leur patriarche et l'inconvénient qu'il y avait à s'immiscer dans la théologie. Les saintes gens ne pardonnent jamais ces choses-là : Nestorius avait été bien imprudent » (pp. 327-3).

Mgr Duchesne dit du pape Anastase : « Ce n'était pas un grand clerc. Avant Rufin et ses traductions, il n'avait jamais entendu parler ni d'Origène ni de ses livres » (p. 54). Cette remarque me semble tout à fait injuste. Anastase a écrit : « antea et quis fuit et in quae processerit verba nostrum propositum nescit ». Par *nostrum propositum* il veut signifier son intention présente : « Pour le moment j'écarte la question de la personnalité si célèbre d'Origène et la considération de ses éloquentes paroles ; c'est seulement de la dissémination de ses hérésies que je m'occupe ». Pour arriver au sens donné par Mgr Duchesne, il faudrait lire *nescivit*, avec les éditions antérieures à Coustant.

Ce que l'auteur dit sur la question d'Apiarius, pp. 242 et 244, me paraît inexact. Les appels *ad transmarina* pour les évêques n'ont jamais été défendus en Afrique, bien qu'ils fussent très mal vus [1]. Les clercs et les prêtres, eux, ne pouvaient pas en appeler au concile provincial ni au concile plénier d'Afrique [2], avant le concile du 1er mai 418. A cette date Apiarius avait déjà fait son appel au pape. Le canon de ce concile qui pour la première fois donnait cette permission, défendait en même temps aux prêtres et aux clercs l'appel *ad transmarina*. Ce même canon fut renouvelé l'année suivante avec quelques changements en présence du légat Faustin et fut signé par lui. Si ce canon avait existé avant l'appel d'Apiarius, peut-être le pape Zosime lui-même n'aurait-il pas écouté ce dernier.

J'ai fait quelques critiques sur ce livre remarquable. J'aime à dire en terminant que c'est la plus brillante histoire ecclésiastique des premiers siècles qui ait jamais paru. D. J. CHAPMAN.

Mgr L. DUCHESNE. **Christian Worship : its Origin and Evolution.** A Study of the Latin Liturgy up to the time of Charlemagne. Translated from the fourth french edition by M. L. Mc CLURE. Third english edition, revised with additions by the author. London, Society for promoting Christian Knowledge, 1910. In-8, XX-595 p.

Personne ne s'étonnera du succès qu'ont obtenu en Angleterre — sous une forme anglaise, et grâce à l'initiative d'une société anglicane — les *Origines du Culte chrétien* : la troisième édition, répondant à la quatrième

1. Aug. Ep. 43, 9, etc. Le canon cité en 525 « ut nullus ad transmarina audeat appellare » est trop vague. Voir mon article « Apiarius », *Dublin Review*, juillet, 1901.

2. S. Aug. Ep. 65 ; Conc. Carth. 387 ou 390, can. 10. D'après Conc. Hipp. 393, can. 8, l'évêque propre de l'accusé comptait au nombre des six évêques de la cour d'appel.

Digitized by Google

édition française (1908), en vient de paraître, et la première remonte seulement à 1903. Personne non plus, semble-t-il, ne sera tenté de regretter tant soit peu la diffusion d'un ouvrage d'un tel mérite. Il est possible que parmi les thèses mises en cours par l'éminent auteur il y en ait, voire quelques-unes des plus célèbres, qui soient sujettes à caution, et que l'avenir se chargera de reviser plus ou moins; et il est certain que depuis 1889, date de l'apparition du livre, Mgr Duchesne a à peine modifié son exposé. Mais l'historien honnête a un droit strict à rester fidèle à ses propres points de vue, tant qu'il n'est pas contraint par l'évidence d'en changer; et cette fermeté d'attitude convient particulièrement à un aussi grand savant que Mgr Duchesne. Puis et surtout, quoi qu'on puisse dire du détail, son manuel a rendu d'immenses services à la cause des études liturgiques, en organisant et éclairant un peu, mieux qu'on n'avait réussi à faire avant lui, cette matière informe, — *terram tenebrosam et opertam mortis caligine, ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat.* Combien lui doivent leurs notions les plus nettes, et y ont pris le goût de ces recherches austères; combien y retournent sans cesse, sûrs d'y trouver les points de repère qui leur échappent! On comprend aisément la faveur dont il jouit parmi les Anglais, grâce à l'excellente traduction de Mrs. Mac Clure.

Comme l'indique la notice du titre, l'auteur a lui-même apporté des modifications au texte de la dernière édition française: ce sont les notes des pages supplémentaires 577 A-B; et le traducteur fait remarquer dans la préface (p. XVI) que la plus importante concerne les fragments grégoriens du Mont-Cassin présentés ici-même (Juillet 1909, p. 281-300). Mgr Duchesne s'exprime ainsi au sujet de la date (je retraduis l'anglais): « La chapelle de Saint-André au Latran y est mentionnée; ce qui nous amène à supposer que l'original sur lequel ce missel a été copié n'était pas plus ancien que le pape Honorius. Le manuscrit est trop fragmentaire pour nous permettre de découvrir si les altérations postérieures faites sous Léon II, Sergius et Grégoire II s'y trouvaient ou non. Il est donc impossible de déterminer le moment précis de la tradition grégorienne auquel ces précieux fragments correspondent; mais ils constituent certainement le plus ancien témoignage que nous possédions encore. » Ceci est parfaitement juste en définitive; l'écriture m'a semblé remonter à la fin du VIIe ou au commencement du VIIIe siècle (plutôt qu'au VIIe siècle *simpliciter*), et quant aux textes mêmes, la présence de la fête du 13 Mai (Dédicace du Panthéon) nous ramène à une époque postérieure à S. Grégoire, à savoir au pontificat de Boniface IV (608-615). Mais je ne suis plus aussi sûr qu'il faille faire cas de la mention *Ad sanctum Andream* durant la semaine pascale, du moins pour chercher un *terminus a quo* dans les années du règne d'Honorius (625-638). En relevant ce détail (*Rev. Bén.*, XXVI, p. 298), je n'ai fait que suivre une indication de Mgr Duchesne (*Origines*[4], p. 126), et j'ai renvoyé à deux passages du *Liber Pontificalis* (t. I, p. 324, 16 s., et 506, 12 s., 17 s.) où il est question du monastère des saints André et Barthélemy dans le voisinage du Latran, monastère auquel la tradition attachait le nom d'Honorius et qu'Hadrien le premier réédifia. J'aurais dû renvoyer en outre à la note spéciale où, à propos de la biographie de S. Léon III, second restaurateur du monastère d'Honorius (*L. P.*, t. II,

Digitized by Google

p. 22, 22 s.), Mgr Duchesne expose sa thèse (*ib.*, p. 43 s.). D'après lui, il faudrait identifier la chapelle de ce monastère dédiée à S. André avec l'oratoire de S.-André marqué comme station de Vêpres pour les fêtes de Pâques dans le sacramentaire grégorien, et pareillement cet oratoire avec le sanctuaire de la Croix ou *consignatorium* bâti par le pape Hilaire (461-468), qui prolonge le baptistère du Latran (cf. *Origines*[4], p. 317 n. 1). En d'autres termes, le sanctuaire de la Croix eût été compris dans l'enceinte du monastère d'Honorius, et eût reçu alors le patronage de S. André. De cette équation *monasterium (Honorii) S. Andreae (et Bartholomaei)* = *ad sanctum Andream* = *ad Crucem*, la dernière partie est incontestable, garantie qu'elle est : 1° par le sens même de la procession des vêpres pascales, « sorte de pèlerinage au sanctuaire du baptême et à celui de la confirmation » (*Origines*[4], p. 323); 2° par le témoignage explicite des *Ordines* (St-Amand, *Origines*[4], p. 479; Appendice de l'*Ordo I*, *P. L.* LXXVIII, 966 A; cf. l'*Ordo* de Gerbert, *Mon.* II, p. 219, et celui du chanoine Benoît, *P. L.*, *ib.*, 1045), ainsi que du *Liber Responsalis* (*P. L.*, *ib.*, 771 A) : *tunc vadunt ad sanctum Andream ad Crucem*, en parallélisme avec la rubrique précédente *tunc vadunt ad sanctum Iohannem ad Vestem*. L'explication de Mabillon et de Sainte-Marthe, qui proposent d'emmener les néophytes du Latran à l'oratoire de St-André près de la basilique Vaticane (cf. *P. L.*, *ib.*, 966, n. *h*; 771, n. *b*), est écartée d'emblée : les néophytes ne quittaient pas le Latran, et la chapelle où ils se rendaient en dernier lieu n'était autre que celle de la Croix sous le vocable de St-André. Mais est-il nécessaire de supposer que ce vocable a été emprunté au monastère d'Honorius, est-ce même une opinion probable? Après avoir longuement examiné les conditions de ce petit problème, je préférerais pour ma part ne pas faire intervenir Honorius. Il est d'abord peu vraisemblable que tout le cortège de l'Église romaine s'en fût allé stationner ainsi dans un monastère, et d'ailleurs que le *consignatorium* du Latran ait fait jamais partie du domaine de celui-ci. Puis, comme m'a fait remarquer M. E. Bishop, nous n'avons absolument aucune raison pour situer le monastère d'Honorius dans cette direction du Latran : Panvini qui est notre seule autorité déclare nettement ne rien savoir du tout quant à son emplacement (cf. *De septem praecipuis urbis Romae basilicis*, ed. 1584, p. 208); seulement sa timide proposition en vue d'identifier avec l'hôpital St-Jean a pris une valeur positive dans les ouvrages des topographes ses successeurs. Il semble donc mieux en cette affaire de s'en tenir aux données des documents liturgiques; et une seule chose en ressort : la chapelle de la Croix au Latran, édifiée par le pape Hilaire, portait le nom de St-André durant le haut moyen âge. A quelle époque au juste elle le reçut, nous ne saurions dire; mais rien n'empêche d'admettre qu'elle était déjà ainsi désignée au temps de S. Grégoire.

Une autre particularité de l'édition anglaise est, indépendamment du texte latin, la traduction des passages liturgiques de « la *Peregrinatio Etheriae* » (lisez conformément à la tradition ancienne : l'*Itinerarium Egeriae* [*Eucheriae*], cf. *Rev. Bén.*, XXV, 458). Nous souhaitons que Mgr Duchesne trouve prochainement l'occasion de s'expliquer sur la question de date. L'auteur est-il contemporain de Théodose, comme on admet depuis près de trente ans avec Gamurrini, — ou bien de Justinien, ainsi

Digitized by Google

qu'a prétendu récemment l'établir M. C. Meister? Grave question, qui intéresse fort la liturgie. Sans reconnaître une égale valeur à tous les arguments de M. Meister, ni accorder la même attention aux diverses objections qu'il adresse aux partisans de Gamurrini, on est bien tenté de trouver la thèse reçue, sinon malaisément défendable, du moins faiblement établie.

D. A. WILMART.

PERCY DEARMER, M. A. **Fifty Pictures of Gothic Altars** (*Alcuin Club Collection*, X). London, Longmans, Green and Co, 1910. In-8, 211 p. Prix : 26 fr. 25.

Une première série de dessins d'autels, empruntés à des manuscrits, a été publiée en 1899, dans l'*Alcuin Club Collection*, par M. W. H. St-John Hope. Le présent recueil est la continuation de ce travail, mais tandis que M. Hope ne prend ses exemples que dans les souvenirs de l'art anglais, M. Dearmer emprunte la plupart des scènes à des manuscrits du continent. Son livre est particulièrement intéressant pour les Pays-Bas et la France, les trois quarts des œuvres citées étant originaires de ces contrées.

Le but de l'auteur est de fixer le type de l'autel du XVe siècle. L'abondance de sa documentation permet de relever au milieu de la variété des détails particuliers, les traits communs dont la synthèse forme la physionomie de la table du sacrifice, telle qu'on la concevait au moment où l'art du moyen âge atteignait son plein développement.

Cette étude de l'autel gothique est d'un grand intérêt pour tous ceux qui ont à intervenir, à titre d'autorité ou comme artistes, dans l'ameublement des églises. Les documents ne manquent pas, pour vérifier les moindres particularités de l'architecture, mais on est loin d'être aussi bien renseigne sur le mobilier. Les autels antérieurs à la renaissance ont presque tous disparu, par suite de destruction violente ou de vétusté. De là une grande incertitude dans la construction des autels gothiques modernes. Sans doute, on a créé des types intéressants, harmonieux, qui se répandent et tendent à former une tradition nouvelle ; mais dans les reconstitutions de monuments anciens, les innovations forment des disparates désagréables. En nous ramenant brusquement au temps présent, elles font évanouir l'illusion que nous nous promettions de l'ambiance du passé.

L'étude de la publication de M. Dearmer permettra d'éviter plusieurs de ces fâcheuses nouveautés. La comparaison de ses nombreux exemples d'autels ne peut manquer de former dans l'esprit un type général, à la fois très positif et très large, comprenant toutes les variétés qu'il est possible de réaliser sans nuire à l'unité de la reconstruction.

Une idée que l'auteur aime à souligner dans les judicieux commentaires qui accompagnent ses images, c'est le mystère qui entourait encore l'autel au XVe siècle et qui n'est complètement perdu que depuis la renaissance. La table sainte était l'objet de la plus grande vénération : de riches étoffes la recouvraient et des rideaux l'enveloppaient de toute part. C'est ce que M. Dearmer appelle si heureusement « enshrined », c'est-à-dire « enchâssé ». Cet appareil déjà si auguste, était couronné jadis par le ciborium, qui, comme le dais d'un trône, annonçait la présence de la majesté divine. L'autel, en effet, est le principal symbole du Christ qui y prend contact

Digitized by Google

avec la terre. Après le Saint Sacrement, il n'est rien de plus auguste parmi les choses visibles, que l'autel. La terminologie anglaise en cette matière, justifie ce caractère de l'autel. Elle le considère comme le Christ vivant et le décrit comme tel. L'autel a un front et un dos. L'antependium (mot qui ne dit rien) se nomme le *frontal*, et le rebord de la couverture d'autel, le *frontlet ;* le rideau du fond est le *dorsal ;* enfin le retable (restabulum, chose fixe, encore un mot banal) se dit en anglais *reredos*, d'un vieux mot français, importé de Normandie, comme tant d'autres (arrière-dos, areredos, reredos — *The imperial Dictionary*).

Combien tout ce symbolisme est absent de l'autel tel qu'on le conçoit depuis la renaissance ! Plus de mystère, plus de rideaux, plus de ciborium, rarement un antependium. L'autel est exposé, sans voiles, à tous les regards et l'excessif développement du retable qui le surmonte, le réduit au rôle effacé et injurieux d'un simple soubassement. Heureusement que l'étude consciencieuse des antiquités chrétiennes et médiévales met de plus en plus en évidence les déviations qui nous ont fait aboutir aux pauvretés actuelles. On commence à douter : bientôt on réagira. Encore quelques publications comme celle de M. Dearmer et surtout quelques chaudes apologies de nos admirables traditions chrétiennes, et on verra de nouveau les formes extérieures de l'autel concourir comme jadis à ramener l'attention et la dévotion des fidèles vers ce qui n'a jamais cessé d'être l'âme, le point central, le foyer, le *focus* de l'église. L'expression est encore de M. Dearmer. Souhaitons que les idées de l'auteur se répandent avec son livre et même au-delà : il aura achevé de bien mériter du monde artistique et liturgique en donnant bientôt le nouveau recueil qu'il annonce et où seront réunis les autels représentés sur les tableaux à l'huile des derniers siècles du moyen âge.

D. J. JONCKHEERE.

BILZ (Dr JAKOB). **Die Trinitätslehre des hl. Joannes von Damaskus.** *(IX Bd. 3 Heft der Forschungen zur christlichen Literatur u. Dogmengeschichte, herausgegeben v. Dr Ehrhard u. Dr Kirsch).* Paderborn, Schöningh, 1909. In-8, VIII-199 p. Prix : 5 Mk.

L'étude du Dr J. Bilz sur la doctrine de la Trinité chez S. Jean Damascène sera utile pour faire connaître mieux l'influence de ce Docteur sur la scolastique occidentale. L'A. analyse d'abord avec exactitude les principes philosophiques de S. Jean D. qui serviront à élucider les questions théologiques relatives à la Trinité, il expose (1e section) les arguments par lesquels on prouve l'existence du dogme ; puis (2e section) à peu près selon l'ordre des traités classiques de théologie, il considère la Trinité comme résultant des processions divines, puis l'unité dans la Trinité et les relations des personnes entre elles ; enfin (3e section) il traite de chaque personne en particulier. La conclusion de son travail, c'est qu'on trouve déjà chez S. Jean D. tous les éléments de la définition en termes théologiques de la Trinité, mais que pour l'exposé spéculatif du dogme tel qu'on le trouve chez S. Thomas il n'y a encore que les premières amorces. On remarquera comme plus personnels à l'auteur et propres à la théologie

Digitized by Google

orientale les paragraphes consacrés à la distinction κατ' ἐπίνοιαν entre les personnes divines, la qualification de cause αἰτία réservée au seul Père, la procession du Saint Esprit « per Filium », l'explication des processions par analogie avec les facultés de l'âme humaine.

D. R. PROOST.

SERTILLANGES. **S. Thomas d'Aquin** (collection *Les grands philosophes*). Paris, Alcan, 1910, 2 vol. in-8, VII-334 et 348 p. Prix : 12 fr.

Ces deux volumes consacrés à la philosophie de S. Thomas seront sans doute parmi les plus remarqués qui aient paru jusqu'ici dans la collection des *grands philosophes*. Certes, c'est une œuvre difficile que de présenter une synthèse compréhensive et claire du système thomiste, et ce travail devient surtout délicat par suite des interprétations divergentes que de grandes écoles ont données de la pensée du maître.

Une autre difficulté, rencontrée ici par l'historien, c'est la compénétration de la philosophie et de la théologie propre à la plupart des ouvrages de S. Thomas. Mais, cette compénétration n'est pas confusion, et M. Sertillanges a su isoler le système philosophique et le faire apparaître dans toute sa netteté.

L'exposé qu'il nous offre se distingue par l'heureux groupement des matières, la clarté des conceptions, la marche aisée du développement, l'élégance du style. Le plan de l'ouvrage est bien dessiné dans les grandes lignes comme dans les subdivisions : le 1er volume est consacré à la métaphysique l'être, la source de l'être, l'émanation de l'être ; le 2d volume traite de la nature, de la vie et de la pensée, de l'action et du vouloir. L'A. s'est beaucoup plus attaché, avec raison, à approfondir les questions fondamentales qu'à se répandre sur les détails : c'est ainsi que de la logique formelle il est à peine fait mention, S. Thomas n'ayant en cette matière rien ajouté à Aristote. On devra regretter, en revanche, que les traités des vertus, des passions, de même que l'éthique spéciale et la sociologie aient été exclus, faute d'espace, du cadre de l'ouvrage.

Ces observations d'ordre général une fois faites, demandons-nous si la pensée de S. Thomas est en tout point fidèlement rendue et interprétée. Certes, une connaissance approfondie de ses œuvres se révèle à chaque page du livre, et il serait trop long d'énumérer les parties qui nous semblent très heureusement exécutées. Bornons-nous à signaler dans le 1er volume, les doctrines thomistes de l'individuation, du nombre, de l'étendue, de la qualité, les preuves de l'existence de Dieu, la nature du mal ; dans le 2d volume, la doctrine de la matière et de la forme, la contingence dans la nature, la vie, le composé humain, la connaissance sensible et intellectuelle, l'immortalité de l'âme. Un exposé très original de ces conceptions en fait ressortir l'importance et la légitimité. Remarquons aussi l'interprétation des théories d'Aristote concernant la causalité et la connaissance divines, l'origine de l'âme ; l'explication proposée contredit la plupart des historiens récents, mais se rapproche de celle de S. Thomas.

Au prédicament de l'action la thèse « Actio est in passo » est défendue avec une insistance spéciale par M. S., qui veut y voir une doctrine maîtresse et comme la clef de ce qui suivra, notamment du rapport de causalité entre Dieu et le monde. Que telle soit la conviction personnelle de M. S.,

Digitized by Google

soit! Mais il aurait dû, comme historien, nous parler avec moins d'assurance de « cet axiome sans cesse repris » (I, 121). En regard des textes cités par lui à l'appui de la thèse, il devait en produire quelques-uns qui la combattent sans équivoque : « Actio est in agente et passio in patiente, etc. » (II *Dist.* 40, qu. 1, art. 4 ad 1, de même *De Pot.* 8, art. 2 in corp., et VII art. 9 ad 7, en outre *c. gentes*, II c. 9). N'oublions pas non plus que dans les commentaires d'Aristote, où il parle en faveur de « l'action dans le patient » S. Thomas subit l'ascendant du Philosophe. Que si nous avons cru devoir seulement réduire le degré de certitude historique, nous contestons du moins absolument l'importance d'une thèse que M. S. oppose comme « un axiome sauveur » au « physicisme anthropomorphiste » (127). Et l'on pressent que nous n'accepterons qu'avec réserve, dans son exposé de théodicée thomiste, les pages relatives à la causalité divine. Une fois admises les cinq voies démonstratives de l'existence de Dieu, preuves qui toutes, même la quatrième, invoquent la causalité, on se sent en droit de parler de la nature et des attributs de l'être divin comme le fait le S. Docteur, c'est-à-dire plus hardiment que ne le fait son historien. « Les noms humains, même les meilleurs, nous dit M. S. au nom de S. Thomas, peuvent être niés de Dieu aussi bien et mieux qu'ils n'en peuvent être affirmés » (I, 181). Consultons cependant la Somme, I, qu. 13, art. 3 ; nous lisons ad 2 : « verius removentur ab eo quam de eo praedicantur, *ut patet per Dionysium* ». Mais, dans le corps de l'article : « Quantum ad id quod significant nomina, proprie competunt Deo, et magis proprie quam ipsis creaturis ». Donc dans la réponse ad 2, S. Thomas par respect pour le prétendu Aréopagite, n'a pas voulu contredire ouvertement la formule demi-agnostique, mais il l'explique de manière à prouver que ce n'est pas lui qui l'aurait proposée. Affirmer que les perfections positives (*simplices*) des créatures conviennent à Dieu en un sens infiniment suréminent, c'est faire plus, nous semble-t-il, que « refuser de rien refuser à Dieu » (182). — « Quand nous disons : Il (Dieu) est, le mot *est* a valeur de copule, il exprime la vérité d'une proposition, mais il n'est point un prédicat et n'entend point classer Dieu proprement au rang des êtres. Quand nous le disons la cause... nous ne voulons point par là le ranger dans la catégorie de cause » (188-189). Il y aurait lieu de faire bien des distinctions à cet endroit : puisque l'être s'attribue *analogiquement*, suivant une analogie de latitude infinie, aux différents sujets dont on l'affirme, il n'y a pas d'inconvénient à donner à Dieu le nom d'être ; que dis-je, Dieu est l'être « propriissime », son nom propre est « qui est », « Ego sum qui sum ». De même, la catégorie de cause n'existant que dans la philosophie Kantienne, nous pouvons encore répondre « nego suppositum » et protester contre l'assertion : « en toute rigueur de termes, Dieu ne *meut* pas, comme à vrai dire en toute rigueur de termes il n'*est* pas » (I, 266). Il est incontestable que dans la pensée de S. Thomas, Dieu est d'une façon propre et transcendante, l'Être, le Vrai, le Bien, la Cause. Peut-être est-ce le lieu de remarquer que S. Thomas a plus d'une arme pour se défendre du « physicisme anthropomorphiste ». M. S. rappelle, comme de juste, que l'essence et l'existence (*esse*) de Dieu sont identiques. Mais il oublie d'ajouter que, à cette thèse, S. Thomas oppose la thèse corrélative de la distinction

Digitized by Google

réelle de l'essence et de l'existence, dans toute créature. La question est importante, fondamentale même, d'après quelques écrivains familiarisés avec le thomisme. En tous cas, elle est de celles qu'un historien de la philosophie de S. Thomas ne peut pas esquiver.

C'est à propos de la conciliation entre la liberté humaine et l'action divine qu'a été écrite la phrase de M. S. que nous citions en dernier lieu. Ajoutons-y celle-ci, fort intéressante pour caractériser la position prise dans une question épineuse entre toutes : « Que de poussière n'a-t-on pas soulevée autour de ces deux mots : *prémotion physique*, et la plupart ne se sont pas rendu compte que si l'on veut par là qualifier l'action même de Dieu conçue comme en relation avec la nôtre, d'abord on oublie cette loi générale que les relations ne vont pas de Dieu à nous, mais uniquement de nous à Dieu. Ensuite on commet, en ce qui concerne le cas présent, une triple hérésie verbale : hérésie quant au plan de l'action qui n'est pas le plan « physique » mais le plan ontologique ; hérésie quant à sa forme qui n'est pas proprement motion, mais création ; hérésie quant à sa mesure qui n'est pas temporelle, mais immobile et adéquate à l'éternité » (I, 265-6). Pour compléter ce sujet, il faut y joindre enfin ce qui est expliqué dans l'analyse de l'action humaine libre ; si dans le premier acte de la série volontaire, la volonté est mue par Dieu, « cela signifie que dans cet acte la volonté ne se comporte pas précisément comme volonté, mais comme nature, et qu'elle met donc en cause directement cette fois, celui qui est à la vérité impliqué indirectement en tout acte, mais qui en donnant à elles mêmes les natures, répond directement de leur fonctionnement comme tel » (II, 232).

Ne pouvant passer méthodiquement en revue les questions si nombreuses abordées dans l'ouvrage, il faut nous borner à quelques rapides observations. En ce qui concerne la connaissance de l'âme séparée (II, 151), on ne doit pas tout demander aux idées infuses ou acquises dans l'état d'union ; en effet, par la séparation, l'âme se comprend elle-même « se ipsam cognoscet directe, suam essentiam intuendo » (de an. qu. un. art. 17).

Nous remarquions plus haut que S. Thomas a trop déféré à l'autorité de celui qu'il croyait être l'Aréopagite, peut-être aussi a-t-il été, dans quelques circonstances, trop docile à Aristote, en outre il s'est vu lié plus d'une fois par les données scientifiques de son époque. De là, dans le monument qu'il a élevé, certains éléments que nous considèrerions plutôt comme disparates, et dont nous éviterions de lui faire un mérite. Citons la possibilité du monde éternel, la génération équivoque, la succession des âmes dans l'embryon, au sens où S. Thomas l'expose. Il est à remarquer d'ailleurs que dans le cas des formes successivement végétatives, sensitives, intellectuelles, les formes végétatives et sensitives n'ont aucune stabilité ; de plus, elles restent continûment soumises à l'action de l'engendrant (II, 155) qui les conduit successivement jusqu'à la forme supérieure. L'explication thomiste peut être erronée, mais le principe de causalité est rigoureusement observé. En serait-il de même dans la théorie de l'évolution ? D'autre part S. Thomas montre peu de sympathie pour cette conception, puisqu'il rejette les *rationes seminales* de S. Augustin. Pour énerver la comparaison aristotélicienne des espèces qui

Digitized by Google

« sont comme les nombres », et par conséquent dans la pensée d'Aristote comme de S. Thomas sont fixes et séparées par des intervalles déterminés, M. S. fait remarquer qu'entre les nombres entiers surgissent les fractions qui font l'acheminement insensible d'un nombre entier au suivant. Mais cette subtilité, qui n'est assurément pas thomiste, ne semble pas non plus fort opportune ici. Quoi qu'il soit de la nature des fractions insérées entre les entiers, théorie sur laquelle il y aurait des réserves à émettre, la comparaison doit être prise en son sens obvie qui tend bien nettement à faire saisir l'hiatus qui sépare les espèces. En touchant ce point de philosophie mathématique, nous nous permettons de signaler une autre assertion de M. S. dont le sens nous échappe : « Ne sait-on pas qu'en mathématiques, l'infini composé avec le fini, donne lieu à une quantité finie *quelconque ?* » (II, 280). Composer, c'est additionner ou multiplier : d'où il suit que l'infini composé avec le fini, donne l'infini. D'ailleurs il est prudent de s'abstenir en métaphysique de symboles mathématiques, qui souvent même n'ont qu'un sens purement conventionnel.

M. S. a grand soin de faire remarquer les points d'attache possibles du thomisme avec la pensée moderne, tendance utile, pourvu que la fidélité historique ne souffre pas de certains rapprochements forcés avec les philosophies nouvelles. Le concept de substance est comparé au noumène de Kant, les preuves de l'existence de Dieu deviennent des postulats de l'expérience (I, 129, 142) ; « Dieu est au monde ce qu'est le noumène inconditionné de Kant par rapport au phénomène. La différence c'est que chez K. le noumène inconditionné ne se définit d'aucune manière et que S. Thomas définit l'*ens a se* en fonction de ses dérivés » (I, 162); plus loin, c'est la matière qui est le noumène (II, 13). La nomenclature des sens externes et internes pourrait s'intituler : « Prolégomènes à toute explication scientifique des phénomènes de la sensibilité générale et particulière » (II, 138). Citons encore : « La perception intuitive de Dieu, c'est le Nirvana chrétien. » (II, 236, note). Cette expression induirait en erreur le lecteur qui la prendrait au sérieux, le ciel en effet n'est pas l'extinction de tout désir ; de même que toute liberté humaine n'y est pas absorbée dans la liberté divine *(ibid.)*.

L'ouvrage, pris dans son ensemble, fait grand honneur au penseur et à l'écrivain. Les qualités didactiques et littéraires mises ici au service de la philosophie de S. Thomas faciliteront la tâche du lecteur et stimuleront sa sympathie. Puissent ces deux beaux volumes être lus de tous ceux qui n'ont pas le loisir de chercher la pensée de S. Thomas à ses sources. Qu'ils se souviennent toutefois que M. S., complaisant pour ses contemporains, a plusieurs fois sollicité la pensée du S. Docteur dans le sens des préoccupations modernes, et que, en affaiblissant certaines thèses caractéristiques, il a « mitigé » S. Thomas.

D. R. PROOST.

PRUMBS (Dr ANTON). **Die Stellung des Trienter Konzils zu der Frage nach dem Wesen der heiligmachenden Gnade.** *(IX Bd. 4 Heft der Forschungen zur christlichen Literatur u. Dogmengeschichte, herausgegeben v. D. Ehrhard u. D. Kirsch.)* Paderborn, Schöningh, 1909. In-8, VIII-125 p. Prix : 4 Mk.

Digitized by Google

La grâce sanctifiante est-elle un *habitus* opératif ou entitatif, en d'autres termes la grâce est-elle réellement distincte ou non de la charité, cette question, on le sait, n'est pas définitivement tranchée par le Concile de Trente au Décret de la Justification. Le Dr A. Prumbs s'est proposé de rechercher si le dit Décret peut servir d'argument en faveur de l'un ou l'autre système. Pour connaître le vrai sens d'une loi, rien de mieux que de s'adresser à ses auteurs, d'examiner la pensée qui les gouvernait. L'A. exécute ce dessein avec beaucoup d'ordre : il recherche d'abord dans les discours des Pères du Concile (Évêques, Généraux d'Ordres) la pensée de chacun sur le point dont il s'agit, il passe ensuite en revue les théologiens du Concile, dominicains, jésuites, franciscains, carmes. Tout bien compté, il a raison de dire que la majorité était favorable à l'opinion scotiste : reste à savoir si cette dernière s'est traduite dans le texte du Décret. L'examen des 4 rédactions successives par lesquelles ont passé les propositions est fort suggestif, la 2e rédaction vraiment favorisait l'identification de la grâce et de la charité, mais sur les réclamations des théologiens thomistes, on l'a modifiée sensiblement pour arriver à la formule définitive. Nous croyons ce fait plus décisif que ne le veut l'A. ; ce n'est pas sans réflexion bien sérieuse que l'on est arrivé à écrire : « Si quis dixerit, homines justificari... exclusa gratia ET caritate, etc. », l'attention était en effet appelée sur la disjonction. Il n'est pas du tout inconcevable, que dans un point qui ne devait pas être défini, les explications fournies par la minorité aient fait la lumière et ainsi aient obtenu gain de cause. Le travail de M. P. est en tout cas intéressant, il se distingue par l'esprit de méthode et la lucidité de l'argumentation. D. R. PROOST.

CONSTANT BOUFFARD. **La vérité sur le Fait de Lorette par le R. P. Alphonse Eschbach, ancien supérieur du Séminaire français de Rome.** Étude critique par un laïque Poitevin. Paris, Picard, 1909. In-8, 143 p.

P. ILARIO RINIERI, S. J. **La Santa Casa di Loreto.** Confutazione del libro : N.-D. de Lorette... par le chan. Ul. Chevalier. Torino, Marietti, 1910. In-8, VIII-161 p. Prix : 2 fr.

R. P. PROSPER VIAUD, O. F. M. **Nazareth et ses deux églises de l'Annonciation et de Saint-Joseph d'après les fouilles récentes.** Paris, Picard, 1910. Gr. in-8, XIII-200 p. 101 grav. Prix : 6 fr.

Lors de l'apparition de l'Étude du chanoine Ul. Chevalier, j'ai dit ici (*Revue Bén.*, 1906, p. 626-627) ce que je pensais de la question en jeu et de la valeur de l'ouvrage. J'ai suivi depuis ce moment les publications faites à ce propos, et je n'ai pas été amené à changer d'avis. Une chose m'a effrayé plutôt que surpris, c'est la passion qu'ont apportée dans ce débat purement historique diverses personnalités, qui n'ont pas su distinguer entre une tradition purement humaine et l'inviolabilité de la foi. Une levée de boucliers contre M. Chevalier et contre ses partisans pouvait encore se comprendre, mais quelles armes a-t-on employées pour les combattre ?

Digitized by Google

Le grand champion de Lorette a été le R. P. Eschbach, moraliste, canoniste distingué, mais non historien. Or ce qu'il fallait en la circonstance, c'était un historien. Ce qui importe avant tout, ce sont les faits, c'est l'argumentation. Or de toutes les objections qui ont été soulevées par M. Chevalier, aucune n'a été écartée ; et pas de faits nouveaux. Un laïque poitevin, M. Constant Bouffard, a refait le travail du P. Eschbach, en le suivant pas à pas, chapitre par chapitre. La critique est serrée ; on y relève la façon d'exposer les faits et de produire les arguments, et la conclusion qui s'impose, c'est qu'en histoire on ne procède pas de cette façon. La vraie piété n'a rien à perdre à voir une tradition humaine ramenée à ses véritables origines ; elle a tout à gagner à se dégager discrètement, respectueusement de certaines compromissions. Si les catholiques ne se décident pas à aborder eux-mêmes les problèmes que soulève et soulèvera infailliblement l'esprit critique moderne, ils seront devancés et acculés un jour devant d'autres problèmes autrement angoissants, ceux qui touchent à la foi elle-même et qui ébranlent tant d'esprits à notre époque. Les querelles et les anathèmes sur des questions libres, que d'aucuns veulent absolument rattacher au domaine de la foi, ne feront que troubler davantage les esprits et les empêcher de trouver la limite qui sépare la tradition divine de la tradition humaine.

Le R. P. Rinieri a choisi pour son livre un motto qui témoigne de beaucoup de modestie ; c'est affaire de goût. Ce qui nous intéresse, c'est le travail lui-même qui s'annonce comme une réfutation scientifique de l'ouvrage de Chevalier. Dans la première partie, la seule parue jusqu'ici, l'auteur examine l'existence à Nazareth de l'église et de la maison de l'Annonciation du IVe au XIIIe siècle.

L'exégèse des textes est bien minutieuse ; mais disent-ils toujours autre chose que ce qu'y a lu M. Chevalier ? Pour ma part, je ne le crois pas. Les chapitres les plus intéressants sont ceux où l'auteur raconte sa visite au sanctuaire de l'Annonciation à Nazareth, donne la description des lieux, décrit les récentes découvertes archéologiques qui y ont été faites, et tâche de fixer l'endroit où devait se trouver la *Santa Casa*. Si l'auteur était toujours resté dans les sphères sereines de l'histoire, nul doute qu'on l'eût écouté avec attention ; mais toutes ces diatribes, qui ont l'air de faire passer Chevalier pour un protestant, sont à mon avis fort déplacées ; on peut différer d'avis avec le R. P. Rinieri, comme on a le droit de protester contre des accusations peu chrétiennes.

Le travail du R. P. Viaud est une heureuse et importante contribution à l'histoire du sanctuaire de Nazareth. Des fouilles entreprises depuis quelques années dans l'église et le couvent des Franciscains ont mis au jour les restes de la grande église bâtie par les Croisés et même de deux églises plus anciennes, mentionnées par Arculphe au VIIe siècle. Extrêmement intéressants au point de vue archéologique sont les nombreux restes de l'église des Croisés, les colonnes et les chapiteaux, dont l'ouvrage donne de nombreuses photographies. Il y a plus ; en creusant dans le salon du divan, on a découvert une habitation que le P. Viaud croit contemporaine

Digitized by Google

de l'Annonciation. « Nous nous contentons, dit l'auteur, de constater simplement la conservation singulière de cette habitation au milieu des massives constructions qui l'entourent, conservation qui n'a pas été due au simple hasard, mais qui a été voulue » (p. 61). Que la tradition des premiers siècles ait conservé le souvenir de la maison de Nazareth, qu'elle ait entouré ce lieu d'une profonde vénération, qu'on y ait élevé dès le IVe siècle un sanctuaire, rien ne se comprend mieux. Les fouilles ne sont pas terminées ; il reste à étudier la configuration de l'édicule primitif et à établir sa préservation sous des voûtes qui auraient résisté au désastre de 1263. L'auteur ne se prononce pas catégoriquement sur les rapports qui existent entre l'édicule de Nazareth et celui de Lorette ; il déclare qu'il faut attendre et suspendre son jugement. Il est à souhaiter que les fouilles importantes exécutées à Nazareth fassent l'objet des études d'archéologues compétents. Les nombreuses photographies et les plans de toutes natures, qui enrichissent l'ouvrage du R. P. Viaud, rendront de précieux services à tous ceux qui s'intéressent à la question de Nazareth.

D. U. BERLIÈRE.

P. René de Nantes, O. M. C. **Histoire des Spirituels dans l'Ordre de S. François.** Couvin, Maison St-Roch, 1909. In-8, XVI-501 p. Prix : 7 fr. 50.

L'histoire des Spirituels, c'est l'histoire des luttes intestines qui déchirèrent la famille franciscaine pendant un siècle. Ces luttes portent sur l'idéal lui-même du saint Fondateur. Plus cet idéal était élevé, moins il était à la portée des multitudes. Cet idéal, conçu et adopté dans la période d'enthousiasme, qui fut celle des origines de l'Ordre, devait se modifier du jour où la création de S. François prenait corps, se constituait en Ordre religieux, se répandait à travers le monde, s'adaptait aux besoins, aux aspirations du monde ambiant. Le défaut d'une législation précise eut pour conséquence de livrer à la discussion la pensée de S. François. De là un double courant qui se constate dans l'entourage du Fondateur lui-même. La papauté doit intervenir ; elle se prononcera pour le parti modéré. D'où une première excitation à la défiance, à la révolte contre cette autorité de la part des partisans de l'idéal primitif. Les deux partis se perpétuent ; les luttes vont gagner en acuité, jusqu'au jour où l'Ordre lui-même officiellement constitué se révoltera contre Jean XXII, alors que les Fratricelles, qui sont les schismatiques de la famille franciscaine, sont de leur côté l'objet des poursuites de la papauté. Nombreux sont les travaux publiés sur l'Ordre franciscain au XIIIe et au XIVe siècles ; chaque jour amène une nouvelle découverte. En présence de tant de documents d'origines diverses, de tendances opposées, au milieu de ces luttes ininterrompues où les chefs de l'Ordre sont compromis ou combattus, comment arriver à connaître la vérité, comment se faire une idée exacte de ce mouvement religieux ? Le P. René de Nantes nous donne le fil conducteur. Avec une parfaite connaissance des sources, avec le calme qui convient à l'historien, avec la modération qui témoigne de son amour de la vérité, il fait connaître les deux partis en conflit, la Communauté et les Spirituels, étudie l'action des ministres généraux de l'Ordre vis-à-vis des deux partis, montre l'influence

Digitized by Google

des idées de Joachim de Flore sur une partie de l'Ordre et sur son général Jean de Parme ; il expose en détail le gouvernement de S. Bonaventure, si important, si décisif pour la législation de l'Ordre. Je ne crois pas que tous les lecteurs accepteront tout ce que l'auteur dit (p. 230-235) au sujet des mesures prises par S. Bonaventure. On peut discuter sur la portée du texte de la règle ; il n'en est pas moins vrai que l'idéal primitif ne pouvait être maintenu à la lettre par tout un Ordre hiérarchiquement constitué, organisé pour l'étude et la prédication.

Les chapitres suivants sont consacrés aux chef des Spirituels, Pierre de Jean Olivi et Ange de Clareno. Ce sont deux grandes figures, qui excitent la sympathie et qui gagnent à être étudiées de près. Ange de Clareno devint le créateur d'une société de pauvres ermites, mais il fut dans une situation illégale vis-à-vis de la papauté. Ce parti révolutionnaire devait forcément disparaître, mais il laissait dans l'Ordre des semences de vie, le souvenir de l'idéal primitif, le désir de le faire revivre. Entre les réformes de la seconde moitié du XIVe siècle et les disciples d'Ange de Clareno, soumis et réunis à l'Ordre, il semble bien qu'il y ait un trait d'union. Le travail du P. René de Nantes sera le bienvenu, car il oriente facilement et sûrement dans le dédale des controverses et des luttes religieuses du siècle qui suivit la mort de S. François. D. U. BERLIÈRE.

J. SCHWALM. **Das Formelbuch des Heinrich Bucglant.** An die päpstliche Kurie in Avignon gerichtete Suppliken aus der ersten Hälfte des 14. Jahrhunderts. Mit einem Anhange verwandter Stücke. Hamburg, Gräfe, 1910. Gr. in-8, XLIV-188 p. et 5 pl.

Les formulaires sont souvent une source précieuse de renseignements, non seulement pour l'étude des diverses chancelleries, mais encore pour l'histoire locale en raison des détails qu'ils nous ont conservés. Le recueil publié par le Dr J. Schwalm offre cet intérêt particulier qu'il renferme une série de 237 suppliques, datant d'une époque dont on n'a point conservé de recueils officiels. C'est du ms. 2324 de la bibliothèque de Hambourg que M. Schwalm a tiré ces pièces ; il y distingue trois mains, et la première est celle d'Henri Bucglant qui fut procureur du magistrat de Hambourg en cour romaine et mourut de la peste noire, le 22 mars 1348. L'éditeur fait connaître ce personnage et donne des renseignements précis sur l'établissement des procureurs à Avignon.

Le grand intérêt du recueil consiste dans le fait qu'il offre des suppliques antérieures à Clément VI et que l'une d'elles permet d'élucider le problème si souvent posé : y eut-il un enregistrement officiel des suppliques signées avant Clément VI, car ce n'est qu'à partir de 1342 que les registres des suppliques sont conservés. Un passage de deux Vies de Benoît XII atteste l'existence d'un enregistrement officiel ; la disposition des registres bénéficiaux remis aux collecteurs, qui existent déjà sous Jean XXII, comme l'a montré Em. Goeller, et semblent dressés d'après les registres de suppliques, corrobore cette opinion. Or le n° 52 des documents publiés par Schwalm parle d'une supplique de la 6e année de Benoît XII, signée par le pape, perdue dans les bureaux et dont l'existence peut être contrôlée « per registrum domini B(ernardi) Stephani ». De quel registre s'agit-il ? Bernard

Digitized by Google

Stephani était notaire papal, employé de la chancellerie pontificale ; on ne peut donc songer au registre d'un procureur. L'idée pourrait venir de songer aux registres sur papier des lettres papales de la série d'Avignon ; pas de trace d'une signature d'un scripteur B. Stephani. La solution, d'après M. Schwalm, serait que chacun des notaires du bureau des suppliques tenait un registre des suppliques qui lui parvenaient et qu'il traitait, et il apporte à l'appui de cette hypothèse deux usages parallèles pour l'audientia contradictarum du temps de Clément V et pour la chancellerie d'Henri VII pendant son voyage à Rome. Peut être peut-on encore préciser, grâce à une lettre du 22 novembre 1336 publiée par Alph. Fierens (*Lettres de Benoît XII, 1334-1342*, — *Anal. Vatic.-Belgica IV*, — Rome, 1910, p. 151-152, n° 344) et considérer ce registre comme celui des examinateurs, qui devaient enregistrer les grâces de ceux qui se présentaient devant eux.

Je ne puis suivre l'éditeur dans les considérations qu'il fait sur l'origine, la transcription et le contenu du Formulaire. L'édition est faite avec un très grand soin ; le commentaire qui le suit s'efforce d'élucider les problèmes d'histoire que les suppliques soulèvent. Quelques remarques seulement : n° 22 j'ai de la peine à croire qu'il s'agisse d'un abbé bénédictin de Tholey, car le cumul des bénéfices séculiers s'y oppose ; on ne rencontre pas ce nom dans la liste donnée par Lager (*Studien und Mitteil. aus dem Ben.- und Cist. Orden*, XX, 587-589) ; n° 137 *Rochnacen*, mieux *Rothnacen* est Renaix et non Bouchain ; n° 156 la maison du Val des Écoliers, du dioc. de Chartres, dont il est question, est Henemont ; n° 177 relatif à l'élection d'un abbé de Monte Subasio correspond à une bulle du 28 novembre 1317 (Mollat, *Lettres de Jean XXII*, n° 5943 ; *Études franciscaines*, t. XXII, oct. 1909, p. 399-400).

En appendices l'auteur a publié quelques suppliques tirées d'un ms. d'Erfurt (p. 165-169), d'autres d'un ms. de l'ancienne abbaye de St-Jacques de Liége, aujourd'hui à Turin (p. 169-175), où il y a lieu de noter spécialement deux pièces relatives à l'élection d'un abbé à St-Laurent de Liége (1333), et quelques autres pièces tirées des Archives de l'État à Hambourg (p. 176-180). L'ouvrage est enrichi de 5 planches phototypiques.

D. U. BERLIÈRE.

Hierarchia catholica medii aevi sive summorum pontificum, S. R. E. cardinalium, ecclesiarum antistitum series. Vol. III saeculum XVI ab anno 1503 complectens... inchoavit Gulielmus van Gulik..., absolvit Conradus Eubel. Münster, Regensberg, 1910. In-fol., VIII-384 p. Prix : 25 M.

En dépit des critiques qui lui ont été adressées, le grand ouvrage du P. Eubel demeure le complément indispensable de Gams et une source de premier ordre. C'est un guide qui a rendu de grands services et mis une foule de travailleurs sur la piste de documents vaticans. Ce n'est pas un répertoire complet ; tel n'était pas le but de l'auteur, car pour le faire tel, il eût fallu procéder à une refonte totale de l'ouvrage de Gams. Le moment n'en est pas encore venu.

Le recueil du P. Eubel se terminait à l'an 1503 ; y aurait-il une

Digitized by Google

suite? Tous les amis du savant et laborieux conventuel la désiraient ardemment, mais l'auteur alléguait contre cette continuation et son âge et ses autres travaux sur l'histoire franciscaine. Les raisons étaient légitimes, mais non moins légitime était le désir de posséder la suite de sa *Hierarchia*. C'est alors qu'un jeune prêtre du diocèse de Münster, le Dr van Gulik, s'offrit à poursuivre l'œuvre du P. Eubel et entreprit dans ce but le dépouillement systématique des Actes consistoriaux et des autres sources vaticanes. La mort l'enleva au cours de son labeur, et ce fut le P. Eubel lui-même qui dut achever et perfectionner l'œuvre de son collaborateur, et il l'a fait avec tout le dévouement qu'on lui connaît.

Ce volume se distingue des précédents par l'abondance des renseignements contenus dans l'annotation. Le Dr van Gulik a réuni dans des notes nombreuses une foule de renseignements sur les personnages cités, la plupart du temps d'après les actes consistoriaux et les registres de Latran. Il est regrettable qu'un index alphabétique ne permette pas d'utiliser rapidement ces renseignements qui se rapportent à un grand nombre d'églises et de monastères.

La 1ère partie donne la série des papes et des cardinaux dans l'ordre chronologique (p. 3-61), puis dans l'ordre des titres (p. 61-87), dans l'ordre alphabétique des noms de familles (p. 88-91), dans l'ordre de leurs appellations communes (p. 91-92). Elle est suivie d'un appendice contenant la liste des camériers de la Ste Église de 1513-1590, des camériers du collège des cardinaux de 1503-1592, et des clercs de ce collège.

La 2e partie comprend les patriarches, archevêques et évêques dans l'ordre alphabétique des sièges. Pour nos pays signalons : Anvers (p. 124), Arras (p. 136), où l'on peut remarquer que l'évêque Matthieu Moullart, ancien abbé de St-Ghislain (24 mai 1577), avait été le 26 janvier 1575 préconisé évêque de Chalcédoine et suffragant de Cambrai (p. 179), St-Omer (p. 136), Bois-le-Duc (p. 152), Bruges (p. 156), Cambrai (p. 163-164), Deventer (p. 202), Gand (p. 217), Groningue (p. 222), Harlem (p. 224), Liége (p. 239), Leeuwarden (p. 240), Malines (p. 256), Middelbourg (p. 260), Thérouanne (p. 268), Namur (p. 270), Tournai (p. 336), Utrecht (p. 336). Au mot *Selymbrien* (p. 315), l'évêque nommé Ghislerus, suffragant de Malines (1570), est Ghislenus De Vroede (p. 366). A la suite des sièges épiscopaux, l'éditeur a donné une liste sommaire, et forcément incomplète, des évêques auxiliaires ou suffragants (p. 361-369). C'est une première ébauche; il est à souhaiter que des travaux particuliers complètent les renseignements réunis par le P. Eubel. Les résultats sont plus considérables pour l'Allemagne, en raison des monographies consacrées aux *Weihbischöfe* d'un grand nombre de diocèses ; pour la France presque tout est à faire. J'ai tenté ce travail pour Cambrai, Thérouanne et Tournai; j'espère le donner un jour pour Liége et peut-être pour Utrecht. A signaler aussi les additions au t. III (p. 380-382) et au t. II (p. 382-384).

Et maintenant, pour finir, un autre désir, celui de posséder une suite de cette continuation ; la Société de Goerres trouvera sans doute un nouveau collaborateur au P. Eubel, et le travail poursuivi jusqu'au XIXe siècle, rendra les plus grands services.

D. U. BERLIÈRE.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

E. VACANDARD. *Études de critique et d'histoire religieuse.* 2me série. Paris, Gabalda, 1910. In-12, III-308 p. Prix : 3 fr. 50.

Dans ce volume, M. V. a réuni divers articles déjà publiés par lui dans différentes revues. *L'institution formelle de l'Église par le Christ* combat une assertion de M. Loisy : le Christ n'a pas voulu fonder l'Église, assertion étayée par la négation des textes qui la contredisent. M. V. remet les choses au point. Il aurait pu démontrer plus clairement l'identification du royaume de Dieu, ou du royaume des cieux, avec l'Église, tirée de l'ensemble des paraboles contenues en Mt. XIII, surtout de celle du bon grain et de l'ivraie (v. 24-31) avec son explication (37-44) et de celle du filet (47-51); elles ne parlent certes pas d'autre chose que de l'Église. Signalons à propos de la note 1 de la p. 23 que S. Matthieu dit constamment « le royaume des cieux » et non le « royaume de Dieu »; c'est évidemment un lapsus. — Dans les *Origines de la Confession*, M. V. suit généralement Rauschen et adopte ses conclusions. Elles montrent que les textes n'autorisent pas à dire que l'absolution était donnée dans l'antiquité chrétienne après la confession précédant la pénitence publique, mais seulement quand celle-ci était terminée. — Dans la *question du service militaire chez les premiers chrétiens*, on voit que la licéité d'abord indécise, fut combattue surtout par Tertullien. S'il y eut des martyrs pour refus de service, ils restèrent à l'état d'exception, puis, quand Constantin eut donné la paix à l'Église, celle-ci autorisa le service militaire par des actes positifs. — *La question de l'âme des femmes et le concile de Mâcon* renvoie un érudit d'occasion, M. E. Hollande, à des occupations plus à la portée de ses moyens. — *L'hérésie Albigeoise au temps d'Innocent III* venge M. Guiraud des insinuations de M. Molinier et établit la véracité des documents, en grande majorité catholiques, sur l'hérésie Albigeoise. — *La nature du pouvoir coërcitif de l'Église* tend visiblement à n'accorder à l'Église que la sanction coërcitive morale. M. V., semble-t-il, a un peu trop sollicité les textes qu'il cite pour appuyer son opinion. L'Église est une société parfaite *visible*, la coërcition doit donc pouvoir atteindre les corps. C'est pourquoi Benoît XIV réclame pour elle ce pouvoir dans son intégrité. La question de savoir comment l'Église s'y prendra pour éviter le « defectus lenitatis » n'infirme nullement le principe du droit.

Les remarques précédentes n'empêchent aucunement de reconnaître une valeur réelle aux différents petits traités contenus dans ce volume. Mais on a cru utile de relever les points jugés défectueux [1]. Dans l'ensemble les travaux de M. V. rendront service à la cause catholique.

D. B. DEFRENNE.

J. V. BAINVEL. *De Scriptura sacra.* Paris, Beauchesne, 1910. In-8, VIII-214 p. Prix : 3 fr.

Ce nouveau livre, résumé des leçons professées par l'A. à la Faculté catholique de Paris, nous renseigne fort bien sur l'état de la question biblique à l'heure présente ; en peu de pages il embrasse tout ce qu'il y a d'essentiel à savoir sur ce grave sujet. Il a en outre le mérite de nous donner le texte des documents qui doivent servir de base et de norme à la science des Écritures, c'est un avantage pour le lecteur, dispensé ainsi d'aller chercher de côté et d'autre les autorités qu'on ne trouve pas d'ordinaire réunies. Ces documents constituent la première moitié du volume, ils sont rangés dans un ordre chronologique inverse : d'abord

1. Quelques fautes à corriger : p. 130, note, Letouzo pour Letouzey ; p. 206, CDXXXVI au lieu de CCXXXVI ; p. 304, espozitione pour esposizione, etc.

Digitized by Google

l'Encyclique *Providentissimus* suivie des lois et décrets portés par Léon XIII et Pie X, puis les Actes des Conciles du Vatican et de Trente, les citations des SS. Pères, les témoignages pris aux Juifs et aux hétérodoxes.

La seconde moitié de l'ouvrage est l'élaboration en thèses scolastiques des doctrines que la première partie a exposées dans leurs sources. Ces thèses concernent le concept de l'Écriture Sainte, l'inspiration, l'inerrance, le Canon, l'authenticité de la Vulgate, l'interprétation et l'usage de la Bible. Elles sont rédigées avec ordre et sobriété, en tenant compte d'une part des exigences de la tradition et de l'autorité, et d'autre part des progrès récents de la critique. Les questions épineuses, celle des citations par exemple, sont résolues avec une discrétion qui sera, pensons-nous, généralement approuvée.

Pour la thèse de l'inspiration verbale, à laquelle l'auteur se rallie dans le même sens que la plupart de nos contemporains, l'assertion vague : « his decem vel quindecim annis novus modus explicandi inspirationem verbalem inductus *vel reductus est* in medium » (p. 135) aurait été avantageusement remplacée par quelques indications historiques sur la connexion de cette thèse avec celle des anciens théologiens thomistes. Le concept de l'*assistance* (p. 133) reste quelque peu dans l'incertitude, peut-être parce que l'analyse de la causalité instrumentale n'a pas été poussée assez loin.

Mais nous nous hâtons de conclure en ajoutant que les défauts de précision que nous venons de signaler n'influent pas sur la valeur d'ensemble de l'ouvrage, qui au contraire peut compter l'exactitude et la clarté parmi ses mérites principaux.

D. R. PROOST.

E. MANGENOT. *La Résurrection de Jésus.* Paris, Beauchesne, 1910. In-12, 404 p. Prix : 3 fr. 50.

Le traité de M. M. sur la Résurrection, si complet et si bien informé au point de vue moderne, est un remaniement d'articles parus dans la *Revue d'Apologétique.* C'est une œuvre vraiment utile. Écrite avec sérieux, calme et modération, elle rendra les plus grands services à ceux qui veulent avoir sous la main un manuel répondant aux objections des adversaires contre la Résurrection du Sauveur. M. Loisy, qui les résume tous, est naturellement réfuté en première ligne. Homme de système avant tout, il rejette ce qui le contrarie ; tantôt c'est une rédaction tardive, tantôt c'est une impossibilité ou une contradiction qui l'empêche de recevoir telle ou telle assertion évangélique. M. M. a consulté les sources de L., il discute ses théories, de même que celles des autres rationalistes, les réfute et en montre le parti-pris en s'appuyant sur le témoignage historique et irréfutable de S. Paul. C'est ainsi que sur le texte de I *Cor.*, XVI, la mort, la mise au sépulcre, la résurrection le troisième jour, et les apparitions du Sauveur sont prouvées, et détruites les objections accumulées surtout par le rationalisme moderne. A propos des apparitions, signalons la belle dissertation sur la nature du corps ressuscité de Jésus.

Dans la conclusion de la 1re partie, l'auteur peut dire que vraiment les 4 points susnommés sont historiquement prouvés. La 2de partie établit, grâce au témoignage de S. Paul, l'historicité des récits évangéliques de la Résurrection, établit leur bien fondé, réfute victorieusement la prétention des rationalistes récusant le témoignage des apparitions hiérosolymitaines, parce qu'elles sont contraires au système préconçu, selon lequel l'hystérie apostolique, cause des visions, s'est déclarée en Galilée. Bref c'est une défense victorieuse et tous ceux qui liront sans parti-pris cette étude regretteront que l'esprit de système aveugle à ce point les adversaires de la doctrine catholique. Quelques remarques; p. 174, M. M. dit « ces visions (du Christ ressuscité) n'ont pas provoqué la foi des chrétiens en la Résurrection. » Ne veut-il pas dire plutôt que la foi des chrétiens n'a pas provoqué les visions? Cela est en harmonie avec la suite de la phrase : « elles ont

Digitized by Google

suivi le fait et l'ont confirmé»; p. 234, l. 6, suppléer probablement *consistant* après *surprenants*; p. 263, au lieu de *del*, *dei*; p. 340, la dernière phrase doit probablement se trouver en note, ou bien le passage n'a pas de sens; p. 343, *surrexit* au lieu de *resurrexit;* p. 360, un sceptique, partisan de l'histoire des religions; M. M. veut-il dire par là que toutes recherches de cette espèce soient condamnables? dans ce cas, c'est un peu outré. Ces simples remarques de détails n'empêchent pas l'œuvre d'être le meilleur travail d'ensemble sur la Résurrection que l'on possède actuellement en langue française.

D. B. DEFRENNE.

CH. GUIGNEBERT. *La Primauté de Pierre et la venue de Pierre à Rome.* Paris, Nourry, 1909. In-8, XVI-391 p. Prix : 6 fr.

Voici une singulière « étude critique ». M. G. « n'appartient à aucune école, il prend le vrai là où il le trouve » (exergue); cependant si quelqu'un appartient à une confession quelconque, surtout s'il est théologien, il est nécessairement de mauvaise foi, ou bien il porte les œillères théologiques (p. II). Nous devrions donc nous abstenir de critiquer son livre, car nous sommes jugés d'avance. Pourtant examinons quelques-unes de ses conclusions. — Voici une « affirmation très nette »: S. Pierre n'a point reçu du Christ un pouvoir de juridiction sur ses frères », en voici la preuve: le *Tu es Petrus* (Mt., XVI, 18-19) est une interpolation. En effet, on ne lit cette péricope ni en Mt. ni en Lc. qui rapportent cependant l'épisode immédiatement précédent et le passage immédiatement suivant. Posons une question préalable. M. G. ne précise pas ses conclusions à propos des synoptiques[1]. Il ne définit ni leur dépendance mutuelle, ni le mode de leur rédaction. Y a t-il eu des apports successifs, à quelle date eut lieu la rédaction définitive? Autant de questions sans réponse. Et ce sont là les prémisses indispensables; sans cela toute son argumentation tombe à faux. « La prédication du Christ a été toute eschatologique » (p. 18), c'est entendu, et si les évangélistes ont introduit la primauté de juridiction, ils ont commis un anachronisme et prêté à Jésus une pensée qu'il ne pouvait formuler (p. 78). Dans ce cas M. G. voudrait-il m'expliquer d'une façon satisfaisante, par ex. Mt., XIII, 24-50? Pour moi, jusqu'à preuve du contraire, je tiens que les diverses paraboles du bon grain et de l'ivraie, du grain de sénevé, du levain, etc., paraboles expliquées en partie par l'Évangile lui-même, sont entièrement étrangères à la préoccupation eschatologique et montrent d'une façon fort claire que le Royaume et l'Église sont une seule et même chose[2]. Quant au sens du texte contesté, il est certain que la pierre inébranlable sur laquelle on bâtit, sur laquelle, donc, repose l'édifice, signifie le plus clairement possible que Pierre soutient l'édifice spirituel qu'est l'Église et que par conséquent sa doctrine est la base de la doctrine de l'Église, et sa direction, le guide de toute la société ecclésiastique. — Autre affirmation « très nette »: « Il est impossible d'accepter que Pierre soit venu dans la Ville pour y fonder l'Église » (p. 365). Cependant Irénée l'affirme (p. 121). Mais son témoignage n'est pas recevable, car « il y a des difficultés insurmontables (p. 193) à admettre que Pierre et Paul ont évangélisé Rome en même temps ». M. G. croit-il vraiment que si Pierre et Paul n'ont pas prêché en même temps, le texte d'Irénée devient absurde? si Paul a

1. Cela vaudrait pourtant beaucoup mieux que le long et inutile chapitre sur Simon le Magicien.

2. Je fais remarquer à M. G. qu'il ne peut m'opposer une rédaction postérieure, car le *Tu es Petrus* constitue pour lui la dernière couche rédactionnelle (p. 22). Au reste la conviction de M. G. est empruntée mot pour mot à celle de M. Loisy : *Les Évangiles synoptiques*, I, p. 13. Et cet emprunt n'est pas le seul, loin de là. — Voir aussi Vacandard, *L'institution formelle de l'Église par le Christ*, dans *Études de critique et d'histoire*, 2ème série, 1910.

Digitized by Google

évangélisé, puis Pierre, ou vice-versa, n'ont-ils pas évangélisé et fondé l'Église de Rome ? — Concernant la venue de Pierre à Rome, pourquoi M. G. accumule-t-il objectivement (?) toute espèce de difficultés souvent très faibles (par exemple le style de la Iª Petri) et au contraire accepte-t-il avec déférence les explications les plus invraisemblables, comme celle de M. Reinach touchant l'origine égyptienne de la Iª Petri ? — Voici maintenant le texte de S. Ignace d'Antioche (p. 193, 194). M. G. ne trouve pas solide le raisonnement suivant : Ignace écrit aux Romains et évoque le souvenir de l'autorité des apôtres sur eux : « Je ne vous prescris pas cela au même titre que Pierre et Paul », donc Pierre et Paul leur ont commandé à eux Romains, par conséquent à Rome. Je ne vois pas comment on peut sortir de là. — Naturellement le témoignage de Papias ne vaut pas, car Papias veut expliquer l'origine de Marc ou du Proto-Marc et puis... le témoignage n'est pas vraisemblable (p. 196). Ignorons-nous donc d'où venaient les dires de Papias (p 196) ? Absolument pas ; ils nous viennent des Presbytres Jean et Aristion (Euseb. *H. E.*, III, 39) qu'il avait connus dans sa jeunesse. Il y a encore le texte de la Iª Clementis : les Danaïdes et les Dircés ne peuvent avoir souffert qu'à Rome, ἐν ἡμῖν (non ἕν), comme dit Clément, et les Apôtres Pierre et Paul ont été martyrisés avec ces femmes. M. G. ne voit là qu'un document « probablement altéré, en tout cas très vague et incapable de déterminer notre conviction » (p. 367). A côté de cela cependant, il a une affection particulière pour les Pseudo-Clémentines, les rêves de l'école de Tübingen comportent pour lui des conclusions qu'il accepte. Puis il y va de son petit roman ; on n'attendait pas moins. Voici : l'influence des récits Ps. Clémentins ou tout au moins l'une des rédactions primitives, les περίοδοι Πέτρου ont créé la légende de la venue de Pierre à Rome, l'imagination populaire a créé son tombeau en 258. Malheureusement cette rédaction est du IIIe siècle avancé d'après la critique actuelle (Cf. Duchesne, *H. A. de l'Église*, I, p. 130, note), et dès la fin du IIe siècle les témoignages concernant la venue et la mort de Pierre à Rome sont très nombreux, au dire de M. G. lui-même. Un mot encore du texte de Caïus. Voir dans les trophées du Vatican et de la voie d'Ostie, le térébinthe du Vatican plutôt que le tombeau de Pierre semble du parti-pris. Faut-il rappeler que pour les chrétiens le martyre étant une victoire, le corps du martyr, son tombeau sont pour eux des trophées ?

Pendant 400 pages, M. G. jongle ainsi avec les textes. Bien souvent à l'école de M. Loisy, il péjore encore ses conclusions. Avance-t-on un témoignage, aussitôt les objections s'entassent, disposées de manière à grossir les difficultés, on fait flèche de tout bois, tout pèse vraiment bien lourd quand c'est à l'encontre de la tradition, jamais, au contraire, les preuves traditionnelles n'ont d'arguments suffisamment convaincants. M. G. peut-il vraiment « dichiarare schietto di non appartenere a nessuna bandiera » ? Quelques remarques avant de finir. Ce livre est un fouillis à peu près inextricable, peut-être l'auteur aura-t-il jugé que mieux valait n'être pas clair. Seules les négations sont catégoriques, les preuves manquent le plus souvent. Beaucoup de hors-d'œuvre aussi, et puis beaucoup d'inexactitudes. Je ne parle pas des nombreuses coquilles, mais pourquoi M. G. s'obstine-t-il à nous parler de Buoniauti (Index bibl. p. VIII, p. 203 note, p. 229 note 2, p. 230 note 1, page 232 note 2.) ? L'auteur du livre « Lo Gnosticismo » s'appelle Buonaiuti. Puis-je aussi demander à M. G. dans quelle édition de Marc il a trouvé que, en VIII, 32, Pierre avait embrassé Jésus tout ému (p. 31) ? Le texte de Nestle (et non Nestlé) porte προσλαβόμενος, et je croyais que προσλαμβάνω voulait dire prendre à part ou même prendre, recevoir (cf. v. gr. Benseler, *Gr. D. Wörterb.*, 1882) mais certes pas embrasser. En voilà assez, concluons : M. G. déclare que Pierre n'a pas reçu la primauté de juridiction, qu'il n'est pas venu à Rome et que par conséquent il n'a pu y mourir. Je crois que si l'on parcourt son livre avec un peu de sens critique on ne sera pas convaincu par ses affirmations.

D. B. DEFRENNE.

Digitized by Google

R. P. BERNARD ALLO, O. P. *L'Évangile en face du Syncrétisme païen.* Paris, Bloud, 1910. In-12, 186 p. Prix : 3 fr.

Le livre de M. F. Cumont sur les *Religions orientales dans le Paganisme romain* (*Rev. bénéd.*, 1908, p. 117), tout en ayant un grand mérite, laisse place à une étude de portée plus synthétique portant spécialement sur le rapport à établir entre le Christianisme et les cultes orientaux implantés comme lui dans l'empire. On sait que ces religions tendaient, elles aussi, à satisfaire le besoin de régénération morale, et d'immortalité que la piété romaine officielle ne pouvait apaiser, et que c'est en partie, en vertu de cette similitude de développement remarquée entre ces cultes étrangers et le culte évangélique, que certains historiens penchent à ne voir en lui que le plus favorisé d'entre eux.

Le distingué professeur de Fribourg, s'appuyant sur une connaissance ample et sûre (quoique pas toujours explicite) des religions en présence, a tenté une étude comparative. En regard du Christianisme, il analyse la portée religieuse et morale du syncrétisme gréco-oriental, ses modes universalistes et individualistes, l'objet de ses croyances, l'esprit de ses rites et de ses doctrines, son échec, et l'accueil bienveillant que fit le Christianisme à tout ce que son symbolisme contenait de légitime et d'expressif.

La valeur des conclusions du R. P. A., toutes en faveur de la transcendance de la religion du Christ, relève avant tout de sa méthode philosophique qui ne lui a pas permis d'oublier — comme tant d'autres — qu'en religion, les ressemblances de pratiques, de doctrines et de symboles n'ont « de sens déterminé qu'en fonction de tout l'ensemble dont ils font partie » (p. VIII). Il s'en suit que les similitudes en matière de religion ne suffisent pas à prouver une dépendance ou un emprunt. Elles sont dues le plus souvent au fond commun de la nature humaine qui tend à extérioriser ses émotions religieuses de la même façon, et à mouler ses convictions dans les mêmes images. D. I. RYELANDT.

F. MOURRET. *Histoire générale de l'Église.* III, l'Église et le monde Barbare. — V, La Renaissance et la Réforme. Paris, Bloud, 1909 et 1910. In-8, 495 et 604 p. Prix du vol. : 7 fr. 50.

Ces deux volumes, parus à peu d'intervalle, font bien augurer de *l'Histoire générale de l'Église* de M. M. Elle mettra à la portée du grand public les résultats présentement acquis dans l'étude des institutions, des faits ecclésiastiques. Écrite en style très coulant, indiquant seulement les discussions scientifiques et se contentant des faits généralement admis, cette histoire est ordinairement bien au courant et donne assez exactement l'état des diverses questions. M. M. s'est inspiré des sources, mais surtout des travaux des grands érudits contemporains, Duchesne, Griner, Pastor, Kurth, Imbart de la Tour, Noël Valois, etc.; il prend leurs conclusions et tâche d'en faire un tout harmonique et complet [1]. M. Mourret a surtout vu dans l'action de l'Église ses résultats heureux, ceux qui, parfois laissés trop dans l'ombre, risquent d'être oubliés. Dans le volume consacré à l'Église pendant le haut moyen âge, il montre son action civilisatrice, sa prévoyance qui nous conserve les débris des civilisations antiques, sa force de persuasion qui fait pénétrer dans l'âme des barbares ces sentiments qui les élèveront jusqu'au plein épanouissement de la vie moderne. Pourtant l'apologie ne lui fait point voiler la vérité ; il sait la révéler discrètement, tout en ramenant à leurs justes proportions les faits délictueux à charge du clergé. Son impartialité se remarque surtout dans le second volume, où il ne dissimule aucunement les misères ni du grand schisme, ni de certains papes de la Renaissance, ni les fautes des catholiques du temps de la Réforme. Cela ne l'empêche

1. Pourquoi n'avoir pas donné un Index bibliographique ? la notice mise en tête de chaque volume est insuffisante.

Digitized by Google

pas de voir le bien là où il se trouve, de le mettre en relief et de faire remarquer la vitalité et la sainteté de l'Église jusque dans les plus tristes temps. M. M. nous permettra de lui signaler quelques inexactitudes[1]. Ainsi I, p. 52, S. Grégoire I se rendant de Rome en Sicile peut voir les ravages commis par les Francs dans le Nord de l'Italie ; p. 205, la Normandie où se retire Widukind doit être la Scandinavie ; p. 200 et 209, M. M. emploie le nom de Liudger, s'il veut se conformer à sa note 3 de la p. 140, il devrait plutôt dire Ludger ; p. 223 : « le royaume lombard dura 2 siècles et demi ». Non, en Italie il n'a duré que 2 siècles : 568-774 ; p. 226, note 2, personne parmi les critiques ne soutient aujourd'hui que le corps de S. Benoît soit au Mont-Cassin ; p. 227, on dit généralement Petronax et non Petronace ; p. 244, cucullatus veut dire revêtu de la coulle ; p. 314, sous le Forum ! c'est difficile ; — vol. V, p. 150 et passim, il faut lire le cardinal Nicolas Albergati et non Abergati ; de même p. 338, et id., note 3, Bundschuh au lieu de Bundschuch ; p. 448 de Berlaymont et non Barlay-Mont ; item p. 523, S. Philippe Néri et non de Néri, Didier de la Cour et non de Latour. — M. M. nous semble aussi un peu trop sévère pour la renaissance ; il n'indique pas suffisamment qu'à côté des humanistes païens, il y eut en grand nombre des humanistes chrétiens dont l'influence ne fut pas pernicieuse, loin de là ; V, p. 283, note, Érasme n'a pas refusé de faire campagne contre Luther. Que fait donc M. M. de la bataille à propos du libre arbitre[2] ? Puis, p. 447, contrairement à ce que dit M. M., l'inquisition espagnole ne fut jamais introduite aux Pays-Bas, le tribunal institué par le duc d'Albe s'appelait Conseil des Troubles et était uniquement civil ; p. 448, le compromis des nobles auquel prirent part 400 et non 300 personnages, eut lieu à Bruxelles, à l'Hôtel Bréderode, et non dans un château du Prince d'Orange. A propos de la révolution des Pays-Bas, M. M. aurait pu consulter entre autres Pirenne : *Histoire de Belgique*, t. III, et peut-être alors n'aurait-il pas écrit la note 1 de la p. 446. Ces détails ne diminuent pas la valeur de l'ouvrage qui est surtout précieux parce qu'il présente une vue d'ensemble assez complète sur les événements relatés.

D. B. DEFRENNE.

N. FRANCO. *La difesa del cristianesimo per l'unione delle Chiese.* Rome, Bretschneider, 1910. In-12, 228 p. Prix : 2 fr. 50.

Fruit de longues et profondes réflexions, ce petit livre est destiné à jeter un jour nouveau sur la question de l'union des églises. Le P. Nicolas Franco, prêtre de rite grec, y développe des idées fécondes et originales. En considérant l'état des esprits à notre époque, dit-il, l'on peut distinguer trois catégories de personnes : celles qui sont opposées à toute union, *gli antenotici*, celles qui lui sont favorables et la fomentent, *i filenotici*, enfin celles qui la jugent une utopie, *i misenotici*. C'est surtout à cette dernière catégorie que s'adresse la pensée de l'auteur. La guerre qui, en ce moment, se déchaîne sur le monde chrétien, doit provoquer chez tous ceux qui se réclament de ce nom une coalition de toutes leurs forces. Or qui peut méconnaître l'appoint considérable des églises orientales ? Bien qu'elles soient séparées du Siège de Rome, elles ont conservé, surtout dans les couches inférieures du clergé et de la société, un attachement profond aux institutions de l'Église primitive. En quelques pages fort nourries,

1. Quelques fautes d'impression aussi. Il faut lire : I, p. 22, note, villa pour ville ; p. 104, Quentin pour Quantin ; p. 118, ΘΕΟΔΩΡΟΝ non Λ ; p. 129, orbis et non orbs ; p. 131, XIII non VIII ; II, p. 161, paix non pain ; p. 165, 1449 non 1447 ; p. 201, note 2, 1879 non 1279 ; p. 269. note 3, blätter non blätters ; p. 279, note, vœux non vieux ; p. 298, Fugger non Frugger ; p. 304, Hutten non Utten ; p. 333, gegen non gagen p. 391, no King non no Kind ; p. 320, âgés au lieu de âgé, etc.

2. Voir Humbert-Claude, *Érasme et Luther*. Paris, Bloud.

Digitized by Google

le P. Franco montre aux catholiques ce qui est resté de vrai et de bon dans les églises séparées, aux dissidents, la mauvaise voie où les a lancés le photianisme et l'avantage qu'ils retireraient même au point de vue de la politique générale en s'unissant au Souverain Pontife. Il demande aux missionnaires latins un grand respect du rite et des autres institutions orientales auxquels les chrétiens non-latins restent toujours profondément attachés, et il exhorte ces derniers à la largeur de vues, à l'acceptation pure et simple du sage gouvernement de Rome.

Puisse ce petit livre corriger bien des préjugés et encourager les âmes généreuses !

D. P. DE MEESTER.

JOHANNES JOERGENSEN. *Saint François d'Assise. Sa vie et son œuvre.* Traduit du danois par Teodor de Wyzewa. Paris, Perrin, 1909. In-8, 536 p.

Une longue familiarité avec la vie du saint patriarche d'Assise, une étude approfondie de la littérature si complexe qui s'y rapporte, un commerce intime avec la vie italienne dans les lieux mêmes sanctifiés par François, une large et profonde compréhension de l'idéal évangélique, des aspirations élevées capables de vibrer à l'unisson de celles de son héros, une étonnante correspondance de sentiments à l'égard des beautés de la création, l'intuition plutôt qu'une froide analyse des sublimes ascensions parcourues par le pauvre d'Assise dans la voie de sa transformation dans le Christ, une langue merveilleusement souple, limpide et douce, instrument délicat d'un poète arrivé à l'apogée de son talent, tout cet ensemble de qualités fait du *Saint François d'Assise* de Joergensen un livre à part, une véritable histoire où la légende ne perd aucun de ses charmes, où la piété retrouve le saint d'Assise si vrai, si vivant, si émouvant. On dirait que l'âme des premiers biographes franciscains guide la plume de Joergensen, tant il est bien de leur famille, et, n'étaient les remarques parsemées çà et là sur nos temps et nos mœurs, on se croirait transporté en des siècles déjà lointains. Que l'œuvre soit un vrai travail d'érudit, l'introduction très développée sur les sources de la légende franciscaine et les notes très nombreuses et bien touffues suffiraient à le prouver. Mais à lire les tableaux si animés, si chauds de couleur des paysages et des sanctuaires de l'Italie centrale, on sent avec quel amour l'auteur a suivi pas à pas son cher Saint, quelle joie il a eue de s'imprégner des souvenirs de l'Ombrie. Il y a une vue qui peut échapper au lettré ; l'artiste chrétien a le don d'en jouir. Le *Saint François d'Assise* restera comme un livre de chevet, auquel on revient avec bonheur. La traduction élégante de M. Teodor de Wyzewa n'a pas besoin d'être louée ; l'écrivain est assez connu.

D. U. BERLIÈRE.

J. LAURENTIE. *S. Ferdinand III* (1198 ?-1252). (Coll. *Les Saints*). Paris, Gabalda, 1910. In-10, XI-197 p.

S. Ferdinand est un type national de saint roi, comme S. Henri en Allemagne et S. Louis en France : même piété, même amour de l'Église, même zèle de la justice, même dévouement à la patrie. Et cependant les vies de ces trois héros de la sainteté offrent des aspects différents. La carrière de S. Ferdinand est surtout occupée par les guerres contre les Maures ; c'est à lui que revient l'honneur d'avoir en grande partie reconstitué l'Espagne chrétienne. Si ses faits d'armes, si les épisodes politiques de sa vie sont assez bien renseignés par les chroniques du temps, il n'en est pas de même de sa vie intime. Tous ces menus faits qui donnent tant de charme à la vie de S. Louis font ici défaut. C'est une lacune que l'auteur est obligé de combler par un recours plus fréquent aux chroniques nationales. La vie de son héros est souvent plus une page de l'histoire d'Espagne qu'une « légende » hagiographique.

D. U. B.

Digitized by Google

DOM J.-B. MONNOYEUR. *Traité de Jean Gerson sur la Pucelle.* Paris, Champion 1910. In-8, 40 p. Prix : 1 fr.

L'opuscule écrit par Gerson en faveur de Jeanne d'Arc est daté du 14 mai 1429. Après avoir établi l'authenticité et la valeur du traité du chancelier de l'Université de Paris, l'auteur donne la traduction de cette consultation théologique, dont le texte latin est publié en appendice, et l'accompagne de notes explicatives. D. U. B.

H. DE JONGH. *La Faculté de Théologie de l'Université de Louvain au XVe et au commencement du XVIe siècle* (Extr. de la *Revue d'hist. eccl.*, XI, 2). Louvain, Smeesters, 1910. In-8, 58 p.

Je voudrais saluer en ce travail de M. De Jongh le premier chapitre d'une histoire de la Faculté de théologie de l'Université de Louvain à laquelle l'auteur appartient. Ce serait combler une lacune regrettable dans notre historiographie nationale ; ce chapitre montre assez quel intérêt l'ouvrage aurait pour nous et avec quelle érudition l'ensemble de l'histoire serait traité. L'auteur nous fait d'abord connaître les modestes débuts de la Faculté de théologie, la difficulté de recruter le premier personnel enseignant, les moyens pris pour assurer la subsistance des professeurs, l'incorporation des maisons religieuses à l'Université, la création du Collège du St-Esprit. Il étudie ensuite l'organisation intérieure de la Faculté : statuts, cours, carrière académique, méthodes suivies dans l'enseignement et travaux des professeurs. L'auteur fait preuve d'une grande largeur de vues dans le jugement d'ensemble qu'il porte sur le premier siècle de la Faculté de théologie. Nous faisons des vœux pour la continuation de ce travail. D. U. B.

Dr ADOLF RÖSCH. *Ein neuer Historiker der Aufklärung.* Antwort auf Prof. Merkles Rede und Schrift : Die katholische Beurteilung des Aufklärungszeitalters. Essen, Fredebeul et Koenen, 1910. In-8, VIII-181 p. Prix 2 fr. 50.

Dr SEBASTIAN MERKLE. *Die kirchliche Aufklärung im katholischen Deutschland.* Eine Abwehr und zugleich ein Beitrag zur Charakteristik « kirchlicher » und « unkirchlicher » Geschichtschreibung. Berlin, Reichl, 1910. In-8, XVI-200 p. Prix : 5 fr.

On appelle « période d'éclairement » — pour autant que le terme *Aufklärung* est traduisible en un mot — la période de l'histoire religieuse d'Allemagne qui embrasse le dernier tiers du XVIIIe siècle. Des esprits soi-disant éclairés prétendaient purifier, rénover, vivifier l'Église catholique dans son dogme, sa morale, sa discipline, son culte. Cette période a été appréciée assez sévèrement par des historiens catholiques. Est-ce avec raison ? M. le prof. S. Merkle, de Würzbourg, dans une conférence faite le 12 août 1908 à Berlin au Congrès des historiens, prétendit que ce jugement était outré, incomplet, injuste. Ce discours, prononcé dans un milieu en grande partie hostile à l'Église catholique, fut vivement applaudi par la presse libérale et protestante. La personne de l'auteur, les anecdotes piquantes qui parsemaient le discours, forcément obligé d'être concis et synthétique puisque le temps était limité, firent un peu scandale en Allemagne. Ce sujet était risqué de la part d'un prêtre catholique ; le discours devait d'autant plus surprendre que le thème n'était qu'effleuré, et traité avec une certaine animation. Dans une matière aussi délicate on devait attendre de l'auteur un exposé calme, strictement objectif, logiquement échafaudé. M. Merkle aurait dû dire nettement ce qu'était l'*Aufklärung*, en rechercher les causes, exposer les doctrines de ses principaux représentants, déterminer le but qu'ils poursuivaient, montrer les résultats. Pour le dire en passant, je ferai remarquer qu'il reste beaucoup à faire pour connaître à fond cette période et

Digitized by Google

qu en traçant le cadre des recherches à entreprendre et les lacunes à combler, l'auteur eût fait œuvre utile. Il n'en a pas été tout à fait ainsi du discours du 12 août. Rien d'étonnant qu'il ait été critiqué de divers côtés, spécialement par le Dr Adolphe Rösch. La critique qu'il a faite du prof. Merkle est une réfutation point par point des allégations et de la méthode du professeur de Würzbourg. Chacun des faits énoncés est longuement discuté, ramené à ses véritables proportions ; chacun des personnages mis en cause étudié dans son caractère, son activité, son influence religieuse. Là ne se borne pas le travail du Dr Rösch ; il a fourni des éléments positifs à l'étude de « l'Éclairement », en exposant les causes de ce mouvement religieux et intellectuel, en montrant quels en furent les effets dans le domaine théologique, pédagogique, disciplinaire et liturgique. Et le jugement porté jusqu'ici par les auteurs catholiques se confirme généralement : ce fut une période de décadence intellectuelle, morale et religieuse ; ce mouvement devait nécessairement conduire au rationalisme, à l'irréligion. Il y aurait une étude intéressante à faire sur ce mouvement dans les ordres religieux ; l'*Aufklärung* atteignit leur sève ; le jour où il produisit ses effets sur les individus, ceux-ci perdirent la notion de leur état. Qu'on laisse donc de côté les attaques générales, qu'on se mette résolument à l'étude des différents aspects de ce mouvement, de ses principaux représentants ; on aura alors une juste idée de ce qui était abus, de ce qui pouvait être progrès ; le reste sent trop la passion.

Les attaques n'ont pas manqué contre les assertions du professeur Merkle, et on ne doit nullement s'étonner de voir celui-ci prendre la plume pour riposter aux critiques de Rösch, de Sägmüller et du critique Jésuite des *Stimmen*. Il est rare qu'une polémique n'entraîne pas au-delà des limites de la stricte justice, et, quand les personnalités se mêlent à la discussion, on peut s'attendre à des joutes animées et passionnées. C'est assurément le cas dans la riposte du professeur de Würzbourg. J'avoue qu'il est pénible pour un auteur catholique de voir suspecter son orthodoxie, et je comprends très bien qu'un historien réclame plus d'équité et de calme dans les jugements à porter sur les grands mouvements religieux du passé. L' « Éclairement » doit aussi bénéficier d'un jugement plus objectif et plus serein. Tout n'y était pas à dédaigner, et, sans une impulsion venue du dehors, plus d'un abus aurait perduré dans l'Église. Quand M. Merkle insiste sur le fait que l'enseignement universitaire était dans la seconde moitié du XVIIIe s. dans un triste état de stagnation, il ne fait que parler en historien ; quand il affirme que cet enseignement était en grande partie aux mains des Jésuites, il constate un fait ; peut-on lui faire un grief d'avoir établi une distinction entre les Jésuites Allemands et ceux de France, entre ceux du XVIIIe et ceux du XIXe, entre l'enseignement de la Compagnie et celui de l'Église ? Assurément non. La science théologique a ses représentants surtout en dehors des universités, et il ne nous déplaît pas de voir rendre plus de justice à nos Bénédictins de St-Blaise et de Ratisbonne. Il ne viendra pas non plus à l'idée d'un homme sérieux qu'il n'y avait pas d'abus dans les monastères, dans les dévotions populaires et dans l'administration des paroisses. Le travail du professeur Merkle explique d'abord la portée réelle de son discours, puis examine successivement, 1) la façon dont jusqu'ici on a généralement jugé le mouvement d' « Éclairement » ; 2) les causes de ce mouvement et les circonstances qui l'ont favorisé, en étudiant l'enseignement de l'époque, la littérature théologique, les autres manifestations de la vie religieuse ; 3) le rationalisme et l' « Éclairement » ; 4) différents points particuliers, tels que le Recueil de chants de Mayence, les fêtes et pèlerinages, le catéchisme d'Henri Braun, la tolérance et l'indifférentisme, les séminaires généraux ; enfin 5) expose son point de vue vis-à-vis de l'Église.

Sans accepter toutes les idées du Dr Merkle, et en regrettant la vivacité de sa

Digitized by Google

polémique, on doit à l'avenir savoir faire la part entre les faits réels et l'apologie à outrance de certaines institutions ou de certaines personnalités. Noyés dans une polémique à jet continu, les exposés historiques du professeur de Würzbourg manquent parfois de précision et ne font pas la part assez exacte entre les légitimes revendications et les abus de l' « Éclairement ». Il importe avant tout de définir nettement ce mouvement. Quand on possédera des travaux bien documentés sur les origines, sur les manifestations, sur l'étendue de ce mouvement sur la vie de ses principaux promoteurs, sur les résultats de ce mouvement, on portera un jugement plus équitable et d'autant plus serein qu'il sera plus éloigné des vivacités de la polémique personnelle.

D. U. BERLIÈRE.

P. DE LA GORCE. *Histoire religieuse de la Révolution française.* T. I, 2me édition. Paris, Plon-Nourrit, 1909. In-8, VI-515 p. Prix : 7 fr. 50.

C'est une histoire bien intéressante, bien poignante aussi que l'éminent historien du second Empire a entrepris de retracer. L'Église gallicane entre 1789 et 1801 traverse une crise unique dans l'histoire. Avant la Révolution, premier ordre de l'État, corps imposant par ses richesses, par la haute naissance de ses chefs, par les honneurs qui l'entourent, elle voit s'écrouler tous ses privilèges dans la nuit de folie du 4 août. Par le défaut d'union entre le haut clergé et les ecclésiastiques de second ordre, par le manque d'énergie aussi, on avait préparé la victoire du tiers-état. Bientôt la fortune de l'Église est sacrifiée et comme prélude de la persécution, les ordres religieux sont condamnés à disparaître par extinction. Le clergé de France, bien que descendu de son haut piédestal, gardait encore sa liberté ; mais les légistes, utopistes et philosophes, imbus des préjugés voltairiens de l'époque, allaient rendre à l'Église sa pureté primitive. Pour ce faire ils élaboreraient une constitution civile du clergé, qui précipiterait la France catholique dans le schisme ou la révolte. Le roi, lamentablement faible et insuffisant, mais très attaché à la foi, voudrait que Rome se prêtât à toutes les fantaisies de la Constituante, et Pie VI par bonté et par affection pour Louis XVI retarderait autant que possible la rupture tout en ne ménageant pas les conseils arrivés trop tard à cause de la faiblesse irrésolue du monarque. Le clergé serait astreint au serment ou cesserait d'être reconnu. La résistance quasi-unanime de l'épiscopat, les chutes très nombreuses du bas-clergé, suivies d'ailleurs de nombreuses rétractations après les brefs de Pie VI, dressent l'un contre l'autre les deux cultes : le culte national protégé par l'Assemblée et les clubs, le culte réfractaire suspect, toléré un instant, et bientôt proscrit. Tels sont les événements retracés par M. de la G. avec le plus grand souci d'impartialité ; il reconnaît les fautes du clergé, et, quand il y a lieu, les bonnes dispositions des membres de l'Assemblée. Pourtant ce n'est pas sans tristesse qu'on peut rappeler toutes ces ruines et tous ces errements. De la lecture de ce volume lecture passionnante à plus d'un point de vue, ressort pleinement l'insuffisance du clergé dans cette situation difficile. Espérons que l'histoire de la persécution proprement dite nous montrera les héroïsmes qui consoleront de toutes les tiédeurs précédentes.

A. THIERNESSE. *Le comte Hermann de Stainlein-Saalenstein.* 2e éd. Liége, Poncelet, 1908. Gr. in-8, 41 p. avec portraits.

Dr EM. WITMEUR. *Auszüge aus dem Tagebuche des Grafen Hermann Stainlein von Saalenstein.* Leipzig, Maisenbach, 1909. In-4, 480 p. avec portraits.

M. Thiernesse, curé d'Oneux, a rappelé avec émotion la carrière du jeune comte H. de Stainlein-Saalenstein, enlevé à la fleur de l'âge le 28 août 1882, et a esquissé à traits rapides la carrière de cet homme d'élite, type de chrétien et de gentilhomme, véritable modèle à proposer à l'imitation de ceux que la Pro-

Digitized by Google

vidence a favorisés des dons de la naissance, de la fortune et du talent. Il a dévoilé dans ces pages intimes le secret d'une éducation soignée et de la formation d'un caractère, celle de l'homme d'œuvres qui veut dévouer au bien de ses semblables tout ce que Dieu lui a donné de forces intellectuelles et morales, de richesse et de santé. La religion fut la source de son dévouement ; elle guida et éclaira sa route, elle l'illumina. Que de traits exquis dans la délicatesse de sa charité, dans la prodigieuse multiplicité de ses travaux. Il fut enlevé au milieu de ses travaux et de ses projets à l'âge de 32 ans; mais il se survit dans ses œuvres, et son souvenir reste vivace au cœur de ceux qui l'ont connu et aimé.

Rien ne peut donner une idée plus complète du caractère, de la formation, de l'élévation de sentiments du comte H. de Stainlein que le Journal intime qu'il a commencé à l'âge de dix ans et poursuivi jusqu'à la fin de 1880. On s'étonne de la maturité de cet enfant, que le milieu ambiant, les relations de famille, une instruction soignée, un goût inné de tout ce qui était vrai, beau et noble peuvent arriver à expliquer et à justifier. Certes on n'attachera pas toujours une égale importance aux notes de l'enfant et de l'adolescent, qui reproduit ses lectures ou les conversations qu'il a entendues. Avec l'âge le Journal devient plus personnel, et l'on assiste à l'évolution des idées, à la formation de l'homme. Mais n'y a-t-il pas un charme particulier à noter les impressions diverses que l'enfant, l'étudiant, l'homme éprouve à diverses époques de sa vie en se retrouvant dans le même milieu ? Je prends comme exemple Rome et Munich. L'enfant a noté des souvenirs ; ce sont des croquis naïfs, mais que de traits curieux et topiques sur les personnalités alors en vue, telles que Döllinger. On revit la période si agitée de la formation de l'unité allemande, de l'invasion piémontaise dans les États de l'Église, du Concile du Vatican. A ce dernier point de vue le Journal du comte de Stainlein est extrêmement instructif ; c'est un récit non retouché et qui traduit les impressions du moment sur une foule de personnages alors mêlés aux fameux débats sur l'Infaillibilité. Il y a deux pages bien vivantes sur une entrevue de la mère du comte avec Louis Veuillot. Les rapports de la famille avec Döllinger continuèrent après la proclamation du dogme de l'Infaillibilité pontificale ; les visites faites au prévôt de Munich sont racontées en détail, et l'on y retrouve peint sur le vif le caractère du professeur, tel qu'on le connaissait d'ailleurs. On retrouve d'autres renseignements non moins intéressants dans le récit des rapports avec le chevalier de Rossi. Ces exemples suffisent pour donner une idée de l'intérêt de ce Journal. L'ouvrage est imprimé avec luxe et enrichi d'un certain nombre de portraits du comte Hermann, de vues de Rome et autres.

D. U. B.

P. L. PROFUMO, S J. *Corso di filosofia elementare a norma dei programmi governativi per i licei. Vol. I. Psicologia.* Torino, Marietti, 1910. In-8, XVIII-440 p.

Après quelques notions élémentaires sur la philosophie en général, l'A. aborde l'étude de la psychologie : sens, passions, mouvements, intelligence, volonté, et nature de l'âme humaine. Une septième et dernière partie donne en résumé l'histoire de cette science. On voudrait que ce traité donnât une part plus large à l'exposé et à la réfutation des erreurs contemporaines. Le P. Profumo cède trop à sa prédilection pour les termes forgés à l'aide du grec, travers donnant à certaines parties de son ouvrage un air de pédantisme qui ne sied pas à l'idiome de Dante : *psicofenomenia*, *miocinesia*, *timestesia*, *gnoscopotia*, *aprosessia*, etc. A part ce défaut, le manuel est recommandable par la clarté de sa méthode et la sûreté de sa doctrine.

D. P. DE M.

Digitized by Google

DOM L. PASTOUREL. *Égoïsme et Acceptation*. Paris, Émile-Paul, 1909. In-16, 36 p.

Étude remarquable sur la philosophie impliquée dans l'œuvre littéraire de M. Barrès : certaines formes d'art « émeuvent le moi, mais le laissent désorganisé », d'autres au contraire, « maintiennent la synthèse des forces de l'âme ». Le mérite de M. Barrès, comme D. P. nous l'a fait voir — en éclairant la pensée de Barrès par de suggestifs rapprochements avec celle de Pascal — c'est d'avoir prêché un individualisme et un nationalisme éloignés aussi bien de l'égoïsme de Nietzche que du panthéisme de Guyau, auxquels naguère encore on a voulu les rattacher : s'il faut que le moi se cultive et se concentre, c'est afin de mieux accepter l'univers, non moins que sa propre vie, et d'apprendre ainsi à mieux se donner. Cet égoïsme-là devrait aboutir à la charité chrétienne. Considérées par le menu, ces pages sont riches en réflexions méditatives et pénétrantes. Signalons entre autres, p. 20, une mise en valeur de la doctrine du pari de Pascal.

D. I. R.

J. BUSQUET. C. M. F. *Thesaurus Confessarii, seu Brevis et accurata summa totius doctrinæ moralis*. Ed. 4. Paris, Bloud, 1910. In-12, XVI-784 p. Prix : 5 fr.

L'A. présente au clergé l'édition refondue d'un ouvrage originairement destiné à des prêtres missionnaires. Reconnaissons immédiatement qu'un *aide-mémoire* complet, concis et portatif rendrait d'inappréciables services à tout confesseur désireux de rafraîchir rapidement des connaissances déjà acquises. L'ouvrage répond-il à ce besoin ?

La récapitulation de morale qu'il nous offre est complète, l'ordre des traités classique, le rappel des notions de droit canonique amplement suffisant, l'information auprès des auteurs très large. Certaines pages sont des modèles de condensation. La tendance est celle d'un probabilisme assez libéral ; toutefois, les opinions de S. Alphonse sont généralement mentionnées. Enfin, l'ouvrage est tenu à jour : *Nova sponsalium et matrimonii forma*, etc.

Dans chaque article, la méthode d'exposition est la suivante : *Definitiones — Principia et Resolutiones — Opiniones — Praxis*. Le procédé est systématique et commode. Mais, le classement, de lui-même, n'est pas logique, puisque, à l'intérieur d'un même article, les solutions sont groupées d'après le degré de certitude et non d'après la seule raison idéologique. Une question abordée dans les *Principia* s'achève dans les *Opiniones*. L'A. parerait facilement à cet inconvénient, sans modifier la disposition de son livre, en numérotant les *opiniones*, et en plaçant en marge des *principia* des chiffres correspondants qui avertiraient immédiatement le lecteur du complément de doctrine à chercher plus loin.

Nos critiques seront assez nombreuses. Mainte assertion est peu intelligible, faute d'une brève explication ou d'exemples nécessaires. Les négligences de style, l'incorrection du latin, et le souci de la concision aboutissent parfois au logogriphe. La rédaction de certains articles est à refaire, p. ex. : *possessor bonæ et malæ fidei* ; n° 9, la concupiscence est définie d'une façon trop étroite pour le point de vue moral ; n° 66, l'épikeia reçoit une extension inaccoutumée ; n° 104, l'exposé des péchés capitaux est insuffisant ; n° 191, VI, l'exemple de *munus a lingua*, à côté de la question ; n° 219, le vœu *pénal* aurait dû être défini ; n° 385, l'injustice du service militaire obligatoire est affirmée d'une façon trop catégorique ; n° 515, les droits d'aliénation d'héritages adventices, prêtés au religieux solennellement profès semblent contestables ; etc...

Notons encore qu'un pareil aide-mémoire devrait contenir des indications relatives au *droit civil moderne* : elles font défaut. Grâce à une amélioration

Digitized by Google

typographique et à l'addition d'une centaine de pages, l'A. ferait droit à nos desiderata. Le volume serait encore plus léger qu'un bréviaire de poche.

D. M. F.

Dr ALBERT KOENIGER. *Voraussetzungen und Voraussetzungslosigkeit in Geschichte und Kirchengeschichte (Veröffentl. aus dem Kirchenhistor. Seminar München*, III Reihe, n° 9). Munich, Lentner, 1910. In-8, IV-50 p. Prix : 1 fr. 25.

On sait le tapage fait en Allemagne, il y a quelques années, à propos de la nomination d'un professeur catholique à une chaire d'histoire à l'Université de Strasbourg. Un catholique n'est pas apte à faire un historien, parce qu'il n'est pas dégagé de « présuppositions ». Est-ce vrai ? Est-ce seulement vrai de lui et pas des autres ? Au fond c'était du tapage confessionnel qui supposait une habitude invétérée de présuppositions d'un genre très intéressé. En somme le tout se résume à ceci : l'objectivité absolue est-elle possible en histoire ? En pratique, non. Tout jugement sur un fait, et rien que son exposé est un jugement, est dépendant de nos principes philosophiques. Mais abstraction faite de cette constatation générale, on peut établir que l'objectivité absolue est irréalisable, si l'on se met au point de vue de la méthode d'investigation, des influences du milieu, des influences du tempérament, enfin et surtout de l'éducation religieuse. Il est donc absurde de prétendre que « l'absence de présupposition » est la base nécessaire de tout édifice historique. L'impartialité doit être le premier postulat dans la recherche historique ; pour être sain, le jugement doit se dégager des influences du milieu et du tempérament, faire abstraction de toute visée qui ne serait pas la recherche de la pure vérité. La religion ne peut être une entrave à la connaissance objective des faits ; elle se base sur des jugements positifs, comme l'incrédulité peut reposer sur des jugements négatifs ; de part et d'autre il y a des convictions intimes antérieures aux recherches historiques M. Koeniger a passé en revue avec un grand esprit de sincérité et de loyauté, avec intelligence, avec bon sens, les différents aspects d'un problème qui est de tous les temps ; il les a envisagés surtout en vue de ses récentes manifestations.

D. U. B.

GEORGES DELAHACHE. *La Cathédrale de Strasbourg*. Notice historique et archéologique. Paris, Longuet, 1910. In-18, II-191 p., 30 pl. hors texte et ill. Prix : 2 fr. 50.

Le Guide écrit par M. Delahache pour la Cathédrale de Strasbourg est conçu sur le même plan que celui de St-Denis par MM. Paul Vitry et Gaston Brière [1], et celui de N.-D. de Paris par M. Marcel Aubert [2]. L'histoire du monument est écrite après une étude soignée des documents ; la description en est faite d'une façon complète et compétente. On est loin de la banalité des ouvrages offerts jadis aux visiteurs de monuments. Si j'ajoute que les planches hors texte, exécutées avec la finesse qui distingue les productions de la maison Longuet, sont nombreuses et bien choisies, et qu'en dehors de ces trente planches, il y a des illustrations dans le texte et un plan de la cathédrale, j'en aurai dit assez pour signaler un ouvrage qui s'impose et se recommande de lui-même.

D. U. B.

---

1. Voir *Revue Bénédictine*, 1908, p. 98*.
2. *Ibid.*, avril 1910, p. 269.

Digitized by Google

A GASTOUÉ. *Recitativi. — Récitatifs ou Chants simples pour les graduels, traits, alleluias.* Paris, Bureau d'édition de la *Schola Cantorum.*

Œuvre d'une utilité pratique et d'une opportunité incontestables où le goût judicieux de l'artiste se rencontre avec l'érudition du savant. Les chants ornés du *Graduale Romanum*, ceux qui séparent l'épître de l'évangile, présentent pour beaucoup d'églises de grandes, d'insurmontables difficultés. Par suite, les textes en sont seulement récités à haute voix ou psalmodiés. L'éminent professeur prend un moyen terme. Il emprunte à d'anciennes formes liturgiques — épîtres solennelles, psalmodies en solo, chants de répons, mélopées ambrosiennes ou mozarabes — des formules fixes auxquelles il adapte, en les répartissant par tons, les textes des divers graduels, alléluias, traits, contenus dans le cycle de l'année liturgique. Ces formules, par leur retour fréquent, deviennent d'une exécution facile. Quelques « traits », ceux du carême, p. ex., pourront paraître un peu compliqués encore, et, à raison de leur longueur, la simple récitation ou psalmodie ne nous eût point paru déplacée là. Plusieurs formules fixes des « graduels » exigent une reprise que n'indique pas le *Graduale Romanum* officiel mais qu'il autorise ; l'auteur a voulu rappeler « la forme originelle et parfaite de ces chants qui est celle du répons ». La notation est double : grégorienne et moderne. Une note (grégorienne) importante manque apparemment à la fin de la page 5, sous les lettres D. C. — Ce qui est capital, c'est que partout ce Formulaire exhale le pur parfum des mélodies grégoriennes ; aussi est-il à souhaiter avec l'auteur que la Commission Grégorienne Pontificale y trouve le noyau d'un « Graduel à l'usage des petites églises ».

D. A. D.

Liber usualis missae pro dominicis et festis duplicibus cum cantu gregoriano en notation musicale moderne. Tournai, Desclée et Cie, 1910. In-18, 1286 p. Prix : broché, 4 fr. 50 ; relié toile, 5 fr. 50.

Le *Liber usualis*, N° 740, en notation musicale moderne, donne, d'après l'Édition Vaticane, les chants de tous les Dimanches, de toutes les Fêtes doubles, du *Kyriale* entier, du *Commune Sanctorum*, des principales Messes votives, de la Messe des défunts, etc., ainsi que le texte de l'Ordinaire de la Messe, des Oraisons, Épîtres, Évangiles, etc. Il constitue ainsi un copieux abrégé du Missel et du Graduel. De plus, en attendant l'Édition officielle de l'Antiphonaire, on a ajouté un Supplément, extrait des livres de Solesmes, pour les Vêpres et les Saluts. Il est, sous le rapport du contenu, la reproduction du *Liber usualis* Nos 700 et 701 en notation grégorienne.

Le succès de leurs transcriptions musicales précédemment publiées a engagé les Bénédictins de Solesmes à ne rien modifier de leur système : notation moderne sur portée de cinq lignes, avec clef de sol, sans accidents.

Il va sans dire que toutes les indications rythmiques de l'Édition grégorienne se retrouvent dans celle-ci, avec cette différence, toutefois, que, pour déférer à de nombreuses demandes, on a marqué *tous* les appuis binaires et ternaires. Ce complément de détails rythmiques ne peut que faciliter l'exécution, sans nuire à l'emploi simultané, dans un même chœur, des deux éditions grégorienne et moderne. La préface, d'ailleurs, renseigne sur tout ce qu'il est important de savoir pour la bonne interprétation des deux notations.

On trouvera chez les mêmes éditeurs le *Liber usualis missae*, en notation grégorienne, beau volume de 1086 p. Prix : 3 fr. ; relié toile, 4 fr., reproduisant d'après le Graduel vatican, le chant de tous les Dimanches et Fêtes doubles avec le texte des Oraisons, Épîtres, Évangiles, etc., et un supplément de 70 pages extrait des livres de Solesmes pour les Vêpres et les Saluts.

Digitized by Google

OUVRAGES NOUVEAUX.

Plusieurs de ces ouvrages seront l'objet d'un compte rendu dans le prochain fascicule.

AMELLI (D. Ambrogio), O. S. B. *La chiesa di Roma e la chiesa di Milano, nella elezione di Papa Alessandro III, 7 sept. 1159.* Firenze, Tipogr. S. Giuseppe, 1910. In-8, 26 p.

Apostolat des catéchismes et Vie intérieure. Thèse et Exemple. 2e édit. Paris Téqui, 1910. In-12, 172 p. Prix : 1 fr. 50.

ARVISENET (Claudius). *Memoriale vitae sacerdotalis.* Turin, Marietti, 1909. In-18, VIII-548 p. Prix : 1 fr. 20

BALMÈS (Dr J.). *Le Bouclier du Chrétien ou la Religion démontrée.* Paris, Retaux [Téqui], 1897. In-32, 78 p.

——— *L'Art d'arriver au Vrai.* 2e édit. Paris, Téqui, 1910. In-12, XXXVI-262 p. Prix : 2 fr

BATIFFOL (Pierre). *Orpheus et l'Évangile.* Conférences données à Versailles. Paris, Gabalda, 1910. In-12, XI-284 p. Prix : 3 fr.

BAUMSTARK (Dr Ant.). *Festbrevier und Kirchenjahr der Syrischen Jakobiten.* Paderborn, Schöningh, 1910. In-8, XII-308. Prix : 8 M.

BÉZY (J.). *H.-D. Lacordaire.* Étude biographique et critique. Paris, Bloud, 1910. In-8, 217 p. Prix : 3 fr. 50.

Bibliographia periodica di Roma. Anno I-II, 1909-1910. Roma, Loescher, 1910. In-16 ; anno 1 : 46 p. Prix : 2 fr. ; anno 2 : 62 p. Prix : 2 fr. 50.

BOATTI (Abele). *Lo Stato presente della critica testuale del Nuovo Testamento* (Estratto della *Rivista Storico-Critica delle Scienze Teologiche).* Roma, Ferrari, 1910. In-8, 15 p.

BOUTAULT (Mich.), S. J. *Méthode pour converser avec Dieu.* Tournai, Castermann, s. d. [1910]. In-32, 32 p. Prix : 0 fr. 25.

BRANCHEREAU (L.). *Journal intime de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.* 2e éd. Paris, Téqui, 1910. In-12, XI-356 p. Prix : 3 fr. 50.

BRAUNSBERGER (Otto), S. J. *Beati Petri Canisii, S. J. Epistolae et Acta.* Vol. V, 1565-1567. Fribourg, Herder, 1910, In-8, LXXX-938 p. Prix : 37 fr. 50.

BRICOUT (J.). *L'Histoire des Religions et la Foi Chrétienne.* A propos de l' « Orpheus ». Paris, Bloud, 1910. In-16, 128 p. Prix : 1 fr. 20.

BRUNNER (Dr Joh.). *Der hl. Hieronymus und die Mädchenerziehung.* Munchen, Lentner, 1910. In-16, VIII-48 p. Prix : 0,20 M.

CALIPPE (Ch.). *L'attitude sociale des Catholiques Français au XIXe siècle.* Paris, Bloud, 1911. In-16, VIII-272 p. Prix : 3 fr. 50.

CALVI (E.). *Bibliografia di Roma nel Cinquecento.* Tom. I. Roma, Loescher, 1910. In-8, 227 p. Prix : 16 fr.

Cantus missae et officii in praecipuis festis, ex editione vaticana et libris Soles mensibus excerpti et in recentioris musicae notulas translati. Rome, Desclée, 1910. In-18, 440 p. Prix : 2 fr.

CAPPELLO (Sac. Fel.). *La curia romana secondo la sapiente riforma di Pio X.* Turin, Marietti, 1910. In-12, VIII-112 p.

——— *Nuova legislazione canonica circa gli sponsali ed il matrimonio.* Ibid., 1910. In-12, 132 p.

CASTELEIN (A.), S. J. *Saint Paul.* Valeur de son témoignage sur le Christ, l'Église et la doctrine du salut. Paris, Lethielleux, Bruxelles, Goemare, 1909. Gr. in-8, 64 p. Prix : 1 fr. 50.

CAVALLERA (Ferdinand). *Le Prétendu schisme oriental de 343 à 398.* (Extrait de la *Nouvelle revue théologique).* Tournai, Casterman, 1909. In-12, 23 p.

COLOMA (Luis), S. J. *Boy.* Madrid, administracion de Razon y Fè, 1910. In-12, 381 p. Prix : 3 fr. 50.

Digitized by Google

DE PONTE (Ven. Ludov.), S. J. *Meditationes de praecipuis fidei nostrae mysteriis*... de novo in lucem datae opera A. Lehmkuhl, S. J. Partes IV, V, VI. Friburgi Br., Herder, 1910. In-16, XXXVIII-468, XXXII-376, XLII-572 p. Prix : 5 fr.; 4 fr. 15 ; 6 fr. 55.

DUBOSQ (René). *Les Étapes du Sacerdoce.* Édition analytique du Manuel de l'Ordination. Paris, Bloud, 1910. In-16, 134 p. Prix : 1 fr. 75.

DUPLESSY (Abbé E.). *Victor Hugo apologiste.* 2e éd. Paris, Téqui, 1910. In-12, VIII-160 p.

FEIGE (Abbé P.). *L'Ange gardien.* Paris, Téqui. 1910. In-18, 208 p. Prix : 1 fr.

——— *La Sainte Vierge.* 2e éd. Exercice en trente méditations. Paris, Téqui, 1910. In-18, XLIII-240 p. Prix : 1 fr.

GAIGNET (J.), P. S.S. *Bossuet. Entrée dans sa ville épiscopale et débuts de son ministère, 1682-1686.* Paris, Beauchesne, 1910. In-8, 78 p.

GALEAZZI (Dom.) *De Praecipuo e Promissis SS. Cordis Jesu.* De novem communionibus. Dissertatio historica et theologica. Rome, Desclée, 1910. In-12, 240 p. Prix : 2 fr. 50.

GAY (Mgr). *Correspondance*, 4e série. Paris, Oudin, 1908. In-8, 482 p.

GILLET (P). O. S. D. *Devoir et Conscience.* Bruges, Desclée, 1910. In-12, VII-319 p.

Graduale Romanum complet en notation musicale moderne selon l'édition Vaticane. Tournai, Desclée, 1910. In-8, 1214 p. Prix : 7 fr. 50.

GRANDERATH (Th.), S. J. *Histoire du Concile du Vatican.* Tome II, Ire Partie. L'ouverture du Concile et les premiers débats. Bruxelles, Dewit, 1909. In-8, 476 p.

HAMON (M.). *Vie de S. François de Sales.* Paris, Gabalda, 1909. 2 vol. in-8, XV-682, 615 p.

HEMMER (Hipp.). *Les Pères apostoliques.* T. II. Clément de Rome. Épître aux Corinthiens. Paris, Picard, 1910. In-16, LXXIII-203 p. Prix : 3 fr.

HUBER (P. Mich.), O. S. B. *Die Wunderlegende von den Siebenschläfern*, Leipzig, Harrassowitz, 1910. In-8, XXI-600 p.

HUGON (Éd.), O. P. *Le Mystère de la Rédemption.* Paris, Téqui, 1910. In-12, VII-271 p. Prix : 2 fr.

JOHNER (Dom.), O. S. B. *Cantus Ecclesiastici juxta Editionem Vaticanam ad usum Clericorum collecti et illustrati.* Ratisbone, Pustet, 1909. In-16, 146 p. Prix : 1 M.

JUBARU (F.), S. J. *Sainte Agnès.* Paris, Lethielleux, s. d. [1909]. In-12, V-193 p. Prix : 2 fr.

——— *Le dernier jour de Ste Agnès.* Récit en vers. Paris, Casterman, 1909. In-12, 22 p.

KER (Paul). *En pénitence chez les Jésuites.* 3e éd. Paris, Téqui, 1910. In-12, 348 p. Prix : 3 fr. 50.

Kirchliches Handlexikon. Lief. 41, 42. Munchen, Allgemeine Verlags-Gesellschaft, 1910. In-8, 190 col.

KNOCH (A.). *L'Onanisme conjugal et le Tribunal de la Pénitence.* 2e éd. Liége, Dessain, 1910. In-8, 55 p. Prix : 1 fr.

LAHITTON (Joseph). *La Vocation sacerdotale.* Traité théorique et pratique à l'usage des séminaires. Paris, Lethielleux, 1909. In-12, XI-449 p. Prix : 4 fr.

LANDRIEUX (Maurice). *Aux Pays du Christ.* Égypte, Palestine. Paris, Bonne Presse, s. d. [1909]. Gr. in-8, IX-585 p.

——— *Une Petite-Sœur.* Paris, Bonne Presse, s. d. [1909]. In-12, VIII-268 p.

LAPERRINE D'HAUTPOUL (Mgr G.). *Les Épîtres de Saint Paul aux Corinthiens* (Lettres à un homme du monde sur). Paris, Desclée, 1910. In-12, 486 p.

LAPPARENT (A. de). *La Philosophie Minérale.* Paris, Bloud, 1910. In-16, VI 316 p. Prix : 3 fr. 50.

Digitized by Google

LE GOUVELLO (Vte Hippolyte). *Le Pénitent breton, Pierre de Keriolet.* 3e éd. Paris, Téqui, 1910. In-12, XVIII-412 p. Prix : 3 fr. 50.

LEHMKUHL (Aug.), S. J. *Theologia moralis.* Editio undecima. Friburgi Br., Herder, 1910. In-8, XXXVI-1850 p. Prix : 25 fr.

LENOIR (Alf.). *Anthologie d'Art.* (Sculpture, Peinture). Paris, Colin, 1910. In-8, 240 p. 224 planches. Prix : 7 fr. 50.

LOESCHCKE (G.). *Judisches und Heidnisches in Christlichen Kult.* Bonn, Marcus et Weber, 1910. In-16, 36 p.

LOTH (Arthur). *La Photographie du S. Suaire de Turin.* Authenticité du Suaire. Documents nouveaux et concluants. Paris, Oudin, s. d. In-8, 134 p. Prix : 3 fr. 50.

MANDONNET (P.). *Des écrits authentiques de S. Thomas d'Aquin.* 2e édition. Fribourg, Œuvre de S. Paul, 1910. In-8, 158 p. Prix : 5 fr.

MARÉCHAUX (Bernard). *Élévations sur Saint Joseph.* Ses Titres, ses Vertus, sa Protection. Paris, Beauchesne, 1910. In-18, IV-199 p. Prix : 1 fr. 50.

[MARIE CÉCILE DE SAINT PAUL, Abbesse des Clarisses de Lavaur. Tarn.] *La louange divine.* Lavaur, chez l'auteur, 1910. In-12, 360 p.

MARTA (J.). *Étude critique sur le lieu de la mort de la Ste Vierge.* Jérusalem, Impr. des PP. Franciscains, 1910. In-12, 70 p.

MAYNARD. *Vertus et Doctrine spirituelle de S. Vincent de Paul.* 2e éd. Paris, Téqui, 1910. In-12, XIII-432 p. Prix : 3 fr. 30.

MEESTER (D. Pl. de), O. S. B. *Le collège pontifical grec de Rome* (Extrait de la *Semaine de Rome*). Rome, Collège Grec, 1910. In-8, 70 p.

MELIN (Gabriel). *L'organisation de la vie privée.* L'orientation particulariste. Paris, Bloud, 1910. In-16, VII-158 p. Prix : 2 fr. 50.

MORETUS (Henri), S. J. *Les Bénédictions des Patriarches dans la littérature du IVe au VIIIe siècle* (Extrait du *Bulletin de littérature ecclésiastique*). Toulouse, Privat, 1910. In-8, XVI-50 p.

NÈVE (Abbé Fr.). *Idéalisme ou réalisme dans les décorations d'églises.* Bruxelles, Société Belge de Librairie, 1909. In-16, 23 p. Prix : 0 fr. 50.

ODON DE RIBEMONT, O. M. C. *La Langue auxiliaire et l'Église* (Extrait des *Études Franciscaines*, Avril-Mai, 1910). Couvin, Maison St-Roch, 1910. In-8, 22 p.

PAQUIER (J.). *Qu'est-ce que le Quiétisme?* Paris, Bloud, 1910. In-16, 128 p. Prix : 1 fr. 20.

PERRIN (Élie). *L'Évangile et le temps présent.* 2e éd. Paris, Téqui, 1910. In-12, XI-372 p. Prix : 3 fr. 50.

PFAETTISCH (Joannes M.), O. S. B. *Der Einfluss Platos auf die Theologie Justins des Märtyrers.* Paderborn, Schöning, 1910. In-8, VIII-199 p. Prix : 6 M.

Plans d'instructions pour le diocèse de Nevers. Paris, Téqui, 1910. In-12, XIV-455 p. Prix : 3 fr. 50.

POHL (Mich.). Thomæ a Kempis Opera omnia. Vol. I. Fribourg Br., Herder, 1910. In-12, VIII-592 p. Prix : 7 fr. 50.

Psalterium Davidis cum brevi et succincta paraphrasi ex Bellarmini commentario ... 9e éd. augmentée. Turin, Marietti, 1910. In-12, 736 p. Prix : 4 fr.

RABBATH (Ant.). S. J. *Documents inédits pour servir à l'histoire du Christianisme en Orient* (XVIe-XIXe siècle). Tome II, 1er fasc. Paris, Picard, 1910. In-8, 208 p.

RAUSCHEN (G.). *L'Eucharistie et la Pénitence durant les six premiers siècles de l'Église.* Traduit de l'Allemand par Mich. Decker et E. Ricard. Paris, Gabalda, 1910. In-12, XI-245 pp. Prix : 3 fr.

——— *L'Eucarestia e la Penitenza ne' primi sei secoli della Chiesa.* Firenze, Libreria editoria, 1909. In-8, XI-250 p.

RÉGNIER (Adolphe). *S. Léon le Grand.* Paris, Lecoffre, 1910. In-12, 210 p.

Digitized by Google

REUTER (Joann.), S. J. *Neo-confessarius practice instructus.* Textus emendati et aucti cura A. Lehmkuhl, S. J. editio altera ab eodem recognita. Friburgi Br., Herder, 1910. In-12, XIV-498 p. Prix : 5 fr.

SARDA Y SALVANY (Don F.). *Le libéralisme est un péché.* 2e éd. Paris, Téqui, 1910. In-12, XXIII-316 p. Prix : 2 fr. 50.

SCARAMELLI (J.-B.). S. J. *Le Discernement des Esprits pour le bon règlement de ses propres actions et de celles d'autrui.* Nouvelle Édition. Paris, Téqui, 1910. In-12, XIII-481 p.

STAEHLIN (Dr Otto). Clemens Alexandrinus. Opera, vol. III. Leipzig, Hinrichs, 1909. In-8, XC-231 p.

STEINMANN (Alph.). *Aretas IV, König der Nabatäer.* Eine historisch-exegetische Studie zu 2 Kor. 11, 32. Fribourg Br., Herder, 1909. Gr. in-8, VIII-44 p. Prix : 1 M.

STRUCKMAN (Adolf). *Die Eucharistielehre des heiligen Cyrill von Alexandrien.* Paderborn, Schöningh, 1910. In-8, 170 p. Prix : 5 M.

SYXTUS (P.), O. C. R. *Symbola et Picturae coemeteriales.* Notiones archaeologiae christianae disciplinis Theologicis coordinatae. Vol. II. Pars secunda. Romae, Desclée, 1910. In-8, 380 p.

TANQUEREY (A.) et CIMETIER (F.). *De Censuris ecclesiasticis*, secundum recentissima Sanctae Sedis decreta. Tournai, Desclée, 1909. In-8, 80 p.

TISSIER (Abbé Jos.). *La vieille morale à l'école.* Paris, Téqui, 1901. In-12, 460 p. Prix : 3 fr. 50.

TOUSSAINT (G.). *Épîtres de S. Paul.* Leçons d'Exégèse, I. Paris, Beauchesne, 1910. In-8, XVII-502 p. Prix : 5 fr.

VAN DER MEERSCH (Jos.). *Tractatus de Divina Gratia.* Bruges, Beyaert, 1910. In-8, XV-417 p. Prix : 5 fr.

VANDEUR (E.), O. S. B. *La Sainte Messe*, 4e éd. Maredsous, 1910. In-12, VI-194 p. Prix : 0 fr. 75.

——— *La Sainte Messe, préparant à la Communion eucharistique.* 1re série : La messe du T.-S. Sacrement. Namur, Woitrin, 1910. In-12, XIX-130 p. Prix : 1 fr. 25.

VAN KEMPEN (Ansfr.), O. S. B. *Aan onze Jongens!* Bruges, Verbeke-Loys, 1910 In-16, 61 p. Prix : 0 fr. 20.

VAN MALTEM (C.). *De Voorloopers van het « Paysage intime »*, II (Overdrukt uit *Studien*). Amsterdam, Van Langenhuysen, 1910. In-8, 208 p.

VAUDON (Jean). *L'Œuvre des Congrès Eucharistiques.* Ses origines. Paris, Bloud, 1910. In-12, 296 p.

VELANIDIOTÈS (D. Ezéchiel). Σίων εὑρετήριον μετὰ προλεγομένων καὶ σημειώσεων. Athènes, Sakellaridès, 1909. In-8, 112 p. [Table des matières par ordre alphabétique de la revue *Sion*, publiée du 7 janvier 1881 au 9 juillet 1889].

VON STRENGE (K. Fr.) et DEVRIENT (E.). *Die Stadrechte von Eisenach Gotha und Waltershausen.* Iena, Fischer, 1909. In-8, 106*-442 p.

WATRIGANT (Henri), S. J. *La Méditation fondamentale avant Saint Ignace.* Essai historique et critique. Enghien, Bibliothèque des Exercices, 1907. In-8, 140 p. Prix : 2 fr. 50.

WEINAND (Heinrich). *Die Gottesidee der Grundzug der Weltanschauung des hl. Augustinus.* Paderborn, Schöningh, 1910. In-8, 135 p. Prix : 4 M. 50.

WIELAND (Franz). *Der vorirenäische Opferbegriff.* Munchen, Lentner, 1909. In-8, 235 p. Prix : 3 M.

WILBRAND (Guill.). *S. Ambrosius quos auctores quaeque exemplaria in epistulis componendis secutis sit.* Commentatio philologica. Monasterii Guestfalorum, 1909. In-8, VIII-46 p.

WOUTERS (Lud.), C. SS. R. *Commentarius in decretum « Ne temere »* ad usum scholarum compositus. 3e éd. Rome, Desclée ; Amsterdam, Van Langenhuysen, 1910. In-12, 109 p. Prix : 1 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

I. ARTICLES.

BERLIÈRE (D. U.). Un adversaire des Bénédictins de S. Maur. Mercier de St-Léger. 95
» Un canoniste oublié du XIVe siècle : Henri de Vienne, abbé de Faverney. 21
» Un projet de congrégation liégeoise de l'Ordre de S. Benoît (1677-1690). 480
» A propos de Jacques de Vitry. Une lettre d'Olivier de Cologne. 521
» Bulletin d'histoire bénédictine. 235*, 277*
CHAPMAN (D. J.). The contested Letters of Pope Liberius. ... 22, 172, 325
» Professor Hugo Koch on St. Cyprian. 447
DE BRUYNE (D. D.). Quelques lettres inédites de S. Jérôme. 1
» Un mot latin mal compris : *Muscella*. 234
» Quelques documents nouveaux pour l'histoire du texte africain des Évangiles. 273, 433
» Notes bibliques. 1. *Aiere*. 2. *Cenapura*. 498
GHELLINCK (J. DE), S. J. La diffusion des œuvres de Gandulphe de Bologne au moyen âge. 386
HERBIGNY (M. D'), S. J. Sur le second *Qui sunt undique* dans le texte d'Irénée, III, 3. 103
LEHMANN (P.). Lettre à D. Germain Morin à propos d'Albert de Siegburg. 119
» Encore Albert de Siegburg. 235
MORIN (D. G.). Le plus ancien *Comes* ou Lectionnaire de l'Église romaine. 41
» Jean Diacre et le Pseudo-Jérôme sur les Épîtres de S. Paul. 113
» Le glossaire biblique du moine Albert de Siegburg. ... 117
» Un traité inédit d'Arnobe le Jeune. Le *Libellus ad Gregoriam*. 153
» Le *Conflictus* d'Ambroise Autpert et ses points d'attache avec la Bavière. 204
» L'office cistercien pour la Fête-Dieu comparé avec celui de S. Thomas d'Aquin. 236
» Un commentaire romain sur S. Marc, de la première moitié du Ve siècle. 352
» Notes liturgiques. 400
» Un épisode inédit du passage de l'empereur Henri IV à Liége en MCIII. 412
» Recueils perdus d'homélies de S. Césaire d'Arles. 465
» Une particularité inaperçue du *Qui pridie* de la messe romaine aux environs de l'an DC. 513
» Un théologien ignoré du XIe siècle : l'évêque-martyr Gérard de Csanád, O. S. B. 516

Digitized by Google

SCHUSTER (D. I.). Martyrologium Pharphense, ex apographo Card. Tamburini codicis saeculi XI. 75, 363
WILMART (D. A.). Le *De mysteriis* de S. Hilaire au Mont-Cassin. 12
» *Missa Catechumenorum.* 109
» Le discours de S. Basile sur l'Ascèse, en latin. 226
» Extraits d'*Acta Pauli.* 402
» Le prétendu *Liber officiorum* de S. Hilaire et l'Avent liturgique. 500

II. COMPTES RENDUS ET NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

A. — ORDRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS.

ALÈS (A. D'). *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique.* 423
ALLARD. *S. Sidoine Apollinaire.* 265
ALLO. *L'Évangile en face du Syncrétisme païen.* 547
ALPHONSUS DE LIGORIO (S.) *Praxis amandi J.-Christum.* 151
ANCEL. *Nonciatures de France. Nonciatures de Paul IV.* I. ... 253
Annales Ordinis S. Benedicti A. D. MCMIX. 284*
ANTONIOLLI. *Lodovico Barbo.* 310*
ARCHAMBAULT. *Justin. Dialogue avec Tryphon.* 248
ASSLABER. *Die persönliche Beziehungen der drei gross. Kirchenl. Ambrosius, Hieronymus u. Augustinus.* 129
AUBERT. *La Cathédrale N.-D. de Paris.* 269
BAINVEL. *De Scriptura Sacra.* 543
BALLESTER Y CASTELL. *Las fuentes narrativas de la historia de España durante la edad media.* 256*
BARRAQUER Y ROVIRALTA. *Las casas de religiosos en Cataluña.* 257*
BERNARD (S.). *Sermons on Advent and Christmas.* 270*
BERTHÉ. *Dieu, lectures théologiques.* 265
BESSE. *Abbayes et prieurés de l'ancienne France,* III. 304*
BILZ. *Die Trinitätslehre des hl. Joannes von Damaskus.* ... 532
BOEHMER. *Les Jésuites.* 420
BOND. *Fonts and Font covers.* ... 134
» *Westminster Abbey.* ... 254*
BOUFFARD. *La vérité sur le fait de Lorette, par le R. P. A. Eschbach.* 537
BOUILLET. *Histoire du Prieuré de St-Martin d'Ambierle.* ... 305*
BOURGIN. *La France et Rome de 1788 à 1797.* 146
BREWER. *Das sog. Athanasianische Glaubenskenntnis.* ... 248
BRICOUT. *La vérité du catholicisme.* 429
BROM. *Guide aux Archives Vaticanes.* 267
BROS. *S. Tomas de Aquino y la Immaculada Concepción de la Virgen Maria.* 264
BURNEY. *Israel's Hope of Immortality.* 259
BURTON. *The life and times of Bishop Challoner (1691-1781).* ... 254
BUSQUET. *Thesaurus Confessarii* 554
CAMERLINCK. *S. Léger, évêque d'Autun.* 285*
CAMERLYNCK. *Commentarius in epistolas catholicas.* 126
CAMPANA. *Maria nel dogma cattolico.* 430
CAPECELATRO (CARD.). *Commemorazione di Don Bonifacio Maria Krug.* 295*
CARBONE. *De Modernistarum doctrinis.* 152
CASPAR. *Petrus diaconus u.*

Digitized by Google

die Monte-Cassineser Fälschungen. 250, 242*
CATHREIN. *Die kathol. Weltanschauung in ihren Grundlinien mit besond. Berücksichtigung der Moral.* 263
CHAULIAC. *Histoire de l'abbaye de Ste-Croix de Bordeaux.* ... 306*
COMBARIEU. *La musique et la magie.* 427
CONNOLLY. *The liturgical homilies of Narsai.* 130
COUTURIER. *Ste Bathilde, reine des Francs.* 237*
DEARMER. *Fifty Pictures of Gothic Altars.* 531
DEJEAN. *Nicolas Pavillon, évêque d'Alet (1637-1677).* 145
DE JONGH. *La Faculté de Théologie de l'Université de Louvain au XVe et au commencement du XVIe siècle.* 550
DELAHACHE. *La Cathédrale de Strasbourg.* 555
[DELATTE]. *Dom Guéranger, abbé de Solesmes.* 247*
DENIS. *Lettres de bénédictins français.* 290*
» *Dom Mabillon et la méthode historique.* 290*
» *Dom Ch. de l'Hostallerie* 292*
DESMET. *De Sponsalibus et Matrimonio.* 425
DE STOOP. *Essai sur la diffusion du Manichéisme dans l'empire romain.* 137
Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques. 278*
Doëns (La Mère Marguerite-Marie), bénédictine de St-Jean d'Angély. 295*
DU BOURG. *La Bse Jeanne-Marie Bonomo.* 289*
DUCHESNE (MGR L.). *Histoire ancienne de l'Église*, III. ... 526
» *Christian Worship: its Origin and Evolution.* ... 528
DUFOURCQ. *Histoire de l'Église du IIIe au XIe s. Le Christianisme et l'Empire*, I. 266
DUPRAT. *Les Origines de l'Église d'Avignon.* 139
» *L'inscription de Casarie et Polycarpe de la Rivière.* 139
ELSAESSER. *Linguam discito lingua. Grammatica latina.* ... 432
EUBEL. *Hierarchia catholica medii aevi*, III. 541
FASSBINDER. *Der Catalogus SS. O. S. B. des Abtes Andreas von Michelsberg.* 288*
FÉRET. *La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres*, VII. 267
FICHAUX. *Dom S. Wyart.* ... 316*
FIERENS. *La question franciscaine.* 151
» *Lettres de Benoît XII, 1334-1342.* 315*
FOLEY. *Anselm's Theory of the Atonement.* 238*
FOUQUERAY. *Histoire de la Cie de Jésus en France*, I. 420
FRANCO. *La difesa del cristianesimo per l'unione delle chiese.* 548
GARDEIL. *Le donné révélé et la théologie.* 257
GARRIGOU-LAGRANGE. *Le Sens commun, la Philosophie de l'Être et les Formules dogmatiques.* 262
GASTOUÉ. *Recitativi.* 556
GOELZER ET MEY. *Le latin de S. Avit, év. de Vienne.* 418
GRANDMAISON (G. DE). *La Bse Mère Barat (1779-1865).* ... 151
GRESWEL. *Chapters on the early History of Glastonbury Abbey.* 254*
Guéranger (D.), cf. DELATTE.
GUIGNEBERT. *La Primauté de Pierre et la venue de Pierre à Rome.* 545
HAUTCŒUR (MGR). *Histoire de l'abbaye de Flines.* 273*
HEER. *Euangelium Gatianum.* 416
HEINEKEN. *Anfänge der sächsischen Frauenklöster.* 250*
HEINRICHS. *Die Genugtuungstheorie des hl. Anselmus von Canterbury.* 238*
HEMPTINNE (D. J. DE). *Notice sur l'Ordre de S. Benoît.* ... 283*
HERGENRÖTHER. *Hdbuch der allgem. Kirchengeschichte*, III. 137
HIBBERT. *The dissolution of the monasteries.* 300*
HILDEGARDE (STE). *Scivias ou*

Digitized by Google

les 3 livres des visions et révélations. 243*
Historisch-Pädagogischer Literatur-Bericht 1908. 428
HUGUENY. *Critique et Catholique.* 261
HUMBERT-CLAUDE. *Érasme et Luther. Leur polémique sur le libre arbitre.* 267
HURTER. *Nomenclator literarius theologiae catholicae*, IV. ... 255
IMBART DE LA TOUR. *Les Origines de la Réforme.* 141
ISRAËL. *Adam Adami u. seine Arcana pacis Westphalicae.* 243*
JANVIER. *Exposition de la Morale catholique*, VII. *La loi.* ... 431
JOERGENSEN. *S. Franç. d'Assise.* 549
KEHR. *Regesta Pontificum Romanorum. Italia Pontifica*, IV. 249
KOENIGER. *Voraussetzungen und Voraussetzungtslosigkeit in Geschichte und Kirchengeschichte.* 555
KÜNNE. *Heinrich von Clairvaux* 271*
KVACALA. *Thomas Campanella.* 144
LA GORCE (P. DE). *Histoire religieuse de la Révolution française*, I. 552
LAURENTIE. *S. Ferdinand III.* 549
LECLÈRE. *Pragmatisme, Modernisme, Protestantisme.* 263
LÉPIN. *La valeur historique du quatrième Évangile.* 525
LESNE. *Histoire de la propriété ecclés. en France*, I. 278*
» *L'origine des menses dans le temporel des églises et des monastères de France au IXe s.* 279*
LIGEARD. *La théologie scolastique et la transcendance du surnaturel.* 262
LINDEBOOM. *Erasmus.* 140
LINDNER. *Fünf Professbücher süddeutscher Benediktiner-Abteien.* 253*, 299*
» *Gallia Benedictina.* ... 258*
LOUIS. *Doctrines religieuses des Philosophes grecs.* 260
MAILLET. *L'Église et la répression sanglante de l'hérésie.* ... 252
MANGENOT. *La résurrection de Jésus.* 544
MANNAJOLI. *Supplementum editioni 5ae Summulae Theologiae Moralis Jos. Card. d'Annibale.* 432
MARÉCHAUX. *Le Père Emmanuel. Essai biographique.* ... 275*
MARKOVIC. *Il buon senso comune nella questione di San Doimo.* 431
MARXER. *Zur spätmittelalterlichen Choralgeschichte St-Gallens.* 269*
MASI. *De virtute fidei cum prolegomeno de virtutibus in genere.* 431
MECHTILDE (STE). *Das fliessende Licht der Gottheit.* 271*
MERKLE. *Die kirchliche Aufklärung in kathol. Deutschland.* 550
MEY, cf. GOELZER.
MICHEL. *Histoire de l'Art*, I et II. 146
» *Histoire de l'Art*, III. 426
MIGNOT (MGR). *L'Église et la critique.* 261
MONNOYEUR. *Traité de Jean Gerson sur la Pucelle.* 550
MOURRET. *Histoire générale de l'Église*, III, V. 547
NAU. *Histoire et Sagesse d'Ahikar l'Assyrien.* 123
NIPPOLD. *Moderne Klostergründungen.* 296*
OLBERT, cf. STRELLI.
ORLOV. *Liturgija sviatago Basilija Belikago.* 130
OSSEDAT. *Dogme et Peinture.* ... 259
PALMIERI. *Il progresso dommatico nel concetto cattolico.* ... 424
PASTOR (VON). *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters*, V. 143
PASTOUREL. *Égotisme et Acceptation.* 554
PHILON. *Commentaire allégorique des saintes lois.* 260
PLUMMER. *Vitae Sanctorum Hiberniae.* 418
PONSCHAB. *Die seligen Utto und Gamelbert.* 298*
PORÉE. *L'abbaye de Vézelay.* ... 264*
PRADO (N. DEL). *De gratia et libero arbitrio.* 135
PROFUMO. *Corso di filosofia*, I. *Psicologia.* 553
PRUMBS. *Die Stellung des Trienter Konzils zu der Frage nach dem Wezen der heiligmachende Gnade.* 536

Digitized by Google

RABORY. *La princesse Louise de Bourbon-Condé.* 246*
RAHMANI (MGR). *Documenta de antiquis haeresibus.* 247
RECK. *Das Missale als Betrachtungsbuch*, I, II, III. 430
RENÉ DE NANTES. *Histoire des Spirituels dans l'Ordre de S. François.* 539
RINGHOLZ. *Geschichte des Benediktinerinnenklosters in der Au.* 268*
RINIERI. *La S. Casa di Loreto.* 537
ROSA. *S. Anselmo di Aosta, arcivescovo Cantuariense.* ... 238*
RÖSCH. *Ein neuer Historiker der Aufklärung.* 550
SANTEUL. *Hymnes et proses inédites.* 133
SCHMIDLIN. *Die Kirchl. Zustände in Deutschland vor dem Dreissigj. Kriege*, II. 252
SCHMIDT. *Das « Chronicon Beneventani monasterii S. Sophiae ».* 310*
SCHMITZ-KALLENBERG. *Monasticon Westfaliae.* 250*
SCHNÜRER. *Das Necrologium des Cluniacenser-Priorats Münchenwiler.* 269*
SCHOLZ, cf. WITTIG.
SCHREIBER. *Kurie und Kloster im 12 Jahrh.* 281*
SCHULTE. *Der Adel und die deutsche Kirche in M.-A.* ... 280*
SCHWALM. *Das Formelbuch des H. Bucglant.* 540
SCHWARTZ. *Eusebius Kirchengeschichte*, III. 128
SCHWIERHOLZ, cf. WITTIG.
SCOTTI. *L'abbate Erasmo Gattola, monaco di Monte-Cassino.* 293*
SERTILLANGES. *S. Thomas d'Aquin.* 533
SIMENON. *Chronique de Servais Foullon, abbé de St-Trond.* ... 303*
SODEN (H. VON). *Das lateinische N. T. in Afrika zur zeit Cyprianus.* 126
STIERLING. *Studien zu Mechtild von Magdeburg.* 271*
STONE. *A history of the doctrine of the holy Eucharist.* 256
STRELLI. u. OLBERT. *Das Benediktinerstift St-Paul in Kärnten.* 301*
SUAU. *Histoire de S. François de Borgia....* 420
THEYS. *Le B. Thierry de Leernes, abbé de St-Hubert.* 302*
THIERNESSE. *Le comte H. de Stainlein-Saalenstein.* 552
THOUVENOT. *L'avouerie de l'abbaye de Senones et la principauté de Salm.* 263*
TILLMANN. *Die Wiederkunft Christi nach den Paulinischen Briefen.* 125
TISSERANT. *Ascension d'Isaïe.* 122
TOBAC. *Le problème de la justification dans S. Paul.* 124
VACANDARD. *Études de critique et d'histoire religieuse*, 2e série. 543
» *Vie de S. Bernard, abbé de Clairvaux.* 314*
VAN CROMBRUGGE. *Tractatus de Verbo Incarnato.* 264
VAN GULIK, cf. EUBEL.
VAN WAEFELGHEM. *Les Cartulaires de l'Abbaye du Parc.* ... 269
VERDUNOY. *L'Église apostolique: Actes des Apôtres, Épîtres, Apocalypse.* 150
VERRIEST. *Le servage dans le Comté de Hainaut...* 282*
VIAUD. *Nazareth et ses fouilles récentes.* 537
VIREY. *La Religion de l'Ancienne Égypte.* 260
Weidenauer Studien. 423
WELD-BLUNDELL. *The inner life and writings of Dame Gertrude More*, I. 289*
WENCK. *Die Stellung des Erzstiftes Mainz im Gange der deutschen Geschichte.* 268
WENZEL POSSELT. *Der Verfasser der Eliu-Reden (Job. Kap. 32-37).* 150
WINTER. *Nekrologe des Hieronymus.* 128
WITMEUR. *Auszüge aus dem Tagebuche des Grafen H. St. von Saalenstein.* 552
WITTIG, SCHWIERHOLZ, ZEUSCHNER, SCHOLZ. *Ambrosiaster-Studien.* 417
WOLFSGRUBER. *Kirchengeschichte Oesterreichs-Ungarns.* 268
ZEUSCHNER, cf. WITTIG.

Digitized by Google

B. — ORDRE LOGIQUE DES MATIÈRES.

Pour trouver le titre de l'ouvrage et l'indication de la page, se reporter à la table précédente.

Écriture Sainte.

Camerlynck, Heer, Lépin, Mangenot, Nau, Soden (H. von), Tillmann, Tisserant, Tobac, Verdunoy, *Weidenauer Studien*, Wenzel-Posselt.

Liturgie et archéologie chrétienne.

Aubert, Connolly, Dearmer, Delahache, Orlov, Reck, Santeul, *Weidenauer Studien*.

Ancienne littérature chrétienne.

Archambault, Asslaber, Brewer, Connolly, Goelzer, Nau, Philon, Rahmani, Schwartz, Tisserant, Winter, Wittig.

Histoire des dogmes.

Bilz, Bros, Burney, Foley, Guignebert, Heinrichs, Humbert-Claude, Lindeboom, Prumbs, Sertillanges, Stone, Vacandard.

Théologie.

Allo, Bainvel, Berthé, Bricout, Busquet, Campana, Carbone, Cathrein, Gardeil, Garrigou-Lagrange, Hugueny, Janvier, Leclère, Ligeard, Maillet, Mannajoli, Masi, Mignot, Palmieri, Prado (N. del), Van Crombrugghe, *Weidenauer Studien*.

Droit canonique.

Desmet, Mannajoli.

Philosophie.

Carbone, Janvier, Koeniger, Leclère, Louis, Pastourel, Profumo.

Sources historiques.

Ancel, Ballester y Castell, Bourgin, Eubel, Kehr, Schmidlin, Van Waefelghem.

Histoire ecclésiastique.

Générale. Duchesne, Hergenröther, Mourret, Wolfsgruber.

Antiquité. Allard, De Stoop, Dufourcq, Duprat, Schwartz, Virey.

Moyen âge. Bouffard, Fierens, Joergensen, Laurentie, Lesne, Maillet, Markovic, Monnoyeur, Plummer, René de Nantes, Rinieri, Schwalm, Van Waefelghem, Verriest, Viaud, Wenck.

Age moderne. Boehmer, Burton, Dejean, De Jongh, Féret, Fouqueray, Hergenröther, Imbart de la Tour, Israël, Kvacala, La Gorce (de), Lindeboom, Merkle, Pastor (von), Rösch, Suau.

Époque contemporaine. Grandmaison (de), Hergenröther, Rabory, Thiernesse, Witmeur.

Histoire monastique.

Annales O. S. B., Antoniolli, Barraquer, Besse, Bond, Bouillet, Camerlinck, Capecelatro, Caspar, Chauliac, Couturier, Delatte, Denis, *Doëns*, Du Bourg, Fassbinder, Fichaux, Greswell, Hautcœur, Heineken, Hemptinne (J. de), Hilbert, Hildegarde (Ste), Israël, Künne, Lindner, Maréchaux, Marxer, Mechtilde (Ste), Nippold, Plummer, Ponschab, Porée, Ringholz, Rosa, Schmidt, Schmitz-Kallenberg, Schnürer, Schreiber, Schulte, Scotti, Simenon, Stierling, Strelli, Theys, Thouvenot, Vacandard, Weld-Blundell.

Beaux-Arts.

Bond, Combarieu, Gastoué, Michel, Ossedat.

Bibliographie, Encyclopédies, Répertoires.

Alès (A. d'), Brom, *Dictionnaire d'histoire et de géographie*, *Historisch-Pädagogischer Literatur-Bericht*, Hurter.

Varia.

Alphonsus de Ligorio (S.), Bernard (S.), Elsaesser, Franco.

Imprimé par Desclée, De Brouwer et Cie. LILLE — PARIS — BRUGES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google